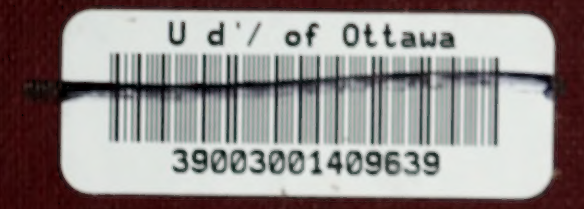
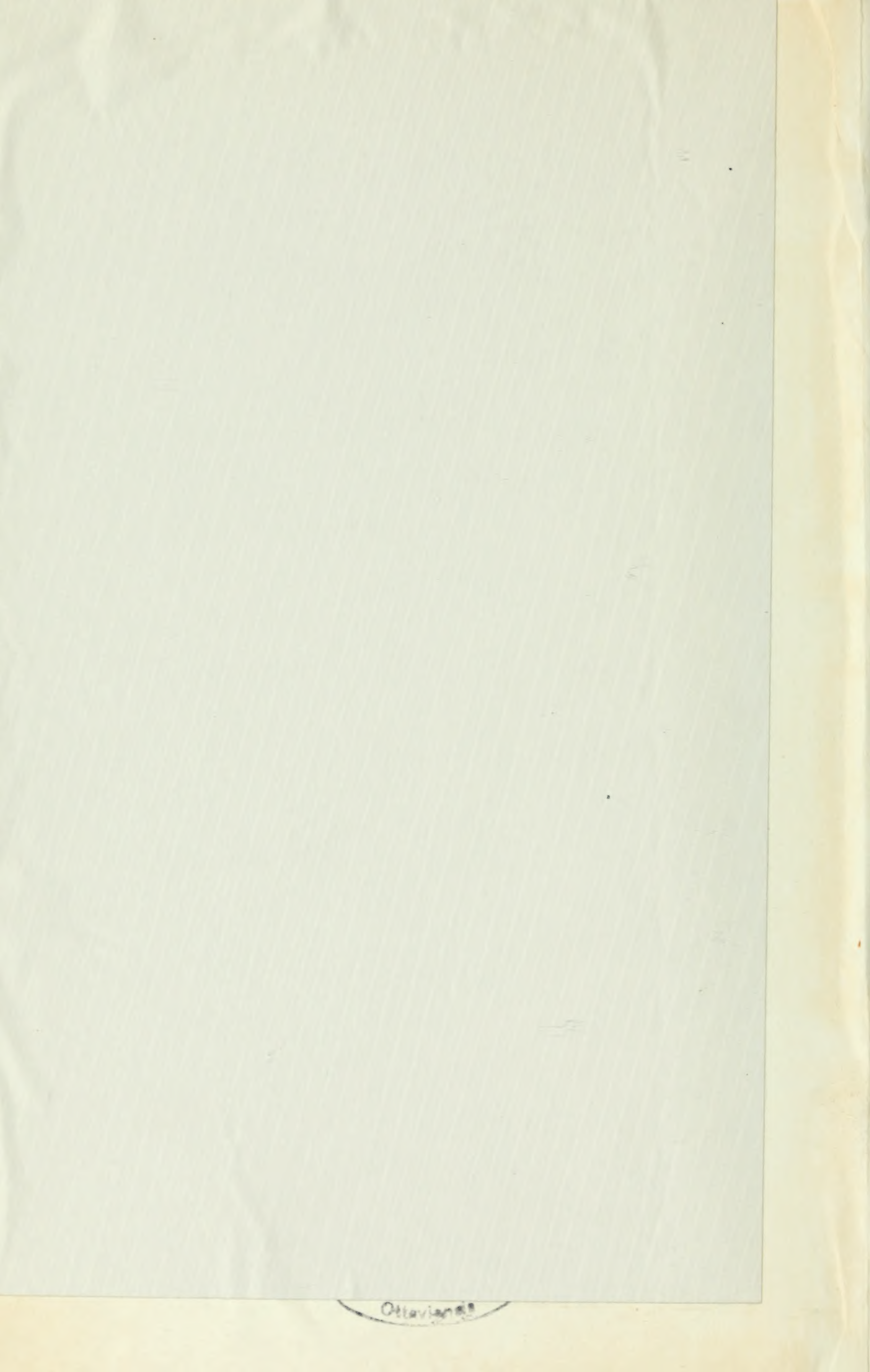

U d'/ of Ottawa
39003001409639



2-25-70



GRAMMAIRE COMPARÉE DU GREC ET DU LATIN

Première Partie

PHONÉTIQUE

ET

ÉTUDE DES FORMES

Grecques et Latines

GRAMMAIRE COMPARÉE DU GREC ET DU LATIN

PHONÉTIQUE

ET

ÉTUDE DES FORMES

Grecques et Latines

PAR

Othon RIEMANN
Maître de conférences à l'École normale supérieure.

&

Henri GOELZER
Maître de conférences à l'École normale supérieure.





PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
5, RUE DE MÉZIÈRES, 5
1901



AVERTISSEMENT

En donnant à cet ouvrage, qui comprend deux volumes (I. *Phonétique et Étude des formes.* — II. *Syntaxe*), le titre de **Grammaire comparée du grec et du latin**, je ne me dissimule pas que je m'expose au reproche assez grave d'employer le mot « comparée » dans un sens contraire à celui que les savants lui assignent.

En effet, la grammaire comparée ne se préoccupe pas seulement, comme je l'ai fait surtout dans le second volume pour le grec et pour le latin, d'étudier parallèlement les divers idiomes parlés par les races indo-européennes : son objet consiste à rechercher dans ces langues tout ce qui permet de les rapporter à une origine commune et même de reconstituer jusqu'à un certain point la langue mère dont elles sont toutes sorties. Or, il est bien évident que ce n'est pas précisément là le but que je me suis proposé. Sans doute la parenté du grec et du latin ressort très clairement des rapprochements continuels qui sont faits dans le livre entre ces deux langues, mais on n'a pas cherché partout et toujours à montrer ce qui les rattache l'une et l'autre au tronc dont elles sont les rameaux.

Toutefois il me semble qu'en me servant de l'expression « grammaire comparée », je n'ai pas excédé le droit qu'on a toujours d'employer les mots dans le sens propre. Comparer deux choses, c'est les rapprocher pour déterminer en quoi elles se ressemblent et en quoi elles diffèrent : or n'est-ce pas justement ce que se propose le présent ouvrage pour le grec et le latin ?

Enfin, même au point de vue exclusif des linguistes, il y a dans ce travail (notamment dans la première partie : *Phonétique et Étude des formes*) assez de rapprochements avec les autres langues

de la famille indo-européenne, pour que le titre soit en quelque façon justifié.

Quoi qu'il en soit, cette grammaire est destinée surtout aux étudiants de nos Facultés et de nos Écoles supérieures, ainsi qu'à tous ceux qui désirent s'initier aux études grammaticales : on y trouvera donc avant tout ce qu'il est indispensable de connaître pour résoudre les principales difficultés du grec et du latin, et, pour le reste, des renvois fréquents aux ouvrages spéciaux permettront aux lecteurs curieux ou déjà avancés dans la science de trouver les renseignements et les indications complémentaires dont ils sauront faire leur profit.

Je n'ai pas cru devoir mettre en tête de l'ouvrage une bibliographie complète : comme cette grammaire est le résumé de vingt ans d'enseignement donné par Riemann et par moi, soit à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, soit à l'École normale supérieure, enseignement renouvelé sans cesse par la lecture des auteurs et par l'étude des travaux publiés sur ces matières en France et à l'étranger, il n'échappera à personne que la liste de tous les livres, de tous les articles, etc., utilisés par nous, aurait eu une longueur démesurée[1].

J'ai cru qu'il valait mieux (au moins dans le volume consacré à la phonétique et à l'étude des formes) me contenter d'indiquer, à la suite de l'introduction, les grands recueils consacrés à la grammaire des langues anciennes, quitte à mettre en tête de chaque chapitre la liste aussi complète que possible des principaux ouvrages à consulter sur les questions traitées. Dans le volume de *Syntaxe*, j'ai suivi la même méthode que Kühner et ses reviseurs dans leurs grammaires complètes du grec et du latin : au lieu de placer une bibliographie développée au commencement des chapitres, j'ai simplement renvoyé en note, chaque fois que j'en ai eu l'occasion, aux grammaires ou aux dissertations spéciales.

1. Ceux qui voudront avoir une idée des travaux qu'on a intérêt à connaître pour traiter les diverses questions qui se rattachent à la grammaire grecque et à la grammaire latine trouveront les indications nécessaires dans K. BRUGMANN, *Grundriss der vergl. Gramm. der Indo-Germ. Sprachen*, t. I (2e édit., 1897), p. XXVII sqq. ; V. HENRY, *Précis de grammaire comparée du grec et du latin*, bibliographie Paris, Hachette, 6e éd.) ; E. HÜBNER, *Grundriss zu Vorlesungen über die griechische Syntax* (Berlin, W. Hertz, 1883); *Grundriss zu Vorlesungen über die lateinische Grammatik* (2e éd., Berlin, Weidmann, 1881). De plus, les tables de la *Revue des Revues*, publiées par la Revue de Philologie, renvoient, pour chaque année, à tous les ouvrages, à tous les articles ou dissertations qu'on peut avoir à consulter.

La raison de cette différence, c'est que, pour la phonétique et pour la morphologie notamment, les travaux vraiment importants sont nombreux et varient avec les questions traitées, tandis que pour la syntaxe il n'en est pas tout à fait de même : sans doute il y a sur certains points de détail des travaux intéressants à signaler (comme on le verra dans les notes), mais, pour l'ensemble, ce sont toujours les mêmes savants qui font autorité, et, par conséquent, on aurait toujours vu les mêmes titres d'ouvrages reparaître en tête de chaque chapitre : c'est un inconvénient que j'ai voulu éviter.

Le fond de l'ouvrage est emprunté aux notes manuscrites laissées par mon ami O. Riemann, mort si malheureusement et si prématurément il y a quelques années. Je n'ai point à m'excuser d'avoir passé tant de temps à mettre en œuvre les matériaux mis à ma disposition : tous ceux qui sont au courant de pareils travaux savent combien ils exigent de patience et de soin.

Au surplus, ma tâche ne s'est pas bornée à mettre des notes au net ; autrement, je n'aurais pas souffert que mon nom figurât sur le titre à côté de celui de Riemann.

Dans l'avertissement placé en tête du volume de *Syntaxe* j'explique ce que j'ai fait : j'ai eu plus à faire encore pour ce qui est de la *phonétique* et de la *morphologie*. La linguistique est une science qui, depuis dix ans surtout, a fait de grands progrès : or la doctrine suivie par Riemann aurait risqué de paraître un peu vieillie, si je m'étais borné à la présenter telle quelle et c'eût été trahir un savant aussi soucieux que lui de se tenir au courant de toutes les découvertes et de tous les progrès. J'ai donc modifié complètement cette partie de son cours, tout en conservant scrupuleusement l'esprit de sa méthode, qui est d'ailleurs celle de la philologie et qui écarte les hypothèses aventureuses pour ne s'attacher qu'aux faits bien établis. Je revendique sur ce point toutes les responsabilités, puisque, pour écrire ces chapitres, j'ai utilisé surtout les notes que j'avais prises moi-même en vue d'exposer à mes élèves de la Sorbonne et de l'École normale les principaux faits de la phonétique, de la déclinaison et de la conjugaison grecque et latine. Bien que mes études aient été principalement

tournées vers la philologie, j'espère cependant avoir montré que la linguistique ne m'est point étrangère.

En terminant aujourd'hui cet important travail, auquel j'ai consacré plusieurs années de ma vie, je voudrais me persuader que mon temps et ma peine n'auront pas été inutiles.

En tout cas, j'ai conscience d'avoir fait tout ce qui dépendait de moi pour que l'œuvre fût digne de Riemann et de moi et profitable à ceux qui doivent s'en servir ; mais je n'oublie pas que, malgré tous mes efforts pour éviter l'erreur, j'ai pu, comme tout le monde, m'abuser ou me fourvoyer parfois. Je compte, pour me corriger, sur les observations de la critique, aux jugements de laquelle je me soumets avec déférence.

Henri Goelzer.

INTRODUCTION

L'étude des formes grecques ou latines a été complètement renouvelée dans ce siècle-ci par la grammaire comparée et personne ne soutiendrait plus aujourd'hui qu'on peut en rendre compte sans s'appuyer sur les principes de cette science.

La grammaire comparée nous a rendu le service de nous débarrasser de toutes sortes de vieilles explications purement mécaniques, empruntées pour la plupart aux grammairiens anciens. De plus, c'est une étude fort intéressante : il est curieux de voir que, grâce à elle, nous pouvons savoir aujourd'hui de quoi est composée une forme grecque ou latine infiniment mieux que les Grecs ou les Latins ne le savaient.

Mais, tout en accordant à la grammaire comparée l'importance qu'elle mérite on a le devoir d'avertir les jeunes gens que pour eux c'est *une étude de luxe;* ils ne doivent l'entreprendre que lorsqu'ils savent parfaitement le grec et le latin. On peut connaître ces langues sans savoir un mot de grammaire comparée; et la grammaire comparée, par elle-même, n'apprend ni le grec ni le latin. Elle empêcherait plutôt de les apprendre : il est fort commode, par exemple, de croire que, parce qu'on a étudié, suivant la méthode des linguistes, la théorie de la conjugaison grecque, on sait la conjugaison grecque : cette opinion dispense du travail pénible et aride qu'il faut s'imposer, quand on veut connaître exactement les modes et les temps de chaque verbe, mais elle conduit aussi à remplacer par des barbarismes les formes réellement usitées[1].

Enfin (il ne faut pas le dissimuler) les théories de la grammaire comparée ne sont souvent que de brillantes hypothèses : souvent les formes primitives dont on tire les formes grecques ou latines n'existent plus, et ce ne sont plus dès lors que des formes supposées; ou bien ce sont les formes intermédiaires qui font défaut. Dans les deux cas, comment vérifier les hypothèses[2] ?

Pour ces raisons, il serait téméraire d'accorder à la linguistique dans l'enseignement du grec et du latin une importance exclusive et de croire qu'elle est un moyen d'apprendre ces langues. La vérité, c'est qu'il y a avantage à lui emprunter l'esprit de sa méthode, pour éviter les explications fausses, c'est enfin qu'elle peut être un couronnement utile des études de grec et de latin, mais à la condition de bien marquer où finit la science et où commence l'hypothèse.

C'est le souci constant qui nous a guidés dans l'examen des diverses théories dont les sons et les formes du grec et du latin ont été l'objet.

Bibliographie[3]. — R. Delbrück, *Einleitung in das Sprachstudium*, 2e édit. Leipzig, Breitkopf et Härtel, 1884. — A. Hovelacque, *La Linguistique*, 2e édit. Paris, Reinwald, 1877. — Bopp, *Grammaire comparée* (trad. Bréal, 5 vol.

1. Il faut lire sur ce sujet les réflexions si judicieuses et si fines de F. [illegible] dans son *Avertissement* au lecteur en tête de la 3e éd. qu'il a donnée de la grammaire grecque de Koch (p. IX et suivantes).

2. C'est le cas, avec F. [illegible], de rappeler aux débutants le mot de Démosthène que « la défiance est un bien et une sauvegarde ». Cf. Dém., VI, 24 : ἓν δέ τι κοινὸν ἡ φύσις τῶν εὖ φρονούντων ἐν αὑτῇ κέκτηται φυλακτήριον, ὃ πᾶσι μέν ἐστ' ἀγαθὸν καὶ σωτήριον, ... τί οὖν ἐστι τοῦτο; ἀπιστία.

3. Voy. ce qui est dit dans l'*Avertissement*, ci-dessus, p. 2.

Paris, 1865-1872). — LEO MEYER, *Vergleichende Grammatik der griechischen u. lateinischen Sprache*, Berlin, Weidmann, 2e édit., 1882-84. — SCHLEICHER, *Compendium der vergleichenden Grammatik der Indogermanischen Sprachen*, 4e édit. Weimar, 1876.

Ces ouvrages, que l'on peut encore consulter avec fruit, contiennent cependant une doctrine qui paraît avoir fait son temps, depuis les travaux d'Osthoff et de Brugmann, fondateurs de ce qu'on appelle la nouvelle école linguistique.

On devra donc consulter aussi : OSTHOFF et BRUGMANN, *Morphologische Untersuchungen*, Leipzig, Hirzel, 1878-80. — OSTHOFF, *Forschungen im Gebiete der Indogermanischen nominalen Stammbildung*, Iéna, Costenoble, 1875-1876. *Das Verbum in der Nominalcomposition*, Iéna, Costenoble, 1878. — F. DE SAUSSURE, *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, Leipzig, Teubner, 1879. — V. HENRY, *Étude sur l'analogie en général et sur les formations analogiques de la langue grecque*, Paris, Maisonneuve, 1883. — V. HENRY, *Précis de Grammaire comparée du grec et du latin*, 6e édit. Paris, Hachette. — Les doctrines de la nouvelle école ont été examinées par G. CURTIUS, *Zur Kritik der neuesten Sprachforschung*, Leipzig, Hirzel, 1885. — Enfin nous signalerons, comme source principale, l'ouvrage considérable dont BRUGMANN et DELBRÜCK ont entrepris la publication chez Trübner (Strasbourg) : *Grundriss der vergleichenden Grammatik der Indogermanischen Sprachen ;* la phonétique et la morphologie des langues indo-européennes sont magistralement exposées par K. BRUGMANN dans les deux premiers volumes de l'ouvrage (t. I, *Einleitung u. Lautlehre*, 2e éd., 1897 ; t. II, *Wortbildungslehre*, 1891-92), suivis d'un volume de tables (*Indices*, 1893).

A côté de ces ouvrages généraux, il convient de citer les études spéciales relatives à chacune des langues grecque et latine.

Pour le grec : G. MEYER, *Griechische Grammatik*, 3e édit. Leipzig, Breitkopf et Härtel, 1897. — G. CURTIUS (trad. P. CLAIRIN), *Grammaire grecque*, Paris, Vieweg, 1884. — G. CURTIUS, *Erlæuterungen zur meinen griechischen Schulgrammatik*, Prague, Tempsky, 1870. — G. CURTIUS, *Das Verbum der griechischen Sprache seinem Baue nach dargestellt*. Leipzig, Hirzel, 1877-80. — KÜHNER-BLASS, *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache*, 3e édit. Hanovre, Hahn (*Elementar- und Formenlehre* en deux volumes ; le premier a paru en 1890, le second en 1892). — R. DELBRÜCK, *Die Grundlagen der griechischen Sprache*, Halle, 1879 (utile surtout pour la syntaxe : ne s'occupe des formes que par occasion). — K. BRUGMANN, *Griechische Grammatik* (dans le *Handbuch* de I. von Müller), 2e édit., Munich, Beck, 1890.

Pour le latin, nous citerons : W. CORSSEN, *Ueber Aussprache, Vocalismus u. Betonung der lat. Spr.*, 2e édit., 1868-70 ; *Krit. Beitræge zur lat. Formenlehre*, 1863 ; *Krit. Nachtræge zur lat. Formenlehre*, 1866. H. MERGUET, *Die Entwicklung der lateinischen Formenbildung unter bestændiger Berücksichtigung der vergleichenden Sprachforschung*, Berlin, 1870. — FR. BÜCHELER (trad. L. HAVET), *Précis de la déclinaison latine*, Paris, Vieweg, 1875. — R. KÜHNER, *Ausführliche Grammatik der lat. Sprache*, Hanovre, Hahn, 1877-80. — FR. STOLZ, *Lateinische Grammatik* (*Laut- und Formenlehre*, dans le *Handbuch* de I. von Müller). — H. BLASE, G. LANDGRAF, J.-H. SCHMALZ, FR. STOLZ, JOS. TÜSSING, G. WAGENER, A. WEINHOLD, *Historische Grammatik der lateinischen Sprache*, Leipzig, Teubner (t. I, 1re partie : *Einleitung u. Lautlehre*, 1894 ; 2e partie : *Stammbildungslehre*, 1895, par F. STOLZ). — W.-M. LINDSAY, *The latin Language, an historical account of latin sounds, stems and flexions*, Oxford, Clarendon Press, 1894.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

CHAPITRE PREMIER

PLACE DU GREC ET DU LATIN DANS LES DIVERS SYSTÈMES DE LANGUES

1. — Divers systèmes de langues. — Pour bien comprendre ce qu'a de particulier le groupe de langues auquel appartiennent le grec et le latin, il faut examiner, *brièvement au moins*, quels sont les différents systèmes de langues[1].

On distingue trois formes de langues : les langues *monosyllabiques* ou *isolantes*, les langues *agglutinatives* et les langues *à flexion*.

2. — Langues monosyllabiques ou isolantes. — Les principales langues monosyllabiques sont le chinois, l'annamite, le siamois, le birman et le thibétain. Tous les mots y sont des racines monosyllabiques invariables, dont le sens change suivant la place qu'ils occupent dans la phrase : la grammaire de ces langues consiste donc uniquement dans la syntaxe. Prenons le chinois pour exemple : on n'y distingue aucune partie du discours ; à proprement parler il n'y a ni noms, ni verbes, ni adverbes. Il n'y a que des racines. Ainsi :

ngan	peuvent signifier suivant les cas :	*repos, procurer le repos, jouir du repos, paisiblement.*
ta		*grand, grandeur, agrandir, grandement.*
tao		*ravir, atteindre, courrir, drapeau,* [illegible]
lu		*détourner, véhicule, pierre précieuse, rosée, forger,* [illegible]

Fu signifie « père », *mu*, « mère » ; *fu mu* signifiera « parents ». *Yuan* signifie « loin », *kin*, « près » ; *yuan kin*, signifiera « distance ». *Ta jin*, « grand homme » ; *jin ta*, « l'homme est grand ».

Les rapports grammaticaux que le grec et le latin indiquent à l'aide des diverses formes de la déclinaison ou de la conjugaison sont donc marqués ici par la place des mots dans la phrase ; ils peuvent l'être aussi par l'accession de certains mots dont le sens primitif s'est effacé et que les Chinois appellent des mots *vides*[2]. Ainsi le mot *te* signifie

1. Voy. A. Hovelacque, *La linguistique*, 2e édit., 1877.

2. Il a dû y avoir dans la langue chinoise une période de monosyllabisme plus accentué, où tous les mots étaient *pleins* ; le chinois représente donc déjà une époque de transition.

« fils » ou « fille ». Mais *nan tse* signifiera « fils » et *nin tse* « fille ». *Nan* et *nin* sont des mots *vides*.

Le sujet commence toujours la phrase; dans les phrases simples, le complément direct se met après le mot qui contient l'idée de l'action.

Les rapports marqués par le génitif dans les langues à flexion s'expriment par la place invariable donnée à la racine exprimant l'idée du génitif.

Ex. : *thien tse*, fils du ciel (*litt.*, ciel fils).

Le déterminant précède toujours le déterminé.

3. — **Langues agglutinatives**. — Sous le nom de langues *agglutinatives*, on comprend les langues de l'Afrique, de l'Océanie, de l'Amérique, le japonais, le groupe ouralo-altaïque (samoyède, finnois, turc, mongol, tongouse), le basque, etc. C'est le système qui comprend le plus grand nombre de langues.

En réunissant en mots uniques les mots *pleins* et les mots *vides*, on a la forme de l'agglutination : les langues *agglutinatives* sont donc formées de mots composés dont les éléments constitutifs ou racines restent invariables.

Prenons le turc pour exemple :

Soit le mot *oda*, chambre. En unissant ce mot à différentes syllabes, on aura les formes et les sens suivants : *odada*, dans la chambre ; *odalar*, les chambres, *odalarda*, dans les chambres.

De même soit le mot *tefter*, cahier, *tefterim* signifiera « mon cahier », *tefterlerime*, mes cahiers, *tefterlerimde*, dans mes cahiers[1].

Sevmek, aimer ; *sevmemek*, ne pas aimer ; *sevdirmek*, faire aimer ; *sevinmek*, s'aimer ; *sevinmemek*, ne pas s'aimer ; *sevdirmemek*, ne pas faire aimer, etc.

4. — **Langues à flexion**. — Les langues *à flexion* comprennent deux groupes : langues *à flexion extérieure*, langues *à flexion intérieure*.

5. — **Langues à flexion extérieure**. — Les langues *à flexion extérieure* sont des langues primitivement agglutinatives, mais dans lesquelles la racine pleine n'a pas toujours la même forme, et dans lesquelles les racines vides s'altèrent également, si bien que l'origine en devient méconnaissable. Par suite, on n'a plus conscience de l'agglutination; les racines pleines et les racines vides sont fondues en mots qui n'ont plus l'air composés : sans chercher bien loin un exemple, le mot français (*j'*)*aimerai* paraît une forme simple, quoiqu'il soit pour (*j'*) *aimer ai*. De plus, dans les langues à flexion extérieure,

1. On remarquera la forme différente des syllabes *da* ou *de*, *lar* ou *ler*, dans les mots cités. Cela tient à ce que le turc distingue des voyelles fortes et des voyelles faibles. Selon que la voyelle de la syllabe principale est forte ou faible, les voyelles des syllabes suivantes sont fortes ou faibles. Dans *tefter* *e* étant une voyelle faible, on aura *tefterler*, « cahiers », etc.

une même racine apparait sous une forme différente dans différents mots ou même dans différentes flexions d'un même mot; les suffixes varient aussi de forme, soit d'un mot à l'autre, soit même dans le même mot.

Ex. : λαθεῖν, λήθη — φεύγειν, φυγεῖν — λύ-ο-μεν, λύ-ε-τε.

Ainsi, ce qui caractérise les langues à flexion extérieure, c'est qu'un mot s'y compose d'une racine pleine (nominale, verbale, dénominative) et d'une ou plusieurs racines vides (pronominales, attributives, démonstratives) marquant les rapports grammaticaux.

Ex. : ἐσ-τί, — am-a-*b*-a-m, etc.

On a donné à cette famille de langues le nom de langues *aryaques* ou *aryennes;* mais il est fort douteux que le peuple qui parlait la langue primitive, source de toutes les autres, se soit appelé du nom d'Aryens.

Les linguistes désignent plutôt ces langues sous le nom de langues indo-européennes ou langues indo-germaniques.

Les partisans du terme *langues indo-européennes* divisent ces langues en deux groupes : 1° langues orientales ; 2° langues européennes.

Ceux qui préfèrent le terme *langues indo-germaniques* adoptent la division suivante : 1° langues du Nord (germaniques, letto-slaves) ; 2° langues du Sud (gréco-italo-celtiques, aryennes ou orientales).

Il paraît plus scientifique de dire que du tronc primitif sont sorties deux grandes branches, la branche asiatique et la branche européenne. Ce qui distingue en effet ces deux grandes branches, c'est que la première confond avec l'*a*, long ou bref, l'*e* et l'*o* primitifs, tandis que la seconde les a conservés sans corruption[1].

La branche asiatique s'est partagée en deux rameaux : 1° *le rameau indien*, comprenant le sanscrit (langue sacrée dont les origines remontent au delà du dixième siècle avant notre ère) et les langues prâcritiques ou vulgaires auxquelles se rattachent plus ou moins les idiomes parlés aujourd'hui dans l'Hindoustan, comme l'hindi, l'hindoustani, le bengali, etc.; 2° le rameau *iranien* comprenant le zend ou Baktrien[2] ou avestique (langue conservée dans l'Avesta et dans les livres sacrés attribués à Zoroastre); l'ancien perse connu par quelques inscriptions cunéiformes des rois Achéménides[3]; enfin l'ancien arménien (que d'autres, il est vrai, font sortir de la branche européenne).

1. Voy. V. Henry, *Précis*, etc.
2. Voy. *Revue critique*, ann. 1882, pp. 61-62.
3. Ces inscriptions sont trilingues : elles sont écrites en perse, en assyrien et en une langue qu'on n'a pas encore réussi à déchiffrer.

Cette branche européenne s'est divisée en six grands rameaux : 1° le grec ou groupe hellénique; 2° le groupe des langues italiques dont la principale est le latin; 3° le celtique; 4° le groupe germanique (gothique, norrois ou scandinave, bas-allemand, haut-allemand); 5° les langues slaves; 6° le groupe lettique (lithuanien, lette, vieux prussien).

6. — **Langues à flexion intérieure.** — Les langues *à flexion intérieure* comprennent les langues *sémitiques*[1] et les *langues khamitiques*[2]. Dans les langues *sémitiques*, on range : 1° l'assyrien, le chaldéen et le syriaque; 2° l'hébreu et le phénicien; 3° l'arabe.

Les langues khamitiques comprennent : 1° le groupe égyptien; 2° le groupe libyen; 3° le groupe éthiopien.

Voici les principales différences qui distinguent ce système de langues du système indo-européen.

Dans le système indo-européen, une racine est une syllabe très simple contenant une voyelle qui lui est propre, qui peut se modifier, mais sans que ces variations de son entraînent une variation du sens. Dans le système sémitique, au contraire, la racine est constituée par trois consonnes et les voyelles intercalées servent à marquer les rapports grammaticaux.

Prenons l'arabe pour exemple : la racine *qtl* y exprime l' « idée de tuer »; on en tire, à l'aide de différentes voyelles intercalées, les mots suivants :

qatala,	il tua.	*qitl,*	ennemi.
qatalat,	elle tua.	*maqtûlun,*	tué.
qutila,	il fut tué.	*qatalta,*	toi, homme, tu as tué.
qatl,	meurtrier.	etc.	

En outre les langues sémitiques emploient des suffixes, des préfixes, des infixes même parfois; mais l'agrégation d'affixes sur affixes (procédé qui permet aux langues indo-européennes de tirer un dérivé d'un mot déjà dérivé) lui est inconnue. En revanche, la racine peut être entre deux éléments dérivatifs ou précédée de l'élément dérivatif; etc., etc.

Ces notions étaient nécessaires pour bien montrer la place qu'occupent nos langues classiques dans le système général des langues. Nous allons étudier maintenant avec tous les développements qu'elles méritent les langues du groupe hellénique et du groupe italique et particulièrement le grec et le latin.

1. Terme reçu, mais inexact.
2. Terme faux aussi.

CHAPITRE II

DIALECTES GRECS

Bibliographie. — AHRENS, *De Græcæ linguæ dialectis*, 2 vol. Gottingen, 1839 (ouvrage remanié par R. MEISTER, *Die Griechischen Dialekte auf Grundlage des Werkes von Ahrens neu bearbeitet*, 1 Bd. *Asiatisch-äolisch, Böotisch, Thessalisch*. Gottingen. Vandenhœck u. Ruprecht's Verlag. 1882; 2 Bd. *Eleisch, Arkadisch, Kyprisch*, 1889). — GUSTAV MEYER, *Griechische Grammatik*, 3ᵉ édit. Leipzig. Breitkopf u. Härtel, 1897. — On consultera utilement les articles de von WILAMOWITZ-MÖLLENDORF dans la *Zeitschrift f. Gymnasialwesen* de 1877 et la première partie de la *Grammaire grecque* de KÜHNER, revue par BLASS, où se trouve aussi l'indication des monographies les plus importantes sur chaque question particulière.

7. — Classification des dialectes grecs. — La langue grecque comprenait un certain nombre de dialectes dont on a proposé diverses classifications.

8. — Division traditionnelle. — On divisait naguère[1] les dialectes grecs de la manière suivante :

1° L'*Ionien* avec son dérivé l'*Attique;*

2° L'*Éolien* (dialectes de Thessalie, de Béotie, d'Arcadie, d'Élide, des colonies éoliennes d'Asie Mineure, de Lesbos, de Chypre et le *Macédonien*, selon Bergk.

3° Le *Dorien* (États doriens du Péloponnèse et de la Grèce du Nord, colonies doriennes de la mer Égée, de l'Asie Mineure, de l'Italie méridionale et de la Sicile, de la Crète, de Rhodes, de Cyrène).

9. — Division rationnelle. — Mais depuis que, grâce aux inscriptions, les dialectes ont été mieux connus, cette division a été jugée arbitraire et on l'a renversée. Cependant, malgré les découvertes et les investigations récentes, il reste bien des points encore obscurs ; car, pour connaître tel ou tel dialecte local, il faut le trouver représenté par des inscriptions de date *ancienne* et souvent il n'y en a pas[2]. Néanmoins on peut donner comme certains les résultats suivants :

1° Les dialectes grecs forment deux groupes : ceux qui ont conservé l'*a* long primitif (φᾱμᾱ) ou *dialectes de l'Ouest*, ceux qui ont remplacé *a* par η (φήμη) ou *dialectes de l'Est*.

2° Le dialecte attique est dérivé de l'ionien.

3° Parmi les dialectes en *a*, on peut distinguer un *groupe dorien*[3] et un groupe des *dialectes de la Grèce du Nord*.

1. Voy. Fritsch, *Tramm. phil.*, II, 2 sqq. — Brugm., *Gramm.*, [illegible], I, 52 sqq.
2. Le plus récent recueil des inscriptions intéressant l'histoire des dialectes grecs est celui que publient Collitz et Bechtel, *Sammlung der Dial.-Inschriften* (Gœttingen, depuis 1884).
3. Certains dialectes que les anciens rattachaient au dorien ne sont point en réalité des dialectes doriens. Voy. ci-après.

4° On peut, si l'on veut, comprendre les autres dialectes en *a* sous le nom de *dialectes éoliens*, mais rien ne prouve jusqu'ici que tous ces dialectes aient une origine commune [1].

5° L'arcadien et le cypriote sont parents [2].

A. DIALECTES EN α.

10. — **Caractères généraux.** — Ils ont en général la particule κα, au lieu de ἄν, ils ont conservé le F, enfin ils ne changent pas τι en σι.

11. — **Classification de G. Meyer.** — Cela posé, G. Meyer les classe comme il suit (*Griech. Grammatik*, 2e éd., p. XIX sqq.) :

1° Groupe dorien :
- *a*) Laconien.
- *b*) Dialecte d'Héraclée (Italie méridionale).
- *c*) Messénien.
- *d*) Argien [3].
- *e*) Corinthien (corcyréen, syracusain) [4].
- *f*) Mégarien.
- *g*) Crétois.
- *h*) Iles doriennes de l'Archipel (Rhodes, Carpathos, Cos, Astypalée, Mélos et Théra avec sa colonie Cyrène).
- *i*) Villes doriennes de l'Italie méridionale.

2° Groupe de la Grèce du Nord (Phocide, Locride [5], Étolie, Acarnanie, Thessalie du Sud ou Phthiotide, Épire).

3° Dialecte de la Thessalie du Nord (dont le principal monument est une inscription de Larissa, publiée par les *Mittheilungen d. arch. Inst. in Athen*, VII, 61 et suiv.).

4° Dialecte béotien (très important pour la question de la prononciation grecque).

5° Dialecte éléen.

6° Dialectes arcadien [6] et cypriote [7] (une tradition rapportée par Pausanias, VIII, 5, 2, faisait de Paphos une colonie de Tégée).

7° Le dialecte lesbien (éolien d'Asie).

8° Le dialecte pamphylien.

---

1. Quand les anciens parlent du dialecte *éolien*, ils entendent généralement le dialecte parlé à Lesbos et sur la côte éolienne d'Asie Mineure.

2. Voy. Meister, *Dial.*, II, 126 sqq. De plus, sur les rapports de ces deux dialectes avec l'éolien, le thessalien et le béotien, voy. H. Collitz, *die Verwandtschaftsverhæltnisse der gr. Dialekte*, Göttingen, 1885.

3. Le dialecte argien conserve le F à des places où d'ordinaire cette lettre a disparu. L'argien et le crétois ont le son νς.

4. Le dialecte corinthien est le seul dialecte en *a* qui soit devenu un dialecte *littéraire;* c'est celui d'Épicharme, de Sophron, d'Archimède. On n'en peut dire autant du dialecte laconien, quoiqu'il forme le fond de la langue d'Alcman : ce poète l'a mêlé d'éléments empruntés à l'éolien et surtout à la langue épique.

5. Ce dialecte fut de bonne heure mélangé de formes étoliennes.

6. L'arcadien est un dialecte intermédiaire entre les dialectes de l'Est et ceux de l'Ouest ; en effet, il a gardé l'*a*, mais il emploie ἄν (et non κα) et il change τι en σι.

7. Dialecte écrit en caractères d'origine cunéiforme ; c'est le seul dialecte grec qui ait gardé le *j* consonne).

Remarques. — I. Les anciens, qui rattachaient au dorien les dialectes de la Grèce du Nord, distinguaient l'*ancien dorien* ou *dorien sévère* (laconien, crétois, dialecte de Cyrène, dialecte de l'Italie méridionale) et le *nouveau dorien* ou *dorien mitigé* comprenant tous les autres dialectes rangés par eux sous le nom de doriens. Le dorien sévère avait η et ω, là où le dorien mitigé avait ει et ου (l'ancienne orthographe O et E pouvant représenter l'un et l'autre).

Ex. :	DORIEN SÉVÈRE	DORIEN MITIGÉ
	βωλά	βουλά
	ὑπνῶν	ὑπνοῦν
	υἱῶ	υἱοῦ
	ἦμεν	εἶμεν (p. εἶναι)
	Κληισθένης	Κλεισθένης, etc.

Dans les pays où l'on parlait le dorien sévère, celui-ci fut remplacé plus tard par le dorien mitigé. On considérait jusqu'ici le locrien comme l'intermédiaire entre le dorien sévère et le dorien mitigé.

II. Les dialectes en α ont conservé plus fidèlement que les dialectes en η les formes primitives : c'est ainsi qu'ils gardent très longtemps le digamma. L'éolien en particulier a un véritable caractère archaïque, aussi est-ce le dialecte grec qui se rapproche le plus du latin. Toutefois il faut bien prendre garde que le dialecte homérique, dont le fond est ionien, et qui date d'une époque pour laquelle nous n'avons aucun monument des dialectes en *α*, a aussi en certains cas conservé plus fidèlement que les dialectes en *α* certaines formes primitives (*gén.* en -αο, -οιο, -άων, etc.).

B. DIALECTES EN η.

12. — Caractères généraux. — Ils perdent de bonne heure le F, emploient ἄν, et changent τι en σι.

13. — Classification de G. Meyer. — Les dialectes en η sont l'ionien et l'attique.

14. — Dialecte ionien. — L'*ionien* comprend :

a. Le dialecte de la dodécapole ionienne ;

b. Le dialecte des Cyclades (Paros, Thasos, Siphnos, Naxos et Céos) ;

c. Les dialectes de l'île d'Eubée (c.-à-d. celui de Chalcis et de ses colonies, Amphipolis et villes de l'Italie méridionale, enfin celui d'Érétrie).

Remarques. — I. L'ionien a pour caractères généraux une très grande extension donnée à η pour ᾱ, l'extrême rareté des aspirations et enfin une prédilection marquée pour les rencontres de voyelles.

II. Hérodote (I, 142) distingue quatre sous-dialectes dans la dodécapole ionienne :

a) celui des villes ioniennes de Carie (Milet) ; *b*) celui des villes de Lydie (Éphèse) ; *c*) celui de Chios et d'Erythræ ; *d*) celui de Samos.

L'étude des inscriptions confirme cette division. L'ionien de Milet passa à Cos, Cnide et Halicarnasse [1].

III. Selon von Wilamowitz-Mœllendorf, l'ionien de Milet est l'ionien littéraire. Toutefois il faut remarquer qu'Hipponax écrivait dans le dialecte d'Éphèse.

---

1. Cette dernière ville avait été obligée (Hérod., I, 144) de sortir de la ligue de l'Hexapole dorienne ; comme l'élément ionien prédominait en Carie, il arriva que, du temps d'Hérodote, l'ionien devint la langue officielle d'Halicarnasse : dans une inscription du milieu du ve siècle trouvée à Halicarnasse par Newton, on remarque un grand nombre d'ionismes et très peu de dorismes. Cf. Newton, *Transactions of the Royal Society of litterature*, 1867, p. 181 ; Comparetti, *Mélanges Graux*, p. 175 ; Th. Reinach, *L'inscription de Lygdamis*, Revue des Études grecques, 1888.

IV. On distingue l'*ancien dialecte ionien* et le *nouveau dialecte ionien* : l'un est la langue des élégiaques et des ïambographes ; l'autre, celle des logographes et des philosophes de l'École d'Ionie. Von Wilamowitz remarque que l'ionien d'Anacréon et d'Archiloque est conforme à celui des inscriptions ; il pense au contraire que l'ionien des prosateurs a été altéré par les copistes ou les grammairiens postérieurs.

15. — **Dialecte attique.** — Au dialecte ionien se rattache le dialecte attique. Selon von Wilamowitz, il serait parent de l'ionien de Chalcis. On distingue :

a) L'*ancien dialecte attique* (celui dans lequel Solon écrivait ses lois) ;
b) Le *dialecte attique moyen* (qu'on faisait commencer au sophiste Gorgias[1]) ;
c) Le *nouveau dialecte attique* (que quelques-uns font commencer à l'auteur du *Traité de la République des Athéniens*).

Les anciens avaient conscience que le dialecte attique primitif était parent de l'ancien dialecte ionien. Aristarque[2] remarquait certains points de ressemblance entre le dialecte attique et le dialecte homérique, par où l'un et l'autre différaient de l'ionien postérieur : par exemple, l'usage du duel, l'emploi de οὖν (nouvel ionien ὦν), etc. Toutefois les documents qui nous sont parvenus de cet ancien dialecte attique ne sont ni assez nombreux ni assez probants pour permettre de déterminer, d'une manière satisfaisante, la nature des rapports qui existaient entre ces deux dialectes[3].

Ce qui est certain, c'est que d'assez bonne heure, par suite des relations d'Athènes avec divers peuples grecs, notamment les Béotiens et les Mégariens, l'attique s'éloigna de plus en plus de l'ionien : il reprit l'α après ρ, ι, ε, adopta l'aspiration, l'usage de contracter les voyelles qui se rencontraient, etc. De là une espèce de dialecte mixte, comme le remarque l'auteur de la *République des Athéniens*[4].

16. — **Ancien et nouveau dialecte attique.** — Vers l'époque de la guerre du Péloponnèse, il se produisit peu à peu un changement notable et dans l'orthographe attique et aussi dans les formes : l'alphabet ionien fut adopté officiellement en 403 (= Olymp. 94, 2). De là la distinction entre l'ancien (moyen) dialecte attique et le nouveau, l'ancien (moyen) étant représenté par les tragiques et Thucydide, le nouveau par les orateurs[5]. Quant à Aristophane, à Platon et à

---

1. Si on laisse de côté l'ancien dialecte attique proprement dit, dont on a peu de chose, on peut appeler ce dialecte attique moyen « l'ancien dialecte attique », et c'est même là le sens ordinaire de cette dénomination.

2. Voy. Bergk, *Griechische Literaturgeschichte*, I, pp. 449, 450. On connait aussi le texte de Strabon, VIII, 1, 2 (p. 333) : τὴν μὲν Ἰάδα τῇ παλαιᾷ Ἀτθίδι τὴν αὐτὴν φαμεν.

3. Voy. sur ces questions Cauer, *de Dialecto attica vetustiore* (Curtius *Studien*. t. VIII, p. 427 sqq.).

4. [Xenophon] *Républ. des Athén.*, II, 8 : ἔπειτα φωνὴν πᾶσαν ἀκούοντες ἐξελέξαντο (οἱ Ἀθηναῖοι) τοῦτο μὲν ἐκ τῆς, τοῦτο δὲ ἐκ τῆς· καὶ οἱ μὲν < ἄλλοι > Ἕλληνες ἰδίᾳ μᾶλλον καὶ φωνῇ καὶ διαίτῃ καὶ σχήματι χρῶνται, Ἀθηναῖοι δὲ κεκραμένῃ ἐξ ἁπάντων τῶν Ἑλλήνων καὶ βαρβάρων.

5. Tout cela est du reste incertain et les grammairiens ne sont pas d'accord : pour Kühner-Blass, (*ouv. cit.*, p. 21) Thucydide, les tragiques, Aristophane, Antiphon et Andocide appartiennent à l'ancien attique, Platon, Xénophon, Isocrate appartiennent au moyen, Démosthène et les autres orateurs, enfin les auteurs de la

Xénophon, ils semblent être sur la limite entre l'ancien et le nouveau[1].

17. — **Différences entre l'ancien et le nouveau dialecte attique.** — Quelles différences y avait-il entre l'ancien (moyen) et le nouveau dialecte attique? C'est une question encore mal connue, bien qu'elle ait fait l'objet de sérieux travaux[2]. Toutefois voici les principaux points à signaler : tandis que l'attique reprend ττ vers le commencement de la guerre du Péloponnèse, Thucydide et les tragiques préfèrent encore le σσ ionien ; de même le nouveau dialecte attique change ρσ en ρρ (cf. ἄρρην, Χερρόνησος), la préposition ξύν fait place à σύν, sauf dans certaines locutions consacrées[3], εἰς est substitué à ἐς déjà avant Euclide, ῃ ou ῃ est remplacé par ει (λειτουργία au lieu de ληιτουργία, βασιλεῖς au lieu de βασιλῆς[4], ἐλελύκειν au lieu de ἐλελύκη, λύει, 2e pers. sing. pass. au lieu de λύῃ, etc.), un grand nombre de mots changent de forme, par exemple ἐπιμέλομαι disparaît devant ἐπιμελοῦμαι, dès l'an 369 av. J.-C., ἠβουλόμην devient plus fréquent que ἐβουλόμην, ἥλων et ἥλωκα remplacent ἑάλων et ἑάλωκα vers l'an 376 av. J.-C., etc., etc.

En étudiant le dialecte attique, il ne faut donc pas oublier qu'il n'a pas toujours été identique à lui-même; de plus, il faut se le rappeler, la langue parlée à Athènes n'était pas la même que celle qu'employaient les paysans[5], et enfin, même à Athènes, il y avait une langue vulgaire, pleine de formes incorrectes, à cause du mélange de la population avec les esclaves et les étrangers[6].

---

nouvelle comédie sont les représentants du nouvel attique. Blass au contraire rattache les poètes de l'ancienne comédie au nouveau dialecte attique, et Denys d'Halicarnasse (p. [illegible]) dit à propos de Lysias : καθαρός ἐστι τὴν ἑρμηνείαν πάνυ καὶ τῆς Ἀττικῆς γλώττης ἄριστος κανών, οὐ τῆς ἀρχαίας, ᾗ κέχρηται Πλάτων καὶ Θουκυδίδης, ἀλλὰ τῆς κατ' ἐκεῖνον τὸν χρόνον ἐπιχωριαζούσης, ὡς ἔστι τεκμήρασθαι τοῖς τε Ἀνδοκίδου λόγοις καὶ τοῖς Κριτίου καὶ ἄλλοις συχνοῖς. Selon Phrynichos (Photios, *Biblioth.*, p. 101 B), les auteurs qu'on pouvait considérer comme les représentants du langage attique étaient Platon, Démosthène et les neuf autres orateurs, Thucydide, Xénophon, Eschine le Socratique, Critias, Antisthène, Aristophane et les trois tragiques. Parmi tous ces auteurs, les meilleurs, selon Phrynichos, étaient Platon, Démosthène et Eschine le Socratique.

1. La langue d'Aristophane renferme beaucoup de formes qu'on ne trouve pas en prose : πρίασο, *Ach.*, 870 ; βαλλήσω, *Guêpes*, 222 ; πετήσομαι, *Paix*, 77 ; ἔθανον, *Thesm.*, 865 ; κατθανεῖν, *Gren.*, 1477, etc. De même, il y a chez lui des mots [illegible], comme [illegible], *Guêpes*, 111 ; [illegible], 1021 ; [illegible], *Plut.*, 693 ; βρύκω, *Ois.*, 26 ; [illegible], *Thesm.*, 398 ; ἔρδω, *Guêpes*, 1431 ; [illegible], *Lys.*, 129 ; [illegible], *Ach.*, 564. — Quant à Xénophon, le grammairien Helladios le Byzantin (commencement du IVe siècle) déclarait déjà qu'il ne fallait pas le considérer comme un modèle du genre attique (Voy. Photios, *ibid.*, p. 523 B, 23 ; cf. Galien, éd. Kühn, XVIII, 1, pp. 414 sq.). Il est vrai que l'attique de Xénophon n'est pas toujours absolument pur : il s'y mêle des formes ioniennes, rares ou poétiques, [illegible], -εῖς y remplace la forme régulière en -έας, σύν y est employé pour μετά, etc.

2. Voy. N. Wecklein, *Curae epigraphicae ad grammaticam Graecam et poetas scenicos pertinentes*, Leipzig, Teubner, 1869 ; A. von Bamberg, *Tatsachen der attischen Formenlehre* (comptes rendus publiés dans les *Jahresberichte des philol. Vereins zu Berlin*, t. III et t. VIII) ; van Herwerden, *Lapidum de dialecto Attica testimonia*, Utrecht, 1880 ; Meisterhans, *Grammatik der attischen Inschriften*, 2e éd., Berlin, 1888 ; O. Riemann, *Le dialecte attique d'après les inscriptions* (Rev. de Philol., t. V, pp. 145-180 ; t. IX, pp. 49-99, et., 169-185).

3. La locution ξυμβάλλεσθαι γνώμην, « réfléchir », se conserve jusqu'après l'archontat d'Euclide.

4. Toutefois les formes en -ῆς se rencontrent encore chez Platon et même chez Démosthène.

5. Voy. un intéressant fragment d'Aristophane cité et commenté par Sextus Empiricus, *Adv. Gramm.*, I, 10.

6. Voy. C. I. A., I, 324, une inscription gravée sans doute par un lapicide étranger et pleine d'aspirations incorrectes.

C. DISPARITION DES DIALECTES. — LANGUE COMMUNE.

18. — **Causes de la disparition des dialectes**. — Les dialectes grecs s'étaient développés d'une façon indépendante, parce que les divers États grecs étaient indépendants les uns des autres. Quand cette autonomie eut disparu, les dialectes disparurent aussi peu à peu.

L'ionien, le plus exposé à l'influence de l'attique, succomba le premier. Bergk croit même pouvoir affirmer qu'il est en voie de disparition dès l'époque qui suit la fin de la guerre du Péloponnèse[1].

Les autres dialectes résistèrent plus longtemps. Le béotien existait encore après Alexandre : Thespies l'abandonne vers Ol. 135; Orchomène le garde jusque vers Ol. 145[2].

Le dialecte éléen eut la même fortune que le béotien. L'éolien de Lesbos et d'Asie Mineure existait encore sous Auguste[3].

Mais ce fut le dorien qui résista le plus longtemps : du temps de Strabon, c'était encore la langue dominante dans le Péloponnèse; du temps de Pausanias, les Messéniens parlaient encore le dialecte dorien avec une remarquable pureté[4]. A Rhodes aussi le dorien demeura longtemps très pur[5]. En certains endroits même le dorien déposséda d'anciens dialectes locaux : ainsi à Tégée, l'arcadien, qui avait subsisté jusqu'à l'époque des Diadoques, céda peu à peu la place au dorien qui finit par y prédominer depuis la destruction de Corinthe environ.

19. — **Persistance du dialecte attique**. — Quant au dialecte attique, grâce aux grands écrivains qui l'illustrèrent, grâce à la prépondérance politique et commerciale d'Athènes, grâce aussi à son caractère de dialecte intermédiaire entre l'ionien et les dialectes en a[6], il se répandit de bonne heure hors de son domaine primitif, continua à s'étendre même après la chute de l'empire politique d'Athènes et finit par embrasser tout le monde grec sous le nom de *langue commune* (κοινὴ διάλεκτος[7]). Mais, en s'étendant ainsi, il avait beaucoup perdu de sa pureté primitive et s'était mélangé de diverses

1. Voy. pourtant dans le *Bull. de corresp. hell.*, V, p. 89, une inscription de Maronée, du IIe siècle av. J.-C., qui contient une forme ionienne, dans un nom propre, il est vrai.

2. Voy. *Bull. de corresp. hell.*, IV, 23-24, où sont citées des inscriptions qui se placent entre 220 et 192 av. J.-C.; la pièce rédigée à Thespies est écrite en langue commune ; les pièces rédigées à Orchomène sont en dialecte béotien. En règle générale, à Thespies, l'emploi du dialecte béotien indique une date antérieure à la fin du IIIe siècle ; à Orchomène, l'emploi de la langue commune indique une date postérieure à la fin du IIIe siècle.

3. Voy. Egger, *Mém. d'hist. anc.*, p. 92 et suiv.

4. Pausanias, IV, 27, 11.

5. Aristide, 43, 813 ; 44, 839, 843.

6. Voir ci-dessus, p. 12.

7. Les anciens considéraient la κοινή comme un cinquième dialecte grec. Cf. Quint., *Inst. or.*, XI, 2, 50 ; et dans Val.-Max., VIII, 17, 6, l'anecdote de P. Crassus, vainqueur d'Aristonicus, qui connaissait les cinq dialectes grecs, *quinque genera*, et rendait la justice dans les cinq, selon les cas. Selon von Wilamowitz-Mœllendorf, la langue commune ne serait pas une corruption du dialecte attique ; ce serait un dialecte populaire d'origine ionienne, mais le témoignage d'Aristide (né en 117 ap. J.-C.) contredit formellement cette opinion. Aristide nous apprend (*Panath.*, I, p. 294 sqq. *Ddf.*) qu'on parle partout l'attique (c'est-à-dire l'attique corrompu ou κοινή) et que les autres dialectes sont discrédités.

formes empruntées aux dialectes locaux, notamment au dialecte macédonien et au dialecte alexandrin[1].

20. — **Influence des dialectes macédonien et alexandrin.** — L'influence des dialectes macédonien et alexandrin s'explique assez par le fait que les armées macédoniennes avaient, depuis Philippe, propagé la langue grecque et que la fondation d'Alexandrie avait déplacé le centre intellectuel de la Grèce. Ces deux dialectes contenaient des formes très particulières. On a très peu de renseignements sur le dialecte macédonien[2]; mais le dialecte alexandrin forme le fond de la langue dans laquelle est écrite la version des Septante ainsi que le Nouveau Testament. Ce qui le caractérise, c'est une grande altération des formes et de la syntaxe[3]. Cette langue particulière était parlée non seulement à Alexandrie et en Egypte, mais en Judée, en Syrie et dans les pays voisins, à l'époque de Jésus-Christ, et l'on appelait ἑλληνιστής le Juif ou le Syrien qui parlait grec, d'où le nom de *dialecte hellénistique* donné par Scaliger au dialecte alexandrin. Ce dialecte a joué un grand rôle dans la formation du grec byzantin, grâce surtout à l'influence de la littérature grecque chrétienne, qui exerça son action sur la langue *commune* dès le temps des apôtres.

21. — **Langue commune.** — Cette langue commune (κοινή, *commune à tous les pays grecs*) était appelée aussi ἑλληνική par opposition à βάρβαρος. Plus tard, ces deux mots eurent un sens péjoratif et signifièrent la langue *vulgaire*, opposée à la langue *attique*. Il est certain que la langue commune est une langue de décadence, les formes et la syntaxe y ont subi des altérations parfois profondes. Aussi n'est-il pas admissible qu'on la prenne aujourd'hui pour base de l'enseignement du grec[4].

---

1. Voy. Kühner-Blass, *ausf. Gr. d. gr. Spr.*, p. 23 et suiv.

2. Voy. Sturz, *de dial. Maced. et Alexandrina*, Leipz., 1808. Cf. A. Fick, *Zeitschr. de Kuhn*, XXII, 193; G. Meyer, *Fleck. Jahrbuch.*, CXI, 185.

3. On trouve dans le dialecte alexandrin des formes comme [illegible], [illegible], [illegible], εἴποισαν, etc.; dans la langue du Nouveau Testament on relève [illegible] (Eph., 3, 8), [illegible] (Matth., 25, 16), [illegible] (Joan., 6, 10), [illegible] p. [illegible] (I. Cor., 16, 22), etc., etc.), [illegible] p. [illegible] (Matth., 9, 2, 5), [illegible] p. [illegible], [illegible] pour [illegible], ἵνα dans tous les cas où le latin met ut, etc. Voy. le détail dans Winer, *Grammatik des neutestamentlichen Sprachidioms* (8ᵉ édit., revue par P. Schmiedel, Leipzig, Vogel, 1897) et dans Fr. Blass, *Grammatik des neutestamentlichen Griechisch*, Gottingen, 1896. Cf. J. Viteau, *Étude sur le grec du Nouveau Testament, le verbe* (syntaxe des propositions), Paris, Bouillon, 1893.

4. Il serait trop long d'énumérer ici toutes les déformations qu'a subies le dialecte attique en devenant langue commune. Voici seulement les principales :

[illegible] : La langue commune revient à σσ, au lieu de ττ; à ρσ, au lieu de ρρ; elle renonce à l'aspiration dans un grand nombre de mots (ex. : [illegible], [illegible], [illegible], etc., au lieu de [illegible]); elle modifie la forme des mots ([illegible] p. [illegible], [illegible], etc.); [illegible] p. ναός, λαός, ἀνάθεμα p. ἀνάθημα, [illegible] p. [illegible], [illegible] p. [illegible], [illegible] p. [illegible], [illegible] p. πεντήκοντα, [illegible] p. [illegible], [illegible] p. [illegible], [illegible] p. [illegible], ἀποθνήσκω, [illegible], [illegible] p. [illegible], [illegible], [illegible], etc., etc.

[illegible] DE LA DÉCLINAISON. — La langue commune emploie [illegible] au lieu de [illegible], [illegible] au lieu de [illegible], ναῦς au lieu de νηῦς, ἰχθύας au lieu d'ἰχθῦς, [illegible] au lieu de [illegible], etc., etc.

[illegible] DE LA CONJUGAISON. — Dans la langue commune disparaissent les impératifs [illegible], [illegible]

Aristote est sur la limite de l'attique et de la langue commune ; Polybe, Diodore, Plutarque, Appien, Pausanias et tous les auteurs postérieurs, excepté les Atticistes, appartiennent à la langue commune[1].

22. — **Les Atticistes**. — Déjà sous Auguste, Denys d'Halicarnasse avait jugé qu'il fallait que la langue littéraire revînt à l'imitation des modèles attiques; mais ce fut à l'époque d'Hadrien et des Antonins que se fonda une école littéraire et grammaticale qui prétendait ramener le grec à l'ancienne pureté du dialecte attique; les maîtres de cette école et leurs disciples (Arrien, Élien, Lucien, etc.) sont les *Atticistes*. Quelques-uns poussant à l'excès l'amour de l'atticisme voulaient imiter les Attiques jusque dans leurs défauts, jusque dans leurs incorrections : Lucien, bien qu'atticiste lui-même, se moque de ceux qui font des solécismes à l'attique[2].

Ce mouvement produisit aussi un grand nombre de travaux de grammaire sur le dialecte attique : c'étaient en général des lexiques, où l'on mettait en regard les formes et les expressions attiques d'une part et de l'autre celles de la langue commune. Malheureusement pour nous, ces travaux sont presque tous perdus.

23. — **Le grec byzantin**. — Malgré les efforts des Atticistes, la langue commune continua à s'altérer et finit par donner naissance au grec byzantin[3]. Bien que la formation du byzantin remonte jusqu'à l'époque où Constantin transféra à Byzance le siège de l'Empire romain, c'est-à-dire à l'année 330, il faut reconnaître que jusqu'au sixième siècle

---

θων, etc.; la 2e pers. du duel ἐλυέτην est remplacée par ἐλύετον, λύῃ, ancienne forme attique, détrône λύει (2e pers. s. pass.), λύσαις remplace λύσειας, etc. : l'augment disparaît dans εὐχόμην, εἴκαζον, ἀκηκόειν, λελύκειν, οἰδηκώς, ἑστήκειν, ἀνάλωκα (p. ηὐχόμην, ᾔκαζον, ἠκηκόη, ἐλελύκη, ᾠδηκώς, εἱστήκη, ἀνήλωκα), les infinitifs contractés s'altèrent (ex. : τιμᾷν p. τιμᾶν, δηλοῖν p. δηλοῦν, ῥιγοῦν p. ῥιγῶν « être glacé »), on trouve des barbarismes comme ποιῴην, au lieu de ποιοίην, les futurs ᾄσομαι, ἀκούσομαι, etc., disparaissent devant ᾄσω, ἀκούσω, etc.; les futurs moyens à sens passif, τιμήσομαι, φιλήσομαι, ἄξομαι, ζημιώσομαι, etc., sont remplacés par τιμηθήσομαι, etc. (Pour le détail, comparez les anciennes grammaires grecques employées dans les établissements français d'enseignement aux grammaires élémentaires de MM. Croiset et Petitjean, Riemann et Goelzer, qui prennent pour base le dialecte attique.)

Syntaxe. — La décadence de la syntaxe n'est pas moins profonde ; ainsi la langue commune emploie ὡς ὅτι avec le superlatif, ὅπως ἄν ou ὡς ἄν avec l'*optatif* (cf. van Herwerden, *Lapidum testimonia*, ch. IV, § 1), ὡς avec l'optatif après un temps principal (cf. van Herwerden, *ibid.*, ch. IV, § 2 ; Lucien, 4, 26), le moyen au lieu de l'actif (cf. Luc., 2, 1 ; Bernardakis, *Symbolæ criticæ in Strabonem*, p. 35), μή au lieu de οὐ (cf. Gildersleeve, *American Journal of Philology*, t. I, 1re liv., cf. *Revue des Revues*, t. V, p. 186), εἰς pour ἐν (Lucien, Elien, etc.), ἐπιτροπεύω παιδός, p. ἐπιτροπεύω παῖδα, ἐπιβουλεύω τινά, au lieu de τινί (*R. des R.*, t. V, p. 286, cf. p. 269).

1. Voyez les travaux particuliers dont la langue de quelques-uns de ces auteurs a été l'objet. Polybe (*Phil. Woch.*, t. I, 330) a une langue pleine de mots poétiques ou vulgaires, il recherche les verbes composés, même de deux et trois prépositions, il confond les différents temps, il omet ἄν au mode irréel, etc. La langue d'Appien (*Phil. Woch.*, t. II, 1096) renferme beaucoup de mots poétiques et beaucoup d'emprunts faits à Hérodote, par ex. : σφίσι, p. αὐτοῖς-ἔπειτε, p. ἐπειδή, etc., etc.

2. Lucien, *Pseudos.*, 6 : σολοικίζοντες Ἀττικῶς. Sur l'Atticisme et les principaux Atticistes, voy. les travaux de W. Schmid, *der Atticismus in seinen Hauptvertretern*, Stuttgart, Kohlhammer, 1887-97.

3. Nous n'avons pas encore de grammaire du grec byzantin ; à défaut d'un ouvrage spécial, on pourra consulter (outre Winer, cité plus haut, pour les rapports du grec « chrétien » avec le grec byzantin), Mullach, *Grammatik der gr. Vulgærsprache in historischer Entwicklung*, Berlin, 1856 ; Mavrophrydis, Δοκίμιον ἱστορίας τῆς Ἑλληνικῆς γλώσσης, Smyrne, 1871, et l'introduction mise par Sophocles en tête de son *Greek Lexicon of the Roman and byzantine periods;* etc. New-York et Leipzig, 1890.

le byzantin ne se distingue de l'ancien grec que par un certain nombre de mots et de tours proscrits par le bon usage des écrivains, comme Jean Chrysostome, par exemple. Mais, à partir du sixième siècle, la langue littéraire commence à subir sans résistance l'action de la langue parlée, et au douzième siècle elle a disparu de l'usage général, la masse du peuple ne la comprend plus; celui-ci emploie un idiome qui deviendra le grec moderne[1].

D. DIALECTES LITTÉRAIRES DANS L'ANCIEN GREC.

24. — **Caractère des dialectes littéraires**. — Jusqu'à ce siècle-ci, on ne connaissait les dialectes grecs que par les auteurs; mais l'étude des inscriptions a montré qu'en beaucoup de cas les dialectes littéraires n'étaient que des dialectes artificiels ou de convention, fort différents des dialectes réellement parlés[2].

25. — **Dialecte homérique**. — Pour le premier de tous, le dialecte homérique, la chose est depuis longtemps hors de doute : c'est un mélange de différents dialectes ioniens[3] et de plus un mélange fortement imprégné d'éolien[4], comme l'avait déjà remarqué Hellanicus d'Alexandrie, ainsi que d'autres grammairiens anciens[5]. Ce dialecte tout factice devint la langue épique; il est adopté par le Béotien Hésiode[6] et par tous les poètes épiques postérieurs jusqu'à Nonnos et à son école.

26. — **Ionien**. — L'ionien proprement dit fut le dialecte de l'élégie et des ïambes, genres nés en Ionie. Le Mégarien Théognis écrit ses élégies en ionien et n'emploie que quelques dorismes isolés; Tyrtée écrit ses ἐμβατήρια en dorien, parce qu'il vit à Sparte, mais ses élégies sont en ionien mêlé de quelques dorismes.

---

1. Voici quelques exemples de ces altérations progressives : VIe siècle, emploi de [illegible], confusion de εἰς avec ἐν, emploi d'ὅπως avec l'infinitif. — IXe siècle : τὴν κάραν, au lieu de τὸ κάρα, μειζότερος p. μείζων, Πέρσες p. Πέρσαι, Σελευκέσι p. Σελευκεῦσι, κῦρις p. κύριος, ἐτίμουν p. ἐτίμων, στήσας p. στάς, ἀγάγαι p. ἀγαγεῖν, κελεύω ἵνα, λέγω ἵνα..., ἐὰν avec l'indicatif (cf. ὅταν avec l'indicatif futur, *Rev. crit.*, 1882, n° 15, p. 365), toutes fautes qui se trouvent dans la langue littéraire. Enfin, aux environs de 1453, le grec byzantin a perdu le datif, le duel, l'infinitif, l'optatif, le moyen, le futur et le parfait. On dit θέλω γράψει (γράφει) ou θέλει γράψω (γράφω), θὰ νὰ γράψω, θὰ γράψω, θέλω νὰ φάγω (= φαγεῖν); on décline ἡ γυναῖκα, τῆς γυναίκας, etc.; ἡ κεφαλή fait au pluriel αἱ κεφαλάδες, ἡ γνῶσις fait au gén. τῆς γνώσης, etc., etc.

2. C'est ce qu'on voit de nos jours pour le grec moderne; la langue littéraire y est aussi une langue tout artificielle; le vrai grec moderne, c'est la langue des paysans et des chansons populaires. Sur l'histoire des dialectes littéraires de la Grèce ancienne, voy. E. Zarncke, *die Entstehung der gr. Litteratursprachen*, Leipzig, 1890.

3. Il est facile de remarquer, par exemple, que des formes aussi multiples que ἐμοῦ, ἐμέο, μευ, ἐμεῖο, ἐμέθεν — σέο, σεῦ, σεῖο, σέθεν, τεοῖο — εὗ, ἕο, εἷο, ἕθεν, etc., ne pouvaient guère exister concurremment dans un seul et même dialecte local.

4. Voy. Hinrichs, *de Homericae elocutionis vestigiis aeolicis* et cf. *Revue des Revues*, t. III, p. [illegible].

5. Voy. Bergk, *Griech. Litteraturgeschichte*, I, p. [illegible]. Nous avons en français une épopée, *Girart de Roussillon* (publ. par P. Meyer, Paris, Champion, 1884), qui, toutes proportions gardées, offre une langue mélangée comme celle d'Homère. On y trouve des formes du Midi à côté des formes du Nord, sans parler des formes intermédiaires, le tout garanti par la rime. L'auteur vivait sans doute sur les frontières de contrées différentes, et il a mélangé le dialecte de son pays (le midi probablement) de formes empruntées aux dialectes voisins.

6. Voy. Rzach, *d. Dial. des Hesiodos*, Jahrb. f. Phil., Suppl. 8 (187[illegible]), p. [illegible] sqq.

Ce fut en Ionie encore que se développa d'abord la prose (c'est en ionien qu'écrivent les logographes : Cadmos, Hécatée de Milet, etc.; — Hérodote; — les philosophes de l'École naturaliste d'Ionie : Phérécyde de Syros, Démocrite, Héraclite; — le médecin Hippocrate de Cos). — Aussi le dialecte ionien fut-il pendant quelque temps le dialecte de la prose historique, le dialecte de la philosophie et de la médecine. Ion écrit ses tragédies en attique, mais ses mémoires en prose sont en dialecte ionien; Antiochos de Syracuse (vers 423) écrit ses Σικελικά en dialecte ionien[1]. L'élève de Zénon, Parménide d'Elée, compose son poème didactique en dialecte ionien mêlé de quelques dorismes. Sous l'Empire encore, on rencontre des ouvrages historiques en prose ionienne, par exemple les Ἰνδικά d'Arrien, les Μοῦσαι de Képhalion, les œuvres d'Eusèbe, d'Asinius Quadratus, etc. Deux opuscules attribués (sans doute à tort) à Lucien : le Περὶ τῆς ἀστρολογίης et le Περὶ τῆς Συρίης θεοῦ sont composés dans un dialecte imité de celui d'Hérodote. Enfin les ouvrages du médecin Arétée sont aussi en prose ionienne.

27. — **L'ionien d'Hérodote.** — On serait porté à considérer sans examen Hérodote comme le représentant le plus autorisé de la prose ionienne. Mais s'il est juste de le considérer comme le plus grand des auteurs qui l'ont employée, il n'est pas vrai qu'il puisse servir de garant pour les formes ioniennes. C'était déjà l'avis d'Apollonius Dyscole et d'Hermogène[2]. Au contraire, le dialecte des logographes était de l'ionien assez pur[3].

28. — **Langue de la poésie lyrique mélique.** — La poésie lyrique *mélique*, qui est l'expression de sentiments individuels, n'eut pas de dialecte spécial : Alcée et Sapho s'exprimèrent en éolien, Anacréon en ionien (avec éolismes isolés).

29. — **Langue de la poésie lyrique chorique.** — Au contraire, la poésie lyrique *chorique* eut un dialecte à elle. Née en Laconie, elle se développa avec Alcman de Sardes, qui, fixé à Sparte, écrivit en dorien mélangé de quelques éolismes, et surtout avec Stésichore qui, par une épuration savante, sut rapprocher sa langue de la noblesse épique. Dès lors, un dialecte, dont le fond était dorien, devint le dialecte consacré pour la poésie chorique ; il fut adopté par Pindare

1. Voy. Nicolaï, *Griechische Literaturgeschichte*, t. I, p. 259.

2. Voy. Hermogène, περὶ ἰδεῶν (p. 319) : « Καὶ ἄλλων διαλέκτων ἐχρήσατό τισιν λέξεσιν (Ἡρόδοτος). Il ajoute : Καὶ Ὅμηρος καὶ Ἡρόδοτος καὶ ἄλλοι οὐκ ὀλίγοι τῶν ποιητῶν ἐχρήσαντο μὲν καὶ ἄλλαις τισὶ λέξεσιν ἑτέρων διαλέκτων, τὸ πλεῖστον μὲν ἰάζουσι. » Cf. *ibid.* (p. 399) : « Ἑκαταῖος ὁ Μιλήσιος... τῇ διαλέκτῳ... ἀκράτῳ Ἰάδι καὶ οὐ μεμιγμένῃ χρησάμενος οὐδὲ κατὰ τὸν Ἡρόδοτον ποικίλῃ. » Cf. Bachmann, *Anecdota*, II, p. 367 : « Ὅς (Ἱπποκράτης) ἀκράτῳ τῇ Ἰάδι χρῆται · ὁ γὰρ Ἡρόδοτος συμμίσγει αὐτὴν τῇ ποιητικῇ. »

3. Aux témoignages cités dans la note précédente on peut ajouter celui de Denys d'Halicarnasse (t. VI, p. 819 et 864 Reiske) : ἡ λέξις αὐτῶν... καθαρὰ καὶ σαφὴς καὶ σύντομός ἐστιν, ἀποχρώντως σώζουσα τὸν ἴδιον ἑκαστῆς διαλέκτου (du dialecte ionien et du vieil attique) χαρακτῆρα.

dont la langue toutefois est très artificielle, puisqu'on y trouve mêlés au fond dorien des éolismes, des formes homériques et même, à ce qu'on croit, quelques béotismes[1]. De même, les chœurs de la tragédie attique eurent une couleur dorienne due surtout à la substitution du son ᾱ à l'η. Corinne paraît être la seule qui ait employé l'éolien dans la poésie chorique.

30. — **Langue de l'idylle.** — Enfin le dialecte de l'idylle (dans Théocrite, dans Bion et dans Moschos) est un mélange de formes doriennes et de formes épiques; il y a même des Idylles de Théocrite écrites en éolien[2].

31. — **Dorien.** — Tous ces dialectes sont des langues *savantes*, créées par les poètes; au contraire, les philosophes ou mathématiciens pythagoriciens, Timée, Alcméon, Archytas, Archimède[3] écrivent en vrai dorien. Archytas était pour les anciens le modèle du dorien sévère, et l'on plaçait à côté de lui les auteurs de la comédie sicilienne, Épicharme et Sophron.

32. — **Attique.** — Enfin le dialecte attique finit par détrôner tous les autres, sauf le dialecte épique et le dialecte lyrique chorique. Ce fut d'abord le dialecte de la poésie dramatique, et bientôt de la prose, de l'élégie et de l'ïambographie, qui de l'ionien passèrent à l'attique.

CHAPITRE III

DIALECTES ITALIQUES

Bibliographie. — R. S. Conway, *the Italic Dialects*, I Text, II Grammar, Indexes, Cambridge, 1897. — Von Planta, *Gramm. d. osk.-umbr. Dial.*, t. I, Einleitung u. Lautlehre, Strasbourg, 1893; t. II, *Formenlehre Syntaxe*, etc. Strasbourg, 1897. — Th. Mommsen, *Unteritalische Dialekte*, Leipzig, 1850. — Deecke et Müller, *die Etrusker*. — C. Pauli, *Altit. Studien*, I-V, Hannover, 1883-87. — M. Bréal, *les Tables Eugubines*, Paris, 1875. — S. Bugge, *Altitalische Studien*, Christiania, 1878. — F. Bücheler, *Umbrica*, Bonn, 1883. — J. Zvetaieff, *Sylloge inscriptionum Oscarum*, Pétersbourg, 1878; *Inscriptiones Italiæ mediæ dialecticæ*, Leipzig, 1884; *Inscriptiones Italiæ inferioris dialecticæ*, Moscou, 1886. — J. Friedlænder, *die Oskischen Münzen*, Leipzig, 1850. — Th. Aufrecht et A. Kirchhoff, *die Umbrischen Sprachdenkmäler*, Berlin, 1849-51. — Deecke, *die Falisker*, Strasbourg, 1888.

33. — **Langue italique.** — Au grec il faut opposer, non le latin, mais la langue italique, dont le latin n'est qu'un dialecte particulier : la différence entre les divers dialectes italiques n'est pas plus grande que la différence entre les divers dialectes grecs. La conquête de l'Italie par les Romains eut pour effet d'étouffer les autres dialectes avant qu'ils arrivassent à un développement littéraire; le latin lui-même

---

1. Voy. [illegible], *Philol.*, t. XLIV, [illegible] et *Revue* [illegible], t. X, p. [illegible]
2. Sur la langue de Théocrite, voy. [illegible], *Étude sur* [illegible], Paris, [illegible]
3. *Phil. Woch.*, t. II, [illegible].

ne parvint à être une langue littéraire que grâce au contact de la Grèce[1].

34. — **Division générale**. — On peut classer les dialectes italiques de la manière suivante :

LANGUE ITALIQUE :

Ombrien	Osque[3] et sabellien	Latin
(Auquel se rattache peut-être le dialecte parlé par les Volsques[2]).	(Comprenant l'*Osque du Sud* [Sicile, Bruttium, Lucanie, Apulie], l'*Osque du centre* [Campanie, Samnium], et l'*Osque du Nord* qui est plutôt un ensemble de *dialectes sabelliens* [Péligniens, Sabins, Marses, Marrucins, Vestins]).	(Auquel on rattache le *Falisque*[4], le dialecte de *Préneste* et celui de *Lanuvium*).

35. — **L'ombrien**. — L'ombrien nous est connu par les tables d'Iguvium (*auj.* Gubbio), découvertes en 1444 : ces tables contiennent les détails d'une procession expiatoire qui se faisait autour de la ville. Déchiffrées par Aufrecht et Kirchhoff[5], elles ont été aussi publiées et commentées par M. Bréal[6].

36. — **Osque. — Dialectes sabelliens**. — Les dialectes sabelliens sont peu connus[7], mais l'osque a été étudié dans ses principaux monuments : la table de Bantia, en Apulie[8], le cippe d'Abella, en Campanie ; les tables d'Agnone, dans le Samnium, etc.

37. — **Idiomes divers**. — Dans l'Italie ancienne on rencontre encore d'autres idiomes, qui sont :

a) Le grec parlé dans l'Italie méridionale ;

b) Le celtique, dans la Gaule cisalpine (cf. W. MEYER-LÜBKE, *Gramm. d. roman. Sprachen*, t. I, p. 13) ;

c) Dans la Calabre ancienne, le dialecte que Mommsen appelle *messapien* ou *iapygien;* il n'est connu que par des inscriptions presque indéchiffrables[9].

1. Toutefois l'osque eut un genre littéraire, l'Atellane ; voy. Teuffel, p. 13 et suiv. Voy. aussi les raisons sérieuses que donne M. BRÉAL (*les Tables Eugubines*, pp. 383 et 384) pour établir que les Osques ont eu une littérature. Toujours est-il que l'osque survécut longtemps à la conquête romaine : au premier siècle av. J.-C., on se servait encore de l'osque *dans les actes officiels* aux environs de Naples.

2. Voy. cependant BARTHOLOMÆ, *Bezzenb. Beitræge*, t. XII, p. 89 ; cf. VON PLANTA, *Gramm.*, etc., I, p. 24.

3. Sur l'origine et le sens du mot Osque, voy. BRÉAL, *op. cit.*, p. 382.

4. Voy. M. BRÉAL, *les Tables Eugubines*, p. 400 sqq.

5. AUFRECHT et KIRCHHOFF, *die umbrischen Sprachdenkmæler*, Berlin, 1849-1851.

6. BRÉAL, *les Tables Eugubines* (Bibl. de l'École des Hautes-Études, 1875).

7. Voy. TH. MOMMSEN, *Unteritalische Dialekte*, p. 327 sqq. ; cf. DEECKE (dans GRŒBER, *Grundriss der roman. Phil.*, t. I, p. 338, 340 sq.) ; VON PLANTA, *Gramm.*, etc., t. I, p. 18.

8. La table de Bantia contient un texte latin et un texte osque, mais l'un n'est pas la traduction exacte de l'autre. Voy. BRÉAL, *op. cit.*, p. 385. Pour les travaux importants sur l'osque, voy. BRÉAL, *op. cit.*, pp. 381, 384-385 et VON PLANTA, *ouv. cité*, passim. Cf. *Comptes rendus des séances de l'Acad. des Inscr.*, Juill.-Sept., 1879 ; *Mém. soc. ling.*, IV, 381-400. Enfin tous les textes connus sont cités et étudiés par Conway dans son ouvrage sur les dialectes italiques.

9. Voy. MOMMSEN, *Unteritalische Dialekte*, p. 41 sqq. Cf. *Journal des Savants*, Janvier, 1878 ; *Rev. des Rev.*, t. III, p. 205, l. 42. On admet aujourd'hui que le *messapien* est parent de l'*illyrien*. Cf. F. STOLZ, *Hist. Gr. der lat. Spr.*, t. I, p. 11, 3.

d) L'étrusque, langue énigmatique qui a donné lieu aux théories les plus contradictoires et qui n'est pas encore déchiffrée aujourd'hui[1].

e) La langue des Ligures dont nous connaissons à peine quelques mots (cf. Ed. Meyer, *Gesch. d. Alterthums*, t. II, p. 488 sq.).

38. — **L'étrusque**. — Les études les plus importantes dans le domaine de l'étrusque sont dues à Deecke et à Pauli[2]; mais ce qu'on sait de science certaine se réduit, somme toute, à ceci : l'alphabet étrusque est grec, à l'exception du signe *8* = *f*; d'autre part, l'alphabet étrusque vient des Grecs, et non des Phéniciens directement, parce qu'il contient des lettres étrangères à l'alphabet phénicien et inventées par les Grecs (cf. ci-après, § 100). Grâce à cette particularité, nous pouvons lire couramment les textes en langue étrusque gravés ou peints sur les monuments; mais, de cette langue, c'est à peine si nous comprenons ou croyons comprendre un ou deux mots[3].

39. — **Le latin**. — S'il reste encore beaucoup à faire pour que l'on ait une histoire vraiment scientifique du vocabulaire et de la syntaxe de la langue latine, on peut dire qu'après les travaux de Lachmann[4], de Mommsen[5], de Ritschl[6] et de son école, de Corssen[7], de Schuchardt[8], de Brambach[9], de Neue[10], etc., l'histoire des formes est aussi bien connue qu'elle peut l'être.

40. — **Histoire du latin**. — On sait que la littérature latine ne se serait pas développée, si elle n'avait pas été en contact avec la civilisation grecque; on peut en dire autant de la langue : si elle était restée abandonnée à elle-même, elle n'aurait pas tardé à se désagréger. La double tendance particulière au latin, de reculer le plus possible l'accent tonique vers le commencement des mots et de prononcer faiblement les syllabes non accentuées, surtout les syllabes finales, aurait fini par supprimer les voyelles intermédiaires, par faire tomber les terminaisons, et le latin serait devenu dès lors ce qu'il

1. Corssen, *Ueber die Sprache der Etrusker*, Leipzig, Teubner, 1874-1875 (2 vol.), croyait l'avoir déchiffrée et classait l'étrusque parmi les langues italiques; mais l'opinion de Corssen est aujourd'hui abandonnée, car les noms de nombre étrusques, qu'on a pu déchiffrer, ne sont pas du tout des racines indo-européennes. Corssen doit être cité aussi pour ses *Beiträge zur ital. Sprachkunde*, Leipzig, Teubner, 1876.

2. Voy. *R. crit.*, 1881, II, 285. Cf. *Phil. Woch.*, t. II, 968 sqq. et *Rev. crit.*, 1882, n° 18.

3. Sur l'influence de l'étrusque sur le latin, voy. F. Stolz, *op. cit.*, p. 12, et Ed. Meyer, *Gesch. d. Alterthums*, t. II, p. 703.

4. Commentaire sur Lucrèce, 3e édit., 1866.

5. *Corpus Inscriptionum latinarum*, t. I (inscr. antiquissimae ad C. Caesaris mortem, 1re édit., 1863, 2e édit., *pars prior*, 1893). Voy. aussi l'*Index grammaticus* de Hübner, *ibid.*, p. 600 sqq.

6. *Priscae Latinitatis monumenta epigraphica*, 1862, avec suppléments (1862-1864); travaux sur Plaute (cf. E. Benoist, dans la *Revue de Philologie*, 1877, pp. 91-107).

7. *Ueber Aussprache, Vokalismus u. Betonung der lat. Sprache*, 2e édit., 1868-1870; *Krit. Beiträge zur lat. Formenlehre*, 1863; *Krit. Nachträge zur lat. Formenlehre*, 1866.

8. *Der Vokalismus des Vulgärlateins*, 1866-1868.

9. *Die Neugestaltung der lat. Orthographie*, 1868.

10. *Formenlehre der lat. Sprache*, 2e éd., 1875-1877 (3e éd. du t. II revue par C. Wagener, 1888-?).

devint quelques siècles plus tard, une langue romane. Comme en italien, les voyelles **e** et **o** règnent dans les terminaisons de l'ancien latin jusque vers l'an 520 de Rome (234 av. J.-C.) : ***Cornelio*** (p. Cornelius), C. I. L., t. I, n° 31, ***Antioco*** (p. Antiochum), n° 35, ***Scipione*** (p. Scipionem), n° 32; ***dede*** (p. dedit, ital. *diede*), 626, 169, 180; ***dedrot, dedro*** (p. dederunt, en italien *diedero*), 173, 177[1]; **i** et **u** ne finissent par prévaloir qu'à partir de la période qui va de 550 à 568 (204 à 196 av. J.-C.). Certaines consonnes finales (**m, s, t, nt**) sont négligées dans l'écriture, sans doute parce qu'on les marquait à peine dans la prononciation (cf. ***Scipione, Cornelio, dede, dedro*** cités plus haut); de même **n** disparaît devant **s**. Ex. : ***Pisaurese*** qui, dans C. I. L., t. I, n° 173, est mis pour ***Pisaurenses***, mais qui peut remplacer aussi ***Pisaurensis*** (nom. ou génitif), ***Pisaurense*** (abl.), ***Pisaurensem*** et ***Pisaurensi*** (dat. ou abl.). La déclinaison latine était donc en voie de disparition[2]. La cause qui arrêta cette transformation de la langue latine et la retarda de plusieurs siècles fut l'introduction à Rome de la culture grecque, qui amena le développement d'une littérature latine et en même temps d'une langue littéraire, avec une prononciation plus distincte et plus exacte, soumise aux règles de la prosodie grecque. On rattache cette révolution importante au nom d'Ennius qui introduisit dans la littérature latine l'hexamètre grec avec sa prosodie. Dès lors il y eut une ligne de démarcation plus ou moins rigoureuse entre le latin des lettrés et celui du peuple et des paysans. Il y eut deux prosodies, celle des poètes comiques fondée sur certaines particularités de la langue populaire et celle de la poésie savante fondée sur une prononciation plus ou moins conventionnelle[3]. Il y eut aussi des formes rejetées peu à peu par la langue de la bonne société, si bien que le latin populaire entravé dans sa marche n'exista plus pendant un certain temps que comme un faible courant, continuant à couler en-dessous, jusqu'au moment où la destruction de la prose littéraire lui permit de reparaître au jour et d'entraîner de nouveau la langue dans la voie qui s'était ouverte avant Ennius[4].

---

1. Voy. l'*index* du premier volume du *Corpus Inscr. Lat.*, et Neue, *ouv. cité*, 1^2, pp. 17, 72, 196.

2. La disparition des consonnes finales se retrouve en étrusque et en ombrien. En étrusque, Mommsen croit pouvoir reconnaître deux époques : dans la seconde, *les mots sont entiers* : mais dans la première les syllabes finales sont mutilées, les voyelles affaiblies ou élidées dans le corps des mots, par suite du recul de l'accent. De là des formes très dures, comme *Menrva* (p. Menerva), *Menle* (p. Menelaos), *Pulluke* (p. Polydeukes), etc. Les inscriptions osques, au contraire, ont toujours la consonne finale écrite avec beaucoup de soin, ce qui tient à ce que ces inscriptions, à la différence des inscriptions ombriennes et des anciennes inscriptions latines, datent d'une époque où l'orthographe osque était parfaitement fixée. Voy. Schleicher, *Compendium*, 4e édit., 1876, p. 269; Freund, *Trienn. phil.*, II, p. 250 sqq.

3. La prosodie des comiques traite comme brèves les syllabes qui sont en réalité prononcées comme brèves, et ne compte pas les voyelles qui, dans la prononciation, avaient une valeur inférieure à une brève. C'est ce qui se passe chez nous, dans les poésies populaires, où l'on dit « le p'tit oiseau, vot' chapeau, etc. ». Chez nous aussi la poésie littéraire, qui compte toujours ces syllabes muettes, impose une prononciation qui, dans certains cas, n'est pas la prononciation ordinaire du langage de tous les jours.

4. Tout le développement qui précède a été introduit à peu près textuellement par Riemann dans l'introduction de ses *Études sur la langue de Tite-Live* (2e édit., Paris, Thorin, 1884), p. 7 et suiv.

PREMIÈRE PARTIE

PHONÉTIQUE

CHAPITRE PREMIER

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Bibliographie. — (*a*) Ouvrages généraux : H. HELMHOLTZ, *Die Lehre von den Tonempfindungen*, 4e édit. Brunswick, 1877. — F. DE SAUSSURE, *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*. Leipzig, Teubner, 1879. — E. SIEVERS, *Grundzüge der Phonetik*, 3e édit. Leipzig, 1885. — K. BRUGMANN, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indog. Sprachen*, tome I. Strasbourg, Trübner, 1886. — P. PASSY, *Étude sur les changements phonétiques et leurs caractères généraux*. Paris, Firmin-Didot, 1890.

(*b*) Phonétique grecque et latine : K. BRUGMANN, *Grundriss der vergl. Gr.*, etc., 2e éd. — V. HENRY, *Précis de Grammaire comparée du grec et du latin*, 6e édit. Paris, Hachette. — G. MEYER, *Griechische Grammatik*, 3e édit. Leipzig, Breitkopf et Härtel, 1897. — K. BRUGMANN, *Griechische Grammatik* (dans le *Handbuch* d'Iwan Müller), 2e édit. — F. STOLZ, *Lateinische Grammatik* (*Laut- und Formenlehre*) dans le *Handbuch* d'Iwan Müller; *Historische Grammatik der lateinischen Sprache* (von H. Blase, G. Landgraf, J.-H. Schmalz, Fr. Stolz, Jos. Thüssing, C. Wagener, A. Weinhold). Ersten Bandes erste Hälfte, *Einleitung u. Lautlehre*, von FR. STOLZ. Leipzig, Teubner, 1894.

On trouvera, dans chacun de ces ouvrages, des bibliographies plus développées.

41. — **Définition de la phonétique.** — La phonétique est proprement l'ensemble des sons d'une langue; mais ce mot a fini par désigner l'étude même de ces sons[1].

42. — **Sons et bruits.** — On appelle *son* tout ce qui est perçu par l'oreille. Un son est produit par les *vibrations* rapides d'un corps élastique qui, transformées en *ondes sonores*, viennent faire impression sur le nerf auditif.

43. — Cette définition du *son* est aussi celle du *bruit*; mais l'oreille ne confond pas les deux choses, et instinctivement elle classe ses perceptions en *sons musicaux* et en *bruits*.

44. — On peut distinguer deux sortes de bruits : les *frappements* et les *frottements*. Les frappements étant produits par des chocs n'ont qu'une durée momentanée; au contraire les frottements ont une durée appréciable.

---

1. A vrai dire, le mot « sons » est un terme impropre, car il ne désigne pas tous les éléments matériels du langage; mais, à moins d'employer l'expression technique *phonèmes* qui n'a pas encore passé dans notre langue, nous sommes contraints d'user de l'expression reçue. Les Allemands ont sur nous l'avantage de pouvoir distinguer le son *en général* (Laut) du son *musical* (Ton).

45. — Il peut arriver qu'un son proprement dit et un bruit se produisent en même temps, sans que l'oreille puisse les distinguer nettement l'un de l'autre. On dit alors que le *son* est *mixte*.

46. — Les sons et les bruits peuvent être plus ou moins *forts* ou *faibles*, plus ou moins *aigus* ou *graves*, c'est-à-dire qu'ils peuvent varier en *intensité* comme en *hauteur*.

L'*intensité* d'un son dépend de l'amplitude des vibrations et de celle des ondes sonores qu'elles déplacent : plus les vibrations sont étendues, plus le son a de force.

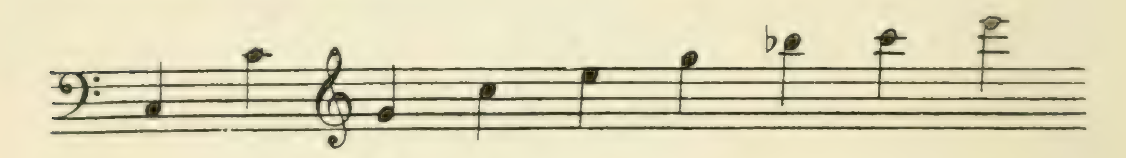
La *hauteur* d'un son dépend de la rapidité des vibrations; plus elles sont rapides, plus le son est aigu.

47. — **Sons musicaux**. — Ce qui distingue les sons musicaux des bruits, c'est que les premiers sont produits par des *vibrations régulières*, tandis que les seconds naissent de *vibrations irrégulières*.

48. — Un son est simple ou composé, selon que les vibrations qui le produisent sont simples ou plus ou moins variées et combinées. Les sons composés sont les plus fréquents.

49. — Un son composé est une série de sons simples, « dont chacun a une hauteur spéciale, c'est-à-dire est produit par des vibrations d'une rapidité donnée. Pour que le son composé soit un son musical, il faut que les vibrations des sons simples qui le composent soient *harmoniques*, c'est-à-dire qu'ils soient entre eux dans un rapport simple; autrement dit, qu'ils soient proportionnels aux nombres 1, 2, 3, 4, 5, etc. Si, par exemple, le son simple le plus bas a 132 vibrations à la seconde (*ut* de l'octave basse), le deuxième doit en avoir 264, le troisième 396, etc.[1] » Dans cet exemple, on appellera *son fondamental* l'*ut* de l'octave basse et tous les autres seront des *sons accessoires*.

Pour se rendre compte des choses, il suffit de jeter les yeux sur la ligne de musique suivante :



Sans doute une oreille non exercée aura de la peine à saisir les sons concomitants qui accompagnent le son fondamental, mais l'appareil appelé *résonnateur*[2] et qui sert à renforcer tel ou tel son particulier permet de les entendre distinctement.

50. — La hauteur d'ensemble d'un son composé est déterminée par le son fondamental : c'est ce qu'on appelle la *note*. Mais le son corres-

1. Voy. P. Passy, *ouv. cité*, p. 26 sqq.
2. Instrument inventé par Helmholtz.

pondant à une note donnée n'a pas la même qualité partout et toujours; elle varie suivant le nombre et la force des harmoniques qui l'accompagnent. On appelle *timbre* le caractère physique du son résultant de telle ou telle combinaison des harmoniques avec le son fondamental.

51. — **L'organe de la voix**. — Des bruits et des sons d'intensité, de hauteur et de timbre variés, tels sont donc les éléments matériels de la parole. Ces éléments matériels sont produits par l'organe de la voix qu'on peut comparer à un véritable instrument.

Cet instrument se compose essentiellement de trois parties, les poumons, le larynx et la double cavité buccale et nasale.

Le courant d'air expiré par les poumons qui agissent comme le soufflet d'un orgue s'engage dans le larynx, sorte de tuyau sonore, terminé dans l'arrière-bouche par la glotte. En arrivant à la glotte, l'air vient frapper deux muscles appelés cordes vocales qui en forment les bords supérieurs. Si ces muscles sont au repos, le courant d'air passe librement, il ne se produit pas autre chose qu'une expiration. Cette expiration a été notée par les grammairiens. Si elle se produit sans effort, ils l'appellent *esprit doux* (phénomène qui précède l'émission de toute voyelle); si elle se produit avec un certain effort, ils l'appellent *esprit rude* (phénomène que certaines langues, comme l'allemand, représentent par **h**, ex. : hoch). Mais si les cordes vocales se contractent, l'air expiré les fait entrer en vibration, et ces vibrations se propagent à travers la double cavité buccale et nasale qui agit comme résonnateur, la force et la capacité de ce résonnateur étant modifiées par les mouvements des joues, du voile du palais, de la langue et des lèvres.

La glotte émet des sons musicaux repercutés et variés par le résonnateur; ce sont les *voyelles*. Quant aux mouvements de la langue et des lèvres combinés avec le jeu des autres parties de l'appareil vocal, ils produisent des bruits variés qui sont les *consonnes*.

52. — **Échelle des voyelles**. — L'échelle ou gamme des voyelles va de l'*u* (fr. *ou*) à l'*i*, le son de **u** étant le plus grave et celui de **i** le plus aigu. Entre les deux se place l'**a** qu'on peut appeler avec M. Henry la voyelle d'équilibre[1]. Ces trois sons principaux sont séparés par des intervalles où il y a place pour une foule de sons intermédiaires diversement nuancés. Entre l'**a** et l'**i** se placent l'**e** ouvert (*père*) et l'**e** fermé (*né*); entre l'**a** et l'**u** on trouve l'**o** ouvert (*homme*) et l'**o** fermé (*eau*). De plus les sons **o** et les sons **e** ont pour intermédiaires l'**ö** allemand (fr. *feu*) et notre **e** muet (*pelote*). Enfin entre l'**u** et l'**i** il y a un son mixte, l'*ü* allemand et l'*u* français.

1. Voy. V. Henry, *ouv. cit.*, p. 22.

53. — **Voyelles nasales**. — Les voyelles dont nous venons de parler sont celles qu'on fait entendre, quand le voile du palais étant relevé, la chambre de résonance est réduite à la bouche. Mais si l'on abaisse vers la langue le voile du palais de manière à laisser passer une partie de l'air par le nez, la résonance du nez s'ajoute à celle de la bouche, et l'on obtient ainsi une voyelle plus ou moins nasalisée.

Toutes les langues ne sont pas également riches en voyelles nasales. Pour prendre des exemples au français, on reconnaîtra la nasale de a dans le mot **enfant**, celle de è dans **païen**, celle de o dans **on**, celle de ö dans **un**, etc.

54. — **Semi-voyelles et diphtongues**. — Quand deux voyelles se suivent, il peut se produire trois cas :

1° Les deux voyelles restent voyelles et forment deux syllabes (ionien πόλεϊ) ;

2° Des deux voyelles, la première reste voyelle, la seconde devient presque consonne, comme dans le français **aïe** ;

3° Des deux voyelles, la première devient presque consonne, la seconde reste voyelle, comme dans l'allemand **ja**.

On appelle *semi-voyelles* les sons qui participent de la voyelle et de la consonne ou, plus exactement, les voyelles qui, en certains cas, peuvent devenir consonnes.

On appelle *diphtongue* toute syllabe composée d'une voyelle et d'une semi-voyelle, ou d'une semi-voyelle et d'une voyelle.

55. — **Voyelles brèves, voyelles longues**. — Quand on prononce une voyelle soit simple soit en diphtongue, on peut lui donner une durée très courte ou, au contraire, la prolonger assez longtemps. Dans le premier cas, on dit que la voyelle est brève, et dans le second, qu'elle est longue. Il est évident que, suivant les cas, telle ou telle voyelle est plus ou moins brève, plus ou moins longue ; mais pour ne pas compliquer les choses, les grammairiens sont convenus de dire que la longue est à la brève comme 2 est à 1.

56. — **Consonnes-voyelles**. — Certaines consonnes peuvent devenir voyelles. Quand je dis : « Voyez-vous cet arb*r*e? » je prononce le second **r** comme s'il était voyelle, parce qu'il doit appuyer la consonne précédente. De même dans : « Mettez-vous à tab*l*e », **l** est vraiment voyelle. On peut, en certains cas, dire la même chose de l'm et de l'n (cf. le fr. **isth*m*e** et l'allemand **Hafen**).

57. — **Nasales et liquides**. — Quand **m**, **n** sont consonnes on les appelle *nasales*, parce que l'air expiré au moment où on les fait

entendre passe par le nez, la bouche étant fermée par les lèvres ou par la langue.

On donne à r et à l le nom général de *liquides*, parce qu'elles coulent, pour ainsi dire, dans la prononciation ; mais si l'on considère la façon dont elles se produisent, on voit que r et l sont plus justement appelées des *vibrantes*. En effet, pour prononcer r on fait vibrer soit la glotte, soit la luette, soit le bout de la langue[1], et, quand on veut faire entendre une l, le courant d'air arrêté par la langue se divise et vibre dans l'espace étroit laissé libre entre les joues et les dents[2].

58. — **Division des consonnes en momentanées et en continues**. — Toutes les autres *consonnes* sont des bruits purs. Suivant que le bruit produit peut être assimilé à un frappement ou à un frottement, on dit que la consonne est *momentanée*[3] ou *continue*[4].

59. — **Sourdes et sonores**. — Quand les momentanées et les continues ne sont accompagnées d'aucune résonance glottale, on dit qu'elles sont *sourdes ;* quand elles sont accompagnées d'une résonance glottale, on dit qu'elles sont *sonores*.

60. — **Classification des consonnes d'après le lieu d'articulation**. — On peut classer aussi les consonnes d'après le lieu d'articulation.

1° Formées avec les lèvres, elles sont dites *labiales ;*

2° Formées avec le bout de la langue, elles s'appellent *linguales ;*

3° Formées avec les dents, elles s'appellent *dentales ;*

4° Formées entre le milieu de la langue et le palais, elles sont dites *palatales ;*

5° Formées entre le fond de la langue et le voile du palais, elles s'appellent *vélaires*.

Remarque. — Les consonnes palatales et vélaires sont quelquefois confondues sous le nom de *gutturales ;* mais ce terme est trop général.

---

1. L'*r* glottal est, en général, celui des Arabes ; l'*r* de la luette, celui des Français et l'*r* lingual celui des Italiens et des Espagnols.

2. C'est pour cela qu'on peut appeler *l* une *vibrante latérale*.

3. On emploie aussi les mots *explosive* et *implosive*. Ces termes ont le mérite d'indiquer nettement deux phénomènes distincts qui peuvent accompagner la production d'une momentanée. Supposons que la bouche fermée en un point quelconque s'ouvre brusquement pour laisser passer l'air expiré, il se produira une *explosive*. Supposons, au contraire, que la bouche ouverte pour prononcer une voyelle interrompe brusquement le courant d'air en se fermant en un point quelconque, il se produira une *implosive*. Ainsi dans le groupe *appa* du verbe « apparaître », le premier *p* est une *implosive* et le second une *explosive*. Voy. V. Henry, *ouvr. cité*, p. 21.

4. On emploie aussi les mots *spirante* et *fricative*. Quand on dit d'une consonne que c'est une *spirante* ou une *fricative*, on veut caractériser, dans le premier cas, le bruit de souffle prolongé et, dans le second cas, le frottement continu qu'on entend avec la consonne.

Ces diverses notions sont résumées dans le tableau suivant, où l'on n'a fait entrer que les consonnes grecques et latines :

	LABIALES	LINGUALES	DENTALES	PALATALES	VÉLAIRES
VIBRANTES.		ρ[a], r	λ, l		
NASALES.	μ, m		ν, n		γ (dans ἄγγελος) n (dans angelus) g (dans dignus)
MOMENTANÉES[b].					
Sourdes.	π, p		τ, t	ϰ, c	ϰ, c
Sonores.	β, b		δ, d	γ, g[c]	γ, g[c]
CONTINUES[d].					
Sourdes.	f		*s dur*[e] σ, s		
Sonores.	v		*s doux*[e] σ, s (z)		

a. On ne sait pas au juste comment se prononçait le ῥ initial.

b. Les grammairiens anciens donnaient aux momentanées le nom de muettes (ἄφωνα, *mutæ*), parce que, disaient-ils, on ne peut les prononcer sans le secours d'une voyelle, et dans les muettes ils distinguaient trois degrés : les *fortes* (ψιλά, *tenues*) : π, p ; τ, t ; ϰ, c ; les *douces* ou *moyennes* (μέσα, *mediæ*) : β, b ; δ, d ; γ, g ; et les *aspirées* (δασέα, *aspiratæ*) dont nous parlerons tout à l'heure (§ 61).

c. Dans certains cas, dont il sera question plus loin, le ϰ et le c représentent des palatales sourdes et dans d'autres cas des vélaires sourdes ; de même γ et g représentent tantôt des vélaires sonores et tantôt des palatales sonores.

d. Les grammairiens anciens les appelaient ἡμίφωνα ou semivocales.

e. On donne aussi à cette consonne le nom de *sifflante*.

61. — **Aspirées.** — Il peut arriver que les momentanées soient accompagnées de l'expiration forte dont il a été question (§ 51), et qu'on ait les sons composés : π + ʽ (φ), p + h (ph) ; τ + ʽ (θ), t + h (th) ; ϰ + ʽ (χ), c + h (ch). On dit, dans ce cas (mais bien improprement), que les consonnes sont *aspirées*.

62. — **Insuffisance des alphabets.** — Des observations déjà faites, il est aisé de conclure que nos alphabets ne renferment pas la transcription de tous les sons perceptibles dans le langage. C'est ainsi qu'en grec et en latin les semi-voyelles ou voyelles-consonnes et les consonnes-voyelles (vibrantes, nasales) employées en tant que voyelles n'ont pas de notation particulière. Pour remédier à cet inconvénient,

on a imaginé certains signes que nous sommes, nous aussi, dans l'obligation d'employer[1].

Nous désignerons donc :

La semi-voyelle	*i*	par	y.
La semi-voyelle	*u*	par	w.
La vibrante-voyelle	*r*	par	r.
La vibrante-voyelle	*l*	par	l.
La nasale-voyelle	*n*	par	n.
La nasale-voyelle	*m*	par	m.

Mais avant d'étudier en eux-mêmes les sons du grec et du latin, il est indispensable de dire quelques mots sur la façon dont s'est formé l'alphabet de ces deux langues et de résumer ce que nous savons de la prononciation du grec et du latin.

CHAPITRE II

ALPHABET GREC

Bibliographie. — F. Lenormant, Article *Alphabet* dans le *Dictionnaire des Antiquités* de MM. Daremberg et Saglio. Paris, Hachette. — Vte Emmanuel de Rougé, *Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien*, Paris, 1874. Ce mémoire, lu par M. de Rougé en 1859 devant l'Académie des Inscriptions, égaré depuis, retrouvé enfin, a été publié par M. J. de Rougé après la mort de son père. — Franz, *Elementa epigraphices græcæ*, Berlin, 1840; on y trouve le premier aperçu sur l'histoire de l'alphabet grec. — Kirchhoff, *Studien zur Geschichte des griechischen Alphabets* (Mémoire de l'Académie de Berlin, 1863 ; nouvelle édition, Gütersloh, 1887). — Th. Mommsen, *Unteritalische Dialekte* (v. ci-dessus). Tous ces travaux ont été résumés et discutés par S. Reinach, *Traité d'épigraphie grecque*, Paris, Leroux, 1885, p. 175-226. — W. Larfeld, *Griechische Epigraphik* (dans le *Handbuch* d'Iwan von Müller, t. I, p. 491 et suiv.[2]. — Ph. Berger, *Histoire de l'Écriture* (Imprimerie nationale, Paris, Hachette, 1892, 2e édit.).

I. — Origine et histoire de l'alphabet grec.

63. — Origine de l'alphabet. — L'alphabet, on le sait, n'a fait son apparition qu'assez tard ; mais, du point où nous sommes, l'origine nous en semble lointaine ; car elle remonte vraisemblablement à quinze cents ans avant notre ère, c'est-à-dire à peu près à l'époque de Moïse. Les Phéniciens passent depuis l'antiquité pour l'avoir inventé ; en tout cas c'est sur la côte de Syrie qu'il a paru pour la première fois. « L'alphabet toutefois n'a pu être créé de toutes pièces ; suivant l'opinion aujourd'hui la plus généralement admise, il est né de l'écri-

1. Cette notation spéciale diffère souvent avec les auteurs de traités de phonétique ; nous avons pris le parti d'adopter le système de notation employé par M. Henry, parce qu'il est très simple et parce que nous y sommes habitués en France.

2. La première édition était due à G. Hinrichs (2e éd., t. I, p. [illegible]).

ture égyptienne, comme celle-ci était sortie, par un développement naturel, des anciennes écritures pictographiques. Champollion, le premier, avait émis cette idée[1]; M. de Rougé l'a reprise et en a entrepris la démonstration à l'aide d'arguments qui paraissent concluants. Les peuples Cananéens ont emprunté l'écriture aux Égyptiens, comme ils leur avaient emprunté leur architecture, leur art et, en partie, leur mythologie. Seulement, en l'adoptant, ils lui ont fait subir la plus grande transformation dont l'histoire de l'écriture nous offre l'exemple : ils n'ont retenu de cette immense quantité de signes que ceux qui correspondaient à des articulations simples, c'est-à-dire aux consonnes, et ils les ont adoptés à l'exclusion de tous les autres. Ils ont ainsi obtenu vingt-deux caractères, qui devaient suffire à rendre tous les sons d'une langue et toutes leurs combinaisons possibles; et comme les éléments de la parole sont sensiblement les mêmes chez tous les peuples, cet alphabet a pu s'appliquer, au moyen de certaines modifications, à toutes les langues[2]. »

64. — **Transmission de l'alphabet phénicien**. — La transmission de l'alphabet phénicien aux peuples grecs est un des faits les plus anciennement connus et admis[3]. Les Phéniciens le propagèrent d'abord dans les îles où leur influence commerciale était le plus grande, et de là il pénétra dans la Grèce propre. Mais en le recevant des Phéniciens, les Grecs lui firent subir de grandes modifications : non seulement ils corrigèrent la forme des lettres et réussirent à leur donner l'allure qui rend si beaux les monuments de l'épigraphie grecque, mais encore ils en tirèrent les voyelles, amenant ainsi à la perfection l'admirable instrument créé par les Phéniciens. Ceux-ci avaient trouvé le moyen de rendre par l'écriture, non plus des idées ou des mots, mais les éléments même qui constituent la parole articulée; toutefois leur écriture était restée syllabique, puisque la voyelle, indifférente, était comprise dans la consonne; ce furent les Grecs qui, par besoin de clarté et de précision, achevèrent l'œuvre entreprise.

65. — **Divers alphabets grecs**. — L'histoire de ces transformations et de ces progrès est écrite sur les alphabets grecs que nous possédons. Kirchhoff en compte jusqu'à trente ; mais on peut les ramener à un petit nombre de types principaux. Les systèmes diffèrent avec les savants qui les ont étudiés. Pour Mommsen, il y a trois types d'alphabets grecs : l'alphabet de Théra, celui de Corcyre

1. On la trouve déjà en germe dans ce passage de Tacite, *Ann.*, XI, 14, 1 sqq. : « Primi per figuras animalium Ægyptii sensus mentis effingebant (ea antiquissima monumenta memoriæ humanæ impressa saxis cernuntur), et litterarum semet *inventores* perhibent ; *inde Phœnicas, quia mari præpollebant, intulisse Græciæ gloriamque adeptos, tanquam reppererint, quæ acceperant.* » (Note de l'auteur.)

2. Ph. Berger, *Histoire de l'écriture*, 2e édit., p. 116.

3. Hérodote, V, 58. Les Ioniens appelaient φοινικήια les caractères d'écriture (voy. Kühner-Blass, *ausf. Gramm. der gr. Sprache*, § 2, p. 41).

(ou corinthien), et l'alphabet dorien auquel il rattache l'attique ; M. A. Dumont n'en trouve que deux, le corinthien et l'attique ; Hinrichs range aussi les alphabets en deux groupes, le groupe ionien (y compris l'attique et le corinthien) et le groupe chalcidien. Enfin Freund[1] reconnaît cinq types principaux : l'alphabet de Théra, celui de Corcyre (ou corinthien), l'alphabet dorien, l'alphabet attique, l'alphabet ionien.

66. — **Alphabet grec archaïque.** — L'alphabet le plus voisin de l'alphabet phénicien passe pour être celui des anciennes inscriptions de Théra et de Mélos[2]. Toutefois, en 1882, on a trouvé à Formello, près de Veïes, dans une vigne appartenant au prince Chigi, un vase étrusque ayant la forme d'une amphore et portant, en manière de décoration, un double alphabet grec. Ce vase, connu sous le nom de *Vase de Formello* ou *Vase Chigi*, nous présente l'alphabet grec archaïque, à la fois plus complet et plus rapproché de l'alphabet phénicien qu'aucun autre monument connu jusqu'ici : on y trouve outre le *digamma* et le *koppa*, le *tsadé* phénicien (sous la forme M) ; après le *tau*, on compte quatre signes : le premier est l'*upsilon*, le deuxième ressemble au *chi* de l'alphabet ordinaire, le troisième est *phi*, le quatrième ressemble au *chi* tel qu'il se présente sur de très anciens monuments[3]. Comme il paraît aujourd'hui démontré que Tacite avait raison en affirmant que les Etrusques avaient reçu l'alphabet des Grecs[4], la découverte de ce vase est précieuse pour l'histoire de l'alphabet grec ; elle soulève une question difficile, car l'alphabet qui y figure, s'il se rapproche beaucoup pour la forme des lettres, de l'alphabet phénicien, contient des caractères que l'alphabet phénicien ne connaissait pas et qui ont été trouvés par les Grecs.

67. — **Ancien alphabet attique.** — L'ancien alphabet attique qu'on extrait des inscriptions tracées entre les guerres médiques et la fin de la guerre du Péloponnèse contient seulement dix-huit lettres d'origine phénicienne, les quatre autres ont été perdues (la 6e, la 15e, la 18e et la 19e).

α β γ δ ε . (6) ζ η θ ι κ λ μ ν . (15) ο π . (18) . (19) ρ σ τ

En revanche, trois lettres s'y trouvent qui ont été ajoutées par les Grecs à l'alphabet phénicien ; ce sont : υ, φ, χ.

68. — **Modifications apportées par les Grecs à l'alphabet phénicien.** — Cet alphabet contient les cinq voyelles : α, ε, ι, ο, υ, comme tous les alphabets grecs, même les plus anciens. Ces voyelles

1. Freund, *Triennium philologicum*, t. I, p. [illegible] et suiv.
2. Voy. Franz, *ouv. cité*, p. 17 ; [illegible], *ouv. cité*, table I.
3. Voy. M. Bréal, dans *Mél. d'archéol. et d'hist.*, t. II, p. [illegible] sqq. Cf. *Rev. critique*, [illegible], t. I, p. [illegible] — Voy. aussi *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, t. II, p. [illegible], pl. VI.
4. Tacite, *Ann.*, XI, 14, 5.

ont été tirées par les Grecs de certaines gutturales et semi-voyelles de l'alphabet phénicien; de l'*alef*, ils ont fait α; du *hé*, ε; du *iod*[1], ι; de l'*aïn*, ο; le η (en phénicien *chet*) n'est pas une voyelle longue; c'est encore le signe de l'aspiration dans l'alphabet attique; quant à l'υ, il provient du dédoublement du *vau* phénicien, qui correspondait au *digamma;* sous la forme Y, les Grecs le transportèrent à la fin de l'alphabet, en lui donnant la valeur de la voyelle *upsilon*, et le F fut placé là où était le *vau* phénicien; pour la forme, il semble bien que F soit d'invention grecque; on soupçonne qu'ils l'ont tiré de E, en supprimant la barre du bas.

69. — **Le digamma**. — Le *digamma*[2] appelé aussi *vau* (Fαῦ ou βαῦ) a disparu de bonne heure dans les dialectes en η[3]. Mais, dans les dialectes en α, il se conserva pendant longtemps, puisqu'on le trouve sur des inscriptions d'Orchomène et d'Héraclée (en Chersonèse), dont l'une remonte à l'époque d'Alexandre, l'autre se place entre 220 et 192 av. J.-C.[4], et la troisième enfin au premier siècle avant notre ère[5].

Le F se trouvait :

1° Au commencement des mots : Ex. : Fέτεα p. ἔτη, Fέπος (cf. **vox**) : Fέργον p. ἔργον (cf. all. Werk); Fίκατι, Fείκατι (cf. **viginti**), Fάστυ, Fίδιος, toutes formes certifiées par les inscriptions; ajoutons d'après les grammairiens : Fάναξ, Foῖκος (cf. **vicus**); Fελένη, Fάμαξα, etc.

2° Dans le corps des mots : Ex. : ἀFυδός (béot. p. ἀοιδός), κλέFος, αἰFεί (cf. **ævum**), ΔιFί, ΤλασίαFο, ῥοFαῖσι (cf. **rivus**), ναFῶν (de ναῦς), πῦρ τε δάFιον chez Alcman, selon Priscien; ΔημοφάFων et ΛαFοκόFων sur des inscriptions, selon Priscien, etc.[6].

Pour dresser la liste des mots ou des formes qui contenaient primitivement un F, on peut puiser aux sources suivantes :

1° Inscriptions des dialectes en α[7];

2° Témoignages des grammairiens anciens;

---

1. Le *iod*, en tant que semi-voyelle, a persisté dans l'alphabet chypriote (de 650 à 300 av. J.-C.). Voy., sur le caractère de cet alphabet écrit en caractères cunéiformes, M. Bréal, dans le *Journal des Savants* (août et septembre 1877); Deecke, *der Ursprung der Kyprischen Sylbenschrift* (Strasbourg, 1877).

2. Le nom de digamma se trouve pour la première fois dans Denys d'Halicarnasse, *Ant. Rom.*, I, 20. Les Grecs l'appelaient ainsi, parce que, pour la forme, il ressemblait à un double gamma. Sur la question du digamma voy. le résumé des travaux les plus importants dans Kühner-Blass, *ouv. cité*, §§ 16-20 (p. 77 sqq.).

3. C'est par exception qu'on trouve ἀFυτοῦ sur une ancienne inscription naxienne, voy. *Bulletin de correspondance hellénique*, t. III, p. 2.

4. Cf. *Bulletin de correspondance hellénique*, III, 453; IV, 2.

5. Voy. *Philolog. Wochenschrift*, t. II, p. 393.

6. Voy. d'autres exemples intéressants, dans *Philol. Wochenschrift*, t. II, p. 731; *Revue des Revues* (Revue de Philologie), t. I, p. 241; V, pp. 157, 187.

7. Cf. Tudeer, *de dialectorum Græcarum digammo testimonia inscriptionum*. Helsingfors, 1878.

3° Indications de la grammaire comparée (qui rapproche par exemple Ϝιδεῖν et **videre**, Ϝοῖνος et **vinum**, Ϝίς et **vi**, Ϝεσπέρα et **vespera**, Ϝεῖμα [p. Ϝέσμα], Ϝεσθής et **vestis**, etc.);

4° Témoignage fourni par la présence dans un mot de certaines lettres qui remplacent souvent le *digamma ;* ainsi le β (Βαλεύς à côté de Ϝαλεύς, βοικίας[1], βρήτωρ, βρίζα ou βρίσδα, βαδύ [p. σϜαδύ, cf. **suavis**], βείκατι, βέργον, βιδεῖν ; Ϝελένα, cf. **Belena**, Quint., I, 4, 15), ou le υ (εὔαδεν, αὔερκτος, ναῦος, etc.).

Le Ϝ joue un rôle très important dans l'explication des formes grecques et dans la question de la métrique d'Homère[2]. Ainsi beaucoup d'hiatus disparaissent chez Homère, si l'on suppose devant le mot où il s'en produit un la présence d'un digamma (exemples : *Il.*, XXI, 19 : μήδετο Ϝέργα — 487 : ὄφρ' εὖ Ϝειδῇς, etc.[3]); ou bien une syllabe brève finale se trouve allongée devant un mot à digamma. Priscien (I, p. 20, *Keil*) cite déjà : ὀψόμενος Ϝελέναν ἑλικώπιδα et Νέστορα δὲ (σϜ)οῦ παιδός). Il est vrai qu'Homère ne tient pas toujours compte du digamma. Mais cela peut tenir à deux raisons : ou bien le digamma, du temps d'Homère, était déjà en voie de disparition, ou bien les poèmes homériques, dans leur état actuel, sont le produit de plusieurs époques très diverses[4].

Chez Hésiode aussi, de même que chez Sapho, Corinne, Alcée, Alcman et Pindare, le digamma paraît avoir été supprimé par les copistes; toutefois ceci est moins sûr que pour Homère, et tous les philologues ne l'admettent pas[5]. En revanche, M. Sitzler prétend que même les élégiaques ont conservé le digamma dans certains mots[6].

En dehors de ces cas, le *vau* ne s'est conservé que comme signe numérique sous la forme Ꞓ ou ɔ que l'on a souvent confondu à tort avec le *stigma*, ou abréviation de στ[7].

70. — **Disparition du** *samech*. — La quinzième lettre de l'alphabet phénicien, appelée *samech*, forme particulière de *s*, disparut de l'alphabet grec. Dans l'alphabet ionien, elle fut remplacée par la lettre inventée pour le son *cs* (Ξ), au lieu que dans l'alphabet dorien le ξ, sous la forme X, est ajouté à la fin de l'alphabet après Y.

1. Cf. [illegible], *Trans. phil.*, t. XI, p. [illegible]; *Philol. Woch.*, t. I, p. [illegible].

2. Voy. Knös, *de Digammo Homerico*, I et II, Upsal. 1872 et 1873; Hartel, *Homerische Studien*, III, p. 62 sqq.; Monro, *Homeric Grammar*, 2ᵉ édit., p. 364 sqq.

3. C'est une vue qu'on trouve peut-être déjà dans Denys d'Halicarnasse, *Antiq. Rom.*, I, 20 : ἔθος γὰρ ἦν τοῖς ἀρχαίοις Ἕλλησιν ὡς τὰ πολλὰ προτιθέναι τῶν ὀνομάτων, ὅσων αἱ ἀρχαὶ ἀπὸ φωνηέντων ἐγίνοντο, τὴν ου συλλαβὴν ἑνὶ στοιχείῳ γραφομένην ... ὡς Ϝελένη καὶ Ϝάναξ καὶ Ϝοῖκος καὶ Ϝαὴρ καὶ πολλὰ τοιαῦτα.

4. Voy. Curtius, *Erläuterungen z. meiner Griech. Grammatik*, p. 42; *Revue des Revues*, t. IV, p. 141.

5. Pour Alcée et Alcman cependant on a des témoignages de grammairiens, et un fragment d'Alcman reproduit sur un papyrus porte Ϝάνακτα, voy. 23 b, col. 1, l. 6; cf. [illegible], p. 78.

6. *Neue Jahrb. f. Phil.*, t. CXXV, p. 503 sqq.; cf. *Phil. Woch.*, t. II, p. [illegible].

7. Dans les tables d'Héraclée (inscript. de la fin du IVᵉ siècle), le digamma a la forme Ꞓ, p. ex. : ꞒΙΔΙΑΝ, ꞒΕΤΟΣ.

71. — **Disparition du** ***tsadé***. — La dix-huitième lettre phénicienne, *zade* ou *tsade*, autre forme de *s*, disparut aussi de l'alphabet grec. En réalité, il y eut, chez les Grecs, confusion entre le *zaïn* (7e lettre de l'alphabet phénicien) et le *tsade;* il en résulta ζ, qui prit, avec la forme et la place du zaïn, le nom du tsade : *zêta*.

72. — **Le** ***koppa***. — La dix-neuvième lettre *koppa* (ϙ) se trouve dans l'alphabet de Théra, dans celui de Corcyre (corinthien) et dans le dorien ; elle manque dans l'attique et dans l'ionien[1]. On la rencontre sur des monnaies de Crotone, d'Argos, de Corinthe[2] et sur certaines inscriptions. Elle se trouve surtout devant un ο, par exemple dans ὅϙϙος, mais aussi dans d'autres conditions, comme ἔθεϙε, ἔϙτος qu'on lit sur des vases[3]. Le koppa a été conservé comme signe de numération pour le chiffre 90.

73. — **Le schin phénicien.** — Σίγμα (de σίζω, siffler) est le nom grec du *schin* phénicien, mais la transcription du nom phénicien est σάν, nom que les Doriens donnent au sigma[4]. Le *san* employé sous des formes particulières, par exemple ϡ, servit à désigner le nombre 900[5].

74. — **Antiquité de l'upsilon.** — V ou Y figure déjà dans l'alphabet de Théra et de Mélos.

75. — **Origine des caractères figurant les aspirées et les lettres doubles.** — Dans l'ancien alphabet crétois, π = φ, κ = χ[6]. L'alphabet de Théra et de Mélos représente χ par ΓΗ ou par ΚΗ. Ce n'est que dans les alphabets corcyréen, dorien, attique, ionien qu'on trouve les deux lettres φ et χ.

Dans l'alphabet de Théra, ΚΜ (c.-à-d. κσ) sert de notation au son *cs*. Seuls les alphabets corcyréen, dorien et ionien ont un signe particulier, mais chacun lui donne une forme différente et lui assigne une place différente. L'ancien alphabet attique représente le son *cs* par χσ[7].

Un signe particulier pour le son *ps* ne se rencontre que dans l'alphabet ionien.

---

1. Toutefois voy. dans le *Bulletin de correspondance hellénique* (III, 4) une inscription de Naxos où on lit ϙόρη.
2. Cf. *Rev. des Revues*, t. IV, p. 153, l. 8 sqq.
3. Cf. Kühner-Blass, *ouv. cit.*, t. I, p. 42.
4. Hérodote, I, 139 : Δωριέες μὲν σὰν καλέουσι, Ἴωνες δὲ σίγμα.
5. La forme ϡ fut appelée plus tard σανπί, à une époque où l'on connaissait déjà le sigma lunaire, C et où cette forme parut être la réunion de C et de Π. Telle est du moins l'explication de Mommsen (voy. *Unterit. Dial.*, p. 14). Selon Kühner, au contraire, la forme ϡ viendrait du *zade* phénicien, et ce signe aurait été appelé σανπῖ parce que c'est le σάν (c'est-à-dire la sifflante) qui dans l'alphabet est à côté du Π. Du reste, toute la question des quatre formes de *s* dans l'alphabet phénicien et des différentes formes qui leur correspondent dans tel ou tel alphabet grec est des plus obscures. Voy. Mommsen, *l. l.* et Kühner, p. 41.
6. Voy. *Bulletin de corresp. hell.*, t. IV, p. 463.
7. De même il représentait le son *ps*, non pas par πσ, comme les autres alphabets, mais par φσ. Notons, à ce propos, que l'ancien alphabet naxien désignait par ΗΣ (c'est-à-dire *hs*) le son *cs*, cf. le latin **vexsi** (p. **veh-si**). Voy. *Bulletin de correspondance hell.*, t. III, p. 7.

76. — **Caractères nouveaux.** — Les caractères nouveaux de l'alphabet grec sont donc φ, χ, ξ, ψ et ω. Suivant Hinrichs, ce sont de simples *variantes* des lettres phéniciennes déjà représentées dans l'alphabet. Ainsi Ψ ne serait qu'une variante de Υ, Φ une variante de Ϙ, χ une variante de + pour T, etc. Cette hypothèse paraît plausible ; en tout cas, elle expliquerait pourquoi, selon les dialectes, Ψ est tantôt ψ ou χ, et X tantôt χ ou ξ, etc.

La seule lettre nouvelle créée par les Grecs serait donc Ω.

77. — **Valeur de ε et de ο.** — Dans les anciens alphabets grecs, E et O désignent à la fois ε, η et ο, ω.

Il en est de même dans l'alphabet attique.

Dans ce même alphabet, pour représenter ει et ου, on écrit tantôt EI, tantôt E, tantôt OY, tantôt O. La règle générale est celle-ci, quoiqu'en certains cas l'orthographe soit flottante[1] :

1° On écrit EI, OY quand ι et υ sont étymologiques[2], c'est-à-dire quand ει et ου sont des diphtongues *réelles* (cf. ci-après § 158, 161 ; 170, 176).

Ex. : Πείσανδρος (rad. πειθ), βοῦς (p. *βοϝ-ς).

De même : κείμενον, γραμματεία, πρυτανεία, ἔχει, Εὐκλείδης, etc. Ποῦτος, Σπουδίας, Βουτάδης, φρούραρχος, etc.

Remarque. — La règle est la même en dorien.

2° On écrit E, O quand ει et ου sont un renforcement de ε, ο, ou bien quand ει représente ε + ε, et ου, ο + ο, ε + ο, ο + ε.

Ex. : ἐμι, ἐπεστάτε, ὀφελέτο, ἀθλοθέτες, ἔργασται, Κλεγένες, τὰς πόλες, ἐπιθε͂ναι, χρεματίζεν, etc.

θανο͂σα, ἐκ το͂ κοινο͂, Ηερακλέος, τὸς ἐκγόνος, χρυσο͂ς, φάσκοσα, βολή, ἀποδο͂ναι, etc.

Remarques. — I. En pareil cas, le dorien lit E, O et non EI, OY et écrit plus tard H, Ω.

II. L'ancienne orthographe et l'incertitude de prononciation qui devait en résulter expliquent certaines formes homériques ; c'est ainsi que ΧΡΕΟΣ donne χρεῖος, χρέος, χρέως, χρείως ; et ΕΟΣ, ἕως, εἵως, ἧος, etc.

78. — **Origine des lettres η et ω.** — Déjà, dans les très anciens alphabets, on avait essayé divers systèmes pour distinguer ε de η, ο de ω[3]. Ainsi, dans les inscriptions de Théra, H est tantôt le signe de l'aspiration, tantôt le signe de l'e long. De même, dans une très

1. Voy. A. [illegible], zum Vokalismus [illegible], dans la [illegible] ; Kühner-Blass, ouvr. cit., pp. 44 et 60.
2. Que υ soit réellement υ ou représente un F.
3. Voy. Bergk, Gr. Literaturgesch., p. 194 sqq.

ancienne inscription de Naxos[1], on trouve, à côté de mots où η est figuré par ε, d'autres mots où ⊟ désigne tantôt l'aspiration et tantôt l'η[2].

79. — Ce fut l'alphabet ionien qui répandit l'usage des signes spéciaux pour l'*ē* et l'*ō*.

Le dialecte ionien faisant, on le sait, un usage très restreint de l'aspiration (cf. *δέχομαι, ἀπ' οὗ*, etc.), on comprend qu'il ait utilisé l'H pour désigner l'*ē* long; on en trouve déjà un exemple sur des inscriptions de l'*Ol.* 47, 3 (590 av. J.-C.). Plus tard, les Ioniens inventèrent un signe nouveau : Ω, pour *ō* long; ce signe ne se trouve pas sur des inscriptions très anciennes, mais on le lit d'une façon constante sur des inscriptions de l'*Ol.* 60 (536 av. J.-C.).

80. — **Extension de l'alphabet ionien**. — Cet alphabet ionien, le plus commode et le plus complet de tous, finit par se substituer aux autres alphabets locaux. En Attique, lorsqu'en 403 av. J.-C. (*Ol.* 94, 2), sous l'archontat d'Euclide, après l'expulsion des Trente, on réorganisa tout à neuf, l'orateur Archinos fit adopter une loi prescrivant l'emploi de l'alphabet ionien dans les écoles[3]. Cet alphabet fut dès lors employé dans tous les actes publics, comme on peut s'en convaincre en lisant le recueil des inscriptions attiques.

Dès lors l'alphabet attique (*τὰ Ἀττικὰ γράμματα*), qui comprenait les caractères signalés ci-dessus (§ 67), fut légalement remplacé par l'alphabet ionien (*τὰ Ἰωνικὰ γράμματα*) qui comptait vingt-quatre lettres :

Α Β Γ Δ Ε Ζ Η Θ Ι Κ Λ Μ Ν Ξ Ο Π Ρ Σ Τ Υ Φ Χ Ψ Ω

Cette mesure fut prise sans doute pour mettre fin à la confusion qui devait régner à Athènes bien avant Euclide, comme on le voit par certaines traces isolées laissées sur les inscriptions.

Mais, si la réforme d'Archinos contribua à imposer en Attique l'usage de l'alphabet ionien, elle ne fit pas disparaître complètement l'ancien alphabet usité dans le pays. Par la force de l'habitude, on continua encore à se servir parfois des anciennes notations. C'est ainsi que jusqu'à l'*Olympiade* 105 (356 av. J.-C.), et même bien au delà[4], on trouve sur les inscriptions des traces de l'ancienne orthographe; pour n'en donner qu'un exemple, au génitif singulier de la deuxième déclinaison, on continua longtemps à écrire **O** à côté de **OY**.

1. Voy. *Bullet. de corresp. hell.*, t. III, p. 4.

2. A ce propos, rappelons que Dittenberger, *Hermes*, 1880, 2e liv. (voy. *Rev. des Revues*, t. V, p. 24, l. 48) a essayé, d'après les inscriptions de Céos, d'établir la règle suivante pour les anciens alphabets : η y serait représenté par H, quand il provient phonétiquement de *a*; dans tout autre cas, il serait représenté par E.

3. Voy. Bekker, *Anecd. Gr.*, t. II, p. 783; Photios, p. 498.

4. Voy. *Revue de Philol.*, 1881, p. 146, n. 5.

Remarques. — I. Il ne saurait être question ici de montrer les progrès réalisés par les graveurs dans la forme des lettres, encore moins d'esquisser une histoire de l'écriture cursive. C'est affaire aux auteurs de traités d'épigraphie et de paléographie[1]. Remarquons simplement ici que la distinction entre ς et σ est toute moderne. En style lapidaire, on écrit Σ à la bonne époque, C à une époque postérieure. Les manuscrits en onciales ont C qui passe de là dans les manuscrits en minuscules : mais ceux-ci ont aussi la forme σ qu'ils emploient indifféremment dans le corps ou à la fin des mots. Ce n'est qu'à une époque récente que la forme ς (née de C) fut employée à la fin des mots.

II. A l'origine, les Grecs devaient, comme les peuples sémitiques, écrire de droite à gauche[2]. Sur les inscriptions de Théra « nous voyons l'écriture, qui part de la droite, suivre en lignes flexueuses, les contours du monument et revenir sur ses pas. Plus tard, on régularisa la chose et l'on prit l'habitude d'écrire en lignes parallèles dirigées alternativement de droite à gauche et de gauche à droite. On a donné à cette disposition, qui rappelait les sillons de la charrue, le nom de *boustrophedon* (βουστροφηδόν). Cette écriture de transition persista assez longtemps ; enfin l'écriture adopta une direction uniforme, de gauche à droite, qui a prévalu dans tous les alphabets européens[3] ». Les lois de Solon étaient encore écrites en boustrophedon, mais c'est vers son époque que cette façon d'écrire a dû disparaitre[4]. En tout cas, l'écriture de gauche à droite était tout à fait passée dans l'usage au temps d'Hérodote[5].

III. A la bonne époque (cf. Platon, *Cratyle*, 393 d) :

E	s'appelle	εἶ	Υ	s'appelle	ὗ
O		οὖ	Ω		ὦ

Les termes de ἒ ψιλόν et ὒ ψιλόν datent de l'époque postérieure, où αι se prononçait *é* et οι, *ü*. Les expressions ἒ ψιλόν et ὒ ψιλόν veulent donc dire « sons *e*, *u* représentés par une lettre *simple*, et non par une diphtongue[6]. »

IV. L'usage d'écrire les accents et les esprits, ainsi que de mettre la ponctuation, date d'Aristophane de Byzance, au troisième siècle avant notre ère. Sans doute cet usage était borné à l'origine aux besoins de l'enseignement ; il ne devint général que beaucoup plus tard[7]. C'est seulement à partir du septième siècle de notre ère que l'usage des esprits et des accents devint habituel dans les manuscrits.

V. Le dialecte attique, en adoptant l'alphabet ionien, renonça à marquer l'aspiration. Mais déjà, avant Euclide, la prononciation attique, qui avait à l'origine un grand nombre d'aspirations, était devenue peu à peu beaucoup plus douce. Aussi, même avant Euclide, le signe de l'aspiration est-il tantôt mis et tantôt négligé sur les inscriptions, et notamment quand il s'agit de mots d'un usage très familier, comme l'article, le relatif, etc.[8].

D'autres dialectes, après l'adoption de l'alphabet ionien, marquèrent l'aspiration par le signe ⊢[9] : c'est ce qu'on voit, par exemple, sur les tables d'Héraclée, à la fin du quatrième siècle[10], et sur des inscriptions de Tarente : ⊢Α, ⊢ΕΚΑΣΤΟΝ, etc. Aristophane de Byzance adopta ce signe ⊢ et inventa un signe spécial (⊣) pour marquer

1. Voy. Fr. Blass, *Griechische Palaeographie* dans le *Handbuch* d'I. von Müller, t. I², p. 299 et suiv.
2. Voy. Pausanias, V, 17, 6.
3. Ph. Berger, *Histoire de l'écriture dans l'antiquité*, 2e édit., p. 151.
4. Cf. Berger, *op. cit.*, p. 124 ; Kühner-Blass, *Ausf. Gr. der Griechischen Sprache*, p. 4.
5. Hérodote, II, 36.
6. Voy. Curtius, *Erläuterungen z. meiner griechischen Schulgrammatik*, p. 24 ; Schanz, *Zeitschr. f. Gymnas.-W.*, 1881, p. 433 sqq. ; *Beiträge z. Gesch. d. Gramm.*, p. 14 sqq.
7. Voy. Egger, *Mémoires*, etc. (article sur le papyrus d'Alcman) ; Wattenbach, *Anleitung zur griech. Palaeographie*, p. 12.
8. Voy. Von Bamberg, *Jahresberichte* de 1877, p. 2.
9. Voy. Böckh, *C. I. G.*, I, pp. 557 et 44.
10. Voy. *C. I. G.*, 5774 et 5775.

qu'une voyelle non aspirée commence un mot. Ces signes ⊢ et ⊣, placés au-dessus des voyelles, devinrent ʽ et ʼ[1].

VI. Pour toutes les questions d'accentuation et d'esprits, les inscriptions nous font défaut; or, comme les manuscrits donnent souvent l'accentuation postérieure, il en résulte que souvent nous sommes réduits au témoignage de grammairiens, c'est le cas pour les mots suivants : ἁθρόος, ἁνύτω, αὑαίνω — εἵργνυμι (*includo*), εἵργω (*arceo*, cf. *coherceo* et *coërceo*). — Ἐρέτρια, « la rameuse » (et non Ἐρετρία), Στείρια (et non Στειρία), πρῴ (et non πρῷ ou πρωΐ), d'où πρῷρα, etc.

II. — Prononciation grecque.

81. — **Origines de la question**. — L'étude du grec ancien ayant été introduite, en Occident surtout, par les Grecs chassés de Constantinople, on comprend que ceux-ci aient d'abord propagé dans les écoles la prononciation dont ils usaient eux-mêmes. C'est pour cela que le savant Reuchlin, instruit en Italie par des Grecs, répandit en Allemagne, où il alla enseigner lui-même, la prononciation grecque moderne. Mais, quelques années après lui, Érasme émit des doutes sur la légitimité de cette méthode, notamment sur ce qu'on appelle l'*iotacisme*, c'est-à-dire le son uniforme donné par les Grecs modernes à ι, η, υ, ει, οι[2]. Bien qu'Érasme ne se déclarât pas l'adversaire absolu de la prononciation moderne, on s'autorisa de la réserve qu'il avait faite pour chercher et propager une autre méthode. On a donné le nom de *prononciation érasmienne* (bien qu'Érasme n'ait rien à y voir) à la prononciation en usage encore aujourd'hui dans nos écoles; en souvenir de Reuchlin, on appelle quelquefois *prononciation reuchlinienne* celle qui consiste à prononcer le grec ancien à la moderne.

82. — **La prononciation dite érasmienne**. — Sans vouloir instituer un débat complet sur la question[3], on peut dire d'abord que la pratique donne raison à la prononciation érasmienne. L'expérience montre, en effet, que prononcer à la moderne dans nos lycées serait une tentative impraticable. De plus, avec ce système, il serait presque impossible d'obtenir des élèves une orthographe convenable; c'est ce qui se passe en Grèce même, où les gens du peuple ont une orthographe barbare et les gens cultivés une orthographe souvent défectueuse. Reste la question scientifique. Comment prononçaient les anciens Grecs? C'est un problème qu'on ne peut résoudre complètement, car, la prononciation ayant dû varier selon les pays et selon les temps, il faudrait étudier séparément la prononciation de chaque

1. Voy. Bekker, *Anecd.*, II, p. 693. Les grammairiens d'Alexandrie écrivaient χῥόνος, ἀῥρός, θῥόνος, Ἀτῥεύς, κάπῥος; de là l'orthographe ῤῥ, qu'on abandonne aujourd'hui avec raison.
2. Voy. Érasme, *Œuvres* (éd. de Leyde, 1528), t. I, p. 914 et suiv.
3. Voy. Kühner-Blass, *Ausf. Gr. d. Griechischen Sprache*, p. 46 et suiv.; Blass, *Ueber die Musspr. des Griechischen* (3e édit., Berlin, 1888); Van Herwerden, *Lapidum testimonia* (chap. 1er).

dialecte aux diverses périodes de son histoire. Si l'on restreint les recherches et qu'on se demande simplement comment prononçaient les Athéniens au temps de la guerre du Péloponnèse, on ne tarde pas à se convaincre qu'il est impossible de le savoir. Les documents nous font presque complètement défaut.

On dit : la prononciation érasmienne n'est fondée sur rien. Elle est fondée tout au moins sur cette idée que les Athéniens devaient prononcer comme ils écrivaient. En effet, l'orthographe est ou étymologique ou phonétique ; or, nous savons qu'en Attique, alors qu'il n'y avait pas encore de science grammaticale, l'orthographe n'était pas étymologique [1]. Comme la prononciation érasmienne suppose presque toujours l'orthographe phonétique, il en résulte qu'elle se rapproche certainement plus que la prononciation des Grecs modernes de celle qui devait exister en Attique à la bonne époque.

En tout cas, la prononciation moderne est exclue par l'orthographe attique de la bonne époque ; car, si la prononciation moderne était la vraie, on en trouverait au moins des traces dans les inscriptions attiques du même temps, comme on en trouve dans les inscriptions postérieures. La vérité, c'est que la prononciation moderne est en grande partie conforme à la prononciation ancienne du dialecte béotien. La prétendue supériorité de la prononciation moderne sur la nôtre tient uniquement à ce que l'accent y est conservé ; mais rien ne nous empêche de le prononcer.

83. — **Défauts de la prononciation moderne.** — Quelques détails montreront que la prononciation moderne n'est point conforme à l'ancienne prononciation grecque.

Remarquons d'abord que les différences portent uniquement sur les voyelles η, υ (qu'on prononce *i*) ; sur les diphtongues αι (qu'on prononce *é*), ει et οι (qu'on prononce *i*), αυ, ευ (qu'on prononce soit *av*, *ev*, soit *af*, *ef*) ; enfin sur les consonnes β, γ, δ, θ, κ, π, σ, τ, χ.

De plus, les Grecs modernes ne distinguent plus les longues des brèves. Cette confusion date de l'époque byzantine, où nous voyons la versification fondée, non plus sur la quantité, mais sur l'accent, les syllabes accentuées comptant pour des longues et les autres pour des brèves ; c'est l'origine des vers politiques (πολιτικοί, c'est-à-dire δημώδεις) qui apparaissent dès le quatrième siècle de notre ère. Quoi qu'il en soit, cette confusion est fautive et les Grecs anciens ne la connaissaient pas.

Avant d'entrer dans le détail des arguments produits contre la pro-

1. Ou plutôt elle n'était jamais étymologique exclusivement ; dans certains cas, il y avait une double orthographe, l'une étymologique (τὸν λόγον, σύνκλητος, cf. [illegible]), l'autre phonétique (τὸλ λόγον, σύγκλητος, cf. [illegible]) ; mais là où il n'y avait qu'une seule orthographe elle était purement phonétique.

nonciation moderne, on peut faire valoir une grave objection tirée de la linguistique : si les sons ει, οι, ι sont identiques, que signifient les formes λείπω, ἔλιπον, λέλοιπα? La grammaire comparée montre que le système de la déclinaison et de la conjugaison grecques suppose, dans son développement, une phonétique qu'on ne peut reconstituer avec la prononciation moderne[1].

84. — H. — Il est évident, d'après ce qui a été dit plus haut, que η est à ε comme ω est à ο, et que η n'a été introduit dans l'alphabet que pour représenter l'ē long. *A priori* on peut donc dire que la prononciation moderne est vicieuse. Mais il y a des preuves plus directes. Ainsi les grammairiens grecs enseignent que η est pour ε + ε (δῆλον, p. δέελον; ἤδη, p. ἤδεε)[2]; il y a des inscriptions attiques vulgaires où ε est confondu avec η (ἠμοί, τηρηῖν); sur une inscription de la basse époque[3], κή est mis pour καί, ce qui prouve qu'alors encore η avait le son *é*. Dans le *Cratyle*[4], Platon s'exprime ainsi : « Les anciens disaient ἱμέρα; plus tard, on dit ἑμέρα; maintenant on prononce ἡμέρα. » Cela prouve que Platon distinguait les sons ι et η. On peut aussi rappeler le vers de Cratinus, si souvent cité :

ὁ δ' ἠλίθιος ὥσπερ πρόβατον βῆ βῆ λέγων βαδίζει[5],

remarquer que les Latins transcrivent η par ē, et les Grecs ē par η, enfin que Denys d'Halicarnasse a soin de décrire la prononciation de η et de ι et que ce n'est pas du tout la même[6].

Mais si la prononciation moderne de l'η est tout à fait fautive, il paraît aussi certain que nous avons tort de prononcer *è;* les anciens prononçaient très probablement *é* long, comme l'allemand ee ou eh (Heer ou Sehne), c'est ce que semble indiquer la transcription ῥῆγες, du mot latin rēges. C'était un *é* fermé, comme ε, n'en différant que par la *durée* (et non par la qualité) du son : on prononçait donc vraisemblablement *kephaléh*.

Chez les Béotiens, l'η inclinait déjà vers ι; car, dans des inscriptions béotiennes, η est remplacé par ει dès une époque très ancienne; or ει est un son intermédiaire entre *é* et *i*.

Ex. : ἐπειδή, béotien ἐπιδεί[7].

---

1. Cet argument vaut mieux que celui qu'on tire de l'*euphonie;* la raison d'euphonie est toute subjective. Le grec moderne est très agréable à entendre, et d'autre part les Grecs d'aujourd'hui trouvent la prononciation érasmienne abominable. Toutefois il faut avouer que les groupes de mots σὺ δ' εἰπέ μοι μὴ μῆκος et Βασιλήη, ἱείη prononcés à la moderne sont réellement désagréables.
2. Voy. Bekker, *Anecdota*, p. 797.
3. Voy. *Bulletin de corr. hell.*, t. IV, 514.
4. Platon, *Cratyle*, p. 418, b-c.
5. Frg. 43 Kock. Cf. Aristophane, frg. 642 K. Le cri des moutons est bien βῆ (et non βί), comme le remarquent expressément les grammairiens.
6. Voy. Matthiæ, *Gr. gr.*, p. 35; cf. Bekker, *Anecd.*, p. 797.
7. Selon Meisterhans, *ouv. cité*, § 5, 2, *a*, on trouve sur des inscriptions attiques quelques exemples de confusion entre η et ι, à partir de 150 après J.-C.; mais la confusion de η avec ε persiste encore jusqu'en 250 après notre ère.

85. — Υ. — Nous savons que cette voyelle se prononçait anciennement *ou*. Priscien[1] témoigne que telle était la prononciation des Eoliens, et cette prononciation paraît s'être conservée surtout chez les Béotiens. En effet, il arriva dans la plupart des mots que υ ayant cessé de représenter le son *ou*, les autres dialectes écrivirent ου au lieu de υ et que seuls les Béotiens et les Laconiens[2] gardèrent l'orthographe υ (prononcez ου), par exemple dans ῥυλά, μῦσα. Dans quelques mots l'orthographe ne changea pas, mais la prononciation fut modifiée ; ainsi, après avoir écrit ὑπέρ et prononcé *houper*, la plupart des dialectes continuèrent à écrire ὑπέρ, mais prononcèrent *hüper;* toutefois le béotien garda partout, à ce qu'il semble, la prononciation ου[3] figurée dans les anciennes inscriptions béotiennes par υ et dans les inscriptions plus récentes, par ου : de là des formes comme σούνδιχος, τούχχν, οὐπέρ (cf. super)[4]. On voit, par ce dernier exemple, que l'orthographe ου est employée pour figurer même le son *ou* bref.

A côté du son ου, les Béotiens paraissent avoir connu un son *iou*, analogue à celui de l'*u* anglais ; en effet, sur quelques inscriptions béotiennes, on lit τιούχα, pour τύχα. Ce qui est sûr, c'est qu'ils ne prononçaient pas *y*.

Les Attiques non plus ne prononçaient pas *y*, bien qu'ils eussent renoncé, avant même l'époque classique, à prononcer *ou*. Nous possédons nombre de témoignages qui prouvent que la prononciation *y* n'était pas la leur. Denys d'Halicarnasse[5] décrit la façon de prononcer υ, et du passage il ressort clairement que υ n'avait aucun rapport avec ι. De plus, si υ et ι avaient eu la même valeur dans la prononciation, comment pourrait-il y avoir une diphtongue υι?

Le vieux latin transcrit υ plus souvent par **u** que par **i**.

Ex. : δάκρυ, **lacruma**, **lacrima** ; Πύρρος, **Burrus** ; Ζάκυνθος, **Saguntus**, **Saguntum**, Φρύγες, **Bruges**, etc.[6].

On voit par certains passages de grammairiens latins[7], que l'υ grec avait un son intermédiaire entre **u** latin et **i**, c'est-à-dire que l'υ avait probablement le son de l'*u* français. Comme en latin, un son très

1. Cité par MATTHIA, *op. cit.*, p. 43.
2. Cf. G. MEYER, *Gr. Grammatik*, 2e édit., p. 161 sqq.
3. Peut-être le son *u*, inconnu au grec moderne, n'existait-il dans le béotien récent que là où υ remplaçait οι, comme on le verra plus loin.
4. Voy. *Bulletin de corr. hell.*, III, p. 139 ; IV, 1 et suiv. Ce sont des inscriptions d'Orchomène allant de 220 à 192 avant J.-C. — Hésychius cite comme formes laconiennes [illegible] (p. [illegible]), [illegible] (p. κάρυα), διφοῦρα (p. γέφυρα), etc. Mais cette orthographe, qui représente la prononciation, paraît n'avoir jamais été l'orthographe laconienne. Les Laconiens écrivaient υ et prononcèrent *ou* même à une époque récente. Voy. G. MEYER, *Gr. Gr.*, 2e édit., p. 162 sqq.
5. Voy. DENYS D'HALICARNASSE, περὶ συνθέσεως, c. 14 (p. 164, Schæf.).
6. Sous la République, υ est presque toujours transcrit par **u**, rarement par **i** et seulement plus tard par **y**. Voy. KÜHNER, *ausf. Gr. d. lat. Sprache*, p. 17 ; SCHUCHARDT, *Vokalismus*, etc., t. II, p. 203 sqq.
7. Voy. W. BRAMBACH, *op. cit.*, p. 124 sqq.

voisin de celui-là existait aussi dans certains mots, quelques-uns voulurent le représenter par la lettre grecque Υ et écrire **LΥBET**, par exemple. Cette tentative échoua. D'autre part, l'empereur Claude proposa pour ce son *ü* le signe Ⱶ (ex. **LⱵBET**); or, sur certaines inscriptions, la lettre de l'empereur Claude est employée au lieu de Y dans des mots tirés du grec, exemple : **MⱵRO**, c'est-à-dire **Myro**. A tous ces arguments on en peut ajouter d'autres. Ainsi, au onzième siècle encore, l'υ représentant οι avait un son différent de ι, ει, η[1]. Quintilien[2] dit formellement que υ est une lettre dont le son n'existe pas en latin; il s'agit évidemment ici non du son *i*, mais du son *ü*, qui, même dans **l*u*bet** (**l*i*bet**) **opt*u*mus** (**opt*i*mus**) n'était sans doute pas franc. Enfin, si η et υ avaient eu le même son, comment aurait-on distingué ἡμεῖς, ὑμεῖς? On aurait abouti à quelque chose comme μας, σας du grec moderne.

86. — **Diphtongues**. — Il y a en grec treize diphtongues[3].

ᾰι	ᾱι	ᾰυ	ᾱυ
ει	ηι	ευ	ηυ
οι	ωι	ου	ωυ
υι			

A l'origine, il semble bien que ces groupes aient eu (même ου) un *son double;* ce sont donc bien réellement des diphtongues.

87. — AI. — Cette diphtongue est réduite de bonne heure à une simple voyelle ε ou η. Ainsi, en Béotie, les anciennes inscriptions béotiennes conservent αι. Mais déjà dans des inscriptions de Tanagra, qui sont peut-être encore du cinquième siècle, on trouve αε (cf. le latin **ae**), et, dans les inscriptions postérieures au cinquième siècle[4], αι est remplacé par η. Les grammairiens anciens mentionnent déjà les formes béotiennes ποιούμενη (p. ποιούμεναι), λεγόμενη (p. λεγόμεναι), formes dans lesquelles η a la prononciation de *é*[5].

En dehors de la Béotie, nous trouvons la même confusion de αι avec ε dans tout le monde grec. On lit γένητε sur une inscription attique de la fin du troisième siècle; sur des papyrus égyptiens dont quelques-uns remontent aux Ptolémées on lit ἀσπάζομε, κέ, etc. Le grammairien Hérodien est obligé de donner des règles pour déterminer les cas où il faut écrire αι et ceux où il faut écrire ε. Donc la prononciation était la même de son temps.

---

1. Voy. Curtius, *Erlæuterungen*, etc., p. 25; cf. *Etymologicum Magnum*, p. 289, 11 : τὰ εἰς υξ les mots qui finissent en üx) ἅπαντα διὰ τοῦ υ ψιλοῦ γράφεται πλὴν τοῦ προΐξ.
2. Quintilien, *Instit. orat.*, XII, 10, 27.
3. Nous ne distinguons pas ici les diphtongues primitives de celles qui ne le sont pas; mais voy. ci-après, § 157.
4. Voy. *Bull. de corr. hell.*, III, 137.
5. De même en Béotie, on écrit αε (plus tard η), au lieu de α. — Selon Meisterhans, *ouv. cité*, § 9, 2, *a*, la confusion de αι avec η ou ε se serait produite en Attique vers l'an 100 après Jésus-Christ. La confusion de αι avec η est sans exemple après l'an 150 de notre ère.

Mais, si cette confusion entre **αι** et le son **ε** s'est produite d'assez bonne heure dans le monde grec, il y a des faits qui prouvent qu'au cinquième et au quatrième siècle avant notre ère la prononciation attique devait être celle de l'allemand **ai**. En effet :

1° **Αι** est souvent pour **αϊ**.

Ex. : *παῖς* (p. *πάϊς*), *θαἰμάτια* (p. *τὰ ἱμάτια*), etc.

2° **Καὶ** *ἐγώ* donne *κἀγώ*, ce qui eût été impossible, si **αι** se fût prononcé **ε**.

3° **Αι**, suivi d'une voyelle, s'abrège souvent en **α** dans les inscriptions attiques.

Ex. : D'*Ἀχαιοί* on tire *Ἀχαιικός*, mais aussi *Ἀχαϊκός*, ce qui est un argument en faveur de la prononciation **αι**.

4° On sait que les Béotiens remplacent **αι** par **η**. Or, si **αι** avait eu la prononciation *é* dans tout le monde grec et aussi chez les Athéniens, pourquoi auraient-ils eu l'idée d'écrire **κή** au lieu de **καί**[1] ?

5° Denys d'Halicarnasse, parlant de l'hiatus *καὶ Ἀθηναίων* (cf. Thucyd., I, 1), montre par là même que, du temps de Thucydide au moins, l'**ι** de *καί* se prononçait.

De même le grammairien Chœroboscos, suivant une tradition ancienne et non pas la prononciation de son temps, distingue **αι** et **ᾳ**, désignant **αι** par les mots *ἡ ἐκφωνοῦσα τὸ ι*, et **ᾳ** par les mots *ἡ ἀνεκφώνητον ἔχουσα τὸ ι*[2].

6° Dans les mots empruntés par les Latins, **αι** devient tantôt **ae**, tantôt **aj**.

Ex. : *σφαῖρα*, **sphaera**, mais *Αἴας*, **Ajax**, *Μαῖα*, **Maja**.

7° Aristophane[3] appelle par plaisanterie *Πεονίδης*, habitant du dème de *Πέος*, un *Παιονίδης*. Cette plaisanterie eût passé inaperçue et n'eût fait rire personne si, dans la vie ordinaire, *Παιονίδης* s'était prononcé *Πεονίδης*[4].

8° Enfin *Ἀλκμέων* est la vraie orthographe, *Ἀλκμαίων* est une faute d'orthographe postérieure.

---

1. Cf. Von Wilamowitz-Moellendorf, *Z. f. Gymnas.-W.*, 1877, p. 641.
2. Voy. Blass, *ouvr. cit.*, p. 25.
3. Voy. Wecklein, *Curae epigraphicae*, etc., p. 49.
4. L'épigramme de Callimaque, *Anthol. de Jacobs*, t. I, p. 212 :

Λυσανίη, σὺ δὲ ναίχι καλὸς, καλός· ἀλλὰ πρὶν εἰπεῖν
ὧδε σαφῶς, ἠχώ φησί τις· ἄλλος ἔχει.

ne prouve rien pour la prétendue prononciation αι = ε, pas plus que pour ει = ι. Voy. Blass, *ouvr. cit.*, p. 25, et cf. Kühner-Blass, *ouvr. cit.*, p. 44, n. 2.

88. — EI. — Comme αι s'était réduit à ε de bonne heure, de même ει se prononça ι dès une époque assez ancienne.

Ainsi, en Béotie, les inscriptions représentent par ι la diphtongue ει.

Ex. : ἐπιδεί = ἐπειδή.

Dans le monde grec en général, nous trouvons la même confusion. Ainsi ει et ι sont confondus sur des inscriptions attiques, même avant l'époque romaine, peut-être dès le troisième siècle [1]. On trouve συνοδεῖται, au lieu de συνοδῖται, sur une inscription bosphorienne du troisième ou du quatrième siècle avant J.-C. [2]. On lit Στείριοι pour Στίριοι sur une inscription de Phocide datant de la fin du troisième siècle ou du commencement du deuxième [3]. Sur des papyrus de l'époque alexandrine, on lit ἰμί (p. εἰμί), ἐστείν (p. ἐστίν), etc. Sous l'empire romain, ει est d'un usage constant dans les inscriptions pour désigner ῑ long, exemple : τειμηθείς, et les grammairiens latins [4] nous disent que pour les Grecs, comme pour les anciens Romains, ει est un simple signe orthographique pour représenter ῑ long. Enfin, chez les Grecs, ī latin est souvent transcrit ει.

Ex. : Πείσων, Πατείριος, etc.

Mais tout cela ne prouve pas que chez les Attiques, au cinquième et au quatrième siècle, on ait prononcé ει comme ῑ long.

Au contraire, voici des faits qui montrent que chez eux ει ne se prononçait pas ainsi :

1° Très souvent ει représente εϊ.

Ex. : ὄρει (p. ὄρεϊ), πόλει (p. πολεϊ), etc.

2° Nous avons vu que dans l'ancien alphabet attique, le son ει était noté tantôt par E, tantôt par EI ; nous n'avons pas vu qu'en pareil cas on trouvât jamais I.

Il y avait donc deux prononciations, selon les cas :

ou bien ει avait un son mixte où *é* l'emportait de beaucoup, en inclinant faiblement vers *i*.

Ex. : ΠΟΛΕΣ (p. πόλεις) ;

ou bien ει se prononçait, en réunissant les deux sons ε et ι, comme dans la prononciation érasmienne.

Ex. : ΕΥΚΛΕΙΔΕΣ (p. Εὐκλείδης).

1. Selon Meisterhans, *ouv. cité*, § 10. 7, *a*, la confusion de ει et de ι serait devenue générale vers l'an 100 avant notre ère. Il y a beaucoup plus tôt *quelques exemples isolés ;* mais ce sont peut-être des fautes imputables aux lapicides.

2. Voy. *Revue des Revues*, t. IV, p. 318.

3. Voy. *Bull. de corr. hell.*, t. V, p. 47.

4. Quintilien, I. 7. 15 ; Priscien, I, 91, 50.

3° Dans les mots transcrits du grec, le latin emploie tantôt ī tantôt ē.

Ex. : **Darīus, Darēus** ; — **Alexandrīa, Alexandrēa** ; — **hypotēnusa** (ὑποτείνουσα).

Toutefois il transcrit ordinairement **ει** par **ī** devant une consonne.

Ex. : **Nīlus, Polyclītus**, etc.

4° Dans les inscriptions attiques et sur les papyrus, **ει** et **η** sont souvent confondus.

Ex. : Ἀλεξανδρήα, Σαραπιῆον, etc.

Ce qui prouve que souvent **ει** se rapprochait plus du son *é* que du son *i*.

5° Les Béotiens distinguaient **ι** de **ει** dans la prononciation, puisqu'ils écrivaient ἐπιδεί au lieu de ἐπειδή, tandis qu'ils écrivaient εἵρως au lieu de ἥρως. Mais si **ει** se fût prononcé **ι** dans le monde grec en général, les Béotiens n'auraient pas eu besoin d'écrire **ι** au lieu de **ει**. S'ils l'ont fait, c'est que la prononciation *i* leur était particulière.

6° Dans les inscriptions attiques, **ει**, suivi d'une voyelle, peut s'abréger en **ε**[1].

7° **εε** se contracte en **ει** ; la lettre **E** s'appelle **εἶ**, et l'ionien emploie **εἴ** pour **ει**.

Donc la diphtongue **ει** devait avoir, chez les Attiques, une prononciation intermédiaire entre *e* et *i*, se rapprochant quelquefois plus de *i* que de *e*, mais souvent aussi plus de *e* que de *i*[2].

89. — **OI.** — La transcription latine **oe** prouve tout d'abord que οι n'avait pas le son *i*. La question est de savoir si la diphtongue **οι** se prononçait comme nous la prononçons en France, ou si elle avait le son *o* ou le son *ü*[3]. Les faits suivants prouvent que les Athéniens, à l'époque classique, prononçaient comme nous[4].

---

1. Cf. la chute de l'ι dans les dérivés d'adjectifs en -ειος, *Rev. des Ét.*, V, 512.

2. Τεισίας, Μειξίας, etc. ne prouvent rien : la vraie orthographe est τεῖσαι, μεῖξαι, etc. ; τῖσαι, μῖξαι sont des fautes d'orthographe. De même Ποσειδεών est une faute d'orthographe : on écrivait régulièrement Ποσιδεών. — Πεντελεικός et non Πεντελικός suppose un primitif Πεντέλεια, qui a dû exister autrefois à côté de Πεντέλη. — Enfin ὀλείζων n'est pas pour ὀλίζων : ει ne représente pas un ι bref de nature, long par position. La vérité c'est que ι est renforcé en ει [illegible] dans le comparatif, de même que dans μείζων (p. *μεγyων), ει est un renforcement d'un ι [illegible].

3. Il ne peut pas être question du tout de la prononciation *i*. Voy. le texte souvent cité par [illegible], *Erlaut.*, p. 25 : πᾶσα λέξις ἀπὸ τῆς κο συλλαβῆς ἀρχομένη διὰ τοῦ ο [illegible] πλὴν τοῦ κοῖλον (or il y a beaucoup de mots qui commencent par κοι-. Cf. ci-dessous, p. 44, n. 1. — Les mots οἶκοι, οἴκοις correspondant au latin **vici**, **vicis** ne prouvent rien, voy. Blass, op. cit., p. [illegible]. Thucydide II, 54 rapporte bien un oracle où l'on pouvait hésiter entre λοιμός et λιμός, mais s'il y avait discussion sur le texte de l'oracle, il n'y avait pas une confusion de prononciation ; voy. le vers d'Hésiode (*Travaux et jours*, v. 243) dans lequel λοιμὸν ὁμοῦ καὶ λιμὸν est [illegible].)

4. Le seul argument en faveur d'une prononciation *ö* est fourni par la transcription [illegible] par *oe* en latin, fait sur lequel nous reviendrons plus loin (§ 88, fin ; p. 48).

1° **Οι** est souvent pour **ο** + **ι**.

Ex. : *οἷς* (p. *ὀΐς*), *θοιμάτιον* (p. *τὸ ἱμάτιον*), etc.

2° **Οι** est à **ωι**, comme **αι** est à **ᾱι**, cf. *οἴομαι*, *φόρμην* p. *ᾠόμην*, etc. Du rapport *μένω μέμονα*, rapprochez *λείπω λέλοιπα* : tout cela indique que dans **οι** le son **ο** doit prédominer.

3° Les mots *σοὶ ἐστίν* donnent **σοὔστιν**, *μοι ἐδόκει*, **μοὐδόκει**, *ἐγὼ οἶμαι*, **ἐγῷμαι**. Or, cela ne s'expliquerait pas, si **οι** avait eu, à cette époque, le son *ü* ou le son *ö*.

4° Dans l'orthographe attique, **οι**, suivi d'une voyelle, peut s'abréger en **ο** (cf. *χρόα* p. *χροιά*).

5° Denys d'Halicarnasse dit que *Ὀλύμπιοι ἐπί* forme hiatus à cause de la rencontre de **ι** et de **ε**. Les grammairiens grecs parlant de **οι** l'appellent *ἡ ἐκφωνοῦσα τὸ ι* par opposition à **ῳ**.

6° Si **οι** avait eu, dans tout le monde grec, la prononciation **υ**, la prononciation béotienne n'aurait rien eu de particulier et les Béotiens n'auraient pas eu besoin d'écrire *ἄλλυς* au lieu de *ἄλλοις*.

Pourtant cette prononciation *ü* est assez ancienne : l'**ο** de **οι** s'est affaibli en *ü*, et l'**ι** s'est assourdi.

Dans les inscriptions béotiennes anciennes, **υ** a le son **ου** et **οι** est gardé ; dans les inscriptions béotiennes récentes, **οι** est remplacé par **ο** (= *ü*), et le son **ου** est figuré par **ου**[1]. Dans des papyrus de l'époque des Ptolémées, on rencontre déjà des formes comme *ἀνύγω* p. *ἀνοίγω*. A Athènes, la confusion de **οι** avec **υ** ne se rencontre dans les inscriptions qu'à l'époque romaine[2].

Remarque. — Dans le latin vulgaire, **œ** s'emploie quelquefois pour transcrire **υ** grec. Fleckeisen[3] prétendait que, avant ou après le septième siècle de Rome, **υ** avait été transcrit par **u**, et qu'au septième siècle, il fut transcrit par **œ**. Mais cette opinion a été combattue, avec raison, par Schuchardt[4] ; car, si **œ** pour **υ** avait été l'orthographe du septième siècle de Rome, on en aurait des exemples épigraphiques ; or il n'y en a pas. Ainsi les inscriptions donnent **laguna** ou **lagona**, mais point **lagœna**. L'orthographe **œ** est vulgaire et d'une époque postérieure. Schuchardt a réuni beaucoup d'exemples empruntés au latin vulgaire, où l'on voit **œ** transcrivant **υ** et **y** transcri-

1. Voy. *Bull.*, t. III, p. 133. Les Béotiens finissent également par écrire υ la diphtongue ωι.

2. Selon Meisterhans la confusion de οι avec υ se serait produite à Athènes vers 238-244 après J.-C. Il n'y a pas trace de confusion avec ι. Cette confusion de οι avec ι ne parait pas s'être produite dans la prononciation du grec avant le neuvième ou le dixième siècle. En effet, dans le lexique de Suidas (xe siècle), le groupe ι, η, ει, d'une part, le groupe υ, οι, d'autre part, sont traités au point de vue de l'ordre alphabétique comme des sons différents, puisque ει, η, ι sont placés ensemble après ζ et avant θ, tandis que οι et υ sont placés après le τ.

3. *Fünfzig Artikel*, au mot *lagœna*.

4. Voy. *Vokal.*, etc., t. II, p. 278 et suiv.

vant οι. Le grammairien Victorinus dit expressément : « Si nous n'avions pas Υ, nous écririons **Hœlas**, ***Sd*ephœrus**, et non **Hylas**, ***Z*ephyrus** »[1].

90. — **ΑΥ, ΕΥ.** — Il est probable que ces deux diphtongues se prononçaient *aou*, *èou*, et que, tandis qu'on prononçait **εὑρίσκω**, *èouriskô*, on prononçait **ηὕρισκον**, *ēouriskon*. Cette hypothèse est confirmée par certaines formes qu'on trouve sur des inscriptions ioniennes de la bonne époque : τάστα (p. ταῦτα), ἐοργέτης (p. εὐεργέτης), etc.[2]. La prononciation moderne (*av*, *ev*; *af*, *ef*) est absurde : pourquoi ne dit-on pas de même *ov* et *of* pour **ου** ? De plus, si en pareil cas **υ** est consonne, pourquoi ne trouve-t-on jamais ἀϜτός pour αὐτός dans les alphabets qui ont le **Ϝ**[3] ?

Si **αυ** est *av*, **ευ**, *ev*, ce ne sont pas des diphtongues ; alors pourquoi met-on l'accent sur **υ** ? Pourquoi Ζεῦ avec un circonflexe ? Pourquoi la première syllabe de **Εὔ**ανδρος est-elle longue ? Il semblerait qu'elle dût être brève et par nature (**ε**) et par position (**υ** pour **v** étant une consonne simple[4]) ?

Contre la prononciation moderne, on peut encore produire d'autres arguments :

1° **Εὖ** est pour ἐύ, **αὔω** est pour ἀύω : donc **υ** est voyelle.

2° **-εύς** est transcrit en latin par **-eus** (*gen.* **-ei**, *dat.* **-eo**, *acc.* **-eum**), et l'on trouve même **Orphĕŭs** (dactyle).

3° **Εὔιος**, dit le rhéteur Démétrios, est un mot composé uniquement de voyelles, sauf la lettre finale.

4° Si **αυ** se prononce *av*, **ευ**, *ev*, les mots **Ἀτρεύς** (*Atréfs*), **ναῦς** (*náfs*), **ἐκελεύσθην** (*ekeléfsthin*), **Ζεῦ** (*Zév*), **ναῦσι** (*náfsi*), **πεπαίδευνται** (*pepædevntæ*), etc., donnent des combinaisons de sons absolument inconnues à la phonétique grecque ; de même **αὐτός** (*aftós*)[5].

5° Les sons latins **av**, **ēv** sont transcrits en grec soit par **αβ**, **ηβ**, soit par **αου**, **ηου**.

Ex. : **Βατάβοι** ou **Βατάουοι** (**Batavi**), **ἠουοκᾶτοι** (**evocati**),

mais non par **αυ**, **ευ**, au moins en général. On trouve d'une façon isolée[6] la forme Αὐεντῖνος, mais qui sait s'il ne faut pas corriger **Αουεντῖνος**[7] ?

---

1. Voy. *Gramm. lat.* éd. Keil, t. VI, p. 196, l. 3. Cf. Blass, *op. cit.*, p. 197.
2. Cf. *Bull. de corr. hell.*, III, 51.
3. On trouve bien ΝαϜπάκτιοι à côté de Ναύπακτος ; mais le radical de ναῦς est ναϜ ; cela prouve simplement, ce qu'on sait déjà, que ϝ consonne et υ voyelle sont proches parents.
4. Cette observation prouve qu'en latin on doit écrire **Euander**, **Agaue**, etc.
5. Il faudrait *aptos*, cf. le grec moderne καβαλλικεύω, kavalkévo, dans lequel on prononce v, au lieu de f.
6. Cf. Matthia, *ouv. cité*, p. 42.
7. Du reste le v latin n'avait pas le son du v français, comme on le verra plus loin.

6° Enfin les Osques, qui avaient les sons *au, eu, ou* et *av, ev, ov*, distinguaient dans l'écriture **v** consonne et **v** voyelle ; or, quand ils écrivaient ces sons avec des lettres grecques, ils écrivaient **av, ev, ov** par **F**, **au, eu, ou** par **υ**.

Toutefois **v** consonne et **v** voyelle étant parents, il est naturel qu'à un certain moment la confusion se soit faite dans la prononciation vulgaire. A quelle époque a-t-elle commencé à se produire ? C'est ce que ne disent pas les travaux sur la prononciation grecque.

On cite bien EUSTATHE, *Comm. in Dion. Perieg.* (dans les *Geogr. Gr. min.* de Didot, t. II, p. 288, l. 14-15) : Καλαβρία οὐ διὰ τῆς αυ διφθόγγου, ἀλλὰ διὰ τοῦ β γράφουσιν οἱ ἀκριβεῖς. Mais ce texte ne nous dit pas quand on a pu prononcer et écrire pour la première fois en confondant le **b** latin et la diphtongue **αυ**. Selon Meisterhans, l'orthographe ἑατοῦ, etc., qu'on rencontre à partir de 74 av. J.-C., représenterait la prononciation ἑαFτοῦ ; mais cela n'est rien moins que sûr; tandis que la forme **εὐφρήβοισι** (120 ap. J.-C.) pour ἐφήβοισι est un exemple plus concluant.

91. — **OΥ**. — On prononçait sans doute à l'origine *oou*, c'est-à-dire que **ου** avait le son *ŏou* et **ωυ** le son *ōou*. On peut remarquer en effet que le vieil allemand *troum* (prononcez *tro-oum*) est à **Traum** (prononcez *tra-oum*) comme l'ionien **θωῦμα** (prononcez *thōouma*[1]) est à **θαῦμα** (prononcez *thăouma*). Enfin la double orthographe **ο** et **ου**, qu'on trouve sur les inscriptions attiques (voy. ci-dessus, § 80), semble bien indiquer qu'à l'origine il y avait une double prononciation, selon les cas; tantôt on entendait le son **ο** primitif inclinant vers *ou* (Ex. : τõ δέμο pour τοῦ δήμου), tantôt on entendait la diphtongue véritable (*ŏou*), par exemple dans Σπουδίας, τὰς βοῦς, etc. Mais de bonne heure **OΥ** prit la prononciation **ου**, en même temps que **Υ** perdait cette prononciation pour prendre le son *ü*. Nigidius Figulus[2] dit en parlant de l'orthographe **ου** employée par les Grecs pour rendre le son simple **u** : *inopia fecerunt*.

92. — **Αι, Ηι, Ωι**. — Ces diphtongues ne se distinguent de **αι, ει, οι** que par la longueur de la première voyelle, car elles sont formées par la réunion de **ᾱϊ, ηϊ, ωι**. On devait les prononcer *āye*, *ēye*, *ōye*, c'est-à-dire que **ā, ē, ō** étaient suivis d'un faible son *i*, analogue au son du **j** allemand. Si l'on ne prononce pas l'ι, ce ne sont pas des diphtongues. Dans l'ancien attique, cet **ι** se prononçait très faiblement au *datif pluriel* de la première déclinaison ; sur les inscriptions de l'époque, on trouve **-ησι, -ασι** (pour **-ηισι, -ᾱισι**). Dès l'époque de l'orateur Lycurgue, l'ι est négligé quelquefois dans l'écriture. Selon

1. De même en latin *joudex* (prononcez *yoouder*), voir plus loin, § 121 (p. 70).
2. Cité par AULU-GELLE, *Noct. Attic.*, IX, 14.

Blass et selon Kühner (*ausf. Gr. der gr. Spr.*, p. 56, 13), c'est vers la fin du deuxième siècle av. J.-C. que les inscriptions cessent d'avoir régulièrement l'ι. En tout cas, les papyrus de l'époque des Ptolémées présentent des formes comme τω δημω (*datif*), à côté d'autres où l'ι est indûment adscrit, comme κατωι, εχρησωι, αλλάι (p. ἀλλά), etc.[1].

C'est parce que l'ι de ces diphtongues ne se prononçait plus qu'Hérodien l'appelle ἀνεκφώνητον[2]. Mais cette prononciation est relativement moderne ; car, dans les mots grecs latinisés à une époque ancienne, on voit ῳ transcrit par œ, comme οι (cf. **tragœdus, comœdus**, etc.).

Au contraire, les mots où ῳ est transcrit par o, comme **rhapsodus, ode, odeum**, etc., ont été latinisés à une époque plus récente où l'ι adscrit ne se prononçait plus[3].

Quant à l'habitude *absurde* de souscrire l'ι, elle ne remonte pas plus haut que le onzième ou le douzième siècle[4]. Avant cette époque, l'ι est soit négligé, soit adscrit[5].

93. — **ΥΙ**. — Cette diphtongue est rare. Transcrite en latin par **yi**, elle est souvent abrégée par les Grecs en υ devant une voyelle. Ainsi les Attiques disent ὑός et non υἱός[6].

---

1. Toutes ces formes sont empruntées au papyrus d'Hypéride. Cf. ce que dit Strabon, XIV, p. 648 : Πολλοὶ γὰρ χωρὶς τοῦ ι γράφουσι τὰς δοτικὰς καὶ ἐκβάλλουσι δὲ τὸ ἔθος φυσικὴν αἰτίαν οὐκ ἔχον (parce que l'ι ne se prononçait plus).

2. Toutefois cf. Chœroboscos (dans Bekker, *Anecd.*, t. III, p. 1186 et suiv.). Après avoir dit que dans ces diphtongues l'ι est ἀνεκφώνητον, il ajoute : οἱ δὲ μουσικοὶ τῆς ἀκριβείας φροντίζοντες λέγουσιν ὅτι ἐκφωνεῖται μέν, οὐκ ἐξακούεται δὲ διὰ τὸ μέγεθος τῶν μακρῶν φωνηέντων.

3. Cf. la double orthographe **Thraex** et **Thrax**.

4. Cf. Wattenbach, *op. cit.*, p. 11.

5. Kühner-Blass (*op. cit.*, p. 62, 2) cite Théognostos (p. 168, *éd. Göttling*), qui parle de τὸ ι ὑποκάτω γραφόμενον. Mais cette expression peut désigner la graphie α̣, qu'on trouve par exemple dans le ms. *a* des Helléniques.

6. On trouve chez les grammairiens grecs diverses théories sur les diphtongues. D'après les *Scholies de Denys le Thrace* (cf. Bekker, *Anecd.*, t. II, p. 804), les diphtongues se divisent en

εὔφωνοι .... αι, αυ ; ει, ευ ; οι, ου

κακόφωνοι .... ηυ ; υι ; ωυ

ἄφωνοι .... ᾳ ; ῃ ; ῳ

Dans les scolies publiées sous le nom de Théodosios (p. 34 sq., éd. Göttling), on établit la distinction suivante :

κυρίως δίφθογγοι .... αι αυ ; ει ευ ; οι ου

καταχρηστικῶς δίφθ. .... ᾳ ; ῃ ηυ υι ; ῳ ωυ

Dans la grammaire byzantine (Chœroboscos, Théodosios, Scholies de Denys le Thrace, Moschopoulos), on distingue δίφθογγοι κατ' ἐπικράτειαν (on n'entend qu'un seul son, qui domine l'autre et l'étouffe

94. — **Consonnes.** — **Aspirées.** — Ni la prononciation érasmienne, ni la prononciation moderne ne paraissent conformes à ce que nous pouvons savoir de la valeur des aspirées grecques.

Quintilien[1] nous apprend que la prononciation du φ était très différente de celle de f latin et Priscien[2] dit formellement que f ne doit pas se prononcer les lèvres aussi serrées que φ. Et, en effet, jamais, sauf dans la langue vulgaire postérieure[3], les Latins ne transcrivent φ par f. Ils le transcrivent par ph et même, dans l'ancienne langue, par p (cf. ci-après, § 106).

> Ex. : *P*œni, *P*œnicus, *P*œniceus (cf. Φοίνικες), *P*ilargurus, *P*ilemo, *P*ilipus, etc.

De plus, si les grammairiens grecs[4] ont tort de dire que θ s'écrivait TH, ils ont raison, nous l'avons vu plus haut[5], de rappeler que φ s'écrivait ΠΗ et χ, ΚΗ. Ce qui est non moins sûr, c'est que, en vieux latin, θ et χ sont transcrits par t et par c.

> Ex. : θησαυρός, *t*esaurus; Ἀγάθων, Aga*t*o; θέατρον, *t*eatrum; Ἀχιλλεύς, Aciles (Corp. Inscr. Lat., I, 1500; cf. *T*eses, *ibid.*, 1501), Ἀντίοχος, Antiocus, etc.

Enfin les Grecs anciens avaient pour règle de ne pas redoubler les aspirées : ils écrivaient Σαπφώ, et non Σαφφώ[6]. Or si φ avait eu le son de f, rien n'aurait empêché d'écrire Σαφφώ. En résumé, les sons φ, θ, χ, qui sont des spirantes pour les modernes, étaient, pour les anciens, des sourdes aspirées ; c'est-à-dire que φ se prononçait vraisemblablement π (suivi d'une aspiration), χ se prononçait κ (suivi d'une aspiration), θ se prononçait τ (suivi d'une aspiration). La preuve, ce sont des liaisons telles que : ἀνθ' οὗ (prononcez *ant hou*), ὑφ' οὗ (prononcez *hüp hou*), οὐχ ὅστις (prononcez *ouk hostis*). D'ailleurs il existe quelque chose de semblable même dans la prononciation moderne ; si les Grecs d'aujourd'hui disent *ekhis* (ἔχεις), ils

α, η, ω et ει (son ē ou ī) ; δίφθογγοι κατὰ κρᾶσιν (αυ, ευ, ου) ; δίφθογγοι κατὰ διέξοδον (prononciation séparée) : ηυ, ωυ, υι. On voit que αι et οι sont en dehors de cette division. Les Byzantins ne les considéraient pas comme des diphtongues véritables, parce qu'elles ne comptent pas comme longues pour l'accentuation. Cf. Chœroboscus : ἐπειδὴ οὖν ἡ αι δίφθογγος ἡ ἐκφωνοῦσα τὸ ι καὶ ἡ οι δίφθογγος οὔτε κατ' ἐπικράτειάν εἰσιν οὔτε κατὰ διέξοδον οὔτε κατὰ κρᾶσιν, ὥσπερ ἐστερήθησαν τοῦ ἰδιώματος τῶν διφθόγγων, ἐστερήθησαν καὶ τοῦ χρόνου τοῦ παρεπομένου ταῖς διφθόγγοις. Il est donc probable que dans ἄνθρωποι, τύπτομαι, etc., les diphtongues οι et αι sonnaient plus faiblement que dans ποιῆσαι, ἀμύνοι, οἴκοι ; mais il ne faudrait pas se fonder sur cela pour prétendre que οι, αι avaient la prononciation *monophtongique*.

1. *Instit. orat.*, XII, 10, 27 (cf. I, 4, 14).

2. *Inst. gramm.*, I, p. 11, 27 *H* : « Hoc tamen scire debemus, quod non fixis labris est pronuntianda f, quomodo p et h ; atque hoc solum interest ». Cf. Blass, *üb. d. Aussprache des Gr.*, 3e éd., p. 85.

3. Voy. Schuchardt, *op. cit.*, I, p. 56 ; cf. Kühner-Blass, *ausf. Gr. der gr. Spr.*, p. 58.

4. Voy. Matthiæ, *ouv. cité*, p. 22.

5. Page 36 (§ 76).

6. Cf. l'exemple καταπθιμένης (au lieu de καταφθιμένης) dans la *Revue des Revues*, t. IV, p. 266.

prononcent *khóra* (χώρα). En revanche, nous savons que, dès l'antiquité, certains dialectes ont commencé par faire des aspirées de véritables spirantes. Ainsi les Laconiens donnaient au θ la prononciation sifflante, comme le prouvent les mots θεός écrit σιός, Θεοδέκτας écrit Σεοδέκτας, θέλει écrit σέλει, παρθένοις écrit παρσένοις, etc.

95. — **Les Moyennes**. — Si l'on en juge par le nom que les grammairiens grecs leur ont donné (μέσα), ces consonnes étaient intermédiaires entre les *faibles* (ψιλά) et les *aspirées* (δασέα) ; elles avaient donc, semble-t-il, une certaine aspiration.

Mais par aspiration il ne faut sans doute entendre qu'un son analogue à celui de nos lettres **b**, **d**, **g** (*g* dur), qui est moins *bref*, moins *sec*, plus *aspiré* que celui des lettres **p**, **t**, **c**.

La prononciation moderne β = *v*, δ = *th doux*, γ = **j** allemand (dans certains cas, par exemple γι, γε = **ji**, **je** : παναγιά, **panhaja**) ne peut donc être la prononciation ancienne ; car les sons *v*, *th doux*, **j** allemand ne correspondent pas à des momentanées sonores, mais à des spirantes, ou plutôt, pour parler le langage des grammairiens grecs, ce sont des ἡμίφωνα et non des ἄφωνα. De plus, Denys d'Halicarnasse dit que β se prononçait comme π et φ, les lèvres serrées l'une contre l'autre. Cicéron dit que βινεῖ et **bini** se prononçaient, de son temps, de la même façon. Enfin les Latins transcrivent le β grec par **b**.

C'est en vain qu'à l'appui de la prononciation moderne on invoque la permutation des consonnes parentes *b* et *v* dans βούλομαι, **volo**, ou dans Fαλεύς (βαλεύς), Fιδεῖν (βιδεῖν) ; ces faits prouvent simplement qu'il n'y a pas très loin du *b* au *v*, mais non pas que *b* se soit prononcé régulièrement *v*.

L'argument tiré de la transcription du **v** latin par β n'est guère plus solide, sans compter que souvent aussi **v** est transcrit par ου.

> Ex. : **Vergilius**, Βεργίλιος et Οὐεργίλιος — **Laevius**, Λαιούιος — **Fulvius**, Φολούιος, etc.[1]

Il n'en est pas moins vrai que la prononciation moderne a des origines plus ou moins anciennes.

Pour le β, on ne voit pas bien à partir de quelle époque il s'est prononcé *v*. Selon Meisterhans, ce serait vers le commencement de l'ère chrétienne, parce que c'est à partir de cette époque que le **v** latin est rendu par β dans les inscriptions.

Quant au δ, il avait une prononciation sifflante dans cer-

1. Gosrau prétend que dans les noms propres [illegible] dans les noms communs, il est toujours [illegible] ἠουοκᾶτοι (**evocati** [illegible] plus haut [illegible]

tains dialectes, puisqu'ils le remplacent dans l'écriture par ζ.

Ex. : Διόζοτος, béotien, pour Διόδοτος[1].

L'inscription n° 362 trouvée dans les fouilles d'Olympie[2] remplace constamment δ par ζ.

Enfin le γ avait déjà le son du j allemand à l'époque alexandrine, comme le prouve la forme Σαραπιγῆον citée plus haut (p. 47, 4°); cette orthographe suppose, en effet, une prononciation vulgaire **Sarapijeon**.

96. — **Histoire du Z**[3]. — Le ζ est une lettre double, mais bien différente de ξ et de ψ. En effet, ξ est pour γσ ou plutôt pour κσ, et ψ est pour βσ ou plutôt pour πσ[4]. Cela tient à ce que, dans tous les cas où se produit la combinaison, σ a le son *dur*, qui change β en π et γ en κ. Au contraire, lorsqu'une dentale se trouve devant un σ, elle tombe et ne produit pas un ζ; c'est que ζ est une lettre double où σ a le son *doux*.

Le son primitif de ζ a dû être *dz* : cf. skr. *Dyâus*, lat. **Deus, dies, dius, divus, Juppiter** (p. **Djuppiter**), **Diovis, Jovis**, le grec Διός à côté de Ζεύς, ζά à côté de διά, **sedeo**, ἕζομαι (p. ἕδγομαι), etc.[5]. Mais cette prononciation dut disparaître de bonne heure.

Les grammairiens grecs enseignent en effet que ζ est composé de σ et de δ[6]; or c'est une théorie qu'ils n'auraient jamais soutenue, si ζ s'était prononcé *dz*. Il est donc présumable que le son *dz* s'est affaibli de très bonne heure en *zz;* en d'autres termes, le son *z* se trouve *prolongé* de façon à faire position, puis finit par se réduire à un *z* simple. Virgile, qui scande **Drymoquē Xanthoque**, scande **nemorosă Zacynthos** : donc, dans le mot qu'il transcrit du grec, **z** a pour lui le son d'un **z** simple[7].

Ce qui a trompé les grammairiens anciens et ce qui leur a fait dire que ζ est pour σδ, alors qu'étymologiquement ζ est pour δσ (σ *doux*), c'est que certains dialectes, comme le dialecte dorien, avaient remplacé le *dz* primitif par *zd*.

Ex. : συρίσδω, pour συρίζω, etc.

---

1. Voy. *Bull. de corr. hell.*, III, p. 141.

2. Inscr. éléenne sur bronze, antérieure à 580 avant Jésus-Christ. Cf. n°s 223 et 308 des mêmes fouilles, et voy. H. L. Ahrens dans le *Rhein. Museum*, 1880, p. 578 et suiv.

3. Voy. L. Havet dans *Mémoires de la Société de linguistique*, 1877, p. 192 et suiv.; M. Beaudouin dans les *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, 1881, p. 313 et suiv.

4. Denys d'Halicarnasse, π. συνθέσεως, p. 82, *Reiske*, dit très nettement que ψ est pour πσ et ξ pour κσ.

5. M. Beaudouin (*op. cit.*, p. 316) a démontré par l'argument suivant que ζ = *dz* et non *zd*. Les mots féminins de la première déclinaison où la voyelle thématique est précédée de σ ont au nominatif -ᾰ et non η, ex. : μοῦσᾰ, θάλασσᾰ, δίψᾰ, δόξᾰ, etc. (voy. Herodien, éd. Lentz, 2, 752, 18. 1, 338, 341). Au contraire, quand la voyelle thématique est précédée de δ, le nominatif est en -η, sauf dans quelques noms de villes étrangères et dans les noms doriens Λήδα, Ἀνδρομέδα (voy. Herodien, éd. Lentz, 2, 752, 13. 1, 252). Or, quand il y a un ζ avant la voyelle thématique, le nominatif est en -ᾰ. Donc ζ = δ + σ (doux) et non σ + δ.

6. Voy. Denys le Thrace, *Anecd.* de Bekker, p. 632; cf. *Schol.*, p. 780; 814; 815 : Denys d'Halicarnasse, π. συνθέσεως, p. 78, *Reiske*.

7. Quand on écrit Ζμύρνα, etc., il est évident que ζ a simplement le son de *z*.

Mais cette prononciation est particulière à ces dialectes-là, de même que ces dialectes prononcent aussi σκίφος pour ξίφος, σπέλιον pour ψέλιον, etc.[1].

De tout ce qui précède on peut conclure que la prononciation néo-grecque du *zêta* représente peut-être mieux que la prononciation érasmienne celle qu'entendaient *ordinairement* les anciens[2]. Mais la prononciation érasmienne a pour elle qu'elle représente la prononciation primitive.

Avant que le latin ne fît usage de la lettre **z** (voy. ci-après, § 104), le ζ était transcrit :

1° Au commencement des mots par **s**, qui avait alors le son *doux*.

Ex. : Ζῆθος, **Setus** (C. I. L., t. I, nos 1047, 1299), ζώνη, **sona**, etc. ;

2° Dans le corps des mots par **ss** (*prononcez* **z** prolongé [**zz**]), le double **s** n'ayant sans doute d'autre but que d'indiquer que le ζ faisait position.

Ex. : βαδίζω, **badisso** (et tous les verbes en -ίζειν, transcrits **-issare**) ; τραπεζίτης, **tarpessita**, etc. ; de même **Messentius**[3] pour **Mezentius**[4].

Plus tard, à une époque où **di**[5] devant une voyelle avait pris un son sifflant, **di** et **z** furent confondus dans l'orthographe populaire[6]. A partir du deuxième siècle de notre ère, on rencontre, d'une part :

z ou *zi* = *di* :
- **A*zi*abenico, A*z*abenico** (inscr. en l'honneur de Septime Sévère),
- **ho*zie***,
- **Elvi*z*a**,
- ***Z*odorus**,
- ***Z*onysius**, etc.,

et d'autre part :

di = *z* :
- **Ariobar*di*anen**,
- **Me*di*entius** p. **Mezentius** (Virgile, *Én.*, VII, 648, [illegible]),
- **Ama*di*ones**, etc.[7].

Ces divers témoignages sont corroborés par ceux des grammairiens.

1. Cf. Cramer, *Anecd. Oxon.*, IV, 326, 8 : ἐπλανήθησαν οἱ Αἰολεῖς κατὰ τὴν προφορὰν τὸ ζυγὸς σδυγὸς γράφοντες καὶ τὸ ξίφος σκίφος [illegible] τὸ ψέλιον σπέλιον.
2. On a remarqué que Ἀθήναζε a bien l'air d'être pour Ἀθήνασ-δε, et l'on peut dire qu'[illegible], qui n'est pas un pluriel, s'explique par l'analogie de Ἀθήναζε, mais c'est peut-être dû à une influence [illegible].
3. Voy. *Revue des Revues*, XII, p. 205.
4. Voy. Bayardon, *op. cit.*, p. 281-282.
5. On trouve aussi la transcription **sd**, voy. Maxim. Victorinus éd. Keil, *Gr. lat.*, VI, p. [illegible], qui cite **Sdephœrus** pour Ζέφυρος, mais cette transcription, qui est d'ailleurs [illegible] (voy. ci-dessus, p. 48 en haut [illegible]), ne représentait certainement pas la vraie prononciation, [illegible] sur l'opinion rapportée ci-dessus (p. 54), à savoir que ζ = σδ.
6. Quelquefois même le son **d** non suivi de **i** avait pris un son sifflant ; cf. [illegible] « septi**z**onium, non septi**d**onium ». La permutation de **di** avec **s** [illegible] **z** [illegible] le Sabin **Attius Clausus** prononcez [illegible] ; **clausus**, de **claudo** [illegible] **Appius Claudius**, cf. T.-Live, II, 16.
7. Voy. Schuchardt, *op. cit.*, t. I, p. 67 et suiv.

Au cinquième siècle, Consentius écrit[1] que **e*t*iam** doit se prononcer **e*tz*iam**[2], et il ajoute que les Grecs prononcent même **op*tz*imus** (*quasi post t z græcum admisceant*), ce qui est une faute. Priscien[3] dit que les anciens Latins prononçaient **Me*di*entius** pour **Me*z*entius**. Au même endroit, il parle de la parenté de **d**, **t**, avec **z** et il dit que **meri*di*es**, **ho*di*e** se prononcent de son temps avec un **z**; il distingue deux **z** (sans doute l'un *dur*, l'autre *doux*), le premier dans **e*t*iam** = **e*ts*iam** (s *dur*), le second dans **ho*d*ie** = **ho*dz*ie** (s *doux*). Au septième siècle, Isidore (*Orig.*, I, 26, 28) dit que **justi*t*ia** se prononce **justi*z*ia** (avec un **z** *dur* sans doute, comme le prononcent les Allemands aujourd'hui). Enfin, on rencontre l'orthographe Ζμύρνα, ζβεννύναι, etc., et de même ***Z*myrna**, ***Z*mintheus**, ***z*maragdus**[4], formes que Brambach et L. Müller préfèrent à l'orthographe par **s**. Schuchardt[5] cite même, pour l'époque impériale, des formes comme **Le*z*bius**, ***Z*o*z*ima**, etc.

97. — **Ρ**. — Cette lettre tantôt devait avoir la prononciation simple, tantôt était accompagnée, ou plutôt suivie d'une aspiration. C'était le cas, quand elle se trouvait au commencement des mots ou après un autre **ρ**.

98. — **Σ**. — Cette lettre avait tantôt le son *dur*, comme après **π** ou **κ**, tantôt le son *doux* (**z** français), par exemple dans les cas où elle peut être remplacée par **ζ** : Σμύρνα, σβεννύναι, Λέσβιος, etc. Nous avons donc tort de prononcer le **σ** grec partout comme une lettre *dure*.

99. — **Conclusion**. — En résumé, la prononciation grecque ancienne était, sur presque tous les points, différente de la prononciation moderne. Il y a cependant des cas où la prononciation moderne des Grecs se rapproche, au moins en quelque chose, de ce que devaient entendre les anciens. Il est vraisemblable notamment que les anciens devaient assimiler la consonne finale d'un mot à la consonne initiale du mot suivant; c'est ce qui a lieu en grec moderne où **τὴν πόλιν** se prononce *tim bólin*; les Grecs anciens devaient dire τὴμ πόλιν. On trouve, en effet, sur des inscriptions : ἐμ πόλει — ἐγ Κορίνθῳ — ἐς Σάμῳ — ὅταμ περ — τῶμ μισθώσεων — ἔστιμ περὶ — ἐγλέγειμ παρά — θεῶμ πρὸς — ἐὰμ μὲν — ὀφείλουσιμ· Φιλόδημος — ὀμ Μεθωναῖοι — τὸγ γραμματέα — αὐτὸγ καὶ — τῶλ λογιστῶν — τὸλ λόγον, etc.[6]. Wecklein considère cette prononciation comme vulgaire. Mais c'est une hypothèse purement gratuite.

---

1. Voy. *Gr. lat.* (éd. Keil), t. V, p. 395, 3.
2. C'est la prononciation allemande moderne de **etiam**. Cf. l'étrusque **Zimuthe**, nom de Diomède *R. d. R.*, V, 305).
3. Cité par Brambach, *op. cit.*, p. 217; cf. p. 282.
4. Cf. inscriptions citées par *R. d. R.*, V, p. 302, l. 23.
5. Voy. *op. cit.*, I, p. 74.
6. Voy. Wecklein, *op. cit.*, p. 47 et suiv. — F. Blass, *Aussprache*, etc., [3], p. 83 sq. — Martin, *Urbinas*, p. 28.

CHAPITRE III

ALPHABET LATIN

Origine et histoire de l'alphabet latin. — Observations sur l'orthographe et la prononciation.

Bibliographie. — Th. Mommsen, *die Unteritalischen Dialekte* (1850), p. 26 et suiv. — E. Hübner, *Römische Epigraphik* (dans le *Handbuch* d'Ivan Müller, t. I², p. 625 et suiv. — Von Planta, *Gramm. d. osk.-umbr. Dialekt.*, I, 41 sqq. — Bréal, *Mémoires de la Société de linguistique*, t. VII, p. 129-131, 149-156. — Fr. Stolz, *Hist. Gramm. der lat. Sprache*, I, 1 Th., 82 sqq.

Ritschl, *Priscæ Latinitatis monumenta epigraphica*, Berlin, 1862. — W. Corssen, *ueber Aussprache, Vocalismus und Betonung der lat. Spr.*, 2e éd., Leipzig, Teubner, 1868-70. — Edon, *Écriture et Prononciation du latin*, Paris, Belin. — E. Seelmann, *die Aussprache des Latein nach physiologisch-historischen Grundsætzen*, Heilbronn, 1885.

100. — Origine de l'alphabet latin. — On est d'accord pour dire que l'alphabet latin dérive du grec; mais, tandis que les autres savants veulent qu'il soit sorti directement de l'alphabet éolo-dorien en usage dans la Grande-Grèce, M. Bréal s'est efforcé de démontrer que l'étrusque a été l'intermédiaire entre le grec et le latin[1]. Quoi qu'il en soit, on enseigne qu'il y eut deux alphabets grecs en Italie. Du premier est sorti l'alphabet étrusque, auquel il faut rattacher l'alphabet ombrien et l'alphabet osque. Du second procède l'alphabet latin[2]. En effet, ces deux groupes d'alphabets présentent les différences suivantes : l'alphabet étrusque a retenu deux formes de **s** des quatre qu'avait le phénicien, le latin n'en a qu'une; l'alphabet étrusque représente le son **f** par *8*, le latin par le *digamma;* l'alphabet étrusque n'a pas le *koppa*, que le latin possède.

L'alphabet latin semble donc bien avoir eu pour origine l'alphabet des colonies chalcidiennes d'Italie et de Sicile; ces colonies, bien qu'ioniennes de race, avaient l'alphabet dorien. On sait quelle influence la ville de Cumes, notamment, exerça sur les mœurs et sur les lois de Rome; cette influence dura jusqu'à ce que la Campanie eût été conquise et que Cumes eût été prise par les Sabins, en 420 av. J.-C. (334 U. C.).

Si nous plaçons l'alphabet latin en regard de l'alphabet des colonies chalcidiennes, nous aurons les rapports suivants[3] :

1. Voy. M. Bréal, *Mém. de la Soc. de ling.*, t. VIII, p. 129-131, 149-156; les idées de l'auteur ont été résumées par Ph. Berger, *Histoire de l'Écriture dans l'Antiquité* (p. 150 et suiv.), qui montre très bien (p. 157, n. 1) le fort et le faible de la théorie. L'opinion contraire a été soutenue avec force par L. Havet, *Leçon d'ouverture*, 7 décembre 1882.

2. Conway, *the Italic Dialects*, p. 152, admet que de l'alphabet grec sont sortis et l'alphabet latin et l'alphabet étrusque primitif. De l'alphabet étrusque primitif il dérive les alphabets Campano-Étrusque, Osque, Étrusque d'Étrurie et Ombrien. Il y a lieu sans doute de faire une place à part à l'alphabet falisque où l'on trouve, selon M. Bréal, un mélange de l'alphabet étrusque et de l'alphabet latin.

3. Nous nous contentons de signaler les rapports; nous ne pouvons dans cet ouvrage insister sur la forme même des lettres. On pourra s'en rendre compte en consultant Ph. Berger, ouv. cité, p. 159. Quant à l'histoire de l'alphabet latin, on peut en résumer ainsi les époques principales : 1° types fournis par

Alphabet grec	A B C D E F Z H Θ I K L M N O P ϙ R S T V X(ξ) Φ(φ) Ψ(χ)
Alphabet latin ancien	A B C D E F Z H . I K L M N O P Q R S T V X . .[1]

101. — Les signes *C* et *K*. — Le signe **C** était donc le **g**, le signe **K** le **c** *dur*[2]. Ainsi **C**. **CN** restèrent toujours l'abréviation de ***G**aïŭs*, ***G**næus* (en grec Γάϊος, Γναῖος)[3]. **K** était l'abréviation des mots ***K**æso*, ***k**alendæ*, ***k**alumnia*, ***k**aput*, etc. De bonne heure il arriva que la prononciation devenant plus dure, on ne distingua plus le son **g** du son **c** ou **k**[4]. Il en résulta que **K** disparut presque entièrement de l'usage ordinaire[5] et que **C** joua le rôle de *tenuis* et de *media* tout à la fois[6]. Le choix de **C**, comme signe unique, de préférence à **K** tient, selon Mommsen, à ce que, dans le jeune alphabet étrusque, le signe **C** désignait précisément la *tenuis*. De là, des formes comme celles-ci : **pacunt** (Loi des XII Tables, Quint., I, 6, 11), **acetare** p. **agitare** (Festus, p. 17, 30 *éd. Thewrewk de Ponor.* Sur l'inscription de la colonne rostrale, refaite par les grammairiens de l'empire avec l'orthographe archaïque telle qu'ils se la figuraient, on ne trouve jamais **K**, mais partout **C**, soit comme *forte*, soit comme *douce*, par exemple dans les mots **LECIONE[S]**, **MACISTR[A]TOS**, **P[V]CNANDOD**, **CARTACINIENSIS**[7]. C'est grâce à la même confusion de sons et de lettres que l'orthographe et la prononciation **vicesimus** entrèrent dans la langue, au point d'être toujours préférées à **vi*g*esimus**[8].

102. — Origine du *G*. — Plus tard, la prononciation redevenant plus exacte, on recommença à faire sentir (d'une façon plus accusée), une différence entre la gutturale *douce* et la gutturale *forte;* pour celle-ci on garda **C**, et la *douce* fut représentée par un **C** légèrement modifié, **G**. Selon Plutarque[9], ce signe aurait été inventé par l'affranchi Sp. Carvilius, le premier qui ouvrit à Rome un γραμματοδιδασκαλεῖον et qui fixa l'alphabet romain de vingt et une lettres. Le **G** prit dans

---

l'inscription de Duenos (cf. M. Bréal, *Mél. d'arch. et d'hist.* de l'École fr. de Rome, t. II, p. 147-167. pl. III); 2° types fournis par les as libraux (cf. Mommsen, C. I. L., t. I, en tête); 3° types fournis par le décret de Paul-Émile, 190 av. J.-C. (cf. C. I. L., t. II, n° 5041); 4° types postérieurs à cette date (cf. Hübner, *Exempla scripturæ epigraphicæ latinæ a Cæsaris dictatoris morte ad ætatem Justiniani*, Berlin, 1885, in-fol. ; R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, Paris, Thorin).

1. C'est l'alphabet de vingt et une lettres dont parle Cicéron, *de Nat. deor.*, II, 37, 93. Voy. à ce propos Lindsay, *The Latin language*, p. 5. Comme on le voit, cet alphabet s'arrêtait à l'X, que Quintilien (I, 4, 9) appelle *ultima nostrarum*.

2. Comme dans le mot **feked** sur une inscription archaïque, voy. *Rev. crit.*, 1882, t. I, p. 220.

3. Cf. les témoignages des grammairiens latins, par ex. Quint., I, 7, 28 ; sur le monument d'Ancyre on lit CAIVS.

4. C'est ainsi que dans certaines parties de l'Allemagne on prononce *mein* **k***itter*, etc.

5. Depuis environ 450 av. J.-C., selon Kühner.

6. Une confusion analogue s'était produite entre le *b* et le *p*, voy. plus bas, § 124, et *Mém. de la Soc. de ling.*, IV, p. 374.

7. Cette inscription a été trouvée en 1565 ; elle est citée par Quintilien (I, 7, 12) qui la considérait comme authentique. Mais il est certain, comme le prouve la forme des lettres, l'I *longa* par exemple, qu'elle a été gravée vers l'époque de Claude, et il est plus que douteux qu'elle ait été copiée exactement sur l'ancienne ; entre autres preuves on peut citer des archaïsmes exagérés comme NAVEBOS pour NAVEBVS, alors que sur l'inscription d'un Scipion consul en 495 on lit TEMPESTATEBVS.

8. Cf. **vicies** et **tricesimus**, à côté de **tri*g*esimus**.

9. *Questions romaines*, 54 et 59.

l'alphabet la place du Z, qui disparut vers la même époque[1] sous l'influence d'Ap. Claudius. Martianus Capella nous apprend, en effet, qu'Ap. Claudius était l'ennemi du Z ; pour en débarrasser la prononciation latine, il favorisa la prononciation **Valerii** au lieu de **Valesii**[2] et en même temps appuya l'invention de Sp. Carvilius et l'introduction de **G** dans l'alphabet, à la place de Z[3]. Le **G** se rencontre, pour la première fois, sur une monnaie de Signia (C. I. L., I, 11) antérieure à l'an de Rome 486 (268 av. J.-C.) et sur l'as de Luceria[4] qui est antérieur à l'an de Rome 485 (269 av. J.-C.).

103. — **Le signe** *K*. — Quant au **K**, il se conserva dans l'usage populaire, surtout devant **A** : **kaussa, merkatus, judikandis**[5], etc. Dans certains mots au moins, cette orthographe se rencontre même à l'époque impériale : **KARVS, VOLKANUS, KARTHAGO**, etc.[6] Mais l'usage finit par en être restreint.

104. — **Le signe** *Z*. — Le Z, qui fut chassé par Ap. Claudius et par Sp. Carvilius, existait dans l'ancienne langue latine, par exemple dans le chant des Saliens[7]. Il se rencontre encore après l'an de Rome 481 (273 av. J.-C.) sur une monnaie de Cosa où on lit **COZANO** (cf. C. I. L., I, nº 14). Accius n'employait plus Z[8]. Les emprunts nombreux faits au grec le firent reparaître vers la fin de la République, et il fut placé à la fin de l'alphabet en même temps que **Y** (y). **Z** et **Y** ne s'emploient que dans les mots grecs latinisés à une époque récente : ex. **atticisso**, mais **citharizo**. Des formes comme **lacryma, sylva, inclytus, Sylla**, etc., sont de gros barbarismes[9].

105. — **Le signe** *H*. — Les anciens Latins faisaient de **H** un emploi assez restreint[10], et c'était un signe de mauvaise prononciation, ou, comme disaient les grammairiens, de rusticité, que d'aspirer les mots à faux. Toutefois ce défaut semble se généraliser à l'époque d'Auguste, puisque Nigidius Figulus croit devoir le relever[11]. Quelque temps auparavant, Catulle se moquait, dans une épigramme (pièce 84 du recueil), des aspirations ridicules d'un certain Arrius. Mais la

1. Il y a relation entre ces deux faits. Voy. Havet, *Rev. de phil.*, t. II, p. 15 et suiv.

2. L. Havet suppose qu'entre **Valesii** (prononcé **Valecii**) et **Valerii** il y eut le son intermédiaire **Valezii** qu'Ap. Claudius combattit. Cf. le falisque **zenatus** (z doux) au lieu de **senatus** (s dur) ; voy. M. Bréal, *Mém. Soc. de ling.*, IV, 401.

3. L. Havet cherche à établir que Carvilius dut être affranchi et ouvrir son école vers l'an de Rome 494 (260 av. J.-C.). Mais avant l'ouverture du γραμματοδιδασκαλεῖον Carvilius pouvait avoir inventé sa lettre, et l'on sait que son invention fut répandue et popularisée par Ap. Claudius, qui vivait encore en 474 de Rome (280 avant J.-C.), mais qui mourut sans doute peu après.

4. Voy. *Bullet. dell' Inst.*, 1847, p. 159 ; Mommsen, *Unterit. Dial.*, p. 28.

5. Voy. Inscr. des Scipions, C. I. L., I, nº 38.

6. Quintilien rejette cette orthographe, I, 7, 10 : « K quidem in nullis verbis utendum puto, nisi quae significat, etiam ut sola ponatur. » Entendez : nisi in eis quae, etc.

7. Voy. Vel. Longus, *Gramm. lat.*, t. VII, 51, [illegible] ; Varron, *L. L.*, VII, 26 et la note d'O. Müller.

8. Voy. Mar. Vict., *Gramm. lat.*, t. VI, p. 8, l. 12 [illegible].

9. Voy. Quint., I, 4, 7.

10. Cf. Quint., I, 5, 20 : « Parcissime ea veteres usi etiam in vocalibus, cum aedos ircosque dicebant. »

11. Voy. Nigidius Figulus, cité par A.-Gelle, *N. A.*, XIII, 6 : « Rusticus fit sermo, si aspires perperam. »

mode devint plus forte que les protestations des grammairiens ou des puristes, et nous voyons Quintilien regretter que de fausses aspirations se soient maintenues dans certains mots[1].

Ce qui paraît bien sûr, c'est que, dans la prononciation populaire, le son de **h** était toujours assez faible. De là l'incertitude où se trouvaient les illettrés, et même quelquefois les lettrés, qui devaient se demander s'il fallait aspirer ou non. Déjà, sous la république, on trouve sur les inscriptions des fautes telles que : **Irtius, Oratius, Hillyrici**, etc. Sous l'empire, elles deviennent plus fréquentes; ainsi on relève sur la table de Salpensa[2] : ***h*ac** pour **ac**, ***h*abeat** pour **abeat**; dans le recueil d'Orelli, sous le n° 5580 (inscription datant de la première moitié du deuxième siècle), on lit : ***h*ac** pour **ac**, ***h*is** pour **is**[3], enfin, dans l'inscription n° 6087 du même recueil (inscription datée de 167 ap. J.-C.), on trouve sans **h** différentes formes du verbe **habere**,

Ex. : **abuerat, aberet, abiturum, abere.**

Ces fautes ne sont pas plus énormes que celle dont Varron se rendait coupable en écrivant **ortus** au lieu d'***h*ortus**, parce que, disait-il, c'est là que tout pousse, « *quod in eo omnia oriantur* ».

Quoi qu'il en soit, il est souvent difficile de se prononcer pour l'aspiration ou la non-aspiration ; là où les anciens étaient embarrassés, nous ne saurions être à l'aise. Toutefois il est possible de donner quelques règles certaines[4]. Ainsi l'on doit écrire ***h*arena** plutôt que **arena** (Charis., *Gr. Lat.*, I, 103, 21 sq. *Keil;* en sabin l'on dit ***f*arena**, cf. Mommsen, *Unterit. Dial.*, 358-9 et Quint., I, 4, 14) et ***h*ariolus** plutôt que **ariolus** (sabin ***f*ariolus**, cf. *R. d. R.*, IV, 176, 45); de même l'orthographe ***H*adria, *H*adrianus** est garantie par l'épigraphie (voy. Monum. Ancyr.); il en est de même des formes ***H*annibal, *H*amilcar, *h*eres, *h*aruspex**, etc. Quintilien (I, 6, 21) témoigne qu'on disait communément ***h*avĕ**, quoique quelques-uns affectassent de dire **avē**[5]. Au contraire, il faut écrire **erus, umor, umerus**, etc. Pour tous ces mots, nous avons soit le témoignage des grammairiens latins, soit celui des bons manuscrits.

106. — **Groupes dans lesquels entre le signe *h*.** — L'emploi de **ph, ch, th, rh** était inconnu à l'ancienne langue[6]. On écrivait donc **Bacanal**[7], **Cetegus, triumpus, pulcer**, etc. Cicéron, dans sa jeunesse,

---

1. Voy. Quint., I, 5, 20 : « Erupit brevi tempore nimius usus, ut *choronæ*, *chenturiones*, *præchones* adhuc quibusdam <in> inscriptionibus maneant. »

2. Selon Brambach, cette inscription a été rédigée du temps de Domitien, mais l'exemplaire que nous en avons est une copie faite au plus tôt sous les Antonins.

3. C'est par la même faute de prononciation que s'explique la confusion faite dans les mss. de **his, hiis, is, iis**.

4. Cf. Wölfflin, *Allitteration*, p. 22.

5. Pour l'abréviation de la finale des mots de forme ïambique, voy. Havet, *de Saturnio Versu*, p. 28-29 ; L. Müller, *de Re metrica*, p. 35-36 ; E. Benoist, Métr. de Plaute, p. 11 vers la fin.

6. Voy. plus haut, p. 55 et cf. Quintilien, I, 5, 20.

7. Cf. C. I. L., t. I, n° 196. *Sc. de Bacanalibus* (186 av. J.-C.).

écrivait encore **pulcer**[1], **Cetegus**, **triumpus**, **Kartago**[2]. A l'époque où parut l'*Orator*, il écrivait **Oto** (et non **Ot*h*o**, comme on fit plus tard) et **sepulcrum**[3]. L'emploi de **ph**, **ch**, **th**, **rh** commence vers 104 av. J.-C. (650 de Rome) et ne s'établit d'une façon fixe qu'au commencement du huitième siècle de Rome[4].

Ch, **th**, **ph** ne se trouvent guère que comme transcription de χ, θ, φ dans des mots grecs latinisés ; on ne les rencontre qu'exceptionnellement dans un petit nombre de mots latins : ainsi **inchoo** est l'orthographe du deuxième siècle ap. J.-C. ; l'ancienne orthographe était **incoho** (voy. Monum. Ancyr.).

Quant au groupe **rh**, on s'en servait dans la transcription des mots grecs, mais surtout dans ceux qui furent latinisés à une époque récente, comme **r*h*etor**, **r*h*ythmus**, etc. Mais, dans les temps anciens, on employait **r** simple.

Ex. : **Burrus** (Πύῤῥος, voy. Quint., I, 4, 15), **arrabo** (Plaute), etc.

Dans ***R*egium** (gr. Ῥήγιον) et son dérivé, ***R*egini**, le groupe **rh** ne paraît jamais avoir passé dans l'usage ordinaire, bien que cette orthographe eût été proposée par le grammairien Verrius Flaccus, pour distinguer la ville de l'Italie méridionale de la ville de **Regium** (d'où **Regienses**), en Gaule cisalpine. Ailleurs que dans les mots d'origine grecque, l'emploi de **rh** était barbare. C'est ainsi qu'on doit écrire **ræda** (et non **rēda** ni, encore moins, **r*h*eda**), le mot d'origine celtique, qui signifie « chariot à quatre roues »[5]. En effet, les Grecs transcrivent ῥαῖδα, ῥαιδίον, ou, par confusion de prononciation, ῥεδίον ; mais jamais ῥῆδα ou ῥηδίον.

107. — **Les voyelles longues ; signes pour les distinguer.** — L'alphabet latin, on le voit, a conservé au signe **H** la valeur qu'il avait primitivement dans l'alphabet grec : c'est toujours le signe de l'aspiration. Ce n'est pas que les Latins n'aient essayé de distinguer, par une notation spéciale, les voyelles *longues* des voyelles *brèves*. Accius avait imaginé d'écrire deux fois la voyelle qui avait la valeur d'une longue. Ce système[6] était emprunté aux Osques, qui redoublaient ainsi **a**, **e**, **i**, **u**. Accius écrivait donc **aa** = *ā*, **ee** = *ē*, **uu** = *ū*, mais il ne distinguait pas dans l'écriture **ŏ** et **ō**, et, pour noter le son **ī**, il employait **ei**[7]. On trouve les traces de ce système dans les

1. Varron aussi.
2. Cf. Cic., *Orat.*, 48, 160.
3. Cette orthographe est la seule correcte ; **crum** est un suffixe bien connu.
4. On lit **pulcher** sur une monnaie de l'an 650 de Rome.
5. Voy. Quint., I, 5, 68. Sur la question en général, voy. [illegible] *apud Romanos* (Curtius, *Studien*, II, 1869).
6. On l'emploie en allemand, ex. Saal, Seele, Moos, etc.
7. Voy. Mar. Victorinus, *Grammat. lat.* éd. Keil, t. VI, p. 8, l. 14.

inscriptions[1], depuis les Gracques jusqu'au commencement de la troisième guerre contre Mithridate[2].

Si Accius ne distinguait pas ō de ŏ, c'est qu'il avait emprunté son procédé aux Osques, dont l'ancien alphabet n'avait pas la voyelle o. Quant au signe ei, pour ī, en voici l'origine. Il y avait beaucoup de cas où la prononciation hésitait entre ē et ī; on trouve, par exemple, au datif, jurē, jur*ei* et jurī (jure dicundo est la formule consacrée qui se répète jusque sous l'empire), on rencontre aussi le datif ærē dans la formule ære, argento, auro, ou auro, argento, ære; de même, on connaît les accusatifs omnēs, omn*ei*s, omn*i*s, etc. Ce son intermédiaire était naturellement représenté par ei. Mais Accius voulut que ei fût un simple signe orthographique pour ī long. Cette innovation fut vivement combattue par Lucilius[3] qui voulait qu'on distinguât l'i *tenue* de l'i *pingue*, c'est-à-dire l'i proprement dit de l'i intermédiaire entre e et i. Il proposait donc d'écrire hujus pueri et hei puerei[4]. Mais, malgré Lucilius, et sauf quelques exceptions, ei devint, comme le voulait Accius, une simple manière de figurer le son ī et fut employé ainsi jusqu'à la fin du huitième siècle de la ville[5]; le Monument d'Ancyre contient encore trois finales en -eis de datif ou d'ablatif pluriel.

A partir de Sylla, on se servit aussi de I *longa*[6], par exemple dans FELICITER; mais, dès l'époque d'Auguste, ce signe orthographique est employé arbitrairement. Même sur le Monument d'Ancyre, où il est, en général, employé correctement, on trouve déjà IN.

Du temps de Cicéron et de César, on inventa un autre moyen, pour distinguer les longues des brèves : on imagina un signe appelé *apex* (anciennes formes : ˃ ˀ ⸤, plus tard ʼ, rarement, à cette époque, ⊃; par exception ∞) qu'on trouve, par exemple, sur les mots fáto, decuriá, fécit, hóra, crústum, frúgi, ritús, etc. Plus tard, les grammairiens prescrivirent de l'employer pour distinguer des formes semblables[7], comme ara (nom.) et ará (abl.)[8], legit (prés.) et légit (parf.), malus, « méchant », málus « mât », etc. Mais, en dehors de l'école, l'*apex* ne semble jamais avoir été d'un usage très répandu.

I était aussi consonne[9]; mais, pour figurer l'i consonne, quelques-uns écrivaient II.

Ex. : AIIO, MAIIAM, etc.

---

1. On trouve vootum p. vótum sur une inscription falisque, cf. ZVETAIEFF, *Inscr. Ital. Inf.*, 70.
2. Voy. L. HAVET, *de Saturnio versu*, p. 237.
3. Voy. QUINT., I, 7, 15 sqq.
4. Le nominatif pluriel étant primitivement terminé en -oi, cette finale aboutissait à œ, e, ei, i. Sur les idées de Lucilius, voy. VELIUS LONGUS, 56, 7 (éd. Keil).
5. Voy. l'*Index* du C. I. L., t. Ier. Voici quelques exemples : deicerent (C. I. L., I, 196); foideratei (*ibid.*); audeire (C. I. L., I, 198); ameicitiam (C. I. L., I, 200), etc.
6. Voy. CHRISTIANSEN, *de Apicibus et I longis*, p. 28.
7. QUINT., I, 7, 2 sqq.
8. Les modernes ont voulu écrire arâ, mais le circonflexe est une forme fausse pour l'*apex*.
9. Il se prononçait comme le j allemand, cf. jam, ïam; paries, parjes; etc.

C'était l'orthographe de Cicéron[1]. Depuis la fin de la république, j, entre deux voyelles, fut figuré aussi par I *longa*; mais, de bonne heure, I *longa* fut employé incorrectement, et, au lieu de EIVS, on écrivit par exemple EIIVS, EIIVS. L'I *longa* devint ici encore le simple équivalent de l'I *ordinaire*.

Le caractère moderne j vient d'un signe employé dans les manuscrits de la fin du quinzième siècle, exemple : 9ta, etc. D'ailleurs, la distinction de i, j, comme celle de u, v date du dix-septième siècle ; avant cette époque, il n'y avait qu'un seul signe pour chacun des deux caractères, aussi bien dans l'orthographe française que dans l'orthographe latine[2].

108. — Le *v* latin. — Le V latin était voyelle ou consonne : il avait le son du *w* anglais (cf. sil*u*æ sil*ŭ*æ, gen*u*a gen*ŭ*a, etc.[3]). Pour distinguer le V consonne, l'empereur Claude avait imaginé la lettre Ⅎ (*digamma inversum*)[4], mais cette invention ne passa pas dans l'usage, pas plus que le signe Ↄ ou *antisigma*[5], imaginé par le même empereur pour représenter le son ps qu'on entendait dans les mots ur*bs* et ple*bs*, par exemple[6].

109. — Consonnes redoublées. — Jusqu'à Ennius, l'orthographe latine ignora l'usage des consonnes redoublées. C'est ainsi qu'on lit dans le sénatus-consulte des Bacchanales : Duelonai, esent, bacanal, habuise, velet, necesus, jousiset[7]. Il n'y a pas non plus de consonnes redoublées chez Plaute, ce qui lui permet de compter ĭlĕ pour deux brèves, au lieu de ille[8]. Le redoublement des consonnes est une des réformes orthographiques qu'on rattache au nom d'Ennius et par lesquelles il raffermit la prononciation[9]. De 174 (U. C. 580) à 134 av. J.-C. (U. C. 620), les deux systèmes se balancent ; de 134 (U. C. 620) à 114 av. J.-C. (U. C. 640), le système de redoublement prend le dessus, et devient la règle, à partir de la seconde moitié du septième siècle de la ville. Les grammairiens parlent d'un signe appelé *sicilicus*

1. Voy. Quint., I, 4, 11. Cela explique pourquoi j fait position : on prononçait [illegible]. Toutefois en [illegible] bijugus et ante Jovem. En pareil cas, on ne prononçait qu'un seul [illegible] (cf. ce qui a été dit p. [illegible] de la prononciation du *z*). L. Havet, *de Saturnio versu*, p. 86-87 admet même ejŭs, cūjŭs chez les [illegible]; mais c'est douteux, on prononçait plutôt ej u's, cūj u's.

2. Dans les livres latins imprimés de nos jours en Allemagne, on distingue [illegible] *u* et *v*, [illegible] *i* et *j*. Pourquoi cette inconséquence ?

3. L. Havet, *op. cit.* (p. 81-82), émet l'opinion que dans l'ancienne langue latine V [illegible] jamais consonne après l, r, et qu'on prononçait alors silŭæ, larŭa, etc.

4. Cf. Quint., I, 4, 8. On possède deux ou trois inscriptions de l'époque, où se trouve ce [illegible].

5. Ainsi appelé parce que c'était le signe lunaire C renversé.

6. Ces mots se prononçaient urps, pleps, bien qu'ils fussent écrits urbs, plebs [illegible] une théorie grammaticale. Cf. Quint., I, 41, 9 ; voy. aussi, I, 7, 7.

7. Cf. Quint., I, 7, 21.

8. L. Havet croit qu'on redoublait les lettres [illegible], et qu'elles *pouvaient* ainsi faire position. Voy. *op. cit.*, p. 12-13, [illegible].

9. Voy. Festus (p. 412 éd. Thewrewk de Ponor), à propos du mot [illegible], [illegible] *taurus*, au sens de χοχώνη, et de l'osque [illegible] (en latin [illegible]) : « [illegible] I [illegible] quia nulla tunc geminabatur littera in scribendo. Quam consuetudinem Ennius mutavisse fertur [illegible]. » Sur la question en général, voy. le résumé de [illegible], [illegible] § 82 (t. I, p. [illegible]).

dont les anciens se seraient servis pour indiquer le redoublement, par exemple : **SE'LA**, **AS'ERES**, etc. Mais aucun exemple épigraphique certain ne vient à l'appui de cette assertion. Peut-être ce signe n'était-il employé que dans les manuscrits dont on se servait dans les écoles[1].

110. — I et V. — L'ancienne langue ne connaît que **e** ou **o** dans les terminaisons; **i** et **u** n'apparaissent qu'au commencement du sixième siècle de Rome. De plus, même en dehors des terminaisons, la langue populaire remplaçait **ĭ** (rar. **ī**) par **e** fermé, et avait une prédilection pour le son **o**. Selon Ritschl, **i** et **u** triomphèrent de **e**, **o**, grâce à Sp. Carvilius. De l'antique orthographe, Quintilien cite (I, 4, 17) : **Menerva**, **leber**, **magester**, **Dijovē**, **victorē**, et (I, 4, 16) **Hecoba**, **notrix**, **dederont**, **probaveront**. Sur les inscriptions (C. I. L. I, n° 31 et n° 32) du fils de Scipio Barbatus, consul en 259 av. J.-C. (U. C. 495), on lit (n° 31) : **Cornelio**, **cosol**, **aidiles**, et (32) : **honc**, **oinc**, **cosentiont**, **duonoro**, **optumo**, **viro**, **Luciom**, **filios**, **consol**, mais déjà **tempestatibus** — **ploirumē**, **fuet**, **dedet**, **meretod**, mais déjà **aidil*i*s**, **h*i*c**, **cep*i*t**. Sur l'inscription de Barbatus le père, consul en 298 av. J.-C. (U. C. 456), inscription refaite après celle du fils, comme Ritschl l'a démontré, on lit (n° 30) : **Cornelius**, **Lucius**, **Barbatus**, **prognatus**, **fortis**, **fuit**, **cepit**, etc., mais encore **consol**, **Samnio(m)**. De même le sénatus-consulte des Bacchanales renferme encore **cosolere**, **tabolam**, **poplicod**. Enfin, à partir du quatrième siècle ap. J.-C., les formes de la langue vulgaire reprenant le dessus, **i** et **u** sont remplacés de nouveau par **e** et **o** sur les inscriptions, et l'on a[2] des formes comme **PERQUODSET** (*percussit*), **QVORERE** (*currere*), etc. C'est pour la même raison que dans certains textes de latin biblique la terminaison des substantifs en **-tor** est figuré par **-tur**.

Ces renseignements épigraphiques font comprendre qu'en certains cas la prononciation soit restée longtemps flottante entre **e** et **i**. On trouve **sibē**, **sibei**, **sibī**; **quasē**, **quasei**, **quasī**[3]: Tite-Live écrivait **sibe** et **quase**[4]. Le son grec **ει** est transcrit tantôt par **e**, tantôt par **i**[5]. Enfin l'on disait indifféremment **herĕ** et **herĭ**[6]. Mais, en somme, prononcer **e** au lieu de **i** était pour les gens de l'époque classique un signe de rusticité. L'orateur L. Aurelius Cotta (qu'il ne faut pas confondre avec C. Aurelius Cotta) encourait les reproches de Cicéron parce qu'il prononçait, à la manière des gens de la campagne, **speca**, **vella**, **vea**[7].

---

1. Cf. Marius Victorinus, p. 8 (Keil) : « Sicut apparet in multis adhuc veteribus ita scriptis libris », et Isidore, *Orig.*, I, 26, 29.
2. Cf. *R. d. R.*, IV, 157, 51.
3. **Sibĭ** et **quasĭ**, parce que c'étaient des mots de forme ïambique.
4. Quint., I, 7, 24.
5. Voy. ci-dessus, p. 49.
6. Cf. Quint., I, 4, 8 : « In " here " neque *e* plane neque *i* auditur » ; cf. I, 7, 22.
7. Cic., *de Orat.*, III, 11, 42 ; *Brut.*, 36, 137 ; 74, 259 ; Quint., XI, 3, 10.

111. — Redoublement de I et de V. — D'autre part, le latin qui n'aimait pas la rencontre de ii ni de uu[1], évitait ces deux sons dans la prononciation.

Ii était réduit à i : on prononçait généralement di, dis, i, is, et les grammairiens, qui écrivent ces formes par deux i, reconnaissent que la prononciation les traite comme des monosyllabes[2]. Sans doute, on trouve quelquefois ĕi, dĕi chez les poètes postérieurs à Auguste ; mais, quand il s'agit d'un texte en prose, ei peut n'être qu'une façon d'écrire i. Ce qui complique la question et empêche de déclarer fautives les formes ii et iis, c'est que précisément le nominatif ii se trouve sous la forme iei sur certaines inscriptions de la République et que le datif ablatif iis paraît aussi fréquent que eis[3].

On écrivait certainement ādĭcĭō, ābĭcĭō, ēĭcĭo, cōnĭcĭō, rēĭcĭo d'où la fin de vers employée par Virgile, *Égl.* III, 96 : *reīcĕ* capellas ; l'orthographe abiicio, adiicio, etc., est due aux grammairiens, mais *ce n'était pas l'orthographe usuelle*. Aulu-Gelle (*N. A.*, IV, 17) veut qu'on écrive **ADIICIO**, mais il avoue qu'il n'a jamais vu le mot écrit ainsi[4].

Quant au génitif des substantifs en -ius et en -ium, il est en i jusqu'au premier siècle ap. J.-C. ; ce n'est que sur des inscriptions du temps de Tibère et des empereurs suivants qu'on trouve -ii à côté de -i[5]. Virgile, Horace et Tibulle ne connaissent que la forme -i ; la forme en -ii se rencontre en vers, pour la première fois, chez Ovide, Properce et Phèdre[6].

112. — Après V (= u, v), l'ancien o se conserva très longtemps[7]. Les exemples les plus anciens du groupe uu ne sont pas antérieurs à la fin de la République. Ainsi l'on trouve **SVVS** dans la *Lex Julia Municipalis* (46 ou 45 av. J.-C.), vingt-trois fois le groupe uu dans les Fastes Capitolins (C. I. L. I, p. 415-522) ; enfin, sur le Monument d'Ancyre on lit les formes suivantes : riuum, uiuus, annuum, suum. Ce fut vers l'époque de Quintilien que uu finit par l'emporter sur uo, mais uo ne disparut jamais complètement de l'usage : ainsi on lit encore **VOTIVOS** sur une inscription officielle

1. Quint., I, 7, 14 ; I, 4, 11.

2. Voy. Brambach, *ouv. cité*, p. 138-140.

3. Pour iei, voy. C. I. L., I, 185 ; I, 202, col. 1, l. 7 ; I, 204, col. 1, l. 8, 17 ; 30, col. 2, l. 4, 14 ; I, 205, col. 1, l. 48 ; I, 206, l. 24. Cf. Neue, *ouv. cité*, II³, p. 381 sq. Sur le fond de la question, voy. Brambach, *ouv. cité*, p. 140.

4. Voy. Brambach, *ouv. cité*, p. 201. Les grammairiens hésitaient même entre trois manières d'écrire : COICIT, COIICIT, COIIICIT. Voy. Brambach, *ibid.*, p. 199.

5. Encore faut-il ajouter que le génitif -i pour -ii persiste très tard, notamment dans les noms propres. Ainsi dans une inscription relative à Valentinien III (*R. d. R.*, V, 299) et dans une inscription relative à la défaite de Radagaise (*R. d. R.*, V, 314) on trouve encore ce génitif en -i.

6. Le Monument d'Ancyre donne i pour ii dans les formes suivantes : ADIT, AVSPICIS, MVNICIPIS, STIPENDIS, COLONIS, PROVINCIS, COLLATICIS, mais ces sept formes mises à part, il donne ii partout ailleurs.

7. Voy. Quint., I, 4, 11 ; 7, 26. Cf. I, 6, 33, où il fait allusion à la fameuse étymologie : « Vulpes quod *volat* pedibus ».

de 289 ap. J.-C., et **VIVOS** sur nombre d'inscriptions funéraires, etc.

A côté de l'orthographe **uo**, remplacée par **uu**, il y avait place pour une troisième : **u** simple. C'est ce qu'on voit par les exemples suivants : **AEDITVS**, sur une inscription de l'an 50 ap. J.-C. (an de Rome 804); **MORTVS**, sur les Fastes Capitolins; **FLAVS**, sur une monnaie antérieure au septième siècle de Rome; **VLSINIENSIBUS** (à côté de **Vvlcientibus** et de **Vulso**), sur les Fastes Capitolins; **EXERCITVM** (gén. plur.), sur le Monument d'Ancyre; **VIVS**, à côté de **uiuos** et de **uiuus**, sur des inscriptions funéraires de l'époque impériale retrouvées à Lyon[1]; **VLTINIA** (p. **Voltinia**), C. I. L. III, n° 2714 et n° 5636; **DVMVER**[**ATVS**], dans l'*Ephemeris Epigraphica*, 4, n° 355. De même on lit : **IVENTA, IVENILI**, sur des inscriptions de la République; et le Monument d'Ancyre reproduit la forme **IVENTVTIS** (à côté de **iuuentatis, iuui**), etc. Enfin par certains passages des grammairiens, on voit que l'orthographe **AVS, OVM**, etc., qu'ils n'admettent pas, se conserva dans la langue vulgaire. La forme **BOVM** (p. **BOVOM, BOVVM**) fut même adoptée par les grammairiens. En tout cas, Quintilien nous apprend[2] que ni **ceruom** ni **ceruum** ne rend la prononciation exacte de son temps.

113. — **Le groupe quo.** — Quant au groupe **QVO**, il a été réduit à **QV** ou à **CV** : en effet le mot **occulto** est écrit **OQVOLTOD** sur le sénatus-consulte des Bacchanales; **equs** s'écrivait **EQVOS**, **cum** s'écrivait **QVOM**, etc. Les grammairiens analogistes voulurent prescrire l'orthographe **EQVS, QVM**, mais la façon d'écrire ordinaire **ECVS, CVM**[3] se maintint malgré eux à travers tous les âges. Chez Grégoire de Tours, on trouve encore **subsecuntur, locuntur**, etc.[4]. La distinction entre **quom** (conjonction) et **cum** (préposition) était factice[5]. Dans l'ancienne langue, la même forme (**quom**) servait aussi bien pour la préposition que pour la conjonction, et Fronton, par affectation d'archaïsme, écrivait encore la préposition sous la forme **quom**. Quant à **quum**, qu'on trouve encore dans trop de textes latins imprimés en France, c'est une forme aussi barbare que le serait **quur** ou **quujus** ou **quui**[6]. Il y a plus; les manuscrits en général ne connaissent pas cette orthographe **quum** ; il y en a un exemple dans la Bible de Theodulfe (mss de Paris latin, 9380, fol. 279v), d'autres dans un manuscrit de saint

1. *Inscriptions antiques de Lyon reproduites d'après les monuments ou recueillies dans les auteurs par* A. de Boissieu (Lyon, 1846-1854).

2. Quint., I, 7, 26 : Nostri præceptores « seruum ceruumque » *u* et *o* litteris scripserunt, quia subjecta sibi vocalis in unum sonum coalescere et confundi nequiret, nunc *u* gemina scribuntur ea ratione quam reddidi (I, 7, 10) : neutro sane modo vox, quam sentimus, efficitur.

3. Voy. Ph. Bersu, *die labialisirten gutturale* vor *u* (Weimar, 1885), p. 36 et suiv.

4. Voy. M. Bonnet, *le Latin de Grégoire de Tours*, p. 139.

5. Voy. Quint., I, 7, 5.

6. On écrit **quum**, dit-on, pour éviter toute confusion avec la préposition **cum**; nous venons de voir que c'était une distinction factice. De plus, pourquoi, si l'on transcrit **quom** par **quum**, ne pas transcrire le mot archaïque **queiquomque** par **quiquumque**?

Augustin datant du dixième siècle, mais au demeurant c'est très rare[1].

En revanche, le groupe **quo** est devenu quelquefois **co**. Quintilien dit qu'on écrivait ***quo*tidie** ou ***co*tidie**[2], et, dans les bons manuscrits, on voit que la forme primitive de ***co*quere** était ***quo*quere**.

114. — La voyelle *u* inclinant à *i*. — En beaucoup de cas, le son de **u** voyelle inclina de bonne heure vers **i** et prit probablement le son de *ü*; ce fut notamment ce qui arriva dans les superlatifs **opt*u*mus**, **dec*u*mus**, **finit*u*mus**, etc., dans des verbes comme **rec*u*perare**, **l*u*bet**, **sacr*u*fico**, etc., dans les substantifs **man*u*biæ**, **cl*u*peus**, **mon*u*mentum**, **lacr*u*ma**, etc., enfin au datif et à l'ablatif pluriel des noms de la quatrième déclinaison, ex. : **ver*u*bus**, etc.[3]. Le premier, César écrivit, en pareil cas, **i** au lieu de **u**[4] : en effet, la *Lex Julia Municipalis* porte **MAXIMVM**. Auguste suivit l'exemple de son oncle : sur le Monument d'Ancyre, les superlatifs et les noms de nombre sont en **-imus**; de plus on y lit **finitimus, legitimus, reciperaui**, etc., à côté de **clupei** et de **Muluium**. Auguste disait même **sĭmus** au lieu de ***su*mus**[5]. L'orthographe **i** prévalut sous l'empire, bien qu'on rencontre encore des exemples de **u**[6].

115. — Diphtongues. — L'ancien latin possédait les diphtongues suivantes[7] :

ai,	**ei**,	**oi**,	**ui**
au,	**eu**,	**ou**.	

116. — AI[8]. — La diphtongue **ai** existe encore dans l'ancienne langue, comme l'attestent les formes nombreuses qu'on relève sur les inscriptions archaïques, et notamment dans le sénatus-consulte des Bacchanales : **Duelon*ai*** (p. **Bellon*æ***), **h*ai*ce** (p. **hæc**), ***ai*quom**, **tabel*ai* dat*ai***, etc. Mais déjà, sur cette inscription, on trouve **AEDEM**.

AE, au lieu de **AI**, apparait d'une façon fréquente vers 200 ou 190 av. J.-C. (an de Rome 554 ou 564). A partir d'une période qui va de 130 à 101 av. J.-C. (624 à 653 de Rome), **AE** triomphe définitivement, bien qu'au génitif ou au datif de la première déclinaison on trouve encore **AI** sur des inscriptions de l'époque impériale, mais d'une façon isolée. Kühner cite **fili*ai*** sur un monument de l'an 393 ap. J.-C.[9].

1. Voy. M. Bonnet, *ouv. cit.*, p. 139, n. 4.
2. Voy. Quint., I, 7, 6.
3. Voy. Quint., I, 4, 8.
4. Voy. Quint., I, 7, 21 : « Iam *optimus maximus* ut mediam i litteram [illegible] acciperent, Gai primum Caesaris inscriptione traditur factum. »
5. Cf. Suet., *Aug.*, 87.
6. Pour le signe inventé par l'empereur Claude, voir plus haut, p. [illegible].
7. Nous ne distinguerons pas, pour le moment (cf. ci-après, § 117), les diphtongues primitives de celles qui ne le sont pas.
8. Voy. Kühner, *Ausführl. Gr. d. lat. Spr.*, I, p. 66 et suiv.
9. Il ne faut pas confondre **ai** = æ avec la finale **ai** dans les formes poétiques **terrai**, **pictai**, qu'on lit chez Lucrèce et chez Virgile : **ai** n'est pas une diphtongue.

On voit par les grammairiens de l'empire que, de leur temps, la diphtongue **ai** était à peu près hors d'usage. Claude voulait la remettre en honneur[1]. Tout cela prouve que, dans **AIO, MAIA**, **i** est consonne et non voyelle. Il faut donc écrire **a*j*o**, **Ma*j*a**; dans notre orthographe moderne **a*i*o** est un barbarisme.

AE se prononçait comme une diphtongue : **Caesar**, **Καῖσαρ**, **Kaisar**. La prononciation **e** était vulgaire. On connaît le vers de Lucilius : « **Cecilius pretor ne rusticus fiat**[2] ». Varron[3] nous apprend que le mot latin **haedus** (représenté chez les Sabins par **fedus**) se prononçait dans la campagne romaine ***e*dus**, et ***ae*dus** ou **h*ae*dus** à la ville[4]. Le datif de la première déclinaison est déjà en **e** sur de très anciennes inscriptions qui reproduisaient ainsi la prononciation vulgaire. Mais c'est à partir du deuxième siècle de notre ère que la confusion augmente entre **ae** et **e**. Dans les manuscrits, **ae** et **e** sont mis à tort et à travers; il en résulte pour nous de grandes difficultés orthographiques. Pourtant il y a certains mots pour lesquels nous avons des renseignements certains, tels sont : **c*e*na**, **c*e*teri**, **s*ae*culum**, **s*ae*pio**, etc.

117. — OI[5]. — Cette diphtongue existait aussi dans l'ancienne langue, comme le prouvent les mots **f*oi*deratei**, **com*oi*nem**, ***oi*nvorsei** qu'on lit sur le sénatus-consulte des Bacchanales. Mais, vers 100 av. J.-C., **oe** est déjà très ordinaire, et, à l'époque classique, **oi** a tout à fait disparu. En beaucoup de mots, **oi**, **oe**[6] devint **u** par l'assourdissement de **e** et le changement de **o** en **u**. Comparez le grec Φοίνικες et le latin **P*oe*nus**, **P*u*nicus**, la forme archaïque **OINOS**[7] avec la forme ancienne ***oe*nus**, plus tard ***u*nus**[8]. Toutefois la finale **oi** fut conservée longtemps dans **quoi** pour **cui** : elle disparut au premier siècle de l'empire[9].

Comme **ae**, **oe** se confondit plus tard avec **e**, quand l'élément vulgaire reprit le dessus dans la langue et dans la prononciation. Sur l'inscription connue sous le nom de *Lex Malacitana*[10], on trouve **c*e*pissent**, **c*e*perint** pour **c*oe*pissent** et **c*oe*perint**. Ici encore, la confusion des sons **oe** et **e** ne nous permet pas toujours de découvrir quelle doit être pour certains mots la véritable orthographe ; néan-

---

1. Cf. Quint., I, 7, 18 sqq. et voy. F. Bücheler, *de Ti. Claudio Cæsare grammatico* (Elberf., 1856).

2. Voy. Lucil., *Frag.* (éd. Müller), IX, 18 ; et cf. Diom., *Gr. lat.*, t. I, p. 457, 17 *Keil.* Selon Brugmann (*Grundriss*², § 209, p. 187) la prononciation **e** serait due à une influence dialectale (à Préneste et à Faleries *e* = *ai*).

3. Voy. Varr., *de ling. Lat.*, V, 97.

4. On lit **cedere**, au lieu de **caedere** sur une inscription archaïque de Spolète. Voy. Bréal, *Tabl. Eug.*, p. 403-404.

5. Voy. Kühner, *ouv. cité*, p. 47.

6. On trouve encore sur une inscription de l'an 50 av. J.-C. COER[AVIT]. Voy. C. I. L., t. III, 1, 3078.

7. Sur l'inscription des fils de Scipion Barbatus.

8. Dans Lucilius on trouve encore **nœnu** (p. **nœnum**), contraction de **ne œnum** (= **nĕ unum**, « pas même *en une seule chose* »), au lieu de la négation **non**.

9. Voy. Quint., I, 7, 27 :... « Illud nunc melius, quod *cui* tribus quas posui litteras enotamus, in quo pueris nobis ad pinguem sane sonum *qu* et *oi* utebantur, tantum ut ab illo *qui* distingueretur. »

10. Rédigée à l'époque de Domitien, mais gravée plus tard, voy. ci-dessus, p. 60, n. 2.

moins nous savons qu'il faut certainement écrire **oboedio** (et non **obedio**), **incepi** (et non **incoepi**), **caelum** (et non **coelum**), **Caelius** quand il s'agit de la colline, mais **Coelius** quand c'est un nom d'homme. Nous avons, sur ces différents points, les témoignages des inscriptions ou des bons manuscrits, et quelquefois les deux réunis.

118. — EI. — Cette diphtongue se trouve dans des mots comme l'interjection **hei** ou **ei**, **deico** (gr. δείκνυμι), **feido** (gr. πείθω), etc., mais il ne faut pas la confondre avec **ei** simple notation de **ī** (cf. ci-dessus, p. 62).

Remarque. — Selon Kühner (p. 47), **ei** pour **ī** commence à être en usage dès l'époque des Gracques et on en trouve encore des exemples pendant toute l'époque impériale.

Il ne faut pas confondre **ei** pour **ī** avec le groupe **ei** dans lequel **i** est consonne et doit, dans notre système d'écriture, être représenté par un **j**. Ainsi l'on devra écrire **plebejus**, **Pompejus**, etc.

119. — AU. — Cette diphtongue se prononçait **aou**, mais le peuple la réduisait à **o**[1]. C'est ainsi que sur d'anciennes inscriptions on lit **Pola**, **Plotus**, au lieu de **Paulla**, **Plautus**. Dans une même famille, celle des **Claudii**, la branche patricienne était désignée par **Claudia gens** et la branche plébéienne par **Clodia**. Parmi les témoignages des grammairiens et des écrivains, on peut citer ceux-ci : « **Orum** *rustici dicebant* » (Festus, p. 212, 13, *Th.*). — Suet., *Vesp.*, 22 : « *Mestrium* **Florum** *consularem, admonitus ab eo* **plaustra** *potius quam* **plostra** *dicenda, die postera* **Flaurum** *salutavit* ». Enfin la langue a utilisé, dans certains cas, les deux prononciations : de **plaudo**, elle a tiré **explodo** ; à côté de **caupo**, « cabaretier », elle a créé **copa**, « cabaretière » ou « danseuse de taverne » ; tandis que **lautus** est adjectif et participe, **lotus** n'est que participe, et l'on écrit toujours **illotus** ; **caudex** signifie « bûche » et **codex** « livre ».

Remarque. — Dans certains cas, **au** est devenu **a**[2] ; ainsi la langue vulgaire postérieure fait souvent de **Augustus**, **Agustus** (cf. fr. *août*) ; de **Claudius**, **Cladius** ; c'est ce qui explique que les noms de ville **Pisaurum**, **Tauromenium**, **Augusta** soient devenus en italien *Pesaro*, *Taormina*, *Aosta* et que **auscultare** ait donné *ascoltare*.

120. — EU[3]. — Cette diphtongue se trouve dans les mots **heu**, **eheu**, **heus** ; **neu**, **seu** et **ceu**. Dans **neuter**, il n'y a pas de diphtongue, selon Consentius (*Gr. lat.*, t. V, p. 389, 28 *Keil*) : « *Si aliquis dicat* **neutrum** *disyllabum, quod trisyllabum enuntiamus, barbarismum faciet* ». Cette observation est confirmée par certains passages de poètes anciens où **neuter** peut être scandé **neŭter**. En tout cas, c'est seulement dans Claudien que **neuter** doit être nécessairement scandé **neuter**[4]. Quant au mot **neutiquam**, qu'on lit chez Plaute et chez Térence, il a la pre-

1. C'est ainsi qu'en allemand le peuple prononce **gleben**, **lefen**. Voy. [illegible] *Sprache*, p. 7 ; Wölfflin, *Alliteration*, p. 21. Toutefois dans [illegible] se trouve [illegible] de mots **aure** et **ore**, ce qui suppose une prononciation différente. Mais la confusion de **au** et de **o** n'est pas douteuse.

2. Cf. Brass, *Über Aussprache*, etc., p. 35 ; Meyer-Lübke, *Rom. Grammatik*, [illegible].

3. Cf. *Revue des Revues*, IV, 123, 143.

4. Voy. Neue, *lat. Formenlehre*, t. II³, p. [illegible].

mière syllabe brève et devait à cette époque se prononcer **ne-u-ti-quam**. De même que de **ne-ullus** on a fait **nullus**, il semble qu'on devait écrire à la bonne époque **n*u*tiquam** et non **ne*u*tiquam**.

Bien qu'on trouve encore **Marti Le*u*cetio** sur une inscription relativement récente (*Orelli*, n° 1356), on sait que cette diphtongue **eu** disparut de bonne heure. Selon Macrobe, il y avait déjà **L*u*cetium** dans le chant des Saliens[1].

121. — **OU**. — C'était sans doute une diphtongue[2] à l'origine et l'on prononçait **oou**[3]. En tout cas, on la trouve encore dans l'ancienne langue pour certains mots : **abdoucit, poublicom, loumen, plous, plouruma, Loucina, jous, joubeo, joudex, jouro, noundinae** (= **novendinæ**), **nountios** (= **noventios**), etc. On la rencontre aussi dans des formes comme : **souom, fouerint, conflouont, Nouoeria, Oufentina**, et le sénatus-consulte des Bacchanales nous fournit les exemples suivants : **CONIOVRASE, IOVSISET, PLOVS, NOVNDINVM**. Cette diphtongue se maintient jusque vers la guerre sociale (98 à 91 av. J.-C. ou 656 à 663 de Rome). Après cette date, elle ne se conserva plus guère que dans **IOVS** et dans les mots dérivés. Dès l'an 250 av. J.-C. (an de Rome 504), on trouve déjà **U** à côté de **OU**.

122. — **UI**. — Cette diphtongue n'existe peut-être, comme diphtongue primitive, que dans l'interjection **hui** et comme diphtongue latine que dans le datif **cui**; mais cela même n'est pas sûr. La terminaison du datif des mots de la quatrième déclinaison, **u-ī**, ne saurait compter pour une diphtongue, puisque nous avons affaire à deux voyelles véritables formant nécessairement deux syllabes[4].

Remarque. — Dans **cŭi** cité par Terentianus Maurus[5] et dans **hŭic** employé par Stace, on ne peut voir que des licences poétiques.

123. — **Consonnes**. — La confusion du **b** et du **v** qui appartient à la prononciation vulgaire[6], commença surtout au deuxième siècle de l'empire[7] : c'est à partir de cette époque qu'on trouve **Danu*b*ius** au lieu de **Danu*v*ius** et **Sue*v*i** au lieu de **Sue*b*i** (cf. all. **Schwaben**).

124. — Dans l'ancienne langue, **b** et **p** étaient souvent confondus : Ennius écrivait encore ***B*urrus** et ***B*ruges**, au lieu de ***P*yrrhus** et ***P*(h)ryges**; c'est pour la même raison que le grec φάλαινα a été transcrit ***b*alaena**.

1. Voy. Macr., *Sat.*, I, 15, 14. Il est vrai que selon Ter. Scaurus (*Gr. Lat.*, VII, 28, 11, *Keil*) le chant des Saliens contenait **Leucesiae**.
2. Non pas une diphtongue primitive (cf. ci-après, §§ 159 et 161), mais une diphtongue ancienne de la langue latine.
3. Voy. Gossrau, *lat. Sprachl.*, p. 6; Kühner, *ouv. cit.*, p. 48; et *Revue des Revues*, IV, I. 166, p. 24.
4. Dans la langue classique **u-ī** se réduit à **ū** par l'intermédiaire de **u-ĭ** sans doute.
5. Cf. Gossrau, *ouv. cit.*, p. 8.
6. Cf. Ed. Wölfflin, *Allitt.*, p. 22.
7. Toutefois on trouve déjà **triumpha*v*it** (p. **triumpha*b*it**) sur la *Lex Julia Municipalis* (45 av. J.-C.); voir d'autres exemples anciens dans Schuchardt, *ouv. cit.*, I, p. 131 et cf. Lindsay, *ouv. cité*, p. 51.

125. — A la fin des mots, **d** et **t**[1] avaient à peu près le même son *dur*[2]. C'est ainsi que nous prononçons « un *gran*-t-homme ». De là sont venues quelques confusions dans l'orthographe : **apu*t*** (*Lex Julia Municipalis*, C. I. L., I, n° 206) au lieu de **apu*d*** : **quo*d*** (C. I. L. I, 1016), au lieu de **quo*t***. Sur le Monument d'Ancyre on trouve **aliquo*d*** au lieu d'**aliquo*t***, et **a*d*que** au lieu de **a*t*que**; et, sur les inscriptions du temps de l'empire, **se*t*** (p. **se*d***), **qui*t*** (p. **qui*d***), **quo*t*** (p. **quo*d***), **i*t*** (p. **i*d***), **aliu*t*** (p. **aliu*d***), **quo*d*annis** (p. **quo*t*annis**), **reliqui*d*** (p. **reliqui*t***), **velu*d*** (p. **velu*t***), **vixi*d*** (p. **vixi*t***). La négation **hau*d*** est écrite tantôt **hau*t*** et tantôt **hau**[3]. Quant à **a*d*que** (p. **a*t*que**), ce peut être l'orthographe étymologique[4]; s'il est vrai que **at** est pour **ad**, « en outre », **adque** signifierait proprement « et en outre ».

Dans la prononciation populaire **t** ou **nt** final avaient un son faible : aussi l'ancienne orthographe écrivait-elle **dede** (p. **dedit**), **dedro** (p. **dederunt**), **dederi** (p. **dederint**). Cette orthographe fut combattue et écartée par l'école d'Ennius, mais il en est resté des traces dans les troisièmes personnes des parfaits, comme **fecere** pour **fecerunt**[5]. De même, c'est le son faible du **d** final qui explique qu'il ait pu tomber à l'ablatif singulier.

126. — **C** se prononçait **K**, on disait *fa***k***io*, *fa***k***is*, **K***i***k***ero* (cf. Κικέρων); **k***inis* (cf. κόνις)[6]. Notre prononciation est donc tout à fait défectueuse sur ce point comme sur beaucoup d'autres; car l'on peut dire que nous prononçons le latin beaucoup plus mal que le grec.

127. — **G** avait le son dur, et l'on prononçait *lego*, *leguis*, *leguit*, etc. (cf. Mart. Cap., III, 261).

128. — **T** avait partout le son **t**; on prononçait **Ti*t*ius** (et non **Ticius**). Mais le peuple finit par donner au groupe **ti** devant une voyelle un son voisin de celui qu'il a dans nos mots en *-tion*, en même temps qu'il affaiblissait la prononciation du **c** dans le groupe **ci**[7]. Cette prononciation fautive[8], cette confusion de **ti** et de **ci** devant une voyelle ne remonte cependant pas très haut. Les grammairiens ne mentionnent qu'à partir du cinquième siècle la prononciation **tsi**. Mais on trouve

1. Cf. Kuhner, *ouv. cit.*, p. 11; Gossrau, *ouv. cit.*, p. 8; [illegible], [illegible], 34 sqq.
2. Quint., XII, 10, 32. Cf. Lindsay, *ouv. cit.*, p. 76 sq.
3. Selon quelques grammairiens **haut** se trouve déjà sur les inscriptions à partir de [illegible]. Cf. Quint., I, 4, 16; 7, 5.
4. **Atque** serait l'orthographe phonétique, cf. **urps** (p. **urbs**), **optinuit** (p. **obtinuit**), [illegible] par Quintilien (I, 7, 7).
5. Très rare dans l'ancienne prose, cette forme en **-ere** est devenue très usitée à mesure que l'influence des poètes est devenue plus grande. Tacite s'est même servi de la forme **-ere** d'une façon très originale : bien qu'il n'observe pas partout cette loi, on peut dire qu'il emploie **-ere** au sens de l'aoriste et **-erunt** au sens du parfait (cf. Haase, *Zu Reisig's Vorlesungen*, p. 224 sqq.). Sur la forme **-ere** en général, on peut consulter Quintilien (I, 5, 42 sqq.) et Cicéron (*Orat.*, 47, 157).
6. Le dialecte sarde a conservé cette prononciation [illegible].
7. Toutefois là où **ci** n'était pas suivi d'une voyelle, la prononciation **ki** se conserva plus longtemps : on lit encore **ofikina** sur une monnaie de la fin du VIe siècle (cf. *R*[illegible], 1882, I, p. [illegible]).
8. Cf. Kuhner, *op. cit.*, p. 41; [illegible], *op. cit.*, p. 215 sqq. Voir aussi plus haut, p. [illegible] 1882, I, p. 300.

déjà, sur une inscription africaine du troisième siècle, les mots **terminac iones**, **definiciones**; Commodien, qui vivait dans la seconde moitié du troisième siècle, compose des acrostiches sur **concupiscenciae**. Sur une inscription de Salerne, du troisième ou du quatrième siècle, on lit **disposicionem**. Mais c'est surtout en Gaule et sur des inscriptions du septième siècle qu'on rencontre des formes comme **negociator**, **recordacio**, **oracio**, **Stacius**, **deposicio**, etc. Si cette confusion entre **ti** et **ci** n'a pas pris naissance en Gaule, elle s'y est du moins considérablement développée, et, même de nos jours, on continue encore à confondre *-cie* et *-tie* dans des mots comme *chiromancie* et *aristocratie* (cf. gr. -μαντεία et [-κράτεια] -κρατία). Quoi qu'il en soit, les manuscrits qui nous sont parvenus portent souvent la trace des confusions qu'on faisait entre **-ti** et **-ci**. Nous n'avons pour nous guider que le témoignage des inscriptions et de quelques manuscrits de la bonne époque. C'est de là que nous avons appris qu'on doit écrire **Domi*t*ius** et **propi*t*ius**, mais **patricius**, **tribunicius**, **adventicius**, etc.; l'orthographe **condicio** est la seule que connaissent les inscriptions; il en est de même de **dicio**, etc. Quant à **contio**, il est pour **coventio**, comme le prouve l'ablatif **COVENTIONID** du sénatus-consulte des Bacchanales; l'orthographe ***indutiae*** est justifiée par les étymologies qu'en donnaient les anciens **inde u*ti* *j*am**, **in diem o*ti*um**. Ce sont aussi les inscriptions qui garantissent l'orthographe **nun*t*ius** et **se*t*ius** « moins »[1].

129. — **Q**[2]. — L'orthographe latine ordinaire admet seulement **qu** devant une voyelle. L'emploi de **q** au lieu de **c** devant un **u** (par ex. : **QVM**, **QVRA**, **PEQVNIA**) apparaît sur les inscriptions en même temps que le redoublement des voyelles[3]. Brambach cite en outre **pequarius**, **urbiqus** (sur des inscriptions de la première moitié du premier siècle ap. J.-C.). De plus Velius Longus dit qu'Antonius Rufus voulait qu'on écrivît **lo*q*utio** à cause de la parenté de ce mot avec **loqui**.

Sur des inscriptions de l'époque impériale[4], on trouve **NEQIDEM**, **QINTAE**, **QA**, **QAE**; on cite aussi **NAMQE**[5] et sur l'inscription dite de Duenos **QOI**[6]. Ces fautes, quand on les rencontre sous l'Empire, paraissent dues à l'application exagérée d'une fausse théorie grammaticale suivant laquelle le signe **Q** serait la combinaison de **C** et de **V**. Il est plus difficile de rendre compte de **quoi** archaïque.

En revanche, certains grammairiens, parmi lesquels Varron, consi-

1. Chez Plaute on lit **sectius**, qui est la forme primitive du mot (pour la formation du comparatif, comp. **sec-tius** à **diu-tius**); quant à **sequius**, c'est le comparatif de **secus** « autrement ».

2. Cf. Kühner, *op. cit.*, p. 40; Brambach, *op. cit.*, p. 21, 224 sqq.

3. Voy. L. Havet, *de Saturnio Latinorum versu*, p. 237. C'est ce qui a donné lieu à Ritschl de croire que cette orthographe est due à Accius.

4. Cf. Kühner, *op. cit.*, p. 40; Brambach, *op. cit.*, p. 120.

5. Cf. *R. d. R.*, V, 29.

6. Cf. Zvetaieff, *Inscr. It. Inf.*, 285.

déraient **q** comme une lettre superflue. L'orateur Licinius Calvus ne s'en servit jamais[1]. Enfin Scaurus (27, 18, *Keil*) nous dit que quelques-uns écrivaient **cuis** pour **quis**.

130. — L[2]. — Selon Priscien, qui emprunte cette observation à Pline, Il avait un son grêle et faible (*exilis*), quand il était redoublé, comme dans **ille, Metellus**, etc. : au contraire il avait un son plein à la fin des syllabes ou après une consonne, comme dans **sol, silva, flavus, clarus**; enfin il avait un son intermédiaire au commencement des mots, comme dans **lectum** et **lectus**. Le groupe **lli** avait un son très faible qui se réduisait souvent à **li**; ainsi, tandis qu'on prononçait et qu'on écrivait **mi*ll*e**, on prononçait et on écrivait **mi*l*ia**[3]. C'est pour la même raison qu'on écrit **Messa*ll*a**, mais **Messa*l*ina**, **vi*ll*a**, mais **vi*l*icus**, **i*l*ico**, au lieu de **i*ll*ico**, etc.

131. — M. — Priscien (I, 29, 30, *Hertz*), nous apprend qu'à la fin des mots **m** a un son sourd, plein au commencement des mots, ni sourd ni plein au milieu. Ce témoignage est confirmé par un passage de Quintilien[4], où il est question de **m** final. C'est parce que le son **m** était sourd à la fin des mots que les finales en **-m** devant voyelle étaient, en latin, soumises à la synalèphe[5]. En d'autres termes, la syllabe finale en **m** était bien prononcée, mais si faiblement qu'elle restait étrangère à la mesure (Freund compare ce qui se passe en musique pour les petites notes brèves, dites d'agrément). Mais Ennius, qui voulait renforcer l'orthographe et empêcher l'apocope des finales, établit qu'en vers les syllabes finales en **m** compteraient comme brèves devant une voyelle. Exemple : **militŭm octo; dum quidĕm unus**, etc. Cette règle est souvent appliquée dans Plaute, où l'on trouve : **năm, tŭm, quidĕm, jăm, sum, quŏm**; de Lucilius et de Lucrèce, Corssen cite : **cŭm eo; dŭm abest, cŭm odore, quăm in his**. La réforme d'Ennius était salutaire; car, dans l'ancienne langue, on n'écrivait pas **m** à la fin des mots : **Taurasia^{m}, Corsica^{m}, pocolo^{m}, oino^{m}, collegiu^{m}, donu^{m}, duonoru^{m}, annoru^{m}, parti^{m}, omne^{m}, aide^{m}, manu^{m}**, etc. Dans Plaute, il reste encore des traces de ce mauvais usage; on cite[6] : **forŭ^{m}, fidĕ^{m}, quide^{m}, nĕ^{m}pe, animu^{m}, eni^{m}vero**, etc. Enfin le grammairien Verrius

1. Cf. Quint., I, 4, 9; 7, 23; IX, 4, 40.

2. Sur les timbres distincts de la lettre **l** en latin, voy. L. Havet, dans l'Archiv de Wölfflin, t. IX, p. 14 sq.

3. Le mot est orthographié **millia** sur le Monument d'Ancyre; mais c'est là une particularité de l'orthographe d'Auguste.

4. Quint., IX, 4, 40 : « Eadem illa littera quotiens ultima est et vocalem verbi sequentis ita contingit ut in eam transire possit, etiamsi scribitur, parum exprimitur, ut [illegible] et [illegible] adeo ut paene cujusdam novae litterae sonum reddat. Neque enim eximitur, sed obscuratur, et tantum aliqua inter duas vocales velut nota est, ne ipsae coeant. »

5. Le terme élision (*elisio*) est impropre et nous vient des grammairiens postérieurs. Le grec dit συναλοιφή, *littér.* mixture; le latin classique rendait cette idée de différentes manières. Cicéron : « vocales *conjungere* ». Quintilien : « *coeuntes* litterae », et les grammairiens Pompejus et Donat [illegible] le phénomène de la synalèphe : « duarum [illegible] lubrica [illegible] ».

6. Voy. E. Benoist, *Morceaux choisis de Plaute*, introd., pp. 5 et 7; et cf. Corssen, [illegible] I², 266 sqq.; Ritschl, *Prisc. lat. Mon. epig.*, p. 84.

Flaccus proposait, pour le cas où **m** final était suivi d'une voyelle, un signe spécial Ɱ ou demi-**M**, exemple : **MVLTVⱮILLE**.

Peut-être, en pareil cas, le **m** latin avait-il un son nasal analogue à celui du français dans le mot *nom*, et prononçait-on *moultoun ille*. Dans l'*Appendix Probi* (p. 199, Keil), on lit : « **passi*m*, non passi ; numqua*m*, non numqua ; pride*m*, non pride ; oli*m*, non oli ; ide*m*, non ide** ». Cela prouve que dans la prononciation vulgaire on n'entendait pas **m** final. A défaut de ce témoignage, on n'aurait qu'à comparer le latin et l'italien dans les mots suivants : **novem** (ital. *nove*), **decem** (ital. *dieci*), **jam** (ital. *gia*), **mecum** (ital. *mecco*[1]), **eccum** (ital. *ecco*), **vicem** (ital. *vece*).

132. — **N.** — Devant **s**, **n** avait un son faible ; aussi n'était-il pas écrit toujours, comme le prouvent, sur d'anciennes inscriptions, les mots : **COSOL**, **CESOR**, **PISAVRESE**[2], **CRESCES**[3], **SCIES**[4]. Sur le sénatus-consulte des Bacchanales, on lit à la fois **CONSOLERE** et **COSOLERE**. Quelquefois la place de **n** est marquée par deux points, comme on le voit sur une monnaie de l'époque de César, **PARE : S**. Mais **n** avait un son faible, même devant d'autres consonnes, si l'on en juge par les exemples suivants[5], empruntés à Plaute : **tamĕn**, **habĕn** (devant une consonne), **ĭn manu**, **ŭnde**, **ferĕntarium**, **ĭncitas**, **ĭnterpellatis**, **hĭnc**, **ĭntus**, **volŭntate** ; peut-être en ces cas-là la voyelle suivie de **n** avait-elle simplement un son nasal.

Ce qui prouve, en tout cas, que **ns** et **s** simple différaient peu dans la prononciation, c'est que l'orthographe populaire de **thesaurus** (θησαυρός) était **the*n*saurus**, c'est aussi qu'on trouve la forme vulgaire **Campa*n*s** pour **Campas**[6] et **Indige*n*s** pour **Indiges**[7]. En revanche, la forme primitive **formo*n*sus** s'est réduite à **formosus**[8]. A l'origine, on écrivait **vicie*n*s**, **vice*n*sumus**, et, sur le Monument d'Ancyre, on lit toujours **vicie*n*s**, **duodevice*n*simus**, etc. Ce sont les grammairiens de l'Empire qui ont imaginé la prétendue règle en vertu de laquelle on devait écrire en **-ens** les adverbes de sens général comme **totiens**, **quotiens**, **aliquotiens**, mais écrire en **-ies** les adverbes numéraux proprement dits comme **decies**, **vicies**, etc.

Devant une gutturale, **N** avait le son nasal, peut-être comme dans notre mot « angoisse » ou comme dans l'allemand « **angst** »[9]. En

---

1. La prononciation vulgaire de **cum** était *com* sous l'Empire.
2. C. I. L., 1, 30, 31.
3. *R. d. R.*, V, 289.
4. Cité par Breal, *Tables Eugubines*, p. 403.
5. E. Benoist, *op. cit.*, p. 57.
6. Voy. L. Havet, *Nonius*, p. 2.
7. Cf. C. I. L., I, p. 283.
8. Dans les Fastes Capitolins, les noms propres **Verruconsus**, **Imperionsus** sont écrits **Imperiossus**, **Verrucossus** par assimilation.
9. Cf. Aulu-Gelle (IX, 14, 7) citant Nigidius Figulus : « Inter litteram *n* et *g* est alia vis : anguis,

pareil cas, le grec écrit ordinairement γ au lieu de ν. Accius avait proposé d'écrire de même a*gg*ulus. a*g*ceps. etc.[1]

133. — S. — Dans certains cas, s avait un son très dur que quelques-uns cherchaient à représenter en écrivant ss au lieu de s simple, dans caussa. divissio. cassus[2]. Sur le Monument d'Ancyre. on lit caussa et [cla]ussum.

S final avait un son très faible, comme le prouvent les inscriptions archaïques sur lesquelles il est omis, exemple : Cornelio. Fourio. etc. : on trouve même Claudi pour Claudius[3]. A partir de la deuxième guerre punique, on écrit généralement s final. mais, à toutes les époques, l'orthographe vulgaire le néglige quelquefois. Ainsi, sur des inscriptions comprises entre la deuxième guerre punique et l'époque des Gracques, on lit : locu. Antiocu. lectu; à l'époque de César et des premiers empereurs, on trouve : Philarguru. Albinu. Floru; à l'époque impériale postérieure, la prononciation vulgaire reprend de plus en plus le dessus et les exemples de la suppression de s final abondent: exemples de nominatifs : Longinu, positu. filio. vico. pulverario. qui(s), incomparabili; exemples de génitifs : securitati. aetati. Jovi; exemples d'accusatifs du pluriel : anno, saltuosa; exemples de datifs ou d'ablatifs du pluriel : creati. anni. diebu. laboribo; exemples empruntés à la conjugaison : biba(s). bi(p). vis(.). etc. Par conséquent le son s final fut toujours très faible dans la prononciation vulgaire. Même dans la prononciation littéraire, s ne fait pas encore position chez Lucrèce, ni dans les vers de la jeunesse de Cicéron[4].

Quant à s initial il a toujours eu en latin le son dur, comme le prouve la prononciation italienne[5].

134. — X. — Varron et Nigidius Figulus voulaient remplacer x par cs ou gs[6]. On a prétendu que c'était parce que x était étranger à l'ancien alphabet latin; il est vrai que Priscien et Varron le disent, affirmant que la lettre fut ajoutée à l'époque d'Auguste. Mais Quintilien l'appelle *ultima nostrarum* et Mommsen[7] remarque que si elle avait été ajoutée plus tard elle eût pris la forme Ξ et non X. Du reste, X est dans l'inscription de la colonne rostrale où l'on a accumulé tout ce qu'on savait des formes achaïques. D'autre part, Lepsius prétend que X latin représente *kh*, et que le son *x* était figuré à

angaria « obligation de fournir des attelages pour le service des transports publics », [illegible] meruit, ingenuus. In omnibus enim his non verum, sed adulterinum ponitur [illegible] indicio est : nam, si ea littera esset, lingua palatum tangeret. »

1. Cf. Brambach, *op. cit.*, pp. 19-20.

2. Cf. Quint., I, 7, 20.

3. Mais c'est peut-être une abréviation ; en tout cas, voy. L. Havet [illegible] pp. [illegible]

4. Cf. Cic., *Orat.*, 48, 161. Sur la question en général, voy. L. Havet [illegible] (*M*[illegible] 6. Paris, p. 303 sqq.).

5. Cf. *Phil. Woch.*, II, p. 281.

6. Cf. Quint., I, 4, 9.

7. Voy. Mommsen, *Unterit. Dial.*, p. 29.

l'origine par **XS**, sous prétexte que, sur le sénatus-consulte des Bacchanales, **extra** est écrit **EXSTRAD**; mais Mommsen a démontré que c'est une erreur. Dans l'alphabet dorien, *kh* est représenté par **Ψ** et non par **X**; on trouve Σέξστος, etc., et pourtant ξ représente *cs*. Donc, en latin, l'orthographe **CS** est une imagination des grammairiens.

Dans **X**, le son **s** prédominait sans doute, comme le prouve la coexistence des formes **Se*x*tius** et **Se*s*tius**, **se*x*centi** et **se*s*centi**, **mi*x*tus** et **mi*s*tus**; un des manuscrits de Tacite, le *Mediceus alter* (du onzième siècle), porte **an*s*ius** et **e*s*titit**; enfin on a en italien *massimo*, *sasso*, etc. Du quatrième au sixième siècle ap. J.-C., le son **x** s'affaiblit en **ss** ou en **s**; de là les formes **vi*s*it**, **vi*ss*it**, **Ale*s*ander**, **feli*s***, etc.[1]. Mais déjà chez Plaute **x** avait un son très faible, s'il est vrai qu'on peut scander **ĕ*x*igere**.

CHAPITRE VII

ACCENTUATION GRECQUE ET LATINE

Bibliographie. — Kühner-Blass, *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache*, I, 1, p. 313 et suiv. (où se trouvent d'autres indications bibliographiques). — Kühner, *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*, p. 145 et suiv. — Schmidt, *Leitfaden*, etc., p. 5 et suiv. — Stolz, *Hist. Gr. d. lat. Spr.*, I, 95 sqq. — Seelmann, *Aussprache des Latein*, etc., Heilbronn, 1885. — Weil et Benlœw, *Théorie générale de l'accentuation latine*, Paris, 1855. — Weil, *De l'ordre des mots*, etc., ch. III[2].

135. — Définitions. — Diverses sortes d'accents. — Accent tonique. — Le mot « accent » a, en français, des sens divers qu'il importe de distinguer; en effet, par accent on peut désigner l'accent *tonique*, l'accent *métrique*, l'accent *oratoire*, sans compter les *signes orthographiques* qu'on appelle aussi accents.

L'accent *tonique* est ce que les latins appelaient **accentus**, du grec προσῳδία « *m. à mot* le chant qui accompagne les paroles »; c'est proprement ce qu'il y a de chantant dans le débit, le plus ou moins de hauteur des sons. Sans doute il y a une différence entre le débit ordinaire et le chant : le chant procède par intervalles musicaux *justes et nets*, dans le débit ordinaire, les intervalles sont *moins nets et moins reconnaissables*, en même temps la *mélodie* est *plus monotone*. Néanmoins on peut s'assurer que, même quand on parle, on produit, en réalité, des intervalles musicaux. Les Grecs avaient conscience que leur accentuation était musicale; car, outre le mot de προσῳδία, qu'ils employaient pour la désigner, ils se servaient encore du mot τόνος, et ce mot

1. Voy. Lindsay, *The Latin language*, p. 107 (ch. II, § 125).
2. Nous ne pouvons pas entrer dans l'examen des doctrines nouvelles relatives à l'accent primitif et aux variations de l'accent dans les langues indo-européennes. Sur ces diverses questions, voy. le résumé de Brugmann, *Grundriss*², t. I, § 1036-1084 (p. 944 sqq.).

signifie la « tension » plus ou moins forte des cordes d'un instrument de musique, d'où dépend l'acuité du son[1].

En latin, l'accent n'était pas comme en grec purement musical : il semble bien qu'il était caractérisé par une *élévation* plus grande de la voix, accompagnée, comme dans les langues modernes, d'une *intensité* plus grande[2].

L'accent *rythmique* ou *métrique* est quelque chose de tout différent. Observer l'accent rythmique, c'est appuyer plus ou moins sur les différentes syllabes selon les temps forts et les temps faibles. Les deux exemples suivants feront comprendre comment les Grecs faisaient sentir cet accent et comment ils le distinguaient de l'accent tonique[3] :

Οὐκ ἀ-γα-θὸν πο-λυ- κοι-ρα-νί-η· ε-ἷς κοί-ρα-νος ἔσ-τω

ἄν-δρα μοι ἔν-νε-πε, Μοῦ-σα, πο-λύ-τρο-πον ὃς μά-λα πολ-λὰ

136. — Signes d'accentuation en grec. — Pour marquer l'accentuation, les Grecs de la bonne époque n'avaient pas besoin de signes écrits. L'usage des accents comme signes écrits ne remonte chez eux qu'à l'époque où le sentiment de l'accentuation vraie commençait à devenir incertain, surtout chez des peuples qui n'étaient pas Grecs, mais hellénisés. On attribue à Aristophane de Byzance l'invention des signes d'accentuation ; en tout cas, c'est à lui et à son

1. Entre la syllabe accentuée et les autres il y avait chez les Grecs l'intervalle d'une quinte, au dire de Denys d'Halicarnasse (π. συνθέσ. ὀνομάτ., c. 11). Westphal (*Deutsche Gramm.*, p. 7 sqq.) reconnaît qu'en allemand l'intervalle est aussi d'une quinte ; toutefois dans les interrogations ou exclamations passionnées, les intervalles sont ordinairement plus grands ; ainsi chez un homme irrité l'intervalle est quelquefois de plus d'une octave. Cf. Aristoxène, *Harm.*, pp. 12, 26 (Meibom) : τὴν μὲν οὖν συνεχῆ (κίνησιν) λογικὴν εἶναί φαμεν· διαλεγομένων γὰρ ἡμῶν οὕτως ἡ φωνὴ κινεῖται κατὰ τόπον ὥστε μηδαμοῦ ἵστασθαι, κατὰ δὲ τὴν ἑτέραν ἣν ὀνομάζομεν διαστηματικὴν ἐναντίως πέφυκε γίγνεσθαι. Ἀλλὰ γὰρ ἵστασθαί τε δοκεῖ καὶ πάντες τὸν τοῦτο φαινόμενον ποιεῖν οὐκέτι λέγειν φασίν, ἀλλ' ᾄδειν. Διόπερ ἐν τῷ διαλέγεσθαι φεύγομεν τὸ ἱστάναι τὴν φωνήν, ἂν μὴ διὰ πάθος ποτὲ εἰς τοιαύτην κίνησιν ἀναγκασθῶμεν ἐλθεῖν. Cf. Nicomaque, [illegible], I, p. [illegible] : τὸ συνεχές, καθ' ὃ ὁμιλοῦμέν τε ἀλλήλοις καὶ ἀναγιγνώσκομεν, οὐδεμίαν ἔχοντες ἀνάγκην ἐναργεῖς τὰς τῶν φθόγγων τάσεις καὶ διακεκριμένας ἀπ' ἀλλήλων ποιεῖσθαι.

2. Voy. Stolz, *Lateinische Grammatik* (dans le *Handbuch* d'Iwan Müller, II[2], p. [illegible]). Cf. Servius (LV, cf. LVI) : « Accentus in ea syllaba est quae *plus sonat*. Quam rem deprehendimus, si fingamus nos ad aliquem longe positum clamare ; invenimus enim naturali ratione illam syllabam plus sonare quae retinet accentum atque usque eodem usum vocis ascendere. » Sur cette question, voy. [illegible], *De [illegible] linguae Latinae commentationum capita* I-III (Diss. inaug. Leipzig, 187[illegible]).

3. Cf. toutefois *R. d. Ph.*, 1878, p. 229.

élève, Aristarque, que l'on doit les règles de l'accentuation grecque.

On distingue l'accent aigu (προσῳδία ὀξεῖα), l'accent grave (προσῳδία βαρεῖα) et l'accent circonflexe (προσῳδία ὀξυβαρεῖα, περισπωμένη ou κεκλασμένη). L'accent aigu affecte dans un mot la syllabe sur laquelle la voix s'élève, l'accent grave affecte celles sur lesquelles la voix ne s'élève pas, et l'accent circonflexe celle sur laquelle la voix s'élève et s'abaisse à la fois.

Ex. : ἄν-θρὼ-πὸς Μό-ὺ-σα Μὸ-ύ-σης



Les mots περισπωμένη et κεκλασμένη indiquent : le premier, que la syllabe frappée de l'accent circonflexe est, en quelque sorte, tiraillée entre l'aigu et le grave, et le second, que la syllabe est comme brisée. Quant aux accents graves, l'usage s'est établi de ne pas les écrire dans des mots comme ἄνθρὼπὸς, par exemple ; mais primitivement on les écrivait ; c'est ce qu'on voit sur un papyrus conservé à Londres où le mot ἐπεσσεύοντο est écrit ἘΠ̀ἘΣΣῈΥΟΝΤΟ[1].

L'élévation de la voix produite par l'aigu n'est pas toujours la même. Dans « cet homme est venu hier », la voix s'élève plus sur *hier* que sur *homme*. Au contraire, dans « j'ai vu hier cet homme », la voix s'élève plus sur *homme* que sur *hier*. Comparez de même « un grand *homme* » et « un homme *grand* ». Ces différences, on a voulu les rendre sensibles dans l'écriture, et voilà pourquoi on a pris l'habitude d'écrire avec un accent *grave* les mots qui ont l'aigu sur la dernière syllabe, lorsqu'ils ne sont pas suivis d'une *pause* suffisante pour rendre à l'accent aigu toute sa valeur[2]. Le grave, employé ainsi, indique simplement que l'aigu est moins élevé.

On voit maintenant que l'accent tonique n'a rien de commun avec l'accent oratoire, logique ou pathétique. Faire sentir l'accent oratoire, c'est appuyer plus ou moins dans la phrase sur les différents mots que le sens, le sentiment, etc., demandent qu'on mette en valeur. C'est quelque chose d'analogue à ce qui se passe en musique où le sens commande d'*accentuer* certaines notes (*marcato*). Ce *marcato* est accompagné en général d'une élévation plus grande de la voix sur les syllabes accentuées de ces mots-là[3]. Les anciens avaient soin d'arranger

1. Voy. Kühner-Blass, *ouv. cité*, p. 317, Rem. 2.

2. Voy. Kühner-Blass, *ouv. cité*, p. 330, et cf. Arcadios, p. 140, 9 ; Bekker, *Anecd.*, II, pp. 689-690, 707.

3. Cf. Quint., I, 8, 1 : « Superest lectio : in qua puer ut sciat, ubi suspendere spiritum debeat, quo loco versum distinguere, ubi claudatur sensus, unde incipiat, *quando attollenda vel submittenda sit vox*, quo quidque flexu, quid lentius celerius, concitatius lenius dicendum, demonstrari nisi in opere ipso non potest ». En français, on constate quelque chose de plus. L'accent oratoire a souvent pour effet de porter

les mots, de manière à ce que les accents logiques demandés par le sens résultassent spontanément de la disposition même des mots[1].

Nous n'avons à nous occuper spécialement ni de l'accent oratoire, ni de l'accent rythmique. Mais l'accent tonique est de notre domaine.

137. — **Règle commune au grec et au latin**. — Les règles de l'accentuation ne sont pas les mêmes en grec et en latin. Une seule règle est commune aux deux langues, c'est que l'accent ne recule jamais au delà de l'antépénultième. Mais, tandis que les mots grecs polysyllabes peuvent avoir l'accent sur la dernière, les mots latins ne l'ont jamais. De plus, l'accentuation latine a des règles très simples et invariables; il n'en est pas de même en grec. Enfin, tandis que l'accentuation latine est fondée sur la quantité de la pénultième, l'accentuation grecque est fondée sur la quantité de la dernière.

§ 1. — Accentuation grecque.

138. — **Règles fondamentales**. — Les règles fondamentales du grec peuvent se ramener à deux :

1° Quand la finale est longue, le mot ne peut avoir ni l'accent aigu sur l'antépénultième (προπαροξύτονος), ni l'accent circonflexe sur l'avant-dernière (προπερισπώμενος).

2° Quand la finale est brève *par nature* et que la pénultième est longue *par nature*, le mot ne peut pas avoir l'accent aigu sur la pénultième (παροξύτονος).

Ce sont, comme on le voit, des règles toutes négatives.

139. — **Différences dialectales**. — Les grammaires grecques donnent des règles particulières qui sont celles du dialecte ionien (attique). Le dialecte dorien et le dialecte éolien en suivent d'autres tout à fait différentes.

1° Ainsi les Doriens accentuent ἀνθρώποι, ἀγκύραι, φορεῖται, ἐφέρον(τ), ἐλύσαν(τ)[2], etc., parce qu'ils avaient conservé à la finale de chacun de ces mots sa valeur naturelle de longue. De même, selon Chœroboscos[3] et d'autres, ils accentuaient παίδες, γυναίκες ; mais il doit y avoir là une erreur des grammairiens, qui ont sans doute confondu ces formes avec παίδας (p. παίδανς), γυναίκας (p. γυναίκανς). En tout cas, partout où

non seulement l'accent d'intensité, mais encore l'accent d'acuité sur une autre syllabe que celle qui a naturellement l'accent tonique.

1. Voy. Weil, *de l'Ordre des mots*, ch. III : Des repos d'accent, p. 78 sqq.

2. Voy. *R. d. R.*, V, 269 ; Tournier, *Transm. phil.*, II, p. 22 et suiv. ; Kühner-Blass, [illegible], p. 21 (où sont donnés d'intéressants exemples empruntés au papyrus d'Alcman et d'Épicharme).

3. Bekker, *Anecd.*, t. III, p. 1236.

se rencontre cette accentuation, il faut admettre que les Doriens considéraient la finale comme longue.

2° Les Eoliens d'Asie Mineure n'accentuaient jamais les polysyllabes sur la dernière (excepté les prépositions et les conjonctions), mais ils reculaient l'accent tant que la quantité de la dernière le permettait :

Ex. : βόλλα (= βουλή), Ἀφρόδιτᾰ (= Ἀφροδίτη), βῶμος (= βωμός), σόφος (= σοφός), ναῦος (= ναός), δύνατος (= δυνατός), δυσμένης (= δυσμενής), αὖτος (= αὐτός), ὅ σος (= ὁ σός), Ζεῦς (= Ζεύς), etc.[1].

140. — Remarques particulières. — Sans entrer dans le détail des exceptions, il y a lieu de signaler quelques difficultés.

1° On accentue κατῶρυξ, « souterrain », χοῖνιξ, mais θώραξ. Selon Apollonius et Hérodien, on doit même accentuer κῆρυξ, φοίνιξ, σμῶδιξ, « tumeur ». Mais cette orthographe fut contestée plus tard[2].

2° On accentue Μενέλεως, πόλεως, πόλεων, parce que εω n'était considéré que comme une syllabe[3].

De même, on accentue δύσερως, φιλόγελως, δίκερως. Mais il faut accentuer ἀγήρως (et non pas ἄγηρως, comme le veut Göttling)[4], parce que la forme homérique est ἀγήραος.

3° Dans les mots d'une certaine étendue, il faut admettre qu'il y avait, outre l'accent tonique principal, un accent secondaire marquant une élévation moindre de la voix. Mais sur quelles syllabes devait se trouver cet accent secondaire ? Kühner suppose[5] que dans les mots composés ou dérivés l'accent secondaire doit se trouver sur la syllabe qui, dans le mot simple ou primitif, avait l'accent tonique. Ainsi Δημοσθένης (δῆμος), σωφροσύνη (σώφρων), Ἀλκαμένης (ἀλκή), ῥοδοδάκτυλος (ῥόδον), ὀδυρομένοις (ὀδύρομαι), Λαερτιάδης (Λαέρτης), ἐφερόμεθα (ἔφερον), etc. Si ce système est exact, il faudrait noter ainsi le mot de dix-sept syllabes employé par Platon (*Rép.*, IX, 587 e) :

ἐννεακαιεικοσικαιεπτακοσιοπλασιάκις

Ce qui est sûr, c'est qu'un mot de soixante-dix-huit syllabes, comme celui qu'a forgé Aristophane (*Eccl.*, 1168-1175) ne peut être prononcé sans accents secondaires.

---

1. Voy. KÜHNER-BLASS, *ouv. cité*, p. 323.
2. Voy. KÜHNER-BLASS, *ouv. cité*, p. 319, 5. Cf. *ibid.*, p. 320, Anm., 1.
3. Cf. *Etym. Magn.*, p. 347.
4. Voy. GÖTTLING, *Accentlehre*, p. 287 sq.
5. KÜHNER-BLASS, *ouv. cité*, p. 322.

4° Les substantifs, adjectifs ou participes devenant noms propres changent *généralement* d'accent; ils en changent *toujours* quand le mot est composé[1].

Ex. : ἀγητός, Ἄγητος — ἀμφότερος, Ἀμφοτερός — γελῶν, Γέλων — διογενής, Διογένης — ἐλπίς, Ἔλπις — φαιδρός, Φαῖδρος — σῳζόμενος, Σῳζομενός — γλαυκός, Γλαῦκος — ἄξιος, Ἀξίος — ξανθός, Ξάνθος — πυρρός, Πύρρος — λαλαγή, Λαλάγη — etc.[2].

5° Les *enclitiques* et les *proclitiques* sont soumis à des règles qu'explique la nature même de ces mots.

Ce sont des termes peu importants en somme, et qui, par suite, sont peu accentués. Par conséquent, on ne les accentue pas, quand ils peuvent s'appuyer sur une syllabe accentuée voisine.

Ex. : **a**) ὅς τε ὅς τινα οὗ τε οὗ τινος ὧν τινων.

b) ἄνδρα τε ἄνδρα μου, mais ἄνδρα φημί, parce que l'enclitique est dissyllabique.

c) ἄνθρωπός τις μοῦσά ἐστι.

Remarque. — L'usage ordinaire demande que les enclitiques soient accentués quand ils sont cités isolément (cf. μοῦ, μοί, μέ, etc.); mais, en réalité, ils ne devraient pas avoir d'accent.

6° Les règles des enclitiques amènent à violer les règles fondamentales de l'accentuation (cf. ci-dessus, § 138).

Ex. : ἄνδρα μου, φῶς μου, οὗτινος, καί τινων, ὧν τινων, ἤκουσά τινων, etc.[3].

Mais les règles des enclitiques ayant pour elles l'autorité des grammairiens et des manuscrits, nous n'avons pas à les corriger.

D'ailleurs, les enclitiques étant prononcés faiblement, les longues n'avaient pas, dans ce cas, la valeur entière des longues ordinaires; l'irrégularité n'est donc qu'apparente.

Cependant, déjà dans l'antiquité, les grammairiens n'étaient pas d'accord sur les règles des enclitiques. Quelques-uns voulaient accentuer φῶς μοῦ, ἄνδρα μοῦ, etc., d'autres enseignaient qu'on doit écrire ἄνδρά μου, ἔνθά ποτε, etc.[4].

Les manuscrits des *Helléniques* ont πλείους τέ, τείχους τέ, εὐεργέσια τέ, etc., et le même système d'accentuation est suivi dans le *Parisinus* A de Platon[5].

---

1. Voy. Lehrs, *de Aristarchi studiis homericis*, p. 273 sqq.
2. Voy. Kühner-Blass, *ouv. cité*, p. 330.
3. C'est pourquoi, contrairement aux prescriptions des grammairiens anciens, Brugmann ([illegible] *Gr. gr.*, p. 73) voulait qu'on accentuât ἄνδρα μοῦ, οὗ τινός, ἤκουσα τινῶν, etc. Pour les détails, voy. Kühner-Blass, *ouv. cité*, p. 342 (§ 89, IV, Anm. 5).
4. Cette accentuation de ἔνθά ποτε était absolument illogique. Cf. Bekker, *Anecd.*, III, p. 1149 : « *Deux aigus de suite sont inadmissibles*. Aristarque ne voulut pas accentuer ἄνδρά μοι ἔννεπε, et déclara formellement ceci : « ἐν ἀρχῇ ποιήσεως παράλογον δὲ μὴ ποιήσω ».
5. Voy. Kühner-Blass, *ouv. cité*, p. 340 et suiv.

7° Dans certains manuscrits, on trouve aussi les proclitiques unis aux mots sur lesquels ils s'appuient, ainsi κατακράτος (p. κατὰ κράτος), διατοῦτο (p. διὰ τοῦτο), etc. Certains, au lieu de οἵδε, τούσδε[1], écrivaient οἷδε, τοῦσδε, parce qu'ils faisaient de οἱ et de δέ un seul mot auquel ils appliquaient les règles ordinaires de l'accentuation.

8° Si l'on adopte l'orthographe κῆρυξ, φοῖνιξ (au lieu de κήρυξ, φοίνιξ), Hérodien donne pour règle qu'on peut écrire κῆρύξ τε, mais qu'il faut κῆρυξ τινός (et non κῆρύξ τινος[2]).

9° Selon Apollonius, Hérodien et les autres grammairiens, il faut écrire ἤ νύ σέ που δέος ἴσχει (Hom., *Il.*, V, 812), εἴ πέρ τίς σέ μοί φησί ποτε[3], etc.

Toutefois ce système paraît contraire à la logique de l'accentuation grecque. Il semble plus rationnel de considérer le mot accentué accru de plusieurs enclitiques, successivement comme une série de mots complets (cf. Göttling, *Accentlehre*, p. 405) :

ἤ νυ
ἤ νυ σε
ἤ νυ σέ που
εἴ περ
εἴ πέρ τις
εἴ πέρ τίς σε
εἴ πέρ τίς σε μοι
εἴ πέρ τίς σε μοί φησι
εἴ πέρ τίς σε μοί φησί ποτε
καλός γέ τις, καλοί γέ εἰσιν, etc.

Ce système est appliqué dans le *Venetus B* de l'*Iliade*, dû à un grammairien très instruit du onzième siècle, et dans les manuscrits et anciennes éditions de la Bible[4].

§ 2. — Accentuation latine.

141. — Règles générales. — Quintilien nous apprend que de son temps on ne savait déjà plus bien l'accentuation et qu'il fallait donner des règles[5].

---

1. Cf. εἴθε, ὥσπερ, οὔτις, ἥτις.
2. Voy. Kühner-Blass, *ouv. cité*, p. 342 et cf. Bekker, *Anecd.*, III, p. 1148-1149.
3. Apollonius du reste ne parle que de deux ou trois enclitiques de suite. Voy. Apoll., *de conj.* *Anecd.* de Bekker, II, p. 517); Hérod., I, 551 (éd. Lentz).
4. Voy. Kühner-Blass, *ouv. cité*, p. 343.
5. Quintilien, I, 5, 22 sqq. : « Adhuc difficilior observatio est per *tenores* (quos quidem ab antiquis

Ces règles se ramènent à celles-ci :

1° Dans un mot de plusieurs syllabes, l'accent n'est jamais sur la dernière ;

2° Il est sur l'avant-dernière, quand elle est longue (c'est alors l'accent *circonflexe*) ;

3° Il est sur l'antépénultième, quand l'avant-dernière est brève (c'est alors l'accent *aigu*).

142. — Particularités. — Quelques prescriptions contenues dans certains passages des grammairiens semblent en contradiction avec ces règles. Ainsi, selon Priscien, dans les apocopes, si la voyelle qui porte l'accent demeure intacte, elle conserve aussi l'accent intact[1], par exemple dans **Arpinâs** (p. **Arpinâtis**), **Quirîs** (p. **Quirîtis**), **illîc** (p. **illîce**), **bonân** (p. **bonâne**), **edûc** (p. **edûce**), **inritât** (p. **inritâvit**). Mais on peut se demander si c'est là une règle postérieure ou si elle est conforme à l'usage réel de la bonne époque.

Ce qui est sûr, c'est que Quintilien dit formellement : « Jamais l'accent ne se trouve sur la dernière syllabe[2] ». Or, nous savons qu'à l'époque postérieure certaines règles de la bonne époque n'étaient plus observées. Ainsi Aulu-Gelle, en nous faisant connaître que, selon Nigidius Figulus, on devait accentuer **Váleri** (*vocatif*) et **Valéri** (*génitif*, p. **Valérii**), nous apprend en même temps que de son temps on se serait moqué de quiconque aurait voulu observer cette règle[3].

Voilà pourquoi certaines des prescriptions des grammairiens postérieurs ont paru sujettes à caution ; il semble qu'en beaucoup de cas ils se soient conformés à la prononciation vicieuse de leur temps, au lieu de la corriger.

Ainsi il semble difficile d'admettre, avec Priscien[4], qu'on puisse accentuer, comme il demande qu'on le fasse, les mots composés de **cale-**, **tepe-**, **are-**, **lique-**, **pate-**, **consue-**, **commone-**, ***fácis***, etc.

L. Müller repousse hardiment cette théorie et veut qu'on accentue **caléfacis** conformément à la règle générale. Mais si Priscien paraît donner une règle fausse, il ne semble pas que L. Müller tienne compte

---

dictos *tonores* comperi, videlicet declinato a Graecis verbo, qui τόνους dicunt, vel accentus, quas Graeci προσῳδίας vocant, cum acuta et gravis alia pro alia ponuntur, ut in hoc « Camillus », si acuatur prima, aut gravis pro flexa, ut « Cethegus », et hic prima acuta (nam sic media mutatur) ; aut flexa pro gravi, ut Marcipor circumducta sequenti, quam ex duabus syllabis in unam cogentes et deinde flectentes dupliciter peccant... » Cf. Birt, *Rhein. Mus.*, t. XXXIV, p. 21.

1. Priscien cité par Kühner, *ausf. Gramm. der lat. Sprache*, p. 148.

2. Quintilien, I, 5, 29 sqq.

3. Gell., XIII, 25 (26) : « Si quis nunc Valerium appellans in casu vocandi secundum id praeceptum Nigidii acuerit primam, non aberit quin rideatur. »

4. Voy. Priscien, *Gramm. Lat.*, t. II, p. 402, 10 sqq. (éd. Keil).

d'une forme comme **calfacis** dans laquelle la syllabe accentuée aurait précisément disparu.

Il semble plutôt qu'on accentuait **cálefácis**, soit que le mot composé fût traité comme deux mots distincts gardant chacun son accent régulier, soit que ce mot composé fût considéré comme un mot trop long. Or, nous savons que quand un mot était trop long il avait au moins deux accents.

Ex. : **Magnitúdo**, **imbuîsse**, **incogitábilis**, **indefessôrum**, etc.[1].

Et même les romanistes ont découvert, dans le latin populaire, un principe d'accentuation qu'ils appellent principe d'*accentuation binaire* et qui peut se formuler ainsi :

Dans tout mot polysyllabique, l'accent principal est accompagné d'un ou plusieurs accents secondaires qui frappent les syllabes *de deux en deux*, à partir de la tonique, soit en descendant, comme dans **arborétum**, **imperatórem** (accentuation attestée par le vieux français *empereor*), soit en remontant, comme dans **præcídimus**, soit en remontant et en descendant comme dans **intercídimus**.

143. — **Enclitiques.** — Pour l'accentuation des enclitiques, les grammairiens postérieurs[2] nous ont aussi laissé des règles plus ou moins discutables. Ainsi, ils veulent qu'on accentue :

Musắque et **Musắque**[3], **plurimáque**, **hominéque**, etc.,

c'est-à-dire que tout mot suivi d'un enclitique a l'accent sur la syllabe qui précède l'enclitique.

Peut-être y avait-il deux accents en certains cas : on aurait accentué **Mùsáque** (cf. **Mûsa**), **plúrimáque** (cf. **plúrima**), comme en grec (Μοῦσά τε, ἄνθρωποί τε), mais **Musắque** ou **Musâque** (cf. **Músā**), ce qui est complètement différent du système grec. Quoi qu'il en soit, les grammairiens nous apprennent encore qu'ils accentuaient :

síquando,	**néquando**,	**quápropter**,
éxinde,	**périnde**,	**quócirca**, etc.

Toute cette théorie étant due à des grammairiens postérieurs, L. Müller lui refuse toute autorité, et il veut qu'on accentue :

Músăque, **Musâque**, **magnúsque**, **plurímaque**,

en considérant comme un seul mot l'expression composée d'un mot

1. L'exemple de Kühner **ármamentárium** (d'après **árma**) est une faute ; il aurait fallu écrire **armámentárium**.
2. Voy. Servius, *ad Vergil.*, I, 116. Cf. Kühner, *l. l.*, p. 151.
3. Selon Kühner, mais selon Zumpt **Musắque**. Kühner ajoute que cet accent est toujours l'aigu et jamais le circonflexe.

et d'un enclitique. Il est difficile de lui donner raison : on ne voit pas que sa théorie doive prévaloir contre celle des grammairiens; ceux-ci ont au moins l'avantage précieux à nos yeux de représenter la tradition de l'antiquité et leur opinion ne doit pas être écartée avec dédain. Sans eux, les raisons de bien des choses nous échapperaient.

Remarque. — Ce sont eux qui nous apprennent encore pourquoi la synalèphe ne doit pas porter sur des monosyllabes comme **do, sto, dem, stem, spe, re, vi,** etc. En effet, si ces mots ne comptent plus dans la mesure, ils n'ont plus d'accent, et cependant le sens demande qu'on les accentue. Au contraire les monosyllabes *enclitiques* **qui, quæ, si, ni, de, cum, tum, dum, num, nam, jam, quam, tam, sum,** etc. peuvent être élidés tout comme **me, te, se, mi, tu,** parce qu'ils sont faiblement prononcés et qu'on peut supprimer tout à fait leur accent.

§ 3. — Traces de lois plus anciennes.

144. — Accentuation primitive. — Telles sont les principales règles que les grammairiens nous ont laissées relativement à l'accentuation grecque et latine; mais il est évident qu'elles ne se sont établies que peu à peu; l'examen de certaines formes prouve, par exemple, que l'accent pouvait, à l'origine, reculer au delà de l'antépénultième.

C'est sensible en grec, où l'on a, par exemple [μιμένω], μίμ(ε)νω, μίμνω — [πιπέτω], πίπ(ε)τω, πίπτω, [ἐπίπετον] ἔπιπ(ε)τον, ἔπιπτον — γίγ(ε)νομαι, γίγνομαι — ἀλήθε(σ)ια, ἀλήθεια — [σέσεπετο] ἔσ(ε)πετο, ἕσπετο.

Mais c'est surtout en latin[1] que s'est fait sentir la loi du recul de l'accent. Les exemples abondent :

salicêtum	(salicetum)	salictum
sêmiciput	(sêmciput)	sinciput
amavisti	amá(vi)sti	
scripsistis	scrips(is)tis	
accessisse	accês(sis)se	
návifragus	naúfragus	
ópitumus (C. I. L., I, 1016)	optimus	
(decémviria)	decúria	
(centúmviria)	centúria[2]	

1. Voy. Corssen, *Ueber Aussprache*, etc., II, 812 sqq.; *Krit. Beitr.*, 568 sqq.; *Kr. Nachtr.*, 148 sqq. Voy. les objections de Curtius dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. IX, p. 321 sqq., et dans les *Studien*, t. IV, p. 223 sqq., celles de Schoell dans les *Act. soc. phil. Lips.*, t. VI, ch. VI, et enfin celles d'[illegible], *De vocalibus in altera compositarum vocum lat. parte attenuatis* dissert. inaug., Leipzig, 1881.

2. Voy. Corssen, *Ueber Aussprache*, etc., II, 684. Ces deux étymologies sont contestées. On rattache **decuria** à un adjectif proethnique **dak-ura*, « contenant dix », d'où le substantif *dakur-ya*, en latin **decŭr-ia**; de même **centuria** à un adjectif proethnique *kantura*, « contenant cent », d'où le substantif *kantur-ya*, latin **centŭr-ia** (cf. v. h. all. *hantari* neutre = centurie et le vieux saxon *hundari*.) Voy. Bugge, dans les *Studien zur griechischen u. lateinischen Grammatik* de G. Curtius, t. IV, p. 341 et A. Fick, *die ehemalige Spracheinheit der Indogermanen Europas*, p. 418.

có(ven)tio	cóntio
exémplar(e)	exémplar
ánimal(e)	ánimal
péstifer(us)	péstifer
quín(que)decem	quíndecim
bál(i)neum	bálneum
jús(i)gium [1]	jurgium

Enfin, M. L. Havet[2] a conjecturé avec beaucoup de vraisemblance que tous les mots latins avaient un accent de force sur la syllabe initiale ; et, comme on trouve des traces certaines de cet accent non seulement en latin et dans les dialectes italiques mais encore en celtique et même en germanique, il est permis de penser que c'est là le fait d'une tradition qui remonte sans doute à la langue indo-européenne primitive.

CHAPITRE VIII

VOYELLES ET DIPHTONGUES GRECQUES ET LATINES

Bibliographie. — K. Brugmann : *Grundriss der vergl. Gramm.*, t. I (2e édit.), §§ 79-201 (p. 93 sqq.) ; §§ 202-235 (p. 178 sqq.) ; *Griechische Grammatik* (dans le *Handbuch* d'Iwan Müller), §§ 6-12 ; 14-18. — V. Henry : *Précis de grammaire comparée du grec et au latin*, 1re partie, ch. II (§§ 23-41). — G. Meyer : *Griechische Gramm.*, §§ 2-157. — Fr. Stolz : *Histor. Gramm. der lat. Spr.*, t. I, §§ 97-225 (p. 113-232). — W.-M. Lindsay : *the Latin language*, ch. IV (p. 219-279).

§ 1. — Voyelles.

145. — **Système vocalique du grec et du latin.** — En étudiant l'alphabet on a vu que les voyelles représentées en grec et en latin étaient :

ᾰ, ᾱ ; ε, η ; ῐ, ῑ ; ο, ω ; ῠ, ῡ ;
ă, ā ; ĕ, ē ; ĭ, ī ; ŏ, ō ; ŭ, ū.

Ce système vocalique reproduit très fidèlement, comme on va le montrer, le système primitif que les linguistes sont parvenus à retrouver par la comparaison des divers idiomes issus de la langue indo-européenne commune.

146. — Cette langue primitive possédait, en effet, dix sons vocaliques semblables à ceux que l'on vient d'énumérer ; nous les grouperons de la manière suivante[3] :

i, ī ; u, ū ; e, ē ; o, ō[4] ; a, ā.

---

1. De **jusigare** (d'où **jurigare** [Plaute] et **jurgare**), p. *jus agere*.
2. *Mémoires de la Société de Linguistique*, t. VI, 13.
3. Pour l'échelle des voyelles, voy. ci-dessus, § 32.
4. Entre l'*o* et l'*a* se plaçait sans doute une voyelle *o* très ouverte, dont le timbre se rapprochait de celui de l'*a*. Voy. Brugmann, *Grundriss*, etc.[2], t. I, § 77, Anm. 2.

Elle possédait aussi une onzième voyelle, de prononciation indécise, que l'on note par un *e* renversé (*ə*), mais qui parait avoir donné en grec un α, et en latin un **a**[1].

147. — L'*ĭ* primitif a donné en grec un ῐ et en latin un ĭ; comparez τί-ς et **quĭ-s**, μῐ-νύ-ω ou μῐ-νύ-θω et **mĭ-nu-o**, **mĭ-nor**, etc.

C'est encore un *ĭ* primitif qu'on retrouve dans le suffixe formatif de certains substantifs comme ὄϜ-ῐ-ς (d'où οἶς) et **ov-ĭ-s**, dans la désinence du locatif, ΔιϜ-ί (d'où Διί) et dans la désinence de la première personne du singulier εἰμὶ (p. *ἐσ-μι).

Remarques. — I. L'ĭ latin primitif est devenu **ĕ** :

1° devant **r** substitut d'un *s* primitif (cf. § 300), ex. : **sero** p. ***si-so** (cf. gr. ἵημι) et **cineris** pour ***cinis-is** (cf. **cinis-culu-s**)[2];

2° à la fin des mots; par exemple, au locatif **rūr-ĕ**, **noct-ĕ** (cf. gr. νυκτ-ί) et au nominatif-accusatif neutre singulier **marĕ** p. ***marĭ** (cf. **marĭa**), **leve** p. ***levi** (cf. **levi-bus**, **levi-ter** et les adjectifs neutres correspondants en grec, comme ἴδρι).

II. Mais c'est l'influence de l'analogie qui a remplacé ĭ par **e** dans les formes d'accusatif comme **ignem** (cf. **igni-s**) et **facilem** (cf. **facili-a**), de même que dans des nominatifs comme **ju-dex** (cf. **jū-dĭc-is**, gr. δίκ-η) et **comes** (cf. **com-i-tem**). Les premiers ont suivi l'analogie des accusatifs comme **ped-em**, etc. Quant aux seconds, les uns, comme **judex**, ont subi l'influence d'**haruspex**; les autres, comme **comes**, celle de **superstes**.

148. — L'*ī* primitif a donné en grec un ῑ et en latin un ī; comparez ῗ-ς (p. *Ϝῑ-ς) et **vī-s**, ῑό-ς (p. *Ϝῑσο-ς) et **vīru-s**, ῥῖγος et **frīgu-s**, etc. Comparez aussi les formes d'optatif εἶμεν (p. *ἐσ-ῑ-μεν) et **s-ī-mus**.

Remarque. — Pour la notation de ī par **ei** en ancien latin, voy. ci-dessus, § 107.

149. — L'*ŭ* primitif se retrouve dans ζῠγό-ν, **jŭgu-m**; ῠπο, **s-ŭb**; κλῠ-τό-ς, **in-clŭ-tu-s**, etc.

Remarques. — I. *Dans l'intérieur des mots*, il semble que **ŭ** latin devienne ordinairement *ŏ* *devant* **r**; c'est le cas pour **fŏ-re** (cf. φύ-ο-μαι) et **fŭ-tu-ru-s**) et pour les génitifs **femor-is**, **jecor-is** de **femŭr** et de **jecŭr**.

II. Pour les formes **lŭbet** et **lĭbet**, **optŭmus** et **optĭmus**, voy. ci-dessus, § 111.

150. — L'*ū* primitif s'est conservé dans θῡ-μό-ς, **fū-mu-s**; μῦ-ς, **mū-s** (*gén.* μυ-ός p. *μυσ-ός, **mūr-i-s** p. ***mūs-is**), etc.

151. — L'*e* primitif est représenté en grec par **ε** et en latin par **ĕ**.

Il se retrouve dans les formes nominales γένος et **gĕnus**, γενεος (d'où γένους p. *γεν-εσ-ος), **gen-ĕr-is** (p. ***gen-ĕs-is**); dans les vocatifs de la deuxième déclinaison, comme λύκε et **lupĕ**, etc.; dans les finales de l'impératif présent, comme ἄγε, **agĕ**; ἄγετε, **agitĕ**, etc.; dans les thèmes du présent, comme φέρ-ω, **fĕr-o**; ἐσ-τι, **es-t**; dans les particules **τε** et **quĕ**, etc.

---

1. Voy. V. Henry, *Précis*, etc., p. 31, n. 1. Pour le détail, voy. K. Brugmann, *Gr. Grundr.*, I, 31.
2. Cette loi explique pourquoi **e** se maintient devant **r**, même dans les cas dont il sera question plus loin § 151, Rem., ex. : **cŏnfero**, **genĕris**, etc.

REMARQUES. — I. En grec, ε reste *ordinairement*[1] pur, mais il n'en est pas de même en latin.

En dehors des cas énumérés au paragraphe précédent, on peut dire que ĕ ne reste pur en latin que lorsqu'il est accentué, lorsqu'il est devant un **r** (cf. § 147, REM. I, 1°, n. 2), ou lorsqu'il se trouve devant un groupe de consonnes autres que les nasales, comme dans **collectus**, **haruspex** (p. **haru-spec-s**), **præpĕs** (p. **præ-pes-s**, de **præ-pet-s**, cf. gr. πέτ-ο-μαι), etc.

II. Ailleurs, l'ĕ peut subir certains changements conditionnels, déterminés soit par l'accent, soit par l'influence d'un son voisin. Ainsi :

1° *Dans l'intérieur d'un mot*, ĕ *atone* devient ĭ : à ἄγε, **agĕ** comparez ἄγετε, **ágite**. Cette loi rend compte de l'affaiblissement de ĕ en ĭ dans les composés **cóllĭgo** (de **lĕgo**) et **in-spĭc-io** (de ***spĕc-io**, cf. gr. σκέπτο-μαι). Les exceptions à cette règle ne sont qu'apparentes et s'expliquent par l'influence de l'analogie. Ainsi les formes régulières **neglĕgere** et **intellĕgere** ont donné les présents **néglego** et **intéllego**[2], et, d'autre part, le présent **collĭgo** a produit **collĭgere**. De même le verbe simple a souvent influencé le composé : ainsi le simple **peto** se retrouve sans changement dans tous ses composés. Plus rarement c'est le composé qui réagit sur le simple, comme on le voit pour **plĭco**, qui, se rattachant à la même racine que le grec πλέκω, a subi vraisemblablement l'influence du composé **implico**[3].

2° Un ĕ suivi d'un **v** devient régulièrement **o**, c'est-à-dire que la labiale **v** devait changer pour un Latin le lieu d'articulation de **e** et le rapprocher de celui de **o**.

Ex. : **nŏvem**, en regard du grec ἐννέα (p. ἐν-νέϜ-α) ; **nŏvus**, en regard du grec νέος (p. νέϜος) ; lat. arch. **tovos** (**tuus**), **sovos** (**suus**), en regard du grec τεϜός, ἑϜός.

La même permutation d'ĕ en **o** se produit souvent quand le **v** précède au lieu de suivre.

Ex. : **vomo**, en regard du grec ἐμέω (p. Ϝεμέω) ; **volup**, gr. ἔλπομαι (p. Ϝέλπομαι) ; **volvo**, gr. Ϝελύω (cf. aor. ἐλύσθην) ; **vŏco** (cf. gr. Ϝεπ-), etc.

Mais il faut remarquer que, dans certains des exemples cités, l'ĕ primitif est suivi d'une consonne qui peut influer sur l'articulation de la voyelle. Cf. BRUGMANN, *ouv. cit.*, t. I, p. 121.

3° Un ĕ suivi d'une nasale ou d'une nasale et d'une consonne devient souvent **i**.

Ex. : **Minerva** (arch. **Menervai**), **quĭn-que** (gr. πέντε), **lĭg-nu-m**[4] (cf. HOM., *Il.*, VIII, 547 : ἐπὶ δὲ ξύλα πολλὰ λέγοντο), **tig-nu-m** (cf. **teg-o**, gr. στέγω), etc.

Cette loi expliquerait pourquoi le correspondant de la proposition ἐν est **in** en latin. Si l'on en juge par l'osque (*exaisc-en ligis* = **hisce in legibus**), par l'ombrien (*arvam-en* = **in arvum**) et par l'ancien latin **en** (C. I. L., I, 195, 5; 199, 12, etc.), les dialectes italiques avaient d'abord conservé la voyelle *e*. Si le latin l'a changée en **i**, c'est vraisemblablement, comme le remarque M. Henry, sous l'influence de l'analogie.

1. L'exception la plus importante est celle que présente ἴκκος (*Etym. Magn.*, 474, 12) p. ἴκϜος, ἴππος (inscript. d'Argos) et ἵππος, en regard du latin **equos** ; il faut mentionner aussi ἰν pour ἐν dans certains dialectes, particulièrement en arcadien, et enfin d'autres formes isolées dont l'explication est délicate (cf. G. MEYER, *ouv. cit.*[3], 108 sq. ; BRUGMANN, *Grundriss*[2], § 118 (p. 118 sq.).

2. Ce sont là les formes de la langue classique ; mais, à l'époque archaïque, on devait dire **negligo** et **intelligo**, comme le prouvent les formes suivantes dérivées d'un parfait en **-legi** : **neglegerit**, ÆMILIUS MACER (cité par Diom. et Prisc.); **neglegisset**, SALL. (*Jug.*, 40, 1) ; **intellegit**, LUCR. (V, 17); **intellegerit**, SALL. (*Hist.* fr. 1, 41 [45], 23). Mais il y a peut-être aussi, pour expliquer ces anomalies, à tenir compte de l'influence du verbe simple.

3. Voy. V. HENRY, *ouv. cité*, Ire partie, ch. II, § 32, A, β.

4. Devant une nasale, le **g** latin devient une nasale.

« Devant un mot à voyelle initiale **en** ne changeait pas, **en agris**, mais il pouvait devenir **in** devant consonne, **in domo**, puis la forme **in** a été par analogie étendue à l'autre cas[1]. »

152. — A l'*ĕ* primitif répond régulièrement en grec η et en latin **ē**.

Ex. : νῆ-μα, **nē-men** ; πλή-ρης, **plē-nu-s** ; rac. μην- (gén. lesbien μῆνν-ος), **mēns-i-s** ; εἴης p. *ἰσ-γη-ς, arch. **s-iē-s**, etc.

Remarques. — I. Certaines inscriptions archaïques présentent les formes **leigibus** (C. I. L., XIV, 2892) et **pleib(es)**, au lieu de **lēgibus** et de **plēbes**. Cela prouve peut-être que l'**ē** avait en latin le son d'un *é* fermé (mais voy. Brugmann, *Grundriss*[2], t. I, p. 184, n. 1).

II. Quant à la permutation de **ē** en **ī** dans des mots comme **fīliu-s**, *propr.* nourrisson (rac. **fē-**, allaiter, cf. **fē-mina**, celle qui allaite) et comme **suspīcio** (rac. **spĕc-**), elle s'explique peut-être par l'influence de l'*i* (= *y*) qui suit[2] (voy. ci-après, § 217).

153. — L'*ŏ* primitif donne régulièrement : en grec **ο** et en latin **ŏ**.

Ex. : ὄζειν, **ŏlere** ; ὀρ-νύ-ναι, **ŏr-io-r** ; βόρος, **vŏrare** ; ὀλ-λύ-ναι, **ab-ŏlere** ; ὀκτώ, **octo**, etc.

Remarque. — L'ŏ du grec demeure ordinairement[3] intact, mais, en latin, il a subi des modifications aussi importantes que l'ĕ.

1° *Dans une syllabe atone*, il devient **u**, sauf devant **r** = **s z**[4].

Ex. : **contuli**, **sēdulo** (p. **sē dolo**).

Toutefois ce changement ne s'est opéré qu'à la longue ; car, à l'époque archaïque, l'ŏ demeurait encore intact, comme le prouvent les formes **filiŏ-s**, **dŏno-m**, **opŏ-s**, et même (on l'a vu, § 112), après *u*, voyelle ou consonne, il a persisté jusqu'au huitième siècle de Rome, comme dans **vivŏs**, **vivŏm**, **vivŏnt**, **equŏs**, **sequŏntur**, etc.

2° *Même à la tonique*, l'ŏ est quelquefois devenu **u**, surtout devant les nasales. Comparez en effet **uncus** au grec ὄγκος, **unguis** au grec ὄνυξ, **umbo** et **umbilicus** au grec ὀμφαλός, et la forme classique **hunc** à la forme archaïque **honc** ;

3° *Devant un v*, l'ŏ est parfois devenu **a**, comme dans **căveo** (p. ***cŏveo**, cf. gr. κοFέω = νοέω, remarquer), **autumo** (p. ***ăvi-tumo** = ***ŏvi-tumo**, gr. οἴω), **lăvo** (p. ***lŏvo**, gr. λούω) ;

4° L'ŏ final est devenu **ĕ**.

Ex. : **sequere**, gr. ἕπε(σ)ο, et **is-te** (p. ***is-so**), forme dans laquelle le second élément peut être identifié au grec ὁ (p. ***σο**).

154. — L'*ō* primitif a pour correspondants réguliers : en grec **ω** et en latin **ō**.

Ex. : δῶ-ρο-ν, **dō-nu-m** ; ἔ-γνω-ν, γνω-τό-ς, **nōtus** (p. **gnotus**), etc.

---

1. V. Henry, *ouv. cité*, § 32, A, γ.
2. Voy. Brugmann, *Grundriss der vergl. Gramm.*, t. I[2], § 134 (p. 134).
3. Les exceptions sont dues à certaines prononciations dialectales. Ainsi le son grec ŏ est passé à u (écrit ου ou υ) dans le dialecte Pamphylien (cf. dans les syllabes finales : Διιδωρους, Δαμιτριους, p. Διιδωρος, Δημήτριος, génit. Διονυσους, p. Διονυσος, etc.) dans le dialecte d'Épidaure (cf. syllab. fin. génit. Δάμωνους), dans le dialecte de Chypre (cf. finales en -υ, ex. γένοιτυ, en regard de finales ordin. en -ος, -ον), enfin dans le dialecte éolien d'Asie (cf. dans syll. init. [illegible], p. ὄζος, μόγις). Cf. Brugmann, *Grundriss*[2], p. 111.
4. L'ŏ se maintient devant **r** = **s** (**z**), ex. : **temporis** (p. ***tempoz-is**, forme refaite sur le nominatif **tempos**, au lieu de ***tempezis**).
5. Le **t** est dû vraisemblablement à l'analogie du **t**, qui est régulier aux cas obliques.

On le retrouve : dans la désinence de l'ablatif des thèmes en **o**,

Ex. : ὦ (forme locrienne et crétoise pour ὧ-δε), **Gnaivōd** (arch. p. **Gnaeō**);

dans la désinence de la 1re pers. du sing. de l'indicatif présent φέρω, **ferō**, et dans le suffixe -τωρ, **-tor**[1] servant à former des noms d'agent (cf. δώτωρ, **datōrem**).

Remarque. — Certaines modifications subies en latin par **ō** n'ont pas encore été expliquées d'une manière satisfaisante. C'est ainsi qu'on ne voit pas bien pourquoi on a **fūr** en regard de φώρ, ni pourquoi l'**ō** de **prætōrem** a passé à **ū** dans **prætūra**, ni surtout comment l'**ō** de **nōtus** est devenu **ĭ** dans **cognĭtus**.

155. — L'*ă* primitif a donné : ᾰ en grec et **ă** en latin.

Ex. : ᾰ̓γρος, **ăger**; ᾰ̓λλος, **ăliu-s**; ᾰ̓γω, **ăgo**; ᾰ̓πο, **ăb**.

Remarque. — En grec, l'ᾰ primitif reste sans changement[2], mais en latin il subit, *quand il est atone*, certaines modifications dont voici les principales :

Il faut d'abord distinguer deux cas : la syllabe où se produit le changement est *ouverte* ou *fermée*[3].

1° *Dans une syllabe ouverte*, le son **ă** peut devenir **ĭ**, comme dans **Juppĭter** (cf. **păter**), **red-dĭtus** (cf. **dătus**), **ad-ĭgo** (cf. **ăgo**), **concĭno** (cf. **căno**), **constĭtuo** (cf. **stătuo**), **sistĭte** (cf. ἵστᾰτε), etc., ou quelquefois passer à un son intermédiaire entre **u** et **i**, particulièrement devant les labiales et devant **l** comme dans **mancŭpium** et **mancĭpium**, en regard de **căpio**.

2° *Dans une syllabe fermée*, le son **ă** passe ordinairement à **e**.

Ex. : **acceptus** (cf. **cáptus**), **parti-ceps** (cf. **cápio**), **con-fectus** (cf. **fáctus**), **arti-fex** (cf. **fácio** et **confício**, ci-dessus, 1°), **ac-centus** (cf. **cántus**), **córni-cen** (cf. **cáno** et **cón-cino**), etc.[4].

3° *Dans une syllabe fermée*, **ă** passe à **ŭ**, devant une *l* suivie d'une consonne autre que *l*.

Ex. : **exsulto** (cf. **sălio**), **con-culcare** (cf. **calcare**), etc.

4° Les composés du verbe **dăre** sont en **-dĕre**.

Ex. : **abdere**, **addere**, **perdere**, **reddĕre**, etc.[5].

Ce changement de **a** en **e** s'explique vraisemblablement par la même loi qui, des mots grecs empruntés καμάρα, φάλαρα et τέσσαρα, a fait en latin **camera**, **phaleræ**, et **tessera**.

---

1. L'*o* du suffixe latin, qui était primitivement long, s'est abrégé au nominatif sous l'influence de **r** final.

2. L'ᾰ primitif grec, quel qu'en soit l'origine, a passé à **o** dans quelques dialectes sous l'influence de certaines consonnes. Ainsi en Lesbien, en Thessalien et en Béotien, α devient **o** à côté d'une liquide, et en Lesbien comme en Thessalien, α devient **o** devant une nasale (cf. στρότος lesb., στροτός béot., p. στρατός —ἐροτός, thess. béot., p. ἐρατός—πόρνωψ, lesb. béot., p. πάρνωψ—ὀνέθηκε, lesb., ὀνέθεικε, thess., p. ἀνέθηκε. Voy. Brugmann, *Grundriss*², § 178 (p. 161).

3. On dit que la syllabe est ouverte quand elle se termine par une voyelle, on dit qu'elle est fermée quand elle se termine par une consonne. Ainsi dans ***da*-tus**, la syllabe **da-** est ouverte, et dans ***ad*-ditus**, la syllabe **ad-** est fermée.

4. La forme **impertio**, en regard de **pártio**, prouve que *primitivement* **impertĭo** avait l'accent non pas sur l'antépénultième, mais sur la première syllabe. De même pour expliquer **acceptus**, **confectus**, **accentus**, il faut admettre que ces mots avaient primitivement l'accent sur la première syllabe.

5. Si **dăre** reste sans changement dans **circum-**, **pessum-**, **satis-**, **venum-dăre**, cela tient à ce que ces mots ne sont pas de véritables composés, puisque les deux termes composants peuvent être séparés et conserver chacun son accent propre : on peut dire **pessum dare** et **venum dare** (en composition les deux mots ont donné **vendere**); les poètes emploient **dare circum**, au lieu de **circumdare**; enfin Cicéron a écrit **satis dare** (*ad Att.*, XVI, 6 et 15), comme on disait **satis accipere**.

5° Enfin ă final a peut-être permuté en **e** dans des formes comme **ped-e** et **inde**, s'il est vrai, comme le pensent Osthoff[1] et Brugmann[2], que la finale ĕ représente l'indice de l'instrumental ă conservé dans les formes grecques πεδά (éol., dor., arcad.) et ἔνθα.

156. — L'*ā* primitif donne régulièrement ᾱ en grec et ā en latin. Toutefois cet *ā* ne se conserve sans changement en grec que dans le dorien et l'éolien pur ; en ionien, tout ᾱ primitif devient η.

Ex. : dor. μάτηρ (ion.-att. μήτηρ), lat. **māter** ; dor. ἁδύς (p. *σϝαδυς) (ion.-att. ἡδύς), lat. **suāvis** ; dor. ἵσταμι (ion.-att. ἵστημι), lat. **stāre** ;

de même dans le suffixe -τᾱτ-, lat. -**tāt**-.

Ex. : νεό-τᾱς (p. *νεϝο-τᾱτ-ς), lat. **novitās** (p. **novi-tāt-s**), etc.

Remarques. — I. Pour le traitement de l'ᾱ dans le dialecte attique, voyez ce qui est dit du nominatif singulier des thèmes féminins en ᾱ.

II. Le passage de ᾱ à η dans l'ionien est postérieur à la formation des terminaisons en -ας, comme τάς, τιμάς (p. τάνς, τιμάνς, etc.) et des féminins comme πᾶσα, de πάνσα crétois, p. *παντ-yα, etc.

§ 2. — Diphtongues.

157. — Diphtongues primitives et non primitives. — Parmi les dipthongues (cf. ci-dessus, § 54), il faut distinguer celles qui sont primitives et celles qui ne le sont pas.

On appelle diphtongues primitives celles qui existaient dans la langue commune indo-européenne. Les autres se sont formées après la séparation des idiomes sous l'influence de certaines lois phonétiques propres à tel ou tel idiome.

A. — Diphtongues primitives[3]

158. — A la diphtongue primitive *ei*, le grec répond par ει, et le latin archaïque par **ei** réduit plus tard à ī.

Ex. : δείκ-νυ-μι, lat. arch. **deico**, d'où **dīco** ; πείθω, lat. arch. **feido**, d'où **fīdo** ; εἶσι, il va, lat. **it**[4].

159. — La diphtongue primitive *eu* est représentée en grec par ευ, mais en latin *eu* a passé à **ou**, puis à **ū** (voy. § 120, p. 70).

En effet, tandis qu'on a en grec φεύγω, par exemple, à côté de

1. Osthoff, *Zur Gesch. d. Perf.*, p. 577.
2. Brugmann, *Griech. Grammatik*, § 83.
3. Nous n'étudions ici que les diphtongues dans lesquelles le premier élément est un e, un o, ou un a primitif. Celles dont le premier élément est une semi-voyelle ne seront étudiées qu'avec les semi-voyelles.
4. La forme latine archaïque **deivos** (*C. I. L.*, I, [illegible]) et **divus** rapprochée des formes osques [illegible] **divae**, **divinis**, permet de croire que dans ce mot le latin a conservé plus fidèlement que le grec δῖος la diphtongue primitive *ei* ; mais il n'est pas certain que le grec δῖος se rattache à une racine primitive [illegible].

ἔφυγον, on trouve en latin **dūco**, à côté de **dux** (acc. **dŭc-em**), ce qui permet de conjecturer une forme primitive ***d*eu*co***, d'où ***d*ou*co***[1].

160. — La diphtongue *oy* s'est conservée en grec, par exemple dans les formes verbales λέλοιπε, **οἶδε** (p. **Ϝοῖδε**), πέποιθε, etc., dans les noms ioniens **οἰνός**, seul, **οἰνή** l'as (au jeu de dés), et dans les locatifs du pluriel de la deuxième déclinaison, comme λύκοισι.

En latin, cette diphtongue a disparu de bonne heure (voy. ci-dessus, § 117[2]).

161. — La diphtongue *ow* s'est conservée en grec, par exemple dans la forme homérique εἰλήλουθε, dans les mots ἀκόλουθος σπουδή, etc.

En latin, la diphtongue **ou** s'est réduite de bonne heure à **ū**. De plus, comme **eu** aboutit aussi en latin à **ou**, puis à **ū** (cf. ci-dessus, § 159), il est très difficile, dans la plupart des cas, de déterminer à laquelle des deux on a affaire.

162. — La diphtongue primitive *ōy* n'est plus représentée en grec ni en latin; car, en grec, la diphtongue **ωι**, où l'ι ne se prononce plus (cf. § 92), et, en latin, la diphtongue **ōi**, réduite à **ō**, ne se rencontrent que dans des formations relativement récentes où elles sont le produit de contractions.

De même la diphtongue primitive *ōw* n'existe plus en grec[3], et, en latin, elle ne se rencontre plus que sous la forme **ō** dans les mots comme **mōtus** (p. **mō*u*-tu-s**, cf. **mŏ*v*-e-o**).

163. — La diphtongue primitive *ăy* se retrouve en grec et dans le latin archaïque[4].

Ex. : αἴθω, brûler, αἶθος, feu, flamme, αἰθήρ, région supérieure de l'air (source du feu), lat. **æstus**, grande chaleur, **æstas**, été, **ædes**, chambre à feu (p. **aistus, aistas, aides**, cf. **aidilis**) — αἰών, temps, durée, lat. **ævum**, temps, αἶσα (p. *αἰκyα, d'où *αἶσσα), partage, lat. arch. **a*i*quos** (C. I. L. I, 196, 27) d'où **æquus**, pareil, égal, σκαιός, qui est à gauche, lat. **scævus**. — φέρε-**ται**, 3e pers. sing. moy. et passif. — ἴδμεν-**αι**, inf. hom., etc.

Remarque. — En latin, quand la diphtongue était atone[5], elle se réduisait à **ī**, comme

---

1. La forme **abdoucit** se lit sur l'inscription de Scipion Barbatus (*C. I. L.*, I, 30). Quant au changement de *eu* en *ou*, il ne se rencontre pas seulement en latin, on le trouve en crétois :

Ex : Ψουδία = ψευδέα, att. ψευδῆ,

et il s'explique par l'influence du second élément de la diphtongue.

2. On sait que **oi** a passé à **oe**, puis à **u** dans la langue ordinaire (§ 117). Brugmann (*Grundriss*², § 208, p. 185) a donc raison de dire que les formes **foedus** (subst.), **foedus** (adj.), **poena** et **Poenus** sont des archaïsmes d'orthographe; enfin, suivant lui, c'est pour éviter toute confusion avec **munia**, « charges, emplois », qu'on a conservé la forme **moenia** au mot qui signifie « rempart ».

3. On verra tout à l'heure (§ 177) que ωυ n'est pas une diphtongue primitive.

4. Dans le latin classique **ai** s'est réduit ordinairement à ***ae*** (*æ*), voy. ci-dessus, § 116.

5. Il s'agit ici de l'accentuation primitive et non pas de l'accentuation classique : les exemples cités plus bas, **abscīdo**, **occīdo**, **requīro**, montrent qu'à l'époque où ces mots se sont formés, l'accent reculait jusque sur la première syllabe, au lieu d'être fixé sur la pénultième longue comme l'exigerait la règle suivie à l'époque classique.

on le voit dans les datifs **terrīs**, etc., en regard du grec ἡμέραις, etc., ainsi que dans les composés de **cædo** (**abs-cīdo, con-cīdo, de-cīdo, oc-cīdo**) et de **quæro** (**ac-quīro, con-quīro, re-quīro**), etc.

164. — La diphtongue *au* est rare, mais se retrouve en grec et en latin dans les mots **αὔξω**, **αὐξάνω**, lat. **augeo**, **auxilium**, αὔω dans ἐξαῦσαι (= ἐξελεῖν Hesych.) lat. **haurio**.

B. — Diphtongues non primitives[1]

165. — En grec, une diphtongue **αι** non primitive peut provenir :

1° De la rencontre de **α** et de **ι** après la chute d'un **F** ou d'un **σ** entre **α** et **ι** (cf. ci-après, § 178, Rem.).

Ex. : γαίω, se réjouir *ou* s'enorgueillir (p. *γαFιω, cf. γαῦρος, joyeux, lat. **gaudeo, gavisus**) ; δ**αί**ω, brûler, allumer (p. *δαFιω, cf. δεδαυμένος dans Simonide et Callimaque) ; κ**αί**ω, brûler (p. *καFιω, cf. καύσω), π**αί**ω, frapper (p. *παFιω, cf. lat. **păvio**, etc.) — Κερ**αί**ω, mélanger (p. *κερασyω, cf. ἐκέρασσε), μ**αί**ομαι, chercher (p. *μασ-yο-μαι, cf. le futur μάσσεται *Il.*, IX, 344) ; ν**αί**ω, habiter (p. *νασιω, cf. ἀπ-ε-νάσ-σα-το, *Il.*, II, 629) ; etc.

2° De l'épenthèse d'un **ι** avant **ν** ou **ρ** (cf. ci-après, § 221, 1°) :

Ex. : μέλ**αι**να, noire (p. *μελαν-yα), τάλ**αι**να, malheureuse (p. *ταλανyα), φ**αί**νω, montrer (p. *φανyω), μάκαιρα, heureuse (p. *μακαρyα).

Remarque. — Dans le dialecte de Lesbos, une diphtongue **αι** est due, dans certains cas, à ce qu'on appelle l'allongement compensatoire (cf. ci-dessous, § 196), c'est-à-dire qu'un **α** primitivement suivi de **ν** + **ς** est devenu **αι** après la chute de la nasale.

Ex. : ἀκούσ**αι**ς (p. *ἀκούσανς, att. ἀκούσᾱς), π**αῖ**σα (p. *πανσα, att. πᾶσα), ταὶς ἀρχαίς (p. τά-νς ἀρχά-νς, formes primitives conservées en crétois et devenues τὰς ἀρχάς dans l'ionien, l'attique et le dorien), φ**αῖ**σι, ils disent (p. φαντί, forme primitive conservée en dorien, d'où *φανσι, attique φᾱσί).

166. — En latin, on ne peut rien dire de certain touchant le petit nombre de formes, comme **cælum** et **æs** (abl. arch. **airid**), dans lesquelles on croit voir une diphtongue **ai** non primitive.

Remarque. — Pour les formes **ajo, Gajus, major**, voy. ci-dessus, § 107, p. 62 sq.

167. — Une diphtongue **āi** non primitive, mais réduite à **ᾳ**, se laisse reconnaître dans l'attique ῥᾴδιος, facile. Dans l'éolien ῥαΐδιος, auquel

1. On remarquera que nous avons groupé les diphtongues non primitives autrement que les diphtongues primitives ; la raison de ce changement, c'est qu'ici nous n'avons plus à tenir compte de lois phonétiques antérieures à l'existence du grec et du latin comme idiomes distincts, et que dès lors il nous a paru commode de revenir à l'ordre traditionnel.

répond l'ionien ῥηίδιος, les deux éléments vocaliques sont maintenus séparés, comme c'est la règle, surtout en ionien, pour les diphtongues dont les éléments étaient primitivement séparés par une semi-voyelle et formaient deux syllabes (voy. ci-après § 189).

168. — En grec, la diphtongue **αυ** non primitive peut provenir :

1° De la vocalisation d'un **F** consonne (cf. **ναῦς** p. *ναF-ς);

2° De l'épenthèse d'un **υ** sous l'influence d'une vibrante, comme dans **αὐλός** (cf. lat. **alvus**) et dans ταῦρος (cf. a. gall. *tarvos*).

169. — En latin, une diphtongue **au** est sortie de la suppression d'un **i** dans le groupe **avi-**, comme le montrent les mots ***au*cella** (petit oiseau, p. **avicella**), ***au*ceps** (p. **avi-ceps**), **c*au*tus** (p. **cav-i-tus**), etc.

170. — Une diphtongue grecque **ει** non primitive peut provenir :

1° De la rencontre d'un **ε** et d'un **ι** après la chute d'un **F**, d'un *y* ou d'un **σ** entre **ε** et **ι**.

Ex. : (*βασιλεFι), Hom. βασιλῆϊ, Hér. βασιλέϊ, att. βασιλε**ῖ**; (*γενεσι), ion. γένεϊ, att. γέν**ει**; **εἷ**σεν, fit asseoir (hom., p. *ἔσισεν.)

2° De l'épenthèse d'un **ι** sous l'influence de **ν** ou de **ρ**.

Ex. : κτ**εί**νω, tuer (p. *κτεν-*y*ω), σώτ**ει**ρα (p. *σωτερ*y*α), fém. de σωτήρ, sauveur.

Remarques. — I. Ainsi s'expliquent les formes homériques **εἰν** (devant une voyelle), p. ἐνί (= ἐν), dans, et ὑπείρ (p. *ὑπερι) = ὑπέρ, sur, dessus.

II. Quant à **ει** provenant, soit d'une *contraction* de deux **ε**, soit d'un *allongement compensatoire*, ce n'est pas une diphtongue, c'est la notation de l'*ē* fermé (voy. sur cette question, § 78, 2°, p. 37 ; § 88, 2°, p. 46).

Mais cela n'est vrai absolument qu'en ionien, en attique et en nouveau dorien. En *éolien*, le groupe **ει** provenant de la chute d'un **ν** devant **σ** est une diphtongue, comme le montre l'allongement de **ᾰ** en **αι**, et de **ο** en **οι** en pareil cas (voy. ci-dessus, § 165, Rem., et ci-après, § 174, 1° Rem.).

III. En latin, dans des mots comme **AVDEIRE** (C. I. L., I, 198), **AMEICITIAM** (C. I. L., I, 200), **AMEICORVM**, **VENEIRE** (C. I. L., I, 203), **ERCEISCVNDA**, **DEIVIDVNDA**, **FEIENT** (C. I. L., I, 205), etc., **ei** n'est pas une diphtongue, c'est la notation de l'***i*** long (cf. ci-dessus, § 107)[1].

171. — Une diphtongue grecque **ευ** peut provenir :

1° De la rencontre d'un **ε** et d'un **υ** après la chute d'un **σ** ou d'un *y*, comme dans le mot **εὖ** (hom. **ἐύ**, cf. **ἠύς**, bon, brave, noble), que les uns rattachent à un primitif *ἐσευς (cf. lat. **erus**, seigneur, maître) et les autres au radical qui a donné le skr. véd. *áyú-*, vif).

---

1. Il en est de même de **ei** dans des formes archaïques de nominatif pluriel comme **poplei** (class. **populi**), etc., de datif-ablatif pluriel comme **puereis**, etc. Dans ces formes, comme dans d'autres encore, **ei** n'est qu'une simple manière de figurer le son *ī*.

2° De la vocalisation d'un **F** après **ε**, comme dans les mots en -εύς (cf. βασιλεύς, etc.).

Remarques. — I. La vocalisation de **F** en **υ** après un **ε** se reconnaît dans un assez grand nombre de mots ou de formes appartenant à l'éolien d'Asie.

Ex. : σεύω (cf. skr. véd. *cyav-a-te*), εὔιδον (p. *ἐFιδον, att. εἶδον), χεύω (p. *χέFω), forme lesbienne (cf. Alc., *fr.* 41 : ἔγ-χευε) reprise par les poètes épiques postérieurs (cf. Nonn., XVIII, 344 ; Nic., *fr.* 74, 34 ; Q. Smyrn., III, 491 ; Opp., *Cyn.*, II, 127, etc.), aor. ἔχευα (p. *ἔχευσα), forme épique, etc.

II. Quant à **ευ** remplaçant **εο** dans quelques formes éoliennes (cf. βέλευς, pour βέλεος, Alc., *fr.* 15) ou doriennes (Θεύλυτος, Θεύφραστος, etc., p. Θεόλυτος, Θεόφραστος, etc., — νευμηνία, p. νεομηνία, — Κλεύφαντος, p. Κλεόφαντος, etc., — ἐμεῦς, ἐμεῦ, τεῦς [Épicharme, Sophron, Théocrite], — φιλεῦντι, p. φιλέοντι, ἐδοκεῦμες, p. ἐδοκέομες, etc. [Théocrite]) ou ioniennes (θάμβευς, θάρσευς, etc., à côté de τείχεος, κάλλεος, etc., σεῦ, ἐμεῦ, εὖ, à côté de σέο, ἐμέο, ἕο, etc., φράζευ, ἕπευ, etc., à côté de φράζεο, μήδεο, etc.), on sait que ce n'est pas une diphtongue primitive : c'est la notation du son particulier qu'a pris dans ces dialectes, à différentes époques, la rencontre d'un **ε** et d'un **ο**[1].

3° De l'épenthèse d'un **υ**, sous l'influence de **ρ** ou de **ν**, comme dans **νεῦρον** (cf. lat. **nervus**) et dans le gén. pl. **γεύνων** (p. γουνάτων) cité par Hésychius et qu'on peut expliquer par une forme *γενυων venant d'un thème γενυ- (cf. **genu**).

172. — En latin, une diphtongue **eu** non primitive se reconnaît dans les mots **seu, neu, ceu,** où elle provient de combinaisons fortuites : **sei-ve, sī-ve; nēve;** ***cē-ve** ou **cei-ve**[2].

173. — Une diphtongue grecque **ηυ** non primitive se trouve dans la forme épique **ἠύς** dont il vient d'être question (ci-dessus, § 171, 1°).

174. — Une diphtongue grecque **οι** non primitive peut provenir :

1° De la rencontre d'un **ο** et d'un **ι** après la chute d'un **F** ou d'une semi-voyelle *w*.

Ex. : οἶς, brebis (p. ὄFι-ς, cf. **ovis**), στοιά, portique (cf. Aristoph., *Eccl.*, 684 ; 686), ion. στοιή (p. *στουια, *στουιη de la racine στευ-), κλοιός, carcan (p. *κλουιος, de la racine *sklew-*).

Remarque. — Dans le dialecte lesbien une diphtongue **οι** non primitive s'était substituée à **ο** devant le groupe **νσ** réduit à **σ**.

Ex. : **τοὶς** στρατάγοις (Collitz, 215, 38), p. τὸνς στρατάγονς (= τοὺς στρατηγούς), — ἔχοισι (Collitz, 215, 18), p. ἔχονσι, de ἔχοντι (= ἔχουσι), — ἀπαγγέλλοισι (Collitz, 281 a, 34), etc.[3].

1. Sur ε + ο = ευ dans ces différents dialectes, voy. Kühner-Blass, *Ausf. Gramm. der gr. Spr.*, t. I, p. 202, 3 ; 204 ; 207 ; 211.

2. Voy. Lindsay, *the Latin language*, p. 245 (cf. p. 39). Quant à **eu** dans **neuter**, ce n'est pas une diphtongue, puisque les grammairiens latins ont soin de nous apprendre que **neuter** est trisyllabe (cf. Consentius, p. 389, 28 *éd. Keil*). Voy. ci-dessus, § 120.

3. Voy. G. Meyer, *Griechische Grammatik*, 2e éd., p. 123 (§ 112).

2° De la contraction d'un ο et d'un ι (voy. ci-après, § 178, Rem.).

Remarque. — Le dialecte lesbien présentait à l'époque ancienne quelques exemples d'une diphtongue ωι non primitive dans les formes de subjonctif comme γράφωισι (Collitz, 213, 3) et γινώσκωισι (Collitz, 304 a, 39)[1].

175. — Une diphtongue latine **oi** non primitive (réduite à **oe**) se laisse apercevoir dans les formes **cœpi** (p. **coēpi** arch. [Lucrèce][2]) et **cœtus** (de **co-itus**[3]).

176. — On reconnaissait jadis une diphtongue grecque **ου** non primitive dans des mots comme δοῦλος (expliqué par *δόσυλος, cf. skr.-véd. *dāsa*, « esclave »), οὐ, non et οὗτος, celui-ci. Mais l'origine de ces mots est trop obscure pour qu'on puisse s'y arrêter.

Pour la diphtongue **ου** résultant de la contraction de ο + ο, de ε + ο, ο + ε, ε + ου, voy. ci-après, §§ 180, 3°; 181, 3°, c; 4°, b.

Remarque. — Il est très difficile, dans l'état actuel de nos connaissances, de reconnaître en latin la présence d'une diphtongue **ou** non primitive.

177. — Une diphtongue grecque **ωυ** non primitive se reconnaît dans certaines formes dialectales, où elle provient d'une crase ou d'une contraction.

Ex. : ὡυτός, ion. et dor. (p. ὁ αὐτός), τὠὐλίον (Théocr., XI, 12, p. τὸ αὐλίον), πρωὐδᾶν p. προαυδᾶν (Arist., *Ois.*, 556); cf. les formes suivantes employées par Hérodote : ἐμεωυτοῦ, σεωυτοῦ, ἑωυτοῦ (p. ἐμέο αὐτοῦ, σέο αὐτοῦ, ἕο αὐτοῦ)[4].

§ 3. — Contraction.

178. — **Définition.** — Lorsque deux voyelles se trouvent en hiatus dans le même mot ou à la fin d'un mot et au commencement d'un autre mot étroitement liés entre eux par le sens, elles peuvent se réunir en une voyelle longue ou en une diphtongue : c'est ce qu'on appelle *contraction*[5].

---

1. Cette diphtongue a disparu d'assez bonne heure : sur les inscriptions de date plus récente on ne trouve pour ces formes que les finales en -ωσι. Voy. G. Meyer, *gr. Gramm.*, p. 123 (§ 112).

2. Cf. l'arch. **coiperit** (*C. I. L.*, I, n. 198, 16). **Cœpio** (voy. Plaute, *Men.*, 960, et cf. **cœpĕre**. Plaute, *Pers.*, 121), est composé de **cum** et du vieux verbe **apio** (cf. **apĕre**, *attacher*, cité par Paul. ex Fest.). La forme primitive en était **coipio** (cf. **concipio**, de **cum** et de **capio**).

3. Voyez d'autres exemples dans Lindsay, *the Latin language*, p. 247.

4. C'est sans doute par un fait de prononciation (αυ = *aou*) que s'expliquent chez Hérodote θωῦμα (p. θαῦμα) et θωυμάζω (p. θαυμάζω). Enfin deux mss. d'Hérodote donnent τρωῦμα (IV, 180), forme qu'on retrouve chez Pseudo-Lucien, *de dea Syria*, 20.

5. En grec συναίρεσις, « resserrement ». Mais pour les grammairiens grecs (voy. Cramer, *Anecd. Oxon.*, IV, 347 ; *Schol. Hephæst.*, p. 119 sq. [Westphal], cités par Kühner-Blass, *ausf. Gramm. d. gr. Spr.* p. 200), la synérèse, comme l'élision (ἔκθλιψις) et la crase (κρᾶσις), rentrait dans ce qu'ils appelaient la synalèphe (συναλοιφή). Par synalèphe ils entendaient d'une manière générale le fait d'éviter l'hiatus ; or, d'après eux, on évitait l'hiatus soit par l'élision d'une voyelle (παρ' αὐτόν), soit par la synérèse (τὸ ἱμάτιον = θοἰμάτιον), soit par la fusion (κρᾶσις) de deux éléments vocaliques (ἐτίμαε = ἐτίμα, τὸ ἐμόν = τοὐμόν). On voit en quoi notre définition diffère de la définition antique.

Le grec et le latin présentent des faits de contraction ; mais autant il est facile de les étudier en grec, autant il est malaisé de les reconnaître en latin, parce que cet idiome nous cache la plupart du temps les formes qui ont préexisté aux contractions[1].

Remarque. — Nous ne distinguons pas la crase de la contraction proprement dite, comme le prouve la définition ci-dessus. Mais, avec quelques grammairiens modernes, on peut distinguer de la contraction proprement dite la synérèse, qui consiste à réunir deux voyelles en une diphtongue (cf. ci-dessus, § 165 sqq.) et dont on peut résumer les effets dans le tableau suivant :

α + ι = αι (cf. § 165)	ε + ι = ει (cf. § 170)	ο + ι = οι (cf. § 174)
ᾱ + ι = ᾳ (cf. §§ 92, 167)	η + ι = ῃ (cf. § 92)	ω + ι = ῳ (cf. § 92).

Les plus nombreux exemples de synérèse se trouvent dans le dialecte attique (cf. ci-après, § 179, ce qui est dit de la prédilection de ce dialecte pour les contractions).

A. — De la contraction en grec.

179. — **Différences dialectales.** — Il s'en faut de beaucoup que les divers dialectes grecs fassent le même usage de la contraction : quelques-uns, comme le béotien, l'éolien d'Asie et surtout l'ionien, ont une tendance marquée à rechercher les hiatus; d'autres, comme le dorien, recherchent certains hiatus et en évitent d'autres; seul, le dialecte attique les proscrit presque absolument. De plus, un certain nombre d'hiatus semblables sont effacés de différentes façons par les divers dialectes.

180. — **Lois communes à tous les dialectes.** — Il y aurait donc lieu d'étudier les contractions dans chaque dialecte séparément. Néanmoins, il est légitime de considérer les points sur lesquels tous les dialectes s'accordent quand ils font la contraction, c'est à savoir d'abord le traitement de deux voyelles de nature semblable en hiatus.

a) Deux voyelles de nature semblable en hiatus donnent régulièrement naissance à une voyelle longue. Ainsi :

1° ᾰ + ᾰ, ᾱ + ᾰ, ᾰ + ᾱ, ᾱ + ᾱ = ᾱ.

Ex. : δέπᾱ[2] (de δέπα-α, coupes), λᾶς, pierre (de λᾶας, Hom., *Il.*, IV, 521 ; *Od.*, XI, 598), γᾶ dor. et béot. (cf. γαῖα, Hom.), μνᾶ dor., béot. et att., Ἀθηνᾶ (cf. Ἀθηναίη, Hom. et Ἀθηναία Isée, citée par Dém., XXII, 72), τἆθλα, p. τὰ ἆθλα, τἆλλα p. τὰ ἄλλα, τἀγορᾷ locr. I. A., 321 a, 20 ; 22 pour τᾷ ἀγορᾷ (= τῇ ἀγορᾷ), etc.

---

1. Il paraît bien certain (voy. V. Henry, *op. cit.*, § 71) que dans l'une comme dans l'autre langue la contraction n'a eu à s'exercer que sur des hiatus postérieurs à la séparation des idiomes et résultant de la chute normale d'une consonne intervocalique.

2. Dans Homère (cf. *Od.*, XV, 466 ; XX, 153), on a δέπᾰ par retranchement du dernier élément vocalique : ce phénomène, que les grammairiens modernes veulent appeler hyphérèse (ὑφαίρεσις, « retranchement »), cf. Fritsch, *Curt. Stud.*, VI, 87 sqq., cité par Kühner-Blass, *ausf. Gr. d. gr. Spr.*, I, p. 182, n. 1.

2° **ε** + **ε** = ē (noté par **η** en éolo-dorien et par **ει** en attique postérieurement à l'archontat d'Euclide [1]).

Ex. : ἦχες Sapph., 28, 1 (p. ἔεχες de *ἐσεχες), τρῆς, éolien, cf. Hérodien, II, p. 416, 9 (p. τρέες [*Inscr. de Gortyne*], de *τρεyες). — ἦχον, ἦλκον, cf. *Étymol. Magnum*, p. 419, 40 (p. ἔεχον de *ἐσεχον et ἔελκον de *ἐϜελκον, cf. lith. *velk-ù*), formes doriennes comme les suivantes : ἀγῆται, cf. Arist., *Lysistr.*, 1314 (p. *ἀγεεται de ἀγέομαι = ἡγοῦμαι), ποίη, cf. Arist., *Lys.*, 1319 (p. ποίεε = ποίει), ἐγδικαξῆται, ἐσσῆται, ἐργαξῆται, cf. *Tabl. d'Héraclée*, 1, 129 ; 138, etc. (p. ἐγδικαξέεται, etc.), προτίθηντι messén. (cf. Cauer. *Del.* [2], 47, 87) pour *προτιθέεντι (= προτιθῶσι), etc. [2]

Remarques. — I. Ce qui vient d'être dit de **ε** + **ε** s'applique naturellement aussi à **ε** + **η**, à **η** + **η** qui donnent **η** et à **ε** + **ῃ** qui donne **ῃ**, quand la contraction est faite [3].

Ex. : φιλέητε = φιλῆτε, φιλέῃ = φιλῇ, πληήρης (Hérod., I, 65 ; II, 255) = πλήρης.

Enfin on doit ajouter ici que **ε** + **ει** = **ει** (cf. φιλέει = φιλεῖ, ἐλεεινός = ἐλεινός).

II. Sur la transcription attique de l'ē avant l'archontat d'Euclide (E) et sur des formes comme ΑΒΛΑΒΕΣ (= ἀβλαβῆς et non ἀβλαβεῖς), ΠΟΛΕΣ (= πόλης et non πόλεις), voy. ci-dessus, §§ 78 et 88.

III. Pour le dialecte ionien, les inscriptions ne nous donnent que des renseignements extrêmement rares ; néanmoins l'inscription de Milet (I. A., 485) rapportée par Kirchhoff à la 60e Olympiade [4] renferme la forme ἐποίεν qui est contracte, et dans l'inscription d'Halicarnasse (I. A., 500, 45) on lit ἐπικαλε͂ν.

Quant à la question si controversée des contractions de **εε** chez Hérodote, voy. Merzdorf, *Curt. Stud.*, t. VIII, p. 146 sqq. ; mais les règles qu'il donne ne sont point sûres.

3° **ο** + **ο** = **ω** primitivement (son noté par **ο** dans les anciens alphabets et dans l'alphabet attique antérieur à Euclide, cf. ci-dessus, § 78).

---

se retrouve dans les formes homériques κρέᾰ, σφέλᾰ, etc., pour κρέαα, σφέλαᾰ, etc. Dans les exemples tirés de l'*Iliade*, la dernière syllabe de ces mots pourrait paraître abrégée en vertu d'une loi métrique : δέπα, par exemple, étant toujours suivi d'un mot commençant par une voyelle, on pourrait dire que la finale α en est abrégée comme toute longue *en hiatus*, au temps faible ; mais remarquez que dans l'*Odyssée* on trouve κρέᾰ devant une consonne (XVII, 331 : κρέᾰ πολλά), de même dans Théocrite (*Id.*, 24, 135 : κρέᾰ τ' ὀπτα) et chez les Attiques (cf. Aristophane, *Paix*, 192 ; 1282, etc.).

1. On trouvera ci-dessus (§ 78, 2°) la preuve que dans les formes attiques εἶχες, εἴργασται, etc., le son ει n'est pas une diphtongue, mais bien un *e* renforcé (ε + ε).

2. Dans les formes attiques du duel, πόλη, πρέσβη, τριήρη, etc., p. πόλεε, πρέσβεε, τριήρεε, etc., on trouve un η, qui est la notation d'un *e* renforcé. Il n'y a donc pas là de dérogation aux règles générales de la contraction. Plus tard ce son fut noté ει, on a vu pourquoi.

3. Cette restriction est nécessaire, puisqu'il ne s'agit pas ici seulement du dialecte attique. Or, dans le dialecte homérique, on ne cite qu'un petit nombre de formes contractes de cette nature (cf. Ἑρμῆς, p. Ἑρμέης, κῆται [*Od.*, II, 102 ; V, 395] p. κέηται, δῆσεν [*Il.*, XVIII, 100] p. ἐδέησεν) ; dans le nouvel ionien ces formes sont exceptionnelles, sauf chez les poètes comme Anacréon (cf. A. Fick, *d. Sprachform der altionischen und altatt. Lyrik*, dans les *Beitr.* de Bezzenberger, t. XI, p. 257 sqq.) et surtout comme Hérondas (cf. Kühner-Blass, *ouv. cité*, t. II, p. 579, add. à I, 208, 6). Seul le dialecte dorien contracte partout εει, εη, εῃ, dans la conjugaison, comme le dialecte attique ; il va même parfois plus loin que l'attique, puisqu'il fait la contraction dans des verbes comme δέω, où la forme se trouve réduite à un monosyllabe (cf. καθώς κα δῇ, au lieu de δεῇ, *Inscr. de Corcyre*, 1845, l. 138).

4. Voy. Kirchhoff, *Alph.*, 3e éd., p. 27. cité par G. Meyer, *ouv. cité*, p. 143 (§ 127).

Ex. : λόγω arcad. chypr. éléen (p. *λογοο, de * λογοιο, qui vient lui-même de *λογοσιο), ἵππω dor. (écrit ΙΙΙΙΙΟ dans les anciens alphabets doriens et attiques), νῶς, νῶν dorien (p. νόος, νόον, Hom., Hér.), ἴδρως = *ἴδροος gén. de la forme lesbienne ὰ ἴδρως, au témoignage d'Hérodien, II, 763 (cf. Bergk, *Adesp.*, 63), αἴδως (Alc., 21) pour αἰδόος (forme restituée par quelques éditeurs comme gén. d'αἰδώς chez Hom., *Od.*, III, 14), μισθῶντι (*Tabl. d'Héraclée*, 1, 98) p. μισθόοντι, ἀξιώντων crét. (cf. Cauer, *Delectus*[2], 118, 4) pour ἀξιοόντων, etc.[1].

Remarque. — Ce qui vient d'être dit de **ο + ο** s'applique naturellement aussi à **ο + ω** et à **ω + ω**, qui donnent **ω**, et à **ο + ῳ** qui donne **ῳ**, quand la contraction est faite.

Ex. : μισθόω = μισθῶ, γνώωσι = γνῶσι, etc., — ἁπλόῳ = ἁπλῷ, etc.

Mais **ο + οι = οι** et **ο + ου = ου**.

Ex. : εὔνοοι = εὖνοι, μισθόοι = μισθοῖ, etc., — μισθόουσι = μισθοῦσι, etc.

4° **ι + ι = ῑ**.

Ex. : Δί pour Διί (I. Antiq., 510, etc.[2]), πόλι lesb. béot. et crét. (p. *πόλι-ι), φθῖτο et ἀποφθίμην Hom., Hér. (p. *φθι-ῖ-το et * ἀποφθι-ι-μην).

b) Il est un autre point sur lequel tous les dialectes s'accordent en principe (quand ils font la contraction de voyelles en hiatus), c'est à savoir que, si deux voyelles de nature différente sont en hiatus, l'une d'elles s'assimile à l'autre de manière à produire un son unique[3]; mais où les dialectes ne sont plus d'accord, c'est sur le son qui doit l'emporter sur l'autre, comme on le verra tout à l'heure (§§ 181 sqq.); en d'autres termes, deux voyelles en hiatus étant données, les uns font ce qu'on appelle l'assimilation *progressive*, et les autres, l'assimilation *régressive*.

L'assimilation est *progressive* quand le second élément vocalique est assimilé au premier, et *régressive* dans le cas contraire.

Remarque. — Certaines formes homériques ou épiques semblent présenter les deux voyelles assimilées et non encore contractées[4].

---

1. Voy. G. Meyer, *Gr. Grammatik*, § 128 (2e éd., p. 144).
2. Voy. G. Meyer, *Gr. Grammatik*, § 129 (2e éd., p. 145).
3. Voy. Audouin, *Dialectes grecs littéraires*, p. 40.
4. Sur cette question très controversée et à laquelle se rattache ce qu'on a appelé la *distension homérique*, voy. Kühner-Blass, *ausf. Gramm. der gr. Spr.*, § 56 (p. 232 sqq.) et cf. id., p. 233, Anmerk., où se trouvent indiquées les opinions contradictoires d'Hermann (t. II, p. 507 sqq.), de Göttling (*Allg. Lehre vom Accent der gr. Spr.*, p. 97 sqq.), de Leo Meyer (dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. X, p. 45 sqq. et dans sa *Vergl. Grammatik*, Th. I[2], 1, p. 634 sqq.), de Düntzer (dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XIII, p. 434 sqq.), de Mangold (dans les *Studien* de Curtius, t. VI, p. 139 sqq.), de J. Wackernagel (dans les *Beiträge* de Bezzenberger, t. IV, p. 259), de Payne Knight et de P. Cauer dans leurs éditions d'Homère (voy. particul. P. Cauer, *Praef. Odyss.*, I, p. xxiv sqq.; *Il.*, I, p. xxix sqq.). Lire aussi la réfutation de Wackernagel par Curtius, *Leipz. Studien*, t. III, p. 195.



Ex. : *Assimilation progressive :* ὁράαν (p. ὁράεν), ὁράασθε (p. ὁράεσθε), ὁράασθαι (p. ὁράεσθαι)[1], ἀντιάαν (p. ἀντιάεν), δεδάασθαι (p. δεδάεσθαι), ἄαται (Hés., *Boucl.*, 101, p. ἄεται, de ἄω, rassasier), φάανθεν, φαάντατος (p. φάενθεν, φαέντατος), etc.

Assimilation régressive : ἀντιοόντων (Hom., *Il.*, XXIII, 643), p. ἀντιαόντων, ἡγορόοντο (Hom., *Il.*, IV, 1), p. ἡγοράοντο, σόος (p. σάος, cf. σάον, Hom., *Il.*, XVI, 252)[2] ; etc.

181. — Contractions attiques comparées à celles des autres dialectes. — Le dialecte attique étant celui qui présente le plus grand nombre de contractions, il est naturel de le prendre comme type et de montrer en quoi les autres se distinguent de lui sur ce point.

1° *Voyelle ᾰ suivie d'une autre voyelle.*

a) La voyelle ᾰ suivie d'un ε se contracte en ᾱ.

Ex. : τιμάετε = τιμᾶτε, *τιμαεν = τιμᾶν, ὅραε = ὅρα, etc.

Remarques. — I. Il en est de même dans le *dialecte homérique*[3] et dans le dialecte *éolien* d'Asie.

Ex. : Hom., ὁρᾶται (p. ὁράεται), ἐξαύδα (p. ἐξαύδαε), ἄκων (p. ἀέκων, mais seulement dans la formule τὼ δ' οὐκ ἄκοντε πετέσθην), etc.

Dial. éol. : κἄσλων (crase pour καὶ ἔσλων).

Le *nouvel ionien* présente aussi quelques exemples de cette contraction, cf. ἀργός (p. ἄεργος), προσδόκα, χρᾶται, χρᾶσθαι, ἐχρᾶτο, ἀνιᾶσθαι, βιᾶσθαι, βιᾶται, etc.

II. Au contraire, le dialecte *dorien* contracte ᾰ + ε en η.

Ex. : ὅρη, Épich., 94, 12 (p. ὅραε), σιγῆν (p. σιγάεν), ἐλωβῆτο, Sophr., 45 (p. ἐλωβάετο), ποτήσθω, Alcm., 23, 16 (p. ποταέσθω, de ποτάομαι, voltiger), ἐρώτη, Arist., *Acharn.*, 800 (p. ἐρώταε), ὁρῆν, Arist., *Lys.*, 1077 (p. ὁράεν); cf. chez Théocrite : ἐφοίτη (2, 155) et νίκη (6, 46)[4].

III. Le dialecte béotien ne fait pas de contraction en pareil cas.

b) La voyelle ᾰ suivie d'un η se contracte en ᾱ.

Ex. : τιμάητε = τιμᾶτε, etc.

Remarques. — I. Il en est de même dans quelques formes du *nouvel ionien*, comme Δανᾶ (p. Δανάη), forme employée par Hécatée, au témoignage d'Hérodien (I, 256; II, 912), ἀδής (p. ἀηδής), ἀδίη (p. ἀηδία)[5] et d'après Phrynichos dans ἀδολέσχης (qui serait pour ἀηδολέσχης)[6].

---

1. En rapportant la forme ὁράασθαι à son origine ὁράεσθαι, on voit que l'accentuation ὁραᾶσθαι adoptée par certains éditeurs est tout à fait fautive ; la même règle s'applique naturellement à toutes les finales en ά-ασθαι, qui proviennent de finales en ά-εσθαι.

2. Cette forme σόος explique la contraction σῶς (cf. ci-dessus, 3°, p. 99). De même, il est possible (mais c'est une opinion controversée) que les formes homériques reconnues par les Alexandrins (ὁρόω, p. ὁράω, ὁρόων, p. ὁράων, etc.) soient réellement exactes et qu'il faille y voir l'état intermédiaire (par assimilation progressive) entre les formes non contractes ὁράω, ὁράων, etc., et les formes contractes ὁρῶ, ὁρῶν, etc.

3. Dans le petit nombre de formes où la contraction est faite.

4. Remarquons que dans la conjugaison dorienne les formes αε (comme d'ailleurs αη), αει et αῃ, sont toujours contractées (voy. Ahrens, *Dial.*, II, p. 195 sqq.).

5. Voy. Wackernagel, *Zeitschrift* de Kuhn (t. XXVIII, 131), cité par Kühner-Blass, § 50 (p. 209).

6. Voyez une autre explication proposée par Usener, *Neue Jahrb.*, 1865, p. 255.

II. Le dialecte *dorien* qui, on l'a vu (ci-dessus, 1°, a, REM. II, p. 100), se sépare du dialecte attique pour le traitement de ᾰ + ε, s'en sépare aussi pour le traitement de α + η : ici encore c'est le son ē qui l'emporte.

Ex. : τιμῆτε, ὁρῆτε, etc.

c) La voyelle ᾰ suivie de ει ou de η se contracte en ᾳ.

Ex. : τιμάει = τιμᾷ, τιμάῃ = τιμᾷ, etc. ; ἀείδω = ᾄδω, etc.

REMARQUES. — I. Le dialecte *homérique* et le *nouvel ionien*, dans les formes où ils font la contraction, suivent sur ce point les mêmes règles que le dialecte attique.

Ainsi chez Homère ὁρᾷ représente à la fois ὁράει et ὁράῃ et chez Hérodote on trouve les formes contractes φοιτᾷ, χρᾷς, χρᾷ, διψᾷ, ἀποδοκιμᾷ (fut. p. ἀποδοκιμά[σ]ει), διασκεδᾷς (fut. p. διασκεδά[σ]εις).

II. Le dialecte *dorien* reste ici encore (et tout naturellement) fidèle au principe qu'il applique au traitement de ᾰ + ε et de ᾰ + η : dans ce dialecte, de même que ᾰ + ε et ᾰ + η se contractent en η, de même α + ει et α + η se contractent en η.

Ex. : ὁρῇς, SOPHR., *fr.* 45 (p. ὁράεις), ὁρῇ, ÉPICHARME, *fr.* 10 (p. ὁράῃ), ἐπιδῇ, *Tabl. d'Héraclée* (contr. de ἐπιδάῃ).

d) La voyelle ᾰ suivie d'un ο, d'un ω ou de ου se contracte en ω.

Ex. : φάος = φῶς, κέραος = κέρως, — τιμάομεν = τιμῶμεν, etc. — βοάω = βοῶ, τιμάωμεν = τιμῶμεν, etc., τιμάουσα = τιμῶσα, etc.

REMARQUES. — I. La règle est la même dans le dialecte homérique et dans le nouvel ionien pour les formes qui admettent la contraction.

Ex. : HOM., ἀγήραος et ἀγήρως (*Od.*, V, 218), ὁράομεν et ὁρῶμεν, ὁράουσα et ὁρῶσα, etc.

Nouvel ionien : νικῶσι, ὁρῶμεν, νικῶντες, νικῶσα, ἐτελεύτων, πειρώμεθα, etc.[1].

II. Contrairement à ce qui se passe dans le dialecte attique, le *dorien* contracte αο, αω, αου en ᾱ[2].

Ex. : γελᾶντι et γελᾶσα (THÉOCR.) correspondant aux formes attiques γελῶσι, γελῶσα, — ὀπτᾶντες (ÉPICH., *fr.* 82), de ὀπτάοντες, faisant cuire, faisant griller, διαπεινᾶμες (ARIST., *Acharn.*, 751) = διαπεινῶμεν, καταγελάμενος, *Inscr. d'Épidaure* (Dialekt-Inschr., 3339), τιμᾶντι (D. I., 1587), etc. — ἐπᾶξα (THÉOCR., 4, 28), de ἐπάξαο (att. ἐπήξω), ἐκτᾶσα[3] (THÉOCR., 5, 6), de *ἐκτᾶσα(σ)ο, ἐκτάσαο (att. ἐκτήσω), ἐπρία, *Anecd. Oxon.* (3, 241, 11 ; cf. HÉRODIEN, II, 251) de ἐπρίασο, ἐπρίαο (att. ἐπρίω), πρία (ÉPICH., *fr.* 93, corrigé par Ahrens), de πρίασο, πρίαο (att. πρίω, impératif).

Toutefois, on trouve souvent (et notamment sur les inscriptions) des formes contractées selon les règles observées en attique (cf. chez ÉPICH. : ἐστιῶν, ζῶντα, λῶντι, part. et 3e pers. pl., λῴη, optat. ; chez SOPHRON : τετωμένα = τετωμένη ; chez ARIST., *Lys.*, 1005 : ἑῶντι ; 1253 : ἐνίκων ; 1162 : λῶμες ; sur des INSCR. : νικῶντι, ἀρχωμένους, etc.).

C'est le cas en particulier pour la première personne du singulier des verbes en -άω (ex. τιμῶ).

---

1. Toutefois, il ne faut pas oublier que ces règles ne sont pas appliquées d'une manière constante dans ce dialecte. De plus, certains verbes en -άω se trouvent dans les mss. d'Hérodote sous la forme -έω, comme εἰρωτέω, ὁρέω, φοιτέω, χρέωμαι, etc.

2. Cette règle est appliquée presque partout dans la déclinaison et dans la conjugaison.

3. Forme préférable à ἐκτάσω que donne la Vulgate.

2° *Voyelle ᾱ suivie d'une autre voyelle.* — Cette combinaison est exceptionnelle en attique et inconnue en ionien, puisqu'un ᾱ primitif y est remplacé par un η. Toutefois les grammairiens (cf. ÆL. DIONYS. cité par EUSTATHE, p. 1944) nous font connaître une forme attique ἐλᾶ (= ἐλάᾰ, ἐλαία) où l'on voit ᾱ + ᾰ réduit à ᾱ. Cette réduction est de règle en éolien et en dorien (cf. γᾶ, ion.-att. γῆ, de γαῖα). Voy. d'ailleurs ci-dessus, § 180, a, 1°, p. 97.

De même en éolien et en dorien ᾱ suivi de ε se contracte en ᾱ, cf. éol. ἄλιος p. ἀέλιος, dor. ἅλιος (HOM. ἠέλιος, att. ἥλιος).

Enfin, dans ces mêmes dialectes ᾱ + ο, ᾱ + ω = ᾱ.

Ex. : *Éolien :* Κρονίδα de Κρονίδαο — τᾶν σπονδᾶν, de τάων σπονδάων — ἆς (cf. dor. et béot. ἇς), de ἄος (att. ἕως).

Dorien : Ἀλκμάν, de Ἀλκμάων — Μενέλας, de Μενέλαος (cf. Ἀρκεσίλας) — γᾱμέτρας, *Tabl. d'Héracl.* (de γαομέτρας, cf. att. γεωμέτρης, p. γηομέτρης par métathèse de quantité (cf. ci-après, § 194, p. 112 sq.), — πάρᾱρος (THÉOCR., XV, 8), de παράορος, ion. παρήορος (ARCHIL.) — Ἀτρείδα, de Ἀτρείδαο — Ἀτρειδᾶν, de Ἀτρειδάων, etc.

3° *Voyelle ε suivie d'une autre voyelle.*

a) La voyelle ε suivie d'un α se contracte ordinairement en η.

Ex. : τείχεα = τείχη, ἀληθέα = ἀληθῆ, etc.[1].

Toutefois η (provenant de -εϝα-, -ε[σ]α-, εα-) passe à α après ε, ι, υ (cf. ὑγιᾶ, ἐνδεᾶ, εὐφυᾶ, etc.)

REMARQUES. — I. Le dialecte homérique admet quelquefois cette contraction (cf. κῆρ, p. κέαρ, Ὀδυσῆ, à côté de Ὀδυσσέα, Τυδῆ, à côté de Τυδέα, ἦρος, p. ἔαρος (*Hymn. à Déméter*, v. 455), τεύχη (HOM., *Il.*, VII, 207), αἰνοπαθῆ (*Od.*, XVIII, 201), mais le plus souvent il laisse subsister l'hiatus; il en est de même dans le nouvel ionien, où l'hiatus est de règle, surtout dans les inscriptions.

II. Le dialecte dorien fait quelquefois la contraction et quelquefois il la néglige, surtout dans les noms de la 3e décl. (cf. ἔτεα à côté de ἔτη).

Enfin le dialecte éolien paraît avoir été aussi capricieux que le dorien : si l'on rencontre ἦρ pour ἔαρ (ALC., 45 ; SAPPH., 39), on trouve λαθικάδεα (ALC., 41).

b) La voyelle ε suivie d'un ᾱ est une combinaison rare qu'on rencontre dans un petit nombre de mots comme γενεά.

REMARQUES. — I. La forme δωρεά est relativement moderne et provient de δωρειά[2], qu'on lit d'une façon constante sur les inscriptions attiques de la bonne époque, tandis que les manuscrits donnent δωρεά[3].

II. Parfois la combinaison εᾱ s'explique par l'action d'un ϝ primitif (cf. ci-dessus 3°, *a* et ci-après, p. 140, n. 1), comme dans νέα pour νεϝη, κατέαγα (cf. ϝεϝηγα), etc.

---

1. Les formes comme χρύσεα = χρυσᾶ ne constituent des exceptions qu'en apparence : ces pluriels contractes ont dû, en effet, être influencés par l'analogie des autres neutres en α.

2. Par réduction de la diphtongue ει à ε (cf. ci-après, p. 134, n. 1).

3. Voy. HÉRODIEN, I, 285 ; II, 601 : VON BAMBERG, *Z. f. Gymn.-W.*, 1874, p. 620 ; O. RIEMANN, *Revue de phil.*, IX, 52 ; MEISTERHANS, *Gr. der Att. Inschrift.*[2], p. 31 sqq.

c) La voyelle ε suivie d'un ο se contracte en ου.

Ex. : τείχεος = τείχους, φιλέομεν = φιλοῦμεν, etc.

Remarques. — I. Cette règle n'est appliquée dans le dialecte homérique et dans le nouvel ionien que dans un très petit nombre de cas (cf. δείους, σπείους, Hom. ; δέους, Hippocr.). Ordinairement la contraction n'est pas faite ou bien le groupe εο donne ευ (cf. Ἐρέβευς, θάμβευς, θάρσευς, etc., à côté de τείχεος, κάλλεος, etc., σέο et σεῦ, etc., voy. ci-dessus, § 171, Rem. II).

Sur les inscriptions ioniennes on trouve εο sans contraction[1] jusqu'au IVe siècle ; de même εοι et εου y restent sans changement (exception faite pour les cas où ces groupes se placent après une voyelle, cf. ποιοῖ).

A partir de cette époque, les groupes εο et εου donnent ευ, et cette forme se retrouve sur les manuscrits des auteurs ioniens (cf. p. Hérodote : πλεῦνες, πλεῦνα, ἐμεῦ, à côté de ἐμέο, μευ, σεῦ, à côté de σέο, ἀπίκεο et ἀπίκευ, πείθεο et πείθευ, εἶλευ, ἔθευ, etc. ; chez Archiloque [fr., 75] : χαρίζευ, etc.).

II. Dans le dialecte dorien, la combinaison εο (quand la contraction est faite[2]) est traitée tantôt comme chez les Ioniens et tantôt comme chez les Attiques (sur εο = ευ, voy. ci-dessus, § 171, Rem. II)[3]. Toutefois, les formes non contractes prédominent dans les dialectes doriens de la Grèce moyenne et de la Sicile.

III. Dans l'éolien d'Asie la contraction de εο paraît avoir été exceptionnelle : quand elle a lieu, elle aboutit à ευ (voy. ci-dessus, § 171, Rem. II).

d) La voyelle ε suivie d'un ω se contracte en ω.

Ex. : γενέων = γενῶν[4], φιλέω = φιλῶ, etc.

Remarques. — I. Cette contraction est exceptionnelle dans le dialecte ionien ; toutefois chez Homère elle est fréquente au subjonctif de l'aor. 2 act. et de l'aor. passif (cf. μεθῶμεν, δαῶμεν, πειρηθῶμεν, etc.).

II. Dans le dialecte dorien, l'hiatus subsiste en général (cf. Sophron, fr. 74 : ποιέω ; Épich., fr. 19 : συνδειπνέω, ἐπαινέω, etc. ; Archim. : περιενεχθέωντι, ἀναγραφέωντι, etc.). Cependant on voit, par les fragments du poète rhodien Timocréon que, si le groupe εω subsistait, il ne comptait souvent que pour une syllabe (cf. ἐπαινέω ⏑ – –).

4° *Voyelle ο suivie d'une autre voyelle.*

---

1. Toutefois, comme les Ioniens notaient par ΕΟ la diphtongue ευ (cf. ΛΕΟΚΟΙΣ p. λευκοῖς, ΦΕΟΓΕΙΝ, p. φεύγειν), cette assertion demeure douteuse.

2. Pour le détail, voy. Kühner-Blass, *ouv. cité*, p. 204 (§ 50, 4).

3. Toutefois, dans le dorien sévère, l'usage demandait que εο fût contracté en ω dans une syllabe ouverte (cf. ὠνωμένος = ὠνουμένους, εὐχαριστῶμες = εὐχαριστοῦμεν, *Inscr. Crét.*) et en ο dans une syllabe fermée (cf. κρατόντες = κρατέοντες, κοσμόντες = κοσμοῦντες, fut. πρεσβευσόντας = fut. dor. πρεσβευσοῦντας, *Tabl. d'Héracl.*). En réalité, ces notations anciennes n'étaient qu'un moyen de figurer le son ō fermé : or, dans les dialectes ionien et attique, ō fermé s'est assourdi en ū à partir du IVe siècle, et c'est ce son assourdi que l'attique et l'ionien figurent par ου.

Quant à la substitution de ει à εο au participe présent moyen (cf. χαλειμενος, ἀδικειμενος, etc.), qu'on trouve dans le dialecte béotien, ce n'est pas à proprement parler une contraction, c'est une élimination : en effet, pour éviter une succession de brèves trop nombreuses (χαλεόμενος, ἀδικεόμενος) le dialecte béotien a supprimé l'ο et allongé ε en ει (mis pour η), comme le prouve la forme χαλῆιμενος, *Inscr. d'Élis*).

4. Les inscriptions attiques ne nous font connaître que les formes contractes (cf. Meisterhans, *ouv. cit.*[2], p. 103 : τειχῶν, τελῶν, γενῶν, etc.). Toutefois, les poètes dramatiques se servent des formes non contractes βελέων, παθέων, ἀλγέων, ἐπέων, ὀρέων, etc. (cf. Elmsley, *Lex. Sophocleum*, t. II, p. xi sqq. ; Grath, dans les *Studien* de Curtius, t. I, 2, 214 sqq. ; Schanz, *Aristoph. dial.*, p. 23 sq., cit. par Kühner-Blass, *ouv. cité*, p. 432, n. 1) et les manuscrits de Xénophon donnent τειχέων, κερδέων, ὀρέων, etc.

a) La voyelle **ο** suivie d'un **α** se contracte en **ω**.

Ex. : αἰδόα = αἰδῶ, βόαξ = βῶξ, etc.

Remarques. — I. Cette contraction est faite dans les formes homériques αἰδῶ et ἠῶ[1], de même que dans πειθώ et ἠῶ chez Hérodote (VIII, 111 ; III, 106 ; IV, 19)[2].

II. Le dialecte dorien contracte aussi **οα** en **ω** dans la troisième déclinaison, mais on trouve exceptionnellement **ο** + **α** = **ᾱ** dans les formes πρᾶτος (p. πρῶτος, de πρόατος) et πρᾶν (p. πρώην) chez Théocrite.

b) La voyelle **ο** suivie d'un **ε** se contracte en **ου**[3].

Ex. : μίσθοε = μίσθου, δηλό-εν = δηλοῦν, etc.

Remarques. — I. Dans le dialecte homérique et dans le dialecte d'Hérodote cette contraction est de règle pour les formes des verbes en **-όω** comme γουνό-εσθαι = γουνοῦσθαι, χολό-εται = χολοῦται, etc.

II. Dans le dialecte dorien cette contraction est ordinairement faite, mais tandis que le dialecte dorien sévère la figure par **ω** (cf. ci-dessus, p. 103, n. 3), le dorien mitigé l'exprime par **ου** comme l'attique, cf. ἀμπελωργικά p. ἀμπελοεργικά [*Tabl. d'Hér.*], ἐλάσσως p. ἐλάσσους, de ἐλάσσοες [Aristoph., *Lys.*, 1260]).

c) La voyelle **ο** suivie d'un **η** se contracte en **ω**.

Ex. : δηλόητε = δηλῶτε, μισθόητον = μισθῶτον.

Remarques. — I. On peut se demander si les formes attiques διπλῆ, διπλῆν, etc., sont bien pour διπλόη, διπλόην, etc. S'il en est ainsi, on ne peut les expliquer que par l'analogie de formes d'adjectifs non contractées, comme ἀγαθή, ἀγαθήν, etc. Mais Τ'ΑΝ ΔΙΠΛ'ΕΙΑΝ qu'on lit sur les Tables de Gortyne permet de supposer une forme accessoire διπλέη qui expliquerait la contraction d'une manière très simple.

II. Cette contraction est une de celles que fait le nouvel ionien, mais seulement dans certains cas (cf. ὀγδώκοντα, p. ὀγδοήκοντα, — νενωμένου, ἐννώσας, ἐννενώκασι, ἐννένωντο [de νοέω], à côté de νοήσας, νοήσωσι, ἐπενόησαν, ἐπενοήθη, ἀνόητος, νοήμων. — βῶσαι, βώσας, ἀνέβωσας, βεβωμένα, προσεβώσατο, ἐβώσθη [de βοάω, ἐβόησα, etc.], — ἐβώθεον, ἐβώθησαν, βωθήσαντες [de βοηθέω], à côté de βοηθέεις, βοήθεε, ἐβοήθησε, etc.[4].

B. — De la contraction en latin.

182. — Règles. — Ce qu'on sait de science certaine sur les contractions en latin se réduit en somme à fort peu de chose.

1° Comme en grec, deux voyelles identiques en hiatus se contractent en une voyelle unique qui est longue, c'est-à-dire que **a** + **a** = **ā**, **e** + **e** = **ē**, **o** + **o** = **ō**, **i** + **i** = **ī**, **u** + **u** = **ū**.

---

1. Toutefois, Nauck, *Mél. gréco-rom.*, III, 240 ; IV, 438, prétend restituer les formes non contractes dans la déclinaison homérique des substantifs en -ώ et en -ώς. Sur cette question, voy. Kühner-Blass, *ouv. cité*, t. I, p. 454, Anm. 2.

2. Toutefois Hérodien (II, 391) citant l'accusatif ionien ἠόα nous apprend par là même que la contraction n'était pas toujours faite.

3. Ici encore ου n'est que la notation d'un son primitif *o* fermé assourdi plus tard en *u* (= *ou*).

4. Voy. Bredow, *Dial. Hérod.*, p. 195 sq. (cité par Kühner-Blass, *ouv. cité*, p. 212). On retrouve des faits analogues dans le dialecte homérique (cf. βώσαντι p. βοήσαντι [*Il.*, XII, 337], ἐπιβώσομαι p. ἐπιβοήσομαι [*Od.*, I, 378], ἀγνώσασκε p. ἀγνοήσασκε [*Od.*, XXIII, 95], ὀγδώκοντα p. ὀγδοήκοντα [*Il.*, II, 652]).

Ex. : Phrātes (Mon. d'Ancyre) à côté de Phraates, lātrina, à côté de lăvātrina (Pompon. com. Varr.), etc.;

Vēmens à côté de vehemens[1], prēndere à côté de prĕhendere, nēmo pour *nehemo; sans doute aussi rēs p. *reyes*, trēs, p. *treyes*, etc.[2];

Cōpia (p. *co-opia, cf. in-opia), prōles (p. *pro-oles, cf. suboles, adolesco), etc.

Nīl p. nihil, filī p. filii, dī, dīs p. dii, diis, etc.

Passūm (Plaute, etc.) p. passuum, fructūm (Varr., *de Re rust.*, II, 49 sq.) p. fructuum, curr*um* (Virg., *Én.*, VI, 653) p. curruum, man*um* (Virg., *Én.*, VII, 490) p. manuum, exercit*um* (Mon. Ancyr., V, 40) p. exercituum, etc.

2° Quand les deux voyelles en hiatus ne sont pas identiques, il semble que, dans les cas où la contraction est faite, ce soit le son de la première voyelle qui l'emporte.

Ex. : dēgo p. *deago, debeo p. *dehabeo ou dehibeo (cf. Plaute, *Trin.*, 425), cogo p. *coago, cogito p. co-agito, cōpula p. co-apula, etc.[3].

Remarque. — Tout le monde est d'accord pour voir des verbes contractés dans les verbes de la première conjugaison qu'on peut rattacher à des radicaux de noms, mais on ne s'entend ni sur la nature des formes primitives ni sur la nature des formes intermédiaires entre les formes primitives et les formes contractées[4].

§ 4. — De l'élision.

183. — Définition. — On appelle élision la suppression d'une voyelle (ou quelquefois d'une diphtongue) à la fin d'un mot[5] devant un autre mot commençant par une voyelle.

En grec, l'élision est *ordinairement* marquée par l'écriture[6]; en

1. D'après Osthoff, vehemens serait dérivé de *vehemenos.

2. Des formes comme dēsse, dēst (p. deesse, deest) et reapse (p. re eapse) montrent que la langue latine pouvait pousser assez loin des contractions de ce genre à l'époque archaïque mais non pas postérieurement, voy. ci-dessous, n. 3).

3. Si l'on considère que dans les verbes latins composés, surtout postérieurement à la période archaïque, la préposition ne se fond pas avec l'élément vocalique initial du verbe simple (cf. deambulare, dearmare, coarguere, etc.), on est amené à conclure que la langue latine répugnait aux contractions, surtout quand les voyelles en hiatus n'étaient pas identiques. Mais, même lorsque les voyelles en hiatus étaient identiques, la langue latine ne tenait pas à faire la contraction, puisque les formes refaites la négligent généralement (cf. deesse, deerrare, etc.).

4. Voy. dans Bartholomae, *Studien z. indog. Sprachgeschichte*, II, p. 136 sqq. l'indication des principaux travaux relatifs à la question. Pour la doctrine, voy. V. Henry, *Précis*, etc., § 73.

5. L'élision peut se produire entre les éléments d'un mot composé dans l'intérieur du mot (cf. ἑπτέτις, Arist., *Thesmoph.*, 480 ; ἑπτέτης, *Gren.*, 418 ; δεκέτει, Soph., *Phil.*, 715 ; δεκέτεις, Eur., *Andr.*, 306 ; à côté de ἑπταέτης, δεκαέτης, formes ordinaires en prose).

6. Le signe qui sert à l'indiquer dans nos textes a la même forme que celui de l'esprit doux (') et s'est introduit dans l'écriture à la même époque que lui (voy. ci-dessus, § 80, Rem. V, p. 39). Remarquons ce

latin, l'écriture ne l'indique *jamais*, mais on sait par les préceptes des rhéteurs et par les règles de la versification latine avec quelle rigueur l'hiatus était proscrit.

184. — **Règles particulières au grec.** — En grec, on supprime *généralement* une voyelle brève et quelquefois même une diphtongue à la fin d'un mot devant un autre mot commençant par une voyelle[1].

De toutes les voyelles c'est **ᾰ** qui fournit le plus de cas d'élision; puis **ε**, puis **ο**, enfin **ῐ**, qui en donne assez peu; quant à l'**υ**, il ne s'élide jamais, sans doute parce qu'en hiatus il devenait semi-voyelle (*w*). Ainsi :

1° Un **ᾰ** s'élide à la fin des noms neutres sing. ou plur. (cf. εὕρημα, πρᾶγμα, σῶμα, etc., εὑρήματα, πράγματα, σώματα., etc., ταῦτα, πάντα, ἀλλά, ὅσα, πότερα, etc.), à la fin des noms de nombre en **α** (δέκα, πεντήκοντα, etc.), à l'acc. singul. de la 3[e] décl. (ἐλπίδα, πατέρα, οὐδένα, ἔχοντα, etc.), au nomin. et au voc. sing. des substantifs de la 1[re] décl. (cf. γλῶσσα, βραχεῖα, οὖσα, δέσποτα, etc.), au parfait actif et à l'aor. 1[er] actif (cf. δέδοικα, ἔλυσα, etc.), à la 1[re] pers. du plur. -μεθα (cf. λυόμεθα, δεόμεθα, καθήμεθα, etc.), dans les mots invariables en **ᾰ** (cf. μάλα, μάλιστα, ἔπειτα, ἐνταῦθα, ἅμα, etc., ἀλλά, ἆρα, ἵνα, ἀνά, κατά, μετά, ἕνεκα, etc.).

2° Un **ε** s'élide au vocatif de la 2[e] décl. (cf. ξένε, πλοῦτε, etc.), dans les formes pronominales en **ε** (cf. ἐμέ, σέ), dans les mots invariables (cf. τότε, δέ, οὐδέ, μηδέ, τε, οὔτε, μήτε, εἴτε, γε, τότε, etc., ὅτε, ὁπότε, ὥστε, etc.); il peut s'élider dans les désinences verbales en **ε** (cf. πεποίηκε, συμβέβηκε[2], ἐποιήσατε, εἰλήφατε, νομίζητε, γνώσεσθε, ψηφιεῖσθε, etc.).

3° Un **ο** s'élide dans les formes pronominales comme αὐτό, τοῦτο, ἐκεῖνο, τοιοῦτο, dans le nom de nombre δύο, dans les désinences en **ο** (cf. ἔλοιο, δύναιο, βούλοιντο, γίγνοιτο, ἐποιήσαντο, ἀπέδοντο, εὕρηντο, etc.), dans l'adverbe δεῦρο et dans les prépositions en **ο** comme ἀπό et ὑπό, à l'exception de πρό.

---

outre que ce signe appelé *apostrophe* (cf. ARCADIOS, p. 189 : ἡ ἀπόστροφος νῦν καλουμένη), quand il remplace une voyelle élidée (cf. παρ' αὐτοῦ), s'appelle *coronis* (κορωνίς « signe recourbé », cf. *Etym. Magn.*, p. 763, 10) quand il marque une crase (cf. κἀγώ, τοὐμόν). Sur la doctrine des anciens touchant l'élision, voy. KÜHNER-BLASS, § 53 (p. 230).

1. Le nombre des élisions était sans doute en grec beaucoup plus grand que ne semblent l'indiquer nos textes. En effet, nous voyons par les manuscrits, par les inscriptions métriques et par nos renseignements sur l'Homère d'Aristarque que les anciens ne se croyaient pas tenus de marquer l'élision partout où la prononciation la faisait sentir. Puisque cette négligence s'observe même dans des textes où l'élision était rendue obligatoire par les rigueurs de la métrique, à plus forte raison se montre-t-elle dans les textes en prose et cette considération doit être présente à l'esprit de quiconque étudie l'élision en grec.

2. Les formes de la troisième personne du singulier en **ε** peuvent prendre aussi ce qu'on est convenu d'appeler le **ν** euphonique. Voy. ci-après, § 186.

4° Enfin un ῐ peut s'élider dans ἐστί et dans ses composés, dans la forme φημί et dans les optatifs en -μι (cf. ἔχοιμι, βουλεύσαιμι, etc.), dans l'adverbe ἔτι et dans les prépositions ἀντί, ἀμφί, ἐπί (mais point dans περί).

Remarques. — I. Devant le suffixe adverbial ῑ, qui termine certaines formes de démonstratifs, la désinence normale du démonstratif *s'élide*, si elle est *brève* (cf. τουτί, ταυτί, ὁδί, τοδί, ἐνταυθί, δευρί) ou *s'abrège* si elle est *longue* (cf. αὑτηί, τουτουί, τουτῳί, ταυτῃί, οὑτοιί, αὑταιί, toutes formes qui ont la valeur d'un crétique (– ⏑ –).

II. Dans le dialecte épique et (par imitation sans doute) dans la langue poétique, on rencontre certaines élisions rares ou même inconnues dans la langue ordinaire.

Sur cette question, trop particulière pour être traitée ici, voy. Kühner-Blass, *ausf. Gramm. d. gr. Sp.*, § 53, 5 (p. 235 sq.).

III. Dans le nouvel ionien, bien que l'hiatus soit plutôt recherché qu'évité, il est remarquable de constater :

1° que la finale des prépositions ἀνά, διά, κατά, μετά, παρά, ἀμφί, ἀντί, ἐπί, ἀπό, ὑπό est bien plus souvent élidée que conservée ;

2° que la conjonction ἀλλά est *presque toujours* élidée ;

3° que δέ l'est très souvent et οὐδέ, μηδέ assez souvent.

Les inscriptions ioniennes prouvent que les copistes des mss. d'Hérodote ne doivent pas être tenus pour responsables de ces faits, car elles offrent elles aussi un assez grand nombre d'élisions[1].

185. — L'élision des diphtongues est assez rare, même chez les poètes[2] : toutefois la diphtongue **αι** peut s'élider dans les désinences verbales où, au point de vue de l'accentuation, elle équivaut à une brève. Bien que cette élision soit surtout fréquente chez Homère, on en trouve quelques exemples même chez les prosateurs (cf. Platon, *Lys.*, 212 e : ψεύδεσθ' ὁ, *Phileb.*, 38 b : γίγνεσθ' ἑκάστοτε, etc.) et l'on voit les cas se multiplier à l'époque postérieure[3].

186. — **Le ν euphonique.** — Au lieu d'élider certaines finales en **ε** ou en **ι**, il arrive assez souvent en grec qu'on les fait suivre d'un **ν** qu'on a appelé *euphonique*[4].

---

1. Sur cette question voy. Kühner-Blass, *ausf. Gr. der gr. Spr.*, § 53, Anm. 4 (p. [illegible]), qui cite pour Hérodote, Bredow, *Dial. Herod.*, p. 202 sqq. et pour les inscriptions, Erman, *Curtius Studien*, t. V, p. 298 sqq.

2. Pour le détail, voy. Kühner-Blass, *ouv. cité*, § 53, 5, *e* et *f* (p. 237 sq.), qui renvoie aux dissertations et aux travaux les plus importants sur chacune des questions.

3. Cf. Fr. Blass, *Ausspr. d. Griech.*, p. 54, et voy. Kühner-Blass, *ouv. cité*, p. 238.

4. Bien que cette dénomination soit vague et assez inexacte, elle est consacrée par l'usage et nous la conservons, tout en reconnaissant qu'on pourrait la remplacer soit par « **ν** de liaison », soit même par « **ν** mobile » ; en tout cas, elle vaut mieux que le mot « paragogique » et surtout qu'« éphelcystique » : le mot *paragogique* (de παραγωγή, « addition d'une lettre ») donnerait à entendre que le **ν** est ajouté dans certains cas au mot tout formé ; or il paraît certain que ce **ν**, bien que constituant un élément mobile, est néanmoins primitif, soit qu'il représente une ancienne nasale, soit qu'il ait pris la place d'une consonne ; enfin le mot *éphelcystique*, qui se trouve en effet dans les grammairiens grecs, est entendu à contresens par les modernes : τὸ ε ἐφελκυστικόν ἐστι τοῦ **ν** ne peut signifier qu'une chose : « L'epsilon est propre à attirer un **ν** après lui. » Cette question du **ν** de liaison est encore assez mal connue ; en tout cas, les travaux modernes dont le plus important est celui de [illegible] J. J. Maassen, *de littera* **ν**

Mais ce serait une erreur de croire que ce ν ne se trouve que devant une voyelle. La règle que donnent les grammaires ne s'est établie qu'assez tard[1] et ne convient qu'au dialecte attique[2]; de plus elle est incomplète. Voici ce qui paraît sûr :

1° Le ν euphonique pouvait s'employer aussi bien devant une consonne que devant une voyelle; mais tandis qu'on s'en servait presque toujours dans le courant d'une phrase, on l'omettait assez souvent devant une ponctuation.

2° Les formes verbales en ε sont presque toujours suivies d'un ν euphonique, soit dans le courant d'une phrase, soit devant une ponctuation.

REMARQUE. — Le ν euphonique qui se rencontre parfois chez Homère à la 3ᵉ pers. du sing. du plus-que-parfait en -ει est employé aussi en pareil cas par les Attiques :

Ex. : ARISTOPH., *Nuées*, 1347 : 'πεποίθειν οὐκ... — PLATON, *Rép.*, 617 e : εἰλήχειν (devant une consonne). *Crit.* 112 b : κατῳκήκειν, οἷον... — EUR., *Ion*, 1187 : ᾔδειν ἐν (même usage très souvent chez Platon, quelquefois chez Aristophane, une fois dans le discours contre Polyclès faussement attribué à Démosthène, L, 44), etc.

Græcorum paragogica quæstiones epigraphicæ (Leipz. Stud., t. IV, 1 sqq.) démentent absolument la règle enseignée dans les grammaires élémentaires d'aujourd'hui. Voy. aussi FR. BLASS, *Musspr. d. Griech.* ³, p. 35 sq.

1. Dans sa dissertation, HEDDE J. J. MAASSEN (cf. ci-dessus, p. 107, n. 4) a étudié successivement les témoignages des grammairiens, les inscriptions et les manuscrits. Voici le résumé de ses découvertes :

a) *Grammairiens.* Les anciens grammairiens ne connaissent pas la règle actuelle, qui parait provenir d'un texte de Chœroboscos (non emprunté, comme d'ordinaire, à Hérodien).

b) *Inscriptions.* Les documents officiels étudiés permettent de constater ceci :

1° Avant Euclide, l'emploi et l'omission de ν paraissent assez arbitraires, aussi bien dans le courant de la phrase que devant une ponctuation (en effet, dans le courant de la phrase devant une voyelle, ν est employé 29 fois, mais manque 20 fois; devant une consone, ν est employé 39 fois, mais manque 42 fois; — devant une ponctuation, ν est employé 5 fois devant une voyelle, mais manque 24 fois; ν est employé 9 fois devant une consonne, mais manque 43 fois) : toutefois, on le voit, l'emploi du ν euphonique est plus fréquent dans le courant de la phrase que devant une ponctuation.

2° De 403 à 337, l'emploi du ν se généralise : dans le courant de la phrase, devant une voyelle, ν est employé 41 fois et manque 9 fois; devant une consonne, ν est employé 61 fois et manque 25 fois; — devant une ponctuation, ν est employé 39 fois et omis 15 fois devant voyelle, employé 37 fois et omis 21 fois devant consonne.

3° De 336 à 300 on ne retrouve plus ν omis devant voyelle, soit dans le courant de la phrase, soit devant une ponctuation : devant consonne, on trouve ν employé 77 fois, omis 6 fois seulement dans le courant de la phrase, employé 96, omis 4 fois seulement devant une ponctuation.

Mais une remarque particulière se dégage des inscriptions étudiées, c'est qu'à la 3ᵉ pers. du singulier on trouve *presque toujours* -εν dans le cours de la phrase; devant une ponctuation, c'est presque toujours -ε avant Euclide, mais de 403 à 337, εν l'emporte déjà sur ε; enfin de 336 à 300, c'est presque toujours εν.

c) *Manuscrits.* Le papyrus d'Hypéride porte toujours ν devant une voyelle, quelquefois aussi devant une consonne : c'est la règle qu'on trouve suivie aussi dans les mss. des poètes.

2. Voy. KÜHNER-BLASS, *ausf. Gr. der gr. Spr.*, p. 292, 2 : La langue poétique emploie généralement ce ν suivant les besoins du vers; dans la prose, il n'existait primitivement que chez les Ioniens et chez les Attiques, d'où il est passé dans la langue commune. Les autres dialectes ne l'emploient qu'incidemment (voy. *ibid.*, Anm. 3, p. 295 sq.).

Il en est de même à la 3e pers. du sing. de l'imparfait d' ᾔειν qui a une flexion analogue à celle du plus-que-parfait.

Ex. : Aristoph., *Plut.*, 696 : προσῄειν ; Οὐδέπω. — Plat., *Crit.*, 114 d : προσῄειν ἔξωθεν. *Tim.*, 60 c : ἀνῄειν ὁ νέος. 76 b : ἀπῄειν (devant une consonne). 39 a : περιῄειν · τῇ. 43 b : προῄειν, πολλοῦ. 33 c : ἀπῄει τε γὰρ οὐδὲν οὐδὲ προσῄειν αὐτῷ[1].

187. — De l'élision en latin. — Le soin avec lequel les Latins évitaient l'hiatus se manifeste non seulement dans leur versification, mais encore dans leurs écrits en prose[2]. Chez eux, toute voyelle finale d'un mot s'élide devant la voyelle initiale d'un autre mot et même devant un mot commençant par **h**.

Remarques. — I. Cette règle s'applique aussi aux finales en **-m**, mais ici l'usage de l'élision n'est venu qu'assez tard. En effet, des formes comme **circuago**, **circueo**, etc., semblent prouver qu'anciennement on se contentait de supprimer **-m** : de même on trouve chez les vieux poètes des exemples comme celui-ci :

Ennius, *Ann.*, 354 M. (cité par Priscien, I, p. 30 *Hertz*) : **milia militŭm octo**[3].

II. Nous n'avons pas à nous occuper ici, puisque nous n'écrivons pas un traité de prosodie, des règles générales de l'élision dans la versification latine.

III. Pour une raison semblable, nous ne nous occuperons pas longtemps de ce qu'on appelle quelquefois (voy. Kühner-Blass, § 54 E, p. 240 sqq.) *élision inverse* ou *aphérèse*, et qui consiste, après un mot terminé par une voyelle longue ou une diphtongue, à élider (ou à supprimer) la voyelle initiale du mot suivant, quand elle est brève[4]. Cette loi, qui semble particulière au grec[5], ne trouve d'application ordinaire que chez les poètes[6] et, par conséquent, ne rentre pas tout à fait dans le cadre de notre étude. Il

1. Voy. Kühner-Blass, *ouv. cité*, p. 293 d, qui renvoie à Schneider, *ad Platon. Civit.*, X, 617 e, t. III, p. 289.

2. Voy. d'ailleurs ce qu'en disent Cicéron, *Orat.*, 44, 150 ; 45, 152 ; Quint., *Inst. orat.*, IX, 4, 33 ; XI, 3, 33 sq. ; Sénèque, *Ep.*, 40. On connaît aussi l'anecdote de Crassus rapportée par Cicéron (*de Div.*, II, 40) : entendant dans la rue un marchand crier **Cauneas** « figues de Caune ! », il pouvait se figurer entendre : **cave ne eas** !

3. On pourrait se demander, à ce propos, si la quantité des finales **-am, -em, -im, -om -um** n'était pas longue : car, à première vue, il semble que dans des cas comme celui de **militŭm octo** on ait le même phénomène que dans celui de **prĕhendo** (p. ***præ-hendo**) et de **illĭus**, où dans le corps d'un mot une voyelle primitivement longue s'abrège devant une autre voyelle. On serait donc tenté de croire que dans les finales qui nous occupent la chute de l' **m** ayant eu pour effet de mettre la voyelle précédente en hiatus avec la voyelle initiale d'un autre mot, c'est la même loi que ci-dessus qui a été appliquée par le langage. Mais il est démontré (cf. ci-après § 198) que ces finales étaient bien brèves : il faut donc en conclure que l'articulation de **m** était assez nette pour empêcher quelquefois l'hiatus et conséquemment l'élision (cf. d'ailleurs ci-dessus, § 141).

4. Voici quelques exemples de cet usage empruntés à Kühner-Blass (*loc. cit.*) :

Soph., *Ph.*, 591 : λέγω 'πὶ τοῦτον. — Eur., *Rhes.*, 157 : ἥξω 'πὶ τούτοις. — Arist., *Nuées*, 1354 : ἐγὼ φράσω · 'πειδὴ γὰρ εἱστιώμεθ', ὥσπερ ἴστε

5. En latin, on trouve bien dans les manuscrits de Plaute l'expression **amatus es** écrite **amatus**, mais il n'y a pas là d'aphérèse à proprement parler, comme en grec : c'est un cas analogue à celui de l'anglais *it's* pour *it is*. Toutefois l'aphérèse devait être fréquente dans le latin vulgaire, puisqu'on en trouve beaucoup d'exemples dans les langues romanes (cf. Meyer-Lübke, *Rom. Gramm.*, I, 398 [§ 615] et 296 [§ 373]).

6. Toutefois ce n'est pas une simple licence poétique, puisque l'on en trouve des exemples même dans les inscriptions ioniennes de Chios (cf. Cauer, *Del.*[2], 496 A et B). Sur la question de savoir si cette aphérèse se rencontre chez les prosateurs, voy. Kühner-Blass, *ouv. cit.*, p. 242, Anm. 1. On trouvera

suffira donc de dire qu'elle a lieu le plus souvent après μή ou ἤ et porte ordinairement sur ε (particulièrement sur l'ε de l'augment, celui de la préposition ἐπί et celui du pronom ἐγώ), quelquefois sur l'α de ἀπό, mais jamais sur les voyelles ι, ο, υ[1].

§ 5. — De la diérèse.

188. — **Définition.** — La diérèse est le contraire de la contraction : tandis que la contraction réunit en une même voyelle longue ou en une diphtongue unique deux voyelles consécutives ou une voyelle et une diphtongue, la *diérèse* a pour effet de résoudre une diphtongue en ses éléments constitutifs (cf. πάϊς au lieu de παῖς, πόλεϊ au lieu de πόλει, αἰδόϊ au lieu de αἰδοῖ, etc.).

Remarque. — Entendue dans le sens propre et étroit du mot, la diérèse est un procédé artificiel : en effet, elle ne se rencontre véritablement que chez les poètes ou plutôt ce sont les grammairiens grecs qui ont eu l'idée d'appeler διαίρεσις ce qu'ils prenaient pour la dissociation des éléments constitutifs d'une diphtongue. Très souvent (et particulièrement dans les plus anciens monuments de la langue grecque) il n'y a pas, à proprement parler, diérèse : ce qu'on appelle de ce nom c'est le maintien à l'état isolé des deux sons qui ont produit plus tard une diphtongue.

Ainsi, dans une forme éolienne comme πάϊς (Sappho, 34 ; 85 ; 38 a ; 106), il n'y a pas de diérèse, mais le digamma primitif (*πάϝις) se faisant plus ou moins entendre encore dans la prononciation maintenait séparés les sons α et ι ; etc.[2].

189. — **Cas de diérèse en grec.** — De la remarque précédente il résulte qu'on devrait dans les grammaires grecques distinguer deux espèces de diérèse.

1° La diérèse qui laisse à l'état de voyelles séparées les éléments constitutifs d'une diphtongue non primitive (voy. ci-dessus, §§ 54, 1° ; 165 ; 170 ; 171 ; 174) ;

2° La diérèse qui, postérieurement à la formation des diphtongues, en dissocie les éléments (c'est la seule des deux espèces qui scientifiquement mérite le nom de diérèse).

Remarques. — I. Étant donné ce que nous avons dit ci-dessus (§§ 167 ; 179) de la tendance des Ioniens à rechercher l'hiatus, il est naturel qu'on trouve chez Homère et même chez Hérodote un assez grand nombre d'exemples de diérèse ; mais il ne faudrait pas cependant les multiplier à l'excès, comme quelques-uns l'ont fait. Ainsi, chez Homère, dans beaucoup de cas où la métrique autorise indifféremment la présence

---

dans le même auteur (p. 240, 1) les raisons qui permettent de distinguer l'aphérèse de la crase. Quelquefois cependant la distinction est difficile à établir : ainsi y avait-il aphérèse ou crase dans le cas des formes ἤ 'ς (= ἤ ἐς) et μὴ 'λάσσονες citées par Cauer?

1. Pour le détail, voy. Kühner-Blass, *ouv. cit.*, p. 241 sqq.

2. Sur cette question, voy. G. Meyer, *Gr. Gramm.*², § 109 (p. 120) ; A. Nauck, dans les *Mélanges gréco-romains* (II, 1859-66 ; III, 1868 ; IV, 1876) ; Hartel, *Zeitschrift f. œsterr. Gymn.*, 1876, p. 621 sqq. ; Kühner-Blass, *ouv. cité*, § 55, p. 243 sqq. (mais en remarquant que dans ce dernier ouvrage on se place presque exclusivement au point de vue des grammairiens grecs).

d'un dactyle ou celle d'un spondée, les grammairiens sont amenés à admettre ou à rejeter la diérèse, selon l'idée qu'ils se font du vers homérique. En tout cas, il est un principe qu'on ne devrait jamais perdre de vue, c'est que la diérèse des diphtongues primitives est inadmissible *a priori* : seuls les éléments des diphtongues non primitives pouvaient rester isolés[1].

II. On trouve dans le dialecte attique quelques exemples de diérèse, particulièrement chez les poètes, mais presque tous peuvent s'expliquer par l'influence de la tradition homérique ou épique (cf. νάϊος [hom. νήϊος], Ἀτρεΐδας [Esch., *Ag.*, 123] dans un chœur [hom. Ἀτρεΐδης], Ἀΐδης, ἀΐω, ἀΐδηλος, formes empruntées à Homère).

Toutefois les inscriptions nous apprennent que même dans la langue courante on évitait la diphtongaison, du moins pour certains mots (cf. πυρραιά à côté de πυρρᾳά, etc.). Il y a même certaines formes où la diphtongaison est extrêmement rare (cf. εὐνοϊκός, ὁδοποιΐα, etc.), quelques-unes enfin où elle ne se rencontre pas (cf. Ἀχαιία et Ἀχαΐα, Ἀθηναΐς et Ἀθηναιίς, ἐλαιινός et ἐλαΐνός, etc.)[2].

190. — La diérèse en latin. — Le latin ayant de bonne heure réduit ses diphtongues à des sons simples (cf. ci-dessus, §§ 115-122 ; 158-177), il n'y a rien d'étonnant à ce que l'on ne rencontre pas chez lui d'exemples de diérèse proprement dite (cf. § 198, Rem.).

Toutefois on peut voir une diérèse dans le procédé qui consiste à latiniser en -ĕŭs les noms propres grecs en -εύς (cf. **Orphĕŭs**, etc.).

Enfin on est convenu d'appeler diérèse le traitement que les poètes ont fait subir à **u** (**v**) et à **i** (**j**) en leur donnant la valeur d'une voyelle (cf. **sĭlŭæ** dans Hor., *Carm.*, I, 23, 4 ; *Épod.*, 13, 2 [cf. Priscien, I, 21] et **Trōĭă** dans Virg., *Én.*, I, 119 ; 249 ; III, 306 ; 596), mais il y a là un abus d'expression[3].

§ 6. — Modifications dans la quantité des voyelles.

191. — Définition. — On appelle *quantité* la durée d'une syllabe et, par conséquent aussi, le temps que prend la prononciation d'une voyelle (cf. ci-dessus, § 55).

Or, en grec et en latin, certaines voyelles primitivement longues se sont abrégées, et inversement certaines voyelles primitivement brèves se sont allongées sous diverses influences, qui ne sont pas toutes les mêmes dans les deux langues : il faut donc les étudier séparément, d'abord en grec, puis en latin.

A. — Abréviation et allongement en grec.

192. — Voyelle devant voyelle. — Une voyelle primitivement longue s'abrège souvent en grec devant une autre voyelle (νεοσς, Hom.,

---

1. Sur la diérèse chez Homère, voy. les mémoires de Nauck cités ci-dessus, p. 110, n. 2. Pour les poètes ioniens, voy. Renner, *Curtius Studien*, t. I, p. 185 sqq., et pour Hérodote, Bredow, *de dial. Herod.*, p. 173 sqq. Cf. Ad. Fritsch, *zum Vokalismus des her. Dial.*, Hamburg, 1888.

2. Le mot ἀΐδιος, qui se rencontre chez les prosateurs attiques, n'a jamais été contracté, parce qu'on le rattachait plus ou moins confusément à ἀεί, dont il est un dérivé, en effet.

3. Nous en parlons ici, parce que le nom même de diérèse nous y invite ; mais nous devons remarquer que, logiquement, les formes **siluæ** et **Troia** seraient mieux à leur place dans le chapitre où il sera traité des diphtongues dont le premier élément est une semi-voyelle, c'est-à-dire, quand il sera question de **y** et de **w**.

Od., VI, 303; βέβλεαι, Hom., *Il.*, XI, 380[1]; comparez l'attique νεῶν à l'ionien νηῶν, la forme νέες employée par Hérodote à l'ion.-att. νῆες, l'ionien ζόη en regard de ζωή, θοάσει pour θωάσει [de θωιάσει, cf. θωιά] C.I.A., II, 841, 14 [cf. Meisterhans, *ouv. cit.*, 52[2]], Ποσιδέων pour Ποσιδηών, de Ποσιδηιών, etc.).

193. — **Loi d'Osthoff**[2]. — Toute voyelle primitivement longue devient brève devant un *y*, un *w*, une nasale ou une vibrante suivis d'une explosive ou d'un *s*.

Ex. : ἵπποις de *ἵππωyς (cf. skr. *açvāis*), βοῦς de *βωwς (cf. lat. bōs), ναῦς de νᾱwς, γνόντ- de *γνωντ-, ἔμιγεν de *ἐμιγηντ, etc.[3].

Remarque[4]. — Les exceptions à cette loi s'expliquent par l'influence de l'analogie : c'est ainsi que l'ionien νηῦς est une forme refaite d'après νηϜός[5], que dans le dialecte crétois la 3[e] pers. du plur. διελέγην suit l'analogie de διελέγημεν, que le dorien φέρωντι est dû à l'analogie de φέρωμεν, etc.

194. — **Métathèse de quantité**. — En ionien et surtout en attique les groupes ηα, ηε, ηο deviennent respectivement εᾱ, εη (par contraction η), εω (souvent compté εω͡ par synizèse) : c'est ce qu'on appelle métathèse de quantité.

1° Le changement de ηα en εᾱ et de ηε en εη ne se rencontre que dans le dialecte attique : encore est-il borné à la flexion des mots en -εύς[6] (cf. βασιλῆα, att. βασιλέᾱ, βασιλῆας, att. βασιλέᾱς, βασιλῆες att. βασιλέης et par contraction βασιλῆς).

2° Le changement de ηο en εω est plus fréquent et se rencontre en ionien comme en attique. Il faut distinguer deux cas : a) le groupe ηο est primitif; b) le groupe ηο répond à ᾱο primitif.

a) *Un groupe ηο primitif* aboutit à εω, en attique, au génitif singulier des mots en -εύς (cf. βασιλῆος Hom., βασιλέως Att., [βασιλέος en ionien[7]]) et de certains mots en -ις et en -υς (cf. πόληος Hom., πόλεως Att., πήχεως Att., etc.).

---

1. Il nous paraît impossible, sinon d'écrire βέβληαι (cf. ci-dessus, § 185), au moins de soutenir que dans ce vers (βέβληαι, οὐδ' ἅλιον βέλος ἔκφυγεν...) les syllabes αι et ου n'en forment qu'une par synizèse, comme le veulent Fæsi et Franke : le vers (*Il.*, XVII, 89), qu'ils rapprochent de celui-ci, paraît fort altéré.

2. Voy. Osthoff, *Phil. Rundschau*, t. I, p, 1593 sqq., et cf. K. Brugmann, *Griech. Grammatik*, § 26.

3. Ce qui se passe pour l'acc. plur. κεφαλάς est un effet intéressant de cette loi. Cette forme κεφαλάς équivaut à *κεφαλᾰνς, autrement elle serait *κεφαλής en ionien-attique; mais *κεφαλᾰνς, à son tour, doit être abrégé de *κεφαλᾱνς, puisque le nominatif singulier primitif est *κεφαλᾱ. Voy. V. Henry, *Précis*, etc., § 76, 1.

4. Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, § 26 ; *Morph. Untersuch.*, t. I, p. 72 sqq.

5. Quant à νηός disyllabe, c'est une formation postérieure due vraisemblablement à l'analogie de γρηύς.

6. Toutefois il semble aussi que la forme homérique ἔκηα ait eu pour correspondant en attique la forme ἔκεα. En effet, bien qu'on ne trouve dans les textes que ἔκαυσα (et jamais ἔκεα), cependant le participe κέας, κέαντος, dont on a des exemples, semble autoriser les grammairiens à restituer ἔκεα. Cf. Kühner-Blass, *ouv. cité*, p. 174, 4.

7. C'est un effet de la règle § 192.

Remarque. — Le dialecte ionien, qui, pour la déclinaison des thèmes en ι et en υ, suit une autre marche que le dialecte attique, s'accorde cependant parfois avec lui, mais c'est exceptionnel. Ainsi le génitif πόλεως qu'on lit sur une inscription de Chios (cf. Bechtel, n° 174, cf. p. 107) paraît être une forme isolée. En tout cas, dans les mots en -υς le génitif est partout -εος en ionien[1].

b) *Un groupe ηο répondant à ᾱο primitif* aboutit à **εω** en ionien et en attique dans les formations suivantes :

α) *Ire déclin.* Gén. sing. des masculins en -ης (-ας) chez Homère et dans le nouvel ionien (cf. dans Hom. : Ἀτρείδης, gén. sing. Ἀτρείδᾱο et Ἀτρείδ**εω**, ἱκέτης, gén. sing. ἱκέταο et ἱκέτ**εω**, etc.[2]; dans Hérod. : δεσπότης, gén. sing. δεσπότ**εω**, Ξέρξης, gén. sing. Ξέρξ**εω**, etc.[3]).

Gén. plur. des féminins chez Homère et dans le nouvel ionien (cf. chez Hom. : ἀγορ**έω**ν à côté de ἀγοράων, πυλ**έω**ν à côté de πυλάων, etc.[4]; chez Hér. : τιμ**έω**ν, οἰκι**έω**ν, θυσι**έω**ν, etc.).

β) *IIe déclinaison :* Chez Homère on trouve Ἀγέλ**εω**ς à côté de Ἀγέλαος, etc. ; dans le nouvel ionien et chez les Attiques, λ**εώ**ς au lieu de λᾱός (ληός Hipponax) et les composés Μενέλ**εω**ς, Ἀρκεσίλ**εω**ς, etc. ; chez les Attiques, ν**εώ**ς au lieu de νᾱός (ion. νηός), ἵλ**εω**ς, ἵλ**εω**ν (au lieu de ἵλαος, etc.), λεπτόγ**εω**ς et tous les composés de -γηος[5], etc.

γ) *IIIe déclinaison :* Dans le nouvel ionien, Ποσειδ**εώ**ν, etc., dans le dialecte attique ν**εώ**ς, gén. de ναῦς.

δ) *Conjugaison :* Dans le dialecte ionien, χρ**έω**νται, χρ**εώ**μενος, etc. (cf. χράομαι, χρήομαι, etc.), ἑστ**εώ**ς, τεθν**εώ**ς Hérod.[6] (cf. τεθνηώς Hom., ἑστηώς Hésiode).

195. — Allongement d'une brève. — Une brève peut être allongée, c'est-à-dire qu'une voyelle primitivement brève ᾰ, ῐ, ῠ, ε, ο peut être remplacée par une voyelle longue ou par une diphtongue[7] : ᾱ, ῑ, ῡ, η et ει, ω et ου.

1. Sur la règle que Merzdorf (*Curt. Stud.*, t. IX, p. 226) a voulu établir et qui se trouve fausse, voy. Kühner-Blass, *ouv. cité*, p. 174, 3.

2. Jamais cette finale en εω ne compte pour deux syllabes (cf. Kühner-Blass, ouv. cité, p. 172, § 10, 2). Remarquez de plus que εω se réduit à ω après une voyelle (cf. Αἰνείω, Βορέω, ...).

3. Dans l'ionien postérieur au IVe siècle, εω devenu εο passa à ευ au génitif singulier des noms masc. de la 1re décl. Voy. Bechtel, *Inschr. d. ion. Dial.*, p. 118. Les Attiques ont remplacé cette finale εο par la finale ου des mots de la 2e déclinaison.

4. Cette finale -έων ne compte que pour une syllabe ; de plus elle se réduit à -ῶν après une voyelle (cf. Σκαιῶν). Les Attiques ont contracté -έων en -ῶν.

5. Dans presque tous les composés dont le premier élément est γη-, l'ionien et l'attique se rencontrent pour employer la forme γεω- (cf. γεωμέτρης, γεωμόρος, etc.).

6. La forme τεθνεώς est aussi attique. Voy. Kühner-Blass, ouv. cité, p. 177.

7. « Diphtongue » est, en somme, un mot impropre, car en pareil cas ce n'est pas à une diphtongue proprement dite qu'on a affaire (cf. ci-dessus, § 78, 2°, p. 57 ; § 88, 2°, p. 66 ; § 170, 2°, Rem. II, p. 94), sauf toutefois dans le dialecte lesbien ; mais nous nous en servons, puisqu'il est consacré par l'usage.

Il faut distinguer deux cas : ou bien l'allongement est dû à l'effet du rythme dans un vers ou bien il est dû à une loi phonétique. Le premier cas rentre dans la métrique[1]; le second est du domaine de la grammaire.

196. — **Allongement par compensation.** — Les grammairiens anciens avaient déjà remarqué que certains allongements de brèves étaient dus à une sorte de compensation pour la perte d'une consonne[2]; mais c'est seulement de nos jours qu'on a dégagé les lois de ce qu'on peut appeler l'*allongement par compensation* ou plus brièvement l'*allongement compensatoire*[3].

La chute d'une ou de plusieurs consonnes, soit devant une consonne soit même devant une voyelle[4], entraîne ordinairement en grec un allongement compensatoire de la voyelle qui précède[5]. Ainsi :

1° Dans certains dialectes, le groupe νF, réduit à ν, produit un allongement compensatoire de la voyelle précédente (cf. *ξένFος[6], dor. ξῆνος, ion. ξεῖνος, etc., voy. ci-après, § 230, 1°).

2° De même, la réduction de ρF en ρ peut produire en dorien et ionien un allongement compensatoire (cf. *κόρFᾰ, jeune fille, Κώρα Inscr. crét., κούρη Hom.; *ὅρFος, borne [ὦρος Théocr.[7]], οὖρος ion.).

Remarque. — Il sera question plus loin (§§ 221 sqq.) des combinaisons dans lesquelles un *y* primitif (placé entre une continue, une nasale ou un *r* et une voyelle) mouille la consonne et produit sur la syllabe qui la précède un allongement compensatoire (cf. τό-σ*y*ο devenu *τοῖσο puis τοῖο, *κτέν*y*ω devenu κτείνω en ion.-att., *φθέρ*y*ω devenu φθείρω en ion.-att., etc.).

3° Dans tous les dialectes (sauf en crétois et en argien) νσ réduit à σ (cf. ci-après, § 241 et Rem.) produit un allongement compensatoire de la voyelle précédente.

---

1. Ainsi c'est la métrique qui détermine les cas d'allongement de brèves à la coupe d'un vers ou au temps marqué d'un pied. Mais il y a aussi des cas d'allongement qui s'expliquent simplement par des nécessités de versification : par exemple, comme les mots ἀγάθεος, τιθέμενος, etc., procéleusmatiques ne pourraient pas entrer dans un vers hexamètre, les poètes leur ont donné la forme ἠγάθεος, τιθήμενος, etc. Voy. Kühner-Blass, *ouv. cité*, p. 169 sqq., où sont donnés beaucoup d'autres exemples. Cet allongement rythmique était dans le génie de la langue grecque : en effet la formation des comparatifs en -τερος et des mots abstraits en -σύνη prouve que les Grecs étaient préoccupés d'éviter une trop longue succession de brèves : les mots σοφώτερος en regard de κουφότερος, etc., ἱερωσύνη en regard de δουλοσύνη, etc., montrent avec quel soin ils rétablissaient l'équilibre. Voy. Buttmann, *Sprach.*, II, 420; de Saussure, *Mélanges Graux*, p. 737 sqq.; Wackernagel, *Dehnungsges. d. griech. Komposita*, p. 5 sq., cités par Kühner-Blass, *ouv. cité*, p. 170.

2. Cf. Aulu-Gelle, *N. Att.*, II, 17, 8 : « Detrimentum litteræ productione syllabæ compensatur. »

3. Voy. K. Brugmann, *Curtius Studien*, t. IV, p. 61 sqq.

4. La persistance de l'allongement devant une voyelle montre assez combien étaient puissants les effets de l'allongement par compensation, puisqu'ils faisaient échec à une autre loi (celle du § 192).

5. Ce phénomène remonte à l'époque où, dans la langue grecque, l'ε et l'ο avaient pris le son de l'*é* et de l'*o* fermés, puisque l'allongement donne η ou ει, ω ou ου, qui sont précisément des notations de *ē long fermé* et de *ō long fermé*. Voy. Dietrich, dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XIV, p. 48 sqq.

6. La légitimité de cette restitution est attestée par la forme éolienne ξέννος dans laquelle le groupe νν provient évidemment de l'assimilation d'un F à la nasale.

7. Dans Théocrite, ce mot est confondu pour le genre avec τὸ ὄρος, « la montagne ».

Ex. : *πόλινς, ἰχθύνς deviennent πόλῑς (nouvel ionien), ἰχθῦς (tous dialectes), etc. — *γίγαντς devenu γίγᾱς, *μέλανς devenu μέλᾱς, *ὀδοντς devenu ὀδούς, φέροντι dor. (d'où *φερονσι) devenu φέρουσι (ion.- att.) — τόνς, τάνς (crét. et arg.) devenus τοίς, ταίς (éol.), τώς, τάς (dor.), τούς, τάς (ion.- att.) — *πάνσα (de *παντ-yα) d'où *πανσα devenu παῖσα (lesb.), πᾶσα (dor., ion.- att.), etc.

Remarque. — Quelques dialectes doriens ou plus exactement certains dialectes locaux de l'île de Crète, le dialecte de Cyrène, celui de Théra, celui de Cos, l'ancien dialecte de Delphes, le dialecte thessalien et le dialecte arcadien ne connaissent pas la loi de l'allongement compensatoire *à la fin des mots*, même après réduction de νς à ς, dans la deuxième déclinaison.

Ex. : τος θεός, τος νόμος, τος κειμένος, τος προξένος, τὸς κόσμος (Insc. crét.), etc. : τὸς κοινός, Ῥωμαίος, ποττὸς pour πρὸς τοὺς (Inscr. de Cyrène), etc. ; τὸς γενομένος, στεφάνος, τὸς νόμος (Inscr. de Théra), etc. ; ἐς τὸς θεὸς Σεβαστός, τὸς ἀναγεγραμμένος (Inscr. de Cos, cf. *Bullet. de Corresp. hell.*, t. VI, p. 249 sqq.), etc. ; τὸς Αἰγιναίος, etc., dans le décret des Amphictyons ; τὸς ταγός (Thessal.), τὸς ἐπισυνισταμένος (Arcad.), etc.

Cette finale ος consacrée par ces dialectes parut commode aux poètes qui l'emploient souvent. Elle est déjà dans Hésiode (*Boucl.*, v. 302 : λαγός) ; rare chez Pindare (cf. toutefois *Ol.*, 1, 53 ; *Ném.*, 3, 28), elle est surtout fréquente chez Théocrite (cf. 1, 90 : τὰς παρθένος. — 4, 11 : τὼς λύκος. — 5, 112 ; 114 ; etc.).

C'est sans doute par l'effet du hasard que les poètes seuls fournissent des exemples de finales en -ᾰς pour l'acc. pl. de la première déclinaison : chez Hésiode, Alcman, Tyrtée, Pindare, Épicharme et Théocrite, ces finales sont brèves en effet (cf. Hésiode, *Théog.*, 60 : κούρᾰς[1], 184 πάσᾰς, 267 Ἁρπυίᾰς, 401 μετανκιέτᾰς, 534 βουλᾰς, 804 εἴρεᾰς ; *Œuvres et Jours*, 564 τροπᾰς, 673 δεινᾰς, *fragm.* 190 Σκύθᾰς. — Alcman, *fragm.* 33 : τὰς τροπᾰς [dactyle]. — Tyrtée, *fragm.* 4. 5 δημότᾰς, 7 δεσπότᾰς. — Épicharme, *fragm.* 5 μωρᾰς, *fragm.* 68 πλευρᾰς, *fragm.* 84 ἀρύᾰς. — Théocrite, *Id.*, 1, 83 [cf. 4, 5] πάσᾰς, 1, 134 ὄχνᾰς, 3, 2 [cf. 4, 2 ; 5, 42] αὐτᾰς, 4, 29 Νύμφᾰς, 5, 103 ἀντολᾰς, 5, 121 σκίλλᾰς, 5, 136 κίσσᾰς, 6, 32 [cf. 15, 65] θύρᾰς, 7, 87 [cf. 10, 38] καλᾰς, 10, 35 καινᾰς[2], etc.).

L'explication de ces faits est assez délicate[3].

B. — Abréviation et allongement en latin.

197. — Voyelle devant voyelle. — En latin comme en grec, *mais bien plus régulièrement*, toute voyelle longue devient brève devant une voyelle. Les exceptions sont extrêmement rares à l'époque classique

1. L'accentuation est conforme au principe de l'accentuation dorienne des nom. pl. en οι et en αι (cf. ci-dessus, § 139, 1°).

2. Voy. Kühner-Blass, *ouv. cit.*, § 38, 3, Anm. 1 (p. 167) ; Fritzsche-Hiller, *Theokrits Gedichte*, p. 308 (der Dorismus Theokrits, § 47).

3. Celle que donne M. Henry est ingénieuse (voy. *Précis*, etc., § 47, c). Suivant lui, il faudrait distinguer deux cas : le groupe νς est ou n'est pas suivi d'une consonne. Quand il n'est pas suivi d'une consonne, le ν disparaît avec allongement compensatoire de la voyelle précédente (cf. τᾶς ἀγέλας, τοὺς ἀνθρώπους, etc.) ; quand il est lui-même suivi d'une consonne, le ν disparaît sans allongement (cf. Ἀθήναζε pour Ἀθήνανσδε, τὸς θεὸς τιμῶντι, et εἰς αὐτὸ en regard de ἐς τοῦτο, εἰς et ἐς étant les deux formes d'un doublet provenant de ἐνς).

(cf. **diēi, illīus, fīo**), et la loi avait une telle portée qu'elle s'appliquait même à des diphtongues en hiatus (cf. **prĕ-hendo**, de **præ** et de ***hendo**).

Remarque. — La linguistique et la scansion des vieux poètes latins permettent de retrouver l'ancienne quantité de voyelles longues devenues brèves en hiatus dans l'intérieur d'un mot. C'est ainsi, par exemple, que l'osque *Piihoi* = **Pio** atteste **pīus** en ancien latin[1], que certains vers de Plaute prouvent qu'à son époque on prononçait encore **fīeri, fīerem**, etc.[2].

198. — **Influence de -l, -m, -r, -t final.** — Toute finale en **-l, -m, -r, -t** abrège sa voyelle (sauf dans les monosyllabes, où la voyelle garde sa quantité primitive[3]).

Ex. : **tribunăl** (Ov.) en regard de **bacchanāl** (Plaute, *Aul.*, 413 : **aperitur Bacchanāl : adest**), etc.[4] ; — **amĕm** (en regard de **amēs** et de **amētur**), **terrăm** (en regard du grec χώρᾱν), **deŭm** en regard du grec θεῶν), etc. ; — **amŏr** (en regard de **amōris** p. ***amozis**), **amĕr** (en regard de **amētur**), **exemplăr** Hor. (en regard de **exemplāre** Lucr., II, 124), etc. ; — **amăt, docĕt, audĭt**, etc. (en regard de **amās, docēs, audīs**, etc.)[5].

199. — **Loi des brèves abrégeantes.** — La prosodie des poètes comiques nous révèle l'existence d'une loi qu'on peut énoncer ainsi :

1° Dans un mot de deux syllabes formant un ïambe, la longue finale *peut* s'abréger sous l'influence de la brève initiale ; c'est ainsi que Plaute et Térence traitent **dĕăs, dĕŏs, pŏtĕst, dŭŏ**[6], etc.

2° Dans un polysyllabe commençant par une brève, la seconde syllabe, quand elle est longue, *peut* s'abréger sous l'influence de la brève initiale (cf. **fŭĭsse, vŏlŭptatem**, etc.).

---

1. Il faut donc vraisemblablement lire **pīa** dans ce fragment d'Ennius cité par Cicéron, *de Rep.*, I, 41, 64 : **pectora pīa** (mss. **diu, dia**), **tenet desiderium, simul inter | sese sic memorant : « O Romule, Romule die »**.

2. La quantité primitive s'est-elle maintenue plus longtemps qu'on ne le croit généralement ? C'est ce qu'on serait tenté de penser en lisant dans Servius (*ad Virg. Æn.*, I, 451) que l'on doit dire **audīit, lenīit** (et non **audĭit, lenĭit**, avec la pénultième abrégée comme chez les poètes). Mais il faut prendre garde ici que le maintien de l'**ī** long était dû sans doute aux formes pleines **audīvit, lenīvit**, et c'est par une raison analogue qu'on expliquerait **fūimus** dans ce vers d'Ennius, *Ann.*, 431 M. : **nos sumus Romani qui fuimus ante Rudini**. Voy. Lindsay, *the Latin language*, p. 132.

3. La raison en est que les monosyllabes sont, en général, fortement accentués.

4. Les mots en **-al** étant dérivés de mots en **-āle**, on comprend que primitivement la finale ait été longue.

5. Sur cette question, voyez Lindsay, *the Latin language*, p. 213 sq. ; on y remarquera que l'abréviation des finales en **-t** est la plus ancienne de toutes, et l'on pourra en suivre l'histoire et les vicissitudes.

6. Il est intéressant de constater qu'en grec aussi la vieille forme δύω est devenue δύο. Déjà chez Homère et chez Hésiode, δύο alterne avec δύω, et malgré l'autorité de Chœroboscos (cf. *Anecd.* de Bekker, t. III, p. 1248), on peut affirmer que dans le dialecte attique δύο était presque seul employé à l'exclusion de δύω. Voy. Meisterhans, *Gr. der Att. Insch.*, p. 124 [2] ; Kühner-Blass, *ouv. cit.*, § 186, Anm. 2 (t. I, p. 632).

3° Un monosyllabe bref ou un mot de deux syllabes, dont la première est brève et dont la seconde s'élide, *peut* abréger soit un monosyllabe, soit la première syllabe d'un polysyllabe qui suit (cf. **quid̆ ĕst**, **quis̆ ĭncedit**, **ĭn ŏcculto** [Plaute, *Capt.*, 83], **tĭbi ŏbtemperem** [Plaute, *Most.*, 896], **ĭta ŭt dixi**, **sĭbi ŭxorem**, etc.).

Remarques. — I. Il ne faudrait pas croire que la loi dont il vient d'être question eût seulement son application chez les poètes comiques : nous avons la preuve qu'elle était observée dans la prononciation réelle. Ainsi Quintilien remarque (I, 6, 21) que l'on doit dire **havĕ** et non **ăvē**, Phèdre (*App.*, n° 21) nous parle d'un homme qui prenait le croassement d'une corneille pour ce mot ; enfin Cicéron (*de Div.*, II, 40) nous raconte l'histoire de Crassus confondant le cri d'un marchand de figues, **Cauneas** « figues de Caunes ! », avec les mots **cave**[1] **ne eas**.

Tout cela prouve que tout au moins la loi des mots ïambiques n'était pas une pure licence poétique.

Quant à la possibilité d'abréger la deuxième syllabe dans un groupe initial ïambique, elle ne nous est pas attestée par des textes, mais elle s'explique assez bien en théorie. On peut admettre en effet avec M. L. Havet (cf. ci-dessus, § 141) que tous les mots latins avaient un accent de force sur la première syllabe. Or, lorsque cette première syllabe était brève, il était naturel que, pour rétablir l'équilibre, la voix appuyât un peu moins sur la seconde, puisqu'elle venait d'appuyer un peu trop sur la première[2].

II. La loi des brèves abrégeantes n'était pas appliquée dans la prosodie de l'époque classique. Néanmoins certains mots primitivement ïambiques, mais employés couramment dans la langue comme pyrrhiques, sont considérés comme tels même par les poètes les moins suspects de vulgarisme ; c'est ainsi qu'on lit chez eux **egŏ**, **homŏ**, **volŏ** et même **citŏ** (adv.), etc.

Enfin la quantité de l'**ŏ** bref final dans ces mots-là explique que les poètes postérieurs aient cru que dans les formes verbales l'**o** final pouvait être traité comme long ou comme bref, à volonté.

200. — Les finales en -s. — On a vu ci-dessus (§ 133) que *s* final avait un son très faible ; aussi jusqu'à Cicéron les poètes se permettent-ils de ne pas en tenir compte, quand ils ont besoin d'user de cette licence. En d'autres termes, ils considèrent comme brève, à l'occasion, une finale en **-s**, qui, brève de nature, serait régulièrement longue par position pour un poète de l'époque classique : ainsi Plaute dira **omnibŭs modis** (*Rud.*, 290) et il terminera un sénaire ïambique par **occidistĭs mē** (*Bacch.*, 313), etc.[3].

201. — Loi d'Osthoff. — La loi d'Osthoff (cf. ci-dessus, § 193) trouve aussi son application en latin : une forme comme **equis** atteste en

1. Ceci prouve que **căvĕ** était prononcé **cavē**, puis réduit à **cav**.

2. Peut-être est-il permis de supposer que c'est ce phénomène qui a précédé la disparition [illegible] dans la langue vulgaire de la prétonique non initiale ; ainsi le mot **ministĕrium** avant de devenir **minstĕrium**, *fr.* « métier », aurait été prononcé **ministĕrium**. Voyez un excellent résumé de toutes ces questions dans Lindsay, *The Latin language*, pp. 126, 129 sq., 201 sq., 110, qui renvoie aussi à *American Journal of Philology*, t. XXI, 198 ; XXII, 1.

3. Sur cette question, voy. L. Havet, *Les lois* [illegible] dans l'[illegible] à G. Paris, p. [illegible] sqq.). Nous sommes forcés de laisser de côté ici un certain nombre de points qui rentrent plutôt dans la prosodie et dans la métrique.

On trouvera dans le *Rheinisches Museum*, t. LI, p. 240, une ingénieuse explication, proposée par Th. Birt, des abrègements **ĕcquis** (Plaute, *Capt.*, 459), **nĕmpe** (Plaute, *Pseud.*, 114 ; Ter., *Phormio*, 417), etc.

effet que dans le primitif *equois l'ŏ a été abrégé. Seul equŏis pouvait donner equis : en effet, equōis aurait donné equos, s'il est vrai que le datif singulier equo vient de equōi[1].

202. — **Allongement par compensation.** — Comme en grec (cf. ci-dessus, § 196), la perte d'une consonne peut entraîner en latin l'allongement compensatoire de la voyelle précédente (cf. *quăs-lus[2] [d'où quăsillus] devenu quallus [cf. Virg., *Géorg.*, II, 24, Ribb.; et voy. Studemund, *Plaut. Vidul., ed.*, 1, p. 14 sq.] puis quālus; *anhenslus devenu anhellus puis anhēlus; *vexlum [cf. vexillum] devenu vellum puis vēlum; *dusmetum devenu dummetum [mss de Virgile] puis dūmetum; les adjectifs en -onsus [cf. les adjectifs grecs en -Ϝεντ-ς, comme χαρίεις p. *χαρι-Ϝεντ-ς] devenus successivement adjectifs en -ōssus et en -ōsus [voy. Brambach, *Orth.*, p. 268]), etc. Pour equōs, ovīs, etc., voy. ci-après, § 241, 2°, b.

203. — **Autres allongements.** — Il y avait d'autres allongements en latin, mais il nous est souvent difficile de nous en rendre compte.

1° Les plus connus sont naturellement ceux dont les grammairiens latins nous entretiennent : or, nous savons par eux que devant les groupes ns, nf, gn, gm toute voyelle brève devenait longue (cf. Lindsay, *the Latin language*, p. 136 sqq.; 138 sqq.).

a) Ainsi les participes présents en -ens, -ans ont au nominatif une voyelle longue (cf. Probus, *Gr. lat.*, t. IV, 245, 13 *éd. Keil;* Pompejus, *ib.*, V, 113, 23)[3], de même les adjectifs en -ens comme clemēns, prudēns, etc.[4], les adverbes numéraux en -iens (cf. Probus, *Gr. lat.*, t. IV, 247, 9 *Keil*)[5], le nominatif singulier de dens, gens, mens, etc. (cf. Beda, *Gr. lat.*, t. VII, 230, 15 *Keil*)[6], etc.[7].

b) Devant -nf toute voyelle brève devenait longue (cf. īn-fero. cōn-fero, etc., IFEROS, C. I. L., t. VI, n° 19873).

1. Voy. V. Henry, *Précis*, etc., § 77, 1.

2. Voyez l'observation importante faite ci-après, p. 120, n. 2.

3. Que la voyelle ait été brève par nature aux autres cas, c'est ce que montrent les langues romanes (cf. en italien *-ente* avec un *e* ouvert à la pénultième).

4. Ces adjectifs étant proprement d'anciens participes présents, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'ils soient traités comme tels dans la prononciation. Mais nous en avons la preuve directe : 1° par des inscriptions où la longue est frappée d'un apex (cf. ci-dessus, § 107, p. 62), ex. : CLÉMÉNS (C. I. L. t. II, n° 4550), PROCÉDÉNS (C. I. L. t. VI, n° 1527 *d*, l. 28), etc. (cf. Christiansen, *de Apicibus*, etc., p. 41); 2° par des transcriptions grecques où -ens est figuré par -ηνς, ex. : Προυδηνς (cf. Eckinger, *die Orthogr. lat. Wœrter in griech. Inschriften*, p. 115).

5. Des formes du skr. -véd. comme *kyănt* attestent la brévité primitive de la voyelle.

6. La brévité de la voyelle aux autres cas est attestée par les langues romanes (cf. en italien *dente*, *gente* avec un *e* ouvert, et en espagnol *diente*, *miente*).

7. Des formes romanes comme l'italien *teso* (avec un *e* fermé) dérivé du latin tēsus (p. tēnsus) et participe de *tendo* (avec un *e* ouvert), verbe dérivé lui-même du latin tĕndo n'attestent pas seulement qu'en latin la voyelle e devenait longue devant le groupe -ns ; elles semblent encore prouver que cet ē long avait le même timbre que l'ē latin ordinaire (*é* fermé) et que ce n'était pas purement et simplement un allongement. Lindsay, (*ouv. cit.*, p. 136), auquel j'emprunte cette remarque, ajoute en note : « Les épels thensaurus de θησαυρός, Scaptensula de Σκαπτὴ ὕλη ou Σκαπτησύλη, Chersonensus de χερσόνησος ne doivent pas par conséquent présenter dans -ens- l'équivalent du grec -ησ- (avec un *e* long ouvert), mais doivent être plutôt rapprochés de l'épel fautif censuré par Probus (*App.* 198, 21) : occansio p. occasio. En latin, un *e* long ouvert était écrit ae. ». La vérité, c'est que dans ces mots transcrits du grec le groupe -ns, substitut du σ, est simplement destiné à montrer que la voyelle précédente doit être prononcée *longue* (cf. ci-dessus § 132).

REMARQUE. — Sur ce point toutefois, les grammairiens latins sont moins affirmatifs[1]. Il semble même que, particulièrement dans les verbes composés, les Latins aient conservé longtemps aux prépositions **in** et **cum** (**con**) la brévité qu'elles avaient primitivement et qu'ils lui gardaient d'ailleurs (nous en avons la preuve par la prosodie de Plaute) dans des formes où le verbe ne commençait pas par un **f** (cf. **ĭncedo** et **cŏncedo**[2]). Quoi qu'il en soit, on peut interpréter la réserve des grammairiens en disant qu'ils ont peut-être eu égard à certaine prononciation très répandue de leur temps. Ce qui est sûr, c'est qu'en osque et en ombrien toute voyelle suivie de **nf** était bien longue (cf. *aanfehtaf* = **infectas**) et que, d'autre part, Plaute répugne, après un monosyllabe bref (cf. ci-dessus, § 199), à traiter une syllabe initiale **in-**, **con-** devant **f** comme il la traiterait devant toute autre consonne : ainsi il dit **quĭs ĭncedit?** mais il ne dirait pas **quĭs ĭnfertur?**

c) Priscien remarque (II, 63 : mais n'est-ce pas un passage interpolé?) que les terminaisons en **-gnus**, **-gna**, **-gnum** sont toujours précédées d'une voyelle longue : on en a conclu[3] que le groupe **-gn-** allonge la voyelle précédente, mais c'est une règle qui semble souffrir d'assez nombreuses exceptions : ce qu'il faut dire, c'est qu'à une certaine époque toutes les voyelles *toniques* furent allongées devant **-gn** (cf. **dĭgnus**, **lĭgnum**, qui deviennent **dīgnus**, **līgnum**, etc.[4]). La loi ainsi formulée permet de comprendre certains témoignages de grammairiens qui la contrediraient formellement, si on tenait à lui conserver la portée que certains modernes lui ont donnée[5].

d) Quant aux formes dans lesquelles le groupe **-gm-** allonge la voyelle précédente (cf. **agmen**, **pigmentum**, etc.) elles sont relativement peu nombreuses. Plusieurs ont été contestées[6].

2° Il ne faut pas confondre ce que nous venons de dire des allongements attestés par les grammairiens avec ce qu'on est convenu d'appeler l'*allongement par position* : dans l'allongement par position, c'est la syllabe qui acquiert la valeur d'une

---

1. Ainsi DIOMÈDE (*Gr. lat.*, t. I, p. 409, 3 *éd. Keil*), parlant de **in-** et de **con-** devant **s** et **f** dit : « *plerumque* producuntur » (cf. CLEDONIUS, *Gr. lat.*, t. V, p. 76, 9; et SERVIUS, *in Donat.*, *id.* t. IV, p. 442, 28 : « *plerumque* cum *non observantes* in barbarismos incurrimus »).

2. Comme preuve de cette tendance du latin, nous pouvons citer la constatation faite par LINDSAY (*ouv. cit.*, p. 137), c'est à savoir que dans les listes d'exemples dressées par CHRISTIANSEN (*de Apicibus*, etc.) il est rare de trouver frappée d'un apex une voyelle suivie de **nf**.

3. Voy. A. MARX, *Hülfsbüchlein für die Aussprache der lat. Vokale in positionslangen Silben*, Berlin, 1883. Toutefois cet ouvrage ne doit pas être suivi aveuglément : GRÖBER, *Substrate*, etc. (dans l'*Archiv* de Wœlfflin, I, 204 sqq.; 539 sqq.; II, 100 sqq.; 276 sqq.; 424 sqq.; III, 138 sqq., 264 sqq., 507 sqq.; IV, 116 sqq.; 422 sqq.; V, 125 sqq.; 234 sqq.; 453 sqq.; VI, 117 sqq.), y a apporté beaucoup de corrections.

4. Il n'y a pas contradiction entre cette loi et le traitement de l'i dans les langues romanes, puisqu'en latin vulgaire ces nouvelles voyelles longues conservaient leur nuance primitive. Voy. MEYER-LÜBKE, *ouv. cit.*, p. 51 sq.

5. Toutefois il reste des cas embarrassants. Ainsi DIOMÈDE, *Gr. lat.*, t. I, p. 470, 9 *Keil*, parlant de certaines clausules métriques employées par Cicéron nous dit que **dignitas** est un anapeste et que **justam** est un trochée. Cela prouve d'abord qu'il ne tient pas compte de la règle de position et ensuite qu'à son époque (IVe siècle) le premier **i** de **dignitās** avait la valeur d'une brève comme le second, ce qui est bien étonnant, puisque **dig** porte l'accent tonique et que l'effet de cet accent joint à celui du groupe **gn** devrait produire l'allongement.

6. Voy. LINDSAY, *ouv. cit.*, pp. 139; 292; cf. *Class. Review*, t. V, p. 294.

longue[1], la voyelle demeurant brève dans la prononciation[2]; or nous venons de voir que dans les cas cités plus haut la voyelle, loin de rester brève, devenait bien longue.

Les règles de l'allongement par position sont du domaine de la prosodie et de la métrique plutôt que de la grammaire.

Nous nous bornerons à faire observer ici que certaines syllabes considérées comme longues par position contiennent en réalité une voyelle longue par nature : c'est le cas, par exemple, pour les participes passés passifs des verbes dont le présent est en **-go** et pour les mots qui se rattachent à la même formation (cf. **lēctor, lēctum, āctum, līctor** cités par Aulu-Gelle, *N. A.*, XII, 3 et IX, 6), pour les parfaits de ces mêmes verbes (cf. **rēxi, tēxi**, etc. Prisc.. IX, 28), etc. Pour nous guider dans ces questions délicates nous avons les inscriptions et le témoignage des grammairiens[3].

§ 7. — Épenthèse et syncope.

Bibliographie. — K. Brugmann, *Grundriss*, etc.[2], Einschiebung von Lauten, p. 819 sqq. (§§ 949-953); Haplologie, p. 857 sqq. (§§ 985 et 986).

G. Meyer, *Griechische Grammatik*, Vocalentfaltung (§§ 94-97); prothetische Vocale (§§ 98-103); Verstümmelung vocalischen Auslautes (§ 309). — Kühner-Blass, *ausf. Gramm. der gr. Sprache*, § 42 : Ab-und Ausfall der Vokale; Apokope; § 43 : Synkope; § 44 : euphonische Prothesis der Vokale; § 45 : Epenthese oder Einschiebung der Vokale. — Brugmann, *Griechische Grammatik*, §§ 28-31 (*Handbuch* de I. von Müller).

Fr. Stolz, *Hist. Gramm. der lat. Spr.*, t. I, p. 195 sqq. (svarabhaktische und prothetische Vocale, §§ 187-193; Synkope der Vocale, §§ 194-200). — Lindsay, *the Latin language:* Parasitic vowels p. 145 sqq. (cf. p. 93 sqq., 197 sq. et 70 sq.); syncope, p. 170 sqq.

204. — Épenthèse et prothèse : définition. — Par épenthèse on entend l'intercalation[4] d'une voyelle ou même d'une syllabe dans l'intérieur d'un mot, et par prothèse[5] l'addition d'une voyelle ou d'une syllabe au commencement d'un mot.

---

1. Le grammairien Pompejus, *Gramm. lat.*, t. IV, p. 112, 26 *Keil*, cité par Lindsay, *ouv. cit.*, p. 129, indique bien le sens qu'un Romain attachait à l'allongement par position : « Ut puta si dicas *et*, unum semis habet (*c.-à-d.* la syllabe vaut 1 et demi) : *e* vocalis est brevis, unum habet tempus; *t* consonans est, et omnis consonans dimidium habet tempus : ecce *et* unum semis habet tempus. Adhuc non est nec longa nec brevis; plus tamen habet a brevi, minus quidem habet a longa. Adde ad *et s*, et jam fit longa. Quare? *E* brevis unum tempus habet, *t* dimidium tempus habet, *s* dimidium tempus habet : ecce duo tempora sunt, fecerunt duo tempora longam syllabam. »

2. On sait que le nombre des consonnes qui suivent une voyelle n'avait en latin aucune influence sur la quantité réelle (cf. **lĕctus**, « lit » et **tēctum**, **cĕlla** et **stēlla**, **cĭstus** et **trīstis**, **cŏrnu** et **ōrnat**, etc.). Voy. Meyer-Lübke, *ouv. cit.*, t. I, § 26.

3. Voy. Lindsay, *ouv. cit.*, ch. II, §§ 142 et 144.

4. « Intercalation » est le sens du mot grec ἐπένθεσις employé particulièrement par Apollonius Dyscole (*de Pronom.*, p. 365 b, etc.) pour désigner l'intercalation d'une lettre. Les grammairiens latins ont transcrit le mot **epenthesis** (cf. Servius, *ad Verg.*, Georg., I, 164; Æn., 2, 25). Comme l'épenthèse a, le plus souvent, pour effet de faciliter la prononciation d'un groupe de consonnes en en desserrant en quelque sorte les éléments, les grammairiens grecs (cf. Cramer, *Anecd. Oxon.*, 1, 63, 13) avaient imaginé aussi le terme d'ἀναπτύξις, « action de déplier, d'ouvrir », que certains modernes leur ont emprunté. Enfin les linguistes se servent aussi de l'expression voyelles svarabhaktiques de *Svarabhakti*, mot par lequel les grammairiens indous désignent une fraction de voyelle. Ceux qui se servent de ces deux dernières expressions réservent le terme d'*épenthèse* pour désigner la palatalisation ou la labialisation d'une consonne par une voyelle palatale ou labiale qui suit (cf. Brugmann, *Grundriss*[2], p. 833 (§ 960).

5. L'emploi de ce terme est dû aux modernes : chez les Grecs, πρόθεσις désignait la préposition, et

L'un et l'autre phénomène sont dus à la même loi, puisque, dans un cas comme dans l'autre, c'est la voix humaine qui tire du groupe même de consonnes qu'elle doit prononcer les moyens d'en faire entendre distinctement tous les éléments[1].

Remarque. — On donne aussi le nom d'épenthèse à l'intercalation d'une consonne dans certains groupes de consonnes : pour le moment nous ne nous occuperons que des voyelles ; nous ne nous occuperons pas non plus des phénomènes qui sont liés au traitement des labiales, des palatales, etc.

205. — L'épenthèse en grec et en latin. — L'épenthèse d'une voyelle se présente en grec et en latin avec une fréquence relative.

1° *Entre une liquide (ou une nasale) et une ou deux consonnes* l'épenthèse d'une voyelle est assez rare : on cite en grec Ἐρεμῆς pour Ἐρμῆς (vase attique), Σαλαμώνα (bronze éléen, cf. Coll., n° 1168) pour Σαλμώνη (cf. Strab., 8, p. 356), ὠλένη (cf. lat. **ulna**), τόρονος (lacon. et Tarent.) pour τόρνος, etc. ; en latin on ne peut guère citer que quelques formes, mais ce ne sont peut-être que des fautes d'orthographe individuelles : **arimorum** pour **armorum**, **ineritia** pour **inertia**, **superestes** pour **superstes**, **dulicia** pour **dulcia**[2].

Remarque. — Ce phénomène était beaucoup plus fréquent en osque (voy. Brugmann, *Grundriss*, etc.[2], p. 820 sq.).

2° *Entre une consonne (ou entre un groupe de deux consonnes) et une liquide (ou une nasale)*, l'épenthèse d'une voyelle, assez rare en grec, est plus fréquente en latin.

a) *En grec*, le plus ancien exemple d'une épenthèse de ce genre se trouve à la fois dans la forme dialectale ἑβδεμήκοντα et dans la forme grecque ἕβδομος : une voyelle s'est développée entre le groupe *bd* et le *m* du thème primitif **sebdmo-* ; plus tard on rencontre βάραγχος (Hipponax, cité par Hérodien, t. II, p. 220) au lieu de βράγχος, enrouement, πλέκαμος à côté de πλοχμός, πυκινός à côté de πυκνός, πινυτός (cf. πέπνυσθαι), etc.[3] ; citons enfin certaines formes comme Ἐπίδορομος (vase attique) pour

c'est πρόσθεσις (cf. *Rhetores græci*, éd. Walz, t. III, 566) qu'ils employaient au sens où nous prenons aujourd'hui prothèse.

1. D'ailleurs on peut conjecturer avec quelque vraisemblance que les mots n'étant jamais isolés, mais reliés les uns aux autres par la prononciation, ce que nous appelons *prothèse* n'est en somme qu'une variété d'épenthèse. Ainsi supposons le mot *μέλγω non point isolé comme dans un dictionnaire, mais faisant partie d'un groupe de mots et précédé d'un mot terminé par ν ou par ρ, nous comprendrons que la prononciation ait développé la voyelle parasite α entre ν ou ρ et μ. Cf. ci-après, § 208, 1°, *Rem.* 1.

2. Voy. Schlutter, *Amer. Journ. of Phil.*, t. XVII, p. 473 sq., cité par Brugmann, *Grundriss*, etc.[2], p. 820.

3. Toutefois il est malaisé de décider si, dans les mots comme les derniers cités, la voyelle est parasite ou non : de πυκινός et de πυκνός, lequel est primitif ?

Ἐπίδρομος, τεροπῆ (Papyrus) pour τροπῆ, ἄστερου pour ἄστρου (Papyrus), Ἀσκαλαπιόδουρος (Inscr. thessal.) pour Ἀσκληπιόδωρος, etc.[1].

b) *En latin*, on admet aujourd'hui l'épenthèse très ancienne d'une voyelle dans les formations **pōcolum** (vase de Préneste, C.I.L., I, 43), **poculum** à côté de **poclum**, **stabilis** dérivé de **stafli-*, **stabulum** dérivé de **staflo-*, etc.[2] : il semble bien en effet que **poclum**, **sæclum**, etc., par exemple, soient des formes primitives[3] (cf. ci-après, § 247, 2°).

A côté de ces épenthèses très anciennes on ne peut signaler dans le latin proprement dit qu'un petit nombre de fautes d'écriture représentant des épenthèses d'origine populaire, comme **Terebonio** (Inscr. de l'an 218 av. J.-C.) pour **Trebonio**, **terans** et **tarans** pour **trans**, **magisteratus** pour **magistratus**, **ciribrus** pour **cribrum**, **carabro** (cf. ital. *calabrone*) pour **crabro**, **achariter** pour **acriter**, **celeppere** pour **clepere**, **ganarus** pour **gnarus**, etc[4].

Remarque. — Les épenthèses de ce genre sont surtout fréquentes dans les mots empruntés du grec (cf. **Acume** [Ἀκμή], **Alcumena** [Ἀλκμήνη], **Alcumæon** [Ἀλκμέων], **Tecumessa** [Τέκμησσα][5], **dracuma** [δραχμή], **cucinus** et **cicinus** [κύκνος], **guminasium** [cf. Varr., *R. R.*, I, 54, 4 *éd. Keil*], **techina** [τέχνη], **Procine** [Πρόκνη], **Ariadine** [Ἀριάδνη], etc.[6]).

206. — **La prothèse en grec et en latin**. — La prothèse d'une voyelle est plus fréquente en grec qu'en latin.

---

1. Dans la langue néo-grecque, les exemples sont bien plus abondants.

2. Sur cette question, voy. particulièrement F. Stolz, *ouv. cit.*, t. I, p. 196 sqq. et cf. Lindsay, *ouv. cit.*, p. 145 sqq.

3. Cf. l'ombrien, qui donne *katles* = **catuli**, *vitluf* = **vitulos**, *tafle* = **in tabula**, *staflarem* = **stabularem**, etc. De même, on sait qu'il faut voir dans le suffixe latin **-clo-** le suffixe indo-européen **-tlo-**, grec -τλο-. Toutefois l'épenthèse de l'**u** dans ce suffixe eut pour effet de le confondre avec celui qu'on a dans **cor-cu-lum**, par exemple, et qui est double, puisqu'il se compose de deux suffixes de diminutifs, *ko-* et *lo-*. Enfin plus tard, la confusion fut encore augmentée par les effets de la syncope qui ramenèrent à un même type des formations aussi différentes que **poclum** et **porclus**, **corclum** et **cubiclum**, etc. (Voy. ci-après, § 209 sq.).

4. Tous ces exemples sont cités par Brugmann, *Grundriss*, etc.[2], p. 823. Pour comprendre le phénomène que traduisent ces façons d'écrire, il suffit de se rappeler que le français empruntant au nordique le mot *knifr* en a fait « quenif » (dial. de l'Anjou) et « canif ». L'intercalation de *e*, *a* entre le *k* et le *n* est un fait du même genre que celui dont nous voyons les effets en latin.

5. D'après Marius Victorinus, *Gramm. lat.*, t. VI, p. 8, l. 7 sq. *éd. Keil*, le premier qui se servit de la forme grecque **Tecmessa** fut le poète dramatique Julius Cæsar Strabo, mort en 667 (87 av. J.-C.). Cf. F. Stolz, *ouv. cit.*, § 191 (p. 200).

6. Voy. F. Stolz, *ouv. cit.*, § 191 (p. 200); Brugmann, *Grundriss*[2], p. 823, renvoie à Schlutter, *Amer. Journ. of Philol.*, t. XVII, p. 473 sq. On trouvera aussi d'utiles renseignements dans Lindsay, *ouv. cit.*, p. 70 sq. (ch. II, § 72); il est, par exemple, intéressant de constater que les Grecs suppriment l'**u** des Latins dans leurs transcriptions des mots en **-cumus** et en **-culus**, **-cula**, **-culum** (cf. ΔΕΚΜΟΣ p. **Decumus**, ΛΕΝΤΛΟΣ p. **Lentulus**, ΑΡΒΟΥΣΚΛΑ p. **Arbuscula**, ΜΑΣΚΛΟΣ p. **Masculus**, ΠΑΤΕΡΚΛΟΣ p. **Paterculus**, ΠΟΥΡΚΛΑ p. **Porcula**, etc.). Voy. Eckinger, *die Orth. lat. Wœrter in gr. Inschriften*, pp. 47 et 75.

1° *En grec*, quand elle existe, on la rencontre ordinairement devant un *r* primitivement initial, plus rarement devant *l*, *m*, *n*, *w* (pour le traitement de *s* initial, voy. ci-après, 2°, Rem., p. 124).

La voyelle a alors le timbre de α, de ε ou de ο.

Ex. : ἔρεβος, ténèbres (goth. *riqis*), ἐρυθρός (skr. véd. *rudhirás*), ὀρύσσω (cf. lat. **runco**), etc. — ἀλείφω (cf. λίπα, λιπαρός), ἀλίνω : ἀλείφω Hesych. (cf. lat. **lino**), ἐλαχύς (cf. lat. **levis**), etc. — ἀμέλγω (cf. lith. *mélzu*), ὀμίχλη (cf. lith. *miglà*), ὀμιχέω[1] (cf. lat. **mingo**), etc. — ἀνεψιός, neveu (cf. lat. **nepos**), etc. — ἐέρση (Hom.) et ἄερσα (crét.)[2] en regard de ἔρση, rosée (cf. skr. véd. *varsás*, pluie), ἔεδνα (Hom.) en regard de ἕδνα, présents de fiançailles, ἐείκοσι en regard de εἴκοσι, vingt, et peut-être οὐρανός, dor. ὠρανός (d'une forme conjecturale *ὀFορανός) en regard de l'éolien d'Asie ὄρανος[3].

Remarques. — I. Les formes λίπα et λιπαρός (en regard d'ἀλείφω), la forme ὀμόργνυμι (en regard de μόρξαντο), etc., permettent de conjecturer (cf. ci-dessus, p. 121, n. 1) qu'à l'origine la prothèse se rencontrait ou ne se rencontrait pas, suivant que le mot précédent se terminait ou non par un élément qui rendait la prononciation difficile.

La fréquence des combinaisons qui avaient rendu la prothèse nécessaire fit croire dans la suite que l'élément prothétique faisait partie intégrante du mot[4].

II. Il est parfois très délicat de décider si ce qu'on appelle prothèse n'appartient pas plutôt à la racine (cf. ἄημι qu'on fait venir de *ἀFημι, skr. véd. *vámi*, mais qui peut aussi se rattacher à une racine ἀF, cf. ἄω, souffler) ou si ce n'est pas tout au moins un élément significatif (cf. ἑκατόν [lat. **centum**], qu'on explique par une altération de *ἁκατόν = **sm̥ km̥tom*, une fois cent)[5].

Enfin, il ne faut pas confondre avec une voyelle prothétique l'α qu'on trouve dans des mots comme ἀκοίτης (cf. κοίτη), ἄλοχος (cf. λέχος), ἅπας (cf. πᾶς), ἀθρόος, etc. ou comme ἀσπερχές, etc. Dans les mots du premier groupe l'ἀ représente vraisemblablement l'adverbe qui signifiait ensemble, avec (cf. skr. *sam*) et dans les mots du second groupe l'α est celui que les grammairiens appellent ἐπιτατικόν, *intensivum*[6].

---

1. Cf. encore ἀμῖξαι : οὐρῆσαι Hesychius.

2. La forme primitive est ἐFέρση : le digamma intervocalique est tombé, comme dans les autres exemples, conformément aux lois de la phonétique grecque (cf. ci-après, § 220).

3. Voy. Brugmann, *Grundriss*[2], § 951 (p. 824).

4. Ce qui se passe dans les langues romanes pour la prothèse d'une voyelle palatale (cf. Meyer-Lübke, *Rom. Gr.*, t. I, p. 34) devant *s* initiale entravée peut nous renseigner utilement à ce sujet. « Ce phénomène, dit Meyer-Lübke, a lieu surtout au commencement de la phrase, et, dans l'intérieur, après les mots terminés par une consonne : *ispata*, *illas ispatas*, mais *illa spata*. La voyelle prothétique a disparu dans quelques-unes des langues romanes ; mais dans les autres, elle est restée attachée au mot quelle que fût sa place dans la phrase. » (Voy. la trad. Rabiet, Paris, H. Welter.)

5. Voy. V. Henry, *Précis*, etc., § 79, 1.

6. Voy. Kühner-Blass, *ouv. cit.*, § 44, Anm. 2 (p. 187). Mais dans sa remarque 3, Kühner a sans doute tort de voir dans ἐθέλω et ἐκεῖνος des exemples d'ε prothétique : les formes θέλω et κεῖνος, au lieu d'être primitives, sont bien plutôt des formes raccourcies. Quoi qu'il en soit, on lira avec profit dans cette remarque l'histoire abrégée de l'emploi respectif de ces formes en grec.

2° *En latin*, nous voyons apparaître sur des inscriptions de la fin du second siècle de notre ère[1] un **i** (rarement un **e**) prothétique dans des formes commençant par un **s** suivi d'une consonne (**sc**, **sm**, **sp**, **st** particulièrement) : cette prothèse appartenait à la prononciation vulgaire[2] (cf. **isciatis** [C. I. L., t. VI, 3, n° 18659], **iscripta** [Renier, *Inscr. rom. de l'Algérie*, n° 1575, de 197 ap. J.-C.], **Ismaragdus** [C. I. L., VI, 3, n° 19258; XII, n° 1971], **ispicatus** [*Ephem. epigr.*, VII, 9, n° 23], **ispiritus** [*ibid.*, V, n° 1720] et **espiritum** [*ibid.*, t. IX, n° 6408], **Istefanus** [C. I. L., t. VI, 3, n° 22026], etc.[3]).

Remarque. — En grec, on trouve aussi un ι prothétique particulièrement devant σ suivi d'une ou de deux consonnes. Le plus ancien exemple se trouve dans l'impératif ἴ-σθι pour *σθι (cf. avest. *zdi*); d'autres sont vulgaires et se rencontrent assez tard, notamment dans le grec parlé en Asie Mineure (cf. ἰστήλην, ἰστρατιώτης, etc).

Enfin il est vraisemblable que dans les mots ἰκτῖνος et ἰχθύς le groupe κτ (χθ) est précédé d'un ι prothétique (cf. Brugmann, *ouv. cité*, §§ 923 ; 951, Anm. 3).

Quant à la forme ἐχθές en regard de χθές et de χθιζός, elle décèle sans doute un ε prothétique.

207. — Syncope et apocope : définition. — On entend par *syncope* la chute, à l'intérieur d'un mot, d'une voyelle ou d'une syllabe, chute causée par la rapidité de la prononciation dans certains cas dont il sera question tout à l'heure ; la chute d'une voyelle ou d'une syllabe à la fin d'un mot s'appelle ordinairement *apocope*[4].

La syncope syllabique se produit régulièrement quand deux syllabes qui se suivent commencent l'une et l'autre, soit par la même consonne (cf. lat. **semodius** pour **semimodius**), soit par une consonne analogue (cf. gr. τέτραχμον pour τετράδραχμον), ou bien quand la seconde des deux syllabes commence et se termine par la même consonne (cf. Μελάνθιος de *Μελανάνθιος); c'est un cas particulier de la dissimilation.[5]

Quant à la syncope vocalique, c'est celle qui, dans le latin populaire, par exemple, fait disparaître certaines voyelles atones.

---

1. Groeber, *Archiv* de Wœlfflin, t. I, p. 215, a montré que c'était là un pur hasard et que la voyelle prothétique **i** devait avoir en latin une origine plus ancienne.

2. Sur certaines tentatives infructueuses faites par quelques savants pour découvrir dans le latin des prothèses très anciennes et même antérieures à la constitution de la langue, voy. F. Stolz, *ouv. cit.*, § 192 (p. 201).

3. Voy. F. Stolz, *ouv. cit.*, p. 202, qui renvoie pour plus de détails à Seelmann, *Ausspr.*, etc., p. 317 ; Schuchardt, *Vokalismus*, etc., t. II, p. 337 sqq. ; 365 sq. ; t. III, p. 271 ; Schmitz, *Beitræge z. lat. Sprach.-und Literaturkunde*, p. 278 ; Meyer-Lübke, *Roman. Gramm.*, t. I, p. 54.

4. En grec, le mot συγκοπή est employé dans les deux sens de syncope et d'apocope : mais ἀποκοπή est déjà dans Aristote (cf. *Poét.*, 22, 8) pour signifier une suppression de lettres ou de syllabes à la fin d'un mot. Les grammairiens latins ont emprunté les deux mots au grec en les latinisant quelquefois (cf. **syncope** et **syncopa**, **apocope** et **apocopa**). Bloomfield et d'autres suivis par Brugmann (cf. *Grundriss*[2], p. 857) ont proposé *haplologie* ou *haplolalie*, terme forgé qui n'a d'autre mérite que d'indiquer la simplification opérée par le langage en pareil cas.

5. Nous en parlons ici pour ne pas morceler à l'excès la question de la syncope. Mais on voit que ce procédé du langage est tout différent de celui qui consiste à supprimer une syllabe ou une voyelle atone ou faiblement accentuée.

208. — Exemples de syncope en grec. — En grec, la syncope la plus fréquente est celle qu'on trouve (conformément à la loi ci-dessus, § 207) dans les mots suivants : ἀμφορεύς pour ἀμφιφορεύς, ἡμέδιμνον pour ἡμιμέδιμνον, κωμῳδιδάσκαλος pour κωμῳδοδιδάσκαλος, κίνναμον pour κιννάμωμον, etc.[1].

En grec moderne la syncope frappe aussi les syllabes atones ou faiblement accentuées (cf. διαβάζω pour διαβιβάζω, δάσκαλος pour διδάσκαλος, σάμι pour σησάμι, etc.[2].

Remarque. — Beaucoup de grammairiens rangent sous le nom de syncope divers phénomènes que la linguistique explique autrement.

Ainsi ἔσται ne vient pas de ἔσ(ε)ται, mais est dû plus vraisemblablement à l'analogie de ἐστί ; ἔγεντο pour ἐγένετο peut s'expliquer par une formation athématique ; ἔθρισε (Eschyle, *Agam.*, 536) au lieu de ἐθέρισε est une forme plus embarrassante[3].

Ce qui est sûr, c'est que dans le participe ὤν il ne faut pas voir une forme abrégée de ἐών par apocope, mais bien une contraction. La difficulté que soulèvent les cas obliques ὄντος, ὄντι, etc., disparaît, si l'on admet que de la forme ὤν on a tiré par analogie une nouvelle déclinaison[4].

209. — Exemples de syncope en latin. — En latin, on trouve, comme en grec, des syncopes conformes à la loi § 207 (cf. **semodius**, **semestris** pour **semimodius**, etc., **sambucina** pour ***sambucicina**, **antestari** pour ***antitestari**, **debilitare** pour ***debilitatare**, **hereditarius** pour ***hereditatarius**, **calamitosus** pour ***calamitatosus**, **arcubii** pour ***arcicubii**, **portorium** pour ***portitorium**, **Restutus** de **Restitutus**, **nutrix** pour **nutritrix**, etc.)[5].

210. — Mais, comme toutes les langues qui ont un accent d'intensité, le latin présente surtout des exemples de la syncope qui consiste à supprimer dans la prononciation une voyelle non accentuée[6].

---

1. Voy. Brugmann, *op. cit.*², p. 860 sqq., qui renvoie aux travaux suivants : G. Meyer, *Griech. Gramm.*³, p. 393 ; K. Brugmann, *Gr. Gramm.*³, 74 ; Kretschmer, dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXIX, p. 163 ; *die Griechischen Vaseninschriften ihrer Sprache nach untersucht* (Gütersloh, 1894), p. 88 ; 184 ; Schulze, *Quaest. epicae* (Gütersloh, 1892), pp. 18 ; 105 ; 427 ; 470 ; 532 ; Fick-Bechtel, *die Griechischen Personennamen*, etc., 2ᵉ éd. (Gottingen, 1894), p. 4 ; Grammont, *la Dissimilation consonantique*, etc., p. 148 sqq. ; J. Schmidt, *Kritik der Sonantentheorie* (Weimar, 1895), p. 109 ; Danielsson, *zur Argiv. Bronzeinschr.* (Separat-Abdr. aus Eranos I), p. 9 ; Fay, dans *Classical Review*, t. XI, p. 90 sqq.

2. Voy. Hatzidakis, *Einleitung in die neugriechische Grammatik* (Leipzig, 1892), pp. 155 ; 458 ; cf. *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXX, p. 386 ; t. XXXIII, p. 118 sqq.

3. Nous ne pouvons pas entrer dans l'examen de toutes les formes citées par Kühner-Blass, *op. cit.*, t. I, p. 181 sqq. ; mais il y en a bien peu qu'on ne puisse expliquer autrement que par une syncope.

4. Voy. V. Henry, *Précis*, § 279, 1.

5. Cf. K. Brugmann, *Grundriss*², t. I, p. 861 sq. ; F. Stolz, *Hist. Gramm.*, etc., I, p. 132 sqq. ; Keller, *Gramm. Aufsätze* (Leipzig, 1895), p. 279 sqq. ; Lindsay, *the Latin Language*, p. 178 sq. ; Grammont, *la Dissimilation consonantique*, etc., p. 152 sqq.

6. Voyez à ce sujet les intéressantes observations de Lindsay, *op. cit.*, p. 178. Il faut remarquer que les langues celtiques ayant un accent d'intensité beaucoup plus énergique que le latin, on trouve des syncopes plus fréquentes et plus fortes dans les pays de langue romane soumis jadis à l'influence celtique (par exemple en France et dans l'Italie du Nord) que dans tous les autres. De même, parmi les dialectes latins il y en avait un, celui de Préneste, qui devait sans doute à la qualité de son accent lorsque le nombre considérable de syncopes que révèlent, par exemple, les inscriptions du *Corpus*, t. I, n° 1123 (**Dcumius**), n° 1500 (**Diesptr**), etc. Cf. *Ephem. epigr.*, t. I, n° 72, n° 82, et voy. Lindsay, *op. cit.*, ch. III.

Les conditions dans lesquelles la syncope s'est produite ont varié aux diverses périodes de la langue ; mais c'est la nature et la place de l'accent qui ont joué le principal rôle. L'articulation de la syllabe accentuée étant très énergique, on comprend que la prononciation populaire ait fini par sacrifier certaines syllabes atones que seuls les gens lettrés ou instruits s'efforçaient ou se piquaient de faire entendre[1]; mais d'autre part, c'est surtout à partir de l'époque où fut fixée la nouvelle accentuation latine (cf. ci-dessus, §§ 141 et 144), que paraît s'être développée la tendance populaire à syncoper les syllabes atones.

On sait qu'en latin la place de l'accent tonique tient à la quantité de la pénultième ; longue, la pénultième attire l'accent ; brève, elle le fait reculer sur l'antépénultième. Mais, avant que cette loi se fût établie, la langue latine subissait l'influence d'une autre loi qui frappait d'un accent de force la syllabe initiale de tous les mots : il y a donc lieu, dans l'histoire des syncopes de la langue latine, de distinguer celles qui sont dues à l'ancienne loi de celles qui sont déterminées par la nouvelle.

211. — Syncopes dues aux effets de l'ancienne accentuation latine. — Sous l'influence de l'ancienne accentuation latine, toute voyelle *brève* suivant la syllabe initiale *pouvait* être syncopée[2]. Ainsi :

1° La seconde syllabe de la préposition **ambĭ** (gr. ἀμφί) disparaît dans les mots **anculus** (gr. ἀμφίπολος) serviteur (qui a donné **ancilla**), **anceps** (de **ancipes** [cf. Plaute, *Rud.*, 1158] pour ***ambĭcipes**), **amplector**, etc.

2° La seconde syllabe brève du premier membre d'un composé est syncopée dans les mots **hospes** pour ***hostĭ-pes**, **princeps** pour **primĭ-ceps** (cf. **primigenia**)[3], **quindecim** (de **quinquĕ** et de **decem**), **vindemia** de ***vinĭdemia**, **Marpor** (C. I. L., t. I, n° 1076) de **Marcĭ-por**, etc.

---

§ 14 (p. 177). Toutefois un grammairien du IIe siècle, Terentius Scaurus (*Gramm. lat.*, t. VII, p. 14 sq. *éd. Keil*), nous apprend qu'anciennement on se contentait d'écrire, par la consonne initiale, les syllabes **ce**, **de**, **ka**, parce que les consonnes **c**, **d**, **k** s'appelaient précisément *cé*, *dé*, *ka*, et qu'en lisant on faisait entendre les voyelles supprimées conventionnellement par l'écriture. Cette observation doit nous rendre circonspects sur la question que soulève par ex. l'épel **Dcumius** et d'autres analogues sur les inscriptions de Préneste.

1. Voyez le texte de Quintilien (I, 6, 19) cité plus loin (p. 127, n. 7).

2. Voy. Lindsay, *the Latin language*, ch. III, § 15 (p. 178 sqq.), qui donne une abondante liste d'exemples.

3. L'ĭ de **primĭ-** est-il conservé dans **primĭ-genia**, parce que le groupe **mg** qui résulterait de la syncope est étranger au latin ? C'est l'avis de Lindsay ; mais n'aurait-on pas eu ***pringenia** ? forme qui ne serait pas plus extraordinaire phonétiquement que **ingenium**. Il vaut mieux prendre **primigenia** pour une forme refaite, d'autant plus que le mot est récent dans la langue.

3° La seconde syllabe brève d'un verbe composé d'une préposition est supprimée dans **pergo** (pour ***per-rĕgo**, cf. **perrexi** et **perrectum**), **porgo**[1] pour ***porrĕgo** (cf. l'expression ***exporgere* lumbos** dans Plaute [*Pseud.*, prol. 1 ; *Épid.*, 733] et **pocula *porgite* dextris** dans Virgile [*Én.*, VIII, 274], sans parler des imitations de Valerius Flaccus [*Argon.*, II, 656] et de Stace [*Theb.*, VIII, 755])[2], **surgo** pour ***subrĕgo**, **surpui** (Plaute, *Capt.*, 760) à côté de **surrupui** (class. **surripui**)[3], **pono** pour ***posĭno**, **cette** pour ***cedĭte** (***cĕ-dăte**), etc.[4].

4° La seconde syllabe brève d'un parfait à redoublement est syncopée dans les verbes composés **repperi, rettuli, reccidi**, etc., comme semble l'indiquer la consonne redoublée[5].

Remarque. — Varron nous apprend (*de Ling. lat.*, VII, 27) que dans l'ancien latin (*Chant des Saliens*) la 2e pers. du plur. de l'impér. de **canere** était **cante** ; de même, nous voyons qu'en osque et en ombrien les formes de l'impératif étaient aussi syncopées (cf. ombr. *sistu*, lat. **sistito**, et osque *actud*, lat. **agito**) : cela étant, on s'attendrait à trouver en latin plus de traces de ces formes syncopées ; or il n'y en a pas.

On explique cette anomalie[6] par un effet de l'analogie : les formes complètes, comme **canite**, etc., auraient été rétablies sous l'influence de formes comme **sistite**, qui ne pouvaient être réduites sans se confondre avec celles du singulier (**siste**, etc.) ou comme **concinite**, etc., dans lesquelles la syllabe soumise à la syncope ne suivait pas immédiatement la syllabe initiale, ou comme **amāte, monēte, audīte**, etc., dans lesquelles la syncope ne pouvait pas se produire.

C'est aussi l'analogie qui aurait fait reparaître l'i du suffixe dans les mots en **-idus** (cf. **frigidus, calidus, solidus, aridus**, etc., à côté de **frigdus, caldus, soldus, ardus**[7]) : on peut admettre en effet que ce sont les formes **avidus, vividus**, etc., dans lesquelles la syncope n'était jamais faite, qui ont réagi sur les autres[8].

---

1. Cf. Festus, p. 274, 15 *éd. Thewrewk de Ponor* : Antiqui etiam *porgam* dixerunt pro *porrigam*.

2. La forme classique est **porrigo**, qui paraît avoir été refaite par analogie avec le parfait **porrexi** ; il en est de même de **surrigo** ou **subrigo**. Cf. Georges, *Lexikon der Lat. Wortformen*, s. v.

3. Comparez **surpite** (Hor., *Sat.*, II, 3, 283), **surpuerat** (Hor., *Carm.*, IV, 13, 20), **surpere** (Lucrèce, II, 314) et **surptus** (Plaute, *Pers.*, 150 ; 380 ; *Poen.*, 902 ; *Rud.*, 1105).

4. « Ces formes syncopées étaient probablement beaucoup plus fréquentes dans les premiers temps qu'à l'époque plus tardive, où la même tendance à la recomposition, qui tirait **con-sacro** de **consecro**, **ad-sum** de **assum**, etc., restituait **porrigo**, **surripui**, etc. Les formes plus anciennes pouvaient demeurer sans changement dans les dérivés dont on n'apercevait plus les rapports avec le verbe, par exemple dans l'expression **refriva faba** (**referiva** : Pline, XVIII, 119), « fève apportée par le fermier pour être offerte aux dieux » : Festus, p. 380, 17 *éd. Th.* nous révèle que ce mot était aussi rattaché à **refrigo**, « rôtir, griller ». (W. M. Lindsay, *the Latin language*, p. 178).

5. La syncope a été rendue facile dans ces formes par l'effet de la loi signalée ci-dessus (§§ 207 et 209) et en vertu de laquelle disparaît une syllabe suivie d'une autre syllabe de son semblable ou analogue. Il est donc permis de supposer, comme le remarque Lindsay (p. 179), que, dans des parfaits où le redoublement ne se rencontre pas, comme **excidi** (cf. ancien lat. **scicidi**), **concurri** à côté de **concucurri** (vieux lat. : ***con-cecurri**), la perte du redoublement est due à la même loi qui fait qu'en grec moderne le verbe βιβάζω se réduit à βάζω avec des composés comme διαβάζω, ἐμβάζω, etc.

6. Voy. Lindsay, *ouv. cit.*, p. 179.

7. Les deux prononciations existaient dans la langue de la conversation ; mais Auguste taxait de pédantisme ceux qui écrivaient ou prononçaient **calidus** au lieu de **caldus**, cf. Quint., I, 6, 19 : « Sed Augustus quoque in epistolis ad C. Caesarem scriptis emendat, quod is *calidum* dicere quam *caldum* malit, non quia id non sit Latinum, sed quia sit odiosum et, ut ipse Graeco verbo significavit, περίεργον. »

8. Pour les mots en **-idus** qui ont trois syllabes, il est difficile de dire si la syncope est due à l'ancienne accentuation ou à la nouvelle (cf. ci-après) ; en effet, un mot comme **cálidus** ayant de toute façon l'accent sur la première syllabe, on ne peut guère se décider. D'ailleurs toutes ces questions sont bien obscures et nous manquons le plus souvent de renseignements suffisants pour nous éclairer.

5° Dans les diminutifs en -lo, comme **ullus** et **villum**, la seconde syllabe est syncopée, s'il est vrai que **ullus** est pour ***uno-lus** et **villum** (cf. Tér., *Ad.*, 786) pour ***vino-lum**[1].

6° Les mots grecs empruntés à une période assez ancienne présentent une syncope due vraisemblablement aux effets de l'ancien accent latin (cf. **Hercules** d' Ἡρακλῆς, **Pollūces** de Πολυδεύκης, **calx** de χάλιξ, etc.).

Remarque. — Pour l'épenthèse que présentent quelques-uns de ces mots, voy. ci-dessus, § 205.

7° Le traitement de la syllabe **-vĭ**, à la seconde place, dans un grand nombre de mots s'explique soit par une syncope, soit par la chute du **v** (devenu *w*) entre deux voyelles.

a) Il semble bien qu'il y ait eu syncope de l'ĭ dans **autumo** pour ***avĭtumo** (grec οἴω p. *ὀϜιω), **claudo** pour ***clavĭdo** (cf. **clavis**), **gaudeo** pour ***gavĭdeo** (cf. **gavisus** et γηθέω p. *γᾱϜε-θεω), **naufragus** pour **navĭfragus**, **raucus** pour **ravĭcus** de **răvis**, enrouement, **auceps** pour ***avĭceps**, etc.

b) Mais il vaut mieux expliquer par la chute de *w* intervocalique suivie d'une contraction les formes **cūria** et **nūper**, par exemple : la forme volsque *covehriu* (cf. Zvetaïeff, *Inscr. Ital. Infer.*, 47) permet de conjecturer ***co(v)iria** d'où ***coiria, coeria, cūria**; de même **nuper**, qu'on rattache à l'adjectif **nuperus**[2], suppose un primitif **noviperus** (de **novus** et de **paro**), d'où ***noiperus**, ***noeperus**, **nuperus**.

Remarque. — C'est aussi par la chute du *w* intervocalique suivie d'une contraction (cf. ci-dessus, § 182) qu'on peut expliquer les formes **lābrum** pour **lăvabrum** (Lucr., VI, 799; cf. Mar. Vict., *Gr. lat.*, t. IX, 20 *Keil*), **lātrina** pour **lăvatrina** (cf. Non., p. 212, 7 *M*), **nuntius** de **noventius**.

8° Enfin les grammairiens latins (cf. Priscien, II, p. 30, *éd. Hertz*) nous apprennent que les adverbes **supra**, **infra**, **extra**, etc., étaient des formes syncopées de **supĕrā**, **infĕrā**, **extĕrā**, etc.[3]; ces syncopes peuvent s'expliquer aussi par les effets de l'accentuation latine.

---

1. Suivant Lindsay, *ouv. cit.*, p. 179, ces formes syncopées auraient fait sentir leur influence aux autres diminutifs en **-lo** : en d'autres termes, c'est par analogie avec **ullus** et **villum** qu'on aurait tiré **corolla** de **corōnula**, **persolla** de ***personula** et dérivé **ampulla** de **ampora** pour **amphora** (gr. ἀμφορᾶ, accus. de ἀμφορεύς). Mais cette assertion est très contestable. Il est plus vraisemblable d'expliquer la réduction de ***coronula**, etc., à **corolla**, etc., par la loi bien connue qui, en latin vulgaire, fait tomber les voyelles post-toniques devant **l** (cf. **vetlus**, p. **vetulus**, etc.). En d'autres termes, la syncope serait due ici à la loi dont il sera question ci-après, § 212, 2° et il n'y faudrait pas voir une extension des effets de l'accentuation primitive.

2. Cf. Plaute, *Capt.*, 718 : **recens captum hominem nuperum novicium**.

3. Pour **supera**, voy. C. I. L., t. I, n° 1011 (épitaphe en vers élégiaques du temps d'Accius), et pour **infera** voy. C. I. L., t. I, n° 1166. Toutefois, comme sur une inscription plus ancienne, celle du *Sénatus*

212. — Syncopes dues aux effets de la nouvelle accentuation latine. — Si, pour nous éclairer sur les effets de la nouvelle accentuation latine dans la prononciation populaire, nous n'avions pas les témoignages des anciens, nous pourrions en juger par ce qui s'est passé dans la formation des mots romans : tandis que les syllabes latines accentuées sont restées telles en roman à peu près sans exception, ce qui prouve l'énergie de l'accent latin, les syllabes atones prononcées plus mollement se sont affaiblies et quelquefois même ont disparu, à l'exception toutefois des syllabes initiales[1].

1° La protonique *brève* est tombée dans des mots comme **disciplina** (p. ***discipŭlīna**, cf. **discipulus**) et **figlina** (p. **figŭlīna**, cf. **figulus**) ; primitivement *longue*, mais *précédée d'une brève*, elle s'est d'abord abrégée sous l'influence de la loi des groupes ïambiques initiaux (cf. ci-dessus), puis elle est tombée dans les composés de **facio**, comme **calfacio** et **olfacio**[2].

Remarque. — Ces exemples appartiennent à la langue latine littéraire ; mais la prosodie de Plaute et les inscriptions nous en font connaître d'autres, qui se rencontraient dans la langue familière ou vulgaire.

Ex. : **benficium, malficium, benfacta, malfacta** restitués par Ritschl d'après des inscriptions sur lesquelles on lit **BENMERENTI, MALDICTV**, etc. (cf. Ritschl, *Opusc.*, II, 716), **vetranus** pour **veteranus** (voy. *Index* du C. I. L., t. III, p. 1159 et cf. sur des inscriptions grecques ΟΥΕΤΡΑΝΟΣ ou ΒΕΤΡΑΝΟΣ) ; enfin les mots italiens *cervello*, *vergogna*, *bontà*, *gridare*, etc., supposent les formes latines vulgaires ***cerbellum**, ***vercundia**, ***bontatem**, ***quirtare** (= **quirītare**), etc.[3].

2° La posttonique *brève* est tombée dans un petit nombre de mots employés par la langue littéraire, comme **fermē** (p. **férimē**, cf. **ferē**), **hortor** (à côté de **horitur, horitatur** employés par Ennius, selon Diomède, *Gr. Lat.*, t. I, 382, 23), **jurgo** pour **jurigo** (Plaute), **aspris** (Virg., *En.*, II, 379) pour **asperis** (cf. **aspritudo, aspretum, aspredo**), **possum** pour **potĕ-sum**[4], etc.

---

consulte des Bacchanales de 186 av. J.-C., C. I. L., t. I, n° 196) on trouve **suprad** et **exstrad**. Les grammairiens se demandent si dans **supra** il y a vraiment syncope de l'**e**, ou si plutôt dans **supera** il n'y a pas l'épenthèse d'un **e**. Mais pourquoi ne pas admettre, comme le demande Osthoff (cf. Archiv de Wölfflin, t. IV, p. 464 sq.), à propos d'une autre question, il est vrai (celle des adverbes en **-citer** réduits à **-cter**), qu'il y avait à Rome une double prononciation, l'une rapide et propre à la langue familière, l'autre plus posée et plus conforme à l'étymologie ? Ce fait expliquerait la coexistence de **extra** et de **exterā**, comme il explique la coexistence de **caldus** et de **calidus**. Voy. aussi [illegible] *z. lat. Gramm.*, I, 47.

1. Ceci est un argument en faveur de la persistance de l'accent de force qui frappait à l'origine les syllabes initiales. La chute des syllabes initiales, quand elle se produit, dépend de circonstances particulières.

2. Quintilien (I, 6, 21) nous apprend que de son temps on ne disait plus **calefacere**. Quant à **arefacio**, il a dû subir l'influence de l'analogie des autres formes en **facio**, puisque les mss de Caton (*de Re rust.*, c. 69 ; 125 ; 157) nous le présentent sous la forme **arfacio** ; en effet la première syllabe étant longue, on ne peut supposer le même processus que pour **calfacio**.

3. Voy. Lindsay, *ouv. cit.*, p. 184.

4. Dans la forme **puertiæ** pour **pueritiæ** (cf. Hor., *Carm.*, I, 36, 8 et [illegible], t. I, 266, 6) ce serait même la longue qui serait tombée, s'il ne valait pas mieux y voir une syncope due aux effets de l'ancienne accentuation latine.

Remarque. — Mais les exemples sont beaucoup plus nombreux dans la langue vulgaire (cf. **dictum** pour **digitum** [Lucil., 17, 41 ; Varr. ap. Non., I, 117 M.), **domnus** et **domna** (cf. Georges, *Lex. d. lat. Wortf.*, s. v. ; C. I. L., t. II, n° 4442 ; t. XII, p. 965), **adgretus, egretus** pour * **adgreditus**, * **egreditus** (cf. Paul. ex Fest., 78, 4 M.), **lamna** à côté de **lamina** et de **lammina** (cf. Georges, *ouv. cité* et Brambach, *Hülfsbüchlein*, etc., s. v.), **matus** pour **mattus**, de * **maditus**, part. de **madeo** (Petr., 41, 12 ; cf. Osthoff, *z. Gesch. d. Perf.*, p. 556), **merto** pour **merito** (Inscr. de Préneste dans *Phil. Woch.*, t. II, 91), **opra** pour **opera**, de **opus** (dans Ennius), **virdis** pour **viridis** (voy. Probi append., p. 199, 9), **fridam** pour **frigidam** (C. I. L., t. IV, 1291), etc.[1].

213. — L'apocope en grec. — *En grec*, l'apocope des syllabes finales ne se rencontre qu'exceptionnellement : à part les formes ἐν pour ἐνί et πρός pour προτί, qui sont communes à toute la grécité, on ne peut citer d'apocopes que dans certaines prépositions ou particules proclitiques (par exemple ἀνά, κατά, παρά, plus rarement ἀπό, ἐπί, ὑπό, περί, ἀμφί — et ἄρα).

Les exemples sont plus ou moins nombreux dans les dialectes populaires et dans les dialectes littéraires : exceptionnelle dans les dialectes populaires de l'Ionie et de l'Attique, l'apocope est un peu moins rare en éolien et en dorien, mais elle est surtout fréquente dans le dialecte épique ; enfin les poètes attiques et certains prosateurs ioniens ou même attiques en font un usage restreint[2].

Remarques. — I. Les grammairiens nous apprennent que l'apocope de la finale entraînait le recul de l'accent (ἄν, ἄρ, πάρ, etc.). Seules les formes ἄρ et πάρ demeuraient sans changement ; les autres formes apocopées modifiaient, quand il y avait lieu, leur consonne finale d'après les règles générales de l'euphonie (ainsi ἄν devenait ἄμ devant une labiale, ἄγ devant une gutturale, ἄλ devant λ, κατ assimilait sa consonne finale à la consonne initiale du mot suivant, si ce n'est que devant un θ il restait sans changement et que devant une autre aspirée il se changeait en *ténue* du même ordre que l'aspirée [cf. Hom., κάββαλε, καμμείξας, καλλείψω, καννεύσας, καρρέζουσα, κακκῆαι, καδδῦσαι, κάτθανε, κατθέμεν, κὰπ πεδίον, κὰπ φάλαρα, etc.]).

II. Dans le dialecte attique, la langue de la conversation autorisait des apocopes comme νὴ Δί pour νὴ Δία (cf. Arist., *Assemb.*, 779 ; Hérodien, II, 217 ; 903) et παῦ pour παῦε (cf. Eustathe, p. 1408).

III. Les inscriptions attiques (cf. Meisterhans, *Gramm.*, etc., p. 178 [2]) présentent à partir du quatrième siècle des abréviations comme κατάδε, κατά, κατούς (pour κατὰ τάδε, κατὰ τά, κατὰ τούς), qui ne sont pas proprement des apocopes, mais qui doivent s'expliquer en vertu de la loi dont nous avons vu les effets ci-dessus (§ 208).

214. — L'apocope en latin. — L'apocope des syllabes finales est beaucoup plus ordinaire en latin qu'en grec[3].

---

1. Voy. Fr. Stolz, *Hist. Gr.*, etc., t. I, p. 206 (§ 197) et cf. Lindsay, *ouv. cit.*, p. 184 sq., qui renvoie à Schuchardt, *Vokal.*, etc., t. II, p. 394 sqq.

2. Voy. le détail dans Kühner-Blass, *ouv. cit.*, p. 177 sqq.

3. C'est un trait que le latin a de commun avec les autres dialectes italiques et particulièrement avec l'osque et l'ombrien (cf. osque *hurz* = **hortus**, *Bantins* = lat. **Bantinus**, *tuvtiks* pour * *touticos* de *touta*, « peuple » *censtur* pour * *censtores* = lat. **censores** ; ombr. *emps* = lat. **emptus**, *pihaz* = lat. **piatus**, etc.), mais le latin n'est pas allé aussi loin qu'eux.

En effet, l'apocope n'affecte pas seulement en latin la voyelle finale, comme dans les formes **ac** pour **atque**, **nec** pour **neque** (cf. ci-après, § 279), **ab** (cf. gr. ἀπό), **sub** (cf. gr. ὑπό) et (cf. gr. ἔτι), **dic**, **duc**, **fac** (p. **dice**, **duce**, **face**), mais elle peut étendre plus loin ses effets.

Ainsi l'histoire de la dérivation latine nous apprend que la terminaison de certains mots a été modifiée après l'apocope de la voyelle finale (cf. **ager** en regard du grec ἀγρός, **acer** en regard du féminin **acris**, **Arpinas** en regard d'**Arpinatis**, **Samnis** en regard de **Samnitis**, **sors** à côté de **sortis** [Plaute, *Casina*, 380] ; **civitas**, **dos**, **fons**, **fors**, **lis**, **mons**, **mors**, **nox**, **pars**, mots dont le génitif pluriel en **-tium** permettrait de reconstituer l'ancien nominatif, si l'on n'en avait pas d'autres témoignages[1] ; **anceps** pour **ancipes** [Plaute, *Rud.*, 1158], **præceps** à côté de **præcipes** [Plaute, *Rud.*, 671] ; les doublets **violens** et **violentus**, **fluens** et **fluentum**, **inquies** [abl. s. **inquieti**, Apul., *Met.*, IX, 12] et **inquietus**, **mansues** [acc. **mansuem** et **mansuetem**, voy. Georges, *Lat. Wortf.*, s. v.] et **mansuetus**, etc.).

Remarque. — A côté de ces exemples, qui appartiennent à la langue littéraire, on en trouve d'autres dans le latin vulgaire, et particulièrement des exemples concernant l'apocope de la voyelle finale à la 3e pers. du sing. du parfait (cf. **edukaut** p. **educavit** dans C. I. L., t. XI, I, n° 1074, **fect** p. **fecit**, **vixt** p. **vixit**, cités par Schuchardt, *der Vokal.*, etc., t. II, 399)[2].

§ 8. — Assimilation vocalique.

Bibliographie. — K. Brugmann, *Grundriss*, etc.², Assimilatorische Umfärbung eines Vocals durch den Vocal einer Nachbarsilbe, p. 834 sqq. (§§ 961-963). — F. Stolz, *Hist. Gramm.*, etc., p. 193 (§ 186).

215. — Assimilation vocalique. — Il peut arriver que deux voyelles voisines ou séparées l'une de l'autre, soit par une consonne, soit par un groupe de consonnes, s'assimilent l'une à l'autre : l'assimilation est dite régressive ou progressive, suivant que la voyelle assimilée précède ou suit celle dont l'influence est prépondérante[3].

L'assimilation a lieu le plus souvent entre la voyelle tonique et celle qui la suit ou qui la précède ; mais cela est vrai surtout en latin.

216. — Assimilation régressive.

1° En grec, on trouve surtout dans les inscriptions des formes comme Τροφώνιος pour Τρεφώνιος, Τορωνη pour Τερωνη,

1. Cf. ce que dit Priscien I, p. 282, 12 des formes **concors**, **discors**, etc., qu'il rattache aux anciennes formes **concordis**, **discordis**, etc. Voy. aussi [illegible], II, [illegible].

2. Signalons, à titre de curiosité, qu'au dire des grammairiens latins les formes **epulo**, **centurio**, **curio**, **decurio** dériveraient de formes primitives en **-onus**. Cf. [illegible] « decebant antiqui, quos nunc [illegible] dicimus » [illegible] « [illegible] antea, qui nunc centuriones, et curionus et decurionus dicebantur ».

3. C'est J. Schmidt, dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXXII, 3[illegible] sqq., qui le premier a appelé l'attention sur ce phénomène. Nous en avons déjà dit un mot à propos de la [illegible], p. 97, b.

Ϝακχίβα [corinth.] pour Ἑκάβη [att.], Μαλαγκόμας [arcad.] pour Μελαγκόμας, λακάνη [att. postér.] pour λεκάνη, τρεπέδδας [béot.] en regard de τράπεζα [att.], βιβλίον pour βυβλίον (cf. βύβλος), ἱστίη [ion.] à côté de ἑστία[1], etc.

2° En latin, un e s'est changé en i sous l'influence de l'i suivant dans les formes *i*i, *i*is (p. ei, eis), n*i*hil (p. *nehilum), c*i*nis (cf. gr. κόνις), etc. De plus, la langue vulgaire fournit de nombreux exemples comme l*a*catio pour locatio, cl*a*vaca pour clovaca [cloaca], v*i*xillum pour vexillum, b*u*tumen pour bitumen[2], etc.

Remarque. — Les grammairiens ne sont pas d'accord sur l'explication à donner des formes **pupugi** (en regard du vieux latin **pepugi**) et **stiti** (à côté de **steti**).

217. — **Assimilation progressive.**

1° En grec, on n'en trouve que quelques exemples isolés sur les inscriptions, comme l'ion. Ἑρμώνοσσα pour Ἑρμώνασσα, l'att. Σίβιλλα = Σίβυλλα, Κυνθυκῷ (Dél.) pour Κυνθικῷ, ἄρατρον (Inscr. de Gortyne) pour ἄροτρον, etc.

2° En latin, les cas d'assimilation progressive sont relativement nombreux, non seulement dans la langue vulgaire (cf. opp*o*dum [Inscr.] p. oppidum, ton*o*tru p. tonitru, sim*i*lacra p. simulacra[3]), mais encore dans la langue classique (cf. an*a*tem, al*a*cer, cal*a*mitas, ad*a*gium [en regard de prodigium], formes dans lesquelles le second a a été maintenu ou rétabli sous l'influence de l'a initial; fulg*u*ris, fulg*u*rare, sulf*u*ris, où le second u est dû à l'influence du premier; heb*e*tem, seg*e*tem, Sen*e*ca, negl*e*go, où le premier e a maintenu le second).

CHAPITRE IX

SEMI-VOYELLES GRECQUES ET LATINES[4]

§ 1. — La semi-voyelle *y*.

Bibliographie. — K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I² §§ 291-300 (p. 270 sqq) et §§ 302-304 (p. 278 sqq.) — V. Henry, *Précis*, etc.⁶, §§ 38 à 41.

Kühner-Blass, *ausf. Gramm. d. gr. Spr.* t. I, §§ 20 et 21 (p. 101 sqq.) — G. Curtius, *Grundzüge der griech. Etymol.* 5ᵉ édit., p. 602. — Giese, *Æol. Dial.*, p. 107 sq. et 212 sq. — G. Meyer, *Griech. Gramm.*³, §§ 214-219.

Fr. Stolz, *Hist. Gramm. der lat. Spr.*, t. I, § 165, A (p. 164 sq.). — Lindsay, *The latin language*, ch. IV, §§ 63-68 (p. 262 sqq.).

1. Voy. Brugmann, *ouv. cit.*, p. 835 sq.

2. Sur les effets de cette loi d'assimilation vocalique dans les langues romanes, voy. Meyer-Lübke, *Roman. Gramm.*, t. I, p. 264 et 286.

3. Exemples empruntés par Brugmann à Parodi, *Stud. it. di fil., class.*, I, 385 sqq.

4. Voy. ci-dessus, § 54 (p. 28) et § 62 (p. 31).

218. — La semi-voyelle *y* en grec. — Le grec écrit par ι la semi-voyelle *y*, qu'elle soit entre deux voyelles ou en diphtongue[1].

D'ailleurs en grec la semi-voyelle primitive *y* a été peu à peu éliminée des formes où elle devait se rencontrer, et, quand on la trouve, c'est dans des formations où elle s'est développée sous des influences helléniques.

Il faut distinguer trois cas dans l'étude du traitement de la semi-voyelle *y* : la semi-voyelle *y* peut être au commencement ou à l'intérieur d'un mot, et, à l'intérieur d'un mot, elle peut se trouver soit entre deux voyelles, soit entre consonne et voyelle. Il y aura donc lieu d'étudier : 1° la semi-voyelle *y* initiale ; 2° la semi-voyelle *y* à l'intérieur d'un mot entre deux voyelles ; 3° la semi-voyelle *y* à l'intérieur d'un mot entre consonne et voyelle.

219. — La semi-voyelle *y* initiale en grec. — Au commencement d'un mot la semi-voyelle *y* devient esprit rude en grec[2].

Ex. : ἧπαρ (cf. lat. **iecur** que nous écrivons **jecur**), ὧρος, au. ὥρα, saison (cf. all. Jahr), ὅς, ἥ, ὅ (cf. skr. *yá-s, yá, yá-d*), ἁγνός (cf. skr.-véd. *yajñá-s*), ὑμεῖς (lesb. ὔμμες = ὑμμε), vous (skr. *yusmá-*), etc.

Remarque. — Comparé au latin j*ungo* et j*ugum* le grec ζεύγνυμι et ζυγόν prouve que la langue primitive avait un *y* autre que celui dont il vient d'être question.

Il est difficile de dire en quoi consistait précisément la différence entre les deux, du moins à l'origine.

220. — La semi-voyelle *y* intervocalique en grec. — Entre deux voyelles la semi-voyelle *y* disparait en grec.

Ex. : δέος crainte (p. *δFεyος, cf. Hom. δείδω, c.-à-d. *δέδFω, de *δέδFο(y)-α) — τρεῖς (tabl. de Gortyne τρέες, trois, p. *τρεy-ες, cf. skr. *tráy-as*) πόλεις (pour *πόλεyες) κέομαι de *κεy-ω-μαι (cf. κεῖ-ται), etc.

Remarques. — I. Dans les dialectes lesbien, chypriote et éléen, *y* écrit ι persiste après υ.

Ex. : Lesb. φυίω, je produis[3], μεθυίω, je suis ivre, etc. Chypr. φύιζ, El. ζ[illegible], etc.

Mais dans les autres dialectes le groupe υι s'est réduit à υ (cf. λύω = *λυyω, etc.), sauf dans le cas où l'ι a été considéré comme formant une diphtongue avec l'υ précédent (cf. lacon. υἱός Gortyn. υἱύς, ion. υἱός)[4].

---

1. Le dialecte chypriote, dont l'écriture était syllabique, notait par un signe spécial la semi-voyelle qui se développait après un ι dans les formes comme [illegible] = [illegible], etc.

2. Dans les dialectes qui adoucissent volontiers les aspirées (éolien, éléen, crétois) l'esprit rude provenant d'un y primitif a cédé naturellement la place à l'esprit doux (cf. lesb. ὔμμες, ἄγνος, etc.

3. Dans Alcée, fr. 97, il faut admettre que la forme φύει (au lieu de *φυίει) a été refaite sur l'analogie de φύσω, ἔφυν.

4. Les grammairiens anciens (Arcadius, dans les Anecdota de Bekker, t. III p. [illegible]; Choeroboscus, ibid. p. 1220, Eustathe, ad Iliad., p. 1047, [illegible]) remarquent que le groupe υι ne se conservait en général que devant les voyelles (cf. ἄγυια, μυῖα, ὀργυῖα, [illegible], υἱός); mais, à Athènes, dès le IVe siècle, υι s'est réduit à υ même devant voyelle (cf. ὑός, κατεαγυῖα, etc.). Voy. [illegible]

II. Beaucoup d'ι intervocaliques ne sont pas primitifs.

Les uns sont devenus intervocaliques grâce à la chute d'une consonne primitive (cf. κλαίω [att. κλάω et κλάω] de *κλαϝ-yω [fut. κλαύσομαι]), les autres ont été maintenus par l'analogie dans des formes où ils ne devaient pas être (par ex. c'est l'analogie de διδοῖμεν, etc., qui explique διδοίην, etc., forme dans laquelle l'ι devait tomber régulièrement).

III. Certains dialectes (et particulièrement le dialecte attique) ont une tendance à éliminer l'ι devenu intervocalique par suite de la chute d'une consonne (cf. ci-après, p. 140, n. 2)[1].

> Ex. : νεός Att. (cf. Hom. νειός p. *νεϝyος, skr.-véd. *navyá-*), τοῦ att. (p. *τοο de τοῖο Hom. p. *τοσyο), τελῶ Att. (p. τελείω Hom., de *τελεσyω), etc. Cf. ci-après, § 221, 5°, Rem.

Toutefois la chute de l'ι intervocalique dans ce cas particulier n'est ni régulière ni surtout constante : c'est ainsi qu'on rencontre un grand nombre de formes dans lesquelles l'ι est conservé, comme dans beaucoup de verbes en -είω et dans les adjectifs en -αιο, -ειο, οιο[2].

Studien de Curtius, t. VIII, p. 275); Riemann, *Rev. de Phil.*, t. I, p. 35; Meisterhans, *ouv. cit.*, 2e éd., p. 46 et suiv. cités par Kühner-Blass, *ouv. cit.*, t. I, p. 136.

1. Cette remarque ne traite que d'un cas particulier, celui où le ι intervocalique est le reste d'un groupe primitif. Mais, même en dehors de cette règle, on peut constater dans certains dialectes une tendance marquée à éliminer ι entre deux voyelles (que ι soit le premier ou le second élément d'une diphtongue, chose que l'étymologie ne permet pas toujours de distinguer et dont les anciens, en tout cas, ne se préoccupaient pas).

C'est ainsi que *le groupe* αι *est réduit à* α par l'*Eolien d'Asie* (dans les mots Ἄλκαος, ἄκμαος, ἄρχαος, Θήβαος, πάλαος, βεβαώτερος, Ἀθανάα [Alcée, fr. 9; Théocr., *Id.*, 28, 1], Φωκάας [Sapph., fr. 11], μάομαι [Sapph., fr. 25]), par l'*Ionien* (dans la forme Ἀθηνάης [inscr. de Délos, voy. Bechtel, n° 54; cf. Fritsch, *Vok. d. Herod. Dial.*, p. 37 sqq.), par l'*Attique* (dans Πειραεύς, etc., Ἀθηνάα d'où Ἀθηνᾶ).

De même, *le groupe* οι *est réduit à* ο par le *Dorien* (dans les formes du verbe ποιέω, cf. ἐπόησε, ἐποήσατον, πεπόηνται [voy. Ahrens, *ouv. cit.*, II, p. 188], πόης Théocr. [*Id.*, 29, 21], ἐπόησε Théocr. [*Id.*, 29, 24]), par le *Lesbien* (dans les formes ἐπόησε, ποήσασθαι, etc.), par l'*Attique* (dans les formes suivantes ποεῖ, ποητής, etc., garanties par les inscriptions [Voy. Meisterhans, *ouv. cit.*, p. 42 [2]] et par le manuscrit Σ de Démosthène; on remarquera que la chute de l'ι intervocalique ne s'y produit que devant η et ει [cf. aussi le latin poeta, poema]), par l'*Attique encore* (dans les mots πόα, ῥόα, στοά, χρόα [à côté de ποία, χροιά, Aristoph., Eur. στοιά Aristoph., *Assembl.*, 684 et 686] en regard des mots ioniens ποίη, ῥοιή, στοιή, χροιή, dans ὄα p. οἴα, ὄα [Aristoph., *fragm.* 228 Kock], dans les dérivés de Εὔβοια comme Εὐβοεύς, Εὐβοΐς, etc.).

Le groupe ει *est réduit à* ε *devant une voyelle* par *le nouvel ionien* (dans les adjectifs en εος, εη, εον p. ειος, εια, ειον, comme βόεος, αἴγεος, οἴεος, χήνεος, etc., dans πλέος, πλέη, πλέον p. πλεῖος Hom., dans le comparatif de πολύς [cf. chez Hérod. : πλέων, πλέον, ou πλεῦν, Gén. πλεῦνος, Dat. πλέονι, Acc. πλέονα, πλεῦνα et πλέω, Nom. pl. πλεῦνες et πλέους, Gén. pl. πλεόνων et πλεύνων, Dat. pl. πλέοσι, Acc. pl. πλεῦνας], quelquefois dans le fém. -έα pour -εῖα des adjectifs en -υς [cf. θήλεα et θήλεαι, ἡμίσεα et ἡμίσεαι, βαθέα, εὐρέα, ἰθέα, βραχέα, βαρέα, δασέα, ταχέα, ὀξέα, πλατέα]), par le *Lesbien* (dans ἀλάθεα, p. ἀλήθεια [cf. Théocr., *Id.*, 29, 1; où les mss. ont εια], dans πλέαις p. πλείαις [Alcée, *fragm.* 41]), par le *Dorien* (dans ὄφεον p. ὄφειον [cf. Sophron, *fragm.* 39] d'ὀφείω, dans ἀσάλεα p. ἀσάλεια [cf. *Etym. M.*, p. 151, l. 47], dans γενεᾶτις dérivé de γένειον [cf. Sophron, *fragm.* 55], dans ἀδέαι [cf. Epicharme, *fragm.* 34], dans ἀδέα et εὐρέα [Théocr., *Id.*, 3, 30; 7, 78], dans la forme ἡμίσεα très fréquente chez Archimède, dans les fém. ἀτέλεα, ὑγιέα, ἱαρέαι, dans les noms de villes Ἡράκλεα, Νικοκράτεα, Εὐκράτεα, Νικόκλεα, très ordinaires sur les inscriptions doriennes, etc.), par le dialecte *Attique* (non seulement dans l'adjectif τέλεος et dans le comparatif neutre πλέον, mais encore dans quelques féminins en εα p. εῖα [cf. ἡμίσεαν aussi fréquent qu'ἡμίσειαν sur les inscriptions, Meisterhans, *ouv. cit.*, p. 118 [2]; θρασέα γυνή dans Philémon d'après Bekker, *Anecd.*, t. I, p. 99; πλατέα d'après les mss. de Xénophon, *de Re equestri*, 1, 14; ἡμισέας dans Plat., *Ménon*, 84 c, d'après les mss.], dans les noms propres Ποσιδεών p. Ποσιδειών [v. att. Ποσιδηιών], Αἰνεᾶται de Αἴνεια [cf. Herodien, t. II, p. 278], Ἀρεοπαγίτης de Ἄρειος πάγος, etc.; sur δωρειά et δωρεά, voy. von Bamberg, *Zeitschr. f. Gymn.-W.*, 1874, p. 620; O. Riemann, *Revue de Philologie*, t. IX, p. 62). On trouvera dans Kühner-Blass, *ausf. Gr. d. gr. Sprache*, t. I, p. 137 sqq. des détails plus complets sur la question traitée dans cette note.

2. Voy. V. Henry, *ouv. cit.*, § 39 b.

221. — La semi-voyelle *y* entre consonne et voyelle. — Il y a plusieurs cas à considérer :

1° Si les groupes primitifs *ny*, *ry*, *wy* sont précédés d'un *a* ou d'un *o*, l'*y* mouille *n*, *r* ou *w* et allonge en αι, οι la voyelle précédente.

Ex. : φαίνω (de *φανyω), τεκταίνω (de *τεκτανyω), etc. — μοῖρα (de *μορyα, cf. μόρος), σπαίρω (de *σπαρyω), etc. — αἰϜετός[1], ἀετός (de *ἀϜyετος, cf. lat. **avis**), δαίω (de *δαιϜω, plus anciennement *δαϜιω, cf. corinth. ΔιδαίϜων), κλαίω (de *κλαϜyω), etc.

Remarque. — Sur la chute de Ϝ dans les mots cités en dernier lieu, voy. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 205, p. 182 ; sur les formes ἀετός et κλάω au lieu de αἰετός[2] et κλαίω, voy. ci-dessus, p. 134, n. 1.

2° Dans les groupes ενy, ερy, ινy, ιρy, υνy, υρy, le *y* s'assimile avec la consonne précédente, comme on le voit dans le dialecte lesbien, et, dans les autres dialectes, la chute d'une des deux consonnes assimilées entraîne l'allongement compensatoire de ε, ι, υ.

Ex. : *κτεν-yω, lesb. κτέννω, ion.-att. κτείνω, etc. — *φθερyω, lesb. φθέρρω, ion.-att. φθείρω, arcad. φθήρω, πεῖρα, essai (de *περyα, cf. subj. ἐπιπηρῆται Lois de Gortyne), etc. — *κλι-ν-yω, lesb. κλίννω, ion.-att. κλίνω, etc. — *οἰκτιρ-yω, lesb. οἰκτίρρω (cf. Meister, *Dial.* I, 141), ion.-att. οἰκτίρω, etc. — *ὀτρυν-yω, ion.-att. ὀτρύνω, etc. — ὀλοφυρ-yω, lesb. ὀλοφύρρω, ion.-att. ὀλοφύρομαι.

3° Le groupe λy se change en λλ (λ mouillé) dès l'époque primitive.

Ex. : ἄλλος pour *ἀλyο-ς (cf. lat. **alius**, goth. *alja*), κάλλος, beauté pour *καλyος (cf. skr. *kalya-s*, sain, *kalyâna-s*, beau), στέλλω pour *στελ-yω, ἀγγέλλω pour *ἀγγελ-yω, φύλλον pour *φυλ-yο-ν (cf. lat. **folium**), etc.

Remarque. — Les formes du dialecte chypriote αἶλος (pour ἄλλος) et Ἀπείλων (pour Ἀπέλλων, de *Ἀπελyων) attestent la persistance dans ce dialecte du son λ mouillé.

4° Le groupe σy au commencement d'un mot parait s'être réduit d'abord à *y*, puis à une simple aspiration (cf. ὑμήν et ὑμενο-ς, en regard du skr. *syûman-* et *syûta-s*).

1. Voy. la glose d'Hesychius citée par Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², p. 182 : αἰβετός · ἀετός. Περγαῖοι.
2. La forme αἰετός s'est maintenue longtemps à Athènes : on la trouve encore couramment sur les inscriptions de l'époque classique (cf. Meisterhans, *Gr. d. att. Inschriften*, p. [illegible]).

5° Dans l'intérieur d'un mot le groupe *sy* s'est réduit à *y* après une voyelle brève : en d'autres termes, ἄσy, οσy, εσy, ὕσy ont donné les diphtongues **αι, οι, ει, υι** et ισy a donné **ῑ**.

Ex. : λιλαίομαι Hom. pour *λιλασ-yο-μαι, ναίω Hom. pour *νασ-yω (cf. inf. aor. νάσ-σαι), etc. — τοῖο Hom. pour *τοσyο, etc. — ἀλήθεια pour *ἀλᾱθεσ-yα, optat. εἴην pour *ἐσ-yη-ν cf. skr. *syá-m*), τελείω Hom. pour *τελεσ-yω (cf. τὸ τέλος), gén. sing. ἐμεῖο, ἐμέο, ἐμεῦ Hom. pour *ἐμε-σyο, etc. Fém. part. parf. ἰδυῖα Hom. pour *ἰδυσ-yα etc. — κονίω pour *κονισ-yω cf. κονίσ-σαλος, κεκόνιστο (Anthol., 9, 128), ὀίομαι pour *ὀισ-yο-μαι (cf. aor. part. ὀισσάμενος [Hom., *Od.*, XV, 443] cité par Polybe, III, 94), etc.

Remarque. — Certains dialectes ont réduit à **α, ο, ε** les diphtongues **αι, οι, ει** dont il vient d'être question. Voy. ci-dessus, § 220, Rem. III.

6° Les explosives suivies de *y* donnent diverses combinaisons.

A. Si l'explosive est une labiale, l'*y* devient explosive dentale du même ordre.

Ex. : χαλέπτω pour *χαλεπ-yω (cf. χαλεπό-ς), ἀστράπτω pour *ἀστραπ-yω (cf. ἀστραπή), etc.

B. Si l'explosive n'est pas une labiale, il y a deux cas à considérer : l'explosive (non labiale) est sonore ou elle est sourde.

α) Avec une explosive sonore, *y* donne ζ par combinaison.

Ex. : στίζω pour *στιγ-yω (cf. fut. στίξω), ἅζομαι Hom. pour *ἁγ-yο-μαι (cf. ἅγος, ἅγιος et ἁγίσδεο = ἅζου Alcm., *fr.* 123), νίζω pour *νιγ-yω (cf. Baunack, *Rhein. Mus.*, 1882, p. 474)[1], πεζός pour *πεδ-yο-ς (cf. πούς, ποδός), ἁρπάζω pour *ἁρπαγ-yω (cf. ἅρπαξ), Ζεύς (lesb. Σδεύς, béot. et lacon. Δεύς) pour *Δη-ηυ-ς (skr.-véd. *dyāú s*, lat. **dies**), etc.

β) Avec une explosive sourde, *y* donne **σσ** qui en attique, en béotien et en crétois devient **ττ**[2].

Ex. : πλήσσω (att. πλήττω) pour *πλᾱκyω, *πληκyω[3] (cf. lith. *plak-ù*), πράσσω (ion. πρήσσω, att. πράττω) pour *πρακyω (d'un adj. *πρᾶκος), ἧσσον (att. ἧττον) pour *ἡκ-yον (cf. ἦκα, peu), ἐλάσσων (att. ἐλάττων) pour *ἐλαχyων (cf. ἐλαχύς, skr. *laghú-s*), ταράσσω (att. ταράττω) pour *ταραχyω (cf. ταραχή), γλῶσσα (att. γλῶττα) pour *γλωχyα (cf. γλῶχες, barbes d'épis et γλωχίς), etc.

---

1. La comparaison avec les autres langues de la famille indo-européenne prouve que le γ de *νιγ-yω représente une labiovélaire primitive. Voy. ci-après, § 275, 1°.

2. En crétois, **σσ** aboutit aussi à **θθ** (cf. εὐγλώθθιοι, etc.)

3. L'explosive sourde κ s'est changée postérieurement en sonore : de là les formes πέπληγα, πλήγη, etc.

REMARQUE. — Les groupes primitifs *ty*, *thy* donnaient régulièrement τσ qui était traité comme *ts* primitif.

Ainsi τσ *entre voyelles* aboutissait à σσ ou à σ en ionien, à σ en attique, à σσ en lesbien et en thessalien, à ττ en béotien, à ττ, ζ en crétois.

Ex. : τόσσο-ς et πόσσος Hom. cf. lesb. τόσσος et πόσσος, att. τόσος et πόσος ; béot. ὀπόττος, crét. ὀπόττος, ὄζος pour *τοτyος, *ποτyος. — μέσσος et μέσος Hom. (cf. lesb. μέσσος, att. μέσος, pour *μέθyος, cf. skr. *mádhya-s*, lat. **medius**), etc.

Mais *après consonne* le groupe τσ était déjà réduit à σ à l'époque préhellénique.

Ex. : *πανσα pour *παντ-yα, d'où πᾶσα, Hom., att., béot., παῖσα lesb., πάνσα thess., crét. : ἄγονσα crét. de *ἄγοντyα (att. ἄγουσα), etc.

222. — La semi-voyelle *y* en latin. — Le latin écrivait par **i** la semi-voyelle *y*. Sur la notation **j** adoptée par les modernes, voy. ci-dessus, § 107 (p. 63) : quant à la prononciation de cette lettre, il ne faut pas oublier que c'est celle de *y* dans le mot *yeux*.

223. — La semi-voyelle *y* initiale en latin. — Au commencement d'un mot la semi-voyelle *y* se conserve en latin.

Ex. : **juvenis, juvencus, juventa, jecur**, etc.

REMARQUE. — On a vu ci-dessus (§ 219, REM.) que le latin confond avec le *y* un autre *y* auquel le grec répond par ζ à l'initiale (cf. ζυγόν et **jugum**).

224. — La semi-voyelle *y* intervocalique en latin. — Comme en grec, la semi-voyelle *y* disparait en latin entre deux voyelles.

Ex. : **eo** pour ***eyo** (cf. skr. *áya-t*, qu'il aille), **eum, ea** (osque *ion-c*) pour ***eyom**, ***eya** (cf. goth. *ija* c.-à-d. **eam**), **tres** pour ***treyes** (cf. skr. *tráy-as*), **pontes** (ombr. *puntes*) pour ***ponteyes** (cf. paléo-slave *pątije*), **aënus** et **ahenus** (ombr. *ahesnes* c.-à-d. **aenis**) pour ***ayenos** (cf. skr. *áyas-*, fer), **hornus** pour ***ho-yorinos**, de cette année, de l'année (cf. all. Jahr), etc.

REMARQUE. — Il ne faut pas confondre le *y* latin intervocalique primitif avec le **j** qui se rencontre dans certains mots entre deux voyelles et qui est comme le résidu d'un groupe de consonnes fondues ensemble[1].

Ex. : **major** de ***măg-yŏs** (cf. **mag-nus**, gr. μακρός) et **mejo** de ***meih-yo** (cf. gr. ὀμιχέω), etc.[2].

225. — La semi-voyelle *y* entre consonne et voyelle. — Entre consonne et voyelle le *y* primitif devient **i** en latin.

Ex. : **medius** (cf. skr. *mádhya-s*), **alius** (cf. gr. ἄλλος pour *ἀλ-y-ος), **salio** (cf. grec ἅλλομαι pour *ἀλ-yο-μαι), etc.

1. Voy. V. Henry, *Précis*, etc., § 39, 1, b.

2. Dans le mot **bigæ** pour ***bi-jigæ** (de **bi-** et de **jugum**), le **j**, traité comme un y intervocalique primitif, a disparu et les deux **i** se sont fondus en un **i** long.

Remarque. — Dans le mot **sodes** (pour **si audes**), le **i** a été traité comme un *y* intervocalique et a disparu. Cette forme **sodes** paraît avoir pris naissance dans la période comprise entre Plaute et Térence : en effet, Plaute emploie encore **si audes** (cf. *Pœn.*, 757), mais Térence ne connaît que **sodes** (cf. *Andr.*, 85).

Mais dans la forme **nunciam** (c'est-à-dire **nunc jam**) trisyllabe chez Plaute, le **j** est devenu **i** voyelle.

§ 2. — La semi-voyelle *w*.

Bibliographie. — K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², §§ 332-346 (pp. 305 sqq.) et §§ 350-366 (pp. 316 sqq.). — V. Henry, *Précis*, etc.,⁶, §§ 38 à 41.

Kühner-Blass, *ausf. Gramm. d. gr. Spr.*, t. I, §§ 16 à 20 (pp. 77 sqq.). — G. Meyer, *Griech. Gramm.*³, §§ 229-241.

Fr. Stolz, *Hist. Gramm. der lat. Spr.*, t. I, § 165, B (p. 165 sq.). — Lindsay, *The latin language*, ch. IV, §§ 68-73 (p. 265 sqq.).

226. — **La semi-voyelle *w* en grec.** — Notée en diphtongue par un υ, la semi-voyelle *w* est transcrite par le signe F (quand elle est indépendante) dans les dialectes qui, comme le dorien, ont conservé le plus fidèlement cette articulation[1]. Voy. ci-dessus, § 69 (p. 34).[2]

Dans l'étude du traitement de la semi-voyelle *w* il faut distinguer trois cas, comme pour la semi-voyelle *y* : la semi-voyelle *w* peut être au commencement ou à l'intérieur d'un mot, et, à l'intérieur d'un mot, elle peut se trouver soit entre deux voyelles, soit entre consonne et voyelle.

227. — **La semi-voyelle *w* initiale en grec.** — Au commencement d'un mot la semi-voyelle *w* s'est maintenue en béotien, en éléen, et dans d'autres dialectes du groupe dorien, mais s'est perdue en ionien[3] et en attique, où elle a été remplacée par l'esprit doux.

Ex. : Fίκατι béot., éléen, Fείκατι dor., εἴκοσι ion., att. (cf. lat. **viginti**), — Fέτος tabl. d'Héraclée, ἔτος ion. att. (cf. skr. *tri-vatsá-s*, qui a trois ans, lat. **vetus**), etc.

228. — Au commencement d'un mot *w* devant consonne se maintient ou disparaît en grec, selon les dialectes.

Ex. : Fρήτᾱ chypr., Fράτρᾱ éléen, ῥήτρα att. (Hom. Fερέω, lat. **verbum**), Fρῆξις Alcman cité par Tryphon, πάθ. λέξ. § 11 (cf. ῥήγνυμι), etc.

1. V. Henry, *Précis*, etc., § 38.

2. Le son *w* n'est pas toujours transcrit F en grec : c'est ainsi que les Lacédémoniens et d'autres peuples doriens (cf. ci-après, § 284, 1°) le notent par β, cf. βάδομαι = ἥδομαι, βείκατι = εἴκοσι, βέργον = ἔργον, βέτος = ἔτος, βιδεῖν = ἰδεῖν, etc. — Voy. des exemples plus nombreux dans Kühner-Blass, *ouv. cit.*, t. I, p. 80 (§ 16, 3, a, α). Quant à la transcription du F par γ, c'est une faute qui s'explique par une confusion faite par le lapicide entre Γ et F ou par une erreur des copistes qui ignoraient la valeur du signe F.

3. Sur les traces du digamma dans le dialecte homérique, voy. ci-dessus, § 69.

Remarque. — Dans certains cas, le F s'assimilait sans doute à la consonne suivante. Ainsi dans le groupe de mots τεῖχός τε ῥῆξειν (Hom., *Il.*, XII, 198) on doit vraisemblablement lire τεῖχός τε ρρῆξειν, comme le suggère la scansion du vers. Cette hypothèse est d'autant plus plausible que l'assimilation se produit dans l'intérieur d'un mot (cf. ἐρρήθην et ἐρρέθην, ἔρρηξα, ἀπόρρητος, ἄρρηκτος) : or il est logique de penser que la prononciation traitait τεῖχός τε ῥῆξειν comme un mot unique.

Toutefois le dialecte éolien change en pareil cas le F en υ, qui forme une diphtongue avec la voyelle précédente (cf. εὐράγην = ἐρράγην, αὔρηκτος = ἄρρηκτος, etc.)[1]. C'est une diphtongue semblable qu'on trouve dans les formes homériques et épiques αὐέρυσαν pour ἀ(ν)Fέρυσαν, αὐίαχοι pour ἀFίαχοι, ταλαύρινος pour ταλάFρινος, ἀπούρας pour ἀπόFρας, etc.

229. — La semi-voyelle *w* intervocalique en grec. — Entre deux voyelles la semi-voyelle *w* tombe régulièrement dans les dialectes en η[2] et se maintient dans les dialectes en α.

Ex. : ΔιFί arg., ΔιFίδωρους pamph., ΔιFεἰθεμις chypr., Διός Hom., ion., att. (cf. skr.-véd. *div-ás*), — κλέFος dial. de Crissa, Τιμοκλέϝης chypr., κλέος Hom., ion., att. (cf. skr. *śrávas-*, gloire, paléo-slave *slovo*, mot), βασιλῆFος chypr., βασιλῆος Hom., etc.

230. — La semi-voyelle *w* entre consonne et voyelle en grec. — Il y a un certain nombre de cas particuliers à considérer :

1° Les groupes primitifs *nw*, *rw*, *lw* ont persisté dans certains dialectes.

Ex. : ξένFος corinth. et corcyr., ὄρFος corcyr., κόρFα arcad., καλFός, beau, inscr. du sanctuaire d'Apollon Ptoïos, etc.

Remarques. — I. Dans le lesbien le F tombait, en pareil cas, purement et simplement, comme le montrent les fragments des poètes et les incriptions anciennes.

Cependant, d'après les grammairiens et d'après certaines inscriptions de date assez récente, on voit que dans le dialecte lesbien les groupes νF et ρF donnaient νν et ρρ. Cette contradiction, au dire de Brugmann (*Grundriss*, § 335), s'expliquerait par une affectation des grammairiens qui auraient voulu être plus lesbiens que les Lesbiens eux-mêmes : de là des formes comme ξέννος, γόννα (de γόνυ), etc., refaites peut-être par fausse analogie avec κτέννω, φθέρρω, etc. (dans lesquelles νν et ρρ sont réguliers, cf. ci-dessus, § 221, 2°).

II. Dans le dialecte attique on trouve aussi un certain nombre de mots dans lesquels le F est tombé purement et simplement sans laisser de traces (cf. ξένος pour *ξένFος, γόνατα pour *γονFατα, ἕνεκα pour *ἐνFεκα, μόνος pour *μονFος, τίνω pour *τι-νF-ω, φθάνω pour *φθα-νF-ω, ὅρος pour *ὅρFος, etc.). Les mots κόρη et δέρη méritent une mention spéciale, car ils fournissent la preuve que dans le dialecte attique la chute du

---

1. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², p. 307 considère comme seul régulier le traitement que le dialecte éolien fait subir au F en pareil cas et il explique par l'influence de l'analogie les formations ἐρρήθην, ἐρρέθην, etc.

2. Sauf dans le cas dont il vient d'être question ci-dessus, § 228, Rem.

F est contemporaine de l'époque où ce dialecte ne ramenait plus η à ᾱ après un ρ[1], car κόρη est pour * κορFη (arcad. κόρFᾱ, lesb. κόρρᾱ) et δέρη est pour * δερFᾱ (lesb. δέρα et postér. δέρρᾱ).

III. Au contraire, dans les dialectes ionien, crétois et argien, dans ceux de Théra et de Cyrène, la chute du F entraînait l'allongement par compensation de la voyelle précédente.

Ex. : IONIEN ξεῖνος, γοῦνα, εἵνεκα, μοῦνος, εἴνατος, τίνω, φθάνω, οὖρος, ἀρή, κούρη, δειρή, πείρατα, δουρός, gén. de δόρυ, Ἥρη (cf. éléen ῞ΗρFα dans ἯρFαοίοις), κᾱλός, οὖλος (cf. skr. *sarvas*, tout, anc. lat. **sollus**), etc. — CRÉTOIS ἤνατος, κώρα, ὦρος. — ARG. et CYR. ξῆνος. THÉRA οὖρορ.

2° Le groupe primitif *yw* (ou *w* après diphtongue) a en général disparu dans tous les dialectes.

Ex. : οἶος, seul (cf. chypr. οἶFο-ς, anc. perse *aiva-*), αἰεί, ἀεί, ᾱεί (cf. chypr. αἰFεί, lat. **aevo-m**, goth. *aiw-s*), δᾱήρ (cf. skr. *dēvár-*)[2], λαιός pour * λαιFος (cf. lat. **laevo-s**).

3° Le groupe primitif *dw* conservé dans le corinthien ΔFεινίᾱ est encore attesté par la glose d'Hésychius δεδροικώς, orthographe barbare pour δεδFοικώς. Mais en grec le groupe δF s'est réduit le plus souvent à δ (cf. δώ-δεκα et δίς en regard du skr.-véd. *dvā* et *dvis*, cf. encore εἰδώς en regard du skr. *vidvān*).

REMARQUE. — Les formes homériques ἔδδεισεν, δείδιμεν, θεουδής, ἀδεές, εἶδαρ, οὐδός représentent *vraisemblablement* les formes primitives ἔδFεισεν, δέδFιμεν, θεοδFής (pour * θεοδFεγης), ἀδFεές, ἔδFαρ, ὀδFός.

4° Le groupe primitif *dhw* s'est réduit à θ.

Ex. : ὀρθός en regard du skr. *ūrdhvá-s*[3].

5° Le groupe primitif *tw* a été traité de différentes manières, selon qu'il était au commencement ou dans l'intérieur d'un mot.

a) *Au commencement d'un mot*, le groupe primitif *tw* est devenu σσ puis σ.

Ex. : σάκος et φερε-σσακής (skr. *tvac-*, *-tvacas-*, peau, couverture), σέ, toi, σός, ton (cf. skr. *tvām*, *tva-s*), etc[4].

---

1. Mais le dialecte attique ramenait η à α après ε, comme on le voit dans le féminin νέᾱ pour * νέFη (cf. lat. **nova**), dans κατ-έαγα pour * -FεFηγα, et dans θέα, « vue » pour * θεη * θηη * θηFη * θαFα = dor. θάᾱ (cf. θεάομαι). Le même dialecte ramenait aussi η à α après ι et υ, comme on l'a vu pour les formes contractées dont il a été question ci-dessus, § 181, 3°, α.

2. La chute de l'ι devenu intervocalique dans ἀεί et dans δαήρ pour * δαιFηρ s'explique par une loi du dialecte attique, qui ramène αι à α devant les sons vocaliques *e*, *i*, *a* (cf. Ἀθηνάα, Ἀθηνᾶ en regard d'Ἀθηναῖος et d'Ἀθηναίᾱ, κλάει et κάει pour * κλαιFει, * καιFει [de κλαF-yει, καF-yει]. ἐλάα pour * ἐλαιFᾱ [cf. lat. **oliva**] en regard de ἐλαίᾱ dû à l'analogie d'ἔλαιον). Quant à la forme ᾰεί par un ᾰ bref, elle est due à la même loi qui de ποιεῖ faisait ποεῖ (cf. ci-dessus p. 134, n. 1).

3. Voyez d'autres exemples moins certains dans BRUGMANN, *ouv. cit.*, t. I[2], p. 310, § 338.

4. Voyez d'autres exemples dans BRUGMANN, *ouv. cit.*, t. I[2], p. 311, § 339.

b) *Dans l'intérieur d'un mot*, le groupe primitif *tw* devient ordinairement **σσ** (**ττ** en attique et en béotien).

Ex. : τέτταρες, quatre, att. (cf. τέτταρες béot., τέσσαρες Hom., τέσσερες nouv. ion., τεσσεράκοντα arcad.)[1].

Remarque. — Sur la chute de **F** dans le groupe τϜ suivi de **ρα**, **ρω** (cf. τέτρασι Pindare, τέτρατος, τετρώκοντα ion. et dor.), voy. Brugmann, *ouv. cit.*, t. I², § 339 (p. 311).

6° Les groupes primitifs *pw*, *bw*, se réduisent à **π**, **β**.

Ex. : νήπιος (de *νη-πϜ-ιο-ς, cf. νη-πύ-τιος Hom., Aristoph.), ὑπερφίαλο-ς (de *-φϜ-ιαλος, cf. lat. **super-bia** de *-*fw-ia*[2]), etc.

Remarque. — Les formes où se rencontre cette combinaison ne sont pas très nombreuses.

7° Le groupe primitif *kw* donne en grec **ππ**.

Ex. : ἵππος en regard du skr. *açvas*.

Remarque. — Sur la forme ἴκκος conservée par l'*Etymol. Magn.*, 474, 12, voy. Brugmann, *ouv. cit.*, t. I², § 341, Anm. (p. 312)[3]. Le savant linguiste pense que ce n'est pas là une forme purement grecque.

Pour *qw*, voy. ci-après, § 234, 3° (p. 143).

8° Le groupe primitif *sw* est traité de différentes manières selon qu'il se trouve au commencement ou dans l'intérieur d'un mot.

a) *Au commencement d'un mot*, le groupe *sw* aboutit à Ϝ*h*, son noté par l'esprit rude[4].

Ex. : Pamph. Ϝ*hέ*, lesb. Ϝέ, ion. att. ἕ, οἱ (lat. **se**), Ϝεκάς et ἑ-κάς, pour soi, séparément, Ϝέκαστος et ἕκαστος, chaque, chacun, ἡδύς (cf. skr. *svadus*, lat. **suavis**), béot. Ϝαδεσίλογος (nom propre), locr. ϜεϜαδηκότα, Tabl. d'Héraclée Ϝέξ, ion. att. ἕξ (cf. nouv. kym. *chwech*), etc.

b) *Dans l'intérieur d'un mot*, le groupe *sw* (devenu sans doute *zw* dans la période préhellénique) tombe, excepté dans le dialecte lesbien, avec allongement compensatoire de la voyelle brève précédente.

---

1. Sur la forme crétoise τϜ[illegible] qu'Hésychius cite faussement sous la forme ττ[illegible], voy. Brugmann, *ouv. cit.*, t. I², § 339, Anm. (p. 311).

2. Voy. ci-après, § 234, 7°, p. 144.

3. Nous laissons de côté ici le traitement des groupes ghw et gw primitifs dont l'histoire paraît encore quelque peu incertaine. Toutefois un mot comme θήρ en regard du lesbien φήρ et du thessalien φειρ, et lat. **feru-s** semble indiquer qu'au commencement d'un mot le groupe ghw primitif se réduisait à θ dans le grec ordinaire et à φ dans l'éolien ; mais le timbre de la voyelle qui suivait le groupe jouait un grand rôle dans le développement de ce groupe. Voy. Brugmann, *ouv. cit.*, t. I², § 342 (p. 312).

4. Sur l'histoire de ce groupe sw initial voy. Brugmann, *ouv. cit.*, t. I², § [illegible] (p. [illegible]).

Ainsi le mot *ναϭ-Fο-ς, habitation de dieu, temple (apparenté au verbe ναίω, habiter, cf. aor. inf. νάσ-σαι) donne en lesbien ναῦος, en dor. et en thessal. νᾱός, en ion. νηός, en att. νεώς, (cf. ci-dessus, § 194, 2°, b, β); de même à la forme primitive *σε-σFωθα répondent le lesbien εὔωθα, l'homérique et l'attique εἴωθα, je suis habitué, etc.

231. — **La semi-voyelle *w* en latin.** — Le latin n'a pas de signe spécial pour la semi-voyelle *w*; il l'écrit par **u**. L'invention du **v** est moderne. Sur la prononciation de cette lettre, voy. ci-dessus, § 108 (p. 63).

232. — **La semi-voyelle *w* initiale en latin.** — Au commencement d'un mot la semi-voyelle *w*, notée par **v** (= **u**), s'est maintenue en latin devant une voyelle.

Ex. : **video** (cf. skr. *véda*), **verto** (cf. osque Fερσορεί[1], c.-à-d. **Versori** [Τροπαίῳ], ombr. *ku-vertu* (= **convertito**), skr. *vartate* [= **vertitur**]), **vos** (cf. skr. *vas, vam*), **vacca** (cf. skr. *vaçā*, vache).

Remarque. — Devant *wr* = *r̥* et devant *r*, *l*, le *w* initial tombe en latin.

Ex. : **urgeo** de * *wurg-* (cf. lithuan. *verziu*) — **radix** pour * *wradic-s* (cf. lesb. βρίσδα [gr. ῥίζα], goth. *waurts* [all. Wurzel]) — **lorum** (cf. εὔληρα n. pl., αὔληρον et ἄβληρα Hesych., d'un thème * Fληρο-), **lāna** (cf. skr. *urnā*, laine et lith. *vilna*, qui supposent en indo-européen * *wl̥nā*)[2].

233. — **La semi-voyelle *w* intervocalique en latin.** — Entre deux voyelles la semi-voyelle *w* s'est partout conservée en latin.

Ex. : **novem** (cf. skr. *náva*), **ovis** (cf. skr. *avis*, gr. ὄις), **avis** (cf. gr. αἰFετος de * ἀFyετο-).

Remarques. — I. Dans **tuus** et dans **suus**, qui se rattachent respectivement à l'ancien latin **tovos**, **sovos** (cf. osque *suvad* [= suā ablat.], ombr. *touer* [= **tui** génit.], gr. τεFός, ἑFός, lith. *tavas*, *savas*), la semi-voyelle *w* n'est pas tombée, mais s'est fondue avec l'o atone, comme dans **denuo** pour **dé novo**.

II. Toutefois durant la période de son développement le latin a fait subir diverses modifications à la semi-voyelle *w*, quand elle était entre deux voyelles ou entre une diphtongue primitive et une voyelle.

1° A l'époque où l'accentuation primitive du latin faisait encore sentir tous ses effets (cf. ci-dessus §§ 144, 210), la voyelle de la syllabe qui suivait l'initiale accentuée pouvait être syncopée (cf. ci-dessus, § 211) : il en résultait qu'un *w* placé devant cette voyelle se trouvait, après la syncope, rattaché à la première syllabe et non plus à la seconde : dans cette nouvelle position, il formait avec la voyelle qui le précédait une diphtongue en *-u*.

Ex. : **audio** pour * **ávizdio**, **cautio** à côté de **cavitio**, **gaudeo** pour * **gavideo**, etc.

---

1. Sur l'alphabet grec employé dans certaines inscriptions osques, voy. Conway, *the Italic Dialects*, p. 462.
2. Tous ces exemples sont empruntés à Brugmann, *ouv. cit.*, t. I[2], p. 316 sq.

Mais, si dans sa nouvelle position le *w* se trouvait rattaché à une diphtongue en *-i*, il se fondait avec cette diphtongue ou disparaissait.

Ex. : **seu** pour ***sei-ve**, à côté de **sive**, et **aetas** à côté de **aevitas**.

2° Le *w* paraît être tombé en latin avant l'époque historique dans un certain nombre de formes comme **seorsum** pour ***se-vorsom**, **deorsum** pour ***de-vorsom**, **sol** pour ***saol**, ***sawol**, ***sawel**[1] (cf. crét. ἀϜέλιος transcrit ἀβέλιος par Hesychius, Hom. ἠέλιος, att. ἥλιος, goth. *sauil*, soleil), etc.

3° Des formations comme **nonus** (en regard de **novem**), **motus** (en regard de **moveo**), **lotus** (en regard de **lavo**[2]), etc., ont conduit à conjecturer des formes intermédiaires ***noweno-s**, ***mowito-s** et ***lawetos**.

Si ces formes intermédiaires sont exactes, il faut en conclure qu'avant l'époque historique les groupes *owe*, *owi*, *awe* (et sans doute *awi*) se réduisaient à *o* en latin devant une consonne, quand *e* et *i* ne se trouvaient pas à la syllabe finale du mot.

Tout cela est assez incertain[3].

4° Le *w* pouvait tomber entre voyelles de même nature (cf. ci-dessus, § 182, 1°) et dans ce cas les voyelles se contractaient.

Ex. : **latrina**, **ditis**, **ditior**, **obliscor** (cf. *Acc. tr.*, 190 ; 488 ; Plaute, *Miles*, 1355 *Ribb.*), **sis**, **sueram**, etc.

Comme on trouve aussi les formes pleines **lavatrina**, **divitis**, **divitior**, **obliviscor**, **si vis**, **sueveram**, etc., c'est un argument de plus en faveur de la théorie des deux prononciations en usage à Rome, dont il a été question ci-dessus, § 211, 4°, Rem., p. 127 avec la n. 7.

234. — La semi-voyelle *w* entre consonne et voyelle en latin. — Comme pour le grec (cf. ci-dessus, § 230), il y a en latin un certain nombre de cas à considérer.

1° Le groupe primitif *kw* donne **qu** en latin.

Ex. : **equo-s** anc. lat. (cf. skr.-véd. *açvas*).

Remarque. — Sur les diverses manières dont ce mot a été écrit à Rome, voy. ci-dessus, § 113 (p. 66) et cf. ci-après, § 277, 1°, Rem. III, 2° (p. 185).

2° Le groupe primitif *ghw* (italique *χw*) a passé à *f* en latin.

Ex. : **ferus** en regard du grec θήρ (cf. lith. *zweris*, animal sauvage).

3° Le groupe primitif *qw* s'est réduit à **v** en latin.

Ex. : **vapor** (cf. gr. καπνό-ς, fumée, lith. *kvápas*, souffle).

4° Le groupe primitif *tw* a été traité de différentes manières, selon qu'il était au commencement ou à l'intérieur d'un mot.

---

1. Le changement de **e** en **o** dans ***sawol** en regard de ***sawel** s'explique par la nature de l latin ; c'est ainsi qu'on a **soluo**, **solvo** pour **se luo** (cf. **se-cordia**), **voluo**, **volvo** en regard du grec ἑλύω, etc. Cf. L. Havet, *Archiv* de Wœlfflin, t. IX, p. 1[illegible].

2. La forme **lautus** s'explique dans cette hypothèse par la loi citée ci-dessus, 1° (on a, en effet, **láw e tos**, ***lavtos**, **lautus**).

3. Voy. Brugmann, *ouvr. cit.*, t. I², p. 318 sq. (qui renvoie à Solmsen, *Studien zur lateinischen Lautgeschichte*, Strasbourg, 1894 p. 82 sqq.).

a) Au commencement d'un mot il semble s'être réduit à *t* s'il est vrai que **tesqua**, solitudes, déserts, doit être rattaché à un primitif **twesqua* (cf. skr. *tuccha-*, vide).

b) A l'intérieur d'un mot, *tw* est devenu, à ce qu'il semble, **tu**, c'est-à-dire que le *w* s'est vocalisé.

Ex. : **quattuor** en regard du skr. *catvaras*, quatre.

5° Le groupe primitif *dw* a été traité de différentes manières, selon qu'il était au commencement ou à l'intérieur d'un mot.

a) *Au commencement d'un mot,* il est devenu tantôt **b** et tantôt **d**.

Ex. : **bi-pes**, **bi-s**, **bēs** (de * **bey-ess-**) en regard du skr. *dvi-*, etc. — **diennium**, **dimus** à côté de **biennium**, **bimus**, etc.[1].

REMARQUE. — Il ne faut pas rattacher à cette loi les formes de l'ancien latin **duidens**, **duis** (= **bidens**, **bis**), **duellum** (= **bellum**), **Duelonai** C. I. L., I, 44 (= **Bellonæ**), **duonoro** C. I. L., I, 32 (= **bonorum**), dans lesquelles le groupe **du-** représente fidèlement l'indo-européen *du-*.

b) A *l'intérieur d'un mot,* le groupe *dw* a été traité, à ce qu'il semble, d'après la nature du son précédent.

Comparez **suavi-s** de *swād-wi-* (skr. *svādv-i* fém.) et **molli-s** de *moldwi-* (skr. *mṛdv-i* fém.)[2].

6° Le groupe primif *dhw* (devenu *bhw* dans l'italique primitif) est représenté en latin par **f** au commencement d'un mot et par **-b-** à l'intérieur d'un mot.

Ex. : **fores**, **forum** (gr. θαιρό-ς Hom., gond d'une porte) et **lumbu-s** de **londwos* (v. h. all. *lentin*, goth. **landw-*, paléo-slave *ledvija*)[3].

7° Dans les groupes *pw*, *bw* et *bhw*, le *w* a été assimilé à la consonne précédente et a fini par faire corps avec elle dans tous les dialectes italiques.

Ex. : **aperio** et **operio** pour ***ap-werio**, ***op-werio** (cf. lith. *at-veriu*, j'ouvre, *uz-veriu*, je ferme, osque *veru*, c.-à-d. **portam**) et les dérivés de *bhw-* (forme réduite de la racine *bheu-*, devenir) : **amā-bam** (cf. osque *fu-fans*, c.-à-d. **erant**), **ama-bo**, etc. **du-bi-us**, **super-bu-s** (cf. skr. *abhva-*, qui est en contradiction avec ce qui est, *d'où* prodigieux, gr. ὑπερ-φίαλος excessif).

---

1. Peut-être la présence du *d* dans ces formes-là tient-elle à une influence osque ou ombrienne; en effet, dans l'osque et dans l'ombrien le *dw* primitif est représenté par *d* (cf. ombr. *di-fue* = lat. **bifidum**).

2. Pour **mollis** le stade intermédiaire a sans doute été * **moldi-s** (cf. **sallo** en regard de **salsus**).

3. Voy. BRUGMANN, *ouv. cit.*, t. 1^2, § 360 (p. 323) avec la remarque sur **arduos**, qu'il rapproche non pas d'une racine contenant *dhw*, mais du mot celtique *Arduenna*.

8° Le groupe primitif *sw* est traité de différentes manières, selon qu'il est au commencement ou à l'intérieur d'un mot.

a) Au commencement d'un mot, le groupe *sw* est conservé devant *a*, *e* long et *i*.

Ex. : **suāvi-s** (cf. skr. *svadu-s*, celt. *Svadu-rix*), etc.

Remarque. — Le groupe initial *swe* devient **so-** en latin devant les consonnes (cf. **soror** de * **swesōr**, skr. *svásar-*, goth. *swistar*, all. Schwester).

Le groupe initial *swo* devient **so-** en latin comme **quo** devient **co** (cf. ci-dessus, (§ 113 *fin*, p. 67 et ci-après, § 277, 1°, Rem. III, 2°, p. 185).

Ex. : **sonus** de * **swono-** (cf. skr. *svána-s*), **sudor** et **sudare** d'un thème * *swoid* (cf. v. h. all. *sweisz*, all. Schweiß)[1].

b) A l'intérieur d'un mot le groupe *sw* après voyelle se réduit à **u** (cf. **pruina** de * **prūwīna**, skr. *prusvá*, givre)[2].

9° Les groupes primitifs *rw*, *lw* ont donné respectivement **ru**, **lu** en latin (cf. **vervex**, ion. εἶρος, laine, de * Fέρϝος ; **helvo-s**, v. h. all. *gelo*, jaune, lith. *želvas*, verdâtre, qui suppose un primitif *ghelwo-s*)[3].

10° Le traitement du groupe *nw* n'a pas encore été expliqué d'une manière satisfaisante dans les mots **tenuis** (skr. *tanv-ī* fém., allongée, v. h. all. *dunn-i*, all. dünn), **minuo** (voy. Solmsen, *Studien*, etc., p. 134 ; 153), **genua** (cf. hom. γοῦνα de * γόνϝα), etc.

CHAPITRE X

NASALES ET VIBRANTES

I. — Nasales.

Bibliographie. — K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², die Nasale (die Nasale als Consonanten, §§ 407-409 ; 411-415 ; die Nasale als Sonanten, §§ 437-438 ; 440-442 ; 455 ; 457). — V. Henry, *Précis*, etc., Première partie, ch. III.

G. Meyer, *Griechische Grammatik*³ (ch. IV, die Nasale, §§ 176-181). — K. Brugmann, *Griechische Grammatik*², §§ 20 et 21 (p. 39 sqq.). — Kühner-Blass, *ausf. Gramm. d. gr. Sprache*, § 14 (p. 73).

Fr. Stolz, *Latein. Grammatik*³, §§ 44-45 (p. 285 sqq.) ; *Hist. Gramm. der lat. Spr.*, t. I, p. 240 sqq. (Nasale). — Lindsay, *The Latin language*, ch. IV §§ 73-84 (p. 268 sqq.).

1. Dans les mots **sex** (cf. osque Σεστ[illegible], ombr. [illegible], c.-à-d. **sextantriarum**, gr. F[illegible], nouv. kym. *chwech*), **se**, **sibi** (cf. osque *sifei*, ombr. *seso*, skr. [illegible], gr. F[illegible]), **si** ([illegible] c.-à-d. **si quis**), **situla** et **sinus** (ombr. [illegible]) la chute de la semi-voyelle *w* ne paraît pas avoir été expliquée encore d'une manière satisfaisante. Voy. K. Brugmann, [illegible], t. I², § 179, Anm. [illegible] Anm. 1 ; et cf. Wackernagel, *Zeitschr.* de Kuhn, t. XXIV, p. [illegible] sqq. ; [illegible], t. XXXI, p. 41[illegible] ; Solmsen, *ibid.*, t. XXXII, p. 277 sq.

2. Cette loi faisait encore sentir ses effets à l'époque où se sont formés les mots **divido** de * **diz-vido**, **seviri** de * **sex viri**, etc.

3. On attendrait régulièrement **holvos** en latin (Brugmann, [illegible], I², § [illegible], suppose que l'**e** vient

§ 1. — Nasales consonnes.

235. — **Différences entre les nasales.** — Rapportées à leur commune origine, les nasales du grec et du latin sont au nombre de quatre, si l'on tient compte de leur lieu d'articulation : il y a en effet à distinguer une nasale labiale, une nasale dentale, une nasale palatale et une nasale vélaire.

Le grec et le latin ont des signes distincts pour noter la nasale labiale (**μ** dans μήτηρ, **m** dans **mater**) et la nasale dentale (**ν** dans νέος, ἄνθος, etc., **n** dans **ne**, **donum**, etc.) ; ils n'en ont pas pour la nasale palatale ni pour la nasale vélaire ; cela tient à ce qu'en grec et en latin la nasale suivie d'une consonne s'accommode toujours au caractère de la consonne qui la suit et que, par conséquent, les signes **μ**, **m**, **ν**, **n** et **γ** leur suffisent à noter les nasales dans les diverses positions où elles peuvent se trouver[1] : seule la comparaison avec les autres idiomes de la famille indo-européenne peut permettre de distinguer à quelle nasale on a véritablement à faire dans chaque cas particulier.

236. — **Nasale labiale en grec et en latin.** — En grec et en latin la nasale labiale primitive est conservée :

a) Au commencement d'un mot, dans des formes comme μήτηρ, **mater**, μέ, **me** (cf. skr. *mā*, v. irl. *mē*, goth. *mik*), etc.

b) Au milieu d'un mot, dans ἡμι-, demi, lat. **semi** (cf. skr. *sāmi*, v. h. all. *sāmi*), ἧμα, jet, **semen** (cf. v. h. all. *sāmo*), ἐμέω, **vomo**, τέρμα, but, terme, τέρμων, limites, lat. **termen**, **termo** (arch. pour **terminus**), etc.

c) A la fin d'un mot, en latin seulement (cf. **equam**, skr. *açvam*, etc.). Voy. ci-après, § 238.

237. — Les effets de la loi signalée ci-dessus (§ 235), en vertu de laquelle la nasale suivie d'une consonne s'accommode toujours, en latin comme en grec, au caractère de la consonne qui la suit, se sont fait sentir dans certaines combinaisons où la nasale labiale primitive a changé de caractère. Ainsi :

1° Le groupe primitif *-mt-* est devenu **-ντ-** en grec, **-nt-** en latin dans les mots suivants, βροντή, tonnerre (cf. βρέμω), γέντο, il prit, il saisit (cf. ὄγ-γεμος· συλλαβή Hésych. moy. irl. *gemel*, chaîne, lien), **ad-ventus** (cf. skr. *gántu-s*), **sentina** (cf. lith. *semiù*), **tantus**, **quantus**, etc. (cf. **tam**, **quam**), **contero** (p. **comtero**), etc.

soit d'une analogie possible avec l'**e** de **helus** (forme access. de **holus**), soit d'un emprunt fait à un dialecte italique. Osthoff et Solmsen sont d'un autre avis : cf. Osthoff, *Transact. of the Am. Phil. Soc.*, t. XXIV, 60 ; Solmsen, *Studien*, etc., p. 137.

1. Sur la prononciation des nasales en latin, voy. Ter. Maur., *Gr. lat.* (éd. Keil), t. VI, p. 332 ; Mar. Victor., *ib.*, t. VI, p. 34, l. 12 sq. ; Mart. Capella, *ib.*, t. III, p. 261 ; Priscien, *Inst. Gramm.*, I, 29, *éd. Hertz*.

Le groupe *-md-* est devenu **nd** en latin dans **quo*n*dam** (p. **quomdam**, cf. arch. **quom** p. **cum**), **feru*n*dus** (qui est vraisemblablement pour ***ferom-do-s**[1]), **qua*n*diu**, **venu*n*do** (cf. **venum**), **eu*n*dem, ea*n*dem** (cf. **eum, eam**), etc.

Remarques. — I. Les formes latines qui viennent d'être citées sont ainsi orthographiées sur les monuments les plus autorisés ; mais le désir de conserver aux mots la forme que semblait exiger l'étymologie vraie ou fausse conduisit les grammairiens à enseigner qu'il fallait écrire **comtero, verumtamen, quamdiu, eorumdem**[2], etc. C'est peut-être la confusion créée de ce fait entre l'orthographe phonétique et l'orthographe étymologique qui expliquerait le mieux les formes **sentemtiam, damdum, damdam, faciumdei, tuemdam, tuemdarum, quamta, quamtum, tamta, tamtam**, qu'on lit sur l'inscription du C. I. L., t. I, n° 206[3].

II. En latin, un **p** s'est développé entre **m** et **t** dans certains cas (comparez **e*mpt*us, rede*mpt*io** et **emo**, **su*mpt*us** et **sumo**, **de*mpt*us** et **demo**). Ce son **p** se retrouve aussi entre **m** et **s** dans **sumpsi, dempsi**, et même dans **hiems**. Mais, tandis que dans **hiemps** la présence du **p** est insolite, l'analogie de **sumptus, demptus** a fixé le **p** dans **sumpsi, dempsi**, etc.[4].

2° Le groupe primitif *-ms-* était devenu **-νς-** dans le grec ***ἕνς** (inscr. de Gortyne ἕνς, att. εἷς[5]), qui est pour **sem-s* (cf. lat. **sem-per**, tout d'un trait, sans interruption), etc. ; il se modifia de diverses manières suivant les dialectes (cf. ci-après, § 241).

En latin le groupe *-ms-* est devenu **-ns-** (cf. **co*n*-sero, intri*n*secus** (* **intrim**, cf. **intra**), etc.

3° Le groupe primitif *-my-* est devenu **-νy-** dans βαίνω, marcher pour *βαμyω (cf. rac. skr. *gam*, aller) et ***ny*** dans **quoniam** (pour **quom-*y*am**), **co*nj*ectus, co*nj*ungo**, etc.

4° Les groupes primitifs *mr, ml* ont été traités de diverses manières en grec et en latin.

A. En grec, il y a deux cas à considérer :

α A l'intérieur d'un mot, *mr* et *ml* sont devenus respectivement **μβρ** et **μβλ**, c'est-à-dire que la prononciation a développé une labiale entre la nasale labiale et la vibrante[6].

---

1. Voy. Horton-Smith, *Amer. Journ. of Phil.*, XV, 194 sqq., XVI, 217 sqq.

2. Consentius cité par Cassiodore, *Gr. lat.*, éd. Keil, t. VII, p. 152, l. 3, ne méconnaissait pas la légitimité de formes comme **eorundem, tantus**, etc., mais cherchait à l'expliquer par un son intermédiaire entre celui de **m** et de **n**, plus près de **n** que de **m**.

3. C'est l'inscription connue sous le nom de *Lex Julia Municipalis*, sur laquelle on a voulu trouver l'application de certaines théories grammaticales propres à Jules César ; peut-être le son de la nasale dans les formes citées lui paraissait-il, en effet, plus voisin de **m** que de **n**, mais la question est délicate.

4. Ces parfaits appartiennent à des composés de **emo**, qui fait **emi** au parfait ; si la formation n'est pas la même dans les composés que dans le simple, cela tient à ce que les Latins ne sentaient pas le rapport qu'il y a entre **como, demo, promo, sumo** et **emo**.

5. Le génitif et les cas obliques qui devraient être *[illegible], etc., ont été refaits sur *[illegible].

6. Certaines graphies comme [illegible], etc., prouvent que cette labiale ne se faisait pas également entendre dans la prononciation populaire.

Ex. : Ἄ-μϐροτος, immortel (cf. skr. *mṛtas*, mort, *mriyate*, il meurt, etc.), μεσημϐρία, midi (en regard d'ἡμέρα), μέμϐλωκα, je suis venu (cf. prés. βλώσκω, aor. μολεῖν).

Remarque. — Des formes comme ἄ-ϐροτος (pour ἄ-μϐροτος), ἔ-ϐρεμον (pour * ἔ-μϐρεμον), βε-βραμένων c'est-à-dire εἱμαρμένων (à côté de ἔ-μϐραται · εἵμαρται Hésych.), ἔ-ϐλω (pour * ἐ-μϐλω), βεϐλωκώς Gramm. (pour μεμϐλωκώς) sont des dérogations à la loi précédente, mais qui ne peuvent l'infirmer : ce sont en effet des formations récentes (cf. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 1001, 5 b, p. 880).

β) Au commencement d'un mot, *mr* et *ml* sont devenus respectivement βρ- et βλ-.

Ex. : βροτός, mortel (cf. skr. *mṛtas*, mort), βλίττω, presser un rayon de miel, exprimer du miel (en regard de μέλι, μέλιτος, miel).

B. En latin, il y a aussi deux cas à considérer :

α) Au commencement d'un mot, le groupe primitif *mr* apparaît sous la forme fr-.

Ex. : **fracēs**, marc d'olives, **fracidus**, blet (en regard de **marcidus**, fané, gâté), **fremo** (cf. gr. βρέμω), etc.

β) A l'intérieur d'un mot, le groupe primitif *mr* apparaît sous la forme br- (cf. **hibernus** [de ***heifrinos**, ***heimrinos**, gr. χειμερινός], **tuber** [d'un primitif * *tumr*-, cf. skr. *tum-ra-s*, gros, gras], etc.).

Remarque. — Dans les mots qui se sont formés à l'époque où le latin était constitué, le groupe **mr** aboutit à **mbr** (cf. **Cambrianus** Inscr. [de **camera**] et **lumbricus** en regard du grec δεμϐλεῖς = βδέλλαι, sangsues).

Quant à la question de savoir si le groupe primitif *-ml-* a donné **-mpl-** en latin dans des mots comme **simplum**, **exemplum**, **templum** (cf. Solmsen dans la *Zeitschr.* de Kuhn, t. XXXIV, p. 11), on ne peut la résoudre, à ce qu'il semble, que par la négative : entre **m** et **l** un **b** seul aurait pu se développer. Voy. sur ce point délicat Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², p. 370, Anm. 4.

238. — La nasale labiale *m*, qui s'est conservée sans changement en latin à la fin des mots (cf. **equom**, **turrim**, **manum**, **rem**, **ferebam**, etc.) s'est changée en nasale dentale en grec, dans la même position (cf. τόν, τήν [skr. *tam*, *tām*, lat. **istum**, **istam**], θεῶν [cf. skr. *devam*, lat. **deum**], ἕν [pour *ἕμ, cf. ci-dessus, 2°], χθών, terre, χιών, neige[1] [de * χθωμ, * χιωμ, cf. χθαμαλός, skr. *ksám*-, lat **hiemem**, gr. δύσχιμος], etc., ἔφερον [skr. *abharam*, lat. **ferebam**], etc.

1. Les cas obliques χθονός, χθονί, etc., χιόνος, χιόνι, etc., ont été refaits sur le nominatif.

239. — Nasale dentale en grec et en latin. — En grec et en latin, la nasale dentale primitive est conservée :

a) Au commencement d'un mot, dans des formes comme **νέο-ς**, lat. **novo-s** (cf. skr. *náva-s*), **νέφος**, lat. **nebula** (cf. skr. *nábhas-*, nuée), lat. **nĕ**, ne ... pas (cf. **ne-scio**, skr. *ná*, pas), etc.

b) A l'intérieur d'un mot, dans des formes comme **ἕνη**, le dernier jour de la lune, lat. **senex** (cf. skr. *sana-s*), **φθινύθω**, — **κνίσα**, graisse (lat. **nidor** pour *cnid-), — **πότνια** (skr. *patnī*, maîtresse), — **ἄνθος**, fleur (skr. *andhas-*, herbe), **χήν**, **χηνός** (cf. v. h. all. *gans*, oie), lat. **donum** (cf. skr. *dānam*, don), etc., — dans le suffixe du participe **-ντ-**, **-nt-** (cf. **φέροντα**, **ferentem**, skr. *bharantam*), dans les désinences primaires de la 3ᵉ personne du plur. (cf. dor. **φέροντι**, lat. **ferunt**, skr. *bharanti*), etc.

c) En grec et en latin, dans la préposition **ἐν**, **in** ; en grec, à la fin d'un mot, au voc. sing. des thèmes en *-n* (cf. **κύον**, chien, skr. *śvan*), au locatif sing. des mêmes thèmes (cf. **δόμεν**, infin., donner, **αἰέν**, toujours), au nom. sing. des mêmes thèmes (cf. **κύων**, chien), enfin dans certains locatifs comme **ἄμμιν** lesb., **ἡμιν**, **ἡμῖν** att.

240. — Les effets de la loi § 235 (cf. aussi ci-dessus, § 237) se reconnaissent dans les combinaisons suivantes :

1° Les groupes primitifs *-np-*, *-nb-*, deviennent **-μβ-**, **-μπ-** en grec, **-mp-**, **mb-** en latin dans les composés **ἐμβαίνω**, **συμπίπτω**, etc., **im-pendo**, **im-probus**, **im-bibo**, etc.

2° Le groupe primitif *-nm-* n'a pas été conservé en grec, où, dès l'époque primitive, on rencontre **-μμ-** (cf. **ᾔσχυμμαι** Hom., parf. d'**αἰσχύνομαι**, **πλημμελής** att. (de **πλήν** et de **μέλος**), **ἀμμεῖξαι** Hom. (cf. **ἀνα-μεῖξαι** att.), **ἐμ-μένω**, etc.[1].

Il en est de même en latin où **-mm-** remplace **-nm-** primitif (cf. **im-minuo**, **im-motus**, etc. ; **gemma** pour **gen-ma** (cf. **gen-ui**, de **gi-gn-ere**).

3° En grec, le groupe primitif *-nw-* s'est réduit à **ν** (cf. **τίνω** Hom., **τίνω** att., de *τινϝω, skr. *cinoti*).

4° A l'épenthèse *b* du groupe *mr* (cf. ci-dessus, § 237, 4°, A, α) répond, en grec, l'épenthèse *d* du groupe *nr* (cf. **ἀνδρός**, génitif de **ἀνήρ** ; à rapprocher de **δρ-ώψ**· **ἄνθρωπος** Hésych., — **σινδρός** en regard de **σιναρός**, rapace).

Remarque. — En latin, le groupe *-nr-* aboutit à **-rr-**, comme *-nl-* à **ll** (cf. ci-après, 6°). Ex. : **irruo**, **corrumpo**, etc.

---

1. Voy. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 408, 7 (p. 361), qui renvoie à [illegible] *Graeca lingua praeter Asiaticorum dialectum Aeolicam* [illegible], I, p. 19 sqq., II, p. 44 sq.

De même en grec, mais assez tard, νρ s'assimile en ρρ (cf. συρράπτω, de σύν et de ῥάπτω, etc.).

5° Le groupe *-ln-* donne *-ll-* (-λλ- en grec, **-ll-** en latin), mais, tandis que l'assimilation est générale en latin[1] (cf. **col*l*is** en regard du lith. *kálna-s*, montagne, **pe*ll*o**, **fa*ll*o**, etc., pour ***pel no**, ***fal-no**, etc.), elle n'a été conservée en grec que dans les dialectes lesbien et thessalien ; les autres dialectes réduisent **-λλ-** à **-λ-** avec allongement compensatoire de la voyelle brève qui précède (cf. βόλλᾱ lesb., βουλή att. [de *βολνα], βελλόμενος thessal., βειλόμενος béot., βουλόμενος att., δήλομαι dor. [de *βολνομαι, δέλνομαι], ἀπέλλω lesb., Fήλω dor., εἴλω Hom. [de *Fελνω], οὖλος Hom., crépu, de *Fολνος skr. *urna*, σταλλᾱ lesb. et thessal., στήλη att., στᾱλᾱ dor., de *σταλνᾱ).

Remarque[2]. — On trouve en grec un certain nombre de mots dans lesquels le groupe -λν- semble s'être introduit postérieurement à l'époque où s'est produite l'assimilation signalée ci-dessus, assimilation qui se retrouve dans tous les dialectes.

C'est ainsi du reste que l'analogie de στόρνυμι στορέσαι semble avoir produit *ὄλνυμι à côté de ὀλέσαι, d'où ὄλλυμι qui est déjà dans Homère et qu'on retrouve dans tous les dialectes ; de même on peut rattacher ἐλλός, faon à *ἔλνος du thème *-ἐλεν- (cf. paléo-sl. *jelen-*, cerf, lith. *elni-s*, cerf, gr. ἔλαφος), etc.

Quant aux mots dans lesquels le groupe -λν- s'est maintenu, ils sont de formation plus tardive encore : πίλναμαι, qu'on peut rattacher à la même racine que πέλας, est dû sans doute à l'analogie de σκίδναμαι. On a le rapport suivant : πίλναμαι est à ἐπέλασα ce que σκίδναμαι est à ἐσκέδασα.

6° Le groupe *-nl-* donne **-ll-** en latin (cf. **homu*ll*us** de ***homon-lo-s**, diminutif de **homo**, en regard de **homun-culu-s** ; **ase*ll*us** de ***asen[o]-lo-s**, dimin. de **asinus** ; **sui*ll*us** de ***suin[o]-lo-s** diminutif de **suīnus** ; **coro*ll*a** de ***corōn[o]-la**, diminutif de **corona** ; **ma*ll*uviæ** pour ***man-luviæ** ; et les composés **i*ll*igo**, **i*ll*icitus**, etc.).

Remarque. — De même en grec, mais assez tard, -νλ- s'assimile à -λλ- (cf. συλλέγω, de σύν et de λέγω, etc.)[3].

241. — Chute de *m* et de *n* devant une sifflante. — 1° *En grec*, la nasale dentale et la nasale labiale réduite à *n* (ν) tombent devant une sifflante (c'est-à-dire devant *s* et devant *z* suivi d'une consonne).

Cette loi est contemporaine de celle qui amène la chute de **τ** devant **σ** et de celle qui change *y*, *dy*, *gy* en *zd*.

Ex. : φερόσθω, φερόσθων, ancienne 3e pers. impér. moy. pour *φερονσθω, *φερονσθων[4], — δεσπότης, dans lequel il semble

---

1. Dans les mots latins où il se rencontre, le groupe **-ln-** n'est pas primitif ; ainsi **ulna** paraît être une réduction de ***olenā** (cf. gr. ὠλένη, vieil island. *öln*, lette *ulekts*, etc.) et **alnus** se ramène à un thème **alsno-*. Voy. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 413, Anm. (p. 368.).

2. Voy. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 408, 3 (p. 358 sq.).

3. Voy. Kühner-Blass, *ausf. Gramm. der griech. Sprache*, t. I, § 64 (p. 267).

4. Voy. G. Meyer, *Griech. Grammatik*, 2e édit., p. 500.

que δεσ- soit pour *δεμ-ς, de la maison, — σύστασις pour *σύν-στασις, — ἐς pour ἐνς (cf. ἐς τόν à côté de ἐνς ὀρθόν, sur des inscriptions crétoises[1]), — dans certains dialectes doriens les formes en -ος, -ᾰς (pour -ονς, -ᾰνς) de l'acc. plur. des thèmes en -o et en ā (cf. τός, θεός, τάς, καλάς, etc.)[2], — de même les formes -ας, -ες (pour -ανς, -ενς plus ancienn. -αντ-ς, -εντ-ς) du nominatif singulier dans les mots Αἴας, εὐεργετές thessal., ἱεροθυτές arcad., — πλάζω pour *πλανζδω, *πλαγγ-γω, — Ἀθήναζε pour *Ἀθάνανα-δε (cf. οἰκόν-δε), — σύζυγος pour *συν-ζδυγος[3].

Les phénomènes qui viennent d'être signalés sont propres au grec primitif; quelques-uns se retrouvent dans tous les dialectes, mais la plupart ont été modifiés et il y a lieu dès lors d'étudier les variations qu'a subies le traitement de la nasale devant s dans les différents dialectes.

a) La nasale ν subsiste devant σ + voyelle ou devant σ dans quelques dialectes locaux de Crète (cf. les dat. plur. ἐπιβάλλονσι, μηνσί et les acc. plur. τόνς, υἱύνς), à Argos (cf. τάνς), en Arcadie (cf. 3e p. plur. du subj. κελεύωνσι) et dans la Thessalie du Nord (cf. πάνσα)[4].

b) Dans les autres dialectes le groupe -νς a subi diverses modifications.

α) Dans le lesbien, le son i contenu dans σ palatalise la nasale, et après la chute de celle-ci forme une diphtongue en ι avec la voyelle précédente (cf. ἔχοισι, γράφωσι 3e pers. du plur. pour *ἔχονσι, *γράφωνσι, les fémin. παῖσα, πρέποισα pour *πανσα, *πρεπονσα, etc., le nom. sing. εἰς pour *ἐνς, les acc. plur. τοίς, ταίς pour *τονς, *τανς).

β) Dans les autres dialectes, ν est tombé sans laisser de trace après les voyelles longues, mais avec allongement compensatoire après les voyelles brèves ; en ce cas, ᾰ, ῐ, ῠ sont devenues ᾱ, ῑ, ῡ; quant aux voyelles ε, ο, elles ont pris le son fermé (ει, ου) en ionien et en attique, et le son ouvert η, ω dans le dorien sévère[5].

Ex. : ION. ATT. πᾶσα, τάς, ὅις, δεικνῦσα, τιθεῖσα, εἷς, τιθείς, πρέπουσα, etc. — DOR. SÉVÈRE : πᾶσα, τάς, ἧς, πρέπωσα, γράφωσι, μησί, etc.

1. Voy. Solmsen, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXXII, p. [illegible]

2. Voy. ci-dessus, § 196, 3°, Rem., et cf. *ibid.*, p. 115, n. [illegible]

3. Tous ces exemples sont empruntés à Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § [illegible]. Sur les raisons pour lesquelles il n'y a pas dans ces formes d'allongement compensatoire après la chute de la nasale, voy. ci-dessus, p. 115, n. 3.

4. Voy. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 409, 1° (p. [illegible]).

5. Il est probable qu'entre la prononciation τάνς et la prononciation τᾱς il y a eu une prononciation τα̃ς et que la nasalisation s'est ensuite effacée. Voy. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 409, 1, b (p. 362).

REMARQUES. — I. Le traitement différent de l'α dans πᾶσα et dans σελήνη (pour * σελασ-νᾱ) ainsi que dans ἔφηνα (pour * ἔφανσα) en ionien et en attique prouve que les formes comme πᾶσα sont antérieures à l'époque où l'ionien et l'attique changeaient en η un ᾱ provenant d'un allongement par compensation, tandis que σελήνη, ἔφηνα, etc., appartiennent à l'époque où s'était établie cette loi phonétique[1].

II. La loi de l'allongement compensatoire après la chute de la nasale a persisté longtemps, puisqu'on la trouve appliquée dans les formations nouvelles comme ἔσπεισται ion.-att. (pour * ἔσπενσται, qui dans le gr. primitif devait donner * ἔσπεσται)[2].

III. C'est seulement à l'époque où la loi précitée fut tombée en désuétude qu'on put former des mots comme θέρμανσις, ὕφανσις att., ἄλινσις inscr. d'Épidaure, etc., d'après l'analogie de κάθαρσις et autres semblables ; de même le nominatif ἕλμινς, ver (cf. gén. ἕλμινθ-ος) est de formation relativement récente.

2° *En latin,* il faut distinguer deux cas :

a) A l'intérieur d'un mot, le groupe **ns** subsiste, sauf devant **l**, **m**, **n**, **d**, **v**, auquel cas il disparaît avec allongement compensatoire (cf. **īlico** pour * **in-slicō**, d' * **en-slocō**, **trā-loquor** pour **trans-loquor**, **trā-muto** pour **trans-muto**, **trā-no**, pour **trans-no**, **trado** pour **trans-do** [cf. C. I. L., t. I, n° 198, l. 54, 58, etc.], **trā-duco** pour **trans-duco**, **trā-vehor** pour **trans-vehor**, etc.).

b) A la fin d'un mot, le groupe **ns** se réduit toujours à **s** avec allongement compensatoire (cf. **equōs**, **ovīs**, **fructūs**, etc., pour * **equons**, * **ovins**, * **fructuns**, etc.).

REMARQUE. — Les formes **mesibus**, **cesor**, **cosol**, **cosentiont**, qu'on trouve sur certaines inscriptions archaïques, prouvent, comme il a été dit ci-dessus (§ 132), que devant **s** la nasale avait un son si faible qu'on pouvait omettre de l'écrire[3]. Ce fait explique aussi qu'on hésite souvent entre les épels **vicensimus** et **vicesimus**, **quotiens** et **quoties**, **pinsare** et **pisare**, **formonsus** et **formosus**, **monstrare** et **mostrare**, etc. C'est à cette hésitation de l'écriture qu'il faut vraisemblablement attribuer la présence de **n** dans des formes comme **ferens**, **amans**, etc., qui ne devaient pas l'avoir en vertu de la loi ci-dessus (2° b)[4].

242. — **Nasale palatale et nasale vélaire en grec et en latin**. — La nasale palatale et la nasale vélaire ne se rencontrent dans la langue primitive que devant les consonnes palatales et vélaires ; c'est une preuve que l'accommodation de la nasale à la consonne qui la suit (cf. ci-dessus, § 235) existait déjà avant la séparation des idiomes.

---

1. Notez que les formes d'aoriste comme ἔφηνα soulèvent une difficulté particulière : c'est la nasale qui reste et σ qui disparaît. On traitera cette question plus tard, à l'occasion de la formation de ces aoristes.

2. Voy. K. BRUGMANN, *Grundriss*, etc., t. I², p. 360 (§ 408, 4) et p. 363 (§ 409, 1, b).

3. Il serait peut-être plus exact de dire que si on ne l'écrivait pas, c'est que dans la prononciation on entendait en réalité une voyelle nasale et que l'alphabet ne contenait pas de signe spécial pour noter ce son-là.

4. Ces formes sont d'ailleurs relativement récentes : le grec φέρων ferait attendre **ferent** (cf. le gén. **ferent-is**) : la présence de **s** est due à l'analogie de formes comme **iens**, **dens**.

En grec et en latin, on reconnaîtra une nasale palatale dans les mots ἄγχω, **ango** (rac. *angh-*), **mingo** (rac. *meih-*), etc., et une nasale vélaire dans les mots **quinque** (skr. *pañca*), **unguo** (skr. *áñjas-*), etc.

Remarque. — La nasale palatale et la nasale vélaire étaient confondues en grec et en latin sous le nom de nasale gutturale.

Pour représenter le son de la nasale gutturale, les Grecs semblent n'avoir pas employé tout d'abord d'autre signe que le ν : ils écrivaient par exemple ἄνκυρα, ἐνγύς, τυνχάνω, etc. On ne dut imaginer de représenter la nasale gutturale par γ qu'à l'époque où le γ (=*g*) dans le groupe γν (cf. στυγνός) et dans le groupe γμ (cf. ἀγμός) fut devenu une véritable nasale gutturale, phénomène qui répond au changement de βν en μν (cf. σεμνός [p. *σεβ-νός] en regard de σέβομαι)[1].

Cette nasale gutturale appelée ἄγμα par les grammairiens grecs est représentée par **n** en latin[2], mais les grammairiens latins ont bien soin de dire que ce **n** est un *n* bâtard (*adulterinum*), tenant le milieu entre le son *n* et le son *g*[3].

243. — Les modifications subies en grec et en latin par les palatales et par les vélaires primitives ont influencé dans ces deux langues la nasale palatale et la nasale vélaire. Comme la nasale s'accommode toujours au caractère de la consonne qui la suit (cf. ci-dessus, § 235), on comprend, par exemple, que l'*n* vélaire du primitif *penqe*, cinq, soit devenu dentale dans le grec comme πέντε, et labiale dans l'éolien πέμπε, puisque le *q* primitif était devenu τ dans un cas et π dans l'autre. Réciproquement un *m* ou un *n* devenait palatal ou vélaire dans les mots **-quonque, -cunque**[4] (ombr. *pumpe*), **hunc** (p. * **hom-ce**), **clanculum** (p. * **clam-culum**), **conquiro** (p. * **com-quiro**), **anculus** (p. * **ambi-quolos** [cf. ci-dessus, § 211, 1°], gr. ἀμφί-πολος), **utrun-que, utran-que**, etc. — **in-curro, in-certus, in-gero**, etc.

Remarque. — Une nasale palatale ou vélaire devant **s** devient naturellement dentale et subit dès lors les modifications dont il a été parlé ci-dessus, § 241.

---

1. Voy. Ebel dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XIII, p. 264 ; Westphal, *Meth. Gr.*, I, 1, 17 ; K. Brugmann, dans les *Studien* de Curtius, t. IV, p. 103 sq. ; L. Havet, *Mém. de la Soc. de Ling.*, t. IV, p. 276, cités par K. Brugmann, *Griech. Gramm.*², § 20 (p. 40).

2. Accius, poète et grammairien, avait proposé de suivre l'exemple des Grecs et de représenter par *g* la gutturale nasale. Voy. Varron cité par Priscien, t. I, p. 30 (éd. Hertz) : « Ut Ion scribit, quinta vicesima est littera, quam vocant agma, cujus forma nulla est, et vox communis est Græcis et Latinis, ut his verbis *aggulus, aggens, aggulla, iggerunt* ; in ejusmodi Græci et Accius noster bina *g* scribunt, alii *n* et *g*, quod in hoc veritatem videre facile non est. Similiter *agceps, agcora*. » Les inscriptions n'offrent pas d'exemples de cette notation (cf. *Eph. Epigr.*, t. VII, 928), mais on en trouve peut-être une trace dans l'épel **ager** pour **agger** que présentent les mss. avec une singulière persistance pour un vers de Lucilius (26, 81 Müller ; cf. 11, 5). Si Lucilius et ses contemporains employaient *gg* pour *ng*, ils étaient forcés d'employer un simple **g** pour écrire les mots **agger, aggero**, etc. Voy. Lindsay, *ouvr. cité*, ch. II, § 18 (p. 11).

3. Voy. Nigidius cité par Aulu-Gelle, *N. A.*, XIX, 14, 7. Le grammairien Marius Victorinus, *Gramm. lat.*, t. VI, p. 16, l. 4 (éd. Keil) explique qu'il en était de même de la nasale devant **qu** dans les mots **nunquam** et **numquam, quanquam** et **quamquam** : le son de la nasale était intermédiaire entre *n* et *g*. C'est sans doute au souci de représenter cette prononciation qu'il faut attribuer sur certaines inscriptions les épels **NVNCQVAM** (*C. I. L.*, t. V, n° [illegible]), **NVNC QVAM** (*ib.*, t. IV, n° [illegible]), **VNCQVAM** (*ib.*, t. X., n° 8192), etc. ; mais dans des épels comme **IVNCXI** (*ib.*, t. VIII, n° [illegible]), etc., le groupe **CX** représente plutôt le caractère **X**, comme on le voit certainement dans le mot **uxor** écrit **VCXOR** (*ib.*, t. II, n° 3120), graphie qui explique sans doute l'erreur des copistes qui, dans les mss de Plaute, ont écrit **uoxor** par confusion de **c** et de **o** (cf. *Class. Review*, t. V, p. [illegible] et voy. Lindsay, *ouvr. cité*, ch. II, § 63, p. 65).

4. Dans les épels **-quomque, -cumque, utrumque, utramque**, on voit clairement qu'on a à faire à des formations nouvelles influencées par les théories grammaticales sur l'orthographe étymologique.

§ 2. — Nasales voyelles.

244. — **Définition.** — On a vu ci-dessus (§ 56, p. 28) quel sens il faut attacher à l'expression nasales voyelles, et (§ 62, p. 31) quelle notation on emploie pour les représenter.

La langue primitive indo-européenne avait quatre nasales voyelles, de même qu'elle possédait quatre nasales consonnes : la nasale-voyelle palatale et la nasale-voyelle vélaire ne se rencontraient que devant des palatales ou des vélaires. Enfin il parait vraisemblable que la langue indo-européenne primitive distinguait, comme dans les voyelles, des nasales-voyelles *brèves* et des nasales-voyelles *longues*[1]. Nous ne pouvons pas entrer dans le détail de la théorie, puisque nous considérons avant tout ici le grec et le latin ; nous nous contenterons donc de renvoyer à BRUGMANN, *Grundriss*, etc., t. I², §§ 429 et suiv. p. 393 et suivantes).

245. — **Transformation des nasales-voyelles en grec et en latin.** — Le grec ni le latin n'ont conservé les nasales-voyelles de la langue indo-européenne primitive, mais ils les ont transformées, ainsi qu'on va le voir.

1° *En latin*, les nasales-voyelles primitives donnent *toujours* une voyelle **e** suivie d'une nasale, que l'on représente, selon les cas, par **n** ou par **m**.

Ex. : **ce*n*tu-m** (ind.-eur. *km̥to-m*), **inve*n*tus, inve*n*tio** (ind.-eur. **gm̥to,* allé), — **dec*em*** (ind.-eur. *dekm̥*), **ferent*em*** (ind.-eur. **bheront m̥*), etc., **com-me*n*tu-s, me*n*s, me*n*tio** (ind.-eur. * *mn̥tos* partic. * *mn̥tis* fém. de la racine *men*, penser), **hominēs** (pour * **homin-*en*s**, suff. prim. de l'acc. pl. **-n̥s**), etc.

REMARQUE. — En latin, l'e devant une nasale suivie d'une consonne devient **i** par l'effet d'une loi phonétique particulière.

C'est ce qui explique pourquoi **en**, **em**, représentants d'une nasale voyelle primitive, se présentent parfois en latin sous la forme **in**, **im**.

Ex. : **s*im*-plex, s*in*-guli**, etc. (de la racine i.-e. * *sm*-), ***im*-mortalis** (cf * *-n̥-mrto-*, immortel)[2], **vi-g*in*ti**, etc.

2° *En grec*, il faut distinguer trois cas :

a) Devant une consonne et à la fin des mots, les nasales-voyelles indo-européennes donnent un **α**.

Ex. : ἑ-κατόν (pr. **km̥to-m*), τατός (pr. **tn̥-to-s*), ἥαται (pr. *es-n̥tai*), ὄνομα (prim. * *-mn̥*), δέκα (pr. **dekm̥*), etc.[3]

---

1. Sur cette question spéciale, voy. DE SAUSSURE, *Mémoire sur le système primitif des voy. indo-europ.*, p. 239 sqq. ; OSTHOFF, *Morphol. Untersuch.*, t. IV, p. IV et p. 280 ; *Zur Gesch. des Perf.*, p. 367 ; p. 374 sq.

2. Cf. aussi **i-gnotus** pour * **in-gnotus** de * **n̥-gnōtos**.

3. On explique par l'analogie des finales -κοντα, -κοστος, la présence de l'**ο** au lieu de l'**α** (pour

Remarque. — Toutefois, quand elle était accentuée, la nasale-voyelle primitive semble avoir donné αν en grec, même dans le cas dont il vient d'être question[1].

Ex. : ἔασι ion. (pour * (ἔ)σ-αντι, indo-eur. * *s-n̥ti*, skr. *s-ánti*, ombr. *s-ent*), συν-έαν (= συνεῖεν) éléen (pour (ἔ)σ-ιαντ, indo-eur. *s-y-n̥t*).

b) Devant *y* les nasales-voyelles *n̥* et *m̥* donnent αν, après quoi le groupe ανy subit le traitement dont il a été question ci-dessus (§ 221, 1°, p. 135).

Ex. : τέκταινα (p. *τεκτανyα, *τεκτn̥-yα), τεκταίνω (p. *τεκτανyω, τεκτn̥-yω), βαίνω (p. βάν-yω, *βn̥-yω, lat. venio[2]).

Remarque. — Il est vraisemblable que devant *w* la nasale-voyelle *n̥* donnait aussi αν[3].

c) Devant une voyelle *n̥* et *m̥* donnent αν et αμ, ce qui semble indiquer que dès l'époque primitive les voyelles *n̥* et *m̥* dans cette position avaient développé respectivement un *n* et un *m* après elles (*n̥n*, *m̥m*).

Ex. : ταν-ύ- (lat. ten-u-i-s) pour **tn̥n-u-*, κτανών (rac. κτεν-) pour **ktn̥n-ó-nt*, ἀμο- (rac. *sem-*) pour *sm̥m-ó-*, ταμών (rac. τεμ-) pour *tm̥m-ó-nt*, etc.[4].

II. — Vibrantes ou liquides

Bibliographie. — K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², die Liquidæ [illegible] als Consonanten, §§ 461-464 ; 474-476 ; 480-485 ; die Liquidæ als Sonanten, §§ [illegible] ; 509-511 ; 513-515 ; 523-524 ; 527 ; 529. — V. Henry, *Précis* etc.[5], ch. III, sect. I.

G. Meyer, *Griechische Grammatik*[3] ch. III, die Liquidæ, §§ 158-175. — K. Brugmann, *Griechische Grammatik*[3], §§ 22-23. — Kühner-Blass, *ausf. Gramm. d. gr. Sprache*, § 13 (p. 73).

Fr. Stolz, *Hist. Gram. der lat. Spr.*, t. I, p. 232 sqq. (Liquidæ). — Lindsay, *The Latin language*, ch. IV, §§ 84-91 (p. 275 sqq.).

§ 1. — Vibrantes consonnes.

246. — Vibrantes consonnes en grec et en latin. — On a vu ci-dessus (§ 57, p. 58 sq.) que les sons *r* et *l* s'appellent des liquides ou plutôt des vibrantes.

Les deux vibrantes, qui existaient dans la langue indo-européenne primitive, sont représentées en grec par ρ, λ, en latin par r, l.

---

nasale-voyelle) dans les formes communes εἴκοσι (cf. Fίκατι), [illegible], et dans les formes dialectales δέκοτος lesb. arcad., ἑκοντόδοια arcad. (citées par Meyer, [illegible], 1. 81).

1. Voy. K. Brugmann, *Studien* de Curtius, t. IX, p. [illegible]. Osthoff, dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXIV, p. 420 sqq., *Morphol. Unters.*, t. IV, p. 293 sqq.

2. Voy. K. Brugmann, *Morph. Unters.*, t. II, p. 19 sqq., 288 sqq. [illegible], p. 41 ?

3. Voy. K. Brugmann, *Morphol. Unters.*, t. II, p. 114 sq. Pour l'explication de [illegible] et de la forme pindarique γίγαντα, voy. K. Brugmann, dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXIV, p. [illegible], XXV, p. [illegible]. Osthoff, *zur Gesch. des Perf.*, p. [illegible].

4. Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, § 21, [illegible]. Osthoff, *Morphol. Unters.*, t. II, p. 14 sq., [illegible] sqq., t. IV, p. 362, 367, 398 ; K. Brugmann, *Morph. Unters.*, t. II, p. 114 sqq.

Ex. : ὀρέγω, étendre, **rego** (cf. anc. irl. *erig*, dresse-toi, goth. *uf-rakja*, j'étire), ἔργον (anc. h. all. *werc*), **res** (skr. *rās*), φέρω, **fero** (cf. armén. *berem*, anc. irl. *berim*, goth. *baira*, skr. *bharati*, il porte), τρέω, τρέμω, trembler, frissonner, **tremo** (cf. lith. *trimù*, skr. *trasati*, il tressaille), ἀγρός, **ager**, (goth. *akrs*), ὑπέρ, **super** (goth. *ufar*), etc. — λέχος, **lectus** (goth. *liga*, je suis étendu), λευκός, blanc, **luceo**, κλέπτω, **clepo** (goth. *hlifa*, je pille), lacon. ἑλλά (p. * ἑδλα), siège, **sella** (p. * **sedla**, cf. goth. *sitl-s*), etc.

247. — **Modifications subies par les vibrantes.** — Le grec et le latin ont fait subir aux vibrantes primitives, dans certains cas déterminés, quelques modifications dont voici les principales :

1° En grec, on a vu ci-dessus (§ 205, 1°) que la résonance d'un *r* ou parfois d'un *l* initial développe une voyelle prothétique.

2° En latin, une gutturale ou une labiale suivie de *l* développe une épenthèse labiale intermédiaire[1] (voy. ci-dessus, § 206, 2°, *b*).

Ex. : **sæclum** et **sæculum**, **poploe** (arch. cité par Festus, cf. l'ombr. *poplom* acc. sing.) et **populi**, etc.

Sur les diverses prononciations de *l* latin voy. L. Havet, dans l'*Archiv* de Wœlfflin, t. IX, p. 135 sq.

3° En grec et en latin, mais surtout en latin, on remarque une tendance à changer l'*r* et l'*l* de manière à éviter le retour de la même liquide dans deux syllabes *ordinairement* consécutives[2] (*dissimilation*).

Ex. : μορμολύττω, effrayer (en regard de μόρμορος, crainte), κεφαλαργία, mal de tête (au lieu de κεφαλαλγία), etc. (dissimilation *progressive*) — γαλακτῆρες [popul.] au lieu de χαρακτῆρες, ἀργαλέος au lieu d'* ἀλγαλέος, etc. (dissimilation régressive).

fraglo au lieu de **fragro** (cf. *Archiv. f. lat. Lex.*, t. IV, p. 8), **fulcrum** au lieu de * **fulclum** (cf. **sæclum**), **cerealis** au lieu de * **cerearis** (dissimilation *progressive*), — **pelegrinus** (C. I. L., t. III, n° 4222, etc.) au lieu de **peregrinus**, **lolarii** au lieu de **lorarii**, **meletrix** (cf. Non., p. 202, 13 ; 318, 6) au lieu de **meretrix**, **telebra** (cf. Georges, s. v.) au lieu de **terebra**, etc. (dissimilation *régressive*).

1. Voy. V. Henry, *Précis*, etc.[6], § 51, 1, B.
2. Le mot **militaris** prouve que la dissimilation peut se produire à deux syllabes de distance.

Quelques-uns de ces exemples appartiennent à la meilleure langue : tels sont en latin **cerealis** au lieu de ***cerearis** (de **Ceres**) ; **cæruleus** au lieu de ***cæluleus** (de **cælum**), etc.

Remarque. — La dissimilation (progressive ou régressive) des vibrantes amène parfois dans la prononciation

a) soit la chute d'un *r* ou d'un *l*.

Ex. : δρύφακτος pour δρύ-φρακτος, θρέπτα pour θρέπτρα, **præstigiæ** pour **præstrigiæ**, **crebesco** pour **crebresco**, **frago** pour **fragro**, **cribum** (esp. *cribo*) pour **cribrum**, etc. (dissimilation *progressive*). — φατρία pour φρατρία, ἔκπαγλος (en regard de ἐκπλαγῆναι), φαῦλος pour * φλαῦλος (cf. la forme access. φλαῦρος et l'ancien haut all. *blōdi*, faible), **Fabaris** où le sabin dit *Farfarus*, **febris** de * **frebris** (cf. lith. *drebulys*), etc. (dissimilation *régressive*) ;

b) soit la permutation de *r-l* en *l-r*.

Ex. : **colurnus** pour ***corulnus** (de **corulus**) et dans la prononciation populaire **lerigio** pour **religio**, **leriquiæ** pour **reliquiæ**, etc.[1].

D'autres phénomènes sont étudiés dans les ouvrages spéciaux ; cf. Grammont, *la Dissimilation consonantique*, p. 162 sqq.

4° En grec et en latin, il se produit aussi des cas d'assimilation :

a) C'est ainsi qu'en latin **l** s'assimile une nasale ou un **r** précédent :

Ex. : **asellus** pour * **asen-lo-s** (d'asinus), **stella** pour * **ster-la** (cf. gr. ἀ-στήρ, all. Stern), **agellus** pour * **ager-los**, etc.

b) En grec, les groupes **σρ** et **Ϝρ** deviennent **ρρ** à l'intérieur d'un mot (cf. ἔρρεον, etc.) ; au commencement d'un mot ils se réduisent à **ῥ** (cf. ῥέω de *σρεϜω, ῥήγνυμι de *Ϝρηγνυμι, etc).

Remarques. — I. Dans les dialectes de Sicile le groupe λτ passait à ντ (cf. φίντατος, au lieu de φίλτατος)[2].

II. Dans les dialectes crétois λ devant consonne prenait un son vélaire et aboutissait à *u* (cf. αὐκά en regard de ἀλκή ion. att. et θεύγω en regard de l'homérique θέλγω)[3].

§ 2. — Vibrantes voyelles.

248. — Définition. — On a vu ci-dessus (§ 56, p. 28) quel sens il faut attacher à l'expression vibrantes voyelles et (§ 62, p. 31) quelle notation on emploie pour les représenter.

La langue primitive indo-européenne avait deux vibrantes voyelles brèves, *r̥*, *l̥* et probablement aussi deux vibrantes voyelles longues.

1. Voy. Lindsay, *ouv. cit.*, ch. II, § III (p. 97).

2. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 476, 7 (p. 436) considère φίντατος qui se rencontre dans d'autres dialectes que celui de la Sicile comme une forme étymologiquement différente de φίλτατος. Cf. Meister dans les *Studien* de Curtius t. X, p. 30 sq.

3. Voy. Hey, *Quaestiones de dial. Cret.*, p. 29.

249. — **Transformation des vibrantes voyelles en grec et en latin.** — Le grec ni le latin n'ont conservé les vibrantes voyelles de la langue indo-européenne.

1° En grec, il y a plusieurs cas à considérer.

a) Devant consonne *r̥* et *l̥* ont donné, à l'intérieur d'un mot, respectivement **ρα** et **αρ**, **λα** et **αλ**[1].

Ex. : δρατός et δαρτός, écorché (lit. *nu-dirtas*, écorché, δάρσι-ς, le fait d'enlever la peau, skr. *dr̥tis*, outre en cuir), κραδίη et καρδία, cœur (anc. irl. *cride*), τραπήομεν Hom. et ταρπήμεναι Hom., τετάρπετο Hom. (de τέρπω, je réjouis, cf. skr. *tr̥pya-ti*, il se rassasie, il est satisfait), κρατύς, fort, κρατερός et καρτερός, κράτιστος et κάρτιστος, éol. κρέτος, force, ion. κρέσσων (got. *hardus*, all. hart, peut-être skr. *hr̥tsnas*, tout entier, tout d'une pièce), πατράσι (skr. *pitr̥-su*), dat. pl. de πατήρ, etc., — ἐκλάπην, aor. pass. de κλέπτω, voler, μαλθακός, mou, tendre (skr. *mr̥dyāt*, optat. à côté de *madhati*, il est las, il est mou), ἔσταλται de στέλλω, etc.

b) Les groupes *r̥y*, *l̥y* donnent respectivement **αρy**, **αλy** qui, à leur tour, sont traités comme on a vu ci-dessus (§ 221).

Ex. : σπαίρω (ἀσπαίρω) palpiter, s'agiter convulsivement, de *σπαρyω (lit. *spiriù*, indo-eur. **spr̥-yō*); βάλλω lancer, de *βαλ-yω, qui vient lui-même de βλ̥-yω (cf. βέλ-ος, trait), etc.

c) Au commencement d'un mot *r̥* et *l̥* donnent respectivement **αρ** et **αλ** :

Ex. : ἄρκτος, ours (skr. *r̥ksas*), ἄρνυμαι, s'efforcer d'obtenir, *d'où* obtenir (skr. *r̥nōti*), ἄρσην, ἄρρην, mâle, à côté de l'ion. ἔρσην (cf. skr. *r̥sa-bha-s*, taureau, etc.).

Pour ἀλφή, salaire, voy. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 509, 4 (p. 464).

d) A la fin d'un mot *r̥* donne **αρ**.

Ex. : ἀτάρ, mais, toutefois (v. h. all. *suntar*, indo-eur. *sn̥tr̥*) et les neutres en -αρ, comme ἦμαρ (à côté de ἡμέρα, μεσημβρία), ὄναρ, songe (à côté d'ὄνειρος), etc.

---

1. On a tenté diverses explications de cet échange entre ρα et αρ, λα et αλ dans des mots comme δρατός et δαρτός, etc., mais aucune n'est pleinement satisfaisante. Voy. Osthoff, *Morph. Untersuch.*, V, p. III sq. ; Kretschmer, dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXXI, p. 391 sqq. ; Zubaty, *Arch. f. slav. Phil.*, t. XVI, p. 417 ; J. Schmidt, *Kritik der Sonantentheorie* (Weimar, 1895), p. 28 ; Hirt, *Indogermanische Forschungen*, t. VII, p. 158, cités par K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 509 (p. 463).

e) Devant une voyelle *r̥* et *l̥* donnent **αρ** et **αλ**, ce qui semble indiquer que, dès l'époque primitive, les vibrantes voyelles dans cette position avaient développé respectivement un *r* et un *l* après elles (*r̥r*, *l̥l*). Cf. ci-dessus, § 243, 2°, c.

Ex. : πάρος (skr. *purá* et *puras*, avest. *para* et *paro*, goth. *faur*, all. vor, indo-eur. **pr̥r-*), ἐδάρην de δέρω (voy. ci-dessus, a), etc. — καλιά, baraque, cabane, hutte (voy. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 501), βαλών (cf. βέλος et voy. ci-dessus, b), ἐστάλην de στέλλω (cf. ἐδάρην), etc.

Remarques. — I. On n'a point encore réussi à démontrer que les groupes ρι et ιρ, λι et ιλ étaient, au même titre que ρα et αρ, λα et αλ, les représentants phonétiques de *r̥* et de *l̥* primitifs. Pour ῥίζα (= Ϝρίζδα) en regard du goth. *waurts*, voy. G. Meyer, *Gr. gr.*[3], 68 sq.

II. Les dialectes éoliens ont fait subir à l'**α** (dans les groupes ορ, ρο, ολ employés au lieu de αρ, ρα, αλ) le traitement qu'ils lui imposent ordinairement à côté des liquides et des nasales)[1].

Ex. : κορτερά (κόρτερα) au lieu de καρτερά, γρόππα au lieu de γράππα, θροσέως au lieu de θρασέως, κασπολέω au lieu de κατασταλῶ.

2° En latin, il y a deux cas à considérer, selon que les vibrantes voyelles auraient été devant une consonne ou devant une voyelle.

a) Devant une consonne (comme à la fin d'un mot) les vibrantes voyelles primitives *r̥ l̥* donnent dans les langues italiques **or** et **ol**, qui en latin sont traités comme les groupes primitifs *or* et *ol*.

Ex. : **vorsus**[2] (osque et ombr. *uorsus*, πλέθρον Froehde, skr. *vr̥ttás*), **fors** et **forte** (pélign. *forte*, c.-à-d. **fortunæ**, skr. *bhr̥ti-s*), **porca**, bande de terre qui fait saillie entre deux sillons, billon (marse et ombr. *porculeta* = **porcæ** Plin., v. bret. *rec*, v. h. all. *furuh*, all. Furche), **portus**, **porta** (cf. gaul. *ritu-* dans *Ritu-magus*, *Augusto-ritum*, v. h. all. *furt*, all. Furt), **cornus** et **cornum** (gr. κράνος, κράνον, cornouiller), **mollis** (skr. *mr̥dus*), etc.[3].

Remarques. — I. Le groupe **or** se réduit à **o** (ou en d'autres termes **r** tombe) devant **s** suivi d'une consonne.

1. Cf. lesb. στρότος, béot. στροτός au lieu de στρατός, ἔροτος (Thess. béot.) au lieu d'ἔρατος, πόρνοψ lesb. béot. au lieu de πάρνοψ. Voy. ci-dessus, p. 99, n. 2.

2. Sur le changement de **vo** en **ve** dans **versus**, etc., changement qui se produisit à Rome devant **r** (lingual), **s**, **t**, vers le 2ᵉ siècle avant J.-C., voy. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § [illegible], qui renvoie à Solmsen, *Studien zur lat. Lautgeschichte*, Strasbourg, 1894, p. [illegible] sqq.

3. Comme en latin les groupes **or** et **ol** peuvent représenter à la fois les sons indo-européens *or* et *r̥*, *ol* et *l̥*, il est parfois bien délicat de retrouver, à propos de telle ou telle forme latine où ces sons se rencontrent, le type primitif auquel elle doit être rattachée. Voy. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § [illegible], Anm. 1 (p. 466). Contrairement à l'avis d'Osthoff (*Morphol. Untersuch.*, V, p. 111) et de Stolz (*Hist. Gramm.*, etc., t. I, p. 160), Brugmann, ouv. cit., § [illegible], Anm. 2, ne croit pas que les groupes latins **ra** et **la** puissent représenter **r̥** et **l̥**.

Ex. : **posco** pour * **porsco** en regard de **precor** (cf. skr. *pṛcchati*), **tostus** pour * **torstus** (cf. skr. *tṛshṭás*), etc.

II. Dans une syllabe finale **or** devient **-ur** (cf. **femur, jecur,** en regard du grec ἧπαρ et ἧμαρ).

III. Devant **l** suivi d'une consonne **o** devient **u** (cf. **multa** pour **molta**, qu'on rattache, comme **mulcare**, à une racine skr. *mṛc.*, etc.).

IV. Le groupe primitif *ṛy* paraît avoir donné **or** dans **morior** et dans **orior**, mais les linguistes ne sont pas d'accord sur ce point[1].

b) Devant une voyelle, *ṛ* et *ḷ* devenus *ṛr* et *ḷl* (cf. ci-dessus, 1°, e) donnent respectivement **ar** et **al**.

Ex. : **caro** (ombr. *karu*, portion, gr. καρῆναι de κείρω, couper), **salix** (cf. v. irl. *sail*, gr. ἑλίκη, saule), etc.

250. — **Vibrantes voyelles longues.** — L'indo-européen possédait des vibrantes longues, qui semblent avoir donné respectivement en grec ωρ et ρω, ωλ et λω et en latin ār et rā, āl et lā. Devant une consonne ωρ et ωλ sont devenus ορ et ολ, ār et āl sont devenus **ar** et **al**. Mais la question est trop spéciale pour être traitée ici. Voy. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I[2], § 527 et § 529.

CHAPITRE XI

APOPHONIE[2] VOCALIQUE

Bibliographie. — K. Brugmann, *Grundriss*, etc. t. I[2], §§ 533-550 (p. 482 sqq.)[3]. — V. Henry, *Précis*, etc.[6], ch. II, sect. 3 (§§ 41-12).

K. Brugmann, *Griechische Grammatik*, §§ 24 et 25. — Kühner-Blass, *ausf. Gramm. der gr. Spr.*, t. 1, §§ 36 et 37 (p. 162 sqq.). — G. Meyer, *Griechische Grammatik*[3], § 4.

F. Stolz, *Hist. Gramm. der lat. Spr.*, t. I, p. 157 sqq. (Vocalablaut). — Lindsay, *the Latin language*, ch. IV, §§ 51 sqq. (p. 253 sqq.).

251. — **Définition.** — Une racine comme *pet-*, qu'on trouve dans le grec πέτ-ε-σθαι, voler (cf. skr. *pátati*, il vole), apparaît sous la forme *pt-* dans le grec πτ-έ-σθαι (cf. skr. *á-pa-pta-t*, il vola), où la forme plus

---

1. Brugmann, *Grundriss*, etc. t. I[2], § 514, 3 (p. 467) se demande si **morior** et **orior** ne seraient pas pour * **marior** et * **arior** et si ces formes **morior** et **orior** n'auraient pas été refaites sur **mortuus** et **ortus**. Ce cas rentrerait dans celui de **b**) : en d'autres termes, devant le *y* primitif *ṛ* aurait été traité comme devant une voyelle.

2. Le mot *apophonie* a été forgé par les modernes pour signifier les variations des voyelles qu'on désigne en allemand par le terme **Ablaut**. La grammaire sanscrite se servait du mot *guna* pour désigner le renforcement d'un *i* en *ē* (= *ă* + *i*), d'un *u* en *ō* (= *ă* + *u*), d'un *ṛ* en *ar*, et du mot *vriddhi* pour désigner le renforcement d'un *ă* en *ā*, d'un *i* en *ai* (= *āi*), d'un *u* en *au* (= *āu*) et enfin d'un *ṛ* en *ār*. Ces termes ayant le tort de représenter comme purement mécaniques des faits qui résultent de lois phonétiques, on a complètement renoncé à s'en servir.

3. Les travaux modernes les plus importants sur la question sont, au dire de Brugmann, ceux de Bartholomae, dans les *Beiträge zur Kunde der indog. Spr.* de Bezzenberger, t. XVII, p. 91 sqq. ; Kretschmer, dans la *Zeitschr.* de Kuhn, t. XXXI, p. 325 sqq. ; Bechtel, *die Hauptprobleme der indog. Lautlehre seit Schleicher* (Gœttingue, 1892) ; Streitberg, dans les *Indog. Forsch.*, t. III, p. 305 sqq. (cf. Hirt, dans les *Indog. Forsch.*, t. VII, p. 138 sqq. ; 185 sqq. ; Beck, dans l'*Amer. Journ. of Philol.*, t. XVII, p. 267 sqq.).

courte est due à la syncope de la voyelle sous l'influence du déplacement de l'accent. De même la racine *ei*, aller (cf. gr. εἶ-σι, lat. **it**, anc. lat. **eit**) perd l'*e* de la diphtongue au participe parfait passif **i-tó-* (skr. *-itá-*, gr. -ιτος, lat. **-itus**), où l'accent tombe sur le suffixe; de même *eu* est réduit à *ŭ* par suite de la perte de l'accent dans l'indo-eur. **fhŭgá*, fuite (gr. φυγή, lat. **fuga**) en regard de **fheúgō*, je fuis (gr. φεύγω). Tandis que les groupes *en*, *em*, *er*, *el*, semblablement réduits, apparaissent devant une voyelle sous la forme *n*, *m*, *r*, *l* (cf. gr. γί-γνο-μαι, lat. **gi-gn-o** en regard de γέν-ος, lat. **gĕn-us**), ils prennent devant une consonne, en grec, la forme α, ρα, λα (cf. φατός de la rac. φεν-, faire mourir, δρακών de la rac. δερκ-, briller, étinceler) et, en latin, la forme **en**, **em**, **or**, **ol** (cf. **ten-tus**, skr. *ta-tá-*, gr. τα-τός de la rac. *ten*, étendre; **fors**, skr. *bhṛ-ti-*, vieil irl. *brith*, etc., de la racine *bher*, porter, etc.). Dans ces exemples[1] et dans beaucoup d'autres qu'on pourrait citer, on distingue donc deux états ou deux degrés d'une même racine, qu'on peut appeler l'un le *degré normal* (*pet-*, *bheug-*, *bher-*, etc.) et l'autre le *degré réduit* (*pt-*, *bhŭg-*, *bhr-*, etc.). Mais en outre, si l'on compare le grec γέν-ος et le grec γέ-γον-α, φόνος et φατός, πέτομαι et ποτάομαι, etc., on s'aperçoit qu'une même syllabe dans une même racine peut prendre une nuance vocalique différente de celle qu'elle revêt au degré normal. On distingue donc dans les racines un troisième état ou degré qu'on appelle *degré fléchi*.

On a donné le nom d'apophonie vocalique au phénomène que nous venons de décrire et qui comprend les trois degrés ci-dessus énumérés.

Parmi les apophonies, les unes remontent à la période indo-européenne, les autres se sont développées dans chacune des langues issues de la langue mère sous l'influence de lois phonétiques propres à chaque idiome[2] : nous nous occuperons particulièrement des premières, d'autant que c'est presque exclusivement à celles-là que l'usage scientifique a restreint le terme d'apophonie.

Remarque. — Tandis qu'on peut affirmer avec certitude que le degré réduit est dû au changement ou au déplacement de l'accent à l'époque primitive[3], on n'est point arrivé encore à dégager nettement les lois phonétiques qui déterminent l'alternance des nuances vocaliques dans le degré normal et dans le degré fléchi ; cela tient à ce qu'on n'a raisonné jusqu'ici que sur un trop petit nombre de faits certains : il nous manque un travail préparatoire comprenant tous les exemples d'apophonie vocalique fournis dans les divers idiomes indo-européens par les racines et par les éléments formatifs, rangés dans un ordre méthodique et ramenés à certains principes identiques[4].

1. Voy. Lindsay, *the Lat. lang.*, p. 253 sq.

2. Pour prendre un exemple aussi près de nous que possible, c'est ainsi qu'on peut voir une apophonie dans le français *je tiens*, *nous tenons*, etc.

3. C'est ce que montre le sanscrit, qui a, mieux que toute autre langue, conservé l'accentuation primitive : *é-mi* et *i-más* prouvent que « l'état normal de la racine coïncidait avec l'accent, l'état réduit avec l'atonie ». V. Henry, *Précis*, etc., § 42.

4. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², p. [illegible], n. 1, qui exprime ce regret, cite comme modèle d'un travail de ce genre l'étude de Leskien, *Der Ablaut der Wurzelsilben im Litauischen* (1884).

252. — La classification des principaux faits d'apophonie en grec et en latin comprend quatre groupes : en effet, on distingue les syllabes suivant qu'à l'état normal elles contiennent un *ĕ*[1] isolé ou en diphtongue, ou bien toute autre voyelle isolée ou en diphtongue, ou bien une voyelle longue, ou bien enfin une consonne-voyelle (nasale ou vibrante).

§ 1. — État normal *e*.

253. — **La voyelle *ĕ* en diphtongue**. — Il y a deux cas à considérer, puisqu'il y a deux diphtongues où figure *ĕ*, la diphtongue *ey* et la diphtongue *ew*, mais l'un et l'autre cas ont, en grec et en latin, ce caractère commun qu'au degré réduit, *ĕ* disparaissant, la semi-voyelle devient voyelle pour soutenir la syllabe, et qu'au degré fléchi *ĕ* devient *ŏ*. C'est ce qu'on voit dans les racines et dans les suffixes.

Ex. :

DEGRÉ NORMAL		DEGRÉ RÉDUIT		DEGRÉ FLÉCHI	
πε**ί**θ-ο-μαι	f**e*i*d**-o arch. d'où **fido**	ἐ-πιθ-ό-μην,	**fĭd-es**	πέ-π**ο**ιθ-ε	**f*oi*d**-us arch. d'où **fœdus**
λε**ί**π-ω		ἔ-λιπ-ο-ν		λέ-λ**ο**ιπ-ε	
ε**ἶ**δ-ος (pour Fεῖδος)		ἰδ-έ (pour Fιδέ)	**v*i*d-eo**	ο**ἶ**δ-α (pour Fοῖδα)	
κε**ῖ**-μαι				κ**ο**ίτη	lat. **cunæ** (pour ***c*oi*næ**)
*πόλ-**εy**-ες d'οὺ πόλ-ε-ες (πόλεις)	***av-*ĕy*-ĕs** d'où **av-ĕ-ĕs (avēs)**	πόλ-ι-ς,	**av-*i*-s**		
*ῥ**έF**-ω d'où ῥέω (ῥ**εῦ**-μα)		ῥ**υ**τό-ς		*ῥ**oF**-ά d'où ῥο-ά dor., ῥοή ion. att.[2].	
ἔρ**ευ**-θος, rougeur.		ἐ-ρυθ-ρό-ν,	***r*u*b-ro-m, r*u*b-ru-m**		***r*ou*f-o-s** d'où **rūfus**
*ἡδ-**εF**-ια d'où ἡδεῖα		ἡδ-**ύ**-ς			

254. — **La voyelle *ĕ* isolée**. — Quand la voyelle *e* est isolée (et non en diphtongue), elle disparait au degré réduit, pourvu que les

1. La raison pour laquelle on traite de ce groupe avant tous les autres, c'est que l'apophonie y est d'une clarté parfaite. C'est au point qu'on est porté à penser aujourd'hui qu'à l'état normal aucune syllabe ne peut contenir une voyelle brève autre que l'*ĕ* : en tout cas, l'apophonie de *a* et de *o* présente un grand nombre de cas embarrassants et l'on se demande si ce qu'on nomme degré normal *a*, degré normal *o* n'est point déjà un degré réduit.

2. Il n'y a aucun rapport entre ce mot et l'attique ῥοά, « grenadier », ion. ῥοιή.

consonnes qui s'appuyaient sur elle puissent s'appuyer sur d'autres voyelles voisines; dans le cas contraire, la voyelle *e* demeure et le degré réduit se confond avec le degré normal. Au degré fléchi, *e* devient naturellement *o*. Voici quelques applications de cette loi dans les racines et dans les suffixes.

a) Ex. :

DEGRÉ NORMAL		DEGRÉ RÉDUIT		DEGRÉ FLÉCHI	
πέτ-ο-μαι		ἐ-πτ-ό-μην		ποτ-άομαι	
γέν-ος	gen-us	γί-γν-ο-μαι,	gi-gn-o	γέ-γον-ε	
φέρ-ω		δι-φρ-ο-ς, char qui porte deux personnes (le conducteur et le combattant).		φορ-ό-ς,	φορ-ά
	prec-es, etc.				proc-us
πα-τέρ-α		πα-τρ-ός			

b) Ex. :

DEGRÉ NORMAL ET DEGRÉ RÉDUIT		DEGRÉ FLÉCHI	
σκέπ-το-μαι		σκοπ-ή	
	tĕg-o		tog-a

§ 2. — État normal ă, ŏ.

255. — Difficultés de la question; quelques exemples. — On ne saurait être ici trop circonspect, parce que les exemples sont douteux, pour la raison donnée ci-dessus, p. 162, n. 1. Néanmoins, il est un certain nombre de cas où l'on peut voir nettement des apophonies de *ă* et de *o*.

Ainsi, en grec, l'α de ἄγ-ω devient, au degré fléchi, α dans le dor. στρατ-ᾱγ-ό-ς[1] (ion. att. στρατηγός) et ω dans ἀγ-ωγ-ή (cf. en lat. ăg-ō et amb-ăg-es), l'α de la diphtongue αι dans αἴθ-ω, brûler, se réduit à ι dans ἰθ-αρό-ς (degré réduit) pur, limpide ou léger, etc.[2].

De même l'ο de ὄψομαι (p. *ὀπ-σο-μαι) devient ω dans ὀπ-ωπ-α (degré fléchi), etc.

§ 3. — État normal ā, ē, ō.

256. — Traitement de l'*a*. — L'*ā* se réduit à *ă* et se fléchit en *ō*.

Ex. : φᾱ-μί dor. (φη-μί ion. att.), φᾰ-μέν, φω-νή (cf. en lat. fā-ri et fă-teor).

1. Il est vrai qu'on peut se demander s'il ne faut pas établir plutôt la série suivante : στρατ-ᾱγ-ό-ς (degré normal), ἄγ-ω (degré réduit), ἀγ-ωγ-ή (degré fléchi). Ce serait alors une application de la loi § 256. Voy. Brugmann, *Griech. Gramm.*, § 25, 2.

2. Voy. J. Schmidt, dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXV, p. 28 sq. ; Osthoff, *Morph. Untersuch.*, t. IV, p. VII ; 332 sqq. ; *zur Geschichte des Perf.*, p. 99 sq.

Remarque. — Une forme grecque comme στύω (Arist., *Lys.*, 598) rapprochée du latin **stă-tu-o** permet de conjecturer un primitif *στ-τύ-ω dans lequel la racine apparaît au degré ultra-réduit par disparition complète de l'α.

257. — **Traitement de l'ē.** — Ici le latin a plus fidèlement que le grec conservé l'apophonie primitive : *e* (degré normal), *ă* (degré réduit), *ō* (degré fléchi).

En effet, si le grec fournit d'assez nombreux exemples conformes à la loi, pour ce qui est du degré normal et du degré fléchi (cf. θή-σω et θω-μός, ἥ-σω et ἕ-ω-κα parf. dor. [Hérod., dans *Étymol. Magn.*, p. 176, l. 45 sqq.]), c'est seulement en latin qu'on trouve le degré réduit sous sa forme régulière et primitive (cf. **să-tus** en regard de **sē-men**, etc.). Le grec a réduit *e* à *e* (cf. θήσω θετός, ἥσω ἑτός), par imitation du rapport qu'il voyait entre ἵστᾱμι dor. et στᾰτός[1].

Remarque. — L'apophonie étudiée ici est de tout autre nature que celle qu'on observera dans l'alternance *-yē-* (degré normal), *-ī-* (degré fléchi), à l'optatif athématique (cf. εἶμεν pour *ἐσ-ῑ-μεν [lat. **s-ī-mus**] en regard de ε-ἴη-ς [lat. **s-iē-s**]).

258. — **Traitement de l'ō.** — La même observation s'applique au traitement de l'*ō* : ici encore le latin est, pour ce qui est du degré réduit, un témoin plus fidèle que le grec de l'apophonie primitive : *ō* (degré normal), *ă* (degré réduit), *ō* (degré fléchi).

En effet, tandis qu'on a en latin **dō-nu-m** et **dă-tu-s**, on a en grec δώ-σω et δο-τό-ς, πῶμα et πο-τό-ς, etc., c'est-à-dire qu'en général *ō* s'y réduit en *ŏ*.

Toutefois, l'*a* du degré réduit paraît s'être conservé même en grec dans les formes comme δά-νος, δᾰ-νείζω[2].

§ 4. — Apophonie des consonnes-voyelles.

259. — **Traitement des consonnes-voyelles.** — On a vu ci-dessus (§ 254) que la voyelle *e* isolée disparaît au degré réduit, sauf dans le cas où en disparaissant elle produirait une combinaison de consonnes impossible à prononcer. Mais, dans les exemples qui ont été donnés, l'*e* était suivi ou précédé d'une consonne quelconque, et l'on n'a pas envisagé le cas particulier qu'offrent les groupes primitifs *em, en, er,* au degré normal ; si l'on se rappelle et ce qui a été dit ci-dessus (§ 254) et aussi ce qu'on a appris des consonnes-voyelles, on voit qu'étant donnée, par exemple, une racine *derk* au degré normal, elle devra théoriquement se présenter sous la forme *drk* au degré

1. Voy. F. de Saussure, *Mémoire*, etc., p. 141 sq. ; K. Brugmann, *Morph. Unters.*, I, 34 ; III, 101 sq.

2. Voy. K. Brugmann, *Morph. Unters.*, III, p. 101 sq. ; J. Schmidt, dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXVI, p. [illegible].

réduit, et sous la forme *dork* au degré fléchi : or nous avons en grec δέρκομαι (degré normal), ἔ-δρακ-ο-ν (degré réduit), δέ-δορκ-ε (degré fléchi) ; de même, en suffixe, une syllabe *ter* au degré normal devra se présenter au degré réduit sous la forme *tr̥* ou sous la forme *tr* : or, en grec, en regard de πα-τέρ-ες (degré normal), nous avons πα-τρ-ῶν, mais πα-τρ̥ά-σι (degré réduit) ; de même encore une racine πενθ- au degré normal devrait se présenter sous la forme πn̥θ au degré réduit et sous la forme πονθ au degré fléchi : or nous avons en grec πένθ-ος (degré normal), ἔ-παθ-ο-ν (degré réduit), πέ-πονθ-ε (degré fléchi) ; enfin une racine *sem* au degré normal se présentera sous la forme *sm* ou sous la forme *sm̥* au degré réduit et sous la forme *som* au degré fléchi ; or, en grec, en regard de ἕν (pour *ἑμ, pour *σεμ) au degré normal, nous avons μία pour *σμια, mais ἅ-παξ (degré réduit) et ὁμ-ό-ς pour *σομ-ο-ς (degré fléchi).

Du rapprochement de tous ces exemples il résulte ceci, à savoir que, serrée entre deux consonnes au degré réduit, la nasale ou la vibrante devient voyelle, pour permettre aux consonnes voisines de s'appuyer sur elle. C'est ce que montrent encore les formes suivantes γέ-γα-μεν pour *γε-γn̥-μεν (en regard de γί-γν-ο-μαι), ὄνο-μα(-τ) pour *ὀνο-mn̥(-τ) en regard de νώνυ-μν-ος, χει-μαίνω pour *χει-μαν-yω de *χει-mn̥-yω, etc.

C'est, on le voit, un phénomène analogue à celui qu'on peut observer dans ἔλιπον en regard de λείπω (cf. ci-dessus, § 253) et dans ἔφυγον en regard de φεύγω : de même que dans ces formes, après la disparition de ε au degré réduit, *y* et *w* se vocalisent pour soutenir la syllabe, de même ici *m̥*, *n̥*, *r̥* se vocalisent pour la même raison.

Remarque. — On complétera ce qui est dit ici par la lecture des paragraphes ci-dessus (244 sqq., 248 sqq.) consacrés aux nasales et aux vibrantes en grec et en latin. Ici tous les exemples ont été empruntés au grec, parce que les formes y sont plus transparentes qu'en latin.

§ 5. — De quelques dérogations aux lois précédentes.

260. — **Effets de l'analogie.** — 1° En grec et en latin (mais en latin les exemples sont moins nombreux et moins sûrs), l'analogie a souvent troublé les alternances primitives observées ci-dessus (§§ 253 sqq.). C'est ainsi que le parfait πέ-φευγ-α au lieu de *πέ-φουγ-α a été refait sur φεύγω, φεύξομαι, que la forme homérique πα-τέρ-ος au lieu de πα-τρ-ός est due à l'analogie de πα-τέρ-α et de πα-τέρ-ες, qu'à l'optatif ε-ῖ-μεν (§ 257, Rem.) a été remplacé par ε-ίη-μεν sur le modèle de ε-ίη-ν, ε-ίη-ς, ε-ίη.

2° Quelquefois une même racine présente une double apophonie, parce que l'élément qui la subissait pouvait être rattaché à une série aussi bien qu'à une autre.

C'est ainsi que, dès l'époque primitive, la racine *pāk* (*pāg*), reconnaissable dans le dorien πάγ-νῡ-μι et dans le latin **com-pāg-es**, a été confondue avec la racine *pēk* (*pēg*) reconnaissable dans le latin **pēgi**, parce que l'une et l'autre revêtaient au degré réduit la forme *păk* (*păg*), comme dans le grec πᾰ́γη et dans le latin **pac-iscor**.

Mais c'est surtout dans les idiomes particuliers déjà constitués que se font sentir ces effets de l'analogie : ainsi, en grec, la forme μαίνομαι issue de *mn̥-yo-mai* (rac. *men*) a donné un parfait μέμᾱνα, μέμηνα dû à l'analogie des parfaits tirés de racines ayant un *ā* à l'état normal[1]. De même Pindare a vraisemblablement formé le parfait γέγᾱκα (*Olymp.*, VI, 49), sur ἕστακα d'après le rapport établi arbitrairement entre γέγαμεν (pour *γεγn̥μεν de la rac. γεν-) et ἕσταμεν (de la rac. στᾱ-). Enfin, le subjonctif homérique κτέωμεν en regard de l'indicatif parfait ἔκταμεν (rac. κτεν-) s'explique par une confusion analogue[2].

3° On a vu ci-dessus (§ 257) que par imitation du rapport ἵστᾱμι : στᾰτός, le grec avait réduit *ē* à *ĕ* dans θετός, ἑτός (en regard de θήσω, ἥσω), au lieu de conserver à la voyelle *ē* son traitement primitif au degré réduit. Il n'est point douteux que ce ne soit à un procédé analogue qu'on doive attribuer certaines apophonies inattendues ; comment expliquer, en effet, que l'alternance *ὄμ-νευ-μι : ὄμ-νῠ-μεν ait été remplacée par celle-ci ὄμ-νῡ-μι : ὄμ-νῠ-μεν, sinon par l'effet de δάμνᾱ-μι : δάμ-νᾰ-μεν[3] ? De même, c'est d'après le rapport τάκ-ω : τᾰκῆναι qu'on a formé πνίγ-ω : πνῐγ-ῆναι, τύφ-ω : τῠφ-ῆναι[4].

CHAPITRE XII

CONSONNES

261. — Division du sujet. — Nous suivrons, pour étudier les consonnes en grec et en latin, le plan indiqué implicitement ci-dessus (§ 58, p. 29)[5], c'est-à-dire que nous distinguerons parmi les consonnes deux grands groupes, les *explosives*[6] ou *momentanées* (labiales, dentales, palatales, vélaires, labiovélaires), et les *fricatives*[7] ou *continues*

1. Voy. K. Brugmann, *Morph. Unters.*, III, 115.
2. Voy. K. Brugmann, dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXIV, 264 ; 279.
3. Voy. Osthoff, *Morph. Unters.*, II, 139.
4. Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.* [2], § 25, 3.
5. Avec cette différence qu'au lieu de donner la préférence aux expressions *momentanées* et *continues*, nous adoptons comme plus significative la distinction faite entre les *explosives* et les *fricatives* ; en effet, quand on distingue les consonnes en *momentanées* et en *continues*, on considère uniquement la durée de l'articulation, tandis que les expressions *explosives* et *fricatives* ont le mérite de désigner nettement la valeur de ces consonnes au point de vue de l'acoustique.
6. Une explosive est une consonne qu'on prononce en arrêtant complètement l'air chassé du larynx, puis en lui donnant brusquement passage.
7. Une fricative est une consonne produite par une fermeture incomplète du canal buccal, telle que le courant d'air qui la produit sort comme étranglé.

(sifflantes et spirantes), c'est-à-dire que, pour examiner les consonnes du grec et du latin, nous partirons du système primitif des consonnes dans la langue indo-européenne et que nous nous attacherons à suivre dans les deux langues l'histoire des modifications que l'une et l'autre lui ont fait subir : procéder ainsi, c'est suivre une méthode plus scientifique que celle qui consisterait à partir de l'ancienne classification des *muettes* en grec et en latin.

Après avoir considéré les consonnes d'après le lieu d'articulation, nous les examinerons d'après la façon dont elles s'articulent : en d'autres termes, nous nous demanderons ce que sont devenues, en grec et en latin, les *sourdes*, les *sonores* et les *aspirées*[1].

262. — **Consonnes primitives**. — De la comparaison des langues indo-européennes, il résulte que la langue primitive possédait vingt *explosives* dont on peut tracer le tableau suivant.

	SOURDES	ASPIRÉES SOURDES	SONORES	ASPIRÉES SONORES
LABIALES.	*p*	*ph*	*b*	*bh*
DENTALES.	*t*	*th*	*d*	*dh*
PALATALES.	*k*	*kh*	*g*	*gh*
VÉLAIRES	*q*	*qh*	g[2]	gh[2]
LABIOVÉLAIRES. .	q^w	$q^w h$	g^w [2]	$g^w h$ [2]

Quant aux *fricatives*, elles comprenaient, outre les sifflantes *s*, *sh*, *z*, *zh*, une spirante palatale *j*, le son que le latin note par **f** et celui qu'il note par **v** (consonne).

I. — Explosives.

A. — *Explosives considérées d'après leur lieu d'articulation.*

Bibliographie. — K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 550 (p. 505); §§ 560-561 (p. 511); §§ 563-564 (p. 513); §§ 580-581 (p. 528); §§ 584-589 (p. 530); §§ 602-603 (p. 549); §§ 604-606 (p. 550 sqq.); §§ 633-634 (p. 571 sq.); §§ 635-636 (p. 573); §§ 652-659 (p. 588 sqq.); §§ 660-667 (p. 597 sqq.). — V. Henry, *Précis*, etc.⁴, ch. IV, §§ 53-67.

K. Brugmann, *Griechische Grammatik*³, §§ 31-44. — G. Meyer, *Griechische Grammatik*³, ch. V, §§ 182-212. — Kühner-Blass, *ausf. Gramm. der gr. Spr.*, t. I, p. 73-75, 142; 147-154; 251 sqq.

F. Stolz, *Hist. Gramm. der lat. Spr.*, t. I, p. 246-273 (Verschlusslaute). — Lindsay, *The Latin Language*, ch. IV, §§ 95-145 (p. 279 sqq.).

1. Sur cette distinction établie entre les consonnes, voy. ce qui a été exposé ci-dessus, § 13, p. 7.
2. Pour ne pas faire une fonte spéciale de caractères qui n'auraient servi qu'un très petit nombre de fois, nous nous sommes contentés de distinguer les sonores et les aspirées sonores vélaires et labiovélaires des palatales correspondantes en employant du romain pour celles-là et de l'italique pour celles-ci.

§ 1. — Labiales[1].

263. — **Les labiales en grec.** — Si l'on compare les labiales du grec aux labiales primitives, on voit que le grec a conservé la sourde, la sourde aspirée et la sonore, π, φ (= π + ʽ), β.

a) La labiale sourde et la labiale sonore se retrouvent dans les mots suivants :

Ex. : πέτομαι, aor. ἐπτόμην (cf. skr. *pata-ti*, il vole, aor. *a-papta-t*, lat. **peto**), πλέκω (cf. lat. **plecto**), ἀπό (cf. skr. *ápa*), τέρπω, τερπνός (cf. skr. *tarpáya-ti*, lith. *tarpá*), κάπρος (cf. lat. **caper**), etc. — βύκτης, mugissant (cf. skr. *buk-kāra-s*, le fait de rugir, lat. **būcina**), λείβω (cf. lat. **lībāre**), ὄμβρος (cf. skr. *ambu*, eau), etc.

b) Quant à l'aspirée, il faut remarquer qu'en grec, dès l'époque préhistorique, l'aspirée sonore et l'aspirée sourde s'étaient confondues. Ainsi le φ[2] répond à la fois à *bh* et à *ph*.

Ex. : φελγύνει · ἀσυνετεῖ, ληρεῖ Hésych. (cf. skr. *phalgvas*, insignifiant), σφαραγέομαι, bruire (cf. skr. *sphūr-ja-ti*, il frémit), σφήν, coin (cf. skr. *sphyá-s*, éclat de bois); — φαγεῖν (cf. skr. *bhaja-ti*, il fait des parts, *bhaktá-m*, part, portion, mets), φλέγω (cf. skr. *bhrája-te*, il étincelle, lat. **flagro** [ci-après, § 264]), ὀμφαλός, nombril (cf. skr. *nābhīla-m*, enfoncement du nombril, lat. **umbilicus**, v. h. all. *nabolo*, all. Nabel), etc.

Remarque. — Dans certains dialectes, l'assimilation a changé le lieu d'articulation des explosives labiales : c'est ainsi qu'en thessalien ττ et τθ ont remplacé πτ et πθ, (cf. Λεττίναιος pour Λεπτίναιος, οἱ ττολίαρχοι[3] pour οἱ πτολίαρχοι, ἀττᾶς pour ἀπ τᾶς [= ἀπὸ τᾶς], Ἀτθόνειτος pour Ἀφθόνητος), et qu'en crétois πτ devient ττ (cf. ἑττά pour ἑπτά, ἔγραττ̣αι [c.-à-d. ἤγραπται] pour γέγραπται).

264. — **Les labiales en latin.** — Le latin a conservé la sourde *p* et la sonore *b* primitives.

Ex. : **pater** (cf. skr. *pitár-*, gr. πατήρ), **pro-**, **prō** (cf. skr. *prá*, gr. πρό), **sopor** (cf. skr. *svapi-ti*, il dort, *svápna-s*, sommeil, gr. ὕπνο-ς, rac. *swep-*, dormir), **serpo** (cf. skr. *sárpa-ti*, il se glisse en rampant, gr. ἕρπω), **septem** (cf. skr. *saptá*, gr. ἑπτά), etc. — **dē-bilis**, sans force (cf. skr. *bála-m*, force), **trabs** (cf. anc. kymr. *treb*, habitation, lith. *trobà*, maison, rac. *treb-*, bâtir), **bibo** (cf. skr. *piba-ti*, il boit), etc.

---

1. Bilabiales ou labiolabiales serait peut-être une expression plus juste (voy. Brugmann, *ouv. cité*, § 39), parce que l'articulation des consonnes dont il va être question est formée par la lèvre inférieure et par la lèvre supérieure; des *bilabiales* il faudrait distinguer les *labiodentales* dont l'articulation se fait au moyen de la lèvre inférieure et des dents supérieures.

2. On a vu ci-dessus, § 61, p. 30, quelles étaient la nature et la prononciation de ce caractère.

3. Au commencement d'un mot, le groupe ττ (= πτ) se réduit parfois à τ (cf. Τολεμαῖος).

Quant aux aspirées, le latin ne les a pas conservées : à l'aspirée sonore *bh* il répond par *f*[1], qui persiste au commencement des mots, mais devient *b* à l'intérieur des mots.

Ex. : **fero** (cf. skr. *bhárāmi*, je porte, gr. φέρω), **fu-i**, **fuam**, **futurus** (cf. skr. *bhára-ti*, il devient, gr. φύω, φύσις, etc.), **frater** (cf. *bhrātā*, frère, gr. φράτωρ, φράτηρ), etc. — **ti-bi** (cf. skr. *tú-bhyam*), **nebula** (cf. skr. *nábhas-*, nuée, gr. νέφος), **albus** (gr. ὁ ἀλφό-ς, dartre blanche et farineuse), etc.

Remarques. — I. L'assimilation de la première syllabe à la seconde a altéré en latin la physionomie de certains mots primitifs en changeant le lieu d'articulation de la consonne initiale.

Ex. : **quinque** (cf. osque *pumperia*, c.-à-d. **quintilia**, gr. πέντε, skr. *pañca*, ind.-eur. *penqᵘe*), **coquo** (cf. osque *Pupidiis*, pélign. *Popdis*[2], c.-à-d. **Cocidius**, skr. *pacati*, gr. πέσσω, faire cuire)[3].

II. L'assimilation de la labiale **p** à la consonne suivante dans **succurro**, **succedo**, etc. (pour ***sup-curro**, ***sup-cedo**, etc.) et de la labiale **b** dans **suggero** (pour ***sub-gero**) a changé aussi le lieu d'articulation de l'explosive primitive.

III. Dans le latin vulgaire, la prononciation changea le groupe **-pt-** en **-tt-**[4] (cf. **Settembris**, C. I. L., t. I, n° 2885, et **Setebres**, *ib.*, t. XI, 1, n° 4075 ; **Setima** = **Settima** pour **Septima**, *ib.*, t. VI, 3, n° 23639 ; **obseta**, c.-à.-d. ***obsetta**, pour **obsæpta**, *Corp. Gloss.*, t. IV, p. 128, l. 24 ; **obsitus**, c.-à-d. ***obsettus**, pour **obsæptus**, *ib.*, t. IV, p. 129, l. 22 ; 49 ; p. 130, l. 4 ; **obnutus**, c.-à-d. ***obnuttus** pour **obnuptus**, *ib.*, t. IV, p. 129, l. 6)[5]. C'est le phénomène qu'on retrouve en italien (cf. *cattivo* de **captivum**, *rotto* de **ruptum**, *scritto* de **scriptum**, *sette* de **septem**, *sotto* de **subtus**, etc.[6]).

A l'initiale, cette assimilation s'était déjà quelquefois produite dans le latin primitif ou même dans l'italique primitif, comme semble l'indiquer le mot **tilia** en regard du grec πτελέα. Toutefois le groupe **pt**, ainsi réduit à **t** à l'initiale, subsistait même en tête du mot lorsque ce mot faisait partie d'un autre mot comme élément composant et que le groupe trouvait à s'appuyer sur des voyelles ; c'est ce qu'on voit dans les formes **pro-pterve** (attestée par l'*Ambrosianus*, Plaute, *Truc.*, 256) et **proptervis** (attestée par les deux *Parisini*, Hor., *A. P.*, v. 233)[7].

---

1. Ce qui s'est passé pour le φ grec, qui, prononcé d'abord π + ʽ, est devenu ensuite une spirante (*f*), nous permet de comprendre comment en latin *bh* confondu avec *ph* est devenu **f**. Mais ce qu'il est difficile d'expliquer, c'est que le *f* médial y soit devenu **b**, d'autant que l'osque et l'ombrien conservent *f* dans cette position (cf. osque *sifei*, pélign. *sefei* en regard de **sibi** et ombr. *tefe* en regard de **tibi** ; de même, cf. l'ombrien *alfer* répondant au latin **albis** (dat.-abl.), etc.). En tout cas, ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que le son *f* n'est pas une explosive labiale, qu'il provienne d'un *ph* italique [illegible], comme c'est ici le cas, ou d'un *th*, d'un *kh* primitifs, comme on le verra plus loin, c'est une spirante bilabiale. Il est absolument sûr que le *f* latin, quelle qu'en soit l'origine, conserva l'articulation bilabiale jusqu'au temps de l'empire, puisque sur les inscriptions de la République on lit **im fronte**, **comfluont** ; c'est seulement plus tard que l'articulation de *f* devint labiodentale. Cf. Seelmann, *Ausspr.*, etc., p. 294 sq., cité par K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², p. 515. — Pour l'expression [illegible] voy. ci-dessus, p. 168, n. 1.

2. Cette contradiction entre l'osque et le latin permet de voir que **popina** est un terme emprunté à l'osque ou à l'ombrien, tandis que **coquina** est le vrai mot latin.

3. Comme cette assimilation d'un *p* initial à *kw* de la syllabe suivante est un phénomène qu'on retrouve en celtique, c'est un des arguments dont on peut se servir pour établir les rapports étroits que le celtique aurait eus avec les langues italiques à l'époque primitive, ou, plus exactement, avant la constitution à l'état de langues distinctes des divers idiomes italiques.

4. Le plus ancien exemple de cette assimilation se trouve dans une inscription de l'an 19 après J.-C. (C. I. L., t. IX, n° 2827) sur laquelle on lit SCRITUS, c'est-à-dire ***scrittus**.

5. Voy. Stolz, *Hist. Gramm. d. lat. Spr.*, t. I, p. 319 (§ 332), qui renvoie à Seelmann, *Ausspr.*, etc., p. 299.

6. Voy. Meyer-Lübke, *Gramm. d. rom. Spr.*, t. I, p. 384.

7. Voy. Loewe, *Neue Jahrb. f. Phil.*, t. 119, p. 709, *Acta soc. phil. Lips.*, t. II, p. [illegible], *Pro-*

§ 2. — Dentales[1].

265. — **Les dentales en grec.** — Des dentales primitives le grec a conservé la sourde *t* (τ), la sonore *d* (δ) et une aspirée θ qu'on étudiera à part.

a) La dentale sourde et la dentale sonore se retrouvent dans les mots suivants :

Ex. : τείνω (cf. skr. *tanó-ti*, il tend, lat. **tenuis**, anc. irl. *tana*, mince, lith. *tenva-s*, mince), τρεῖς (cf. skr. *tráy-as*, lat. **tres**, anc. irl. *trī*), πέτεται, il vole (cf. skr. *páta-ti*, il vole, lat. **peto**), κλυτός (cf. skr. *srutás*, lat. **inclutus**), Ϝέτος, ἔτος (cf. skr. *vatsas*, lat. **vetus**), φέροντα (cf. skr. *bharantam*, lat. **ferentem**), etc. — δέκα (cf. skr. *daça*, lat. **decem**), οἶδα (cf. skr. *vēda*, lat. **video**), ἡδύς (cf. skr. *svadus*, lat. **suadeo**), μέλδομαι, amollir par la cuisson, ἀμαλδύνω, affaiblir (cf. skr. *vi-mradati*, il amollit), πέρδεται, « pedit » (cf. skr. *pardate*), ὕδρος, ὕδρα, hydre (cf. lith. *udra*, paléo-sl. *vydra*, serpent d'eau), etc.

b) Quant à l'aspirée θ, elle paraît bien répondre à une aspirée sourde primitive (*th*) dans le suffixe -θα de Ϝοῖσ-θα (d'où οἶσθα), en regard du skr. *vēt-tha* (ind.-eur. **woyd-tha*), mais, en dehors de cet exemple et de deux ou trois autres moins sûrs, le θ répond en général à une aspirée sonore (*dh*) primitive.

Ex. : θύνω, s'élancer avec impétuosité, θύος, bois qui brûle en répandant un parfum (cf. skr. *dhūmas*, lat. **fumus**), ἀνά-θημα (cf. skr. *dhāman-*, statut, lat. **feci**), αἴθω (cf. skr. *ēdha-s*, bois à brûler, lat. **ædes**), ἄνθος (cf. skr. *andhas-*, herbe), κλῦ-θι (cf. skr. *çrudhi*), ἴσθι (cf. skr. *viddhi*), ἐρεύθω, rougir, ἐρυθρός, rouge (cf. skr. *rudhiras*, rouge, lat. **rubeo, rubea**), λύθρον, λύθρος, sang mêlé de poussière (cf. lat. **pol-lubrum**), etc.

Remarques. — I. Dans certains dialectes, l'assimilation a changé le lieu d'articulation des explosives dentales; ainsi chez Homère on trouve κάππεσε au lieu de *κατ-πεσε, κὰπ πεδίον (*Il.*, XI, 167) au lieu de κὰτ πεδίον, κὰπ φάλαρα (*Il.*, XVI, 106) au lieu de κὰτ φάλαρα; chez Homère ὅππως et en lesbien ὄππως remplacent un primitif *ὀδ + πως. Cf. κάπφαγε · κατάφαγε Hésych., κάββαλε Hom. pour *καδ-βαλε, κακκῆαι Hom. pour *κατκῆαι (de κατακαίω), κακκείοντες Hom. (*Il.*, I, 606)

---

drom., etc., p. 356, cité par Stolz, *Hist. Gramm.*, t. I, p. 319 sq., qui ajoute : « Il y a dans *protervus* deux mots étymologiquement différents : l'un est un composé de **torvus** (cf. Keller, *z. lat. Sprachgesch.*, t. I, p. 87 sq.), dans lequel la voyelle **o** a subi, après déplacement de l'accent, une altération régulière ; l'autre est peut-être apparenté au grec προπετής (cf. Fröhde, dans les *Beiträge* de Bezzenberger, t. XVII, p. 316). »

1. Une expression plus exacte serait *alvéolaires*, parce que l'articulation des consonnes dont il va être question se place contre les alvéoles des dents supérieures.

pour *κατκείοντες (de κατακείω), κάκκειμαι Hom. et éléen pour *κατκειμαι, ποκκί Thessal. pour *ποτ κί (att. πρὸς τί), κακχέω lesb. pour *κατχέω, καγγᾶν béot. pour *κὰδ γᾶν.

II. Dans le dialecte éléen, le δ devint de bonne heure une spirante : en effet, sur des inscriptions d'Élée qui remontent au ve et même au vi^e siècle av. J.-C., on trouve δ remplacé par ζ, dans ζέ, ζίκαια, Fειζώς [1].

III. Un groupe -λλ- vient de -δλ- dans les mots suivants : πέλλυτρον, bandes de cuir que les coureurs s'enroulaient autour des jambes (pour *πεδ-λυτρον), ἕλλα lacon., siège (dérivé de ἕδος, cf. lat. **sella**, goth. *sitl-s*, siège, place), et peut-être dans ὕλλος, ichneumon, qui serait pour *ὑδ-λος, si on le peut rattacher à la même racine que ὕδ-ρο-ς, serpent d'eau [2].

IV. De même que δ était devenue spirante dans certains dialectes, de même, déjà avant l'ère chrétienne, θ ne se distinguait plus d'une spirante dans un grand nombre de dialectes; on continua néanmoins à noter ce son par le signe θ, bien que ce caractère ne représentât plus la prononciation réelle. On ne peut considérer les graphies φεῶν, φύοντες (sur une inscription de Dodone appartenant à un dialecte indéterminé) que comme une tentative isolée pour représenter ce son nouveau, qui paraissait plus voisin de φ (prononcé *f*) que de θ.

266. — Les dentales en latin. — Pour la clarté de l'exposition, nous examinerons d'abord le traitement que le latin a fait subir à la sourde et à la sonore dentale primitive, et nous verrons ensuite ce que sont devenues dans cette langue les aspirées dentales primitives.

1° Le latin a conservé la sourde primitive dans les mots suivants :

Ex. : **tenuis** (cf. skr. *tanō-ti*, gr. τείνω), **tres** (cf. skr. *trayas*, gr. τρεῖς, anc. irl. *tri*), **ferunt** (cf. skr. *bharanti*, dor. φέροντι, ind.-eur. **bheronti*), etc. (Voyez d'autres exemples ci-dessus, § 265.)

Remarques. — I. L'assimilation des explosives a fait disparaître dans les mots suivants la dentale sourde primitive (ou non [3]) que seule l'analyse permet de retrouver.

Ex. : **siccus** en regard de **siti-s**, **floccu-s** pour ***flodcus** (par l'intermédiaire de ***flot-cus**) en regard du grec φλαδεῖν, se déchirer avec bruit, **iccirco** pour **idcirco**, **quicquam** pour **quidquam** [4], **hoc** (c.-à-d. **hocc**) pour ***hod-ce**, **accipio** pour ***adcipio**, **acquiro** pour **adquiro**, **ecquis** qui paraît être pour **et quis** [5], **quippe** pour ***quid-pe**, **appello** pour **adpello**.

1. Il est vrai que, dans des inscriptions plus récentes, le δ a reparu, mais cela tient à ce que, dans l'intervalle, le δ était devenu une spirante dans les autres dialectes aussi, sans qu'on songeât pour cela à modifier l'écriture, et que, à Élis, on avait cru devoir se conformer à l'orthographe usitée dans le reste de la Grèce. Voy. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², p. 653 (§ 734).

2. Voy. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 581, 3 (p. 529).

3. En effet, la dentale sourde, au lieu d'être primitive, peut être due à l'effet de la loi que toutes les grammaires élémentaires formulent ainsi : « Toute muette précédée d'une autre muette la veut au même degré qu'elle. »

4. **Idcirco** et **quidquam** sont des formes refaites, et si le bon usage semble avoir hésité entre **idcirco** et **iccirco** (voy. Brambach, *Hülfsbüchlein*, etc., s. v.), on peut dire que l'orthographe correcte ne connaissait pas d'autre forme que **quicquam** et **quicquid**.

5. Voy. Dennison, *Jahrb. f. class. Phil.*, 1890, p. 459 sq., cité par K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², p. 531 (§ 583, 1).

Des formes comme **secedo** et **sepono** sont pour ***seccedo** (= ***set-cedo**, de ***sed-cedo**) et ***sēppono** (= ***set-pono**, de **sed-pono**); la réduction de **cc** à **c** et de **pp** à **p** est due à la voyelle **ē**, qui précède.

II. Le latin des bas temps nous donne la preuve qu'un groupe **-tl-** pouvait passer à **cl** (cf. **veclus** pour **vetulus** [ital. *vecchio*], **viclus** pour **vitulus**, **capiclum** pour **capitulum**, formes citées dans l'*Appendix Probi*, éd. Keil, p. 197, 20, et 198, 34); ce phénomène explique comment le suffixe primitif *-tlo-* a pu donner **-clo-** en latin (cf. **piaclum**, **piaculum**, osque *sakaraklum* = **sacrum**, ombr. *pihaklu*, c.-à-d. **piaculorum**) et comment le verbe grec ἀντλεῖν a pu donner en latin **anclare**.

Mais le groupe *-tl-* se maintenait en italique après *s* dans l'intérieur d'un mot, comme on le voit par l'osque *pestlum*, temple, et par le latin **postulāre**.

Quant au groupe préitalique initial *stl*, il a été traité de diverses manières : tantôt il est demeuré intact, comme dans **stlocus** (cf. Quint., I, 4, 16; C. I. L., t. V, n° 7381), **stloppus** et **stlis** (cf. Cic., *Orat.*, 46, 156; Quint., I, 4, 16; Inscr.)[1]; tantôt il a été réduit à **sl**, comme dans **SL.IVDIK** (C. I. L., I, n° 38, 123-122 av. J.-C.), puis à **l**, comme dans **locus**, **īlico** (pour ***in-sloco**), **lis**, **lātus** (pour ***stlātus**).

III. Tout à fait isolée est la substitution de **-cr-** à **-tr-** dans le mot **macri** pour **matri** sur des inscriptions africaines de la basse époque (cf. **MACRI AVCRONIA** pour **MATRI AVTRONIA**[2]).

IV. Dans le groupe **ti** suivi d'une voyelle, la sourde **t** prit la valeur d'un *k* (écrit par *c*) dans la prononciation vulgaire, à l'époque où l'**i** devint semi-voyelle, c'est-à-dire à partir du second siècle de notre ère, comme on le voit par les graphies fautives **nuncius**, **disposicio** et par les transcriptions grecques Ἀρ̥ουνκιανος (= **Arruntianus**) et πρ̥εκειω (= **pretio**)[3].

2° Le latin a conservé la sonore primitive dans les mots suivants :

Ex. : **decem** (cf. skr. *daça*, gr. δέκα), **dico** (arch. **deico**, cf. gr. δείκνυμι), **edo** (cf. osque *edum*, manger, skr. *admi*, gr. ἔδω), **scindo** (cf. skr. *chindanti*, ils séparent, gr. σχινδαλμ̥ός, éclat de bois, copeau aigu, écharde), etc.

Remarques. — I. L'assimilation a fait disparaître une dentale sonore dans des mots comme **agger** (pour ***ad-ger**) et **agglutino**, **aggero**, etc. Voy. d'autres exemples ci-dessus, § 266, 1°, Rem. I.

II. A l'initiale, le groupe primitif *dw* donne quelquefois **b** en latin (cf. **bipes**, **bis**, **bes**, **bonus**, **bellus**). Pour *dw* = **d**, voy. ci-dessus, § 234, 5°, **a**, p. 144. On sait que ce double phénomène n'a pas encore été expliqué d'une manière satisfaisante.

III. L'assimilation a changé *-dm-* en **-mm-** dans **mamma** (pour ***madmā**, cf. **madeo** et le gr. μαζό-ς), et ce groupe **-mm-** s'est réduit à **m**, soit à l'initiale (cf. **māteries** en regard du grec νεό-δμ̥ατος), soit après une voyelle longue dans le corps d'un mot (cf. **ramentum** en regard de **rado**, **ramus** en regard de **radix**, **cæmentum** en regard de **cædo**, etc.)[4].

---

1. Les formes **scloppus** (cf. Perse, 5, 43), ital. *schioppo*, et **sclis** (C. I. L., t. X, n° 1249), sont relativement récentes.

2. Voy. Hoffmann, *Index*, 52 d. S., *Dissert. phil. Argentorat. sel.*, I, cité par F. Stolz, *Hist. Gramm. d. lat. Spr.*, t. I, p. 257 (§ 251).

3. Voy. K. Brugmann, *Ber. d. sæchs. Gesellschaft der Wissenschaften*, etc., 1895, p. 41 sq.

4. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², p. 532 sq.

IV. L'assimilation a changé *-dl-* en **-ll-** dans **sella** (pour ***sed-la**, cf. lacon. ἑλλά en regard de ἕδος), **rallum** en regard de **rado**, **lapillus** (d'un thème **lapid-**), **pelluviæ** (de la rac. *ped-*), etc. Après une voyelle longue, **-ll-** s'est réduit à **l** (cf. **seligo** pour ***sed-lego**, et **cælum**, burin, de **cædo**). De même, à l'initiale, *dl-* a donné **l-**, si **longus**, rapproché du gothique *laggs*, peut être rattaché à un type indo-européen **dlonghos*.

Inversement, l'assimilation a changé *-ld-* en **-ll-** dans **sallo** (cf. **salsus**, goth. *salta*, je sale, lith. *saldus*, assaisonné), **Polluces** pour ***Poldouces** (gr. Πολυδεύκης), et sans doute aussi dans **percello** en regard de **clades**.

V. Parfois un simple *d* apparait en latin sous la forme **l**, soit au commencement d'un mot, soit à l'intérieur d'un mot entre deux voyelles, comme dans **lacruma** (anc. lat. **dacruma**, gr. δάκρυ, anc. bret. *dacr*), **lingua** (anc. lat. **dingua**[1], goth. *tuggô*, all. Zunge), **lēvir** (skr. *devár-*, gr. δαήρ), **oleo** en regard de **odor** (gr. ὀδμή), **solium** en regard de **sedeo** (gr. ἕδος, siège), **uligo** en regard de **udus**, etc. Ce changement peut être dû, pour **lacruma**, **solium**, etc., à l'influence du dialecte sabin, mais l'extension de ce phénomène s'explique vraisemblablement par ce qu'on appelle l'étymologie populaire : **lingua** peut avoir été rapproché de **lingo**, **oleo** de **oleum**, etc.[2].

VI. Les grammairiens latins[3] et les inscriptions[4] nous apprennent que dans l'ancien latin un **r** remplaçait un **d** dans les prépositions **ar**, **apor** (pour **ad**, **apud**), et les exemples qu'ils donnent prouvent que le préfixe **ar-** (pour **ad-**) était couramment employé devant **v** et **f** (cf. **ar-veho**, **ar-fuerunt**[5]); la langue classique a conservé la forme **arbiter**, qu'on retrouve d'ailleurs dans l'ombrien *arputrati*, c'est-à-dire **arbitratu**.

Quelle est l'origine de ce phénomène? Il paraît certain qu'en latin il est dû à une influence dialectale, puisque les Volsques disaient *arpatitu*[6] et les Marses *apur finem*[7]; mais il resterait à expliquer d'où provient dans ces dialectes le changement de *d* en *r*, et c'est ce qu'on n'a pas encore réussi à faire d'une manière satisfaisante[8].

Quant au mot **meridies**, au lieu de ***medidies**, qui était l'ancienne forme au témoignage de Varron (cf. *de Ling. Lat.*, VI, 4), il a peut-être subi l'influence du mot **merus** (cf. **mero meridie** dans Pétrone, 37, p. 25, l. *ed. Bücheler*).

3° L'aspirée sonore primitive *dh* est la seule dont on retrouve la trace en latin : devenue *th*, puis spirante postdentale dans le préitalique, elle était vraisemblablement spirante interdentale

---

1. Cf. Mar. Victor., *Gramm. lat.*, éd. Keil, t. VI, p. 9, l. 17 : « Nos nunc... *linguam* per *l* potius quam per *d* [scribimus]. » *Ib.*, t. VI, p. 26, l. 1 : « Communionem enim habent litterae [*l*] cum [*d*] apud antiquos, ut *dinguam* et linguam, et *dacrimis* et lacrumis, et *Kapitolium* et Kapidolium. »

2. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 587, 6 (p. 534 sq.), qui cite Conway, dans les *Indogermanische Forschungen*, t. II, p. 157 sqq.; Lindsay, *the Lat. lang.*, p. 288 sq.; Skutsch, dans le *Jahresbericht* de Vollmoeller, t. II, p. 47; Ceci, *Nuovo Contrib. alla fonet. del lat.* Rome 1896, p. 38 sqq.

3. C'est ainsi que Priscien, *Gr. lat.* de Keil, t. II, p. 35, l. 2 (éd. Hertz), nous fait connaître les formes **arvenæ, arventores, arvocati, arfines, arvolare, arfari**, que Mar. Victorin, *Gr. lat.*, de Keil, t. VI, p. 9, l. 17, nous cite les formes **arventum** et **apur**, Velius Longus, *Gr. lat.*, de Keil, t. VII, p. 71, l. 22, les formes **arvorsus** et **arvorsarius**, Paul. ex Fest. (p. 8, l. 12, Thewrewk de Ponor) : **apor**.

4. Cf. C. I. L., t. I, n° 196 (Senat.-cons. des Bacchan.) : **arfuerunt**, **arfuise** et **arvorsum**; C. I. L., t. I, n° 198 (Lex Repetundarum) : **arvorsario** à côté de **advorsarium**; C. I. L., t. IX, n° 782 : **arvorsu**. De même, les mss. garantissent l'existence d'une forme **arveho** dans Caton, *de Re rust.*, 135, 7; 138.

5. L'**r**, au lieu du **d**, se trouve aussi dans **arger** (Priscien, loc. cit., p. 35, l. 2) = **agger** pour ***ad-ger**; cette forme **arger** appartenait au latin vulgaire, comme le prouvent les langues romanes (cf. ital. *argine*, « digue », esp. *arcen*, « parapet »).

6. Cf. Von Planta, *Gramm. d. osk.-umbr. Dial.*, t. I, p. 468.

7. Cf. Zvetaieff, *Inscr. Ital. Inf.*, n° 45.

8. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 587, 7 (p. 534), qui renvoie aussi à F. Stolz, *Hist. Gramm. d. lat. Spr.*, t. I, p. 233 sq., et à Lindsay, *the Lat. lang.*, p. 287 sq.

dans le latin primitif, d'où en latin elle a passé à **f** à l'initiale, et dans l'intérieur des mots à **b** (soit devant, soit derrière **r**) et à **d** (devant **l** et après **u** [voyelle ou semi-voyelle])[1], alors que dans l'osque et dans l'ombrien elle est devenue *f* dans toutes les positions.

a) On trouve **f** *à l'initiale* des mots suivants, en latin :

Ex. : **facio, feci** (cf. *vhevhaked* Inscr. de Manios, osque *fakiiad*, c.-à-d. **faciat**, gr τί-θη-μι, ἔ-θη-κα, skr. *dhāman-*), etc.

b) Dans l'intérieur des mots on trouve α) **b** ou β) **d**.

α) Ex. : **ru*b*er** (cf. arch. **rubrŏm**, ombr. *rufru*, c.-à-d. **rubrōs**, gr. ἐρυθρό-ς, skr. *rudhirás*), **cri-*b*rum**, **verte-*b*ra** (cf. gr. λύ-θρον, etc.), **ver*b*um** (cf. goth. *waurd*, all. Wort, lith. *vardas*, nom), **ru*b*eo, ru*b*us** (cf. ombr. *rofu*, c.-à-d. **rubōs**), **ju*b*eo** (cf. skr. *yōdhati*, il se met en mouvement), **nu*b*es** (cf. nouv. kymr. *nudd*, nuée), **u*b*i** (cf. osque *puf*, ombr. *pufe*, skr. *kuha* pour **ku-dha*), etc.[2].

β) Ex. : **me*d*ius** (cf. osque *mefiai*, c.-à-d. **in mediā**, skr. *mádhya-s*), **æ*d*es** (cf. skr. *édhas*, gr. αἴθω), **fī*d*o** (cf. gr. πείθω, rac. ind.-eur. *bheindh-*), **gau*d*eo** pour ***gavi*d*eo** (cf. gr. γηθέω), **con-*d*o** et **con*d*itus** (à côté de **facio**, gr. ἔ-θη-κα, d'une rac. *dhē-*), etc.

§ 3. — Palatales.

267. — **Les palatales en grec.** — Aux palatales de la langue primitive *k*, *kh*, *g*, *gh*, le grec répond par ses trois gutturales κ, γ, χ (voy. ci-après, Rem. I.)

a) Un *k* primitif est représenté par κ dans les mots suivants :

Ex. : **κ**αρδία (cf. lat. **cor**, anc. irl. *cride*, skr. *çrad-dhā-*, confiance), εἴ**κ**οσι (cf. lat. **vicesimus**, skr. *viçati-*), δέρ**κ**ομαι (cf. anc. irl. *derc*, œil, skr. *dadarça*, il vit, *dṛshtas*, vu), etc.

b) Un *g* primitif est représenté par γ dans les mots suivants :

Ex. : **γ**εύομαι (cf. lat. **gustus**), ὀρέ**γ**ω (cf. lat. **rego**, anc. irl. *erig*), ἀ**γ**ρός (cf. lat. **ager**, goth. *akrs*, all. Acker, skr. *ájras*, ind.-eur. **a-gros*), ἔρ**γ**ον (cf. n. kym. *guerg*, c.-à-d. **efficax**), etc.

---

1. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I [2], § 589 (p. 535).

2. Pour l'explication des mots **infrā, inferus, infimus**, qui semblent contredire la règle, voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I [2], § 589, 2, a, Anm. (p. 536). La présence de **f** au lieu de **b** dans **infrā** tient à ce que l'on a pris **in-** pour la préposition **in**, et que, dès lors, on a traité **f** comme si elle était initiale (cf. **inficio**). Quant à **inferus, infimus**, ils ont subi l'analogie de **exterus, extimus** (en regard de **extra**).

c) En grec, la sourde aspirée et la sonore aspirée palatale se sont confondues et ont donné l'une et l'autre χ. La première est reconnaissable dans σχίζω (cf. lat. **scindo**, rac. ind.-eur. **skhi-d*); la seconde, beaucoup moins rare, se retrouve dans ἔχω, tenir, avoir, fut. σχήσω (cf. goth. *sigis*, all. Sieg, skr. *sáhas-*, force, pouvoir), χιών, neige, et χειμών, hiver (cf. lat. **hiems**, skr. *himas*), ὄχος (cf. lat **veho**, skr. *vahati*, il conduit, rac. ind.-eur. *wegh-*, conduire), ἄγχω (cf. lat. **ango**, skr. *ahas-*, nécessité, rac. ind.-eur. *angh-*), etc.

Remarques. — I. On sait qu'en grec les palatales et les vélaires proprement dites se sont confondues pour ne former qu'un groupe de consonnes auxquelles on donne improprement d'ailleurs le nom générique de gutturales. Cependant il y a un cas où la confusion ne s'est pas faite : *kw* et *qw*, en effet, ont été traités de manière différente : tandis que *kw* donnait ππ (réduit à π à l'initiale), *qw* donnait κ (Voy. ci-dessous, Rem. IV, et ci-dessus, καπνός, § 234, 3°).

II. En crétois, le groupe préhellénique κτ, correspondant à la fois à *kt* et à *qt*, a subi les effets de l'assimilation et a donné ττ (cf. Λύττιοι pour Λύκτιοι, ὀρ-εττος pour ὀρεκτός, supportable). De même γδ a donné δδ (cf. ἐδδέηται pour ἐγ-δέηται[1]).

III. Comme on l'a vu ci-dessus (§ 221, 6° B, β), *ky*, *khy*, *ghy* sont devenus σσ, ττ (θθ) dans μάσσων, plus long, ἆσσον, plus près (cf. ἄγχι), tandis que *gy* devenait **dj*, ζ (cf. ἅζομαι en regard de ἁγνός), cf. ci-dessus, § 221, 6°, B, α, p. 136.

IV. Comme on l'a vu ci-dessus (§ 230, 7°), *kw* est devenu ππ réduit à π à l'initiale (cf. ἵππος, skr. *açvas*, et πάσασθαι[2] dor., posséder, rac. *çva-* dans *çvâtras*, puissant).

Quant à *ghw*, il est devenu à l'initiale θ devant les voyelles palatales (cf. θήρ) et φ devant les autres voyelles (cf. παι-φάσσω, apparaître soudainement[3]).

268. — Les palatales en latin. — Aux palatales primitives le latin répond par c, g, h, et f.

a) La palatale sourde notée par *k* dans la langue italique primitive et dans l'ancien latin est représentée par **c** (ou **q**) en latin (cf. ci-dessus, § 129).

Ex. : **centum** (cf. gr. ἑκατόν, anc. irl. *cet*, skr. *çatam*), **ce-do** donne, **hi-ce** (cf. osque *ion-c*, c.-à-d. **eum**, gr. κεῖνος, dor. κῆνος, anc. irl. *cé*, de ce côté-ci, rac. pronom. ind.-eur. *ko-*, *ki-*), **acus**, **acidus** (cf. gr. ἄκρος, skr. *açris*, arête aiguë, rac. *ak-*, pointu), **octo** (cf. gr. ὀκτώ, skr. *açtau*), **in-clinare** (cf. gr. κλίνω, anc. irl. *cloen*, oblique, biais, skr. *çrayati*, il appuie, il adosse), **decem** (cf. gr. δέκα, skr. *daça*), **equos** arch. pour **equus** (cf. gr. ἵππος, skr. *açvas*), etc.

1. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 665, 1 (p. [illegible]), qui cite Meister, *De consonarum in Graeca lingua... geminatione*, II, 38, 16.
2. Comparez avec le béotien τὰ πάματα, « les possessions », et [illegible]; cf. [illegible], *[illegible] d. Totalität*, p. 61 sq.
3. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 662 (p. [illegible] sq.) et § 664, 2 (p. [illegible]).

b) La palatale sonore est représentée par **g** en latin (cf. ci-dessus, § 102).

Ex. : **genus**, **gigno**, **gnatus** (cf. gr. γένος, γίγνομαι, skr. *jánas-*, race, *ajījanat*, il naquit), **genu** (cf. gr. γόνυ, skr. *jānu*), **rē-gis** gén. de **rex** (cf. anc. irl. *rīg*, c.-à-d. **regis**, skr. *rājan-*, roi), **ago** (cf. gr. ἄγω, anc. irl. *agat*, c.-à-d. **agant**, skr. *ajati*, il conduit), **argentum**, (cf. osque *aragetud*, c.-à-d. **argento**, gr. ἀργής, blanc, brillant, ἄργυρος, anc. irl. *argat*, argent, skr. *arjunas*, brillant, blanc comme l'argent), etc.

c) Quant aux aspirées palatales primitives, elles se sont, dans les langues italiques, réduites à une seule, *kh*, plus tard χ, d'où est sortie la spirante **h** à l'initiale devant une voyelle et à l'intérieur d'un mot entre deux voyelles.

Ex. : **humus** et **homo** (cf. osque *humuns*, c.-à-d. **homines**, ombr. *homonus*, c.-à-d. **hominibus**, gr. χαμαί, à terre, goth. *guma*, homme), **mihi** (cf. ombr. *mehe*, skr. *mahyam*), **veho** (cf. gr. ὄχος, etc., voy. ci-dessus, § 267, c), etc.

d) Mais, après ou devant une consonne, le χ préitalique est devenu **g** en latin.

Ex. : **lingo** et **ligula** pour * **liglā** (cf. gr. λείχω, anc. irl. *ligim*, je lèche, skr. *lihati*, il lèche), **mingo** (cf. gr. ὀμιχέω, skr. *mehati*, il urine), etc.

Remarques. — I. L'observation faite ci-dessus (§ 267, Rem. I), pour le grec, s'applique aussi au latin : les palatales et les vélaires proprement dites s'y sont confondues pour ne former qu'un groupe de consonnes, les gutturales. Comme en grec aussi, il y a un cas où la confusion ne s'est pas faite : *kw* et *qw* ont été traités de manière différente ; tandis que *kw* donnait **qu** (cf. **queo** en regard du skr. *çrayati*), *qw* se réduisait à **v** (cf. **vapor** en regard du gr. καπνός et du lith. *kvāpas*, souffle, vapeur).

II. Dans la période archaïque du latin, il semble bien que s'il y avait une différence dans la prononciation entre **c** devant une voyelle palatale (cf. **centum**) et **c** devant toute autre voyelle (cf. **catus**), cette différence devait être très légère [1]. C'est seulement dans le latin vulgaire et à une époque relativement récente que se produisit la palatalisation qu'on retrouve dans la plupart des langues romanes (cf. ital. *cento*, fr. *cent*) [2], et qui affecta aussi le **g** [3]. En tout cas, c'est seulement au VII[e] siècle de notre ère qu'on trouve sur les inscriptions **PAZE** pour **PACE**, par exemple (cf. Muratori, n° 1915, 3). Sans doute, il est exact qu'à une époque plus ancienne le groupe *ci* (*cy*) devant une

---

1. La preuve, c'est, d'une part, que les grammairiens ne signalent pas cette différence, alors qu'ils parlent à chaque instant de l'assimilation de *ti* devant une voyelle ; c'est, d'autre part, que dans les transcriptions grecques de mots latins, **c** est (dans n'importe quelle position) invariablement transcrit par κ (cf. ΚΗΝΣΟΝ pour **censum**, ΚΡΗΣΚΗΝΣ pour **crescens**) ; de même les langues germaniques ont représenté par *k* le **c** latin dans des mots comme Keller, de **cellarium**, Kiste, de **cista**, etc.

2. Voy. sur cette question particulière le *Jahresbericht* de Vollmœller, t. II, p. 63.

3. Voy. Meyer-Lübke, *Gramm. d. rom. Spr.*, t. I, p. 328 sq. (p. 350 sq. de la trad. franç.).

voyelle, dans une syllabe non accentuée, fut confondu avec le groupe *ti* (*ty*) dans la même position, et que le mot **solacium**, par exemple, fut écrit **solatium**. Mais cela ne prouve rien pour le **c** dans des mots comme **centum**, **citra**[1].

III. Dans la langue populaire, le groupe **ct** devient **tt** à l'époque impériale (cf. **lattuca** pour **lactuca** dans l'Édit de Dioclétien, **otto** pour **octo**, ital. *otto*, etc.[2]), et **tt** se réduit même parfois à **t** (cf. **Otobris** [dans DE ROSSI, inscr. n° 288 de l'an 380 ap. J.-C.] et **autor**, **autoritas** [C. I. L., t. VIII, 1423; cf. t. XII, n° 2058 de l'an 491 ap. J.-C.], mots censurés dans l'*Appendix* de Probus [p. 198, l. 30, *éd. Keil*]).

IV. La présence de **f** dans des mots comme **ferus** (cf. gr. θήρ), **fax**, **facies** (cf. lith. *żvakė*), **fundo**, **fudi** (cf. gr. χύτρα, vase à offrande, skr. *juhoti*, il verse dans le feu, il fait l'offrande), etc., ne peut s'expliquer que par la confusion de *ghw* avec g^wh[3] aussi naturelle que celle de *kw* avec q^w. Quant aux mots **fulvŏs** (au lieu de **helvŏs**, qui existe aussi) et **furca**, ils semblent se rattacher à des racines dans lesquelles les sons **ul** et **ur** représenteraient $^u\!l̥$ et $^u\!r̥$ primitifs[4].

V. L'ancien latin présente dans un certain nombre de mots **f** au lieu de **h** représentant un *gh* primitif (cf. **folus** en regard de **holus**, **fariolus** pour **hariolus**). Ces notations sont dues sans aucun doute à des influences dialectales, puisqu'on retrouve le phénomène dans le dialecte de Préneste (*Foratia*, *Felena*, *Fercles*), dans celui de Faléries (*foied*, c.-à-d. **hodie**) et dans celui des Sabins (*fedus*, *fasena*, *fircus*, c.-à-d. **hædus**, **harena**, **hircus**[5]).

§ 4. — Vélaires.

269. — Les vélaires en grec. — Aux vélaires primitives *q*, *qh*, *g*, *gh* (voy. ci-dessus, p. 167, n. 2)[6], le grec répond par κ, γ, χ, c'est-à-dire que, comme les palatales, les vélaires sont devenues en grec des gutturales.

a) A la vélaire sourde primitive *q* le grec répond par **κ** dans les mots suivants :

Ex. : **καρπός**, fruit (cf. lat. **carpo**, cueillir, a. h.-all. *herbist*, all. Herbst, lith. *kerpù*, je tonds, : : ind.-eur. **qr̥pos*, fruit), **κελαινός**, noir, **κηλίς**, tache (lat. **caligo**, skr. *kalas*, d'un noir bleuâtre, noir), **κέλλω**, je pousse (à terre), je fais aborder, **κέλης** (cf. lat. **celox**, **celer**, skr. *kalayati*, il pousse), **κολωνός**, colline (cf. lat. **ex-cello**, **collis**, goth. *hallus*, rocher, v. isl.

1. Voy. LINDSAY, *the Lat. lang.*, p. 85 et surtout p. 87 sqq.
2. Voy. LINDSAY, *the Lat. lang.*, p. 89, qui renvoie à SCHUCHARDT, *Vokalismus*, etc., t. I, p. 154, *Rhein. Mus.*, t. XIV, p. 393, et à GEORGES ainsi qu'à BRAMBACH pour les mots **cottana**, **vettonica**, **pittacium**, **brattea**, etc.
3. Dans l'articulation du son, le mouvement des lèvres précédait au lieu de suivre.
4. Sur ces questions trop spéciales, voy. K. BRUGMANN, *Grundriss*, etc., t. I², § 424, 3 (p. 382).
5. Pour l'explication, voy. K. BRUGMANN, *Grundriss*, etc., t. I², § 604, 4.
6. Ces signes sont purement conventionnels : ils sont destinés à figurer les divers sons primitifs que permet de reconstituer sûrement la comparaison des sons correspondants dans les langues indo-européennes et particulièrement en sanskrit (voy. V. HENRY, *Précis*, etc., § 47). Nous ne pouvons entrer ni dans le détail de la démonstration ni même en donner un résumé, car ce sont là des questions trop spéciales pour être traitées dans un livre qui s'occupe surtout du grec et du latin. Nous renvoyons donc à K. BRUGMANN, *Grundriss*, etc., t. I², p. 569 sqq. Rappelons seulement qu'on entend par vélaires les consonnes articulées par la partie postérieure de la langue contre le voile du palais, tandis que les palatales sont les consonnes articulées par la partie moyenne de la langue contre le palais.

hallr, colline, v. sax. *holm*, colline, lith. *kelti*, lever), καλός, beau (cf. skr. *kalyas*, sain, *kalyānas*, beau), θήκη, boîte, coffre (cf. skr. *dhākā-s*, réceptacle), εἴκω dor., je viens, ἱκέσθαι ion. att., venir, ἱκανός, qui va bien à quelqu'un, *c.-à-d.* suffisant (cf. lith. *sékiu*, je prends en allongeant le bras), ἀγκών, courbure (du bras), coude, τὸ ἄγκος, courbure, enfoncement, vallon, ἄγκιστρον, crochet (cf. lat. **ancus**, anc. irl. *acath*, hameçon, skr. *ankás*, sinuosité entre le bras et la hanche, poitrine, sein, et *ánkas*, sinuosité), etc.

Remarque. — En grec, κ répond aussi à *qw* primitif (cf. καπνός, etc., et voy. ci-dessus, § 234, 3°).

Mais κy a abouti à -σσ- (cf. θωρήσσομαι, s'armer d'une cuirasse). C'est ce que nous avons déjà vu pour le κ palatal (ci-dessus, § 267, Rem. I).

b) A la vélaire sonore primitive g répond γ dans les mots suivants :

Ex. : γέρανος, grue (cf. lat. **grus**, n. kymr. *garan*, gaul. *tri-garanus*, v. h.-all. *cranuh*, arm. *krunk*), ἀγείρω, rassembler, ἀγορά, assemblée, γέργερα · πολλά Hesych. τὰ γάργαρα, foule remuante *ou* fourmillante (cf. lat. **grex**, anc. irl. *graig*, troupe de chevaux, skr. *grāmas*, bande, troupe), στιγμή, point, piqûre (lat. **instigāre**, goth. *stiks*, point du temps, instant, skr. *tigmas*, pointu), τὸ ἄγος, crime, souillure (cf. skr. *ágas*-, péché), etc.

Remarque. — Le groupe γy est devenu -ζ- (cf. στίζω pour *στιγyω). C'est ce que nous avons déjà vu ci-dessus (§ 221, 6°, B, α) pour γ palatal.

c) Quant aux deux aspirées vélaires primitives, la sourde *qh* ne paraît avoir laissé en grec que des traces sans importance[1]; seule, la sonore (gh) se reconnaît dans un assez grand nombre de mots.

Ex. : χανδάνω, contenir, renfermer (cf. lat. **pre-hendo**, **præda** pour ***prai-hedā**, etc.), ὀμίχλη, nuage, nuée (cf. néerl. *miggelen*, bruiner, skr. *mēghás*, nuage, arm. *meg*, lith. *miglà*, nuée), etc.

270. — **Les vélaires en latin**. — Aux vélaires primitives, le latin répond par **c**, **g**, **h** ou **g**, c'est-à-dire qu'en latin, comme en grec, palatales et vélaires sont devenues des gutturales.

a) La vélaire sourde primitive est représentée par **c** dans les mots suivants :

Ex. : **capio** (cf. gr. κάπη ordin. au plur., crèche, κώπη, poignée, manche, arm. *kap*, lien, chaîne, lett. *kampju*, je tiens, je saisis), **caveo** (cf. gr. κοέω, s'apercevoir, remarquer, comprendre), **seco**,

1. Par exemple dans les mots κόγχος, κόγχη, « coquillage, coquille » (cf. lat. **congius**, skr. *çankhás*, « coquille », et καχάζω, καγχάζω, « rire aux éclats » (cf. v. h. all. *huoh*, « moquerie », skr. gramm. *kakhati*, « il rit »). Voy. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I[2], § 631, p. 571.

sica (cf. v. h.-all. *sega*, *saga*, v. isl. *sog*, scie), modicus (cf. le suffixe primitif *-qo* dans l'osque *toutico*, c.-à-d. publica, dans le gr. ἱππικός, dans le v. h.-all. *wuotig*, all. wütig, et dans le skr. *paryāyīkas*, strophique), etc.[1].

b) La vélaire sonore primitive est représentée par g dans les mots suivants :

Ex. : grex, grus (voy. ci-dessus, § 269, b), gelu (cf. goth. *kalds* all. kalt, paléo-sl. *kala*, geler, avoir froid), gemo (cf. gr. γέμω être chargé, accablé, γόμος, charge, cargaison), tego (cf. gr. στέγος, lith. *stógas*), augeo (cf. goth. *auka*), etc.

c) Quant aux aspirées vélaires primitives, elles donnent lieu en latin aux mêmes observations que les aspirées palatales primitives (voy. ci-dessus, § 268, c).

Ex. : hostis (cf. goth. *gast-s*, étranger), — gradior (cf. skr. *gṛdhyati*, il s'élance hardiment [sur quelque chose]), etc.

§ 5. — Labiovélaires[2].

271. — Définition. — La comparaison des idiomes de la famille indo-européenne prouve que la langue primitive avait des explosives labiovélaires, c'est-à-dire des vélaires dont l'articulation s'accompagnait d'un arrondissement des lèvres (q^w, g^w et g^wh)[3].

Ces explosives labiovélaires ont subi en grec, comme en latin ainsi que dans plusieurs dialectes italiques, diverses modifications dont le tableau ci-dessous donnera d'abord un aperçu général.

	INDO-EUROPÉEN	GREC	OSQUE ET OMBRIEN	LATIN
SOURDE	q^w	π, τ, κ	p, c	qu, c
SONORE	g^w	β, δ, γ	b	gv, v, g
ASPIRÉE SONORE.	g^wh	φ, θ, χ	f	f, gv, v, g

a. — Transformations des labiovélaires en grec.

272. — Division du sujet. — Comme on le voit par le tableau ci-dessus, les labiovélaires primitives sont représentées en grec tantôt par des labiales[4], tantôt par des dentales, tantôt par des gutturales.

1. Voy. de nombreux exemples dans Fr. [illegible], p. 169 sq.

2. Les labiovélaires s'appellent aussi quelquefois vélaires labialisées : l'une et l'autre expression signifient que l'articulation de ces vélaires s'accompagne d'un mouvement particulier des lèvres.

3. Il ne faut pas confondre le son g^w avec le son gw : dans celui-ci la vélaire g est accompagnée d'un son labial nettement perceptible ; dans celui-là le phonème labial s'entend à peine.

4. Nous pouvons observer tous les jours des changements phonétiques de ce genre dans la bouche de

273. — **Labiovélaires représentées par des labiales.** — Voici les principaux exemples :

1° La labiovélaire sourde est représentée par la labiale sourde **π** devant *o*, devant les nasales et les vibrantes (voyelles ou consonnes) et enfin devant *t*, *th*, *s*.

Ex. : **π**ό-θεν, d'où? (cf. skr. *kas*, ind.-eur. $^\star q^w o$-), **π**οινή (cf. avest. *kaēna*, punition, lith. *puo-kainiu*, à moitié prix), **π**οιϜέω, **π**οιέω (cf. skr. *cinōti*, il assemble, il construit), λεί**π**ω, je laisse (cf. lat. **linquo**, ind.-eur. $^\star ley\text{-}q^w\bar{o}$), ἕ**π**ομαι (cf. lat. **sequor**, ind.-eur. $^\star seq^w o$-), — ἧ**π**αρ, ἥ**π**ατος (cf. lat. **jecur**, rac. $y\bar{e}q^w\d{n}\text{-}t$-), πεμ**π**άς, le nombre cinq (qu'on rattache à un primitif $penq^w\d{n}ts$), ὄμμα pour *ὀπ-μα (cf. lith. *ak-i-s*, lat. **oculus**), — ἐ**π**ριάμην (cf. skr. *krīnāmi*, j'achète), ἔ-**π**λε-το, il se mut (*d'où* il fut), **π**όλος, pivot (cf. lat. **colo**, de ***quelo**, **inquilinus**), πέμ**π**τος cf. lith. *penktas*, cinquième), πε**π**τός, ἔπεψα c.-à-d. ἔ-πε**π**-σα (cf. skr. *paktás*, cuit), etc.

Remarques. — I. L'analogie a exercé son influence sur certaines formations (cf. πεντάς [dans Plutarque et dans l'*Anthol.*] au lieu de πεμπάς, πεντώβολον Lycophron [cf. πεντώβολος Arist.] en regard de πεμπώβολον Hom., à cause de πέντε, cf. ci-après, 2°; de même, c'est à l'analogie de -τέλλω que l'on doit ἀνα-τολή au lieu de *-πολή[1].

II. Les difficultés que soulèvent les formes du nouvel ionien κοσός et κόσος, κοιός et κοῖος, κοτέ et κότε, κώς et κῶς au lieu de πόσος, ποῖος, etc., disparaissent, si l'on admet l'hypothèse ingénieuse de Brugmann[2]; selon lui, il y aurait eu à l'origine (dans le grec primitif) une double série de formes : πο-, pour le masculin et le neutre, κᾱ- pour le féminin, les unes et les autres conformes aux lois rigoureuses de la phonétique. Puis les dialectes auraient fait disparaître la diversité des formes, par besoin naturel de simplification : les Ioniens auraient ramené πο- à κο- par analogie avec κᾱ (κη-), les Doriens et d'autres auraient ramené κᾱ- à πᾱ par analogie avec πο-.

2° La labiovélaire sonore est représentée par la labiale sonore **β** devant *o*, ainsi que devant les nasales et les vibrantes (voyelles ou consonnes).

---

nos enfants; ne disent-ils pas *pizine* pour *cuisine?* Cette modification est donc bien naturelle. De même on conçoit très bien pourquoi, dans certains cas, les labiovélaires sont représentées par des *vélaires* (ou gutturales); ce changement consiste uniquement en une simplification : la labialisation est supprimée. Plus extraordinaire est le changement des labiovélaires en dentales devant des voyelles palatales. « La seule explication plausible de ce dernier changement, c'est que, devant *e*, *i*, les q^w, g^w proethniques sont devenus, par assimilation, des palatales labialisées, et qu'ensuite, par développement indépendant, ces palatales labialisées sont devenues *t*, *d*. De fait, le timbre de la palatale labialisée diffère peu de celui de *t*; la tonalité est presque la même. » Voy. P. Passy, *Étude sur les changements phonétiques et leurs caractères généraux*, § 343 (p. 153).

1. Voy. K. Brugmann, *Griechische Grammatik*, 2e édit., § 35, 2°, *a* (p. 54).

2. Voy. K. Brugmann, *Griechische Grammatik*, 1re édit., p. 33. Dans la 2e édition (§ 35, 2°, *a*, Anm. [p. 54]), ce savant, sans abandonner sa première hypothèse, en propose une autre.

Ex. : βοῦς (cf. skr. *gāu-s*, bœuf), βολή, jet (cf. v. h.-all. *quellan*, s'élancer en jet, all. quellen), ἔρεβος (cf. goth. *riqis*, ténèbres), βατός, βάσκε, βαίνω (cf. skr. *gatás*, *gachāmi*, lat. venio, de la racine *g^wem*, aller), μνάομαι, désirer comme femme, rechercher en mariage, de *μνᾱ pour *βνα-, femme (cf. v. irl. *mnā*, de la femme, skr. *gnā́-*, femme d'un dieu, ind.-eur. *g^wnā-*[1]), σεμνός pour *σεβνος, participe de σέβομαι (cf. skr. *tyaj-*, part. *tyaktás*), βιβρώσκω, βρωτήρ (cf. skr. *girnás*, dévoré, englouti, ind.-eur. *g^wr̥-*), — βάλλω, βαλεῖν, βλῆναι (ind.-eur. *g^wl̥-*, *g^wl-*, rac. *g^wel-*), βόλλομαι lesb., βούλομαι att. (rac. *g^wel-*)[2].

Remarques. — I. Des formes comme βίος, vie (cf. lat. vivos, goth. *qius*, vivant), βιός, arc, βία, violence sont extraordinaires : on n'a point encore réussi à expliquer d'une manière satisfaisante pourquoi l'on y trouve β (et non τ) devant ι[3].

II. Une forme comme δολφός· ἡ μήτρα Hésychius, au lieu de *βολφος, est une forme récente faite sur le modèle de δελφύς, matrice.

3° La labiovélaire aspirée est représentée par un φ devant la voyelle *o* et devant les nasales et les vibrantes (consonnes ou voyelles).

Ex. : φόνος, meurtre, φατός Hésych., tué, πέφαται, il est tué, ἔπεφνον, ils tuaient, en regard du présent θείνω (cf. lat. of-fendo, v. irl. *gonim*, je blesse, je tue, skr. *hanti*, il frappe, ind.-eur. *gh^wen-*), νήφω, être sobre (moy. h.-all. *nuohturn*, all. nüchtern), ὀσφραίνομαι, fut. ὀσφρήσομαι (cf. lat. fragrare, skr. *jighrati*, ils sentent, 3e sing. *ghrāti*, part. *ghrātas*).

274. — Labiovélaires représentées par des dentales.

— Voici les principaux exemples :

1° Dans presque tous les dialectes, la labiovélaire sourde est représentée par τ devant les voyelles palatales *e* et *i*[4].

Ex. : τέ (cf. lat. -quĕ, skr. *ca*), τέο Hom., de qui? ὀ-τεία, inscr. de Gortyne (att. ὁποία), τέτταρες att., τέσσαρες ion. (cf. lith. *keturi*), πέντε (cf. lat. quinque), — τίς, qui? (cf. lat. quis?), τίσις, paiement, châtiment (cf. skr. *apa-citi-s*, rémunération), en regard de ποινή (cf. ci-dessus, § 273, 1°).

---

1. Voy. Osthoff, dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXVI, 326 ; K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², p. 590 ; Solmsen, dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXIX, p. 102 sq.

2. Voy. Brugmann cité par de Saussure, *Mémoire*, etc., p. 264 ; Fick, dans les *Beiträge* de Bezzenberger, t. VI, p. 211 sq. ; Fr. Blass, *Rhein. Mus.*, t. XXXVI, p. 610.

3. Cf. J. Schmidt dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXV, 159 ; 161 ; Osthoff, *Morphol. Untersuch.*, t. IV, p. 174 sq. ; K. Brugmann, *ibid.*, t. IV, p. 410 sq. Dans la 2e édition de son *Grundriss*, Brugmann reproduit l'explication nouvelle qu'il a donnée de ce phénomène dans les *Berichte über die Verhandlungen der königl. sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig*, 1895, p. 45 sqq. ; mais il le décrit plutôt qu'il n'en donne les raisons.

4. En d'autres termes, devant une voyelle palatale la labiovélaire primitive q^w était devenue t^w à l'époque préhellénique, d'où τ dans le grec, par disparition du phonème labial.

Remarques. — I. La forme thessalienne κίς (au lieu de τίς) soulève une difficulté assez grave : il semble bien qu'on ne puisse l'expliquer qu'en la rattachant à un thème préhellénique dans lequel la labialisation aurait disparu ; mais la question est controversée [1].

Quant à σίς, forme chyprienne pour τίς, elle s'explique par la loi § 282, Rem. II.

II. L'analogie a maintenu π dans des cas où la loi précédente ferait attendre τ.

Ex. : ἕπεαι d'après ἕπομαι, λείπει d'après λείπω, ἔπεος d'après ἔπος, πεῖ dor. au lieu de *τει d'après le thème πο-, πέτταρες, πέτρατος béot., πέσυρες lesb., d'après πέντε [2].

2° Dans presque tous les dialectes [3], la labiovélaire sonore est représentée par un δ devant une voyelle palatale.

Ex. : δελφύς, utérus, ἀδελφός, frère utérin, frère, δέλφαξ, cochon de lait (cf. lat. **volva, vulva**, skr. *gárbhas*, ventre, flanc [de la mère]), δείλομαι locr., δήλομαι dor. (p. *δελ-νο-μαι, ind.-eur. *g^wel-no-mai*), en regard de l'att. βούλομαι, vouloir), etc.

Remarque. — L'analogie a, dans un assez grand nombre de cas, contrarié l'action de cette loi phonétique : c'est ainsi que βέλος a subi l'influence de βάλλω et de βολή, qu'ὀδελός a été refait sur ὀβολός, que σέβομαι, σεβόμεθα, σέβονται, ont déterminé la flexion σέβεαι [σέβῃ], σέβεται, σέβεσθε, etc., que σβέννυμι [4] et σβέσαι ont subi l'influence de σβῶσαι, etc.

3° La labiovélaire aspirée est représentée par θ devant la voyelle *e*.

Ex. : θείνω, frapper (ind.-eur. rac. **g^when-*), θερμός, chaud, θέρος, été (cf. lat. **formus**, skr. *gharmás*, ardeur), θέσσασθαι [Hés., *fr.*, 9 ; Pindare, *Ném.*, 5, 10], implorer, πολύθεστος [Callim., *Cer.*, 48], très désirable, *d'où* très cher, en regard de πόθος, désir [pour *φοθος] (cf. anc. perse *jadiyāmiy*, je prie, rac. *g^whedh-*), etc.

---

1. Voy. K. Brugmann, dans les *Berichte d. sæchs. Ges. d. Wissenschaften*, 1895, p. 32 sqq.

2. Toutefois, on peut se demander si les formes πέτταρες, πέσυρες, etc., ne doivent pas s'expliquer autrement que par les effets de l'analogie. Comme on trouve dans les dialectes éolien, chyprien et arcadien un assez grand nombre de mots dans lesquels il y a un π là où les autres dialectes ont un τ (cf. Πεισιδικά lesb., πεῖσαι thessal., ποταποπισάτω béot., en regard de l'att. τεῖσαι, -πήλυι, « au loin », Sapph., Πειλε-στροτίδας béot. en regard de τῆλε ion., Πενθεύς béot. en regard de l'ion. Τενθεύς [cf. τένθης, « friand, gourmand », lat. **condire**]), il semble bien qu'il faille reconnaître avec Brugmann (*Grundriss*, etc., t. I [2], § 656, p. 592 sq.) que l'éolien, le chyprien et l'arcadien doivent être séparés des autres dialectes pour le traitement de la labiovélaire sourde primitive. Sans doute, ces dialectes donnaient dans la prononciation une valeur assez grande au phonème labial accompagnant l'explosive primitive pour le faire prédominer et aboutir à π, tandis que tous les autres dialectes ne le faisaient pas entendre. Toutefois, dans les dialectes du groupe éolien, on trouve aussi τ devant les voyelles palatales, comme dans les autres dialectes (cf. τέ, « et », τιμά, « honneur », etc.). De même le chyprien et l'arcadien présentent un certain nombre de formes où l'on a τ, δ comme en ionien et en attique (cf. Τηλε-σίνω et τι en cypriote, ἀπυτεισέτω, τίς, ἐσδέλλοντες [= ἐσβάλλοντες], en arcadien). Aussi le problème est-il assez compliqué. Voy. les conjectures de Solmsen dans la *Zeitschr.* de Kuhn, t. XXXIV, p. 547 ; voy. aussi K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I [2], § 656, 3°, p. 594.

3. Ici encore il semble qu'il faille faire une place à part aux dialectes éolien, cypriote et arcadien (cf. ci-dessus, n. 2). En effet, les formes suivantes, βέλλειτει [subj.] thessal., βειλόμενος béot., en regard de δείλομαι locr. — βέλφινος lesb., βελφῖνος béot. en regard de δελφῖνος att., indiquent que ces dialectes se séparaient sans doute des autres dialectes pour le traitement de la labiovélaire sonore primitive, comme ils s'en séparaient pour le traitement de la labiovélaire sourde, et cela pour la même raison.

4. La glose d'Hesychius ζείναμεν· σβέννυμεν nous donne la forme phonétiquement régulière de ce verbe. En effet, ζείναμεν représente *ζδείναμεν.

Remarque. — L'analogie a substitué φ à θ dans certaines formes.

Ex. : νίφει et νείφει d'après νιφόμενος et νίφα (cf. goth. *snaiws*, all. Schnee, rac. *sneigʷh-*), ἦλφε d'après ἦλφον, de ἀλφάνω.

275. — Labiovélaires représentées par des gutturales. — Dans certains cas, les labiovélaires de la langue indo-européenne primitive étaient devenues des vélaires pures et simples à l'époque préhellénique ; c'est ce qui explique que le grec en ait fait des gutturales.

1° Les groupes primitifs indo-européens *qʷy*, *gʷy*, *gʷhy* se sont confondus en grec avec les groupes primitifs *qy*, *gy*, *ghy* et *ky*, *gy*, *ghy*[1], qui étaient déjà, les uns et les autres, soumis au même traitement.

Ex. : πέσσω, faire cuire, à côté de πεπτός et d'ἔπεψα (cf. lat. coctus, coxi, skr. *paktás*, de la rac. *peqʷ-*, faire cuire), λίσσωμεν· ἐάσωμεν Hésychius, à côté de λείπω [voy. ci-dessus, § 263, 1°], ἐλάσσων, ἐλάττων, moindre, de ἐλαχύς [voy. ci-dessous, 2°], à côté de ἐλαφρός [cf. v. h.-all. *lungar*, vif, rapide], — νίζω, laver, à côté de χέρνιψ, χέρνιβ-ος, eau pour se laver les mains [v. irl. *necht*, propre, skr. *niktás*, lavé], ζῇ, il vit [ind.-eur. th. **gʷye-ye-*], à côté de βίος, etc.

2° La labialisation a disparu devant et après *u*.

a) Elle a disparu devant *u*.

Ex. : σκύλαξ, jeune chien (cf. norvég. *skraldra*, japper sans cesse, lith. *skalikas*, chien de chasse qui donne continuellement de la voix), γυνή, femme, à côté de μνάομαι (cf. ci-dessus, § 273, 2°), ἐλαχύς, petit (cf. skr. *laghus*, léger, rapide), à côté d'ἐλαφρός.

Remarque. — Dans les formes ὅπυι Gortyn., πῦς Sophr., *fr.* 91, ὅπυς Dodone, la présence de π, au lieu de κ, est due à l'analogie du thème πο-.

Pour β des mots βοῦς et ἑκατόμβη, voy. Bloomfield, *Amer. Or. Soc. Proceed.*, M. 1894, p. CXXIII sqq., cité par Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I[2], p. 595.

b) Elle a disparu après *u*.

Ex. : λύκος, loup (cf. goth. *wulfs*, skr. *vṛkas*), κύκλος (cf. angl.-sax. *hweol*, roue), φεύγω, fuir, aor. ἔφυγον (cf. lat. fugio, ind.-eur. **bheuqʷ-*, *bheugʷ-*[2]), etc.

---

1. On a vu ci-dessus que κy (représentant ky et qy) donne σσ (cf. [illegible]), que χy (représentant khy, ghy et ghy) donne -σσ- (cf. ἧσσον), et que γy (représentant gy et gy) donne ζ (cf. ἅζομαι en regard de ἁγνός, et στίζω pour *στιγ-yω).

2. Sur les raisons qu'on a de croire que la racine indo-européenne de ces mots se terminait par une labiovélaire, voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I[2], p. 596.

REMARQUES. — I. L'υ du mot grec νύξ est le seul indice qu'on ait de la présence dans ce mot de la labiovélaire primitive q^w; en effet le latin **nox**, le vieil irlandais *innocht*, cette nuit-ci, le goth. *nahts* (all. Nacht), le skr. *naktis*, etc., en ont perdu la trace; mais, en même temps, aucune de ces langues ne fournit d'argument contre la solidité de l'hypothèse.

II. Sur les difficultés spéciales que soulève le mot ὄνυξ, gén. ὄνυχος, ongle, griffe, en regard du latin **unguis** et des autres mots analogues de la famille indo-européenne, voy. BRUGMANN. *Grundriss*, etc., t. I², p. 596, Anm. 3.

b. — Transformations des labiovélaires en latin.

276. — **Observations préliminaires.** — De la comparaison faite entre les divers dialectes italiques, il résulte que les labiovélaires primitives ont dû être traitées à l'époque préitalique comme les palatales + *w*. Toutefois, devant les voyelles (*u* excepté), le latin se sépare des autres idiomes italiques pour des raisons encore mal connues.

277. — **Labiovélaires devant voyelles**, sauf *u*. — Devant toutes les voyelles, sauf *u*, le latin répond par **qu** à la labiovélaire sourde primitive, par **gv** (dans le groupe **-ngv-**) et ordinairement par **v** à la labiovélaire sonore primitive, enfin par **gv** (dans le groupe **-ngv-**), par **v** à l'intérieur d'un mot et par **f** au commencement d'un mot à la labiovélaire aspirée primitive.

1° Le latin répond par **qu** à la labiovélaire sourde primitive devant toutes les voyelles (sauf *u*), tandis que l'osque et l'ombrien y répondent par *p*.

Ex. : **quo**, **quæ**, **quam**, **quis**, **qui** (cf. gr. πο-, osque *pui*, qui, *pai*, *pae*, laquelle, *paam* accus., laquelle, *pid*, c.-à-d. **quid**, ombr. *poi*, *poei*, qui, *pafe*, c.-à-d. **quas**, *pis*, c.-à-d. **quis**), **-que**, et (cf. ombr. *-pe*, osque *-p*, gr. τέ), **quattuor**, quatre (cf. osque *petiropert*, quatre fois, ombr. *peturpursus*, c.-à-d. **quadrupedibus**, gr. ion. τέσσερες [voy. ci-dessus, § 274, 1°]), **linquo**, **linquit** (cf. gr. λείπω [voy. ci-dessus, § 273, 1°]), **sequor**, **sequimini** (cf. gr. ἕπομαι [voy. ci-dessus, § 273, 1°]), etc.

REMARQUES. — I. On a vu ci-dessus, § 264, REM. I, que dans les mots suivants le groupe **qu** initial était dû à l'assimilation d'un *p* primitif initial à un groupe **qu** médial.

Ex. : **quinque** (cf. gr. πέντε), **coquo** pour ***quequo** (cf. gr. πέψαι, faire cuire), etc.

II. M. Louis Havet a démontré (*Revue de Philol.*, t. XX, p. 73 sqq.) que le groupe **qu** pouvant faire position (cf. LUCRÈCE, IV, 125 : **crassaque conveniant liquidis et liquida crassis**) équivalait à un groupe de deux consonnes (**qv**)[1].

---

1. Ce phénomène a persisté dans la langue populaire, puisque, dans les vers des poètes chrétiens, on trouve **ăqua** compté pour un trochée (**āqua**), mais peut-être prononçait-on **acqua** comme l'indique d'ailleurs, outre l'italien *acqua*, l'observation suivante de l'*Appendix Probi*, p. 198, l. 18, *Keil* : « *aqua* » non « *acqua* ». Voy. ULLMANN, dans les *Roman. Forschungen* de Vollmœller, t. VII, p. 204.

III. On a vu ci-dessus, §§ 113 et 129, que dans certains cas **qu** était devenu **c**. Ce changement se produit dans les conditions suivantes :

1° Le groupe **quĕ-** devient **co** devant **l** (sauf devant **-li-**)[1], devant **c**, devant **qu**, et devant **m**.

Ex. : **colo** pour ***quelo**, en regard de **inquilinus** (cf. gr. ἔ-πλετο, voy. ci-dessus, § 273, 1°), — **coquo** pour ***quequo** (cf. ci-dessus, REM. I), — **combretum**, jonc (de grande espèce), pour ***quemfretum**[2] (cf. lith. *szvendrai* plur., espèce de roseaux, d'un thème primitif *kwendhro-*).

2° Le groupe *quŏ-* était passé à **cŏ-** dès la période primitive du latin[3].

Ex. : **colus** (cf. gr. πόλος, pivot, rac. *qwel-*), **collum** (cf. goth. *hals*, all. Hals, du thème germanique primitif **χwolso-*, qu'on rattache à la même racine *qwel*), **coenum** et **cunire** en regard de **in-quināre**, **jecur** (cf. gr. ἧπαρ, voy. ci-dessus, § 273, 1°)[4].

On sait que ce fut au VIIIe siècle de Rome que **quŏ-**, **co-** fut assourdi en **cŭ-**, d'où les formes **lincunt**, **-secus** pour **-sequos**, **cum** pour **quom**, **-cumque** pour **-quomque**. Comme de **aiquos** on avait fait **aecus**, de même de **equos** on fit **ecus**[5]. Puis, au IIe siècle de notre ère, les théories grammaticales qui proscrivaient les prétendues anomalies ayant été appliquées rigoureusement[6], on imagina de former sur **equi** un nominatif **equus**, sur **loquitur** et **relinquit** les pluriels **loquuntur** et **relinquunt**, etc., qui, pour les anciens Romains, eussent été des barbarismes[7].

2° Le latin répond à la labiovélaire sonore primitive devant voyelle (sauf devant *u*), soit par **gv**, soit par **v**, tandis que l'osque et l'ombrien y répondent par *b*.

a) Le latin y répond par **gv** après un **n**.

Ex. : **unguo**, **unguen** (cf. ombr. *umtu* [c.-à-d. **unguito**] pour **omm[e]-tōd*, ancien. **ombetōd*, anc. irl. *imb*, beurre, v. h.-all. *ancho*, beurre), **inguen** (cf. gr. ἀδήν, paléo-sl. *okkuen*, gonflé, bouilli)[8].

---

1. On doit se rappeler que la lettre **l** a, en latin, deux timbres distincts, comparables à ceux de l'*l* russe dans *byli*, *bylo*. Voy. L. HAVET, *Archiv* de Wölfflin, t. IX, p. 136.
2. Sur le changement de **e** en **o** devant **l**, **m**, voy. ci-dessus, p. 88, REM. II, 2°.
3. Cela prouve que le son de l'**ŏ** latin était moins ouvert que le son de l'**o**, puisque **quŏ-** passait à **co-**, tandis que **quō** demeurait sans changement. Voy. K. BRUGMANN, *Grundriss*, etc., t. I², § 154, 1° (p. 149).
4. Cette loi générale a été contrariée dans son action par les effets de l'analogie. C'est ainsi qu'au lieu d'écrire ***cod**, ***com**, ***cot** (cf. cependant **cottidie**, **cotidie**, C. I. L., t. V, n° 552, 18, etc., voy. GEORGES, *Lat. Wortformen*, s. v.), on a écrit **quod**, **quom**, **quot**, d'après **quō**, **quæ**, **quis**, etc. De même l'analogie de **linquo**, **linquis**, etc., a remplacé les formes ***lincont**, ***secontor** par **linquont**, **sequontur** ; celle de **coqui** a imposé les graphies **coquos**, **coquom**, au lieu de **cocos**, **cocom**, etc.
5. Voy. PH. BERSU, *die Gutturalen*, etc., p. 53 sqq., cité par F. STOLZ, *Lat. Grammatik*, 2e édit., p. 289 (§ 46, *a*).
6. Voy. spécialement le traité de VELIUS LONGUS, *de orthographia*, dans le tome VII des *Grammatici latini* de Keil.
7. Voy. PH. BERSU, *die Gutturalen*, etc., p. 68 sqq.
8. Voy. K. BRUGMANN, *Grundriss*, etc.², t. I, § 651, p. 509.

b) Partout ailleurs il y répond par **v**.

Ex. : **venio** (cf. osque *kumbened*, c.-à-d. **convēnit**, ombr. *benust*, c.-à-d. **venerit**, gr. βαίνω [voy. ci-dessus, § 273, 2°]), **vivos** (cf. osque *bivus*, c.-à-d. **vivi**, gr. βίος), **veru** (cf. ombr. *berus*, c.-à-d. **verubus**, v. irl. *bir*, piquant, pique), **vorare** (cf. gr. βορά [voy. ci-dessus, § 273, 2°]), **volāre** (cf. gr. βολή [voy. ci-dessus, § 273, 2°]), **uva** pour **ugwā* (cf. lith. *uga*, baie, grain), etc.

REMARQUES. — I. Les mots où le latin présente un **b**, là où l'on attendrait un **v**, sont des mots empruntés à l'osque ou à l'ombrien.

Ex. : **bōs** (cf. osque *Buvianud*, c.-à-d. **Boviano**, ombr. *bue*, c.-à-d. **bove**, gr. βοῦς), etc.[1].

II. Après **n**, le groupe latin **-guŏ** a subi les mêmes transformations que **quŏ-** (cf. ci-dessus, § 277, 1°, REM. III, 2°), c'est-à-dire que, par exemple, la 3e personne du pluriel du présent **unguo**, qui était ***ongont** à l'époque préhistorique, a été successivement **unguont**, **ungunt** et **unguunt**[2].

3° Devant voyelle (sauf devant *u*), le latin répond à la labiovélaire aspirée primitive de diverses manières, tandis que l'ombrien et l'osque y répondent toujours par *f*.

a) Le latin y répond par **gv** après un **n**.

Ex. : **ninguit** à côté de **nivem** (cf. gr. νίφα acc., neige, v. irl. *snigid*, il tombe des gouttes, il pleut, goth. *snaiws*, all. Schnee), **anguis** (cf. v. irl. *escung*, anguille, lith. *angis*, serpent), etc.

REMARQUE. — L'observation faite ci-dessus (2°, REM. II), à propos de **unguont**, s'applique aussi à **ninguont**, **ningunt** (LUCRÈCE, II, 627), etc.

b) Il y répond par **v** à l'intérieur d'un mot.

Ex. : **nivem** à côté de **ninguit** (voy. ci-dessus, a), **coniveo** à côté de **nictare** (cf. goth. *hneiwan*, se baisser, rac. *kneigʷh-*), **foveo** (ind.-eur. **dhogʷheyō*), etc.

c) Il y répond par **f** au commencement d'un mot.

Ex. : **formus** et **fornus** (cf. gr. θερμός [voy. ci-dessus, § 274, 3°]), **of-fendo**, **de-fendo** (ind.-eur. **gʷhen-dho*), **faveo**, **faustus** (cf. ombr. *foner*, c.-à-d. **faventes**), etc.

---

1. Voy. d'autres exemples, rares ou controversés, dans K. BRUGMANN, *Grundriss*, etc., t. I², § 663, p. 600, qui renvoie aussi à CECI, dans les *Rendic. della R. Accad. dei Lincei*, t. III, p. 303 sqq.

2. Comme ***lincont** a donné successivement **linquont**, **lincunt** et **linquunt**. Voy. BRUGMANN, *Grundriss*, etc., t. I², § 663, p. 600.

278. — Labiovélaires devant consonnes. — La question n'est pas entièrement résolue, mais voici quelques points qui paraissent acquis :

1° Devant *t* et devant *s*, ainsi que devant *n*, *r*, *l* et *y* consonne, les labiovélaires primitives sont représentées par de simples gutturales en latin.

Ex. : **coctus, coxi** pour ***coc-si**, en regard de **coquo** (voy. ci-dessus, § 277, 1° REM. I et III, 1°), **insectiones** (cité par AULU-GELLE, XVIII, 9, 11), récits, **in-sexit** pour ***insecsit** (= **dixerit**), à côté de **inseque** (cf. gr. ἐνέπω, aor. opt. ἐνίσποι, v. irl. *insce*, discours, rac. *seqʷ*-, faire voir, montrer, informer). **elixum** en regard de **liquor**, etc.[1], — **signum** de **seqʷnom* (cf. **insece**), **agnus** de **agʷnos* (mais voy. ci-après 2°, REM.). — **gravis** (cf. gr. βαρύς, goth. *kaúrus*, skr. *gurús*, lourd), **grandis** (cf. gr. βρενθύομαι ARISTOPH., *Nuées*, 362, se rengorger, faire le fier, le dédaigneux, dérivé de βρένθος, sorte d'oiseau aquatique), **migrare** (cf. gr. ἀμείβω, changer de place, ἀμεύσασθαι passer de l'autre côté, ἀμοιϝά corinth., échange). — **assecla** et **assecula**[2] de **assequor**, **glans** (cf. gr. βάλανος). — **socius** de **socwyos* dérivé de **sequor**, **colliciæ** dérivé de **liqueo**, **deliciæ** en regard de **laqueus**[3], etc.

2° L'aspirée labiovélaire primitive devant **r** est devenue **f** au commencement et **g** au milieu des mots.

Ex. : **fragrare** (cf. gr. ὀσφραίνομαι (voy. ci-dessus, § 273, 3°))[4], **æger**, gén. **ægri** (cf. gr. αἶσχος, infamie *ou* laideur repoussante)[5].

REMARQUE. — Peut-être le mot **agnus** (cf. ci-dessus, 1°) doit-il être rattaché à un thème indo-européen *ogʷhno-* : en ce cas, il y aurait lieu de compléter la loi précitée en disant que l'aspirée labiovélaire primitive s'est réduite à **g** en latin non seulement devant **r**, mais encore devant **n**, à l'intérieur d'un mot.

3° Les labiovélaires sont devenues de simples gutturales en latin après la syncope des voyelles qui les soutenaient. C'est ainsi qu'on explique le changement de **neque** et d'**atque** en **nec** et en **ac** devant consonne[6].

1. Dans certaines formes même, comme **quintus** en regard de **quinque**, toute trace de la labiovélaire primitive a disparu. La forme **Quinctius** ne prouve rien, car le **c** a pu y être rétabli par analogie avec **quinque**.

2. Dans **assecula**, l'**u** est une épenthèse. Voy. ci-dessus, § 205, 2°, **b**, p. 122.

3. Il faut admettre par conséquent que **relliquiæ, exsequiæ**, etc., sont des formations plus récentes, datant d'une époque où la loi, § 278, 1°, ne faisait plus sentir ses effets.

4. Il semble que dans **fragrare** on ait une formation à redoublement comparable à celle que présente le grec ἐγρή-γορα. Quant au grec ὀσφραίνομαι, il se compose vraisemblablement de ὀσ- pour *ὀδς, forme faible du thème *ὀδεσ-, (cf. lat. **odor**) et de -φραίνομαι pour *φραγνομαι.

5. Voy. BRUGMANN, dans les *Berichte d. sächs. Gesellschaft d. Wissenschaften*, 1897, p. 31 ; 38.

6. De même, selon Brugmann, le mot **cunctus** serait pour ***conquitos**, anciennement ***co-enquo-**.

279. — Labiovélaires devant et après *u*. — Devant *u*, la labialisation a fini par disparaître dans les langues italiques et aussi en latin.

Ex. : **quercus** en regard de **quer*qu*etum**, **arcus** en regard de **ar*quī*** gén. (cf. Lucrèce, V, 526; Cic., *de nat. deor.*, III, 51, *M*), d'**ar*qu*ites** sagittaires (cf. Paul. ex Fest., p. 15, 32, *Thewrewk de Ponor*) et d'**ar*qu*itenens** (cf. Acc., *tr.*, 52), **lacunar** à côté de **la*qu*ear**, **ne-cubi, si-cubi, nun-cubi, ne-cunde, ne-cuter**, etc. (cf. skr. *kuha*, ind.-eur. *$q^w u$-)[1], etc.

Remarque. — Après *u*, la labialisation s'est perdue aussi à ce qu'il semble, mais la question est trop spéciale : voyez les résultats donnés par K. Brugmann, *Grundriss*, etc.[2], § 667, p. 604.

B. — *Explosives considérées d'après leur degré d'articulation.*

Bibliographie. — K. Brugmann, *Grundriss*, t. I² (die Verschlusslaute nach ihrer Articulationsart), §§ 728-747 (p. 651 sqq.) et §§ 751-772 (p. 664 sqq.).

G. Meyer, *Griechische Grammatik*³, § 197.— K. Brugmann, *Griechische Grammatik*², §§ 31-35 (Artikulationsart der Verschlusslaute), p. 50 sqq.

F. Stolz, *Lat. Gramm.*², p. 288 sqq. — W. M. Lindsay, *the Latin language*, ch. IV, §§ 95-98 (p. 279 sqq.).

280. — Observation générale. — Si l'on considère leur degré d'articulation (cf. ci-dessus, § 60, p. 30, n. *b*), on peut classer les explosives en *ténues* (ou *fortes*), en *moyennes* (ou *douces*) et en *aspirées*.

Or, sous l'influence de certaines lois qu'il s'agit de dégager, il peut arriver et il arrive que les *ténues* deviennent *moyennes* et que les *aspirées* perdent leur aspiration, ou inversement.

Nous allons étudier en grec, puis en latin, les principaux faits qui se rattachent à cette question.

Remarque. — Mais, d'abord, un avertissement est nécessaire. Nous nous servirons de préférence des termes consacrés par la grammaire grecque et par la grammaire latine, c'est-à-dire que, conservant aux *aspirées* le nom que tout le monde leur donne, nous désignerons les fortes par le mot *ténues* (π, τ, κ, — **p, t, c**) et les douces par le mot *moyennes* (β, δ, γ, — **b, d, c**)[2].

Cette classification, il ne faut pas l'oublier, est tout à fait indépendante de celle qui

---

qu'on rapprocherait du sanscrit *samy-ánc-*, « tout entier ». Voy. Brugmann, *Ausdr. f. d. Totalitæt*, p. 20 sqq.

1. Pour l'explication des mots **ubi, uter**, etc., voy. Zubaty, dans les *Berichte d. bœhm. Gesellschaft d. Wiss.*, 1892 (Lat. *uter*).

2. Aristote (*Poét.*, c. 20) ne distinguait que deux classes de muettes, celles qu'on fait entendre avec aspiration (δασεά, « sons rudes » ou « aspirés ») et celles qu'on fait entendre sans aspiration (ψιλά, « sons doux » ou « ténus »). Cette classification parut insuffisante à Denys de Thrace (p. 12), parce qu'à son époque les voyelles β, γ, δ étaient devenues des *continues* (voy. ci-dessus, prononciation), et entre les ténues et les aspirées il plaça les moyennes, « celles, dit-il, qui sont plus aspirées que les ténues et plus ténues que les aspirées », τῶν μὲν ψιλῶν ἐστι δασύτερα, τῶν δὲ δασέων ψιλότερα. Il faut savoir l'histoire de cette classification des muettes pour ne pas prendre à contresens les mots qui la rappellent. Les Latins ont traduit du grec les termes correspondants **leves, mediæ, asperæ**, bien que dans leur langue les consonnes se prêtassent à une tout autre classification. Voy. Jon, *de Grammaticis vocabulis apud Latinos*, p. 52 sqq.

divise les explosives en sourdes et en sonores[1]. Mais il y a avantage à substituer les mots *ténues* et *moyennes* aux termes *fortes* et *douces*, ne serait-ce que pour éviter de confondre malgré soi les fortes avec les sonores, et les douces avec les sourdes, ce qui arrive souvent aux débutants préoccupés, à tort, de chercher un rapport entre ces mots.

I. — *Grec.*

281. — Les ténues. — Bien que les ténues primitives se maintiennent en général sans changement en grec (cf. πατήρ, père, en regard du sanscrit *pitá*, τέ, en regard du sanscrit *ca*, etc.), elles se sont modifiées parfois sous l'influence de sons voisins.

Une tenue s'est changée en tenue aspirée :

a) Dans les groupes *ks*, *ps*, comme le prouvent les graphies ΧΣ, ΦΣ employées par divers alphabets locaux pour représenter les sons notés plus tard par ξ et ψ[2].

Remarques. — I. Ce changement de ténue en ténue aspirée s'est même produit quelquefois dans les groupes σκ et σπ devenus en certains pays grecs σχ et σφ par une sorte d'assimilation régressive (cf. μίσχος, pédicule, queue des feuilles, des fruits, à côté de μίσκος [cf. Pollux, *Onomast.*, 6, 94], λίσφος, usé, au lieu de λίσπος, σφόνδυλος inscr. att. au lieu de σπόνδυλος, ἀσφάραγος att. au lieu de ἀσπάραγος, ἐσ-θής et non *ἐσ-τής en regard de ὑποεστής [cf. πο-τής, action de boire], etc.).

II. Il ne faut pas confondre les faits de la remarque précédente avec les exemples dans lesquels σχ et σφ s'expliquent par une métathèse propre à la langue attique vulgaire (cf. Σχενοκλῆς p. Χσενοκλῆς = Ξενοκλῆς, ἔγρασφεν pour ἔγραψεν, etc.).

b) Dans le groupe *ksn* réduit à *khn* (χν) par la chute de la sifflante (cf. ἄχνη, balle du blé, pour *ἀκσ-νᾱ, en regard du chypr. ἀκοσ-τά, orge, du lat. **acus, aceris** et du goth. *ahs*, épi[3]).

c) Devant l'esprit rude, reste d'une ancienne sifflante : en pareil cas, l'aspiration est reportée sur la ténue.

Ex. : καθίζω pour κατ + ἵζω, ἐφορμαίνω pour ἐπ + ὁρμαίνω, etc.

Remarques. — I. Ce passage de la ténue à l'aspirée devant une voyelle aspirée se produit aussi dans les crases.

---

1. Les sonores sont les moyennes (*b*, *d*, etc.) et les moyennes aspirées (*bh*, *dh*, etc.), les sourdes sont les ténues (*p*, *t*, etc.) et les ténues aspirées (*ph*, *th*, etc.). En effet, l'émission des ténues et des ténues aspirées ne s'accompagne d'aucune sonorité glottale, tandis que dans l'émission des moyennes la glotte se contracte légèrement et fait vibrer les cordes vocales.

2. Dans le *Cratyle*, p. 427 *a*, Platon appelle le φ une lettre qui provoque l'aspiration (γράμμα πνευ-ματῶδες).

3. A défaut d'autre preuve, le χ de ἄχνη suffirait à démontrer la chute d'une ancienne sifflante. Sur le changement des ténues en aspirées dans certains dialectes et particulièrement dans le dialecte attique on consultera avec profit Roscher dans les *Studien* de Curtius, t. I, 2, 77 sqq.; Curtius, *Grundzüge*, etc. 5e éd., p. 500 sqq.; von der Mühll, *Über die Aspiration der Tenues vor Nas. und Liq. im Lat. u. Griech.*, Leipzig, 1873; G. Meyer, *Griechische Grammatik*, §§ 204 sqq., 2e éd., p. 200 sqq.

Ex. : χἄτερος pour καὶ ἕτερος, χὦσα, χὤστις, χὤπως, pour καὶ ὅσα, καὶ ὅστις, καὶ ὅπως, θἄτερα pour τὰ ἕτερα, θοἰμάτιον pour τὸ ἱμάτιον, etc.

Mais ces crases ne sont ordinaires que chez les poètes.

II. Quelquefois même, dans certains dialectes, particulièrement dans le dialecte attique, l'action de l'esprit rude[1] se fait sentir sur une explosive précédente, séparée de l'esprit rude par une voyelle, ou sur une vibrante ρ précédente, qui, à son tour, change la *ténue* précédente en ténue aspirée.

Ex. : ἐφιορκέω Inscr. dor. (cf. C. I. G., n° 1688, l. 9; DITTENBERGER, *Syll.*, n° 171, 69 ; 78 ; n° 388,6) de *επιhορκέω (cf. ὅρκος, serment), αὐθάδης, qui se complaît en soi (de αὐτός et de ἁδεῖν, ἁνδάνειν)[2], φρουρά et ion. φρουρή, garde, de *προ-ὁρά, φροῦδος, qui est en route, qui est parti, de *πρό-οδος, τέθριππον, quadrige, de *τετρ-ίππον. Cf. ci-après, 307, 1°, REM. VI.

III. Contrairement aux lois de la dissimilation consonantique (cf. ci-après, § 322 sq.), il n'est pas rare de rencontrer dans différents dialectes des formes comme celles-ci :

Ex. : Ἀνθίλοχος au lieu d'Ἀντίλοχος, Νιχάρχων au lieu de Νικάρχων, Φάνφαιος au lieu de Πάμφαιος (dial. att.[3]). — Θιμόνοθος au lieu de Τιμόνοθος (dial. de Styra), etc.

Θέθις au lieu de Θέτις, Θεμισθοκλῆς au lieu de Θεμιστοκλῆς (dial. att.). — χυθρίς au lieu de χυτρίς, vase à boire (dial. d'Oropos), etc.

Ces divers exemples montrent que dans certaines prononciations dialectales, l'aspiration d'une ténue aspirée pouvait changer une ténue en aspirée, non seulement si la ténue et la ténue aspirée se trouvaient dans deux syllabes voisines, mais même si elles se trouvaient dans deux syllabes séparées l'une de l'autre par une autre syllabe.

IV. C'est évidemment la même loi qui a maintenu dans l'ancien dialecte crétois des formes comme θιθέθθαι[4], θιθῆι, θιθεμένοι, θιθέτω, etc., a quelquefois rétabli dans d'autres dialectes les anciennes ténues aspirées changées en simples ténues par dissimilation (cf. θηθίς, tante, au lieu de τηθίς, ἀνεθέθη au lieu de ἀνετέθη [dial. att.], — Φίθων au lieu de Πείθων [béot.], etc.) et enfin a fait aspirer l'initiale de mots comme ἁριθμός au lieu de ἀριθμός, ἕχω au lieu de ἔχω, etc. (inscript. att. du VIe et du Ve siècle)[5].

V. L'analogie a joué aussi un rôle dans le changement en ténues aspirées de certaines ténues primitives. C'est ce qu'on voit dans les formes ἀλείφω (cf. λίπα et le skr. *limpati*), δέχομαι (en regard de δέκομαι ion. dor. lesb.) et dans les parfaits comme δέδειχα (de δείκνυμι), etc.[6].

---

1. Ou plus exactement, de l'aspiration existant entre deux voyelles (voy. ci-après, § 307, 1°).

2. Remarquez qu'ici l'aspiration a eu pour effet de maintenir le son α, tandis qu'en ionien, où l'on évite les aspirations, ο + α s'est contracté régulièrement en ω, d'où la forme αὐτώδης citée par APOLLONIUS DYSCOLE, *de pronomine*, p. 354, c. Toutefois, l'ionien d'Hérodote présente aussi la forme αὐθάδης (cf. HEROD. VI, 92), mais on sait que l'ionien d'Hérodote n'est pas absolument pur (voy. ci-dessus, § 27, p. 20).

3. Ces formes se rencontrent sur les inscriptions attiques du VIe et du Ve siècle ; elles deviennent plus rares à partir du IVe. Voy. MEISTERHANS, *ouv. cité*, 2e éd., p. 78 sq.

4. Pour le groupe -θθ- dans cette forme, voy. ci-après, § 306, 2°, REM. I. Mais ce qu'il faut se rappeler pour comprendre l'observation ci-dessus, c'est que τίθημι représente une forme primitive **thi-thē-mi* (cf. ci-après, § 325).

5. Sur cette question spéciale, voy. K. BRUGMANN, *Griechische Gramm.*², p. 73, n. 1, qui combat l'opinion de MEISTERHANS, *Phil. Rundschau*, 1886, p. 251 et de G. MEYER, *Griech. Gramm.*, 2e éd., p. 291.

6. Voy. OSTHOFF, *zur Geschichte des Perfekts*, p. 284 sqq. ; K. BRUGMANN, *Grundriss*, etc., t. II, p. 1230.

282. — Devant toute consonne sonore, une ténue se changeait en *moyenne* dans l'indo-européen[1] : cette loi a continué d'être appliquée en grec, comme le prouvent les formes ἐπί-βδ-αι (cf. skr. *upa-bdá*, trépignement, d'une racine *ped-*) Pind., lendemain de fête[2], ὑββάλλειν Hom. (*Il.*, XIX, 80) pour ὑποβάλλειν, πλέγδην de πλέκω, κλέβδην en regard de κλοπή[3], etc. ; c'est une loi analogue[4], qui explique πήγ-νυ-μι en regard de πάσσαλος (p. *πακ-yαλο-ς), μίγ-νυ-μι en regard du skr. *miç-rá-*, mélangé, etc.

En dehors de ces deux cas, le changement de la ténue en moyenne ne se trouve que dans des formations nouvelles, soumises à l'influence de l'analogie (cf. κεκλεβώς messén. en regard de κλεπ-, voler, ὠρύγην, ὀρυγή en regard de ὀρυχ-, creuser, fouir, etc.)[5].

Mais il y a des cas où il est difficile de dire si le changement de la ténue en moyenne est dû à la loi phonétique ou aux effets de l'analogie. C'est notamment le cas pour τήγανον (en regard de τήκω) et pour βλάβη[6].

Remarques. — I. Le dialecte pamphylien présente un exemple remarquable de l'influence d'une nasale sur la ténue qui la suit, dans la graphie (ν)δ[7] pour ντ.

Ex. : πέδε, cinq (att. πέντε), ἄγωδι, qu'ils conduisent (dor. ἄγοντι), etc.

II. Sur le traitement du groupe primitif *tw* initial, qui, en grec, aboutit à σσ-, d'où σ-, voy. ci-dessus, § 230, 5°, a (p. 140) et sur le traitement du groupe primitif *tw* médial, qui devient σσ (ττ en attique et en béotien), voy. ci-dessus, § 230, 5°, b (p. 141).

Quant à la forme chypriote σίς, qui correspond à τίς, on l'explique aujourd'hui par la transformation en spirante du groupe préhellénique *tʷ* substitut de l'indo-européen *qʷ*[8].

283. — **Les ténues aspirées.** — Les ténues aspirées de l'indo-européen se sont maintenues en grec.

Ex. : σφαραγέομαι, hom., pétiller (cf. skr. *sphurja-ti*, il pétille), σφέλας, escabeau (cf. skr. *phalaka-m*, planche, marchepied),

---

1. Voy. K. Brugmann, etc., t. I², § 697, p. 624.

2. Voy. J. Schmidt, dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXV, p. [illegible].

3. Ces deux dernières formes appartiennent à la grécité postérieure, la dernière ne nous est même connue que par le grammairien Apollonius Dyscole, mais cela n'infirme pas la loi : quand même, ce qui n'est pas prouvé, ces mots n'auraient été mis en usage que très tard, ils seraient les témoins de ce fait qu'en grec une ténue se changeait en moyenne devant une sonore.

4. Cette loi est analogue à la précédente, puisque dans les exemples qu'on en cite le changement de la ténue en moyenne est dû vraisemblablement à l'influence de la nasale voisine ; or, on le sait, les nasales sont des sonores. Voy. Zimmer, *Nominalsuffixe a und â*, p. 288 sq. ; Osthoff, *Morphol. Untersuch.*, IV, p. 325 sqq. ; *zur Geschichte des Perfekts*, p. 316 ; Kluge, dans les *Beiträge* de Paul et de Braune, t. IX, p. 180 sqq. ; G. Meyer, *Griechische Grammatik*, 2ᵉ éd., p. 201. Cette loi, dont on a constaté les effets dans l'indo-européen (voy. les travaux cités ci-dessus), s'est donc perpétuée en grec.

5. Voy. K. Brugmann, *Griechische Grammatik*, 2ᵉ éd., p. 51, qui renvoie à Osthoff, *zur Geschichte des Perfekts*, p. 284 sqq. ; G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3ᵉ éd., p. 271 sq.

6. Voy. Wiedemann dans les *Beiträge* de Bezzenberger, t. XIII, p. 308 sqq.

7. On sait que les dialectes chypriote et pamphylien n'écrivent pas la nasale devant une explosive. Voy. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 408, 8°, p. 364 sq.

8. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 656, 3 (p. 594) et § 731, d (p. 652).

οἶσθα, tu sais (cf. skr. *vêttha*), σχίζω, je fends (cf. skr. *chinátti*, il fend), σφάλλομαι, je trébuche, je me trompe (cf. skr. *skhalate*, il trébuche)[1], etc.

Remarque. — Les ténues aspirées primitives s'étant, dès l'époque préhellénique, confondues en grec avec les moyennes aspirées, c'est seulement à propos de celles-ci que nous étudierons les transformations que les unes et les autres ont subies dans les différents dialectes (voy. ci-après, §§ 285 et suiv.).

284. — **Les moyennes**. — On a vu ci-dessus que les moyennes de l'indo-européen se sont conservées en grec. Mais, dans la suite des temps, certains dialectes ont plus ou moins altéré la prononciation de ces consonnes.

1° Ainsi les moyennes sont devenues parfois des spirantes sonores.

a) Par exemple, β est passé à *v* dans le laconien et dans l'éléen, même avant l'époque romaine, comme le prouve la transcription du F par β dans ces dialectes (voy. ci-dessus, p. 138, n. 2); en attique, c'est seulement au commencement de l'ère chrétienne que le β devint une spirante (cf. ci-dessus, § 95, p. 53)[2].

b) Le δ était devenu une spirante en éléen dès le VIe ou le Ve siècle av. J.-C. (cf. ci-dessus, § 95, p. 53); en attique le même changement de prononciation se produisit au commencement de l'ère chrétienne.

c) Le γ était devenu une spirante (j) dès le second siècle avant notre ère (voy. ci-dessus, § 95, p. 54 et cf. Fr. Blass, *ueber die Aussprache des Griechischen*, 3e édit., p. 107).

On sait que cette prononciation du β, du δ et du γ est celle du grec moderne.

2° D'autre part, les moyennes se sont changées en ténues :

a) Dans des formations comme ξένος (préhell. **kshen-* pour **gzhen-*, c'est-à-dire **ghs-en-*[3]), qui sont communes à toute la grécité, et dans lesquelles la moyenne primitive se trouve placée devant une consonne sans sonorité (cf. ci-dessus, § 282).

Remarque. — Des formes comme ζεύξω et ζευκτός (en regard de ζεύγνυμι et de ζυγόν), etc., ne sont pas pour *ζευγ-σω, *ζευγ-τος, etc. : la ténue κ existait déjà dans ces formes à l'époque préhellénique ; de même ποσσί est pour *ποτ-σι (cf. skr. *patsu*),

1. Sur la question des ténues aspirées en grec voy. G. Meyer, *Griechische Grammatik*, 3e éd., p. 280 sq. (où se trouve une bibliographie détaillée) et Moulton, *on the treatment of original hard aspirates*, *Amer. Journ. of Phil.*, VIII, 207 sqq. (mais la théorie de Moulton est contestable, voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 2e éd., p. 51).

2. Voy. Meisterhans, *Gramm. der Att. Inschriften*, 2e éd., p. 60.

3. Voyez dans Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², §§ 696, 735, la justification de cette étymologie.

et non pas pour *ποδ-σι (cf. ci-après, § 289, 4°, p. 199 et voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 696, p. 623)[1].

b) Dans la prononciation populaire de certains mots comme Μεκακλῆς pour Μεγακλῆς, Κλαύκων pour Γλαύκων, τότω pour δότω, qu'il donne, Τυ(ν)τάρεως pour Τυνδάρεως, etc.[2].

On voit que cette prononciation vicieuse tenait à un fait d'assimilation qu'explique la place des deux consonnes, à l'initiale de deux syllabes voisines.

3° Les moyennes se sont changées en aspirées dans un cas sur lequel nous renseignent les inscriptions attiques : une graphie comme ΟΥΘΟΙ (Inscr. de 373 av. J.-C.) pour οὐδ' εἰ, rapprochée de la forme οὐθείς (nouvel attique : Aristote) pour οὐδ' εἷς, οὐδείς (cf. οὐδε-μία), prouve qu'un δ pouvait se changer en θ, quand, par suite de l'élision de la voyelle finale qui le suivait d'abord, il se trouvait en contact avec une voyelle initiale frappée de l'esprit rude. On voit ce qui se passait en pareil cas : l'explosive perdait sa sonorité et l'aspiration qui suivait était reportée sur elle[3].

De même une orthographe comme ὁ γ' ἥρως ne pouvait pas répondre à la prononciation que réclame la phonétique : on attendrait ὀχήρως, comme on a οὐθείς[4].

4° Le groupe indo-européen *zd* s'est conservé en grec (cf. ci-après, § 309); mais tandis que le lesbien le transcrit par σδ, les autres dialectes le représentent par ζ (cf. ὄζος, branche, lesb. ὄσδος, goth. *ast-s*, all. Ast, ind.-eur. **ozdo-s*).

Remarque. — Le dialecte attique traite ce groupe *zd* comme le groupe *zd* issu de *dj* (cf. ci-dessus, § 221, 6° B, α, p. 136) et les représente l'un et l'autre par la lettre ζ.

5° Sur le groupe λλ issu de δλ cf. ci-dessus, § 265, Rem. III, p. 171.

285. — Les moyennes aspirées. — Dès l'époque préhellénique les moyennes aspirées de l'indo-européen s'étaient confondues avec les ténues aspirées : en d'autres termes, *bh*, *dh*, *gh*, gh, ont été traitées comme *ph*, *th*, *kh*, *qh*[5].

1. Sur une particularité de la prononciation béotienne et de la prononciation crétoise signalée par Plutarque (*Quaest. gr.*, 2, p. 292 c) et par Hésychius, voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 2e éd., p. [illegible] (§ 197, Anm.).

2. Exemples empruntés à Kretschmer (*die Griech. Vaseninschriften ihrer Sprache nach untersucht*, p. 144 sq. ; 234 ; *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXXIII, p. 466 sqq.), par K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 735, p. 654.

3. Suivant Curtius, *Grundzüge*, etc., 5e éd., p. 521 sqq. et [illegible], dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXII, p. 110 sq., il y aurait d'autres cas encore où l'on constaterait le changement, pour ainsi dire mécanique, d'une moyenne en aspirée. Mais Brugmann, *Griech. Gramm.*, 2e éd., p. 12 conteste la valeur de leur opinion.

4. Voy. Brugmann, *Gr. Gr.*³, p. 52 et *Grundriss*, etc., t. I², § 756 [illegible].

5. La preuve qu'en grec toutes les aspirées étaient devenues des ténues aspirées, c'est que dans les

Ex. : φέρω (cf. skr. *bhara-ti*, il porte) μισθό-ς, salaire (cf. skr. *midhá-*), ἔχω (cf. skr. *sahatē*), θείνω, frapper, φόνος, meurtre (cf. skr. *hán-ti*, il frappe, 3e p. pl. *ghn-ánti*), etc.[1].

Remarques. — I. Assez souvent en grec l'analogie a substitué une moyenne à une ténue aspirée préhellénique.

Ex. : κατα-λέγμενος Hom., *Od.*, XXII, 196 (en regard de λέχος) — κρυβήσομαι att. (en regard de κρύφα), etc.[2].

II. Pour le groupe -χμ- dans les mots comme μεμορυχμένα (Hom., *Od.*, XIII, 435), de μορύσσω, teindre en noir, noircir, tacher, ἀκαχμένος, aiguisé, etc., voy. Kühner-Blass, *ausführliche Gramm. der griech. Sprache*, § 63, 2 (p. 265).

286. — **Traitement des aspirées en grec.** — On retrouve en grec la trace d'une loi qui régissait le traitement des aspirées dans la langue primitive indo-européenne et qu'on peut formuler ainsi :

Les aspirées n'étaient possibles que devant des phonèmes sonores[3] (voyelles pures, voyelles nasales, liquides) ; elles ne pouvaient se rencontrer ni devant *t*, *d*, ni devant *s*, *z*.

De ce principe il résulte :

a) Que devant des aspirées les aspirées perdaient leur aspiration[4].
Ex. : πέπισθι (pour *πε-πιθ-θι[5]), de πέποιθα.

b) Que, quand une aspirée se trouvait devant les consonnes non aspirées, *t* ou *s*, ou devant un groupe de consonnes non aspirées, comme *sk*, *st*, l'aspiration de la consonne passait à la dernière consonne du groupe.
Ex. : πάσχω (en regard de παθεῖν, racine *q^wenth-*), ἔσχατος, qui est tout à fait en dehors, à l'extrémité (de **egzgho-* p. **eghs-qo-*, dérivé de ἐξ), etc.

Remarque. — Toutefois, de nombreux exemples montrent que dès le principe les effets de cette loi furent contrariés par l'action de l'analogie.

C'est ainsi qu'en grec l'analogie des désinences en -το a changé *εὐχθο en εὐκτο (cf. εὔχομαι), — que l'analogie du suffixe -τι- a amené le changement de *πυσθι-ς en

---

redoublements l'aspirée initiale de la racine est toujours représentée par la ténue du même ordre (cf. πέφυ-κα, τί-θη-μι, κέ-χυ-κα, etc).

1. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 738, p. 655.

2. Voy. Osthoff, *zur Geschichte des Perfekts* (p. 298 sq. ; 317), cité par Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², p. 655.

3. Nous ne disposons pas en français des termes commodes que l'allemand a formés pour opposer les *Sonorlaute* aux *Geræuschlaute*. Les *Sonorlaute* comprennent les sons qui ne s'accompagnent d'aucun bruit d'explosion ou de frottement, comme les voyelles *a*, *i*, les nasales et les liquides ou vibrantes. Les *Geræuschlaute*, au contraire, comprennent les explosives *t* et *d* ainsi que les continues *s*, *z*, qui sont, les unes des bruits purs, les autres des bruits accompagnés de frottements. Selon que les groupes de phonèmes dont il vient d'être question sont accompagnés ou non d'une vibration glottale on dit qu'ils sont sonores (*stimmhaft*) ou sourds (*stimmlos*). Voy. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 34 (p. 50).

4. Pour les formes crétoises de l'inscription de Gortyne, où σθ est représenté par -θθ-, voy. ci-après, p. 197, n. 3 et, pour les exemples, cf. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 351 (§ 269).

5. D'où **pepitʰthi*, voy. ci-après, § 289, 1° (p. 198).

πύστι-ς, que φθ, χθ, σθ ont été changés en πτ, κτ, στ, dans des formes comme ῥοπτός, humé (cf. ῥοφέω), ἀν-εκτός, insupportable (cf. ἔχω), ἄ-πυστος, impénétrable (cf. πεύθομαι), d'après l'analogie de πεπτός, d'ἄιστος, etc.

En dehors de ces formes communes à la langue grecque, il en est d'autres propres à certains dialectes, où l'on retrouve les mêmes effets de l'analogie. Telle est en éléen la forme πάσκω (au lieu de πάσχω) due à l'analogie de ἴσκω, de λάσκω et d'autres semblables. Telle est en attique et dans quelques dialectes la forme ἐκτός, au dehors (en regard de la forme locr. ἐχθός [cf. dial. d'Épidaure ἔχθω, ἔχθοι] de *egzdhos = *eghs-*tos*), due à l'analogie de ἐντός.

287. — Les aspirées du grec primitif se sont maintenues longtemps intactes dans les divers dialectes. Mais c'est surtout le dialecte attique qui les a conservées le plus longtemps : cela n'a rien d'étonnant, si l'on songe à la prédilection des Athéniens pour les sons aspirés.

Les Grecs installés en Égypte après la conquête d'Alexandre se montrèrent aussi conservateurs très fidèles des sons primitifs φ, θ, χ, puisque nous avons la preuve qu'au second siècle de notre ère φ, θ, χ étaient encore (à l'exception du θ dans le groupe θι-) prononcés comme des ténues aspirées[1].

Mais avec le temps la prononciation se modifia et peu à peu les aspirées devinrent des spirantes.

Certaines notations, où φ est représenté par πφ, θ par τθ, χ par κχ, peuvent nous renseigner sur la manière dont s'est fait ce changement.

Ex. : σκύπφος Hés., *fragm.* 174, 2 ; 5 ; Inscr. de Délos (*Bull. de corr. hell.* t. VII, 109, l. 24 ; 26 ; etc.), κέπφος Hésiode.

τίτθη, τιτθεύω, τίτθος de la racine θη (cf. τιθήνη) ; Πίτθος bourg de l'Attique (cf. C. I. A. t. III, 1012 ; 1962), etc.

ὄκχος Pind., *Ol.*, 6, 24 ; ὀκχέω Pind., *Ol.*, 2, 74 ; Callim., *Hymne à Jupiter*, 23 ; ὀκχή cité par Suidas ; ἰακχέω, ἰακχή chez les Tragiques ; κακχάζω Hésych. (à côté de καχάζω) ; νυκχάσας· νύξας Hésych. ; σακχυφάντα Bekker, *Anecd.*, 302, 23 ; Pollux, *Onom.*, 10, 192 (de σάκος et de ὑφαίνω) ; δεδέκχθαι Inscr. de Samos (dans Cauer, *Delectus*, etc.[2], n° 319, l. 26) ; μετάλλακχότα sur deux inscriptions d'Aphrodisias (C. I., n° 2775 b, 7 ; d, 2) ; ἐκχθέματα sur une inscription de Cos (cf. Cauer, *Delectus*[2], etc., 161, 60), etc.[2].

En effet, des exemples précédents[3] on peut conclure, non pas seulement que dans certains cas la prononciation des aspirées était

1. Voy. Hess (dans les *Indogermanische Forschungen*, VI, p. 124 sqq.), cité par K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I[2], p. 636.

2. Voy. d'autres exemples dans G. Meyer, *Griech. Gramm.*, § 214, 3° éd. (p. 287 sq.).

3. On peut y ajouter ceux que G. Meyer, *Griech. Gramm.*, § 210 (p. 288), emprunte à W. Hartel, *Homerische Studien*, I[2], p. 65. Ce savant fait remarquer que l'allongement d'une syllabe brève devant une aspirée permet de conjecturer que dans la prononciation l'aspirée était précédée de la ténue correspondante.

Ex. : ὄφις (= ὄπφις) Hom., *Il.*, XII, 208 ; [illegible] [illegible] Anth., cité par le schol. d'[illegible].

en quelque sorte renforcée[1], mais encore que l'aspiration de la ténue était assez prolongée pour que l'on entendit une fricative : en d'autres termes, φ (c'est-à-dire *p* + *h*) aboutissait à *pf*, θ (c'est-à-dire *t* + *h*), à *tth* (= *t* + *th* anglais), et enfin χ (c'est-à-dire *k* + *h*), à *kch* (= *k* + ch allemand). Puis ce qui restait de l'explosive primitive s'assimila à la fricative (comme on le voit dans les graphies où φφ, θθ, χχ représentent πφ, τθ, κχ, cf. Σαφφώ, Ἄραθθος, βάχχος, etc.[2], et enfin chacun de ces sons aboutit à une spirante soit labiale, soit dentale, soit gutturale.

Mais, si l'on voit assez bien comment les aspirées primitives du grec ont pu devenir des spirantes, il est souvent assez malaisé de déterminer pour chaque dialecte à quelle époque précise ce changement s'est accompli.

Pour cette question spéciale, il suffira de renvoyer à G. Meyer, *Griech. Gramm.*, § 211, 3e édition, p. 288 sq.

Remarque. — Cependant il y a quelques faits qu'on peut énoncer ici. Ainsi :

1° Les manuscrits qui nous ont conservé la *Lysistrata* d'Aristophane et ceux qui contiennent les fragments d'Alcman représentent par σ le son du θ :

a) *A l'initiale* devant une voyelle (cf. σιός pour θεός, σιά [Alcman] pour θεά, ναὶ τὼ σιώ, oui, par les Dioscures [Alcman], σαλασσομέδοισα [Alcman] pour θαλασσομέδουσα, maîtresse de la mer, etc.

b) *A l'intérieur d'un mot* entre deux voyelles (cf. ἔσηκε [Alcman] pour ἔθηκε, ἀγασός [Arist., *Lysistr.*] pour ἀγαθός, etc.), ou après un ρ (cf. παρσένος [Arist. *Lys.*] pour παρθένος, etc.)[3].

Il est plus que douteux que les Laconiens aient adopté cette notation avant une date relativement récente : car on ne la trouve sur aucune des inscriptions antérieures à l'ère chrétienne. Toutefois, il est probable qu'à l'époque d'Aristophane, les Laconiens, tout en employant toujours le caractère θ, lui donnaient la prononciation du *th* anglais, son que les autres Grecs rendaient par σ, faute de mieux, quand ils transcrivaient des mots laconiens.

2° La substitution de φ à θ dans certains dialectes est la preuve que dans ces dialectes le θ après avoir pris le son du *th* anglais était passé à *f* (cf. en béotien Θιό-φεστος, sur des inscriptions de Dodone φεός pour θεός, φύω pour θύω, chez Alcman [frag. 22] φοίνᾱ pour θοίνη, festin, banquet, etc.); en même

Plutus, 718 ; Ζέφυρίη (=Ζεπφυρίη) Hom., *Od.*, VII, 119 ; πῖφαυσκω (= πιπφαύσκω) Hom., *Il.*, X, 478 ; 502 ; etc. ; κεκρύφαλος (= κεκρύπφαλος) Hom., *Il.*, XXII, 469 ; φιλοσόφον Aristoph., *Ass.*, 571 ; φαιόχίτωνες Eschyle, *Choéph.*, 1049 ; πολύφωνον *Batrachomyomachie*, 210.

G. Meyer fait remarquer que les groupes κχ, τθ, πφ représentant κκ, ττ, ππ, sont d'autres indices de l'affrication, car la double consonne était aspirée.

1. Voy. Blass, *Aussprache*, etc., 3e édit., p. 101, qui considère le π, le τ et le κ écrits devant le φ, le θ et le χ comme un moyen d'indiquer le redoublement de l'aspirée. Il rappelle, en effet, que chez les Grecs l'usage était d'écrire par la ténue correspondante la première de deux aspirées de même ordre consécutives. Voy. Kühner-Blass, *ausf. Gr. d. gr. Spr.*, §§ 66, 7 ; 67, 1.

2. Voy. Roscher dans les *Studien* de Curtius, t. I, p. 89.

3. Voy. Kühner-Blass, *ausf. Gramm. d. gr. Sprache*, § 31, p. 151 sq. Cf. Blass, *Aussprache*, etc., 3e édit., p. 108 sq.

temps la notation de *f* par φ est une preuve directe que, dans ces dialectes, φ avait cessé de représenter *ph*, et se prononçait *f*[1].

Il ne faut pas confondre les faits dont il vient d'être question avec ceux que présentent les formes φήρ[2], φηρίον du dialecte éolien, en regard des formes ordinaires du grec, θήρ et θηρίον. Dans φήρ (et dans son dérivé φηρίον) le φ représente le traitement que le dialecte éolien a fait subir à la consonne primitive.

3° Les dialectes béotien, éléen, locrien et thessalien représentent par στ le groupe σθ (cf. ἐφαπτέστη béot., λυσάστω éléen, ἑλέστω locr., πεπεῖστειν thessal., etc.), mais conservent le θ, quand il est isolé (par exemple dans θεός, ἐλύθην, etc.). Cette différence de notation prouve que, sauf dans le cas où il était précédé de σ, θ avait dans ces dialectes la prononciation du *th* anglais : en effet, c'est parce que θ isolé avait la valeur du *th* anglais qu'on éprouvait le besoin de noter par τ le son de l'explosive maintenu par le σ précédent[3].

288. — En grec, deux syllabes consécutives ne pouvant commencer par une aspirée, la première perd régulièrement son aspiration[4].

Ex. : **π**υ**θ**έ-σθαι (pour *φυθέ-σθαι, ind.-eur. **bhudhe-*), **π**εί**θ**ω (cf. lat. **fido**), ἀμ**π**έ**χ**ω au lieu d' *ἀμφέχω, **τ**ί**θ**ημι de **dhi-dhe-mi*, ἐ**τ**έ**θ**ην au lieu d' *ἐθέθην, **τ**ρι**χ**ός gén. de θρίξ, etc.[5].

On trouve sur les inscriptions une foule d'exemples qui montrent à quel point les divers dialectes observaient cette loi[6].

Remarque. — Cette loi de dissimilation des aspirées, générale et d'une application si constante en grec, a cependant été contrariée par d'autres lois.

1° La *métathèse* a modifié la forme de mots comme ἀμφίσχω pour ἀμπίσχω (noter aussi l'influence de l'analogie des composés de ἀμφι-), d'impératifs comme σώθητι pour *σωτηθι = *σωθηθι (sans doute sous l'influence du thème σωθη-, qu'on a dans ἐσώθην et dans σωθῆναι), etc.

---

1. Voy. J. Schmidt dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXV, p. 174.

2. Cette forme éolienne se retrouve chez Homère, *Il.*, I, 268 (cf. II, 743) : φηρσὶν ὀρεσκῴοισι.

3. Voy. Meister, *Griech. Dial.*, I, 251, cité par K. Brugmann, *Griech. Grammatik*, 2e édit., p. 41. Brugmann ajoute que l'existence du son *th* pour θ dans le dialecte de Gortyne lui paraît beaucoup moins certaine. Sans doute, dans ce dialecte, on trouve τν et ντρ au lieu de θν et νθρ (cf. τνατος p. θνητος, ἀντρωπος pour ἄνθρωπον); mais peut-être s'agit-il dans ces cas-là du passage de *th* à *t*, et malgré Baunack (*die Inschrift von Gortyn*, p. 34 sq.) et F. Blass (*Aussprache*, etc., 3e éd., p. 110), il reste encore à savoir si θθ (dans διδόθθω pour διδόσθω, dans τὰθ θυγατέρας pour τὰς θυγατέρας) représente deux *th* anglais, au lieu de représenter *tth* ou *t* + *th* anglais. Qu'on songe en effet que sur l'inscription de Gortyne on trouve aussi μέττος où ττ représente στ et τὰδ δέ, qui est pour τὰς δέ [illegible]. Voyez les exemples dans G. Meyer, *Griech. Gramm.*, § 262.

4. Cette loi existe aussi en sanscrit.

5. Cette loi de dissimilation, très ancienne en grec, est cependant postérieure à l'époque où le groupe primitif grec *khy* a perdu son aspiration, comme le prouve le comparatif θάσσων à côté du superlatif τάχιστος. De même elle est postérieure à l'époque où les groupes θτ, χτ ont remplacé dans le grec primitif les groupes indo-européens *gzh*, *dzh*, comme le prouvent, par exemple, le futur θρέψομαι, à côté de τρέφω, l'infinitif θέσσασθαι, « implorer » à côté de πόθος, « désir », etc. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I[2], p. 657.

6. C'est ainsi qu'on y trouve la dissimilation faite dans les mots où les manuscrits ne l'indiquent pas.

Ex. : *Inscript. Attiques* : Ποσφόρος pour Φωσφόρος, [illegible] pour [illegible], etc. ; *Inscript. Delph. et Lacon.* : [illegible] pour [illegible].

On consultera sur ce point le travail de Schulze dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXIII, 266 sqq. Cf. aussi G. Meyer, *Griech. Grammatik*, 3e édit., p. 280 sqq.

2° *L'assimilation régressive* a changé τηθίς, tante, en θηθίς (inscr. att.), etc.

3° Enfin dans *certaines formations* relativement *récentes* on a plutôt songé à respecter dans le dérivé la forme même du primitif, qu'à suivre des règles dont d'ailleurs on ne comprenait plus la valeur. C'est ainsi que de χέω on a tiré ἐχύθην, contrairement au principe qui était appliqué dans ἐτέθην, de σχεῖν on a tiré σχεθέμεν, alors qu'on disait σκεθρός, etc.[1].

289. — **Combinaisons de consonnes**. — On a déjà rencontré dans les observations faites précédemment un certain nombre d'exemples qui permettent d'attribuer pour cause à certaines modifications dans la manière d'articuler les consonnes telle ou telle combinaison où se trouve engagée telle ou telle consonne. C'est ainsi qu'on a vu ci-dessus l'action du *y* sur les gutturales et les dentales, dans les groupes *ky*, *khy*, *ti*, *thi*, *gy*, *dy* : dès l'époque préhellénique, *ky* et *khy* donnent une spirante prolongée, d'où en attique ττ, en crétois θθ, en ionien σσ (cf. § 221, 6°, B, β, p. 136); de même, les groupes *ty*, *thy* donnent régulièrement τσ, qui, après consonne et à l'initiale, devenait σ, mais qui, entre voyelles, aboutissait à σσ et à σ en ionien, à σ en attique, etc. (cf. § 221, 6°, Rem., p. 137); enfin le traitement de *gy* et de *dy* a été étudié ci-dessus (cf. § 221, 6°, A, α, p. 136).

Il reste maintenant à considérer d'autres combinaisons dont on n'a pu parler encore et qui ont modifié la façon dont les consonnes étaient articulées.

1° Il est établi par la comparaison des langues indo-européennes[2] que les consonnes *t* devant *t*, *th* et *d* devant *d*, *dh*, devenaient fricatives, soit $t^s t$, $t^s th$, $d^z d$, $d^z dh$. Ces sons de l'indo-européen étaient représentés dans le grec primitif par στ, σθ, ζδ, σθ.

Ex. : ἄ-ιστος, devenu invisible (cf. skr. *vittás*, trouvé, connu, v. h. all. *giwisso*, all. gewiß, de la racine *weid*-), ἄ-παστος, qui est à jeun (de πατέομαι), ἴστε, vous savez (de οἶδα), etc.

οἶσθα, tu sais (cf. skr. *vettha*), ἥσθης (forme prim. **e-swāt^s thēs*), tu t'es réjoui (de ἥδομαι), etc.

μαζός (dor. μασδός), sein, poitrine (cf. skr. *médanam*), etc.

μασθός (forme accessoire de μαζός), sein, ἴσθι (impér. d' οἶδα), sache (cf. anc. lith. *veizid*, vois), πέπισθι, aie confiance (impér. de πέποιθα, cf. ci-dessus, § 286, a, p. 194).

---

1. Quelquefois il est malaisé de décider laquelle de ces trois actions a empêché l'application de la règle ; le plus souvent il n'y a pas eu une seule, mais deux actions en jeu. Ainsi le mot θεσμός « loi sacrée, institution divine » est représenté chez Pindare par τεθμός et en locrien par θεθμός : il est vraisemblable que la forme locrienne a été influencée à la fois par la loi d'assimilation régressive et par le principe qui domine les formations récentes. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 740, Anm. I (p. 658).

2. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 698 (p. 624).

2° Les dentales indo-européennes *t*, *d* suivies d'une sifflante ont, dès l'époque préhellénique, été assimilées à la sifflante, quand le groupe formé par la dentale et la sifflante était précédé ou suivi d'une consonne (cf. *-nss-* pour *-nts-* et *-ssn-* pour *-tsn-*, par exemple); puis les deux sifflantes ainsi obtenues ont été réduites à une seule (d'où *ns*, *sn*, par exemple).

Ex. : Crétois βάλλονσι (= Att. βάλλουσι) pour *βαλλοντ-σι, loc. plur. du participe βάλλων, — Crétois ἔσπενσα (= Att. ἔσπεισα) pour *ἐ-σπεντ-σα (de σπένδω, offrir des libations), — Ion. ἤμερσα pour *ἀμερτ-σα (de ἀμέρδω, dépouiller), — Att., etc., νυξί pour *νυκ-τσι, loc. plur. de νύκτ-ες, nuits. — Att., etc., πάσχω pour *πατσχω (cf. παθεῖν, voy. ci-dessus, § 286, b, p. 194), etc.[1].

3° Dès l'époque préhellénique, les gutturales *k*, *g* sont tombées en grec devant *s* + *k* en vertu du principe de dissimilation.

Ex. : ἐΐσκω, rendre semblable, pour *Fε-Fικ-σκω (cf. ἔοικα), λάσκω, crier, pour *λακ-σκω (cf. λακεῖν), δίσκος, disque, pour *δικ-σκο-ς (cf. δικεῖν).

4° Entre voyelles, les groupes indo-européens *ts* et *dzh* étaient devenus τσ à l'époque préhellénique. Ce groupe préhellénique τσ a subi dans les divers dialectes les mêmes modifications qu'on a vues ci-dessus pour τσ issu de *ty*, *thy* et *dhy* (cf. § 221, 6°, Rem., p. 137).

Ex. : Hom. δάσσασθαι, Att. δάσασθαι, Crét. δάτταθθαι et δάζαθαι, aor. de δατέομαι, partager, — Lesb. ἐδίκασσα, Att. ἐδίκασα, Crét. ἐδίκαζα, aor. de δικάζω, juger. — Béot. κομιττάμενος, Att. κομίσαι, aor. de κομίζω, prendre soin. — Hom. ποσσί, Att. ποσί, loc. plur. de ποδ-, pied, etc.[2].

5° Devant les nasales, les explosives se sont changées en nasales.

a) Ainsi les groupes helléniques πμ, βμ, γμ dans lesquels l'explosive représentait un q^w indo-européen, ont tous été réduits à μμ.

Ex. : ὄμμα, œil, pour *ὀπ-μα (cf. ὄπ-ωπα), λέλειμμαι, parf. moyen de λείπω, laisser, κέκαμμαι, je suis courbé, pour *κεκαμμ-μαι de *κεκαμπ-μαι (cf. 3e p. sing. κέκαμπ-ται), τέτριμμαι, parf. moy. de τρίβω, broyer, γέγραμμαι, parf. passif de γράφω, écrire, ψάμμος, sable, pour *ψαφμο-ς (cf. ψαφαρός, réduit en petits morceaux et ψῆφος, caillou).

1. Voy. d'autres exemples dans Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § [illegible], p. [illegible].
2. Voy. K. Brugmann, etc., t. I², § 74[illegible], p. 660 sq. et cf. ci-dessus, § 284, 2°, A, Rem., p. 18[illegible].

REMARQUE. — Le groupe βν est devenu μν (cf. σεμνός, participe de σέβομαι, vénérer; μνάομαι rechercher en mariage, en regard du béotien βανά).

b) Les groupes préhelléniques *-gn-*, *-gm-* sont devenus -n*n*-, -n*m*- (cf. ci-dessus, § 235).

Ex. : γίγνομαι, devenir, στυγνός, haïssable, ἀγμό-ς, cassure, — ἔφθεγμαι (cf. 2e pers. sing. ἔφθεγξαι, 3e sing. ἔφθεγκται) de φθέγγομαι, proférer un son, — ἐλήλεγμαι (cf. 2e pers. sing. ἐλήλεγξαι, etc.), de ἐλέγχω, convaincre[1].

REMARQUES. — I. Le groupe préhellénique -n*n*- a quelquefois été noté par νν.

Ex. : (sur des vases attiques) Ἀριάννη (Ἀριάνη) pour Ἀριάγνη — Gortyn. : γιννόμενον.

Sur les inscriptions attiques, on le trouve aussi noté par γγν (cf. Ἀγγνούσιος)[2].

On sait qu'à partir de l'an 300 av. J.-C. ce groupe est noté par un ν simple sur les inscriptions attiques (cf. γίνομαι) et que cette notation se trouve en dorien (γίνομαι, γινώσκω), en thessalien (γινυμέναν) et en béotien (γινιούμενον). Ce fait donne à penser que dans le cours des temps, ici un peu plus tôt et là un peu plus tard, le son *n* (vélaire) a disparu devant *n* en laissant comme trace de son existence antérieure l'allongement compensatoire de la syllabe précédente (cf. γίνομαι). Voy. K. BRUGMANN, *Grundriss*, etc., t. I², § 746, 2 à la fin, p. 661.

II. Dans quelques formes dialectales isolées, δμ est passé à νμ, puis à μν.

Ex. : Att. μεσό-μνη à côté de l'ion. μεσό-δμη[3].

6° Le changement de -τι- en -σι- s'explique par un fait de prononciation rapide qui, dès l'époque préhellénique, changea la voyelle *i* en semi-voyelle *y* devant les voyelles et produisit l'assibilation.

Ex. : πλούσιος, riche, dérivé de πλοῦτος, richesse, ἀνεψιός, neveu, en regard du latin **nepti-s**, φάσιος et φασίων, génitifs ioniens de φάτι-ς, bruit, rumeur.

REMARQUES. — I. En vertu de la loi, la désinence τι (de la 3e pers. du sing. des verbes en μι) se changeait naturellement en σι quand le mot suivant commençait par une voyelle, et l'on avait τίθησι, etc.[4]. L'analogie étendit les effets de cette loi à toutes les formes primitivement en τι, même devant une consonne. C'est ainsi que l'on eut, φάσις, φάσιν d'après φάσιος, τίθησι ταῦτα d'après τίθησι αὐτά, etc.

II. Les inscriptions (cf. Θοκλῆς = Θεοκλῆς) et certaines scansions comme θεοί (‾), Νεοπτόλεμος (‾ ˘ ˘ ‾), χρυσέω (‾ ‾), βορέης (˘ ‾), etc., prouvent que dans une prononciation rapide ε pouvait, comme ι, ne plus compter pour une syllabe. Cela étant,

---

1. Mais dans κέκαμμαι (cf. ci-dessus, a), -μπμ- est devenu -μμ- par l'intermédiaire de -μμμ-.

2. Voy. K. BRUGMANN, *Grundriss*, etc., t. I², § 746, 2 (p. 661) et cf. *Indog. Forschungen*, V, p. 379 sqq.

3. Voy. K. BRUGMANN, *Grundriss*, etc., t. I², § 408, 7, Anm. 2, p. 361.

4. C'est de la même façon que s'explique la forme εἴκοσι « vingt ». Quant à la forme ἔστι, 3e p. sing. de εἰμί, elle a conservé la désinence τι, non pas parce que le groupe στ était en quelque sorte indissoluble, mais parce que, si elle avait abouti à ἐσσί, elle se serait confondue avec la 2e pers. du singulier. Voy. K. BRUGMANN, *Grundriss*, etc., t. I², p. 747, Anm.

on peut s'expliquer la formation du futur second πεσοῦμαι de πίπτω : l'aoriste dorien ἔπετον donne à penser qu'il faut partir d'une forme *πετέομαι, laquelle avait abouti à πεσέομαι d'où πεσοῦμαι, par suite d'un phénomène analogue à celui qui vient d'être décrit dans la précédente remarque. De même la présence de σ dans le génitif φάσεος s'expliquerait par la forme primitive *φατεος = *φατε(y)ος[1].

III. Le σ substitut du τ a subi dans divers dialectes les modifications que ces mêmes dialectes faisaient subir au σ primitif après voyelle.

En laconien, en argien et en chypriote, il s'est changé en aspiration (cf. Lacon. Αἰνηhίᾱς, arg. δᾱμοhίᾳ [att. δημοσίᾳ], chypr. φρονέωι, 3e pers. du plur. p. *φρονεωνσι[2], etc.

Dans le dialecte d'Érétrie, il s'est changé en ρ (cf. παρα-βαίνωριν Κτηρίᾱς).

IV. Enfin dans quelques dialectes ι, devenu *y* devant voyelle, a modifié un δ précédent : de là les graphies ζι ou simplement ζ.

Ex. : Phoc. Ζιονύ[σιος], Segest. Σεγεσταζίη, chypr. κορζία (= att. καρδία)[3], etc.

II. — *Latin*.

290. — Les ténues. — Les ténues primitives se sont conservées à l'époque préitalique et se retrouvent en latin (cf. **pater**, gr. πατήρ, etc.). Mais conformément à une loi naturelle dont les effets se retrouvent dans toutes les langues de la famille indo-européenne, les ténues se changent en moyennes devant des moyennes. Les exemples sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les rappeler, mais il en est comme **ab-duco, ob-duco, sub-duco** (en regard de **ap-erio, op-erio, super**), qui sont intéressants parce que la substitution de la moyenne à la ténue dans ces mots-là s'est opérée à la suite d'une syncope (cf. ***ap(o)-** et le grec ἀπό, ***op(i)-** et le grec ἐπί, **s-up(o)-** et le grec ὑπό)[4].

Remarque. — Il semble, à première vue, qu'une loi phonétique propre au latin[5] ait amené le changement d'une ténue en ténue aspirée dans des mots comme **pulcher, sepulchrum, Gracchus, lympha**, etc. Mais ce sont là bien plutôt de véritables fautes d'orthographe dont la cause est facile à découvrir. Quand on se fut décidé à Rome à représenter les caractères grecs φ, χ, θ non plus par **p, c, t** (cf. ci-dessus, § 106), mais par **ph, ch, th**, on fut entraîné à étendre l'usage de ces signes d'abord à des mots qui n'avaient rien de grec, mais qu'une étymologie superficielle rattachait au grec, comme **pulcro-** rapproché de πολύχρους et **limpa** rapproché de νύμφη, puis à d'autres formes pour lesquelles on n'avait point cette excuse.

291. — Le groupe préitalique *ss*, substitut du groupe indo-européen *ts*, s'est réduit à **s** en latin après les voyelles longues, les liquides et les nasales ainsi que devant les consonnes.

1. Voy. K. Brugmann, *Berichte d. sächs. G. d. Wissensch.*, 1895, p. 40 sqq. ; *Grundriss*, etc., t. I², § 747, p. 662 ; cf. *ibid.*, § 118, p. 117.

2. Dans le dialecte de Chypre ν tombe purement et simplement devant σ.

3. Voy. K. Brugmann, *Berichte d. sächs. G. d. Wissensch.*, 1895, p. 40 sq. ; *Grundriss*, etc., t. I², § 747, à la fin (p. 663).

4. Sur **bibo** au lieu de ***pi-bo** (cf. skr. *píbati*), par assimilation régressive, voy. ci-après, § 321, 1°, p. 232.

5. C'est l'opinion de Schmidt dans la *Zeitschrift* de Kuhn (t. XXVIII, p. 356), opinion combattue par K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 764, I, b (p. 677).

Ex. : **concussi** (de **concutio**) mais **suāsi** (de **suadeo**, cf. gr. ἥδομαι), **vīso** (cf. **video**, **vidi**, — rac. *weid-*), — **arsi** (de **ardeo**), — **cena**, ancien latin **cesna** (cf. osque *Kerssnais*, c.-à.d. **cenis**, d'une forme primitive **qertsnā*), **scāla** (de **skantslā*, (cf. **scando**), — **pēs** (cf. gén. **ped-is**), **novitās** (cf. gén. **novitāt-is**), **con-cors** (cf. gén. **concord-is**), **ferens** (cf. gén. **ferent-is**), etc.

Remarques. — I. La réduction de **-ss** à **s** après une voyelle brève ne fut opérée en latin qu'assez tard (cf. chez Plaute **miless**[1] pour ***milets**).

II. Le latin a réduit de même à **ss** puis à **s** le groupe *ts* non primitif, mais provenant du rapprochement de **t** et de **s** à la suite d'une syncope[2].

Ex. : **possum** (de **pot-som*, v. lat. **potis sum**, **pote sum**), **pars** (de * *parti-s*), **mēns** (de **menti-s*), **damnās** (pour **damnatus**), **nox** (tiré du gén. **noct-es* ou **noct-os*).

III. De même que le latin a réduit *ts* à **ss**, il a tiré **ff** de *pf* et de *tf*.

Ex. : **offero** (pour ***opfero**), **suffodio** (pour ***supfodio**), **officina** (du composé **op*[*i*]*-ficina*), **affero** (pour ***atfero**).

Au contraire, les groupes **ks** (= **x**) et **ps** sont demeurés intacts devant les voyelles et dans des formes comme **sextus**, **extendo**, **dexter**, **abstineo**, **obstrudo**, etc., jusqu'à l'époque impériale[3].

292. — Le groupe indo-européen *-t^st-* (cf. ci-dessus § 289, 1°) réduit à *-ss-* en préitalique, sauf devant *r*, est représenté par **s** en latin après les voyelles longues, les liquides et les nasales.

Ex. : **obsessus** (de **sedeo**, p. **-sed-tus*, **set^stus*), **ūsus** (de **utor**), **cæsus** (de **cædo**), **suāsum** (de **suadeo**), **vorsus** (de **verto**), **per-culsus** (en regard de **per-cello**, composé de ***-celdō**, cf. **clādes**), **scansum** (de **scando**).

Remarque. — L'analogie de **est** et de **estis** (du verbe **sum**) explique pourquoi l'on a **ēst**, **ēstis** au lieu de ***ēs**, ***ēsis*** (du verbe **edo**, manger). De même l'analogie de **gestus** et d'autres formes semblables a créé le participe **comestus** à côté de la forme phonétiquement régulière **comēsus**.

---

1. C'est ainsi que prononçait Plaute, mais il écrivait **miles**, conformément à l'usage de son temps, qui ne connaissait pas dans l'orthographe l'emploi des consonnes redoublées. Chez Plaute, **miles** a la valeur d'un spondée.

Ex. : *Aulularia*, v. 528 : **milēs inpransus astat, æs censet dari**.

Quant à la prononciation de cet **s**, simple substitut de **ss**, elle différait de la prononciation de **s** primitif, comme on peut le conclure de certaines formes blâmées par l'*Appendix Probi* et dans lesquelles un **x** était substitué d'une manière fautive à **s**, réduction de **ss** (cf. *App. Probi*, p. 197, 28 : **miles non milex** ; p. 198, 29 : **aries non ariex** ; p. 199, 4-5 : **poples, non poplex** ; **locuples non locuplex**. Cette faute se lit sur des inscriptions (cf. **MILEX**, dans C. I. L., VI, 37 ; 2457 ; 2549 ; etc.). Voy. W. Lindsay, *ouv. cit.*, p. 119.

2. En pareil cas, l'osque et l'ombrien conservent *ts*. Cf. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. 1², § 753 (p. 665 sq.).

3. « **Vissit** pour **vixit** n'est pas rare sur les inscriptions chrétiennes (cf. *C. I. L.*, t. X, n° 4546), mais le plus ancien exemple de **ss** pour **x** se rencontre probablement sur l'épitaphe d'un cavalier trouvée à Cologne et qui ne parait pas être postérieure au règne de Néron [**VE**]**SSILLO** (cf. *Archiv* de Wœlfflin, t. VIII, p. 589). » W. Lindsay, *ouv. cité*, p. 107 (§ 125).

Inversement, l'analogie a remplacé par **-s-** (**-ss-**) le groupe régulier **-st-** dans **census** (pour ***censtus**, cf. osque *an-censto*, c.-à-d. **incensa**), dans **pinsum** (de **pinso**), à côté de **pistum**, dans **hausum** (de **haurio**), à côté de **haustum**.

293. — Au contraire, le groupe indo-européen *t'tr* s'est réduit à **-str-**.

Ex. : **asse*str*ix** à côté d'**assessor**, **pede*str*is** en regard de **pedites**.

Remarque. — Le groupe *-tt-*, produit durant l'évolution des langues italiques, est demeuré sans changement, si ce n'est qu'en latin après une voyelle longue il a été réduit à **-t-** (cf. ci-après, § 296) :

Ex. : **a*tt*uli** pour **adtuli**, **ce*tt*e** (de **ced[a]te*, plur. impér. de **cedo**), **ma*tt*us** (de **mad[i]lo-s*), v. lat. **ad-gre*t*us** (cf. ci-dessus, § 109), c.-à-d. **adgrettus** (de **-gred[i]lo-s*), **fertote** (de **fertotte* pour *fertōd-te*).

294. — **Ténues et moyennes aspirées.** — Les ténues aspirées et les moyennes aspirées se sont confondues en ténues aspirées à l'époque préitalique.

1° Sauf après *s*, les ténues aspirées préitaliques sont devenues des spirantes, c'est-à-dire que les sons primitifs indo-européens *ph*, *th*, *kh*, *qh*, *q^w h* aussi bien que *bh*, *dh*, *gh*, gh, *g^w h* ont abouti respectivement à *f*, *th* anglais, χ (ch allemand), χ et χ^w. De plus, à l'époque préitalique, χ initial est devenu *h* devant une voyelle, comme il est devenu *h* entre voyelles. Enfin, tandis que, en règle générale, l'osque et l'ombrien ne sont pas allés plus loin, le latin a changé en moyennes les spirantes médiales[1].

a) *Ténues aspirées préitaliques représentant des ténues aspirées primitives.* — Bien que pour l'initiale les exemples ne soient pas très sûrs, on peut citer cependant ***h*āmus** (cf. v. h. all. *hamo*, hameçon), ***f*allō**, (cf. v. h. all. *fallan*, all. fallen ou angl.-sax. *dwellan*, arrêter, égarer, gr. θολερό-ς, trouble, embrouillé, confus), ***f*ides**, corde à boyau (à rapprocher peut-être du gr. σφίδη, boyau, corde à boyau, rac. ind.-eur. *phid-* et *sphid-*).

Au milieu d'un mot on trouve, par exemple, **con*g*ius** en regard du skr. *çaṅkhas*, du gr. κόγχο-ς et du lette *senze*, coquillage.

b) *Ténues aspirées préitaliques remplaçant des moyennes aspirées primitives.* — Les exemples sont plus sûrs : ***f*ero** (en regard du skr. *bhára-ti*), ***f*elare**, téter (en regard du skr. *dháya-ti*), ***f*ormus** (en regard du skr. *gharmá-s*), ***h*omo** (en regard du goth. *guma*), **mi*h*i** (en regard du skr. *máhyam*).

1. Cf. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 757 (p. 665).

REMARQUES. — I. A l'intérieur d'un mot, les spirantes sourdes issues des ténues aspirées primitives se sont changées en explosives sonores. Pour tibi, voy. ci-dessus, § 264 (p. 169, n. 1); pour rubru-m, voy. ci-dessus, § 266, 3°, b, α (p. 174); pour lingo, voy. ci-dessus, § 268, c (p. 176): pour ninguit, voy. ci-dessus, § 277, 3°, a, (p. 186), etc.

II. A l'intérieur d'un mot *-h-* est tombé en latin après *i*.

Ex. : præda pour *prai-heda (cf. prehendo), mejo pour *meiho (forme primitive *meighō), à côté de mingo.

Quant aux formes bīmus (de *bi-himos) et nēmō (de *ne-hemo), elles s'expliquent par une contraction postérieure à la chute de h[1].

III. Pour des formes comme folus (= holus) et fostis (= hostis), où f est substitué à h, voy. ci-dessus, p. 177 (§ 268, d, REM. V).

2° Après *s*, les ténues aspirées préitaliques sont devenues des ténues.

a) *Ténues aspirées préitaliques représentant des ténues aspirées primitives.*

Ex. : vīdis*ti* (cf. skr. *vĕttha*, gr. οἶσθα), s*p*erno (cf. skr. *sphurati*, il fait un mouvement brusque, gr. σφυρό-ν, cheville du pied, talon, pied), sc*ĭ*ndo (cf. gr. σχίζω).

b) *Ténues aspirées préitaliques remplaçant des moyennes aspirées primitives.* — Les groupes indo-européens *dzdh* et *dzdh* sont devenus en préitalique *zdh*, d'où *sth* et en latin st.

Ex. : cus*t*ōs (en regard du goth. *huzd*, asile, retraite, cf. gr. κεύθειν, ce qui suppose une racine indo-européenne *kudzdh-*, pour **kudh-dh*, en vertu de la loi, § 286), cas*t*us (en regard du grec καθαρό-ς, pur), has*ta* (en regard du v. irl. *tris-gat'im*, je transperce, goth. *gazd-s*, action d'enfoncer, cf. skr. *ā-gadhita*, étreint), — æs*t*us et æs*t*as (en regard du vieux germanique *Aistomōdius*, v. h. all. *gan-eista*, étincelles, d'une forme primitive * *aidzdh-* = * *aidhs-t-*, cf. skr. *édhas-*, gr. αἶθος).

REMARQUE. — Les formes jussus (rac. *yeudh-*) et gressus (cf. goth. *gridi-*) sont des formes refaites sur celles dans lesquelles -ss-, -s- représentent le groupe indo-européen *-tt-*.

Au contraire, fisus et divisus, de même que visus, contiennent, non pas le suffixe indo-européen *-to-*, mais le suffixe *-so-*[2].

---

1. La coexistence en latin de nihil et de nil, de mihi et de mi, de prehendo et de prendo, de vehemens et de vemens, de cohors et de cors, de præhibeo (manuscr. de Plaute) et de præbeo de prohibeo et de probeo (PLAUTE), etc., représente deux prononciations, l'une lente, l'autre précipitée. Il y a là un phénomène analogue à celui qu'on trouve dans ditior à côté de divitior, dans desse à côté de deesse, etc.

2. Voy. K. BRUGMANN, *Grundriss*, etc., I. 1², § 758, 2, α, Anm. (p. 670 en haut) et § 759, a, 1, Anm. (p. 671).

295. — Les moyennes. — Les moyennes indo-européennes se sont, en règle générale, maintenues sans changement d'articulation dans les langues italiques et par conséquent en latin.

Ex. : **datus** (cf. δοτό-ς), **genus** (cf. γένος), **rēg-is** gén. (cf. skr. *rājan-*), etc.

296. — Toutefois, la loi § 284, 2°, a, qui fait sentir aussi ses effets dans les langues italiques, a changé les moyennes en ténues.

Ex. : **junctu-s** (cf. skr. *yuktá-s*, gr. ζευκτό-ς, lith. *jùnkta-s*, indo-eur. **juqtó-s*), **junxi** (cf. lith. futur *junksiu*), en regard de **jugu-m**, du skr. *yugá-m*, du gr. ζυγόν et du lith. *junga-s*, etc.[1].

REMARQUE. — On peut voir une application de cette loi dans la formation des parfaits **vexi** (rac. *wegh-*), **ninxit** (rac. *sneigʷh-*), **nupsi** (rac. *sneubh-*), puisque les groupes *gzh*, *bzh* aboutissent régulièrement à *ksh* (*ks*), *psh* (*ps*). Mais il est possible aussi que, comme **vectus, lectus, nuptum**, ce soient des formations nouvelles (cf. K. BRUGMANN, *Grundriss*, etc., t. I², § 759, p. 670, cf. § 700, p. 627). De même pour **jussi** (rac. *yeudh-*), **di-visi** (rac. *vidh-*) : on peut se demander si **ss** (**s**) provient du groupe indo-européen *dzh* par l'intermédiaire de *tsh*, *ts*, ou si **ss** (**s**) s'explique par l'analogie des formes dans lesquelles l'étymologie retrouve le groupe primitif *ts* (cf. ci-dessus, § 291).

297. — Cette loi trouve encore son application non seulement dans des formes composées de **ad** (comme **attuli, assero** (pour ***ad-sero**, ***at-sero**), **accipio, appello**, etc.), (cf. ci-dessus, § 266, 1°, REM. I), mais naturellement aussi dans des mots où le changement de la moyenne en ténue se produit à la suite d'une syncope (cf., outre **mattus** et **cette** déjà cités, § 293, REM.), le mot **præco**, qui se rattache à ***prai-d i cō** par l'intermédiaire d'une forme ***praiccō**[2].

298. — Le groupe primitif *dy* est devenu *yy*, d'où *y* (= **j**) (cf. **Jov-is**, skr. *dyau-s*, **pejor** (de **ped-yŏs*, d'où **peyyŏs*, cf. **pessimus**), **bajulus** (d'un présent **badyo*, cf. gr. βαστάζω, porter), **caja**, gourdin et **cajare**, rosser (de **caidya-*, d'où **cayya-*, cf. **cædo**)).

Peut-être *gy* est-il aussi devenu *yy*, d'où *y* (= **j**) dans le latin **major**

1. Cette loi a été contrariée en latin par de fausses analogies. Ainsi, au lieu d'écrire **optineo**, qui eût été conforme à la phonétique et à la prononciation (voy. QUINTILIEN, I, 7, 7 : « Secundam enim *b* litteram ratio poscit, aures magis audiunt *p* »), on a écrit **obtineo**, probablement par analogie avec **ob-eo**. De même **scribsi** et **scribtor**, formes fautives, au lieu de **scripsi**, **scriptor**, s'expliquent par l'influence de **scribo**. Enfin l'orthographe de **urbs**, au lieu de **urps**, a été déterminée par la présence du **b** dans le reste de la déclinaison du mot. C'est à Varron qu'on doit la règle pratique en vertu de laquelle les noms qui ont un **b** au génitif doivent avoir le nominatif en **bs**, tandis que les noms qui ont un **p** au génitif doivent avoir le nominatif en **-ps** (ainsi **ple*bs*, ple*bis*, ur*bs*, ur*bis***, mais **Pelo*ps*, Pelo*pis***, cf. TER. SCAURUS, *Gr. lat.*, t. VII, p. 27, 11, éd. *Keil*; VARRON, *de Ling. Lat.*, X, 56, cités par W. LINDSAY, *the Latin language*, ch. II, § 80, p. 99). Cette règle, application pure et simple du principe de l'analogie tel que l'entendait Varron, n'a jamais été universellement adoptée; elle était, comme nous l'avons dit, en contradiction avec la prononciation.

2. Il semble bien que le latin ait changé *dr* en **tr** (cf. **tæ*tr*a** (féminin de **tæter**) en regard de **tædet**, **atrox** en regard de **odium**, **utris** (gén. de **uter**, « outre ») en regard du grec ὑδρία, **citru-s** emprunté du grec κέδρος). Voy. THURNEYSEN dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXXII, p. 562 sqq. cité par K. BRUGMANN, *Grundriss*, etc., t. I², § 764, a, p. 678.

(de *maggós*, cf. **magis**) et dans **ajo** (en regard de **ad-agium**, de **prodigium** et de **axare**, nommer)[1].

299. — **Combinaisons de consonnes**. — Dès l'époque préitalique, *k* et *p* étaient tombés devant *s* suivi d'une consonne, et *g*, *b*, devant *z* suivi d'une consonne. On constate donc naturellement le fait en latin. C'est ainsi que :

1° Le groupe *ksk* est représenté par **sc** et le groupe *kst*, par **st**.

Ex. : **posco** pour ***porc-sco** (cf. ombr. *peperscust*, c.-à-d. **precatus erit**, d'une racine *prek-*), **misceo** (d'une racine *meik-*), **disco** pour ***dicsco** et plus anciennement ***di-tc-sco**, cf. le parf. **didici**), **sescenti** en regard de **sex**, etc. — **Sestius** (cf. falisque *Sesto*, osque Σεστες, ombr. *sestentasiaru*, c.-à-d. **sextantariarum**), en regard du latin **sex**; **illustris** pour ***in-loucs-tri-s** (cf. lat. **luceo**), etc.

Quant aux groupes *ksn*, *ksm*, *ksl*, *ksw*, qui, à l'époque préitalique, devaient donner respectivement *sn*, *sm*, *sl*, *sw*, ils ont de plus perdu *s* en latin.

Ex. : **luna** (cf. à Préneste *losna* [C. I. L, t., I, n° 55], représentant le préitalique* *lousnā* pour **loucs-nā*, la brillante), **sēni** (de **secsnoi*), **aranea** (de **aracsn-*, cf. gr. ἀράχνη, voy. ci-dessus, § 281, b, p. 189), **sub-temen** (de **-tecsmen*, cf. **texō**), **semenstris** (de *secsmenstris*, cf. **sex**), **āla** (de **acslā*, cf. **axilla**), **sēviri** (de **secs-viroi*, cf. **sex**).

2° Le groupe *psp* est représenté par **sp**; le groupe *psk*, par **sc**; le groupe *pst*, par **st**.

Ex. : **asporto**, — **suscipio**, **susque**, **oscen**, — **ostendo**, **sustineo** **astulit**, etc.

Quant aux groupes *psm* et *psw* qui, à l'époque préitalique, devaient respectivement donner *sm* et *sw*, ils se sont réduits en latin à **m**, **v**.

Ex. : **amitto** (p. **as-mitto*), **sūmo** (p. **su[p]-s[e]mō*), — **avolare** (p. **asvolare*), **sūrsum** (de **suvorsum*, venant lui-même de **susvorsum*).

Remarque. — Les groupes **csc**, **cst**, **psc**, **pst** qu'on trouve en latin (comme dans certaines langues italiques) ne sont point primitifs : ils proviennent soit d'analogies, soit de syncopes.

Ainsi on a refait sur **sex** les mots **sexcenti**, **sextus** et **Sextius**, sur **abs** et sur **obs**[2], les mots **abscedo**, **abstineo**, **obscenus**, **obscurus**, **obsto**, et c'est la syncope de l'*i* dans **dexit(e)ro-s* qui a produit la forme **dexter**.

---

1. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I[2], § 759, b (p. 672).

2. **Obs** se trouve devant un **t** dans les formes comme **obstinet** et **obstrudant** citées par Festus, p. 228, b; Paul. ex Fest, p. 221, 3 éd. Thewrewk de Ponor).

3° Les groupes *gzd*, *bzd*, etc., qui devaient donner **zd**, etc., à l'époque préitalique, ont perdu le *z* en latin.

Ex. : **sedecim** (de **sez-d-*, cf. **sex**) et les composés de **ex**, comme **ē-do**, **ē-bibo**, etc.[1].

300. — A l'initiale, les groupes *ks*, *ps*, dans lesquels la ténue remplace souvent une moyenne, se sont réduits à **s** en latin comme dans les langues italiques.

Ex. : ***s*-ub**, ***s*-uper** (dans lesquels le premier élément représente **ex**, cf. gr. ἐξ-ύπερθε), ***s*-en-ti-s**, épine et **sen-tu-s**, plein de ronces (cf. gr. ξαίνω, égratigner), **situ-s**, moisissure, rouille, décrépitude (cf. gr. φθίσις, consomption), **situ-s**, placé, établi (cf. gr. κτίσις, établissement, fondation), **sabulum** (d'une forme préitalique **psaflo-m*, cf. gr. ψάμμος, sable, de *ψαφμο-, en regard de ψῆφος, petit caillou), etc.

301. — Devant les nasales, les explosives avaient subi, à l'époque préitalique, diverses modifications qui se retrouvent en latin ou qui ont été poussées plus loin dans cette langue.

1° Les groupes indo-européens *-pn-*, *-bn-*[2], *-bhn-* ont été réduits à *-mn-*.

Ex. : **so*m*nus** à côté de **sopor** (cf. skr. *svapnas*, sommeil, songe), **da*mn*um** (cf. gr. δαπάνη, dépense), **Sa*mn*ium** (d'un radical préitalique **Saphn-*, cf. osque *Safinim* = Samnium ou **Samnitium**) à côté de **Sabinus**, etc.

De même les groupes indo-européens *-pm-*, *-bhm-* ont été réduits à *-mm-*, qui, en latin, après voyelle longue a abouti à **-m-**.

Ex. : **su*mm*us** en regard de **super**, **rū*m*entum** en regard de **rūpi**, **glū*m*a**, glume, balle, en regard de **glubo**, **sar*m*entum** en regard de **sarpo**, tailler, émonder, **decer*m*ina**, rameaux retranchés, rebuts, en regard de **decerpo**.

2° Les groupes indo-européens *-tn-*, *-dn-* ont été réduits à *-nn-*, et le groupe *-dm-* à *-mm-*. De plus, en latin, après voyelle longue, *-nn-* est devenu **n** et *-mm-* est devenu **m**.

---

1. C'est par application de cette loi que la préposition **abz* réduite à **az* devant ... a donné **ā** en latin (cf. **ā divo**, de **abz deivo*). La forme latine **ā**, qui était phonétiquement régulière devant les explosives sonores et devant **m**, **n**, **l**, **v**, a reçu par la suite un emploi plus étendu. La même observation s'applique à **ē** qui régulièrement n'aurait dû se rencontrer que dans les cas où la phonétique justifie l'emploi de **ā**.

2. Le groupe *-pn-* devait être peu distinct de *-bn-*, comme le prouve le mot latin **scabellum** (= préital. **scabnolum*), « escabeau », apparenté à **scapus**, « support ». Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 762, p. 675.

Ex. : pe*nn*a pour *pet-na* (cf. gr. πέτ-ο-μαι, v. cimbr. *etn*, oiseau), mā*n*āre, de **mad-nare* (cf. mad-eo), merce*nn*arius en regard de merces, mercedis.

3° De même que *p* et *t* devant nasales étaient devenus *b* et *d*, de même *k* entre voyelle et nasale a dû se changer en moyenne dès l'époque préitalique.

Ex. : si*g*num de **seqʷnom* (cf. in-seque), di*g*nus (qu'on rattache à dece-t ou à la racine *deik-*, montrer), se*g*mentum (de secare), etc.

Remarques. — I. En latin, à l'initiale, le groupe primitif *kn-* devenu gn- s'est confondu avec le primitif *gn* : de plus, dans certains cas, ce gn s'est réduit à n.

Ex. : gnixus et nitor (cf. goth. *hneiwan*, se pencher, de la rac. *kneigʷh-*), nidor en regard du gr. κνῖσα (de **κνῖτσ-*), fumée grasse, gnatus et natus (cf. genus), gnosco et nosco, gnarus et narus.

Au milieu d'un mot et après voyelle, -gn- provenant soit de *-kn-*, soit de *-gn-* était représenté dans le latin primitif par -n*n*-, groupe devant lequel la voyelle *e* se changeait en *i*.

Ex. : (*kn* primitif) : signum (cf. inseque, etc. — cf. ci-dessus, 3°). — (*gn* primitif) : lignum (de legere).

Après une voyelle longue -n*n*- était réduit à n (cf. frūniscor en regard de fruges, fi*n*is en regard du lette *beiga*, fin et du lith. *pa-baigà*, fin).

II. De même qu'au milieu d'un mot *-kn-* et *-gn-* s'étaient confondus, de même *-km-* et *-gm-* ont abouti à -gm- en latin, comme dans les langues italiques.

Ex. : (*-km-* primitif) : se*gm*entum (voy. ci-dessus, 3°), etc. — (*-gm-*primitif) : a*gm*en en regard de ago, etc.

Après une voyelle longue le groupe *-gm-* s'est réduit à -m-[1].

Ex. : lu*m*en (en regard de luceo), exa*m*en (en regard de ambā-ges) con-ta*m*ino (en regard de con-tagium), su*m*en (en regard de sugo).

III. Sur v provenant de *gw* = *gʷ* et *gʷh* indo-européens dans *v*enio, ni*v*em, etc., voy. ci-dessus, § 277, 2° b et 3° b (p. 186).

IV. Au second siècle de notre ère, le b latin intervocalique (substitut de *b*, *bh* et *dh* indo-europ.) a été parfois transformé en spirante par la prononciation populaire. De là des graphies comme qui*v*us au lieu de quibus, cibes au lieu de cives, etc.[2].

II. — Continues ou spirantes.

Bibliographie. — K. Brugmann : *Grundriss*, etc., t. I², § 815-923 (Die Reibelaute [Spiranten]), pp. 722-795.

302. — **Continues primitives**. — La langue primitive indo-européenne possédait comme consonnes continues, outre *w* dont nous avons parlé ci-dessus (§§ 230 et 234), deux spirantes dentales ou

1. Sauf dans les mots de formation récente, comme augmen et augmentum.
2. Cf. W. Lindsay, *the Latin language*, ch. II, § 52.

sifflantes, l'une sourde, *s*, l'autre sonore, *z*, une spirante palatale *j* et « d'autres phonèmes plus problématiques qu'il est permis de négliger ici »[1]. Nous n'étudierons donc que le traitement des deux spirantes dentales et de la spirante palatale en grec et en latin.

§ 1. — Spirantes dentales.

303. — Division du sujet. — Les deux spirantes dentales *s* et *z* de la langue indo-européenne primitive se sont maintenues, dans certains cas bien déterminés, en grec et en latin; dans d'autres cas elles se sont modifiées. Maintenues, elles sont représentées en grec par une seule lettre, le σ, qui est sourde, sauf devant les moyennes et devant μ, auquel cas elle devient sonore et se prononce *z*[2]. La même observation s'applique d'ailleurs à σ, quand cette consonne, au lieu de représenter le *s* primitif, est le produit de combinaisons postérieures du langage.

Remarque. — Quelques dialectes représentent par -σσ- le son *s* devant consonne (cf. att. ἄρισστα [C. I. A. I, 9, 20], γραψάσσθαι [C. I. A. II, 320, 19], béot. *Ἀσσκλαπιάδας [C. I. 1571], thess. Αἰσσχίναιος [*Griech. Dialekt-Inschrift.*, 326], etc.[3]). Il est certain qu'en écrivant ainsi on ne se préoccupait nullement de représenter l'*s* sourde : la preuve, c'est que le même système servait à représenter le son de *z* (cf. Αἰσσδον [C. I. A. II, Add., 52. c, 32] et κόσσμου [C. I., 1306]). Le plus probable, c'est que dans la prononciation il y avait, en pareil cas, une sorte de reprise sur le son σ[4].

304. — Maintenues, les deux spirantes dentales *s* et *z* sont représentées en latin par **s**; pour l'emploi du signe **z**, voy. ci-dessus, § 104.

305. — Traitement de s en grec et en latin. — Les deux spirantes dentales *s* et *z* n'étant pas demeurées toujours intactes dans l'évolution des langues de la famille indo-européenne, il y aura lieu naturellement d'étudier successivement les cas où elles se sont maintenues et les cas où elles ont subi des modifications en grec et en latin.

306. — Maintien de s en grec et en latin.

1° *Le grec et le latin* ne sont pleinement d'accord que pour maintenir *s* final.

Ex. : ἵππο-ς, lat. **equo-s**, **equu-s** (skr. *açva-s*), γένος, lat. **genus**, ἔφερες, lat. **ferebas** (cf. sks. *abharas*), etc.

1. Voy. V. Henry, *Précis*, etc., § 67, 4e édit., p. 7[illegible].

2. De là les graphies Πλαζγικόν, πρεζβευτής, Ζμυρνα, [illegible] (cf. G. Meyer, [illegible], § 226, 3e éd., p. 402 sq.; F. Blass, *Aussprache*, etc., 3e éd., p. [illegible] et le passage de ζ à ρ dans certains dialectes (cf. en thessal. Θεορδότειος, à côté de Θεόζδοτος; [illegible]; crétois κόρμος pour κόσμος, etc., voy. [illegible], p. 24 sqq. cité par K. Brugmann, *Gr. Gramm.*[2], § 44).

3. Voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e édit., § 227, p. 304.

4. Voy. Meister, *Indog. Forschungen*, IV, 182 sqq.; G. Meyer, *Griech. Gramm.*[3], 314 sq.

Remarques. — I. Toutefois dans le dialecte d'Élée -ς final est passé à -ρ par l'intermédiaire de ζ.

Ex. : αἴ τιρ μαῖτο, αἴ τιρ ταῦτα, ὄρτιρ τόκα [I. A. 109], τοῖρ Fαλείοις [I. A., 110], τοῖρ Μαντινῆσι, τᾶρ δὲ Fράτρας ἐναντία, mais τᾶς ἀμέρας, τᾶς καταστάσιος, τις στάσιν, etc. [I. A. 119], τοῖρ χαλαδρίοιρ καί, mais τις συλαίῃ [I. A. 113], etc.

Comme on le voit par les exemples ci-dessus, qui appartiennent au dialecte éléen ancien, c'est seulement dans les formes monosyllabiques des pronoms et de l'article et toujours devant une *consonne* (μ F, δ τ, κ χ), jamais devant une voyelle, que *s* final y est remplacé par ρ. Dans les inscriptions d'une date plus récente *s* final est remplacé aussi par ρ dans les substantifs et devant une voyelle (cf. G. Meyer, *Griech. Gramm.*[3], § 228, p. 306 sq.). Constater le fait, c'est mettre sur la voie d'une explication très probable du phénomène : on peut admettre, en effet, que dès l'époque préhistorique, *s* se prononçait ζ devant une consonne sonore, d'où le passage à ρ(τᾶς δέ = τᾶζ δέ = τᾶρ δέ), phénomène qui se sera ensuite généralisé par voie d'analogie dans le dialecte éléen.

II. Dans le dialecte laconien, le rhotacisme n'apparaît que dans les inscriptions postérieures à l'ère chrétienne (voy. G. Meyer, *Gr. Gramm.*[3], p. 306 sq. et cf. Mullensiefen, *Dissert. philol. Argentoratenses*, VI, 184 sq.). Pour le rhotacisme dans le dialecte de Théra et d'autres pays, voy. Cauer, *Delectus*, etc.[2], au n° 147 ; G. Meyer, *ouv. cit.*, p. 307).

III. On a vu ci-dessus (§ 133, p. 75), le traitement de *s* final en latin, à l'époque archaïque.

Ailleurs le grec et le latin se séparent assez souvent, le latin étant en général sur ce point plus conservateur que le grec, ainsi qu'on va le voir.

2° *En grec et en latin*, la spirante dentale *s* est, en règle générale, maintenue devant une explosive sourde, à l'initiale comme à l'intérieur d'un mot (a) ; mais le latin conserve aussi l'*s*, à l'initiale, devant les voyelles et les semi-voyelles (b).

a) Ex. : σπαίρω, palpiter, s'agiter convulsivement, lat. **sperno**, écarter, rejeter (cf. skr. *sphurati*, il repousse du pied, v. h. all. *sporo*, éperon, aiguillon, lith. *spiriù*, je repousse du pied), ἕσπερος, lat. **vesper**, ἧσ-ται, il est assis (cf. skr. *áste*), στατός, lat. **status**, ἔστι, il est, lat. **est** (cf. skr. *ásti*), γιγνώσκω, lat. **nosco**, j'apprends à connaître, σχίζω, fendre, lat. **scindo** (cf. goth. *skaida*, all. ich schcibe), σκάνδαλον, obstacle pour faire tomber, marchette, lat. **scando**, monter, s'élever (cf. skr. *skándati*, il saute), ἄξων, essieu, lat. **axis**, σφάλλομαι, trébucher, s'égarer (cf. skr. *skalate*, il fait un faux pas[1]), etc.

b) Ex. : **sunt** (cf. ombr. *sent*, skr. *s-ánti*) **sibi**, **suus** pour **suo-s* = **sovo-s* (cf. osque *sifei*, c.-à-d. **sibi**, *suvad*, c.-à-d. **sua**), **sedeo** (cf. ombr. *sesust*, c.-à-d. **sederit**, skr. *sadas-*, siège, goth. *sitan*, être assis), etc. — **siem** d'où **sim** (cf. skr. *syām* ou *siyām*), **suavis** (cf. skr. *svadus*), **soror** de **swesōr* (cf. skr. *svasar-*, sœur), etc.

1. Le latin **fallo** a une autre origine, cf. ci-dessus. § 294, 1°, **a** (p. 203).

Remarques. — I. Dans plusieurs dialectes grecs le σ s'est assimilé à la consonne suivante.

Ex. : béot. ἔττε = ἔστε (c.-à-d. ἔς τε), jusqu'à ce que (cf. ἴττω pour ἴστω, qu'il sache[1]), ὀπιτθοτίλᾱ = ὀπισθοτίλᾱ, seiche (*propr.* qui lance sa liqueur de derrière); lacon. ἄ-ττᾱσι· ἀνά-στηθι Hésych., ἀκκός = ἀσκός, outre en cuir; crét. μέττες, jusqu'à, à côté de μέστα (arcad. μέστ'), et beaucoup de mots où θθ tient la place, soit de σθ (comme dans πρόθθα, χρῆθθαι), soit de στ (comme dans ἴθθαντι pour ἵσταντι, 3e p. plur. dor. de ἵστημι). Pour δδ au lieu de ζδ et γγ au lieu de ζγ, voy. ci-après, §§ 309 et 310[2].

II. On a vu ci-dessus (§ 289, 4°) que les groupes préhelléniques *ts* et *dzh* intervocaliques avaient donné τσ, qui, dans la plupart des dialectes, était devenu -σσ- ou -σ-. Rappelons ici que -τσ- a donné -ττ- en béotien et -ττ- ou -ζ- en crétois. Ainsi la forme homérique δάσσασθαι est représentée en crétois par δάττασθαι ou δάζασθαι et la forme attique κομισάμενος est représentée en béotien par κομιττάμενος.

III. La règle ci-dessus (§ 306, 2°, a) souffre en grec une exception qu'on expliquera par une des lois qui régissent le traitement des consonnes en groupes (voy. ci-après, § 314, 6°).

3° *En grec et en latin*, le groupe médial *-ss-* est, dans certaines conditions, demeuré intact, mais ici le latin s'est montré, en somme, plus conservateur que le grec.

A) Ainsi, *dans certains dialectes grecs* on constate bien la persistance *après voyelle* de *-ss-* sous la forme -σσ- (cf. hom. ἔζεσσα, aor. de *ζεσω, ζέω, bouillonner, ἐτέλεσσα aor. de *τελεσ-yω, τελέω, finir, accomplir, ἔσσεται, en regard de ἐστί, il est; lesb. τελέσσαι, ἔσσονται, etc.; thess. ἐσσομένᾱν, etc.; béot. τελέσσαι, accomplir; dial. d'Héracl. ἐσσῆται, futur; dial. d'Archimède, ἐσσεῖται, futur; loc. plur. hom. et lesb. στήθεσσι, de στῆθος, poitrine; hom. lesb. thess. béot. delph. et mégar. πάντ-εσσι, etc.), mais, dès l'époque homérique, ce groupe tendait à se réduire à -σ- (cf. les doublets ποσσί et ποσί, ἔπεσσι et ἔπεσιν[3]), et dans le dialecte attique la réduction est générale et régulière (cf. ἐτέλεσα, ἔσονται, ἔπεσιν).

D'autre part, *après consonne*, la réduction de *-ss-* (-σσ-) à -σ- est générale dans tous les dialectes grecs (cf. loc. pl. att. μησί, crét. μηνσί, c.-à-d. *μηνσ-σι en regard du gén. lesb. μῆννος, qui est pour *μηνσ-ος, lat. **mens-is**; aor. τέρσασθαι, c.-à-d. *τερσ-σασθαι, de τέρσομαι, se dessécher, rac. *ters-*, etc.).

---

1. Ici le σ n'est pas primitif, mais représente *t*, cf. ci-dessus, § 289, 1°.
2. Cf. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., § 844 (p. 744).
3. L'analogie des doublets comme τελέσσαι et τελέσαι dans lesquels on trouvait tantôt -σσ- et tantôt -σ- explique certaines formes comme καλέσσαι, ὀμόσσαι, etc., dans lesquelles -σσ- n'est pas étymologique. Cf. Solmsen, dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXXIII, 124 sqq.

REMARQUE. — Le béotien montre qu'avant la constitution des divers dialectes, le groupe préhellénique *-ss-* ne se confondait pas avec les groupes *ts* et *ty*. En effet, tandis que le dialecte béotien conserve intact le groupe *-ss-*, il représente par ττ (cf. ci-dessus, 1°, REM. 1), le groupe *ts*, comme il fait pour le groupe *ty* (cf. ci-dessus, § 221, 6°, REM., p. 137).

Toutefois la réduction de -σσ- à -σ- a fini par s'étendre même à des formes dans lesquelles le groupe représentait *ts* et *ty* ou *thy* (cf. ci-dessus, § 221, 6° REM., p. 137).

B) *En latin,* au contraire, le groupe *-ss-*[1] subsiste après voyelle brève (cf. **gessi**, parfait de **gero**, p. **geso*, **cassus**, vain, de **cado**, **missus**, part. de **mitto**), mais se réduit à -s- après voyelle longue (cf. **hausi** de **haus-sai*, en regard de **haus-tus**, **quæso** de **quais-sō*, etc.).

4° *En grec*, les groupes primitifs *-rs- ls-* se sont maintenus dans beaucoup de dialectes; *le latin* qui les avait sans doute primitivement conservés (puisqu'on trouve *-rs-* en ombrien[2]), les a remplacés par -rr-, -ll-.

α) En grec, on trouve -ρσ- (la lettre ρ représentant *r* ou *r̥* primitifs) dans les formes dialectales suivantes :

Ex. : Lesb. θέρσος, hom. θάρσος, audace, hom. ἔ-κερσα, aor. de κείρω, tondre, raser; ἔφερσεν· ἐκύησεν HÉSYCH.; ὦρσα, aor. de ὄρνυμι, exciter; ion. et crét. ἔρσην, hom. ἄρσην, mâle; hom. ὀρσο-θύρη, porte élevée sur une *ou* plusieurs marches, ion. κόρση, tempe, etc.

REMARQUE. — En attique et dans quelques autres dialectes -ρσ- est devenu -ρρ- (cf. θάρρος, ἄρρην, ὄρρος, croupion, κόρρη, tempe).

Quant à des formes de locatif plur. comme ῥήτορσι, θηρσί, etc., elles sont dues à l'influence de l'analogie ou plutôt au besoin de retrouver dans ces formes l'indice -σι du locatif pluriel[3].

β) En grec, on trouve -λσ- dans les formes suivantes :

Ex. : Hom. κέλσαι, pousser; ἔλσαι, ἐέλσαι, pelotonner, rouler, τέλσον, sillon de démarcation, extrémité d'un champ (en regard de τέλος, extrémité), etc.

REMARQUE. — Les exemples sur lesquels on pourrait s'appuyer sont trop peu nombreux pour qu'on ose décider si -λλ- est sorti de -λσ-, comme -ρρ- est sorti de -ρσ-. Sur l'hypothèse de WACKERNAGEL (dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXIX, p. 127 sqq.), hypothèse admise par SOLMSEN, *ibid.*, t. XXIX, 352 sqq.; XXX, 600 sq.; XXXIV, 452 sq.; *Indog. Forsch.*, VII, 44 sqq.; JOHANSSON, *Zeitschrift* de Kuhn, XXX, 420 sq.; KRETSCHMER, *ibid.*, XXXI, 443; SCHULZE, *Quæst. epicæ*, 96; FROEHDE, dans les *Beitræge* de Bezzenberger, t. XX, 221 sqq., voyez les observations de K. BRUGMANN, *Grundriss*, etc., t. I², § 846, Anm. (p. 744 sq.).

---

1. Soit primitif, soit issu du groupe *-ts-* indo-européen.
2. Sur *-ls-*, cf. VON PLANTA, *Osk.-Umbr. Gramm.*, t. I, p. 498.
3. La métathèse -ρασ- qu'on observe dans les formes θρασύς, θράσος (à côté de θαρσύς, θάρσος), τρασιά à côté de ταρσός, « dessiccation » (cf. τέρσομαι, « se dessécher »), etc., n'est pas plus extraordinaire que celle qui se produit dans les mots où -αρσ- représente *rs*. Cf. ci-dessus, § 249, 1°, **a**.

γ) En latin, les groupes *-rs-*, *-ls-* sont devenus *-rz-*, *-lz-*, d'où -rr-, -ll-.

Ex. : **terreo** (cf. ombr. *tursitu*, c.-à-d. **terreto**, gr. ἔτερσεν· ἐῤῥόβησεν Hésych., rac. *ters-*), **farreus** (cf. ombr. *farsio*, c.-à-d. **farrea**), **torreo** en regard de **tostus** pour **tors-to-s* (cf. gr. τέρσομαι, se dessécher), **erro** (cf. goth. *airzeis*, v. h. all. *irri*, all. irre), **ferre** de ***ferse** (cf. **es-se**), etc. — **collum** (cf. goth. *hals*, génitif *halsis*, all. Hals), **velle** de **velse*, etc.

Remarque. — En latin, à la fin des mots, les groupes *-rs-*, *-ls-* ont d'abord été traités comme à l'intérieur d'un mot, mais de -rr, -ll ils ont été réduits à -r,-l.

Ex. : **Ter** (pour ***ters**) compté dans Plaute comme long et prononcé **terr** (cf. **terruncius**), **par** (pour **parr* = **pars*), **ager** (pour **agerr* = **agers* d'**agros*), **acer** (pour **acerr* = *acers* d'**acris*), — **famul** de **famel*, osque *famel*, préit. **faml[o]-s*), etc.

5° *En latin*, la spirante *s* s'est maintenue à l'intérieur d'un mot dans les groupes *-ms-* et *-ns-* qui se sont confondus en *-ns-* dès l'époque préitalique.

Ex. : **con-sero** pour ***com-sero** (cf. ci-dessus, § 237, 2°, p. 147), **censeo** (cf. osque *censaum*, c.-à-d. **censere**), **mensis** (cf. omb. *menzne*, c.-à-d. **mense**), etc.

Remarques. — I. En grec, les groupes primitifs *ms*, *ns* devant voyelle ont subi dès l'époque préhellénique des modifications dont on trouvera le détail ci-après, 10°.

Mais le groupe *-nsy-* subsistait dans le grec primitif, comme le prouvent les formes νίσομαι (pour *νι-νσ-yο-μαι), aller, venir, revenir (rac. *nes-*), πτίσσω et att. πτίττω, piler, celle-ci refaite apparemment sur des présents comme πλάσσω, πλάττω, au lieu de *πτίσω pour *πτινσ-yω (cf. lat. **pinsio**)[1].

II. Sur le traitement en grec du groupe initial *sy-*, voy. ci-dessus, § 221, 4°, p. 125. Toutefois la règle donnée en cet endroit ne paraît pas tout à fait absolue, puisque dans certains cas *sy-* initial semble avoir donné σ (σσ), att. τ (ττ) : comparez en effet σάω, passer au crible, avec l'att. διαττάω, et voy. G. Meyer, *Alban. Studien*, III, 41 sq., qui rapproche de σάω l'albanais *sos*, je passe au crible, forme tirée de **sya-s*.

6° *En grec*, le groupe initial *sm-* (mais cf. ci-après, § 307, 5°) s'est maintenu dans quelques mots comme σμερδαλέος, redoutable (cf. v. h. all. *smerzo*, douleur), σμίλη, doloire (cf. v. h. all. *smid*, forgeron), σμικρός (à côté de μικρός), petit (v. h. all. *smāhi*, faible, petit, rac. *sme(i)k-*), σμύχω, aor. σμυχῆναι (cf. m. h. all. *smouch*, fumée, vapeur, angl.-sax. *sméocan*, fumer, lit. *smaugiu*, je serre à la gorge).

1. Voy. Osthoff, *das Verb. in d. Nominalcomposition*, p. 340 sqq. ; K. Brugmann, *Gr. Gramm.*³, § 45, 3 (p. 61) ; *Grundriss*, etc., t. I², § 294, p. 274.

Remarque. — Ce groupe initial devait exister à l'époque préitalique, comme le prouve l'ombrien *smursime*, c.-à-d. **ad murcim** (?)[1]. En latin, on ne trouve **sm-** que dans des mots d'origine grecque, où il a la valeur de *zm-*.

307. — **Modifications de *s* en grec.** — Le grec et le latin n'ayant pas modifié de même façon la spirante dentale primitive *s*, il y a intérêt à étudier séparément les deux langues.

1° A *l'initiale* devant voyelle et *à l'intérieur d'un mot* entre voyelles, *s* est devenu *h* (esprit rude) en grec[2]. Mais tandis qu'à l'initiale l'esprit rude s'est en général maintenu, il a disparu à l'intérieur d'un mot[3].

Ex. : ὁ, le (cf. skr. *sá*, goth. *sa*), ἁμῶς, n'importe comment (cf. skr. *sama-*, goth. *sum-s*), ἵστημι, placer (lat. **sisto**), ὗς, porc (lat. **sū-s**, v. h. all. *sū*), etc. — Hom. ἦα, att. ἦ, j'étais (cf. skr. *āsam* et le duel ἦσ-τον), γένεος (cf. skr. *jánas-as*, lat. **generis**), φερέαι, φέρῃ (cf. skr. *bhára-sē*), etc.

Remarques. — I. Avant même la période historique de l'hellénisme, *h* (l'esprit rude) s'était affaibli en esprit doux dans le lesbien, l'éléen, dans quelques dialectes crétois, comme celui de Gortyne, par exemple, enfin dans l'ionien d'Asie[4]. Mais dans les autres dialectes et particulièrement dans le dialecte attique, l'esprit rude s'est maintenu, sauf dans les cas où, comme on va le voir, la phonétique s'opposait à ce qu'il persistât.

II. Dès la période primitive de l'hellénisme, *h-* (l'esprit rude) s'est perdu, quand il se trouvait une aspirée ou *h* au commencement de la syllabe qui le suivait immédiatement ou presque immédiatement.

Ex. : ἔχω, j'ai, je possède, pour *ἕχω (cf. ἕξω), ἔ-σχο-ν, en regard du skr. *sá-ha-tē*, il subjugue, il met la main sur, ἴ-σχω pour *ἵ-σχω à côté d'ἵ-στημι, ἀ-θρόοι, réunis (cf. skr. *sadhry-añs*, en agissant ensemble), — ἀ-δελφός, frère (skr. *sá-garbhyas*, né du même sein, ἄ-λοχος, qui partage la couche (cf. ἅ-παξ, une seule fois), ἄμαθο-ς, sable (cf. v. h. all. *sant*), ἔδεθλον, siège, à côté de ἕδος, skr. *sadas-*, siège, ἀμό-θεν, de n'importe où (à côté de ἁμῶς), αὖος, sec, pour *αὐhος, qui est lui-même pour *hαυhος (cf. lith. *sausa-s*, sec), etc.[5].

---

1. Voy. von Planta, *Osk.-Umbr. Grammatik*, I, 489.

2. L'esprit rude à l'intérieur d'un mot est encore représenté par H dans un certain nombre d'inscriptions laconiennes et argiennes. Voy. sur cette question Kühner-Blass, *ausf. Gr. der. gr. Spr.*, § 23, (p. 113 sqq.).

3. Cette loi est antérieure à la période historique de l'hellénisme. Il y a donc lieu de signaler à part quelques faits propres à certains dialectes isolés, faits qui se sont produits à l'époque historique, comme, par exemple, la suppression de σ non primitif, à l'initiale, en cypriote et en pamphylien dans la préposition ὔν = σύν et le maintien de l'aspiration intervocalique remplaçant un σ non primitif dans certaines formes laconiennes comme Αἰνηhίας, ἐνhηβώhαις.

4. Sur l'esprit rude, voy. le travail de Alb. Thumb, *der Spiritus asper im Griechischen*, Strasbourg, 1889, et cf. Kühner-Blass, *ausf. Gr. der gr. Spr.*, § 22, p. 107 sqq.

5. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. 1², § 850, 1, a (p. 746), à qui sont empruntés ces exemples de dissimilation. Certaines inscriptions appartenant à des dialectes qui ont, en général, maintenu fermement l'aspiration, montrent que la dissimilation pouvait se produire même dans des cas qui ne se rencontrent pas dans le grec littéraire. C'est ainsi, par exemple, qu'on voit les formes de l'article (ὁ, ἡ, ou ἁ, οἱ, αἱ), écrites sans aspiration devant des mots commençant par *h* (esprit rude), comme ὀ ὗς, οἰ θεοί, ἠ ou ἀ ὁδός, etc. Voy. A. Thumb, *Spir. asper*, etc., 100, cité par K. Brugmann.

III. On a vu ci-dessus (§ 288, Rem.), que la loi de dissimilation des aspirées était contrariée par d'autres lois. La même observation s'applique à la dissimilation de l'esprit rude. En effet, l'esprit rude a été rétabli dans certaines formes.

1° Par *assimilation régressive* (cf. ἕχω, sur les inscriptions attiques du VI[e] et du V[e] siècle av. J.-C., au lieu de ἔχω), Ἁφροδίτη au lieu de Ἀφροδίτη, ἁριθμός au lieu de ἀριθμός, ἱερός au lieu de *ἰhερος, etc.).

2° Par *analogie*, vraie ou fausse (cf. ἁμόθεν au lieu d'ἀμόθεν d'après ἁμοῦ et ἁμῶς, ἑθῆναι, d'après εἶναι, rac. *sē-*, ἁ-θρόοι au lieu d'ἀ-θρόοι d'après ἅ-παντες, ὁλό-φωνος, ὁλό-χρυσος d'après ὅλος, etc.)[1].

IV. La chute de σ intervocalique avait lieu aussi après un α représentant un *n* primitif, comme le prouvent les formes δαῆναι, apprendre, ἀ-δαής, ignorant, en regard de δήνεα de **dn̥ses-*, skr. *das-rá-s*, qui opère des miracles, *dásas-*, acte subtil (indo-eur. **dn̥s-*, **dens-*)[2].

V. Le σ intervocalique, qu'on rencontre très souvent dans les formes du grec historique, ne procède jamais d'un σ intervocalique primitif. Ou bien il s'explique soit par la réduction du groupe *-ss-* (cf. μέσος pour μέσσος), soit par l'assibilation du τ devant ι (cf. φύσις = *φύτις), ou bien il est dû à l'influence de l'analogie (cf. λύσω, ἔλυσα et tous les futurs ou aoristes de même nature, dans lesquels le maintien de σ s'explique par l'analogie de formes comme λείψω, ἔλεξα, etc., dans lesquelles le σ s'est régulièrement conservé).

VI. A l'époque où l'on entendait le *h* intervocalique (réduction de *s* primitif), cet *h* se déplaçait, quand il se trouvait en tête de la deuxième syllabe, pour affecter la voyelle initiale du mot (cf. hom. att. ἱερό-ς, thessal. béot. dor. ἱαρό-ς, sacré, de **ihερο-*, **ihαρο-*, skr. *ishirás*, vigoureux, florissant; hom. att. εὕω, flamber, passer au feu, de **εὐhω*, lat. *uro*) ou bien pour changer en ténue aspirée une ténue précédente (cf. ἐφίορκος de **ἐπι-hορκος*, φρουδος de **προ-hοδος*, etc., voy. ci-dessus, § 281, c, Rem. II, p. 190).

2° *A l'initiale*, le groupe *sw-* aboutit à Fh (cf. ci-dessus, § 230, 8°, a, p. 141)[4], puis à l'esprit rude (cf. **Fhoι*, Fοῖ, οἷ, de **swoy*, etc.).

C'est par dissimilation (cf. ci-dessus, 1°, Rem. II) qu'on a eu dès avant la période historique de l'hellénisme des formes comme **Fεθος* (att. ἔθος) pour **Fhεθος*, etc.

Remarque. — Toutefois le groupe initial *sw-* paraît avoir abouti à σ dans des mots comme σάλος, houle (cf. v. h. all. *swellan*), σιγή, silence, v. h. all. *swigen*, all. schweigen (rac. *swīk-*, *swig-*[5]).

---

1. Inversement l'esprit doux a remplacé l'esprit rude sous l'influence de l'analogie (cf. ἀδρότης « grosseur, dur », d'après ἀδρό-ς, ἀδρύνω-ς). D'ailleurs l'analogie a, comme on sait, une action fort étendue. C'est ainsi que (pour envisager seulement le cas dont nous nous occupons en ce moment) l'analogie a remplacé soit l'esprit rude par l'esprit doux, soit l'esprit doux par l'esprit rude dans des formes qui étaient complètement soustraites à l'action de la loi de dissimilation des aspirées (cf. dor. ἀμές, att. ἡμεῖς, « nous » (skr. *asmá-*), d'après ὑμές, ὑμεῖς, ἧσται, « il est assis » (skr. *āste*), d'après les formes de la racine ἑδ-, « s'asseoir »; dans le dial. d'Héraclée ὀκτώ (latin octo) d'après ἑπτά [illegible], dor. [illegible] att. εἰσί (skr. *s-ánti*) d'après ἐστί (skr. *ásti*).

2. Sur ces formes et sur d'autres, plus problématiques, voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I[2], p. 748.

3. Ainsi s'explique l'augment ἑ- dans εἶχον, ἧκα, εἵπετο pour *ἐ-hεχ-, *ἐ-hε-, [illegible], εἱπόμην de *ἐ-hεπ-, cf. ἕπομαι, lat. sequor, etc. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, t. I[2], p. 748 et t. II, p. 861.

4. Le son de ce groupe Fh était très voisin de celui de FF, comme le montre chez Homère [illegible] FFω, etc.

5. Sur cette question délicate, voy. Kretschmer, *Zeitschrift de Kuhn*, t. XXXI, 442 sq.; [illegible].

3° *A l'initiale*, le groupe *sy-* aboutit comme *sw-* à une simple aspiration (voy. ci-dessus, § 221, 4°, p. 135).

4° *A l'initiale*, les groupes *sr-*, *sl-*, étaient devenus à l'époque préhellénique *rr-*, *ll-*[1], qui, dans les dialectes, se sont réduits respectivement à *r-* (ῥ) et à *l-* (λ).

Ex. : ῥέω, couler, ῥοαί, flots, inscr. corcyr. ΡΗΟϜΑΙΣΙ (de la rac. *sreu-*), ῥοφέω, humer (cf. lith. *srebiù*), — λαβεῖν, prendre, égin. ΛΗΑΒΩΝ, att. ΛΗΑΒΕΤΟΣ (cf. le parf. εἴληφα, qui indique que la forme primitive était *σλαβ-), λείβω, faire couler, verser goutte à goutte (cf. hom. ὄφρα λλείψαντε, v. irl. *sliab*, génitif *slebe*, montagne[2]), etc.

Remarque. — L'analogie a introduit à l'intérieur de certaines formations nouvelles les groupes -ρρ- ou -λλ-, qui primitivement ne se rencontraient qu'à l'initiale (cf. ἔ-ρρεον, hom. ἔ-λλαβε, κατα-ρρέω, hom. ἄ-λληκτος [de λήγω, cesser, pour *σλήγω, cf. v. h. a. *slach*, mou, lâche]). Mais après qu'à l'initiale les groupes ρρ- et λλ- se furent réduits à ῥ- et à λ-, cette même réduction se fit à l'intérieur des mots (cf. hom. καλλί-ροος, à côté de καλλί-ρροος, ἔ-ληγε, etc.).

En règle générale, le grec semble, à l'intérieur d'un mot, employer plutôt -ρρ- que -ρ-, tandis qu'il préfère -λ- à -λλ- : c'est ainsi qu'en attique on ne trouve d'une part que ἔ-ρρει et d'autre part que ἔ-λαβε. Cela tient sans doute à ce qu'il y avait à côté de mots commençant par *sl-* une foule d'autres mots commençant par *l-* simple[3].

5° *A l'initiale*, les groupes primitifs *sm-*[4] *sn-* s'assimilent respectivement en *mm-*, *nn-*, qui ont abouti à μ, ν.

Ex. : μειδῆσαι, sourire (cf. hom. φιλο-μμειδής, skr. *smaya-te*, il sourit) ; μείρομαι, recevoir une part, μοῖρα, sort, lot (cf. hom. κατὰ μμοῖραν, ἔ-μμορε, ἄ-μμορος, dor. ἐμμόραντι· τετεύχασιν, rac. *smer-*, comme l'indique κάσμορος· δύστηνος Hésych., qui est pour *κατ-σμορος[5]), μία, une = *σμ-ια, fém. de *sem-*, un ; — νίφα, Acc., neige (cf. hom. ὥς τε ννιφάδες, ἀγά-ννιφος, all. Schnee, angl. *snow*), νέω, νήθω, filer (cf. hom. ἔ-ννεον, εὔ-ννητος, skr. *snávan-*, lien, corde, v. irl. *snīm*, chose filée, fils), νέω (futur νεύσομαι), nager, flotter, νόα· πηγή. Λάκωνες, ἔ-ννυθεν· ἐκέχυντο Hésych. (cf. skr. *snāu-ti*).

Beitræge de Bezzenberger, t. XIX, 263 sqq. ; G. Meyer, *Alb. Stud.*, III, 53 sq., cités par K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², p. 745.

1. On trouve encore chez Homère des traces de l'initiale entière (cf. περὶ δὲ ρρόος, βέλεα ρρέον, ὅτε λλήξειεν, etc.). Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 852 b, p. 749.

2. Cf. la glose d'Hésychius λίψ· πέτρα ἀφ' ἧς ὕδωρ στάζει.

3. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 852, b, p. 749 sq.

4. Ce groupe initial *sm-* s'est pourtant maintenu dans quelques mots, pour des raisons encore peu claires. Voy. ci-dessus, § 306, 6°.

5. La forme homérique κάμμορος pour *κασ-μορος est relativement récente.

Remarque. — Après qu'à l'initiale les groupes *mm-*, *nn-* se furent réduits à μ- ν-, le même dédoublement se produisit régulièrement aussi à l'intérieur des mots, sous l'influence des mots qui commençaient par μ- et par ν- (cf. hom. ἐπι-μειδήσας, αἰνό-μορος, att. ἐ-μειδίασα, comme ἐπι-μένω, ἔ-μενον [de μένω] — ἔ-νευσα, comme ἔ-νεμον [de νέμω])[1].

6° *A l'intérieur des mots*, le groupe *-sw-* après voyelle est devenu *-zw-*, puis est tombé, sauf en lesbien (cf. lesb. ναῦο-ς, dor. thess. νᾱό-ς, ion. νηό-ς, att. νεώ-ς d'un primitif *νασϜο-ς, et voy. ci-dessus, § 230, 8°, b, p. 141).

7° De même, *à l'intérieur des mots*, le groupe *-sy-* après voyelle brève est devenu *-zy-*, qui s'est réduit à *-y-* (cf. hom. λιλαίομαι p. *λιλασyομαι, et voy. ci-dessus, § 221, 5°, p. 136).

8° *A l'intérieur des mots*, les groupes *-sr-*, *-sl-* étaient à l'époque préhellénique devenus *-zr-*, *-zl-*, d'où sont sortis -ρρ-, -λλ-, plus tard réduits à -ρ-, -λ-, avec allongement compensatoire[2].

Ex. : Ion. τρήρων, craintif, peureux, pour *τρασ-ρων, rac. *tres-*, *trs-* (cf. τρέσ-σαι), ἶρι-ς, arc-en-ciel, halo lunaire, de *Ϝισρι- (cf. skr. *vishaya-*, étendue, espace environnant), αὔρι-ον, au matin, de *αὐσ-ρ-ιο- (cf. skr. *us-rá-s*, matinal), — εἷλαθι, sois clément, de *σι-σλα-θι, lesb. ἔλλαθι de *σε-σλα-θι, rac. *sel-*. θραυλό-ς, cassant, fragile, de *θραυσ-λο- (cf. gr. θραυσ-τό-ς, lat. frūs-tu-m)[3].

Remarque. — On trouve dans le dialecte crétois des groupes de mots comme τὶλ λῇ pour τὶς λῇ, etc., et des composés comme ἐλλείπω pour *ἐξ-λειπω, ἀμφιλλέγω pour *ἀμφισ-λεγω (cf. ἀμφισ-βητέω), etc. Ces diverses formes prouvent que là où l'euphonie amenait l'assimilation de σ à λ, le groupe λλ subsistait. Le dialecte attique ne connaît pas cette loi (cf. δύσ-λυτος, δύσ-λεκτος)[4].

9° *A l'intérieur des mots*, les groupes *-sm-*, *-sn-* sont devenus *-zm-*, *-zn-*, d'où μμ, νν, groupes qui subsistent en lesbien et en thessalien, mais se réduisent à μ et à ν avec allongement compensatoire dans les autres dialectes.

1. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 852, c, p. 750.

2. Le stade -λλ- est conservé en lesbien, peut-être en thessalien : cf. le lesb. χέλλιοι répondant au béotien et à l'ion. χείλιοι, lacon. χήλιοι, « mille », skr. *sa-hasra-*, [illegible]. Quant à la forme attique χίλιοι, elle renferme une sorte d'apophonie (ι au lieu de ει) qu'on trouve dans d'autres mots encore, mais dont l'origine n'est pas claire. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 113, Anm. (p. 119), qui renvoie aux travaux de Kretschmer, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXXI, 375 sqq., 466, *Die griechischen Vaseninschriften*, etc., p. 131 sqq. ; *Einleitung in die Geschichte der gr. Spr.*, p. 267 sq. ; Collitz, *Beiträge* de Bezzenberger, t. XVIII, 220 ; Bechtel, *Die Hauptprobleme der indog. Lautlehre seit Schleicher*, p. 112 sq. ; Meillet, *Mém. de la Société de Ling.*, t. IX, p. 136 sq.

3. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 873, b, et Schulze, dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXIX, 248 sq. ; 250 sq. (cité par K. Brugmann, *Gr. Grammatik*, 3e éd., p. 65).

4. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 873, b, p. 764 sq. Sur la question de savoir si σ devant ρ donnait en pareil cas ρρ, voy. Meyer, [illegible], II, 3e

Ex. : Lesb. thess. ἐμμί, je suis, ion. att. εἰμί, dor. ἠμί (cf. skr. *ásmi*), lesb. ἄμμε, thessal. ἀμμέ, nous (acc.), ion. att. ἡμεῖς, dor. ἁμές, nous (nom.); cf. skr. *asmá-*; lesb. Fέμμα, ion. εἷμα, vêtement (cf. skr. *vásman-*), att. ἧμεν, nous étions (cf. skr. *ásma*), att. ζῶμα, ceinture, de *ζωσ-μα (cf. lith. *jusmu*, ceinture), — lesb. φάεννο-ς, ion. φαεινό-ς, att. contr. φᾶνο-ς, brillant, dor. Φάηνος, de *φαFεσ-νος, lesb. σελάννᾱ, att. σελήνη, lune, de *σελασ-νᾱ, — ion. att. εἵμαρται, c'est l'arrêt du destin, de *σε-σμαρται, ἤμορίς, sans participation, de *ἀ-σμορις (cf. ci-dessus, 5°).

Remarques. — I. Là où l'on rencontre -σμ- dans la période historique du grec, on se trouve en présence soit d'un groupe issu de *-tsm-* (cf. κάσμορος, ci-dessus, 5°), soit d'une formation analogique (cf. ἐσμέν, nous sommes, au lieu d'εἰμέν, à cause de ἐστέ, ἔζωσμαι, je suis ceint pour ἔζωμαι, à cause d'ἔζωσται)[1].

II. L'observation faite ci-dessus à propos de -σμ- s'applique aussi à un groupe -*σν- qui fut réduit à -νν- par l'intermédiaire de *-zn*, et qu'on peut conjecturer d'après la graphie ἐγ νήσων (inscriptions) : le γ ne s'explique ici que comme résidu de γz, le σ de la préposition *ἐκς étant prononcé z devant ν. Cela étant, on comprend que des formes comme *πυτσνο-, *βλετσνο- aient donné πύννο-ς, βλέννο-ς, par l'intermédiaire de *πυzνο-ς, * βλεzνο-ς. A la place de l'ion. εἵνυμι, je revêts (pour *Fεσνῦμι), l'analogie de ἑσθῆναι, ἠμφίεσται, etc., créa un nouveau verbe *ἕσνυμι, d'où ἕννυμι. De même l'analogie de ζωσθῆναι créa un *ζωσνυμι, d'où ζώννυμι, etc.

Le même procédé se retrouve dans le juxtaposé Πελοπόννησος pour Πελοπός-νησος (= Πέλοπος νῆσος), dans les graphies comme τοὺν νόμους (inscr. de Delphes), pour τοὺς νόμους, τὸν νόμους pour τὸς νόμους[2].

10° *A l'intérieur d'un mot devant voyelle*, les groupes *-ms-*, *-ns-* étaient devenus dès l'époque préhellénique *-mz-*, *-nz-*, d'où -μμ-, -νν-, groupes qui subsistent en lesbien et en thessalien, mais se réduisent à -μ- et à -ν- avec allongement compensatoire dans les autres dialectes.

Ex. : Lesb. ἔνεμμα, ion. att. ἔνειμα, dor. ἔνημα, aoriste sigmatique de νέμω, partager; ὦμος, épaule, de *ὠμσο-, ind.-eur. **ōms-* (cf. skr. *áṁsas*, épaule); éol. ἐπομμάδιος (Théocr.), qui se trouve sur les épaules, de *ὀμσ-; lesb. ἔμεννα, ion. att. ἔμεινα, dor. ἔμηνα, aor. sigmatique de μένω, demeurer; ion. att. ἔφηνα, ὕφηνα[3], aor. sigmatiques de φαίνω, montrer, ὑφαίνω, tisser; gén. ion. att. χηνό-ς, dor. χᾱνό-ς, de l'oie (cf. skr. *haⁿsás*, lat. anser, v. h. all. *gans*, all. Gans); gén. lesb. μῆννος, thess. μειννός, ion. att. dor. μηνός, du mois, de *μηνσ-ος, lat. mensi-s), etc.

1. Dans cette position, certains dialectes donnaient à σ la valeur d'une sonore, c'est-à-dire de z, comme le prouve la graphie ζμ. Voy. ci-après, § 303.

2. Voy. *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XIX, 14, cité par K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², p. 753.

3. La forme nouv. attique ὑφᾶναι, au lieu de ὑφῆναι, est refaite d'après τετρᾶναι, λειᾶναι, etc., où la présence de l'ᾱ s'explique par la loi qui, en attique, ramène η à α après ρ, ι.

11° Sur la chute de *s* entre consonnes, voy. ci-après, § 314, 6°.

308. — **Modifications de *s* en latin.** — La spirante dentale primitive *s* a subi en latin les modifications suivantes :

1° A l'intérieur des mots *s* entre voyelles était passé à *z*. Ce son persiste en osque (où il est noté soit par *s*, soit par *z*), en pélignien (où il est noté par *s*) et aussi dans d'autres dialectes sabelliens. Mais en ombrien et en latin *z* aboutit à l'*r* lingual[1] : c'est ce qu'on appelle le rhotacisme de l'*s* intervocalique[2].

Ex. : **ero**[3], osque *ezum*, ombr. *erom*, être (cf. skr. *ása-t*, qu'il soit), **starem, forem, juvarem** (cf. **es-sem**), aoristes sigmatiques, en regard de l'osque *censazet*, ils seront d'avis, *fusid*, c.-à-d. **foret**, pélign. *upsaseter*, c.-à-d. **operaretur**, *furent*, c.-à-d. **erunt**, etc.; **equarum**, en regard de l'osque *egmazum*, c.-à-d. **rerum** (cf. skr. *tásām*, hom. θεάων, etc.), **floris**, gén. de **flos** (cf. osque *Fluusai*, c.-à-d. **Floræ**), etc.

Remarques. — I. En latin, le groupe médial *-sy-* a donné tantôt **-si-** et tantôt **-ri-**. On trouve d'une part **viasius**, les substantifs en **-ēsius, -īsius, -ūsius** et les formes **disjungo, disjunctus**, etc., d'autre part les formes avec **r** comme **viarius, Papirius, Etruria, Venerius**, etc. D'après Brugmann (*Grundriss*, etc., t. I², § 876, 1, p. 763), cette différence de traitement tient à une différence de degré dans la rapidité de la prononciation, le *y* ayant tantôt la valeur d'une consonne et tantôt la valeur d'une voyelle : ainsi **viasius** était la forme rapide, **viarius**, la forme lente (cf. en grec πλούσιος et πλούτιος, ci-dessus, § 289, 6°).

II. En latin, le groupe médial *-sw-*, dont on n'a pas d'exemples dans les autres langues italiques, est reconnaissable dans le mot **pruina**, qui suppose un primitif **pruswina*, d'où **pruzwina*, puis **pruwina*, enfin **pruina** ; ici aussi, on le voit, le *s* a donné un *z* en latin, puis le groupe *zw* s'est réduit à **u** après voyelle. Cf. ci-dessus, § 234, 8°, **b**, p. 145.

Devant *-sw-* les consonnes tombent, cf. **sēviri, trāvehor** (voy. ci-dessus, p. 145, n. 2).

2° En latin, le groupe *sr* devient **fr**, par l'intermédiaire de *thr* (= θr, θ = *th* anglais); mais tandis que **fr-** demeure à l'initiale, il devient **-br-** à l'intérieur d'un mot.

Ex. : **frigus**[4], froid, gr. ῥῖγος, gelée, de **srīgos* (cf. lette *strēgele*, coulée de glace); **fragum**, fraise, gr. ῥάξ, gén. ῥαγός, grain de raisin.

---

1. De *z* à *r*, il n'y a que la différence du tremblotement de la langue. Voy. V. [illegible], [illegible], etc., § 69, 1 (5e édit., p. 80).

2. Le rhotacisme a achevé son évolution dès l'an 350 av. notre ère ; dans les formes archaïques qu'on trouve dans Festus ou ailleurs, le *s* intervocalique doit être prononcé *z*.

3. Ce futur est le subjonctif primitif **eso*, comme l'indique la forme homérique ἔω, att. ὦ subj. de εἰμί, « être ».

4. Sur le petit nombre de mots dans lesquels on trouve à l'initiale **r** au lieu de **fr**, ex. **rigeo** à côté de **frigus, rūmen** ; **Rumo** et **Roma**, rac. [illegible], « couler », voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 875, Anm., p. 762 sq.

raisin; **fretum**, bouillonnement de la mer, v. h. all. *stredan*, bouillonner, etc. — **con-sobrinus**, cousin, de * *con-swesr-ino-s*, parent par la sœur (*swesor*), **cerebru-m**, cervelle, de * *ceras-ro-* ou * *ceres-ro-* (cf. skr. *siras-*, tête), **funebri-s**, de * *funes-ri-s* (cf. **funeris** [gén. de **funus**], et **funes-tus**), etc.

3° Les groupes préitaliques *sm*, *sn*, *sl*, se sont réduits à **m**, **n**, **l**, par l'intermédiaire de *zm*, *zn*, *zl*[1]. A l'intérieur des mots la disparition de *s*(*z*) a entraîné un allongement par compensation.

Ex. : (*A l'initiale*) **mīrus**, étonnant (cf. skr. *smáya-te*, il rit), **nat**, il nage (cf. ombr. *snata*, c.-à-d. **umecta**, skr. *snā-ti*, il nage), **nurus**, gr. νυό-ς, bru (cf. skr. *snushá-*, v. h. all. *snur*, belle-fille), **nubo**, épouser (cf. v. sl. *snubiti*, aimer, prétendre à la main de ...); **laxus** et **langueo** (cf. gr. ἄ-λληκτος, qui ne cesse pas, crét. λαγάσαι, lâcher, relâcher, v. h. all. *slach*, mou, lâche), **lubricus**, glissant (cf. goth. *sliupan*, glisser), **līma**, lime (cf. v. h. all. *slīm*, all. Schleim, de la racine *slei-*, être lisse, onctueux), etc.

Ex. : (*à l'intérieur d'un mot*) : **prīmus**, premier (cf. pélign. *prismu*, c.-à-d. **Prima**, et le lat. **pris-cus**), **ōmen**, arch. **osmen** (Varr.), pour * *owis-men* (voy. ci-dessus, § 233, Rem. II, 3° et cf. gr. οἴομαι, je crois, de * ὀϜισ-yo-), **dimoveo** pour * **dismoveo**; — **cānus**, blanc pour * *casno-s* (cf. pélign. *casnar*, vieillard, lat. **cascu-s**, homme très vieux, angl.-sax. *hasu*, gris-brun); **fanum**, temple pour * *fas-no-m* (cf. osque *fiisnam*, c.-à-d. **templum**, ombr. *fesnaf-e*, c.-à-d. **in templum**), **aēnus**, d'airain pour * *ahesno-s* (cf. ombrien *ahesnes*, c.-à-d. **aenis**), **degūno**, goûter à pour * *degusno* (cf. **de-gus-to**, rac. *geus-*), **dīnumero** pour * *dis-numero*[2]; — **mūlus** pour * *mus-lo-* (cf. alb. *mushk*, mulet), **Aurelius** pour * *Auses-lio-s* (cf. **aurōra**), **pālari** (cf. v. h. all. *fasōn*, chercher çà et là), **dīluo** pour * *dis-luo*, etc.

Remarques. — I. Dans certains cas, les groupes *-sm-*, *-sn-*, *-sl-* étaient précédés d'une consonne, qui est tombée.

a) [*n*]*sm*, [*n*]*sn*, [*n*]*sl*.

Ex. : **īmu-s** pour * *ins-mo-s* (cf. v. irl. *ís*, dessous pour * *ins-*), **trā-muto** (pour **trans-muto**), **trā-mitto** (pour **trans-mitto**, cf. ci-dessus § 241, 2°, a), — **cōnu-bium** pour * *con-snubiom* (cf. v. sl. *snubiti*, aimer, rechercher en mariage), **trā-no** (pour **trans-no**); — **ālum** et **ālium**, ail (pour * *anslo-m*, d'une racine *an*, exhaler, cf. v. sl. *a"chati*, sentir, exhaler une odeur); **trā-loquor** pour **trans-loquor**, raconter d'un bout à l'autre.

---

1. Pour le stade intermédiaire *zm*, cf., par exemple, les formes archaïques **suremit**, **surempsit**, refaites d'après un présent * *suzmo* de * *su*[*p*]*s*-[*e*]*mo*.
2. Dans les formes **satĭn** pour **satis-ne**, **vidĕn**, **abin** pour **vides-ne**, **abis-ne**, la voyelle primitivement longue s'est abrégée après la chute de **e** final.

b) [p] sm.

Ex. : **sūmo** pour * *su[p]s-[e]mo*, **āmitto** pour **as-mitto*, de **aps-mitto*.

c) [k]sm, [k]sn, [k]sl.

Ex. : **sēmenstris** de * *secs-menstris*, — **sēni** de **secs-noi*, — **āla** de * *acslā* (cf. **axilla**), **lūna** de * *loucs-nā* (cf. prénest. *losna*). Voy. ci-dessus, § 299, p. 206.

d) [s]sm pour *tsm*.

Ex. : **rēmus** sans doute de **retsmos* (cf. gr. ἐρετ-μός et lat. **TRIRESMOS**, C. I. L., t. I, n° 195).

II. Des faits qui précèdent on peut rapprocher ceux-ci, où l'on voit un groupe de consonnes tomber devant *sl*, *sn* :

a) [ns]sl pour *ntsl*.

Ex. : **scāla** pour **scantslā* (cf. **scando**).

b) [rs]sn pour *rtsn*.

Ex. : **cēna**, arch. **cesna** pour **cersnā*, plus anc. **certsnā* (osque *kerssnais*, forme primit. **qert-snā*, cf. skr. *kart*, couper, diviser en parts).

c) [rk]sl.

Ex. : **man-telum**, essuie-main de **man-ters-lo-*, plus anc. **man-tercs-lo-* (cf. **tergeo**).

III. Les groupes *sm*, *sn*, *sl* sont sortis aussi, dans certains cas, de *stm*, *stn*, *stl*.

Ex. : **pomerium** (de **post-meriom*, **pos-meriom*) ; **pomeridianus**[1] de **post-meridianus*, **pos-meridianus**[2]) ; **pone** de **post-ne* (cf. osque *pustmas*, *posmom*, ombr. *pustnaiaf*, *pusnaes*) ; **ilico** de **in-sloco*, plus anc. **en-stlocod* (cf. ci-dessus, § 241, 2°, **a**, p. 152).

IV. Sur le traitement du groupe préitalique *rsn*, voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 877, p. 765 sq.

4° Sur le traitement en latin des groupes italiques *rs*, *ls*, voy. ci-dessus, § 306, 4°, γ (p. 213).

5° Le groupe médial *-sf-* propre aux langues italiques est devenu -ff- en latin.

Ex. : **differo** pour **dis-fero*, **difficilis** pour **dis-facilis*.

6° Enfin, la spirante dentale primitive *s* est tombée dans un certain nombre de formes, dont on ne peut pas toujours refaire l'histoire.

a) *-nsqu-* s'est réduit à *-nqu-* dans **inquam** et **inquiō** pour **in-squam* et **in-squio* d'une rac. *seq^w* (cf. le lat. **in-sexit**, gr. ἔν-σπετε).

b) **Ipse** est pour **is-pse* (cf. **eum-pse**, **ea-pse** ; **vopte**, c.-à-d. **vos ipsi** est pour **vos-pte*.

1. La forme **postmeridianus** est une forme refaite.

2. Cette forme est indiquée par Cicéron (*Orat.*, 47, 157) comme préférable à **postmeridianus** (cf. Vel. Long., p. 79, 8e *éd. Keil*).

c) La dissimilation progressive a réduit à **p, t, c** les groupes *sp*, *st*, *sc* au commencement de la syllabe du radical dans les formes redoublées.

Ex. : **spopondi** (de **spe-spondai*), **steti** (de **ste-stai*), **scicidi** (de **sce-scidai*).

309. — **Maintien de *z* en grec**. — On a vu ci-dessus (§ 303) que la spirante dentale sonore *z* s'est conservée en grec devant les moyennes jusque pendant la période historique de l'hellénisme. Ce son était ordinairement noté par σ devant *b* et *g*, plus tard (à partir du IVe siècle avant J.-C.) il fut noté par ζ (cf. πρεζβευτής, Πελαζγικόν). Quant à *zd*, il est écrit σδ dans l'éolien d'Asie et ζ ailleurs.

Ex. : **σβέννυμι**, éteindre, — **μίσγω**, mêler (cf. rac. *mezg-*, plonger, skr. *májja-ti*, il plonge, il enfonce, lat. **mergo, mergus**, lith. *mazgóli*, laver) — ὄ**ζ**ος, rameau, lesb. ὕ**σδ**ος (cf. arm. *ost*, goth. *ast-s*), ἄ**ζ**ω, torréfier, ἀ**ζ**αλέο-ς, desséché, sec (cf. tchèque et v. pol. *ozd*, touraille à sécher le malt), ὄ**ζ**ο-ς, compagnon, aide, c.-à-d. *ὀ-zδο-ς, compagnon de route[1], Ἀθήνα**ζ**ε, vers Athènes pour * Ἀθᾱνανz-δε.

REMARQUES. — I. Sur σσ pour σ = z, cf. ci-dessus, § 303, REM. ; on trouve même σζ, c'est-à-dire *zzd* au lieu de ζ (cf. Θεόσζοτος) ; sur ῥδ issu de zδ en thessalien, voy. ci-dessus, p. 209, n. 2.

II. Dans certains dialectes et particulièrement en attique, zδ fut réduit postérieurement à *z*.

Au contraire, en béotien, en laconien, en crétois (Gortyne), en mégarien et en éléen, z fut assimilé à δ, d'où δδ (cf. ci-dessus zδ issu de *dy*, § 221, 6°, B, α, p. 136).

Ex. : ἄδδαυον· ξηρόν. Λάκωνες. HÉSYCH. (en regard d'ἀζαλέος). Gortyn. ἐδδίηται pour *ἐz-διηται, plus anc. *ἐγz-διηται (ἐκ-δίηται), τοῖδ δέ, πατρὸδ δόντος, etc.

Pareillement, en crétois, zγ aboutit à γγ (cf. πρεγγευταί = πρεσγευταί et πρειγευταί [γ = γγ] pour πρεισγευταί, ἔγγονος, descendant, de ἔσγονος [béot.] pour *ἐγz-γονος [ἔκ-γονος]).

Ces faits sont du même ordre que ceux dont il a été question ci-dessus, § 306, 2° REM. I (p. 211), relativement au changement de στ en ττ et de σκ en κκ (béot. ἔττε p. ἔστε, lacon. ἀκκόρ = ἀσκός).

310. — **Modifications de *z* en grec**. — Les modifications du son *z* en grec sont toutes antérieures à la période historique de l'hellénisme.

1° Bien que dans le groupe γzγ on voie dans certains cas le premier γ disparaître (cf. béot. ἔσ-γονος[2] = *ἐγz-γονος), il n'en est pas moins vrai que d'ordinaire le *z* tombait entre consonnes.

---

1. Voy. W. SCHULZE, *Quæst. epicæ*, p. 497 sq. ; JOHANSSON, *Indog. Forschungen*, III, 199 sq., cités par K. BRUGMANN, *Grundriss*, etc., t. I², § 856, p. 755.

2. La forme ἐz, réduction de ἐγz devant γ, se retrouve devant δ et β en thessalien, en béotien, etc. (cf. arcad. ἔσδοσις pour ἔγz δοσις).

Ex. : βδέω, « pedo », de *βζδέ[σ]ω, d'une rac. *pezd-* (cf. petit russien *bzdity*, tchèque *bzditi*, lat. **pedo** [pour **pezdō*], moy. h. all. *vist*, all. Fiſt, slovène *pezdeti*); inscr. att. ἐγ Διός (= *ἐγζ Διός), ἐγ βουλῆς (= *ἐγζ βουλῆς), ἐγ Γαργηττίων, ἔγ δακτύλων (= *ἐγζ [c.-à-d. ἐξ] δακτύλων).

2° Devant les moyennes aspirées primitives, la spirante *z* est devenue sourde comme elles et en même temps qu'elles.

Ex. : ἐρέβεσφι de ἔρεβος, ténèbres, μισθός, salaire (cf. skr. *mīḍhám*, prix du combat, lutte, goth. *mizdō*, salaire), ἴσθι, sois (gath.-avest. *zdī*), ἔ-σχον, etc.

Remarque. — La réduction du groupe primitif *d* + *dh* à σθ est un fait du même ordre (cf. ci-dessus, § 289, 1°)[1].

311. — Traitement de *z* en latin. — A l'époque préitalique, la spirante *z* demeurait intacte devant les moyennes primitives. Mais

1° En latin *zg* a donné **rg** (cf. **mergo** et **mergus** en regard du skr. *májja-ti*, il enfonce, il plonge, *madgú-s*, sorte d'oiseau aquatique, lith. *mazgóti*, laver, rac. *mezg-*, plonger).

Toutefois, **diz-gero* a donné **digero** par analogie avec **diduco**, etc., cf. ci-après, 2°.

2° En latin, *zd* est devenu **d** avec allongement compensatoire, probablement à l'époque où les groupes *-zm-*, *-zn-*, *-zl-*, issus des groupes préitaliques *-sm-*, *-sn-*, *-sl-*, ont subi la réduction dont il a été question ci-dessus, § 308, 3°, p. 220[2].

Ex. : **nīdus** pour **nizdo-s* (cf. skr. *nīḍás*, lieu de repos, arm. *nist*, séjour, v. irl. *net*, v. h. all. *nest*, all. Neſt, réseau, filet, de *ni-*, en bas, et de la rac. *sed-*, être assis); **pedo** pour **pezdo* (cf. slovène *pezdeti*), **dīduco** pour **diz-douco*, **trēdecim** pour **trez-decim*, **jūdex** pour **jouz-dex*, **quīdam** pour **quiz-dam*, **īdem** pour **iz-dem*[3], etc.

Remarque. — Devant *zd* (réduit à **d**) une consonne est tombée dans les formes **trāduco** pour **tranz-douco*, **sē-decim** pour **segz-decim*, etc. (cf. ci-dessus, p. 220 sq.).

3° Le *z* du groupe *rzd* est tombé dans **hordeum** (cf. v. h. all. *gersta*, all. Gerſte, orge), **turdus**, grive (cf. lith. *strazdas*, grive).

4° Sur **audio** pour **awiz-dio*, cf. ci-dessus § 233, Rem. II, 1°. La chute de l'*i* après *aw* a produit un groupe **awzd* dans lequel

---

1. Sur θθ = σθ en crétois (cf. χρήθθαι), voir ci-dessus, § 306, 2°, Rem. I (p. 214).

2. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 882, 1 (p. 768).

3. C'est l'analogie du pronom **is** qui a rétabli **s** dans des formes comme **isdem**, [illegible] (*Orat.*, 47, 157) écrit **eisdem** dans les inscriptions (cf. C. I. L., t. [illegible], 2, 9, 11, 12, 1458, 1470, etc.). De même c'est l'analogie qui rend compte de la présence de **s** dans la forme de dat.-abl. pluriel **iis-dem**.

le *z* est tombé. La formation des mots **undecim, undeviginti** s'explique d'une semblable manière : la chute de *o* dans le thème primitif **oin[o]z-d-* a donné naissance à un groupe *-nzd-* dans lequel le *z* est tombé.

5° Le groupe indo-européen *zdh* a donné *st* en préitalique, d'où **st** en latin (cf. **æstus** et **æstas**, ci-dessus, § 294, 2°, *b*, p. 204). On conjecture que *zbh*, *zgh* ont donné également *sp*, *sk*, d'où **sp**, **sc** en latin[1].

§ 2. — La spirante palatale *j*.

312. — **Traitement de la spirante palatale en grec.** — Au lieu que le latin confond *y* et *j* à l'initiale (cf. ci-dessus, § 223, Rem.[2]), le grec a maintenu soigneusement la différence qu'il y a entre ces deux sons : au premier il répond par l'esprit rude, au second il répond par *dj-* (ζ-).

Ex. : ζυγόν (cf. skr. *yugá-m*, lat. **jugu-m**, goth. *juk*, lith. *jùngas*, joug), ζωστός, ceint (cf. av. *yāsta-*, ceint), ζέω, bouillir, bouillonner (cf. skr. *yásyati*, il bouillonne, v. h. all. *iesan*, écumer), ζειαί, n. pl. épeautre, φυσί-ζοος, qui produit du froment (cf. skr. *yáva-s*, froment, orge), etc.

Remarques. — I. Dans un ou deux mots le grec répond par κτ, χθ au groupe *ky* d'autres langues, de même qu'il répond par κτ, χθ à *ks*, dans quelques mots. Ce rapprochement permet de conjecturer qu'en indo-européen le groupe *ky* était *kj* (d'où κτ) et que le groupe χθ avait pour origine, dans ces mots-là, un groupe primitif *ghj*.

Ex. : ἰκτῖνος, milan, busard (cf. skr. *shyēná-s*, aigle, faucon, avest. *saēnō* [= **syaenō*], aigle[3]), — χθές et ἐχθές, hier (cf. skr. *hyàs*, n. perse, *dī*, *dīg*, hier), etc.

II. Sur l'existence problématique de la spirante palatale *j* à l'intérieur des mots entre voyelles, voy. Korsch, *Anzeiger für indogermanische Sprach- und Altertumskunde*, t. VII, 51 ; Fortunatov, *Beitræge* de Bezzenberger, t. XXII, 180 sq., cités par K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 923, Anm. 3, p. 795.

III. — Lois complémentaires relatives au traitement des consonnes

Bibliographie. — K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², *zum combinatorischen Lautwandel* (§§ 924-1000, p. 795-875) ; *Satzphonetik* (§§ 1001-1035, p. 875-941).

313. — **Observation générale.** — De même qu'on a étudié ci-dessus, à la suite des voyelles (cf. p. 96 sqq.), les diverses modifications que font subir à celles-ci la rencontre de certains sons, la

1. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 882, 2, p. 769.
2. La même confusion se retrouve dans les autres langues de la famille indo-européenne, sauf peut-être en albanais et en germanique.
3. Cf. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 287, 2, p. 268 ; § 923, p. 794.

place qu'elles occupent dans un mot, etc., il convient maintenant de considérer les consonnes grecques et latines dans les diverses positions ou combinaisons qui peuvent les modifier.

On a déjà vu ci-dessus, notamment à propos de consonnes envisagées d'après la nature de leurs articulations, quelques-uns des effets produits sur telle ou telle consonne (explosive ou continue) par la place qu'elle occupe dans tel ou tel groupe de sons. Dans les paragraphes qui vont suivre on reviendra sur quelques-uns de ces faits pour en donner une vue d'ensemble, mais on insistera de préférence sur les phénomènes qui n'ont pas encore pu être expliqués par les lois précédemment étudiées.

314. — Dédoublement de consonnes. — En vertu du principe de moindre effort, les consonnes redoublées sont réduites à une seule, quand elles se trouvent dans une position telle que l'allégement du groupe paraisse nécessaire.

1° Le groupe *-ss-* était réduit à *-s-* devant consonne dès l'époque indo-européenne[1].

Cette réduction se retrouve naturellement en grec et en latin.

Ex. : δύστηνος (de **dus-stā-*), malheureux (quelqu'un pour qui tout va mal), δύσχιστος (p. δυσ-σχ-, difficile à fendre), ἔσκε, il était (p. *ἐσ-σκε, de la rac. *es-*, être)[2], πάσχω (p. *πασσχω, de *πατ-σκω), ὀσφραίνομαι (p. *ὀσσφραίνομαι, de ὀτσ-φραι-νομαι, forme prim. *odz-gʷhr-*, cf. lat. **odor**), πύννος· ὁ πρωκτός Hésych. (p. *πυσνο-, πυσσνο-, πυτσνο-, ci-dessus, § 307, 9°, Rem. II, p. 218), etc. — **distō** (p. **dis-sto*), **discindo** (p. **dis-scindo*), **aspicio** (p. **as-specio*, anc. **atspecio* = **ad specio*), de même **ascendo**, **asto** (en regard de **assero** = **atsero*), etc.

Mais dans ces deux langues ce n'est pas le seul groupe de consonnes redoublées qui devant consonne soit réduit à une seule consonne :

Ex. : Homère κάκτανε, il tua (p. *κακ-κτανε = *κατ-κτανε, cf. κακκείοντες) ; — **agnosco** pour **ag-gnosco* (cf. **aggero**), **hordeum** (p. **horrdeo-m*, anc. **horzdeo-m*), **disco** de **ditescō* (cf. **didici**), par l'intermédiaire de **dicsco* d'où **diesco*, **pergo** de **per-r(e)go* (cf. **perrexi**), etc.

2° *En grec et en latin*, les consonnes redoublées se réduisent à une consonne simple après consonne[3].

1. Cf. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 818, 1 (p. 744 sq.); § 842 (p. 8?? sqq.).

2. Que cette réduction se produisit même dans des cas où la tradition littéraire ne nous en fournit pas d'exemples, c'est ce que montrent les inscriptions où on lit ΤΗΣΤΗΛΗΣ (p. τῆς στήλης), ΤΟΥΣΤΡΑΤΗΓΟΥΣ (p. τοὺς στρατηγούς), ΕΙΣΤΗΛΗΝ (p. εἰς στήλην), etc.

3. La réduction de *-stt-* à *-st-* remonte à la période indo-européenne.

Ex. : Crét. *μηνσί*, att. *μησί* (de **μηνσ-σι*), *τέρσασθαι* (de **τερσ-σα-σθαι*, cf. ci-dessus, § 306, 3°, A, p. 211), *νυξί* (de **νυκσσι* = **νυκτ-σι*, cf. *νύκτ-ες*, nuits), crét. *βάλλονσι* (att. *βάλλουσι*) pour **βαλλοντ-σι* (cf. *βάλλοντ-ες*), *ἀμέρσαι* pour **ἀμερτσαι* aor. sigm. de *ἀμέρδω*, priver, frustrer; thessal. *πάνσα* (att. *πᾶσα*), toute (de **πανσσα* = *παντyα*, cf. ci-dessus, p. 151, β) *καμψό-ς*, arqué (de **καμπτyο-ς*); crét. *κάρτων* (de **κάρττων*), dor. *κάρρων* (de **καρσσων*), en regard de l'ion. *κρέσσων*, plus fort (de **κρετ-yων*[1]); crét. *πέντος*, cinquième (de **πεντ τος* = *πέμπτος*, cf. ci-dessus, § 263, b, Rem., p. 168), — **cæles*t*i-s** (de **cælest-ti-s*, « qui in cælo stationem habet »), **terre-s*t*ri-s** (de **terre-st-tri-s*); **vor*s*u-s** et **ver*s*u-s** (p. **vorssus* = *vert^s tus*, cf. **vert-ō**), **percul*s*u-s**, **sē*n*su-s**, **vicensimus**, **arsi** parf. de **ardeo** (cf. ci-dessus, § 291); **exilium** de **exsilium**, **exolvo** de **exsolvo**, **sarmentum** (de **sarmmento-* = **sarpmento-*, cf. **serpo**, tailler, émonder, ci-dessus, § 301, 1°), etc.

3° *En latin*, les consonnes redoublées se réduisent à une consonne simple après voyelle longue et après diphtongue : c'est le cas a) pour **-ss-** = i.-eur. *-ss-*, *-ts-*, ou *-t^s t*, b) pour **nn** = *dn*, c) pour **mm** = préit. *pm*, *phm*, d) pour **mm** = *dm*, e) pour **ll** = *dl*, f) pour d'autres groupes où entrait *d*.

a) Ex. : **hau*s*i**, **quæ*s*o** (cf. ci-dessus, § 306, 3°, B, p. 212), — **divī*s*i**, **vī*s*us**, **divī*s*us**, **fī*s*us** (cf. ci-dessus, § 294, 2°, Rem.), — **suā*s*um**, **ū*s*us**, **cæ*s*us** (ci-dessus, § 292).

b) Ex. : **mā*n*āre** (cf. ci-dessus, § 301, 2°).

c) Ex. : **rū*m*entum**, **glū*m*a** (cf. ci-dessus, § 301, 1°).

d) Ex. : **rā*m*entum**, etc. (cf. ci-dessus, § 266, 2°, Rem. IV, p. 172).

e) Ex. : **sē*l*igo** pour **sel-lego* = *sed-lego*, etc. (cf. ci-dessus, § 266, 2°, Rem. IV, p. 173).

Remarque. — Toutefois **-ll-** subsiste quand il provient de *-nl-* (cf. **suī*ll*us**, **coro*ll*a**, etc., ci-dessus, § 240, 6°, p. 150).

f) Ex. : **sē*p*ono** pour **seppono* = *setpono* (cf. ci-dessus, § 266, 1°, Rem. I, p. 172); — **fertō*t*e** pour **fertotte* = **fertodte* (cf. ci-dessus, § 293, Rem.); — **sēcedo** pour **seccedo* = *sed-cedo* (cf. ci-dessus, § 266, 1°, Rem. I, p. 172); — abl. **hōce**, **hoc**, **quoquam** pour **hōcce* = **hōdce*, **quōcquam* = **quōd-quam*; — **præco** pour **praicco*, pl. anc. **praid[i]cō* (cf. ci-dessus, § 297).

1. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 297, Anm. (p. 275 sq.); § 943 (p. 840).

4° *En grec et en latin*, les consonnes redoublées se réduisent à une consonne simple à la fin et au commencement des mots.

a) A la fin des mots, le groupe *-ss* (quelle qu'en soit l'origine) se réduit à σ en grec et à **s** en latin.

Ex. : μῦς, rat (p. *μῦσ-ς), φυγάς, fuyard, exilé (p. *φυγασς = *φυγατ-ς, gén. φυγάδ-ος), — **mūs**, rat (p. **mus-s*), **es**, tu es (p. **ess* = **essi*, cf. hom. ἐσσί), **miles**, soldat (p. *miless* = *milets*), etc.

Remarques. — I. *En latin*, les formes **pars**, **ferens** dérivent de **parss* (= **parts*), **ferenss* (= **ferents*) et tombent aussi sous la loi § 314, 2° et 3° ; de même pour les mots **pēs** (p. **pess* = **pēts*), **novitās** (p. **novitass* = **novitāt-s*) et autres semblables.

II. *En latin*, le groupe final *-ss* n'est pas le seul qui soit soumis à cette loi : on a vu ci-dessus (§ 306, 4° γ, Rem., p. 213) le traitement de *-rr* final dans **ter** (p. **terr* = **ters*), **par** (p. **parr* = **pars*)[2]. C'est un fait du même ordre que présente le nom. acc. n. **hoc** p. ***hocc** = **hod-ce* tandis qu'à l'ablat. **hōc** = *hōd-ce* la réduction de *-cc* à **-c** s'explique par la loi § 314, 3°.

b) Au commencement des mots, la loi ne se trouve réellement appliquée qu'en grec[3].

Que, dans le grec primitif et dans certains dialectes, divers mots aient eu, à l'initiale, des consonnes redoublées réduites ensuite à une consonne simple, c'est ce que montrent les exemples suivants.

Ex. : Hom. σεῦε, il poussa, il chassa (devant lui), à côté de ὅτε σσεύαιτο, ἔ-σσευε de *κyευ- (cf. ci-dessus, § 221, 6°, B, β, p. 136), — Hom. σῆμα, signe (de *θyᾶμα) à côté de l'hom. μέσσος (de *μεθyος, cf. *ibid.*, Rem., p. 137), — σάκος, bouclier à côté de φερε-σσακής (cf. ci-dessus, § 230, 5°, a), — dor. πᾶμα, possession, à côté du béot. τὰ ππάματα (cf. ci-dessus, p. 175, n. 2), — ῥέω, couler, à côté de Hom. βέλεα ῥρέον, κατα-ρρέω de la rac. *sreu-*, λήγω, cesser, à côté de Hom. ὅτε λλήξειεν, ἄ-λληκτος de la rac. *sleg-* (cf. ci-dessus, § 307, 4°, Rem.), — μείρομαι, recevoir une part, à côté de Hom. κατὰ μμοῖραν, ἔ-μμορε de la rac. *smer-*, νίφα, acc., neige, à côté de Hom. ὥς τε ννιφάδες, ἀγά-ννιφος, de la rac. *sneigʷh-* (cf. ci-dessus, § 307, 5°, p. 216), — Hom. Fό-ς (= Fhός), lat. **suus**, à côté de Hom. πατρὶ FFῷ de *swo-*

1. Les formes **ess**, **miless** sont encore attestées dans le latin archaïque à l'intérieur d'une phrase (voy. ci-dessus, § 291, Rem. I, p. 202). A la fin des phrases elles ont dû, en vertu d'une loi dont il sera parlé, § 315, 4°, se réduire à **es**, **miles** ; de même au commencement des phrases devant consonne, en vertu de la loi, § 314, 1°. Ce sont ces formes réduites qui, généralisées, sont devenues les seules régulières en latin classique. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 914 (p. 842).

2. L'explication donnée ci-dessus, n. 1 pour la réduction de **ss** à **s** à la fin des mots **ess** et **miless** rend compte aussi de la réduction de **-rr** à **r** dans les mots **ter** et **par**.

3. Étant donné que nous ne nous occupons ici que du grec et du latin.

(cf. ci-dessus, § 230, 8°, a), — ῥήγνυμι, briser, à côté de Hom. τεῖχός τε ρρήξειν, ἄ-ρρηκτος de Ϝρηγ- (cf. ci-dessus, § 228), — béot. et lacon. Δεύ-ς pour Δδεύς (cf. ci-dessus, § 221, 6°, B, α), crét. Ττῆνα (cf. ci-dessus, § 221, 6°, B, β)[1].

Remarque. — Peut-être faut-il voir une application de cette loi dans les mots latins **longus** pour **dlongos* (comparé à **sella** pour **sedla*) et **materies** pour **dmateries* (comparé à **mamma** de **madma*)[1].

5° *En grec* et surtout *en latin*, les consonnes redoublées se réduisent à une consonne simple à l'intérieur d'un mot après voyelle, quelle que soit la quantité de cette voyelle, quand la prononciation subit un temps d'arrêt devant ces consonnes.

A) *En grec*, le phénomène se produit dans divers dialectes pour le groupe σσ (représentant *ss*, *ts*, *ty*, *dhy* ind.-eur.) réduit à σ.

Ex. : Att. ἐτέλεσα en regard de Hom. ἐτέλεσσα (cf. ci-dessus, § 306, 3°, A, p. 211), δάσασθαι en regard de Hom. δάσσασθαι (cf. ci-dessus, § 289, 4°, p. 199), μέσος en regard de Hom. μέσσος (cf. ci-dessus, § 221, 6°, B, β, Rem., p. 137)[2].

B) *En latin*, ce dédoublement de consonnes redoublées se produit après voyelle brève, à la fin de la première syllabe de mots composés d'au moins trois syllabes, quand la deuxième syllabe est longue.

Ex. : **ma*m*illa** pour **mammilla* (cf. **mamma**), **o*m*itto** pour **ommitto* (= **obmitto*), **ca*m*illus,** jeune garçon issu d'une famille irréprochable et comme tel assistant le prêtre dans les cérémonies sacrées (probablement p. **cammillos* = *cadmillos,* cf. skr. *çad-*, se distinguer, briller, Pindare κεκαδμένο-ς, brillant), **ofella** en regard de **offa, pusillus,** tout petit (de taille), probabl. pour **pussillos*, plus anc. **puts-* (cf. **pu-tu-s,** petit garçon), **vacillo** en regard de **vaccillo, Bri*t*anni** en regard de **Brittanni, cur*ū*lis,** dérivé de **curru-s, farina,** dérivé de **far,** gén. **farr-is**[3].

6° *En grec*, un σ (provenant soit de *s* soit de *z* ind.-eur.) est tombé entre consonnes dans les groupes dont le dernier élément n'est issu ni d'un *y* ni d'un *w*[4].

---

1. Sur ces faits, voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 945 (p. 814) et cf. *ib.* § 587, 4 ; § 407, 1 (p. 357), § 587, 3.

2. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 946, p. 815.

3. Voy. d'autres exemples dans W. Lindsay, *the Latin language*, ch. ii, § 130 (confusion of single and double letter in Latin), p. 113 sq., et cf. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 946 (p. 815 sq.). Toutefois les deux derniers exemples cités par nous (**curulis** et **farina**) sont sujets à caution d'après M. L. Havet, *Mém. Soc. Ling.*, t. VI, p. 108.

4. On a vu ci-dessus (§ 289, 3°) que dans les groupes κσκ, κσχ, πσπ, πσφ, c'est non point le σ, mais la première consonne du groupe qui disparait, et ci-dessus (§ 289, 4°) que dans le groupe τσ + consonne, le τ s'assimile à σ pour former σσ, qui se réduit à σ. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 815, p. 753 sq.

Ex. : Hom. ἔμεικτο, il se mêlait, de *ἐμεικστο (cf. ἔμειξαι), ion. att. ἐκτείνω, étendre, de *ἐκσ-τείνω, ἐκ τοῦ de *ἐκς τοῦ, locr. ἐχθός, en dehors, de *egzdhos (en regard de ἔσχατος, de *egzgho-)[1], — att. ἔκπεδος, à six pieds, de *ἑκσ-πεδος, ἐκ ποδῶν (cf. béot. ἑσ-κη-δεκάτη[2]), — inf. parf. moy. πεπλέχθαι, γεγράφθαι de *πεπλεκσθαι, *γεγραπσθαι (cf. πλέκω, tresser, γράφω, écrire) en regard de δεδόσθαι. — ἐσπάρθαι de σπείρω, semer, ἐστάλθαι de στέλλω, envoyer, etc.

315. — Doublement de consonnes. — Il arrive quelquefois dans la prononciation que la voix, au lieu de s'arrêter avant une consonne placée entre voyelles, s'arrête sur la consonne. Il se produit alors un effort qui entraine le doublement de la consonne.

1° En grec, dans divers dialectes, il peut arriver, surtout après voyelle longue ou diphtongue, qu'une consonne soit écrite deux fois.

Les exemples assez nombreux sur les inscriptions permettent de conjecturer que ce fait de prononciation était plus répandu que ne le laisserait croire la tradition littéraire.

Ex. : Inscr. att. πάλλην, Μελλάνχραινος, ναῦλλον, οἴμμοι, inscr. d'Imbros ἰσχυρροί = ἰσχυροί, de Téos θάλλασσαν, béot. Χαιρρωνέα, thess. μναμμεῖον (cf. dor. μνᾶμα), Δαμμάτρειος (dor. Δαμάτηρ), Hom., *Il.*, IV, 133 : πολυπάμμονος (dor. πᾶμα)[3].

Remarque. — Ce fait de prononciation ne se produit pas seulement dans l'intérieur des mots, mais encore entre les éléments d'un mot composé et aussi entre deux mots à l'intérieur d'une phrase.

Ex. : Inscr. att. ξυννόντι (= ξύνοντι), εἰσσαγωγήν (= εἰσαγωγήν), crét. (Gortyne) συννῆ (= συνῆ), τὰνν ἡμίναν, corinth., etc., ἀννέθηκε, Sam- ὢνν ἄν, ἢνν ἔχων, béot. σουνεπιννεμόντων[4].

2° *En latin*, le phénomène se rencontre assez souvent, après voyelle longue, mais entraine, en pareil cas, une altération dans la quantité de la voyelle.

1. L'analogie de ἐκτείνω, ἐκχέω a influencé les formes comme ἐκ-καίδεκα, au lieu d'ἑσ-καίδεκα, etc.; mais certains dialectes (thessal., béot., arcad. et cypr., crétois) ont maintenu devant les gutturales le groupe phonétiquement régulier ἐσ- (cf. thess. ἐσ-κιχρέμεν), puis, par analogie, devant d'autres consonnes (cf. thessal. ἐσ-θέμεν, béot. crét. ἐς τῶν, arcad. ἐσ περάται). Voy. K. Brugmann, loc. cit., p. 744.

2. L'attique ἑκκαίδεκα « seize », est une formation nouvelle, de même nature que ἐκ-καίδεκα.

3. On remarquera que dans tous ces exemples le doublement porte sur une liquide ou sur une nasale dont l'articulation appelle en quelque sorte la production du phénomène. Dans le moyen haut-allemand on trouve quelque chose d'analogue, bien que le redoublement ne soit pas borné aux liquides et aux nasales (cf. n. h. all. *himmel*, *donner*, *gottes*, en regard du moy. h. all. *himel*, *doner*, *gotes*).

4. Voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, § 289 (3e éd. p. 377 sq.). K. Brugmann, *Grundriss*, etc., I, I², § 947, p. 817.

Ex. : cu*pp*a et cū*p*a, cuve, Jū*pp*iter et Jŭ*p*iter, mu*tt*ire et mū*t*ire, parler entre ses dents, li*tt*era et lī*t*era, lettre (inscr. LEITERA), mi*tt*o, envoyer, en regard de MITAT de l'inscription de Duenos, mu*cc*us et mū*c*us, morve, bu*cc*a et bū*c*a, cavité comprise entre les joues, na*rr*are et nā*r*are (Varr.), pa*rr*icida et pā*r*icida, a*ll*ucinārī et ā*l*ucinārī, extravaguer (cf. gr. ἠλεό-ς égaré), a*ll*ium et ā*l*ium, ail sauvage (cf. halare, ci-dessus, § 308, 3°, Rem. I, p. 220), i*ll*ico et ī*l*ico, sur-le-champ (cf. ci-dessus, § 308, 3°, Rem. III, p. 221), etc.[1].

316. — On observe encore le même phénomène de doublement avant et après les consonnes; en pareil cas, la prononciation faisait entendre un son prolongé paraissant partagé en deux par une diminution de l'intensité au milieu, suivie d'une reprise[2].

1° *En grec*, le dialecte thessalien présente des exemples remarquables de doublement avant la semi-voyelle *y* issue de ι.

Ex. : ἰδδίᾱν, gén. πόλλιος, Παυσαννίᾱς, προξεννί[αν], προξεννιοῦν.

Remarques. — I. On observe le même phénomène dans ττ (pour τ) devant ρ sur l'inscription de Gortyne (cf. ἀλλόττριος).

II. Sur le doublement de σ (= *s* ou *z*) dans des formes comme ἄρισστος, κόσσμος, etc., voy. ci-dessus, § 303, Rem. (p. 209).

2° *En latin*, on trouve sur les inscriptions quelques exemples isolés (cf. su*pp*remis, a*gg*ro, Ma*tt*rona) qu'il convient peut-être d'attribuer à l'ignorance des lapicides, d'autant qu'on voit ceux-ci hésiter entre la consonne simple et la consonne double[3].

317. — **Épenthèse de consonnes**. — Assez souvent, quand une nasale est suivie d'une consonne, la prononciation du groupe développe entre les deux consonnes un son intermédiaire, que les langues notent diversement.

1° On a vu ci-dessus (§ 237, 4°, A, α, p. 147 et § 240, 4°, p. 149) l'origine des groupes μβρ, μβλ, νδρ en grec.

2° En latin, non seulement on trouve quelques exemples d'épenthèses entre nasale et vibrante (cf. Cambrianus [C. I. L., t. X, n. 1403]), mais encore on observe l'épenthèse d'une labiale entre nasale et sifflante (cf. dempsi) ou entre nasale et dentale (cf. emptus).

1. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 930, 4 (p. 801), qui renvoie à Maurenbrecher, *Philol.*, t. LIV, 628 sq., et pour les langues romanes, où l'on observe quelque chose de semblable, à Meyer-Lübke, *Roman. Grammatik*, t. I, 458. On trouvera aussi des renseignements intéressants sur l'usage suivi, en pareil cas, à Rome, et sur la doctrine des grammairiens dans W. Lindsay, *the Latin language*, ch. II, § 130 (confusion of single and double letter in Latin), p. 113 sqq.

2. Voy. P. Passy, *Étude*, etc., § 164 (p. 72); K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 31 (p. 47 sq.).

3. Cf. Seelmann, *Ausspr.*, etc., 121 sqq., Meyer-Lübke, *Gramm. der roman. Sprach.*, I, 364; Stolz, *Hist. Gramm. der lat. Spr.*, I. 222 sq., cités par K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², p. 818.

318. — Palatalisation de consonnes. — Le voisinage d'une voyelle palatale (ordinairement *i* ou *y*, plus rarement *e*) peut produire sur une consonne ou un groupe de consonnes une action particulière dont l'effet est appelé palatalisation. En d'autres termes, une voyelle palatale placée *a*) soit après, *b*) soit avant une consonne produit des palatalisations dont les exemples suivants donneront une idée pour le grec et pour le latin.

a) Ex. : πy aboutit à ππ (cf. χαλέπτω, ci-dessus, § 221, 6°, A, p. 136); — τy, θy donnent σσ (cf. πόσσος et μέσσος, ci-dessus, § 221, 6°, B, β, Rem., p. 137) : — δy aboutit à ζ (cf. πεζός, ci-dessus, § 221, 6°, B, α, p. 136); — τι et δι s'assibilent, d'où σι et ζι (cf. πλούσιος, cypr. κοζζία, ci-dessus, § 289, 6°, p. 200); — γy aboutit à ζ (cf. ἅζομαι, ci-dessus, § 221, 6°, B, α, p. 136); — les labiovélaires indo-européennes *q^w*, *g^w*, *g^wh* devant voyelles palatales donnent en grec τ, δ, θ (cf. τέτταρες, δελφύ-ς, θείνω, ci-dessus, § 274, 1°, 2° et 3°, p. 181 sq.)[1]; — Sur la palatalisation de l devant ces voyelles palatales, voy. ce*l*er, porci*l*ia, stabi*l*is et cf. L. Havet, *Archiv de Wölfflin*, t. IX, p. 135 sq; enfin sur le changement de *ti* en *ki* devant voyelles en latin, voy. ci-dessus, § 268, d, Rem. II, p. 176 sq.

b) Ex. : Pamphyl. Μhειάλλατι = Μεγάλλατι, béot. ἰών = ἐγών, tarent. ὀλίος = ὀλίγος (cf. ci-dessus, § 284, c).

319. — Labialisation des consonnes. — Une consonne suivie d'un son labial peut être labialisée.

1° C'est ainsi qu'en grec les sons primitifs indo-européens -*kw*-, *ghw*- ont passé à -ππ-, φ- (cf. ἵππος et παιφάσσω, ci-dessus, § 230, 7°, p. 141 et n. 3); on sait, d'autre part, que dans certains mots un π, un β et un φ représentent les sons *q^w*, *g^w*, *g^wh* labialisés dès l'époque indo-européenne (cf. ci-dessus, § 273, p. 180 sq.).

2° En latin, il y a plusieurs cas à considérer :

a) La prononciation de l était influencée par la voyelle suivante (cf. Havet, *loc. cit.*); de là un *l* labio-vélaire devant des voyelles non palatales (*a*, *o*, etc.), comme on le voit dans les mots ho*l*us de **helos*, *porco*l*os (porculus) de *porcelos*, etc.

b) Le changement de *e* en *o* devant c et qu dans jocur (à côté de jecur), coquo (de **quequo*), etc., révèle nettement que, dans ces formes, c et qu avaient une articulation labiale.

1. C'est encore un cas de palatalisation qu'on observe dans le changement de γ en spirante *j* que présente le dialecte pamphylien dans des formes comme Περγαῖος = Περγαῖος [illegible]. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 714 (p. 634) et § [illegible] (p. [illegible]).

c) Devant *w* et *u*, l'indo-eur. *gh* donne **f** en latin (cf. **ferus**, de *ghwo-* et **fundo**, ci-dessus, § 268, **d**, Rem. IV, p. 177).

320. — **Mouillement**. — Le mouillement présuppose la palatalisation d'une consonne sous l'influence d'une voyelle palatale *i* subséquente. Cet élément *i* incorporé à la consonne s'en dégage et vient, par une sorte d'anticipation, former avec la voyelle précédente une diphtongue en *i*.

En grec, le mouillement se produit fréquemment quand la voyelle qui précède la consonne est brève (cf. φαίνω, σπαίρω, μοῖρα, *κλαιFω = att. κλαίω, ci-dessus, § 221, 1°, avec la Rem.).

Sur le groupe λy qui se change en λλ (cf. ci-dessus, § 221, 3°, avec la Rem.)

321. — **Assimilation**. — On ne reviendra pas sur les divers cas d'assimilation dont il a été déjà traité à propos des consonnes considérées soit d'après leur lieu d'articulation (§§ 263 sqq.), soit d'après le degré de leur articulation (§§ 280 sqq.).

Mais l'assimilation n'exerce pas seulement son action sur des consonnes voisines : elle a des effets plus étendus.

1° Ainsi, l'on a déjà vu (ci-dessus, § 284, 2°, **b**) qu'en grec la prononciation populaire assimilait la consonne initiale d'une syllabe à celle qui était en tête de la syllabe suivante (*assimilation régressive*), et qu'en latin les formes **quinque, coquo, querquetum** ne s'expliquaient pas autrement que par les effets de l'assimilation régressive (cf. ci-dessus, § 264, Rem. I, p. 169); de même le mot **barba** (en regard du v. h. all. *bart*) suppose une forme primitive **farba;* le verbe **bibo** est pour **pibo* (cf. ci-dessus, § 264), etc., dans le latin vulgaire on trouve **berbex** (ital. *berbice*, fr. « brebis ») de **verbex** (au lieu de **vervex**, par dissimilation).

Remarque. — Les exemples d'assimilation régressive sont beaucoup plus nombreux encore dans les langues romanes, où l'action de la prononciation populaire n'a été contrariée qu'assez tard par les prescriptions des grammairiens. Voy. Meyer-Luebke, *Gramm. der romanischen Sprachen*, t. I, p. 478 sq.; 542; et *Grundriss der roman. Philologie* de Grœber, I, 534 sq., cité par K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², p. 848.

2° L'assimilation progressive a changé une moyenne en ténue dans les mots **κωλακρέται** (p. *κωλαγρέται), inscr. **Τυ(ν)τάρεως** (p. Τυνδάρεως), — une ténue en moyenne dans le crétois Ἀγκαγλύτω (p. Ἀγκακλύτω), — une ténue en aspirée dans les mots **Θέθις** (inscr. att. p. Θέτις), **Θεμισθοκλῆς** (inscr. att. p. Θεμιστοκλῆς), etc.

322. — Dissimilation. — La dissimilation est le contraire de l'assimilation; mais, comme l'assimilation, c'est un procédé naturel du langage. Tandis que l'assimilation s'explique par la tendance qu'ont naturellement deux sons voisins à se rapprocher, à emprunter une partie de leurs caractères respectifs, la dissimilation consiste à rendre plus marquées les différences que, pour une raison ou pour une autre, on croit reconnaître entre deux sons voisins et, dans les cas les plus ordinaires, à éviter le concours de deux syllabes contenant le même son[1].

Comme l'assimilation, la dissimilation est dite régressive ou progressive : régressive, quand le premier son est influencé par le second; progressive, quand le second son est influencé par le premier. Ce qui détermine l'un ou l'autre phénomène, c'est le degré de force des sons en concurrence : le plus fort subsiste, tandis que le plus faible est dissimilé. Le son maintenu doit ce que l'on appelle sa force soit à sa place dans certains groupes de sons déterminés, soit au voisinage de l'accent, soit à d'autres raisons[2].

La dissimilation peut se produire entre deux consonnes voisines, mais on n'en cite guère d'exemples que dans les langues modernes[3]. M. Louis Havet (*Mém. de la Soc. de Ling.*, VI, 31) cite en latin germen pour **genmen* (cf. skr. *jānma*) et carmen pour **canmen* (cf. canere). Mais le plus souvent la dissimilation a lieu entre deux sons qui ne sont pas consécutifs, comme pour éviter ainsi la trop fréquente répétition du même phonème.

La dissimilation peut être totale ou partielle, mais elle est généralement partielle, le langage se contentant le plus souvent de remplacer le phonème attaqué par le phonème le plus voisin que possède la langue. La dissimilation ne peut être totale que si le phonème dissimilé ou bien appartient à un groupe de consonnes précédant ou suivant (dans une même syllabe) les éléments vocaliques, ou bien termine une syllabe et précède la coupe[4].

Des deux langues dont nous nous occupons ici, le grec ne possède guère de dissimilations qu'à la basse époque, et le latin n'offre que peu de faits bien clairs.

323. — Dissimilation des vibrantes ou liquides. — La

---

1. Les principes essentiels de la dissimilation ont été exposés par M. Grammont, *La dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes*, Dijon, 1895.

2. Voy. R. Meringer et K. Mayer, *Versprechen u. Verlesen* (Stuttgart, 1895), cité par K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 974 (p. 860).

3. Par exemple, dans le romaïque κλέφτης, de κλέπτης, où la première des deux explosives consécutives devient fricative, dans les mots allemands Ochs « bœuf », sechs « six », Fuchs « renard », pour lesquels la prononciation a presque complètement remplacé l'ancienne fricative (*oχs*, *zeχs*, *fuχs*) en explosive (*oks*, *zeks*, *fuks*), etc. Voy. Paul Passy, *Étude sur les changements phonétiques*, etc., § 488, p. 200.

4. Voy. M. Grammont, ouv. *cité*, p. 16 sq.

dissimilation de deux *r* ou de deux *l* a été déjà étudiée ci-dessus, § 247, p. 156) : régressive dans ἀργαλέος (p. *ἀλγαλεος) et dans **cæruleus** (p. **cæluleus*), etc., elle est progressive dans μορμολύττω (cf. μόρμορος), **fraglo** (p. **fragro**), etc.

324. — **Dissimilation des nasales**. — Les cas les plus fréquents sont les suivants (la dissimilation des nasales est presque toujours régressive) :

1° *n* — *n* devient *l* — *n*.

Ex. : λάρναξ = νάρναξ, coffre, Λαβύνητος (à côté de Ναβόννηδος, v. perse *Nabunaīta*).

2° *n* — *m* devient *l* — *m*, particulièrement quand *m* est encore suivi de *n*.

Ex. : λυμνό-ς, dénudé (probablement pour *νυμνο-ς, cf. skr. *nagná-*).

3° *m* — *m* devient *v*, *f* — *m*.

Ex. : **formīca**, gr. μύρμηξ, **formīdo**, gr. μορμώ, **forma** de **morgʷhmā* ou **mr̥gʷhmā*, gr. μορφή[1].

325. — **Dissimilation des explosives et des spirantes**. — La dissimilation des explosives et des spirantes est, en général, assez rare.

Pourtant il y a en grec (et aussi en sanskrit) un exemple remarquable de ce genre de dissimilation, c'est la loi en vertu de laquelle une explosive aspirée se change en explosive simple quand la syllabe suivante commence par une aspirée (cf. ci-dessus, § 288).

Ex. : τίθημι pour *θιθημι, τριχός pour *θριχος, ἐπύθετο pour *ἐφυθετο, etc.

326. — **Chute des liquides par dissimilation**. — On a vu ci-dessus (§ 247, Rem., a) que la dissimilation régressive ou progressive des vibrantes pouvait amener la chute d'un *r* ou d'un *l*.

327. — **Chute des explosives par dissimilation**. — Indépendamment de la chute de la première gutturale dans les groupes *ksk*, *gzg* (cf. διδάσκω = *διδακσκω, **posco** = **porsco* = **porcsco*, ci-dessus, § 289, 3° et § 299, 1°), chute dont la cause doit être cherchée dans la dissimilation, indépendamment aussi de la dissimilation que présentent les mots βλάσφημος pour *βλαπσ-φᾱμο-, **asporto** pour **aps-porto*, etc. (cf. ci-dessus, § 299, 2°), il y a en grec et en latin d'assez fréquents exemples de la chute d'une consonne explosive [a]) soit par dissimilation régressive, [b]) soit par dissimilation progressive.

1. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 413, Anm. (p. 369).

a) Ex. : πῦτίζω, cracher, pour *πτυτίζω (cf. πτύω), πυκτίον pour πτυκτίον, σρατός pour στρατός (cf. att. Χαιρεσράτη, béot. Σροτυλλίς[1]), Σαπρώ pour Ψαπρώ, et quelques formes redoublées comme ἔκτημαι (= κέκτημαι), ἔγραμμαι (= γέγραμμαι), ἐβλάστηκα (= βεβλάστηκα). — **obsetrix** (= **obstetrix**), **segestrum** et **segestre** (en regard de στέγαστρον), natte de paille, **siliqua** (pour *sciliqua), cosse, gousse; **silex** (pour *scilic-) en regard de **calx** (cf. paléo-slave *skala*), etc.

b) Ex. : ἀγήοχα, béot. ἀγείοχα (= ἀγήγοχα, cf. dor. ἀγάγοχα), parfait de ἄγω, conduire; βόλιτος = βόλβιτος, fumier; inscr. de vases Θαλhύβιος, c'est-à-dire Θαλθύβιος (cf. ci-dessus, § 320), pour Ταλθύβιος. — **conquinisco** pour *conquecnisco (cf. parf. **conquexi**), etc.

328. — **Chute des spirantes par dissimilation.** — Les exemples les plus remarquables de la chute des spirantes par dissimilation régressive sont en grec κο-σκυλμάτια, rognures de cuir, κα-σκάνδιξ, poireau, πα-σπάλη, fleur de farine, et en latin **qui-squiliæ**, tout ce qui tombe d'un arbre, branches, feuilles mortes, d'où rebut, lie, peut-être aussi **turdus**, grive (p. *turzdos, plus anc. *sturzdo-s, cf. lith. *strãdzdas*)[2].

Quant aux exemples de chute de spirantes par dissimilation progressive, ils sont moins nombreux.

Inconnu dans le grec ancien, le phénomène se présente en latin dans les parfaits à redoublement **spo-pondi** (de **spondeo**), **ste-ti** (de **sto**), **sci-cidi** (de **scindo**).

329. — **Chute de l'esprit rude par dissimilation.** — Il suffira de renvoyer à ce qui a été dit ci-dessus des formes τυθῆσθαι (p. *phuthesthai*, § 288), *Ϝεhοπες (ἕσπερος) pour *Ϝhεhοπες (§ 307, 2°), ἔχω (p. *hekho*, ci-dessus, § 307, 1°, Rem. II).

330. — **Métathèse.** — On appelle *métathèse* la transposition de deux sons ou le transfert d'un son d'une place à une autre.

Comme l'assimilation et la dissimilation, la métathèse, qui a avec ces phénomènes un rapport assez étroit, paraît avoir sa cause dans ces erreurs de langage dont nous disons communément que *la langue nous a fourché*[3] et qui s'expliquent par la tendance, naturelle à tout sujet parlant, à simplifier les groupes de sons et à rendre la prononciation plus aisée.

Quoi qu'il en soit, il y a deux espèces principales de métathèses. Ou bien deux sons consécutifs prennent la place l'un de l'autre, comme

1. Voy. W. Schulze, *Gött. Gelehrt. Anzeigen*, 1896, p. 24 sq., cité par K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 980, p. 855.

2. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 981, p. 856.

3. Voy. Paul, *Principien der Sprachgeschichte*, 2e éd. (Halle, 1886), p. 60, cité par P. Passy, *Étude sur les changements phonétiques*, etc., p. 218.

dans le français vulgaire *ask* pour *axe* et dans l'anglo-saxon *fix* en regard du v. h. all. *fisc*. Ou bien deux sons qui ne se suivent pas immédiatement prennent la place l'un de l'autre : en pareil cas, la métathèse est soit simple, soit réciproque : elle est simple dans des mots comme **cocodrillus** pour **crocodilus**, où le son est transporté simplement à un endroit autre que celui où il se trouvait d'abord; elle est réciproque dans des mots comme **porfices** pour **forpices** où deux sons échangent leur place dans le mot. Quand la métathèse est simple, le son peut conserver son ancienne place dans le mot, tout en étant en même temps, soit avancé, soit reculé, comme dans le latin **pristrinum** (de **pistrinum**), où l'r placé indûment dans la première syllabe est néanmoins maintenu en même temps à sa véritable place (cf. encore **crocodrillus** de **crocodilus**, où l'r, placé indûment dans la troisième syllabe, demeure en même temps dans la première)[1].

REMARQUES. — I. Dans la métathèse simple le déplacement du son est ordinairement régressif, et de même dans la métathèse réciproque, c'est le plus souvent le son éloigné qui détermine le changement : on le prononce par anticipation et il prend la place du son que l'on reprend ensuite.

II. Il est souvent très difficile de décider si tel ou tel mot, où l'on croit voir un exemple de métathèse, ne s'explique pas plutôt par une action de l'analogie. En tout cas, l'analogie explique des métathèses comme σώθητι pour *σωτηθι (= *σωθηθι) : il est clair que la forme a été déterminée par ἐσώθην, σωθῶ, etc. De même, si l'on a dit **sacrofagus** (lat. vulg.), au lieu de **sarcofagus**, c'est que l'on a rapproché indûment de **sacrum** le premier élément du mot[2].

331. — **Métathèse de sons consécutifs**. — Nous avons déjà vu ci-dessus (§ 281, a, REM. II) des exemples de métathèse empruntés au dialecte attique vulgaire, dans lequel σχ, σφ remplacent souvent χσ, φσ (cf. **Σχ**ενοκλῆς = Χσενοκλῆς, c.-à-d. = Ξενοκλῆς, εὐ**σχ**άμενος pour εὐξάμενος, **σφ**υχή pour ψυχή, ἔγρα**σφ**εν pour ἔγραψεν). Quelques autres dialectes présentent des phénomènes semblables (cf. éol. dor. **σκ**ίφος pour ξίφος, éol. **σκ**ένο-ς pour ξένο-ς, éol. **σπ**έλλιον pour ψέλλιον, bracelet, éol. **σπ**αλίς pour ψαλίς, ciseaux[3]).

De même, dans les langues italiques on trouve *sp*, *sc* au lieu de *ps*, *x*. Cette faute est fréquente dans les inscriptions latines de date récente (cf. ISPE p. **ipse**, SVMSPERAT p. **sumpserat**) et à l'initiale des mots empruntés comme **Spyche**, **spallere**, **spitacus**, mais elle se

---

1. Il y a des métathèses plus compliquées, comme celle qu'on observe dans le crétois νεμονηίᾱ pour νεομηνία, mais celles-là sont dues à des perturbations particulières.

2. On comprend d'ailleurs que ces erreurs doivent se produire plus facilement dans les noms empruntés, d'abord parce qu'on est toujours exposé à mal comprendre et à mal reproduire des sons étrangers et des combinaisons insolites, puis parce que ces mots ne sont employés d'abord que par un petit nombre de personnes, quelquefois par une seule, de sorte qu'il n'y a pas correction d'une prononciation par une autre. P. PASSY, *loc. cit.*, § 549, p. 220.

3. Voy. KRETSCHMER, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXIX, 459 sqq.; XXXI, 438; *die griech. Vaseninschriften ihrer Sprache nach untersucht*, p. 180 sq., cité par K. BRUGMANN, *Grundriss*, etc., t. I², § 992, p. 867.

rencontre aussi dans certains mots d'usage courant dont elle explique la formation (cf. **vespa** [v. bret. *gwohi*, v. h. all. *wafse*, lith. *vapsà*, rac. *webh-*], **ascia** [gr. ἀξίνη, goth. *aqizi*, all. Axt, hache], **viscus** ou **viscum** [gr. ἰξός], gui).

Une des métathèses les plus ordinaires dans les diverses langues est celle que présentent les mots Ἀφορδίτη pour Ἀφροδίτη (crét. Ἀφορδίτα) et **tarpessita** pour **trapezita** : devant une consonne, une voyelle suivie ou précédée d'une liquide forme un groupe très instable.

> Ex. : κόρταφος pour κρόταφος, κορκόδιλος pour κροκόδειλος, τεθερμμένος pour τεθρεμμένος, etc. — **corcodīlus** (p. **crocodilus**), **interpertor** (p. **interpretor**), **corcotarius** (p. **crocotarius**), **intrepella** (p. **interpella**), etc.

D'autres métathèses s'expliquent par la répugnance que les organes de tel ou tel peuple éprouvent pour certaines combinaisons de sons. Dans le grec τίκτω, engendrer (p. *τι-τκω, cf. τεκεῖν), M. L. Havet[1] voit l'effet d'une tendance à détruire le groupe instable formé par *t* et une autre consonne. Le mot δάκτυλος est peut-être pour *δατ-κ-υλο-ς, forme primitive *dat-qo-* (cf. m. h. all. *zint*, v. isl. *tindr*, v. h. all. *zinko*)[2], etc.

332. — **Métathèse de sons non consécutifs.** — Comme on l'a vu ci-dessus (§ 330), la métathèse, en pareil cas, entraine ou n'entraine pas la suppression du son déplacé.

1° Il arrive souvent que le son est maintenu à son ancienne place, en même temps qu'il est avancé ou reculé.

C'est ce qu'on voit, par exemple, dans des métathèses *régressives* (comme θυρο-κλιγκλίδες [p. θυρο-κιγκλίδες], barreaux, στρατήρ [p. στατήρ], statère, ἠλαρτούργησεν [p. ἠλατρούργησεν] et **pristrinum** [p. **pistrinum**], **tronitru** [p. **tonitru**], **podragra** cf. v. espagn. *podraga* [p. **podagra**]) ou *progressives* (comme **crocodrillus** [p. **crocodilus**]).

Enfin c'est ce qu'on observe en grec dans des cas de déplacement de l'aspiration (déplacement *régressif* dans ἔχω p. ἕχω, Ἱσθμό-ς p. Ἰσθμός, ἁριθμός p. ἀριθμός, ἱερός p. *ἰhιερος = *ἰhερος, θηθίς p. τηθίς, φαρθένε p. παρθένε, Ἀνθίλοχος p. Ἀντίλοχος ou *progressif* dans Θέθις p. Θέτις, χυθρίς p. χυτρίς) et en latin vulgaire dans des cas d'anticipation de **n** (cf. **vinginti** p. **viginti**) ou de **x** (cf. **xexta** = **sexta**).

2° Mais il peut arriver aussi que la métathèse entraine la suppression du son à la place qu'il occupait d'abord.

---

1. Voy. L. Havet, *Mém. de la Soc. de Ling.*, t. VI, 19.
2. En ce cas, le sens primitif du mot serait « petite saillie ». Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 994, α, p. 870.

C'est ce qu'on voit particulièrement dans les métathèses de liquides (cf. att. κάτροπτον p. κάτοπτρον, miroir, θυρο-κλιγκίδες p. θυρο-κιγκλίδες, barreaux, Syrac. δρίφος p. δίφρος, siège à deux places, Héracl. τράφος p. τάφρος, fosse, Dodon. inscr. Θρεσπωτῶν p. Θεσπρωτῶν, — pristīnum p. pistrinum, Prancatius [inscr. des bas temps] p. Pancratius [*métath. régressives*]; — ἐγκότραφος en regard de κρόταφος, tempe, θῖδρακίνη p. θριδακίνη, laitue, — cocodrillus p. crocodilus, tadro p. trado, coācla p. cloaca, interpetri [cf. ital. *interpetre*] p. interpreti [*métath. progressives*]) ou, en grec, dans les métathèses d'autres phonèmes, particulièrement de *h* (cf. φάτνη, p. πάθνη, crèche, Φύτιος p. Πύθιος, Χάλκας p. Κάλχας, Φίττων à côté de Πιτθεύς, ἀμφίσχω p. ἀμπίσχω [*métath. régressives*], — Καριθαῖος p. Χαριταῖος, Καλχηδόνιοι p. Χαλκηδόνιοι [*métath. progressives*]).

333. — Enfin les cas d'échanges entre deux sons qui ne se suivent pas immédiatement sont assez fréquents en grec et en latin vulgaires[1].

Ex. : ἀμιθρέω p. ἀριθμέω compter, Epid. βόλιμος p. μόλιβος, plomb, σκέπτομαι, épier, guetter, σκοπέω, examiner (en reg. du lat. *specio) influencé peut-être par σκοϜ-, regarder (cf. θυοσκόος), ἀρτοκόπος, boulanger (en reg. du lith. *kepù*, je boulange = *peq*ᵘ- [gr. πέσσω]), Ϝορμάξ (cf. βόρμαξ, βύρμαξ Hésych.), fourmi pour *μορϜαξ cf. μύρμηξ, etc.

leriquiæ (cf. vénit. *leriquia*) pour reliquiæ, colurnus pour **corulnus* (cf. corulus), padulem (cf. ital. *padule*) pour paludem, latronicium (cf. ital. *ladroneccio*) influencé peut-être par latronem (p. latrocinium), superlicium pour supercilium, lapidicina pour lapicīdinæ, omidicium pour homicidium, falliva pour favilla, forpices et de là porfices pour forcipes, displicina pour disciplina, tanpister pour tantisper[2].

334. — **Lois des finales et des initiales.** — Le traitement des consonnes n'est point influencé seulement par les lois dont on a vu ci-dessus l'exposé (§§ 314 sqq.); il dépend encore de la place que les consonnes occupent soit à la fin soit au commencement d'un groupe de mots. Nous disons d'un *groupe de mots*, car ce serait une erreur absolue de considérer la division du langage en mots comme la seule

1. Nous ne nous occupons ici que des consonnes; mais on voit aussi, quoique beaucoup plus rarement, deux sons vocaliques prendre la place l'un de l'autre (cf. gr. Μιτυλήνη p. Μυτιλήνη, μιστύλη p. μυστίλη, « morceau de pain creusé en cuiller », Cnid. Ἰακυνθο-τρόφος p. Ὑακινθο-τρόφος, inscr. ἐγάμασε p. ἐγάμησε [influencé par ἔγγαμα], lat. vulg. stupila p. stipula). Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 999, p. 873; Wackernagel, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXXIII, 9 : 11.

2. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², § 1000, p. 874. Il y a des cas où il est difficile de dire si les formes du bas latin où se rencontrent des métathèses de ce genre ont été réellement employées ou si ce sont de simples fautes imputables au lapicide. Voy. Schlutter, *Archiv* de Wœlfflin, t. X, p. 11 sq. et cf. *Americ. J. of Philol.*, t. XVII, p. 474 sq., cité par Brugmann.

naturelle au point de vue de la phonétique : les mots ne sont jamais isolés, sauf dans des cas exceptionnels (comme, par exemple, quand il s'agit d'interjections ou de termes ayant la valeur d'interjections) ; dans la parole ils ne sont jamais séparés, même par des temps d'arrêt très courts[1].

La division naturelle du langage dépend des conditions mêmes dans lesquelles il se forme. Les sons du langage étant produits par l'air qui est chassé des poumons, on ne peut en émettre, à la suite les uns des autres, qu'autant que dure la provision d'air. Cette provision épuisée, il se produit un arrêt dans l'émission des sons et cet arrêt sépare les sons qui l'ont précédé de ceux qui le suivront. Mais cette condition physique n'est pas la seule : autrement les groupes de mots qu'on peut émettre sans reprendre haleine seraient sensiblement égaux et de même les arrêts seraient d'égale durée. Des causes intellectuelles et morales viennent modifier les conditions physiques de l'émission des sons. Sans parler ici des émotions de l'âme qui ont leur contre-coup dans le langage et qui retardent ou précipitent le débit, on peut dire qu'avant tout la longueur des groupes de mots émis dépend de la nécessité où nous sommes de nous faire comprendre ; or nous ne sommes sûrs de nous faire entendre que si nous nous contentons d'émettre une série de sons servant à exprimer une idée simple, c'est-à-dire d'énoncer une phrase relativement courte ; de plus, les intervalles entre les séries de sons doivent être proportionnés à l'importance du changement dans les idées[2].

De tout ce qui précède, il résulte que certains changements phonétiques ont été et sont encore déterminés par la place que les mots occupent soit à la fin, soit au milieu, soit enfin au début d'une phrase, le mot phrase étant entendu comme il vient d'être dit. De plus, il va de soi que ces changements sont plus profonds à l'intérieur d'une phrase et même devant une pause légère qu'au commencement et à la fin, puisque l'organe de la parole est plus facilement influencé par les sons consécutifs qu'il doit émettre sans arrêt appréciable que par ceux qu'il fait entendre soit au moment où il entre en action, soit au moment où il s'arrête. Ces considérations, qui s'appliquent à toutes

1. « Non seulement il n'y a jamais d'arrêt entre tous les mots, mais un peu d'observation suffit pour nous montrer que la division par mots, quelle qu'en soit la valeur logique, ne répond à aucune réalité matérielle, à aucun fait phonétique. Si l'on prononçait devant nous une phrase en une langue qui nous fût inconnue, nous aurions beau en analyser les sons avec l'exactitude la plus minutieuse, il nous serait impossible de dire où commencent et où finissent les mots. Le sens connu, nous arriverions, au moyen de l'analyse logique, à diviser la phrase en mots, mais non sans de nombreuses comparaisons avec d'autres phrases de la même langue ; encore est-il probable que notre division ne correspondrait pas exactement à celle des personnes qui écrivent la langue en question comme leur langue maternelle. » Voy. P. Passy, *Étude sur les changements phonétiques*, etc., § [illegible], p. [illegible], qui renvoie à [illegible] *du langage* (Paris, 1879), § 136 ; H. Sweet, *A primer of Phonetics* (Oxford, 1890), §§ [illegible] ; *A Handbook of Phonetics* (Oxford, 1877), § 246.

2. Voy. P. Passy, *Étude sur les changements phonétiques*, etc., § [illegible] et suiv. (p. [illegible] et suiv.).

les langues, rendent compte de certains phénomènes dont on va indiquer ou rappeler les plus importants.

335. — **Consonnes finales**. — On enseigne que des consonnes qui, à l'époque indo-européenne, pouvaient terminer un mot, les seules qui demeurent intactes sont, en grec, *r*, *n*, *s* ou *z* (cf. πάτερ, πέπον, δόμεν, τίς ἔφερε, τίς δέ = τίz δέ), et en latin, *r*, *l*, *m*, *n*, *s* (cf. **pater, sol, ferebam, nomen, corpus**). Cela est vrai, si l'on considère le grec et le latin dans les textes que les littératures grecque et latine nous font connaître. Mais si, à l'aide de la comparaison des langues et de l'étude des formes dialectales ou vulgaires, on cherche l'origine et on suit l'histoire de ces consonnes finales, on s'aperçoit que presque toutes ou bien ne sont pas primitives ou sont sujettes à certaines modifications qui les altèrent.

1° Ainsi on a vu ci-dessus que ρ final et **r** final ne représentaient pas toujours un *r* primitif, mais que dans certains cas ils étaient issus de *r̥* (cf. § 249, 1° d ; 2°, a, p. 158 sq.).

De plus, *r* final, quelle qu'en soit l'origine, ne demeure pas toujours intact.

En grec, dans le dialecte de Gortyne il s'assimilait à δ- (cf. ἀνὴδ δῷ).

2° La nasale ν ne représente pas partout un *n* primitif.

a) On a vu ci-dessus (§ 238, p. 148) qu'à la fin d'un mot la nasale primitive *m*, au lieu de subsister, comme en latin, se change en ν. Ce changement qui, probablement, ne se produisait d'abord que devant une dentale, par assimilation, est ensuite devenu la règle.

b) Le ν final (représentant *-m* ou *-n* ind.-eur.) pouvait être doublé devant voyelle (cf. inscr. ὢνν ἄν, ci-dessus, § 315, Rem.), parce que le son nasal se trouvait diminué puis augmenté de manière à ce qu'il parût partagé entre la syllabe précédente et la syllabe suivante.

c) On trouve souvent ν final assimilé à une liquide ou un σ- (cf. inscr. ἐρ Ῥόδῳ, ἐλ Λακεδαίμονι, τὸλ λίθον, ἐς Σάμῳ, τῶς συμπάντων, etc.). Ces assimilations, le purisme grammatical les a bannies de l'écriture, parce que les grammairiens ont considéré les mots comme des groupes isolés les uns des autres; et cependant elles ne sont pas d'autre nature et n'ont pas d'autre cause que celles dont on trouve la présence toute naturelle à l'intérieur des mots (cf. συρρήγνυμι, παρρησία, σύλλογος, συσσιτίον, πασσυδίη, etc.).

d) De plus, devant une explosive le -ν final était réduit et s'accommodait à l'articulation de l'explosive (cf. inscr. μεγάλη̣ τε p. μεγάλην τε, même phénomène que dans Ἀταλάτη p. Ἀταλάντη, ci-dessus, § 282, Rem. (p. 191); τὴμ πόλιν, τὴγ καὶ..., etc.).

e) Devant consonne -νς se réduisait à -σ (cf. crét. τὸς καδεστανς, mais τὸνς ἐλευθέρονς[1]) absolument comme dans l'intérieur d'un mot (cf. κεστό-ς p. *κενστό-ς).

Si cette loi de la finale -νς ne s'est pas généralisée en grec, cela tient à certains faits dont il a été question ci-dessus, § 241.

3° On a vu ci-dessus (§ 131, p. 73) qu'en latin, -m final (quelle qu'en fût l'origine[2]) était souvent omis dans l'écriture, à l'époque archaïque. C'est qu'en effet, dès l'époque préhistorique, la nasale était fortement réduite à la fin d'une syllabe faiblement accentuée; après la détente de la voyelle on n'entendait qu'une explosion labiale incomplète. C'est ce qui explique l'élision des finales en -m chez les poètes (cf. **fērru[m] ăcŭánt**) et les formes comme **datuiri** au lieu de **datum iri, animadvertere** pour **animum advertere**, etc.

4° En grec, la spirante sourde finale -ς représente souvent -ss (soit primitif, soit substitut de -ts), absolument comme dans l'intérieur des mots (comparez μῦς p. *μυσ-ς, νεότης p. *νεϝοτασ-ς = νεϝοτατ-ς, etc., à πάσασθαι = πάσσασθαι p. *πατσασθαι, etc.).

Elle peut représenter aussi le groupe final -κς devant un κ- (cf. ἐς κοινῶν, ἔς κυνές[3]); mais devant toute autre consonne c'est le -ς qui disparaissait à l'époque préhellénique, comme le prouvent les formes ἔκ πόδες en regard de ἔξ ἄνδρες, ἐκ τῶν en regard de ἐξ αὐτῶν. Toutefois les effets de l'analogie ont modifié cette loi : ici c'est le κ qui a prédominé (cf. att. ἐκ κακοῦ, au lieu de ἐς κακοῦ); ailleurs c'est le ς (cf. thess. ἐς τοῦν, béot. ἐς τῶν, au lieu de ἐκ τῶν, arcad. ἐστεισιν, au lieu de ἔκτεισιν, etc.)[4].

Remarque. — Dans le dialecte de Chypre où, dès la période préhellénique, le σ intervocalique était devenu une simple aspiration h (cf. φρονέωι, ci-dessus, § 289, Rem. III.

1. Voy. ci-dessus, p. 115, n. 3 et § 241, p. 160 sq.
2. Pour les finales -em représentant [illegible], voy. ci-dessus, § 24[illegible], 1°, p. 1[illegible].
3. Dans ces groupes de mots, -κς est traité comme il peut l'être à l'intérieur d'un mot (cf. le t. ἐσ-κα-δεκάτη, ci-dessus, § 314).
4. En Attique, ἐκ se trouve même devant les consonnes sonores, mais c'était plutôt une manière d'écrire qu'un fait conforme à la prononciation. Voy. K. Brugmann, Grundriss, etc., t. I², p. [illegible]

p. 201), on trouve le même changement de σ final en *h* à l'intérieur d'une phrase (cf. τᾶ ὑχήρων à côté de τᾶς εὐχωλᾶς).

5° On a vu ci-dessus (§ 133, p. 75) qu'en latin *-s* final (quelle qu'en fût l'origine) était souvent omis dans l'écriture à l'époque archaïque et ne faisait pas position chez les poètes. Si l'on se reporte à ce qui a été dit ci-dessus (§ 308, 2°, 3° et 5° ; § 311, 2°) de l'assimilation de *s* (= *s* ou *z*) à certaines consonnes (*m-*, *n-*, *l-*, *r- d-*, *f-*) dans l'intérieur d'un mot, on sera peut-être amené à conclure que les mêmes effets se produisaient entre deux mots : de même que **osmen** donnait **omen**, de même **Cornelios major** pouvait donner **Cornelio major**; puisque **nizdos* donnait **nidus**, *Cornelioz* **deicit** pouvait donner **Cornelio deicit**; enfin **Cornelio fecit** suppose **Cornelio ffecit** (cf. **differo** p. **dis-fero*); on comprend que ce traitement de **-s** se soit propagé, par analogie, jusqu'au moment où la décomposition de ces finales fut arrêtée dans la langue littéraire par les prescriptions des grammairiens.

6° Pour le traitement de σ et de **s** représentant *z* voy. ci-dessus, § 309 et § 312.

336. — *En grec*, les explosives tombaient toutes à la fin des phrases ou devant une pause (cf. ἔφερε [skr. *á-bharat*], φέρῃ [p. * *bherēi-t*], dor. ἦς, il était [skr. *ās*, ind.-eur. **ēs-t*], 3e pers. plur. ἔφερον [skr. *á-bharan* à côté de *bháranti*]; nom. sing. φέρων [= *φεροντ], béot. Φίλλει [= *Φιλλητ], τί, ἄλλο[1] [lat. **qui-*d*, aliu-*d***], κῆρ, cœur [p. *κηρδ, cf. καρδία]; voc. παῖ [gén. παιδ-ός], τύραννι [gén. τυραννί-δος]; 3e p. s. ἔστω [lat. **estōd, esto**]; hom. n. κρῖ, orge [p. *κριθ, cf. κριθή]; voc. γύναι [gén. γυναικ-ός], ἄνα, chef [gén. ἄνακτ-ος]; ὑπό-δρα, en dessous, d'un air sombre [rac. * -δρακ, cf. δέρκομαι], γάλα, lait [gén. γάλακτ-ος]), etc. L'analogie a propagé ces formes dans toutes les positions où elles pouvaient se trouver, et elles sont devenues la règle, même ailleurs qu'à la fin des phrases ou devant une pause.

Remarques. — I. Quant aux formes comme ἔμιγεν (3e p. pl. p. *ἐμιγηντ), ἔγνον p. *ἐγνωντ) à côté desquelles on peut citer encore l'hom. μιάνθην et le crét. διελέγην, elles s'expliquent par la loi d'Osthoff (cf. ci-dessus, § 193, p. 112).

II. Les explosives qui sont devenues finales par apocope ont subi en grec devant consonne diverses transformations dues à l'action de l'assimilation régressive : ou bien leur articulation a changé de degré (cf. κὰδ δέ, καδδῦσαι, ὑβ-βάλλειν, ἄβ-βαλεν, *moyennes au lieu de ténues*); ou bien leur lieu d'articulation a été déplacé (cf. κὰκ

---

1. Il est resté dans la langue homérique des formes comme ὅττι [= *σϝόδ τι], ὅππως = [*σϝόδ πως] qui nous représentent une période où la loi qui détermine la chute des explosives finales n'était pas encore généralisée, et où, par conséquent, on les traitait dans l'intérieur des phrases conformément aux lois générales de l'assimilation.

κεφαλῆς, ποκκί thessal. p. *πὸτ κί [att. πρὸς τί], κακκρύπτω, ποκ-γεγραμμένοις thessal. [*gutturales au lieu de dentales*], — κὰπ παντός, κάππεσε [*labiales au lieu de dentales*], ἀτ τᾶς thessal. = ἀπ τᾶς comme Δεττίνναιος au lieu de Λεπτιναῖος [*dentale au lieu de labiale*]), ou bien elles ont changé à la fois le lieu et le degré de leur articulation (cf. κὰγ γόνυ, καγγράφα [*gutturale au lieu de dentale, moyenne au lieu de la ténue*], — κάββαλε [*labiale au lieu de dentale, moyenne au lieu de ténue*], ou bien enfin elles se sont accommodées soit à une nasale (cf. κὰν νόμον, καννεύσας, κὰμ μέσον, καμμείξας), soit à une vibrante (cf. κὰρ ῥόον, κάρ ῥά οἱ, καρρέζουσα, — κὰλ λιπάρην, κάλλιπον), soit à un F subséquent (cf. Hésiode καυάξαις p. *καF-Fαξαις = *κατFαξαις).

337. — *En latin*, **-t** final est tombé d'abord devant une pause derrière **r, c, s**, puis la chute du **t** après ces consonnes est devenue la règle (cf. **sem-per**, **tantis-per** en regard de l'osque *petiro-pert*, quatre fois; **Marmar**, dans le chant des Arvales, vocatif **Mar* répété de **Mārt*, cf. gén. **Martis**; **jecur** (skr. *yakṛt*)[1]; **lac** p. **lact* cf. **lact-is**; **pos** p. **post**, qui toutefois est la seule forme classique.

338. — Le **-d** final persiste en latin après voyelle brève (cf. **id**, **quod**, **sed**, **ad**, etc.); derrière voyelle longue il est tombé dès l'époque archaïque devant une pause[2]; devant consonne, il s'est d'abord assimilé, puis la consonne double ainsi formée s'est dédoublée (cf. **sēligo** et **sepono** à côté de **sēd-itio**, ci-dessus, § 266, 2°, Rem. IV, p. 173 et § 314, 3°, e, p. 226). Puis la disparition du **-d** final après voyelle longue est devenue la règle.

339. — **Consonnes initiales.** — Il reste peu de chose à ajouter aux observations déjà présentées ci-dessus (§§ 289, 299 et 314, 4°). Rappelons simplement que des groupes de sons, qui, à l'intérieur d'une phrase, se rencontrent à l'initiale d'un mot, sont réduits à une seule consonne au début d'une phrase. On a vu σεύω en regard de ὅτ-σσεύαιτο, etc.; en latin on observe des réductions dues à la même cause, et ces réductions, qui devaient se produire uniquement au commencement d'une phrase, se sont généralisées, parce que le langage s'est habitué à attribuer par excellence à la forme réduite du mot, le sens qui appartenait à l'origine aux diverses formes possibles de ce mot. Ainsi **tl-** s'est réduit à **l-** (cf. **latus**, porté, ci-dessus, § 266, 1°, Rem. II, p. 172); **dl-** est devenu **l-** peut-être par l'intermédiaire de **ll-** (cf. **longus**, ci-dessus, § 266, 2°, Rem. IV, p. 173); **gn-** est devenu **n-** (cf. **natus**, ci-dessus, § 301, 3°, Rem. I, p. 208); le groupe italique *stl-* qui maintenait le **t** au commencement d'une phrase (cf. **stlis**, d'où **sclis**) l'a perdu après certains groupes de sons dans l'intérieur d'une phrase, d'où *sl-* réduit ensuite à **l-** (cf. ci-après dans **lis**, procès); le même

1. La persistance de **-t** dans la forme **fert** est due vraisemblablement à l'action de l'analogie des formes parallèles de la 3ᵉ pers. du sing. de la conjugaison, **agit**, **it**, etc.

2. On lit sur les inscriptions archaïques beaucoup de formes en **-d** après voyelle longue (cf. **estōd**, **suntōd**, **eōd**, **sententiād**, **tēd**, etc.).

processus explique que ***splien* ait abouti à **lien**, rate; **s-** est tombé devant **m, n, l** (cf. **nāre, laxus**, etc., ci-dessus, § 308, 3°, p. 220) peut-être même aussi devant **r**, s'il est vrai que **rigeo** puisse s'expliquer comme on l'a dit ci-dessus (§ 308, 2°, p. 219); **pt** est devenu **t** (cf. **tilia**, § 264, Rem. III, p. 169); *qu* est devenu **v** (cf. **vapor**, ci-dessus, § 234, 3°, p. 143); enfin *dm-* s'est réduit à **m-** (cf. **materies**, ci-dessus, § 314, 4°, Rem., p. 228.)

FIN DE LA PHONÉTIQUE

DEUXIÈME PARTIE

ÉTUDE DES FORMES

INTRODUCTION

MÉTHODE A SUIVRE POUR L'ÉTUDE DES FORMES

340. — **Sources**. — Il y a quatre sources où l'on peut puiser les éléments d'une étude des formes grecques et latines :

1° Les grammairiens anciens ;
2° Les inscriptions ;
3° Les textes des poètes ;
4° Les textes des prosateurs.

341. — **Grammairiens grecs**. — La grammaire fut longtemps en Grèce une branche de la philosophie : les sophistes, Platon et Aristote, s'en occupèrent à l'occasion, mais ce furent surtout les stoïciens qui en donnèrent la théorie[1]. Avec la fondation de la bibliothèque d'Alexandrie commence une période où la grammaire se sépare tout à fait de la philosophie. Les premiers travaux portèrent sur le texte d'Homère ; tels furent ceux de Zénodote d'Éphèse, premier bibliothécaire d'Alexandrie, qui vivait vers 280 av. J.-C. et d'Aristophane de Byzance, cinquième bibliothécaire (vers 200). Son successeur, Aristarque de Samothrace (né vers 222, mort vers 150 av. J.-C.) ne s'occupa pas seulement du texte d'Homère et des poètes comme Pindare, Aristophane et les Tragiques, mais il fut encore le fondateur d'une école de grammairiens qui se continua jusque dans les premiers siècles de l'empire. Aux disciples d'Aristarque (οἱ Ἀριστάρχειοι) s'opposèrent bientôt les disciples de Cratès (οἱ Κρατήτειοι). Cratès, né à Malles, en Cilicie, contemporain d'Aristarque, mais plus jeune que lui et bibliothécaire à Pergame, avait fondé en effet une école de grammairiens rivale de celle d'Aristarque. Nous n'avons des travaux des uns et des autres que de courts fragments conservés par les grammairiens postérieurs ou par les scoliastes[2].

Le plus illustre représentant de l'école d'Aristarque, Denys le Thrace, né vers 110 av. J.-C., enseignait à Rome du temps de Pompée et avait composé un traité de grammaire (τέχνη γραμματική). Un ouvrage portant ce titre nous est bien parvenu sous le nom de Denys, mais on doute qu'il soit vraiment de lui[3]. Un autre grammairien, Dracon de Stratonicée, qui vivait peu après Aristarque, paraît avoir appartenu aussi à son école ; mais le *traité sur les mètres des poètes grecs*, traité qui porte son nom et qui se trouve dans l'édition de Tzetzès donnée par Hermann, est une compilation de beaucoup postérieure.

---

1. Voy. sur ce sujet l'ouvrage de Steinthal, *Geschichte der Sprachwissenschaft bei den Griechen u. Römern*, Berlin, Dümmler, 1863.

2. C'est le cas pour les γλῶσσαι de Zénodote, pour les λέξεις d'Aristophane (dont les fragments ont été recueillis et publiés par Nauck, 1848), pour Aristarque (cf. l'ouvrage de Lehrs, *de Aristarchi studiis Homericis*, 1833 ; 2e éd., 1865 ; 3e éd., sans changements, 1882). Quant à Cratès de Malles, on ne connaît que le titre de ses ouvrages ; par ex. Διορθωτικὰ Ἰλιάδος καὶ Ὀδυσσείας en neuf livres, commentaires sur Hésiode, Euripide et Aristophane ; voy. la monographie de Wachsmuth, 1860.

3. Voy. le tome II des *Anecdota* de Bekker, et cf. Croiset, *Denys le Thrace* (dans l'*Annuaire de l'Association des Études grecques*, 1877).

Tous ces grammairiens nous sont en somme peu connus et l'on peut en dire autant de Tryphon qui vivait à l'époque d'Auguste et dont nous avons quelques fragments publiés dans l'*Ammonios* de Valckenaër et seulement deux petits traités complets πάθη λέξεως et περὶ τρόπων[1]. Mais nous sommes moins dépourvus pour ceux qui suivent. De Mœris l'Atticiste qui vivait vers l'époque d'Hadrien nous avons les λέξεις Ἀττικῶν καὶ Ἑλλήνων κατὰ στοιχεῖον (éd. I. Bekker, Berlin, 1833). D'Apollonios Dyscole, contemporain d'Antonin le Pieux, nous avons conservé quatre traités : περὶ ἀντωνυμίας, περὶ ἐπιρρημάτων, περὶ συνδέσμων et περὶ συντάξεως (celui-ci en quatre livres). Ces traités, édités d'abord par I. Bekker[2], ont été réimprimés dans le tome premier des *Grammatici græci*[3]. Le fils d'Apollonios, Ælius Herodianus, avait composé sous Marc-Aurèle une foule d'ouvrages de grammaire, entre autres un traité en vingt livres, περὶ καθολικῆς προσῳδίας. Les fragments de ces divers ouvrages ont été réunis et édités par A. Lentz qui, de plus, a essayé de reconstituer la doctrine d'Hérodien à l'aide de ses abréviateurs, Arcadios d'Antioche, Étienne de Byzance, Chœroboscos, Théognoste, etc.[4]. A la même époque vivait Phrynichos de Bithynie ; de tous ses ouvrages il ne nous reste qu'une ἐκλογὴ ῥημάτων καὶ ὀνομάτων Ἀττικῶν[5], précieuse pour la connaissance du dialecte attique, et une σοφιστικὴ παρασκευή[6]. Sous Commode, le grammairien Julius Pollux (Πολυδεύκης), originaire de Naukratis en Égypte, professeur de rhétorique à Athènes, avait publié un Ὀνομαστικόν en dix livres, ouvrage fait sans critique et sans soin, mais utile pour nous à cause des renseignements qu'il renferme çà et là sur la langue et les antiquités grecques[7]. Plus précieux encore est le livre du grammairien Valerius Harpocration, dont la date est incertaine, puisque pour les uns il vivait dans la seconde moitié du deuxième siècle, tandis que pour les autres il serait né au troisième et même au quatrième siècle. Quoi qu'il en soit, il nous a laissé sous le nom de Λεξικὸν τῶν δέκα ῥητόρων des renseignements non seulement sur les personnes ou sur les circonstances qu'il nous faut connaître pour comprendre certains discours, mais encore sur le sens des expressions juridiques, le tout abrégé et coordonné d'après des ouvrages aujourd'hui perdus[8]. Nous n'avons rien conservé d'Arcadios qui vivait un peu après Hérodien et qui avait composé de nombreux travaux de grammaire. L'ouvrage qui nous est parvenu sous son nom n'est pas de lui ; Preller l'attribue à Theodosios ; c'est un traité d'accentuation (περὶ τόνων) en vingt livres, extrait du travail analogue d'Hérodien[9]. Ammonios d'Alexandrie, grammairien de la fin du quatrième siècle, nous a laissé une sorte de traité des synonymes, περὶ ὁμοίων καὶ διαφόρων λέξεων[10]. Hesychios (ou Hésychius) d'Alexandrie vivait peut-être à la fin du quatrième siècle[11], mais d'autres le placent beaucoup plus tard. Il nous est parvenu sous son nom un recueil de gloses fort important malgré les interpolations qui le gâtent[12]. L'époque où vivait le grammairien Theodosios n'est pas moins incertaine ; ses εἰσαγωγικοὶ κανόνες ont été publiés dans le tome deuxième des *Anecdota* de Bekker. Georges Chœroboscos ou Technicos avait composé sur cet ouvrage un commentaire que nous possédons : il vivait au quatrième

1. Édités par von Velsen, 1853.

2. Περὶ ἀντωνυμίας, éd. I. Bekker, 1818 ; περὶ ἐπιρρημάτων, Bekker, *Anecdota græca*, II, pp. 527-626 ; περὶ συνδέσμων, *ibid.*, pp. 477-526 ; περὶ συντάξεως, éd. I. Bekker, 1817.

3. R. Schneider et G. Uhlig, *Corpus Grammaticorum græcorum*, t. I, fasc. 1, Leipzig, Teubner, 1878. La doctrine d'Apollonius Dyscole a été étudiée par E. Egger, *Apollonius Dyscole*, Paris, 1854.

4. Lentz, *Herodiani technici relliquiæ*, Leipzig, Teubner, 1867-1870.

5. Édité par C. A. Lobeck en 1820 et par Rutherford en 1881.

6. Voy. Bekker, *Anecdota*, t. I, p. 1-74.

7. Éd. G. Dindorf, Leipzig, 1826 et I. Bekker, Berlin, 1846.

8. Voy. l'édition de G. Dindorf en 2 vol. (1824), celle de I. Bekker (1833) et celle de G. Dindorf, Oxford, 1853-1854.

9. Éd. de G. Dindorf, Leipzig, 1823 ; voy. aussi celle de M. Schmidt, 1860.

10. Éd. excellente de L. C. Valckenaer et G. H. Schæfer (1822).

11. Cf. *R. d. R.*, 6, 63.

12. Voy. l'excellente édition de M. Schmidt (Iéna, 1857 ; éd. *minor*, 1867), et la monographie de Ranke, 1831.

ou au cinquième siècle[1]. On a cru pouvoir placer après le cinquième siècle le grammairien Philémon dont nous avons un λεξικὸν τεχνολογικόν, mais il n'est peut-être pas antérieur de beaucoup à l'*Etymologicum magnum*[2]. Quant à Stephanos (ou Étienne) de Byzance, il vivait certainement vers 610 sous Héraclius; c'est le dernier représentant de l'école astronomique d'Alexandrie; c'était aussi un géographe, mais ses ἐθνικά[3] intéressent aussi la grammaire. A la même époque qu'Étienne vivait Jean d'Alexandrie surnommé Philoponos ou Grammaticos. On a sous son nom deux traités abrégés d'Hérodien, συναγωγὴ τῶν πρὸς διάφορον σημασίαν διαφόρως τονουμένων λέξεων[4] et τονικὰ παραγγέλματα[5]. Beaucoup plus tard, au neuvième siècle, Photios, patriarche de Constantinople et ancien précepteur de l'empereur Léon VI, composa deux ouvrages qui sont du plus grand intérêt pour la connaissance de l'antiquité grecque. Le premier (βιβλιοθήκη ou Μυριόβιβλος)[6] contient la description des 280 ouvrages qu'il avait lus durant son ambassade en Assyrie; souvent il ne se contente pas d'une sèche notice, mais il donne des extraits plus ou moins longs de livres perdus aujourd'hui. Le second (λέξεων συναγωγή)[7] est un glossaire par ordre alphabétique des orateurs et des historiens grecs. Malheureusement il nous est parvenu mutilé par endroits et défiguré aussi par des additions postérieures. Le grammairien Theognoste est aussi du neuvième siècle; ses κανόνες abrégés d'Hérodien sont publiés dans le tome deuxième des *Anecdota Oxoniensia* de Cramer. Vient ensuite l'ouvrage connu sous le nom d'*Etymologicum magnum*, qui semble avoir été composé vers l'an 990[8] par un grammairien inconnu. Ce travail de lexicographie a vraisemblablement précédé celui de Suidas dont on ne connaît pas exactement la date, mais qu'on peut à coup sûr placer avant l'époque où vivait Eustathe. Suidas nous a laissé un lexique composé à l'aide de glossaires plus anciens, de scolies (surtout du scoliaste d'Aristophane) et de traités grammaticaux perdus. Ce lexique est par endroits aussi biographique, ce qui le rend précieux, malgré des erreurs formelles, non seulement pour le grammairien mais aussi pour le philologue[9]. Eustathe, archevêque de Thessalonique, mort en 1198, nous a laissé, sous le titre de παρεκβολαὶ εἰς τὴν Ὁμήρου Ὀδύσσειαν καὶ Ἰλιάδα, un commentaire d'Homère, précieux en ce sens qu'il a été puisé à des sources anciennes aujourd'hui perdues[10]. Nous avons de Zonaras, mort après 1118, une συναγωγὴ λέξεων assez utile[11]. De même Grégoire de Corinthe, qui vivait vers 1150, a laissé un traité, περὶ διαλέκτων, qu'on consulte avec fruit[12]. Au douzième siècle aussi, le poète Jean Tzetzès avait composé un commentaire explicatif de l'*Iliade* (ἐξήγησις Ἰλιάδος), où l'on trouve des renseignements plus ou moins complets et exacts sur la langue et les formes[13]. Enfin l'on peut encore citer parmi les grammairiens grecs : Thomas Magister (Theodoulos), vers 1310, auteur d'ὀνομάτων Ἀττικῶν ἐκλογαί[14]; Manuel Moschopoulos, dans la deuxième moitié du treizième ou du quatorzième siècle[15], Theodores Gazès (Théodore Gaza) de Thessalonique, mort en 1478, auteur d'une γραμματικὴ εἰσαγωγή, imprimée à Venise en 1495 et très

1. Éd. Gaisford, Oxford, 1842.
2. L'ouvrage de Philémon a été édité par Fr. Osann, Berlin, 1821.
3. Éd. Meineke, 1849.
4. Éd. Egenolff, 1880.
5. Éd. G. Dindorf, Leipzig, 1825.
6. Éd. I. Bekker, 1824.
7. Éd. Naber, 1864.
8. Éd. Gaisford, Oxford, 1848.
9. Éd. Bernhardy (Halle, 1834-1853) et I. Bekker (Berlin, 1854).
10. Éd. princeps, Rome, 1542; éd. Stallbaum, Leipzig, 1825-1830.
11. Éd. Tittmann, Leipzig, 1808.
12. Éd. Schæfer, Leipzig, 1811.
13. Éd. G. Hermann, Leipzig, 1814. Cf. les tomes III et IV des *Anecdota Oxoniensia* et le tome I des *Anecdota Parisiensia* de Cramer.
14. Éd. Ritschl (Halle, 1832) et Beck (Sangerhausen, 1836).
15. Voy. Titze, Leipzig et Prague, 1822, les *Anecdota* de Bachmann, de Boissonade, le *Grégoire de Corinthe* de Schæfer, etc.

répandue à cette époque. Tous ces grammairiens s'occupant presque exclusivement des formes nous fournissent des renseignements très précieux, surtout quand ils les puisent aux sources anciennes[1]. Tout ce qu'ils ont de bon ou à peu près a passé dans le *Thesaurus* d'Henri Estienne, que les travaux de Guillaume et de Louis Dindorf ont encore perfectionné et enrichi.

342. — **Inscriptions grecques**. — Mais si utiles que soient ces divers témoignages, ils le cèdent naturellement à ceux que nous donnent les inscriptions; les travaux qui durant ces dernières années ont contribué le plus à redresser les erreurs traditionnelles sur les formes sont fondés sur les inscriptions[2].

343. — **Manuscrits grecs**. — Là où le témoignage des inscriptions et celui des grammairiens nous font défaut, nous ne pouvons que recourir aux textes des auteurs, mais ici il faut être d'une prudence extrême et se rappeler d'abord que les poètes sont d'une plus grande autorité que les prosateurs. En effet, les formes employées par les poètes sont garanties par le mètre[3].

Pour ce qui est des prosateurs on pourra les utiliser, mais à condition qu'ils nous aient été transmis par de bons manuscrits. Ainsi le *Parisinus A* de Platon est une autorité pour le dialecte attique, parce qu'il a conservé des formes attestées par les inscriptions et les grammairiens, comme βασιλῆς, ἠκηκόη, σέσωται, etc. Mais beaucoup d'autres donnent des formes qu'on sait ne pas être attiques, et dès lors il ne faut tenir aucun compte de leurs leçons, pour ce qui est des formes[4].

344. — **Grammairiens latins**. — Le premier des grammairiens latins dont nous ayons conservé des fragments importants est M. Terentius Varro, élève de L. Ælius Stilo. Des vingt-cinq livres dont se composait son traité *de Lingua Latina* dédié à Septumius et à Cicéron, il nous reste les livres V à X, monument précieux de la science grammaticale des Latins à l'époque de Cicéron : malheureusement ce fragment même est mutilé

---

1. Ils seront bien plus commodes à consulter quand sera terminée la collection publiée chez Teubner par Schneider et Uhlig.

2. *Corpus inscriptionum græcarum* (C. I. G.), publié à Berlin, 1828-1877 — Kirchhoff, Kœhler et Dittenberger, *Corpus Inscriptionum Atticarum* [C. I. A.], nouvelle collection comprenant les t. I, t. II, 1 à 4; t. III, 1 et 2; t. IV [supplém.], 1-3. — *Inscriptiones græcæ antiquissimæ præter atticas in Attica repertas* (éd. par H. Rœhl, Berlin, 1882). — H. Collitz, *Sammlung der griechischen Dialekt-inschriften* (t. I, Gœttingen, 1884; t. II, Gœtting., 1885-92, t. III, Gœtt., 1888-95; t. IV, Index, en cours de public. — P. Cauer, *Delectus inscriptionum Græcarum propter dialectum memorabilium*, 2e éd., Leipz., 1883. — *Ancient Greek Inscriptions in the British Museum*, t. I [Attique], publ. par Hicks, 1874; t. II [Grèce centrale et septentrionale, Péloponèse], publ. par Newton, 1883; t. III, 1 [Priene, Iasos], 2 [Ephèse], publ. par Hicks, 1883, 1890; t. IV, 1 [Cnide, Halicarnasse, Branchidæ] publ. par G. Hirschfeld, 1893. — *Inscriptiones Græcæ Siciliæ et Italiæ* (Berlin, 1890). — Les nouvelles inscriptions sont publiées à mesure qu'on les découvre par l'Ἀθήναιον, le *Bulletin de correspondance hellénique* et les *Mittheilungen des archæolog. Instituts.*

3. Les poètes attiques, par exemple, garantissent l'exactitude de telle ou telle forme que, sans cela, on pourrait juger suspecte. Mais ici même, quand on invoque leur autorité, il faut user de certaines précautions, ne pas oublier, par exemple, que dans le trimètre ïambique, l'ïambe peut être remplacé par le spondée, par le dactyle aussi, mais avec certaines restrictions, cf. G. Dindorf, *de Metris*, aux pieds impairs 1, 3, 5]; à tous les pieds, sauf le dernier, par le tribraque et aussi, chez les comiques, par l'anapeste remplacé quelquefois par le procéleusmatique]); enfin que, chez les tragiques, l'anapeste est admis à l'occasion au premier pied et aux quatre pieds suivants quand il s'agit d'un nom propre.

4. Cette doctrine est la seule qui puisse nous mettre à l'abri des erreurs. Voyez les résultats précieux de cette méthode dans les travaux de Cobet, *Variæ lectiones*, *Novæ lectiones*, etc. (recueils d'articles publiés dans la *Mnemosyne*); cf. Κόντος, Λόγιος Ἑρμῆς, Leyde, 1866 et suiv. — N. Wecklein, *Curæ epigraphicæ ad Grammaticam Græcam* et *poetas scænicos pertinentes*, 1869. — Cauer, *Quæstiones epigraphicæ de dialecto Attica vetustiore* (Curtius, *Studien*, t. VIII, 1875). — H. Van Herwerden, *Lapidum de dialecto Attica testimonia*, Utrecht, 1880. — O. Riemann, *Revue de philologie*, t. V, 145 sqq.; t. IX, p. 49 sqq. — A. von Bamberg, articles dans la *Zeitschrift für Gymnasialwesen* (*Thatsachen der attischen Formenlehre*, 1874, p. 616; 1877, p. 1; 1882, p. 190, etc.), et dans le *Jahresbericht des phil. Vereins* de Berlin. Voy. enfin les introductions mises par Schanz en tête de ses diverses éditions de Platon (chez Tauchnitz), le *Thucydide* de Stahl (chez Teubner, avec commentaire en latin); Van Herwerden, *Studia Thucydidea*, 1869; Stahl, *Quæstiones grammaticæ ad Thucydidem pertinentes*, 2e édit., Teubner, 1886.

en quelques-unes de ses parties et gâté par des interpolations en beaucoup d'autres[1]. Jules César avait composé, sous le titre de *de Analogia*, un traité en deux livres dédié aussi à Cicéron ; il y rappelait les lois qui, d'après les idées reçues à l'époque, devaient régler la forme et la flexion des mots. Il ne nous en reste que quelques débris[2]. Dans les chapitres XLV à XLVIII de l'*Orator*, Cicéron a cité un certain nombre de formes latines qui nous éclairent sur quelques points de la dérivation et de la flexion. Enfin, à l'époque d'Auguste, M. Verrius Flaccus, précepteur de Gaius et de Lucius, petits-enfants de l'empereur, avait sous le titre de *de Verborum significatu*, composé une sorte de travail lexicographique que l'abrégé de Festus a malheureusement fait périr[3]. L'époque où vécut Sex. Pomponius Festus est incertaine, mais on est porté à admettre qu'il appartenait à la seconde moitié du deuxième siècle ap. J.-C. Son abrégé du travail de Verrius Flaccus comprenait vingt livres qui ne nous sont pas non plus parvenus en entier. En effet, Festus a été abrégé à son tour par Paul Diacre, contemporain de Charlemagne, et comme il arrive toujours en pareil cas, l'abrégé a fait négliger l'original. Tandis que nous possédons tout l'ouvrage de Paul Diacre, il ne nous reste de l'œuvre de Festus que les neuf derniers cahiers (*quaterniones*) du *codex Farnesianus* (ms. du onzième siècle aujourd'hui à Naples) commençant au milieu de la lettre M ; les sept premiers cahiers avaient déjà disparu en 1477, et, parmi les neuf qui restent, trois (cah. VIII, X et XVI) ne nous sont parvenus que par des copies faites au quinzième siècle[4].

Mais à partir du premier siècle de notre ère, les travaux de grammaire latine se multiplient. Contemporain de Néron, le grammairien M. Valerius Probus avait produit une œuvre considérable. Non content de donner des éditions de Virgile, d'Horace, de Lucrèce, de Térence et de Perse[5], il s'était occupé du vieux latin et avait laissé un grand nombre d'observations qui furent éditées après sa mort. Nous n'en avons que des extraits faits plus tard[6], ce qui leur ôte presque toute valeur. Quant à l'ouvrage connu sous le nom d'*Appendix Probi*, il lui a été faussement attribué sur la foi d'un seul manuscrit (le *Montepessulanus* 306). Le nom de Probus était resté comme celui d'un grammairien modèle, et les copistes ne paraissent pas s'être fait faute de s'en servir pour un certain nombre d'ouvrages de grammaire dont les auteurs ne leur étaient pas indiqués.

A peu près à la même époque que Valerius Probus, Pline l'Ancien, dont l'activité littéraire infatigable ne trouvait pas à s'employer sans danger dans les dernières années du principat de Néron, s'était tourné vers les questions de grammaire et avait composé un traité (*dubii sermonis libri octo*), dans lequel il se proposait de mettre un terme aux hésitations de l'usage relativement à l'emploi des formes du latin[7]. Ce traité est perdu ; mais, au troisième siècle, C. Julius Romanus s'en servit pour composer ses ouvrages, qui ont passé en grande partie dans l'*ars grammatica* de Charisius[8] : il nous est donc possible de reconstituer à peu près l'œuvre grammaticale de Pline[9]. C'est grâce aussi à

1. Éditions de L. Spengel (Berlin, 1826), d'O. Müller (Leipzig, 1833) ; celle-ci a servi de modèle à E. Egger (Paris, 1837) ; mais la plus importante est celle d'A. Spengel (Berlin, 1885).

2. Voy. Nipperdey, éd. de César (1847), p. 753 ; Dinter, éd. de César (III, p. 125). Sur les doctrines grammaticales de César, voy. F. Schlitte, *de C. Julio Cæsare grammatico* (Halle, 1865) ; les fragments conservés sont à la page 13.

3. Les débris qui en restent ont été recueillis par O. Müller dans son édition de Festus (*præf.*, p. XIII).

4. Voy. l'édition d'O. Müller (1839 ; 2e éd., Leipz., 1880) et celle de Thewrewk de Ponor. — Sur toutes les questions que soulève l'ouvrage de Festus, voy. outre la préface d'O. Müller, Hoffmann, *de Festi de verborum significatione libris quæstiones* (Königsberg, 1886) et Reitzenstein (*Verrianische Forschungen*, Breslau, 1887, dans les *Bresl. Abhandl.*, t. I, 4e livr.).

5. Voy. M. Schanz, *Geschichte der römischen Litteratur*, § 477 (Handbuch d'Iwan von Müller, Ier Halbband, p. 432).

6. Voy. l'édit. de Keil, *Grammatici latini*, t. IV, pp. 3, 47, 193, 207.

7. Voy. sur la doctrine de Pline, Schlitte, *de Plinii studiis grammaticis* (Nordhausen, 1883), Nettleship, *Journal of Philology* (t. XV, p. 201) et Detlefsen, *Zur Fragmentenfrage der älteren Plinius* (Symb. philol. Bonnens., p. 697).

8. Voy. Froehde, *de C. Julio Romano Charisii auctore* (Fleckeisen, Jahrb. Supplementb. XVIII, 567 sqq.).

9. Voy. Schottmüller, *De C. Plinii Secundi libris grammaticis* (Bresl. Dissert., 1858), Neumann, *Quæstiones Charisianæ* (Hermes, XI, 339 et suiv.) ; W. Beck, *Reliquiæ*, etc., Teubner, 1894.

Charisius que nous connaissons la doctrine de Q. Remmius Palæmon, le premier qui composa une véritable grammaire latine et dont l'influence fut longtemps sans rivale. Q. Remmius Palæmon[1] florissait en l'an 47 de notre ère. Bien qu'on trouve dans Quintilien (liv. I[er], chap. IV à VII) des renseignements précieux pour la grammaire, il faut aller jusqu'à l'époque de Trajan pour rencontrer de véritables grammairiens de valeur, Velius Longus et peut-être aussi Flavius Caper. Sous le nom de Velius Longus, il ne nous est parvenu qu'un traité *de orthographia*[2]. Quant à Flavius Caper, il avait composé deux traités de grammaire, l'un intitulé *de lingua Latina* ou *de Latinitate*, l'autre *Libri dubii generis* (ou *sermonis*), dans lesquels ont largement puisé Charisius et Priscien. Nous avons sous son nom deux petits ouvrages *de Orthographia* et *de Verbis dubiis*, mais, selon toute vraisemblance, ce ne sont que de maigres extraits de ses grands ouvrages[3]. Sous Trajan ou sous Hadrien, Cæsellius Vindex avait écrit une sorte de lexique par ordre alphabétique, *Stromateus* ou *Lectiones antiquæ*, dont d'importants fragments nous ont été conservés par les grammairiens postérieurs[4]. Mais le plus célèbre des grammairiens de cette époque fut Q. Terentius Scaurus; il vivait sous Hadrien, et, outre des commentaires sur Plaute, Virgile et Horace, il avait laissé une grammaire latine : nous n'avons que deux extraits de ce dernier ouvrage, l'un nous est parvenu sous le titre de *de Orthographia*[5], l'autre traite des adverbes, des prépositions, etc.[6]. L'ouvrage d'Aulu-Gelle (*Noctes Atticæ* en vingt livres)[7] touche à tout; il n'est donc point étonnant qu'il s'y trouve des renseignements utiles et intéressants sur la grammaire latine[8]. On peut dire qu'avec Aulu-Gelle commence la mode des extraits ou des abrégés, mode qui a causé tant de dommages aux œuvres originales et en a fait perdre un si grand nombre. La grammaire n'échappe pas à la loi commune; au troisième et au quatrième siècle, c'est à peine s'il y a quelques travaux originaux et personnels : on se borne à abréger les grammairiens antérieurs. Ainsi, à la fin du troisième siècle, Nonius Marcellus compose, en faisant de nombreux emprunts à Aulu-Gelle et aux écrivains antérieurs, une *compendiosa doctrina*, sorte de recueil d'expressions et de termes antiques rangés quelquefois par ordre alphabétique. La science de Nonius n'est que superficielle, sa critique est nulle, mais les citations qu'il fait des anciens écrivains sont très nombreuses et nous apprennent bien des choses sur la langue latine[9]. Vers le milieu du quatrième siècle, le grammairien-rhéteur C. Marius Victorinus rédige une *ars grammatica* en quatre livres dont le premier seulement traite vraiment de questions de grammaire, les trois autres étant consacrés à peu près exclusivement à la métrique[10]. A la même époque que lui, Ælius Donatus extrait des travaux antérieurs une grammaire (*ars grammatica*) dont les principes ont servi de fondement à la grammaire latine de tout le moyen âge et d'une partie des temps modernes. Cette grammaire nous est parvenue sous deux formes; la première, abrégée (*ars minor*), ne traite que des parties du discours[11];

---

1. Voy. MARSCHALL, *de Q. Remmii Palæmonis libris grammaticis* (Leipzig, 1887) et FRŒHDE, *ouv. cité*.
2. Voy. KEIL, *Grammatici latini*, t. VII, p. 46; KEIL, *Observ. in Velium Longum* (Halle, 1877).
3. Voy. KEIL, *Gramm. lat.*, t. VII, pp. 92 et 107; Keil, *ibid.*, VII, p. 88; F. OSANN, *de Flavio Capro et Agrœcio grammaticis* (Giessen, 1849); W. CHRIST, *Philologus*, t. XVIII, p. 165; W. BRAMBACH, *lat. Orthogr.*, p. 43.
4. Voy. KEIL, *Gr. latini*, t. VII, pp. 138, 202, 206; J. KRETZSCHMER, *de Gellii fontibus* (1860), p. 95; W. BRAMBACH, *ouv. cité*, p. 38; FRŒHDE, *ouv. cit.*, p. 636.
5. Voy. KEIL, *Gr. lat.*, t. VII, p. 11, 1 à p. 29, 2.
6. Voy. KEIL, *Gr. lat.*, t. VII, p. 29, 3 à p. 33, 13. Pour les diverses questions relatives à Scaurus, voy. KEIL, *op. cit.*, t. VII, p. 3; W. BRAMBACH, *op. cit.*, p. 47; F. BÜCHELER, *Rhein. Mus.*, t. XXXIV, p. 348.
7. Du 8e livre nous n'avons qu'un sommaire.
8. Voy. l'édit. de M. HERTZ (Leipzig, 1853).
9. Édit. de Gerlach et Roth (Bâle, 1842), de L. Quicherat (Paris, 1871), de L. Müller (Leipzig, 1888), d'Onion (Oxford, 1895, celle-ci inachevée).
10. Édit. dans Keil, *Gramm. lat.*, t. VI, p. 1. Voy. aussi Keil, *de Marii Victorini arte grammatica* (Halle, 1871, programme du semestre d'été).
11. Éd. dans KEIL, *Gramm. lat.*, t. IV, pp. 355-366.

la seconde, plus complète, est divisée en trois livres[1]. Cette grammaire a été commentée au quatrième siècle par M. Servius Honoratus, mise à contribution, au cinquième siècle probablement, par Cledonius et Consentius, commentée enfin, au cinquième ou au sixième siècle, par Pompeius. Tous ces travaux nous sont parvenus[2]. A la seconde moitié du quatrième siècle appartiennent deux grammairiens célèbres, Charisius et Diomède. Flavius Sosipater Charisius avait composé une grammaire en cinq livres, compilation utile des meilleures grammaires antérieures ; nous l'avons conservée presque entièrement[3]. Quant à Diomède, nous avons de lui une grammaire (*ars grammatica*) en trois livres dont le fond paraît avoir été emprunté à M. Valerius Probus[4]. A la fin du quatrième siècle, en 395, le grammairien Arusianus Messius composa un recueil alphabétique de substantifs, d'adjectifs, de prépositions et de verbes qui admettent diverses constructions avec des exemples empruntés à Virgile, à Salluste, à Térence et à Cicéron (*Exempla elocutionum ex Vergilio, Sallustio, Terentio, Cicerone, digesta per litteras*[5]). Enfin c'est aussi au quatrième siècle que L. Müller rapporte les divers ouvrages de grammaire qui nous sont parvenus sous le nom de Probus[6].

Dans les siècles suivants on ne trouve guère à citer, comme réellement importants, que les travaux de Priscien, grammairien contemporain de l'empereur Anastase et qui enseignait la grammaire à Constantinople à la fin du cinquième et au commencement du sixième siècle. Ses dix-huit livres d'*institutions grammaticales* sont pour nous le plus précieux de tous les monuments[7]. Après lui, on peut encore citer un traité de Fl. Magnus Aurelius Cassiodorus. Cet homme d'État illustre était aussi un historien et un savant ; il nous a laissé un traité *de Orthographia*[8]. Après lui, il ne nous reste plus guère à citer qu'Isidore, évêque de Séville, et Beda. Le premier, écrivain infatigable, qui vivait de 570 à 636 environ, nous a laissé vingt livres d'étymologies et d'origines (*Etymologiarum* [*originum*] *libri XX*) ; les onze derniers sont entièrement consacrés à la langue et malgré bien des fautes, malgré bien des erreurs dues à l'ignorance ou à l'inintelligence de l'auteur, ils ont rendu et rendront encore de grands services à ceux qui sauront les consulter[9]. Quant à Beda, prêtre mort en 735, il a composé un certain nombre de traités de grammaire, surtout d'après Donat, Charisius et Diomède ; on y trouve quelques renseignements utiles[10].

Tous les grammairiens que nous venons de citer et d'autres encore ont été réunis d'abord par Putsch (Hanovre, 1605), puis par Lindemann (Leipzig, 1831-1840) ; mais ces deux collections, dont la seconde d'ailleurs est inachevée, ont été dépassées par la belle édition de Keil commencée en 1856 chez Teubner, à Leipzig, et qui comprend sept volumes. Le *Supplément*, publié par Hagen sous le titre d'*Anecdota Helvetica* (1870), renferme certains grammairiens du moyen âge.

1. Édit. dans Keil, *Gramm. lat.*, t. IV, pp. 367-402.

2. Voy. Servii *commentarius in artem Donati* (dans Keil, *Gr. lat.*, t. IV, pp. 404-448). — Cledonii *ars* (dans Keil, *Gr. lat.*, t. V, p. 9 ; cf. *ibid.*, p. 3). — Consentii *ars* (dans Keil, *Gr. lat.*, t. V, p. 338 ; cf. *ibid.*, p. 334). — Pompejus, *Commentum artis Donati* (dans Keil, *Gr. lat.*, t. V, pp. 95-312).

3. Éd. dans Keil, *Gr. lat.*, t. I, p. 1 sqq.

4. Éd. dans Keil, *Gr. lat.*, t. I, p. 298. Voy. Steup, *de Probis*, p. 199.

5. Édit. dans Keil, *Gr. lat.*, t. VII, p. 449. Voy. Suringar, *Hist. crit. Schol. lat.*, t. II, p. 202 ; Osann, *Beitr.*, t. II, p. 349 ; Van den Hoeven, *Spec. litt...., cum appendice de Arusiani Messii exemplis* (Amsterdam, 1845).

6. *Catholica* (dans Keil, *Gr. lat.*, t. IV, p. 3) ; *Ars Probi* ou *Vaticana* (dans Keil, *op. cit.*, t. IV, p. 47). Une nouvelle recension due à W. Heraeus vient de paraître dans l'*Archiv* de Wölfflin, t. XI, p. 301 sqq.

7. La meilleure édition est celle qu'en a donnée Keil dans les tomes II et III de ses *Grammatici latini*, d'après la recension de M. Hertz.

8. Éd. dans Keil, *Gr. lat.*, t. VII, p. 143.

9. La meilleure édition est celle de F. Arevalo dans les œuvres complètes d'Isidore, aux tomes III et IV (Rome, 1797-1803), reproduite par l'abbé Migne, *Patrologie*, t. 81-84. Sur diverses questions relatives aux *Origines*, voy. H. Dressel, *de Isidori originum fontibus* (Turin, 1874).

10. Édit. dans Keil, *Gr. lat.*, t. VII, pp. 227-294.

345. — **Inscriptions latines**. — Pour compléter et rectifier les renseignements donnés par tous ces grammairiens, nous avons les inscriptions ; il faut consulter le *Corpus Inscriptionum latinarum* publié par les soins de l'Académie des sciences de Berlin (particulièrement le tome I[er], *Inscriptiones antiquissimæ ad C. Cæsaris mortem*, 2[e] édit., 1893, par Th. Mommsen) ; Ritschl, *Priscæ Latinitatis monumenta epigraphica* (Berlin, 1862) ; Th. Mommsen, *Res Gestæ divi Augusti* (Berlin, 1865 ; reproduit dans le tome III du *Corpus*) ; Th. Mommsen, *Inscr. regni Neapolitani Latinæ*, Leipzig, 1852 ; l'*Ephemeris epigraphica* (recueil destiné à compléter le *Corpus*) ; L. Renier, *Inscriptions romaines de l'Algérie* (1855) ; De Rossi, *Inscr. christianæ urbis Romæ septimo sæculo antiquiores ;* Orelli-Henzen, *Inscriptiones latinæ* (pour celles qui n'ont pas encore été éditées dans le *Corpus*). Les particularités les plus intéressantes qui se rencontrent dans les inscriptions latines ont été recueillies par Willmanns dans ses *Exempla inscriptionum Latinarum.*

Tous ces travaux ont été mis à profit par Neue dans son ouvrage *Lateinische Formenlehre* dont la troisième édition est confiée aux soins de M. Wagener[1].

Remarque. — Bien que cet ouvrage soit parfait en son genre, il ne dispensera pas de recourir quelquefois aux sources mêmes, c'est-à-dire aux inscriptions et aux grammairiens, et dès lors il n'est pas inutile d'indiquer certaines précautions à prendre. Les grammairiens se trompent assez souvent. Ainsi, quand ils se trouvent en présence de deux orthographes différentes, ils cherchent des distinctions de sens chimériques (c'est le cas pour *vertex*, *vortex ; exspecto*, *expecto ; arbor*, *arbos*), ils tiennent un trop grand compte de l'analogie du grec ; ils accordent trop au principe de l'analogie : par exemple, nous savons qu'on prononçait *i*, *is*, *di*, *dis ;* ce qui est sûr, c'est que chez les poètes on ne trouve guère que ces formes ou, mais très rarement, *ei*, *eis*, *dei*, *deis ;* les formes *ii*, *iis*, *dii*, *diis* ont été introduites par les grammairiens en vertu du principe de l'analogie ; de même, on prononçait *semhomo*, ils ont introduit la forme *semihomo*, etc. Enfin ils abusent de l'étymologie, et, pour justifier une étymologie de fantaisie, ils donnent quelquefois la préférence à une mauvaise orthographe. Il faut donc se tenir en garde contre certaines assertions des grammairiens, même quand elles semblent corroborées par le témoignage des inscriptions, parce que les théories grammaticales ont influencé l'orthographe des lapicides. La prosodie des poètes nous fait souvent connaître plus sûrement que les textes des grammairiens ou que les inscriptions quelle était la vraie prononciation ou la vraie orthographe. Toutefois il ne faut pas oublier que les poètes ont introduit certaines formes particulières, soit qu'ils en aient eu besoin pour faire le vers, soit pour d'autres raisons.

346. — **Manuscrits**. — En latin, comme en grec, nous aurons recours au témoignage des manuscrits, et ici nous sommes plus favorisés que pour le grec ; car pour un certain nombre d'auteurs latins nous avons des manuscrits antérieurs au septième siècle, nous en avons même du quatrième siècle, tandis que les manuscrits grecs sont pour la plupart beaucoup plus récents. Quoi qu'il en soit, les manuscrits ont, en latin comme en grec, une autorité limitée en matière de formes : ils contiennent en effet un mélange de l'orthographe de l'auteur avec celle du copiste. Ils ont une grande autorité, quand ils ont conservé des formes anciennes ; ils n'en ont aucune, quand ils donnent des formes qui ne sont pas celles qu'a dû employer l'auteur, chose qu'on peut démontrer par d'autres témoignages.

La question de l'orthographe latine est bien plus avancée que celle de l'orthographe grecque : tandis qu'il n'y a pas de traité d'orthographe grecque, nous avons un excellent traité d'orthographe latine dû à W. Brambach. L'orthographe que nous conservent encore certaines éditions publiées en France n'est pas bonne et doit être réformée ; elle vient du moyen âge et s'est perpétuée, parce que les premières éditions des auteurs latins reproduisirent sans y rien changer l'orthographe des manuscrits du quinzième siècle. La réforme serait facile, car elle ne porte guère que sur une soixantaine de mots[2].

1. Berlin, Calvary.

2. Voy. la préface du *Virgile* de M. Benoist ; voy. aussi les observations de Riemann dans les préfaces de ses éditions classiques de la troisième décade de Tite-Live.

CHAPITRE PREMIER

DÉCLINAISON NOMINALE

Bibliographie. — K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, §§ 181-404 (p. 510-736). — V. Henry, *Précis de Grammaire comparée du grec et du latin*, 5ᵉ éd., p. 198 sqq. — Leo Meyer, *Gedrængte Vergleichung der gr. und lat. Declination*, 1862. — Éd. Audouin, *de la Déclinaison dans les langues indo-européennes*, Paris, Klincksieck, 1898.

K. Brugmann, *Griechische Grammatik*, 3ᵉ éd. (1900), §§ 150-275 (p. 160-240). — G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3ᵉ édit., §§ 310-389 (p. 401-486). — Kühner-Blass, *ausf. Gramm. der griech. Sprache*. t. I, § 159 (p. 355-579).

Merguet, *die Entwicklung der lat. Formenbildung*, p. 7 sqq. — F. Buecheler, *Grundriss der lat. Decl.* (1866), nouv. éd. publ. par Windekilde, 1879. — L. Havet, *Précis de la déclinaison latine* (trad. de l'ouv. précéd.), 1875. — Kühner, *ausf. Gramm. der lat Spr.*, t. I, p. 172 sqq. — Stolz, *Lat. Gramm.*, 3ᵉ éd. (1900), p. 106-193.

347. — **Déclinaison primitive**. — La déclinaison grecque et la déclinaison latine n'ont pas conservé tous les cas que comprenait la déclinaison indo-européenne primitive.

1° Cette déclinaison primitive possédait, au *singulier*, sept cas :

Nominatif,	Génitif,
Accusatif,	Locatif,
Ablatif (trois formes),	Datif.
Instrumental (deux formes),	

Il faut ajouter le *vocatif* qui n'est pas un cas, mais une sorte d'*interjection*, ne jouant aucun rôle grammatical dans la proposition[1].

2° Au *duel*, la déclinaison primitive n'avait que trois cas :

Nominatif-accusatif,
Datif-ablatif-instrumental,
Génitif-locatif.

3° Au *pluriel*, la déclinaison primitive possédait six cas :

Nominatif,	Datif-ablatif[2],
Accusatif,	Instrumental,
Locatif,	Génitif.

Remarque. — Ainsi qu'on le voit, au pluriel, il n'y avait pas de vocatif, le datif et l'ablatif se confondaient, et il n'y avait qu'une forme d'instrumental.

1. Seul l'indo-iranien a conservé ces huit cas (en y comprenant le vocatif), bien distincts les uns des autres.
2. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, § 367, 1°, p. 708 sq.

348. — **Déclinaison en grec et en latin.** — Le grec n'a conservé, au singulier, que *quatre* cas :

Nominatif,	Génitif,
Accusatif,	Datif,

plus le vocatif qui, comme nous l'avons déjà dit, n'est pas un cas.

Le latin a conservé en outre l'ablatif.

Au pluriel, le grec et le latin n'ont que quatre cas. Dans les deux langues, le vocatif pluriel se confond, pour la forme, avec le nominatif; quant à l'ablatif latin, il n'a pas au pluriel une forme différente de celle du datif.

Remarque. — Le grec et le latin ont conservé quelques restes des cas disparus dans un certain nombre de mots isolés que nous aurons à examiner.

349. — **Du duel.** — Le latin a perdu le duel.

Le grec l'a conservé, mais certains dialectes ne l'emploient pas, et dans d'autres il a disparu très vite.

Les seuls dialectes qui connaissent le duel sont : le dialecte *homérique*, le dialecte *attique*, le dialecte *béotien*. Très rare dans les dialectes doriens, où il se perd de bonne heure, le duel ne se rencontre jamais dans le *nouveau dialecte ionien*, ni dans tous les autres dialectes.

Enfin il faut noter que, même dans le dialecte attique, le duel disparaît assez vite de l'usage.

350. — **Division des déclinaisons.** — On divise les déclinaisons d'après la terminaison du radical[1].

Le radical peut se terminer soit par une *consonne* soit par une *voyelle* (ou *diphtongue*).

Il n'y a donc théoriquement que *deux* déclinaisons : la déclinaison des radicaux terminés par une consonne et la déclinaison des radicaux terminés par une voyelle. Mais, dans la pratique,

1° La déclinaison des radicaux terminés par une consonne comprend en outre la déclinaison des radicaux terminés par *-u* ou par *-i*, c'est-à-dire qu'elle englobe la troisième déclinaison du grec et du latin, ainsi que la quatrième déclinaison latine.

2° La déclinaison des radicaux terminés par une voyelle comprend deux catégories :

a) La déclinaison des radicaux en *-a*, embrassant la première déclinaison grecque et latine, ainsi que la cinquième déclinaison latine.

b) La déclinaison des radicaux en *-o*, correspondant à la deuxième déclinaison du grec et du latin.

---

1. Nous remplaçons par le mot *radical* le mot *thème*, dont on se sert ordinairement, mais qui a été condamné par M. L. Havet, *Revue critique*, XXVII, 47 sqq.

I. — SINGULIER.

§ 1. — Nominatif des radicaux en consonne.

A. — *Grec.*

351. — Nominatif caractérisé par -ς. — Beaucoup de radicaux en consonne, masculins ou féminins, ont un nominatif caractérisé par un -ς (voy. ci-après, § 352)[1].

Mais le neutre de ces radicaux et des radicaux en -ι et en -υ est caractérisé par l'absence de toute désinence.

Ex. : ἴδρι, habile ; ἡδύ, agréable ; γάλα, lait ; μέλι, miel ; μέλαν, noir ; τιθέν, plaçant ; φέρον[2], portant ; ἕν, un ; ἧπαρ[3], foie ; γένος, race, etc.

352. — Dans les noms masculins et féminins pourvus d'une désinence, la rencontre de la désinence -ς avec la consonne finale du radical amène ordinairement certaines modifications dans la forme du mot. Ainsi :

1° Dans les mots dont le radical est terminé par une *labiale*, la labiale combinée avec le -ς donne un ψ.

Ex. : ἡ φλέψ (= *φλεβ-ς), la veine, ἡ λαῖλαψ, l'ouragan.

2° Dans les mots dont le radical est terminé par une *gutturale*, la gutturale combinée avec le -ς donne un ξ.

Ex. : ὁ φύλαξ (= *φυλακ-ς), le garde, ἡ μάστιξ, le fouet.

3° Dans les mots dont le radical est terminé par une *dentale*, la dentale s'assimile à *s*, puis le groupe *ss* se réduit à ς.

Ex. : ἡ κακότης (= *κακοτατ-ς, κακοτασ-ς), la méchanceté ; ὁ θής, ouvrier, serviteur à gages (= *θητ-ς = *θησ-ς), — ὁ φυγάς, l'exilé (= *φυγαδ-ς = *φυγατ-ς = φυγασ-ς). — ἡ ἀσπίς, le bouclier (= *ἀσπιδ-ς = *ἀσπιτ-ς = ἀσπισ-ς), — ἡ κόρυς, casque (= *κορυθ-ς, *κορυτ-ς, κορυσ-ς), etc.

REMARQUES — I. Noter que le dédoublement de -*ss*- n'amène pas d'allongement compensatoire.

Ex. : λάμπας, flambeau (p. *λαμπαδ-ς, *λαμπατ-ς).

II. Le nominatif ἡ δάμαρ (cf. Hom., *Il.*, XIV, 503 ; *Od.*, IV, 126), l'épouse, vient du radical *δαμαρτ- ; le grec, à l'exception du dialecte dorien, ne supporte pas deux consonnes à la fin d'un mot. Le nominatif δάμαρς cité par Hérodien (I, 246, 7) est une formation postérieure.

---

1. Depuis Bopp, *Vergl. Gramm.*, 2e éd., t. I, § 134, on considère la désinence -ς du nominatif comme un débris du démonstratif ind.-eur. *so- (cf. ci-après, § 457, 1°).

2. Pour *τιθεντ-, *φεροντ-, etc. (cf. ci-dessus, § 336). Les formes attiques πᾶν et ἅπαν, en regard de πρόπᾶν et de ἅπᾶν chez Homère (cf. *Il.*, I, 601 ; XX, 156, etc.) sont dues à l'analogie du masculin πᾶς, ἅπᾶς.

3. Sur les noms neutres en -ρ, voy. de Saussure, *Mémoire*, etc., p. 18, 224 ; K. Brugmann, *Morph. Unters.*, II, 224 sqq. ; 231 sqq. ; *Grundriss*, etc., t. II, 352 sq. ; J. Schmidt, *Festschrift de Kuhn*, t. XXV, 22 sq. ; Osthoff, *Morph. Unters.*, IV, 196 sqq. ; G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e éd., § 33?, p. 163 sq.

353. — Dans les radicaux en dentale précédée de nasale (*-nt-*), le nominatif est, en grec, sigmatique partout sauf dans les participes de forme thématique et dans quelques substantifs isolés (ci-après, § 356).

a) Ainsi les radicaux de participes présents (τιθέντ-, etc.), et aoristes (θέντ-, etc.), ont un nominatif en -ένς[1] dans le dialecte crétois (cf. καταθένς, Inscr. de Gortyne), en -ής dans le dialecte dorien (cf. καταλυμακωθής, Tabl. d'Héraclée, I, 56), en -είς dans les dialectes ionien et attique, dans le dialecte de la Grèce septentrionale et dans le nouveau dorien (cf. τιθείς, καταθείς, etc., et voy. ci-dessus, §§ 196, 3°; 241).

b) De même les radicaux de participes présents (διδόντ-) et aoristes (δόντ-), ont un nominatif en -ώς dans le dialecte dorien (cf. διδώς, δώς, etc.), et en -ούς dans les dialectes ionien et attique (cf. διδούς, δούς, etc.).

c) Les participes présents comme δεικνύς (p. *δεικνυντ-ς) et aoristes sigmatiques comme λύσας (p. *λυσαντ-ς) appartiennent à la même formation.

d) Enfin on rangera dans la même catégorie les adjectifs à suffixe -Ϝεντ-, comme χαρίεις (rad. χαρίεντ-), πλακοῦς (rad. πλακόεντ-), etc., et l'adjectif πᾶς (p. *παντς, rad. παντ-).

Remarques. — I. Certaines formes de participes, de substantifs ou d'adjectifs sont en -ᾰς, -ες, au lieu d'être en -ᾱς, -εις (cf. δῄσᾰς, Hés., *Théog.*, 521; πρᾶξᾰς et Αἶας chez Alcman, *fr.*, 68; χαρίες, τιμῆες, αἱματόες, ἀστερόες chez Rhianos, cité par Hérodien, II, 617, 32; en thessalien εὐεργετές = εὐεργετείς, partic. de εὐεργέτειμι = εὐεργετῶ [cf. Collitz, 361, B, 9]). Cette abréviation de la finale était régulière devant une consonne (cf. ἐς τὸν p. ἐνς τόν et κεστός p. *κενστος, *κενττος, de κεντ-έω, ci-dessus, § 335, 2°, e, p. 241); elle a été ensuite généralisée.

II. Le substantif attique ὀδούς, dent (rad. ὀδοντ-), se rattache à la même formation que les participes διδούς et δούς. Toutefois, l'on trouve le nominatif ὀδών chez Hérodote (VI, 107) et chez Hippocrate; noter aussi le composé κυνόδων, au lieu de κυνόδους, chez Épicharme, *fr.* 9.

354. — **Nominatif sans -ς ou nominatif à allongement**. — Les radicaux en consonne qui ne présentent pas de -ς comme indice du nominatif singulier sont en général caractérisés par un allongement de la finale.

355. — **Radicaux terminés par une nasale**. — Il y a ici plusieurs cas à considérer :

1° Les radicaux en -μον-, -μεν- (cf. δαίμων, ἄκμων, ποιμήν) et en -ον-, -εν- (cf. πέπων, πίων, σώφρων, τέκτων, τέρην, ἄρσην,

1. Ce nominatif en -ένς représente une forme plus ancienne -ενσς pour *ent-s*. Voy. ci-dessus, p. 227, 4°, a.

φρήν, etc.) présentent trois états dès l'origine (cf. ci-dessus, § 251) : une forme forte (*-mōn-*, *-mēn-*, *-ōn-*, *-ēn*) ; une forme moyenne (*-mon-*, *-men-*, *-on-*, *-en-*) et une forme faible ou réduite (*-mn-*, *-n-*).

La forme forte se reconnait au nominatif singulier formé sans suffixe *-s* (cf. ἄκμων, ποιμήν, — πέπων, φρήν).

La forme moyenne se reconnait aux cas obliques (cf. ἄκμονα, ποιμένα, — πέπονα, φρένα)[1].

Enfin la forme faible se reconnait : a) dans les substantifs et dans les verbes dérivés comme ποίμνη, ποίμνιον, ποιμαίνω, etc. ;

b) dans quelques flexions comme φρασίν (p. *φρν-σιν), etc.

REMARQUE. — Sur le nominatif μέλας du rad. μελαν-, voy. ci-après, § 359, 3° (p. 262).

2° Dans deux radicaux primitivement terminés en *-m-*[2], le nominatif singulier est caractérisé par l'allongement de la finale.

Ex. : χθών, terre ; χιών, neige.

Les formes moyennes *χθομ- et *χιομ- ont été remplacées aux cas obliques par χθον- et χιον-, sous l'influence de l'analogie du nominatif.

3° Les comparatifs en -ων sont caractérisés aussi par l'allongement de la finale du nominatif.

Ex. : βελτίων, ἐχθίων, μείζων (= *μεγ-yων), etc.[3].

356. — Radicaux terminés par *-nt-*. — Les radicaux en *-nt-* sont caractérisés en grec par le simple allongement, quand le groupe est précédé de la voyelle thématique -ο-[4] (cf. ci-après, § 468). C'est le cas, par conséquent, pour tous les participes présents, futurs ou aoristes seconds actifs de la conjugaison thématique.

Ex. : φέρων (gén. φέροντος), portant.
λύσων (gén. λύσοντος), devant délier.
ἰδών (gén. ἰδόντος), ayant vu, etc., etc.

et pour des substantifs comme γέρων (gén. γέροντος), vieillard[5].

---

1. Dans un petit nombre de mots seulement la forme forte du nominatif se retrouve aux cas obliques (cf. χειμών, χειμῶνος ; Ἕλλην, — Ἕλληνος, etc.).

2. On sait que le grec ne tolère pas un μ à la fin d'un mot, d'où les formes χθών et χιών, au lieu de *χθωμ et *χιωμ.

3. Sur la formation de ces comparatifs les avis demeurent partagés. Voy. K. Brugmann, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXIV, p. 54 sqq. ; J. Schmidt, *ibid.*, t. XXVI, p. 377 sqq. ; Danielsson, *Gramm. u. etym. Stud.*, I, 49 ; K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 401 sqq. ; Johansson, dans les *Beiträge* de Bezzenberger, t. XVIII, 40 ; Thurneysen, dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXXIII, p. 551 sqq., cités par G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e éd., § 316, p. 410.

4. Remarquez que dans διδούς pour *δι-δο-ντς, l'ο fait partie de la racine.

5. Selon K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, § 198, p. [illegible] sq., on doit voir dans ces formations

REMARQUE. — Pour les nombreux radicaux en *-nt-* qui ne rentrent pas dans cette catégorie, voy. ci-dessus, § 353, p. 256.

357. — Radicaux terminés par *-r-*[1]. — Les radicaux terminés en grec par la vibrante -ρ- ont, en règle générale, un nominatif singulier caractérisé par l'allongement de la finale.

Ex. : μήτηρ, mère ; δοτήρ, dispensateur ; ῥήτωρ, orateur.

REMARQUES. — I. Dans les noms de parenté à suffixe -τηρ-, le suffixe se présente sous la forme forte au nominatif (gr. πατήρ), sous la forme moyenne à l'accusatif (cf. πατέρα) et sous la forme réduite à divers cas obliques (cf. πατρ-ός, πατράσι p. *πατρ-σι). Par conséquent, la flexion de ces noms, si elle était phonétiquement régulière, devrait être conforme au type suivant : (sing. : πατήρ, πατέρ, πατέρα, πατρός, πατρί, — Duel : πατέρε, *πατροιν, — Plur. : πατέρες, πατέρας, πατρῶν [HOM., *Od.*, IV, 687 ; VIII, 245], πατράσι). Mais l'influence de l'analogie et l'instinct qui pousse le langage à établir l'uniformité là où il devrait y avoir diversité, a, d'une part, donné naissance à certaines formations comme πατέρος (HOM. et dial. thessal.), πατέρι ép. et πατέρων (dial. att.) modelées sur πατέρα, πατέρες et, d'autre part, refait certains cas comme θυγάτρα (HOM.), θύγατρες (HOM., *Il.*, IX, 144), θύγατρας (ép.) modelés sur πατρί, θυγατρί.

II. Le suffixe des noms d'agent en -τηρ-, -τωρ- se présente aussi sous trois formes : la forme forte qui caractérise le nominatif singulier et qui, dans presque tous ces mots, a passé à tous les cas (cf. δοτήρ, acc. δοτῆρα, donateur, etc. ; μήστωρ, acc. μήστωρα, conseiller prudent, etc.) ; la forme moyenne qui se trouve, par exemple, aux cas obliques du mot δώτωρ, Acc. δώτορα, etc., donateur), et dans un dérivé comme σώτειρα (p. *σωτερyα) ; la forme faible qu'on reconnaît, par exemple, dans un dérivé comme ψάλτρια, etc.

III. Les substantifs ὁ ἰχώρ, sang des dieux, et ὁ κέλωρ (EUR., *Andr.*, 1032), fils, rejeton, ne sont point encore expliqués : ils gardent -ω- dans toute la déclinaison ; mais ἰχώρ fait aussi à l'accusatif ἰχῶ (cf. HOM., *Il.*, V, 416), comme si le nominatif était *ἰχως.

Le neutre τὸ πέλωρ, prodige, monstre, ne se rencontre qu'au nominatif et à l'accusatif. Tels sont encore τὸ ἕλωρ, le butin (HOM., ESCHYLE, SOPH.), τὸ ἐέλδωρ, le souhait (HOM., HÉS.), τὸ τέκμωρ, le signe (HOM.).

IV. Le substantif ὁ, ἡ μάρτυς, témoin, gén. μάρτυρος, suppose un nominatif *μαρτυρς devenu μάρτυς par dissimilation progressive, comme le dat. plur. *μαρτυρ-σιν a donné μάρτυσιν. Le nominatif μάρτυρ est postérieur (cf. HÉRODIEN, I, 46 ; 236 ; *Bulletin de corr. hell.*, X, 241).

Sur les formes crétoises (Gortyne, Lyktos) μαίτυρς, μαίτυρσιν, voy. K. BRUGMANN, *Grundriss*, etc., t. I[1], § 476, 1, b, Anm. (p. 435) ; il suppose que ρ est devenu λ ou plutôt *l* palatal, lequel a donné *i*.

---

l'influence de l'analogie. Le rapport entre les neutres ἴδμον, πῖον, etc., et les masculins ἴδμων « instruit de ... », πίων « gras », a conduit à former des participes masculins φέρων, λύσων, ἰδών en regard de φέρον, λῦσον, ἰδόν. D'autre part, l'emploi comme adjectifs ou substantifs des participes μέλλων « à venir » (cf. ὁ μέλλων « le futur, l'avenir »), ἑκών « volontiers » a facilité la formation du mot γέρων, sans compter que cette analogie s'est peut-être doublée de celle qu'on devait établir entre les vocatifs κύον, δαῖμον (en regard du nom. κύων, δαίμων) d'une part et le vocatif γέρον (p. *γεροντ-) d'autre part. Quant au substantif λέων, qui devait avoir primitivement un radical en *-n-* (cf. λέαινα, leōnem), il a dû à la forme de son nominatif d'être rangé dans la catégorie des radicaux en -ντ-.

1. Le seul radical terminé en grec par λ a le nominatif caractérisé par -ς (cf. ὁ ἅλ-ς « le sel »).

V. Sur le mot δάμαρ, voy. ci-dessus, § 352, Rem. II. Quant à μάκαρ, bienheureux, il rentre dans la règle générale ; c'est la forme employée par Solon (cf. Stobée, Floril., 98, 24) et par Diphile (cf. Clément d'Alexandrie, *Strom.*, VII, p. 844) ; le nominatif μάκαρς (Alcm.), est une formation analogique.

VI. Sur χείρ, voy. ci-après, § 359, 6°, p. 263.

358. — Radicaux terminés par -σ-. — Il y a plusieurs catégories de noms à distinguer :

1° Les noms neutres en -ος n'ont pas de désinence au nominatif.

Ex. : τὸ γένος, race : τὸ τέμενος, enceinte sacrée, etc.

Remarque. — Le nominatif présente, par rapport aux autres cas, une apophonie qui se retrouve dans d'autres langues de la branche européenne. Mais dans les composés, le radical se présente sous la forme -ες. Enfin, on trouve deux fois un nominatif τέμενες sur une inscription de Mégalopolis (cf. *Recueil* de Le Bas, 331 b, 31 ; 42).

2° Les noms masculins et féminins en *-es-* ont, au nominatif singulier, la forme -ης avec allongement, mais le neutre -ες est semblable au radical.

Ex. : εὐγενής, bien né, noble (masc. et fém.), εὐγενές (neutre), etc.

Remarques. — I. A cette catégorie appartiennent les noms en -κλέης (= -κλεϝεσ-). Ils ont ceci de particulier que dans le dialecte attique, la contraction de εη (εε, εει) ne paraît pas obligatoire.

Ex. : Ἡρακλέης (Eur., *Her.*, 210), Περικλέης (Arist. *Acharn.*, 513), Ἱεροκλέης (Ar., *Paix*, 1057), Σοφοκλέης (Ar., *Ois.*, 100 ; *Gren.*, 787), Ξενοκλέης (Ar., *Gren.*, 87 ; *Thesm.*, 169), Φιλοκλέης (Ar., *Thesm.*, 169).

Ce sont là des exemples empruntés aux poètes. Toutefois en prose, à part les adjectifs comme ἀκλέης, qui ne sont jamais contractés, il ne semble pas qu'on évite la contraction, au contraire : ainsi le recueil des inscriptions attiques contient environ une douzaine d'exemples de mots en -κλέης, comme Ἡρακλέης, Μενεκλέης, etc., tandis qu'il offre un nombre considérable de noms en -κλῆς[1].

Dans les dialectes autres que le dialecte attique, la déclinaison de ces mêmes noms présente trop de particularités pour qu'on puisse les énumérer ici. Voyez Kühner-Blass, *ausf. Gramm. der gr. Sprache*, § 124 (p. 434 sqq.).

II. Sur les noms propres thessaliens ou béotiens en -κλέας, -κλιας, voy. Kühner-Blass, *ausf. Gramm. der gr. Sprache*, p. 504 sq. ; Meister, *die griech. Dialekte*, I, 268 ; 303 ; Fick-Bechtel, *die gr. Personennamen*, etc., p. 169.

III. Sur le nom propre Ἄρης, voy. ci-après, § 365, Rem. III (p. 271).

3° Les noms neutres en -ας n'ont pas de désinence au nominatif[2].

Ex. : γῆρας, vieillesse.	σκέπας, abri.	τέρας, prodige.
σέλας, éclat.	οὖδας, sol.	κέρας, corne.
σφέλας, escabeau.	βρέτας, idole (en bois).	δέμας, stature.

1. Voy. Kühner-Blass, *ausf. Gramm. der gr. Spr.*, § 124, Anm. 6, p. [illegible] sq. Sur la forme -κλῆς dans les inscriptions des vases, voy. Kretschmer, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXIX, p. [illegible] sq.

2. Sur la formation de ces substantifs voy. Fick, dans les *Beiträge* de Bezzenberger, t. III, [illegible].

δέπας, coupe.	κῶας, toison.	λέπας, rocher.
γέρας, récompense.	κνέφας, obscurité.	πέρας, terme.
σέβας, crainte religieuse.	κρέας, chair.	ψέφας, obscurité.

Remarque. — La plupart de ces noms sont poétiques et sont inusités ailleurs qu'au nominatif et à l'accusatif[1].

4° Il est permis peut-être de voir un radical neutre en -ις dans le mot θέμις employé, soit comme indéclinable (cf. Eschyle, *Suppl.*, 335 : ἡ τὸ μὴ θέμις λέγεις), soit en composition (cf. Pindare, *Pyth.*, 5, 38 : θεμισκρέων, qui gouverne avec justice)[2].

5° Les deux radicaux ἠοσ- (p. *αὐσοσ-, cf. lat. **aurora**), aurore, et αἰδοσ-, pudeur, présentent aussi un allongement au nominatif (cf. lesb. αὔως, dor. ἀώς, homér. ἠώς et αἰδώς, att. αἰδώς)[3].

Remarque. — Il est vraisemblable que primitivement l'-ο- ne se trouvait qu'au nominatif et à l'accusatif et que la flexion était ἠώς, *ἠωα, *ἠεος, etc. (cf. J. Schmidt, *Zeitschrift* de Kuhn, XXV, 24)[4]; plus tard, l'analogie étendit l'ο à tous les cas et l'on déclina ἠώς, ἠῶ, ἠοῦς (p. *ἠοσ-ος, ἠο-ος), ἠοῖ (p. *ἠοσ-ι, *ἠο-ι) — αἰδώς, αἰδῶ p. *αἰδοσ-α, *αἰδο-α), αἰδοῦς (p. *αἰδοσ-ος, *αἰδο-ος), αἰδοῖ (p. *αἰδοσ-ι, *αἰδο-ι).

K. Brugmann, dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXIV, p. 45 ; J. Schmidt, *die Pluralbildungen der indog. Neutra*, p. 378 ; Danielsson, *Gramm. u. etym. Studien*, p. 44 sqq. Mais on n'a pas pu jusqu'ici expliquer le rapport qui paraît exister entre ces mots et les noms neutres en -ος et en -εσ-. Sur cette question, voy. les observations de G. Meyer, *Griech. Grammatik*, 3e édit., p. 412.

1. Toutefois quelques-uns ont une déclinaison complète et suivent l'un des trois modèles ci-dessous :

Singulier.

Nom. Voc. Acc.	τέρας.	κέρας.	κρέας.
Gén.	τέρατος.	κέρᾱτος et κέρως.	(*κρεᾰ-ος) κρέως.
Dat.	τέρατι.	κέρατι et κέρᾳ.	(*κρεᾰ-ι) κρέᾳ.

Duel.

Nom. Voc. Acc.	τέρατε.	κέρατε et κέρα.	(*κρεα-ε) κρέᾱ.
Gén. Dat.	τεράτοιν.	κεράτοιν et κερῷν.	(*κρεα-οιν) κρεῷν.

Pluriel.

Nom. Voc. Acc.	τέρατα et τέρᾱ.	κέρατα et κέρᾱ.	(*κρεα-α) κρέᾰ.
Gén.	τεράτων et τερῶν.	κεράτων.	(*κρεά-ων) κρεῶν.
Dat.	τέρασι(ν).	κέρᾱσι(ν).	κρέασι(ν).

Sur la valeur des témoignages qui ont permis de dresser ces trois types de déclinaison, voy. Kuehner-Blass, *ausf. Gr. der. gr. Spr.*, § 121, Anm. 1, p. 423 ; § 123 et Anm. 2, 3, p. 430 sqq. Quatre des substantifs cités § 358, 3°, et qui devraient se décliner sur τὸ κρέας, à savoir, τὸ βρέτας « l'idole », τὸ κῶας « la toison », τὸ οὖδας « le sol », τὸ κνέφας « l'obscurité », présentent cette particularité qu'aux cas obliques ils ont un ε au lieu de α (cf. gén. βρέτεος, Eschyle, *Suppl.*, 865 ; Dat. βρέτει, Eschyle, *Eum.*, 259 ; Plur. Nom. et Acc. βρέτεα, Eschyle, *Suppl.*, 463 ; βρέτη, Esch., *Sept*, 95, etc. βρετέων, Esch., *Sept*, 97 ; *Suppl.*, 430 ; — Plur. Nom. Acc., κώεα, Hom. [cf. Hérod., VII, 193] ; Dat., κώεσι, Hom., *Od.*, III, 38 ; — Gén. et Dat., οὔδεος, οὔδεϊ et οὔδει, Hom. et poètes épiques ; — Gén., κνέφους, Arist., *Assembl.*, 291 [à côté de κνέφαος, Hom., *Od.*, XVIII, 370] ; Dat., κνέφεϊ, Anthol., 7, 133 [à côté de κνέφα, Xén., *Cyr.*, IV, 2, 15 ; *Hell.*, VII, 1, 15]). Voy. Kühner-Blass, *ouv. cit.*, p. 432. On trouve de même chez Hérodote γέρας, γέρεος, — τέρας, τέρεος, — κέρας, κέρεος.

2. Voy. Danielsson, *Gramm. u. etym. Studien*, p. 51.

3. En attique, la forme homérique ἠώς est représentée par ἕως, qui suit la déclinaison dite attique.

4. Les dérivés ἀναιδής et αἰδέ[σ]ομαι, dont le radical est en -εσ-, décèlent l'ancienne apophonie.

L'accusatif αἰῶ[1] qui suppose *αἰοσα, *αἰωσα, se rattache à la même déclinaison, tandis que le nominatif αἰών appartient à un autre radical.

Le locatif sans désinence αἰές (dor.) p. *αἰϜες et le locatif avec désinence αἰεί (Hom.) p. *αἰϜεσ-ι, toujours, se rattachent à un radical en -εσ-.

6° Enfin, les nominatifs masculins en -ως (neutr. -ος), des participes parfaits appartiennent peut-être[2] aux radicaux terminés en -ς qui subissent l'allongement au nominatif.

Ex. : εἰδώς, sachant (neutre εἰδός), etc.

359. — **Particularités**. — Certaines formes de nominatifs présentent des particularités intéressantes.

1° Quelques substantifs masculins ou féminins ont un nominatif à cumul, c'est-à-dire caractérisé à la fois par l'allongement et par le -ς final.

Ex. : ἡ ἀλώπηξ (gén. ἀλώπεκ-ος), le renard.

Remarque. — A cette catégorie appartient le mot ὁ πούς (gén. ποδός), pied, dont la déclinaison primitive n'a pas encore pu être reconstituée d'une manière satisfaisante[3]. On est d'accord sur un point, c'est que la forme dorienne πώς (cf. πώς· πούς ὑπὸ Δωριέων Hésych.) est la réduction de *πωτ-ς = *πωδ-ς (cf. acc. πόδ-α) et que la forme attique πούς est une corruption étrange[4]. Peut-être le paradigme primitif était-il : nom. πώς, Acc. *πῶδα, génit. *πεδός (cf. skr. pat, padam, padás), d'où l'analogie aurait tiré d'abord πώς, *πῶδα, ποδός et enfin πώς, πόδα, ποδός.

L'o des cas obliques a contaminé le nominatif dans des formations comme πός, τρίπος, etc. (cf. πός [Hérodien, I, 403] ; ἀελλόπος [Hom., Il., VIII, 409] ; ἀετίπος [Hom., Il., IX, 505] ; τρίπος (Hom., Il. XXII, 164) ; καρταίπος et τετράπος, crét. [cf. Comparetti, Leggi di Gort., p. 262] ; πός· πούς. Λάκωνες Hésych.).

1. Employé par Eschyle (cf. Bekker, Anecd., I, p. 363 et Ahrens, éd. des Choéph., v. 350).

2. Il est difficile de reconstruire la flexion primitive de ces mots. Voy. K. Brugmann, Zeitschrift de Kuhn, t. XXIV, p. 69 sqq. ; J. Schmidt, ibid., t. XXVI, p. 329 sqq. ; W. Schulze, ibid., t. XXVII, 547 sqq. ; Bartholomae, ibid., t. XXIX, p. 525 sqq. et partic. p. 537 ; Johansson, Beiträge de Bezzenberger, t. XVIII, p. 16 sqq. ; K. Brugmann, Grundriss, etc., t. II, p. 410 sqq. ; cités par G. Meyer, Griech. Gramm., p. 413. Toutefois, il n'est pas impossible que primitivement ces formes aient eu deux radicaux, l'un en -wes-, l'autre en -wet- qui, au degré fléchi, auraient donné respectivement -Ϝοσ-, Ϝοτ- et au degré réduit -υσ-. La forme en -Ϝοσ- se reconnaît dans εἰδός (neutre), la forme en -Ϝοτ- dans l'acc. εἰδότα et dans le reste de la flexion en -τ- ; la forme en -Ϝεσ-, dans les féminins en -εια (cf. [illegible] ἐρρηγεῖα, ἐπιτετελεκεῖα, ἑστακεῖα, συναγαγοχεῖα, nouv. att. γεγονεῖα, à partir du [illegible] siècle av. J.-C.), féminins dont le rapport avec le féminin en -υῖα est difficile à indiquer (cf. toutefois G. Meyer, Beiträge de Bezzenberger, V, 241 ; J. Schmidt, Zeitschrift de Kuhn, XXVI, [illegible]) ; enfin la forme -υσ- se reconnaît dans ἰδυῖα pour *Ϝιδυσια (cf. skr. vidúṣī). Mais il ne ressort pas de ce qui précède la preuve absolue que les participes du parfait en -wes- aient subi l'allongement au nominatif ; ces formes peuvent parfaitement provenir de -wot-s. Quelle qu'en soit l'origine, la longue du nominatif a passé [illegible]ment dans certaines formes homériques comme βεβαῶτα, γεγαῶτα, τεθνηῶτος, etc. On expliquera par une métathèse quantitative (cf. ci-dessus, § 191, 2°, b, 2, p. 113) les formes attiques τεθνεῶτος, [illegible] (cf. Eur., Ch., 682 ; Arist., Ois., 476 ; Lys., XII, 18, 36, 88 ; Dém., III, [illegible] ; Xén., Anab., VII, 4, 19 ; Hell., V, 4, 9, etc.). Le féminin τεθνεῶσα, qui se rencontre dans le nouvel attique (cf. Lys., XXXV, 22 ; Dém., XL, 27, et écriv. postérieurs) s'explique aussi par l'analogie du nominatif masculin.

3. Voy. J. Schmidt, Zeitschrift de Kuhn, t. XXV, p. 13 sq., d'une part, et, d'autre part, K. Brugmann, Morphol. Untersuch., III, 124 sq.

4. Elle reste encore inexpliquée ; ni l'hypothèse de Solmsen (cf. Zeitschrift de Kuhn, t. XXIX, [illegible]), ni celle de Bloomfield (cf. Am. journ. of Phil., t. XII, [illegible]) ne sont satisfaisantes. Peut-être pourtant Solmsen est-il plus près que Bloomfield de la vérité, en supposant que c'est l'ο fermé de ποδός qui a amené la substitution de ου fermé à ω ouvert, dans πούς, au lieu de πώς.

2° Dans le substantif κύων, chien (cf. skr. *çva*), dont l'accusatif primitif devait être *κυωνα (cf. skr. *çvânam*), l'analogie des cas obliques à forme faible (cf. κυνός, skr. *çunas*), a contaminé toute la déclinaison, sauf le nominatif singulier (cf. κύνα, κύνες, κύνας, etc.).

De même, c'est la forme faible qui a prédominé dans la déclinaison du mot ἀρήν (cf. C. I. A., I, 4, 22; Inscr. de Cos, Collitz, 3638, 9; crét. Ϝαρήν, Comparetti, etc., p. 12 sq.; Phrynichus, dans Bekker, *Anecd.*, I, 7; Eustathe, *Il.*, 49, 28; 799, 38; *Od.*, 1627, 12), acc. ἄρνα, gén. ἀρνός, etc.

3° L'adjectif μέλᾱς a été traité comme un participe en -ντ-, pour ce qui est de la formation du nominatif; aux autres cas, c'est le radical en -ν- qui reparait. Il en est de même de l'adjectif τάλᾱς, mais pour celui-ci nous avons quelques exemples d'un radical τάλαντ- (cf. Hipponax, *fr.*, 12 : τί τῷ τάλαντι Βουπάλῳ συνῴκησας; Antimachos, cité par Choeroboscos [dans Hérodien, *éd. Lentz*, II, 628] : οἱ δὲ τὸν αἰνοτάλαντα κατέστυγον[1]). Il est vraisemblable que si ce mot a passé dans la catégorie des radicaux en -ν-, cela tient d'abord à la forme de son nominatif et aussi au sens d'adjectif qu'il avait pris avant même que le verbe dont il faisait partie eût disparu[2].

4° Dans les radicaux en -ιν-, les nominatifs en ίς (cf. δελφίς, Σαλαμίς, ῥίς [C. I. A., II, 835, 89] θίς [Hom., *Od.*, VIII, 45]) paraissent avoir plus d'antiquité que les nominatifs en -ῑν (cf. δελφίν, Σαλαμίν, ῥίν [ὀξύρριν, κατάρριν Flinders Petrie, *Papyri*, XIX, 1, 11; XVIII, 1, 7; XX, 1, 10] et θίν). Toutefois, selon M. Brugmann[3], une partie de ces radicaux en -ῑν- sont des formes faibles de radicaux primitifs en *-iēn-*, *-iōn-*.

5° Bien que dans les radicaux en nasale, le nominatif soit le plus souvent caractérisé par l'allongement de la finale, on trouve cependant quelques formes sigmatiques comme κτείς, peigne (rad. κτεν-), εἷς (dor. ἧς), un (rad. *sem-*), etc.

Remarques. — I. Mais le laconien ἄρσης qu'on lit sur une inscription de date assez récente (cf. C. I. 1464) est une formation nouvelle de nominatif pour ἄρσην, ἔρσην : on voit cette forme reparaître dans le mot ἄρρης sur un Papyrus de Paris du ɪᴠe siècle de notre ère[4].

---

1. Voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 408.
2. Sur la quantité -ᾱς de la finale dans τάλᾱς (Théocr., II, 4; Anthol. Pal., IX, 378) et dans μέλᾱς Rhianos cité par Hérodien, II, 617, 32), voy. ci-dessus, § 353, d, Rem. I.
3. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, 337, cité par G. Meyer, *Griech. Gramm.* 3e éd., p. 408.
4. Voy. Wessely, *Zauberpapyrus*, p. 40, l. 361; 370, cité par G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 408, à qui cette remarque est empruntée.

II. On a vu ci-dessus (p. 218, 10°) que la forme primitive du mot μήν, mois, était *μηνς (cf. gén. lesb. μῆννος [= *μηνσ-ος], att. μηνός). Le radical μην- a été tiré des cas obliques[1].

On explique de même la déclinaison de χήν, χηνός, oie : le génitif dorien χᾶνός (ÉPICHARME, *fr.* 103) suppose un primitif *χάνσ-ος, *χαννος (voy. ci-dessus, p. 218, 10°)[2].

6° Le substantif ἡ χείρ, la main, fait exception à la règle générale[3] qui a été donnée ci-dessus de la formation du nominatif singulier dans les radicaux en vibrante.

Le nominatif χέρς (TIMOCRÉON, *fr.* 9) ne doit pas être considéré comme primitif, bien que théoriquement il semble que cette forme rende compte des nominatifs dorien χήρ, ionien et attique χείρ, par la chute du ς final suivie d'un allongement compensatoire de la voyelle précédente. Si l'hypothèse que nous repoussons était exacte, on aurait dans χέρς un nominatif féminin sans désinence et sans allongement, ce qui est sans exemple. Il vaut mieux partir d'un radical χερς-, gén. *χερσος, d'où *χερρος, χηρός (ALCMAN, *fr.* 32 ; cf. HÉRODIEN, II, 645, 20), χειρός (att.)[4]; sur ce génitif, on a formé le nominatif χήρ (dor.), χείρ (ion.-att.). D'autre part, le locatif pluriel χερσ-σί aboutissant à χερσί (cf. ci-dessus, § 314, 2°), il s'en est dégagé un radical χερ-, sur lequel on a formé χερός (HOM., et ïambographes), χέρα (inscr. crét., cf. *Bull. de corresp. hell.*, III, 293), χέρας (ARIST., *Guêpes*, 1193), et auquel il faut vraisemblablement rattacher aussi le nominatif χέρς de Timocréon[5].

1. Les formes μεῖς (*éol.* [d'après les Schol. de l'*Il.*, XIX, 117 ; cf. EUSTATHE, p. 1174, 20], *béot.* [d'après les inscr., cf. MEISTER, *Dial.*, I, 222], *ion.* [cf. ANACRÉON, *fr.*, 6 ; HÉRODOTE, II, 82], *anc. att.* [cf. PLATON, *Timée*, 39, c ; *Cratyle*, 409, c], *dor. mitigé* [d'après les inscr. de Calchédon et de Corcyre]), et μής (*dor. sévère* [d'après les tables d'Héraclée]) supposent un nominatif *μενς, qu'on peut expliquer comme on a fait πρᾶξᾶς, ci-dessus, § 353, REM. I. La forme éléenne μεύς (COLLITZ, 1151, 15) est due à l'analogie : le rapport μηνός : Ζηνός a fait établir le rapport Ζεύς : μεύς (cf. SCHULZE, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXIX, 62, cité par G. MEYER, *Griech. Gramm.*, 3ᵉ éd., § 314, p. 405).

2. L'accusatif pluriel χένας (ANTHOL. PAL., VII, 546) suppose une déclinaison postérieure, χήν, χενός, etc. (sur ποιμήν, ποιμένος, cf. ci-dessus, § 355, 1°).

3. Comme exceptions, il faut signaler aussi Περίνης (ALCMAN d'après l'*Etym. M.*, p. 663, 34, cf. HÉRODIEN, II, p. 252, 30) et Σάλαρς (ÉTIENNE DE BYZANCE, p. 551, 3). Pour μάκαρς, voy. ci-dessus, § 357, REM. V, et pour δάμαρς, ci-dessus, § 352, 3°, REM. II. Enfin, pour μαίτυρς (crét.), voy. ci-dessus, § 357, REM. IV.

4. Avec allongement compensatoire consécutif au dédoublement de -ρς- (cf. Περρέφασσα : Περσεφόνεια, Λάκωνες, HESYCH., arcad. φθήρων [COLLITZ, 1222, 17] ou ion-att. φθείρων, éol. φθέρρων (d'après les grammairiens), etc.). Voy. sur χείρ, WACKERNAGEL, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXIX, 134 ; HOFFMANN, *Griech. Dial.*, I, 146 ; II, 334 ; SCHULZE, *Anzeiger f. indogerm. Sprach- und Altertumskunde*, I, 21, cités par G. MEYER, *Griech. Gramm.*, 3ᵉ éd., § 68 (p. 122), cf. § 318 (p. 414).

5. La flexion attique χείρ, χεῖρα, χειρός, χειρί, χεῖρες, χεῖρας, χειρῶν, χερσί, montre que la forme χειρ- a été prise indûment pour le radical. Seuls, le datif pluriel χερσί et le génitif-datif duel χεροῖν font exception.

B. — *Latin*[1].

360. — **Nominatif caractérisé par -*s*.** — En latin, comme en grec, la désinence du nominatif singulier dans les radicaux à consonne est souvent -s pour le masculin et pour le féminin.

Ex. : princep-*s*, premier.
dux (p. duc-*s*), guide, chef.

Mais le neutre est caractérisé par l'absence de toute désinence.

Ex. : lac (p. lac-t), lait. marmor, marbre.
nomen, nom. etc.

Remarque. — Dans les radicaux d'adjectifs et de participes présents en -nt-, le latin a assimilé le nominatif neutre au nominatif masculin-féminin.

Ex. : prudens, sage, avisé ; ferens, portant, etc.

361. — Dans les noms masculins et féminins, la rencontre de la désinence -s avec la consonne finale du radical, amène ordinairement certaines modifications dans la forme du mot.

1° Dans les mots dont le radical se termine par une gutturale, la gutturale combinée avec la désinence -s forme un -x.

Ex. : vo*x* (*gén.* voc-is), voix ; le*x* (*gén.* le*g*-is), loi, etc.

2° Dans les mots dont le radical est terminé par une dentale, la dentale s'assimile à s, puis le groupe -ss se réduit à s.

Ex. :	pietā*s*[2]	(p.	**pietāt-s*,	**pietas-s*),	piété.
	sĕgĕ*s*	(p.	**segĕt-s*,	**seges-s*),	moisson.
	virtu*s*	(p.	**virtūt-s*,	**virtus-s*),	vertu.
	mercē*s*	(p.	**mercēd-s*,	**merces-s*),	salaire.
	lapĭ*s*	(p.	**lapĭd-s*,	**lapis-s*),	pierre.

Remarques. — I. Dans les mots dont le radical est terminé par une dentale, la voyelle pré-désinentielle n'est allongée (après réduction de *-ss-* à -s-) que dans les mots monosyllabiques (vās). Quant aux mots en -iēs, comme abiēs, ariēs et pariēs, l'allongement est dû à l'analogie des mots en -ēs, -ētis, comme requiēs.

---

1. Nous avons cru bien faire d'exposer à part les faits propres au latin, pour éviter toute confusion ; mais il est aisé de se reporter aux paragraphes où il est traité des formes correspondantes propres au grec.

2. Les radicaux suivants ont une longue à la finale : nepōt-, locuplēt-, pietāt- (et les radicaux en tāt-, cf. dor. -τᾱτ-), virtūt- (et les radicaux en -tūt-), mercēd-, custōd-, palūd-. Quelques radicaux en -tāt- et en -tūt- se présentent aussi sous la forme -tati-, -tuti-, d'où des génitifs pluriel comme civitatum et civitatium, etc.

II. Le substantif **miles**, soldat, est pour ***miless**, de ***mil-et-s**; de même **pedes**, qui va à pied, fantassin, est pour ***pedess**, de ***ped-et-s**.

Aux cas autres que le nominatif, l'e du suffixe, étant atone, permute en i.

Ex. : *Acc.* **mil-it-em**, *gén.* **mil-it-is**, etc.

C'est un phénomène semblable qui se produit dans des mots comme :

cælebs (*gén.* **cælib-is**), célibataire.
princep-s (*gén.* **princip-is**), premier.

Le mot **anceps**, qui est formé comme **princeps**, devrait avoir aux cas autres que le nominatif, un radical **ancip-**. Ce radical n'existe pas. Le mot se décline comme si le nominatif était **ancipes**, forme qui se rencontre dans PLAUTE, *Rudens*, 1158. Cf. CHARISIUS (88, 2; 120, 14) et PRISCIEN (VII, 46).

III. Pour les adjectifs et participes en **-ens**, voy. ci-après, 3°, REM.

3° Dans les mots dont le radical est terminé par une dentale précédée de n, la dentale disparaît.

Ex. : **stan-s** (p. **sta-nt-s*), se tenant.
den-s (p. **d-nt-s*[1]), dent.

REMARQUE. — L'analogie de ces mots a entraîné le latin à former des participes comme :

amans, aimant, **delens**, détruisant, **ferens**, portant, **audiens**, écoutant.

En grec, on a vu (ci-dessus, § 356) que les participes appartenant à la même catégorie sont simplement caractérisés par l'allongement.

Ex. : φέρων (pour *φερ-ο-ντ).

Ce qui prouve que dans un mot comme **ferens**, le groupe final **-ns** n'est pas primitif, c'est que, s'il l'eût été, il n'aurait pas pu subsister. En effet, en pareil cas, **n** tombe toujours et la voyelle qui précède est allongée par compensation.

Ex. : (***rosăn-s**), **rosās**; (***equŏn-s**), **equōs**; (***manŭn-s**), **manūs**.

4° Dans les mots dont le radical est terminé par une nasale, la nasale disparaît quelquefois avec allongement compensatoire.

Ex. : **sanguīs** (pour **sanguin-s**).

REMARQUE. — Toutefois, il faut remarquer que les exemples de Lucrèce (IV, 1041), de Virgile, d'Ovide, et de Lucain qu'on allègue pour justifier cette explication du nominatif **sanguis** ne prouvent pas grand'chose.

En effet, il est bien vrai que dans ces passages **-īs** est long, mais c'est toujours au temps fort[2].

362. — Nominatif à allongement. — Comme en grec, beaucoup de substantifs dont le radical est terminé par une consonne ont un nominatif caractérisé par l'allongement de la finale.

---

1. De la racine **ed** (manger), sous sa forme réduite, le suffixe *-nt* étant un suffixe primaire.
2. Peut-être le nominatif **sanguis** est-il tout simplement une formation nouvelle, s'il est vrai que le mot archaïque **sanguen** doit être considéré comme la forme primitive (cf. en grec [illegible]; en regard de [illegible].

1° Dans presque tous les radicaux en nasale le nominatif est caractérisé par l'allongement. C'est absolument certain pour les radicaux en **-on-**.

Ex. : **leō**, lion (*gén.* **leon-is**),
sermō, conversation (*gén.* **sermon-is**), etc.

Et l'on remarquera de plus ici qu'au nominatif le *-n* final n'existe pas. Sur ce point, le latin se sépare encore du grec, qui conserve la nasale.

Ex. : κύων, chien; ἄκμων, enclume (cf. ci-dessus, § 355, 1°).

Il est difficile de donner l'explication de ce phénomène[1]. Remarquons toutefois que ceci paraît être une tendance propre au latin, puisque dans les mots grecs en ων (gén. ωνος) qui sont latinisés, le ν ne laisse pas de trace (cf. **Apollo**, **Zeno**, **Harpago**).

Remarques. — I. Le substantif **hiems** présente une anomalie au nominatif : si l'on compare le type grec correspondant, χιών (= * χιωμ), on voit que l's de **hiem-s** est dû à l'analogie des radicaux terminés par **-s** au nominatif.

Remarquons de plus, que phonétiquement **hiems** aurait dû aboutir à **hiens*, **hies* (ci-dessus, §§ 237, 2°; 241, 2°, b) ; le maintien de **m** est dû à l'analogie des cas obliques.

II. Les mots en **-ō** (**-on**) présentent pour la plupart aux cas autres que le nominatif des altérations de radical qui s'expliquent aisément[2]. Ainsi pour **caro**, chair, et pour **homo**, homme.

La déclinaison de **caro** (radical **car-on-**) devrait être :

Acc. ***caron-em** ou ***caren-em**, *dat.* **car-ni**, *gén.* **carn-is**.

Mais les cas faibles **carni** et **carnis** ont réagi sur l'accusatif, d'où **carnem**.

De même la déclinaison de **homo** devrait être :

Nom. ***hemo** (cf. **nemo** p. ***ne-hemo**), *gén.* ***hemenos**, *dat.* ***hemenei**, *acc.* **hemonem** (cf. Paul. ex Fest., p. 100, 5). Mais l'analogie des formes fléchies ***hominis*** (de ***hemenus**) et ***homini*** (de ***hemenei**) a déterminé le changement de **homonem** p. ***hemonem**) en **hominem** à une époque où d'ailleurs le nominatif était depuis longtemps devenu **homo** sous l'influence de l'**o** qui avait remplacé l'**e** dans les formes fléchies de la racine.

III. Les substantifs en **-do**, **-go** et **-tudo** ont la forme faible à tous les cas.

Au contraire, les noms propres en **ō** et quelques noms communs ont la forme forte à tous les cas (cf. **Turbo**, gén. **Turbonis** [à côté de **turbo**, **turbinis**], **umbo**, gén. **umbonis**, etc.)[3].

2° Les radicaux en **-en-** sont très rares en latin. Le mot **liēn**, rate (*gén.* **liēnis**), est le seul qui ait conservé l'allongement du nominatif.

---

1. M. Henry dit que le latin paraît représenter un état plus primitif encore (que le grec) du nominatif indo-européen. Le vrai nominatif serait *ἄκμω et l'**n** serait revenu à la finale par analogie de sa présence aux cas obliques (*Précis*, etc., p. 218, n. 1). Plus haut p. 57, il est plus affirmatif. C'est le type **homo** qui, d'après lui, reflète fidèlement l'ancien nominatif indo-européen.

2. Cf. J. Schmidt, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXIII, p. 367.

3. Sur les noms de personne en **-ō**, **ōnis**, voy. Fisch. *Archiv* de Wœlfflin, v. 56 sqq. ; W. Meyer, *ibid.*, 223 sqq.

Les autres l'ont perdu, probablement par analogie avec le nominatif des noms neutres.

Ex. : **pectĕn**, peigne (*gén.* **pectinis**), etc.

Les mots en -ō (-on) eux-mêmes ont fini par abréger la finale, mais ce phénomène est dû à l'action des poètes. Abrégé d'abord dans des mots de forme ïambique comme **hŏmō**, **lĕo**, etc., en vertu de la loi des mots ou groupes ïambiques, ou dans des mots de forme crétique (**mēntĭō**, **Pōllĭō**, etc.), qui, comme tels, ne pouvaient pas entrer dans des vers hexamètres[1], l'ō final finit, sous l'empire, par être communément prononcé bref, et, au quatrième siècle, le grammairien Diomède dit qu'il est ridicule de prononcer ō[2].

3° Dans les radicaux terminés par un -r, l'allongement qui devait exister primitivement au nominatif a disparu en latin, parce que le latin a pour loi d'abréger les finales en -r. Seuls les monosyllabes (ex. **pār**, **fūr**) ont conservé cet allongement.

Mais il reste des exemples de la quantité primitive chez Plaute (cf. W. Lindsay, *the Latin language*, p. 214, 2°).

Quant à **domitōr** chez Virgile (*Én.*, XII, 550), comme la syllabe **-tor** est au temps fort, l'exemple ne prouve rien. Enfin **patĕr** a l'e bref partout.

4° Les radicaux terminés par un l, sont peu nombreux, mais intéressants : comme l final abrège la voyelle qui précède, il n'y a plus aucune trace de la forme primitive du nominatif. Seul le monosyllabe **sōl**, soleil, semble la rappeler, mais ce n'est qu'une apparence : la longue s'explique par la forme primitive du mot (cf. ci-dessus, § 233, Rem. II, 2°, p. 143).

Remarque. — La forme grecque ἅλς autorise peut-être à restituer pour le latin **sal**, sel, la série suivante **sals*, **sall* (cf. ci-dessus, § 306, 4° γ, p. 213), d'où **sal**.

5° Tous les radicaux à finale **s** ont ou ont eu un nominatif caractérisé par l'allongement. Ce sont :

a) Les noms masculins ou féminins en **-os-**, **-es-**.

Ex. : **flōs**, fleur. — **sedēs** (cf. gr. ἕδος), siège.
mōs, coutume. — **plebēs** (cf. gr. πλῆθος ?), peuple.
rōs, rosée. — **pubēs** (cf. Thurneysen, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXX, 488 sqq.).
honōs, honneur. — **ædēs** (cf. gr. αἶθος), édifice.
arbōs, arbre, — **molēs** (cf. **moles-tus**), masse.
etc.

Remarques. — I. Les noms comme **Ceres**[3], **honos**, **pulvis**, dont le nominatif est

---

1. On trouve **homō** (Plaute, Lucrèce) ; **leō**. A l'époque classique, **mentio** (Hor., *Sat.*, I, 4, 93). Ovide emploie **Polliō**, **Nasō**, **Curiō**, mais aussi **nemō** (*Mét.*, XV, 600).
2. Voy. Lindsay, *the Latin language*, p. 207 sq.
3. On pense que **Ceres** (comme **Venus**) était primitivement un nom abstrait sans genre déterminé.

terminé par un **s** ont subi aux cas autres que le nominatif le changement de **s** en **r** (ou *rhotacisme*). Cf. ci-dessus, § 308, 1°, p. 219.

Ex. : **Ceres**, *gén.* **Cere*r*-is**.
honos, *gén.* **hono*r*-is**.
pulvis, *gén.* **pulve*r*-is**.

II. Pour les noms en **-os**, il est arrivé que les autres cas ont réagi sur le nominatif, si bien que la terminaison en **-os** s'est ordinairement changée en **-or**.

Les monosyllabes **mos**, coutume, **flos**, fleur, **ros**, rosée, sont restés sans changement au nominatif; il en est de même de **lepōs**, grâce, agrément. Quant à **honos**, honneur, il semble bien qu'à l'époque classique il soit plus employé que **honor**[1].

Mais les autres mots comme **colos**, couleur, **labos**, fatigue, travail, **odos**, parfum, etc., ne se rencontrent plus qu'à l'époque archaïque.

Enfin **arbos**, arbre, est poétique.

b) Les comparatifs comme **major**, **melior**, etc., dans lesquels le nominatif primitif **majos* a été refait d'après l'analogie des cas obliques (cf. **majorem** p. **majosem*, ci-dessus, § 308, 1°, p. 219).

c) Les adjectifs en **-er** (**-es**) comme **degener** (cf. gr. εὐγενής) dans lesquels le nominatif primitif **degenes* a été refait sur les cas obliques (cf. **degeneris** p. **degenesis*, etc.).

Remarque. — Dans ces adjectifs en **-er** comme dans les comparatifs en **-or**, la finale s'est abrégée pour la même raison que dans **patĕr** (cf. ci-dessus, § 362, 3°).

d) Les substantifs en **-is** (gén. **-eris**), comme **cinis**, **pulvis** et **vomis**.

Remarque. — La finale de ces substantifs a dû s'abréger au nominatif par analogie avec les nominatifs des radicaux en **-i**, mais on trouve encore **pulvīs** dans Ennius (cité par Nonius, p. 217) et dans Virgile (*Én.*, I, 478).

Sur le changement de **ĭ** en **e** aux cas obliques, voy. ci-dessus, § 147, Rem. I, 1°, p. 87.

§ 2. — Nominatif des radicaux en *-i-*, en *-u-* et en diphtongue en grec et en latin[2].

363. — **Nominatif singulier des radicaux en *-i-*.** — En grec comme en latin, les radicaux en *-i-* ont un nominatif sigmatique.

Ex. : πόλι-ς, ville; **avi-s**, oiseau, etc.

Mais, au point de vue de la déclinaison, il faut distinguer ceux qui sont en *-ī-* long et ceux qui sont en *-ĭ-* bref. Les premiers gardent *-i-* à tous les cas, si ce n'est que la longue s'abrège devant les désinences

---

1. Le mot **honos** se lit encore sur le monument d'Ancyre (II, 36). Voy. aussi les témoignages des grammairiens dans Neue, *Lat. Formenlehre*, I, 169 sq. et cf. Jordan, *Krit. Beiträge*, p. 141 sq.

2. Nous comparons ici et dans les paragraphes suivants les formes du grec à celles du latin, parce que nous pouvons le faire sans être confus. Ce n'eût pas été le cas pour le nominatif des radicaux à consonne.

commençant par une voyelle ; les seconds ont une forme plus pleine (*ey-*) devant les désinences commençant par une voyelle.

Ex. : *πολεy-, **avey-*, etc.

Remarques. — I. En grec et en latin le radical en *-ī-* long ne se rencontre réellement[1] que dans un mot, ῑς (cf. ῑ-φι), **vī-s**[2].

II. Il y a eu en grec une certaine confusion entre les nominatifs en -ις et les nominatifs en -ῑς, confusion augmentée encore par ce fait qu'au nominatif les radicaux en dentale précédée d'une voyelle -ι- longue ou brève se confondaient avec les radicaux en *-i*. Sur cette question, voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e éd., § 321 (p. 417), qui cite les textes et renvoie aux sources.

III. En latin, beaucoup de radicaux en **-i** (surtout les radicaux en **-ti-**) ont été confondus avec des radicaux en dentale ; souvent, la forme primitive n'en est plus reconnaissable qu'au génitif pluriel, quelquefois même c'est la comparaison avec d'autres langues de la famille qui seule permet de les reconstituer (cf. les mots **anas, dos, compos** et voy. G. Meyer dans les *Studien* de Curtius, t. V, 49 sqq.).

IV. A des radicaux grecs en -ιδ- (nom. -ις, gén. -ιδος), comme πέλλις, κλῃίς répondent en latin **pelvis, clavis**, qui suivent la déclinaison des radicaux en **-i**. Il s'est passé pour ces noms un fait analogue à celui que l'on constate en grec pour les noms qui ont l'accusatif en -ιν, au lieu de l'avoir en -ιδα.

De même, la forme archaïque **lapi**, abl. (Ennius, *Ann.*, 390) se rattache à un radical **lapi-** tiré de **lapis** confondu avec une forme de radical en *-i*.

V. Les substantifs neutres et le neutre des adjectifs latins dont le radical est en **-i-**, présentent cette particularité d'avoir une désinence en **-e**, mais cf. ci-dessus, § 147, Rem. I, 2°, p. 87.

364. — Nominatif singulier des radicaux en *-u-*.

— En grec, comme en latin, les radicaux en *-u-* ont un nominatif sigmatique.

Ex. : γλυκύ-ς, doux ; ἰχθῦ-ς, poisson ; σῦ-ς, porc ; **manu-s**, main ; **sū-s**, porc, etc.

Comme pour les radicaux en *-i-*, il faut distinguer ici, au point de vue de la déclinaison, ceux qui sont en *-ū-* long et ceux qui sont en *-u-* bref. Les premiers gardent *-u-* à tous les cas, si ce n'est que la longue s'abrège devant les désinences commençant par une voyelle (cf. ἰχθῦ-ς, mais ἰχθύ-ος) ; les seconds ont une forme plus pleine (cf. γλυκύ-, γλυκευ-) devant les désinences commençant par une voyelle. Mais cette observation s'applique surtout au grec. En effet, le latin est

---

1. Le substantif παῖς vient de *παϝις ; ΠΑΙ̂ΙΣ sur deux vases, cf. [illegible] de Kuhn, t. XXIX, 478) ; c'est proprement et primitivement une forme de féminin, tirée du [illegible] παῖς qu'on lit sur les vases attiques (cf. Kretschmer, *ouv. cit.*, p. 188). Entre παῦς et παῖς, il y a le même rapport qu'entre γραῦς et γραῖς (cf. ci-après, p. 271, n. 2). Voy. [illegible], *Dialektologie*, 1884, p. 2, cité par G. Meyer, *Griech. Gramm.*³, p. 418, n. 1.

2. A l'époque archaïque, l'accusatif pluriel de ce mot était **vis** (cf. [illegible], Sat. [illegible], I, 9, 11) ; on trouve aussi un exemple du nominatif pluriel **vis** ([illegible], III, 2[illegible]). La forme **vires** est due sans doute à l'analogie de formes comme **glires** (nom. et acc. plur. de **glis**, « loir »).

très pauvre en radicaux terminés par un ū long, puisqu'on ne peut guère citer que **sūs** et **grūs**, qui de plus suivent, aux cas obliques, la déclinaison des radicaux en consonne[1]; d'autre part, il n'est pas démontré que les substantifs en **-ūs** aient eu aux cas obliques un radical en *-ew-*[2], et, en tout cas, à l'exception du mot **īdūs** (rac. **aydh-*), les [nuits] claires, les adjectifs en *-u-* (*-ew-*) ont passé à d'autres déclinaisons[3].

Remarques. — I. Les substantifs μῦς et **mūs** appartiennent, non aux radicaux en *-u-* long, mais aux radicaux terminés par un *-s* (cf. ci-dessus, § 314, 4°, p. 227).

II. Sur la confusion des nominatifs en -υς appartenant à des radicaux en -υ- et des nominatifs en -υς provenant de radicaux en dentale, voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e éd., § 319, p. 415.

III. Parmi les radicaux en -υ-, le radical υἱύ-, fils, mérite une mention spéciale, à cause de la variété des formes de sa flexion dans les divers dialectes[4].

Sing., *Nom.*, υἱύς, Gortyne (IX, 40)[5]; υἱύς, Hom., Hés.; υἱύς lacon. (*Inscr. Antiq.* 54); anc. att. — υἰυίς Gortyne (XII, 17). — υἱhύς lacon. (cf. Klein, *Griechische Vasen*, 72). — ὑύς anc. att. (cf. C. I. A., I, 398; IV, b, 373, 100; 107) — contracte ὗς anc. att. (C. I. A, IV, b, 373, 94 [vie siècle]).

Acc. υἱύν, Gortyne (VI, 12; X, 15); υἱύν arcad. (*Inscr. antiq.*, 105); — υἱέα, Hom. (*Il.*, XIII, 350) Dion Chrysostome (cf. Schmid, *Atticismus*, t. I, p. 86).

Gén., υἱέος Gortyne (VI, 3); υἱέος, Hom. (*Od.*, III, 489, etc.); anc. att. (inscr.); — ὑέος, att. (inscr. votive du commencement du ive siècle, *Ath. Mitth.*, V, 318); — υἱέως par anal. avec la déclinaison des noms en -εύς (υἱέως οἱ ψευδαττικοί, Phrynichos, éd. Rutherford, p. 141).

Dat. υἱέϊ Hom. Hés., anc. att.; ὑεῖ, anc. att.

Duel. *Nom. acc.* υἱέε Plat. (*Apol.*, 20, a); υἱεῖ, anc. att. (C. I. A., IV, b, 418 g).

Pluriel. *Nom.*, υἱέες, Gortyne (VII, 22; 25); υἱέες, Hom. Hés.; υἱεῖς, Hom. (*Od.*, XV, 248; XXIV, 497); υἱεῖς, att.; ὑεῖς, att. (C. I. A., I, 61, 14[6]).

Acc. υἱύνς, Gortyne (IV, 40); υἱέας, Hom. (*Il.*, II, 693, etc.); Hés., *fr.*, 45, 1; — υἱεῖς, att.; ὑεῖς, att. (C. I. A., II, 1, b, 37; 51, 19).

Gén. υἱέων et ὑέων, att.

Dat., υἱάσι, Gortyne (IV, 37); υἱάσι, Hom. (*Il.*, V, 463, etc.), peut-être aussi Soph. (*Ant.*, 571 *cod. Laur.*), d'après l'analogie des noms de parenté (cf. πατράσι); — υἱέσι et ὑέσι, att.

---

1. **Socrūs** vient de ***socrūs** (cf. skr. *svasrú-*), mais s'est rattaché par la déclinaison aux radicaux en *-ew-*.

2. On dit bien que le génitif **magistratūs** suppose une forme * *magistratowos* pour * *magistratewos*. Mais ne peut-on pas soutenir que **magistratūs** est pour * *magistratuus?* Cf. les génitifs archaïques des radicaux à consonne **Castor-*us***, **Cerer-*us***, **honor-*us***.

3. Les uns suivent la déclinaison des radicaux en *-i-* (cf. **gravis** [gr. βαρύς], **suavis**, **tenuis** [prim. **swadus*, **tenus*], **brevis** [gr. βραχύς], **levis** [gr. ἐλαχύς], **pinguis** [gr. παχύς], etc.); les autres ont passé dans la catégorie des radicaux en -ο- (cf. **densus** [gr. δασύς], etc.).

4. Voy. W. Schulze, *Commentationes philologicæ Gryphiswaldenses* (Berlin, 1887), p. 17 sqq.; La Roche, *die Declination von* υἱός (Beiträge zur Griechischen Grammatik, Leipzig, 1893, p. 222 sqq.), cités par G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e éd., § 320, p. 417.

5. Sur la désaspiration, qui est un des traits du dialecte crétois parlé à Gortyne, voy. ci-dessus, § 307, 1°, Rem. I (p. 214).

6. Köhler veut écrire ὑῆς. Peut-être la forme se rattache-t-elle en effet à un nominatif singulier en -εύς, mais cela n'est pas démontré.

Les formes homériques υἷα (*Il.*, XII, 129, etc.), υἷος (*Il.*, II, 230 et souv.), υἷι (*Il.*, II, 20; cf. Hés., *Bouclier*, 150, 163), υἷες (*Il.*, I, 162, etc.), υἷας (*Il.*, II, 72, etc.) supposent un radical υἱ- (ou ὑι-) dont le nominatif ὑἱς paraît avoir été employé par Simonide[1].

Les poètes épiques postérieurs se servent dans la flexion de ce mot de formes comme υἱῆες (Apoll. de Rhod., II, 1093; 1107; IV, 441; Quintus de Smyrne, II, 539), υἱῆος (cf. C. I. A., III, 914, 1), υἱῆας (Apoll. de Rhod., II, 1119; III, 196; 236, etc.), refaites sur la déclinaison archaïque des noms en -εύς.

Déjà dans Homère et chez Hésiode, le mot est décliné sur un radical en -ο-, υἱό-; c'est ce radical réduit le plus ordinairement à ὑό- (par élimination du *i* devenu *y*) qui, dans le dialecte attique, sert presque exclusivement à partir de l'an 350 av. J.-C., à la flexion du substantif. Mais à l'époque classique, les deux radicaux υἱύ- (ὑύ-) et υἱό- (ὑό-) étaient concurremment employés et l'on déclinait : *Sing.* : ὑός, ὑόν, ὑέος et ὑοῦ, ὑεῖ et ὑῷ ; — *Duel* : ὑεῖ, ὑέοιν ; — *Plur.* : ὑεῖς et ὑοί, ὑεῖς et ὑούς, ὑέων et ὑῶν, ὑέσι et ὑοῖς.

365. — Nominatif singulier des radicaux en diphtongue. — Les radicaux en diphtongue ont presque tous (cf. ci-après, § 366) un nominatif sigmatique.

Ex. : ναῦς, vaisseau[2]; γραῦς, vieille[3]; βοῦς[4], bœuf; ἱππεύς, cavalier, etc.

Remarques. — I. Le mot latin **bōs** est un terme emprunté du grec.

II. Dans différents dialectes, les nominatifs des noms en -εύς se présentent sous la forme -ής (voy. les exemples dans G. Meyer, *ouv. cit.*[3], § 323, p. 419); les formes latines **Ulixes, Achilles, Perses**, etc., sont des emprunts faits par le latin.

III. Le nom propre Ἄρης appartenait, lui aussi, à un radical en -ηυ-, bien que l'accentuation du mot puisse faire croire d'abord qu'il n'en est rien. Les Lesbiens déclinaient Ἄρευς, Ἄρευος, Ἄρευι, Ἄρευα, Ἄρευ conservant à tous les cas la diphtongue ευ, alors qu'ils déclinaient βασίληος, βασίληι, etc. Chez Homère, le génitif est

1. Voy. sur ce point Miller, *Mélanges de litt. grecque*, Paris, 1868, p. 291; et cf. Nauck, *Mél. gréco-romains*, III, 111, cités par G. Meyer, *Griech. Gramm.*, § 320, p. 416.

2. Le radical de ce substantif étant ναϝ-, l'abréviation de la voyelle ᾱ (ᾱυ, de αυ) s'explique par la loi d'Osthoff, ci-dessus, § 193, p. 112. Par conséquent, dans le nominatif ionien νηῦς, la présence de l'η est due à l'η des cas obliques. Quant à la forme νεῦς attestée comme ionienne par Hérodien (I, 401, 1; II, 674, 23; 675, 29), elle est tirée purement et simplement des cas νέες, νεῶν, etc. Ce qu'on vient de dire de la quantité de l'ᾱ dans ναῦς, s'applique naturellement à γραῦς, et aussi à l'ω et à l'η des mots comme βοῦς (p. *βωυς, cf. skr. *gāus*), Ζεύς (p. *Ζηυς, skr. *dyāus*), ἱππεύς, etc.

3. La forme γραῦις (γραῦις), dat. γραυίδι, employée par Callimaque (d'après l'*Et. Magn.*, 240, [illegible]), paraît être un archaïsme rare déniché par l'auteur. G. Meyer, *Griech. Gramm.*[3], § 322 (p. 419) en rapproche la glose καραβίδες· γρᾶες. Μηθυμναῖοι. Hésych. (καραβίδ- = γραϝιδ-), d'où *γραϝιδ-ς, γραῦις, γραΐς, chez Cratinos, 6, 1. Quant au nominatif homérique γρηῦς ou γρηΰς, il a été tiré des cas obliques, comme νηῦς de νηός, etc. Voyez ci-dessus, n. 2.

4. La forme dorienne βῶς a été refaite sur l'accusatif βῶν (cf. skr. *gām*), comme inversement l'attique βοῦν a été refait sur le nominatif βοῦς. La flexion du mot βοῦς a influencé en dialecte attique le substantif χοῦς « conge, mesure pour les liquides » (= *χοϝος, d'où χοῦς), qui, au lieu de se décliner toujours comme νοῦς, fait au gén. χοός (Aristoph., *Thesm.*, 347), au dat. χοΐ (Anaxandride, *Fragm.* 41, 13, Kock; Dém., *pro cor.*, 1159 extr.), au nom. plur. χόες (Plat., *Théét.*, 173 d; inscr. att.; cf. Meisterhans, *Gramm.*[2], 109). De même dans le grec hellénistique (ci-dessus, § 21) les mots νοῦς et πλοῦς ont été déclinés comme βοῦς (cf. τοῦ νοός, τῷ νοΐ, τοῦ πλοός, cités par Winer-Schmiedel, *Gramm. des neutestamentlichen Sprachidioms*, I, 84; Lobeck, *Phryn.*, 453; [illegible], 121; τὸν νόα, οἱ νόες, τοὺς νόας, cités par Bekker, *Anecdota*, III 1196). Voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*[3], § 322, p. 419.

Ἄρηος, le dat. Ἄρηϊ, l'acc. Ἄρηα et dans les manuscrits des prosateurs on trouve souvent le gén. Ἄρεως. L'accusatif Ἄρεα, analogue à Τυδέα (qu'on lit chez Homère et sur des inscriptions crétoises) a fait naître un nominatif Ἄρης (Hom.), comme si le mot appartenait aux radicaux en -εσ-, et ensuite toute une flexion modelée sur ces deux cas (cf. voc. Ἄρες, gén. Ἄρεος, dat. Ἄρεϊ). A son tour le nominatif Ἄρης a créé une nouvelle flexion formée sur le modèle des radicaux en -η- (cf. l'acc. Ἄρην dans Homère, le gén. Ἄρεω dans Archiloque, *fr.* 48, Bergk, et peut-être dans Homère, *Il.* XVIII, 100, d'après Aristarque[1].)

IV. Le radical **diyew-* s'est conservé en latin dans la forme **Diespiter** (Plaute, *Capt.*, 909; *Pœn.*, 740; 869; Arnobe, IV, 20; V, 3; 20) qui est pour **Diyeus-piter*[2].

366. — Le grec, qui seul a conservé les dérivés en *-ow-* et en *-oy-*, a donné aux seconds un nominatif à allongement.

Cela est vrai pour les féminins en -ώ comme ἠχώ et πειθώ dont le radical était primitivement terminé par un *-y*[3].

Quant aux radicaux en -ωϜ-, qui sont d'ailleurs peu nombreux, ils ont un nominatif sigmatique.

Ex. : πάτρως, oncle paternel; μήτρως, oncle maternel; ἥρως, demi-dieu.

Remarque. — Quelques-uns des substantifs appartenant à cette catégorie de radicaux ont passé de la 3e à la 2e déclinaison attique par suite de la forme du nominatif. C'est ce que montrera un coup d'œil jeté sur les diverses formes de la flexion du substantif ἥρως.

Sing. *Nom.* **ἥρως.** — *Acc.* **ἥρωα** (seule forme employée par Homère; là où l'on trouve chez lui ἥρω, il faut lire ἥρω' (cf. *Il.*, VI, 63 : ἥρω' Ἀδρηστον) et **ἥρω** (seule forme usitée en attique à l'époque classique, cf. Thomas Magister, p. 169; dans Platon, *Lois*, 738 *d*, ἥρωα est mis pour atténuer l'hiatus). — *Gén.* **ἥρωος** (forme ordin. employée) et **ἥρω** (Dém., XIX, 249; Inscr.). — *Dat.* **ἥρωι** (rare) et, par contraction, **ἥρῳ** (att., cf. Mœris, p. 176; Arist., *Ois.*, 1490; Platon le Comique, cité par Athénée, 10, p. 442 *a*; cf. Meisterhans, *Gramm.*, etc.[2], p. 109).

Duel. *Nom. Voc. Acc.*, **ἥρωε.** — *Gén. dat.* **ἡρώοιν** (ordin.) et **ἥρῳν** (C. I. A., IV, 3, vieil attique).

Plur. *Nom.* **ἥρωες** (ordin.) et **ἥρως** (attesté par un seul exemple d'Aristoph., *fragm.* 134, éd. Dindorf: cf. Chœroboscos dans Hérodien, II, 341; Th. Mag., p. 169; Phryn., p. 158)[4]. *Acc.* **ἥρωας** (Thuc., IV, 87; Xén., *Cyr.*, III, 3, 21; 22; Antiphon, I, § 27) plus fréquent que **ἥρως** (Esch., *Agam.*, 510; Lucien, *Enc. Dem.*, 4; etc.) — *Gén.* **ἡρώων.** — *Dat.* **ἥρωσι.**

---

1. Remarque empruntée à G. Meyer, *Griech. Gramm.*[3], § 323, p. 420.
2. Sur la déclinaison de ce nom propre, voy. Stolz, *Lat. Gramm.*[3], § 78, 6 (p. 116).
3. Cf. Hérodien, II, 345, 6 : ὅτι τὰ ἀρχαῖα τῶν ἀντιγράφων ἐν ταῖς εἰς ω ληγούσαις εὐθείαις εἶχεν τὸ ι προσγεγραμμένον οἷον ἡ Λητώι, ἡ Σαπφώι σὺν τῷ ι. Cette remarque est confirmée par les inscriptions. Voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*[3], § 325, p. 421.
4. Cette forme contracte s'explique dans Aristophane par une nécessité métrique, mais dans le nouvel attique on trouve les formes οἱ κάλως, αἱ ἅλως (au lieu de οἱ κάλῳ, αἱ ἅλῳ) par confusion avec des nominatifs de la 3e déclinaison dont ἥρως paraît bien être le type.

§ 3. — Nominatif singulier des radicaux en *-o* en grec et en latin.

367. — Noms masculins et féminins. — La caractéristique de ce nominatif est *-s* en grec et en latin dans les noms masculins et féminins.

Ex. : ἵππο-ς, **equŏ-s**, cheval, etc.

REMARQUES. — I. Pour les noms dont le nominatif singulier est en **-ᾱος** dans le grec commun, le dialecte attique présente cette particularité qu'il les forme en **-εώς** par métathèse de quantité (cf. ci-dessus, § 194, 2°, **b**, **β**, p. 113).

Ex. : λεώς, peuple ; νεώς, temple ; Μενέλεως, Ménélas.

Selon Hérodien (cf. APOLL. DYSC., *de pronom.*, p. 112, 6), ces noms, comme les autres substantifs, gardent *à tous les cas* l'accent du nominatif (cf. Μενέλεως, Μενέλεω, etc. — κάλως, κάλω, etc. — λαγῶς, λαγῶ, etc. — λεώς, λεώ, etc.).

II. Pour le changement de la terminaison **-os** en **-us** dans le latin, voy. ci-dessus, § 112.

III. Un certain nombre de substantifs latins présentent dans cette déclinaison un nominatif singulier apocopé (cf. **ager, puer, dexter**, ci-dessus, § 214, p. 131).

368. — Noms neutres. — La caractéristique des noms neutres est *-m*, comme à l'accusatif d'ailleurs. A cet *-m*, qui subsiste en latin, répond un *-ν* en grec (cf. ci-dessus, § 238, p. 148 et § 335, 2°, a, p. 240).

Ex. : ζύγο-ν, joug, lat. **jugu-m** (cf. ci-dessus, § 112).

REMARQUE. — Dans le mot latin **nihil** (**nīl**) de **nihilum** (composé de **nĕ** et de **hilum**, cf. PAUL. EX FEST., p. 72, 10 *Th.*), la finale **-um** s'est perdue. A l'origine on disait **nihilum hoc est** et **nihilum dicit**. Mais la finale **-um** s'élidant devant une voyelle, on a fini par dire **nihil hoc est** et cette forme, qui n'avait de raison d'être que devant un **h** ou une voyelle, s'est peu à peu généralisée.

§ 4. — Nominatif singulier des radicaux en *-a* en grec et en latin.

369. — Noms féminins. — Au singulier des radicaux en *-a* (féminins), le nominatif se présente sans aucune désinence.

Ex. : ἡμέρᾱ, jour ; **terrā**, terre (cf. ci-après, § 372).

Seulement il faut remarquer qu'en grec l'*a* primitif n'a été conservé intact que par le dialecte dorien ; dans le dialecte ionien, il est devenu **η**.

Ex. : dor. ἁμέρᾱ, ion. ἡμέρη, jour (cf. ci-dessus, § 9, 1°).

370. — Dans le dialecte attique, il y a deux cas à considérer relativement au traitement de l'*a* primitif.

1° On revient à l'ᾱ après ι, ε, ῡ, ρ[1].

Ex. : γενεά, race; δωρεά, présent[2]; σοφία, sagesse;
λεία, butin; σικύᾱ, concombre; ἡμέρα, jour, etc.

Remarques. — I. Les noms propres Ἀνδρομέδα, Andromède, Γέλα, Gela, Διοτίμα, Diotime, Λήδα, Léda, Νέδα, Néda, Φιλομήλα, Philomèle, sont des emprunts faits au dorien. Par contre, le nom commun ἀφύη, anchois, est un emprunt fait à l'ionien.

II. Quelques mots attiques ont au nominatif α et le gardent à tous les cas parce qu'ils viennent de formes plus anciennes dans lesquelles l'α était précédé d'un ι. Tels sont : ἐλάα (ion. ἐλαίη, anc. att. ἐλᾶία), olivier et olive; πόα (homér. ποίη, att. ποία [Eur. Aristoph.]), gazon; ῥοά (ion. ῥοιή), grenadier; χρόα (cf. χροία Aristophane), couleur, teint; στοά, portique (στοιά et στοά chez Arist.); θωά (Inscr. att.), peine, châtiment (cf. θωϊή, dor. θωιά).

2° Ailleurs, ᾱ est remplacé par η.

Ex. : νεφέλη, nuée; βλαβή, dommage, etc.

371. — Restent les noms dans lesquels l'α est bref. Il faut distinguer plusieurs catégories.

1° Ce sont d'abord les noms en -ιᾰ[3], p. -yᾰ, qui conservent l'α à tous les cas, par analogie avec la forme du nominatif et de l'accusatif.

Ex. : ἡ εὐγένειᾰ, la noble naissance (p. εὐγενεyα).
ἡ εὔνοια, la bienveillance.
ἡ συλλήπτρια (celle) qui aide.
ἡ Ἐρέτρια (la rameuse) Érétrie (ville d'Eubée).
ἡδεῖα (*adj.*) agréable, etc. (p. ἡδε[σ]yα).

Joignons-y les mots en -σᾰ (p. -ντ-yα), en -ζᾰ (p. -δ-yα ou -γ-yα), en -λλᾰ (p. -λ-yα) et en -αινα (p. αν-yα), qui ne conservent l'α qu'au nominatif, au vocatif et à l'accusatif.

Ex. : γλῶσσᾰ (p. *γλῶχ-yα), langue (cf. γλώξ, barbe d'épi; γλωχίς, [pointe).
πᾶσᾰ (p. *παντ-yα), toute.
δόξᾰ (p. *δοκτ-yα), opinion.
ῥίζᾰ (p. *Ϝριδ-yα), racine (*primit.* pousse), rac. *vradh*, pousser).
χάλαζα (p. *χαλαδ-yα), grêle. (rac. χλαδ, résonner).
ἅμιλλα (p. *ἁμ-ιλ-yα), lutte.
λέαινα (p. *λαιϜ-αν-yα), lionne (rac. λιϜ, gris jaune).
μέλαινα (p. *μελαν-yα), noire.

---

1. Les exceptions ne sont qu'apparentes. Dans les mots κόρη et δέρη, par exemple, l'η n'était pas primitivement précédé d'un ρ. En effet, d'une part, les formes κώρα (dor.) et κούρη (ion.) permettraient de remonter à un primitif κόρϜα, même si cette forme ne se trouvait pas dans le dialecte thessalien (cf. H. Collitz, *Sammlung der griechischen Dialektinschriften*, n° 373); d'autre part, le lesbien δέρρᾱ suppose un primitif *δερσᾱ ou *δερϜα.

2. Les mots attiques en -εᾱ viennent de -ειᾱ, comme le prouve la forme δωρειά qu'on lit sur les inscriptions attiques. Ils rentrent donc dans la catégorie des mots en -ιᾱ.

3. On admet que ces féminins en -ιᾰ sont sortis de radicaux féminins en -*i* (acc. -*im*), qui existaient à l'époque primitive comme le prouve la comparaison des langues. Cf. Sievers, *zur Acc. u. Lautl.*, 96 sqq.; Osthoff, *Perf.*, 338; K. Brugmann, *Grundriss*, t. II, 313; Johansson, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXX, 400; Schmidt, *Pluralbildungen*, 54 sqq.

Remarques. — I. Il en est de même de certains noms propres, comme Κορώνεια, Μήδεια, Πηνελόπεια, etc., Εὔβοια, Νίκαια, Πλάταια, Ποτείδαια, Φώκαια, etc., dont l'étymologie nous échappe.

II. Dans l'ancien attique, les féminins ἀλήθειά, ἀναίδειά, etc., avaient un ᾰ final long (cf. ἀληθειᾱ, ἀναιδειᾱ, etc.), correspondant à l'η ionien (cf. ἀληθείη, ἀναιδείη, etc.). Mais cet ᾱ long et cet η étaient dus à l'analogie du génitif et du datif à finale longue. La véritable forme, au point de vue phonétique, est celle qui présente un ᾰ bref.

2° Viennent ensuite les noms en -ρᾰ, qui gardent l'α à tous les cas. Ce sont : ou bien des mots de deux syllabes qui primitivement étaient en -yα.

Ex. : μοῖρα (p. *μορ-yα, cf. μέρος), part.
(*πρωιρα) πρῷρα (p. *πρωρ-yα), proue;

ou bien des mots qui ont un υ à l'avant-dernière syllabe.

Ex. : γέφῡρα, pont; ὄλυρα, épeautre.
ἄγκυρα, ancre; κόλλυρα, pain grossier.
Κέρκῡρα, Corcyre. etc.

Remarque. — Quelques mots en -ρᾰ ont à l'avant-dernière syllabe une diphtongue autre que αυ.

Ex. : μάχαιρᾰ, coutelas, épée courte. Δηάνειρᾰ, Déjanire.
χίμαιρᾰ, chimère. etc.

Mais on ne peut pas en tirer une règle, parce que, si le fait se vérifie pour les mots cités, il ne se vérifie pas pour παλαίστρᾰ, par exemple.

De plus, dans quelle catégorie fera-t-on rentrer un mot comme Τάναγρα, Tanagre?

3° Puis on trouve quelques mots isolés, comme :

τόλμᾰ, audace; ἔχιδνᾰ, vipère.
δίαιτᾰ, genre de vie; εὔθυνᾰ, reddition de comptes.
πρύμνᾰ, poupe. etc.

Ces mots ne gardent l'α qu'au nominatif, au vocatif et à l'accusatif.

372. — *En latin*, l'**a** final est abrégé partout[1]; mais on n'a pas encore réussi à expliquer pourquoi[2].

Remarque. — L'hypothèse la plus plausible parait être celle de M. V. Henry, *Mém. de la Soc. de Ling.*, VI, 204 sqq. : le nominatif aurait été abrégé anciennement par analogie avec l'accusatif **-ăm** de **-ām**. M. Audouin, *De la déclinaison*, etc., p. 239, fait remarquer en outre, qu'il a dû exister en indo-européen quelques nominatifs en -ᾰ comme le montrent les féminins en -ιᾰ du grec et quelques autres mots où l'ᾰ final n'est pas précédé d'un ι, τόλμα, πρέσβα, etc. Cf. Johansson, *Zeitsch.* de Kuhn, t. XXX, p. 425.

1. Primitivement il était long, voyez les preuves tirées de la versification de Plaute par L. Müller (*Plaut. Prosod.*, p. 1) et de celle d'Ennius par [illegible] dans les *Jahrbücher* de Fleckeisen (18[illegible], p. 777).

2. Voy. W. M. Lindsay, *The Latin Language*, p. 210, ch. iv, § 44 (cf. [illegible] V. Henry, *Mém. de la Soc. de Ling.*, t. VI, p. 204 sq.

373. — **Noms masculins**. — Chez les Attiques, au singulier des radicaux en -ā (masculins), le nominatif est en ᾱς ou en ης[1].

Ex. : νεανίας, jeune homme; πολίτης, citoyen.

La désinence -ς vient très probablement de l'analogie de la deuxième déclinaison, à laquelle les noms masculins en -ας et en -ης ont aussi emprunté le génitif singulier (cf. ci-après, § 396).

Remarque. — Dans certains dialectes on trouve des nominatifs en -ᾰ.

Ex. : béot. πυθιονίκα, ὀλυμπιονίκα, éléen τελέστα, hom. ἱππότᾰ, etc.

Il semble bien que ce soient des vocatifs en fonction de nominatifs[2].

Quant aux exemples comme μητιέτᾰ Ζεύς, νεφεληγερέτᾰ Ζεύς, ils ne représentent pas du tout le type régulier sans désinence du nominatif des masculins, comme on l'a quelquefois enseigné. L'ᾰ est allongé par le ζ de Ζεύς, il n'est pas long naturellement. Là encore, nous avons des vocatifs en fonction de nominatifs.

374. — En latin, le nominatif des noms masculins de cette déclinaison ne se distingue par aucun caractère du nominatif des féminins.

Ex. : agricolă, laboureur; parricidă, parricide, etc.

Remarque. — Festus cite deux formes archaïques, parricida*s*, parricide et hosticapa*s*, preneur d'ennemis. Le s final vient probablement de l'analogie de la deuxième déclinaison.

375. — Il y a en latin un certain nombre de radicaux en -ē- à nominatif en -s (cf. spes[3], quies[4], etc.[5]).

Les radicaux en -iē- sont étymologiquement d'anciens radicaux indo-européens en -ī-[6], ils ont comme les radicaux en -ē- le nominatif singulier en -s.

§ 5. — Singulier. — Accusatif.

376. — **Accusatif singulier dans les radicaux à consonne ou à voyelle *i*, *u* en grec et en latin.** — La désinence est -*m* dans les noms masculins et féminins.

---

1. Sur l'origine de ces noms en -ᾱς, -ης, voy. Osthoff, *das Verbum in der Nominalcomposition*, p. 263 sqq.; Delbrück, *Syntaktische Forschungen*, t. IV, p. 8 sqq.; *Vergleichende Syntax*, t. I, p. 102 sqq., cités par G. Meyer, *Griech. Gramm.*[3], § 327, p. 425.

2. C'est l'hypothèse de M. Brugmann, adoptée encore aujourd'hui par G. Meyer, *Griech. Gramm.*[3], § 327 (p. 425), sinon pour tous ces nominatifs, du moins pour les nominatifs homériques αἰχμητά, ἀκακήτα, εὐρύοπα, ἠπύτα, ἱππηλάτα, ἱππότα, κυανοχαῖτα, etc. Mais suivant M. Audouin (*de la Déclinaison*, etc., p. 154), il est peut-être plus simple de voir dans les nominatifs homériques comme dans les nominatifs béotiens, d'anciens nominatifs masculins sans -ς, comme sont en latin agricola, scriba. Cf. Johansson, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXX, 126; Neisser, *ibid.*, XX, 39.

3. Les formes speres (cf. Ennius, *Ann.*, 410) et speribus (cf. Varron, *Sat Men.*, 1; 350) appartiennent à un radical en -s ou bien sont dues à l'analogie.

4. La flexion quiē-t-em, etc., est une formation nouvelle, due à l'analogie des radicaux en dentale.

5. Le substantif dies n'appartient pas à cette catégorie, puisque l'étymologie montre que le nom. dies et l'acc. diem se rattachent respectivement à une forme primitive **diyews* et à une forme primitive **diyewm*. C'est par confusion avec le nominatif des substantifs cités ci-dessus qu'on a rattaché dies à leur déclinaison.

6. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 313 sqq.

C'est ce qu'on voit nettement dans les radicaux à voyelle *i*, *u*.

Ex. : πόλι-ν, puppi-*m*,
σῦ-ν, γλυκύ-ν, manu-*m*, etc.

Quand le radical est terminé par une consonne, l'**m** final devient *m̥*, d'où **-α** en grec, **-em** en latin (cf. ci-dessus, § 245, 1° et 2°).

Ex. : ὄπα (p. *ὀπm̥), ped-*em*.
(δυσμενέα) δυσμενῆ, homin-*em*.
(p. *δυσμενεσm̥).

Remarques. — I. Dans la déclinaison des noms en **-ης**, le groupe **-έα** de l'accusatif se contracte en **-ῆ** chez les Attiques, s'il n'est pas précédé d'une voyelle.

Ex. : (ἀληθέα) ἀληθῆ, vrai.

Mais s'il est précédé d'une voyelle, il se contracte en **-ᾶ**.

Ex. : [ἐνδεέα] ἐνδεᾶ, besoigneux.
[ὑγιέα] ὑγιᾶ, bien portant.
[εὐφυέα] εὐφυᾶ, bien doué, etc.

II. Les noms propres en **-κλῆς** ont chez les Attiques l'accusatif en **-κλέα**.

Ex. : Περικλῆς, Périclès, *acc.* Περικλέα.

L'accusatif en **-κλῆ** ou en **-κλῆν** (voy. ci-après, § 378, 1°, a) est barbare.

III. Le mot βασιλεύς, roi, fait à l'accusatif [βασιλέϜα] βασιλέα, chez les Attiques ; la forme βασιλῆ est dorienne (cf. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, § 332, p. 431). Toutefois chez les poètes attiques on trouve ἱερῆ (p. ἱερέα), prêtre, forme garantie par le mètre.

IV. Chez les Attiques, les noms en **-ιεύς** contractent à l'accusatif singulier **-ιέα** en **-ιᾶ**.

Ex. : ἁλιεύς pêcheur, *acc.* ἁλιᾶ.

V. L'accusatif du radical νᾱϜ-, vaisseau, qui était *νᾶϜα = *nāwm̥*, à l'époque préhellénique, est représenté par νῆα chez Homère (d'où νέα chez Hérodote). La forme attique ναῦν a été refaite sur le nominatif.

377. — Les deux types de déclinaison ne sont pas restés toujours aussi distincts à l'accusatif singulier.

1° *En grec*, il y a plusieurs cas à considérer :

a) La désinence **ν** des radicaux à voyelle **ι** ou **υ** s'est ajoutée dans certains dialectes, et surtout dans la grécité postérieure, à des accusatifs en **α** de radicaux à consonne.

Ex. : cypr. : ἀνδριάνταν (Hoffmann, *Dial.*, I, p. 75, n° 140, 1) et ἀνδρι-ϳάνταν (Collitz, 59, 2), statue ; ἰγατῆραν (Collitz, 60, 3), [illegible] ; thessal. τὰν κίοναν, la colonne (Collitz, 1332, 40), etc.

A l'époque alexandrine, ces sortes d'accusatifs deviennent très fréquents. On trouve :

βασιλέαν, γραμματέαν, ἐλπίδαν, ἱερέαν, γυναῖκαν, etc. (cf. Sturz, *de dial. Maced.*, p. 127 ; Wagner, *Quaest. de epigr. gr.*, p. 101 sqq.).

La version des Septante abonde en formes semblables.

REMARQUES. — I. L'analogie des noms masculins en -ᾱ (nom. -ης) a entraîné, même dans le dialecte attique, une confusion d'accusatifs : c'est ainsi que les noms propres composés en -κράτης, -μένης, -γένης, -σθένης et -φάνης ont très souvent ou peuvent avoir l'accusatif en -ην, bien que leur radical soit en -εσ- (cf. Σωκράτην et Σωκράτη, Ἀλκαμένην et Ἀλκαμένη, etc.)[1].

A en juger par les inscriptions, le dialecte béotien ne connaissait pas d'autre forme que la forme en -ν pour l'accusatif de ces noms propres (cf. Δαμοτέλειν, Διογένειν, Κλεοφάνειν, Πασικλεῖν, Ἀντικλεῖν dans MEISTER, *Griech. Dial.*, I, 268).

II. D'après les grammairiens grecs, cette forme d'accusatif était couramment employée dans le dialecte éolien pour les noms communs et les adjectifs en -ης (rad. -εσ-).

Ex. : δυσμένην, κυκλοτέρην, εὐρυνέφην (cités par HÉRODIEN, I, 417, 14).

Sur les inscriptions de Lesbos on trouve δαμοτέλην (COLLITZ, 324 a, 44), Πραξικλῆν (*ib.*, 276, 20).

Enfin pour ce qui est du dialecte chypriote, on lit sur le bronze de Dali la forme ἀτελήν (de ἀτελεσ-) à côté de ἀτελίγα, c.-à-d. ἀτελέα (cf. COLLITZ, 60, l. 10 et l. 23).

b) D'autre part, les Attiques emploient la désinence **-ν** au lieu de la désinence **-α** dans les substantifs en **-ις** ou en **-υς** qui ne sont pas oxytons au nominatif, quel que soit le radical de ces mots.

Ex. : ὄρνι**ν**,	oiseau.	ἔρι**ν**,	dispute.
χάρι**ν**,	grâce.	κόρυ**ν**,	casque, etc.[2].

REMARQUE. — A part le mot Οἰδίπους qui fait Οἰδίπουν à l'accusatif, les composés de πούς ont, à ce qu'il semble, l'accusatif en **-ποδα**, quand ils sont employés comme *substantifs*, et l'accusatif en **-πουν**, quand ils sont employés comme *adjectifs*[3].

c) Les noms en **-ις** ou en **-υς** qui sont *oxytons* au nominatif ont l'accusatif en **-α**.

Ex. : ἐλπίς, espoir, *acc.* ἐλπίδ**α**.
Mais εὔελπις, qui a bon espoir, *acc.* εὔελπι**ν**.

Un mot fait exception à cette règle, c'est κλείς (anc. att. κλῄς), dont l'accusatif est κλεῖν (anc. att. κλῇν).

1. Voy. KÜHNER-BLASS, *ausf. Gramm. d. gr. Spr.*, t. I, 512.

2. Pour les noms en -ις, on trouve dans ESCHYLE : ὄρνι**ν**, *Suppl.*, 199. *Ag.*, 377, *frag.* 306 ; χάρι**ν**, *Suppl.*, 959. *Prom.*, 783, 822, 989. *Ag.*, 788, 1017 ; ἱκέτι**ν**, *Suppl.*, 413 ; θέμι**ν**, *Ag.*, 1393 ; Θέμι**ν**, *Eum.*, 2 ; ἔρι**ν**, *Suppl.*, 624. *Ag.*, 674. *Cho.*, 468 ; Ἄρτεμι**ν**, *Suppl.*, 650. *Ag.*, 189 ; Κύπρι**ν**, *Prom.*, 651 ; ὄρνιθ**α**, *fragm.* 99 ; χάριτ**α**, *El.*, 61. — SOPHOCLE : Πάρι**ν**, *Phil.*, 1426 ; χάρι**ν**, *Œd. R.*, 764, 1004, 1152, 1353. *Œd. C.*, 232, 249, 586, 636, 767, 779, 855, 1183, etc. ; ἔρι**ν**, *Aj.*, 1018 ; ὄρνι**ν**, *fr. Œnom.*, 5 ; Ἄρτεμι**ν**, *El.*, 563, 626 ; θέμι**ν**, *Trach.*, 812 ; Θέμι**ν**, *El.*, 1064. — EURIPIDE : ἔρι**ν**, *Rhes.*, 929 ; *frg. Cresph.*, 4. *Palam.*, 2 ; χάρι**ν**, *El.*, 64, 1138, 1146.

3. Pour les composés de -πους on trouve : INSCR. τρίποδα, τετράποδα, ἑπτάποδα. — ESCHYLE : *Sept.*, 750, Οἰδίπουν. — EURIPIDE : *Phén.*, 27, 883, Οἰδίπουν ; *Rhes.*, 211 et 253, τετράπουν [adj. masc.] ; *fr. Œd.*, 16, λεοντόπουν [adj. fém.] ; *Ion*, 369, 514, 1319. *El.*, 980, τρίποδα, *substantif*. — SOPH. : *Œd. R.*, 514, *Œd. C.*, 3, 626, 1580, Οἰδίπουν. — *Phil.*, 632, ἄπουν [adj. masc.] ; *Aj.*, 837 (?), κοινόπουν [adj. fém.].

d) Le mot γέλως, rire, fait, chez les Attiques, tantôt γέλων et tantôt γέλωτα. Le grammairien Mœris dit que la forme régulière est γέλων[1].

e) Il y a eu des confusions perpétuelles entre les trois déclinaisons suivantes :

Nom.	-ως (rad. en -οσ-)	-ώς (2e décl. att.)	-ως (rad. en ωF-)
Gén.	-οῦς	-ώ	-ωος ou -ωτος
Acc.	-ω	-ών	

Ainsi trouve-t-on, même chez les Attiques : λαγώ, Κῶ, Κέω, Ἄθω, au lieu de λαγών, etc.

Ἡ ἕως, l'aurore, fait, à l'accusatif, τὴν ἕω ; de même Μίνως, Minos, fait, à l'accusatif, Μίνω, toujours chez les Attiques (*gén.* Μίνωος, lang. commune).

A côté de τὸν ἥρωα, on trouve τὸν ἥρω, le héros (cf. ci-dessus, § 366, Rem.) et ἱδρώς (*gén.* ἱδρῶτος) fait à l'accusatif ἱδρῶ chez les Attiques, selon Mœris.

f) Enfin il faut signaler encore d'autres accusatifs remarquables. On trouve :

νὴ Δί (p. νὴ Δία).
Ἀπόλλω et Ποσειδῶ, ordinairement dans les formules de serment[2].
Ἰοῦν (acc. de Ἰώ), mot ionien.

2° On a vu qu'*en latin* les radicaux en -i avaient l'accusatif en **-im** (osque *-im*, ombrien *-im* ou *-em*). Mais le vieux latin, tel que nous le font connaître les inscriptions, n'employait pas -i dans les terminaisons. Il suit de là que **-im** a été remplacé par **-em**. Plus tard, **-im** a été rétabli, mais dans une partie seulement des noms en **-is**[3].

Il est difficile de donner des règles pour l'emploi de l'accusatif en **-im**. On ne peut guère que constater l'usage.

1. On trouve γέλων dans [illegible] (*Chœph.*, [illegible]), dans [illegible], dans [illegible], 1037 ; *Bacch.*, 246, 1070 ; *Ion*, 1172 ; *Herc. fur.*, [illegible] et γέλωτα dans [illegible], 382, 958), dans [illegible] (*Méd.*, [illegible] ; *Bacch.*, 842 ; *Ion*, [illegible]).

2. Cf. Van Herwerden, *Stud. Thuc.*, 123 : « Les tragiques ont les deux formes Ἀπόλλωνα, Ποσειδῶνα ou Ἀπόλλω, Ποσειδῶ indistinctement. Les comiques et les prosateurs ont la forme abrégée seulement dans la formule νὴ τὸν... Thucydide a toujours Ἀπόλλω. V, 2, [illegible], IV, [illegible]. [illegible], p. 33. » — Νὴ τὸν ou μὰ τὸν Ἀπόλλω (Ποσειδῶ) se trouve dans [illegible] (*[illegible]*, [illegible] ; *[illegible]*, 86, 269 ; *Eccl.*, 748). En dehors de cette formule on trouve Ἀπόλλω sans τὸν dans [illegible] ([illegible], 214). Ἀπόλλωνα, Ποσειδῶνα se lisent dans des [illegible] (*Theb.*, [illegible] ; [illegible] Ἀπόλλω et 502). Voy. O. Riemann, *Rev. de Philologie*, t. V, 158-159.

3. Voy. O. Riemann, *Revue de Philol.*, t. X, p. [illegible] (1886).

a) Ont toujours l'accusatif en **-im** :

α) Les substantifs :

vis,	violence.	**cucumis**,	concombre.
sitis,	soif.	**futis**,	aiguière.
tussis,	toux.	**ravis**,	enrouement.
amussis[1],	cordeau.	**rumis**,	mamelle.
buris,	pièce qui tient le soc de la charrue.		

β) Les mots grecs en **-ις**, **-εως** latinisés :

Ex : **basis**, *acc.* **basim**.

γ) Les noms (latins ou barbares) de fleuves en **-is** :

Ex. : **Tiberis**, *acc.* **Tiberim, etc.**

Remarque. — Les adverbes en **-tim** ont probablement pour origine certaines formes qui étaient proprement des accusatifs en ***-im***. Il n'y a pas de doute pour **partim**, ancien accusatif de **pars**, et l'on peut conjecturer que les adverbes **confest*im***, **junct*im***, **stat*im***, **tract*im*** sont formés de la même manière ; ils supposent d'anciens substantifs en **-tis**, analogues aux substantifs grecs μῆτις, φάτις, etc. Quand on se fut habitué à ces formes en **-tim**, le suffixe fut affranchi et l'on forma des mots comme **catervatim**, **turmatim**, par escadrons, par troupes, etc., bien qu'il n'y ait jamais eu de substantif ***turmatis**, ***catervatis**, etc.

b) Ont **-im** plutôt que **-em**, les substantifs :

pelvis,	bassin, chaudron.	**securis**,	hache.
puppis,	poupe.	**turris**,	tour.
restis,	câble.	etc.	

c) A **-im** ou **-em** indifféremment, le substantif **febris**, fièvre.

d) Ont **-em** plutôt que **-im**, les substantifs :

bipennis,	hache à deux tranchants.	**sementis**,	semailles.
clavis,	clef (cf. éolien κλᾱϝιν.)	**strigilis**,	étrille.
messis,	moisson.	**lens**,	lentille.
navis,	vaisseau.		

378. — **Accusatif singulier des radicaux en -o en grec et en latin.** — C'est *-m* qui sert d'indice à l'accusatif singulier des radicaux en *-o* en grec et en latin.

Ex. : ἵππο-ν, cheval. **equo-*m*** (**equu-*m***), cheval.

---

1. On connait les expressions adverbiales **adamussi*m*** « (au cordeau), régulièrement », **examussim** « avec le plus grand soin ».

REMARQUES. — I. Dans la période archaïque, l'-m final de l'accusatif disparaît souvent en latin.

Ex. : INSCR. OINO (C. I. L., t. I, n° 32), pour unum, etc.

II. L'accusatif neutre étant semblable au nominatif, on ne peut que renvoyer aux §§ 351, 360 et 367.

379. — Accusatif singulier des radicaux en *a* en grec et en latin. — L'indice de l'accusatif est également *-m* dans les radicaux en *-a* du grec et du latin.

Ex. : ἡμέραν,	jour.	terra*m*,	terre.
κεφαλήν,	tête.		
νεανίαν,	jeune homme.	agricola*m*,	laboureur.
πολίτην,	citoyen.		

§ 6. — Singulier. — Ablatif.

380. — Ablatif premier dans les radicaux à consonne ou à voyelle *i*, *u*. — Il ne reste plus trace de cet ablatif en grec. En latin, les radicaux à finale *i* ou *u* paraissent être les seuls qui aient conservé quelque temps une désinence -d.

Ainsi securi paraît être pour securid, et manu pour manud, etc.

Mais cette désinence n'est pas primitive et l'on peut se demander, avec M. Henry[1], si « ces formes n'ont pas été simplement construites sur le rapport servŏs, servōd de la deuxième déclinaison ». Cf. ci-après, § 384.

Ce qui est sûr, c'est que l'ablatif en ĕ des radicaux en consonne ne présente pas trace de ce -d. Qu'est-ce que cet ablatif en -ĕ? La question n'est point résolue encore. Pour M. Louis Havet[2], l'ablatif en ĕ est un locatif; pour M. J. Schmidt[3], c'est un instrumental.

381. — Les radicaux en -u avaient en latin archaïque un ablatif en -ud (cf. magistratud[4]) : après la chute du d, il est resté partout *ū*.

Ex. : senat*ū*, man*ū*, magistrat*ū*, etc.

382. — Quant aux radicaux en -i, ils ont aussi en latin archaïque une désinence en -d, d'où l'ablatif en -*ī* (après la chute du -d), et leur influence s'est même étendue à certains radicaux en consonne, qui ont pris, eux aussi, l'ablatif en -*ī*[5].

1. V. Henry, *Précis de grammaire comparée*, § 204, 6; cf. F. Audouin, *De la Déclinaison*, etc., p. 418 sqq.
2. L. Havet, *Mém. de la Soc. de Ling.*, t. VI, p. 105 sqq.
3. J. Schmidt, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXVII, 29 sq., cité par F. Stolz, *Lat. Gramm.*², § 87, p. 142.
4. Voy. Fr. Audouin, *Déclinaison*, etc., p. 281 et cf. ci-après, p. 285, n. 1.
5. Dans l'ancienne langue, -i(d) était étendu à des mots comme bovi, luci, sermoni, etc.; on trouve airid (p. aere) et coventionid (p. conventione) dans le SC. des Bacchanales. Dans une inscription du temps des Antonins on lit viæ silici stratæ, formule consacrée.

Mais les radicaux en consonne ont, à leur tour, réagi sur les radicaux en -i, si bien que l'ablatif en *ĕ* a pénétré dans cette déclinaison.

Comme pour l'accusatif en *-im* (cf. ci-dessus, § 377, 2°), il est difficile de donner des règles relativement à l'emploi de l'ablatif en -i ou de l'ablatif en -e. Mieux vaut encore constater l'usage.

383. — Il faut mettre à part les substantifs et les adjectifs.

1° Substantifs.

a) Ont toujours l'ablatif en *-ī* :

Les substantifs qui ont toujours -im à l'accusatif.

Ex. : **Tiberi**,	par le Tibre.	**tussi**,	par la toux
siti,	par la soif.	etc.	

b) Ont *-i* mieux que -e :

bipennis,	hache à deux tranchants.	**pelvis**,	chaudron.
canalis,	conduit, tuyau, rigole.	**securis**,	hache.

Remarque. — L'ablatif **igne** est très usité, mais il est moins fréquent que **igni**. On dit toujours **aqua** et ***igni* interdicere**.

c) Ont *-e* mieux que -i :

amnis,	cours d'eau.	**ovis**,	brebis.
anguis,	serpent.	**restis**,	cordage.
axis,	essieu.	**torquis**,	collier.
bilis,	bile.	**unguis**,	ongle, griffe.
classis,	flotte.	**vectis**,	levier.
collis,	colline.	**animans**,	être animé.
convallis,	vallée encaissée.	**bidens**,	brebis.
corbis,	corbeille, manne.	**tridens**,	trident.
finis,	fin.	**consonans**,	consonne.
messis,	moisson.	**rudens**,	câble.
orbis,	cercle.	**torrens**,	torrent.

Remarque. — Les ablatifs **parti, lenti, sorti**, sont archaïques. — La forme **rest*i*** est très douteuse.

d) Ont *i* ou *e* indifféremment :

civis,	citoyen.	**puppis**,	poupe.
clavis,	clef.	**sementis**,	semailles.
febris,	fièvre.	**sodalis**,	compagnon.
imber,	pluie.	**strigilis**,	étrille.
navis,	vaisseau.	**turris**,	tour.

Remarque. — Il semble qu'**avis** fasse **avi**, à l'ablatif, quand il est pris dans le sens de présage et **ave**, quand il a le sens d'oiseau. **Fustis**, au sens de bastonnade, fait ordinairement **fusti**.

e) D'anciens adjectifs en **-is**, *devenus substantifs*, peuvent avoir l'ablatif en **-e** ou en **-i**.

α) Ont *e* ou *i*, les mots :

affinis,	parent par alliance.	**rivalis**,	riverain, rival.
agrestis,	campagnard.	**triremis**,	trirème.
contubernalis,	camarade.	**quinqueremis**,	quinquérème.
natalis,	jour de la naissance.		

β) Ont *e* mieux que *-i* :

ædilis,	édile.	**volucris**,	oiseau.

L'ablatif **volucre** est même le seul qui soit resté.

γ) Ont *-i* mieux que *-e* :

annalis,	chronique.	**familiaris**,	ami intime.

δ) Tous les autres ont toujours l'ablatif en **-i**.

f) Les noms neutres en **-e**, en **-ăl** et en **ăr**[1] ont l'ablatif en *-i*.

Toutefois	**jubar**,	astre,	fait à l'ablatif	**jubare**.
	far,	épeautre,	—	**farre**.
	nectar,	nectar,	—	**nectare**.
	baccar,	sauge sclarée,	—	**baccare**.
	mane,	matin,	—	**mane**.

Remarques. — I. L'ablatif **mare** est archaïque[2]. Quant à l'ablatif **rēte** (et non **reti**), il se rattache peut-être à un féminin **retis** et non au neutre **rete**.

II. Les noms de villes en **-e** ont l'ablatif en **-e**.

Ex. : **Bibracte**, Bibracte,
Præneste, Préneste,
etc.

III. On trouve aussi **ex eo vectigale** (Inscr. Neapol. 1869), mais dans Cicéron, *Brut.*, 36, 136 Jahn et Kayser lisent **vectigali**.

IV. **Par**, *n.*, la paire, fait à l'ablatif **pari** ; **par**, *sm.* ou *f.*, compagnon, compagne, peut faire aussi à l'ablatif **pare** (Cic., Ov., Sen.).

---

1. On sait que les noms neutres en **-al** et en **-ar** ont perdu l'ancienne terminaison **-e** (**-i**) et qu'ils représentent des radicaux primitivement en -āli et en -āri.
2. Voy. Georges, *Lexicon der lat. Wortformen*, s. v.

2° Adjectifs.

a) Les adjectifs à deux et à trois terminaisons ont régulièrement l'ablatif en -i.

Ex. : **fortis, forte,** courageux. *Abl.* **fort*i*.**
acer, acris, acre, vif. *Abl.* **acr*i*.**

Remarques. — I. Les adjectifs de cette catégorie devenus noms propres ont l'ablatif en -e, *rarement* en -i.

Ex. : **Celer,** *abl.* **Celere.** **Apollinaris,** *abl.* **Apollinare.**
Fortis, *abl.* **Forte.** **Civilis,** *abl.* **Civile.**

II. Chez les poètes, on trouve des ablatifs comme **cælestĕ, perennĕ,** etc. De même les inscriptions attestent qu'on disait **colle Viminale, pago Salutare, die natale, lege triumvirale,** etc. Mais ces expressions n'appartenaient pas à la bonne langue. Toutefois on constate que les meilleurs auteurs ont une tendance à employer l'ablatif en -*e* (et non l'ablatif en -i), quand l'adjectif qualifie une *personne*.

Ainsi Charisius cite : Cic. : **quo stante et incolum*e*; aliquo excellent*e* ac nobile viro;** Nep. : **Virgine Vestal*e*;** Varr. : **Lare familiar*e*.**

De même on trouve : Cic. : **in Apollonienс*e* Aristodamo ; ex serva Tarquinienс*e*,** etc.

b) Les adjectifs à une seule terminaison ont régulièrement l'ablatif en -i.

Toutefois, pour quelques-uns, on trouve l'ablatif en -*e* plutôt que l'ablatif en -i; il en est même qui n'ont que l'ablatif en -e. Il est impossible d'entrer dans le détail de ces formes; on les trouvera dans l'ouvrage de Fr. Neue, *Formenlehre der lateinischen Sprache*, t. II, p. 42 et suiv. (2e édit.).

Remarques. — I. L'ablatif des adjectifs à une seule terminaison est *ordinairement* en -ĕ :

1° Quand l'adjectif est pris *substantivement* et désigne une *personne*.

Ex. : **Lex a sapiente data est,** la loi a été donnée par un sage.

S'il désigne une chose, il est en -i (cf. **in continenti** [Lentul. ap. Cic., *ad Fam.*, XII, 15, 4 ; Cés., *B. G.*, V, 6, 4, etc.] pour **in continenti terra**).

2° Quand l'adjectif se rapporte à un nom de *personne*.

Ex. : **Pro homine innocent*e*** (Cic. : *In Verr.*, I, 10, 28).

II. Les participes présents employés en tant que participes ont l'ablatif en -e; quand ils sont employés comme adjectifs, ils suivent la règle donnée ci-dessus (Rem. I).

III. Les formes en -e ont été favorisées par les poètes dactyliques : tel ablatif en -e qu'on trouve chez les poètes ne se rencontre pas en prose.

IV. Toute cette question est fort difficile, parce que dans les manuscrits écrits en onciale on confond perpétuellement I et Ɪ, et aussi parce que les nombreux témoignages fournis par les poètes ne prouvent rien pour la prose.

c) Les substantifs employés comme adjectifs prennent *généralement* la forme en **-i** à l'ablatif, encore qu'ils aient **-e** quand ils sont pris comme substantifs.

Ex. : **artifici stilo**, d'un style exercé.
vigili cura, avec un souci qui veille, etc.

Remarque. — Toutefois cette règle souffre, surtout chez les poètes, de nombreuses exceptions : c'est ainsi qu'on dit, par exemple, **vindice pœna** (Catull., 64, 192), **alite lapsu** (Cic. poét., *Arat.*, 470), etc.

384. — Ablatif premier dans les radicaux en *ā* ou en *o*. — Dans les radicaux en *-ā*, l'ablatif premier n'existe qu'en latin.

Ex. : **praidād** (p. **praidā**).

Ni le grec ni le sanscrit ne le connaissent ; on est porté à en conclure que cet ablatif a pu sortir, par analogie, de l'ablatif des radicaux en **-o**[1].

En effet, ces radicaux avaient à l'ablatif une désinence *-d*, débris d'une désinence plus ancienne, vraisemblablement *-ĕd*, dont la voyelle s'était, avant même la séparation des idiomes indo-européens, contractée avec la voyelle finale du radical[2].

Ex. : **IN OQVOLTOD** (*S.-C. des Bacchan.*), pour **occulto**.

Remarque. — Le **d** de l'ablatif conservé en osque, disparu en ombrien, a persisté assez longtemps en latin : on le trouve encore dans l'inscription connue sous le nom de *sénatus-consulte des Bacchanales*. A l'époque où cette inscription fut rédigée (568 de Rome, 186 av. J.-C.), le **d** commence à disparaître dans la langue ordinaire ; mais il semble qu'il existe encore en partie chez Plaute. En effet, chez ce poète on trouve de nombreux hiatus portant sur des ablatifs, ce qui donne à penser qu'il écrivait encore ou plutôt qu'il pouvait écrire l'ablatif par un **d**.

Le **d** paraît avoir disparu plus tôt dans la troisième déclinaison que dans la première ou dans la deuxième.

385. — Le **d**, conservé en latin jusqu'au milieu du troisième siècle av. J.-C.[3], a disparu en grec, où l'ablatif n'existe plus d'ailleurs dans la déclinaison. Mais certains adverbes grecs sont des débris de cet ancien cas. Tels sont οὕτω, ἄνω, κάτω, ἀνωτέρω, ἀνωτάτω, — ἐγγυτέρω, ἐγγυτάτω, etc.[4]. Tels sont surtout les nombreux adverbes en **-ως**, comme οὕτως, καλῶς, σεμνῶς, σοφῶς, etc., dans lesquels le **ς** final, substitué à l'ancien *d* de l'ablatif, est dû, très vraisemblablement, à une addition postérieure (cf. ἐγγύς à côté de ἐγγύ, etc.[5]).

1. Voy. E. Audouin, *Déclinaison*, etc., p. 282 : « Le procédé de formation de l'ablatif sing. italique est clair : l'ablatif des radicaux en **-o** a servi de modèle. On a ajouté un **-d** à l'instrumental en **-ā**, **-iē**, **-ī**, **-ū**, d'après le rapport de **-od** abl. à **-o** instrumental. »

2. Voy. V. Henry, *op. cit.*, § 187, 4.

3. M. F. Antoine a essayé d'établir qu'en latin l'*ablatif proprement dit* prenait le **d**, mais que l'ablatif faisant fonction de *locatif* ou d'*instrumental* ne le prenait pas. Sa dissertation est très peu concluante, car dans le sénatus-consulte des Bacchanales il y a *in* **oquoltod**, *in* **coventionid** (abl. locatifs), etc., et, à l'époque où fut écrite la copie que nous en avons, les Latins savaient encore certainement comment employer le **d**. De plus, il est vraisemblable *a priori* que l'ablatif, ayant une fois remplacé le locatif et l'instrumental, ne s'écrivait pas, selon les cas, de deux façons différentes.

4. D'autres y voient des formes de l'instrumental sing. des radic. en -o (cf. E. Audouin, *Déclinaison*, etc., p. 240, cf. 220).

5. M. Bréal, *Mém. de la Soc. de Ling.*, VI, p. 169.

La finale -ως des adverbes formés régulièrement d'adjectifs en ο-ς, s'est étendue, en grec, d'une façon extraordinaire; si bien qu'à des adjectifs de la troisième déclinaison correspondent également des adverbes en -ως.

Ex. : εὐδαίμων, heureux. εὐδαιμόνως, heureusement.
βραδύς, lent. βραδέως, lentement, etc.

386. — **Ablatif deuxième**. — La désinence de cet ablatif était primitivement *-tos*. On la retrouve peut-être en grec dans un génitif, comme σώματος, qu'on coupe ordinairement σώματ-ος, mais qui peut aussi bien être coupé σώμα-τος[1]. Ce qui est sûr, c'est qu'elle existe en latin dans des adverbes dérivés de radicaux en *-o*, comme **fundi-*tus***, de fond en comble (cf. **fundus**, fond)[2], etc. En grec, on la retrouve dans les adverbes ἐν-τός (lat. **in-*tus***) et ἔκ-τος, en dehors.

387. — **Ablatif troisième**. — Cet ablatif ne se trouve proprement que dans la déclinaison des radicaux en *o-* et des radicaux en *ā-*.

1° La désinence se présente en grec sous la forme -θεν.

RADICAUX EN ο- :		RADICAUX EN ᾱ- :	
Ex. : οὐρανό-θεν,	du ciel.	Ἀθήνη-θεν,	d'Athènes.
Ἰλιό-θεν,	d'Ilion.	πρώρα-θεν,	de la proue.
πό-θεν;	d'où ?	etc.	

Cet ablatif est surtout fréquent dans le dialecte homérique, où on le trouve même à la troisième déclinaison.

Ex. : ἠῶ-θεν, depuis l'aurore.

Des formes comme : ἁλ-ό-θεν, hors de la mer; Δι-ό-θεν, venu de Zeus; πατρ-ό-θεν, du père, du côté du père, présentent un -ο- de liaison dû à l'analogie des radicaux de la deuxième déclinaison.

Remarque. — Ces formes d'ablatif sont de véritables adverbes. C'est seulement dans les pronoms personnels que la forme en -θεν a, chez Homère, la valeur d'un cas vivant. Voy. E. Audouin, *Déclinaison*, etc., p. 186 sq.

2° A la désinence grecque -θεν, on rattache la désinence -θα, qui est dans ἔν-θα, et qui est peut-être pour -θn̥.

3° Enfin -θεν peut se réduire à -θε devant une consonne[3].

388. — La désinence -θεν est représentée en latin par -de.

Ex. : in-*de*, de là; un-*de*, d'où ?

Ce sont d'ailleurs les deux seuls mots latins dans lesquels vive encore l'ancien suffixe.

1. Si cette hypothèse n'est pas fausse (mais cf. J. Schmidt, *Pluralbildungen*, etc., p. 190), le τ qui figure à tous les cas, autres que le nominatif, vocatif, accusatif singulier, serait dû à l'analogie du génitif.

2. L'adverbe radic-*i*-tus, formé d'un radical à consonne de la 3e déclinaison a l'*i* analogique de fund*i*-tus.

3. L'adverbe ἔκτοσ-θεν, est ce qu'on appelle un type à cumul. On a ajouté à ἔκτος, dans lequel on ne sentait pas un ablatif, une nouvelle terminaison d'ablatif.

§ 7. — Singulier. — Instrumental.

389. — **Instrumental premier.** — Il semble que le signe de ce cas ait été un -ă. On le trouve en grec dans ἅμ-α, ensemble; ἵν-α, afin que; peut-être dans παρ-ά, auprès, et dans l'éolien πεδ-ά, avec, qui est le corrélatif du latin **ped-ĕ**. On le reconnaît également dans les formes doriennes πᾶ, par où? αὐτᾶ, par ici; ἄλλᾶ, d'autre part, etc., formes appartenant à la déclinaison des radicaux féminins en *-ā* et dans lesquelles la désinence ă, s'étant contractée avec la voyelle finale du radical, a naturellement donné un ā. Mais les formes correspondantes en ionien et en attique sont : πῇ, ταύτῃ, ἄλλῃ (cf. aussi les adverbes πάντῃ, partout, complètement; ἁμαρτῇ, par erreur; κρυφῇ, en secret; ἡσυχῇ, en silence, etc.), et les grammairiens grecs prescrivent rigoureusement d'employer l'ι souscrit. Il est difficile de voir dans ces mots les restes de l'ancien instrumental, à moins que l'on ne puisse prouver que les formes de la langue commune écrites souvent sans ι souscrit sont les seules régulières (le changement de l'ᾱ en η s'expliquant de lui-même par une différence dialectale) et que l'orthographe πῇ, etc., est venue plus tard de l'analogie des mots comme σπουδῇ, en hâte, précipitamment, datif de ἡ σπουδή, la hâte.

Remarques. — I. Dans les radicaux en *-o*, dont la voyelle finale peut revêtir la nuance *o* (cf. λόγος) et la nuance *e* (cf. λόγε), la contraction de l'*a*, indice de l'instrumental, avec l'*oe* du radical aboutissait d'une part à *ō* (cf. πω, en quelque manière, οὔπω, en aucune façon, mais cf. § 385) et d'autre part à *ē* en indo-européen (cf. dor. πή-ποκα = πώ-ποτε, ὅπῃ, διπλῇ).

II. En latin, les adverbes en **-ŏ**, comme **modŏ**, etc., appartiennent peut-être à la catégorie de l'instrumental (cf. **mŏdŏ** p. ***mŏdō**, ind.-eur. **modo* — **modo-a*) tandis que les adverbes **cĭtō** (Térence), **mŏdō** (Lucrèce, II, 1135) sont d'anciens ablatifs.

Le rapport de l'instrumental en **-o** avec l'ablatif en **-od** explique peut-être qu'à côté des adverbes en **-ē** on trouve en latin archaïque des adverbes en **-ed** (cf. Sénatusc. des Bacch. **facilumed**). Voy. F. Stolz, *Lat. Gramm.*, 3ᵉ éd., p. 132.

390. — **Instrumental deuxième.** — Cet instrumental, caractérisé par la syllabe **-φι**[1], s'est conservé dans le dialecte homérique.

Ex. : βίηφι, avec force. ἅμ' ἠοῖ φαινομένηφι, en même temps
ἶφι, avec courage. que l'aurore se montre[2].

Mais les formes en **-φι** ne servaient pas seulement d'instrumental;

1. Voy. [illegible], *de casus locativi vestigiis apud Homerum et Herodotum* (Halle, [illegible]); Franz Lissner, *zur Erklärung des Gebrauches des Casussuffixes φιν, φι bei Homer* (Olmütz, [illegible]); [illegible], *über das Instrumental im Heliand und das homerische Suffix -φι* (Danzig, 1876); H. [illegible], *de altepische Casus mit dem Suffix -φι* (Göttingen, 1890); Delbrück, *Vergleichende Syntax*, I, 274 sqq.; Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, 626, 637, 715 sqq., cités par G. Meyer, *Gr. Gramm.*³, p. 481.

2. Dans cet exemple, l'instrumental signifie accompagnement, c'est ainsi qu'en français le mot *avec* signifie tantôt « *au moyen de* » tantôt « *en même temps que...* ». Mais le cas qu'on appelle instrumental comportant en réalité deux significations distinctes, on a proposé de distinguer un *instrumental* et un *comitatif*.

on les employait encore pour remplacer le locatif (cf. κλισίηφι, dans la tente), l'ablatif (cf. ἀπὸ νευρῆφιν, loin de la corde [de l'arc]) et même le génitif ou le datif proprement dit (cf. Ἰλιόφι τείχεα, les murs d'Ilion; θεόφιν ἀτάλαντος, semblable à un dieu).

De plus, la désinence -φι(ν) servait aussi pour le *pluriel* dans la deuxième déclinaison; et même, à la troisième déclinaison, surtout dans les noms neutres en -ος, l'instrumental en -φι est toujours au pluriel.

Ex. : θεό-φι(ν), du dieu, au dieu *ou* des dieux, aux dieux.
στήθεσ-φι(ν), des poitrines *ou* aux poitrines.
ναῦ-φι, du vaisseau, des vaisseaux *ou* au vaisseau, aux vaisseaux.

§ 8. — Singulier. — Génitif.

391. — Génitif singulier des radicaux en consonne et des radicaux à voyelle *-i* ou *-u* en grec. — *En grec*, le signe du génitif singulier de la troisième déclinaison est **-ος**.

Ex. : ῥήτορος, de l'orateur. κόρακος, du corbeau.
σὐός, du porc (de σῦς); ἰχθύος, du poisson (de ἰχθῦς), cf. ci-dessus, § 364.

392. — Les exceptions apparentes rentrent dans la règle.

1° Dans les noms contractes, l'-ο de la désinence s'est combiné avec la voyelle finale du radical pour former une diphtongue.

Ex. : [*τριηρεσ-ος, τριήρεος], τριήρους.
[*γενεσ-ος, γένεος], γένους.
[*Ἡρακλεε(σ)ος, Ἡρακλεεος], Ἡρακλέους.
[αἰδόος], αἰδοῦς.
[*κρεασος, κρέαος], κρέως.

Remarques. — I. Κέρας, corne, peut se contracter au génitif, quand il signifie aile d'une armée. Dans la locution ἐπὶ κέρως, la contraction est même obligatoire. La forme ordinaire est κέρατος.

II. Sur les formes de génitif en -εως, voy. ci-dessus, § 171, Rem. II (p. 95) et § 180, 3°, *c* (p. 104). Cf. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e édit., § 339, p. 438 sq.

2° Les génitifs attiques en -ως (νεώς, βασιλέως, πόλεως) s'expliquent par une transposition de quantité (cf. ci-dessus, § 194).

Ex. : ἡ πόλις, la cité.
gén. *ionien et dorien* πόλιος (rad. en -*i*).
— radic. en -*ey*- *πολεyος), d'où :
— *homérique* πόληος.
— *attique* πόλεως[1].

1. Toutefois les poètes attiques emploient souvent la forme πόλεος. Voy. Hérodien, II, 701, 23 et cf. Eur., *Or.*, 897. Le même Euripide a employé ὄφεος dans les *Bacchantes*, 1 027 ; et peut-être faut-il

ἡ ναῦς, le vaisseau.
- gén. *dorien* νᾱ(F)-ός.
- — *ionien* νη-ός.
- — *attique* νεώς.

ὁ βασιλεύς, le roi.
- gén. *primitif* *βασιληFος.
- — *chypriote* βασιλῆFος.
- — *ionien* βασιλῆος.
- — *attique* βασιλέως.
- *nouvel ionien et dorien* βασιλέος.

REMARQUES. — I. Les radicaux en *-i-* ont leur génitif singulier en **-ος** dans tous les dialectes, excepté en attique (voy. les exemples dans G. MEYER, *Griech. Gramm.*, 3ᵉ éd., § 340, p. 440).

II. Dans les dialectes doriens on ne trouve d'abord que la forme de génitif en -εος pour les noms en -εύς. Toutefois les inscriptions de date plus récente portent les formes attiques ἱερέως, βασιλέως. Voy. G. MEYER, *ibid.*, p. 443.

III. Dans les noms en **-ιεύς**, le génitif est en **-ιῶς** au lieu d'être en **-ιέως**.

Ex. : ἁλιεύς, pêcheur, *gén.* ἁλιῶς.
Πλαταιεύς, habitant de Platées, *gén.* Πλαταιῶς.

3° L'analogie des noms en **-ις** s'est fait sentir au génitif de certains noms en **-ῠς** et en **-ῠ**.

Ex. : πῆχυς, coudée, *gén.* πήχεως.
ἄστυ, ville, *gén.* ἄστεως et non ἄστεος.

Toutefois υἱός, fils, fait, au génitif, υἱέος, comme ἡδύς, doux, fait ἡδέος. Mais, dans la langue postérieure, le génitif en **-ως** tend à l'emporter.

REMARQUE. — Les adjectifs de cette déclinaison n'ont suivi que fort tard l'analogie des génitifs en -εως (cf. LOBECK, *Phrynichos*, p. 247). C'est seulement à l'époque postérieure qu'on trouve des formes comme βραχέως, ἡμισέως, etc.

393. — Génitif singulier des radicaux en consonne ou en *-i*, *-u* en latin. — La désinence ancienne du génitif singulier dans les radicaux de cette nature était ***-us*** (p. **-os**).

Ex. : **Vener*us*** (cf. C. I. L., t. I, 565, 18; I, 1183; 1169), **Castor*us*** (C. I. L., t. I, 197, 17), **nomin*us*** (C. I. L., t. I, 196, 8), etc.

Dans les radicaux en **-u**, la désinence primitive s'est conservée longtemps au génitif (cf. **senatu-os** (C. I. L., t. I, 196, 8; 17; 21; 33)), et c'est vraisemblablement cette même désinence qui revit dans le génitif classique **senat*ūs*** (p. **senatu-*us***, de **senatu-*os***).

---

lire πόλεος (dans Eschyle, *Sept.* 181), Soph., *Ant.*, 161), φύσεος (dans Aristoph., *Guêpes*, 1282, 1458), ὕβρεος (dans Aristoph., *Plut.*, 1044), etc. Les formes en -εος appartiennent au nouvel ionien. Voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3ᵉ éd., p. 441.

REMARQUE. — La forme **senati** (PLAUTE, SISENNA, CIC. SALL. INSCR.) est due à l'analogie des génitifs en **-i** de la 2e déclinaison.

394. — Toutefois, de bonne heure, la désinence *-us* devint -is, notée *-es*, comme on le voit dans les génitifs **Cererĕs** (C. I. L., t. I, 811), **Salutĕs** (C. I. L., t. I, 49), etc. Cette notation s'explique par la répugnance bien connue du latin archaïque pour *i* dans les finales; mais la désinence classique est *-is*.

Ex. : **Venerĭs**, de Vénus. **ovĭs**, de la brebis.
Castorĭs, de Castor. **collĭs**, de la colline.
patrĭs, du père. etc.

REMARQUE. — Dans **ovĭs**, etc., la brève *-ĭs* (au lieu de -īs, pour i-*ĕs*) s'explique sans doute par l'analogie des radicaux à consonne.

395. — **Génitif singulier des radicaux en** *-ā*. — Dans les radicaux féminins en *-ā*, le génitif semble être caractérisé *en grec* par un -ς, qui paraît identique au -ς, des formes *ἐκ-ς, *ἀπ-ς, etc.; mais il est possible aussi qu'une forme comme χώρᾱς soit pour *χωρᾱος ou *χωρᾱες; la désinence *-ŏs* (ou *-ĕs*) du génitif singulier (voy. ci-dessus, §§ 391-2), se serait contractée avec la voyelle finale du thème.

En latin, cette désinence, qui existait à l'époque archaïque (comme l'attestent les génitifs **Latonās** [LIV. ANDR., cité par PRISC., VI, 6], **escās** [LIV. ANDR., *Odyss.*, *fr.* 13], etc.), ne subsiste plus que dans l'expression bien connue : **pater familias**. Partout ailleurs, le génitif primitif a été remplacé par le locatif (voy. ci-après, § 401).

REMARQUE. — Le génitif en **-i** des radicaux de la cinquième déclinaison est relativement récent. Primitivement il était en **-es**, comme l'indiquent les formes archaïques **dies** (ENN., *Ann.*, 401), **spes**, etc., **fides** (PLAUTE, *Persa*, 244), **rabies** (LUCR., IV, 1075), qui nous ont été conservées (cf. BÜCHELER-WINDEKILDE, *Grundriss*, etc., § 166). C'est l'analogie établie entre la cinquième déclinaison et la première (rad. en **-ā**), qui a fait naître le génitif en **-i** (**rei** d'après **terrai**).

Quant à l'emploi des formes de génitif en **-e** (cf. **die** VIRG., *Géorg.*, I, 208, etc.), il est vraisemblablement dû à un échange avec les formes du datif, qui phonétiquement devait être en **-e**, mais a été remplacé par un datif en **-ei**.

Enfin dans les formes archaïques **facii** (A.-GELLE, IX, 14, 1 sq.), et **pernicii** (SISENNA cité par A.-GELLE, IX, 14, 12; CIC., *Sex. Rosc.*, 131) la finale **-ei** est contractée en **-i**[1].

396. — Dans les radicaux masculins en *-ā*, l'ancien génitif en *-ās*, qui devait se confondre avec le nominatif, quand celui-ci eut pris l'*s* final (voy. § 372), fut remplacé en grec commun et en attique par un génitif en -ου, emprunté aux radicaux en *-o*.

Mais, dans les autres dialectes, la désinence n'est pas la même.

1. Voy. BÜCHELER-WINDEKILDE, *Grundriss*, etc., § 170; cité par F. STOLZ, *Lat. Gramm.* [2], p. 338.

Soit, par exemple, la forme **πολίτης** (thème πολιτᾱ-), elle donnait :

en éolien (et homérique) :	πολίταο.
en arcadien et chypriote :	πολίταυ[1].
en éolien et en dorien :	πολίτα.
en ionien (Homère et Hérodote) :	πολίτηο (d'où πολίτεω)[2].

La forme πολίταο, d'où sont sorties les autres, a été évidemment faite sur le modèle de *ἵπποο (p. ἵπποιο = ἵπποσyο). Voy. ci-après, § 398.

Remarques. — I. On trouve aussi chez les Attiques le génitif dorien en **-ᾱ**. Mais ce dorisme ne se rencontre que :

1° Dans les noms étrangers : Ὀρόντα, Πλειστόλα, etc.

2° Dans les noms contractes : βορρᾶ.

3° Dans certains substantifs :
- πατραλοία de πατραλοίας, qui frappe son père.
- μητραλοία de μητραλοίας, qui frappe sa mère.
- ὀρνιθοθήρα de ὀρνιθοθήρας, oiseleur.

II. Le génitif ionien en **-εω** se trouve également chez les Attiques dans quelques noms propres, transmis par l'intermédiaire des Ioniens, comme Καμβύσεω, Τήρεω, etc.

III. On a trouvé sur deux inscriptions, l'une à Corfou (cf. *Inscr. antiq.*, n° 342), l'autre à Géla, un génitif en -ᾱϝο (cf. Τλᾱσίᾱϝο, Πᾱσιαδᾱϝο) dans lequel certains linguistes ont voulu voir, à tort, le type primitif des génitifs des radicaux masculins en **-ας**. Le **F** s'est développé entre l'α et l'ο de la même manière que dans le mot αὔωρος, c.-à-d. *aworos* p. ἄωρος, qu'on lit sur une inscription phrygienne (voy. Zingerle, *Beitræge* de Bezzenberger, t. XXI, p. 287 sq. ; et cf. Buck, *Class. Review*, 1897, p. 190 ; 307 ; Danielsson, *Eranos*, 2, 14).

397. — En latin, le génitif des radicaux masculins est semblable à celui des féminins, qui est un locatif (voy. ci-après, § 401).

398. — **Génitif singulier des radicaux en** -o. — La désinence primitive *-syo* a laissé des traces dans les génitifs homériques en -οιο. La forme classique est **-ου** (-ω en béotien, en éolien et en dorien sévère), qui provient de **-οιο** par l'intermédiaire de **-οο**. Les génitifs en **-οο** ont été rétablis par Ahrens (cf. *Rhein. Mus.*, II, 161) dans l'*Iliade* (XV, 66, 554 ; XIV, 358, 788 ; XXII, 313, etc.), là où les manuscrits ont **-ου**, qui ne fait pas le vers. Dans l'*Iliade* (II, 325) et dans l'*Odyssée* (I, 70), Buttmann (*ausf. Gramm.*, etc., t. I[2], 299) a remplacé **ὅου** par **ὅο** (cf. ci-après, p. 325, Rem. II). Il y a, de plus, d'autres passages où la finale **-ου** peut être légitimement remplacée par **-οο**. Voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*[3], § 344, où se trouve une bibliographie complète du sujet.

En latin, le génitif a, dans ces radicaux, été remplacé par le locatif (cf. ci-après, § 402).

---

1. Cette désinence est, en arcadien, devenue parfois celle des féminins (cf. ζαμίαυ, οἰκίαυ) et voy. Leskien, *Decl.*, 149 sq. ; Osthoff, *Morph. Unters.*, II, 128.

2. Cette désinence -εω pouvait se contracter, cf. Βορέω (p. Βορέ-εω), dans Homère et Hérodote, Πυθῶ (p. Πυθέω) inscript. de Chio du v[e] siècle (*Bull. de corresp. hellén.*, 1879, p. 257). Ajoutez encore sur des inscriptions ioniennes, -ω = -εω, voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3[e] éd., § 344, p. 444. On lit de même Εὐϝαγόρω sur des monnaies de Chypre (cf. Collitz, 1.., 114).

§ 9. — Singulier. — Locatif.

399. — **Locatif dans les radicaux en consonne et à voyelle *i* et *u*.** — Dans les radicaux en consonne, il y a trace, semble-t-il, de deux locatifs *en grec* : l'un sans désinence, l'autre avec désinence *-i*.

1° La première forme de locatif se trouve très vraisemblablement dans les infinitifs en -μεν- ou -Fεν, comme δόμεν, (*λυεFεν, *λυεεν) λύειν, (*ὁραFεν, ὁραεν) ὁρᾶν, etc. De plus, dit M. V. Henry, « on retrouve ce cas dans αἰές (dor.), locatif d'un thème dont αἰεί (homér.), ἀεί (attiq.) = αἰFεσί, est le locatif à désinence *-i*, ainsi que dans αἰέν, d'un thème αἰFέν-, cf. αἰών ».

2° La seconde forme du locatif, à désinence *-i*, sert, en grec, de datif.

Ex. : ποιμέν-ῐ,	au berger.	πόλε-ι,	à la cité.
ῥήτορ-ῐ,	à l'orateur.	ἄστε-ι,	à la ville.
(αἰδοσ-ῐ) αἰδοῖ,	à la pudeur.	ἰχθύ-ι,	au poisson.
(γενεσ-ῐ) γένει,	à la race.	etc.	

REMARQUES. — I. Les radicaux en -ι- ont, dans divers dialectes, une forme en ῑ, qui paraît bien être une contraction de ι-ι (cf. gén. ι-ος).

Ex. : crét. arg. lesb. béot., πόλῑ (GORTYNE, IV, 32 ; COLLITZ, 3340, 77 ; MEISTER, *Dial.*, I, 72 ; 156 ; COLLITZ, 481, 51) ; HOMÈRE : πόλῑ et πτόλῑ, κόνῑ, etc. ; HÉROD. : πόλῑ.

Mais la plus ancienne forme du datif-locatif des radicaux en -ι-, est sans doute donnée par πόληϊ (HOM., *Il.*, III, 50), qui se retrouve dans l'ancien attique πόληι (C. I. A., II, 25, 10 ; etc., cf. MEISTERHANS, *Gramm.*[2], 108), et qu'on peut expliquer par la combinaison d'un locatif * πολη (cf. skr. *agnā*, lith. *szalè*, auprès) avec le suffixe habituel du locatif ῐ (cf. J. SCHMIDT, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXVII, p. 298, cité par G. MEYER, *Griech. Gramm.*[3], p. 451).

II. Les radicaux en -ηυ- devaient avoir comme locatif, par exemple, * βασιλῆFι (cf. cypr. ἨδαλιῆFι, COLLITZ, 60, 31), d'où βασιλῆι (HOM.) ; cf. en attique [γραμμ] ατῆι (C. I. A., II, 90, 8 ?) Pour les formes βασιλέϊ (HÉRODOTE) et βασιλεῖ (att.), voy. ci-dessus, §§ 170, 1° (p. 94) ; 192 (p. 111 sq.).

400. — *En latin*, d'après quelques grammairiens, on trouverait encore le locatif dans des formes comme **Tiburi**, à Tibur[1] : **Carthagini**, à Carthage[2] ; **Sicyoni**, à Sicyone ; **luci**, en plein jour[3] ; mais, si ces formes sont des locatifs au point de vue de la syntaxe, la morphologie comparée y voit plutôt une désinence empruntée à l'ablatif des radicaux en -i (*-id*), voy. ZIELER, *Beitræge*, etc., p. 67. Au contraire, il semble bien que l'ablatif

1. CIC., *Phil.*, 13, 9, 39.
2. LIV., XXVIII, 26, 1 ; XXX, 9, 3
3. PLAUTE, *Menech.*, 988.

en -ĕ des thèmes à consonne soit un locatif : on sait que l'ĭ latin devient ĕ à la finale[1].

Dans les radicaux à voyelle -*i*, le locatif se confondait avec le datif, comme on le verra plus tard (ci-après, § 404). Quant aux ablatifs en -e qui, dans cette déclinaison, ont souvent remplacé l'ablatif en -*ī* (p. -id), ils s'expliquent par l'analogie des radicaux à consonne.

Dans les radicaux à voyelle -u, il n'y a plus trace de locatif ; en effet, **domī** appartient à la déclinaison des radicaux en -o, et **manū** est bien plutôt pour **manud* que pour **manue*.

401. — Locatif des radicaux en -*ā*. — *En grec*, le locatif des radicaux en -*ā* est resté semblable au datif, comme il l'était en indo-européen (cf. att. dor. éol. χώρᾳ, ion. χώρῃ[2]).

En latin, la forme du locatif est restée distincte de celle du datif, mais, dans l'usage, les deux cas ont fini par se confondre. Le locatif étant **Romae** (p. **Roma-ī**) et le datif **Romāī**, on a pu dire indifféremment, à l'un et à l'autre cas, **Rōmāī** et **Rōmae**.

Remarque. — Il n'est pas impossible que le locatif des radicaux en -*ā* soit d'une date relativement récente, puisque de toutes les langues de la famille indo-européenne, le latin et l'osque (cf. *viai mefiai* dans Zvetaieff, *Syll. inscr. Osc.*, 50) sont les seuls idiomes qui en offrent d'incontestables exemples.

402. — Locatif des radicaux en -*o*. — Dans les radicaux en -*o*, le dialecte attique a presque complètement perdu le locatif ; on ne le retrouve plus que dans des formes comme ποῖ, où ? ; οἷ, où (question *quo*) ; οἴκοι, à la maison (question *ubi*)[3].

Mais d'autres dialectes, l'arcadien, le chypriote, le béotien (-οι, -υ), l'éléen et les dialectes du Nord-Ouest continuent longtemps à l'employer, soit avec sa valeur de locatif, soit avec la valeur d'un datif.

En Thessalie (dans le pays des Pelasgiotes et des Perrhæbes), les formes du locatif servaient de génitif.

Remarque. — L'étymologie montre que dans les radicaux en -o, la terminaison du locatif avait deux formes, l'une en -*oy* (gr. -οι, cf. οἴκοι, v. h. all. *tage*, ind.-eur. **dhoghoy*), l'autre en -*ey* (gr. -ει, cf. οἴκει, osque *terei*, lat. **humi**[4]).

On vient de voir l'emploi qu'on faisait en grec des formes en -οι. Quant aux formes en -ει, elles sont devenues purement et simplement des adverbes.

Ex. : οἴκει, à la maison (Ménandre cité par Hérod., I, 504, 16 ; II, 463, 31), ἀθεεί, sans le secours des dieux (Hom., *Od.*, XVIII, 353), πανδημεί (C. I. A.), πανστρατιεί (att.). — ὁπηλεί et πεῖ (crét.), ὅπει (Corcyre).

---

1. Cf. **leve** = **levi** (m. **levi-s**), en reg. du gr. [illegible] (m. [illegible]), [illegible], **levi-a** (de **levi**).

2. La forme χαμαί n'est pas le locatif d'un radical en **ā**, mais vraisemblablement le datif du mot χθών. Voy. V. Henry, *ouvr. cit.*, §§ 193, 10 et 264, 11. Sur quelques formes particulières, voy. E. Audouin, *Déclinaison*, etc., p. 223 sq.

3. Dans l'ionien-attique ces formes étaient couramment employées comme adverbes, d'où des créations nouvelles comme Κικυννοῖ (de ἡ Κικυννα). Sur quelques formes dialectales, voy. E. Audouin, *ouvr. cit.*, p. 226 sqq.

4. Voy. K. Brugmann, *Morph. Untersuch.*, II, 244 ; J. Schmidt, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXV, p. 17 ; Kögel, *Zeitschrift f. deutsch. Altert.* (1884), p. 118 sq.

403. — En latin, le locatif a pris la place du génitif dont il ne reste plus aucune trace. Mais cette opinion n'est pas admise par tout le monde (cf. F. Stolz, *Lat. Gramm.*, 2e éd., p. 337). En tout cas, on retrouve encore des locatifs proprement dits dans des mots comme : **Lugduni**, à Lyon ; **domi**, à la maison ; **humi**, par terre ; **animi**, dans son cœur.

La forme primitive devait être en *-ei*, comme on peut l'inférer des mots **dequinte** et **diequenti**, **cotti-die**, **postri-die** (voy. Stolz, *ibid.*).

Remarque. — Les grammairiens latins avaient le sentiment que des mots comme **militiæ**, **humi**, **Carthagine**, **Sicyoni** n'étaient ni des génitifs ni des ablatifs. Ils appellent *adverbes de lieu* les locatifs de la première déclinaison ; d'un mot comme **humi** ils disent qu'il est semblable au génitif, d'un mot comme **Carthagine**, qu'il est semblable à l'ablatif, comme **Carthagini**, qu'il est semblable au datif.

§ 10. — Singulier. — Datif.

404. — **Datif des radicaux en consonne et à voyelle** *i*, *u*. — Il est vraisemblable que la désinence du datif était *-ay*. On la retrouve dans les infinitifs grecs en -αι comme ἔμμεναι, ἰέναι, etc. Partout ailleurs, le datif a disparu en grec, et c'est le locatif qui le remplace, même dans les formes homériques à finale longue[1] :

λίθακῑ	κόρυθῑ	κράτεῑ	σθένει
Ἄιδῑ	πατέρῑ	σάκεῑ	ἔτει
Αἴαντῑ			πτόλεῑ

Dans toutes ces formes, l'ι a été allongé par une raison de prosodie : ce n'est point un ῑ long rappelant la désinence primitive.

Remarque. — Dans les dialectes autres que l'attique, le datif singulier des radicaux en -ι se termine en -ῑ (cf. dor. éol. ion. πόλῑ). Cet -ῑ long est dû à la contraction de l'ι final du radical avec l'ι indice du locatif singulier (cf. ci-dessus, § 399, Rem. I et G. Meyer, *Gr. Gramm.*, § 348, p. 450)[2].

405. — En latin, c'est le datif qui a subsisté, le locatif n'existant plus que dans les formes citées plus haut (§ 400).

1° Le plus ancien exemple d'un datif de radical en consonne se lit sur l'inscription de Duenos (cf. ci-dessus, p. 57, n. 3) : **Jove**. Mais il y en a d'autres plus récents, ainsi **patre** (C. I. L., t. I, 182), **Marte** (C. I. L., t. I, 62), etc. Ces graphies s'expliquent par un fait de prononciation et ne représentent qu'imparfaitement le suffixe du datif : en effet ē est très souvent en latin archaïque la notation du son -ei ; or, nous avons conservé de nombreux exemples de datifs en -ei de radicaux en consonne (cf. **patrei** [C. I. L., t. I, 807 ; V, 3786 ; IX, 4084 ; XIV, 2387] ; **Diovei** [C. I. L., t. I, 638 ;

1. Voy. Hartel, *Hom. Stud.*, I², 56 sqq. ; Schulze, *Quæst. ep.*, p. 229 sq.
2. Toutefois M. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 602, 620 rattache le datif πόλῑ à l'ancien datif instrumental en -ῑ qui paraît attesté par l'arien et le letto-slave.

1435) : **voluptatei** (C. I. L., t. I, 1008, v. 14) ; etc.) ; c'est de ces formes en -ei que sont sortis les datifs en -ī, qui sont ceux de la langue classique.

2° Dans les radicaux en -i, la désinence du datif s'est contractée avec la voyelle finale du radical.

Ex. : **ovī** (p. **ovi-ī* = **ovey-ei*), etc.

3° Dans les radicaux en -u, le datif a subsisté également (cf. **senatu*ei*** (C. I. L., t. I, 201, 12), d'où **senatui**) ; pourtant il faut noter **vestit*u*** (Tér., *Ad.*, 63), **manu**, etc., que les écrivains de l'époque classique emploient plutôt que **vestitui**, **manui**, etc. Ce sont des formes d'ablatifs faisant fonction de datifs.

406. — Datif des radicaux en -*ā*. — *En grec*, dans les radicaux en -*ā*, le datif était primitivement -ᾱι (p. -*āai*) ; il s'est réduit à -ᾳ.

Ex. : χώρᾳ (= *χωρᾱι) νεφέλῃ (= *νεφελᾱι), etc.

En latin, la forme archaïque du datif est **terrāī**, qui suppose un primitif **terra-*ai*** ou **terra-*ei***. Plus tard, **terraī** s'est confondu avec la forme du locatif **terraĭ**, si bien qu'une seule forme a fini par servir à trois fonctions différentes : celle du locatif, celle du génitif et celle du datif.

Les masculins ne sont pas traités autrement que les féminins.

Remarque. — Le datif primitif des radicaux en -e (5e décl.) était vraisemblablement en -ēī (cf. arch. **fidēī**, **faciēī**).

La forme **fidē** (Plaute, *Aul.*, 676 ; *Pœn.*, 890 ; *Trin.*, 117 ; Tér., *Andr.*, 296 ; *Eun.*, 886 ; 898 ; Hor., *Sat.*, I, 3, 95), présente le même phénomène de réduction que les datifs archaïques de radicaux en -ā : **Feronia** (C. I. L., t. I, 169), **Matuta** (*ibid.*, 177), etc.[1].

407. — Datif des radicaux en -*o*. — Comme le datif des radicaux en -*a*, celui des radicaux en -*o* est sorti d'une contraction indo-européenne de la voyelle finale du radical avec le suffixe du datif (*o* + *ai* = *ōi*)[2].

Ex. : ἵππῳ et **equo** (= **ekwōai*), etc.

Remarque. — En latin, nous avons conservé une trace de l'ancienne forme du datif dans le nom propre **Numasioi** (inscr. de Préneste) pour **Numerio** et dans les mots **populoi Romanoi** cités par le grammairien Marius Victorinus[3].

1. Voy. F. Stolz, *Lat. Gramm.*, 2e édit., § 83, p. 116 ; cf. § 1?, 7, p. 2?? ... que dans ces formes -ā vient de -āy de la même manière que -ō (ci-dessous, § 407) vient de -ōy.

2. Voy. de Saussure, *Mémoire*, etc., 92 ; Osthoff, *Morph. Untersuch.*, II, 114 ; IV, 18?.

3. D'après J. Schmidt, *Festgruss an R. v. Roth* (Stuttgart, 1888), p. 182 et Meringer, *Zeitschrift f. d. öst. Gymn.* (1888), p. 770), ces formes de datif en -ōi (-ō), comme d'ailleurs les formes en -āi (-ā) remontent à la période indo-européenne : ce sont des doublets syntaxiques, -ōi, -āi auraient été employés devant les voyelles, -ō, -ā devant les consonnes, puis les formes en -ō et en -ā se seraient diversement généralisées. Mais voyez les objections de Hirt, *Indog. Forsch.*, I, 224.

§ 11. — Singulier. — Vocatif.

408. — Généralités. — Quand le vocatif a une forme spéciale, cette forme reproduit le radical pur, sans suffixe. Mais souvent le vocatif n'existe pas et on le remplace par le nominatif.

Quand il existe, le vocatif ne se trouve qu'au singulier des noms masculins et féminins.

Dans les neutres le vocatif se confond avec le nominatif.

Au pluriel et au duel, le vocatif se confond avec le nominatif.

Enfin il faut considérer à part le grec et le latin.

A. — *Grec.*

409. — Radicaux en consonne ou en -ι, -υ. — 1° *N'ont pas de vocatif :*

a) Les participes.

b) Les radicaux terminés par une muette.

Remarques. — I. Toutefois les mots en **-ις** (rad. en -ιδ-) et les radicaux en **-ντ-** ont un vocatif.

Ex. :	ἐλπίς	(p. *ἐλπιδ-ς),	*vocatif*	ἐλπί.
	τυραννίς	(p. *τυραννιδ-ς),	—	τυραννί.
	παῖς	(p. *παιδ-ς),	—	παῖ.
	Αἴας	(rad. Αἰαντ-),	—	Αἶαν.
	λέων	(rad. λεοντ-),	—	λέον.
	χαρίεις	(rad. χαριεντ-),	—	χαρίεν, etc.

II. De tous les autres mots à radical terminé par une muette, ἄναξ est le seul qui ait un vocatif ἄνα, lequel se rencontre surtout dans la locution Ζεῦ ἄνα. Les autres vocatifs ont disparu parce que la chute phonétique (ci-dessus, § 336) de la finale du radical rendait ces formes méconnaissables[1].

2° *Ont un vocatif :*

a) Les radicaux terminés par une liquide ou une nasale, excepté ceux qui sont oxytons, comme Σαλαμίς, ἡγεμών, ποιμήν, etc.

b) Les radicaux en -εσ-.

c) Les radicaux en -ι- ou en -υ-.

Remarques. — I. Dans un certain nombre de vocatifs, l'accent recule aussi loin que possible :

Ex. :	ἀνήρ,	homme,	*voc.* ἄνερ.	Δημήτηρ,	Déméter,	*voc.*	Δήμητερ.
	δαήρ,	frère du mari (beau-frère),	— δᾶερ.	Ἀπόλλων,	Apollon,	—	Ἄπολλον.
				Ποσειδῶν,	Poseidon,	—	Πόσειδον.
	θυγάτηρ,	fille,	— θύγατερ.	σωτήρ,	sauveur,	—	σῶτερ.

II. Les *vocatifs* des adjectifs en **-ων** (y compris les comparatifs en **-ίων**) et des adjectifs en **-ης** s'accentuent comme les *neutres* des mêmes adjectifs, c'est-à-dire qu'ils reculent l'accent aussi loin que possible.

1. Voy. Kühner-Blass, *ausf. Gr. der gr. Spr.*, p. 416, cité par Ed. Audouin, *Déclinaison*, etc., p. 152.

III. Ce qui rend fort incertaine la question de savoir si les noms de la troisième déclinaison grecque ont ou n'ont pas de vocatif, c'est : 1° que beaucoup de noms ne se rencontrent pas chez les auteurs au vocatif ; 2° que les poètes emploient constamment le nominatif au lieu du vocatif.

Ex. : Αἴας p. Αἶαν, πόλις p. πόλι, etc.

410. — Radicaux en -ā. — 1° Dans les radicaux en -ā, le vocatif des *féminins* représente presque partout la forme forte du radical sans désinence ; il est donc semblable au nominatif.

Ex. : ἡμέρα, νεφέλη, etc.

Remarque. — L'ancien vocatif en -ᾰ des radicaux en -ᾱ féminins ne s'est conservé que dans un petit nombre d'exemples (cf. νύμφᾰ Hom., *Il.*, III, 130 ; Δίκᾰ Sapho, *fr.*, 78 ; κοῦρα Callim., III, 72). Partout ailleurs c'est la forme forte qui s'est généralisée, parce qu'elle se rencontrait à tous les autres cas.

2° Dans les radicaux en -*a*, qui sont *masculins*, le vocatif est en α et représente le radical pur en -*a* :

a) Dans les noms en ας (cf. νεανίᾱ, ὀρνιθοθήρᾱ, βορρᾶ, etc.).

b) Dans les noms en -της (cf. τοξότᾰ, προφῆτα, etc.).

Remarque. — Le vocatif de δεσπότης, qui est δέσποτα, recule l'accent aussi loin que possible.

c) Dans les noms de peuples (cf. Πέρσᾰ, Σκύθα, etc.).

d) Dans les mots composés dont la dernière partie est un verbe (cf. γεωμέτρᾰ, μυρωπῶλα, παιδοτρίβᾰ, etc.

Partout ailleurs, le vocatif est en -η.

411. — Radicaux en -ο. — Dans les radicaux en -ο, le vocatif présente le radical pur à voyelle -*e*.

Ex. : λόγος, discours, raison ; *voc.* λόγε.

Remarques. — I. Certains grammairiens, comme Matthiæ, disent que θεός fait θεός au vocatif. Toutefois dans le grec classique on ne rencontre pas une seule fois ce mot employé au vocatif, et, dans le grec postérieur, on trouve aussi θεέ (cf. Winer-Schmiedel, *Gramm. des neutest. Sprachidioms*, I. 81, A., 2). Enfin, les noms propres composés de θεός font Ἀμφίθεε, Τιμόθεε, etc.

II. Le vocatif de ἀδελφός recule l'accent aussi loin que possible (cf. ἄδελφε).

III. Les noms en -ώς (λεώς, νεώς, etc.) de la déclinaison attique n'ont pas de forme particulière pour le vocatif.

B. — *Latin.*

412. — Radicaux en -o. — En latin, la deuxième déclinaison est la seule qui ait un vocatif.

Comme en grec, pour les thèmes en -*o*, le vocatif présente le radical pur à voyelle -*e*.

Ex. : **domine**, maître.

REMARQUE. — Les anciens radicaux en **-ro-** (apocopés en **-r**), ont encore un vocatif en **-ĕ** dans Plaute et dans Térence (cf. **puere** [PLAUT., *Asin.*, 382; 891; *Bacch.*, 577, etc.; CÆCIL., *fr.*, 100; AFRAN., *fr.*, 192]; cf. sync. ***pure*** [cf. LUCIL., *Sat.*, 26, 83, *éd. L. Müller*]).

413. — A cette règle générale il faut ajouter les observations suivantes :

1° Les noms propres en **-ius** qui ont un ĭ bref au nominatif (**ĭus**) ont le vocatif singulier en ī.

Ex. : **Demetrĭus**, *voc.* **Demetrī**.

Les noms propres en **-ius** qui ont un ī long au nominatif (**-īus**) ont le vocatif singulier en **-īe**.

Ex. : **Darīus**, voc. **Darīĕ**.

2° **Filius** et **meus** (anc. **mius**) ont, au vocatif, **fili** (pour **filie**, qu'on trouve à l'époque archaïque, cf. LIV.-ANDR., *Odyss.*, fr. 2B [*ap. Prisc.*, VII, 22]) et **mi** (cf. ci-après, § 466, 1°, REM. II, p. 343).

3° Quant aux autres noms en **-ĭus** et aux adjectifs en **-ĭus**, il semble qu'on ait évité de les employer au vocatif. On ne rencontre pour ainsi dire jamais le vocatif de ces substantifs et les anciens eux-mêmes n'étaient pas d'accord sur la question de savoir quel il devait être.

Servius et Phocas veulent qu'on dise **fluvi*e***, **soci*e***, **nunti*e***, etc. D'autres[1] voulaient **mod*i***, de **modius**; **egreg*i***, de **egregius**, etc. Ce qui est sûr, c'est qu'on trouve les vocatifs **voltur*i***, chez Plaute (*Capt.*, IV, 2, 64), **manuari**, chez Laberius (dans le *Fullo*); quant à **geni**, que citent certaines grammaires, on n'en trouve qu'un exemple chez Tibulle (IV, 5, 9), et le texte est fort douteux; peut-être faut-il lire **vĕni**[2]. On trouve, chez des poètes, **fluvius**, **Pompilius sanguis**, **genius**, au vocatif. Mais on sait que chez les poètes latins, ainsi que dans la langue latine populaire, le nominatif s'employait aussi comme vocatif. Il n'y a donc rien à conclure de pareils exemples.

---

1. Voy. A.-GELLE, XIV, 5.

2. D'après NEUE, *Lat. Formenlehre* II², 23-24, les adjectifs en **-ĭus** ont **-ĭe** et il cite **Saturnie**, **Martie**, **pie**, **impie**, **regie**, etc. Toutefois, à part les vocatifs en **-ie** appartenant à des adjectifs tirés de noms propres et dont on a des exemples d'une bonne époque, les exemples cités par Neue sont empruntés aux écrivains postérieurs. Neue ne cite aucun exemple d'adjectifs en **-ius**, à vocatif en **-i**. A.-Gelle (XIV, 5) rapporte une discussion entre deux grammairiens pour savoir s'il faut dire **egregi** ou **egregie**. A celui qui veut **egregi**, l'autre répond : « Quoi! tu diras aussi **insci**, **impi**, **sobri**, **ebri** et autres formes aussi désagréables? » Après un peu d'hésitation le premier dit : « Oui, et l'on doit dire au vocatif -i pour tous les adjectifs, tout comme on le fait pour **adversarius** et **extrarius**. »

De l'ensemble des textes cités par les grammairiens on peut tirer la règle suivante :

Le vocatif des noms et des adjectifs en **-ius** était à peu près inusité : mais celui des noms était plutôt **-i**, celui des adjectifs **-ie**.

Nous n'avons, en effet, aucun exemple de vocatif en **-i** pour adjectifs, aucun exemple de vocatif en **-ie** pour substantifs. En revanche, nous avons deux exemples de vocatif en **-ī** pour substantifs et divers exemples d'adjectifs dont le vocatif est en **-ie**.

4° Le vocatif de **deus** ne se rencontre pas dans la bonne langue. Chez les écrivains chrétiens, le vocatif est **deus**, quelquefois, mais très rarement, **dee**.

II. — Duel.

§ 1. — Nominatif, accusatif, vocatif.

414. — Radicaux en consonne et à voyelle *i* ou *u*. — Dans les radicaux en consonne, le cas qui sert à la fois de nominatif, d'accusatif et de vocatif a **ε** pour indice.

Ex. : κόρακε, deux corbeaux. σώματε, deux corps.
ἀηδόνε, deux rossignols. etc.

Le duel étant très peu employé, il est souvent impossible de dire quelle forme avait le duel dans certains noms contractes de la troisième déclinaison. A défaut de textes épigraphiques ou écrits, on n'a que le témoignage, souvent contradictoire, des grammairiens.

Une chose semble certaine, c'est que les adjectifs contractes en **-ης** avaient le duel en **-η**. Ainsi, dans Aristophane (*Thesmoph.*, 282), on trouve περικάλλη[1]. Mais ces formes sont peut-être des pluriels employés en fonction de duels[2].

Quel était le duel de ἄστυ et de πῆχυς? Était-ce ἄστεε ou ἄστη, πήχεε ou πήχη? Sans doute c'était **ἄστη**, **πήχη** (et non ἄστει, πήχει), d'après l'analogie de **πρέσβη** qui est certain (cf. Aristophane, *fr.* 195, Dind.).

1. Les formes de ce genre ont été souvent altérées en -εε par les copistes. Ainsi, dans les Guêpes (v. 368), συγγενέε doit être changé en συγγενῆ.
2. Une inscription attique de l'an 398 ou 397 (C. I. A., II, 2, n. 14, b, 26) présente des formes comme σκέλη δύο, δύο ζεύγη qu'il faut lire σκέλει et ζεύγει, puisque dans cette inscription ει est toujours écrit η.

On sait de même que ἡδύς faisait, au duel, ἡδέε. Toutefois la forme τραχεῖ (et non τραχέε) se rencontrait chez Ion le Tragique[1].

On est sûr des formes βόε, γρᾶε, βασιλέε. Mais ἰχθύς faisait-il ἰχθύε ou ἰχθῦ? Il y a un témoignage métrique en faveur d'ἰχθῦ (cf. Antiphane, cité par Athénée, 10, p. 450, d [*fr.*, 194, Kock]); d'autre part, l'analogie de βόε, γρᾶε demanderait ἰχθύε. Hérodien (I, 420, 16) cite μύε, σύε, δρύε[2]. Tout cela est assez incertain.

415. — Radicaux en -ā et en -o. — Dans les radicaux en -ā, le duel est en -ᾱ.

Ex. : χώρᾱ, deux pays.

Mais, dans la première déclinaison, le duel est rare et récent; et la longue du nominatif est due à l'analogie du duel des radicaux en -*o*; car, si l'-ᾱ eût été primitif, il serait devenu -η en ionien et en attique.

Dans ces radicaux en -*o*, l'indice du nominatif est ω, qui des masculins a passé aux neutres; cet -ω est peut-être sorti de la contraction de la voyelle finale du radical ο et de l'indice ε, contraction opérée avant la séparation des idiomes[3].

Ex. : ἵππω (= **ekwŏ-ĕ*), deux chevaux; ζυγώ, deux jougs.

Remarque. — Dans le dialecte attique on dit δύο, deux (et non δύω).

416. — Traces du duel en latin. — Le latin a perdu le duel sauf dans les mots **duō** et **ambō**, **dua-e** et **amba-e**.

A l'accusatif masculin, on a **duo** et **ambo** ou plus communément **duos** et **ambos**; ces deux dernières formes sont empruntées au pluriel des radicaux en -*o*, comme les formes du féminin **duas**, **ambas** sont empruntées au pluriel des thèmes en -*ā*.

L'o final de **duo** et de **ambo** s'est abrégé à la longue; **duo** avait déjà l'o bref à une époque très ancienne, parce que c'est un mot de forme ïambique; quant à **ambo**, il a suivi l'analogie de **duo**.

§ 2. — Génitif-datif.

417. — Valeur, emploi et origine du cas en -ιν. — En réalité, ce cas, quand il est employé en grec, peut servir non seulement de génitif et de datif, mais encore de locatif, d'instrumental et d'ablatif.

---

1. Voy. Hérodien (II, 324; 23; cf. I, 420, 11). D'après ce qui est dit là, il semblerait que le duel de ταχύς doit être ταχῆ.
2. Voy. E. Hasse, *der Dualis im Attischen* (Hanovre, 1893).
3. C'est l'opinion d'Osthoff, *Morph. Unters.*, IV, 259 et de la majorité des linguistes (cf. Torp, *Beitræge zur Lehre von den geschlechtslosen Pronomina*, Christiania, 1888, p. 45 sq.). Voy. une autre explication due à Meringer, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXVIII, 217 sqq., et l'essai de conciliation tenté par K. Brugmann, *Grundriss*, etc., II, 641.

1° On n'est point du tout d'accord sur l'origine de ce cas en grec. dans les radicaux en consonne. Toutefois des formes, comme ποδ-οῖιν (Homère), ποδ-οῖν, ἀνδρ-οῖν, γερόντοιν, donnent à supposer que la finale du cas est empruntée aux radicaux en *-o*.

2° Dans ces radicaux en *-o*, le suffixe du cas est **-ιιν** dans Homère et se réduit postérieurement à **-ιν**. Diverses hypothèses ont été émises sur l'origine de ce cas[1]. La plus vraisemblable parait être celle qui le rattache au locatif du pluriel. En effet, l'homérique ἵπποιιν peut très bien venir de ἵπποι σιν (Cf. Ed. Arbois, *Déclinaison*, etc., p. 147).

3° Dans les radicaux en *-a*, le suffixe est évidemment emprunté aux radicaux en *-o*; χώραιν est fait sur le modèle de ἵπποιν.

Le duel des radicaux en *-a* est d'ailleurs très rare, on l'a déjà dit.

418. — Selon M. Henry[2], le latin aurait conservé une ancienne désinence du duel dans les formes **duo-*bus***, **ambo-*bus***. Il est vrai que ce suffixe **-bus** ne se trouve pas au pluriel des thèmes en *-o*; mais est-ce une raison pour en faire un débris aussi altéré qu'on voudra d'un suffixe *-bhyām?* On sera peut-être plutôt frappé de ce fait que **duobus**, **ambobus** rappellent les formes **filiabus**, **duabus**, dans lesquelles le suffixe est bien évidemment emprunté à la troisième déclinaison.

III. — Pluriel.

§ 1. — Nominatif.

419. — **Radicaux en consonne et à voyelle *i* ou *u*.** — La désinence indo-européenne de ce cas était *-es* pour le masculin et le féminin, et cette désinence a été fidèlement conservée par le grec **-ες**.

Ex. : ποιμέν-**ες**, pâtres. (δυσμενέσ-**ες**), δυσμενεῖς, malheureux. (πόλι-**ες**), πόλεις, villes. μείζον-**ες** et (μείζοσ-**ες**), μείζους, plus grands, etc. σύ**ες**, porcs[3].

Remarques. — I. Les radicaux en *-i* ont, en grec, deux formes de nominatif pluriel, l'une faite sur le radical pur (cf. πόλι-ες dor. crét. Hom. Hérod.; ἴδριες, οἶες att.), l'autre faite sur le radical élargi (cf. πόλεις att. [= *πόλεες = *πόλεyες]), qu'on lit aussi sur des inscriptions doriennes assez récentes, par ex. : C. I., n° 2557 B, 20

---

1. Fick, *Beiträge* de Bezzenberger, I, 67; Baunack, *Mém. de la Soc. ling.*, V, 25; *Stud.*, I, 174. Thurneysen, *Zeitschrift* de Kuhn, XXVII, 177; Torp, *Beiträge zur Lehre von den geschlechtslosen Pronomina*, p. 47; K. Brugmann, *Griech. Gramm.*³, § 85 (p. 124). *Grundriss*, etc., II, 658 sq.; Hirt, *Indog. Forsch.*, V, 251.
2. V. Henry, *Précis*, etc., § 188, 1.
3. La forme μύες est due à l'analogie de σύες. Sur la désinence -εν pour -ες, voy. G. Meyer, *op. cit.*, 3e éd., p. 456, n. 1. C'est purement et simplement une faute de graveur (Ε = Σ, cf. ci-dessus, § 75), pris pour N.

[Crète]). Mais, on le voit, dans l'une comme dans l'autre, on retrouve toujours l'indice *-ès* du cas[1].

II. Le mot ἰχθύς fait ἰχθύες et non ἰχθῦς. On peut citer à l'appui les formes Ἐρινύες (ESCHYLE, *Prom.*, 518 ; *Sept*, 1041 ; *Agam.*, 442 ; — SOPHOCLE, *Ant.*, 1075 ; *Aj.*, 843 ; *El.*, 113), δρύες (ESCHYLE, *Prom.*, 833), μύες (ESCHYLE, *fr.* 31).

III. Les nominatifs pluriels ναῦς, γραῦς, βοῦς (accusatifs faisant fonction de nominatifs), sont des barbarismes à l'époque classique (cf. LOBECK, *Phryn.*, 170). Les seuls nominatifs corrects sont **νῆες** (= νῆϝες = νᾶϝες), **γρᾶες** (= γρᾶϝες), **βόες** (= βόϝες).

IV. Le mot βασιλεύς fait, au nominatif pluriel, chez Homère, βασιλῆες ; chez Hérodote, βασιλέες, et, chez les Attiques, **βασιλῆς** ou **βασιλεῖς**. La dernière forme, βασιλεῖς, est une contraction de βασιλέες, contraction faite d'après le rapport γλυκεῖς γλυκέων et la série des cas en -έων, -εῦσι, -έᾱς. Quant à la forme βασιλῆς, elle est vraisemblablement pour βασιλῆες.

Cette terminaison -ῆς existe, non seulement en attique, mais aussi en arcadien (Ἡρακῆς, Μαντινῆς, COLLITZ, 1181, 58, 34), et en laconien (*Inscr. antiq.*, n° 70 : Μεγαρῆς, Ἑρμιονῆς, Πλαταιῆς, Θεσπιῆς, etc.)[2].

420. — En latin, **-ĕs** serait devenu **ĭs** (cf. § 151, REM. II, 1°) dans les radicaux en consonne ; mais le suffixe **-ĕs** ne se trouve que dans les nominatifs pluriels transcrits du grec[3] ; tous les radicaux en consonne présentent **-ēs** au nominatif pluriel :

Consul-ēs, consuls ; **patr-ēs**, pères, etc.

Ce suffixe **-ēs** a été emprunté à la déclinaison des radicaux à voyelle **-i**. En effet **ovis**, par exemple, faisait régulièrement au pluriel **ovēs** (= **oveis* = **ovĕy-ĕs*)[4].

Quant aux nominatifs en ***-us*** de la 4e déclinaison, il n'est guère

---

1. Selon Chœroboscus (cf. HÉRODIEN, II, 578, 28) on disait aussi πόλῖς et ὄφῖς au nominatif pluriel et ces formes étaient le produit d'une contraction de πόλιες et de ὄφιες. Si ces formes ont réellement existé (il n'y en a aucun exemple), elles ne s'expliquent pas par une contraction : comme la forme de nominatif τρῖς, fréquente sur les tables d'Héraclée, ce sont des accusatifs en fonction de nominatif. Voy. G. MEYER, *Griech. Gramm.*, § 354, 3e éd., p. 457.

2. « Le nominatif ἱππέης (cf. KUMANUDIS, Ἐπιγρ. ἐπιτ., 13), que BLASS (*Ausspr.*, 32) et DITTENBERGER (*Hermes*, XVII, 34) considèrent comme la véritable forme de ce cas et qu'ils mettent en parallèle avec ἱππέως, ἱππέας, pour ἱππῆος, ἱππῆας, est, avec raison, regardé par WACKERNAGEL (*Zeitschrift* de Kuhn, XXVII, 268) comme une dittographie résultant de l'hésitation que l'on constate dans l'écriture entre ἱππεῖς et ἱππῆς. Il est vrai que plus tard WACKERNAGEL (*Zeitschr.* de Kuhn, t. XXIX, 148) a proposé une autre explication de ces nominatifs en -έης : ils seraient sortis d'une espèce d'analogie avec les formes en -έως -έων, -έᾱ, -έᾱς ». G. MEYER, *Griech. Gramm.*[3], p. 458, n. 1.

3. On a prétendu trouver chez Plaute la preuve que le nominatif pluriel des thèmes à consonne avait été primitivement en **-ĕs**, et l'on cite **cănĕs, fŏrĕs**, etc. Mais ce sont des mots de forme originairement ïambique et l'abrégement de la dernière syllabe s'explique comme dans les mots **vĭdĕ**, **bonĭs, bonăs, herĭ**, **manĕ, jubĕ**, etc.

La seule trace réelle d'une ancienne désinence en **-ĕs** en latin se trouve dans le mot **quattuor** qu'on explique comme étant pour **quattuores* (dor. τέττορες). Pour l'apocope de la terminaison, cf. l'osque *censtur* (= **censores**) et l'ombrien *frater* (= **fratres**).

4. Sur les inscriptions, on lit quelques nominatifs pluriels en **-is** de radicaux à voyelle *-i*, mais ce ne sont pas là des formations qu'on puisse rapprocher du grec : **finis** (C. I. L., t I, n° 199 [117 av. J.-C.]), nom. plur., n'est pas pour * *fini-es* (cf. πόλιες, en regard de πόλεις), c'est une notation spéciale : on sait que la finale **-es** est souvent écrite en latin archaïque **-eis** ou **-is**. Quant à l'usage qu'on faisait en latin de ces nominatifs en **-is**, il parait bien certain qu'ils étaient étrangers au latin littéraire ; toutefois Varron (*de Ling. Lat.*, VIII, 66) dit que de son temps on hésitait entre **puppis** et **puppes**, **restis** et **restes**, comme à l'abl. sing. entre **ovi** et **ove**, **avi** et **ave**. Voy. BRAMBACH, *Neugestaltung*, etc., p. 158, cité par F. STOLZ, *Lat. Gramm.*[3], § 80, a, p. 110, n. 5.

possible de les expliquer autrement que par des accusatifs pluriels faisant fonction de nominatifs. En effet, fructu-ēs aurait donné fructuis, et fructu-*ēs* serait resté (cf. su-*ēs*)[1].

421. — **Radicaux en** *-o*. — Dans les radicaux en *-o*, le grec et le latin ont remplacé la désinence primitive *-es* par une désinence *-i*, qui est empruntée à la déclinaison pronominale (voir ci-après, § 455).

Ex. : ἵπποι, equ*i* (= **equoi*), chevaux.

Festus cite poploe et d'autres formes en oe, intermédiaires entre la diphtongue oi et la voyelle ī.

Cette finale oe aboutit d'une part à e, d'autre part à ei, i, à l'époque archaïque. On connait la querelle de Lucilius et d'Accius. Le premier prétendait qu'on devait écrire hei puer*ei*, mais hujus puer*i*; le second soutenait que -ei était l'équivalent d'un ī *long* quelconque (voy. ci-dessus, § 107).

Remarques. — I. Dans les radicaux en -io- le latin archaïque donnait la préférence aux formes contractées (cf. filei [C. I. L., t. I, 1272] écrit aussi feilei [*ibid.*, I, 1284] ; socei [C. I. L., t. I, 1041]). La langue classique préfère de même le nominatif pluriel en ī au nominatif pluriel en -ji dans les noms en -ajus et en -ejus (cf. Grai au lieu de Graji ; plebei, au lieu de plebeji, etc.). Enfin le nominatif pluriel de deus est dei ou di plutôt que dii (cf. Georges, *Lexicon der lat. Wortformen*, p. 210).

II. A partir du VIe siècle de Rome, on trouve sur les inscriptions des nominatifs pluriels de la 2e décl. en -es, -eis, -is (cf. magistres [C. I. L., I, 1293 ; 1540] ; leibereis [C. I. L., I, 1175] : magistreis [C. I. L., I, 563 ; 565 ; 566], etc.). Ces formes sont dues à l'analogie des radicaux en *-i*, analogie dont on retrouve d'ailleurs les effets dans alis, ali, alim, rattachés à un radical en *-i*, au lieu de l'être au radical alio-. Voy. Bopp, *Vergl. Gramm.*², t. I, p. 449, cité par F. Stolz, *Lat. Gramm.*, 2e éd., p. 334.

422. — **Radicaux en** *-a*. — Dans les radicaux en *-a*, la désinence primitive *-es*, combinée avec l'*a* final du thème, donnait une désinence *-ās*, qu'on lit encore dans certaines inscriptions osques et ombriennes. Mais ni le grec ni le latin ne l'ont conservée.

On enseigne que les nominatifs ἡμέραι, χώραι, lat. equae, terrae, sont proprement des duels faisant fonction de pluriels (cf. K. Brugmann, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXVII, 199 sq.). Mais n'est-il pas plus simple de voir ici, comme pour les thèmes en *-o*, un emprunt fait à la déclinaison pronominale[2]?

423. — **Nominatif pluriel neutre**. — Il y a divers cas à considérer[3] :

1. Toutefois, voyez F. Stolz (*Lat. Gramm.*², § 80, a, p. 119) qui suppose pour fructus la série de formes **fructewes* **fructow(e)s* (cf. quattuor p. **quattuores*), d'où fructus.

2. Quelle que soit l'explication adoptée, on remarquera que la présence de ae à la fin de ces nominatifs soulève une grosse difficulté. Régulièrement dans cette position ae [illegible] aurait dû aboutir à ī. Voy. l'explication tentée par Osthoff, *Zur Gesch. des Perf.*, p. 196 sqq.

3. Sur la question en général, G. Meyer (*Griech. Gramm.*², p. 364) renvoie à L. Lange, [illegible]

1° Le nominatif pluriel neutre est caractérisé par un *ă* dans les radicaux en consonne et, par analogie, dans les radicaux en -*i* ou en -*u*, en grec comme en latin.

Ex. : σώματᾰ, corps. **corporă**, corps.
τρία, trois. **cubiliă**, lits.
(*ἄστεϝα) ἄστη, villes. **cornuă**, cornes,
ἡδέα, agréables[1]. etc.

2° Il semble que dans les thèmes en -*o*, l'union de la voyelle finale du thème avec la voyelle désinentielle *a* (union qui s'est produite avant la séparation des idiomes), aurait dû donner un *ā*; c'est *ă* qu'on trouve partout.

Ex. : δένδρα, arbres. **donă**, présents.
ζῷα, animaux. **templă**, temples.
δῶρα, présents.

Il est vraisemblable que la voyelle finale *a* s'est abrégée sous l'influence de la voyelle finale *a* du neutre pluriel des thèmes à consonne.

Remarque. — La forme en -ω pour le neutre pluriel ne paraît pas avoir existé; les grammaires donnent bien τὰ ἀνώγεω, mais, selon von Bamberg, ἀνώγεων n'est pas attique; on dit τὸ ἀνώγειον, salle à manger. Τὸ πρόνεων (ion. προνήϊον), place devant le temple, existe peut-être; mais le pluriel en tout cas est προνήϊα.

3° L'accusatif pluriel neutre est semblable au nominatif.

§ 2. — Accusatif.

424. — Radicaux en consonne et à voyelle *i* ou *u*. — L'accusatif pluriel est caractérisé par -*ns* qui, lorsque le radical est terminé par une consonne, devient -*n̥s*.

Ex. : πόλῖ-ς (Hérodote), p. πόλι-νς (crét.), villes : οἶς (attique), p. *ὀϝι-νς, brebis ; δρῦ-ς, p. *δρυ-νς, chênes : ἀηδόν-ας, p. * ἀηδον-n̥ς, rossignols, etc.

Les formes attiques δυσμενεῖς, désagréables ; πόλεις, villes, γλυκεῖς, doux, etc., sont des nominatifs faisant fonction d'accusatifs[2].

des pluriels neutres, (Mém. de la Soc. de Ling., IV, 275 sq.) ; V. Henry, *Esquisses morphologiques* (III. Le nom. acc. plur. neutre dans les langues indo-européennes), Douai, 1887 ; Joh. Schmidt, *die Pluralbildungen der indogerm. Neutra*, Weimar, 1889 ; K. Brugmann, *Morph. Unters.*, V. 52 sqq. ; Solmsen, *Beiträge* de Bezzenberger, t. XVIII, 44 sqq.

1. On trouve ἡμίση à côté de ἡμίσεα, à l'époque d'Hypéride et de Démosthène.

2. Les formes d'accusatifs sont ποδώκεας, ἀολλέας, etc. (Hom.), — πόλινς crét. et πόλῑς (Hom.), — etc.

Remarques. — I. On enseigne que les radicaux en -ῐ- (voy. ci-dessus, § 363) avaient primitivement l'accusatif pluriel en -ινς, et que les radicaux en -ῑ- l'avaient en -ιας (= *iyns), mais que les deux formations ont fini par se confondre (voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*[3], § 360, p. 460).

La forme primitive en -ινς se lit encore sur les inscriptions crétoises (cf. πόλινς, et voy. ci-dessus, § 241, a, p. 151). Ailleurs, -ινς est devenu ῑς (cf. ὄῑς, Hom. ; πόλῑς, Hérod. ; ὄρνῑς, att.[1]).

L'autre forme en -ιας se trouve chez Homère (cf. πόλιας, *Od.*, VIII, 560 ; πόσιας, *Il.*, VI, 240, etc.), en dorien (cf. πόλιας dans Thucyd., V, 77), en crétois et en lesbien.

Au lieu de πόλιας, Aristarque et Hérodien lisaient πόλεας (= *πολεyας) dans Homère, *Il.*, III, 308.

Quant à la forme πόληας (Hom., *Od.*, XVII, 486), il semble que, comme le génitif sing. πόληος et le nom. plur. πόληες, elle doive être considérée comme refaite sur le datif πόληι dont on a vu ci-dessus l'origine (§ 399, 2°, Rem. I). Voy. G. Meyer, *Gr. Gr.*[3], § 360, p. 461.

II. La forme primitive de l'acc. plur. des radicaux en -υ- se lit encore sur l'inscription de Gortyne υἰύνς (Gortyn., IV, 40); l'acc. plur. des radicaux en -ῡ- était -υας (= *uwns). Ici aussi (cf. ci-dessus, Rem. I), les deux formations ont fini par se confondre (cf. chez Homère γένῡς, νέκῡς et νέκυας, σῦς, ἰχθῦς et ἰχθύας, ὀφρῦς et ὀφρύας, etc.; chez Hérodote ὗς, ὀφρῦς, ἰχθῦς [et μῦς, par analogie avec ces mots]; chez les Attiques σῦς et ὀφρῦς; chez Élien [cf. Schmid, *Atticismus*, III, 22] ἰχθύας).

L'accusatif en -ας a fini par chasser l'accusatif en -ῦς dans les noms qui avaient les deux radicaux en -υ- et en -ευ-, probablement par analogie avec les accusatifs en -εας des radicaux en -ευ- (cf., chez Homère, γλυκέας, πολέας [de πολύς], πελέκεας; chez Hérodote, πήχεας, πρέσβεας, ἡμίσεας).

Mais, comme on l'a vu ci-dessus, le dialecte attique a préféré à cette formation l'emploi des nominatifs en fonction d'accusatifs[2].

III. Dans les radicaux à diphtongue, la désinence est -ας pour -ṇs.

Ex. : Dor. νᾶας (= *νᾶϝας, skr. *nâvas*), Hom. νῆας, Hérod., νέας. — Hom., βασιλῆας (= *βασιληϝας), lesb. βασιλήας, nouv. ion. βασιλέας.

La forme attique ναῦς est refaite sur l'acc. sing. ναῦν (de même γραῦς).

Le mot βοῦς a pour accusatif pluriel en dorien βῶς (cf. Théocr., VIII, 47), qui paraît la plus ancienne forme (cf. skr. *gâs*, avest. *gâ*). L'accusatif attique βοῦς est refait sur l'accusatif sing. βοῦν, et l'accusatif homérique βόας (*Il.*, XII, 137, etc.) sur le nom. plur. βόες.

Dans les noms en -εύς, les Attiques ont employé longtemps en fonction d'accusatifs les nominatifs pluriels en -εῖς et même en -ῆς. Voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e édit., § 362, p. 461 sq.

425. — En latin, **ari-ns* devait donner **avis** et **fructu-ns* devait donner **fructūs**. La forme **fructūs** est restée sans changement dans la

1. Les formes ὄρνῑς et οἶς sont employées par les poètes attiques (cf. Soph., *Œd. R.*, 965; Eur., *Hipp.*, 1059; Aristoph., *Ois.*, 717; 1250; 1610), mais οἶς est rare, et, pour ὄρνις, les mss indiquent toujours la variante -εις.

2. Il est vrai que cette observation est contredite par le témoignage des grammairiens grecs (cf. Bekker, *Anecd.*, I, 41 : **ἡμίσεας καὶ ἡμίσεις** ἄμφω μὲν Ἀττικά, Ἀττικώτερον δὲ τὸ ἡμίσεας; et voy. Ibid., p. 172). Mais les manuscrits de Thucydide, de Xénophon et de Platon démentent ce témoignage. Il est probable que la remarque ci-dessus a été suggérée à un grammairien par certains passages mal lus de Thucydide, qui emploie ἡμίσεας au lieu d'ἡμίσεις (comme accus. fém. plur.) à la manière des Ioniens (cf. ci-dessus, p. 144, n. 1).

déclinaison; quant à la forme **avis**, elle est écrite tantôt **aveis**, tantôt **avēs**, sur les inscriptions archaïques. On sait[1] que l'ancien latin ne connaissait pas **i** dans les finales; aussi, à l'origine, l'accusatif des radicaux en *-i* était-il écrit **ēs**; plus tard, quand **i** reparut dans les terminaisons, on eut à la fois **-eis** et **-is**[2]. A l'époque classique, l'accusatif de ces radicaux est tantôt en **-ēs** et tantôt en **-is**; c'est une question d'usage et d'euphonie.

Dans les radicaux de la troisième déclinaison, terminés par une consonne, le suffixe de l'accusatif pluriel **-ns** devenait -n̥s d'où **-ĕns**; puis, par suite de la chute de **n**, **-ēs**.

Ex. : **consulēs** (p. **consul-ĕns* = **consuln̥s*), consuls.
patrēs (p. **patr-ĕns* = **patrn̥s*), pères, etc.

426. — Radicaux en -o et en -ā. — Le suffixe *-ns* est l'indice de l'accusatif pluriel de ces deux sortes de radicaux.

1° Il est reconnaissable *en grec* dans les formes crétoises τόνς, ὀδελόνς et argiennes τόνς, ἐκγόνονς, etc.; il l'est apparemment aussi (mais voy. ci-dessous, 3°) dans les formes crétoises τάνς, πρεσγευτάνς et dans l'argien Ἀλεξανδρείανς. Mais on a vu ci-dessus (§ 241) que la terminaison -ονς était représentée en dor. et en béot. par -ως, en ion., en att. et en dor. mitigé par -ους, enfin en lesbien par -οις, et d'autre part que la terminaison ancienne -ανς était représentée en dor., en béot., en ion. et en attique par ᾱς, et en lesbien par -αις. Cette remarque suffira à expliquer la variété des désinences de l'accusatif pluriel des radicaux en *-a* et en *-o* dans les différents dialectes grecs[3].

2° *En latin* le suffixe *-ns* joint aux radicaux en *-o* a donné la finale **-os** (cf. ci-dessus, § 241, 2°, **b**).

3° Pour l'accusatif pluriel des radicaux en *-ā*, il semble bien qu'il ait été formé de même à l'aide du suffixe *-ns*, quoiqu'on ait essayé, en comparant le sanscrit *açvās* et le latin **equās**, de démontrer que la forme latine devait reproduire un type indo-européen **ekwās*[4].

Remarque. — Les accusatifs pluriels des radicaux en **-e** (cf. **rēs** et **diēs**) sont formés comme les accusatifs des radicaux en **-ā**.

---

1. Voy. F. Neue, *Lateinische Formenlehre*, t. I², p. 245.
2. Le premier exemple de **-eis** et **-is** à l'accusatif pluriel des radicaux en **-i** se trouve sur une inscription de 622 (132 av. J.-C.).
3. Sur les finales en -οιρ, -αιρ du dialecte éléen, voy. ci-dessus, § 306, 1°, Rem. I, p. 210.
4. Voy. J. Schmidt, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXVI, 338. Tout en considérant l'hypothèse de M. Schmidt comme très vraisemblable, M. Stolz (*Lat. Gramm.*³, § 82, p. 123) fait remarquer que l'osque *vías* (p. **vians*) et l'ombrien *tutaf* (p. **tutans*), donnent à penser que le latin **equas** peut avoir été tiré d'une forme **equans* faite sur le modèle de **equons*.

§ 3. — Datif, ablatif, instrumental.

427. — **Radicaux en consonne et à voyelle *i* ou *u*.** — 1° Dans la déclinaison des radicaux à voyelle **i** ou **u**, le latin présente, pour le datif et l'ablatif, une désinence **-*bus***, dans laquelle on peut voir le mélange d'une forme indo-eur. *-bhis* (sanscrit *-bhis*) servant d'instrumental pluriel, et d'une forme indo-eur. *-bhios* (sanscrit *-bhyas*) servant de datif-ablatif pluriel.

Quoi qu'il en soit, il est clair qu'en latin le suffixe **-bus** sert à la fois de datif, d'ablatif et d'instrumental du pluriel.

Avi-*bus* peut signifier aux oiseaux, ou des oiseaux, ou par les oiseaux.

2° Dans les radicaux à consonne, le suffixe **-bus** s'est uni au radical par l'intermédiaire d'une voyelle **-i-**, due évidemment à l'analogie des radicaux en **-i**.

Ex. : **Homin-*i*-bus**, aux hommes, etc.
Parent-*i*-bus, aux parents, etc.

3° Dans les radicaux en **-u-**, la terminaison devrait être en **-ubus**; c'est celle qui a prévalu dans les mots de deux syllabes en **-cus**.

Ex. : **Arc*us***, arc, *dat.-abl.-instr. pl.* **arcu-bus**.
lac*us*, lac, étang, — **lac*u*-bus**.

C'est aussi la terminaison qu'on trouve *ordinairement* dans les formes **artubus**, aux membres; **partubus**, aux enfantements; mais, en dehors de ces mots très peu nombreux, la terminaison **-ubus** est devenue **-ibus**. Il y a eu là vraisemblablement, outre l'influence de l'analogie avec les mots de la troisième déclinaison, l'application d'une loi phonétique en vertu de laquelle **-u-** (*-ou-*) latin s'affaiblit en **ü**, puis en **i** (cf. **opt*u*mus**, **opt*i*mus**, très bon; **l*u*bet**, **l*i*bet**, il plaît, etc.)[1].

428. — **Radicaux en *o*.** — Dans les radicaux en **-o-**, le datif-ablatif-instrumental pluriel est terminé en **-οις**, latin **-īs**.

Ex. : τοῖς ἵπποις, lat. **equīs**, aux chevaux, etc.

La comparaison avec la forme correspondante en sanscrit, qui est *açvais*, instrumental pluriel, permet de restituer comme formes primitives *ἵππωις, **equōis*, d'où l'on voit que l'instrumental pluriel est formé de l'instrumental singulier par simple affixe de l'*s* du pluriel. Dans **equōis*, l'*ō* fut abrégé par le groupe *-ys* (**equoys*), comme le prouve la forme **equis**, car, si l'o fût demeuré long, on aurait eu

1. Pour la désinence grecque -φι qui paraît être un suffixe d'instrumental et qui sert aussi bien pour le singulier que pour le pluriel, voy. ci-dessus, § [illegible].

*equōs (cf. *sing.* equo = *equōi*). De même, en grec, *ἵππωις est devenu ἵπποις en vertu de la même loi (cf. ci-dessus, § 193 (p. 112) et § 201 (p. 117 sq.)[1].

REMARQUE. — La forme en -οις a été étendue par certains dialectes à des mots qui ne devraient pas la connaître. C'est ainsi qu'en béotien on a le datif pluriel ᾔγυς (= αἴγοις p. αἰξί); dans le dialecte de Delphes, on trouve ἀγώνοις et ἐντυγχανόντοις (*Bull.*, V, 491, 50). Ces datifs se rencontrent aussi dans la partie occidentale de la Grèce du nord; ils sont d'un usage général en Phocide; ils se trouvent enfin, mais moins régulièrement, en Laconie, en Messénie, en Arcadie et en Élide. Voy. G. MEYER, *Griech. Gramm.*[3], § 378 (p. 475.)

429. — **Radicaux en** -*a*. — Pour les radicaux en -*ā*, comme le sanscrit ne présente pas de type correspondant au datif-ablatif en -αις[2] et -īs, il paraît bien évident que des formes comme χώραις, terris, sont dues à l'analogie de la déclinaison en -*o*.

§ 4. — Locatif.

430. — **Le locatif pluriel en grec**. — Ce cas, dont la désinence primitive était -*su*, ne se retrouve plus qu'en grec, mais très altéré, dans les datifs pluriels, dont la constitution présente encore beaucoup d'obscurités (voy. K. BRUGMANN, *Griech. Gramm.*, 3[e] édit., §§ 270 sqq. (p. 236 sqq.); G. MEYER, *Griech. Gramm.*[3], § 374 (p. 470 sq.).

1° Le suffixe -σι (-σιν) est reconnaissable dans les noms de la troisième déclinaison φρα-σί pour *φρ̥ν̥σι (cf. PINDARE et C. I. A., IV, 477, h. [VI[e] siècle]), φρεσί (HOM., att.)[3], ὀνόμα-σι (cf. skr. *nāma-su*), ποιμέ-σι (p. *ποιμασι = *ποιμ̥ν̥σι), τέκτο-σι (p. *τεκτασι = *τεκτ̥ν̥-σι), πατράσι (cf. ci-dessus, § 357, REM. I)[4], φέρουσι (p. *φεροντ-σι), χαρίεσι (au lieu de *χαρι-Fετ-σι = *χαρι-Fατ-σι), ἔπεσ-σι (cf. skr. *vacas-su*, de *vacas-*, mot) et ἔπεσι (HOM., att.), δέπασ-σι et δέπασι.

REMARQUES. — I. Dans les radicaux en -ῑ- et en -ῡ- on attendrait des formes comme *κῖσι, *ὀφρῦσι, *νεκῦσι[5] (cf. skr. *dhī-su*, *bhrū-su*), etc.

Ce sont les formes κί-σί, ὀφρύ-σι, νέκυ-σι, etc., qui ont prévalu : elles sont dues à

---

1. La forme primitive du suffixe est reconnaissable dans l'osque *Abellanuis*, le pélign. *empratois solois* (cf. ZVETAIEFF, *Inscript. Ital. med.*, II, 12; BÜCHELER, *Rh. Museum*, t. XXXV, 405), *Iovios puklois* (cf. ZVETAIEFF, *ibid.*, 32), *svois cnatois* (C. I. L., I, 194), dont il faut rapprocher les formes archaïques ab oloes, privicloes (PAUL. EX FEST., 193; FEST., 205 M.). Sur ces graphies en -es cf. ci-dessus, § 425, p. 306.

2. Quant à la désinence -ῃς (= -ηις) que nous ont conservée les manuscrits d'Homère et d'Hésiode ainsi que les fragments des élégiaques, elle est due à l'analogie de la désinence de l'instrumental pluriel masculin en -οις, mais elle a gardé la longue -ᾱ- (-η-) sous l'influence de la terminaison -ῃσι.

3. C'est une formation nouvelle faite sur le radical à forme moyenne (cf. ci-dessus, § 355).

4. Les datifs δώτορσι, δοτῆρσι, etc., sont des formes refaites.

5. Peut-être est-il permis de conjecturer que les formes en -ῡσι existaient à l'époque d'Homère. En effet, on trouve dans les poèmes homériques νέκυσσι, γένυσσι, πίτυσσι, mots dans lesquels le groupe σσ est difficilement explicable, si on ne le considère pas comme un moyen d'indiquer que le υ précédent avait la valeur d'une longue (cf. K. BRUGMANN, *Gr. Gramm.*[3], § 271 p. 237, ; SCHULZE, *Quæst. epicæ*, p. 132.

l'analogie des cas comme κυός, etc., dans lesquels la voyelle finale du radical s'abrégeait devant l'initiale vocalique de la désinence (cf. ci-dessus, §§ 365 et 366); peut-être aussi à l'analogie des formes en -ίσι des radicaux en -ῐ- (cf. πόλῐ-σι, Hérod.) et en -ύσι des radicaux en -ύ-[1].

II. Dans les radicaux en -ι-, la terminaison normale du locatif pluriel était en -ισι (cf. πόλισι, chez Hérodote). Elle a été remplacée par une terminaison -εσι (cf. πόλεσι Hom., att. arcad.), c'est-à-dire que l'analogie de πόλεις (= *πολε-ες), πόλε-ων a fait oublier que la voyelle finale du radical était -ῐ et l'a remplacée par ε.

III. C'est aussi aux effets de l'analogie qu'on doit attribuer la disparition de formes comme *πηχύ-σι (cf. skr. *bāhú-su*), *ἡδύ-σι (cf. skr. *svadu-su*), etc., qui ont été remplacées par πήχεσι, ἡδέσι, etc., d'après πήχεες (πήχεις), ἡδέες (ἡδεῖς), etc.

IV. Dans les radicaux en diphtongue, la forme attique ναυσί est pour *νᾱυσι (cf. skr. *nāu-su*); pour l'abréviation de l'ᾱ, voy. ci-dessus, § 193. La forme βουσί doit être mise en parallèle avec le skr. *gō-su*. Quant aux locatifs-datifs pluriels γονεῦσι, βασιλεῦσι, etc., ils sont aussi régulièrement formés que ναυσί[2].

2° La forme homérique ποσσί (att. ποσί) se ramène à *ποτ-σι (cf. skr. *patsu*), voy. ci-dessus, § 284, 2°, Rem., p. 192 sq.

Remarque. — En vertu de la loi d'Osthoff (voy. ci-dessus, § 193), le datif pluriel du radical *μηνσ- eût été régulièrement *μενσι en crétois, *μεισι en attique, mais l'η du génitif μηννός, att. μηνός, ayant été étendu à tous les cas, on a μηνσί en crétois, μησί en attique.

3° On a vu ci-dessus (1°) que les radicaux en -σ- avaient au datif pluriel une terminaison en -εσσι ou (par dédoublement de σσ) en -εσι. Ce qui était une terminaison fut pris pour une désinence casuelle[3]. De là des formations comme ἡγεμόν-εσσι, σύ-εσσι, φυλάκ-εσσι, πόδ-εσσι, etc., αἶγ-εσι, χείρ-εσι, etc. (Hom.[4]), formation qu'on retrouve en béotien, en lesbien, dans les dialectes du N.-O. et dans quelques dialectes doriens (voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 473).

Remarques. — I. La terminaison -εσσι prise pour une désinence casuelle fut même appliquée à des radicaux en -σ d'où des formes comme ἐπέ-εσσι, etc[5].

II. Les datifs homériques πολέσσι, πελέκεσσι, ὄεσσι, au lieu de πολέσι, πελέκεσι, etc., sont dus à la coexistence des formes ἔπεσι et ἔπεσσι, [illegible], etc.

III. Le datif pluriel du participe du verbe « être » dans le dialecte d'Héraclée était en -ασσι (cf. ἔντ-ασσι, p. *h-ασσι, de *σ-ατ-σι), terminaison qui se compose du suffixe

1. Les formes en -ύσι des radicaux en -ύ- ne peuvent être rétablies en grec que par comparaison avec les formes correspondantes du sanscrit (cf. *svadú-su*). Elles existaient sans doute à l'origine, mais ont été remplacées par les formes en -εσι, on va voir pourquoi (ci-après, Rem. III).

2. Le datif τοκέσι sur une inscription en vers de l'Attique (C. I. A., t. III, 1111), est une formation analogique due à l'influence de ἡδέσι et de [illegible].

3. Voy. la liste complète de ces formes homériques dans Leo Meyer, *[illegible]*, etc., p. 100 sqq.

4. C'est un phénomène analogue à celui que l'on constate dans [illegible] formé d'après [illegible], dans εὐδαιμον-έστερος, d'après ἀσφαλέσ-τερος, etc.

5. Voy. K. Brugmann, *Studien* de Curtius, t. IX, 297 sq.; *Griech. Gramm.*², § 74 [illegible].

participial sous sa forme faible (-ατ- = -ṇτ-) et de la désinence casuelle -σι. Mais cette terminaison ayant été prise pour la désinence, on eut des formes comme πρᾱσσόντ-ασσι (p. *πρασσο[ν]τ-σι), etc., qui contiennent deux fois le suffixe du participe.

431. — **Radicaux en** *-ā* **et en** *-o*. — Dans la deuxième déclinaison, le suffixe -σι s'ajoute, non pas à la voyelle finale du radical, mais à un radical terminé par la diphtongue -οι-[1], d'où la terminaison -οισι (cf. λύκοι-σι, ἵπποι-σι, etc.).

Dans la première déclinaison, la terminaison du cas est en -ᾱσι (-ησι). C'est du moins la forme qui paraît la plus ancienne : en effet, ce sont les désinences qu'on trouve sur les inscriptions ioniennes et, jusqu'en 420 avant J.-C., sur les inscriptions attiques[2]. L'orthographe -ασι, -ησι se conserva dans ceux de ces locatifs qui devinrent des adverbes de lieu :

Ἀθήνησι,	à Athènes.	Πλαταίασι,	à Platées.
Ὀλυμπίασι,	aux jeux olympiques.	θύρασι,	dehors, etc.

C'est à l'analogie de -οισι que l'on doit -ᾱισι, au lieu de -ᾱσι. Enfin -αις n'apparaît pour la première fois que peu avant 420 avant J.-C. La terminaison -οις est beaucoup plus ancienne[3], ce qui semble donner du poids à l'hypothèse que nous donnons plus haut pour le datif-ablatif-instrumental pluriel.

§ 5. — Génitif.

432. — **Le suffixe** *-ŏm*. — Il semble bien que la finale latine *-ŭm* (anc. -om[4]) des génitifs pluriels de la troisième déclinaison reproduise fidèlement la désinence indo-européenne *-ŏm*.

Ex. : can-*um*, avi-*um*, manu-*um*, etc.

Il est vrai qu'en grec la désinence est représentée par -ων, mais on doit admettre que la substitution de -ων à *-ον (= *-ŏm*) est due à l'analogie de la deuxième déclinaison, où la longue s'explique par la contraction de la voyelle finale du radical avec la voyelle initiale de la désinence (cf. ci-après, § 440).

Remarques. — I. En grec, la formation du génitif pluriel dans les radicaux en -ι et

1. Cette diphtongue vient de -οι du nominatif pluriel (voy. J. Schmidt, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXV, p. 5 sqq.).

2. Voy. Cauer, *Studien* de Curtius, t. VIII, p. 403 sqq. ; Meisterhans, *Grammatik*, etc., p. 94 ; cités par G. Meyer, *Griech. Gramm.*[3], p. 476.

3. Dans une inscription de l'*Ol.* 83, 4, on trouve partout -οις, sauf dans deux vieilles formules. Voy. *Bulletin de corresp. hell.*, IV, pp. 226-227. Entre 454 et 434, le datif est -ησι (excepté χιλίᾱισιν), mais partout -οις. Le dernier exemple d'-οισι est de l'*Ol.* 86, 3.

4. La forme ancienne en -om apparaît sur une ciste de Préneste (cf. *Eph. epigr.* I, 20 : Poumilionom) ; de même la forme bovom paraît avoir été employée par Varron (L. L. IX, 26) et par Virg. (*Georg.*, III, 211).

en -υ ne présente pas de difficultés. Remarquons seulement que le génitif att. πόλεων en regard de πολίων (lesb. dor. hom. nouv.-ion.) se rattache à un radical *πολεy-.

II. Le mot ναῦς faisait au gén. pl. νᾱϝῶν (skr. *nāvā́m*), d'où en dor. νᾱῶν, chez Hom. νηῶν, en nouv.-ion. et en att. νεῶν.

Le génitif *βοϝῶν (skr. *gávām*) a donné βοῶν. De même le gén. primitif *βασιληϝων rend compte des formes βασιλήων (Hom. lesb.), βασιλέων (nouv.-ion. att. dor. arcad.). Voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 467.

433. — **Radicaux en -*i* en latin**. — En latin, les radicaux en -i avaient, au génitif pluriel, la terminaison -*ium* ; par analogie, la langue étendit cette terminaison à un grand nombre de radicaux en consonne : mais, d'autre part, le génitif en -**um** a pénétré, par analogie aussi, dans des mots où l'on s'attendrait à voir -**ium**. L'usage seul peut apprendre dans quels mots se trouve la finale -**um** et dans quels mots se trouve la finale -**ium**. Voici cependant quelques indications :

1° Dans les noms en -**is** ou -**es**, presque tous les génitifs pluriels sont en -**ium**.

Toutefois :

canis	fait	**can***um*	**vehes**	fait	**veh***um*.
juvenis	—	**juven***um*	**proles**	—	**prol***um*.
vates	—	**vat***um*	**apes**	—	**ap***um* ou **ap***ium*.
ambages	—	**ambag***um*	**mensis**	—	**mensum** (cf. gr. μήν, gén. μην-ός) ou **mens***ium*.
compages	—	**compag***um*	**sedes**	—	**sed***um* (plutôt que **sed***ium*).
suboles	—	**subol***um*	**volucris**		**volucr***um*.

Mais les formes **cæd***um* (de **cædes**), **clad***um* (de **clades**), **vepr***um* (de **vepres**) semblent appartenir exclusivement à la langue poétique.

2° Parmi les noms en -**er**, ceux qui n'ont pas l'**e** aux cas obliques ont le génitif pluriel en -*ium*.

Mais **frater**, **pater**, **mater** et **accipiter** font exception et ont le génitif en -*um*.

On trouve **Insubr***um*, à côté de **Insubr***ium*, qui est la forme ordinaire.

3° Les mots en -*ns* (*gén.* -**ntis**) ont le génitif pluriel en -*ium*. A part les génitifs **parent***um* et **consent***um*, les autres exemples de génitif en -*um*, comme **client***um*, **infant***um*, **adulescent***um*, sont de la langue poétique.

4° Les mots en -**tas** ont *ordinairement* le génitif en -*um ;* mais le mot **civitas** fait très souvent **civitat***ium*, et, de même, on trouve quelquefois **ætat***ium*, **calamitat***ium*, **captivitat***ium*, etc.

On dit *toujours* **Asprenat***um*, de Asprénas, **Mæcenat***um*, de Mécènes, etc.

5° Les mots en -**tus** ont toujours le génitif en -*um* et **virtut***ium* est une forme rare.

6° Les mots à radical en -**t**, monosyllabiques au nominatif, dans lesquels le groupe -**tis** du génitif singulier est précédé d'une consonne, ont le génitif pluriel en -**ium**, excepté **Mars**, qui fait **Mart***um*.

REMARQUE. — Au lieu des formes ordinaires **part*ium***, **dent*ium***, César voulait qu'on dît **part*um***, Varron, **dent*um***.

7° Les mots à radical en **-t-**, dans lesquels le **-t-** est précédé d'une voyelle brève, ont le génitif pluriel en **-um**.

REMARQUE. — Toutefois on a quelques exemples d'**anat*ium***, des canards, à côté de la forme usuelle **anat*um***.

8° Les mots en **-s** (*gén.* **-dis**) ont le génitif pluriel en ***-ium***, et c'est particulièrement le cas pour les mots en **-ns** dont le génitif singulier est en **-ndis** (cf. **glans**, gén. s. **gla*ndis***, gén. pl. **gland*ium***, etc.).

REMARQUE. — Les mots dans lesquels le groupe **-dis** du génitif singulier est précédé d'une voyelle ont *généralement* le génitif pluriel en ***-dum***.

Enfin on trouve **fraud*um*** à côté de **fraud*ium***, **comped*um*** à côté de **comped*ium***, **palud*um*** à côté de **palud*ium***.

9° Parmi les mots dont le nominatif est en ***-x*** (*gén.* **-cis**), il faut distinguer les monosyllabes et les polysyllabes.

a) Les monosyllabes en **-x** ont le génitif pluriel en ***-ium***, quand le groupe **-cis** du génitif singulier est précédé d'une consonne ou d'une voyelle longue.

REMARQUE. — **Voc*um*** seul fait exception.

Ils ont le génitif pluriel en ***-um***, quand le groupe **-cis** du génitif singulier est précédé d'une voyelle brève.

REMARQUE. — **Fac*ium*** seul fait exception.

b) Les polysyllabes en **-x** (*gén.* **-cis**) ont le génitif pluriel en ***-um***.

REMARQUE. — Toutefois on trouve **fornac*ium***, à côté de **fornac*um*** et **cervi*cium***, à côté de **cervic*um***. De plus, Pline reconnaissait comme exception **radicium**; mais on ne trouve guère que **radic*um*** (même dans les manuscrits de Pline, ce qui est peut-être le fait des copistes).

10° Les mots en **-x** (*gén.* **-gis**), ont le génitif pluriel en ***-um***.

11° Les monosyllabes en **-ps** suivent la même règle que les monosyllabes en **-x** (*gén.* **-cis**).

REMARQUE. — Les exceptions ne sont qu'apparentes; ainsi **scrŏb*ium*** vient de **scrobis** (**scrobs** est à peu près inusité); **trăb*ium*** se rattache à **trabes** et non à **trabs**; enfin la forme **stĭpium**, au lieu de **stipum**, attestée par un grammairien, ne se lit que chez Tertullien.

12° Les polysyllabes en **-ps** ont le génitif en ***-um***.

13° Divers monosyllabes ont le génitif en **-ium**.

Tels sont : **ass*ium***, **oss*ium*** (bien qu'on dise au nominatif pluriel **ossa**) et **niv*ium***.

14° Les radicaux en **-s** ont le génitif en **-um**.

Ex. : **crur*um*** (de **crura**), **jur*um*** (de **jura**).

REMARQUE. — Mais on trouve **glir*ium***, **vir*ium***, **mur*ium*** (mieux que **mur*um***), **mar*ium*** et **mar*um***; **Lar*um*** est bien plus usité que **Lar*ium***.

15° Les radicaux en **-n** ont le génitif en **-um**.

REMARQUE. — Toutefois on dit **carn*ium***, **ren*ium*** (mieux que **ren*um***) et **lien*ium***, à côté de **lien*um***.

434. — Parmi les adjectifs, il faut distinguer les parisyllabiques et les imparisyllabiques.

1° Les parisyllabiques ont régulièrement le génitif en *-ium*.

REMARQUE. — Toutefois dans les inscriptions on trouve les génitifs **Thermens*um*** (à côté de **Thermens*ium***) et **Baliar*um*** employés comme substantifs.

Chez les poètes on lit **agrest*um***, **cælest*um*** comme substantifs.

On emploie ordinairement **celer*um*** et **volucr*um*** avec la valeur de substantifs : les poètes se servent même de **volucrum** comme adjectif.

2° Parmi les adjectifs imparisyllabiques :

a) Ont le génitif en **-ium**, ceux qui ont le pluriel neutre en **-ia**.

b) Ont le génitif en **-um**, ceux qui ont le pluriel neutre en **-a** ou qui ne sont pas usités au pluriel neutre.

REMARQUE. — Toutefois on dit **versicolor*um*** (Cic., *Or.*, 12, 39), **quadruped*um***, **locuplet*ium*** ou **locuplet*um***.

Au lieu de **par*ium***, forme usuelle, Charisius et Martianus Capella demandent **par*um***; **compar*um*** se trouve chez Plaute, mais comme substantif.

435. — Les textes épigraphiques prouvent que les noms de peuples en **-as**, **-is**, **-ns**, **-rs** font, au génitif pluriel, *-ium*.

Ex. : **Gennat*ium***, **Samnit*ium***, **Quirit*ium***, etc.

De même, on disait : **optimat*ium*** (mieux que **optimatum**), **Penat*ium*** (mieux que **Penat*um***). Mais **Cæret*um*** (ou **Cærit*um***) est la seule forme autorisée.

436. — Les adjectifs ou participes en **-ns** (*gén.* **-ntis**) ont souvent le génitif en **-um** chez les poètes, et il en est de même dans la prose postérieure, surtout à partir de Tacite ; le génitif en **-um** finit même par devenir, pour ces mots, la seule forme régulière. Au contraire, à la bonne époque, on dit **sapient*ium***, **innocent*ium***, etc., même quand ces mots sont employés substantivement.

437. — Les noms de fêtes en **-alia** ont fini par être confondus avec les neutres de la deuxième déclinaison. Aussi rencontre-t-on le génitif en **-orum** à côté du génitif en **-ium**.

Ex. : **Bacchanali*orum*** (SALL.), **Bacchanal*ium*** (LIV.),
Compitali*orum* (CIC.).

Il en est de même pour d'autres substantifs que les noms de fêtes. Ainsi **ancilia** fait **ancilium** dans Tacite et **anciliorum** dans Horace :

navalia fait **navalium** dans Cicéron et **navaliorum** dans Vitruve. **Vectigaliorum** a été employé par Varron, Pollion et même Cicéron, si l'on en croit Charisius (mais on n'a pas retrouvé le passage des Lettres à Atticus, où se trouverait cette forme). Il est probable que les derniers mots appartenaient à la langue populaire.

438. — Plusieurs substantifs neutres de la troisième déclinaison, empruntés au grec, sont passés à la deuxième pour le génitif pluriel.

Ainsi, au témoignage des grammairiens, Cicéron disait **poematorum**; chez Vitruve, on lit **parapegmatorum**, tables astronomiques, et **erismatorum**, arcs-boutants; de même, A.-Gelle a employé **problematorum**. Toutefois, ce serait une erreur de croire, avec Georges, que **poematum** n'existe pas. Au contraire, Charisius reconnait formellement que c'est la forme prescrite par le bon usage de la langue de son temps et que **poematorum** appartient à l'ancien temps.

439. — **Radicaux en -ā en grec et en latin.** — Dans les radicaux en -ā, la finale primitive du génitif pluriel était **-sōm**, finale empruntée à la déclinaison pronominale (voy. ci-après, § 457, p. 321 sq.).

1° En grec, le σ étant tombé entre deux voyelles, on a eu :

*ἡμερα-σων, ἡμεράων, forme éolienne et homérique; ἡμερᾶν (par contraction), forme dorienne; [*ἡμερηων, *d'où*] ἡμερέων, forme néo-ionienne, et, par contraction, ἡμερῶν en attique.

Tous ces génitifs sont périspomènes, à l'exception des adjectifs[1] (qui, au féminin, suivent l'analogie du masculin) et de quelques substantifs comme ἀφύων, anchois, ἐτησίων, χρήστων.

2° En latin, entre deux voyelles, le **s** s'est changé régulièrement en **r** (cf. ci-dessus, § 308, 1°, p. 219).

Ex. : (**terra-sum*), **terrarum**, etc.

Cette désinence est commune aux masculins et aux féminins; c'est aussi celle qu'on trouve au gén. plur. des mots de la cinquième déclinaison (cf. **dierum**, etc.) dont on connait la parenté avec la première.

440. — **Radicaux en -o en grec et en latin.** — Dans les radicaux en *-o* grecs et latins, la désinence primitive *-ŏm* s'est contractée avec l'*o* final du radical et a produit *-ōm*, d'où, en grec, **-ων**, en latin, **-ōm**, puis *-um*.

Ex. : θεῶν. **deum**.

1. Mais les adjectifs féminins employés comme substantifs suivent la règle d'accentuation des substantifs. Ainsi μέση « la corde du milieu », ὑπάτη « la dernière corde de la lyre, celle qui donne la note la plus grave », νεάτη « la dernière corde de la lyre, celle qui donne le son le plus aigu », employés comme substantifs, font μεσῶν, ὑπατῶν, νεατῶν.

441. — En latin, ce génitif a cédé la place, dans la plupart des cas, à un génitif en **-orum**, formé par analogie avec **-arum**, de la première déclinaison, à une époque où, les finales en **-m** s'abrégeant, le génitif pluriel ne se distinguait plus guère de l'accusatif singulier.

Toutefois la prose classique a conservé l'ancien génitif en **-um** :

1° Dans les noms de *mesures* et de *monnaies* : **mod*ium*, sestert*ium*, talent*um***, etc.

2° Dans les distributifs : **sen*um*, den*um*** (quelquefois aussi dans **duum**).

3° Dans certaines expressions de la langue politique ou religieuse, comme **duum virum, decem virum, præfectus fabrum, præfectus socium, deum** et **liberum**.

4° Dans les formes **nostrum** et **vestrum**.

442. — A la première déclinaison, le génitif en **-um** se rencontre, même à la bonne époque, mais surtout *dans des mots empruntés au grec*, par exemple dans les noms de mesures comme **amphor*um*** (ἀμφορῶν) et **drachm*um*** (δραχμῶν), dans les noms de peuples, **Phaselit*um*** (Φασηλιτῶν), **Crotoniat*um*** (Κροτωνιατῶν), etc., dans les patronymiques, comme **Ænead*um***, etc.

Plus tard, les poètes étendirent l'usage de ce génitif à des mots comme **cælicolum, Trojugenum, agricolum**, etc. ; mais ce sont là des imitations artificielles.

CHAPITRE II

DÉCLINAISON PRONOMINALE

Bibliographie. — K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, §§ 407-439 (pp. 762-8..). — V. Henry, *Précis de Grammaire comparée du grec et du latin*, §§ 216-229. — Ed. Audouin, *de la Déclinaison dans les langues indo-européennes*.

G. Meyer, *Griechische Grammatik*, 3e éd., §§ 409-441 (pp. 501-531). — Kühner-Blass, *ausf. Grammatik der griechischen Sprache*, §§ 159-180 (pp. 479-621). — K. Brugmann, *Griechische Grammatik*, 3e éd., §§ 276-291 (pp. 240-250).

W. Lindsay, *the Latin language* (ch. VII, pp. 421-453). — F. Stolz, *Lat. Gramm.*, 3e éd., §§ 89-91 (pp. 135-141).

443. — La déclinaison des pronoms diffère, en beaucoup de points, de la déclinaison nominale et doit, pour cette raison, être étudiée à part.

La déclinaison des pronoms démonstratifs est celle qui se rapproche le plus de la déclinaison nominale [1], et pour cette raison on en traitera d'abord, réservant pour plus tard l'étude des pronoms personnels, qui ont une déclinaison toute spéciale.

I. — Pronoms démonstratifs et relatifs.

§ 1. — Singulier.

444. — Nominatif. — Au masculin, le grec a partout le ς final, sauf au masculin de l'article, ὁ [2]. Au féminin, les divers pronoms qui ont les trois genres sont en -η, le neutre est *ordinairement* en -ο.

Ex. : αὐτός, -η, -ο, ἐκεῖνος, -η, -ο, ἄλλος, -η, -ο. — οὗτος, αὕτη, etc., — ὅς, ἥ, ὅ, etc., — τίς ; qui ? ; τις, quelqu'un, ὅστις, quiconque, etc.

Remarques. — I. Dans les pronoms composés de οὗτος, comme τοσοῦτος, τοιοῦτος, τηλικοῦτος, le neutre est en -ον plus souvent qu'en -ο [3].

Ex. : τοσοῦτον, τοιοῦτον, τηλικοῦτον.

Cela tient vraisemblablement à ce que ces formes ont été primitivement faites sur le modèle de τόσον (neutre de τόσος) [4] et non sur celui de τοῦτο (neutre de οὗτος). Plus tard, on les rattacha à οὗτος et l'on eut le choix entre τοσοῦτον et τοσοῦτο, τοιοῦτον et τοιοῦτο, etc. ; mais les premières formes ont plus d'autorité que les secondes.

II. Les mots τόσος, τοῖος (surt. poétiques), ὅσος, οἷος, πόσος, ποῖος, πηλίκος, etc., sont proprement des adjectifs et suivent la déclinaison des adjectifs de la première classe.

Ex. : πόσος, -η, -ον, combien grand ? τόσος, -η, -ον, aussi grand ; ὅσος, -η, -ον, aussi grand que.
ποῖος, ποίᾱ, ποῖον, de quelle nature ? τοῖος, τοίᾱ, τοῖον, tel ; οἷος, οἵᾱ, οἷον, tel que. Etc.

445. — En latin, les choses sont loin d'être aussi simples : il y a trois finales pour le masculin :

1° La finale -s.

Ex. : i-s, celui (dont il est question),
qui-s, qui ? *ou* quelqu'un (substantif),
aliqui-s, quelqu'un (substantif).

---

1. La différence essentielle entre les deux déclinaisons consiste en ceci que le nom. acc. neutre singulier des pronoms démonstratifs est en *-d*, tandis que dans les noms il est en *-m*.

2. Et naturellement aussi au masculin du pronom ὅδε formé des radicaux de l'article et de la particule δέ. Il en est de même en sanscrit (cf. *sá*) et en gothique (cf. *sa*), ce qui prouve que l'indice du nominatif faisait déjà défaut à ces formes pronominales dans l'indo-européen.

3. Sur les inscriptions attiques on ne trouve même que la forme en -ον. Cf. Meisterhans, *ouv. cité*, 2e éd., p. 122.

4. Homère ne connaît que les formes en -ον.

2° Une finale sans désinence.

Ex. : **illĕ**, celui-là, **istĕ**, cet individu, **ipsĕ**, même.

Remarque. — On ne connait pas du tout l'origine de cette finale ; les uns veulent que ce soit un affaiblissement d'une ancienne finale en **-us**, **ille** serait donc pour **illus*[1] ; les autres prétendent que c'est le vocatif de **illus*, faisant fonction de nominatif.

3° Une finale en **-ī** (vraisemblablement pour **-oi**), qu'il n'est pas non plus facile d'expliquer, bien que peut-être on puisse penser que l'i final est de même nature que *ί* dans les formes grecques τουτουί, τοδί, etc.

Ex. : **hī-c** (pour **ho-i**[2] + **ce**, particule démonstrative) ; **quī**, etc.[3].

446. — Les féminins ont la finale ordinaire **-ă**.

Ex. : **eă**, celle-ci **illă**, celle-là **istă**, cette personne, etc.

Mais les pronoms qui ont le masculin en **-ī** (pour **-oi**) ont le nominatif féminin singulier en **-ae** (pour **-ai**).

Ex. : **quae** (= **qua-ī**) qui, laquelle **hae-c** (= **ha-i-c(e)**), celle-ci.

447. — Les neutres ont une forme spéciale à la déclinaison pronominale : la désinence est *-d*.

Ex. : **illu-*d*** ; **aliu-*d*** ; **qui-d**, etc.

Remarque. — Les lois propres à la phonétique grecque ont fait tomber le -δ final correspondant au **-d** latin dans les formes τό, ἄλλο, τί, etc. (cf. ci-dessus, § 336)[4].

Toutefois, on trouve une trace de l'ancienne désinence -δ dans les formes homériques ὅττι (= *σϜοδ-τι), ὅππως (= *σϜοδ-πως), dans le thessalien πόκκι (= *ποδ-κι) et dans les mots composés ποδ-απός, ἀλλοδ-απός (voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 519).

---

1. Si l'on n'a pas d'exemples de ***illus**, on en a de **ollus** et de **olla**, formes archaïques du nom. masc. et fém. (p. **ollus**, cf. *vet. Form. ap. Varr.* [L. L., VII, 42] et p. **olla**, cf. *id. Form. ap. Varr.* [L. L., VII, 8]). Le masculin **olle** se trouve sur une loi de Servius Tullius citée par Festus (p. 286, 15 Th.). Voy. Lindsay, *the Latin language*, p. 436, et cf. ci-après, p. 332, n. 1.

2. Toutefois cette explication ne me paraît pas tenir compte de la forme archaïque **hec** qu'on lit à côté de **hic** sur l'inscription de L. Scipio Barbatus (C. I. L., I, n° 32). Si **hec** est la forme réellement primitive (ind.-eur. *ghĕ-ke*) le changement de **hec** en **hic** s'expliquerait par ce fait que, **hec** étant proclitique, la voyelle **e** a été traitée comme dans les mots où elle n'est pas sous l'accent (cf. **eneco** et **enico**). Voy. Lindsay, *the Latin language*, p. 430, 2.

3. Dans la forme archaïque **quei** (C. I. L., I, 33 ; 34 ; 197, 7 sqq. ; 198, 2 sqq. etc.; Plaute, *Men.*, 243 ; *Pers.*, 469 ; 689 ; 923), le groupe **ei** ne représente que la notation de l'ī long.

4. L'adverbe archaïque **topper** « tout de suite », qui est pour **tod per*, aurait conservé l'ancienne forme du neutre correspondant au grec τό.

448. — **Accusatif.** — L'accusatif masculin et féminin n'offre pas de difficultés : la désinence est partout *-m* (gr. -ν, lat. -m).

Ex. : τό-ν,	illu-*m*,
τόνδε,	hun-c (p. *hum-c[e]*), etc.
τάν, dor. ; τήν, ion. att.	illa-*m*.
τάν-δε, dor. ; τήν-δε, ion. att.	han-c (p. *ham-c[e]*[1]).

449. — **Ablatif.** — L'ablatif premier a la même forme dans la déclinaison pronominale que dans la déclinaison nominale.

Ex. : οὕτω (οὕτως), p. *οὕτωδ (mais voy. ci-dessus, § 384 sq., p. 285).	hoc (p. **hōd-ce*)[2].
	illo (p. **illōd*); illā (p. **illad*).
	quī, comment (p. **quī-d*), etc.

De même pour l'ablatif troisième, dont nous avons donné par avance (§ 387) quelques exemples.

πό-θεν.	in-*de*.
ὅ-θεν.	un-*de* (p. **cun-de*).
	= **quon-de*).
	*cunde [cf. *ali-cunde*].

Remarque. — Dans les formes **unde** et ***cunde** l'n est dû à l'analogie de **inde** (cf. V. Henry, *Précis*, etc., § 217 [5e éd., p. 253].

450. — **Instrumental.** — Pour les deux formes d'instrumental, il n'y a aucune différence à signaler avec ce qui a été dit ci-dessus (voy. § 389, p. 287).

Ex. :	πῇ,	αὐτό-φι.
	quā,	i-bi.
	hā-c,	ali-bi, etc.
	illā-c, etc.	

Remarque. — Dans les formes **ibi, alibi**, etc., l'i final a été allongé, peut-être par analogie avec le datif **tibi** ; mais à l'époque classique l'i final est bref, surtout dans les mots de quantité primitivement ïambique.

451. — **Locatif.** — Le locatif primitif s'est conservé dans le dorien τεῖ-δε, ici, dans le lesbien ἄλλυι, πήλυι, dans le latin **hī-c** (p. **hei-ce**)[3], ici où je suis ; **istī-c**, là où tu es ; **illic**, là où il est.

---

1. Les inscriptions nous ont conservé les formes archaïques **honce** (cf. C. I. L., XI, 4766 *lex Spoletina*) et **hance** (cf. C. I. L., I, 197, *lex Bantina*). La forme **honc** se lit sur l'épitaphe de Scipion (C. I. L., t. I, n° 32).

2. La forme intermédiaire **hoce** (= **hocce* [p. **hōd-ce*], cf. ci-dessus, § 109) se lit C. I. L., t. I, n° 1291 : **ex hoce loco**.

3. La forme **hei-ce** a été rétablie par conjecture dans le *Lucilius* de L. Müller (*Sat.*, IX, 21). Mais la forme **hei-c** est garantie par les inscriptions (cf. C. I. L., 551 ; 590 ; 1007 ; 1009 ; 1297).

452. — **Datif.** — Dans les radicaux en *-o* et en *-a*, le grec ne sépare pas au datif la déclinaison pronominale de la déclinaison nominale.

Ex. : τῷ, τῇ (dorien τᾷ).

Mais, en latin, la désinence **-i** (p. **-ei, -oi**) du datif paraît avoir chassé la voyelle du thème et avoir pris sa place.

Ainsi : **ĕ̆ī** (= **ey-ei*).
illī (= **illo-i* et **illa-i*)[1].
ipsī (= **ipso-i* et **ipsa-i*).
istī (= **isto-i* et **ista-i*).

On croit que cette finale appartenait d'abord uniquement aux radicaux de la troisième déclinaison, comme **qui** et **i-**, et qu'elle a été étendue, par analogie, à tous les pronoms démonstratifs (et à des adjectifs comme **unus, solus**, etc.), à l'époque où s'est propagée la désinence **-ius** du génitif (§ 453). Ce qui est sûr, c'est que la langue populaire connaît les formes **ullo, solæ, alteræ**, et qu'on les trouve même chez Cicéron et chez César. Ainsi, dans César (*B. G.*, V, 27), les bons manuscrits donnent **alteræ**, tandis que les manuscrits interpolés donnent **alteri**.

De même (VI, 13), **nullo** (bons manuscrits).
(VII, 80), **toto exercitui** (sans variante)[2].

Il est difficile de voir dans ces leçons des fautes de copistes, puisqu'aussi bien les manuscrits qui les donnent sont les meilleurs, et que, de plus, les *Mémoires* de César étant une sorte de pamphlet politique adressé au peuple, on n'est pas surpris d'y trouver des traces de la langue familière. Il est plus difficile d'admettre de pareilles formes chez Cicéron.

453. — **Génitif.** — Le grec ne présente aucune particularité (cf. Hom. τοῖο (skr. *tasya*), d'où dor. τῶ, ion. att. néo-dor. τοῦ, et voy. ci-dessus, § 398, et ci-après, § 459, 6°, **c**, p. 326).

Mais, en latin, le génitif a une désinence particulière en **-ius**, qu'il faut expliquer. Il semble bien que cette désinence soit l'ancien génitif du démonstratif **is** qui s'est soudé au génitif primitif des autres démonstratifs. Ce n'est pas impossible ; car c'est un fait bien connu que l'accumulation des démonstratifs existe dans toutes les langues, surtout dans les formes vulgaires. Cela étant, **illius** serait pour **illi** (ancien

1. Signalons la forme vulgaire **illui** (C. I. L., X, 2564) d'où vient le français lui.
2. Caton employait encore la forme **hæ** datif fém. sing.
Ex. : *de Re rustica*, 14, 3 : **hæ materiem... dominus præbebit**.

génitif) + ius (génitif de is). De même ejus est pour ei (ancien génitif d'un nominatif eus, cf. accusatif eum) + ius (génitif de is). La désinence -ius fut étendue peu à peu au féminin.

Des pronoms démonstratifs cette désinence a passé aux adjectifs solus, totus, unus, ullus et nullus. Mais on a longtemps continué à dire : nulli, alteræ, unæ. Quelques manuscrits ont même conservé dans Cicéron (*p. Rosc. com.*, 16, 48) la leçon **nulli consilii**, mais c'est sans doute une faute de copiste. Notons que les grammairiens, en parlant du genre neutre, disent toujours **generis neutri**.

§ 2. — Duel.

454. — **Le duel en grec**. — Le duel n'existe que pour le grec et ne présente aucune particularité. Notons seulement que le féminin ne se rencontre pas et semble partout remplacé par la forme du masculin qui est aussi celle du neutre[1].

§ 3. — Pluriel.

455. — **Nominatif**. — La désinence du nominatif pluriel des radicaux qui suivent la première et la deuxième déclinaison est en *-i*, désinence que nous avons déjà rencontrée en traitant des noms.

Ex. : οἱ (dor. τοί), αἱ (dor. ταί). **illi** (p. *illoi*), **illae** (p. *illai*).

La désinence du nominatif pluriel des radicaux de la troisième déclinaison est *-es*.

Ex. : τίν-ες, cf. le lat. arch. **ques** (*C. I. L.*, I, 196, 4 ; 24 — Pacuv., tr. 221).

Les pronoms neutres ont au nominatif et à l'accusatif la même désinence que les noms.

Remarques. — I. La désinence du féminin pluriel αἱ (ταί) est empruntée au masculin.

II. Les formes τοί et ταί sont propres au dorien, à l'éléen et aux dialectes du nord de la Grèce ; on les trouve quelquefois aussi chez les Tragiques dans les formules τοὶ μέν... τοὶ δέ[2]. Les autres dialectes, à savoir l'ionien, l'attique, le lesbien, le thessalien, l'ar-

1. Voyez sur cette question Kühner-Blass, *ausf. Gramm. d. gr. Sprache*, § 172, *Anm.*, 2 (p. 604 sq.).

2. Les formes οἱ et αἱ qu'on lit sur les inscriptions doriennes postérieures à Alexandre sont des emprunts faits à la langue commune.

cadien, le chypriote et le crétois, les ont remplacées par οἱ, αἱ dues à l'analogie du singulier.

III. Le latin archaïque présente, au nomin.-acc. neutre pluriel, une désinence en **-ai**, qui paraît être un reste de l'ancienne déclinaison pronominale, dans laquelle l'élément **i** paraît jouer le même rôle que ι en grec (cf. οὑτοσί, etc.).

Ex. : **hæc** (p. **hai-ce**[1]), **illæc** (p. **illai-ce*), **istæc** (p. **istai-ce*).

Mais cette désinence spéciale ne se rencontre que dans les formes augmentées de la particule **-ce** ; là où cette particule manque, le nom.-acc. pl. n. est en **-a** (cf. **illa**, **ista** et de même **ipsa**).

456. — Autres cas. — L'accusatif, le locatif et le cas qui sert à la fois d'instrumental, d'ablatif et de datif ne présentent pas de désinences différentes de celles des noms (cf. ci-dessus, §§ 424 sqq., 427 sqq., 430 sq.).

Remarques. — I. Pour les formes τόνς (arg. crét.), τός (crét., Théra, cyrén.), τώς (lacon.), τούς (ion. att. néo-dor.), τοίς (lesb.), — et τάνς, τάς, τάς, lesb. ταίς, voy. ci-dessus, § 426 et cf. § 241.

II. Pour les formes du masc. neutre τοῖσι, τοῖς, et du fém. τᾷσι, τῇσι, ταῖσι, ταῖς, etc., voy. ci-dessus, § 431.

III. L'ancien latin avait un datif pluriel **hibus** dans lequel le radical **ho-** (**he-**) est augmenté d'un **-i**.

Ex. : Plaute, *Curc.*, 506 : **eodem hercle vos pono et paro : parissumi estis *hibus*** (cf. Varron, *de Ling. lat.*, VIII, 72).

De même on peut restituer le datif pluriel **ībus** (p. **eibus*) dans Plaute (*Miles*, 74 : **latrones, *ibus*[2] dinumerem stipendium**).

Quant à **quĭ-bus**, la formation en est différente, le suffixe **-bus** étant soudé, non pas à un radical augmenté, mais à un radical en **ĭ** bref[3].

IV. Bien que dans le démonstratif grec ὅδε, la particule -δε soit régulièrement indéclinable, cependant on trouve chez Homère les datifs locatifs du pluriel τοῖσδεσι (*Od.*, X, 268 ; XXI, 93) ou τοῖσδεσσι (*Il.*, X, 462 ; *Od.*, II, 47), où la particule -δε est fléchie par analogie avec les radicaux de la 3e déclinaison[4]. Le datif τοῖσδεσσιν existe aussi chez Hippocrate dans les formules πρὸς τοῖσδεσσιν (VIII, 358), σὺν τοῖσδεσσιν (*ib.* 268 ; 372), ἐν τοῖσδεσσιν (*ib.*, 308), en outre, avec cela, formules dans lesquelles la vulgate remplace indûment τοῖσδεσσιν par τοῖσδε.

457. — Enfin le génitif avait pour désinence *-sōm*. Cette désinence peut être reconstituée en grec d'après la forme lesbienne τάων (p.

1. La forme **haico** est attestée par le Sénatusconsulte des Bacchanales.

Ex. : C. I. L., t. I, n° 196, l. 22 : **haice utei in coventionid exdeicatis**

La forme intermédiaire entre **haice** et **hæc**, à savoir **hæce**, se lit dans un fragment d'Ennius, *Ann.*, 239.

2. Les manuscrits donnent **latronisbus** ou **latronibus**. Goetz et Schoell ont corrigé le texte d'après Nonius et Placidus. Cf. Nonius, p. 486, 11 *M.* : « ***Ibus*** » **pro** « **is** » **minus latinum putat consuetudo, cum veterum auctoritate plurimum valeat.** »

3. Selon M. Henry (*Précis*, etc., 5e édit., p. 260, n. 1) **quibus** serait la forme d'où sont sortis **hibus** ou **ībus** : l'**ī** long serait dû à l'analogie de **his**.

4. Toutefois, voy. M. Bréal, *Mém. de la Soc. de Ling.*, t. I, p. 201.

*τᾱ-σων), en attique τῶν et en dorien τᾶν, et d'après la forme dorienne ταυτᾶν pour *ταυταων = *ταυτασων (cf. ci-dessus, § 307, 1°).

En latin, la désinence *-som* est devenue **-rum** (cf. ci-dessus, § 308, 1°).

Ex. : eā-*rum* (p. **ea-sum*), illā-*rum* (p. **illā-sum*).
hā-*rum* (p. **hā-sum*), istā-*rum* (p. **istā-sum*).

Cette désinence a passé, par analogie, aux formes du masculin et du neutre.

Ex. : hō-rum (p. **hō-sum*), etc.

L'allongement de la voyelle finale du radical est vraisemblablement dû à l'analogie des radicaux féminins.

Remarque. — Le pronom ὅδε dont on a vu ci-dessus (§ 456, Rem. IV) une forme irrégulière de datif pluriel présentait aussi chez les poètes un génitif pluriel irrégulier τῶνδεων, si l'on en juge par le fragment d'Alcée reproduit dans les *Anecdota Oxon.*, I, 253, 19. C'est ici aussi une formation analogique.

458. — **Formation des pronoms démonstratifs, relatifs et indéfinis.** — On a vu dans ce qui précède (§§ 444-457) les principaux faits de la déclinaison des pronoms démonstratifs, relatifs et indéfinis. Mais comme il était impossible, sous peine de confusion, d'indiquer à ce moment les phénomènes qui sont dus à la constitution même de leurs radicaux, il convient maintenant d'examiner ces divers radicaux et d'expliquer autant que possible les modifications qu'ils subissent.

459. — *En grec*, on rencontre les diverses formations suivantes[1] :

1° Le mot qui a fini par être employé en fonction d'article et qui est proprement un pronom démonstratif[2], avait deux radicaux, ὁ- et το- : le premier, usité seulement au nominatif singulier masculin (ὁ) et féminin (dor. ἁ, ion. att. ἡ); le second servant à former tous les autres cas. C'est l'analogie de ὁ, ἡ (ἁ) qui a fait créer les nominatifs pluriels οἱ et αἱ (voy. ci-dessus, § 455, Rem. II).

Remarque. — Sur ὅδε, voy. ci-dessus, §§ 444 (p. 316, n. 2); 457, Rem. IV; 456, Rem. II. Sur les démonstratifs ὄνε (propre aux dialectes thessaliens de Larissa et de Phalanna), ὀνί? (propre au dialecte arcadien) et ὄνυ (propre à l'arcadien et au chypriote), voy. G. Meyer, *Griechische Grammatik*, 3e éd., § 432, p. 522.

---

1. Nous laisserons de côté le pronom ὁ δεῖνα ou ὁδεῖνα dont l'origine et la fonction sont tout à fait obscures. Voy. Baunack, *Stud.*, I, p. 46; et cf. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e éd., § 441, p. 531.
2. Le radical de l'article sert de démonstratif dans Homère, d'article et de démonstratif dans Hérodote.

2° Dans le pronom οὗτος[1] on aperçoit clairement les deux radicaux (ὁ- et το-) de l'article, d'où la déclinaison suivante :

Singulier.

	MASCULIN.	FÉMININ.	NEUTRE.
Nom.	οὗτος	αὕτη	τοῦτο
Acc.	τοῦτον	ταύτην	τοῦτο
Gén.	τούτου[2]	ταύτης	τούτου[2]
Dat.	τούτῳ	ταύτῃ	τούτῳ

Duel.

Nom.-Acc.	τούτω	[ταύτα][3]	τούτω
Gén.-Dat.	τούτοιν	[ταύταιν][3]	τούτοιν

Pluriel.

Nom.	οὗτοι[4]	αὗται[4]	ταῦτα
Acc.	τούτους	ταύτας	ταῦτα
Gén.	τούτων	τούτων[5]	τούτων
Dat.	τούτοις	ταύταις	τούτοις

REMARQUE. — Sur les pronoms composés de οὗτος, voy. ci-dessus, § [illegible], REM. I.

3° Pour exprimer l'idée de celui-là on disait en lesbien (COLLITZ, 281, a, 23) et en dorien (cf. AHRENS, II, 267 sqq.) κῆνος[6], en ionien et en attique κεῖνος ou ἐκεῖνος, mais ἐκεῖνος dans le dialecte attique littéraire.

---

1. Sur l'origine probable de ce pronom et sur la valeur de υ, voy. G. MEYER, *Griech. Gramm.*[3] § 433, p. 522.

2. On trouve dans Hippocrate et chez les écrivains de l'Empire qui, comme Arétée, ont fait des pastiches de nouvel ionien (cf. ci-dessus, § 26) un génitif masculin-neutre τουτέου, qui est un véritable barbarisme. On peut en dire autant d'un génitif pluriel τουτέων que donnent les manuscrits d'Hérodote. Sur cette question particulière, voy. KÜHNER-BLASS, *ausf. Gramm. der gr. Sprache*, §§ 45, 4 ; 104, 3 ; 111, 2.

3. Le duel ταύτα est très rare : on n'en cite que deux exemples, encore sont-ils contestables. Dans ARISTOPHANE (*Paix*, 847), la vulgate porte bien ταύτα, mais sur le *Ravennas* et le *Venetus* on lit ταύτας. Chez ISÉE, VI, 49, il est douteux qu'il faille lire πρὸς ταύτα et non πρὸς ταύτας. Au contraire, le duel ταύταιν est un peu plus fréquent (cf. SOPH., *Œd. Roi*, 1504 : ταύταιν, *Œd. à Col.*, 859 : ταύταιν μόναιν, 1149 ; ἐκ ταύταιν, ISÉE, V, 15 : ταύταιν δὲ ταῖν διαθήκαιν). Mais d'autre part, sur les inscriptions attiques, le duel féminin présente les mêmes formes que le duel masculin (cf. τώ, τοῖν, τούτοιν, οἷν), et il semble bien dès lors que les formes ταύτα et ταύταιν ne doivent pas être considérées comme autorisées par le bon usage de la langue.

4. Οὗτοι et αὗται sont des formes imitées de οὗτος, αὕτη (dor. αὕτα), et de οἱ, αἱ. Les formes morphologiquement régulières (cf. ci-dessus, § [illegible], REM. II) seraient τοῦτοι, ταῦται, qui ont existé dans le dialecte dorien (cf. τοῦτοι, *Inscr. Ant.*, 514 ; *Rev. des Ét. grecques*, V, [illegible] ; *Bulletin de Corr. hell.*, IV, 144 ; SOPHRON., *fr.*, 55 ; ταῦται SOPHR., *fr.*, 88).

Dans l'unification du paradigme, le béotien est allé encore plus loin que l'ionien et que l'attique. En effet, on trouve au singulier : *Acc. m.*, οὗτον (COLLITZ, 960, 961 ; 962) ; neutre, οὗτο (488, 131 ; 150 ; 161) ; *Gén.*, οὕτω (804) et au pluriel : *Nom. m.*, οὗτοι (804), neutre, οὗτα (811, 11) ; *Acc.*, οὕτως] (811, 14) ; *Gén.*, οὕτων (488, 121, 125, 26).

5. Le génitif féminin régulier serait *ταυτῶν, qui a peut-être existé, puisque en dorien (cf. *Lois de Gortyne*, V, 29 ; inscr. de Thera ; AHRENS., II, 120, 15) et en lesbien (cf. COLLITZ 281, a, 41), on disait ταυτᾶν. Mais cette forme a été remplacée par celle du masculin et du neutre, de même que dans les adjectifs le génitif fém. plur. a suivi l'analogie du masc. neut. (cf. φίλων et non *φιλᾶν, ci-dessus, § 139).

6. Toutefois, dans le dorien mitigé, on trouve κεῖνος (cf. [illegible], *fr.*, 94), et chez Pindare c'est la forme constante.

L'origine de ce pronom est obscure [1], mais la déclinaison ne présente aucune particularité.

Remarque. — Les grammairiens grecs donnent comme synonyme de κῆνος, κεῖνος, ἐκεῖνος, un pronom τῆνος, qui se rencontre en effet, non seulement dans la langue littéraire (surtout chez Théocrite), mais encore sur les inscriptions (cf. *Tables d'Héraclée*, I, 136; C. I. 2138, d'[Égine]). Toutefois, il est difficile d'admettre que τῆνος, formé d'un autre radical pronominal que κῆνος, ait eu la même signification que lui : il est plus probable qu'il y avait entre les trois pronoms οὗτος, κῆνος et τῆνος le même rapport qu'entre les pronoms latins **hic**, **ille** et **iste** et que, par conséquent, τῆνος tenait le milieu entre οὗτος et κῆνος [2].

4° Le pronom d'identité αὐτός a une origine fort obscure [3], mais on ne peut nier que la flexion de ce pronom ne soit complètement assimilée à celle des radicaux pronominaux en το-.

Remarque. — La glose d'Hésychius (αὖς· αὐτός. Κρῆτες καὶ Λάκωνες) a été reconnue exacte depuis qu'on a retrouvé la forme αὖς sur des inscriptions crétoises, argiennes, delphiques et béotiennes (voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*[3], § 436, p. 524). Mais ce qu'il y a de particulier dans l'emploi de αὖς, c'est que cette forme de nominatif est en quelque sorte figée et s'emploie avec la valeur d'un adverbe devant n'importe quel cas du pronom ordinaire αὐτός. Il en est de même du nominatif αὐτός sur un assez grand nombre d'inscriptions (cf. *Bull. de Corr. hell.* V, 412; 19, 8 : κυριεύοντες αὐτὸς αὐτῶν, — *ibid.*, 414, 10 : κυριεύουσα αὐτὸς αὐτᾶς, — C. I. A., II, 550, 5 : τᾶς αὐτὸς αὐτοῦ ἀρετᾶς, toutes inscript. de Delphes; *Tabl. d'Héraclée*, I, 124 : μετ' αὐτὸς αὐτῶν; — Cauer, *Delect.*[2], 120, 32, 61 [inscr. de Crète] : τᾷ τῶν Κνωσίων πόλι καὶ αὐτοσαυτοῖς, — *ibid.*, 132, 6 : Διοσκουρίδης... ἀπήστελκε Μύρινον... τὸν αὐτοσαυτῷ μαθητάν, etc.[4].

5° Le pronom relatif ὅς, ἥ (dor. ἅ), ὅ est identique au sanscrit *yas*, *yā*, *yad* et suppose un radical indo-européen **yo-*.

Remarques. — I. Une inscription locrienne d'Œantheia (cf. *Inscr. antiq.*, 322 a, 6), renferme le neutre Ϝότι (= ὅτι), auquel se rattache le masculin ὅτις (Hom.), formé avec le radical du réfléchi *svo-* et le pronom τις. C'est vraisemblablement au même radical *svo-* qu'il faut rattacher l'ablatif ὡς, qui sert de particule de comparaison et fait si souvent position dans Homère (voy. ci-dessus, § 385 et cf. le goth., *svē*, all. wie).

---

1. Voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, § 434 (3e éd., p. 523). Ce qu'il y a de plus clair, c'est que dans κεῖνος, ἐκεῖνος, la diphtongue ει n'est pas primitive, puisque avant l'archontat d'Euclide les inscriptions attiques le notent par E.

2. C'est l'opinion d'Ahrens, à laquelle se rangent Kühner-Blass, *ausf. Gramm. der gr. Spr.*, § 173, 3 (p. 607) et G. Meyer, *Griech. Gramm.*, § 435 (p. 524). Dans l'antiquité, l'*Etymologicum Magnum* (p. 321, 31) est le seul ouvrage de grammaire qui ait noté une différence entre κῆνος (ἡ πόρρω δεῖξις) et τῆνος (ἡ πλησίον δεῖξις). Sur l'origine probable du pronom, voy. G. Meyer, *ouv. cité*.

3. Voy. Windisch, *Studien* de Curtius, II, 266; 367; Wackernagel, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXIV, 604 sqq; Deecke, *Progr.* de Buchsweiler (1887), p. 30; Flensburg, *ueber Ursprung u. Bildung des Pronomens* αὐτός (cf. K. Brugmann, *Lit. Centralblatt*, 1893, 857 sq.); Dyroff, *Anzeiger f. indog. Sprach- und Altertumskunde*, VI, 55 sq.; cités par G. Meyer, *Griech. Gramm.*, § 436 (3e éd., p. 524). Voy. aussi V. Henry, *Précis*, etc., § 220, 4 (5e édit., p. 257); *Mém. de la Soc. de Ling.*, VI, 96; 139.

4. Voy. G. Meyer, *ouv. cité*[3], § 436 (p. 525), où se trouvent d'autres exemples et une explication de la construction de αὐτός et de l'origine de αὖς.

II. La déclinaison du pronom relatif ὅς ne présente aucune particularité intéressante[1]. Signalons toutefois que les prétendus génitifs homériques ὅου (*Il.*, II, 325; *Od.*, I, 70), et ἕης (*Il.*, XVI, 208) sont, selon toute apparence, de simples barbarismes. Le premier doit être corrigé en ὅο (AHRENS) ou en οἷο (HARTEL); quant au second, il est imputable à un rhapsode, qui, songeant à ἑῆς = ἧς, suæ, aura transporté indûment cette forme dans la déclinaison du pronom relatif (voy. G. MEYER, *ouv. cité*[3], § 438, p. 528).

6° Les pronoms interrogatifs et indéfinis du grec se rattachent à trois radicaux indo-européens, *$q^{u}o$- (fém. *$q^{u}\bar{a}$-), *$q^{u}i$- et *$q^{u}e$- (cf. ci-dessus, § 273, 1° [avec la REM. II, p. 180] et § 274, 1° [p. 181] avec les REM. [p. 182]); la seule différence entre les interrogatifs et les indéfinis, c'est que les premiers sont accentués et que les seconds ne le sont pas[2].

a) Au radical indo-eur. *$q^{u}o$- (fém. *$q^{u}\bar{a}$-) se rattachent les adverbes interrogatifs ποῦ, ποῖ, πῇ (dor. πᾷ) πῶς et indéfinis που, ποι, πῃ (dor. πᾳ), πως, etc. Sur les formes du nouvel ionien κῶς et κως, voy. ci-dessus, § 273, REM. II (p. 180).

b) Au radical indo-eur. *$q^{u}i$- se rattachent l'interrogatif τί-ς et l'indéfini τι-ς[3].

Le radical grec τι- se reconnait au nomin. acc. sing. n. τί (p. *τι-δ), au loc. plur. τί-σι, dans la forme mégarienne σά pour *τια, c.-à-d. *τι̯α (= τίνα, n. pl. chez ARISTOPHANE, *Acharn.*, 757)[4], enfin dans la locution ἄσσα (HOM., *Od.*, XIX, 218), att. ἄττα « où le groupe σσ (ττ) n'est autre chose que le représentant du groupe τι̯ du pl. n. *τί-α (cf. lat. qui-a), prononcé monosyllabiquement *τι̯α ». (Voy. V. HENRY, *Précis*, etc., 5ᵉ éd., p. 258, en haut.)[5]

Mais en dehors de ces mots le radical du pronom apparait sous la forme τίν-, qu'on retrouve dans presque toute la flexion (cf. sing. τίν-α, τίν-ος, τίν-ι, plur. τίν-ες, τίν-ας, τίν-ων, neutre τίν-α). Ce faux radical a peut-être été tiré de l'accusatif τίν-α, lequel présente cette

1. Pour le duel féminin qui, en attique, devait être identique au duel masculin, voy. ci-dessus, p. 127, n. 1.

2. Cette différence d'accentuation remonte à la période indo-européenne. Voy. K. BRUGMANN, *Grundriss*, etc., t. II, § 411 (p. 772). Sur le passage du sens interrogatif au sens affirmatif, voy. FR. MEUNIER, *Mém. de la Soc. de Ling.*, t. II, 246 sqq.

3. Sur la forme thessalienne κίς (neutre κί), voy. ci-dessus, § 274, 1°, REM. II (p. 182). Sur la forme arcadienne et chypriote σίς, voy. ci-dessus, § 274, 1°, REM. I (p. 181).

4. La forme σά est donc pour *σσα. Cf. ci-dessus, § 339.

5. Le relatif n. pl. ἅσσα (att. ἅττα) présente la même finale -σσα (-ττα), mais n'est pas formé de la même façon que l'indéfini ἄσσα (ἄττα). Tandis que le relatif ἅσσα = ἅ + τι̯α, l'α initial de l'indéfini ἄσσα n'est autre chose que l'α final du mot neutre qui précédait nécessairement l'enclitique *τι̯α, si bien qu'il faut peut-être dans Homère (*Od.*, XIX, 218) lire ὁπποῖ᾽ ἄσσα et non pas ὁπποῖ᾽ ἄσσα. Voy. WACKERNAGEL, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXVIII, p. 124 sqq.; V. HENRY, *Précis*, etc., 5ᵉ édit., p. 258, n. 2; G. MEYER, *Griech. Gramm.*[3], p. 529 (§ 439 a); KÜHNER-BLASS, *ausf. gr. Gramm. der gr. Sprache*, § 176, A. 2 (p. 613).

particularité de renfermer en réalité deux désinences, la désinence normale des radicaux en -ι (c'est à savoir -ν[1]) et la désinence des radicaux en consonne (c'est à savoir -α).

c) Au radical indo-eur. *$q^w e$- se rattache le radical τε-[2], qui se substitue au faux radical τιν- dans la formation des cas obliques de l'interrogatif et de l'indéfini chez Homère, chez Hérodote et surtout chez les Attiques (cf. Hom., τέο, τέῳ [τῷ, *Od.*, X, 32, etc.], τέων [*Il.*, XXIV, 387; *Od.*, VI, 119; XIII, 200]; Hérodote : τεῦ, τέῳ [cf. Anaxagore], τέοισι [cf. τοῖσι dans Hom., *Od.*, X, 110, d'après Aristarque]; Att. : τοῦ, τῷ, τοῖσι [enclitiques au sens indéfini])[3].

7° Le radical ὅ- du pronom relatif s'est combiné avec les divers radicaux énumérés ci-dessus (6°, a, b, c) pour former des pronoms indéfinis.

a) Avec le radical πο- (κο-) il a formé les adverbes ὅπως (ὅκως). Sur la forme épique et lesbienne ὅππως (d'un radical ὀδ-πο-) à laquelle répond l'ionien ὅκκως (d'un radical ὀδ-κο-), voy. ci-dessus, § 448, Rem.

b) Avec le radical τι- il a formé le pronom relatif ὅστις dans lequel les deux éléments sont ordinairement et régulièrement fléchis :

Singulier.

	Masculin.	Féminin.	Neutre.
Nom.	ὅστις	ἥτις	ὅτι[4]
Acc.	ὅντινα	ἥντινα	ὅτι
Gén.	(οὗτινος)[5]	ἧστινος	(οὗτινος)
Dat.	(ᾧτινι)	ᾗτινι	(ᾧτινι)

1. Baunack, *Inschr. v. Gortyn*, p. 60, prétend retrouver la vraie forme de l'accusatif, qui serait *τίν, dans une glose d'Hésychius : τίν · σοί ἤ τινα.

2. Voy. J. Schmidt, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXV, 92 et suiv.

3. De toutes les formes fléchies du radical τε-, celle du génitif τέο (de *τεyo) est la seule qui soit primitive. Le reste de la déclinaison est refait sur τεο- pris comme radical d'adjectif. Voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*[3], § 439, c (p. 529).

4. Pour la forme ὅττι, Hom. et Inscr. (= *ὀδ-τι) et ὅττι, Sapho, Alcée (ci-dessus, § 307, 1°, Rem. I), voy. ci-dessus, § 448, Rem. La forme classique ὅτι a été refaite plus tard, après la chute du δ final de *ὀδ, par la simple juxtaposition de ὅ et de τι. V. Henry, *Précis*, etc., 5e éd., p. 258.

D'autre part, le dialecte éolien est parti d'un radical ὀττι- ou plutôt ὅττιν-, pour former un acc. masc. sing. ὅττινα (cf. *Dial. Inschr.*, n° 293) et un acc. masc. plur. ὅττινας (Sapho, *fr.*, 12). C'est un procédé analogue qu'on retrouve dans les formations homériques ὅττεο (*Od.*, I, 124; XXII, 377), ὅττευ (*Od.*, XVII, 124). La seule différence, c'est que le second élément de ces deux mots appartient au radical τε-, au lieu que dans les mots éoliens cités le second élément appartient au radical τι-.

5. Les formes οὗτινος et ᾧτινι ne sont garanties ni par les inscriptions, ni par le texte des poètes attiques. Au contraire, ἧστινος et ᾗτινι sont attestés par les inscriptions.

Duel.

Nom.-Acc.	ὥτινε	?	ὥτινε[1]
Gén.-Dat.	οἷντινοιν	?	οἷντινοιν

Pluriel.

Nom.	οἵτινες	αἵτινες	(ἅτινα) ἅττα[2]
Acc.	οὕστινας	ἅστινας	ἅτινα ou ἅττα
Gén.	ὧντινων	POUR LES TROIS GENRES.	
Dat.	οἷστισι(ν)	αἷστισι(ν)	οἷστισι(ν)

REMARQUE. — On trouve dans Homère et dans certains dialectes des formes où seul le second élément est fléchi.

Ex. : ὅτις (HOM. HÉRODOTE), ὅτινα (HOM. *Od.*, VIII, 204), ὅτινος et ὅτινι (C. I., 1688), ὅτινας (*Il.*, XV, 492), ὅτινα (*Il.*, XXII, 450).

C'est à cette formation qu'il faut rattacher le crétois ὅτιμι (GORTYNE, VII, 51 ; VIII, 7 ; 12 ; 19 ; 32 : COMPARETTI, *ouv. cit.*, p. 182, 2) synonyme de ὅτινι. Pour l'explication très problématique de ce cas, voy. G. MEYER, *Griech. Gramm.*[3], p. 519 sq.

c) Avec le radical τε-, il a formé certains cas obliques comme ὅτευ (HOM., HÉROD.)[3]; ὅτου (Att.) ; ὅτεῳ (HOM., *Il.*, XII, 428 ; HÉROD.) ; ὅτῳ (Att.) ; ὅτεων (HOM., *Od.*, X, 39) ; ὅτων (Att., mais rare) ; ὁτέοισι (HOM., *Il.*, XV, 491) ; ὅτοισι et ὅτοις (Att., rare en prose, souv. chez les poètes), dans lesquels le second élément du mot est seul fléchi.

REMARQUE. — Toutefois dans les formes ᾧτε (HOM., *Il.*, I, 279, att. ἐφ᾽ ᾧτε) et ὥστε, de sorte que, c'est le premier élément seul qui est fléchi, le second restant invariable.

460. — *En latin*, les diverses questions soulevées par la formation des pronoms démonstratifs, relatifs et interrogatifs-indéfinis peuvent être résumées ainsi qu'il suit.

1° Le démonstratif **is** se rattache à deux radicaux, qui alternent dans la flexion, mais qui se ramènent l'un et l'autre à la même racine *i*.

L'un de ces radicaux, identique à la racine, se reconnait dans les formes **i-*s*** (arch. **i-*m***[4]), **i-*d***, **i-us** (PLAUTE, *Perse*, 83, d'après

1. La forme du duel neutre ὥτινε ne se rencontre qu'une fois (S[illegible], *Œd.* [illegible], 167[illegible]).
2. Sur la forme ἅττα, voy. ci-dessus, p. 32[illegible], n. [illegible].
3. Pour les formes ὅττεο et ὅττευ, voy. ci-dessus, p. 326, n. 4.
4. Cf. CHARISIUS, p. 133, 4 (éd. *Keil*) : « Im » pro « eum ». Nam ita Scaurus in a[illegible] [illegible] [illegible], antiquos im, quem... et declinari ita : is, ejus, ei, eum, vel [illegible] ; cf. PAUL. ex FEST., p. 7[illegible], 2[illegible] *Thewrewk*) ; GLOSS. PHILOX. : [illegible] αὐτόν, εἰς αὐτόν. Cf. aussi MACROBE, Sat., I, 4, 1[illegible] [illegible] fragment des Douze Tables) et CIC., *de Leg.*, II, 24, 60. De cet accusatif, il convient de rapprocher la forme **em** (*Loi des Douze Tables*, I, *fr.*, 1 ; cf. PAUL. ex FEST., p. [illegible], 12 M ; [illegible], [illegible] ; et FESTUS, p. 241, 15 M), due à la même confusion qui a donné **turrem** à côté de **turrim** (cf. ci-dessus, § 377). On trouvait même la forme redoublée **emem** (= **eundem**) d'après Festus (cf. PAUL. ex FEST., p. [illegible], 2 *Thewrewk de Ponor*).

F. Meunier, *Mém. Soc. Ling.*, t. I, p. 45) et **i-bi** (adv.), fléchies d'après les règles ordinaires des radicaux en *-i* (cf. aussi les formes **i-ta**, **i-tem** et **i-terum**).

L'autre radical, **eo-** (p. * *eyo-?*), a formé les autres cas, dont voici d'ailleurs un aperçu :

Singulier.

	Masculin.	Féminin.	Neutre.
Nom.	»	**ea** (p. * *eya*)	»
Acc.	**eum** (p. * *eyo-m*)	**eam** (p. * *eya-m*)[1]	»
Gén.	voy. ci-après, Rem. II.		»
Dat.	voy. ci-après, Rem. III.		»
Abl.	**eō** (p. * *eyō-d*)[2]	**eā** (p. * *eyā-d*)[3]	**eō** (p. * *eyō-d*)

Pluriel.

Nom.	**ei** (p. * *eye-i* = * *eyo-i*)	**eæ** (p. * *eya-i*)	**ea** (p. * *eya*)
Acc.	**eos**	**eas**	**ea**
Gén.	**eorum**	**earum**	**eorum**
Dat.-Abl.	**eis**	**eis**	**eis**

Remarques. — I. L'inscription connue sous le nom de *Lex Repetundarum* (C. I. L., I, n° 198) nous offre trois exemples d'un nominatif singulier **eis**, au lieu de **is**. Faut-il l'expliquer comme étant pour * *eios* (cf. Stolz, *Lat. Gramm.*[2], p. 347)? Faut-il y voir une faute d'orthographe produite par une confusion avec les graphies qu'on trouve deux fois sur la même inscription (cf. ci-dessus, § 315, 2), dans **sine** (écrit **SEINE**) et dans **literas** (écrit **LEITERAS**)? Est-ce plutôt le radical **ei**, qu'on a dans **ībus** pour * *eibus* (ci-dessus, § 456, Rem. II), qui aurait servi à former ce nominatif (cf. Lindsay, *the Latin language*, p. 438)? On ne peut que poser les questions.

II. Sur le génitif **ejus** = *ei-ius*, c.-à-d. réunissant les deux flexions, celle du radical **eo-** au génitif et celle du radical **i-** au génitif, voy. ci-dessus, § 453. Bien que le pronom **is** ne soit point augmenté de la particule démonstrative **-ce** (cf. ci-après, 5°), cependant la latinité postérieure a formé un génitif **ejuscemodi** (cf. S. Jérome, *Ép.*, 82, 6), par imitation de **hujuscemodi**.

III. Le datif **ei** représente vraisemblablement une forme primitive * *eyei* qu'on trouve encore écrite **EIEI** sur la *Lex Repetundarum* (C. I. L., t. I, 198, l. 12; 37, etc. [123 ou 122 av. J.-C.]). Ce serait, en ce cas, non pas le datif du radical **i-**, mais le datif du radical renforcé **ei-** (cf. ci-dessus, Rem. I), et cette circonstance expliquerait pourquoi

---

1. L'accusatif **iam** (p. **eam**) se lit dans Varron, *de Ling. Lat.*, V, 166 et VIII, 44 (cod. F); mais Spengel a cru devoir le corriger en **eam**. Si la leçon du ms F doit être maintenue, on se demande si **iam** est pour * *iiam* (de * *eyam*, cf. l'adverbe **jam**) ou si c'est l'effet d'une prononciation vicieuse qui tendait dans le latin archaïque (comme dans le latin vulgaire) à changer *e* en *i* devant voyelle (cf. **vinia** pour **vinea**, **baltius** p. **balteus**, **dii** p. **dei**, etc.). Quoi qu'il en soit, on peut citer comme pendant à cet accusatif archaïque fém. **iam**, l'acc. archaïque masculin **ium** (inscr. de Lucérie, cf. C. I. L., t. IX, n° 782), qui soulève la même difficulté.

2. L'ablatif archaïque **eod** (cf. **eod die**) se lit sur la *Lex Spoletina* (C. I. L., t. XI, n° 4766).

3. L'ablatif archaïque **ead** se lit sur le Sénatus-consulte des Bacchanales (C. I. L., t. I, 196, l. 25), où il est employé adverbialement.

cette forme de datif **ei** ne s'est jamais réduite à **i**[1]. D'autres voient dans **eiei** une formation analogue à celle de **emem** (ci-dessus, p. 327, n. 4)[2]. La question est obscure.

IV. Le nominatif masculin pluriel est **ei** à l'époque classique, mais la forme **i** qu'on a rétablie par conjecture dans PLAUTE (*Trin.*, prol. 17; *Trucul.*, 745) et dans Q. CICÉRON (*de petit. cons.* 46 *Buecheler*), est attestée par les inscriptions (cf. C. I. L., t. II, n° 1964, col. 1, l. 16; *Inscr. Neap.*, n° 1504, l. 12). La forme **ei** se ramène tout naturellement à un primitif **eyo-i*; quant à **i** issu de **ei**, par l'intermédiaire de **ii**, voy. ci-dessus, § 111, p. 65.

Plus extraordinaires sont les formes de nominatif masculin pluriel **eeis** (C. I. L., t. I, n° 196, l. 4), **eis** (C. I. L., n° 197, l. 16; 23; n° 198, l. 26; 27; 57; 67; n° 199, l. 29), **ieis**[3] (C. I. L., t. I, n° 577, col. 3, l. 12) écrit **is** dans Pacuvius (fr. 221, éd. Ribb.[2]). Sur ces nominatifs voyez, outre WEISSBRODT, *Miscell. epigr.*, p. 9 (cf. ci-dessous, n. 1), WINDISCH dans les *Studien* de Curtius, t. II, p. 223 sq. et THURNEYSEN, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXX, p. 499 sq. Le plus simple est d'y voir une confusion de déclinaison analogue à celle que l'on constate dans les nominatifs pluriels **magistreis** (C. I. L., t. I, 565; 566) et **leibereis**, dont il a été question ci-dessus, § 421, REM. II, p. 303 (voy. aussi STOLZ, *Lat. Gramm.*[3], p. 120).

V. Au lieu de l'accusatif pluriel masculin **eos**, ENNIUS (*Ann.*, 23; 153; 236; 380) employait encore **sos**; de même, au lieu de l'acc. plur. fém. **eas**, il employait **sas** (*Ann.*, 102 *M.*). Ce sont, avec l'acc. sing. **sum** cité par FESTUS (p. 426, 2, *Thewrewk de Ponor*) pour **eum**, et le nominatif **sapsa** (p. **ipsa**) cité par le même FESTUS (p. 476, 17 *Th.*), les seules formes latines qui aient été conservées du radical *so-* (gr. ὁ-).

VI. On lit encore sur une inscription le génitif masculin pluriel archaïque **eum** (C. I. L., t. I, n° 206, l. 52; cf. PAUL. EX FEST., p. 54, 20, *Th.*: « *Eum* antiqui dicebant pro *eorum* »). C'est un emprunt fait à la déclinaison des substantifs (voy. ci-dessus, § 440), puisque l'indice du gén. plur. est proprement *-sōm* dans la déclinaison pronominale.

VII. On trouve au datif-abl. pluriel la même multiplicité de formes archaïques que pour le nominatif masc. pluriel : ce sont, par exemple, outre **ieis** (= **iis** C. I. L., t. I, n° 204, col. 1, 8; 34; col. 2, 23; n° 624), qui s'explique naturellement (cf. ci-dessous, n. 3), les formes **eeis** (C. I. L., t. I, n° 196, 5; 25) et **eieis** (C. I. L., t. I, 201, 11; 12). Il suffira de renvoyer aux travaux cités plus haut (REM. IV). Les formes vraiment classiques semblent avoir été **eis** ou **is** (voy. NEUE, *lat. Formenlehre*, t. II[3], p. 383).

Au lieu du datif fém. plur. **eis** les anciens Latins employaient aussi **eabus** (CASS. HEMINA, *Ann.*, 4, *fr.* 32 cité par PRISCIEN, VII, 11; CATON, *de Re rustica*, § 152).

2° Du démonstratif **is** il ne faut pas séparer les pronoms **idem**, **iste** et **ipse** qui en sont formés.

a) Le pronom **idem** est proprement pour **is-dem* (voy. ci-dessus, § 311, 2°, p. 223)[4], l'affixe **-dem** exprimant l'idée d'identité.

1. Sur les formes de datif **eiei**, **eei** (*Inscr. Neap.*, 2425, [illegible]), **iei** ([illegible] n° 2[illegible], col. 2, l. 12; 40), voy. WEISSBRODT, *Miscell. epigr.*, etc. Braunsberg, 188[illegible], p. 9, cité par STOLZ, *Lat. Gramm.*[3], p. 117.

2. Voy. F. MEUNIER, *Mém. Soc. Ling.*, t. I, p. 14 sq.

3. La forme **iei**, qu'on lit sur la *Lex Cornelia* de l'an 81 av. J.-C. ([illegible]), sur la *Lex Antonia de Termessibus* de 71 av. J.-C. (C. I. L., t. I, n° 204), sur la *Lex Rubria* de 49 av. J.-C. (C. I. L., t. I, n° 205), sur la *Lex Julia Municipalis* de 45 av. J.-C. ([illegible]), et aussi chez VARRON (*de Ling. Lat.*, IX, 2; [illegible]), est conforme à l'orthographe du premier siècle avant notre ère; la finale **ei** est la notation de l'i long. La forme se ramène donc à **ii** pour **ei**.

4. En vertu de la règle phonétique visée dans ce paragraphe, le génitif **ejusdem** [illegible]

Seul le pronom **is-** se décline, la particule **-dem** restant invariable.

Remarque. — La plupart des irrégularités signalées ci-dessus à propos de la déclinaison du pronom **is** se retrouvent dans la déclinaison du pronom **idem** avec quelques autres dont on trouvera l'indication dans Georges, *Lexikon der lat. Wortformen*, p. 331, s. v. Signalons seulement ici la substitution de l'affixe **-dum** à l'affixe **-dem** dans la forme vulg. du gén. pl. **eorundum** (C. I. L., t. III, nº 3351).

b) Le pronom **is-te** s'explique par la juxtaposition des deux radicaux **i-** et **to-**[1], mais, au lieu que les deux éléments aient été fléchis, le premier est resté invariable sous la forme du nominatif et c'est le second qui a été décliné sur le modèle de **ille**.

Pour le nominatif **iste**, voy. ci-dessus, § 445, 2°, avec la Rem. ; pour le datif, voy. ci-dessus, § 452 ; pour le génitif, voy. § 453.

Remarques. — I. On a vu ci-dessus (§§ 452 et 453) que les formes du génitif en **-ius** et du datif en **-i** ne s'étaient pas établies sans conteste dans la langue latine. On peut citer à l'appui le gén. arch. **isti**, surtout dans la locution **isti modi** (cf. Plaute, *Truc.*, 930 ; Ter., *Heaut.*, 382 ; Acc., *tr. fr.*, 136 ; Caton, *Orat. frg.*, 1), le datif **isto**, qui, il est vrai, ne se rencontre que chez un auteur de décadence[2], mais peut être chez lui un archaïsme (cf. Apulée, *Mét.*, V, 31 ; VI, 17 ; VII, 26 ; XI, 15), le datif fém. **istæ** (cf. Plaute, *Truc.*, 790).

II. Sur le pronom **istic**, voy. ci-après, 5° **b**, p. 334.

c) Le pronom **ipse** étant pour **is-pse* (voy. ci-dessus, § 308, 6°, **b**, p. 221) et l'élément **-pse** n'étant qu'une particule, on s'attendrait à ce que dans ce pronom composé le radical **i-** fût seul fléchi, l'affixe restant invariable. C'est vraisemblablement ce qui a dû se passer à l'origine, comme l'indiquent les formes archaïques **eapse** (Plaute, *Curc.*, 161 ; *Rud.*, 411, etc.), **eumpse** (Plaute, *Persa*, 603 ; *Trin.*, 950), **eampse** (Plaute, *Aul.*, 815 ; *Cist.*, I, 3, 22 ; *Men.*, 636), **eopse** (Plaute, *Bacch.*, 815 ; *Curc.*, 538), **eāpse** (Plaute, *Curc.*, 534 ; *Trin.*, 974), **eæpse** (Plaute, *Pseud.* 833) et la locution adverbiale **reapse** (= **re ea-pse**), qui a vécu jusqu'à la fin de la langue latine. Mais l'analogie de **iste**, **ille** (ou toute autre cause, d'ailleurs inconnue) a fait disparaître cette ancienne flexion et lui en a substitué une autre, dans laquelle l'élément

---

Mais c'est l'analogie de **ejus** qui l'a maintenu, comme l'analogie de **cujus** a maintenu **cujusdam**, etc. Pour d'autres effets dus à l'analogie dans la déclinaison archaïque de **idem**, voy. ci-dessus, p. 223, n. 3.

1. Le radical **to-** se retrouve aussi dans les mots **ta-m**, **tan-tum**, etc., **tu-m**, **quan-tu-s**, etc. Sans parler de **topper** dont il a été question ci-dessus, § 445, Rem., n. 1.

2. Ce ne paraît pas, en tout cas, être un barbarisme de même nature que le neutre **istum** de la Vulgate, *Jerem.*, 7, 2 et du C. I. L., t. V, n. 1703.

i- reste invariable. Ce qui est sûr, c'est que ce pronom se décline absolument comme **iste, ille**, sauf au nom. acc. sing. n. qui est **ipsum**[1].

Remarque. — Signalons ici encore les dérogations à la règle de formation du génitif et du datif singuliers.

Ex. : *Gén.* **ipsi** (Afran., *com.*, 230). — *Dat. masc.* **ipso** (Apul., *Met.*, X, 10 ; Gruter, *Inscr.*, 756, 3 ; *Inscr.* [dans *Ephem. epigr.*, IV, p. 316]). — *Dat. fém.*, **ipsæ** (Apul., *de Dogm. Plat.*, 2, 5).

3° On a traité ci-dessus de quelques-unes des formes du pronom démonstratif **hic, hæc, hoc** et de sa composition (voy. §§ 445.3° ; 446 ; 448 ; 449 ; 450 ; 451). On rendra compte ci-après (5°) de la particule démonstrative **-ce**, réduite à **-c** par apocope dans la déclinaison de **hic**. Mais il convient ici de revenir sur deux formes difficiles.

Le génitif singulier est **hujus** pour **hoius** (cf. **hoiusce**, C. I. L., t. I, n° 198 [*Lex Repetendarum*], l. 56 ; **hoiusque**, C. I. L., t. I, n° 603 [58 av. J.-C.] ; **hoius**, Plaute, *Pseud.*, 271). La forme **hujus** (écrite HVIIVS sur l'*Ambrosianus* de Plaute, *Mostell.*, 664) a dû être influencée par le vocalisme de **cujus** (cf. ci-après, 6°). Sans doute il en a été de même pour le datif singulier **huic**, anciennement **hoic** pour *ho-ei-ce* (cf. **hoice leegei**, C. I. L., t. I, n° 197, 26 [133-118 av. J.-C.] ; voy. Mar. Victorin., *Gramm. lat.*, VI, 12, 2, *éd. Keil* et Vel. Long., *ib.*, VII, 76, 3). La forme **hui**, imitée tout à fait de **cui**, est même attestée par certaines inscriptions (cf. *Recueil d'Orelli*, n° 2571 ; *Recueil de Henzen*, n° 7339).

Remarque. — L'adverbe **hŏ-die**, aujourd'hui, en regard de l'expression archaïque **eod die** (C. I. L., t. XI, n° 4766), ce jour-là, présente vraisemblablement le même phénomène d'abrégement que **quŏque** pour ***quōque**. En effet, si l'on admet que dans ce mot **hodie** dont on oubliait l'étymologie, l'élément **die** a fini par être considéré comme un enclitique, on sera amené à conclure que dans **hodie**, comme dans **quoque**, c'est l'enclitique qui entraîne l'abrégement de la longue finale du mot sur lequel il s'appuie (cf. Osthoff, *Indog. Forsch.*, V, 290 ; et Skutsch, *Roman. Jahresber.* de Vollmöller, II, 58). La même explication convient aux mots **sĭquidem, tŭquidem, mĕquidem, nĕquis, nesciŏ quis**[2].

4° Pour exprimer l'idée du fr. celui-là, le latin a eu deux pronoms, l'un archaïque, **ollu-s** (d'un primitif ***ol-no-**[3] (cf. ci-dessus,

1. Toutefois on lit le barbarisme **ipsud** (cf. Diom., p. [illegible]) chez les écrivains de la décadence (Arcuir?, *Arel.*, 4, p. 30, [illegible], d'après les meill. mss. [illegible] ; *Act. apost.*, 16, 33 [cod. Cant.] ; *Gal.*, 2, 10 [cod. Clar.] ; [illegible], 2, 14 **ipsut** [illegible] ; [illegible] 24 ; Vict. Vit., II, 80 ; [illegible], II, 23, 9 [illegible] **ipsud** [illegible].

2. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², [illegible].

3. Les formes **uls, ultra, ultimus**, se rattachent au radical **ol-** devenu **ul-** [illegible] que **-ll-**. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², [illegible], le radical **ol-** apparaît d'ailleurs

§ 240, 5°, p. 150], formé du radical **ol-** et du radical **no-**, démonstratif qu'on retrouve dans **nu-m, na-m**); l'autre classique, **ille**, dont l'origine est assez obscure.

La déclinaison du pronom **ollus** nous est connue par un certain nombre de formes.

Ex. : SINGULIER. *Nom. masc.*, **ollus** (VARR., *de Ling. Lat.*, VII, 42, dans la formule **ollus leto datus est**)[1]. *Nom. fém.*, **olla** (VARR., *ibid.*, dans la formule **olla centuria**; cf. VARR., *ibid.*, VII, 8). *Dat. sing.*, **olli**[2] (ENNIUS, *ann.*, 34; 122; archaïsme repris par CICÉRON, *de Leg.*, II, 21 et par VIRG., *En.*, I, 252; XII, 18; 829, à qui l'emprunte même JUVENCUS, I, 62; III, 110). *Abl. masc.*, **ollo** (VARR., *de Ling. Lat.*, VII, 42); *fém.* **ollā** (VARR., *ibid.*). — PLURIEL. *Nom. masc.*, **olli** (ENN., *Ann.*, 544; 604, arch. repris par VIRGILE, *Én.*, V, 197). *Gén. masc.*, **olorom** (C. I. L., t. I, n° 195, l. 10[3]). *Dat. Abl.*, **olleis** (C. I. L., t. I, n° 202, col. 1, l. 5; n° 605). *Dat.*, **ollis** (ENN., *Ann.* 307; LUCRÈCE, VI, 208; arch. repris par CIC., *de Leg.*, III, 7, et même par JUVENCUS, III, 677). *Abl.*, **oloes** (cf. PAUL. EX FEST., p. 14, 17, *éd. Thewrewk de Ponor* : « ***ab oloes*** **dicebant pro** ***ab illis*** **: antiqui enim litteram non geminabant** »).

Nous laissons de côté les formes **ollos** (acc. plur.) et **olla** (n. pl.) employées par CICÉRON, *de Leg.* II, 22 et II, 21, non pas qu'elles nous paraissent imaginées par l'auteur, mais parce que nous n'en avons pas d'exemples antérieurs.

Quant à la déclinaison du pronom classique **ille**, on en a déjà traité ci-dessus, §§ 445 et suiv., et l'on y reviendra ci-après (5°), à propos de la particule **-ce**.

REMARQUE. — L'analogie des radicaux en **-o** a entraîné l'emploi du neutre **illum**[4]

---

d'une manière transparente dans la forme adverbiale **olim** « jadis, dans le passé » (cf. skr. *ārad*, « de loin »). D'autres savants (cf. W. LINDSAY, *the Lat. Language*, ch. VII, § 13, 3 [p. 430]), y voient un radical **ol-** (apophonie de **al-**, gr. ἄλλος, lat. **alius**) combiné avec le radical *so-* (gr. ὁ) et partent d'un primitif **ol-so-s*, d'où serait sorti **ollus**. Toutefois, la réduction de **-ln-* à **-ll-** dans la première hypothèse a pour elle plus de vraisemblance que la réduction de **-ls-* à **-ll-** dans la seconde. Cf. cependant ci-dessus, § 306, 4°, γ, p. 213. En résumé, il est difficile de se prononcer.

1. Le nominatif **olle** se rencontrait, parait-il, sur une loi de Servius Tullius, dont FESTUS (p. 290, 15, *Thewrewk de Ponor*) cite ce fragment : « Si parentem puer verberet, ast *olle* plorassit, puer divis parentum sacer esto. »

2. Ce datif a donc suivi l'analogie de la déclinaison pronominale; régulièrement il devrait être ***ollo**.

3. C'est l'inscription de la colonne rostrale dont on a déjà apprécié la valeur (ci-dessus, p. 58, n. 7). La forme **olorom** est un de ces archaïsmes exagérés déjà signalés et dus à celui qui a refait l'inscription. Si **-l-**, au lieu de **-ll-** est parfaitement correct (cf. ci-dessus, § 109), en revanche **-rom** pour **-rum** est inadmissible.

4. Cf. l'acc. **eum**, au lieu de **id**, chez DOSITHÉE, *præf. fab. Æsop.* (p. 24, *Bœcking*) et, dans GRÉGOIRE DE TOURS, les nombreux passages cités par M. BONNET, *le Latin de Grégoire de Tours*, p. 382.

COMMOD., *Instrum.*, II, 22, 5; GRÉG. DE TOURS, quelques exemples dans M. BONNET, *le Latin de Grég. de Tours*, p. 385), du dat. fém. sing. **illæ** (dans CATON, *de Re rust.*, 153; 154; dans PLAUTE, *Stich.*, 560), du dat. masc. **illo** (dans APULÉE). D'autre part, l'analogie des radicaux en **-i** a entraîné la substitution à **illis** d'une forme comme **illibus** (s'il faut en croire SERGIUS, *in Donat.*, p. 547, 37 *éd. Keil*).

5° Presque tous les pronoms démonstratifs qui précèdent se sont adjoint dans la flexion une particule invariable **-ce** (d'où **-c** par apocope de la finale). L'osque et l'ombrien[1] sont d'accord avec le latin pour employer cette particule quand il s'agit de préciser le sens démonstratif.

Quelle en est l'origine? On la rattache au radical primitif **ko-*, **ke-*, le même qu'on a dans **cĕdo**, donne ici, apporte ici, et qui a une valeur démonstrative.

REMARQUES. — I. L'emploi de la particule **-ce** avec les pronoms démonstratifs, beaucoup plus libre dans le latin archaïque, est assez restreint durant la période classique. Chez les écrivains de la bonne époque, on ne le rencontre, en dehors du pronom **hic**, que dans certaines formes où il sert vraisemblablement à éviter des confusions possibles. Ainsi le latin classique **illic** est adverbe, alors que **illi** est le datif (même observation pour **istic** et **isti**); **hæ** est le nom. fém. plur., alors que **hæc** est réservé au plur. neutre. Mais dans Plaute **illi** et **illic**, **isti** et **istic** servent aussi bien comme adverbes que comme datifs, **hæ** et **hæc**, **illæ** et **illæc**, **istæ** et **istæc**, sont les uns et les autres employés comme nom. f. plur., **illa** et **illæc**, comme plur. neut. Alors que **illic** et **istĭc** ont cessé d'être employés dans le latin classique, le latin archaïque les considère comme de purs doublets de **ille** et de **iste**; de même **illuc** sert comme doublet de **illud** chez Plaute et chez Térence, **istuc** comme doublet de **istud** chez Térence et peut-être chez Plaute.

II. Il ne faut pas confondre le procédé de composition qu'on remarque dans les pronoms démonstratifs auxquels est adjointe la particule **-ce** avec celui qui a donné en vieux français les pronoms **cist**, **cil**, etc. On a cru retrouver ces pronoms (= **ecce iste**, **ecce ille**) jusque chez Cicéron. Sur cette exagération, voy. M. BONNET, *le Latin de Grégoire de Tours*, p. 381, n. 2.

a) On a vu ci-dessus (§ 445 sqq.) que le pronom **hic** reçoit cette particule à presque tous les cas du singulier[2]. En dehors de la langue classique on trouve même l'acc. **hon-ce** (ci-dessus, p. 318, n. 1), l'acc. **han-ce** (*ibid.*). On a cité aussi (ci-dessus, § 455, REM. III) le neutre pl. **haice**, etc. Mais dans la langue archaïque on trouve bien d'autres formations où la particule **-c(e)** figure même au pluriel.

Ex.: *Nom. plur.*, **hisce** (C. I. L., t. I, n° 199, 13; n° 570); PLAUTE, *Amph.*, 974; *Capt.*, prol. 35; *Mil.*, 1334; *Pers.*, 856; *Rud.*, 294.

1. Cf. osque [illegible] (= lat. **hanc**), ombr. [illegible] (= lat. **ea**), etc.
2. Sur le changement de **-ce** en **ci-** dans les formations comme **hic ci ne** et **sic ci-ne**, voy. ci-dessus, § 151, REM. II, 1° (p. 88). Remarquer, de plus, que dans ces mots la particule **-ce** se trouve deux fois.

Trin., 877; TÉR., *Eun.*, 269), **heisce** (C. I. L., t. I, n° 565 sqq.; 1478)[1]. *Acc. fém. plur.*, **hasce** (C. I. L., t. III, n. 7230). *Gén. plur.*, **horunc** (C. I. L., t. I, n° 1007; PLAUTE, *Amph.*, 356; *Capt.*, 431; *Cist.*, I, 1, 53; *Curc.*, 71; *Most.*, 399; *Persa*, 161; TÉR., *Hec.*, 172), **harunce** (CINCIUS dans A.-GELLE, XVI, 4, 4), **harunc** (PLAUTE, *Merc.*, 832; *Mil.*, 1016; *Pseud.*, 69; *Stich.*, 450). *Abl. plur.*, **heisce** (C. I. L., t. I, n° 198, l. 8)[2].

REMARQUE. — La forme **hisce** (dat. abl. plur.) se rencontre chez Plaute et chez Térence devant voyelle; elle se lit encore chez Cicéron, même devant consonne (cf. NEUE, *Lat. Formenlehre*, t. II^{3}, p. 419).

b) La particule **-ce** s'adjoint aussi, *à l'époque archaïque*, aux pronoms démonstratifs **ille** et **iste**[3].

Sur l'addition de **-ce** aux formes de **ille** chez Plaute et les autres écrivains archaïques (cf. *nom. sing. masc.*, **illic**; *fém.*, **illæc**; *neutre*, **illuc**. *Dat.*, **illic**. *Acc. masc.*, **illunc**; *fém.*, **illanc**. *Abl. masc.*, **illoc**; *fém.*, **illac**. *Nom. plur. masc.*, **illisce** [devant une voyelle]; *fém.*, **illæc**; *neutre*, **illæc**. *Dat.-abl.*, **illisce** [devant une voyelle]), voyez les exemples réunis par NEUE, *Lat. Formenlehre*, t. II^{3}, p. 427. D'autres faits sont cités par W. LINDSAY, *the Lat. language*, ch. VII, § 18 (p. 436 sq.).

De même on trouvera dans NEUE, *l. l.*, p. 398 sqq. une collection d'exemples pour les formes archaïques du pronom **iste** augmenté de la particule **-ce** (cf. *nom. sing. masc.*, **istĭc**; *fém.*, **istæc**; *neutre*, **istuc**. *Dat.*, **istīc**. *Acc. masc.*, **istunc**; *fém.* **istanc**; *neutre*, **istuc**. *Abl. masc.*, **istoc**; *fém.*, **istac**, etc.).

6° Les radicaux primitifs $q^{u}o$- (fém. $q^{u}\bar{a}$-) et $q^{u}i$- (cf. ci-dessus, § 459, 6°) se retrouvent en latin dans les pronoms relatifs, interrogatifs et indéfinis, mais ils se sont partiellement confondus dans leur flexion, comme suffit à le montrer un simple coup d'œil jeté sur la déclinaison de ces pronoms.

A) Appartiennent au radical **quo-** (fém. **qua-**) les formes suivantes :

a) PRONOM RELATIF : *Nom. sing.*, **qui** pour **quo-i*[4] (cf. **qoi**, *inscr. de Duenos;* **quei**[5], C. I. L., t. I, n° 33; 34; 197, l. 7 sqq.; 198, 2 sqq., etc.; PLAUTE, *Men.*, 243; *Pœn.*, 469; 689; 993). *Nom. fém. sing.*, **quæ** (cf. ci-dessus, § 446). *Acc. fém.*, **quam**[6]. *Nom. acc. neutre*, **quo-d;**

---

1. Pour l'explication de ces formes, voy. ci-dessus, § 460, 1°, REM. IV, p. 329.
2. Sur l'emploi des formes du pluriel de **hic** avec ou sans la particule **-ce**, voy. F. SCHMIDT, *Hermes*, t. VIII, p. 478 sq.
3. Cf. aussi **olli-c** cité par PAUL. EX FEST. (p. 196, 6, *éd. Müller*). Sur **ejuscemodi**, cf. ci-dessus, § 460, 1°, REM. II (p. 318).
4. Sur cet *i* final, voy. ci-dessus, § 445, 3° et cf. omb. *poi*.
5. Dans cette forme, **-ei** n'est autre chose que la notation de **i** long.
6. L'accusatif masculin **quom**, remplacé par **quem**, s'est maintenu comme conjonction de temps.

gén., **cujus** (arch. **cuiius**, C. I. L., t. II, n° 1587; *Recueil de Henzen*, n° 7421; PLAUTE, *Most.*, 962; 970; 1067, *cod. Ambr.*; **quoius**, C. I. L., t. I, n° 30; 198, l. 2, etc.; *Inscr. Neap.*, n° 209; PLAUTE, *Amph.*, 589; *Capt.*, 887, etc.; ENN., *tr.* 157, *Ribb.*; TÉR., *Andr.*, 336; 541, etc.; **qŭius**, *Recueil de Henzen*, n° 6431; PLAUTE, *Pers.*, 648, *cod. Ambr.*; **queius**, C. I. L., t. III, 1846)[1]. *Dat. sing.*, **cui** (arch. **quoiei**, C. I. L., t. I, n° 34; n° 198, 10; n° 200, 68; **quoii**, C. I. L., t. I, n° 198, l. 3 sqq.; etc.; PLAUTE, *Amph.*, 520; *Trin.*, 358; **quoi**, C. I. L., t. I, n° 198, l. 1 sqq., n° 199, l. 44; t. VIII, n° 7505; t. IX, n° 5806; PLAUTE, *Bacch.*, 483; *Capt.*, 1028; *Men.*, 362; VARR., *de Ling. lat.*, VIII, 50; CIC., *de Leg.*, I, 49; *parad.*, I, 52; CATULLE, *Carm.*, 2, 3; 17, 14, etc.)[2]; *Dat. fém. arch.*, **quai** (C. I. L., t. II, n° 89) confondu avec **quoi** dans la forme classique **cui**; *Abl.*, **quō, quā, quō**; *Nom. plur.*, **qui** pour **quo-i* (arch. **quei**, C. I. L., t. I, n° 196, l. 3; 4; 25; n° 197, 21, etc. PLAUTE, *Pœn.*, 689); *Acc. masc.*, **quos**; *fém.*, **quas**; *neutre*, **quæ** (cf. ci-dessus, § 455, REM. III). *Gén.*, **quorum, quarum, quorum**; *Dat.-abl.*, **quis** (PLAUTE, *Amph.*, prol. 44; *Curc.*, 552; *Most.*, 1040; *Trin.*, 1068; TÉR., *Andr.*, 630; LUCIL., *Sat.*, 30, 131; VARR., *de Ling. lat.* V, 51; 74; 78; 108, etc.; *de Re rust.*, I, 1, 7, etc.; CIC., *ep.*, XI, 16, 3; *ad Att.*, X, 11, 2, *Baiter*; LUCR., II, 1072; etc.; CATULLE, *Carm.*, 63, 46, etc.; VIRG., *Én.*, I, 95; HOR., *Epod.*, 11, 9, etc.; TIBULLE, I, 2, 53; 6, 13; IV, 1, 65; 120; SALL., *Jug.*, 7, 7, etc.; LIV., XXI, 62, 2, etc.; PLINE, *H. N.*, XII, 5; TAC., *Ann.*, I, 8, etc.; PÉTRONE, 109, 1; SUET., *Aug.*, 36, etc.; JUSTIN, XI, 1, 7; cf. **quiscum** dans FRONTON, *ad amic.*, I, 3, *init.*; arch. **queis** LUCIL. ap. LACT., VI, 5, 2).

b) PRONOM INTERROGATIF ET INDÉFINI : *Nom. masc. sing.*, **quī** employé comme adj. quel ? ou quelque ; *fém. sing.*, **quæ?** quelle femme ? quelle... ?, **quæ** ou **qua**[3], quelqu'un ou quelque ; *nom. acc. neutre*, **quod?** quel... ? ; **quod**, quelque ; *acc. fém. sing.*, **quam**; *gén.*, **cujus**; *dat.*, **cui**; *abl.*, **quō, quā, quō**; *nom. plur.*, **qui, quæ,**

1. Selon F. MEUNIER, *Mém. Soc. Ling.*, t. I, 14 et L. HAVET, *ib.*, III, 187, **cujus** est pour **quoi** + **ius** (gén. de **is**). Selon F. STOLZ, *Lat. Gramm.*[2], p. 318, qui, depuis [illegible] a renoncé à cette opinion, la finale **ius** présente l'élément **-i** du nominatif et la désinence [illegible] du génitif **-us** (p. **-os**). Quoi qu'il en soit, le premier exemple authentique de la graphie **cujus** se trouve dans GRAMMATICUS, *Anal.*, 128. Cette orthographe, comme celle de **cui** (au lieu de **quoi**) est due à l'influence des formes **cum**, **-cumque**, **cur**, qui s'établissent au cours du [illegible] siècle de Rome, et dans lesquelles le groupe **cu-** représente l'ancien groupe **quo-** pour la raison donnée [illegible] § 112 sq. Voy. FR. [illegible], *die Gutturalen und ihre Verbindung [illegible]*, p. 17 sqq. Quant à la forme **queius**, qui appartient au latin vulgaire, elle est due à l'analogie de **ejus**. Selon VARRON, *de Ling. Lat.*, VIII, 50, il y aurait eu en latin une forme de génitif féminin **quajus**, dont on n'a pas d'exemple.

2. Le passage de **quoi** à **cui** (GRAMMATICUS, *Anal.*, [illegible]) est dû aux mêmes causes que le passage de **quojus** à **cujus**. Voy. ci-dessus, n. 1. Quant à la forme **quei**, qui est propre au latin vulgaire, elle est due à l'analogie de **ei** (cf. ci-dessus, n. 1).

3. Il y a entre **quæ** et **qua** cette différence que dans la première de ces deux formes la désinence du féminin est suivie du suffixe démonstratif **i**, qui n'existe pas dans la seconde.

quæ[1]; *acc. plur.*, **quos, quas, quæ;** *gén.* **quorum, quarum, quorum,** toutes formes empruntées au radical **quo-**.

B) Appartiennent au radical **qui-** les formes suivantes :

a) Pronom relatif : *Acc. masc. sing.*, **quem** (p. **qui-m*, cf. **turrem** p. **turrim**, ci-dessus, § 377, 2°, p. 279); *dat. abl. plur.*, **quĭ-bus**.

Remarques. — I. Le pronom relatif avait à l'ablatif singulier une forme **qui** appartenant au thème **qui-**), qui s'est maintenue longtemps dans la langue concurremment avec **quo** (cf. Plaute, *Aul.*, 377; *Merc.*, 488; *Trin.*, 14; 355; 700; Enn., *tr.*, 169; Varr., *de Ling. lat.*, V, 116; *de Re rust.*, II, præf. 3; Cic., *ad Att.*, XI, 11, 2; XIII, 23, 3, etc). Mais dans la période archaïque, la forme **qui** servait non seulement pour le neutre, mais encore pour le masculin (cf. Plaute, *Asin.*, 397; *Bacch.*, 335; *Capt.*, 28; 101; *Men.*, 391) et pour le féminin (cf. Plaute, *Amph.*, 261; 419; 535; *Pseud.*, 89; Ter., *Andr.*, 408). Il n'est donc pas extraordinaire qu'on trouve **quicum** pour **quocum** (cf. Plaute, *Amph.*, 99; 364; *Bacch.*, 646, etc.; Ter., *Heaut.*, 178; 615; *Eun.*, 698; 759; Pacuv., *tr.*, 25; Cic., *de Fin.*, II, 52; *de Off.*, III, 77, etc.) et pour **quacum** (cf. Plaute, *Stich.*, 547 sq.; Ter., *Adelph.*, 477; 750; Virg., *Én.*, XI, 822; *Inscr. Neap.*, n° 3994). Ce qui est plus singulier, c'est que **quicum** ait pu remplacer **quibuscum** (cf. Plaute, *Capt.*, 1000).

II. Dans de vieilles formules conservées par Festus, on trouve un nominatif **quis** employé avec la valeur d'un relatif indéfini **quicumque** (= **si quis**).

Ex. : Festus (p. 170, 25 *éd. Thewrewk de Ponor*) : **pecuniam** ***quis*** **nancitor** (c'.-à-d. **nanciscitur**) **habeto**; ib. (p. 322, 11 *Th.*) : **eum** ***quis*** **volet magistratus multare, dum minore parti familias taxat, liceto.**

Cet usage se retrouve dans Caton et dans les lois citées ou imaginées par Cicéron (voy. Neue, *lat. Formenlehre*, t. II[3], p. 430).

III. Le neutre pluriel **quia** s'est maintenu comme conjonction.

b) Pronom interrogatif et indéfini : *Nom. masc. sing.*, **quis;** *neutre*, **quid;** *nom. masc. plur.*, arch., **ques** (C. I. L., t. I, n° 196; Pacuv., *tr.*, 221, Ribb.; Caton, *Orig.*, init.); *gén. plur.*, arch. **quium** (Caton d'après Servius, *ad Æn.*, I, 95); *dat.-abl. plur.*, **quibus**.

7° Les pronoms composés relatifs (**quicumque**, etc.), et indéfinis (**quidam, aliquis**, etc.), ne présentent aucune particularité intéressante.

II. — Pronoms personnels.

461. — Les pronoms personnels ne connaissent pas la distinction des genres; ils n'ont qu'une forme commune au masculin, au féminin et au neutre. En revanche, la déclinaison de ces pronoms est caractérisée par la multiplicité des radicaux qui entrent en jeu et par un grand nombre de désinences insolites.

---

1. Le nominatif acc. neut. plur. de **quis** indéfini est indifféremment **quæ** ou bien **qua**.

§ 1. — Première personne.

462. — **Radicaux et déclinaison.** — Il faut distinguer trois radicaux dans la déclinaison du pronom personnel de la première personne :

1° Celui du nominatif singulier qui ne sert qu'au nominatif : ἐγώ, ego.

2° Le radical *eme-* et *em-*, *me-* et (sous sa forme faible) *m-*.

3° Le radical *no-*, qui sert à former le duel du grec et le pluriel du latin. A ce radical se rattache le radical **n̥-sme-* ou plutôt *n̥s-sme* qui a donné le pluriel en grec.

Voici la déclinaison de ce pronom dans les principaux dialectes grecs et en latin :

Singulier.

	GREC		LATIN
Nom.	ἐγώ (ἐγών, Hom., *dor.*, *éol.*; *béot.* ἰών).	ego.	
Acc.	ἐμέ (*chypr.* ἐμέν, *avec le* ν *de la déclinaison nominale*).		
	με. (*chypr.* με-ν).	me	Arch. mehe (Pacuv.), med (Plaut., Inscr.)[1].
Gen.	ἐμοῦ (ἐμέο et ἐμεῦ, *ion.*, *dor.*; ἐμεῖο, Hom.)[2].	mei	Arch., mis (Enn.)[3].
	μου (μευ, Hom.).		
Dat.	ἐμοί (*ion.*, *att.*, *éol.*), ἐμίν (*dor.*, surtout chez Théocrite)[4].	mihi	Arch., mihei (Inscr.), mihe (Inscr.), contr. en mi chez les poètes surtout[5]. me (*Vet. form.* ap. Varr. L. L. VII, 8; Varr. R. R., II, 16, 2).
Abl.	(ἐμέθεν, Hom.)[6].	me	Arch. mēd (Plaut.)[7].

1. Les formes grecques ἐμέ et με reproduisent un radical en *e* bref, la forme latine me présente le radical en *e* long. La forme archaïque med est obscure; quant à mehe (cf. Quint., I, 5, 21), M. Stolz (*Lat. Gr.*, p. 136) l'explique par le rapport mehe : mihi = me : mi.

2. Ἐμεῖο est pour *ἐμεσyο, ἐμεῖο s'est réduit à ἐμέο, d'où, en néo-ion. et [illegible] ἐμεῦ; [illegible] et att. ἐμοῦ. A côté de ces génitifs on en trouve d'autres qui prennent par surcroît un -ς final (cf. ci-après p. 340, n. 1). Tels sont en dorien et en béotien ἐμέος; par contraction ἐμοῦς ou ἐμεῦς dans le [illegible] dorien.

3. Gén. neutre de l'adj. possessif faisant fonction de pronom personnel. — Mis [illegible] est un [illegible] analogue à ceux de la 3e déclinaison.

4. La désinence -οί est propre au grec et à la décl. pronominale. La forme en -ιν est considérée comme un locatif; mais il faut noter que ce cas en -ιν fait souvent fonction d'accusatif, sans doute à cause de sa finale nasale.

5. Le latin se rapproche du skr. *má-hyam* (ci-dessus, § [illegible], c, p. [illegible]). La finale longue a dû subir l'analogie d'un datif comme patri. Pour me, voy. [illegible], § [illegible]; [illegible], *Neue Jahrb.*, t. cxxxiv, p. 110 sq.

6. S'explique tout naturellement (cf. ci-dessus, § [illegible]).

7. Le latin a subi l'influence de la longue de l'accusatif, car il devrait être [illegible].

Duel.

	GREC	LATIN	
Nom.-Acc.	νώ (νῶϊ[1], Hom.).		
Gén.-Dat.	νῷν (νῶϊν, Hom.).		

Pluriel.

	GREC	LATIN	
Nom.	ἡμεῖς (ἄμμες, *éol.;* ἀμές, *dor.*)[2].	***nos.***	
Acc.	ἡμᾶς (ἡμέας, *ion.;* ἄμμε, *éol.;* ἀμέ, *dor.*).	***nos,***	Arch. **enos** (*Carm. arv.* [*C. I. L.*, I, 28])[3].
Gén.	ἡμῶν (ἡμείων[4], Hom.; ἡμέων, Hom., *ion.;* ἀμμέων, *éol.;* ἀμέων, *dor.*).	***nostri.***	
		nostrum,	Arch. **nostrorum** (Plaut., *Form. vet. ap.* Liv. [VIII, 9,6]), **nostrarum** (Ter. [*Eun.*, 778]).
Dat.	ἡμῖν (ἡμῖν, *ion.;* qqf. ἥμιν et ἧμιν, Hom., Trag.[5]; ἄμμι[ν], *éol.;* ἀμι[ν], *dor.*).	***nobis,***	Arch. **nobeis** (Inscr., [*C. I. L.*, II, 3871]).
Abl.		***nobis.***	

---

1. On considère l'ι final de cette forme homérique comme identique à l'ι démonstratif de οὑτοσί, etc. Mais l'accentuation νῶϊ contredit cette explication. Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., § 286, p. 247.

2. La forme éolienne ἄμμες suppose une forme antérieure **n-smé* pour **ns-smé* et non pour *m-smé*, qui serait proprement une forme de singulier; voy. cependant J. Schmidt, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXV, 6; K. Brugmann, *ib.*, XXVII, 398 sq. Le σ final est dû à l'analogie du pluriel des substantifs. La forme dorienne ne se distingue de la forme éolienne que par la perte d'un μ et par l'aspiration, due vraisemblablement à l'analogie de ὑμές, voy. ci-après. Quant à la forme homérique, ionienne et attique, ἡμεῖς, elle s'explique par l'analogie des radicaux en -εσ- et a due être refaite sur le génitif ἡμέων. L'analogie ἀληθέων, ἡμέων a conduit à refaire sur ἀληθέες, une forme ἡμέες, d'où ἡμεῖς.

Le latin présente, au nominatif comme à l'accusatif, le même radical que le duel du pronom personnel en grec; ce radical est suivi de l'**s** du pluriel.

3. La forme éolienne ἄμμε est la plus ancienne et se rapproche du type primitif *n-smé* = *ns-smé*. Mais, déjà à l'époque homérique, on trouve un accusatif refait sur ἡμεῖς, c'est ἡμέας, d'où l'attique ἡμᾶς.

Quant à la forme arch. **enos**, elle se compose de l'acc. ordin. **nos** précédé d'un **e** dans lequel les uns (cf. Jordan, *Krit. Beitr.*, p. 333) voient un préfixe analogue à celui de **e-quidem**, d'autres (cf. Pauli, *Altital. Stud.*, IV, 24) une particule exclamative analogue à celle des mots **ecastor**, **equirine**; d'autres enfin (cf. F. Stolz, *Lat. Gramm.*[3], p. 136) un élément emprunté à **ego**, comme en grec moderne ἐσᾶς, ἐ-σεῖς, tirés de ἐ-σέ, formé lui-même d'après ἐμέ.

4. La forme homérique ἡμείων se rattache au génitif singulier : c'est le génitif singulier revêtu du signe du pluriel; ἡμείων a donné ἡμέων, d'où l'attique ἡμῶν.

Le latin présente le même phénomène qu'au singulier : **nostri** est un génitif neutre de l'adjectif possessif faisant fonction de pronom personnel. Quant à la forme **nostrum**, c'est le génitif pluriel primitif du même adjectif possessif. On sait qu'on ne peut pas se servir indifféremment de **nostri** et de **nostrum**. **Nostri** signifie « de nous » et **nostrum** « d'entre nous ».

5. Ἥμιν et ἧμιν sont des formes de locatif, mais l'ῐ de ἥμιν n'a pas encore pu être expliqué d'une manière satisfaisante (voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 822). Sur l'accentuation de ἧμιν, ἥμιν, voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm*, 3e éd., §§ 145 (p. 152); 148 (p. 157).

Le latin **nobis** paraît être un instrumental, dans lequel la finale *-bĭs* a été allongée (*-bīs*) par analogie avec celle du datif-ablatif en **-is** de la deuxième déclinaison.

§ 2. — Deuxième personne.

463. — **Radicaux et déclinaison.** — La déclinaison du pronom personnel de la deuxième personne comprend quatre radicaux :

1° Un radical propre au singulier et commun au grec et au latin : le radical *tew* (*tewe-*, *tew-*, *twe-* et *tw-*). Dans les formes du dorien et du latin, le *w* disparaît après le *t*, mais, dans les dialectes grecs autres que le dorien, le groupe τϜ donne σ (voy. ci-dessus, § 230, 5°, a, p. 140).

Ex. : τϜέ, ion. σέ, d'où le σ a passé à toute la déclinaison.

2° Un radical *yus-sme-* propre au pluriel (exemple ὔμμες, éol., pour **yusmes*).

3° Un radical *vo-*, propre au pluriel du latin.

4° Un radical σφε-, propre au duel du grec[1].

Voici maintenant la déclinaison de ce pronom dans les divers dialectes grecs et en latin.

Singulier.

	GREC		LATIN	
Nom.	σύ,	*ion., att., éol.* (τύ, *dorien*, qqf. τύ-νη, Hom.).	tū[2].	
Acc.	σέ	Hom. *nouv. ion. att. lesb.* en *dor.* : τέ, qqf. τίν et τυ enclit.[3]	tē.	Arch. ted. Plaute[3].

1. L'origine de ce radical reste obscure malgré les travaux de Wackernagel, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXVIII, 139 sqq. ; de Torp, *ouv. cit.*, p. 48, et de Johansson, *Beitr.* de Bezzenberger, t. XIII, p. 123. Cf. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 804 ; Meringer, *Beiträge z. Gesch. der indog. Deklin.*, p. 50 sq.

2. On a vu ci-dessus (§ 161, 1°), l'origine du σ de σύ et des autres cas de la déclinaison [illegible]. La différence de quantité de l'*u* grec (σύ bref) et de l'*u* latin (tū long) a conduit Osthoff (*Morph. Untersuch.*, IV, 268) à conjecturer une forme primitive **tu* brève ou longue, selon sa place et son rôle dans la phrase. Quant à la forme grecque (éol.) τύνη, elle contient deux affixes dont l'origine n'est pas claire (cf. Persson, *Indog. Forsch.*, II, 217). Toutefois -η paraît bien identique à la particule affirmative et interrogative ἦ. Dans ν (cf. ἐγώ-ν, béot. τούν, τούνη), Leskien (*Berichte d. sächs. Ges. d. Wissensch.*, 1884, p. 94) croit aussi apercevoir une particule. Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*[2], § [illegible] (p. [illegible]) et § 594, 3 (p. [illegible]).

3. D'après la règle ci-dessus (§ 230, 5°, a, p. 140), la forme primitive *τϜέ devait donner τέ en béotien. Cette forme ne se rencontre pas, mais on trouve τίν [illegible] II, 290, 23 ; 294, 4), avec un ι long, au témoignage des grammairiens (cf. Apoll. Dysc., [illegible] 105 c.). C'est un mot de formation analogue à celle de [illegible] II, 11, 45), à νίν, dor., à ἰίν pour *σϜίν (cf. Apoll. Dysc., [illegible]. [illegible] Κύπριοι, Hesych. La désinence est celle du locatif [illegible] accusatif, comme d'ailleurs les autres pronoms que nous venons de citer, [illegible] de nombreux accusatifs en -ιν des radicaux en -ι (comme χάριν, πόλιν, [illegible], etc.). L'enclitique τυ est une forme de nominatif employée par les Doriens en fonction d'accusatif. Sur la forme latine arch. ted voy. ci-dessus, p. 337, n. 1.

Gén.	**σοῦ** (σεῖο, Hom. : σέο et σεῦ, Hom. *ion.* [et Pind.] ; τέο [Alc.], τεῦ [Théocr.], [τέος] τεῦς [Théocr.] et τεοῦς, *dor.*[1]	*tui* (Arch. **tis**, Plaute, *Bacch.*, 1200 ; *Mil.*, 1033 ; *Pseud.*, 6 ; *Trin.*, 343 ; Gramm., cf. Neue, *Lat. Form.*, II[3], p. 347).
Dat.	**σοί** (τοί, *dor.* ; τοι, enclit., *ion. éol.* : τίν, *dor.* : τε-ίν qqf. Hom.).	*tibi* (Arch. **tibe**, C. I. L., t. I, nº 33, 5 ; t. IX, nº 6086 ; **tibei**, C. I. L., t. I, nº 542 ; 1453)[2].
Abl.	(σέ-θεν, Hom., Sapho).	*tē* (Arch. **ted**, Plaute)[3].

Duel.

Nom.-Acc. **σφώ** (σφῶϊ, Hom.)[4].
Gén.-Dat. **σφῷν** (σφῶϊν, Hom.).

Pluriel.

Nom.	**ὑμεῖς** (ὔμμες, *lesb.* ; ὑμές, *dor.* ; οὑμές, *béot.*)[5].	*vos.*
Acc.	**ὑμᾶς** (ὑμέας, *ion.* ; ὔμμε, *lesb.* ; ὑμέ, *dor.* ; οὑμέ, *béot.*)[6].	*vos.*
Gén.	**ὑμῶν** (ὑμείων, Hom. ; ὑμέων, *ion.* et *dor.* ; ὐμμεων, *éol.*).	*vestri* (**vostri**) et **vestrum** (**vostrum**). (Arch. **vostrorum**, Plaute)[7].
Dat.	**ὑμῖν** (qqf. ὕμιν et ὑμῖν, Hom. ; ὑμίν et ὕμιν, *dor.* ; ὔμμι(ν), *lesb.*).	*vobis*[8].
Abl.		*vobis.*

---

1. La forme homérique σεῖο se rattache à un primitif *τFε-ιο p. **twe-syo* ; l'ionien σέο est l'intermédiaire entre σεῖο et σοῦ. Quant à σεῦ, voy. ci-dessus, p. 103, **c**, Rem. I. Les formes doriennes commencent régulièrement par un τ. Le gén. τέος, comme ἐμέος, a subi l'analogie des génitifs du type γλυκέος, etc.

2. La forme primitive du datif grec est *τFοι qui a régulièrement donné σοί en ionien et τοι en dorien. L'enclitique τοι n'a pas la même origine que le datif ordinaire τοί. Il se rattache à une forme indo europ. **toy* (cf. skr. *tē*). Voy. Wackernagel, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXIV, p. 594 sqq. ; Torp, *Beitræge zur Lehre von den geschlechtlosen Pronom.*, etc., p. 9 sq. ; Johansson, *Beitræge* de Bezzenberger, t. XIV, 153 ; mais cf. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*[3], p. 249. Quant à τεΐν, il suppose *τεFιν. Sur les formes latines, voy. F. Stolz, *Lat. Gramm.*[3], § 89 (p. 135 sq.) et cf. ci-dessus, § 264 (p. 169).

3. Pour le latin **te**, même observation que ci-dessus, p. 337, n. 7.

4. Sur la valeur de l'ι dans la forme homérique, voy. ci-dessus, p. 338, n. 1.

5. La formation du nominatif grec s'explique de la même façon que ci-dessus, p. 338, n. 2.

6. Sur l'accusatif pluriel du pronom de la 2e pers., voy. ci-dessus, p. 338, n. 3.

7. Mêmes observations que ci-dessus, p. 338, n. 4.

8. Au datif-ablatif pluriel du pronom **tu**, la forme archaïque **vobeis** (C. I. L., t. I, nº 196, 29 ; nº 201, 3 ; 8 ; nº 1008 ; t. IV, nº 26 ; t. XIV, nº 3584, l. 5 ; 8 ; 11 ; Plaute, *Pers.*, 643 ; 678 ; 1216 et 1217) ne représente pas autre chose que la notation par **-ei** (ci-dessus, § 109) de l'**i** long.

§ 3. — Troisième personne.

464. — Radicaux et déclinaison. — Le pronom qui sert, en grec et en latin, de pronom réfléchi à la troisième personne, était primitivement un pronom réfléchi commun à toutes les personnes. Il avait pour radical *sewe-*, qui se présente sous quatre formes, *sewe-*, **sew-*, **swe-* et **sw-*.

En latin, le pronom est resté réfléchi, mais il a été restreint à la troisième personne ; en grec, le pronom a été employé tantôt comme pronom simple de la troisième personne, tantôt comme pronom réfléchi. Voilà pourquoi le grec a senti le besoin de lui donner une forme pour le pluriel, tandis que le latin ne voyait dans ce mot qu'un moyen d'exprimer le réfléchi. De là, par conséquent, l'emploi, en grec, du radical σφε- pour le pluriel. Dans la déclinaison latine n'entrent en jeu que deux formes du radical *sewe-*, la forme **swe-* et la forme **sw-*, celle-ci réduite à s- (cf. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², p. 324, A. 1).

Singulier.

	GREC	LATIN
Acc.	ἕ (*lesb.* Fέ), Hom. ; rare *att.* (ἑέ, Hom. *Il.*, XX, 171 ; XXIV, 134 ; μιν, encl. [Pind., Trag.] ; νιν, *dor.*, Trag.).	sē, (Arch. sed, C. I. L., t. I, nº 196, 197[1].
Gén.	οὗ, *att.* rare (Fεῖο, Hom. ; ἕο et εὗ, *ion.*, Pind.).	sui[2].
Dat.	οἷ (Fοῖ et rar. ἑοῖ, Hom.).	sibi (Arch., sibei C. I. L., t. I, nº 38 ; nº 196 ; nº 198 ; nº 200 ; nº 205, etc.)[3].
Abl.	Fέ-θεν, (Hom., *éol.*).	(sēd) sē[4].

1. L'accusatif Fέ (= σFε) est attesté par Apollonius Dyscole : les Doriens, les Ioniens et les Attiques ne connaissent que la forme ἕ. C'est aussi celle qui domine chez Homère ; mais dans quelques passages on sent encore les effets du digamma. Homère n'emploie que deux fois la forme ἑέ, qui suppose un primitif *σεFέ, dont on retrouve le radical dans le possessif ἑός = *σεFός (cf. lat. sovos p. [illegible]). Sur la forme épique et ionienne μιν, sur la forme dorienne νιν, voy. Baunack, *Studien*, I, [illegible] ; [illegible] *J. f. Phil.* 1887, 641 sqq. ; K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, 770 ; M. Bréal, *Mém. Soc. Ling.*, VI, 333, etc., cités par G. Meyer, *Griech. Gramm.*³, p. 249. Σφε, employé [illegible] avec la valeur d'un pluriel se trouve chez les Tragiques avec le sens du sing. (cf. Kühner-Blass, *Ausf. Gr. der gr. Spr.*, I, [illegible]). Sur le latin arch. sed il y a lieu de faire les mêmes observations que sur les formes correspondantes de la 1re et de la 2e pers. med et ted.

2. La forme latine sui est comme mei et tui le génitif neutre de l'adjectif pronom possessif. En grec, la forme la plus voisine des origines est εἷο (= *σFεῖο = *[illegible]), qui se lit deux fois chez Homère, *Il.*, IV, 400 ; *Od.*, XXII, 19 ; de εἷο vient ἕο (ou εὗ) qu'on trouve à la fois chez Homère et chez Hérodote. L'attique οὗ est la contraction de ἕο. Priscien cite une forme οὗς p. *ἕος = *σFέος, qui [illegible], si elle a jamais existé, le pendant de ἐμέος et de τεοῖς et s'expliquerait de la même façon.

3. La forme grecque οἷ sert de datif au pronom réfléchi en ionien, en attique, en dorien et en arcadien ; chez Homère, dans quelques passages, on sent encore les effets du digamma, qu'on peut lire sur des inscriptions chypriotes et en lesbien (voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*³, p. [illegible]). La forme homérique ἑοῖ, qui ne se trouve qu'en deux endroits (*Il.*, XIII, 495 ; *Od.*, IV, 38), est due à l'analogie de l'acc. ἑέ. Quant au latin sibi, il s'explique comme tibi.

4. La forme ἕθεν s'explique comme les abl. correspondants de la 1re et de la 2e pers. Selon Apollonius [illegible]

Pluriel[1].

Nom. (σφεῖς)[2], Hom. *lesb. dor.*

Acc. **σφᾶς** (σφέας, Hom. *ion.*; σφέ, Hom. [quatre fois]; σφέ, *dor.*; ψέ, *syrac.* (Théocr., *Id.*, 4, 3); ἄσφε, Alcée (d'après Apoll. Dysc.)[3].

Gén. **σφῶν**, *att.* (σφείων, σφέων, Hom. [quatre fois]; σφέων, Hérodote; ψέων, *syrac.*, d'après Apoll. Dysc.)[4].

Dat. **σφί(ν)**, Hom. et σφίσι, Hom. Hérod. *att.*; σφίν, *dor.*; ἄσφι, *lesb.*; ψίν, *syrac.*; φίν, *lacon.* (*Etym. M.*, 702, 42)[5].

Remarque. — Les formes οὗ, οἷ, ἕ encore assez fréquentes dans le dialecte attique (cf. Wilisch, *das indirecte Reflexivpronomen bei Xenophon*, Zittau, 1875) sont tombées en désuétude à l'époque de Polybe (cf. Kælker, *de elocut. Polyb.*, p. 277).

465. — **Pronoms personnels juxtaposés**. — Dans certains cas, toutes les formes des pronoms personnels peuvent, en grec et en latin, être renforcées par l'adjonction d'un pronom d'identité (αὐτός en grec, ipse en latin).

Mais, au lieu qu'en latin le pronom personnel et le pronom d'identité se déclinent l'un et l'autre, il est arrivé en grec qu'on a formé des composés dont le premier élément reste invariable. Ainsi, partant de l'accusatif régulier ἐμ' αὐτὸν (= ἐμὲ αὐτόν) écrit ἐμαυτόν on a créé toute une déclinaison, ἐμαυτοῦ, ἐμαυτῷ. De même sur σεαυτόν on a refait σεαυτοῦ, σαυτοῦ, etc., et sur ἑαυτόν, ἑαυτοῦ, αὑτοῦ, etc.

Dyscole, Alcman employait Fέθεν. La forme primitive de l'abl. en latin était **sĕd** qui s'est maintenu comme conjonction adversative. La longue de l'abl. **sē** s'explique comme la longue de **mē** et de **tē**.

1. Les formes commençant par σφ- sont, selon toute apparence, issues de σ-φί, σ-φίν (cf. ci-dessus, § 390 et ci-dessous, n. 5), σ- étant considéré comme la forme très réduite de σFε- (cf. G. Meyer, *Griech. Gramm.*[3], p. 513) ou comme une racine *es-*, *s-* (cf. K. Brugmann, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXVII, 399) signifiant « même ». Σφίν rapproché de ἐμίν fit créer σφέ par imitation de ἐμέ, σφοῦ par imitation de ἐμοῦ, etc. Voy. dans K. Brugmann, *Griech. Gramm.*[3], § 285, 2, l'indication des principaux travaux publiés sur la question.

2. Voy. Ahrens, *Dial.*, I, 125; II, 258. Les poètes tragiques ont forgé un duel σφέα.

3. Sur une inscription de Tégée (Collitz, n° 1222, 10; 18) on lit un accusatif σφεις enclitique dont la formation est calquée sur celle de πόλεις. Voy. Hoffmann, *Dial.*, I, 259. Sur le syracusain ψέ (p. σφέ, par métathèse) voy. ci-dessus, § 331, p. 236. Dans ἄσφε, α est prothétique (cf. ci-dessus, § 206, 1°, p. 123).

4. D'après Apollonius Dyscole (*de pronom.* 121 c), la forme σφείων serait aussi lesbienne et dorienne; mais Ahrens (II, 259) prétend qu'il faut corriger en σφέων. Quoi qu'il en soit, la forme σφείων s'explique exactement comme les formes correspondantes ἡμείων et ὑμείων (v. ci-dessus). Sur ψέων (p. σφέων), voy. ci-dessus, n. 3.

5. La forme σφίν est dorienne (C. I. n° 1688, 25 Delphes). Dans Homère, on trouve tantôt σφί, tantôt σφίν. Chez Hérodote σφι est enclitique. Sur la forme syracusaine et sur la forme lesbienne, voy. ci-dessus, n. 3, les explications données à propos de ψέ et de ἄσφε.

Au pluriel l'usage a prévalu de conserver la juxtaposition syntactique ἡμᾶς αὐτούς, ἡμῶν αὐτῶν, ἡμῖν αὐτοῖς, etc., sauf à la troisième personne où l'on a pu dire ἑαυτούς, ἑαυτοῖς, etc., le radical *σϝ- étant originairement des trois nombres.

Remarques. — L'ionien d'Hérodote, au lieu de partir de l'accusatif singulier, a refait les formes de ces pronoms sur le génitif singulier, comme le démontrent les cas mêmes de la déclinaison : une forme ἐμεωυτοῦ ne peut venir que de ἐμέο αὐτοῦ par contraction, d'où la série de formes ἐμεωυτῷ, ἐμεωυτόν, etc. De même σεωυτῷ, ἑωυτοῖς, etc.[1].

§ 4. — Adjectifs-pronoms possessifs.

466. — **Formation des adjectifs-pronoms possessifs.** — Les adjectifs possessifs sont dérivés des radicaux pronominaux par l'addition du suffixe *-o-*.

1° Radical **eme-*, **emo-*, **me-o-**, gr., **ἐμό-ς** (dans tous les dialectes), lat., **me-u-s**.

Remarques. — I. Le radical ἐμέ-, au lieu de με, est propre au grec et parait avoir été tiré du nominatif ἐγώ (G. Meyer, *Griech. Gramm.*[3], § 411, p. 507)[2].

II. Le latin fait **mi** au vocatif. Selon les grammairiens latins (voy. les références dans Neue, *Lat. Formenlehre*, t. II[3], p. 366), cette forme se rattacherait à un nominatif archaïque **mius** (cf. **fili**, voc. de **filius**), dont on ne connait pas d'exemples, mais qui n'a rien d'étrange (cf. lat. vulg. **vinia** pour **vinea**, etc.). Selon les grammairiens modernes, l'explication est tout autre. Voy. celle de M. V. Henry, *Précis*, etc., § 229, p. 269, et celle de K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 819.

2° Radical **tewe-*, **tewo-*, gr. hom., **τεός** pour *τεϝο-ς, lat., **tuus** pour **tovos**[3] de **tevos* (cf. ci-dessus, § 151, 8°, Rem. II (p. 88) et § 233, Rem. I (p. 142)). — Radical **twe-*, **two-* (skr. *tva-*), ion. att., **σός** (= τϝο-ς), aussi dans Hom., Alcée (cf. Apoll. Dysc.) et Sapho.

3° Radical *sewe-*, *sewo-* : grec, **ἑϝός**[4] (p. *σεϝο-ς), lat., **suus**, arch., **sovos** de **sevos*[5] (cf. ci-dessus, § 151, Rem. II (p. 88) et § 233, Rem. I (p. 142)), gr. hom., **ἑός**. — Radical σϝε-, σϝο-, gr., **ϝός**, lesb. (d'après Apollonius Dyscole), crétois (cf. inscr. dans Comparetti, *ouv. cit.*, 147 ; 151, l. 18 ; 152, l. 3 ; 164, 2, 13, etc.), Hom. ion et att., **ὅς**[6].

1. Voy. V. Henry, *Précis*, etc., § 228, 5° édit. (p. 268) et, pour certaines difficultés, voy. Wackernagel, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXVII, p. 279 ; Meister, *Berlin. phil. Wochenschrift*, 1887, p. 1644 ; K. Brugmann, *Griech. Gramm.*[3], § 291, p. 250.

2. Voy. une autre explication dans Wackernagel, *Beitr. zur Lehre vom griech. Accent*, 15.

3. Cf. C. I. L., t. I, n° 1290 : QVEI TOV AM PACEM PETIT ADIOVTA

4. Apollonius Dyscole cite cette forme comme appartenant au dialecte [illegible].

5. Cf. **SOVEIS** pour **suis** sur la *lex Repetundarum*, qui est de 123-122 av. J.-C. (C. I. L., t. I, n° 198, l. 50).

6. Le réfléchi ἑός, ὅς est employé avec la valeur du fr. « leur » dans Hésiode, *Œuvres et jours*, 58, et chez Quintus de Smyrne, I, 349 ; 670. Sur l'emploi de ὅς comme pronom réfléchi des deux autres personnes, voy. K. Brugmann, *Ein Problem der homerischen Textkritik und der vergleichenden Sprachwissenschaft*, Leipzig, 1876.

467. — Dans certains dialectes grecs les radicaux du pluriel ont servi à former des possessifs qu'on ne trouve pas dans le dialecte attique, sauf chez les poètes dramatiques.

1° *Radical* ἀσμέ-, ἀσμό- : lesb., ἄμμος (anc. ἀμμό-ς, cf. ci-dessus, § 139, 2°)[1], béot. et dor., ἀμός[2].

2° *Radical* ὑσμέ-, ὑσμό- : lesb., ὕμμος (anc. ὑμμό-ς, cf. ci-dessus, § 139, 2°), dor. ὑμός[3].

3° *Radical* σφέ- : σφός passe pour une forme lesbienne et dorienne, mais elle appartenait à la langue poétique en général (voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*[3], § 428, p. 518). On la trouve employée avec la valeur du français « son, sa » dans Hésiode (*Théog.*, 398), dans Théognis (v. 712) et dans Quintus de Smyrne (III, 517).

Remarque. — La forme σφεός employée par Alcman au sens de son (cf. Apoll. Dysc., *de pron.*, 143 b) est une forme refaite sur σφός d'après le rapport de ἑός à ὅς.

468. — La formation ordinaire des pronoms possessifs impliquant l'idée de pluralité est celle qui consiste dans l'addition du suffixe **tero-*, gr. -τερο-, lat. **ter-** aux radicaux du pluriel des pronoms personnels[4].

Les possessifs latins **noster** et **vester** (anc. **voster**, cf. ci-dessus, § 151. Rem. II, 2°) ne présentent aucune difficulté; **suus**, dont on a vu ci-dessus l'origine (§ 466, 3°), sert à la fois comme possessif de l'unité et comme possessif de la pluralité.

En grec, on cite pour la première personne les formes ἀμμέτερος (lesb. d'après Apollonius Dyscole), ἁμέτερος, dor., ἡμέτερος, ion., (et hom.), att. La forme ὑμέτερος sert pour la deuxième personne en attique.

L'analogie a fait créer νωίτερος (deux fois seulement chez Hom., *Il.*, XV, 39; *Od.*, XII, 185) et σφωίτερος (une fois seulement chez Hom., *Il.*, I, 216), qui plus tard a été pris comme réfléchi de la 3[e] pers. (voy. Buttmann, *Lexilogus*, I, 53, cité par G. Meyer, *Griech. Gramm.*[3], § 429, p. 518). Inversement, le pronom σφέτερος, qui appartient proprement à la 3[e] pers., a été employé pour la 2[e] (cf. Hésiode, *Œuvres et jours*, v. 2). C'est la ressemblance extérieure de ces formes qui a amené la confusion.

---

1. Selon Harder, *de α vocali*, p. 91 (cité par G. Meyer, *Griech. Gramm.*[3], § 428 [p. 518]); il faut restituer cette forme éolienne dans sept passages d'Homère où on lit actuellement ἀμός.

2. C'est donc un dorisme dans les passages des Tragiques où on rencontre cette forme (cf. Gerth, *Studien* de Curtius, t. I, 2, 251).

3. Cette forme dorienne se rencontre cinq fois chez Homère. Faut-il corriger et lire ὑμμός ?

4. On sait que la fonction du suffixe **-tero-* est de marquer le comparatif. En l'employant à former des adjectifs possessifs, on a donc obéi à une idée dont M. V. Henry (*Précis*, etc., 5[e] éd., p. 259) rend compte en ces termes : « Au pluriel, comme il n'y avait pas originairement de pronom de la 3[e] pers., les deux autres formaient couple : ainsi s'explique la dérivation par le suffixe **-tero-*, dont on connait la fonction constante ».

CHAPITRE III

CONJUGAISON

Bibliographie. — K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, §§ 460-1166 (pp. 836-1429). — V. Henry, *Précis*, etc., 5e éd., §§ 86-107 ; 230 à la fin.

K. Brugmann, *Griechische Grammatik*, 3e édit., §§ 297-425 (pp. 257-363) ; — Kühner-Blass, *ausf. Gramm. der griech. Sprache*, §§ 189-327 — G. Meyer, *Griechische Grammatik* [3], ch. XII, § 442-603 (pp. 531-671).

W. Lindsay, *the Latin language*, ch. VIII (pp. 453-548). — F. Stolz, *Lat. Gramm.*, 3e édit., §§ 96-118 (pp. 153-193).

On trouvera des bibliographies développées dans les ouvrages généraux ou spéciaux désignés ci-dessus.

469. — Observations générales ; division du sujet. — L'étude de la conjugaison grecque et latine comprend naturellement l'étude des *désinences personnelles*, des *voix*, des *temps*, des *modes* et des *formes non personnelles* du verbe.

470. — Formations thématiques et formations athématiques. — L'examen des formations verbales permet de reconnaitre que dans un grand nombre d'entre elles la désinence est précédée d'une voyelle *o* ou *e* alternant suivant une loi rigoureuse (ci-après, § 471) et qui a reçu le nom de *voyelle thématique*[1].

L'usage s'est établi d'appeler *formations thématiques* celles où apparait cette voyelle, *athématiques* celles où elle manque[2].

Les formations thématiques sont, en grec, le présent des verbes en -ω, tous les subjonctifs, tous les futurs ; en latin, tous les présents, sauf celui du verbe *être*.

Les formations athématiques sont, en grec, l'aoriste sigmatique, les aoristes passifs, le présent des verbes en -μι ; en latin, les subjonctifs, les imparfaits, etc.

471. — Apophonie de la voyelle thématique. — Dans les formations thématiques la voyelle qui précède la désinence est *o* à *toutes les premières personnes* et à *la troisième personne du pluriel* ; elle est *e* partout ailleurs.

---

1. En terme de grammaire, le *thème* est le mot non encore revêtu de sa désinence de flexion, mais prêt à la recevoir. La voyelle thématique est donc, dans un verbe, celle sur laquelle s'appuie la désinence.

2. Voy. V. Henry, *Précis*, etc., § 86 : « En dépit du vice fondamental de cette terminologie — car enfin ἐ-λύ-θη- ou legē bā- est évidemment un thème au même titre que λέγ-ε- ou lege- —, force est bien de l'adopter : car on verra dans l'étude de la conjugaison combien il est nécessaire de distinguer partout les formes qui contiennent l'e et l'o thématique de celles qui ne le contiennent pas. »

Remarque. — Cette loi est d'une rigueur absolue en grec (cf. *prem. personnes* : φέρω, φέρο-μεν, — φέρο-μαι, φερό-μεθα, etc., 3e *p. plur.* : dor. φερό-ντι [att. φέρουσι], φερό-νται, etc. ; *ailleurs* : φέρεις, φέρει, φέρε-τε, φέρε-τον, *φερε-σαι, ion. φέρεαι [att. φέρῃ], φέρε-ται, φέρε-σθε, φέρε-σθον).

En latin, elle paraît d'abord moins absolue, car on a, par exemple, au présent de **veho**, la série de formes : **veho, vehis, vehit, vehimus, vehitis, vehunt**; mais l'analyse linguistique, en permettant de reconstruire les formes dont celles-ci sont sorties, fait apercevoir en latin une flexion thématique presque aussi pure que celle du grec. En effet, on voit tout d'abord qu'à la première personne du singulier la voyelle thématique est bien *-o* (cf. **veho**) et qu'il en est de même pour la 3e pers. du plur., puisque **vehunt** est pour **vehont* = *veho-nti*. D'autre part, **vehis** représente **vehĕ-s* (cf. ci-dessus, § 151, Rem. II, p. 88), et pour la même raison, **vehit** = **vehĕ-t*, **vehitis** = **vehĕ-tis*. Reste **vehimus** : mais **vehimus** est pour **vehumus** (cf. d'ailleurs **sumus, volumus**), forme archaïque représentant **vehomus*, et dès lors **vehimus** s'explique, soit par la loi qui a fait sortir **optimus** de **optumus** (cf. ci-dessus, § 114), soit par l'analogie de **vehitis**.

472. — **Apophonie des formations athématiques**. — Les formes athématiques sont fortes ou faibles, selon que la syllabe précédant immédiatement la désinence est au degré normal ou au degré réduit[1].

En règle générale, la forme forte ne se rencontre qu'au singulier de l'actif (cf. τί-θη-μι) et la forme faible au duel et au pluriel de l'actif (cf. τί-θε-τον, τί-θε-μεν, etc.), ainsi que dans tout le moyen (cf. τί-θε-μαι, etc.)[2].

Remarque. — En grec, cette loi est rigoureusement suivie dans les verbes dits verbes en -μι. En latin, l'apophonie primitive ne s'est conservée que dans le seul présent **sum**, de la racine *es-*, être. Partout ailleurs, l'analogie a tendu et a réussi à donner un seul et même radical à toutes les personnes d'un même temps.

473. — **Division en conjugaisons**. — Les grammairiens grecs, suivis en cela par les modernes, reconnaissaient deux espèces de conjugaisons, la conjugaison en -ω comprenant le plus grand nombre des verbes grecs et la conjugaison en -μι comprenant seulement un petit nombre de verbes, mais regardés comme les plus anciens de tous. Quant aux verbes latins, partagés d'abord entre trois conjugaisons d'après la finale de la deuxième personne du singulier de l'indicatif présent (**-ās, -ēs, -ĭs**), ils ont été depuis Priscien (dans Keil, *Gramm. lat.*, II, p. 443) répartis entre quatre conjugaisons[3].

---

1. Le degré fléchi ne se trouve qu'au parfait.

2. L'aspect différent du radical au singulier et au pluriel, d'une part, à l'actif et au moyen, d'autre part, tient au déplacement de l'accent primitif (cf. ci-dessus, § 251). Il était sur la syllabe prédésinentielle aux trois personnes du singulier de l'actif, sur les désinences dans toutes les autres formes de la conjugaison athématique. Ce déplacement de l'accent produisait nécessairement une apophonie de la syllabe finale du radical, puisqu'elle devait présenter le degré normal, quand elle était accentuée, le degré réduit, quand elle était atone. Le sanscrit permet souvent de se rendre compte du phénomène : ainsi en regard du grec εἶ-μι, ἴ-μεν, le sanscrit nous offre *ê-mi*, *i-más*. Voy. L. Job, *le Présent et ses dérivés dans la conjugaison latine*, § 33 (p. 78) ; V. Henry, *Précis*, etc., § 269.

3. Au troisième siècle, le grammairien Sacerdos parlait déjà d'une quatrième conjugaison (cf. Keil,

Quels que soient les avantages pratiques de cette antique classification[1], il est impossible de s'y attacher, quand on se préoccupe de comparer le grec et le latin avec les langues congénères et même simplement la conjugaison grecque avec la conjugaison latine. Il vaut mieux partir des formations primitives que la comparaison des langues a permis de reconstruire et en étudier les héritiers grecs et latins, abstraction faite de la catégorie spéciale où ils ont trouvé place. Cette méthode aura pour résultat de nous faire clairement apercevoir, ce qu'on soupçonne déjà, que presque partout la conjugaison latine est irréductible à la conjugaison grecque, mais au moins nous verrons en quoi précisément consistent les différences et nous essaierons, quand cela sera possible, d'en démêler les raisons.

Voilà pourquoi, laissant de côté les divisions traditionnelles des grammaires destinées à l'enseignement pratique du grec et du latin, nous nous attacherons uniquement à la classification due à la grammaire comparée.

§ 1. — DÉSINENCES PERSONNELLES.

474. — **Définitions**. — Les désinences personnelles servent à exprimer la personne, le nombre et la voix[2]; elles sont *primaires* ou *secondaires*, selon qu'elles appartiennent aux temps primaires ou aux temps secondaires.

1° Les temps primaires sont en latin le présent et le futur, en grec le présent de l'indicatif et du subjonctif[3] ainsi que le futur des trois voix, et le parfait moyen et passif.

REMARQUE. — Le parfait du médio-passif latin et les temps qui s'y rattachent sont des formes périphrastiques dont nous n'aurons à tenir compte que dans la syntaxe.

2° Les temps secondaires sont, en grec, tous ceux qui ont la troisième personne du duel en -την.

Gramm. lat., t. VI, p. 444 : « Tertia producta, quam quidam quartam dicunt », mais il ne l'adopte pas. Sur l'histoire de la classification des verbes latins par les grammairiens anciens, voy. L. Job, *le Présent... dans la conjugaison latine*, p. 70 sqq.

1. Voy. L. Job, *ouv. cité*, p. 72 sqq.

2. Quelle est l'origine des désinences personnelles ? Il est probable que c'étaient des pronoms qui ont été agglutinés aux radicaux des verbes. Mais la question est fort délicate, fort obscure, et, en tout cas, trop spéciale pour être étudiée ici. Voy. K. Brugmann, *Morphol. Untersuch.*, I, 133 sqq. ; Delbrück, *Einleitung in das Sprachstudium*[3], p. 97 sqq. ; Sayce, *Internat. Zeitschrift f. allgem. Sprachwissenschaft* de Techmer, I, 222 sqq. ; Merlo, *[illegible] personali* (Riv. di filol., XII, 425 sqq. ; XIII, 385 sqq. ; XIV, 169 sqq.). Sur le rapport entre les désinences primaires et les désinences secondaires, voy. Thurneysen, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXVII, 173 sqq. ; K. Brugmann, *Berichte der koenigl. Sächs. Gesellschaft der Wissensch.*, 1883, p. 184 ; Zimmer, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXX, 120 ; cités par L. Job, *le Présent*, etc., p. 15 sqq. ; cf. aussi K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, 1330 sqq.

3. Toutefois le subjonctif paraît avoir eu, dès la période indo-européenne, aussi bien des désinences secondaires que des désinences primaires. Cf. ci-après [illegible] et [illegible], § 499, Rem. III.

Quant au latin, il ne connaît plus qu'à la première personne la distinction entre désinences primaires et désinences secondaires.

Remarque. — Les désinences de l'impératif et du parfait actif ne sont pas comprises dans les deux catégories précédentes. Ce sont en effet des formes spéciales, qui doivent être étudiées à part, sinon au moment où sera expliquée la formation de l'impératif et celle du parfait.

475. — Les désinences personnelles exprimant la voix (cf. ci-dessus, § 474) aussi bien que la personne et le nombre, nous distinguerons les désinences de l'actif et celles du moyen. De plus, comme le passif latin n'a rien ou presque rien qui le rapproche du grec, nous l'étudierons dans une section spéciale.

476. — Quant au passif grec, il comprend deux séries de formes, les unes ayant un sens exclusivement passif, les autres ayant à la fois le sens passif et le sens moyen. Celles-ci rentrent naturellement dans l'étude du moyen; celles-là appartiennent de par leur origine pour une partie au moyen (ce sont les futurs, voy. ci-après, § 534) et pour l'autre partie à l'actif (ce sont les aoristes, voy. ci-après, § 534).

I. — Voix active.

A. — *Désinences primaires.*

477. — **Singulier. Première personne.** — La désinence primitive était *-mi* dans les formations athématiques et *-ō* dans les formations thématiques[1].

Le grec répond à la première par -ω (cf. φέρω) et à la seconde par -μι (cf. εἶ-μι, skr. *êmi*, indo-eur. **ey-mi*).

Quant au latin, il n'a conservé la désinence primaire athématique que dans une seule forme, **sum**, encore s'y est-elle confondue avec la désinence secondaire[2]. Au contraire, le latin a étendu la désinence *-o* à tous les présents, sauf celui du verbe *être*[3].

Remarques. — I. La désinence athématique -μι a été quelquefois remplacée par la désinence -ω, mais cette substitution est rare[4] et relativement récente : elle s'explique par le passage des formes verbales indiquées ci-dessous de l'une à l'autre conjugaison.

---

1. La désinence *-mi* paraît avoir été un pronom agglutiné au radical verbal. Sur l'origine probable de *-ō* (contraction de la voyelle thématique *o* et de l'*a*, désinence du parfait), voy. K. Brugmann, *Morph. Untersuch.*, I, 146 sq.; Osthoff, *ibid.*, II, 121 sq.

2. Sur la perte de l'i final des désinences primaires, voy. L. Job, *le Présent... dans la conjugaison latine*, p. 12 sqq.

3. Le latin n'a plus d'autre temps thématique que le présent de l'indicatif. Voy. V. Henry, *Précis*, etc., § 249, 1, A.

4. Au présent de l'indicatif elle est restreinte aux verbes en -υμι confondus avec ceux en -ύω.

Ex. : ὀμνύω (Xén., *Anab.*, VI, 1, 31 ; VII, 6, 18 ; *Cyr.*, VI, 4, 6 ; Inscr. de Pergam., p. 13, 23 ; 51), δεικνύω (Dém., XVIII, 76 ; XXI, 169 ; etc.), etc.[1].

II. Par contre, la désinence athématique a été souvent étendue à des formes verbales qui ne devaient pas l'avoir.

1° Dans les dialectes lesbien, thessalien, arcadien, chypriote et béotien, les verbes dérivés en -άω, -όω, -έω, ont, en grand nombre, suivi l'analogie des verbes en -μι.

Tels sont en *lesbien*, ὅρημι (cf. ci-dessus, § 307, 1°, Rem. I), κάλημι, φίλημι, νόημι, etc. ; en *béotien*, νόειμι, φίλειμι, ποίειμι, etc.[2].

2° Dans le dialecte homérique -μι apparaît, par addition pléonastique, à la 1re pers. sing. du subjonctif[3].

Ex. : ἐθέλωμι (*Il.*, I, 549 ; IX, 397 ; *Od.*, XXI, 348) ; ἀγάγωμι (*Il.*, XXIV, 717) ; εἴπωμι (*Od.*, XXII, 392) ; ἴδωμι (*Il.*, XVIII, 63) ; κτείνωμι (*Od.*, XIX, 490) ; τύχωμι (*Il.*, V, 279 ; VII, 243 ; *Od.*, XXII, 7).

3° Sur la substitution, générale en grec dans la conj. en -ω, de la désinence primitive -μι à la désinence secondaire -ν à l'optatif, voy. ci-après, § 588, Rem. I.

478. — Singulier. Deuxième personne. — La désinence primitive était *-si* pour les formations athématiques et pour les formations thématiques, mais elle a subi en grec et en latin de graves altérations.

1° Elle n'est plus reconnaissable, *en grec*, que dans la forme homérique et syracusaine, ἐσ-σί, tu es (cf. armén. *es*, de **es-si*), et dans la 2e pers. εἶ, tu iras, = *εἰ-(σ)ι (cf. skr. *ê-si*, ind.-eur. **ey-si*).

Remarque. — La 2e pers. εἶ du verbe εἰμί, être, suppose une forme *ἐσι (cf. d'ailleurs skr. *ási*) : il y avait donc déjà en indo-européen deux formations pour cette deuxième personne (cf. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I[2], p. 725).

2° Partout ailleurs la désinence primaire a été remplacée, en grec, par la désinence secondaire : c'est ce qu'on voit dans des formations athématiques comme ἐσ-ς ou εἶς (Hom., Hérod.)[4], tu es, τίθη-ς, δίδω-ς, δείκνυ-ς, etc.[5] ; c'est ce qu'on voit aussi

1. Le passage de la conjugaison athématique à la conjugaison thématique apparaît aussi à la 2e et à la 3e pers. du singulier, mais surtout à la 3e personne du plur. Voy. Kühner-Blass, *Ausf. Gramm. der gr. Sprache*, § 282, Anm. 6 (t. I, 2e part., p. 194).

2. En lesbien, cette anomalie paraît s'être étendue plus loin encore, si l'on en juge par les formes authentiques ἀχνάσδημι (= ἀχνάζω, Alcée, *fr.*, 8) et Fοίδημι (cf. γοίδημι· ἐπίσταμαι, Hésych., οἶδα αἰολικῶς οἴδημι λέγεται, Etym. Magn., p. 618, 35 ; Chœrob., 867 = Hérod., II, 836, 17 ; *Anecdota Oxon.*, I, 332, 2). Voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*[3], § 444, 1, p. 554.

3. Voy. Bekker, *Homerische Blätter*, p. 218 ; K. Brugmann, *Morph. Untersuch.*, I, 179 ; Wackernagel, *Vermischte Beiträge zur griechischen Sprachkunde* (Bâle, 1897), p. 51.

4. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I[2], § 818, 1°, Anm. 1 (p. 725), t. II, p. 791 et p. 1340, *Griechische Grammatik*[3], § 411 (p. 347), sur les rapports entre cette forme et la forme εἶ.

5. On lit συντίθησι (p. συντίθης) sur une inscription d'Épidaure (cf. Cauer, n. 5539, 84), mais c'est une forme refaite soit d'après ἐσσί (cf. Baunack, *Studien*, etc., I, 126), soit d'après l'analogie de la 1re et de la 3e pers. sing. -μι, -τι (cf. G. Meyer, *ouvr. cit.*[3], § 448, p. 527). En effet, une

dans des formations thématiques comme φέρεις, etc., mais dans εἶς et dans φέρεις, etc., il faut prendre garde que la terminaison -εις renferme à proprement parler deux désinences, la désinence primaire -σι (puisque *φερεσι aboutissait à *φερει) et la désinence secondaire -ς qui s'est ajoutée à *φερει après la disparition de -σ- intervocalique.

Remarques. — I. Cette formation thématique appartient à la période préhellénique, puisqu'on la retrouve dans tous les dialectes (cf. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 538). On pourrait être tenté de l'expliquer par la résonance de l'ι de *φερεσι analogue à la prétendue résonance de l'ι de *φη-σι dans la forme φῄς attestée par les grammairiens anciens (cf. La Roche, *Homer. Textkritik*, p. 374). Mais d'abord l'orthographe φῄς peut parfaitement avoir été imaginée pour distinguer φῄς, 2e pers. sing. de l'ind. prés. de φῆς, 2e pers. sing. de l'imparf. sans augment[1], et de plus, Apollonius Dyscole considérait φῄς (sans ι souscrit) comme la seule forme légitime (cf. le passage de Chœroboscos, cité par Hérodien, *éd. Lentz*, II, 419, 11 sqq.).

II. Il n'y a probablement pas à tenir compte de prétendues formes doriennes en -ες (au lieu de -εις), car l'épigraphie n'en a fait découvrir aucune trace, et d'autre part, même dans le texte de Théocrite, où elles se rencontrent, elles ne semblent autorisées qu'en deux passages (*Idyll.*, I, 3 : συρίσδες ; IV, 3, ἀμέλγες). Si elles ont réellement existé, on les expliquera par des emprunts faits aux désinences secondaires (comme τίθης et le latin **vehis** = **vehĕ-s*), à moins que ce ne soient des formes d'*injonctif* (cf. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., § 397, Anm. [p. 332]).

479. — *En latin*, la désinence primaire a partout fait place à la désinence **-s** (cf. **vide-s**, **agi-s**, etc.).

Remarques. — I. Sur **es** (indo-eur. *es-si*) et **ēs** (indo-eur. *ēd-si*), voy. ci-dessus, § 314, 4°, **a** (p. 227).

II. A la 2e pers. sing. de **fero**, je porte, on devrait avoir **fer* (cf. ci-dessus, § 306, 4°, **γ**, Rem., p. 213) ; mais cette forme a sans doute paru dépourvue de désinence et **fers** a été refait sur les autres deuxièmes personnes du singulier (cf. L. Job, *le Présent*, etc., § 38, p. 91).

III. La deuxième personne du singulier, **vis**, anciennement **veis** (et même **vois** dans l'inscription de Duenos), n'a pu naître de **vels* ou **vols* par voie phonétique. Elle doit être rapprochée du sanscrit *véshi*, tu veux, et appartient à une racine *vei-*, qui apparaît dans **in-vī-tus**, qui ne veut pas (cf. L. Job, *ouv. cit.*, p. 91).

480. — **Singulier. Troisième personne.** — La désinence primitive était *-ti*. Elle se retrouve en grec dans les formations athématiques ἔσ-τι, dor. δίδω-τι (sur l'att. δίδωσι, voy. ci-dessus, § 289, 6°, Rem., p. 200).

Dans les formations thématiques apparaît une terminaison -ει (cf. φέρει, etc.), commune à tous les dialectes[2], et qui remonte par consé-

---

forme primitive *συντιθησι aurait phonétiquement abouti en grec à *συντιθηι (cf. ci-dessus εἶ, de *ἐσ-σι).

1. C'est ce qu'on peut légitimement inférer des scolies de l'*Iliade* (XVII, 174 *Venet.* A) et de l'*Odyssée* (VII, 239).

2. C'est avec raison que Bergk a corrigé en ἀδικήει la forme ἀδικήῃ (Sapho, 1, 20).

quent à la période préhellénique. C'est une forme refaite à l'époque où s'établit la 2ᵉ pers. du sing. φέρεις, d'après le rapport φέροις, φέροι ou ἔφερες, ἔφερε.

De même au subjonctif les troisièmes personnes φέρῃ, λύῃ (p. *φερῃσι, *λυῃσι), etc., décèlent une flexion de même origine[1].

Remarque. — Sur le rapport φέρει : φέρεις, le dialecte lesbien a créé une 3ᵉ pers. analogue pour le présent de certains verbes en -μι cf. τίθη, γέλαι, Meister, *Dial.*, I, 178 ; 187).

481. — En latin, la désinence primaire a fait place à la désinence secondaire : c'est celle-ci qu'on trouve à tous les temps et à tous les modes de l'actif, l'impératif excepté.

482. — **Duel**. — Le duel n'existe plus en latin, on le sait (cf. cependant, ci-après, § 485). En grec, la première personne ne se rencontre pas et ne paraît pas avoir jamais existé. La deuxième et la troisième personne ont l'une et l'autre -τον pour désinence dans les formations athématiques (τί-θε-**τον**, etc.) comme dans les formations thématiques (φέρε-**τον**, etc.).

483. — **Pluriel. Première personne**. — A la première personne du pluriel *le grec* ne distingue pas les formes primaires des formes secondaires; mais la désinence varie d'un groupe de dialectes à l'autre groupe : en dorien la désinence est -μες[2], en ionien, att., lesb. et thessal. c'est -μεν. Cette diversité permet de conjecturer que -μες représente la désinence primaire (skr. *-mas*), tandis que -μεν représente la désinence secondaire (cf. lithuan. *-me*) avec le -ν d'abord mobile, puis devenu fixe. Le dorien a propagé la désinence primaire, les autres dialectes la désinence secondaire.

En latin, on trouve partout **-mus**[3], qui est une désinence primaire thématique étendue à toutes les formations de première personne pluriel[4].

---

1. Les troisièmes personnes épiques ἄγῃσι, λάθῃσι, etc., sont des formes à cumul : de même que dans ἀγάγωμι (= ἀγάγω + μι), le suffixe athématique s'est ajouté à la flexion thématique (*ἀγῃ + σι). Voy. une explication un peu différente dans K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, § 442, 1.

2. Ex. : *corinth.*, ἵΦομες (*Inscr. Ant.*, 20, 5 ; Collitz, n. 3119 [illegible]), νικῶμες (*Inscr. Ant.*, 512, 2 ; Collitz, n. 3046) ; *Tables d'Héraclée*, [illegible] τρήσαμες (I, 11), κατεστάσαμες (I, 14), κατεστάσαμες (I, 17, 41), [illegible]σαμες (I, 53), etc. Les poètes Épicharme, Sophron et Théocrite emploient aussi cette désinence, mais non pas Pindare. Voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*[2], § 4[illegible] (p. 44[illegible]).

3. Il n'y a pas à tenir compte au point de vue grammatical de quelques formes en -mūs (*ū* est long, cf. L. Müller, *Plaut. Prosodie*, p. 57) ; ce sont des accidents prosodiques.

4. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, II, § 228 (p. 567) dont le système est développé par [illegible], *Présent*, etc., p. 24 sq., de la manière suivante : « Quand *e* et *o* alternent dans une même racine, la première voyelle se rencontre en syllabe primitivement accentuée, la seconde en syllabe primitivement post-tonique. Or, on sait que les verbes athématiques accentuent la désinence au pluriel : ils avaient donc *-més* (cf. sk. *i-más*, « nous allons »). Les verbes thématiques au contraire, portent l'accent sur la racine ou le suffixe, jamais sur la désinence : ils avaient [illegible] (cf. skr. [illegible]) [illegible] lat. **ferimus** p. *[illegible] (cf. ci-dessus, § 153, Rem.). Le dorien a propagé la désinence accentuée ou athématique, le latin, a la [illegible]

484. — **Pluriel. Deuxième personne.** — Le grec, comme les autres langues de la branche européenne, présente à la deuxième personne du pluriel une désinence qui est à la fois primaire et secondaire, pour les formations athématiques comme pour les formations thématiques, et se rattache à une désinence indo-européenne *-te* (cf. ἴσ-τέ, φέρε-τε, etc.).

485. — En latin, c'est la désinence **-tis** (= * *-tes*) qui sert pour tous les temps et pour tous les modes de l'actif, l'impératif excepté : cette désinence étant isolée dans les langues indo-européennes, il reste à montrer comment le latin se l'est donnée. Suivant M. Baunack (*Studien* de Curtius, t. X, 62), c'est une ancienne désinence de duel employée en fonction de pluriel [1]. Que si le latin a conservé cette désinence pour lui attribuer une fonction spéciale en regard de la désinence **-te** de l'impératif, c'est à cause du rapport **lege : legis** :: **legite : legitis** et aussi par besoin de séparer de l'indicatif présent l'impératif dont les désinences sont les seules caractéristiques (voy. Speijer, *Mém. de la Soc. de Ling.*, V, 189 et L. Job, *le Présent*, etc., § 10, p. 27 sq.).

486. — **Pluriel. Troisième personne.** — La désinence primitive était * *-nti* après voyelle, * *-n̥ti* après consonne. Les dialectes dorien, éléen, etc., répondent à la première par -ντι (cf. φέρο-ντι, etc.) et à la seconde par αντι (cf. dor. τεθέκ-αντι).

Remarques. — I. La désinence -ντι apparait en béotien sous la forme -νθι (cf. καλέονθι, ἔχωνθι, ἴωνθι [= ὦσι], παρίωνθι, etc.) [2].

II. Dans les dialectes autres que le dorien, l'éléen et ceux du nord-ouest, la finale -τι s'est changée en -σι pour la raison donnée ci-dessus (§ 289, 6°, Rem., p. 200) et la désinence -νσι qui en est résultée et qui subsiste dans quelques dialectes (cf. ci-dessus, § 241, **a**, p. 151) a subi dans les autres les modifications dont le détail a été donné (cf. ci-dessus, § 241, **b**, **α** et **β**, p. 151).

Ex. : *Arcad.*, κελεύωνσι, mais *lesb. d'Asie*, ἔχοισι, et *ion. att.*, πρέπουσι, γράφωσι, etc.

III. A la flexion dorienne τίθε-ντι, δίδο-ντι, δείκνῠ-ντι, devrait répondre en ion.-attique * τίθεισι, * δίδουσι, * δείκνυσι (cf. § 241, **b**, **β**, p. 151) [3]. Mais ces formes (accentuées τιθεῖσι, διδοῦσι, δεικνῦσι, pour la raison donnée ci-après, p. 353, n. 2.) ne se

---

première personne du pluriel, comme à la première personne du singulier, a laissé périr cette forme et étendu à toute la conjugaison la désinence atone. »

1. En effet **-tis** (= * *tes*) est phonétiquement identique à la désinence *-ts* du duel gothique et à la désinence *-thas* du duel sanscrit. Quant au changement de nombre, il n'est pas plus extraordinaire que celui qui, en grec et en latin, aurait, d'après M. Brugmann, substitué le nominatif duel au nominatif pluriel dans les noms de la première déclinaison (cf. ci-dessus, § 422, p. 303).

2. Voy. Beermann, *Studien* de Curtius, t. IX, 62 ; Meister, *Dialekt.*, I, 261. On n'est pas d'accord sur l'origine du -θ- dans ces formes : remarquons que le -θ- remplace aussi un -τ- dans les finales béotiennes, -νθο, -νθη, -νθω. Meister, *l. c.*, croit que le θ béotien était une spirante interdentale produite par assibilation dans la désinence -ντι et que c'est de là qu'elle a passé aux autres finales ; pour K. Brugmann, *Griech. Grammat.*[3], p. 353 (§ 415, *i*), il faudrait plutôt partir des désinences moyennes : l'analogie de -σ-θε, de -μεθα, etc., aurait influencé -νθο, puis -νθι et enfin les deux autres finales.

3. La forme εἰσί, en regard du dorien ἐντί (p. * ἑντι, par analogie avec εἰμί, etc.), répond à l'indo-européen * *s-énti*, qui se compose de la racine du verbe « être », sous sa forme faible, et d'une désinence

trouvent réellement que chez Homère et chez Hérodote (cf. Kühner-Blass, *ausführl. Gramm. der gr. Sprache*, § 282, Anm. 2, p. 192). Dans le dialecte attique de la bonne époque (cf. Meisterhans, *Gr. d. att. Inschriften*[2], p. 151), ces troisièmes personnes sont en -ᾱσι (cf. τιθέᾱσι, Com., *fr.*, II, 343 *Kock*; Thuc., II, 34; V, 9; Xén., *Cyr.*, VIII, 5, 4; 8, 16; Plat., *Rép.*, 339 c; διδόᾱσι, Thuc., I, 42; II, 68; Xén., *Hell.*, II, 4; 14; 37; δεικνύᾱσι, Plat., *Gorg.*, 466 e; ἀποκτιννύᾱσι, Xén., *Anab.*, VI, 3, 5). Ce sont des emprunts faits au parfait[1].

487. — Ici encore, le latin a perdu la désinence primaire, et c'est la désinence secondaire **-nt** qu'il présente partout, sauf à l'impératif[2]. La seule observation à faire ici, c'est que cette désinence latine est toujours consonantique aux temps primaires « parce qu'elle ne s'attache qu'à des formes thématiques ou faussement thématisées par analogie (cf. **su-*nt***, **eu-*nt***, **feru-*nt*** = *fero-nt*, etc.) »[3].

Remarques. — I. On signale une troisième personne **tremonti**, qui, si elle était authentique, permettrait d'affirmer que le latin a possédé les désinences primaires jusqu'au règne de Numa, c'est-à-dire jusqu'à une époque relativement récente (cf. L. Job, *le Présent*, etc., § 11, p. 28 sq.), mais dans le fragment du *carmen Saliare* où se trouverait cette forme, les manuscrits donnent **prætexeremonti**, que l'on a corrigé en **præ tet tremonti**[4]; on ne peut donc qu'enregistrer cette forme en faisant les réserves nécessaires.

II. Les verbes dérivés de la première conjugaison faisaient **-ayont* d'où **-aont* à la 3[e] pers. du pluriel. Cette finale s'est contractée en **-ant**[5].

III. Les verbes dérivés de la deuxième conjugaison faisaient primitivement **-eyont*, d'où **-eont*, terminaison qui aurait dû être maintenue sous la forme *-eunt*[6]. Si elle a

---

-énti (voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, § 1017, 1, a, p. 1360; § 1026, 1, a, p. 1363; et cf. *ibid.*, p. 886, n. 1). Tout autre est l'origine des formes doriennes ἵσταντι, τίθεντι, δίδοντι. La comparaison avec le sanscrit *bibhr-ati*, *dadh-ati* montre qu'on devrait avoir *ἵστ-ατι, *τίθ-ατι, *δίδ-ατι. Il semble évident que c'est l'influence de la conjugaison thématique qui s'est fait sentir ici : φέρο-ντι a influencé τίθε-ντι, etc.

1. Cette désinence en -ασι peut servir aussi à expliquer la 3[e] pers. pl. ἱστᾶσι dont l'accentuation oblige à supposer une forme ἱστα-ασι du radical ἱστα- suivi de la désinence du parfait (cf. Osthoff, *Morph. Untersuch.*, IV, 289). Et c'est peut-être l'accentuation de cette forme qui a influencé l'ionien τιθεῖσι, διδοῦσι, etc.

2. Sur le système de M. Bugge, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXII, 385 sq., complété par M. Brugmann, *Berichte der kgl. Sæchs. Gesellschaft d. Wissenschaften*, 1890, p. 222, voy. L. Job, *le Présent*, etc., p. 29.

3. Voy. V. Henry, *Précis*, etc., § 241. Les formes **da-nt** et **sta-nt** font exception : s'il est vrai qu'elles contiennent les racines pures, on voit que **-nt** s'y attache à des formes athématiques.

4. Voici le passage de Térentius Scaurus qui nous a conservé le fragment (Ter. Scaur., *Gramm. lat.* de Keil, t. VII, p. 28, 9 : « Cum... quoniam antiqui pro hoc adverbio [illegible] ut Numa in Saliari carmine : cume tonas (mss. ponas), Leucesie, præ tet tremonti (mss. prætexere monti) ». On a corrigé ce passage à l'aide d'un autre passage corrompu, qui est de Festus (p. 244, 17 [illegible]) et où on lit comme citation du *carmen Saliare* : **præ tet tremonti** [illegible] **pretet tremonti** et **prætremunt te** (*mss.* **prætemunt pe**). Voy. W. Lindsay, *The Lat. Language*, p. [illegible].

5. Cette contraction s'est opérée suivant la règle de Schweizer-Sidler, *Lat. Gr.*, § [illegible] : « La nuance de la première voyelle l'emporte, quand la seconde est brève (**a** + **o** = **ā**); celle de la seconde, quand elle est longue (**a** + **ō** = **ō**). » Voy. L. Job, *op. cit.*, p. 284.

6. « L'-**u**- (= **o**-) parait si bien à sa place à la 3[e] pers. pl. qu'il y a été rétabli dans un certain nombre de formes : **sunt sont** au lieu de *[illegible], **eunt eont** pour *[illegible], etc. Il s'y est même rétabli par analogie dans quelques verbes de 2[e] conjugaison : **neunt** (Lucr., III, 3, 44), et divers plus tard, cf. Georges, *Lexikon*), **doleunt** (C. I. L., III, 3362 (Pannonie); V, 1706 (Aquilée)), **censeunt** (cf. Schuchardt, t. II, 504), **mereunt** (Commodien), **perteneunt** (Schuchardt, [illegible]) » L. Job, *le Présent*, etc., p. 367; mais voy. A. Meillet, *Revue critique*, t. LVI, p. [illegible].

été remplacée par la terminaison **-ent**, c'est sous l'influence de la flexion des verbes athématiques à degré normal propagé, en d'autres termes **monent** a été créé sur **monētis**, etc., d'après le rapport de **carent** avec **carētis**, etc.[1].

B. — *Désinences secondaires.*

488. — Singulier. Première personne. — A la désinence primitive, qui est *-m*, le grec répond par ν (cf. ci-dessus, § 335, 2°, a) et le latin par **-m**.

1° Cette *-m* (gr. -ν, lat. **-m**) est consonne après une voyelle et s'attache au radical sans modification :

Ex. : *Imparf.*, ἐ-τίθη-ν, ἔ-φερο-ν, etc., **era-*m***, **videba-*m***, etc. — *Aor.*, ἔ-λιπο-ν, etc. — *Optat.*, εἴη-ν, τιθείη-ν, **si-*m***, **de-*m***, etc.

2° Après une consonne elle est voyelle et devient -α en grec (cf. ci-dessus, § 245, 2°, a), **-em** en latin (cf. ci-dessus, § 245, 1°) :

Ex. : Hom. ἦα, j'étais[2] (p. ἠσ-m̥), ἔχεϜ-α d'où ἔχεα (p. *ἐ-χεϜ-m̥), ἔ-λῡσα (p. *ἐ-λυσ-m̥), etc. — **star*em*** (peut-être pour **stăsm̥*)[3], etc.

REMARQUES. — I. Dans la conjugaison en -ω, la désinence primitive de l'optatif[4] a été remplacée partout en grec par la désinence primaire -μι, mais il reste quelques traces d'une autre formation (cf. τρέφοιν, EURIP., dans *Etym. Magn.*, 764, 52 [cf. HÉRODIEN, II, 253], ἁμάρτοιν, CRATINOS, dans Suidas, s. v., peut-être aussi λάβοιν dans un fr. d'Euripide cité par LYCURGUE, *c. Leocr.*, § 100, et ναίοιν, dans EUR., *Troy.*, 225, cf. KÜHNER-BLASS, *ausf. Gramm. der gr. Spr.*, II, § 210, p. 52). Le changement de la terminaison -οιν en -οιμι vient sans doute de la seconde personne du singulier : d'après l'analogie de τίθημι, τίθης, on a refait φέροιμι sur φέροις.

II. L'-α de la 1re pers. sing. de l'aoriste sigmatique s'est étendu à des formations où il n'avait pas à paraître : il a remplacé la terminaison -ον dans certains aoristes thématiques (cf. à l'époque alexandrine ἤγαγα, εὗρα, etc.) et même dans des formations athématiques comme ὑπερετίθεα (HÉRODOTE, III, 155), dû sans doute à l'analogie de la 3e pers. plur. en -εαν (cf. ci-après, § 494, 2°, REM. I [p. 357] et G. MEYER, *Griech. Gramm.*, 3e éd., § 445, p. 536).

489. — Singulier. Deuxième personne. — A la désinence primitive, qui est *-s*, le grec répond par -ς et le latin par **-s**.

---

1. Voy. JOHANSSON, *de verb. contr. l. gr.*, p. 107 cité par L. JOB, *le Présent*, etc., p. 368.

2. De la forme ᾖα vient l'ancien attique ᾖ qu'il faut rétablir chez Eschyle et chez Sophocle, voy. LAUTENSACH, *Verbalflexion der attischen Inschriften* (Gotha, 1887) cité par G. MEYER, *ouv. cit.*[3], p. 536. Dans Euripide et dans Aristophane on lit ᾖν, qui se décompose en ᾖ-, pris pour radical, et -ν, désinence secondaire. Voy. ci-après.

3. Si l'on admet avec M. STOLZ (*Lat. Gramm.*, 3e éd., § 112, p. 180) que ce sont les premières personnes du singulier **-em** = *-m̥ de l'aoriste sigmatique athématique, qui ont passé au mode subjonctif. Voy. L. JOB, *Le Présent*, etc., p. 561.

4. Selon K. BRUGMANN, *Grundriss*, etc., t. II, § 979, 3, p. 1337 sq., la désinence primitive de l'optatif grec ne serait pas -ν pour -*m*, mais -α pour -m̥. En tout cas, ce savant dit que la forme sanscrite *bhárēy-am* permet de conjecturer une forme d'optatif *φερο(y)-α. Selon lui, la forme φέροιν dont on a quelques exemples est avec le skr. *bhárēy-am* dans le même rapport que ἔφῡν avec *a-bhūv-am*.

Ex. : *Imparf.*, ath. ἐ-τίθη-ς, thém. ἔφερε-ς, férebā-*s*, etc. — *Aor.*, ath. ἔ-θη-ς, thém. ἔ-λιπε-ς, etc. — *Opt.* φέροι-ς, siē-*s*, velī-*s*, etc.

Remarques. — I. Dans les aoristes sigmatiques athématiques du grec, le -ς de la désinence s'est attaché au faux radical en -α dû à l'analogie de la 1re pers. du singulier et de la 3e pers. du pluriel.

II. On a vu ci-dessus (§ 478, 2°), quelle extension la désinence secondaire avait prise en grec.

III. On a vu ci-dessus (§ 479) qu'en latin la désinence secondaire avait partout remplacé la désinence primaire.

490. — **Singulier. Troisième personne.** — La désinence primitive était *-t*, qui a disparu en grec (cf. ci-dessus, § 336) et qui a donné **-t** en latin.

Ex. : ἐ-τί-θη (p. *ἐ-τι-θη-τ), ἔ-φερε (p. *ἔ-φερετ), fereba-*t* (cf. ci-dessus, § 198), etc. — *Opt.*, φέροι (p. *φεροιτ), sie-*t*, veli-*t*, etc.

Remarques. — I. En Dorien sévère, en Arcadien, en Chypriote, la 3e pers. sing. de l'imparfait de la racine ἐσ-, être, est ἦς (p. *ἦστ). La forme attique et néo-dor. est ἦν contractée de l'hom. ἦεν, qui, morphologiquement, appartient au pluriel (voy. ci-après, § 554, 9°, **a**, α).

II. C'est l'analogie du parfait qui, en grec, a substitué l'ε final à l'ancienne désinence de la 3e pers. du sing. dans tous les aoristes sigmatiques athématiques (ἔλυσε au lieu de *ἔλυσ-τ [cf. ci-après, § 504]).

III. Au subjonctif, plusieurs dialectes offrent pour la 3e pers. sing. la désinence -ῃ (= *-ητ), au lieu de -ῃ (cf. dial. de Chios, θῦῃ ; béot., πῖῃ ; arcad., ἔχῃ, et voy. K. Brugmann, *Morph. Unters.*, I, 182 sq. ; Johansson, *de deriv. verb.*, 165 ; Meister, *Griech. Dial.*, II, 112).

IV. On a vu ci-dessus (§ 481), quelle extension la désinence secondaire de la 3e pers. du singulier avait prise en latin.

V. Sur la véritable valeur des formes terminées en **-d** au lieu de **-t** (cf. **sie*d***, **asted**, **feced** [inscr. de Duenos], **fecid** (C. I. L., t. I, 54), **fefake*d*** [cf. *Rhein. Mus.*, XLIV, 317 sqq.]), dans lesquelles quelques savants (cf. J. Schmidt, *Pluralbildungen*, 178 sq. [note] ; F. Stolz, *Lat. Gramm.*, 3e éd., p. 155) ont cru après M. Bugge (*Zeitschrift* de Kuhn, t. XXII, 385 sq.), découvrir les vraies désinences secondaires, voy. L. Job, *le Present*, etc., p. 21 sq., et V. Henry, *Revue critique*, t. XXVIII, p. 116 sq. : le **-d** final n'y représente pas le **-t** secondaire, tandis que le **-t** viendrait de la désinence primaire *-ti* ; en tout cas, le petit nombre de formes qu'on allègue ne permet pas de se prononcer en toute assurance : d'autre part, on a en latin beaucoup d'exemples de l'hésitation entre un **-d** et un **-t** final. Si l'on trouve **fecid** à côté de **fecit**, c'est sans doute pour les mêmes raisons qu'on trouve **aput** et **apud**.

491. — **Duel.** — La deuxième et la troisième personne du duel étaient sans doute distinctes à l'époque préhellénique, comme elles le sont en sanscrit : la deuxième personne était caractérisée par -τον (cf. skr. *-tam*), la troisième par -την (skr. *-tām*), mais déjà dans Homère on trouve la désinence de la deuxième personne employée

pour la troisième (cf. *Il.*, X, 364; XIII, 346; XVIII, 583). Les poètes attiques, au contraire, emploient pour la seconde personne la forme en -την concurremment avec la forme en -τον, même dans des cas où il n'y a pas de raisons métriques (cf. Eur., *Alc.*, 661, ἠλλαξάτην à la fin du vers). Parfois aussi les prosateurs, surtout Platon, substituent la forme en -την de la troisième personne à la forme en -τον de la deuxième, sans doute pour établir une distinction marquée entre les temps primaires et les temps secondaires (cf. Kühner-Blass, *ausf. Gramm. der gr. Sprache*, § 213, 8, t. II, p. 69).

492. — **Pluriel. Première personne.** — On a vu ci-dessus (§ 483) qu'à la première personne du pluriel le grec ne distingue pas les formes secondaires des formes primaires : le dorien a étendu partout la désinence primaire, -μες, et les autres dialectes ont généralisé la désinence secondaire -μεν. De même la désinence latine -mus (*ibid.*) sert pour toutes les formations de première personne du pluriel.

493. — **Pluriel. Deuxième personne.** — Pour la deuxième personne du pluriel dans les temps secondaires, il suffira de renvoyer à ce qui a été dit ci-dessus de la désinence des temps primaires (§§ 484 sq.). Ni le grec ni le latin ne les distinguent plus l'une de l'autre.

494. — **Pluriel. Troisième personne.** — Nous n'avons ici à nous occuper que du grec; en latin, la désinence des temps secondaires ayant supplanté la désinence primaire, nous avons déjà eu l'occasion d'en parler (cf. ci-dessus, § 487).

1° A la désinence primitive *-nt* le grec devait répondre par -ντ, mais ce groupe s'est réduit à -ν (cf. ci-dessus, § 336)[1]. C'est la désinence -ν qu'on trouve après voyelle, aussi bien dans les formations athématiques que dans les formations thématiques.

Ex. : Hom. ἕ-στα-ν, ἔ-βα-ν, ἔ-φα-ν, ἔ-τλα-ν, πρό-τι-θε-ν, ἔ-δυ-ν, ἔ-φυ-ν, etc.; inscr. messén. arg. arcad. ἀν-έθε-ν, etc. (formations athématiques); — ἔ-φερο-ν, ἔ-λαβο-ν, εἶπο-ν, etc. (formations thématiques).

2° Après consonne le *-n* de la désinence primitive *-nt* se vocalisait; on s'attendrait donc à ce que le grec y répondît par -α-, mais, si cette forme a jamais existé en grec, elle n'a pas laissé de trace : partout elle a été remplacée par -αν, dont

1. L'accentuation dorienne ἐφέρον ne s'explique pas par *ἐφερονν pour *ἐφερο-ντ, mais il semble qu'elle soit due à l'analogie de ἐφέρομεν, ἐφέρετε. Voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*[3], § 308 (p. 402).

l'origine se trouve dans la 3e pers. plur. ἦσαν[1] et dans les formes d'aoristes sigmatiques ἔλυσαν (p. ἐ-λυσ-ṇτ), etc.

Remarques. — I. La terminaison -αν s'est introduite dans les radicaux en voyelle des formations athématiques (cf. béot. ἀνέθεαν, chypr. κατέθιγαν, etc.).

II. Les rapports devenus étroits entre l'aoriste et le parfait ont propagé la même terminaison en -αν dans des formes dialectales comme κέκριχαν (Delphes), παρείληφαν (Smyrne), διατετέλεκαν (inscr. lacon. récentes) et l'on sait combien ces barbarismes sont fréquents dans la version des Septante et dans le grec du Nouveau Testament[2]. De même dans la grécité postérieure, -αν devient fréquent à la 3e pers. du plur. des imparfaits et des aoristes thématiques (cf. ἔμαθαν, ἦλθαν, εἶδαν, etc.). Voy. Buresch, *Rhein. Mus.* N. F., t. XLVI, 193 sqq. cité par G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e éd., § 461, p. 546.

III. La terminaison -σαν de l'aor. sigmatique, prise tout entière pour désinence de 3e pers. plur., s'est étendue d'abord à tous les prétérits de la conjugaison athématique, puis, postérieurement, à tous les prétérits sans distinction. On a eu non seulement ἔφασαν, ἐδίδοσαν, ἐτίθεσαν, ἔδοσαν, etc., qui ont supplanté dans la bonne langue les anciennes formations régulières morphologiquement (ἔφαν, ἔδον, etc.), mais encore dans la langue postérieure[3] des barbarismes comme ἤλθοσαν, κατελίποσαν, ἐφάγοσαν (Septante), etc.

IV. Sur la désinence de la 3e pers. plur. de l'optatif, voy. ci-après §§ 624, 1°, a, Rem. I et II ; 625, Rem. II).

C. — *Désinences de l'impératif.*

495. — Singulier. Deuxième personne. — Alors qu'à proprement parler[4] le latin n'a pas de désinence pour la deuxième personne du singulier de l'impératif actif, le grec en offre une grande variété[5]. Nous distinguerons les impératifs *athématiques* et les impératifs *thématiques*.

1° Comme en latin, l'impératif athématique grec présente d'abord le radical pur et simple, sans aucun affixe[6].

Ex. : **ĕs, ī, stā**, etc., et ἵστη (Hom.), place ; πῶ (lesb. cf. Meister, *Dial.*, I, 73) bois, δάμνᾱ (Sapho, I, 3), κρήμνη (Eur., *frg.*, 918), πίμπρη (Eur., *frg.*, 688), ὄμνῡ (Soph., *Trach.*, 1185 ; Eur., *Iph.*

1. Cette 3e pers. est pour *ἠσῃτ et devait, par voie phonétique, aboutir à *ᾖεν (cf. béot. παρεῖαν = παρῆσαν). Le -σ- y a été rétabli par analogie avec la 2e pers. pl. ἦστε.

2. Cf. Sturz, *de Dial. Alex.*, 58, Anm. 17 ; Winer-Schmiedel, *Gramm. des neutestam. Sprachidioms*, I, 113, 15.

3. Ces formes en -σαν se lisent aussi sur des inscriptions béotiennes, dès le IIe siècle avant J.-C. Voy. G. Meyer, *ouv. cité*[2], p. 546 sq.

4. La désinence **-to** de la 2e pers. n'est qu'un accident, voy. ci-après.

5. Cette diversité des formes d'impératif athématique que présente le grec (comme le sanscrit d'ailleurs) est peut-être la preuve indirecte que dans la langue indo-européenne primitive la deuxième personne du sing. de l'impératif n'avait pas de désinence. Voy. [illegible], p. 463, n. 2. S'il en était ainsi, le latin représenterait plus exactement que le grec le type primitif. Mais voy. ci-après, p. 358, n. 1.

6. On voit la ressemblance qu'il y a entre cette formation de l'impératif et ce que nous avons dit ci-dessus (§ 408) relativement à la formation du vocatif.

La deuxième personne du singulier de l'impératif est, en effet, par la nuance d'interpellation qu'elle exprime, comme le vocatif du verbe.

Taur., 743), στόρνῡ (ARIST., *Paix*, 844), στρώννῡ (*Comic. fragm.*, IV, 605, *éd. Mein.*), σβέννυ (*Comic. fr.*, II, 258, 21, *éd. Kock*), etc.

2° Mais le grec emploie d'autres formations que ne connait pas le latin :

a) C'est d'abord la désinence **θι** (cf. skr. *-dhi*, *-hi*, ind.-eur. **-dhi*)[1], qu'on trouve au présent (cf. Hom. **ἴθι**, ὄμνυ**θι** ὄρνυ**θι**, att. φα**θί**, etc.[2]), à l'aoriste actif (cf. δῦ**θι**, πῖ**θι**, γνῶ**θι**, et βῆ**θι**, στῆ**θι**[3], etc.) et passif (cf. φάνη-**θι** et λύθη-**τι**, ci-dessus, § 288, REM., 1°), enfin au parfait (cf. Hom. ἄνωχ**θι** [*Il.*, XXIII, 158], δείδιθι = *δεδϜιθι [*Il.*, XIV, 342], ἕστα**θι** [*Od.*, XXII, 489], κέκλυ**θι** [*Il.*, X, 284], Hom. et att. ἴσθι = *Ϝιδ-θι, sache). Sur la forme πέπισθι (ESCHYLE, *Eum.*, 599), voy. ci-dessus, § 286, **a**.

b) C'est ensuite la désinence -ς empruntée à la 2ᵉ pers. sing. des temps secondaires et primaires (voy. ci-dessus, § 478 et 489), et qu'on trouve à l'aoriste athématique (cf. δός, θές, ἕς).

REMARQUE. — On voit ordinairement dans cette formation une trace de l'ancien injonctif (cf. K. BRUGMANN, *Griech. Gramm.*³, § 397)[4], dont on trouve aussi quelques exemples en latin (cf. **ēs**, mange [p. **ĕd-s*, d'où **ēss*], **fer**, porte [p. **fers*, **ferr*, ci-dessus, § 314, 4°, **a**, p. 227], **vel** devenu conjonction [p. **vels*, **vell*, ci-dessus, § 306, 4°, **γ**, p. 213])[5].

c) Puis vient une désinence -ον spéciale à l'aoriste sigmatique (cf. λῦσ-ον, etc.) et dont l'origine est fort obscure[6].

REMARQUE. — L'*Etymologicum Magnum* (p. 302, 36) cite comme appartenant au dialecte syracusain les impératifs aoristes *thématiques* θίγον, λάβον et ἄνελον dans lesquels on ne peut voir qu'une confusion avec la formation sigmatique (cf. WESSELY, *Wiener Studien*, IV, 202, Anm., cité par G. MEYER, *Griech. Gramm.*, 3ᵉ édit., § 571, p. 647).

d) Selon HÉSYCHIUS (φατῶς· ἀνάγνωθι[7]), il y a eu dans certains

1. Cette désinence est sans doute un adverbe ajouté au véritable impératif pour insister sur le commandement (cf. en fr. « viens donc »). L. JOB, *ouv. cité*, p. 464. Toutefois l'existence en grec et en sanscrit d'une même désinence pour exprimer cette nuance ne pouvant s'expliquer par une simple coïncidence, il ne semble pas que l'hypothèse signalée plus haut, p. 357, n. 5, soit tout à fait vraisemblable. Sur la valeur de la désinence *-dhi*, voy. les opinions diverses de THURNEYSEN, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXVII, 180 et de LUDWIG, *Inf. im Veda*, p. 135. La question est encore obscure.

2. La forme ἴσθι « sois » est pour * σ-θι, voy. ci-dessus, § 206, 2°, REM.

3. Sur les formes laconiennes κάβᾱσι, ἄττᾱσι (= ἀνάστηθι), dans lesquelles -σι = -θι, voy. ci-dessus, § 287, REM., 1°, p. 196.

4. Cet ancien mode apparait nettement en sanscrit (cf. WHITNEY, *A Sanskrit grammar*, § 563). Il comprenait des formes qui, conjuguées avec les désinences secondaires et sans augment, étaient employées indifféremment soit comme prétérit indicatif, soit comme impératif ou subjonctif.

5. Mais de ces trois formes, la première seule est sûrement un injonctif, la deuxième peut s'expliquer comme **ēs**, **ī**, **stā** (ci-dessus, § 495, 1°) et la troisième comme tirée par analogie d'une deuxième personne d'indicatif (**vel** : **vels* = **ama** : **amā-s**).

6. Voy. un essai d'explication dans K. BRUGMANN, *Beitræge* de Bezzenberger, t. II, 250, *Anm.*; *Grundriss*, etc., t. II, 1414; et un autre essai dans THURNEYSEN, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXVII, 175. Enfin cf. WACKERNAGEL, *Vermischte Beitræge zur Griech. Sprachkunde* (Bâle, 1897), p. 48.

7. Le manuscrit donne φατῶσαν· γνῶθι. La correction est de CURTIUS, *Studien*, III, 118. Voy. G. MEYER, *Gr. Gramm.*³, § 574, p. 649.

dialectes grecs une désinence de deuxième personne en -τως[1] ; elle se compose de la désinence de troisième pers. sing. -τω (ci-après, § 497) et de la désinence secondaire -ς, dont l'addition servait à éviter toute confusion.

Remarque. — En regard de cette formation dialectale, on peut signaler en latin l'emploi de la désinence **-to** à la seconde personne, en remarquant que le latin n'a pas cherché, comme le grec, à distinguer la 2e pers. de la 3e. Il est vrai que cette forme en **-to** n'est employée, en latin, qu'exceptionnellement (voy. notre *Syntaxe*, §§ 271-2). On reviendra ci-après (p. 360, n. 1) sur l'origine de cette désinence.

e) Enfin l'analogie de la flexion thématique explique les impératifs δείκνυε (cf. λῦε), ὄλλυε (Archil., *fr.*, 22), ὄμνυε (Théocr., *Id.* 27, 35) et, par contraction, τίθει, ἵει, δίδου, etc., au lieu des impératifs athématiques cités plus haut, 1° et 2°, **a**.

496. — Dans les impératifs *thématiques* on trouve les diverses formations suivantes :

1° C'est le radical pur et simple, sans aucun affixe, qui constitue la forme la plus commune et la plus ancienne de 2e pers. sing., en latin comme en grec.

Ex. : φέρε (cf. skr. *bhara*, avest. *bara*), **lege**, etc., λίπε, etc.

Remarques. — I. Dans les impératifs aoristes ἰδέ λαβέ, εὑρέ, ἐλθέ, εἰπέ, on reconnait l'accentuation primitive de la voyelle thématique.

II. Postérieurement à l'époque homérique les parfaits grecs ont passé à la conjugaison thématique aux autres modes que l'indicatif : de là des formes d'impératifs comme κέκλυκε, εὕρηκε, d'ailleurs très rares et qui n'ont jamais appartenu à la langue classique (cf. Cobet, *Variæ lectiones*, p. 83 ; Kontos, Λόγιος Ἑρμῆς, I, p. 17 sqq.[2]).

III. Dans la grécité postérieure on trouve des contractions comme λοῦ (= λοῦε), δαί (= δαῖε) citées par Hésychius, παῦ (= παῦε) dans le lexique de Photius, etc. (cf. G. Meyer, *Griech. Gramm.*[3], § 572, p. 648).

2° Mais la flexion athématique a, ici comme ailleurs, réagi sur la flexion thématique, et l'on trouve :

a) D'abord le -ς des formations athématiques dans σχές (att.) tiens, et dans ἔνισπες, dis (p. ἔνισπε) ;

b) Puis dans le dialecte de Salamine ἴλθετῶς au lieu de ἴλθι (ci-dessous, n. 1), formation à laquelle on peut rattacher le latin **legi-to** (2e p. sing.), mais en faisant les mêmes remarques et les mêmes réserves que ci-dessus (§ 495, 2°, d, Rem.).

1. Cette désinence existait aussi dans la conjugaison thématique, comme le prouve la glose d'Hésychius : ἴλθετῶς· ἀντὶ τοῦ ἴλθι. Σαλαμίνιοι. Voy. sur la forme et sur l'accent K. Brugmann, *Morph. Unters.*, I, 163.

2. L'impératif parfait n'avait de raison d'être que dans les verbes où le parfait a le sens d'un présent.

c) Enfin, dans la conjugaison éolienne, des impératifs comme φίλη (Théocr.), κίνη (Sapho, fr. 114), rattachés à des présents φίλημι, κίνημι, etc.

497. — **Singulier. Troisième personne.** — Ici la flexion est la même dans les formations athématiques et dans les formations thématiques.

A la finale[1] grecque -τω le latin répond par -to, qui est pour *-*tōd* (cf. ἔσ-τω, ἴ-τω, φά-τω, etc., λεγέ-τω, etc., es*to*, etc., legi-*to*, etc.).

498. — **Duel. Deuxième et troisième personnes.** — La deuxième personne du duel à l'impératif n'est pas différente de la deuxième personne du duel à l'indicatif (cf. ἔστον, λέγετον, etc.).

La troisième personne du duel paraît être formée de la troisième personne du singulier par l'addition du -ν final de la seconde personne du duel (cf. φερέτων)[2].

499. — **Pluriel. Deuxième personne.** — Le grec et le latin présentent ici la même désinence, -τε et -te, dans les formations thématiques comme dans les formations athématiques (cf. ἔστε, λέγετε, etc. — es*te*, legi*te*, etc.). Mais, tandis que le grec n'a pas évité les inconvénients que pouvait faire naître la ressemblance sur ce point entre l'impératif et l'indicatif, le latin a réussi, en se donnant une désinence spéciale pour la 2e pers. plur. de l'indicatif (cf. ci-dessus, § 485), à écarter toute confusion possible. De plus, il s'est créé une seconde forme de 2e pers. plur. imp. (désinence -tōte) pour faire pendant à la forme correspondante du singulier : es*tote*, fer*tote*, legi*tote*, etc., s'emploient dans les mêmes conditions que esto, ferto, legito, etc.[3].

500. — **Pluriel. Troisième personne.** — Cette forme est une création du grec et du latin, car on ne trouve sur ce point entre les

---

1. Nous employons à dessein le mot « finale », parce qu'il est impossible de voir dans -τω (lat. -to) une désinence personnelle. En effet, il est prouvé par la comparaison du sanscrit, du grec et du latin qu'à l'origine les formes en *-tōd* ont exprimé l'injonction sans indiquer expressément le nombre et la personne, puisqu'en sanscrit elles servent aussi bien pour le pluriel que pour le singulier et qu'en sanscrit, en grec et en latin elles désignent aussi bien la 3e que la 2e personne. Or, le propre d'une désinence personnelle étant d'exprimer le nombre et la personne, on voit que les formes en *-tod* ne sont pas dans ce cas. Ce sont à proprement parler des ablatifs employés comme injonctifs (cf. en fr. *silence !*, en all. Achtung!). Mais pourquoi l'ablatif ? Parce que ces formes sont peut-être d'anciens participes employés adverbialement. Voy. L. Job, *le Présent*, etc., p. 479, où sont discutées les objections de Curtius (*zur Kritik der neuesten Sprachforschung*, p. 142 sq.) et l'hypothèse de Thurneysen, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXVII, p. 179.

2. Selon Curtius, *Verbum*, II[2], 67, qui s'appuie d'ailleurs sur Kontos, Λόγιος Ἑρμῆς, I, 63, on ne peut citer comme formes certaines du duel 3e pers. que les deux impératifs κομείτων (Hom., *Il.*, VIII, 109) et διαφερέτων (Maxime de Tyr, XX, 1). L'impératif ἔστων (Hom., *Il.*, I, 338) peut être un pluriel (cf. ci-après, § 500, 1° et voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*[3], § 579, p. 653).

3. « Cette formation en -tote est sans doute un héritage d'une époque où le latin, comme le sanscrit, se servait de la forme en -to aussi bien au pluriel qu'au singulier. Pour plus de clarté, il l'a pourvue de la finale du pluriel, quand il avait à exprimer ce nombre. » L. Job, *le Présent*, etc., p. 486.

langues de la famille indo-européenne aucune concordance qui permette d'en supposer l'existence dans l'indo-européen.

Le grec et le latin ont tiré cette forme de la 3e pers. du singulier, mais, tandis que le grec a essayé diverses combinaisons, le latin s'est arrêté à un type unique[1].

1° La formation la plus simple est celle qui consiste dans l'adjonction des désinences secondaires -ν ou -σαν (cf. ci-dessus, § 494, 1° et 2°, Rem. III) à la 3e pers. du singulier (cf. ἔστων, Hom., *Od.*, I, 273 et peut-être *Il.*, I, 338 ; Plat., *Lois*, 759, a ; *Rép.*, 502 a ; Xén., *Cyr.*, IV, 6, 10 ; inscr. de Delphes [Collitz, 1697, 9] ; inscr. de Chios [I. A., 381, a, 21] ; ἴτων, Eschyle, *Eum.*, 32 ; — φερέτωσαν, γραψάτωσαν, etc., Thucyd., inscr. att.).

Remarques. — I. Les manuscrits d'Archimède donnent plusieurs exemples de la forme ἔστω employée avec la valeur d'un pluriel, mais Heiberg a corrigé ἔστω en ἔστων (cf. *Dialekt des Archimedes*, 563).

II. La désinence -τωσαν devient fréquente en Attique à partir de Thucydide et dès le IVe siècle elle supplante les autres formations, à en juger par les documents épigraphiques (cf. O. Riemann, *Qua rei criticæ*, etc., p. 76 ; Meisterhans, *Gramm.*, etc., p. 132 sq.). Elle se rencontre aussi en néo-dorien et sur les inscriptions du nord de la Grèce.

2° La ressemblance de la 3e pers. du singulier de l'indicatif *[ἐ]λεγε[τ] (ἔλεγε), **leget* (**legit**) avec la personne correspondante de l'impératif λεγέτω (**legetōd*), **legito** a déterminé dans certains dialectes grecs et en latin la création d'une autre forme de 3e pers. du pluriel d'impératif[2]. La finale *-ōd* (-ω, -ō) paraissant porter en elle le sens de l'impératif a été purement et simplement ajoutée à la 3e personne du pluriel de l'indicatif (cf. λεγόντω et **legunto**, d'après *[ἐ]λεγον[τ] et **legunt** (= **legont*)).

Remarques. — I. Les formes en -ντω se rencontrent en grec dans les dialectes laconien (διαγνόντω, δόντω, etc.), argien (ἔντω), arcadien (ζαμιόντω, κρινόντω, συναγόντω, etc.), delphique (παρεχόντω, ἰόντω, etc.), et béotien (ἀναγραψάνθω, etc., avec le changement de -τ- en -θ- après ν dont il a été question ci-dessus, § 186, Rem. I), à Rhodes (cf. ἐπιμεληθέντω) et à Cos (cf. ἑλόντω). Voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e éd., § 577, 3 (p. 650 sq.).

II. Dans les verbes latins originairement athématiques, M. Job (cf. *op. cit.*, p. 489) ne croit pas que la 3e pers. du pluriel d'impératif soit issue de la 3e pers. du plur. de l'indicatif ; il pense qu'il faut en chercher l'origine dans la 3e pers. du plur. du subj. : on sait que c'est le subjonctif qui en sanscrit, en grec et en latin, fournit à l'impératif

1. Ici encore il n'y a aucune distinction à faire entre les formations athématiques et les formations thématiques, sauf sur un point spécial au latin dont il sera question tout à l'heure, 2°, Rem. II.

2. Il paraît assez vraisemblable que le procédé analogique d'où est sorti ce type d'impératif date de l'époque gréco-italique.

les formes qui lui manquent : or, à la 3e pers. du plur., le subjonctif de *ey-mi faisait régulièrement *ey-o-nt, d'où **eunt**, celui de *fer-mi, *fer-o-nt, d'où **ferunt**, celui de *nōl-mi, *nōl-o-nt, d'où **nolunt**. N'est-il pas naturel de conclure que **eunto**, **ferunto**, **nolunto** sont d'anciens subjonctifs passés à l'impératif par la simple adjonction de l'élément -ō (p. -ōd)? C'est en tout cas un moyen d'expliquer pourquoi le latin, si enclin à mettre partout l'unité dans ses flexions, a laissé subsister des disparates comme **eunto** (à côté de **ī**, **īto**, **īte**, **ītote**), **ferunto** (à côté de **fer**, **ferte**, etc.), et surtout **nōlunto** (à côté de **noli**, **nolito**, etc.)[1].

3° En grec, la finale -ντω a, dans certaines formations, pris en plus tantôt l'affixe -ν, tantôt l'affixe -σαν (cf. ci-dessus, 1°), d'où deux nouvelles terminaisons, -ντων et ντωσαν.

a) La terminaison -ντων est fréquente dans Homère (cf. ἀγγελλόντων, ἀντιαόντων, φευγόντων, etc.), dans Hérodote, dans l'ancien attique (cf. Schmid, *Atticismus*, I, 229; II, 26) et dans l'attique de la meilleure époque (cf. Meisterhans, *Gramm.*, p. 132). On la rencontre aussi en crétois, à Delphes, à Délos et à Chios (voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e éd. § 577, 4, p. 651).

b) La terminaison -ντωσαν est rare, mais se rencontre à Delphes (cf. ἰόντωσαν), à Mégare (cf. ποιούντωσαν) et même en Attique, deux fois seulement, il est vrai (cf. μισθωσάντωσαν, C. I. A., II, 600, 45 [300 av. J.-C.] et καθελόντωσαν, C. I. A., IV, 2, 104 a, 47 [352-1 av. J.-C.]). Voy. G. Meyer, *ibid.*, § 577, 5 (p. 651).

D. — *Désinences du parfait.*

501. — **Différence fondamentale entre le grec et le latin**. — Tandis que le grec a conservé en grande partie la flexion primitive du parfait, le latin l'a profondément altérée. Il est donc impossible d'étudier ensemble les désinences du grec et celles du latin; au contraire, il y a tout avantage à les considérer séparément.

a) *Grec.*

502. — **Singulier. Première personne**. — La désinence est -α (comme en skr. -*a*).

Ex. : οἶδ-α (p. *Fοιδ-α), γέγον-α, λέλυκ-α, etc.

Remarque. — On a proposé diverses explications de cet -ᾰ (voy. E. Ernault, *le Parfait*, etc., p. 107 sq.) : aucune n'est satisfaisante. Celle de Curtius (*Verb.*, I, 38), qui considère γέγονα comme une abréviation de *γεγονα-μι (l'α appartenant au radical

1. La forme **sunto** est évidemment refaite d'après **sunt**; car on attendrait *esunto, *erunto, d'après le paradigme du subjonctif, qui, on le verra (ci-après, § 554, 9° a, α), est devenu le futur du verbe **sum**.

du parfait et non à la désinence), s'appuie sur l'existence de la forme éolienne Ϝοίδημι écrite γοίδημι par Hésychius (cf. aussi ἴσαμι· ἐπίσταμαι. Συρακούσιοι Hésych.), οἴδημι, par Chœroboscos, et sur la correspondance de φέρω = skr. *bharāmi*, ce qui suppose en grec primitif *φερωμι devenu φέρω et *Ϝοιδᾶμι devenu Ϝοῖδα, par une apocope semblable. Mais, loin d'être primitives, les deux formes οἴδημι et ἴσαμι ont été créées d'après οἴδασι, ἴσαντι (voy. V. Henry, *de l'Analogie*, p. 359), et, d'autre part, la dérivation *bharāmi*, d'où *φερωμι, d'où φέρω, qui ferait un pendant à celle de **waidami*, Ϝοίδημι, Ϝοῖδα, est inadmissible (voy. Ernault, *ouv. cit.*, p. 110 sq.).

503. — Singulier. Deuxième personne.

1° L'ancienne désinence -θα (skr. *-tha*, av. *-ta*, goth. *-t*) n'est plus reconnaissable que dans οἶσθα, tu sais (p. *Ϝοιδ-θα) et dans ἦσθα, tu étais (parf. de la rac. ἐσ- avec redoublement temporel).

2° L'analogie de la 1re pers. sing. et de la 3e plur. (λέλοιπα et λελύκασι) ayant fait croire que l'α était partie intégrante du radical (cf. ci-dessus [§ 494, 2°] ce qui a été dit de l'aoriste sigmatique), on a conjugué tout le parfait sur un faux radical en -α et à la 2e pers. sing. on s'est contenté d'ajouter la désinence secondaire -ς (cf. λέλοιπας, λέλυκας, etc.).

Remarques. — I. Les formes ἦς et ἦσθα étant employées sans différence de sens, on en tira cette conclusion que les terminaisons -ς et -σθα avaient la même valeur et l'on transporta la terminaison -σθα à nombre de deuxièmes personnes (cf. indic., ἔφησθα (Hom., att.); ᾔεισθα, att.; εἶσθα, tu vas (Hom., *Il.*, X, 450; *Od.*, XIX, 69); τίθησθα (Hom., *Il.*, XXI, 186; *Od.*, XIV, 449; XXIV, 476); subj., εἴπῃσθα, ἐθέλῃσθα, βάλῃσθα, εὕδῃσθα, σπένδῃσθα, πάθῃσθα, etc. (Hom.); optat., κλαίοισθα (Hom., *Il.*, XXIV, 616); βάλοισθα (Hom., *Od.*, XV, 571); εἴησθα (Theogn., v. 715))[1].

De ces formes refaites, les seules qui soient usitées dans le dialecte attique sont ἔφησθα (cf. Lobeck, *Phryn.*, p. 236; Rutherford, *Phrynich.*, p. 225) et ᾔεισθα. Encore faut-il remarquer que des savants autorisés ne reconnaissent pas l'existence de ἔφησθα à la bonne époque (cf. von Bamberg, *Jahresb. für Gymn.-Wes.*, 1886, p. 51).

II. La désinence secondaire -ς s'est ajoutée aux formes en -θα, sans doute à une époque où la finale -θα ne suffisait pas à marquer nettement qu'il s'agissait d'une 2e pers. sing.; de là οἶσθας et ἦσθας, formes employées par les poètes attiques[2] (cf. οἶσθας (Cratinus, *fr.*, 105 *Kock*; Eur., *Iph. Taur.*, 814, d'après *Nauck*; Alexis, *Comic. fr.*, II, 302 *Kock*; Philém., *ib.*, II, 489 *Kock*; Ménandre, *ib.*, III, 101 *Kock*), ἦσθας (Eur., *Hel.*, 587; *Heracl.*, 65, d'apr. *Nauck*)).

---

1. Voy. Kühner-Blass, *ausf. Gramm. der gr. Sprache*, t. II, p. 43 sq.; Osthoff, *Zeitschrift de Kuhn*, t. XXIII, 320 sqq.; *Zur Gesch. d. Perfekts*, p. 607 sq.; K. Brugmann, *Morph. Unters.*, I, 142, 179 sq., IV, 411; J. Schmidt, *Zeitschrift de Kuhn*, t. XXVII, 315; Von Bradke, *Indogerm. Forschungen*, VIII, 145; G. Meyer, *Griech. Gramm.*[3], § 450 (p. 539).

2. Eustathe, *ad Odyss.*, p. 1773, 27, nous apprend que Zénodote rétablissait dans Homère les formes οἶσθας et ἦσθας (par ex.: *Il.*, V, 898 ἦσθας ἐνέρτερος), inconnues à Aristarque (voy. Nauck, *Eurip. Stud.*, II, 71 sqq.; La Roche, *Hom. Textkritik*, 320 sqq.; Lautensach, *Personalendungen* (Progr. de Gotha, 1896), p. 9 sq.; Kühner-Blass, *ausf. Gr. der gr. Spr.*, t. II, p. 44).

504. — **Singulier. Troisième personne.** — La troisième personne du singulier est en -ε et répond à un *-a* en sanscrit et en zend, mais cet *-a* représente un ancien *ĕ* (cf. οἶδε en regard du skr. *vĕda*, γέγονε, skr. *jajana* et voy. Windisch, *Beitræge* de H. Paul et de W. Braune, t. IV, p. 20; K. Brugmann, *Morph. Unters.*, t. I, p. 158 sq.).

Remarque. — On a vu ci-dessus (§ 490, Rem. II) l'influence exercée par la 3e pers. sing. du parfait sur la 3e pers. sing. de l'aoriste sigmatique.

505. — **Duel et pluriel.** — Au duel et au pluriel le parfait grec reçoit les mêmes désinences que les temps primaires.

A) A propos du duel on peut présenter les observations suivantes :

1° A la deuxième et à la troisième personne une forme comme ἴστον est pour *Ϝιδ-τον et s'explique par la loi, § 289, 1° (p. 198).

2° Dans les formes ordinaires de parfait la désinence de 2e et de 3e pers. duel s'attache au faux radical en -α dont il a été question ci-dessus, § 503, 2°[1].

B) Au pluriel apparaissent quelques faits intéressants dont on doit rendre compte :

1° A la première personne, la désinence -μες, -μεν n'apparaît attachée au vrai radical que dans la forme ἴδμεν (Hom., *Il.*, II, 486 ; *Od.*, XVII, 78 ; Hés., *Théog.*, 28 ; Hérod., I, 6 ; 142, etc.). Partout ailleurs elle est soudée au faux radical du parfait (cf. λελοίπαμεν, λελύκαμεν, etc.)[2].

Remarque. — La première personne ἴσμεν, la seule qui soit usitée dans le dialecte attique, a été refaite sur ἴστε, ἴσᾶσι.

2° Pour la deuxième personne ἴστε = *Ϝιδτε, voy. § 289, 1° (p. 198). Ordinairement la désinence -τε est soudée au faux radical en -α (cf. λελοίπατε, λελύκατε, etc.)[3].

3° Les formes de 3e p. plur. qui paraissent avoir le mieux conservé le type primitif sont les formes ἐθώκατι· εἰώθασι (Hésych.), ἱερητεύκατι (inscr. de Phocide, cf. Collitz, 1539 a, 40) et les formes en -ᾰσι (cf. πεφύκᾰσι [Hom., *Od.*, VII, 114]; λελόγχᾰσι [*Od.*, XI, 304]), etc., qui ne se distinguent des premières que par le

1. Toutefois une forme comme οἴδατον ne se rencontre que chez les écrivains postérieurs.

2. Le dialecte ionien a même étendu cette formation au verbe οἶδα (cf. οἴδαμεν [Hér., II, 17 ; IV, 46 ; VII, 214 ; Hippocr., I, p. 622 etc.]; συνοίδαμεν [Hér., IX, 60]). Peut-être aussi doit-on admettre οἴδαμεν dans le texte de Xénophon, *An.*, II, 4, 6, d'après les meilleurs manuscrits, et même dans celui d'Antiphon, II, a, 3. En tout cas, il est permis de considérer la forme οἴδαμεν comme un ionisme, quand on la rencontre chez un écrivain attique de la bonne époque ; ce n'est que fort tard qu'elle arrive à être couramment employée.

3. La 2e pers. pl. οἴδατε se lit dans l'*Anthol.*, XII, 81, mais κατοίδατε est sûrement dans Euripide, *Suppl.* 1044.

changement de -τι en -σι (sur lequel on s'est expliqué ci-dessus, § 289, 6°, Rem. I, p. 200).

a) Dans ces formes on reconnait la désinence primitive *-nti*, qui devait, en grec, donner régulièrement -ᾰτι, d'où -ᾰσι. Si elle s'est établie au parfait, c'est grâce à l'analogie des formes du présent à redoublement comme *τιθατι = skr. *dadhati* (cf. ci-dessus, p. 352, n. 3)[1].

b) Les formes doriennes κεχάνακτι, ἀνατεθέκαντι, ὠδήκαντι, ἑστάκαντι, etc. [2], présentent une terminaison -αντι[3] dont l'origine est due à l'analogie : le rapport de ἴσταν (éol.) avec ἵσταντι, d'ἔτιθεν avec τίθεντι, d'ἔδιδον avec διδοντι, d'ἔφερον avec φέροντι a conduit à modeler sur -αν (cf. ci-dessus, § 494, 2°, p. 356) une désinence primaire -αντι (-ᾱσι). C'est ainsi que la 3e pers. pl. ἴσασι (dor. ἴσαντι) a été refaite sur ἴσαν, ils savaient, et que les anciennes formes en -ᾰσι ont été remplacées peu à peu par des formes en -ᾱσι (voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., § 415, 2, d, p. 352).

Remarque. — Aux exemples cités ci-dessus (§ 486, Rem. III) de prés. 3e p. plur. en -ᾶσι, il aurait fallu ajouter les formes épiques ἴᾱσι, ils vont, et ἔᾱσι, ils sont[4], dont l'origine s'explique par la raison même que nous donnons ci-dessus, b.

b) *Latin.*

506. — Singulier. Première personne. — La désinence de la 1re pers. sing. du parfait latin est en **-i** (sur l'ancienne graphie **-ei**[5], voy. ci-dessus, § 107). Cet -i parait avoir la même origine que l'*e* sanscrit à la 1re pers. sing. moyen du (voy. Speijer, *Mém. Soc. Ling.*, V, 3, pp. 185-188; Fick, *Gött. gelehrt. Anz.*, 1883, p. 589; Osthoff, *zur Gesch. des Perfekts*, p. 191 sq.; F. Stolz, *Lat. Gramm.*, 3e édit., § 111, p. 177 sq.).

Ex. : **tutudi** (skr. *tutude*), **dedi** (skr. *dade*), etc.[6].

507. — Singulier. Deuxième personne. — La terminaison **-isti** de la 2e pers. sing. parait être formée de *-is-* caractéristique d'aoriste[7] et de *-ti* (p. *-ta*), désinence empruntée au parfait : en d'autres termes,

1. Voy. J. Schmidt, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXVII, p. 391.

2. Voy. les références dans G. Meyer, *Griech. Gramm.*³, § [illegible], p. [illegible].

3. Les formes béotiennes correspondantes sont en -ανθι (cf. ἀνατεθήκανθι) et les formes lesbiennes en -αισι (cf. πεπάγαισι Alcée, *fr.*, 34, 2, κεκρίκαισι Sappho, *fr.* 137). Voy. ci-dessus, § 494, Rem. I (p. -ανθι) et ci-dessus § 241, b, α, p. 151 (p. -αισι).

4. Remarquez que ἴᾱσι est pour *ἰ-σ-ασι, c'est-à-dire que le radical ἰσ- du singulier a été étendu au pluriel.

5. Cf. **fecei, poseivei, conquæseivei, redidei** dans C. I. L., I, 551 (borne milliaire de l'an 132 av. J.-C.).

6. Il est assez intéressant de constater que les formes **reverti** et **assensi** employées comme parfaits des verbes déponents **revertor** et **assentior** sont, au point de vue morphologique, de véritables formes moyennes. Mais il est à peine besoin d'ajouter que les Latins n'y voyaient que des formes actives.

7. Régulièrement on attendrait -es-, mais voy. ci-après, § 538, 2°.

dans **vidis-ti** on aurait le radical de l'aoriste (cf. en skr. *a-vēdish-*) et le suffixe du parfait (cf. skr. *vet-tha*, gr. οἶσθα). Telle est du moins l'explication de M. Brugmann (cf. *Morph. Untersuchungen*, III, 27; *Grundriss*, etc., t. II, p. 1236). Quant à la quantité de l'ī final (cf. **gesistei**, C. I. L., t. I, n° 33 [180 av. J.-C.]), elle s'expliquerait par l'analogie de la désinence de la première personne qui est en **-ī** (§ 506).

508. — **Singulier. Troisième personne.** — La troisième personne du singulier du parfait latin est terminée en **-it**, finale qui primitivement était longue (cf. **redieit, probaveit**, etc., dans Neue, *Lat. Formenlehre*, II, 507) et qui s'est abrégée en vertu de la loi, § 198. L'explication la plus simple de cette finale consiste à y voir la terminaison de la 3e p. sing. de l'aoriste thématique étendue au parfait par voie analogique (cf. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 1236)[1].

509. — **Pluriel. Première personne.** — La désinence de la première personne du pluriel **-mus** paraît s'être affixée à un faux radical en **-i** propagé à la faveur de formes comme **vidi, vidisti**, etc., **dixi, dixisti**, etc. (voy. l'ingénieuse hypothèse de M. J. Schmidt, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXVII, p. 328).

510. — **Pluriel. Deuxième personne.** — La terminaison en **-is-tis** paraît être empruntée à l'aoriste et se décompose en **-is-tis** : de formes comme **vidistis** (cf. skr. *avēdishta*), etc., elle s'est étendue par voie analogique à **tutudistis, cecinistis, fecistis**, etc.

511. — **Pluriel. Troisième personne.** — Il y a deux terminaisons: l'une est en **-erunt**, l'autre en **-ere**. Nous ne parlerons que de la première (l'autre ayant été expliquée ci-dessus, § 125)[2].

L'e de **-erunt** est ordinairement long. Mais on trouve dans Plaute **subegĕrunt**; dans Térence, **emĕrunt**; dans Varron, **invenĕrunt**; dans Virgile, **stetĕrunt, tulĕrunt**; dans Horace, **vertĕrunt**; dans Phèdre, **fuĕrunt**, etc. (cf. Neue, *Formenlehre*, t. II, 391, 392). Si cette quantité archaïque est vraiment la quantité primitive[3], on peut conjecturer que **viderunt**, par exemple, est pour **videront* = **veidis-ont*[4], par analogie

---

1. Une autre explication (cf. F. Stolz, *Lat. Gramm.*, § 111) voit dans **fecit**, par exemple, une forme relativement récente substituée à l'antique **feced** (inscr. de Duenos), dans laquelle on aurait l'*-e* du grec (cf. μέμον-ε, ἔθηκ-ε, etc.), suivi du **-d** de la 3e pers. de l'aoriste ; en d'autres termes, ce serait une 3e pers. sing. à cumul. Mais sans revenir sur ce qui a été dit plus haut (cf. § 125) sur le **-d** final, il suffit de dire ici que rien n'autorise à penser que dans **fece-d**, le dernier **e** représente un *-e* bref. Il est probable au contraire, que cet **e** n'est pas différent de celui qu'on trouve dans **ploirume**, par exemple (C. I. L., t. I. n° 32), où il représente **-ei**, et que, par conséquent, ce qui se cache sous **fece-d**, c'est **feceid*. Quant à la forme archaïque **dede**, on a vu ci-dessus, § 125, comment elle peut s'expliquer. Pourtant voyez les raisons nouvelles produites par M. Stolz en faveur de sa théorie (*Lat. Gramm.*, 3e éd., § 111, p. 178).

2. Mais voyez L. Havet, *Mém. de la Soc. de Ling.*, III, 103 ; K. Brugmann, *Morph. Untersuch.*, III, 28 ; Misteli, *Zeitschrift f. Vœlkerpsych.*, XIV, 315 (cf. Osthoff, *Zur Gesch. des Perf.*, p. 213) ; F. Stolz, *Lat. Gramm.*, 3e éd., p. 179.

3. La nature même du son *e* dans **-erunt** et son origine probable indiqueraient aussi qu'il était bref. Voy. Ernault, *le Parfait*, etc., p. 144.

4. Sur le changement de **i** en **e** devant **r** (= *s*), voy. ci-dessus, § 147, Rem. I, 1°.

pour *veidis-ent (= veidis-nt), comme en grec ἴξον au lieu d'*ἵξαν, et ἤϊον, ils allèrent (Od., X, 446) pour ἤϊσαν. La longue serait due à l'analogie des parfaits en -ēre, dans lesquels la quantité de l'ē est constante. Enfin la longue aurait passé aussi aux aoristes devenus parfaits : **dixerunt**, etc. (cf. K. Brugmann, *Morph. Unters.*, III, 28). Mais en somme, la question est encore très obscure.

II. — Voix moyenne.

512. — Observation préliminaire. — Le médio-passif latin devant être étudié à part, puisque les formes qui s'y rattachent n'offrent rien ou presque rien qui soit comparable avec les formes du moyen en grec, nous ne nous occuperons pour le moment que des désinences du moyen grec.

A. — *Désinences primaires.*

513. — Singulier. Première personne. — Dans tous les dialectes la désinence est -μαι (p. le béotien -μη, cf. ci-dessus, § 87). Selon M. Brugmann (*Griech. Gramm.*, 3e éd., § 417, I, p. 358) cette désinence ne serait régulière que dans les formations athématiques (l'indicatif parfait excepté)[1] et ce serait par voie d'analogie qu'elle aurait été transportée aux formations thématiques, au subjonctif présent et à l'indicatif parfait (cf. δίδομαι, κεῖμαι, δάμναμαι, ἄρνυμαι, etc., et par analogie φέρομαι, φέρωμαι, δέδομαι, τέτυγμαι)[2].

514. — Singulier. Deuxième personne. — A la désinence primitive *-sai* répond en grec -σαι, -(σ)αι (cf. ἦσαι, p. *ἠσ-σαι [ci-dessus, § 314, 5°, p. 228], λέλειψαι, etc., φέρεαι et φέρῃ p. *φερεσαι, subj. βιήσεαι [Theogn.], φέρηαι, φέρῃ[3], etc. [cf. ci-dessus, § 307, 1°]).

Remarques. — 1. Le σ de la désinence -σαι tombait régulièrement après voyelle (cf. ci-dessus, § 307, 1°) dans le grec primitif (cf. Hom., δίζηαι, μέμνηαι, φέρεαι cité plus haut, etc.). Mais au parfait (cf. ci-après) l'ionien et l'attique, par analogie avec des formes comme γέγραψαι, λέλεξαι, etc., dans lesquelles le σ était naturellement maintenu, rétablirent le σ (cf. λέλυσαι), qui de là passa à des présents comme δίδοσαι, ἐπίστασαι, δύνασαι, ἐφίεσαι, etc.[4].

---

1. Ce qui prouve qu'il faut excepter le parfait, ce sont les formes [illegible] **tutudi** [illegible] paléo-slave), qui attestent l'existence d'une désinence primitive -ai.

2. Cette opinion s'appuie d'une part sur ce fait que les seules formes où l'on trouve [illegible] sont en albanien et en v. prussien des formes athématiques (cf. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, § 1041, 1, a, p. 1374) et d'autre part sur ce que les formations thématiques du [illegible] pour le présent permettent de reconstituer en indo-eur. une désinence -ai (cf. -o, à l'actif). Il y aurait donc eu primitivement, comme à l'actif, deux désinences primaires : l'une en -mai, réservée aux formations athématiques, l'autre en -ai, réservée aux formations thématiques et le grec aurait généralisé la désinence athématique, tandis que d'autres langues de la famille donnaient la préférence à la désinence thématique.

3. La forme phonétiquement régulière serait [illegible] (cf. l'att. [illegible]), mais l'analogie de l'indicatif φέρῃ pour [illegible] a déterminé au subjonctif la forme φέρῃ.

4. Chez les Tragiques, il est vrai, on rencontre aussi [illegible], etc. Voy. [illegible] *Personalendungen*, etc., p. 22 sqq.

Ces formes nouvelles se rencontrent déjà chez Homère (cf. παρίστασαι, δύνασαι, etc.). Elles allèrent se développant de plus en plus, si bien que dans le grec vulgaire on ne se contenta plus d'employer exclusivement les formes δύνασαι, ἐπίστασαι, etc.; on rétablit la terminaison -σαι dans toutes les formations thématiques, d'où φάγεσαι, φέρεσαι, ἀκροᾶσαι, etc.[1].

II. La forme homérique μυθεῖαι vient de *μυθέεαι = *μυθεγεσαι. On voit ce qui s'est passé : ce sont les deux premières voyelles qui se sont contractées, comme dans δεῖος (écrit δείους) pour *δϜεγεσ-ος et dans σπεῖος (écrit σπείους), chypr. σπῆος, pour *σπεσεσ-ος (voy. Brugmann, *Griech. Gramm.*[3], § 47, p. 65). Quant à la forme μυθέαι, qui vient de μυθεῖαι, on peut l'expliquer par l'analogie de φέρεαι, mais elle fait partie d'un groupe de mots dans lesquels l'abréviation devant voyelle d'une voyelle primitivement longue n'a pas encore été expliquée d'une manière satisfaisante (voy. K. Brugmann, *ibid.*, § 39, p. 56 sq.).

III. A côté de la finale -ῃ de 2e pers. sing. au présent et au futur moyen-passif, le dialecte attique du IVe et du IIIe siècle emploie une finale -ει (cf. φέρῃ et φέρει, βουλεύσῃ et βουλεύσει, βουλευθήσῃ et βουλευθήσει, τριβήσῃ et τριβήσει, ποιῇ et ποιεῖ, ὀλῇ et ὀλεῖ), que la langue commune a conservée dans les trois formes βούλει, οἴει et ὄψει[2].

On peut expliquer de deux manières la coexistence de ces formes : ou bien elle trahit l'hésitation de la langue, qui ne savait comment rendre par l'écriture l'*é* long fermé auquel η et ει aboutissaient[3]; ou bien c'était une tentative pour séparer nettement l'indicatif du subjonctif[4] : on donnait à l'η final de φέρῃ, la valeur d'un *è* long ouvert d'après φέρηται et φέρησθε, et, comme à l'indicatif la prononciation *é* long fermé subsistait, on la marquait par la graphie -ει (voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*[3], p. 354)[5].

515. — Singulier. Troisième personne. — A la désinence primitive *-tai* répond -ται[6] (cf. ἧσ-ται [skr. *astē*], τίθε-ται [skr. *dhat-tē*], τάνυται [skr. *tanu-tē*], φέρε-ται [skr. *bhara-tē*], subj. ἀμείψε-ται [skr. *mán-sa-tē*], μαίνη-ται [skr. *manyā-tē*], etc.[7]).

516. — Duel. Première personne. — Dans toute la grécité on ne rencontre que trois exemples d'une première personne de duel en

---

1. Voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*[3], § 466, p. 549; Schweizer, *Grammatik der Pergamenischen Inschriften* (Berlin, 1898), p. 166; Hatzidakis, *Einleitung in die neugriechische Grammatik*, p. 188; K. Brugmann, *Griech. Gramm.*[3], p. 355.

2. La chronologie de ces formes de deuxième personne suffit à montrer que quelques critiques ont eu tort de les restituer dans le texte d'écrivains comme Thucydide, les Tragiques et Aristophane, qui ne pouvaient pas les connaître. Pour Démosthène, c'est autre chose. Voy. Kühner-Blass, *ausführl. Gramm. d. gr. Sprache*, t. II, p. 60, 3.

3. Voy. κλεῖς pour κλῄς, λειτουργεῖν et ληιτουργεῖν et, sur la question en général, cf. K. Brugmann, *Griechische Gramm.*[3], p. 53.

4. Ce serait une tendance analogue à celle qui a réussi à substituer, au subjonctif, les formes φέρωνται, φέρωντι aux formes qu'on attendrait, *φερονται, *φεροντι.

5. La question a été étudiée par Meisterhans, *Gramm. der Att. Inschriften.*[2], p. 131; Haberlandt, *Sitzungsberichte der k. Akad. d. Wissensch. in Wien*, 1882, p. 941; V. Henry, *Mém. Soc. de Ling.*, VI, 200 sqq.; Lautensach, *Personalendungen*, p. 23 sq.; Schweizer, *Gramm. der Pergam. Inschriften*, p. 168; K. Zacher, *Philol. Supplementband*, VII, 473 sqq.

6. En béotien, la désinence est -τη (cf. ὀφειλέτη, etc., et voy. ci-dessus, § 87), et dans le thessalien de Larisse elle est -τει (cf. βέλλειτει, etc.). Ce changement de *ai* en *ei* est un fait de prononciation qu'on retrouve en vieux haut allemand (cf. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*[3], § 28, p. 48). L'analogie des formes secondaires en -το a changé -ται en -τοι dans l'arcadien et dans le chypriote (cf. arcad. γένητοι, chypr. κεῖτοι, etc., ci-dessus, p. 89, n. 3).

7. Exemples empruntés à K. Brugmann, *ouv. cité*[3], § 419, p. 355.

-μεθον (Hom., *Il.* XXIII, 485; Soph., *El.* 950; *Phil.*, 1079). Que cette forme en -μεθον soit artificielle ou non, elle a été tirée du pluriel -μεθα par analogie avec la désinence de duel 2e et 3e pers. -σθον.

517. — Duel. Deuxième et troisième personne. — La désinence -σθον sert à la fois, dans les temps primaires, pour la deuxième et la troisième personne du duel. C'est une formation propre au grec, qui l'a tirée de l'actif -τον, par analogie avec la désinence de 2e pers. plur. -σθε.

518. — Pluriel. Première personne. — La première personne du pluriel est caractérisée par la désinence -μεθα qui sert à la fois pour les temps primaires et pour les temps secondaires[1].

Remarques. — I. La désinence épique -μεσθα a passé dans la langue des Tragiques, à cause des facilités que donnaient aux rythmes trochaïque et iambique des formes comme ἀπωλόμεσθα, βουλόμεσθα, βουλευσόμεσθα, etc.[2]. En revanche, on n'en trouve aucun exemple sur les monuments écrits en dorien pur, presque aucun chez Pindare (seul. *Pyth.*, 10, 28), chez Théognis (seul. v. 671) et même chez Hésiode (seul. *Theog.*, 648; *Boucl.*, 110).

Cette désinence fort ancienne « remonte sans doute à l'époque lointaine où l'on distinguait encore à l'actif une désinence secondaire *-με et une primaire -μες (cf. ci-dessus, § 483) et doit son σ intercalaire à cette dernière forme φερόμεσθα : φέρομες = ἐφερόμεθα : *ἐφέρομε » ; en d'autres termes, -μεθα serait secondaire et -μεσθα, désinence primaire analogique ; puis, les confondant, on aurait dit indifféremment ἐφερόμεθα et ἐφερόμεσθα, comme aussi φερόμεσθα et φερόμεθα[3].

II. Suivant Apollonius Dyscole (*de adv.*, 604, 25), le dialecte éolien employait à la 1re pers. du plur. une désinence -μεθεν. On n'en trouve aucune trace ; au contraire, un fragment d'Alcée, 18, 4, porte φορήμεθα. Si cette désinence -μεθεν a existé, on ne peut y voir qu'une forme influencée par la désinence -μεν de l'actif.

519. — Pluriel. Deuxième personne. — La deuxième personne du pluriel est caractérisée par la désinence -σθε qui sert à la fois pour les temps primaires et pour les temps secondaires (cf. φέρεσθε et ἐφέρεσθε, ἧσθε, πέπυσθε, etc.). Sur les formes ἔσταλθε, ἔσπαρθε, etc., voy. ci-dessus, § 314, 6°, p. 228 sq.[4].

Pour l'explication de cette désinence -σθε dont l'origine est fort obscure on ne peut que renvoyer à K. Brugmann (*Griech. Gramm.*, 3e éd., § 421) et aux travaux particuliers qu'il cite.

1. Sur cette désinence, voy. Persson, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXXVI, p. [illegible] sq., et cf. l'hypothèse de M. V. Henry rapportée ci-après, Rem. I.

2. Voy. Lautensach, *Personalendungen*, etc., p. 26 sqq.; K. Brugmann, *Griech. Gramm.*³, § 421, p. 356.

3. Ce sont les propres termes de l'explication proposée par M. V. Henry, *Précis*, etc., § 242, 1 (cf. *Mém. Soc. Ling.*, VI, 73 sq.). M. Brugmann, *Griech. Gramm.*³, p. [illegible], n. 1, objecte que l'on ne trouve aucun exemple d'une désinence -μες en grec, et voit dans la désinence -μεσθα une formation nouvelle due à l'analogie de -σθε, -σθον, -σθην.

4. [illegible] ne prouve pas que le suffixe primitif était -θε et non -σθε (cf. Osthoff, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXIII, 582 sqq.); c'est une forme refaite sur [illegible], de même que [illegible] au lieu de *[illegible] est une forme refaite sur [illegible]. Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*³, § 421, p. 356.

520. — **Pluriel. Troisième personne.** — A la désinence primitive *-ntai* après voyelle le grec répond par -νται (cf. φέρο-νται, etc.), et à la désinence primitive *ṇtai* après consonne il répond par -αται (cf. Hom. ἥαται, δέχαται, etc.[1]). Mais l'analogie a troublé cette loi, propageant tantôt la désinence -αται aux dépens de la désinence -νται, tantôt celle-ci aux dépens de celle-là.

1° On trouve -αται après une voyelle dans les formes ioniennes τιθέαται, διδόαται, etc. (Hérod.), qui, comme τιθέᾶσι (cf. ci-dessus, § 486, Rem. III), sont dues à l'influence du parfait (voy. ci-après, § 533, 6°, a, p. 375).

2° Inversement les formes phonétiquement régulières *τιθ-ᾰται, *διδ-ᾰται (cf. skr. *dádh-atē*) ont été remplacées par τίθε-νται, δίδο-νται.

On reviendra plus loin (ci-après, au parfait, § 533, 6°) sur ces propagations analogiques.

Remarques. — I. En béotien et en thessalien le -τ- de la désinence est remplacé par un -θ- (cf. Hatzidakis, περὶ τῶν ἐν Βοιωτίᾳ, Θεσσαλίᾳ καὶ Φωκίδι ῥηματικῶν τύπων εἰς -νθαι, -νθο, -νθω, -νθι, dans l' Ἀθηνᾶ, t. X, p. 601 sqq.).

II. La désinence primaire de la 1re pers. pl. moy. est -νθειν dans le thessalien de Larisse (cf. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*³, § 422, 2, e, p. 358).

B. — *Désinences secondaires.*

521. — **Singulier. Première personne.** — La désinence secondaire -μην (dor. -μᾱν) est unique dans la famille indo-européenne et n'a pas encore été expliquée[2]. On la rencontre aux temps à augment (cf. ἐδιδόμην, ἐδόμην, ἐφερόμην, etc.), à l'optatif (cf. δοίμην, φεροίμην, etc.) et à l'aoriste sigmatique, où elle est accolée au faux radical en -α (cf. ἐδειξάμην, etc.).

522. — **Singulier. Deuxième personne.** — On conjecture que dans le grec primitif il y avait deux désinences secondaires de 2e pers. sing., l'une *-thēs-* (d'où -θης) pour les formations où la désinence ne s'appuyait pas sur une voyelle thématique, l'autre *-so* (d'où -σο, -[σ]ο) pour les formations où la désinence s'appuyait sur une voyelle thématique (cf. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*³, § 418, 2, p. 354).

1° La désinence *-thēs* (skr. *-thās*, anc. irl. *-the*, *-te*) s'est conservée dans ἐδόθης (skr. *á-di-thās*), ἐκτάθης, ἐβλήθης, ἐπείσθης, ἐμείχ-

1. La forme homérique κείαται doit vraisemblablement être remplacée par κήαται qui représente un primitif *κηγ-αται (rac. *kēi-*, avest. *sāiti*).

2. Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., § 418, 2 (p. 353).

-θης, formes sur lesquelles a été construit le paradigme de l'aoriste passif en -θην (voy. ci-après, § 535, 3°), mais elle a été remplacée partout ailleurs par la désinence -*so*.

2° La désinence -*so* apparait dans ἐγέγραψο, *ἐφερεσο, ἐφέρεο, ἐφέρου et dans les autres formations secondaires.

Remarque. — De même que dans la désinence primaire -σαι, le σ de la désinence -σο, qui se maintenait après consonne, tombait régulièrement après voyelle (cf. ci-dessus, § 207, 1°) dans le grec primitif (cf. Hom., μάρναο, ἐμάρναο, ἔσσυο, etc.). L'ionien et l'attique ont observé cette loi dans des formations comme ἐδείξω, ἐπρίω (dor. ἐδείξα, ἐπρία), ἔθεο, ἔθου, etc. Mais la désinence -σο a été rétablie par voie analogique dans des cas où phonétiquement elle devait disparaitre : ainsi l'analogie de ἐγέγραψο a produit ἐλέλυσο et par extension ἐδίδοσο, ἐτίθεσο, ἐδείκνυσο, etc.[1]. Enfin la langue vulgaire a rétabli -σο partout, comme nous avons vu ci-dessus qu'elle avait rétabli -σαι (§ 514, Rem. I).

523. — **Singulier. Troisième personne**. — A la désinence primitive -*to* répond en grec -το, sans difficulté (cf. ἔ-δο-το (skr. *á-di-ta*), ἐ-φέρετ-ο (skr. *á-bhara-ta*), τιθεῖ-το (skr. *dadhī-ta*), φέροι-το (skr. *bháreta*)).

524. — **Désinences du duel**. — Les désinences -σθον, -σθην (dor. -σθαν), qui servent à exprimer la 2e et la 3e pers. du duel, s'expliquent, comme les désinences primaires correspondantes, par une combinaison où sont entrées les finales des formes en -τον, -την de l'actif (ci-dessus, § 491) adaptées à l'élément -σθ- de la 2e pers. du plur. -σθε.

525. — **Pluriel. Première et deuxième personne**. — Ce qui a été dit ci-dessus (§ 518) de la désinence -μεθα et (§ 519) de la désinence -σθε convient également ici, puisque ces désinences servent aussi bien aux temps secondaires qu'aux temps primaires (cf. φερό-μεθα et ἐ-φερό-μεθα, φέρε-σθε et ἐφέρε-σθε, etc.) ; il suffira de renvoyer à ces deux paragraphes.

526. — **Pluriel. Troisième personne**. — A la désinence primitive -*nto* après voyelle le grec répond par -ντο (cf. ἐφέρο-ντο, etc.) et à la désinence primitive -*n̥to* après consonne il répond par -ατο (cf. Hom. ἥατο, skr. *ás-ata*). Mais, comme on l'a déjà vu ci-dessus (§ 520) pour la 3e p. plur. des temps primaires, l'analogie a modifié les effets de cette loi.

1° Nombreuses sont chez Homère les formations dans lesquelles la terminaison -ατο s'ajoute à des radicaux terminés par une voyelle, comme βεβλήατο, κεχολώατο (cf. ci-après, § 533, 6°), a

1. Les verbes ἐπίσταμαι et δύναμαι, de même que l'aor. ἐπριάμην, font [illegible] en bonne prose attique, à l'impér. ἐπίστω, πρίω et à l'imparf. ἠπίστω, ἐδύνω, ἐπρίω. Mais les poètes dramatiques ont souvent employé ἐπίστασο à côté d'ἐπίστω (cf. [illegible], p. 22 sqq.).

et, par voie d'analogie, elles se sont multipliées dans l'ionien, comme on le voit chez Hérodote.

2° Au contraire la langue classique les a fait disparaître, parce qu'en présence du rapport ἔθετο · ἔθεντο, ἐλύετο · ἐλύοντο, etc., la désinence -ατο- paraissait bizarre (cf. V. Henry, *Précis*, etc., § 261, 3). Elle a donc introduit la finale -ντο partout où les lois de la prononciation grecque ne s'y opposaient pas, aussi bien dans des formes comme ἐδείξαντο, ἐπρίαντο (au lieu de *ἐδειξατο, *ἐπριατο), que dans γένοιντο, τιθεῖντο, δείξαιντο, etc.

Remarque. — Sur la désinence béotienne en -νθο, cf. ci-dessus, §§ 486, Rem. I; 520, Rem. I.

C. — *Désinences de l'impératif.*

527. — **Observation préliminaire.** — Toutes les désinences de l'impératif moyen grec ont été, sauf celles de la 2e pers. du singulier, tirées des désinences correspondantes de l'actif.

528. — **Singulier. Deuxième personne.** — Deux désinences expriment en grec la 2e pers. singulier de l'impératif moyen : l'une appartient à l'injonctif (ci-dessus, § 495, 2°, b, Rem. [p. 359]) et l'autre à l'impératif.

1° La désinence qui appartient à l'injonctif est la désinence secondaire -σο (cf. au prés. φέρεο, φέρου p. *φερεσο, — à l'aor. thématique λιποῦ p. *λιπεσο, — à l'aor. athém. φάο [Hom.], — au parf. λέλυσο, etc.).

Remarques. — I. La forme homérique αἰδεῖο est une contraction et vient de *αἰδεε-[σ]ο. Quant à ἀποαίρεο (Hom., *Il.*, I, 295) et aux formations de même nature, elles s'expliquent par l'abréviation de ει devant ο (cf. ci-dessus, § 514, Rem. II).

II. C'est l'analogie de formes comme γέγραψο qui a maintenu le σ dans des formes comme λέλυσο et par extension dans τίθεσο, ἵστασο, ἐπίστασο, etc.[1].

2° La désinence qui appartient à l'impératif est celle de l'aoriste sigmatique (cf. δεῖξαι, etc.) et est probablement la même que celle de l'infinitif actif employée en fonction d'impératif (voy. notre *Syntaxe*, § 338, Rem. I)[2].

529. — **Singulier. Troisième personne.** — Le rapport entre φέρεσθε et φέρετε a entraîné, dès l'époque primitive, la création d'une forme moyenne (cf. φερέσθω) tirée de φερέτω, qui ne présente aucune difficulté.

1. Sur l'emploi de ces formes dans le dialecte attique, voy. Kühner-Blass, *ausf. Gramm. der gr. Sprache*, § 277, t. II, p. 185, n. 4; cf. § 213, 7, Anm. 1, t. II, p. 67.

2. Cette désinence a été étudiée par Thurneysen, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXVII, p. 178; Pezzi, *La lingua greca antica*, p. 249 sq.; Curtius, *Verb.*², t. II, p. 290 sq.; Bezzenberger, *Gœtt. gelehrt. Anzeiger*, 1887, p. 428; Zimmermann, *Etymol. Versuche*, t. II, p. 12; Bartholomæ, *Indog. Forsch.*, II, 281; K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 1329.

530. — **Désinences du duel.** — La 2e personne du duel a été empruntée à l'indicatif et appartient à l'injonctif (cf. chez les Attiques ἅπτεσθον, ἔρχεσθον, μάχεσθον, φράζεσθον, etc.). Quant à la 3e personne, elle est semblable à celle du pluriel (cf. λυέσθων, etc.).

531. — **Pluriel. Deuxième personne.** — La désinence de la 2e pers. du pluriel est -σθε comme à l'indicatif (cf. τίθεσθε, φέρεσθε, δείξασθε, etc.); c'est proprement aussi une forme d'injonctif.

532. — **Pluriel. Troisième personne.** — On peut conjecturer que durant un certain temps le grec a employé en fonction de pluriel la troisième personne du singulier. En effet, on trouve sur l'inscription de Corcyre ἐκλογιζέσθω, κρινέσθω, ἐκδανειζέσθω (cf. Collitz, 3206) et sur une inscription de Thasos σωζέσθω (cf. *Journ. Hell. Stud.*, VIII, 401), employés avec la valeur d'un pluriel. Cet usage peut s'expliquer par l'analogie (cf. K. Brugmann, *Griech. Grammatik*, 3e édit., § 407, B, b, p. 344) : à côté d'une forme ἑπέσθω se rencontrait l'infinitif ἕπεσθαι, qu'on pouvait employer en fonction d'impératif, et qui, ne marquant pas le nombre par lui-même, répondait à la fois au latin **sequitor** et au latin **sequontor**; grâce à cette circonstance et à la ressemblance extérieure que l'on constatait entre les deux formes, l'impératif ἑπέσθω put garder assez longtemps la valeur d'un singulier et celle d'un pluriel à la fois.

Mais, comme nous l'avons vu pour l'actif (cf. ci-dessus, § 500), on s'ingénia à marquer le pluriel avec plus de précision.

1° Sur l'actif -ντω on forma *νσθω d'où -σθω (cf. ci-dessus, § 241), comme on le voit dans l'impér. ἀν-ελόσθω (lacon. p. *ἀνελονσθω), en regard du singulier ἀνελέσθω[1], et peut-être aussi dans ἐπ-ελάσθω (Tabl. d'Héracl.), διδόσθω (Corcyre), λυσάστω éléen, (p. le τ, cf. ci-dessus, § 287, Rem., 3°, p. 197) et πεπάσθω[2].

Cette désinence ne paraît pas avoir été fréquemment employée, mais elle a servi de point de départ à la formation suivante :

2° A -σθω (= *νσθω) on ajouta le -ν qu'on rencontrait aux formes correspondantes de l'actif et l'on eut une série d'impératifs fréquemment usités en ancien attique (cf. C. I. A., 32 a, 17, σωσσα-

---

1. Remarquer que la nuance ο de la voyelle thématique dans ἀν-ελόσθω est due précisément au ν de la désinence complète *-νσθω, tandis que, dans ἀνελέσθω, la voyelle revêt régulièrement la nuance ε devant -σθω.

2. Mais peut-être aussi ces formes rentrent-elles dans la même catégorie que παιζέσθω, ἐκδανειζέσθω, etc., dont il a été parlé ci-dessus. Ce qui fait qu'on ne peut pas se prononcer, c'est que l'on a affaire ici à des formations athématiques et que, dès lors, la nuance de la voyelle prédésinentielle ne peut servir à déterminer exactement la nature de la désinence, comme c'est le cas pour ἀν-ελόσθω en regard de ἀνελέσθω (cf. ci-dessus, n. 1). Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'on ne saurait tirer argument de l'α long de πεπάσθω contre l'hypothèse d'un primitif *πεπανσθω. En effet, s'il est vrai que la chute du ν dans le groupe *-νσθω n'entraîne pas d'allongement compensatoire, rien n'empêche de supposer que, dans *πεπανσθω, l'α pouvait être long pour la même raison qu'il l'est dans πεπᾶνται, cf. ion.-att. μέμνηνται, et voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*³, §§ 331, 387, 407, C.

μαινόσθων, — C. I. A., IV, 71 b, 19, εὑρισκόσθων, — C. I. A., IV b, 27 b, 20, εὐθυνόσθων, etc.) et qu'on rencontre aussi en éléen (cf. τιμώστων [Collitz, 1159, 12] et voy. ci-dessus, § 287, Rem., 3° p. 197).

3° Dès l'époque homérique (cf. ἐπέσθων, πιθέσθων), on voit apparaître une 3ᵉ pers. pl. en -σθων tirée de la 3ᵉ pers. sing. en -σθω par l'addition du -ν des formes actives correspondantes (cf. ἔστων, ἴτων, ci-dessus, § 500, 1°). Fréquente chez Hérodote, très fréquente en Attique (cf. Kühner-Blass, *ausf. Gramm. d. gr. Sprache*, t. II, p. 62), cette désinence -σθων se trouve aussi en dorien (cf. Ahrens, *Dial.*, II, 297).

Remarque. — La forme ἐπιμέλεσθον (Lesb.) a été faite sur la 3ᵉ pers. sing. ἐπιμελέσθω d'après le rapport ἔγνον · ἔγνω (cf. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3ᵉ édit., § 407, A, d).

4° Enfin, l'addition de -σαν (cf. ci-dessus, § 500, 1°) à la 3ᵉ pers. sing. en -σθω (cf. φερέσθωσαν) a donné naissance à une formation dont la prose attique, à partir de Thucydide, offre de nombreux exemples et qui, sur les inscriptions attiques, prédomine à partir de l'an 300 av. J.-C. (cf. Meisterhans, *Gramm.*, etc., p. 132). Mais cette formation n'était pas vivante seulement en Attique, comme le prouvent quelques exemples, rares il vrai, fournis par les inscriptions doriennes et par celles du nord de la Grèce (cf. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3ᵉ éd., § 578, 4, p. 652).

Remarque. — Le rapport de φερέσθωσαν à φερέσθω explique qu'on ait tiré γεγράφθωσαν (Archim.) de γεγράφθω.

D. — *Désinences du parfait.*

533. — **Les désinences dans leur rapport avec le radical du parfait.** — Le parfait grec ayant pris les désinences primaires et le plus-que-parfait les désinences secondaires, nous n'avons ici qu'à étudier le petit nombre de faits intéressants qui résultent de l'union de ces désinences avec le radical.

1° La désinence de la première pers. du sing. -μαι a été empruntée au présent (cf. ci-dessus, § 513).

2° Les désinences de la 2ᵉ pers. sing., -σαι (prim.), -σο (second.) tombaient régulièrement après voyelle (cf. Hom., μέμνηαι, ἔσσυο, etc.). Mais l'analogie des formes comme γέγραψαι, ἐγέγραψο, etc., dans lesquelles le σ était maintenu par son union avec la consonne précédente, a rétabli le σ dans δέδοσαι, ἐδέδοσο, etc., d'où par extension il a passé au présent (cf. ci-dessus, §§ 514, Rem. I; 522, Rem.).

3° La 3e pers. du sing. a été, ainsi que la première, empruntée au présent, comme le prouvent les formes δέδοται, πέπυσται, etc., en regard des formes sanscrites *dad-é*, *bubudh-é* (cf. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., § 419, p. 355).

4° Sur la première personne du pluriel, voy. ci-dessus, § 518.

5° Sur les formes ἔσταλθε, ἔσπαρθε, etc., voy. ci-dessus, § 314, 6°, p. 228 sq., et cf. p. 370, n. 4.

6° On a vu ci-dessus (§ 520) comment l'analogie avait contrarié les effets de la loi phonétique, qui, maintenant -νται, -ντο après voyelle, donnait -αται, -ατο après consonne.

C'est du parfait qu'est partie l'action analogique.

a) En Ionien, les désinences -αται, -ατο ont été transportées à des radicaux terminés par une voyelle (cf. Hom., βεβλήαται, βεβλήατο, πεποτήαται, κεχολώατο, au lieu de βέβληνται, etc.; Hérod., πεπονέαται, et, au présent, τιθέαται, διδόαται) : partant du rapport κεκλίαται (3e p. pl.) à κέκλιται (3e p. sing.), ἐφθίατο (3e p. plur.) à ἔφθιτο (3e p. sing.), etc., on a refait βεβλήαται (3e p. plur.) sur βέβληται (3e p. sing.), etc. (voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., § 422, p. 357). De même l'analogie des finales en -εαται (tirées de -ηαται) a propagé dans le dialecte d'Hérodote les formes de présent δυνέαται, ἱστέαται, et d'imparfait ἐδυνέατο, ἱστέατο, etc.

b) Inversement les désinences -νται, -ντο ont été transportées à des radicaux terminés par *i*, par *u* ou par une diphtongue (cf. κέκρινται, ἐκέκριντο, λέλυνται, λύντο, εἴρυντο, ἤρτυνται, κεῖνται, βεβούλευνται, πέπαυνται) et même à des radicaux en σ ou en dentale (cf. ἦνται, ἦντο p. ἥσ-αται, ἐρήρεινται, ἠρήρειντο (Apoll. de Rhodes), d'ἐρείδω).

Remarques. — I. Dans le dialecte attique, la 3e pers. plur. du parfait et du plus-que-parfait des verbes à radical en consonne est remplacée ordinairement par une forme périphrastique composée du participe parfait et de εἰσί(ν), ἦσαν. Seuls, les anciens auteurs et particulièrement Thucydide emploient les formes communes en -αται, -ατο (cf. τετάχαται (Thuc., III, 13), ἐτετάχατο (Thuc., V, 6; VII, 4), διετετάχατο (Thuc., III, 13, à côté de τεταγμένοι ἦσαν), ἀντιτετάχαται (Xén., *Anab.*, IV, 8, 5), ἐφθάραται (Thuc., III, 13), τετράφαται (Plat., *Rép.*, 533 D); de même sur les inscriptions du Ve siècle jusqu'à l'an 410 on lit ἀναγεγράφαται, ἐτετάχατο (voy. Meisterhans, *Gramm.*, etc.², p. 131). Solon et les Tragiques se servent de la terminaison -ατο à l'optatif prés. et aor., mais il n'y en a plus que quelques exemples isolés chez Aristophane (voy. Kühner-Blass, *ausführl. Gramm. der gr. Sprache*, t. II, p. 78, 8)[1].

II. Les parfaits et plus-que-parfaits ἐρηρέδαται (Hom.), ἐσκευάδαται, ἐσκευάδατο,

1. Sur la confusion faite dans la grécité postérieure entre les formes en -αται, -ατο, et les formes du singulier, voy. Kühner-Blass, ouvr. cité, t. II, p. 78, 8, Anm.

ἀγωνίδαται (HÉR.) ont donné naissance à d'intéressantes formations nouvelles (voy. K. BRUGMANN, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 358) : sur le rapport ἐσκευάδαται, ἐρηρίδαται à ἐσκεύασμαι, *ἐρήρισμαι, on reconstruisit ἐρράδαται (HOM., *Od.*, XX, 354), ἐρράδατο (HOM., *Il.*, XII, 431), au lieu de *ἐρρανται, *ἐρραντο (de ἔρρασμαι, parf. de ῥαίνω). Cette terminaison -δαται a été prise plus tard par les Grecs pour une véritable désinence, d'où le διακεκρίδαται de DION CASSIUS, XLII, 5, 7; cette confusion explique qu'on ait glissé dans le texte d'Homère un ἀκηχέδαται au lieu d'ἀκηχέαται (*Il.*, XVII, 637), un ἐληλάδατο, au lieu de ἐληλάατο (*Od.*, VII, 86), et dans le texte d'Hérodote un κατακεχύδαται au lieu de κατακεχύαται, et peut-être même cette confusion explique-t-elle aussi qu'on ait altéré, à une époque plus ancienne, la forme réellement homérique ἐρηρίδαται en ἐρηρέδαται[1].

§ 2. — LE PASSIF GREC. — LE MÉDIO-PASSIF LATIN.

A. — *Le passif grec.*

534. — **Formes communes au moyen et au passif.** — Comme on l'a déjà dit ci-dessus (§ 476), le grec peut prendre, dans le sens passif, presque toutes les formes du moyen : ce sont les désinences du moyen qui servent à exprimer le passif au présent, au parfait et au plus-que-parfait.

REMARQUE. — Le futur moyen a longtemps servi de futur passif (cf. HOM., *Il.*, XIV, 481; IX, 626; XII, 66; XXIV, 729; *Od.*, I, 123, etc.), et les formes du futur passif n'ont pas dû se développer beaucoup avant l'époque d'Hérodote : on remarque même qu'Hippocrate et Hérodote emploient peu de futurs passifs (voy. KÜHNER-BLASS, *ausführl. Gramm. der gr. Spr.*, t. II, p. 111, 2). Dans le dialecte attique, il semble qu'on ait fait une distinction entre le futur moyen et le futur passif : le futur moyen appartient au radical de l'*actio imperfecta* et le futur passif au radical de l'action pure et simple (cf. notre *Syntaxe*, § 218). Le premier aurait été employé comme passif dans tous les cas où le futur implique une idée de durée et le second dans tous les cas où le futur implique l'idée d'une action pure et simple. Cette théorie indiquée déjà par G. H. SCHÆFER (Démosth., 8, 17) et par STALLBAUM (Plat., *Parm.*, 141 e) reprise par VŒMEL (*Dem. Cont.*, p. 103 sqq.), a été contestée par Cobet appuyé sur l'autorité de MŒRIS et de THOMAS MAGISTER : τιμήσεται Ἀττικοί, τιμηθήσεται Ἕλληνες. On enseigne donc aujourd'hui que les futurs en -θήσομαι ont été évités par les Attiques; mais cette assertion est contestable. Voy. KÜHNER-BLASS, *ausf. Gr. der gr. Spr.*, t. II, p. 112.

535. — **Formes exclusivement passives.** — Seuls, les futurs et les aoristes ont reçu en grec une forme spéciale pour le passif, mais cette forme spéciale il faut la chercher dans le radical et non pas dans les désinences, qui sont, pour les futurs, les mêmes que celles du moyen, et pour les aoristes les mêmes que celles de l'actif[2]. Ces formations du radical sont propres au grec.

---

1. Cette remarque est traduite presque littéralement de K. BRUGMANN, *Griech. Gramm.*, 3e éd., § 422, p. 358.

2. Sur la manière dont s'est constitué le passif, voy. H. GROSSE, *Beitræge zur Syntax des gr. Mediums und Passivums* (en deux parties, Dramburg, 1889, et Leipzig, 1891); DELBRÜCK, *Synt. Forsch.*, IV, sqq.; *Grundriss*, etc., t. IV, p. 412 sqq.

1° Le grec a d'abord tiré un aoriste passif de formes en -ην[1] qui appartenaient proprement et primitivement à la catégorie de l'aoriste *actif*, mais à sens *intransitif*, de la conjugaison athématique (cf. ci-après, § 561, 2°, a).

Ainsi sur ἔδλην il a formé ἐ-μάνη-ν et tous les aoristes à sens passif auxquels on donne le nom d'aoristes forts ou seconds. Parmi ces aoristes, les uns ne se trouvent que chez Homère (cf. ind., ἐάλη, ἔτμαγεν, — subj., θερέω, — inf., τερσήμεναι, τάρπημεν, — part., ἀναβροχέν, διατρυφέν); les autres se rencontrent chez Homère et dans le dialecte attique (cf. ind., ἐάγη, ἔβλαβεν, ἐδάην, ἐδάμη, πάγη, ἐρράγη, φάνη, ἐχάρη, ἐπλάγη, τράφη, μίγη, ῥύη, ἐτύπη, — subj., σαπῇ); les autres sont employés en partie par les Attiques et en partie par Hérodote (cf. ἀλλαγῆναι, βαφῇ, γραφῆναι, κλαπῆναι, ἐκμαγῆναι, ἐμάνητε, ῥαφῆναι, ἐσφάγη, σφαλῆναι, ταγείς, τακῆναι, ταφῆναι, βραχεῖσα, δαρείς, ἐκλάπησαν, σταλῆναι, συμπλακῇ, ἐσπάρην, ἐστρόφην, ἐτράπην, ἐφθάρην, δρακείς [Pindare], καρῇ, ἀνακαρείς [Hérodote]. — ἐπαγγελῇ [Inscript. d'Éleusis, C. I. A. IV, b. 27 b. 19, du ve siècle], ἐλέγην, ἐστέρην [Eur.], ἐφλέγην [Lucien, etc.], — ἐξαλιφῇ, θλιβῆναι, κατακλινῆναι, ἀποπνιγεῖεν, ῥιφῆναι, ἐπιτριβῆναι, ἐριπείς [Pindare]. — ἐζύγην, κρυφείς, ἐπ-τυρῇ [Aristoph., *Lys.*, 221; 222], ψυχῆναι — κοπεῖσαν[2]; un enfin (ἐκάη) est commun à Homère et à Hérodote.

Ces formations présentent presque toutes la racine à l'état faible. L'-η- reste à toutes les personnes de l'indicatif, la 3e pers. plur. étant en -ησαν (cf. ci-dessus, § 494, 2°, Rem. III, p. 357); mais dans Homère (cf. δάμεν, διέτμαγεν) et chez les poètes postérieurs[3], dans les dialectes doriens et à Lesbos (cf. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 613 sq.), on trouve des exemples de 3e pers. plur. en -εν (p. *-ηντ) dont l'origine a été expliquée ci-dessus, § 193.

Remarques. — I. La forme éléenne ἀποστα λᾶμεν (inscr. de Damokratès, l. 35) est due à la prononciation de l'*ē* qui, en éléen, avait un son très ouvert et inclinait vers l'*ā* (cf. μά p. μή, ἔα p. εἴη, βασιλᾶες p. βασιλῆες, Fράτρα p. ῥήτρα[4]). Mais [illegible] dans Théocrite (*Id.*, 4, 53) est un dorisme artificiel, car, dans toutes ces formations d'aoriste passif, l'η représente un *ē* long indo-européen.

II. Il reste quelques formations d'aoristes forts dans lesquels on croit apercevoir des

1. Voy. G. Kuhse, *De aoristi passivi formis atque usu Homerico*, Marburg, 1877; K. Brugmann, *Morph. Unters.*, I, 71 sqq.; *Grundriss*, etc., t. II, 962; *Griech. Gramm.*[3], § 116, p. 281; [illegible], *Morph. Unters.*, t. IV, 164 sqq.; G. Meyer, *Griech. Gramm.*[3], § 115, p. 673 sqq.; [illegible], *Indog. Forsch.*, t. X, 23 sqq.

2. Ce catalogue est emprunté à G. Meyer, *Griech. Gramm.*[3], § 115, p. 644.

3. On ne cite pas d'exemples de la 3e p. plur. en -εν chez les poètes attiques sauf dans l'aoriste premier en -θην [illegible]; ce sont [illegible] (Eur., *Hipp.*, 1247) dans un trimètre, et κατέκταθεν de κατακταίνω (Arist., *Guêpes*, 662) dans un tétramètre anapestique. Voy. Kühner-Blass, *ausf. Gramm. der gr. Spr.*, t. II, p. 53.

4. Voy. K. Brugmann, *Morph. Unters.*, I, 13 sq.; [illegible], *Beiträge de Bezzenberger*, VI, 254; Meister, *Griech. Dial.*, II, 15 sq.

radicaux-racines disyllabiques en -ā. C'est ainsi que l'on trouve exceptionnellement ἐξερρύᾱ (Épidaure), ἐ[γ]-ρυᾷ subj. (Kalymna), ἐφθία· ἀπέθανεν (Hesych.), ἀπεσσοῦᾱ, de σευ-, συ-. Sur ces mots difficiles, voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e éd., § 534, Anm. (p. 614).

2° Sur le radical de cet aoriste en -η-ν, la langue grecque a formé un futur passif en ajoutant à -η- la terminaison du futur moyen -σομαι (cf. μανή-σομαι en regard d'ἐμάνην, etc.), mais ces futurs ne se sont développés qu'assez tard : on n'en trouve chez Homère que deux exemples (δαήσεαι et μιγήσεσθαι).

3° L'aoriste passif en -θην (*aoriste* 1er ou plus exactement *aoriste faible*) tire son origine de la deuxième personne de prétérit moyen en -θης (cf. ci-dessus, § 522, 1°), qu'on rencontrait dans ἐ-δό-θης, à côté d'ἔ-δο-το (cf. skr. *á-di-thās*, à côté d'*a-di-ta*), ἐ-τέ-θης, à côté d'ἔ-θε-το (skr. *á-dhi-tās* à côté d'*á-dhi-ta*), ἐ-κτά-θης à côté d'ἔ-κτα-το, ἐ-στά-θης (skr. *á-sthi-thās*), ἐ-τα-θης (skr. *á-ta-thās*), ἐ-χύ-θης à côté d'ἔ-χυ-το — ἐ-σχέ-θης à côté d'ἔ-σχε-το, εὑρέ-θης à côté d'εὕρε-το, ἐ-βλή-θης à côté d'ἔ-βλη-το, ἐ κλή-θης à côté d'ἀν-κλήμενος, ἐ-νή-θης à côté d'ἔ-ννη (cf. ci-après, § 561, 2° a, p. 414), ainsi que dans des formes d'aoristes sigmatiques comme ἐπείσθης à côté d'ἐπείσατο, ἐρείσθης (Hom.) à côté d'ἐρείσατο (Hom.), ἐμείχθης (p. *ἐ-μεικ-σ-θης, ci-dessus, § 314, 6°, p. 228-9), à côté d'ἔμεικτο (p. *ἐ-μεικ-σ-το, cf. *ibid.*), etc. Toutes ces formes ayant été mises sur la même ligne que ἐμάνης, ἐδάρης, etc. (ci-dessus, 1°), on en arriva à créer ἐδόθην sur le modèle de ἐμάνην, etc.[1]. Cette classe d'aoristes en -θην prit un grand développement et étendit son action plus loin que la classe d'aoristes en -ην, grâce aux verbes dérivés en -έω, -όω, etc., qui formaient tous leur aoriste passif en -θην.

4° A cette formation d'aoriste passif se rattache le futur passif en -θήσομαι, qui a été tiré du radical en -θη par addition de la terminaison du futur moyen en -σομαι (cf. ἐ-λύθη-ν, λυθή-σομαι, etc.). Ce futur en -θήσομαι est plus récent encore que le futur en -ήσομαι (cf. ci-dessus, 2°), puisqu'on n'en trouve aucun exemple dans Homère.

Remarque. — Le dialecte dorien présente cette particularité que dans les futurs passifs, quelle qu'en soit l'origine, les désinences du moyen sont remplacées par celles de l'actif (cf. συναχθησοῦντι, ἀναγραφήσει, ἐπιμεληθησεῦντι sur les inscriptions, δειχθήσειν, φανήσειν, δειχθησοῦντι dans Archimède) : les exceptions sont rares. Voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e éd., § 542, p. 621.

1. Cette hypothèse, due à l'ingéniosité de M. Wackernagel, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXX, p. 302 sqq., explique fort bien comment il se fait que ces prétérits en -θην, au rebours de ceux en -ην, ont souvent chez Homère et chez les Attiques le sens moyen à côté du sens passif (cf. Hom. αἰδέσθην, ἐχολώθην, att. ἥσθην, διελέχθην). Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*³, § 330, p. 284.

B. — *Le médio-passif latin.*

536. — **Origines du médio-passif latin.** — La comparaison des langues de la famille indo-européenne permet de douter que l'indo-européen ait eu des formes spéciales pour distinguer les cas où le sujet grammatical est l'objet de l'action (*voix passive*) des cas où il fait l'action sur lui ou pour lui (*voix moyenne*). Nous venons de voir (ci-dessus, § 534 sq.) que le grec, tout en créant des formes d'aoristes et de futurs spéciales au passif, avait néanmoins maintenu les désinences du moyen à ces futurs; le sens du passif grec, en général, était donc surtout analogue à celui du moyen. De son côté, le sanscrit, en dehors du présent, use des mêmes formes pour le moyen et pour le passif, et même, au présent, il attache les désinences du moyen à son passif caractérisé par *-yá-* (cf. Whitney, *Indische Grammatik*, trad. de Zimmer, §§ 531; 998). Le latin, au contraire, a réussi à se donner un passif dont l'extension a été telle que le moyen a peu à peu disparu sans laisser d'autres traces de son antique existence que les verbes improprement appelés déponents. Il reste à montrer comment le passif latin est né et s'est développé[1].

537. — On est d'accord pour reconnaître dans l'élément -r la caractéristique essentielle du passif latin, mais l'accord cesse quand il s'agit de déterminer l'origine des désinences en -r. Bopp les regardait comme d'anciennes formes réfléchies composées des désinences actives augmentées du pronom **sew-* latin se (ci-dessus, § 464), qui a servi primitivement de pronom réfléchi pour toutes les personnes et à tous les nombres : il voyait donc dans legor un primitif **lego-se*, le changement de *s* en r s'expliquant naturellement (cf. ci-dessus, § 308, 1°), de même que la chute de l'e final (cf. ci-dessus, p. 283, n. 1). Cette hypothèse appuyée sur le passif des langues letto-slaves et sur le passage du sens réfléchi au sens passif en français et en allemand (cf. le courage *ne s'apprend pas*, der Muth lernt sich nicht) est encore défendue aujourd'hui par des savants autorisés comme M. Bréal (cf. *Mém. de la Soc. de Ling.*, t. VI, p. 165 sq.), mais il semble bien qu'il faille y renoncer définitivement, depuis que les recherches dans le domaine des langues italo-celtiques ont mis en lumière certains faits auxquels on n'avait pas pris garde (cf. Windisch, *über die Verbalformen mit dem Charakter* r *im Arischen, Italischen und Keltischen*, 1887; Zimmer, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXX, p. 224 sqq.).

538. — **Désinences caractérisées par -*r* finale.** — Il existait vraisemblablement en indo-européen à l'actif des troisièmes personnes

---

1. La question est exposée en détail dans le livre de M. Job, *Le Présent et ses dérivés dans la conjugaison latine*, etc., p. 32 sqq.; nous ne pouvons mieux faire que résumer le chapitre où ce savant a contribué par ses recherches personnelles à éclaircir l'histoire du passif latin.

du pluriel en *-r*, comme l'indiquent certaines formes indo-iraniennes et celtiques[1]. « Ces troisièmes personnes du pluriel ont pris en italo-celtique le sens indéfini de on suivi d'un verbe actif, puis peut-être, dans un certain nombre de cas, celui presque identique du passif impersonnel. La troisième personne du singulier du médio-passif, servant également à rendre ces deux nuances, a communiqué son acception de passif personnel à la forme en -r, et en a reçu au contraire la caractéristique. » (L. Job, *le Présent... dans la conjugaison latine*, p. 47).

Un exemple fera comprendre ce dont il s'agit. En latin primitif, il existait vraisemblablement une forme **vehur* (3e pers. plur. actif) signifiant on porte: or, dans le médio-passif[2], la forme **veheto* (3e sing.) signifiait à la fois, il (*mascul.*) est porté, er wird gefahren, il (*neutre*) est porté, es wird gefahren, on porte, man fährt. On conçoit dès lors que **vehur*, signifiant on porte, ait par analogie pris les deux autres sens. Une fois en possession des deux formes équivalentes **veheto* et **vehur*, le latin les a fondues en **vehitur** (cf. **jecinoris** à la place de **jecinis* et à côté de **jecoris**, **itineris** à la place de **itinis* et à côté de **iteris**).

C'est donc la troisième personne du singulier (**-tur**) qui parait avoir été formée la première; à son tour elle a déterminé la naissance de la 3e pers. plur. (**-ntur**, cf. **vehuntur**, primitiv. **vehontor* issu de **vehonto*). De ces deux personnes et des formes correspondantes de l'actif combinées, sont issues la première personne du pluriel (**-mur**) et la première personne du singulier primaire (**-or**)[3]; et c'est celle-ci, qui, par analogie avec le reste de la conjugaison médio-passive en -r, a créé la première personne du singulier secondaire (cf. **vehebar**, **vehar**, **veherer**, voy. L. Job, *ouv. cité*, p. 57).

539. — **Désinences passives sans *-r* finale**. — La deuxième personne du singulier et la deuxième personne du pluriel sont les seules qui n'aient pas reçu la caractéristique *-r* du passif.

1° La deuxième personne du singulier est caractérisée par **-rus**, par **-re** ou par **-ris**.

a) La désinence **-rus** n'est garantie que par trois formes authentiques (cf. **spatiarus**, C. I. L., t. I, n° 1220 [Benevent]; **figarus**,

1. L'origine en est discutée, voy. L. Job, *ouv. cité*, p. 34 sqq., mais peu importe ici.

2. L'hypothèse de l'existence du médio-passif dans le latin primitif est repoussée par M. Zimmer, qui refuse au verbe déponent la même origine que le passif; mais si l'on n'admet pas que la conjugaison médio-passive était encore vivante dans le latin primitif, on se heurte à de graves difficultés. Voy. L. Job, *le Présent*, etc., p. 44. Il suffira d'indiquer ici, pour montrer l'exagération évidente du système de M. Zimmer, que les deuxièmes personnes du singulier et du pluriel au passif et au déponent ont gardé incontestablement les traces de l'ancienne conjugaison moyenne (voy. ci-après, § 539).

3. Il parait évident que **vehor** a été créé sur **veho** d'après le rapport de **vehet* à **vehetor* et que c'est la syllabe **-or** qui s'est primitivement attachée à **veho** d'où **veho-or*, **vehōr*, **vehŏr** (cf. ci-dessus, § 198).

C. I. L., t. IV, n° 2082 (Pompéi); **utarus**, C. I. L., t. I, n° 1267), qu'on lit sur des inscriptions trouvées en territoire osque ou tout près du territoire osque. Cette désinence suppose une forme primitive *-so-s*, composée de la désinence secondaire moyenne *-so* à laquelle on a attaché l'*-s* de 2e pers. sing. actif[1].

b) La désinence **-re** est la plus ancienne des désinences classiques (cf. Neue, *Lat. Formenlehre*, t. II², p. 393 sqq.) : elle se ramène à *-so* désinence secondaire du moyen, modifiée régulièrement par voie phonétique[2].

c) Quant à la désinence **-ris**, elle a été refaite par analogie (cf. Speijer, *Mém. Soc. Ling.*, V, 189) : **loqueris** est à **loquere**, comme **agis** est à **age**. C'est pour différencier la 2e pers. sing. du prés. de l'indicatif (**legere**) de la 2e pers. sing. de l'impér. pass. (**legere**) et de l'inf. prés. actif (**legere**) qu'on a ajouté à la 2e pers. de l'indic. la désinence **-is** caractéristique de la 2e pers. sing. de l'actif.

2° La désinence de la deuxième personne du pluriel est partout **-mini**, forme nominale étrangère à la conjugaison : c'est le nominatif pluriel masculin du participe présent médio-passif. D'abord conjugué avec la forme de 2e pers. plur. du verbe **sum** (cf. en grec λελυμένοι ἦτε), il resta seul chargé d'exprimer la 2e pers., le pluriel et le moyen-passif, du jour où, le participe en **menos* ayant disparu de la langue, on oublia la valeur primitive de la forme en **-mini** pour ne plus considérer que le rôle dont elle était chargée.

§ 3. — Formation des temps.

540. — Division du sujet. — C'est surtout dans la formation des temps qu'apparaissent les différences profondes qui séparent la conjugaison latine de la conjugaison grecque ; néanmoins il est intéressant de comparer ces deux conjugaisons : en cataloguant les diverses formes verbales qui sont propres à l'une et à l'autre langue et en les repartissant dans les classes de verbes que la comparaison des idiomes indo-européens a permis d'établir, on verra d'un coup d'œil ce que le grec et le latin ont conservé de l'état primitif, ce qu'ils ont laissé

1. Sur le changement de *s* intervocalique en **r**, cf. ci-dessus, [illegible]; pour le changement de **-o-** en **-u-**, voy. F. Stolz, *Lat. Gramm.*, [illegible]. Les formes viennent d'une époque où l'o final ne se changeait pas en **-e** (cf. ci-dessous, [illegible]) ou d'un dialecte qui ne connaissait pas [illegible] (cf. ci-dessus, [illegible], p. 6[illegible]).

2. Sur le rhotacisme, cf. § 108, 1°, et pour le changement de [illegible] final en **-e**, cf. ci-dessous, § [illegible], Rem., 1°. Pour la réfutation de M. [illegible] (*Mém. de la Soc. de Ling.*, t. VI, p. [illegible] sq.), voy. L. Job, *ouv. cit.*, p. 59.

perdre, enfin ce que chacune des deux langues a apporté de nouveau et en quoi consistent les modifications ou les innovations constatées.

Mais avant d'aborder l'étude de la formation des temps, il convient d'étudier ce qu'avec M. V. Henry on peut appeler les *préfixations invariables*, c'est-à-dire le redoublement et l'augment, qui, placés devant le radical du verbe, s'en peuvent néanmoins détacher et modifient d'une manière sensible la signification des formes verbales auxquelles ils s'ajoutent.

A. — *Préfixations invariables.*

541. — Du redoublement[1]. — Le redoublement ne se trouve pas seulement au parfait. Il existe encore en grec et même en latin des traces d'un redoublement du présent, qui servait vraisemblablement à l'époque indo-européenne à exprimer certaines manières d'être de l'action : la répétition, l'intensité, etc. (voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, § 464 (p. 845 sq.).

542. — Le redoublement a dû, sous sa forme primitive, consister dans la répétition pure et simple de la racine verbale, mais c'est à peine si l'on a conservé quelques restes de ce procédé naïf.

Dans les langues que nous étudions, le redoublement présente quatre types distincts, en commençant par celui qui se rapproche le plus des origines.

1° *La syllabe qui forme le redoublement renferme la même voyelle que la racine verbale ou une voyelle de nuance voisine.*

a) La syllabe constituant la racine est composée d'une consonne, d'un élément vocalique et d'une consonne (cf. gr. μορ-μύρω[2], murmurer en bouillonnant [de *μορ-μυρ-yω] ; πορ-φύρω, se soulever en bouillonnant [de *πορ-φυρ-yω] ; γαρ-γαίρω, grouiller de... [de *γαρ-γαρ-yω, cf. γάργαρα], etc.[3].— **mur-murāre** [de **murmur**], **tin-tinnāre** et **tin-tināre** à côté de **tinnīre**).

Remarque. — Sur le parfait grec ἐγρήγορα, voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², p. 855, n. 1.

---

1. Nous résumons ici K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, §§ 464-476 (p. 845-859) ; *Griech. Gramm.*, 3e édit., § 299-300 (p. 259 sqq.).

2. Sur ce mot, voy. M. Grammont, *la Dissimilation consonantique*, p. 165. « Le mot... fait onomatopée : les deux éléments qui constituent l'onomatopée par leur répétition sont l'*m* qui ouvre la syllabe et l'*r* qui la ferme ; ils restent tous deux intacts. Les éléments vocaliques qui les séparent ne jouent qu'un rôle secondaire et ne peuvent pas rester identiques dans les deux syllabes, là où il existe une loi phonétique tendant à modifier l'un deux (cf. J. Schmidt, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXXII, 321 sqq.) ».

3. L'exemple παμ-φαίνω « briller avec éclat » est intéressant en ce qu'il nous montre un redoublement consistant dans la répétition, non plus de la racine verbale, mais d'une partie du radical du présent ; en effet la racine est *bhā-*, et le ν est un suffixe, φαίνω étant pour *φα-ν-yω.

b) La syllabe constituant la racine est composée d'une voyelle suivie d'une consonne (cf. gr. ἀρ-αρ-ίσκω, adapter, emboîter, ἤρ-αρ-ο-ν, ἀρ-αρ-εῖν, parf. ἄρ-ᾱρ-α, ἤγ-αγ-ο-ν, ἀγ-αγ-εῖν de ἄγω, conduire, ὤρ-ορ-ον, ὀρ-ορ-εῖν, de ὄρνυμι, faire se lever, parf. ὄρ-ωρ-α, je me suis levé, je suis en mouvement, ὄπ-ωπ-α, j'ai vu) ou d'une voyelle suivie de deux consonnes (en ce cas la première des deux consonnes seule est redoublée, cf. ἄλ-αλκ-ε, il écarta, ἐν-εγκ-εῖν, porter).

2° *La syllabe qui forme le redoublement se termine par* **e**, *quelle que soit la nuance de l'élément vocalique contenu dans la racine.*

C'est ce qu'on voit surtout dans les redoublements du parfait (cf. δέ-δορκε, de la rac. *derk-*, voir; πεφύασι (Hom., Hés.), de la rac. *bhew-*, devenir; ἕ-σταμεν, lat. **ste-timus**, de la rac. *sta-*, se tenir debout; dor. πέ-πᾱγα, att. πέ-πηγα, lat. **pe-pigi**, de la rac. *pāk-*, fixer; γέ-γευμαι, j'ai goûté, de la rac. *geus-*, goûter; λέ-λοιπα, rac. *leyq-*, laisser, etc.), mais aussi dans les redoublements d'aoristes (cf. ἑ-σπέσθαι, suivre, accompagner, de la rac. *seqʷ-*; τε-ταγών, lat. **te-tigit**, de la rac. *tag-*, toucher).

Remarque. — Les formes grecques δη-δέχαται, δή-δεκτο, δη-δίσκομαι[1], qui se rattachent à δέχομαι, δέκομαι, et la forme homérique νη-νέω présentent un état du redoublement dans lequel l'élément vocalique est long. Sur l'origine de cette longue, voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*[3], § 299, 4 (p. 260).

3° *La syllabe qui forme le redoublement se termine par un* **i**, *quelle que soit la nuance de l'élément vocalique contenu dans la racine.*

C'est ce qu'on voit dans les redoublements du présent (cf. ἵ-στημι, lat. **si-sto**, de la rac. *sta-*; γί-γνομαι, lat. **gi-gno**, rac. *gen-*; δι-δάσκω, lat. **disco**, p. **di-dc-sco*, etc.).

4° Le quatrième type est représenté en grec par deux exemples seulement (cf. ἐρύκακο-ν, de ἐρύκω, retenir, arrêter et ἐνιπ-απον, de ἐνίπτω, apostropher avec colère) et qui présentent une formation fort obscure[2].

543. — Quand la racine verbale susceptible de redoublement commence par une consonne ou par un groupe de consonnes, on voit appliquées deux règles très simples dont l'origine remonte à l'époque indo-européenne.

1° Quand l'initiale est une consonne simple, elle se retrouve sans changement en tête du redoublement (cf. δί-δωμι, lat. **de-di**, skr. *da-dé*; λέ-λοιπα, etc.).

1. C'est ainsi qu'il faut écrire δη-, et non δει-. Cf. Wackernagel, *Beiträge* de Bezzenberger, t. IV, 269.

2. Voy. Bezzenberger, *Beiträge*, etc., t. III, [illegible] cité par K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. [illegible].

2° Quand l'initiale est un groupe de consonnes, la première consonne seule se retrouve en tête du redoublement (cf. κέ-κλιται, δέ-δϜιμεν [δείδιμεν], ἵ-στημι, lat. **si-sto**, κέ-κτημαι, πέ-πνῦγμαι, etc.).

Remarque. — Dans les parfaits latins **steti**, je me tins debout, pour **ste-st-i* (cf. goth. *stai-stald*), **scicidi** (arch.), je fendis, p. **sce-cidi* et **spopondi**, je promis, pour **spe-spondi* (de **spondeo**), c'est dans la syllabe du radical et non dans le redoublement que l'allégement s'est produit ; de plus, ce qui a disparu, ce n'est pas la seconde, mais la première consonne du groupe initial. Sur cette formation, voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 857.

544. — L'action de ces lois a été gênée soit par l'application de certaines lois phonétiques, soit par les effets de l'analogie.

1° Les faits phonétiques ont déjà été étudiés : il suffira d'en présenter ici un résumé.

a) La dissimilation a changé l'aspirée initiale en ténue (cf. ci-dessus, § 288) dans **πέ**-φευγα, **πε**-φιδέσθαι, **τί**-θημι, **τέ**-θηκα, **κε**-χάροντο, etc.), et fait disparaître l'esprit rude, reste d'un *s* initial, dans le présent **ἴ**-σχω pour ἵ-σχω (cf. ci-dessus, § 307, 1°, Rem. II, p. 214).

Remarque. — Il est vrai que parfois l'assimilation a rétabli ce que la dissimilation avait défait (cf. crét. θεθεμένῳ = τιθεμένῳ).

b) La dissimilation a fait tomber la consonne initiale (cf. ci-dessus, § 327, a, p. 235) dans ἔ-γνωκα, ἔ-κτημαι, ἔ-γραμμαι, ἐ-βλάστηκα [1], pour κέκτημαι, γέγραμμαι, βεβλάστηκα.

c) Les lois de l'allongement par compensation ont fait sortir εἴωθα de *σε-σϜωθα (cf. ci-dessus, §§ 196 et 307, 6°, p. 217), ἵλαθι de *σι-σλαθι (cf. ci-dessus, § 307, 8°, p. 217), et εἵμαρται de *σε-σμαρται (cf. ci-dessus, § 307, 9°, p. 217 sq.).

2° Quant aux effets de l'analogie ils ont été multiples, ici comme ailleurs.

a) C'est l'analogie qui a refait sur πέ-φευγα, βε-βυσμένος, etc., les formes πε-φνέμεν (Hom., *Il.*, VI, 180), tuer (au lieu de *τε-φνεμεν, cf. ci-dessus, §§ 273, 3°; 274, 1°, p. 181), βέ-βαμεν (Hom., *Il.*, XVII, 359), s'en aller (au lieu de *δε-βαμεν, cf. ci-dessus, §§ 273, 2°, p. 181; 274, 2°, p. 182), βέ-βλημαι, j'ai été lancé (au lieu de *δε-βλημαι, cf. *ibid.*).

Remarque. — Les formes βι-βάς et βι-βρώσκω soulèvent des difficultés (cf. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*[3], § 94 avec la Rem.).

1. Le parfait ἔγνωκα est le seul que les Grecs nous aient transmis ; quant à ἔ-κτημαι, c'est une forme surtout ionienne (cf. Hom., *Il.*, IX, 402 ; Herod. souv.), bien qu'on en trouve quelques exemples dans le dialecte attique ; ἔγραμμαι est un parfait assez récent (cf. Opp., *Cyneg.*, III, 274) ; enfin ἐβλάστηκα est moins fréquemment employé que βεβλάστηκα.

b) L'analogie des parfaits λέ-λοιπα, με-μένηκα, νε-νέμηκα a, dans certains dialectes, influencé les redoublements de racines verbales commençant par *sl-*, *sm-*, *sn-* : au lieu d'εἴληφα (phoc. εἰλάφει) pour *σε-σλαφα on a eu λε-λάβηκα en ionien, λέ-λομβα en crétois ; le lesbien μέ-μορθαι et chez les poètes postérieurs la forme με-μόρηται s'opposent à εἵμαρται p. *σε-σμαρται, le parfait νέ-νευκα (poét. et post.) remplace *εἵνευκα, c.-à-d. *σε-σνευκα (cf. ἔ-ννυθεν) du verbe νέω, nager.

c) L'analogie des formes non redoublées[1] a fini par substituer des redoublements nouveaux à ceux qu'avait produits l'action des lois phonétiques (cf. ῥε-ρίφθαι, Pind. (*fragm.*, 314, *Bergk*) refait sur ῥίπτω, en regard de la forme phonétiquement correcte ἔ-ρριμμαι [att.] p. *Fε-Fριπ-μαι, de même chez les écrivains postérieurs ἀπο-ρέρηκται (Oribase, *de fract.*, 21), ἐκ-ρερευκώς (cf. Kühner-Blass, *ausf. Gramm. d. gr. Spr.*, § 200, *Anm.* II, t. II, p. 23), etc. ; le parfait Fε-Fαδηκότα [locr.] refait sur Fαδεῖν au lieu de *[h]ε-FFhαδ- [cf. skr. *sa-svadé*] ; le dor. πέ-παμαι, j'ai possédé, refait sur πάσασθαι, au lieu de *κεππᾶμαι, **ke-kwa-*, ci-dessus, § 267, Rem. IV, p. 175 ; le parf. att. τε-θήρακα refait sur θηρᾶν, au lieu de *κε-τθηρ-, thess. πε-φειράκοντες p. κε-πρειρ-, rac. redoublée **gheghwēr-*, ci-dessus, § 267, Rem. IV, p. 175 ; hom. παι-φάσσω, apparaître soudainement, p. *και-πρασσω, ci-dessus, *ibid.* ; le parf. βε-βλωκώς refait sur βλώσκω, au lieu de με-μβλωκώς, etc.).

d) On a vu ci-dessus (§ 544, 1°, b) comment s'explique le *redoublement* réduit à -ἐ : dans ἔγνωκα (p. *γέγνωκα) la chute du γ par dissimilation régressive a donné à l'ἐ- initial l'apparence de l'augment syllabique (cf. ci-après, § 545) ; ailleurs aussi la dissimilation de l'esprit rude (cf. ci-dessus, §§ 307, 1°, Rem. II ; 329) a fait confondre l'ἐ- initial avec l'ἐ-augment syllabique (cf. ἔ-σχημαι, ἔ-σμιγμαι, etc., p. *σε-σχη-, *σε-σμιγ-, etc.[2]) ; ailleurs enfin c'est la disparition du F initial qui a fait confondre l'ἐ du redoublement avec l'augment syllabique (cf. ἔ-ρρωγα, ἔ-οργα, etc., p. *Fε-Fρωγα, *Fε-Fοργα, etc.). Comme dans ces trois cas le redoublement ne différait pas de l'augment syllabique, on en vint, par voie d'analogie, à substituer l'augment syllabique au redoublement partiel d'un groupe de consonnes initial (cf. ἐ-ζευγμαι, ἐ-ζωσμαι

1. On pourrait peut-être ajouter : « confluence avec celle dont nous venons de voir les effets. »

2. Dans ἕ-στηκα, c'est l'analogie d'ἵστημι qui a maintenu l'esprit rude, alors qu'il devait tomber comme on le voit d'après les formes citées et aussi d'après ἔ-σπασμαι, ἐ-σκέδασμαι, etc., pour *ἐ-σπασμαι (= *σε-σπασμαι), *ἐ-σκέδασμαι (= *σε-σκέδασμαι), etc.

[Hippocr.] et ἔ-ζωμαι [att.], ἐ-μβραμένη· εἱμαρμένη [Hésych.], ἔ-σσυμαι au lieu de *τε-σσυμαι [*$q^{u}e$-$q^{u}yu$-], cf. ci-dessus, § 275, 1°, etc.).

e) Enfin l'analogie du parfait εἴληφα, εἴλημμαι a influencé d'autres formations : on lui doit les parfaits κατ-είλοχε· κατέλεξε (Hésych.), δι-είλεγμαι, συν-είλεκται (Aristophane, *Ois.*, 294), συν-ειλεγμένων (Dém., X, 1), ἐπ-ειλεγμένους (Isocr., IV, 146), de λέγω, cueillir, réunir; εἴληχα, de λαγχάνω, obtenir par le sort; de même l'analogie d'εἴληφα et d'εἴληχα a contribué à introduire dans la langue les formes postérieures εἴσχηκα (inscr. de Smyrne), εἴσχημαι (inscr. d'Olbia, de Rhodes, de Délos, de Mylasa, de Pergame, etc.[1]); enfin c'est peut-être à la même analogie qu'il faut attribuer le parf. ion.-att. εἴρηκα, εἴρημαι (arg. Ϝε-Ϝρημένα), bien que la coexistence des formes εἴρημαι et ἐρρήθην demeure incompréhensible (cf. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., § 300, 5, p. 262).

545. — **De l'augment**. — L'augment s'est conservé en grec, mais a disparu en latin. On a l'habitude de distinguer l'*augment syllabique* de l'*augment temporel,* selon qu'il est préposé à une forme verbale commençant par une consonne ou par une voyelle. Mais cette distinction est artificielle; car dans l'un et dans l'autre cas l'augment est constitué par une particule (ind.-eur. *é*, gr. ἐ-, armén. *e*-, skr. *a*-) servant à reporter dans le passé l'action signifiée par le verbe; seulement, alors que l'augment s'est conservé intact devant une consonne initiale, il s'est contracté, *dès l'époque indo-européenne*[2], avec la voyelle initiale des formes verbales et l'a allongée. Quoi qu'il en soit, cette distinction entre augment syllabique et augment temporel est commode pour l'exposé de la question et il convient de la conserver.

546. — **Augment syllabique**. — La forme ordinaire (cf. ci-après, § 547, 4°) de l'augment syllabique est ἐ-, qui se place devant les radicaux susceptibles de le prendre (cf. ἔ-φερε, ἐβούλετο, etc.).

Remarque. — On a cru découvrir un augment ἀ- dans quelques formes verbales (cf. Ahrens, *Dial.*, I, 229; Curtius, *Verb.*, I², 115 sq.) : ainsi on lit ΜΑΠΟΕΣΕ sur une inscription en boustrophédon d'un casque trouvé près d'Olympie (cf. *Inscript. antiq.*, n° 557), mais au lieu de lire μ' ἀπόησε, il convient plutôt de lire μα πόησε, et même si on lit μ' ἀπόησε, on n'en peut tirer argument, puisque, le dialecte éléen représentant souvent par α le son ε (devant ρ surtout, il est vrai, cf. G. Meyer, *Gr. Gramm.*, § 23), on est en droit de dire que μ' ἀπόησε représente μ' ἐπόησε ou que μα πόησε représente με πόησε. Enfin, les gloses d'Hésychius (ἄβραχεν· ἤχησεν, ἄδειρεν· ἔδειρεν, ἀσβεσθε· διέφθειρε. Κρῆτες), ne prouvent rien non plus (cf. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e édit., § 474, p. 551).

1. Voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*³, § 112, 5 (p. 175).

2. La preuve que la contraction remonte à la période indo-européenne réside dans la nature même de la contraction (cf. ἦα, att. ἦ, dor. ἦς, 3e sing. en regard du skr. *āsam*, « j'étais »; ᾖα p. ἤια, skr. *ayam*, « j'allais »; ἆγον, ion. ἦγον, skr. *ājam*, « je menais », etc.).

547. — Dans les radicaux commençant par *s-*, *y-*, *w-*, *sw-*, *sy-* la chute de l'initiale peut mettre en présence l'ε de l'augment et la voyelle radicale. Il se produit alors diverses combinaisons de sons, d'après les lois phonétiques propres aux différents dialectes, mais qui peuvent être comme toujours dérangées par des actions analogiques[1].

1° Quand l'augment syllabique est préfixé à un verbe dont l'initiale *s-* ou *y-* est tombée dès les premiers temps de la période hellénique, il se contracte toujours avec la voyelle suivante ainsi mise à découvert, quand cette voyelle est ε. Ainsi un groupe primitif *ἐ[σ]ε- donne ει en ionien-attique, η en dorien (cf. ion. att. εἶχον [dor. ἦχον], ion. att. εἷρπον [dor. ἧρπον], ion. att. εἱπόμην, εἷμεν, εἵθην, att. εἱστήκειν, auxquels il faut peut-être[2] ajouter ion. att. εἷλον [Epid. ἥλετο, ἀφήλετο] et εἵλετο[3]).

Remarque. — Cette règle est sans exception. Si la leçon d'Aristarque ἐέσσατο [Hom., *Od.*, XIV, 295) est exacte, il faut regarder cet aoriste de la racine ἑδ- comme une formation analogique, mais dans Rhianos on a ἐφέσσατο et chez Homère Zénodote lit ἐφεί-σατο. M. Brugmann (cf. *Grundriss*, etc., t. I², p. 504), rattache εἷσα qu'on explique ordinairement comme étant issu de *ἐ[σ]εσ[σ]α à la racine *σεδ-, hypothèse que semble justifier, indépendamment d'autres arguments empruntés à la phonétique d'autres langues (cf. von Rozwadowski, *Beitræge* de Bezzenberger, t. XXI, 147 sqq.), l'existence de formes grecques comme εἷσον (Hom., *Od.*, VII, 163) et εἵσας (Hérodote). En ce cas, l'indicatif homérique εἷσα (cf. ἐγκαθείσατο Eur., *Hipp.*, 31) serait une forme contractée de *ἐ[σ]εισα. Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 263.

2° Quand la voyelle ainsi mise à découvert n'est pas un ε (par exemple, dans les formations verbales commençant primitivement par *ἐ-σι-, *ἐ-συ-, *ἐ-σο, *ἐ-σᾰ-, *ἐ-σᾱ-, *ἐ-ση-, *ἐ-yη-), non seulement il n'y a pas de contraction de la voyelle avec l'augment, mais, de plus, il semble que l'on ait considéré ces verbes comme identiques à ceux qui commençaient par ι, υ, ο, α, etc. (cf. ἷκον, ἷξε, ἵκανον [rac. commençant par *s-*, cf. ἀφ-ῖγμαι], ἷζον [p. la rac., cf. καθ-ίσα], — ὑγίανα, je fus en bonne santé [cf. skr. *su-*, bien]. — ὥρμησα, ὥπλισα, ὥρκισα [cf. Solmsen, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXXII, 275] ὡμοιώθην, ὡδοποίουν, — ἥνυσεν, ἥνυτο [mais att. ἠνυσάμην], dor. ἅνυσεν, ἐν-ηλλόμην, ἡλλόμην[4] [cf. lat. salio], ἡμιλλήθην, ηὐάνθην, — ἡγήσατο, — ἧκα à côté d'εἷμεν[5], εἵθην, ἧκον [rac. *seik-*, cf. ἱκέσθαι], ἧσα de

1. Voy. K. Brugmann, *Griech. Grammatik*, 3e édit., § 302, p. 263 sq., où se trouvent exposées les dernières découvertes de la linguistique sur ce sujet.
2. Voy. Solmsen, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXXII, p. 279 sqq., cité par K. Brugmann, *Griech. Gramm.*³, p. 264.
3. Sur l'esprit rude dans εἷρπον, εἱπόμην, εἷμεν, etc., voy. Kretschmer, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXI, 421 et cf. ci-dessus, § 307, 1°, Rem. VI, p. 215.
4. On doit considérer l'homérique ἆλτο comme une forme éolienne.
5. La forme homérique ἕηκα à côté de ἧκα est due à l'influence de ἔθηκα à côté de θῆκα, cf. inversement τέθεικα refait sur εἷκα.

ἤθω filtrer. ἤθησα de ἠθῶ, filtrer, clarifier, — ἥβησα [p. *ἑ-γη-, cf. lith. *jega*, force], — ὑμεναίουν [p. *ἑ-σϝυ-, cf. skr. *syūman-*, lien, *syūtas*, cousu, v. h. all. *siula*, alène, pointe]).

L'augment que nous trouvons dans ces formes est donc proprement un augment temporel.

3° Dans les verbes dont l'initiale primitive était *w*- ou *sw*-, l'augment syllabique est resté longtemps reconnaissable, parce que le F n'a disparu qu'assez tard : ainsi, l'on ne trouve pas seulement des formations comme ἐ-Fεργάσατο (arg.), ἔ-Fερξα, ἔ-Fεξε (chypr.), ἔ-Fαδε (gortyn., cf. hom. εὔαδε), mais l'homérique ἐέσσατο et même l'att. ἐωνούμην sont des témoins qui nous renseignent sur l'ancien état des radicaux auxquels ils appartiennent. D'une manière générale, on peut dire que dans cette catégorie de verbes l'augment syllabique demeure, même en hiatus, devant la voyelle radicale mise à découvert par la disparition du F. Mais, bien que l'action de l'analogie ait été sur ce point plus tardive et moins étendue que dans les cas ci-dessus rappelés, il n'en est pas moins vrai que parfois les verbes en question ont été traités, pour ce qui est de l'augment, comme s'ils commençaient par une voyelle. On en jugera par un coup d'œil jeté sur les listes suivantes :

a) *Initiale* ἐ-Fε-. Formations anciennes : Hom., ἐ-έσσατο, Solon, ἔερδον. — Formations moins anciennes : Att. εἰργαζόμην et (IVe siècle) ἠργαζόμην, εἱστίων et ἡστίασεν (C. I. A., t. IV, 2, 630, b, 26). Les formes ἠργαζόμην et ἡστίασεν ont l'augment temporel et sont par conséquent refaites sur ἐργάζομαι, ἑστιῶ.

b) *Initiale* ἐ-Fει-. Formations anciennes : Alcm., ἔ-ειξε, att. εἶκον, Hom. ἔ-ειπον, att. εἶπον, Hom. ἐ-είσατο (à rapprocher du lat. via)[1]. — Formations moins anciennes : Att. εἴκαζον et ᾔκαζον (celle-ci avec augment temporel, cf. ci-dessus, a, εἰργαζόμην et ἠργαζόμην).

c) *Initiale* ἐ-Fο. Ici l'on ne constate que des formations nouvelles : ὠργίσθην, ὠχεῖτο, ὤρθωσα.

Remarque. — En Ionien et en Attique, le F est tombé de très bonne heure devant ο, à cause du rapport étroit qu'il y avait dans la prononciation entre les deux sons. Il n'est donc pas étonnant qu'on trouve même chez Homère ὤφελλον et ὤφελεν (en regard de l'arcad. Fοφληκόσι), traités comme si le verbe avait commencé par un ο-.

d) *Initiale* ἐ-Fοι-. Les seuls exemples qu'on en rencontre sont de date récente; une formation comme ᾤκησα (attique) prouve

---

1. Voy. Osthoff, *Beiträge* de Bezzenberger, t. XXIV, 169, cité par K. Brugmann, *Griech. Grammatik*, 3e édit., p. 264.

qu'on traitait le verbe comme s'il avait commencé par une voyelle; quant aux prétérits homériques ᾤκεον, ἀπ-ῴκισε, ne peut-on dire que ce sont des formes où l'ω attique a été introduit par les éditeurs à la place de l'ionien οι (cf. οἴκεον, Hérod., I, 7)?

e) *Initiale* ἐ-Fᾰ-. Formations anciennes : Alcée, ἐάνασσε[1], Hom., ἔαξα[2], ἐάγην.

Remarque. — L'attique ἐάγην est dû à l'influence de ἔαγα, à moins qu'il ne soit sorti de *ἠ-Fάγην (cf. ci-après, 4°). Quant à ἡλισκόμην (Hérod., VII, 181; Thuc., I, 102) et à ἥλων[3] (Xén., *An.*, IV, 4, 21; 5, 24; *Cyr.*, IV, 5, 7; etc.), ce sont des prétérits formés comme si l'initiale du verbe était une voyelle. Pour ἑάλων, voy. ci-après, 4°.

f) *Initiale* ἐ-Fω-. Formations anciennes : Att. ἐωνούμην, hom. att. ἔωσα. Mais, dans les formations relativement récentes comme ὤθουν, etc., on a affaire à l'augment temporel.

g) *Initiale* ἐ-Fου-. L'attique ἐούρησα montre que ce dialecte a senti longtemps dans ce verbe la présence du F, alors qu'en ionien (cf. οὔρησα, Hippocrate), on n'en avait plus conscience.

h) *Initiale* ἐ-Fι-. Formation ancienne : εὔιδον (Sapho, *fragm.*, 2, 7), p. ἔFιδον, hom. att. εἶδον.

4° Devant les verbes dont l'initiale primitive était *w*- on trouve quelquefois ἠ- comme augment; cet ἠ- a vraisemblablement la même origine que l'*ā*- du sanscrit devant les verbes ayant à l'initiale *ṛ*-, *y*-, *r*-, c'est-à-dire qu'il vient d'un *ē* long indo-européen (cf. Wackernagel, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXVII, 276; K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 861 sq.).

Ex. : Hom. ἠ-είδη (p. *ἠ-Fειδη), att. ᾔδειν, att. ᾔκειν[4] (p. *ἠ-Fεικ-, cf. εἰκώς), Hom. ἀπ-ηύρα (p. *ἀπ-ηFρα) à côté du part. ἀπούρας (p. *ἀπο-Fρας), Att. ἐώρων et ἑώρων (de *ἠ-ορ-, cf. ci-dessus, § 194, 2°, b, δ, p. 113)[5], Att. ἑάλων (de *ἠ-αλ-, cf. ci-dessus, *ibid.*)[6], Att. ἐάγην (qui peut être rattaché à *ἠ-αγ- (cf. ci-

1. La prétendue forme homérique ἤνασσε (*Il.*, X, 33, etc.) peut être facilement remplacée par ἐάνασσε.

2. La prétendue forme homérique ἦξε (*Il.*, XXIII, 392; *Od.*, XIX, 539) peut être aisément remplacée par ἔαξε.

3. La prétendue forme homérique ἥλω (*Od.*, XXII, 230) peut être aisément remplacée par ἑάλω.

4. Les formes homériques ᾔισκε, ᾔικτο peuvent être expliquées de deux manières : ou bien, partant de ἐίσκω (= *Fε-Fισκω), et de ἔικτον (= *Fε-Fικτον), on peut dire que ᾔισκε vient de *ἐ-είσκε, et ᾔικτο de *ἐ-εικτο par contraction de εε en η, ou bien, d'après ce qui vient d'être dit de ἠ- devant F, on peut reconstruire les formes *ἠ-Fεισκε, *ἠ-Fεικτο, d'où l'on tire d'abord *ἠ-εισκε, *ἠ-εικτο, puis ᾔισκε, ᾔικτο. Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*³, p. 264. Sur les formes προσ-ῄιξαι et προσ-ῄικται, qui sont postérieures à Homère, voy. Veitch, *Mél. gréco-rom.*, III, 229; Schulze, *Quaest. ep.*, 261 sq.

5. Sur la forme ἑώρων, voy. Schulze, *Quaest. ep.*, 260 sq.; la forme ordinaire en attique est ἑώρων, dont l'esprit rude est dû à l'analogie de ὁρᾶν.

6. L'esprit rude est dû à l'analogie de ἁλίσκομαι et des formes verbales qui s'y rattachent.

dessus, *ibid.*], mais qui peut aussi être expliqué autrement [cf. ci-dessus, 3°, e, REM., p. 389]).

REMARQUE. — L'initiale primitive *ἐ-σϜ- aurait dû aboutir en ionien et en attique à εἰ- (cf. εἴωθα p. *σε-σϜωθα, ci-dessus, §§ 230, 8°, **b**; 544, 1°, c), qui serait devenu ἡ- devant ε, ι (cf. hom. σπήεσσι à côté de σπεῖος, κλήζω de κληΐζω). Mais cette loi n'a point été appliquée ou du moins on n'en a conservé aucun exemple. La forme primitive *ἐ-σϜαδον est représentée chez Homère par εὔαδον, qui est peut-être une forme éolienne à moins qu'εὔαδον ne soit pour *ἐϜϜhαδον (cf. ci-dessus, § 230, 8°, **a**, p. 141), tandis que les formes ἑάνδανον[1] (HOM.), ἔϜαδε (Gortyn.), ἕαδον (HÉROD.), représentent un élément *ἐϜhαδ-, dans lequel on constate une simplification de l'initiale de la racine, d'après les formes sans augment. L'explication de εἴθιζον (p. *ἐεθιζον) doit être de même nature que celle d' ἕαδον. Quant aux formes ἥνδανον, ἡδόμην et ἥσθην, elles ont l'augment temporel.

548. — L'augment (comme le redoublement d'ailleurs) étant un préfixe, on comprend que l'on retrouve dans les formes augmentées les changements phonétiques qui se produisaient à l'initiale de certains mots et qu'on a déjà eu l'occasion de faire remarquer. Pour ἔ-λλαβε (HOM., *Il.*, XI, 402; etc.), voy. ci-dessus, § 307, 4°, p. 216; pour ἔ-μμορε (HOM., *Il.*, I, 278), voy. ci-dessus, § 307, 5°, p. 216[2]; pour ἔ-ννεον (HOM., *Il.*, XXI, 11), voy. ci-dessus, § 307, 5°, p. 216; les raisons qui ont fait changer λλ- en λ-, μμ- en μ-, νν- en ν- à l'initiale (cf. ci-dessus, § 307, 4°, REM.; 5°, REM.), expliquent la forme prise par les prétérits ἔ-λαβον, ἔ-ληγον, ἐ-μειδίασα, ἔ-νησα, dont on a déjà des exemples chez Homère. Pour ἔ-σσευε, de *κyευ-, cf. ci-dessus, § 314, 4°, **b**, p. 227; pour ἔ-σεισα (att.), à côté de l'hom. ἐ-σσείοντο (rac. **twey*-), cf. ci-dessus. § 230, 5°, a, p. 140; pour le dorien ἐ-πάσατο (cf. béot. τὰ ππάματα, les possessions), voy. ci-dessus, § 267, **b**, REM. IV, p. 175; pour ἔρρεον (rac. **sreu*-), voy. ci-dessus, § 307, 4° (avec la REM.); pour ἔ-ρρηξα (hom. att.), voy. ci-dessus, § 228 (avec la REM.); enfin sur les formations récentes ἔβρεμον, ἔβλισα, voy. ci-dessus, § 237, 4°, A, α, REM. (p. 148).

549. — Les verbes μέλλω, δύναμαι, βούλομαι ont eu après l'époque homérique des prétérits à augment ἠ- (cf. ἤμελλον, ἠδυνάμην, ἠβουλόμην) à côté de prétérits à augment syllabique ἐ- (cf. ἔμελλον, ἐδυνάμην, ἐβουλόμην). Dans le dialecte attique, les formes en ἠ- sont relativement récentes et assez rares[3]. L'explication la plus vraisemblable de cet ἠ- est due à G. MEYER (*Griech. Grammatik*, 3e édit., p. 555) : c'est la coexistence de ἤθελον (de ἐθέλω) et de ἔθελον (de θέλω) qui a déterminé la formation de ἠβουλόμην et de ἤμελλον, puis de ἠδυνάμην, et cela

1. C'est ainsi qu'il faut écrire bien que les manuscrits donnent ἑήνδανον.
2. La forme homérique ἔ-μμαθεν est due vraisemblablement à l'analogie de ἔ-μμορε.
3. Voy. MEISTERHANS, *Grammatik*, etc., p. 134; O. RIEMANN, *Qua rei criticæ*, etc., p. 86 sq.; cf. THOMAS MAGISTER, (p. 130) : **ἐβουλόμην** καὶ **ἐβουλήθην** πλεῖστακις οἱ δοκιμώτατοι λέγουσιν, **ἠβουλόμην** δὲ καὶ **ἠβουλήθην** ἅπαξ. Consulter aussi SCHMID, *Atticismus*, II, 22; III, 32.

d'autant plus aisément que ces différents verbes étaient voisins de ἐθέλω et de θέλω par le sens[1].

550. — Augment temporel. — On a vu ci-dessus (§ 545) que l'augment temporel ἠ- est le produit d'une contraction indo-européenne de l'augment syllabique avec la voyelle initiale du radical verbal. Il n'y a pas de difficulté pour les initiales α, ε, ο, qui s'augmentent respectivement en ᾱ- (ion. att. ἠ-), ἠ-, ω-; mais c'est l'analogie (ε : η = ῐ : ῑ) qui a fait augmenter en ῑ et en ῡ les initiales ῐ et ῠ. Toutefois ces initiales restent très souvent invariables, surtout dans les verbes dérivés[2] (voy. G. Meyer, *ouv. cit.*, p. 560).

La diphtongue ευ- s'augmente dans le dialecte attique à la bonne époque (cf. ηὑρέθη, ηὔχθαι, ηὕρηται, etc.), mais dès la fin du IVe siècle, elle commence à rester invariable, comme elle le sera dans la langue commune. De même les diphtongues initiales ει-, αυ-, οι- prennent l'augment à la bonne époque du dialecte attique (cf. O. Riemann, *Bullet. de corr. hell.*, III, 500 sqq.), mais ου- ne change pas.

Remarque. — Quand la prononciation eut confondu ει et η, les verbes à initiale αι- commenceront à apparaître avec ει- aux prétérits à augment (cf. depuis [illegible] av. J.-C.), εἰρέθη p. ᾑρέθη, εἰτήσατο p. ᾐτήσατο, ἐπείνεσε p. ἐπῄνεσε, εἴτηκε p. ᾔτηκε).

551. — Place de l'augment[3]. — Il y a deux cas à considérer, suivant que les verbes sont composés d'une préposition ou dérivés soit d'un substantif, soit d'un adjectif.

1° Dans les verbes composés d'une préposition, l'augment syllabique ou temporel, est toujours après la préposition et devant le verbe (cf. συνέλαβε, ἐξέβαλλον, συνεσκεύαζον, etc., ἀφῃρέθην, ἐνῄσχυνται, etc.).

2° Dans les verbes dérivés de substantifs ou d'adjectifs, l'augment se place toujours en tête, que le verbe soit dérivé d'un nom simple ou d'un nom composé (cf. ἐμυθολόγουν de μυθολογῶ [μυθολόγος], ἠμπέδουν de ἐμπεδόω [ἔμπεδος], etc.).

Remarques. — I. Les verbes composés de la particule δυσ- étant, en règle générale, assimilés aux verbes dérivés, l'augment se place en tête du verbe (cf. ἐδυστύχουν de δυστυχέω, etc.).

II. Il est arrivé souvent que des verbes dérivés de substantifs composés d'une préposition ont été assimilés, pour ce qui est de la place de l'augment, à des verbes composés d'une préposition : c'est ainsi que ἀποδημῶ, bien que dérivé de ἀπόδημος, fait à l'aoriste

---

1. Sur l'extension de cet augment ἠ- à toutes sortes de verbes, voy. Hatzidakis, *Einleit.*, p. 72; K. Dieterich, *Untersuchungen zur Geschichte der Griech. Sprache von der hellenist. Zeit bis zum 10. Jahrh. n. Chr.*, p. 212 (dans le *Byzantinisches Archiv* de K. Krumbacher), Leipzig, 1898.

2. Dans le verbe primitif εἶμι, l'imparfait ᾖα est un reste de l'ancienne conjugaison dans laquelle la diphtongue ει augmentée donnait ῃ. Cet augment a passé du singulier au pluriel comme l'indique la 1re pers. ᾖμεν à côté de ἴ-μεν, forme de duel sans augment.

3. Ce que nous disons de l'augment s'applique aussi au redoublement, dans les mêmes conditions.

ἀπεδήμησα, comme ἀποβάλλω fait ἀπέβαλον (cf. de même ἀπελογησάμην [de ἀπόλογος], ἐνήδρευσα [de ἐνέδρα], προὐξένησα [de πρόξενος], et voy. KÜHNER-BLASS, *ausf. Gr. der gr. Spr.*, t. II, p. 32 sqq.).

III. Inversement, des verbes composés d'une préposition ayant acquis dans la langue la valeur d'un verbe simple ont fini par prendre l'augment en tête.

Ex. : ἠμφίεσα (att.) de ἀμφι-έννυμι, ἐκάθευδον (LYS., I, 13 ; 23 ; XÉN., *Hell.*, II, 4, 24), à côté de καθηῦδον (PLATON, *Banq.*, 217 d ; 219 d ; 220 d), ἐκάθιζον de καθίζω, etc. Voy. KÜHNER-BLASS, *ausf. Gramm. der gr. Sprache*, II, 36.

IV. La confusion dont nous venons de voir quelques preuves a même eu pour effet d'introduire deux augments dans un même verbe, et cela non seulement dans la langue vulgaire, mais encore dans la meilleure prose (cf. ἠμφεσβήτουν dans Platon, ἠντεβόλησα dans Aristoph. [frag. 101] ἠντεδίκει et ἐδιῄτων chez Démosthène, etc.).

V. Bien que l'augment ne doive pas sortir de l'indicatif, il est arrivé que dans certaines formations on l'a étendu aux autres modes, de même qu'à l'infinitif et au participe (cf. ἀνηλώσωσιν, κατεάξαντες, εἰδεῖν, formes dialectales et vulgaires ; voy. G. MEYER, *Griech. Gramm.*, 3e édit., § 483 sq. ; SCHWEIZER, *Grammatik der Pergamenischen Inschriften*, p. 172, n. 1).

552. — **Omission de l'augment**. — La particule indo-européenne **e* ne faisait pas, à l'origine, partie intégrante du verbe et n'était pas, d'autre part, indispensable à l'expression du passé (cf. K. BRUGMANN, *Grundriss*, etc., t. II, 866 sqq.). On comprend donc que l'augment (syllabique ou temporel) ait pu être omis en grec. Dans Homère il fait souvent défaut, sans que l'on puisse fixer les règles qui guidaient le poète dans l'emploi ou dans l'omission du préfixe. Chez les poètes postérieurs, il manque parfois, à l'imitation d'Homère ; mais il est remarquable que l'omission en est d'autant plus rare que le style poétique s'éloigne moins des habitudes de la prose : ainsi chez les Tragiques, l'omission de l'augment est relativement plus fréquente dans les parties lyriques ou dans les morceaux élevés que dans les dialogues. En prose, l'augment apparait dès les plus anciens temps[1] ; toutefois, les plus-que-parfaits peuvent prendre ou ne pas prendre l'augment (cf. πεπόνθη, πεπόνθειν en regard d' ἐ-πεπόνθη, ἐπεπόνθειν, etc.) : c'est le seul point sur lequel les prosateurs témoignent de l'ancienne hésitation de la langue (mais cf. ci-après, § 610, REM.).

REMARQUES. — I. La forme χρῆν étant composée de χρὴ ἦν, on ne peut pas dire qu'elle n'a pas d'augment ; mais les Grecs, qui n'apercevaient pas l'origine du mot, ont cru devoir créer une forme à augment ἐχρῆν.

II. On traitera plus loin des prétérits ioniens en -σκον qui ne prennent pas l'augment.

---

1. Dans Hérodote (cf. BREDOW, *Dial. Herod.*, p. 319 sq. ; HOFFMANN, *Griech. Dial.*, III, 446) on cite entre autres formes sans augment αἴτεε, εὔχετο, αὔξετο, mais il se peut que nous ayons là un phénomène d'abréviation analogue à celui que présentent les diphtongues primitives *ai*, *eu*, *au*, dans certaines positions (voy. K. BRUGMANN, *Griech. Gramm.*³, § 305, p. 266).

B. — *Formation du présent.*

553. — Division générale du sujet. — Il n'est plus possible d'adopter, pour l'étude de la formation des temps, la méthode qui est ordinairement suivie en syntaxe pour l'explication de l'emploi des temps[1]. En effet, la syntaxe prend pour point de départ de sa classification les significations que l'usage a fini par attribuer aux diverses formes verbales; c'est ainsi qu'elle est jusqu'à un certain point fondée à reconnaitre dans le verbe grec trois radicaux[2], et dans le verbe latin deux radicaux[3] dont chacun exprime une manière d'être ou une forme de l'action. Mais ce qu'il y a d'artificiel dans ce groupement des formes verbales apparait nettement à la lumière de la linguistique : on s'aperçoit que ce classement sépare des formes dont l'étymologie montre l'union étroite et qu'au contraire il rapproche des formes dont l'étymologie montre la différence. Ainsi l'étymologie permet de constater que le présent et l'aoriste fort (très improprement appelé aoriste second), peuvent être très souvent[4] rattachés au même radical : par exemple, c'est l'usage seul qui a attribué aux prétérits ἔφην, ἔγραφον, ἔγλυφον, ἔγεμον la valeur d'imparfaits, tandis qu'il donnait la valeur d'aoristes à des prétérits formés de la même manière, ἔστην, ἔτραπον, ἔφυγον, ἐγενόμην. Il y a plus : si l'on pouvait le faire sans inconvénient, il faudrait rattacher à la formation des radicaux du présent, les formations de l'indicatif futur et celle de l'aoriste sigmatique; car le futur appartenant par son origine, soit à la catégorie de l'indicatif soit à celle du subjonctif, a la forme du présent; de même la caractéristique de l'aoriste sigmatique ne différant pas essentiellement de l'*s* qui apparait soit au présent, soit au futur, et la flexion de ce temps étant en harmonie avec celle des présents, on comprendrait qu'on étudiât cet aoriste en même temps que la classe des radicaux en *-s-*. Si l'on fait du futur et de l'aoriste sigmatique deux

1. On peut ajouter ici que le moment viendra bientôt où la syntaxe devra, elle aussi, tenir compte des découvertes de la linguistique. Jusqu'ici on s'est résigné à conserver l'ancienne méthode, malgré ce qu'elle a parfois d'artificiel, parce que la tradition est solidement établie et que les explications de la grammaire comparée paraissaient contestables ou trop aventureuses. Mais voici qu'une nouvelle théorie des temps, fondée sur l'étymologie et sur l'histoire, se constitue peu à peu et les dernières recherches de MM. Brugmann et Delbrück n'auront pas peu contribué à l'établir solidement. Dans les pages qui vont suivre nous résumerons l'étude faite par M. Brugmann (*Grundriss*, etc., t. II, p. [illegible]) de la formation des temps et des modes.

2. Celui du présent exprimant l'action imparfaite, celui du parfait exprimant l'action achevée de l'action, et celui de l'aoriste exprimant l'action pure et simple.

3. Celui du présent exprimant l'action imparfaite et celui du parfait exprimant l'achèvement de l'action.

4. Cela est vrai, comme on le verra, pour les radicaux qui forment les classes I et II, V à VIII de M. Brugmann. Les autres n'exprimaient à l'époque indo-européenne que la manière d'être de l'action signifiée par le présent; s'ils ont acquis la valeur de l'aoriste, c'est que les Grecs la leur ont donnée, en tirant ingénieusement parti de la différence de forme qui existait entre ces radicaux et d'autres présents qui étaient sortis de la même racine, cf. p. ex. ἔβλαστον en regard de βλαστάνω. Voy. K. Brugmann *Griech. Gramm.*, 2e édit., p. 268.

catégories à part, c'est uniquement par besoin de clarté, vu le grand nombre des formes à étudier et à expliquer. Quant au parfait, qui se distingue du présent, non seulement par le sens, mais encore par une apophonie et des désinences spéciales, il est naturel qu'on en traite à part.

Nous étudierons donc successivement les formations du présent (comprenant à la fois le présent, l'imparfait et l'aoriste second), celles du futur et de l'aoriste sigmatique, et enfin celles du parfait.

Remarque. — Pour la division en *formations athématiques* et *formations thématiques* fondée sur l'analyse linguistique, voy. ci-dessus, § 470, p. 345.

La division ci-après en groupes et en classes est empruntée à M. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit. p. 267-321.

I. — Premier groupe (classes I à VII)

554. — Première classe. — Dans cette classe on range les radicaux identiques à la racine[1] suivis immédiatement de la désinence; la racine est soit monosyllabique (et apparaît, en ce cas, tantôt au degré normal tantôt au degré réduit) soit disyllabique et terminée en ce cas par *a, e, o*.

Remarque. — Dans l'énumération des racines monosyllabiques on suivra, *autant que possible*, le principe qui a présidé à la classification des sons étudiés dans la phonétique : on traitera d'abord de celles qui se terminent par une voyelle ou une semi-voyelle, puis de celles qui se terminent soit par une nasale, soit par une vibrante (consonne ou voyelle), enfin de celles qui se terminent, soit par une explosive, soit par une spirante.

1° Le type de cette classe est le présent-futur εἶ-μι[2] (cf. skr. *é-mi*, lith. *ei-mi*).

a) La racine, qui, aux trois personnes du singulier, apparaît au degré normal (cf. εἶ = *εἶ-σι[3], εἶ-σι), est au degré réduit hors du singulier (cf. ἴ-μεν [skr. *i-más*], ἴ-τε, etc.[4]).

L'imparfait ᾖα est pour *ᾖα de *ἠγα (cf. skr. *áy-am*), c'est-à-dire que l'ᾐ- est dû à l'analogie des formes du pluriel ᾖμεν, ᾖτε[5], dans lesquelles les désinences commencent par une consonne. Les formes homériques ἴ-την (3e p. duel) et ἴ-σαν (3e p. plur.) n'ont pas d'augment[6].

1. Sur la vraie signification du mot *racine*, voy. V. Henry, *Précis*, etc., § 83.

2. La forme εἶμι qui a ordinairement chez Homère la valeur d'un présent, n'est le plus souvent employée dans la prose ionienne et attique que comme futur du verbe ἔρχομαι.

3. Sur la forme εἶ-ς avec désinence secondaire, voy. ci-dessus, § 478, 2°, p. 349.

4. La troisième personne du pluriel ἴᾱσι, qui remplace *ἐντι (i.-eur. *y-énti*, skr. *y-ánti*) est une formation nouvelle qui s'explique comme ῥηγνύᾱσι, ἔασι, voy. ci-dessus, § 486, Rem. III, p. 352 sq.

5. Sur l'augment de ᾖμεν, voy. ci-dessus, § 550, p. 391.

6. M. Brugmann considère comme fautives les formes prétendues homériques ᾔια, ᾔισαν. Voy. *Griech. Gramm.*, 3e édit., § 377.

L'impératif ἴ-θι répond au skr. *i-hi*, mais les types de subjonctif et d'optatif qui devraient répondre respectivement au skr. *áya-ti* et *iyā́-t* ne se rencontrent pas en grec. L'infinitif morphologiquement régulier se reconnait dans ἴ-μεν (Hom.) et dans ἴ-μεναι (Hom.). Sur l'infinitif ἰέναι, voy. ci-après, § 628, 5°. Dans le surnom de Déméter Ἐπίασσα· ἐπιοῦσα (Hés.) apparait l'ancien participe féminin de la racine (cf. skr. *yati*), avec cette différence que l'ι- y est analogique, comme dans ἴασι (cf. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3ᵉ éd., p. 271). Quant à la forme ἴεσσα· βαδίζουσα (Hés.), elle s'explique comme χαρίεσσα[1].

Remarque. — Cette racine a été conjuguée thématiquement, comme on le voit dans l'imparf. hom. ἴε, ἴεν, ᾔε, ᾔεν, ᾔομεν, dans la forme ΕΙΕ (Gortyn, qu'il faut sans doute lire ᾔε), dans l'impérat. att. ἰόντων, dans l'opt. hom. et att. ἴοιμι, dans le part. hom. et att. ἰών, etc. (voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3ᵉ éd., p. 271 ; J. Baunack, *Studien* de Curtius, t. X, 96 sqq. ; *Rhein. Mus.*, t. XXXVII, 472).

b) Le verbe latin qui correspond à εἶμι, le verbe **eo**, n'a que deux formes où apparaisse encore un reflet de la conjugaison primitive, la 2ᵉ pers. sing. **is** (p. **ei-s** = **ey-s* avec désinence secondaire) et la 3ᵉ pers. sing. **it** (p. **ei-t** = **ey-t* avec désinence secondaire également)[2]. Au lieu de garder, comme le grec, l'apophonie primitive, le latin a propagé le degré normal **ī-** (= **ei-**, c.-à-d. **ey-*) (cf. **ī-mus, ī-tis, ī-tur, ī-te**, etc.), là où il a conservé la conjugaison athématique ; mais beaucoup de formes ont été conjuguées thématiquement (cf. **eō** de **ey-ō*, **eunt** de **ey-ont*, etc.).

Remarques. — I. Au participe présent, le nominatif **iens** suppose un radical **yent-* (cf. F. Stolz, *Lat. Gramm.*, 3ᵉ éd., § 100, p. 161), mais aux autres cas la forme forte de la racine reparait, parce qu'ils appartiennent à la conjugaison thématique.

La forme **prætereens** (C. I. L., t. II, n. 3256) est isolée.

II. Le verbe **ambio** (s'il est vraiment un composé de **eo**, et non pas un dérivé de l'adverbe **ambi*, gr. ἀμφί) a passé à la quatrième conjugaison.

III. **Queo** et son composé **nequeo** se conjuguent absolument comme **eo**, mais on diffère d'opinion sur l'origine probable de ce verbe[3].

---

1. L'adjectif féminin χαρίεσσα est pour *χαρίετyα. Le suffixe *-went-*, -Fεντ-, propre aux cas forts, devait aux cas faibles revêtir la forme *-wnt-*, -Fατ-, mais l'analogie de -Fεντ- a remplacé la forme réduite par -Fετ- (Cf. K. Brugmann, *ouv. cité*, § 21 b, p. 209).

2. Dans son *Prodrom. Gloss. Lat.* (p. 421), M. Loewe a signalé une 3ᵉ pers. du pluriel **int**, dont l'authenticité d'ailleurs n'est pas établie (mais cf. *Corp. Gloss.*, II, 73, 22). Sur cette forme, voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 904 ; elle serait refaite sur **imus, itis**, d'après l'analogie **stant : stāmus, -plent : -plemus**. Voy. aussi J. Job, *Le Présent*, etc., p. 97 sq.

3. Voy. les ingénieuses étymologies de M. Bréal (*Mém. de la Soc. de Ling.*, t. VI, 127 sq. : **queo** viendrait de **qui** « comment, de quoi ») et de M. Osthoff (*Lat. Formen*., VI, 28 sqq. ; VIII, 179 : **queo** viendrait de **qwā-* = gr. dor. πᾶ).

2° A la racine *φθει- appartiennent les formes athématiques à degré réduit ἔ-φθι-το (Hom., Théogn., Trag.), φθί-μενος (Hom., Pind., Trag., Xén. [*Cyr.*, VIII, 7, 18]), et le subjonctif φθίεται (Hom., *Il.*, XX, 173) et la forme thématique ἔφθιεν (Hom., *Il.*, XVIII, 446)[1]. — A la racine **kteу-* appartient la forme thématique à degré réduit κτί-μενος (cf. ἐϋκτίμενος [Hom.] et καλῶς κτίμενον [Esch., *Choeph.*, 806]).

3° Quelques racines à finale *-w* (cf. σευ-, χευ-, κλευ-) ont donné naissance à des formations athématiques appartenant à la première classe.

Ex. : ἔ-σσυτο (Hom., *Il.*, XIV, 519; *Od.*, XIV, 34; Hés., *Boucl.*, 458), ἔσσυτο (Eur., *Hel.*, 1133; *Herc. fur.*, 919, l'un et l'autre exemple dans un morceau lyrique), σύτο (Hom., *Il.*, XXII, 167; Pind., *Ol.*, I, 20), σύμενος (Esch., *Eum.*, 1007; *Ag.*, 746, etc.; toujours dans des morceaux lyriques), σύ-θι · ἐλθέ Hésychius[2]; — aor. ἔ-χυτο, ἐξ-έ-χυτο, χύτο, ἔ-χυντο, χύμενος (ép. et trag.)[3]; — aor. κλύ-μενος (Théocr., XIV, 26), cf. le nom propre Περικλύμενος[4]; — aor. λύ-το (Hom.).

Remarque. — La racine κλεϝ- est conjuguée thématiquement au degré réduit à l'imparfait ἔκλυον (cf. skr. *çruva-m*).

4° L'aoriste ἔφῡν, ἔφῡμεν (rac. **bhew-*[5]) présente partout un *ū* qui remonte à la langue primitive (cf. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 271) : il en est de même de ἔδῡν, ἔδῡμεν.

5° La forme κεῖται représente sans doute *κηι-ται (cf. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I, p. 206; II, 891). Par conséquent on peut admettre que κείαται (Mimnerme, 11, 6, *Bergk*; cf. κατακείαται Hom., *Il.*, XXIV, 527) est une autre manière d'écrire κήαται pour *κηy-αται, que le subjonctif κῆται (Hom., *Il.*, XIX, 32; *Od.*, II, 102;

---

1. Il est vrai que ἔφθιεν peut se rattacher à φθίω pour *φθι-yω (classe XIX). Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 271.

2. La forme σεῦται (Soph., *Trach.*, 645) à côté de σεύεται est isolée : elle appartient à la catégorie des formations verbales qui ont passé de la conjugaison thématique à la conjugaison athématique.

3. Sur les aoristes homériques ἔχευα, ἔχευαν, ἐχεύατο, hom. et att. ἔχεα, att. ἐχεάμην, hom. ἔσσευα, σεῦαν, σεύατο, hom. ἠλεύατο, ἀλεύασθαι, ἀλέαιτο, ἀλέασθαι, voy. K. Brugmann, *Beitræge* de Bezzenberger, II, 249 sqq.; Osthoff, *das Verbum in der Nominalcomposition*, etc., 328 sq.; Schulze, *Quæst. epic.*, 62 sq.; K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 276 sq.

4. La forme homérique κλῦτε, qui étonne, et que Schulze (*Quæst. epic.*, 390 sqq.) propose d'écrire κλύτε, suppose peut-être une forme primitive avec la forme forte de la racine, *κλευτε, analogue à φέρτε (lat. **ferte**), au lieu de *φρατε; ce serait, en grec, la trace d'une formation d'injonctif assez fréquente dans les langues indo-iraniennes et qui consiste à unir la désinence de 2e pers. plur. au radical à degré normal, quand l'injonctif est employé pour encourager (cf. Bloomfield, *Amer. Journ. of Philol.*, V, 16 sqq.; Bartholomæ, *Grundr. d. iran. Phil.*, I, 90; cités par K. Brugmann, *Griechische Gramm.*, 3e édit., p. 270, n. 1). Si cette hypothèse est exacte, *κλευτε répondrait à un singulier *κλευθι, remplacé plus tard par κλῦθι.

5. C'est la racine qui en latin a donné l'imparfait en **-bam** et le futur en **-bo**.

XIX, 147) est pour *κηεται = κηϝε-ται, enfin que, dans la glose κατεκείαθεν· κατεκοιμήθη Hésych., la forme κατεκείαθεν représente en réalité κατεκήαθεν (voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., § 313, p. 271 sq.)[1].

6° À la racine κτεν- appartiennent les formations athématiques d'aoriste à degré réduit ἔκτα-μεν (Hom., *Od.*, XII, 375), ἀπ-έκτα-το (Hom., *Il.*, XV, 437 ; XVII, 472) et κτά-μενος (Hom., *Il.*, XXII, 75 ; Hés., *Œuvr.*, etc., 541 ; Pind., *fragm.* 186, *Bergk*)[2], ainsi que la formation thématique ἔ-κτανο-ν.

À la racine *g^w*hen-* appartient la formation athématique (à degré réduit) ἀπ-έφατο· ἀπέθανεν Hésychius.

De même, dans les formes d'aoriste βά-την (Hom., *Il.*, I, 327) et ὑπέρ-βασαν (Hom., *Il.*, XII, 469), apparaissent les vestiges de l'ancienne conjugaison athématique de la racine *g^w*em-*, *g^w*m-* (cf. ci-dessus, § 273, 2°, p. 181) ; dans l'aor. ὤσ-φρα-ντο (Hérodote, I, 80) on a un reste de l'ancienne conjugaison athématique de la racine *g^w*her-* (*g^w*hr-*, *g^w*hr-*, cf. ci-dessus, § 273, 3°, p. 181), la conjugaison thématique étant représentée par ὤσ-φρε-το (Arist., *Acharn.*, 179). Pour l'aor. homér. ἀπ-ηύρα, voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 604.

Enfin on rangera dans la même catégorie la formation athématique φέρ-τε (Hom., *Il.*, IX, 171)[3].

Remarque. — Peut-être faut-il ajouter ici le participe ἄσμενος que M. Wackernagel (*Vermischte Beiträge*, etc., p. 6) rattache à une forme primitive **ns-meno-* appartenant à la racine *nes-*. Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 272 (fin du § 314).

7° Des formes grecques citées sous le n° 6, il faut rapprocher celles des formes de **fero** et de **volo**, qui sont des restes de l'ancienne conjugaison athématique.

a) La racine de **fero** est **bher-* au degré normal ; on retrouve le degré normal dans **fer-t** (cf. skr. *bhar-ti*), mais on ne

1. Voyez au même endroit l'explication proposée pour l'impérat. prés. κείετε (Hom.), celle du futur κείω (Hom.), et l'hypothèse relative à στεῦται, forme isolée dans Sophocle (*Trach.*, 64).

2. On voit que dans ces formations l'α représente un n primitif, mais les Grecs les ayant rapprochées de φθά-μενος (en regard de ἔ-φθη-ν) et de ἔ-στα-μεν (en regard de ἔ-στη-ν), on comprend qu'on ait pu créer par analogie ἔκταν, 3e p. pl. (Hom., *Il.*, X, 526 ; *Od.*, XIX, 276), le subj. κτέωμεν (Hom., *Od.*, XXII, 216) et le part. κατα-κτάς (Hom., *Il.*, XXII, 323 ; Eurip., *Suppl.*, 903 ; Esch., *Eum.*, 714). Quant à l'aor. 1re pers. du sing. κατ-έκταν (Hom., *Il.*, IV, 319), 3e pers. sing. ἔκτα (Hom., *Il.*, XII, 46 ; Soph., *Trach.*, 38 ; etc.), il a pris la place de la flexion phonétiquement régulière, qui eût été *ἔκτανα, *ἔκτανς, *ἔκταν. On explique cette formation nouvelle par l'analogie de *οὖτ-α, οὖτα (Hom., *Il.*, V, 376 ; *Od.*, XXII, 294 ; 295), à côté de οὐτάμενος (Hom., *Il.*, XVII, 86 ; *Od.*, XI, 40), ἀν-ούτατος (Hom., *Il.*, IV, 540). Voy. Osthoff, *Morph. Unters.*, IV, 298 sq., 321 ; G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e éd., § 527, p. 604 sq. ; K. Brugmann, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXIV, 264 sq., *Griech. Gramm.*, 3e éd., § 314, p. 272.

3. Pour l'explication de cette forme, cf. ci-dessus, p. 396, n. 4.

devrait pas le retrouver dans **fer-tis** (indic.), ni dans **fer-te** (impér.); ici, comme très souvent, le degré normal a été propagé[1]. Sur **fers**, voy. ci-dessus, § 479, Rem. II; sur **fer**, voy. ci-dessus, § 495, 2°, b, Rem. (p. 358). **Fero, ferimus, ferunt** appartiennent à la conjugaison thématique.

Remarque. — Sur les inscriptions du IVe siècle ap. J.-C. on trouve **feris, proferis** (2e pers. sing. indic.), peut-être aussi **feritis** (cf. Georges, *Lexikon d. lat. Wortformen*, s. v.), qui indiquent la tendance qu'avait la langue à faire rentrer **fero** dans le cadre de **lego**. Sur le marrucin *feret*, voy. R. von Planta, *Gramm. der oskisch-umbrischen Dialekte*, II, 662.

b) La racine de **volo** est *g^{w}el-* au degré normal, *g^{w}l̥-* au degré réduit. Le degré normal se retrouve dans la 2e pers. sing. d'injonctif **vel** (pour **vel-s*, ci-dessus, § 306, 4°, γ, p. 213) devenu conjonction et sans doute aussi dans **volt** (arch. p. **vel-t*), d'où **vult**[2]; il a été propagé par voie analogique à l'optatif **vel-ī-m, vel-ī-mus**, etc., à l'imparf. du subj. **vellem** (p. **vel-s-ēm*), et à l'infin. **velle** (p. **vel-se*, ci-dessus, p. 213, γ); mais c'est le degré réduit qu'on trouve dans **voltis** (arch. p. **g^{w}l̥-tes*), d'où **vultis**, peut-être aussi dans le participe présent **volēns**, de **vl̥-ént* (cf. **præ-sens**, de **s-ént*).

Volō (p. **velō*), **volumus**[3] et **volunt** sont des formations thématiques et le reste de la conjugaison a été rattaché aux verbes thématiques de la 3e conjugaison; le latin a même essayé de substituer à **velim** un subjonctif **volam** modelé sur **legam** (cf. Lucil. ap. Non., p. 478, 26 *éd. Müller*).

Remarque. — Sur les verbes composés de **volo**, c'est-à-dire **nolo** et **malo**[4], voy. L. Job, *le Présent*, etc., p. 92 sqq.; sur les formes du participe **nōlentis, nolenti**, etc., voy. Ed. Wœlfflin, *Rhein. Mus.*, t. XXXVII, 87 sq.; sur les formes avec deux **-ll-**, **māllo** (Annæus, Cornutus), **vellint** et **nollis** (inscr.), voy. F. Stolz, *Lat. Gramm.*, 3e édit., p. 164.

---

1. C'est ce qui a eu lieu dans le grec φέρτε (ci-dessus, p. 396, n. 4) et dans le sanscrit *bhar-tam* (2e pers. duel) à côté de la forme régulière phonétiquement *bhr-tam*. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 903.

2. On enseigne ordinairement que **volt** (d'où **vult**) est une formation nouvelle, due à l'analogie de **voltis** (d'où **vultis**); mais pourquoi n'admettrait-on pas que **volt** (**vult**) a passé par la même série de modifications phonétiques que **facultas**, qu'on explique par **facoltas = faceltas* (cf. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. I², p. 443)?

3. Au lieu de **volumus**, on rencontre **volimus** dans quelques manuscrits (cf. notamment l'*Ambrosianus* de Plaute, *Truc.*, 192; voy. aussi Neue, *Lat. Formenlehre*, II², 606) et cette forme reparait dans la latinité postérieure (cf. Rœnsch, *Collect. phil.*, p. 31). C'est une forme vulgaire refaite sur **legimus**, etc.

4. **Nolo** est composé de **nĕ-** (cf. **ne-queo, ne-scio**), « ne pas », et de **volo**; mais prononcé sous un seul accent **névolo** a donné **novolo*, d'où **noolo*, **nōlō**. Quant à **malo**, il est de formation récente, puisque c'est seulement à partir de Térence qu'on voit **malo, malim, mallem**, remplacer les formes **māvelō, māvelim** et **mavellem** employées par Plaute. C'est un composé de **magis** et de **volo** : réunis sous un seul accent ces deux mots sont devenus successivement **magsvolo*, **maxvolo*, **masvolo*, **māvolo** d'où **mālo** avec crase. Voy. L. Havet, *Mém. de la Soc. de Ling.*, t. IV, 85; *Archiv* de Wœlfflin, t. III, 281.

8° Parmi les formations verbales appartenant à une racine monosyllabique à voyelle longue au degré normal et à voyelle brève au degré réduit, nous choisissons les plus importantes :

a) A la racine *bhā-*, faire apparaître, manifester, déclarer, se rattachent les formations athématiques φη-μί (dor. φᾱ-μί), φᾰ-μέν, ἔφη-ν, ἔ-φα-μεν, φά-σθε (Hom., *Il.*, IX, 422 : ἀπό-φασθε), φά-σθαι (Hom., *Il.*, IX, 100 ; Pind., *Ném.*, 4, 92 ; Xénophane, 6, 3, *Bergk*), φά-μενος (Hom., *Il.*, V, 290 ; XXII, 247 ; Pind., *Isthm.*, 6, 49 ; Hér., II, 18 ; 22 ; 28 ; VI, 69 ; Hiérocl., VI, 342 ; qqf. en dial. att.), qui présentent l'apophonie régulière.

b) A la racine **stā-**, se tenir (debout), appartiennent des formations grecques et latines.

α) *En grec,* nous citerons d'une part l'aor. actif ἔ-στη-ν (dor. ἐ-στᾱ-ν), et d'autre part le présent moyen ἐπί-στα-ται[1] et l'aor. ἐ-στά-θης (cf. ci-dessus, § 535, 3°, p. 378), avec l'apophonie régulière[2].

Remarque. — Bien que l'origine en soit obscure, il faut rappeler ici les formes actives et moyennes de l'aoriste 2 ἔ-φθη-ν (dor. ἔ-φθα-ν), φθά-μενος (Hom., *Il.*, XIII, 387 ; Hés., *Œuvres et Jours*, 554), qui ont avec celles d'ἔστην, etc., des analogies frappantes (cf. 3e p. pl. φθάν, Hom., *Il.*, XI, 51).

β) *En latin*, il est possible que **stā-s, sta-t** (cf. dor. ἔ-στᾱ-ς, ἔ-στᾱ) et les formes du pluriel soient les restes d'un ancien aoriste entré dans la catégorie du présent par analogie avec les autres verbes de la première conjugaison ; mais **sto** représente un primitif italique **stāyō* et appartient à une autre classe.

c) A la racine *dhē-*, placer, appartiennent aussi des formations grecques et latines.

α) *En grec*, la racine se retrouve au degré réduit dans les formes athématiques ἔ-θε-μεν, ἔ-θε-το, ἐ-τέ-θης (ci-dessus, § 535, 3°) et dans les formes thématiques ἐπι-θοῖτο, ἐπι-θοῖντο.

Remarques. — 1. Sur la forme des trois personnes du singulier actif ἔθηκα, ἔθηκας, ἔθηκε, voy. ci-après.

1. Voyez sur l'étymologie de ce verbe, M. Bréal, *Mém. de la Soc. de Ling.*, t. X, p. 59 sq. On trouve chez Homère (*Il.*, XVI, 243) l'indicatif ἐπίστηται, dans lequel, comme à l'adj. verbal ἐπιστητός, s'est propagé le radical ἐπιστη-, qu'on a dans ἐπιστήσομαι, ἠπιστήθην, ἐπιστήμη.

2. En dehors du singulier l'aoriste ἔστην devrait présenter la forme faible *ἔ-στα-μεν, etc., cf. ἔθεμεν ἔδομεν ; mais le degré normal a été propagé à toutes les personnes, sans doute par analogie avec ἔβην, ἔβημεν, à cause du sens intransitif de ces deux aoristes. Quant à une forme prétendue homérique ἔστᾰσαν (*Il.*, XII, 56 ; *Od.*, III, 182) qui aurait le sens transitif, elle est fautive et doit être vraisemblablement remplacée par ἵστασαν, qui d'ailleurs est la leçon d'un des bons manuscrits de l'*Odyssée*. Il est impossible en effet de rattacher ἔστασαν, soit à l'aoriste 2, soit, comme le veut Osthoff (*Zur Gesch. d. Perf.*, p. 376), à l'aoriste 1er (cf. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 273, n. 2). L'aoriste second ἔφθην, ἔφθημεν, a, comme ἔστην, subi l'analogie de ἔβην.

II. Des formes de la racine *dhe-* dont il vient d'être question, on peut, à cause des analogies de conjugaison, rapprocher les formes suivantes de la racine *se-*, les unes avec augment εἷμεν (p. * ἐ-σε-μεν), εἷτο (p. * ἐ-σε-το), les autres sans augment κάθ-εμεν (Hom., *Od.*, IX, 72), ἀφ-έτην (Hom.), ξύν-ετο (Hom., *Od.*, IV, 76) : de même, des formes thématiques ἐπι-θοῖτο, ἐπι-θοῖντο, etc., on rapprochera προ-οῖτο, etc. (Thuc., I, 120 ; Plat., *Gorg.*, 520 ; Dém., XXI, 212, etc.)

β) *En latin*, la racine *dhē-* se retrouve dans certains composés du verbe **dare** (cf. **ab-dĕre, con-dĕre, crē-dĕre**, etc.) dans lesquels les racines *dō-* (cf. ci-après **d**) et *dhē-* ont pris le même aspect[1] : la racine *dhē-* aurait pris en latin la forme * *fē-* (cf. **facio, fētus**, etc.), *dh-* initial étant en latin représenté par **f-** (cf. ci-dessus, § 266, 3°, p. 173 sq.); mais nous avons vu qu'à l'intérieur d'un mot (ci-dessus, § 266, 3°, **b**, **β**, p. 174), *-dh-* peut devenir **-d-**; d'autre part, en latin, le degré réduit de **ē** est **ă**, comme celui de **ō** (cf. ci-dessus, §§ 257 et 258); donc, en composition et au degré réduit, la racine *dhē-* prend, en latin, le même aspect et subit les mêmes modifications que la racine *dō-*, dans les mêmes conditions. On peut donc comparer à ἔ-θε-μεν, ἔ-θε-τε, les formes **con-dĭ-mus** (p. * *con-dă-mus*, cf. ci-dessus, § 155, Rem. 1°), **con-dĭ-tis** (p. * *con-dă-tis*, cf. ci-dessus, *ib.*), **cre-dĭ-mus, cre-dĭ-tis**[2], etc. Quant aux formes en **-do, -dis, -dit, -dunt**, elles appartiennent à la conjugaison thématique.

d) De la racine *dō-*, donner, sont sorties en grec et en latin les formations suivantes :

α) *En grec*, la racine *dō-* apparait au degré réduit δο- dans ἔ-δο-μεν, ἔ-δο-το, ἐ-δό-θης (cf. ci-dessus, § 535, 3°, p. 378).

Remarque. — On sait que les trois personnes du singulier de l'aoriste 2 de δίδωμι ont été remplacées par les formes en -κ- [ἔδωκα, ἔδωκας, ἔδωκε], et que, de même, à l'aoriste 2 de τίθημι et de ἵημι, ce sont les formes ἔθηκα, etc., ἕηκα, ἧκα, etc., qui sont seules usitées. Si * ἔδων, etc., * ἔθην, etc., * ἕην, etc., ont disparu de l'usage, c'est à la suite des confusions qui se sont produites entre le parfait et l'aoriste ; à l'époque où l'on conjuguait τέθηκα, etc., * τεθεμεν, etc. (cf. ἕστηκα, etc., ἕσταμεν, etc.), l'analogie de ce paradigme a dû imposer, en quelque sorte, le rapport ἔθηκα, etc., ἔθεμεν, etc. Que si ἔστην a subsisté à côté de ἕστηκα, c'est à cause d'une autre action analogique qui le rattachait à ἔβην (cf. ci-dessus, **b**). Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 273. Sur ἔθηκα, voy. ci-après, § 554, 10°, p. 407.

β) *En latin*, la racine *dō-* apparaît au degré réduit **dă-** dans les formes **dămus, dătis, red-dimus** (p. * *red-damus*), **red-ditis** (p. * *red-datis*), **cette** (p. * *ce-date*), qui appartiennent peut-être à un ancien aoriste passé au présent.

---

1. Cf. J. Darmesteter, *De conjug. Lat. verbi* dare (Paris, 1877), p. 9 sqq. ; Thielmann, *das Verbum* dare *im. Lat.*, etc. (Leipzig, 1882); K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 906, Anm. 2.

2. On voit que l'apophonie donnait à la voyelle de la racine la couleur de la voyelle thématique, telle qu'elle apparait dans la 3e conj. latine ; c'est peut-être pour cette raison que les composés de **do** ont été incorporés dans cette conjugaison.

Remarques. — I. La deuxième personne du singulier actif **dās**, qui a un **ā** long, présente une anomalie. Cette longue n'est pas primitive, car au singulier on devrait avoir * *dōs* avec la racine au degré normal. M. Brugmann (*Grundriss*, etc., t. II, § 505, p. 905 sq.) enseigne que **dās, dat,** sont des subjonctifs faisant fonction d'indicatif, et que la 1re pers. **do** est refaite sur le rapport **sto : stās, flo : flās,** etc. Mais ne peut-on considérer **dās** comme refait sur le modèle des verbes de première conjugaison ? (Cf. L. Job, *le Présent*, etc., p. 104 sq.).

II. Sur **duim, creduam, concreduo,** etc., voy. F. Stolz, *Lat. Gramm.*, 3e édit., p. 161.

9° Nous arrivons aux formations verbales appartenant à une racine monosyllabique terminée par une consonne.

a) La racine *es-* a donné le verbe être en grec et en latin, comme dans les autres langues de la famille indo-européenne.

α) *En grec*, la forme primitive *ἐσ-μι (cf. skr. *ás-mi*, lith. *es-mi*) se conjugue ainsi qu'il suit dans les principaux dialectes : pour plus de commodité, nous suivrons l'antique classification des dialectes.

		Attique.	Homère.	Ionien.	Dorien.	Éolien.
Sing.	1	**εἰ-μί**	εἰ-μί	εἰ-μί	ἠ-μί et εἰμί	ἔμμι[1]
	2	**εἶ**	ἐσσί, εἶς, εἷς	εἶς	ἐσσί (Sophron, Pind., Épich., Théocr.).	ἦς ?[2]
	3	**ἐστί(ν)**	ἐστί(ν)	ἐστί	ἐστί(ν)	ἐστί (inscr.)[3]
Duel	2	**ἐστόν**	ἐστόν	ἐστόν	Pas d'exemples	
	3	**ἐστόν**	ἐστόν	ἐστόν[4]		

1. La forme lesbienne et thessalienne ἔμμι est celle qui se rapproche le plus de la forme primitive (cf. ci-dessus, § 307, 9°, p. 217 sq.) : -μμ- s'étant réduit à -μ- dans les autres dialectes avec allongement compensatoire (cf. *ibid.*), le dorien ἠμί et l'ion.-att. εἰμί représentent le traitement que ces dialectes ont fait subir à l'élément vocalique de la racine, traitement conforme aux lois générales dont il a été question ci-dessus, p. 114, n. 3. La forme dorienne ἠμί se rencontre sur les inscriptions de Chypre, de Corinthe, d'Égine, de Rhodes ; la forme εἰμί appartient au néo-dorien (cf. [illegible], fr. 19).

2. Sur les formes de la 2e pers. sing. cf. ci-dessus, § 478, 1° et 2°. La forme lesbienne ἦς est citée par Kühner-Blass, *ausf. Gr. der gr. Spr.*, t. II, p. 223, comme douteuse ; la vérité, c'est qu'on n'en a pas un seul exemple. La forme εἶς appartient surtout au nouvel ionien ; chez Homère, Bekker veut qu'on écrive εἷς, qui est enclitique au témoignage d'Hérodien (voy. La Roche, *Homer. Textkritik*, p. 241 sqq.).

3. Certaines inscriptions des îles, de la Sicile et de la Grande Grèce présentent une forme de 3e pers. sing. ἐντί (cf. G. Meyer, *Griech. Gramm.*³, p. 567), qu'on retrouve chez Archimède (cf. Heiberg, *Quaest. Arch.*, 562), chez les Pythagoriciens, chez Théocrite (*Id.*, 19, 6) et chez Bion (*Id.*, 4, 5). C'est la troisième personne du pluriel employée en fonction de 3e p. du sing. probablement parce qu'à l'origine elle était surtout employée avec des sujets appartenant au pluriel neutre (voy. les exemples donnés par G. Meyer, *loc. cit.*). Quant à ἔσσι, 3e p. du sing., qu'on lit sur une inscription d'Assos (cf. Hoffmann, *Gr. Dialekte*, II, 100), c'est une faute de gravure d'après M. G. Meyer.

4. Il semble qu'au duel et au pluriel la racine *es-* devrait se trouver au degré réduit et par conséquent se présenter sous la forme *s-*, mais il est admis aujourd'hui que dès l'époque préhistorique les deux états de la racine *s-* et *es-* existaient à côté l'un de l'autre, à ces deux nombres. Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., § 74, p. 91.

	Attique.	Homère.	Ionien.	Dorien.	Éolien.
Plur. 1	**ἐσμέν**	εἰμέν	εἰμέν	εἰμές	? [1]
2	**ἐστέ**	ἐστέ	ἐστέ	ἐστέ	ἐστέ
3	**εἰσίν**	εἰσίν et ἔασιν	εἰσίν	ἐντί	ἐντί (béot.) [2]

La plus ancienne forme de l'imparfait 1re pers. sing. apparait dans ἦα (Hom.), d'où ἔα (Hom., *Il.*, IV, 321 ; V, 887 ; Hérod., II, 19) [3] et l'ancien attique ἦ (Eschyle, *Agam.*, 1637 ; Soph., *Œd. à Col.*, 973 ; *Œd. R.*, 1123 ; Eur., *Hec.*, 13 ; 284 ; Aristoph., *Nuées*, 530 ; *Ois.*, 97 ; 1363 ; Platon, *Banq.*, 173 ; *Phèd.*, 61). La forme homérique ἦα répond à skr. *ās-am*, ind.-eur. * *ēs-m̥* (cf. ci-dessus, § 488, 2°).

Sur la 2e pers. ἦσθα, voyez ci-dessus (§ 503, 1° avec les Rem. de 2°, p. 363).

La forme ancienne de la 3e pers. du singulier était ἦς (pour *ἠστ), qui s'est conservée en dorien, en arcadien et en chypriote (cf. ci-dessus, § 490, Rem. I, p. 355) [4]. A cette forme s'est substitué ἦεν (Hom.), contracté en ἦν en dorien et en attique [5].

Le duel est ἦστον, ἤστην, très régulièrement.

Quant à la première personne du pluriel, qui devait être *ἠσ-μεν, elle est en ion.-att. ἦμεν et en dorien ἦμες (p. *ἤμμεν, *ἤμμες, cf. ci-dessus, § 307, 9°, p. 217 sq.) [6]. La deuxième personne du pluriel est régulièrement ἦστε (rare en attique). Sur la troisième personne pluriel ἦσαν, voy. ci-dessus, § 494, 2°, p. 357, n. 1. Mais à côté de cette forme

---

1. L'ionien εἰμές et le dorien εἰμές se rattachent respectivement à des primitifs * ἐσ-μεν, * ἐσ-μες (cf. skr. *s-mas*) et s'expliquent par l'effet des mêmes lois que ci-dessus εἰμί. On cite de Théocrite une forme ἐσμές, qui étonne ; de même sur un décret de Téos (*Recueil de* Le Bas, n. 73, 34) on lit ἡμέν, qui présente ce caractère d'avoir une désinence ionienne accolée à un radical du dorien sévère : on attendrait ἡμές. Quant à la forme attique ἐσμέν, elle est refaite sur ἐσ-τέ.

2. Le dorien ἐντί, l'attique εἰσί sont pour *h-εντι (cf. *s-ent*, goth. *s-ind*, skr. *s-ánti*, ind.-eur. * *s-énti*) par analogie avec les formes sans esprit rude du reste de la conjugaison. Pour l'ion. ἔασι, voy. ci-dessus, p. 352, n. 3.

3. Sur cette première personne le dialecte ionien a refait une 2e p. sing. ἔας (Hérod., I, 187) et une 2e p. pl. ἔατε (Hérod., IV, 119 ; V, 92 a).

4. A la forme dorienne ἦς répond la forme béotienne παρ-εῖς, l'ē fermé étant noté par ει dans ce dialecte, cf. ci-dessus, § 84, p. 42 au bas.

5. On admet aujourd'hui (cf. G. Meyer, *Griech. Gramm.*³, p. 569 ; K. Brugmann, *Griech. Gramm.*³, p. 274) que ἦεν est une 3e p. plur. employée en fonction de 3e p. sing. En effet ἦεν répond exactement au skr. *as-an* et l'on a la preuve qu'en dorien ἦν a encore la valeur d'un pluriel (cf. Haydon, *Amer. Journ. of Phil.*, t. XI, p. 182 sqq.). Ce qui a contribué à affaiblir la notion du pluriel dans cette forme, c'est d'une part qu'à l'indicatif la finale -εν de 3e p. pl. s'était d'ordinaire transformée en -αν (-σαν), et que d'autre part ἦεν était souvent employé dans des phrases comme celles-ci, où il avait pour sujet soit un pluriel neutre, soit deux substantifs au singulier (cf. Hom., *Il.*, XVIII, 4 : ἃ δὴ τετελεσμένα ἦεν, — *Il.*, XIII, 789 : ἔνθα μάλιστα μάχη καὶ φύλοπις ἦεν). Voy. Hoffmann, *das Præsens der indog. Grundsprache*, etc., p. 68 ; K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, 900 ; *Griech. Gramm.*³, p. 274).

6. Sur le faux radical qu'on croyait apercevoir dans ἦ-μεν, ἦ-τε, etc., on a refait postérieurement un imparfait moyen, ἤμην (Alciphron, III, 13 ; 54 ; Longus, IV, 28 ; Lucien, *Dial. des m.* 28, 2 ; 15 ; 46 ; Plutarque, *Sol.*, 28 ; *Alex.*, 14 ; 29 ; *Moral.*, 174 ; 180 ; 222 ; 225 ; Ach. Tat., IV, 1 ; V, 1). Quant au subjonctif ἦνται (mess.), « qu'ils soient », il est à ἐντί (= εἰσί) comme le subj. τίθηντι (mess.) est à l'indic. prés. τίθεντι.

ἦσαν, le béotien παρ-εῖαν indique qu'il s'en était développé une autre (*ἦαν), due sans doute à l'analogie de ἦα, et qui faisait pendant à ἔασι (ci-dessus, p. 402).

Sur le rapport établi entre ἦμεν et ἦσαν d'une part, ἐδόθημεν et ἐδόθησαν, etc., d'autre part, la langue grecque a refait une 1re pers. sing. ἦν, une 2e pers. sing. ἦς[1] et une 2e pers. plur. fréquente en dial. att. ἦτε (cf. ἐδόθην, ἐδόθης, ἐδόθητε, etc.)[2]. Il est plus difficile de décider quelle explication convient aux formes épiques ἔησθα (Hom., *Il.*, XXII, 10; XXIV, 426; Hés., *Œuv.*, 314), 3e pers. ἔην (Hom., *Il.*, XII, 10; XXIV, 426; Hés., *Théog.*, 58; Hérod., VII, 143; etc.), ἤην (Hom., *Il.*, XI, 808; *Od.*, XXIII, 316)[3].

La racine ἐσ- au degré réduit σ- apparaît dans ἴσθι pour *σθι (cf. ci-dessus, § 206, 2°, Rem., p. 124), tandis que ἔσθι (Hécatée, d'après Hérodien, II, 357) présente le degré normal, comme la forme moyenne ἔσ-σο (Hom. lesb.), et que les formes de 3e pers. plur. ἔντω (arg.), ἔνθω (béot.) et ἔντων (crét.) sont refaites sur l'indic. ἐντί.

Le subjonctif ἔω, ἔωμεν (Hom.), ὦ, ὦμεν (att.) est sans aucun doute une formation nouvelle refaite sur le modèle des subjonctifs de présents thématiques. Quoi qu'il en soit, on n'a rien conservé en grec qui réponde à la formation athématique primitive, telle que la révèlent le skr. *ása-t(i)* et le latin eri-t, à moins que le futur homérique et attique ἔσται ne soit la refonte d'une forme *εἶται pour *ἐσ-εται (voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., §§ 316; 382).

La racine ἐσ- au degré normal propagé se retrouve encore dans l'optatif εἴην pour *ἐσ-ιην[4], 1re pers. plur. εἶμεν pour *ἐσι-μεν (cf. lat. siē-s, sī-mus).

Pour l'infinitif, voy. ci-après, § 628, 5°.

Dans le participe, les seules formations athématiques qui se rattachent à la racine ἐσ- sont le nom. plur. ἐντ-ες pour *h-εντες (Tabl. d'Héracl.), qui répond à l'indo-eur. **s-ent-es* (cf. l'indic. prés. 3e pers. plur. ἐντί), et le nom. fém. sing. dorien ἔασσα (cf. ἰάττα, Gortyn., VIII, 47) pour *ἐσ-ατya qui correspond à skr. *sati*, indo-eur. **snt-i*, avec cette différence que le degré normal

1. Il est prouvé que cette forme est d'origine récente, voy. [illegible], p. 11.

2. C'est sans doute à l'analogie de φέρ(η)τω qu'il faut attribuer l'impératif ἦτω qu'on rencontre dans la grécité postérieure (cf. Arrien, I, 2, p. 79; Septante, *Ps.*, 103, 31; Nouv. Test., I Cor., 16, 22). Quant à la forme éléenne ἤστω (ἔ[ι]στω), elle appartient peut-être à la catégorie du parfait. Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 274.

3. Voyez sur cette question Fick, *Gött. gelehrt. Anzeigen* (1881), p. 1449; Bartholomae, *Stud. zur indog. Sprachgesch.*, 2, 118 sq.; K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 1218; Schulze, *Quaest. epic.*, p. 417 sq.; G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 660.

4. Sur la forme éléenne ἔα, voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., § 8, p. 28.

ἐσ- a remplacé, par voie analogique, le degré réduit σ-. Quant au féminin lesbien et dorien ἔσσα (Sapho, *fr.* 75; *Inscr. de Trézène* [cf. *Dial. Inschr.*, n° 3364, b, 21], Philolaus, etc.), on l'explique en disant que c'est une refonte de la forme *ἄσσα (pour *σn-τyα = **s-nt-i*), due au besoin de retrouver là aussi l'ε de la racine qu'on trouvait partout ailleurs.

Remarques. — I. La conjugaison d' εἰμί renferme encore un certain nombre de formes dialectales intéressantes, qu'il ne faut pas séparer les unes des autres, parce qu'elles comportent une commune explication : ce sont 1re p. pl. ἐμέν (Callimaque, *fragm.*, 294)[1]; pre p. sing. ἐμί (thessal.), l'inf. ἔμεν, ἔμεναι (Hom.), ἔμειν (inscr. de Dodone), et peut-être enfin la 3e p. plur. imparf. ἔσαν (Hom.).

Il est démontré que ἐμί n'a remplacé ἐμμί qu'après la création de ἐμέν. Pour expliquer les autres formes on peut faire deux hypothèses (voy. K. Brugmann, *Morph. Unters.*, I, 6; 37; *zum heut. Stand der Sprachwiss.*, p. 72; Solmsen, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXIX, 72) : ou bien ἐμέν, ἔμεν, ἔμεναι ont été refaits sur τίθεμεν, τιθέμεν, τιθέμεναι d'après le rapport analogique εἰσί : τιθεῖσι (dor. ἐντί : τίθεντι) d'une part, et εἴην : τιθείην, d'autre part; ou bien le parallélisme des formes ἔασι : ἴασι, ἔω : ἴω, etc., a fait croire que l'ε et l'ι placés devant la terminaison constituaient l'élément formel caractéristique des deux verbes, et sur ἴμεν, ἴμεναι on a refait ἐμέν, ἔμεν, ἔμεναι (cf. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 275).

II. En dehors du subjonctif, dont il a été question ci-dessus, le verbe εἰμί renferme certaines formations thématiques (cf. imparf. ἔον [Hom. lesb.], opt. ἔοι [Hom.], impér. ἐόντω [dor.], ὄντων [att.], part. ἐών [ion. dor. éol.], ἰών [béot.], ἔων [lesb.], ὤν [att.]).

β) *En latin*, la racine *es-* apparaît nettement dans les formes athématiques **es** pour **es-s* (cf. ci-dessus, § 314, 4°, a, p. 227) et **es-t**. La seconde pers. du plur. **es-tis** présente comme le grec ἐστέ le degré normal propagé; elle est due à l'analogie de **es**, **est**. Quant à **s-u-m**, **s-u-mus**[2], **s-u-nt**, ce sont peut-être des formations thématiques, mais cela n'est pas absolument certain[3].

Ce qui est plus sûr, c'est l'origine thématique du participe **s-ō-ns** (rad. *s-o-nt-*), auquel s'oppose la formation athématique **-sēns**[4]

1. Dans Sophocle, *El.*, 21, le mot ἐμέν étranger à la langue classique décèle une grave altération du texte.

2. Sur la forme **simus** (indic.), voy. ci-dessus, § 114, p. 67.

3. M. Brugmann, (*Berichte d. kœn. Sæchs. Gesellsch. d. Wissensch.*, 1890, p. 230 sqq.) suivi en cela par M. Stolz (*Lat. Gramm.*, 3e éd., p. 162) enseigne que ce sont des formes de présent thématique à racine réduite, à l'injonctif. Voy. les objections de M. Job, *le Présent*, etc., p. 80 sq. Mais peut-être faut-il chercher une autre explication et cela pour d'autres motifs : si M. Streitberg a raison de soutenir que la 3e pers. pl. active des verbes athématiques non redoublés était en **-onti*, on voit que le latin **sunt** doit être considéré comme répondant au skr. *santi* et comme très rapproché du type primitif. Dès lors, on peut soutenir que **sunt** a provoqué **sumus** et qu'enfin l'influence de **sunt** et de **sumus** a provoqué **sum**, dont le caractère secondaire apparaît nettement, puisqu'on n'y trouve pas l'**e** de ***ess**, **est**. Voy. A. Meillet, *Revue critique*, t. LVI, p. 355.

4. La forme **ens** créée et employée par César (cf. Priscien, *Gramm. lat.* de Keil, t. III, p. 239, 7 sq.; Quint., VIII, 3, 33) est vicieuse : en l'imaginant César a été exclusivement préoccupé de donner un pendant au grec ὤν, ὄν, il n'a pas songé que le participe existait déjà dans la langue latine, et cela dans les mots qu'il employait tous les jours.

(d'un primitif **s-én-t-*, cf. dor. ἔντες), dans **præ-sens, ab-sens, con-sentēs, insentibus** (C. I. L., t. XIV, 3495).

Le futur **ero** pour **eso* est un ancien subjonctif (voy. ci-dessus, a, α, p. 403), sur lequel nous reviendrons (voy. ci-après, §§ 598; 609, 2°, a).

Sur l'optatif **siem** (cf. skr. *syám*), voy. ci-dessus, a,α, p. 403 et ci-après, § 624, p. 464.

Sur l'impératif, voy. ci-dessus, §§ 495 sqq. et sur l'infinitif, ci-après, § 629, 4°, p. 468.

REMARQUES. — I. A la conjugaison du verbe **sum** on peut rattacher le composé **possum**.

Les formes anciennes **potis es, potis est, potis sunt, pote es, pote est,** servent d'abord à rendre compte de certaines formes archaïques : **potisit,** qui est pour **poti[s]sit* ; **potisset,** qui est pour **poti[s]sset* ; **potisse**, qui est pour **poti[s]sse* (cf. CORSSEN, *über Aussprache*, etc., 2e éd., t. II, 582 sq. ; NEUE-WAGENER, *Lat. Formenlehre*, t. III³, p. 612 sq.) ; mais elles servent aussi à montrer comment se sont produites les formes classiques **possum** et **possim**, qui ont, à leur tour, provoqué **posse** et **possem** : l'indicatif **possum** et le subjonctif (optatif) **possim** supposent respectivement **potsum* et **potsim*, sortis de **potesum*, **potesim*, par syncope de la voyelle post-tonique ou bien le rapport **sum : est** a déterminé **possum** (**potsum*) : **potest**, et à son tour **possum** a réagi sur le subjonctif-optatif.

Quant au parfait **potui,** il ne peut être pour **pot-fui*, qui eût abouti à **poffui* ; c'est, comme **potens**, le débris d'un ancien verbe **potere* (cf. **potivit** PLAUT., *Amph.*, 178, cod. B². Voy. F. STOLZ, *Lat. Gramm.*, 3e édit., p. 162.

II. Des formes passives de **possum**, comme **potestur, poteratur, possitur** (cf. NEUE-WAGENER, *Lat. Formenl.*, t. III³, p. 614) nous n'avons pas à nous occuper ici.

III. Le verbe **prosum** ne présente aucune difficulté : il est pour **prōssum*, issu de **prōd-sum* ; la double **-ss-** s'est réduite à **-s-** après la voyelle longue *o* (cf. ci-dessus, § 314, 3°, p. 226). Le **-d-** reparaît à toutes les formes où le simple commence par une voyelle. Quant à **prode est** (cf. STOLZ, *Verbalflexion*, I, 9 ; FŒRSTER, *Zeitsch. f. rom. Phil.*, XV, 524 sqq.), c'est une forme refaite à l'époque impériale sur l'archaïque **pote est**.

b) Mentionnons pour mémoire les formations athématiques δέχ-αται, δέγμενος (HOM.), ποτί-δεγμαι· προσδέχομαι (HÉSYCH.), ἔγμεν· ἔχειν (HÉSYCH.), ἔσσαι (HOM., *Od.*, XXIV, 250) et ἐπί-εσσαι (*Oracle* dans HÉR., I, 47). Cf. K. BRUGMANN, *Grundriss*, etc., t. II, 892 ; 1020 ; *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 275.

Mais la forme ἔδμεναι, manger (HOM.), bien que ce soit le seul débris de l'ancienne conjugaison athématique de ce verbe, est intéressante quand on la rapproche du verbe latin **edo**, dans lequel le présent, tout en se conjuguant avec la voyelle thématique, admet aussi la conjugaison athématique aux trois personnes où la voyelle avait primitivement la nuance **e** (cf. **ēs** p. **es-s*), **ēst, ēstis, ēstur**[1]. Sur l'impératif **ēs**, voy. ci-dessus, § 495, 2°, b, REM., p. 358.

1. Sur la quantité de la voyelle radicale, qui soulève des difficultés, voyez la brillante discussion de

c) Plus intéressante encore est la forme ἦ (Hom., att.), il disait, qui est pour *ἦκ-τ (cf. lat. **ad-ăgium, prōd-igium, axāre, ajo**). Sur cette forme et par analogie avec φῆν, ἔφην, φημί, φησί, à côté de φῆ, ἔφη, on a construit une 1re pers. sing. ἦν (att.) et un présent ἠμί (Arist., *Gren.*, 37), ἠσί (Sapho, 48; *Comic. fr.*, éd. Herm., II, 382), dor. ἠτί (Alcm., *fr.* 139, *Bergk*). Voy. les travaux cités par M. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 275.

d) La 3e pers. sing. ἧσ-ται (en regard du skr. *ás-tē*) et la 3e pers. plur. ἥαται[1] (en regard du skr. *ás-atē*) décèlent le véritable radical du verbe. Mais les formes ἧμαι, ἧσαι, ἥμεθα, ἧσθε ayant fait illusion, on en a tiré un radical ἡ- sur lequel on a construit κάθηται et ἧνται, καθῆτο et ἧντο. Inversement on a tiré de la 3e pers. sing. ἧσται une 1re pers. sing. ἧσμαι signalée par les grammairiens[2].

Remarque. — On trouve dans le dialecte attique une seconde personne du sing. κάθῃ (Hypéride, *frag.* 136), pour κάθησαι (Xén., *Cyr.*, III, 1, 6), qui est due à l'analogie de κάθηται.

Quant au subjonctif καθῶμαι (Eur., *Hel.*, 1084), καθῆται (Aristoph., *Cheval.*, 754) et à l'optatif καθήμεθα (Arist., *Lys.*, 149), ils paraissent avoir été tirés aussi de κάθηται, comme κεκτῶμαι, κεκτῆται, κεκτήμην, κεκτῆτο ont été tirés de κέκτηται[3].

e) Enfin l'on considère comme des formations nouvelles, dues à l'analogie des flexions athématiques qui ont été ci-dessus cataloguées, la 3e pers. sing. d'aor. sec. γέν-το (Hés., *Théog.*, 199; Empéd., *fragm.*, 207; Moschus, *Id.*, 3, 29; Apoll. de Rh., *Argon.*, IV, 225) ou ἔγεν-το (Hés., *Théog.* 705; Sapho, *fragm.* 16; Theognis, v. 202; Pind., *Pyth.*, 3, 87; Théocr., *Id.*, I, 88; Apoll. de Rh., *Argon.*, IV, 1427) et la 3e pers. sing. de prés. σεῦται (Soph., *Trach.*, 645).

10° Il existe en grec un certain nombre d'aoristes non sigmatiques et qui, néanmoins, ont une finale en α à toutes les formations de l'actif et du moyen, sauf à la 3e pers. du sing. actif, qui est en ε.

M. L. Job, *Le Présent*, etc., p. 87 sqq.; son hypothèse est peut-être préférable à la théorie de MM. Bartholomæ (*Beitræge* de Bezzenberger, t. XVII, p. 105) et Bechtel (*Hauptproblem.*, etc.) sur l'allongement apophonique.

1. C'est ainsi, en effet, que la forme doit être écrite : εἵαται (Hom., *Il.*, X, 100) est une faute qui est sortie d'une prononciation vicieuse.

2. L'esprit rude fait difficulté. On l'explique par l'analogie de la racine ἑδ- « *sedere* ». Il est possible qu'en grec des formes moyennes de la racine **sed-* (cf. goth. *setum*) se soient confondues avec des formes de la racine *es-* (cf. Osthoff, *Zur Geschichte des Perf.*, p. 170 sqq., cité par K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 275).

3. Les formes d'impératif κάθου (Aristoph., Anaxandride, Alexis, Menandre, Diphile [*Comic. fragm.*, éd. Kock, t. I, p. 547; II, 140; 380; 543; III, 254) et d'optatif καθοίμην (Platon, *Theag.*, 130e) prouvent clairement que le verbe κάθημαι avait fini par être confondu pour la conjugaison avec ceux dont le radical se terminait par une voyelle (par exemple avec τί-θε-μαι, dont l'optat. aor. 2 est θείμην ou θοίμην).

Tels sont : **ἤνεικα**[1], **ἠνείκαμεν** (Hom.) d'un radical ἐν-εικ-, ἐν-ικ-, composé de la préposition ἐν et d'une racine *seik-* (la même qu'on a dans ἱκέσθαι, dor. εἵκω, lith. *sékiu*, étendre la main (pour prendre), chercher à arriver jusqu'à, chercher à atteindre (voy. K. Brugmann, *Indogerm. Forsch.*, t. I, p. 171) ; **Ϝεῖκας**, tu ressemblas (Alcman, *fragm.* 80 ; cf. Mekler, *Beiträge zur Bildung des gr. Verbums* [Dorpat, 1887], p. 85) ; **εἶπα** (cf. προ-Ϝειπάτω, Gortyne[2]), je dis, d'un radical Ϝειπ- (rac. *weiq^w-[3]) ; **ἔκη[Ϝ]α** (Hom.), **κέᾱντος** (att.) pour κήαντος, de καίω, brûler (pour *καϜ-yω), **ἔχευα** (Hom.), **ἔχεα** (Hom., att.), **ἐχεάμην** (att.), **ἔσσευα**, etc. (Hom.), **ἠλεύατο**, **ἀλεύασθαι**, **ἀλέασθαι** (Hom.)[4], qui viennent très vraisemblablement de *ἐχευσα, *ἐσσευσα, *ἀλευσασθαι (prétérits à forme forte, dans lesquels la racine est suivie d'un déterminatif, qui est *-s*[5]) ; **ἔθηκα**, **ἐθηκάμην**, etc., qui viennent d'une racine θη- (indo-

1. Cette forme verbale ne doit pas être confondue avec ἐνεγκεῖν, qui est un aoriste second à redoublement et dont la racine (*enk-, *nk-) est bien différente. Mais la ressemblance apparente de ἤνεικα et d'ἐνεγκεῖν jointe à la similitude de leur signification a donné naissance aux formes d'aoriste [illegible], ἐξενήνεγκαι, ἐνεγκάμενος (cf. [illegible], *Dial.*, II, 132), qu'on retrouve en Attique à partir du IVe siècle av. J.-C. (cf. ἀπήνεγκαν, C. I. A., II, 811, b, 108 ; *Bull. de corr. hell.*, VIII, 196 ; [illegible], C. I. A., II, 610, 21 ; εἰσενεγκασῶν, C. I. A., II, 162, a, 4). Enfin ἤνεικα et ἤνεγκα confondus ont donné naissance à des formations comme συνενείγκῃ, εἰσήνειγκαν (C. I. A., II, 57, b, 9 ; 13).

2. L'antiquité de cette formation ne permet pas de l'expliquer par un procédé analogue à celui qui, à l'époque alexandrine, a substitué les formes εἵλατο, συνείδαμεν, ἀπελίπαμεν, εὗρα, συνήγαγα aux formes correctes εἵλετο, συνείδομεν, ἀπελίπομεν, etc. (cf. G. Meyer, *Griech. Gramm.*[3], p. 612 sq.). Nous avons bien affaire ici à un type d'aoriste analogue aux précédents. On sait que le dialecte attique conjugue les deux formes εἶπον et εἶπα, mais que le bon usage donne la préférence à certaines formes de cette double conjugaison. Le tableau suivant (dressé d'après Phrynichus, p. 219 sq., éd. *Rutherford*) résume l'usage des meilleurs écrivains attiques (cf. Kühner-Blass, *ausf. Gr. der gr. Spr.*, t. II, p. 421).

		Indicatif.	Impératif.	Subjonctif.	Optatif.	Infinitif.	Participe.
Sing.	1	εἶπον		εἴπω	εἴποιμι	εἰπεῖν	εἰπών, etc.
	2	**εἶπας**	εἰπέ	εἴπῃς	εἴποις		
	3	εἶπε(ν)	**εἰπάτω**	εἴπῃ	εἴποι		
Duel	2	**εἴπατον**	**εἴπατον**	εἴπητον	εἴποιτον		
	3	**εἰπάτην**	**εἰπάτων**	εἴπητον	εἰποίτην		
Plur.	1	εἴπομεν	**εἴπατε**	εἴπωμεν	εἴποιμεν		
	2	**εἴπατε**	εἰπόντων	εἴπητε	εἴποιτε		
	3	εἶπον		εἴπωσι(ν)	εἴποιεν		

3. Selon M. Brugmann (*Grundriss*, etc., t. I[2], § 346, p. 314 ; cf. p. 505), εἰπεῖν « dire » (gort. προ-Ϝειπάτω) se rattache à une racine indo-européenne *weweq^w-, dans laquelle *ew-* (devant q^w) a passé à *ey* par dissimilation.

4. M. Schulze (*Quaest. epic.*, p. 62 sq.) sépare les formes qui contiennent -ευ- de celles qui ont simplement -ε-, mais M. Brugmann (*Griech. Gramm.*[3], p. 276) n'est pas de cet avis, parce que, d'après lui, il ne s'agit ici que de différences dialectales utilisées par la langue homérique, et non pas de formations distinctes dont les unes (ἔχεα, ἀλέασθαι, etc.) appartiendraient à la catégorie des aor. 2, et les autres (ἔχευα, ἠλεύατο) seraient d'anciens aor. 1ers ou sigmatiques.

5. Ce ne sont donc pas d'anciens aoristes sigmatiques, dans lesquels le σ serait tombé régulièrement. En imaginant l'ingénieuse hypothèse que nous lui empruntons, M. Brugmann (cf. *Griech. Gramm.*[3], p. 277) échappe à la difficulté d'expliquer comment l'influence analogique de ἔδειξα, ἔζευξα, etc., qui a rétabli le σ intervocalique dans ἔτισα, ἔλυσα, etc., ne s'est pas fait sentir sur ἔχευα, ἔχεα, ἔσσευα, etc. Comme le *-s-* ne servait pas seulement pour l'aoriste 1er (cf. σεῖο pour *σεσ-σο), on ne pouvait pas songer qu'il en fût la caractéristique indispensable : on comprend donc pourquoi, à l'époque même où l'analogie de ἔλειψα, ἔζευξα, etc., rétablissait le σ dans ἔπλευσα, on conservait à ἔσσευα l'aspect que lui donnait la chute régulière de σ intervocalique.

eur. *dhē*) suivie du déterminatif -κ- (cf. τέθηκα, θήκη, lat. fēcī); enfin ἕηκα, ἧκα et ἔδωκα, dont la formation ne peut être séparée de celle de ἔθηκα.

Dans tous ces aoristes, qui sont proprement des aoristes à forme forte, la propagation de l'α à tout le paradigme, sauf à la 3e pers. du sing., s'explique comme dans les aoristes sigmatiques par l'analogie de la 1re pers. du sing., où l'α est pour *-m̥*, et de la 3e pers. du plur., où -αν est pour *-n̥t* (cf. ci-dessus, §§ 488, 2°, avec Rem. II [p. 354]; 494, 2°, avec Rem. II [p. 357])[1].

11° Il reste à examiner les présents dans lesquels le radical apparaît comme identique à une racine disyllabique terminée par *a*, *e*, *o*.

Bien qu'une partie de ces verbes ait passé par analogie à la conjugaison thématique, il n'en est pas moins vrai que nous avons conservé un assez grand nombre de témoins de formations athématiques plus anciennes, dans lesquelles le radical demeure partout, sans apophonie.

Ex. : **κρέμα-μαι** (Hom., Pindare, Aristoph., Xén.), je me suspends, je suis suspendu *ou* en suspens (cf. κρεμά-θρᾱ, Arist., *Nuées*, 218; 868, corbeille suspendue), **ἔρα-μαι** (Hom., Pind., Esch., Soph., Eur., Théocr.), aimer passionnément (antérieur à ἐράομαι, ἐρῶμαι, Esch., Soph., Plat., Xén.); **ἄγαμαι** (Hom., Eur., Xén., Isocr., etc.), admirer (à côté de ἀγάομαι [cf. ἀγᾶσθε, Hom., *Od.*, V, 129; ἀγώμενος, Hés., *Théog.*, 619]); **δέα-το** (Hom., *Od.*, VI, 242), il semblait (cf. δεάμην· ἐδοκίμαζον, ἐδόξαζον, Hésych.; subj. δέᾱτοι, arcad.), d'une racine *δεγα (cf. skr. *dī-*, paraître); **ἵλᾰ-μαι** (*Hymn. Hom.*, 21, 5), apaiser (cf. aor. ἱλάσσασθαι, ἱλασσάμενος, Hom., *Il.*, I, 100), au lieu de *ἑλᾰ-μαι par analogie avec ἵλαθι, ἱλάσκω, de *σι-σλᾰ- (voy. Schulze, *Quæst. epic.*, 466 sqq., cité par K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 278)[2]; — **δίε-μαι**, s'enfuir par crainte, *d'où* craindre (Esch., *Pers.*, 700), **δίε-νται**, ils s'enfuient (Hom., *Il.*, XXIII, 475), **ἐν-δίεσαν**, ils poursuivaient (Hom., *Il.*, XVIII, 584)[3]; etc.

---

1. Voyez dans K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 276 d'autres exemples d'aoristes forts en -α. Nous nous sommes contentés de citer ici les principaux.

2. La forme πέταμαι, postérieure à Homère (Simonide, Pindare, Aristote, Élien, Plutarque), a été créée à côté de πέτομαι, d'après le rapport ἐπτάμην : ἐπτόμην, tandis que le présent ἵπταμαι (Oppien, *Hal.*, II, 536; Babr., *Fab.*, 65, 4; Luc., *Sol.*, 7; etc.) était modelé sur ἵσταμαι. Sur l'origine des formes ἔπτην (dor. ἔπτᾱν), κατα-πτήτην, πτάτο, πτάμενος, voyez l'hypothèse d'Osthoff, *Zur Gesch. d. Perf.*, p. 371 sq.; 409, résumée par M. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 277.

3. Il existe un présent thématique δίω (Hom.), « se laisser poursuivre », d'où « fuir » (cf. skr. *diya-ti*), au moyen δίομαι (Hom.), « mettre en fuite, poursuivre », dont certaines formes (par ex. δίετε, δίεται, δίεσθαι) rapprochées de ἵετε, ἵεται (ci-après, § 556, *IIIe classe*) ont pu créer par analogie δίεμαι, etc. Voy. Osthoff, *Morphol. Unters.*, IV, 13; K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 278.

Remarques. — I. Qu'il ait existé un présent ἔλα-μι, c'est ce qu'on peut légitimement inférer des formes ποτ-ελάτω (arg.), ἐλάντω, ἐπελάντω (Cos) ; de même les formes argiennes δι-εγέλα, καταγελάμενος supposent un présent γέλαμι. Partant de ces faits réels, on peut se demander si certains verbes en -άω, -όω, -έω n'ont pas été refaits sur des primitifs en -ά-μι, -ο-μι, -ε-μι. Cette hypothèse devient très vraisemblable, quand on considère certains de ces verbes où la voyelle finale du radical ne subit pas l'allongement qu'on trouve en dehors du présent dans la plupart des verbes dérivés appartenant à cette catégorie (cf. δαμά-ω, en regard de δαμάσσαι [Hom., Il., XVI, 543 ; XXII, 140 ; Hés., Theog., 857 ; Pind., Ol., 10, 30 ; Soph., Ant., 827] et de πανδαμάτωρ [Hom.], ἀρό-ω, en regard de ἀρηρο-μένος [Hom., Il., XVIII, 548 ; Hérod., IV, 97], de ἤρο-σα [Soph., Œd. Roi, 1497] et de ἄρο-τρον [Hom., Pind., etc], enfin ἐμέ-ω, en regard de ἤμε-σα, ἔμε-τος).

II. La conjugaison latine n'a que deux verbes, **vomo** (cf. gr. ἐμέ-ω, skr. *vami-mi*) et **queror** pour **quesor* (cf. skr. *çvasi-mi*, je soupire[1]) dont on puisse dire qu'ils appartenaient primitivement à cette classe. Mais ils ont passé l'un et l'autre à la conjugaison thématique et l'on ne peut avec assurance reconstruire leur flexion primitive.

555. — Deuxième classe. — Les formations de la deuxième classe sont celles dans lesquelles la racine non redoublée est suivie de la voyelle thématique. Parmi ces formations, les unes présentent la racine à l'état normal ; les autres, à l'état réduit ; celles-ci sont surtout des aoristes et celles-là des présents. Cette classification convient au latin comme au grec, bien qu'en latin le nombre des formations du second groupe soit assez réduit.

1° Appartiennent au premier groupe[2] les présents grecs φέρω, στένω, πλέ[F]ω, τέρπω, πείθω, ἐρεύθω, ἔχω, στείχω, νέ[σ]ομαι, ζέ[σ]ω, τήκω (dor. τάκω), λήγω, αἴθω, αὔω, etc. ; les présents latins **fero, lego, veho, peto, texo, fremo, colo** (de **quelo*), **sono** (de **sueno*), **frendo, fendo, pendo, dico** (arch. **deico**), **fido** (arch. **feido**), **duco** (arch. **douco** pour **deuco*, cf. ci-dessus, § 159, p. 91 sqq.), **ūro** (p. **euso*), **rado, rodo, vado, cedo, lædo, cædo, ludo, plaudo, ago, alo, scabo** (ci-dessus, Rem. II), etc., et les aoristes[3] grecs ἐγενόμην, de γίγνομαι (cf. skr. *á-jana-t*, imparf.), ἔθενον, de θείνω pour **θεν-yω* (cf. skr. *a-hana-t*, imparf.), ἔτεμον, εἶλον, peut-être aussi ἔτεκον, de τίκτω, dor. lesb. ἔπετον, ion. att. ἔπεσον (cf. skr. *á-pata-t*), de πίπτω.

Remarques. — I. Tous ces verbes, d'après la forme même qu'ils ont conservée, devaient avoir primitivement l'accent sur la racine (cf. ci-dessus, § 254). Par conséquent l'accentuation des formes grecques γενέσθαι, θενών, τεμών, ἑλών, τεκών, πετών ou πεσών est due à l'analogie des formations appartenant au second groupe dont il va être question.

---

1. L'i indien étant représenté en grec dans les verbes de cette catégorie par α, par ο ou par ε, c'est la preuve que dans l'indo-européen la voyelle était indifférente (cf. ci-dessus, § 144, p. 87).
2. Cf. K. Brugmann, Griech. Gramm., 3e éd., p. 279 ; F. Stolz, Lat. Gramm., 3e éd., p. 144 sq. auxquels sont empruntés les exemples du premier et du second groupe.
3. Ces formations verbales sont des aoristes pour le sens ; pour la forme, ce sont des imparfaits ou plus exactement des temps à augment appartenant à un ancien présent. Voy. G. Meyer, Griech. Gramm., 3e édit., § 528, p. 405.

II. Au premier abord, il peut paraître étonnant qu'on range dans ce premier groupe les présents latins comme **ăgo, ălo, scăbo**, etc., où la racine semble réduite et qui, par conséquent, paraissent présenter un radical d'aoriste primitif substitué à un radical de présent. Mais, pour **ago**, la comparaison avec les autres langues (cf. skr. *aj-a-ti*, arm. *ac-em*, gr. ἄγω, v. irl. *ag-im*, v. isl. *aka* [infin.]) montre que dès l'époque indo-européenne la racine était bien *ag-*, et, raisonnant par voie d'analogie, on peut admettre qu'il en était de même pour **ălo, scăbo**, etc.

2° Appartiennent au second groupe les aoristes **εἶδον**[1], ἴδον (Hom., *Il.*, I, 262; *Od.*, XII, 244; Hés., *Théog.*, 555; Mimnerme, 14, 2; Pind., *Pyth.*, 5, 84; Hérodote, II, 148), **ἔλιπον**, ἐπιθόμην (Hom., *Il.*, III, 260; Aristoph., *Nuées*, 73) et πιθόμην (Hom., *Il.*, V, 201), **ἔφυγον, ἐπυθόμην**, κύθε (Hom., *Od.*, III, 6), ἔστιχον (Hom., *Il.*, XVI, 258; Callim., Apollon. de Rhod., Théocr.), ἤλυθον (Hom., Hés., Pind.), ἤρυγον (Hom., *Il.*, XX, 403), ἔτραπον (Hom., Hés., Pind.), ἔδρακον (Hom., *Od.*, X, 197; Eur., *Or.*, 1456 [chœur]), βρακεῖν · συνιέναι Hésych. (cf. skr. *mrç-áti*), ἔπαρδον (Aristoph., *Plut.*, 699; *Paix*, 547; *Guêpes*, 394), **ἔπαθον** (cf. πένθος), ἔδακον (Simon., Aristophane, Hérod.) et δάκε (Hom., *Il.*, V, 493; Hés., *Théog.*, 567), ἔταμον (Hom., Pind., Hér., Eur.), ἔκτανον (Hom., Pind., Esch., Soph., Eur.), **ἔβαλον**, ἔπταρον (Hom., *Od.*, XVII, 541; Arist., *Gren.*, 647), j'éternuai, ἔκλυον (Hom., *Il.*, X, 47; Soph., *Œd. à Col.*, 1766; Eur., *Phén.*, 919; Aristoph., *Paix*, 1283), j'entendis, ἔκιον (Hom., Hés.), j'allai, ἔπλε (Hom., *Il.*, XII, 11) et ἔπλετο (Hom., Hés., Pind.), il se trouvait, il était, ἐγρόμενος (Hom., *Od.*, X, 50; Plat., *Lys.*, 204; Ap. de Rh., *Arg.*, IV, 671), éveillé, ἔγρετο, (Hom.) et ἠγρόμην (Aristoph.), ὠσφρόμην (Arist., *Ach.*, 179), **ἔσχον, ἐπτόμην**, de πέτομαι, voler, ἔνι-σπον (Hom., *Il.*, II, 80; XXIV, 388), je parlai, impér. ἔσπετε pour *ἐν-σπετε, ἕαδον (Hérod., Lucien), **ἔλαθον**, μἄκών (Hom., *Il.*, XVI, 469; *Od.*, XVIII, 98), poussant un cri semblable à un bêlement, etc. — les présents latins **pacit**, etc. (cf. *Fragm. des Douze Tables*, VIII, 2, Festus, p. 363, 6, *éd. Müller*; cf. *Rhet. ad Herenn.*, II, 20; Quint., I, 6, 11; Ter. Scaurus, *Gr. Lat.*, éd. Keil, t. VII, 15, 12; Prisc., X, 32) et **tago** (Plaut., *Mil.*, 1092; Turpil., *com. fr.* 131), **tagit** (Pacuv., *tr. fragm.* 344), **tagam** (Pacuv., *tr. frag.* 165), qui sont proprement d'anciens aor. sec. employés en fonction de présents, — enfin les présents grecs λίτομαι (*Hymn.*, *Hom.*, XVI, 5; XIX, 48; Aristoph., *Thesm.*, 313 [chœur])[2], demander avec instance, implorer, **γλύφω**, tailler, sculpter, ὀρύχω (Arat.), creuser, κάρφω (Hom., Archil.), contracter, dessécher, flétrir, **γράφω**, κίω (Hom.), aller, τράπω (Hér., II, 92), tourner, τράφω (Pind.), nourrir, élever, τράχω

1. Nous avons imprimé en caractères gras les formes d'un usage courant.

2. L'infinitif λιτέσθαι sert d'aoriste à λίσσεσθαι. Employé avec la valeur d'un présent il est accentué λίτεσθαι par analogie avec les verbes du premier groupe. C'est la même analogie qui a substitué une nouvelle accentuation γλύφειν, γλύφων à l'accentuation régulière *γλυφεῖν, *γλυφών, que ferait attendre la forme même du radical : car, s'il est au degré réduit, c'est que primitivement l'accent était sur la voyelle thématique.

(Pind.), courir, etc., ainsi que les présents latins **rŭdo** (cf. skr. *rudati*, il gémit, il pleure), **nivit** (cf. gr. νιφετός), **dī-vĭdō** (cf. skr. *vidh-*, devenir vide, manquer de[1]) et les parfaits (anc. aoristes thématiques) **fidi-t, scidi-t** et **tuli-t** (cf. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 925).

Remarque. — L'obscurité qui enveloppe les formations verbales du latin ne permet pas de distinguer si certains présents doivent être rangés dans ce second groupe ou dans le premier. Ainsi, dans **oc-culo** a-t-on affaire à un composé de **-celō* (cf. v. irl. *cel-im*, v. h. all. *hil-u*) ou de **-cllō*? **Ad-venat** (Plaute, *Pseud.*, 1030) en regard de l'osque *kúm-bened* = **convēnit** paraît bien appartenir à un radical d'aoriste thématique, mais que penser des verbes en **-uō**, comme **clu-ō**, je m'appelle, **ru-o**, je me précipite, **plu-i-t**, il pleut? L'**u** représente-t-il l'état réduit de la racine, ou est-ce plutôt l'état normal, puisque, dans une syllabe soumise à l'accent, **-uo** peut provenir de **-ouo* (**-evo*) ou de **-avo*? Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 926; F. Stolz, *Lat. Gramm.*, 3e édit., p. 165.

556. — Troisième classe. — La troisième classe comprend les *formations athématiques* dans lesquelles la racine est précédée du redoublement en *-i*. Les verbes de cette classe peuvent être divisés en deux groupes : aucun verbe latin n'y figure[2].

1° Dans le premier groupe, on range les racines à voyelle longue susceptible d'apophonie régulière.

Ex. : Dor. ἵ-στᾱ-μι, ion. att. ἵ-στη-μι, plur. ἵ-στᾰ-μεν, moyen ἵ-στα-μαι[3]. — τί-θη-μι, plur. τί-θε-μεν, moy. τί-θε-μαι, ἵ-η-μι (p. *σι-ση-μι), plur. ἵεμεν, moy. ἵεμαι[4], δί-δη-μι (Hom.[5]), lier, attacher, impér. διδέντων (*Odyss.*, XII, 54). — δί-δω-μι, plur. δί-δο-μεν, moy. δί-δο-μαι.

Remarques. — I. Les formes homériques τιθήμενος, τιθήμεναι, au lieu de τιθέμενος, τιθέμεναι, présentent le degré normal propagé, à moins qu'on ne préfère y voir l'influence des formations de la IXe classe (type δίζημαι). Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 280.

II. L'impératif τίθει, comme l'impératif δίδου, appartient à la conjugaison thématique. De même, il y a en ionien un impératif ἵστα (cf. Hom., *Il.*, IX, 202) auquel répond le dorien ἵστη et qu'il faut distinguer soigneusement de la forme ἵστη étudiée ci-dessus, § 495, 1° (p. 357). La correspondance ἵστα, ἵστη prouve qu'on a affaire ici à une forme contracte dans laquelle s'est fondue la voyelle ε, caractéristique des impératifs thématiques.

III. L'analogie de la conjugaison thématique avait produit les formes attiques[6] de

---

1. Ce rapprochement est dû à M. [illegible], *[illegible]*, 1895, p. 211, cité par F. Stolz, *Lat. Gramm.*, 3e éd., p. 165, n. 2.

2. Ceux qui pourraient y prendre place (de par leur origine) appartiennent plutôt à la IVe classe, car ils ont passé à la conjugaison thématique (cf. **si-sto, sero** (p. *[illegible]), etc.).

3. Sur la forme ἵσταμαι, refaite d'après ἵσταμαι, voy. ci-dessus, p. [illegible], n. 1. Sur le type [illegible], ὀνί-νη-μι, de ὀνα-, rac. [illegible] (cf. skr. [illegible]), voy. [illegible], *[illegible]* (Bâle, 1889), p. 50; [illegible], *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXXII, p. 198 sqq.

4. Sur la quantité de l'ι, voy. [illegible], *[illegible]*, p. 447 sq.

5. Verbe rare en prose. Cependant on trouve dans Xén., *Anab.*, V, 8, 24 [illegible].

6. Quelques-unes se trouvent déjà dans Homère, voy. [illegible], *[illegible]*, [illegible]; Kühner-Blass, *ausf. Gramm. der gr. Spr.*, t. II, p. 20 sqq., 215 sq.

l'imparfait ἐτίθεις, ἐτίθει, ἵεις (ARIST., *Guêpes*, 355), ἵει (EUR., *Méd.*, 1187), ἐδίδουν, ἐδίδους, ἐδίδου[1]. La ressemblance extérieure des formes ἐτίθεις, ἵεις, etc., avec ᾔεις, ᾔει, ᾔδεις, ᾔδει paraît avoir donné naissance à une première personne du singulier ἐτίθειν, ἵειν[2], modelée sur ᾔειν, ᾔδειν.

Enfin de bons manuscrits donnent pour la 2ᵉ et la 3ᵉ pers du sing. du prés. de l'indic. de ces verbes des formes tantôt paroxytons (τίθεις, etc.), tantôt périspomènes (τιθεῖς, etc.). Comme il n'y a pas de raisons suffisantes pour en contester l'existence, il faut les considérer comme des formes contractées dues à l'influence de la conjugaison thématique et, par conséquent, leur restituer l'accentuation régulière : τιθεῖς, τιθεῖ, ἱεῖς, ἱεῖ, διδοῖς, διδοῖ (cf. KÜHNER-BLASS, *ausf. Gramm. der gr. Spr.*, § 282, Anm. 4, t. II, p. 193).

2° Dans le second groupe, on range les racines qui présentent, au degré normal, un η précédé d'un ρ ou d'un λ[3].

Ex. : πίμ-πλη-μι[4], plur. πίμ-πλᾰ-μεν, moy. πίμ-πλᾰ-μαι, πίμ-πρη-μι, plur. πίμ-πρα-μεν, — ἐσ-πιφράναι (rac. *bher*, porter), — κί-χρη-μι, moy. κί-χρᾰ-μαι (cf. crét. κί-χρη-τι), τί-τρη-μι, infin. τι-τρᾶ-ναι, moy. τί-τρα-ται (GALEN.), — ἵλᾰθι, ἵλᾰτε, pour *σι-σλα-θι, etc.

REMARQUE. — Quelques-uns de ces verbes ont passé à la conjugaison thématique (cf. ion.-att. πιμπλάω, ion. πιμπλέω, πιμπράω, κιχράω et κιχράομαι, τιτράω).

557. — **Quatrième classe**. — La quatrième classe comprend les *formations thématiques* dans lesquelles la racine est précédée d'un redoublement en -*i*.

Ex. : γί-γνο-μαι (lat. **gi-gno**), μίμνω (rac. *men-*), — δίζομαι (pour *δι-δyο-μαι[5], — νίσομαι pour *νι-νσο-μαι [rac. *nes-*]), — ἴσχω pour *σι-σχω, τίκτω pour *τί-τκω (cf. ci-dessus, § 231, p. 337), πίπτω pour *πί-πτω, etc. — **sido** pour **si-zdo*, **sero** pour **si-so*, **bi-bo** pour **pi-bo* (cf. ci-dessus, § 321, 1°, p. 232).

REMARQUE. — Dans toutes ces formations la racine apparaît à l'état réduit.

558. — **Cinquième classe**. — La cinquième classe comprend en

---

1. Les inscriptions attiques et les meilleurs manuscrits des auteurs indiquent qu'en attique, à la bonne époque, l'imparfait actif de τίθημι, à l'exception de la première personne du singulier, était conjugué comme si le présent était *τιθεω et que l'imparfait tout entier de δίδωμι était conjugué comme si le présent était *διδοω. Voy. KÜHNER-BLASS, *ausf. Gramm. der gr. Sprache*, t. II, p. 193 sq.

2. Toutefois il faut prendre garde que l'existence de ces formes est révoquée en doute par certains critiques. Ainsi la forme ἐτίθειν ne paraît être qu'une variante sujette à caution au lieu de ἐτίθην, qui serait la vraie orthographe. Quant à προΐειν qu'on cite pour justifier l'existence du simple ἵειν, cette prem. pers. sing. se trouve bien chez HOM. *Od.*, IX, 88 ; X, 100 ; XII, 9, mais avec la variante προΐην.

3. Cet état de la racine n'est pas primitif. Selon M. BRUGMANN, *Griech. Gramm.*, 3ᵉ édit. (p. 281), les formes -πλη-, -πρη-, etc., sont d'origine analogique (cf. G. MEYER, § 490, 3ᵉ éd., p. 574).

4. La nasale du redoublement a son origine dans le présent πιμπλάνω, formation nouvelle due à l'analogie de λιμπάνω (XIIᵉ classe).

5. Cf. K. BRUGMANN, *Morph. Unters.*, t. I, p. 8 sq. ; *Grundriss*, etc., t. II, p. 849 ; 931 ; 966.

grec[1] quelques *formations athématiques* dans lesquelles la racine est précédée d'un redoublement en *-e* (bref ou long).

Ex. : aor. κέ-κλυ-θι (Hom., Pind., Esch. [*Choéph.*, 399]), κέ-κλυ-τε (Hom., Hés., Pind., Apoll. de Rh.), — aor. lesb. ἔλλαθι, ἔλλατε pour *σε-σλα-θι, etc., — δη-δέχ-αται et δή-δεκ-το (Hom.)[2].

559. — Sixième classe. — La sixième classe comprend en grec et en latin quelques *formations thématiques* dans lesquelles la racine est précédée d'un redoublement en *-e*. Toutes ces formations appartiennent à l'aoriste (cf. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 282) :

Ex. : ἔ-πε-φνον (Hom., Hés., Pind., Soph., Eur.), πε-φνέμεν (Hom., *Il.*, VI, 180), de la racine *g^{w}hen-* (cf. ci-dessus, § 273, 3°, p. 181), ἕ-σπε-το, ἕσποιτο, ἑσπέσθαι, de la racine *seq^w-* (cf. ci-dessus, § 273, 1°, p. 180), τε-ταγών (Hom., *Il.*, I, 591 ; XV, 23), cf. lat. **te-tigi-t**, — πε-πᾰγοίην (Eupolis, dans *Schol.* de *l'Il.*, XIV, 241), cf. lat. **pe-pigi-t**, πε-παλών (Hom., *Il.*, III, 355), cf. lat. **pe-puli-t**, — ἐ-κέ-κλετο de κέλομαι, presser par la parole, exhorter, etc., τε-τάρπετο de τέρπω, rassasier, réjouir, charmer, πε-πίθοιτο (Hom., *Il.*, X, 204), πε-πιθών (Pind., *Isth.*, 4, 90), de πείθω, engager à, πε-πύθοιτο (Hom., *Il.*, VI, 50), de πεύθομαι (Hom., Pind., Eschyle, Soph., Eur., Théocr.), s'informer, λέ-λαθον (Hom., *Il.*, II, 600) de λήθω, être caché, etc.

560. — Septième classe. — La septième classe comprend en grec quelques *formations thématiques* dans lesquelles la racine est redoublée tout entière. Toutes ces formations appartiennent à l'aoriste.

Ex. : ἤρ-αρο-ν (Hom., *Il.*, XXIII, 712 ; *Od.*, IV, 777 ; V, 95), ἀραρεῖν (Simonide), — ὤρ-ορο-ν (Hom.), ἤγ-αγο-ν (Hom., att.), ἀκ-άχο-ντο (Q. de Smyrne), ἄλ-αλκο-ν (Hom., *Il.*, XXIII, 185 ; Hés., *Théog.*, 527 ; Pind., *Ol.*, 10 [11], 105), j'écartai, je repoussai, ἤν-εγκο-ν (att.), ἠρύκ-ακο-ν (Hom., *Il.*, V, 321), ἠνίπ-απον (Hom., *Il.*, II, 245 ; *Od.*, XX, 303).

II. — Deuxième groupe comprenant les formations verbales tirées de racines en *ā-*, *ē-*, *ō-* sans apophonie et précédées ou non d'un redoublement

561. — Huitième classe. — La huitième classe comprend les *formations athématiques* dans lesquelles la racine, non redoublée, contient une des voyelles *ā*, *ē*, *ō* qui demeurent sans changement.

---

1. Le latin n'est point représenté dans cette classe.
2. On a déjà dit ci-dessus, p. 383, n. 1, que c'était ainsi qu'il fallait écrire la syllabe du redoublement. Mais les mss. donnent δει-.

1° Ce sont d'abord les aoristes athématiques en -ā (cf. ἔ-δρᾱ-ν, pl. ἔ-δρᾱ-μεν, dor. ἔ-βᾱ-ν [ion. ἔ-βη-ν], pl. dor. ἔ-βᾱ-μεν [ion. ἔ-βη-μεν], dor. ἔ-τλᾱ-ν [ion. ἔ-τλη-ν], pl. dor. ἔ-τλᾱ-μεν [ion. ἔ-τλη-μεν], Hom. πλῆ-το (*Il.*, XIV, 438), il s'approcha (cf. dor. ἄ-πλᾱτος, inabordable, πλᾱτίον pour πλησίον).

Remarque. — L'analogie de ἔτλημεν, ἔβημεν, etc., a eu pour effet de remplacer par ἔστημεν et ἔφθημεν, les formes phonétiquement régulières *ἔστᾰμεν, *ἔφθᾰμεν.

2° Viennent ensuite les radicaux en -ē et en -ō, ō pouvant être le degré fléchi de ē (cf. ci-dessus, § 257). Ces radicaux servent, pour la plupart, à former des aoristes.

a) Parmi les radicaux en -ē (-ō, par apophonie), nous citerons πλῆ-το (Hom., *Il.*, XXI, 16, etc.), ἐμ-πλήμενος (Arist., *Guêpes*, 424; 984; *Assembl.*, 56; *Cheval.*, 935), cf. lat. **im-ple-tur,** — ἐπ-έπλων (Hés., *Œuvr.*, 648), ἐπ-έπλως (Hom., *Od.*, III, 15), πλωτός, navigable (Hom., *Od.*, X, 3), — ἔ-ννη (*Etym. Magn.*, 344, I), de νέω (cf. Hérodien, II, 507, 22), lat. **nē-mus,** tandis que νώμενος (Photios), filé, se rattache à un radical-racine *snō-, — ἄημι (Hom., Hés.), ἄηται (Pind.), ἀήμενος (Hom.), ἄητο (Hom., Hés., Apoll. de Rh.), mais ἄωτος, flocon de laine, présente un radical fléchi *wō- — χρῆ-σθα (Arist., *Ach.*, 778) à côté de χρῆ (Soph., *Antig.*, 887), qui est pour *χρηγει (cf. Mekler, *Beitræge*, etc., p. 23 sq. cité par K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 283)[1], — ἔβλην, ἔβλητο (Hom.), ἔσβην, ἔσβημεν à côté de σβ-εσ- dans σβέσ-σαι, etc. — enfin les nombreux aor. seconds passifs, comme ἐμάνην, ἐδάρην, ἐδάμην, etc. (cf. ci-dessus, § 535, 1°).

b) Parmi les radicaux en -ō, nous citerons ἔ-γνω-ν, ἔ-γνω-μεν, de γιγνώσκω, — ἐξ-έτρω (*Etym. Magn.*, p. 347, 48), de τιτρώσκω, — κατ-έ-βρω-ς (*Hymne à Apoll.*, 127), ἔβρω· ἔφαγεν, ἔδακε (Hésych.), de βιβρώσκω, — ἔβλω· ἐφάνη, ᾤχετο, ἔστη (Hésych.), de βλώσκω, — enfin ἑάλων, pour *ἠ-αλω-ν (cf. ci-dessus, § 547, 4°, p. 389), ἑάλω-μεν, etc., ἐ-βίω-ν, ἐ-βίω-μεν, etc., dans lesquels la racine est disyllabique.

Remarques. — I. Contrairement à la loi § 193 (p. 112), combattue ici par l'analogie des autres personnes qui avaient la longue, les 3es pers. plur. moy. πλῆντο, ἄηνται, ἐμ-πλῆντο (Hom.), etc., ont pris la place des formes phonétiquement régulières *πλᾰντο, *ἀενται, *πλεντο, etc. C'est aussi par propagation analogique que la longue de δίζημαι (ci-après, § 563) et de μέμνημαι a été transportée à la 3e p. plur. δίζηνται, μέμνηνται.

II. Que si une 3e pers. plur. actif comme ἄεισι (= *ἀεντι) ne présente pas le même phénomène de propagation analogique, la raison en est vraisemblablement dans le contraste que forme le participe actif ἀείς, ἀέντος avec le participe moyen ἀήμενος. La

1. De même, il est probable que c'est la forme ζῆ = *ζηγει, indo-eur. *gwye-*, qui a déterminé les formations ἔζην, ζῆθι, ζήτω (Platon, *Lois*, 952). Cf. Wackernagel, *Phil. Anzeiger*, 1887, p. 231.

3e p. pl. *ἄεντι, ἄεισι était conservée malgré ἄηνται, parce qu'elle pouvait s'appuyer sur ἀείς, ἀέντος, comme ἄηνται sur ἀήμενος.

III. Toutefois, en regard des formes régulières ἄεισι, ἔγνον, ἔμιγεν, ἔφυν, on rencontre un assez grand nombre de 3e p. plur. act., où apparait la voyelle longue (cf. μιάνθην [Hom., *Il.*, IV, 146], ἔφῡν [Hom., *Od.*, V, 81], ἔδᾱν [Eschyle, *Pers.*, 18], διελέγην [crét.], ἀπελύθην [delph.], ἐστεφανώθην [Cos]). On y voit généralement la même propagation analogique de la longue que dans les formes ci-dessus, Rem. I. Mais selon M. Solmsen, *Beitræge* de Bezzenberger, t. XVII, 329 sqq., ces troisièmes personnes du pluriel à finale longue auraient été employées primitivement devant une pause : elles seraient donc comme les témoins d'un ancien état de la prononciation.

IV. Les optatifs ἀλῴην, βιῴην sont des formes relativement récentes substituées à ἁλοίην, βιοίην[1], d'après l'analogie de ῥιγῴην, ἱδρῴην.

562. — Dans les dialectes éolien, arcadien et chypriote, les verbes dérivés en -έω, -όω et -άω sont conjugués pour la plupart d'après la VIIIe et la IXe classe.

Ex. : lesb. φίλημι, φίλης, φίλη, φίλητον, φίλεισι, ἐφίλην, φιλείην, φίλεις, φίλεντος. — thessal. κατ-οικέντεσσι. — béot. φίλειμι. — arcad. ἀδικέντα ἀδικήμενος. — chypr. κυμερῆναι. — lesb. δοκίμωμι et δοκίμοιμι, στεφάνοισιν, — arcad. ζαμιόντω, ζᾱμιώσθω, — lesb. γέλαιμι, γέλαις, γέλαι[2], χόλαισι, γελαίσᾱς, τεχνᾱμένω, — chypr. ἴγᾱσθαι, etc.

Personne ne conteste que cette flexion dialectale des verbes en -έω et en -όω ne soit une création grecque. Mais on peut se demander si celle des verbes en -άω n'a pas son origine dans une conjugaison primitive en *-ā-mi*, dont on croit retrouver une autre trace dans les verbes dénominatifs latins, comme **plantā-s**, **plantā-mus** (de **planta**), etc., qui sont formés sans le suffixe *-yo-*. S'il en était ainsi, les verbes en -ᾱμι remonteraient à l'époque indo-européenne et l'on pourrait considérer les verbes en -ημι et en -ωμι comme des formations nouvelles refaites sur le modèle de -ᾱμι. Mais la question est loin d'être éclaircie[3]. Voy. K. Brugmann, *Grundriss.*, etc., t. II, p. 953; 1106; *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 285 sq.

563. — **Neuvième classe.** — La neuvième classe comprend les *formations athématiques* dans lesquelles la racine redoublée contient

1. C'est à tort qu'on voudrait les introduire dans le texte de Platon et de Démosthène. Voy. A. von Bamberg, *Zeitschr. f. Gymnas.*, t. XXVIII, p. 38.

2. Les formes γέλαις, γέλαι, sont refaites sur γέλαιμι, qui présente une diphtongue αι due à l'épenthèse de ι-. C'est ainsi que, dans ce même dialecte lesbien, φαῖμι et φαῖσι répondent à φημί, φησί et ἴσταιμι à ἵστημι. Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., § 51, 4 (p. 68). De même dans δοκίμοιμι, la diphtongue οι est due à l'épenthèse de ι-.

3. C'est pour cette raison que nous ne mentionnons pas ici les verbes latins que M. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 956, range dans la catégorie des verbes en *-āmi* sans apophonie. Il serait intéressant d'expliquer ainsi la formation de **extrāre**, **intrāre** (dérivés de *-tra-* qui subsisterait dans **trans** participe prés. et correspondrait au grec τί-τρη-μι, « pénétrer »), **flā-re**, **nā-re**, etc. Mais l'existence de cette formation latine est encore problématique. Voy. L. Job, *Le Présent*, etc., p. 286; 326.

une des voyelles *ā*, *ē*, *ō*. Elle ne diffère donc de la précédente que par le redoublement.

Ex. : βιβάς (Hom., *Il.*, VII, 213), dor. 3e pers. pl. βί-βᾰν-τι (cf. Pollux, IV, 102)[1], — δίζημαι pour *δι-δyᾱ-μαι[2] (à côté de δί-ζομαι (ci-dessus, § 557), — κίγ-κρᾱμι (dor.), impér. ἐγ-κί-κρᾱ (dor.) en regard de l'ion. κρῆσαι, de l'att. ἐκράθην et κέκρᾱμαι (de κεράννυμι)[3].

III. — Troisième groupe : radicaux en nasale

564. — Dixième classe. — La dixième classe renferme les *formations verbales athématiques* dont le radical a reçu l'affixe *-nā-* (réduit *-nă-*). Ces formations sont propres au grec et ne contiennent que des présents : la racine est généralement réduite.

Ex. : μάρνᾰ-μαι (Hom., Eur.), combattre, lutter, δάμνημι (dor. δάμνᾱμι), dompter, plur. δάμνᾰμεν, moy. δάμνᾰται (Hom., *Od.*, XIV, 488 ; etc.), δύνᾰμαι, κίρνημι[4], etc.

Remarque. — Les formes δαμνάω, κιρνάω, πιλνάω, κριμνάομαι, πιτνάω, ὀριγνάομαι ont passé à la conjugaison thématique.

565. — Onzième classe. — La onzième classe renferme les *formations thématiques* dont le radical a reçu l'affixe *-no-*, *-ne-* : elle comprend des présents grecs et latins ; la racine est réduite.

Ex. : δάκνω (rac. δεγκ-), κάμνω, τάμνω (Hom., nouv. ion., dor.)[5], etc. — sper*no*, ster*no*, li*no*, fallo[6], etc.

---

1. Les formes épiques et lyriques βιβᾶ (*Hymne à Hermès*, 225), βιβῶντα (Pind. *Olymp.*, 14, 17), προβιβῶντος (Hom., *Il.*, XVI, 609), etc., appartiennent à la conjugaison thématique.

2. La légitimité de -ᾱ- dans cette reconstitution est attestée par le lesbien ζάτημι (att. ζητῶ) et par le dor. ζᾱτεύω, dérivés secondaires d'un participe *δyᾱ-το-. cf. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 286 (§ 333).

3. Dans κίγ-κρᾱμι, la nasale du redoublement a la même origine que celle de πίμπλημι, cf. ci-dessus, p. 412, n. 4.

4. Sur la présence de ι dans κίρνημι (cf. ἐκέρασα), πίλναμαι (cf. ἐπέλασα), κρίμνημι (cf. ἐκρέμασα), πίτνημι (cf. ἐπέτασα), σκίδναμαι (cf. ἐσκέδασα), etc., on est réduit aux hypothèses. M. Brugmann (*Grundriss*, etc., t. I², p. 504 ; *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 287) enseigne que cet ι est analogique : il viendrait de l'ι de ὀριγνάομαι, qui est primitif, puisqu'on en retrouve la trace en lithuanien et en vieux haut allemand. Mais est-il possible d'admettre qu'un mot aussi rare ait pu avoir une action aussi étendue ?

5. Le présent attique τέμνω ne peut être qu'une création nouvelle, puisque les verbes en -νω présentent la racine à l'état réduit et qu'ici nous l'aurions à l'état normal. Il doit sans doute son origine à τέμω (cf. Hom., *Il.*, XIII, 707), ἔτεμον, etc., combiné avec τάμνω, etc. Cependant on trouve la racine à l'état normal dans ἀπ-έλλω (lesb.), Fήλω (dor.), εἴλομαι (Hom.), d'un radical *Fελνο-, — dans ὀφείλω, ὀφήλω (crét.), d'un radical *Fοφελνο-, — dans βελλόμενος (thessal.), βειλόμενος (béot.), δήλομαι (dor.), d'un radical primitif **gʷelno-*, tandis que dans l'att. βούλομαι, la racine est à l'état réduit (**gʷl̥-no-* avec *l̥* long). Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 288 ; et cf. ci-dessus, § 240, 5°, p. 150.

6. D'après M. Stolz, *Lat. Gramm.*, 3e édit., p. 166, les verbes latins en **-no-** devraient, de par leur origine, être distribués pour une part dans ce que nous appelons avec M. Brugmann la Xe classe et pour une autre part dans la XIe classe. A la Xe appartiendraient **sterno** (cf. sk., *str̥-na-ti*) **linō** (skr. *ri-lina-ti*), **pello** pour **pelno* (gr. πίλ-να-μαι), **spernō** (v. h. all. *spor-no-m*), etc. A la XIe appartiendraient **cerno**, **deguno** (p. **degusno*), **temno**, **fallo**, **tollo**, etc. Mais cette question est encore

566. — **Douzième classe.** — La douzième classe comprend les présents grecs en -ανο- (ind.-eur. -*n̥no*-)[1], dont le suffixe est identique au suffixe nominal qu'on rencontre, par exemple, dans θήγ-ανο-ν, pierre à aiguiser, ὀλίσθ-ανο-ς, glissant, φάσγ-ανο-ν, coutelas.

Ex. : θηγάνω (Eschyle, *Agam.*, 1535), aiguiser, ὀλισθάνω (Soph., Plat.), glisser, μελάνω (Hom., *Il.*, VII, 64), devenir noir, sombre, φασγάνεται· ξίφει ἀναιρεῖται (Hésych.), ἁλφάνω (Hom., Eur.), gagner, obtenir, procurer; κυδάνω (Hom.), vanter *ou* se vanter, ἐκεύθανον (Hom., *Il.*, III, 453), ils cachaient, ληθάνω (Hom.), cf. λήθω.

Remarque. — Le verbe δαπανάω a été tiré de δαπάνη, dépense (cf. δάπανο-ς, prodigue, dépensier), comme τιμάω de τιμή. Quant à la formation de ἐρυκανάω (Hom.), en regard de ἐρυκάνω (Hom., *Od.*, X, 429), arrêter, écarter, de ἰσχανάω (Hom.) en regard de ἰσχάνω (Hom., Hés.), retenir, arrêter, etc., elle s'explique par l'identité de fonction du suffixe -ανάω et du suffixe -άνω.

567. — Le suffixe -άνω s'est ajouté, en grec, à un grand nombre de verbes.

Le rapport entre θηγάνω et θήγω, ληθάνω et λήθω, κευθάνω et κεύθω a déterminé la création de ἀλυσκάνω (Hom., *Od.*, XXII, 330), échapper à, éviter, en regard de ἀλύσκω, de ἀμβλισκάνω (Max. de Tyr), avorter, en regard de ἀμβλίσκω (Plat.), de ἰσχάνω (Hom.), arrêter, en regard de ἴσχω, ἱζάνω (Hom.), en regard de ἵζω, αὐξάνω (att.) en regard de αὔξω, ἱστάνω (*Orphica*) en regard de ἵστημι.

D'autre part, le rapport entre le présent ὀλισθάνω et l'aoriste ὤλισθον a déterminé la création des présents ἁμαρτάνω sur ἥμαρτον, βλαστάνω sur ἔβλαστον, δαρθάνω sur ἔδαρθον.

568. — Mais, de plus, dans un grand nombre de verbes, qui sont en même temps les plus connus et les plus anciens, la nasale du suffixe semble s'être répercutée dans la racine (cf. τυγχάνω, λανθάνω, ἁνδάνω, χανδάνω, λαγχάνω, λαμβάνω, etc.).

Par quel procédé ce phénomène s'est-il produit? C'est ce qui n'est pas encore éclairci. M. Brugmann, fidèle à la théorie qu'il a jadis exposée (*Morph. Unters.*, III, 150 sq. : *Grundriss*, etc., t. II, p. 989; 998), enseigne encore aujourd'hui (*Griech. Gramm.*, 3ᵉ éd., p. 289), qu'il y a là une sorte de propagation analogique. Les verbes qui auraient servi de modèles aux autres seraient des verbes primitifs, perdus depuis longtemps, mais que la comparaison du sanscrit, du latin et du lithuanien per-

bien obscure, malgré les travaux qu'elle a suscités : cf. G. Meyer, *die mit Nasalen gebildeten Præsensstæmme*, etc. (Iéna, 1873), p. 104 sq. ; Fröhde, *Beiträge* de Bezzenberger, t. XVI, 182 ; Persson, *Indog. Forsch.*, t. II, 285-332 ; L. Job, *le Présent*, p. 204 sq. ; K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 967-1018.

1. La comparaison de l'arménien et du lithuanien avec le grec prouve que ce suffixe -*n̥no*- est bien d'origine indo-européenne. Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3ᵉ éd., p. 288 (d'après Osthoff, *zur Gesch. des Perfekts*, p. 404 sqq.).

mettrait de reconstruire. Qu'on suppose un verbe *πυνθω répondant au lith. *-bundù* (rac. *bheudh-*), et un verbe *λιμπω répondant au skr. *riñc-mas* et au latin **linquo** (rac. *leiq-*), dans lesquels la nasale se trouve infixée au radical : il suffira d'admettre que ces verbes ayant pris, comme ἴσχω, le suffixe -ανω ont donné πυνθάνομαι et λιμπάνω, pour comprendre qu'ils aient été le point de départ de toutes les formations semblables. Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur aux nouveaux développements donnés par M. Brugmann à sa théorie.

REMARQUE. — Pour les verbes en -αίνω, voy. ci-après, § 578, p. 425 sq.

569. — **Treizième classe.** — La treizième classe comprend les présents grecs *athématiques* qui ont un radical à suffixe -νῡ- (réduit -νῠ-). L'apophonie régulière serait -νευ- (ind.-eur. *-neu-*), -νῠ- (ind.eur. *-nŭ-*), mais l'alternance -νᾱ-, -νᾰ- de la Xe classe a, par analogie, altéré la régularité phonétique (cf. OSTHOFF, *Morph. Unters.*, t. II, p. 139). De plus, la racine devrait être réduite, puisque, comme le prouve le sanscrit, l'accent primitif n'était pas sur la syllabe radicale : cependant on ne rencontre en grec qu'un petit nombre de verbes à racine réduite (cf. τάνῠται [HOM.], skr. *tanu-tē*, de *t̥nu-, rac. *ten-*, ἄνυ-το [HOM., *Od.*, V, 243]; ἄρνυ-μαι [SOPH., EUR.], cf. skr. *r̥nŏ-ti;* ὄρνυμι [HOM.], etc.); la plupart des formations de cette classe présentent le degré normal, probablement par analogie avec le vocalisme des futurs ou des aoristes sigmatiques où le degré normal est régulier (cf. δείκνυμι, d'après δεῖξαι, etc., μείγνυμι, d'après μεῖξαι, etc., ῥήγνυμι, d'après ῥῆξαι, etc., πήγνυμι, d'après πῆξαι, etc.).

REMARQUES. — I. Sur ὄλλυμι, voy. ci-dessus, § 240, 5°, REM. (p. 150). Sur le verbe ἕννυμι, voy. ci-dessus, § 307, 9°, REM. II (p. 218). Le rapport de ἠμφί-εσα, ἠμφίεσμαι à ἀμφιέννυμι a déterminé la création de κορέννυμι d'après ἐκόρεσα, κεκόρεσμαι et de beaucoup d'autres verbes en -ννυμι (cf. στορέννυμι, πετάννυμι, κεράννυμι, etc.)[1]. D'autre part, le verbe ζώννυμι (p. *ζωσ-νυ-μι, cf. ζωσ-τήρ, etc.), paraît avoir servi de modèle à στρώννῡμι, ῥώννῡμι, etc. Cf. K. BRUGMANN, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXVII, p. 589 sqq. ; SOLMSEN, *ib.*, t. XXIX, 73 sqq.

II. Beaucoup de verbes en -νυμι ont passé à la conjugaison thématique (cf. τανύω, ὀμνύω, δεικνύω, στρωννύω, κεραννύω). Voy. KÜHNER-BLASS, *ausf. Gramm. der gr. Spr.*, t. II, 194 sq. ; 202 ; 207 ; 209.

570. — **Quatorzième classe.** — Cette classe comprend les verbes en -νϝω, c'est-à-dire ceux dans lesquels le suffixe -νυ- traité en conjugaison thématique a subi la substitution régulière de *w* à *u* devant voyelle (cf. ci-dessus, § 230, 1°).

Ex. : τῐ́νω (HOM.), τίνω (att.) pour *τινϝω (cf. skr. *cinva-ti*). — φθῐ́νω (HOM.), φθίνω (att.) de *φθινϝω (cf. φθινύ-θω), φθᾰ́νω (HOM.), φθάνω (att.) de *φθανϝω (cf. φθάμενος), etc.

1. Pour σβέννυμι, voy. K. BRUGMANN, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 291.

Remarques. — I. Sur ἱκάνω (Hom.) pour *ἱκανϝω et κιχάνω (Hom.), κιγχάνω (att.), pour *κιγχανϝω, voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 293.

II. Le verbe latin **minuo** appartient sans doute à cette classe. En effet, l'osque *menvum*, amoindrir, diminuer, donne à penser que **minuō** vient plutôt de **minuwo* que de **minewo* (cf. **tenuis** pour **tenwis*, ci-dessus, § 234, 10°, p. 145). A **minuo** il faut ajouter **sternuo** (cf. gr. πτάρνυμαι), éternuer. Les parfaits **minui**, **sternui** et le participe **minutus** sont des formes refaites sur **statui**, **statutus** (de **statuo**, p. **statuyo*).

IV. — Quatrième groupe : radicaux en *-sko-*, *-to-*, *-dho-*

571. — Quinzième classe. — Cette classe comprend les *formations* thématiques grecques et latines en *-sko-* de racines sans redoublement. Il y a plusieurs cas à considérer.

1° La racine est monosyllabique et à l'état réduit. Ces formations appartiennent surtout au grec.

Ex. : φά-σκω (cf. φᾱ-μί dor.), βό-σκω (cf. βώ-τωρ, pâtre), βά-σκε (Hom., *Il.*, XXIV, 144; Esch., *Pers.*, 662 (cf. βαίνω, rac. *g*ʷ*em-*), ἴσκω pour *Ϝικ-σκω par dissimilation (cf. ci-dessus, § 289, 3°, p. 199)[1], πάσχω pour *παθ-σκω (cf. ci-dessus, § 286, b, p. 194), λάσκω (Hom., Trag.), craquer, *d'où* crier pour *λακ-σκω (cf. ἔλακον), ἔσκε (Hom.), cf. lat. **escit**, de la racine *es-*, être.

Remarque. — On range dans cette catégorie, outre la forme **escit** (*XII Tab. fr.*, éd. Schœll, I, 3; v, 4; 5, etc.) dont il vient d'être question, les présents **misceo** pour **mi-sc-eo*, par confusion de conjugaison[2], **com-pesco** (pour **-perc-sc-o*, cf. **comperce**, **compesce**, Paul. ex Fest. 60, 5) et **dis-pesco**[3], enfin **poscō** pour ***porc-scō**, cf. omb. *persnimu*, skr. *pṛch-á-ti*).

2° La racine est disyllabique et terminée en grec par ε, υ, α.

Ex. : ἀρέσκω (cf. ἤρεσα et ἀρε-τή)[4], — μεθύσκω en regard de ἐμέθυσα, ἐμεθύσθην[5], — γηράσκω, de la rac. γηρα- (cf. γῆρας et γηρα-λέος)[6].

---

1. L'existence en latin d'un verbe **misceo** ferait attendre en grec un présent *μισ-κω pour **mik-sko* ; mais ce verbe n'existe pas en grec, où il a été remplacé par μίσγω, de la racine *meiĝ-*.

2. Le latin possédant un suffixe nominal **-scus** (ind.-eur. *-sko-* : *-ske-*), on pourrait voir dans **misceo** le dérivé en *-eo* d'un nom pourvu de ce suffixe. Mais cette hypothèse n'est guère vraisemblable.

3. Ce verbe **dispesco** a été formé pour rendre l'idée opposée à **compesco**, comme **disjungo** a été formé par opposition à **conjungo**. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 1035 et *Indogerm. Forsch.*, I, 175.

4. Les formes κορέσκω (Nicandre de Colophon) en regard de ἐκόρεσα et τέλεσκον (Callimaque en regard de ἐτέλεσα ont sans doute été faites sur ἀρέσκω, d'après ἤρεσα : ἀρέσκω.

5. Mais c'est peut-être une formation analogique d'après ἀρέσκω, comme c'est aussi le cas pour γανύσκομαι (Themist.), « être radieux, joyeux » (en regard de γανύσσεται) et pour τερύσκεται· νοσεῖ, φθίνει (Hesychius).

6. Le rapport γηράσκω : γηράω a déterminé la création de ἡβάσκω en regard de ἡβάω et de γενειάσκω (Xen.) en regard de γενειάω, « commencer à avoir de la barbe ».

Remarque. — Ce sont vraisemblablement[1] les formations de ces deux premières catégories qui ont provoqué la création des prétérits itératifs (imp. et aor.) du dialecte ionien.

A φάσκον (en regard de φημί, φήσω), et à βάσκον (en regard de βήσομαι) s'est rattaché ἵστασκον. D'autre part, ἄρεσκον paraît avoir été le point de départ d'une double série de formes : la première comprenant καλεσκόμην, ῥίπτασκον, τρωπάσκετο ; la seconde, φεύγεσκον, κλέπτεσκον, ἐρίζεσκον, βοσκεσκόμην, φιλέεσκον, ναιετάασκε et φύγεσκον, ἴδεσκον. En outre, le rapport φάσκον · ἔφαμεν a déterminé la création de δόσκον en regard de ἔδομεν, de ἐλάσασκον en regard de ἠλάσαμεν. Enfin, comme ces formations présentaient toujours une voyelle brève avant le suffixe, on expliquerait ainsi qu'à ἐφάνην réponde φάνεσκον.

3° La racine est monosyllabique en *-ā-*, *-ē-*, *-ō-* sans apophonie. Cette formation est commune au grec et au latin.

a) On cite, en grec, γνώσκω (Épire), ῥήσκομαι, dire (Hésych.), (rac. *wrē-*), θράσκειν · ἀναμιμνήσκειν et (ion.) θρήσκω · νοῶ (Hésych.), μνήσκομαι (Anacr.) et, pour les formes créées sur le modèle de celles-ci, les verbes θνήσκω (dor. θνάσκω), προ-βλώσκω, θρώσκω, ἀνα-βρώσκων · κατεσθίων (Hésych.), etc.

b) En latin, on trouve **pā-scō**, **gnā-sc-or** d'où **nascor** (rac. *gnā-*), **pō-sco**, boire (Cic., *in Verr.*, II, 1, § 66, cf. Stowasser, *Wiener Studien*, XII, 326 sqq.), **gnosco** d'où **nosco**, **cresco**, etc.

4° La racine est disyllabique et terminée par un -i[2] (présents grecs et latins).

Ex. : εὑρίσκω, ἁλίσκομαι, στερίσκω, ἐπ-αυρίσκω, κυΐσκω, ὀφλίσκω, — **apiscor**, **paciscor**, **ingemisco**, etc.[3].

Remarque. — Un grand nombre de verbes en (-aō) ō, eō, iō ont donné naissance à des formations en **-asco**, **-esco**, **-isco**. Voy. F. Stolz, *Lat. Gramm.*, 3e édit. p. 168 ; K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 1036.

Toutes ces formations latines[4] ont le sens inchoatif : elles le doivent, non pas au suffixe, mais plutôt à des verbes comme **cresco** et **adolesco** qui ont fait attribuer au suffixe le sens qui leur était propre (voy. K. Brugmann, *loc. cit.*).

---

1. C'est une simple vraisemblance et non point une certitude : car cette hypothèse n'explique ni comment ces formes ont pris le sens itératif, alors que le suffixe -σκο- ne l'a pas par lui-même, ni pourquoi elles n'ont *jamais* l'augment. Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 294, avec la note 3, où se trouve indiquée *comme possible* une autre hypothèse : le suffixe -σκον viendrait du prétérit ἔσκον et se serait ajouté, chaque fois, au radical qu'on trouve à l'infinitif ou au participe (*verbum infinitum*).

2. On doit se borner ici à citer des exemples, car la formation des verbes de cette catégorie est encore obscure. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 1034 ; *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 294 (§ 352).

3. Les langues romanes, qui ont conservé cette classe de verbes en **-isco**, montrent clairement que dans ce suffixe, l'**i** n'était pas toujours long. Si beaucoup de ces verbes se rattachent à des formes latines en **-īsco**, il en est beaucoup aussi qui se rattachent à des primitifs en **-esco** : or, cette terminaison ne répond pas nécessairement au latin **-ēsco** ; elle peut répondre aussi au latin **-ĭsco**. Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 294, n. 4, qui renvoie à Meyer-Lübke, *Roman. Gramm.*, t. II, p. 242 avec l'addit. p. vi, b.

4. Sur la signification causative donnée à quelques-uns de ces verbes dans la latinité des bas temps, voy. Sittl, *Archiv* de Wœlfflin, I, 516 sqq.

572. — Sur le rapport στερίσκω : στερέω parait s'être formé le verbe χρηίσκομαι (Hérod., III, 117), en regard de χρηέομαι. Comme c'est le plus ancien exemple des formations verbales dans lesquelles le suffixe -ισκω s'ajoute à des radicaux (redoublés ou non) terminés par une voyelle longue, M. Brugmann considère ce verbe comme le point de départ de toute la série. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que, à une époque relativement récente, les verbes dont il a été question ci-dessus (§ 571, 3°, **a**), et quelques-uns de ceux dont il sera question tout à l'heure (§ 573), ont passé dans la catégorie des verbes en -ισκω.

Ex. : Att. θνῄσκω, μιμνῄσκω, θρῴσκω, delph. συμ-πρῄσκω (cf. συμ-πίπρημι), ion. κληίσκω (Hippocr.), γινώσκω (Herondas), lesb. θναίσκω, μιμναίσκω (p. *θνᾱισκω, *μιμνᾱισκω).

573. — **Seizième classe**. — Cette classe comprend les formations thématiques dans lesquelles le suffixe *-sko-* s'ajoute à une racine redoublée.

1° Le redoublement est en *-i*.

Ex. : διδάσκω pour *δι-δακ-σκω (cf. ci-dessus, § 289, 3°, p. 199), lat. **disco** pour **di-dc-scō*[1], τιτύσκομαι (Hom., Théocr.), préparer *ou* viser, chercher à atteindre, rac. τυκ-, πι-πί-σκω (Pind.), donner à boire, ἱλάσκομαι pour *σι-σλα-σκομαι (cf. ἱλᾰ-θι p. *σι-σλα-θι), se rendre favorable, apaiser, βι-βά-σκω (*Hymn. Hom.*, Pind.), aller à grands pas (en regard de βάσκω et de βιβάς), — γιγνώσκω, βιβρώσκω, μιμνῄσκω à côté de γνώσκω, etc. (cf. ci-dessus, § 571, 3°, **a**), διδράσκω (ion. διδρήσκω), πιπράσκω, κικλήσκω, τιτρώσκω. Pour μιμνῄσκω (att.), μιμναίσκω (lesb.), voy. ci-dessus, § 572.

Remarque. — Le redoublement de δι-δάσκω se retrouve au futur διδάξω et au parfait δεδίδαχα. Cette propagation du radical redoublé appartenant au présent se retrouve dans l'hom. διδώσω (*Od.*, XIII, 358 ; XXIV, 313) et dans διζήσομαι (*Od.*, XVI, 239), futur de δίζημαι (pour * δι-δyᾱ-μαι, ci-dessus, § 557). Mais s'il était inévitable que la forme du présent influât çà et là sur celle des autres temps (cf. V. Henry, *Précis*, etc., § 94), il n'en est pas moins vrai que tous les indices de présents, redoublements ou affixes divers, sont étrangers au verbe lui-même et ne peuvent en principe qu'affecter le présent du verbe.

2° Le redoublement est en *-e*.

Ex. : ἐίσκω, pour *Fε-Fικ-σκω (cf. ci-dessus, § 289, 3°, p. 199), à côté de ἴσκω (cf. ci-dessus, § 571, 1°), δεδίσκομαι (*Hymne à*

1. C'est le seul exemple que fournisse le latin.

Hermès, 163; Aristoph., *Lys.*, 564), chercher à faire peur (de δε-δϜι-σκομαι, rac. *dwei-*) et δεδίσκομαι (Hom.), saluer du geste (de *δε-δικ-σκο-μαι).

3° Le redoublement est à forme pleine dans les verbes ἀραρίσκω, ajuster et ἀπαφίσκω, tromper, décevoir.

574. — **Dix-septième classe**. — Cette classe comprend les formations thématiques en *-to-* (présents grecs et latins, aoristes grecs).

Ex. : πέκτω, lat. **pecto**, **plecto** et **plector**, **flecto**, — ἔϐλαστον et ἤμαρτον.

Remarques. — I. Les verbes ἀνύτω et ἀρύτω présentent aussi le même suffixe, mais le suffixe y est secondaire et non primaire, car ἀνύτω et ἀρύτω se rattachent comme verbes dérivés à ἀνύω et à ἀρύω.

II. Les verbes en -πτω, assez nombreux en grec (environ cinquante), appartiennent-ils à cette dix-septième classe ou à celle des verbes en *-yo?* La question est obscure. D'après M. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 296, on pourrait établir dans les verbes en -πτω deux catégories. La première comprendrait ceux dont la racine indo-européenne se terminait par une labiovélaire (par ex. πέπτω, rac. *peq^{w}*-, βλάπτω en regard du skr. *marc-*, νίπτομαι, rac. *neig^{w}-*); ceux-là doivent avoir été affectés du suffixe *-to-*, car on sait que *$peq^{w}yo$ a donné πέσσω et *$nig^{w}yo$, νίζω. La seconde catégorie comprendrait ceux dont la racine indo-européenne se terminait par la labiale *p*, comme τύπτω, σκάπτω, etc., et pour lesquels on peut hésiter, car *-pyo* aboutissait à -πτω aussi bien que *-pto* (cf. πτύω, rac. ind.-eur. *spyu-*, et voy. ci-dessus, § 221, 6°, A, p. 136). En tout cas, les verbes dénominatifs χαλέπτω (χαλεπός) et *ἀστράπτω (ἀστραπή) paraissent bien avoir eu pour origine les formes *χαλεπyω et ἀστραπyω (cf. ci-dessus, § 221, 6°, A, p. 136). Quant aux verbes dont la racine était en grec terminée par φ, comme βάπτω (cf. ἐϐάφην), ἐρέπτω (cf. ἐρέφω), κρύπτω (cf. κρύφα), il est possible qu'ils aient été formés sur le modèle de κρύπτω dont l'origine paraît due à l'analogie de τύπτω, à cause de la ressemblance des deux futurs κρύψω et τύψω.

Mais, à cette hypothèse, M. Brugmann semble préférer celle qui partant des verbes dans lesquels -πτω = *-pyo*, c.-à-d. τύπτω, σκάπτω, etc., expliquerait la formation de tous les autres par l'analogie des futurs avec τύψω, futur de τύπτω.

575. — **Dix-huitième classe**. — Cette classe comprend les radicaux à suffixe *-dho-*, grec -θο-, lat. -do-.

1° La racine est monosyllabique. Les formations verbales appartiennent au présent ou à l'aoriste.

Ex. : πύ-θω (cf. κατὰπέπυθα· κατέρρυηκα Hésych.), βρί-θω, être pesant, ἄχθομαι (cf. ἄχνυμαι), ἔσθω (Hom., Eschyle), manger (même racine que dans ἔδω)[1] — ἦλθο-ν, ἐλθών, ἔδαρθον (ἔδραθον)[2].

---

1. Si le verbe latin **jubeo** se rattache bien à la racine **yeudh-* (**yudh-* au degré réduit), il appartient à cette classe-ci par ses origines. Si, au contraire, comme le suppose M. Job (*le Présent*, etc., p. 371), il vient de **yus-dhēmi*, « je fais légal », c'est un ancien composé dont le second élément se rattache à la racine *dhē-*. Pour le -b- = *-dh*, voy. ci-dessus, § 266, 3°, **b**, α, p. 174.

2. D'après M. Wackernagel, *Dehnungsgesetz*, etc., p. 3, ἦλθον serait, en effet, pour *ἠρ-θο-ν, par

2° La racine est disyllabique et terminée par -α, -ε, -υ.

Ex. : πελά-θω (cf. πέλα-ς et πελά-σσαι), μετα-κιάθω (Hom.), aller à la poursuite de, aller à travers (cf. κίω, aller), ἀλκάθω (Trag.), secourir, διωκάθω (Aristoph., Platon), poursuivre, ἐέργαθεν (Hom., *Il.*, V, 147), il séparait, ὑπ-εικάθοιμι (Soph., *El.*, 361), ἀμυνάθω (Soph., Eur., Aristoph.)[1], γήθομαι (Anthol.), peut-être de *γᾱϜαθ- (cf. lat. gaudeo p. **gavideo*), en regard de γαίω pour *γαϜ-yω (cf. γαῦ-ρο-ς), — ἐμέθω (Hérodien, II, 782 cf. ἐμέ-ω, ἤμε-σα), φλεγέθω (Hom., Hés., Trag.); τελέθω (Hom., Hés., Théocr.) ; νεμέθοντο (Hom., *Il.*, XI, 635), θαλέθω (Hom.), φαέθων, etc. : cf. ceux dans lesquels la racine est réduite, par ex. : ἔ-σχε-θον (en regard de σχ-ε-τός et d'ἔ-σχ-ε), et καβλέει· καταπίνει Hésych. (en regard de βλῆρ pour δέλεαρ dans Alcman, d'après Hésychius); — aor. ἤλυ-θον, prés. βαρύ-θω (Hom.), être accablé, — et ceux qui se rattachent à des présents à suffixe -νυ-, comme φθινύ-θω, μινύ-θω.

3° La racine est en -η, -ω, sans apophonie :

Ex. : πλή-θω[2] (cf. πλῆ-το, πίμπλημι), ἐν-έπρηθον (Hom., *Il.*, IX, 589), ils allumaient (cf. πίμπρημι), νήθω, filer (cf. εὔ-ννητος, νῆμα), κνήθω (Aristote), gratter, irriter (cf. κνῆ c.-à-d. *κνηει), ἀλήθω (Théophraste), moudre (cf. ἀλέω), — βεβρώθοις (Hom., *Il.*, IV, 35), de βεβρώθω, dévorer avidement.

4° La racine revêt des aspects divers :

Ex. : ἀίσθω (Hom.), souffler, exhaler (cf. ἄιον [Hom., *Il.*, XV, 252], et ἄημι), ᾐσθό-μην et αἰσθέ-σθαι (au prés. αἰσθάνομαι, formé comme ci-dessus, § 567), en regard de ἀίω (Hom., Pind., Trag.), j'entends (pour * ἀϜισω [cf. ἐπ-άϊστος], lat. audio, p. **awiz-d-*), etc.

V. — Cinquième groupe : radicaux en *-yo-* et *-eyo-*.

576. — **Dix-neuvième classe**. — La dix-neuvième classe comprend les formations thématiques en *-yo-*. Il y a trois cas à considérer[3].

1° La racine est réduite (présents grecs et latins).

---

permutation de liquide. Mais cette forme peut aussi bien venir de ἤνθον (rac. *enedh-*, *endh-*), avec changement de ν en λ, par confusion avec ἤλυθον.

1. Sur la valeur temporelle de ces formes en -άθω, voy. Kühner-Blass, *ausf. Gramm. d. gr. Sprache*, § 272, Anm. (t. II, p. 178 sq.).

2. Ce verbe est presque exclusivement poétique : il ne se trouve en prose que dans l'expression toute faite πλήθουσα ἀγορά.

3. En réalité, il y aurait lieu d'établir un plus grand nombre de divisions, si l'on voulait donner une idée des formations multiples que la comparaison des autres langues indo-européennes permet de retrouver sous l'apparente simplicité du grec et du latin (cf. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 298). Mais ce serait entrer dans des détails que la destination du présent ouvrage ne comporte pas et que d'ailleurs ni M. Brugmann, ni M. Stolz n'ont introduits dans leurs grammaires.

Ex. : μαίνομαι pour *μαν-yο-μαι, cf. ci-dessus, § 221, 1° (rac. *men-*, réduite *mn̥-*), *σπαίρω, palpiter, s'agiter convulsivement (pour **spr̥-yō*), σκάλλω pour *σκαλyω (rac. *sqel-*, réduite *sql̥-*), στίζω pour *στιγ-yω (cf. ci-dessus, § 221, 6°, B, α, p. 136), φύζω pour *φυγ-yω (cf. lat. **fugio**), φράσσω (cf. lat. **farcio**), βαίνω pour *βαν-yω (cf. ci-dessus, § 273, 2°), lesb. κταίνω (att. κτείνω, ci-dessous, 2°), dor. φθαίρω (att. φθείρω, ci-dessous, 2°), αἴρω (de *Fαρyω), χαίρω, βάλλω p. *βαλ-yω (**g^w l̥-yō*, rac. *g^w el-*), καίω (d'où κάω), pour *καF-yω, κλαίω (d'où κλάω) pour *κλαF-yω, ναίω pour *νασ-yω (rac. *nes-*), etc. — en latin, **morior** (rac. *mer-*, réd. *mr̥-*, en latin **mor-**), **orior** et peut-être **venio**.

Remarque. — On peut se demander si les verbes en -ιω comme ὀίω (p. *ὀFιω) et τίω appartiennent à la XIXe ou à la IIe classe (ci-dessus, § 555). Mais l'existence dans le dialecte lesbien des formes φυίω et μεθυίω permet de conjecturer que les verbes λύω, θύω, etc., doivent être rangés dans la XIXe.

2° La racine est au degré normal (présents grecs et latins).

Ex. : στείνω (Hom.), rendre étroit *ou* devenir étroit, à côté de στένω, ἔρδω (pour *ἐρzδω = *Fεργ-yω[1]), ἅζομαι (Hom., Trag.), vénérer, p. *ἁγyομαι (cf. ἁγνός), πλήσσω (cf. ci-dessus, § 221, 6°, B, β, p. 136), τείνω, κτείνω, δείρω (cf. ci-dessus, § 221, 2°, p. 135)[2], etc.

3° La racine monosyllabique ou disyllabique est à voyelle *-ā-*, *-ē-*, *-ō-*, sans apophonie.

Ex. : δρῶ (p. *δρᾱ-yω)[3], δρᾷς, (p. *δρᾱ-yεις)[4], ὑλῶ, aboyer, ὀγκῶμαι, braire (en latin **unco** ou **onco**, p. **oncāyō*), μυκῶμαι, mugir (cf. ombr. *mugatu*), *ἀρᾱyω (cf. hom. ἀρόωσι, tabl. d'Hér. ἀράσοντι), en lat. **arō**, de **arāyō*, ἰῶμαι, ἰᾶται, de *ἰσᾱ-yο-, — χρῶ p. *χρη-yω[5] (cf. Hom., *Od.*, VIII, 79), χρῇ p. *χρη-yει, χρῶμαι p. *χρη-yο-μαι, νῶ, νῇ p. *σνη-yω (cf. ἔ-ννη), ψῶ, gratter, racler, ψῇ (cf. skr. *psá-ti*, il rend menu, il mâche), dor. λῶ, λῇ (cf. optat. éléen λῃοίτᾱν, et Gortyn. λῃίω de *λῃεω), de la racine Fλη-, vouloir (lat. **velle**), ζῶ,

---

1. Même phénomène que dans βδέω pour *βzδεσω, de la rac. *pezd-*. Le *z* primitif (cf. ci-dessus, § 310, 1°) disparait entre consonnes, sauf dans le groupe γzγ.

2. Avec M. Schulze (*Quæst. ep.*, 275 sqq.), M. Brugmann (*Griech. Gramm.*, 3e éd., § 358, Anm., p. 299) considère les présents épiques πλείω, πνείω, ἐργείω comme des formes appartenant à la IIe classe, le groupe ει étant un allongement métrique, et non pas dû à la réduction de -εFι-, comme le supposent Curtius, *das Verbum*, 2e éd., t. I, p. 304 sq. et G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 594.

3. Pour la chute de *-y-* intervocalique, voy. ci-dessus, § 220.

4. Remarquer que ces verbes primitifs en *-ā-yō* avaient à l'époque primitive du grec la même terminaison que les dénominatifs en *-ā-yō*.

5. La différence entre les verbes en -η-yω et les verbes en -εyω apparait nettement dans les formes où ω (εω) vient de ηο et où η est une contraction de ηε.

ζῆ, d'une forme primitive *g^{w}ye-yō (sur ἔζην, ζῆθι, voy. ci-dessus, p. 414, n. 1)[1], — ψώω (cf. ψω-ρό-ς, raboteux), etc.; — en latin : stō pour *stā-yō, fōr pour *fāyōr, flō pour *flā-yō, hiō pour *hi-ā-yō, intro pour *in-trā-yō (mais cf. ci-dessus, p. 415, n. 3), lavō pour *la-vā-yō, fleo pour *flē-yo, neo pour *snē-yō, -pleo pour *plē-yō, etc.

577. — **Vingtième classe**. — Cette classe comprend les formations thématiques dans lesquelles le suffixe *-yo-* s'attache à une racine redoublée.

1° Le redoublement est à forme pleine (cf. ci-dessus, § 542, 1°).

Ex. : γαργαίρω (Cratinus, Aristoph.) pour *γαρ-γαρ-yω, grouiller de, μαρμαίρω (Hom., Hés., Eur.), resplendir, καρκαίρω (Hom., *Il.*, XX, 157), résonner, retentir, — μορμύρω (Hom.), murmurer, gronder, p. *μορ-μυρ-yω, — παμφαίνω p. *παμ-φαν-yω, — ποιπνύω (Hom.), s'essouffler, *d'où* s'empresser, être diligent, — νηνέω (Hom., *Il.*, XXIII, 139[2]), entasser, amonceler, — en latin, **tin-tinnio**, à côté de **tinnio**, **gin-grio**, jargonner, à côté de **garrio**, **ululāre** (cf. lith. *ululo-ju*), **murmuro**, **tintinno** ou **tintinō**.

2° Le redoublement affecte différentes formes.

Ex. : λιλαίομαι (Hom.), désirer vivement, faire effort (p. *λι-λασ-yο-μαι, cf. skr. *lā-lasa-s*, désireux), τιταίνω (Hom., Hés.), tendre, étendre (forme primit. *ti-tn-yō*, cf. latin **tendo**), etc.

578. — **Vingt et unième classe**. — La vingt et unième classe comprend les formations thématiques (présents grecs et latins), dans lesquelles le suffixe primaire *-yo-* s'attache à un radical en nasale.

1° Les verbes en *-n-yo-* sont propres au grec.

Ex. : κλίνω (Hom., att.), κλίννω (lesb.) de *κλιν-yω (rac. *klei-*, cf. κλίσις), κρίνω (att.), κρίννω (lesb.) de *κριν-yω (rac. *qrei-*, cf. κρίσις), σίνομαι (Hom.), endommager, σίννομαι (lesb.) de *σιν-yο-μαι, etc. — πλύνω (Hom., att.), laver, nettoyer, de *πλυν-yω (cf. πέπλυται), ὀτρύνω (Hom., att.), pousser, presser, de *ὀτρυν-yω (cf. ὀτραλέος d'un radical *ὀτFρα-[3]), φαίνω

1. La flexion ionienne, dans laquelle ᾰ remplace η (cf. χρᾶται pour χρῆται) et qui s'introduit dans le dialecte attique à partir d'Aristote (cf. ψᾶσθαι au lieu de ψῆσθαι), tient à ce que les verbes en ηω ont fini par être confondus avec les verbes en αω, à cause de l'-ω- qui leur était commun à certaines formes (cf. ψῶμεν, d'une part, et δρῶμεν, τιμῶμεν, etc., de l'autre). Voy. Wackernagel, *Beiträge zur Lehre vom Griechischen Akzent* (Bâle, 1893), p. 35.

2. Mais le texte est douteux ; quelques-uns lisent νήεον.

3. Alors qu'à l'initiale et à l'intérieur des mots (cf. ci-dessus, § 230, 5°), le groupe *tw-* donne en grec σσ (réduit plus tard à σ), les groupes primitifs *twr* (avec r bref) et *twr* (avec r long) donnent respectivement τFρα, réduit à τρα (cf. τέτρασι [Hom., Pind.], τετρακόσιοι [dor.], τέτρατος [Hom.], πέτρατος [béot.], de la forme primitive *q^{w}etwr, τράπεζα, de la forme primitive *q^{w}twr) et τFρω réduit à τρω (cf. ion. dor. τετρώ-κοντα).

de *φαν-yω (rac. *bhā-*), χαίνω de *χαν-yω (rac. **ghē-*, *ghō-*).

REMARQUE. — Les formations verbales dont on vient de parler ayant avec celles dont il a été question ci-dessus (§ 576, 1°) une ressemblance extérieure, la nasale du groupe *-n-yo* a passé aux temps autres que le présent[1]. En d'autres termes, l'analogie de καίνω : ἔκανον, κτείνω : ἔκτεινα, εὐφραίνω : ηὔφρανα, εὐφρανθήσομαι, etc., a déterminé les formations φανῶ, ἐφάνην, ἐφάνθην, ἔφηνα, πέφηνα, πέφανται, πέφαγκα (mauvais attique), ἄφαντος (de φαίνω), — ἔχανον, χανοῦμαι, κέχηνα (de χαίνω), — κλινῶ, ἐκλίνην, ἐκλίνθην (de κλίνω), — κρινῶ, ἐκρίνθην, ἔκρινα, lesb. ἔκριννα (de κρίνω), — πλυνῶ, πλυνθήσομαι, ἔπλυνα (de πλύνω).

2° Le suffixe *-n̥-yo* (= *-ανyο-, -αινο-, cf. XIIe classe, § 566) a servi à former les verbes suivants :

Ex. : ἰαίνω pour *ἰσανyω, ὀλισθαίνω (à côté de ὀλισθάνω), κυδαίνω (à côté de κυδάνω), ὑφαίνω, μαραίνω, τερσαίνω, etc.

REMARQUE. — Il ne faut pas confondre avec les verbes dont il a été parlé (ci-dessus 1°) les formations secondaires en -υνω dont il sera question ci-après, § 579, 1°, REM. V.

3° On rattache à cette classe un certain nombre de formations dans lesquelles le suffixe *-yo-* s'attache à des radicaux à infixe nasale.

Ex. : κλάζω de *κλαγγ-yω (cf. ἔκλαγξα), πλάζω de *πλαγγ-yω (cf. πλάγξομαι), λύζω de *λυγγ-yω (cf. λυγγάνομαι, λύγξ), lat. **vinc-io** (cf. skr. *vi-vyak-ti*, il entoure, enveloppe), **sanc-io** à côté de **sac-er**, — λίζουσι· παίζουσιν (HÉSYCH.) de *λινδ-yω (cf. λινδέσθαι), πτίσσω, πτίττω, broyer, concasser, de *πτινσ-yω, lat. **pinsio** (ENN.) p. **pins-yo*.

579. — **Vingt-deuxième classe**. — Cette classe comprend les verbes dénominatifs à suffixe secondaire *-yo-*, c'est-à-dire les verbes dans lesquels l'élément dérivatif *-yo-* s'ajoute à des radicaux nominaux. On les distingue comme suit :

1° Le radical nominal est terminé par une consonne.

Ex. : ὀνομαίνω (ὄνομα, lat. **nomen**, d'un radical en *-mn̥*), τεκταίνομαι (τέκτων), ποιμαίνω (ποιμήν), etc. (verbes dans lesquels la terminaison répond à une terminaison indo-européenne -**n̥-yō*), — τεκμαίρομαι (τέκμαρ), μαρτύρομαι (μάρτυρ-), lat. **emptur-io** (de **emptur-*, cf. **emptor**[2]),

---

1. La forme homérique πεφήσομαι (*Il.*, XVII, 155) et les formes attiques ἐκλίθην (rare), κέκλιμαι rare), ἐκρίθην, κέκριμαι, κριτός, ἐπλύθην, πέπλυμαι montrent la flexion phonétiquement régulière de ces verbes en *-n-yo*.

2. Ces formes appartiennent à la catégorie des verbes que les grammairiens latins appelaient déjà désidératifs et qui ont été étudiés par M. WŒLFFLIN, *Archiv*, etc., I, 408-414. Bien que ces verbes diffèrent des noms latins en **-tor** par la quantité et la couleur de la voyelle qui précède l'**r** final du

scriptur-io (de *scriptur-, cf. scriptor), etc., βλίττω, exprimer du miel (μέλι, gén. μέλιτος), κορύσσω, armer d'un casque (κόρυς, gén. κόρυθος), λιθάζω, lancer des pierres (λιθάς, gén. λιθάδος), ἐλπίζω (ἐλπίς, gén. ἐλπίδος), en latin dentire, faire ses dents (dens, gén. dentis) et peut-être custodīre (custos, gén. custodis) — κηρύσσω (κῆρυξ), ἁρπάζω (ἅρπαξ), σαλπίζω, de *σαλπιγγ-yω (σάλπιγξ), etc., — τελείω et τελέω (Hom.), τελῶ (att.) de *τελεσ-yω (τέλος, cf. τελέσσαι), γελάω, de *γελασ-yω (γέλως, cf. γελάσ-σαι), κονίω, couvrir de poussière (κόνις, cf. lat. cinis-culu-s, parf. κεκόνισ-ται), ἀκούω, de *ἀκ-ουσ-yω, etc.

Remarques. — I. Aux dérivés secondaires de noms à radical en consonne, il conviendrait de rattacher les nombreux dénominatifs grecs en -αίνω, en -άζω (p. *-αδ-yω) et -ίζω (p. ιδ-yω), mais en faisant les distinctions suivantes.

1° La finale en -αίνω dont nous avons vu ci-dessus la double origine (§ 578, 1° et 2° s'est attachée par propagation analogique à des radicaux d'adjectifs dans θερμαίνω chauffer, échauffer (de θερμός), λειαίνω, rendre uni, lisse, polir (de λεῖος), λευκαίνω, blanchir, (de λευκός), et la signification factitive, qui semblait être propre au suffixe, a déterminé la formation de dérivés comme εὐφραίνω, rendre gai, charmer (de εὔφρων), πιαίνω, rendre gras, engraisser (de πίων), etc.

2° La finale en -άζω, régulière dans des formations comme λιθάζω, μιγάζω, etc. (cf. ci-dessus, § 579, 1°), et comme πεμπάζω (p. -ndyo-), compter sur ses cinq doigts (de πεμπάς, nombre cinq, groupe de cinq choses) a été étendue par analogie à ἀτιμάζω (de ἄτιμος), δοκιμάζω (de δόκιμος), δικάζω (de δίκη), etc., verbes construits sur le modèle de μιγάζω, et à ἀνιάζω, chagriner ou être tourmenté (de ἀνία), στασιάζω, être en discussion (de στάσις), ἐπιχωριάζω, s'établir dans un pays (de ἐπιχώριος), etc., sur le modèle de ἀφροδισιάζω, se livrer à l'amour (de ἀφροδισιάς), γενειάζω, commencer à avoir de la barbe (de γενειάς), etc.

3° La finale en -ίζω régulière dans des formations comme ἐλπίζω, φροντίζω (cf. ci-dessus, § 579, 1°), a été propagée par analogie, d'où les verbes αἰνίζομαι (Hom.), louer (de αἶνος), δειπνίζω, recevoir à dîner (de δεῖπνον), καναχίζω (Hom., Hés.), retentir (de καναχή, bruit retentissant), ἀκοντίζω, lancer un javelot (de ἄκων, javelot), ὀνειδίζω, outrager (de ὄνειδος), etc.

II. On a vu ci-dessus que parmi les verbes primaires en -ζω, les uns se rattachaient à des primitifs en -γ-yω, et les autres à des primitifs en -δ-yω. Comme les verbes du type ἁρπάζω (ἅρπαξ) étaient d'un emploi fréquent, on comprend qu'ils aient influencé les verbes dénominatifs en -ζω (= -δ-yω) et qu'on trouve, par exemple, chez Homère, πολεμίξομεν (à côté de πολεμιστής) et κτερεΐξαι (de κτερεΐζω, rendre les honneurs funèbres, les derniers devoirs, cf. τὰ κτέρεα), dans le dialecte crétois δικαξάτω (à côté de δικαστάς) en thessal. ψαφιξάμενος (à côté de ἐψάφιστει), en lesb. ψάφιξις, etc. C'est surtout dans le domaine du dialecte dorien que cette propagation analogique s'est produite : que l'on songe aux formations de futurs et d'aoristes sigmatiques comme δοκιμαξέω, ἐρίξαι, etc.

Inversement, l'analogie des formations en -ζω (= δ-yω) a déterminé la création de ἁρπάσω et la substitution de ἁρπάσαι (Hom. *Il.*, XIII, 528 ; Eur., *Or.*, 1634 ; Thuc.,

---

radical, il ne paraît pas douteux que ce soient des dérivés de noms d'agents en -tor. Sur cette question, voy. L. Job, *le Présent*, etc., p. 113.

VI, 101)[1] à ἁρπάξαι, de ἐσάλπισα à ἐσάλπιγξα. Voy. Kühner-Blass., *ausf. Gramm. der gr. Spr.*, § 259, 7 (t. II, p. 159) et § 343 (t. II, p. 533); P. Cauer, dans les *Sprachwissenschaftliche Abhandlungen* de Curtius, p. 127 sqq.

D'ailleurs les actions analogiques dont il vient d'être question ont aussi troublé la formation des verbes en -σσω. En effet, ἀλλάσσω : ἀλλάξω (* — αγ-yω) a influencé αἱμάσσω (de *-ατ-yω), et l'on a eu αἱμάξω (att.), αἵμαξα (Pind.) et αἱμακτός (Eur. *Iphig. Taur.*, 630); etc.

III. En même temps que la ressemblance extérieure des présents en -ζω amenait dans les formes autres que celle du présent les modifications ci-dessus indiquées, les futurs, aoristes, adjectifs verbaux, etc., réagissaient à leur tour sur la formation du présent. Ainsi ἁρμόττω remplaçait partout en attique le présent ἁρμόζω régulier phonétiquement (cf. ἁρμόδιος, bien ajusté, proportionné); plus tard συρίττω (Plat. *Théet.*, 203 b) se substituait à συρίζω (cf. σύριγγ-ες). Inversement ὀνομάζω et θαυμάζω détrônaient * ὀνομασσω et * θαυμασσω (cf. αἱμάσσω), dont il ne reste aucune trace[2].

IV. La présence d'une gutturale -κ- dans les noms ὀνειρωγμός, ὀνείρωξις, ἐξονειρωκτικός, καρδιωγμός, ἀμβλυωγμός (cf. Kühner-Blass, *ausf. Gramm. der gr. Spr.*, t. II, p. 157 sq.), autorise peut-être à rattacher à des primitifs en * -ωκyω les verbes dérivés en -ωσσω (att. -ωττω) signifiant une disposition maladive, comme λιμώσσω, souffrir de la faim, ὑπνώσσω, être dans un état d'assoupissement, ὀνειρώσσω, avoir des rêves maladifs, καρδιώσσω, souffrir de l'estomac. Mais, pour être sûr de cette dérivation, on voudrait rencontrer au moins un substantif en -ωκ (ο)-, auquel on pût rattacher un de ces verbes. Or, nous sommes réduits à en supposer l'existence.

V. On peut conjecturer que la finale en -αινω, propagée comme on l'a vu ci-dessus Rem. I, a servi de modèle à la finale -ῡνω construite de même sur des radicaux en -υ (cf. ἀρτύνω à côté de ἀρτύω, de ἀρτύ-ς, βαρύνω de βαρύς, ἡδύνω de ἡδύς, etc.), puis étendue par voie d'analogie (cf. μεγαλύνω de μεγάλου, κακύνω de κακός, αἰσχύνω de αἶσχος).

2° Le radical nominal est terminé par une voyelle.

a) Le radical est terminé par un *-ā* (verbes en *-ā-yō*). En grec, l'α correspondant à l'*ā* du radical primitif est bref à toutes les formes du présent, et cette abréviation remonte à la période primitive; on l'explique par l'analogie des finales en -έω, -όω, -ῐω, -ῠω. En latin, la quantité de l'a reste obscure[3].

Ex. : ὁράω-ῶ, d'un substantif * Fορᾱ (cf. φρουρά, action de voir devant *ou* avant; garde, faction) lat. **foro**, forer (d'un primitif * *bhr̥r-ā-*), τιμάω-ῶ, de τιμᾱ́ (-ή), honneur, ἡβάω-ῶ, de

1. Ἥρπασα est la forme que l'on trouve chez les écrivains attiques de la bonne époque. L'aoriste phonétiquement régulier ἥρπαξα (dor. ἅρπαξα) ne se rencontre que chez Homère (*Il.*, XII, 305; *Od.*, XV, 174), chez Pindare (*Ném.*, 10, 70) et chez Théocrite (*Id.*, 17, 48). Quant à ἁρπάξω, c'est une forme qui est rare (cf. Hom., *Il.*, XXII, 310; Babr., *Fab.* 89; Apollod., II, 4, 7 *éd. Bekker*). La langue lui a préféré ἁρπάσω et surtout ἁρπάσομαι, qui est la seule correcte dans le dialecte attique.

2. C'est le même fait qui s'est passé pour les verbes primaires. La ressemblance de σφάξω ἔσφαξα (rac. σφαγ-) et de φράξω ἔφραξα (rac. φρακ-) a déterminé la création de σφάττω (seule forme régulière en attique) à côté de σφάζω, d'après l'analogie de φράττω. Inversement, l'attique βράττω a été remplacé plus tard par βράζω (Héliodore, V, 16), d'après l'analogie de φράζω (rac. φραδ-), etc. Voy. Mucke, *de Consonarum... geminatione*, I, 17 sqq.; Osthoff, *zur Geschichte des Perfekts*, 296 sqq.; 322 sq.: cités par K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3[e] édit., p. 298, n. 2; cf. § 370, Anm. 4 (p. 311).

3. Voy. L. Job, *le Présent*, etc., p. 281 sq.

ἥβᾱ (-ή), ὁρμάω-ῶ, de ὁρμά (-ή), élan, assaut, etc., — en latin **planto, -ās**, de **planta, curo**, de **cura, lacrimo**, de **lacrima**, etc.

REMARQUES. — I. L'analogie s'est emparée de la finale de ces verbes pour l'attacher à des radicaux qui étaient terminés en *-o* et non en *-a*[1] (cf. en grec, φοιβάω de φοῖβος, ἀτιμάω de ἄτιμος, μωμάομαι de μῶμος, ἑδνάομαι de ἕδνον, etc., — en latin, **donāre** de **donum**, **spoliāre** de **spolium**, **lætāre** de **lætus**, etc.) et même à des radicaux qui se terminaient par une consonne (cf. *ἰτάω [lat. **ito**] reconnaissable dans ἰτητέον [ARISTOPH., *Nuées*, 131], ὀπτάω, faire rôtir, σκιρτάω, sauter, bondir, etc.).

II. Mais c'est surtout en latin que cette propagation analogique a été féconde (cf. **pisc-āri, glaci-āre, æstu-āre ; vigil-āre, memor-āre, corpor-āre, gener-āre ; auction-āri ; semin-āre, hiem-āre ; auspic-āri, greg-āre ; dot-āre, fraud-āre, frequent-āre**, etc.).

III. La terminaison **-tāre** de formations comme **captāre** (de **captus**) s'est propagée et a donné naissance à la famille si nombreuse des fréquentatifs.

La terminaison **-itāre** d'**equitare, exercitāre**, etc., propagée a donné **coquitare, noscitāre, clamitare, cantitāre, factitare, lectitare**, etc.

IV. La terminaison **-icāre** du verbe **duplicāre** s'est propagée à des formations comme **alb-icāre**, etc. Enfin la terminaison **-igare**, sortie d'une formation comme **nāv-ig-āre**, a été propagée dans **levigāre**, etc.

b) Le radical est terminé en *-e* (verbes en *e-yō*). Les formations verbales qui appartiennent à cette catégorie sont proprement des dérivés de noms appartenant à la seconde déclinaison, dans laquelle, on le sait, le radical revêt la nuance *o* et, à certains cas, la nuance *e* (cf. voc. οἶκε, loc. οἴκε-ι, de οἶκος, voc. **bone**, de **bonus**)[2].

Ex. : φιλέω-ῶ, de φίλος, ὠνέομαι, de ὦνος, etc., **albeo**, de **albus**, **salveo**, de **salvus**.

REMARQUES. — I. La finale -εω a été, par analogie, attribuée à quelques radicaux terminés par une consonne, comme ἡγεμονέω, d'ἡγεμών. C'est vraisemblablement le dérivé κοιρανέω (de κοίρανος), qui a été le point de départ de cette formation.

II. Chez Homère, Hérodote et Hippocrate, ainsi que dans les dialectes du nord-ouest, et dans les dialectes éléen, crétois, rhodien, les verbes en -αω ont été confondus avec les verbes en -έω, ou du moins, devant ο, ω, la voyelle ε a été substituée à α (cf. συλέοντα, συλέω, συλέων à côté de συλήτω pour συλάετω). Cette substitution est si fréquente qu'elle a paru à M. J. SCHMIDT (*Pluralb.*, p. 326 sqq.) avoir le caractère d'une loi dont il a cherché à formuler le principe. Mais voyez G. MEYER, *Griech. Gramm.*, 3e édit., § 522, a, p. 597[3].

III. Les verbes dénominatifs en -όω sont de création grecque. Un adjectif comme στεφανωτός, couronné (cf. στέφανος), en regard de τιμᾱτός (cf. τιμά) aura déterminé

1. Ce genre de dérivation appartenait vraisemblablement déjà à la période proethnique, puisqu'on en trouve aussi des exemples en sanscrit (cf. *priya-yà-ta*, de *priya-s*, « cheri, ami »). Selon M. BRUGMANN, *Griech. Gramm.*, 3e édit. (p. 304), le fait s'expliquerait par le rapport établi entre les noms à radical en *-ā* et les noms à radical en *-o*, à propos de formations comme celles dont le latin **offensāre** en regard de **offensus** (masc.) et **offensa** (fém.) peut donner une idée.

2. La longue des formes **monēs, monētis**, provient de la contraction de deux **e**, celui du radical et celui de la désinence. Quant à **monemus**, au lieu de **moneomus*, il a été refait sur **mones, monetis**.

3. En latin, il y a souvent échange entre les verbes en **-ao, -eo, -io** (cf. MEUNIER, *Lat. Formenbildung*, p. 178). Voy. F. STOLZ, *Latein. Gramm.*, 3e édit., § 107, Anm. 2 (p. 170).

la création de στεφανῶσαι, στεφανόω en regard de τιμᾶσαι, τιμάω. De même pour les autres. Voy. Sütterlin, *Zur Geschichte der Verba Denominativa im Griechischen* (Strasbourg, 1891), p. 93 ; K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 1120 ; *Griech. Gramm.*, 3e éd., § 370, 3 (p. 309).

IV. Plusieurs dialectes ont, à une époque relativement récente, changé les finales -εω, -οω en -ηω, -ωω (cf. lesb. ἀδικήει, thessal. κατοικειουνθι, c.-à-d. κατοικήωνθι, béot. δαμιώοντες, delph. στεφανωέτω, etc.)[1]. Ce changement a été déterminé sans doute par l'analogie des verbes primaires en -ηyω, -ωyω (ci-dessus, § 576), qui aboutissaient naturellement à -ηω, -ωω. En même temps ces divers dialectes ont dans les verbes en -αω, -ιω, -υω allongé l'α, l'ι et l'υ. C'est peut-être pour la même raison qu'en ionien et en attique les finales des verbes en -ιω, -υω sont devenues -ῑω, ῡω.

V. Sur les verbes grecs dérivés de radicaux nominaux en *-o*, comme λιταίνω (λίτανος), βασκαίνω (βάσκανος), ἱμείρω (ἵμερος), ἀγγέλλω (ἄγγελος), etc., dans lesquels l'élément -ο du radical a disparu, voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., § 365 (p. 304 sq.). Le fait est de même ordre que celui que l'on constate dans la déclinaison, où l'on a προβλής à côté de πρόβλητος, ἀγνώς à côté de ἄγνωτος, γυμνής à côté de γυμνήτης, etc., c'est-à-dire échange entre un radical en voyelle et un radical en consonne. Voy. Kühner-Blass, *Ausf. Gramm. der gr. Spr.*, t. I, p. 519 ; W. Schulze, *Gœtting. gelehrt. Anzeiger* (1897), p. 891 ; K. Brugmann, *Indog. Forschungen*, t. IX, p. 366 sqq.

c) Le radical est terminé en *-i* (verbes en *-i-yŏ*).

Ex. : μητίομαι (cf. μῆτις), lat. **metior**; μηνίω (μῆνις), δηρίομαι (δῆρι-ς), — **finio**, de **fini-s**, **sitio**, de **siti-s**, **mollio**, de **molli-s**, etc.

d) Le radical est terminé en *-u* (verbes en *-u-yŏ*).

Ex. : φιτύω (φῖτυ, φῖτυ-ς), ἰθύω (ἰθύ-ς), en lat. **metuo**, de **metu-s**, **acuo**, de **acu-s**, **statuo**, de **statu-s**.

Remarque. — A ces verbes grecs en -υω on peut rattacher les verbes dérivés en -ευω qui, tirés d'abord de substantifs en -ευς (cf. νομεύω de νομεύς, pâtre, ἡνιοχεύω, de ἡνιοχεύς, cocher), se sont rattachés ensuite, leur suffixe ayant été affranchi, à toutes sortes de substantifs (cf. οἰνοχεύω de οἰνοχόος, échanson, μαντεύομαι de μάντις, devin, θηρεύω de θήρα, chasse, βουλεύω de βουλή, conseil, δουλεύω de δοῦλος, esclave, etc.).

580. — Toutes les formations verbales dont il vient d'être question (§ 579) ont ceci de commun, qu'en dehors du présent le radical est terminé par une des voyelles longues *-ā*, *-ē*, *-ī*, *-ū*. Cette longue se retrouve non seulement dans les formes appartenant aux verbes, mais encore dans les substantifs qui s'y rattachent.

Ex. : τιμή-σω, ἐ-τίμη-σα, τιμη-τό-ς, τίμη-σις en regard de τιμά-ω, **plantā-rem**, **plantā-tu-s**, **plantā-tio** en regard de **planto**, — φιλή-σω, ἐ-φίλη-σα, φιλη-τός en regard de φιλέω, lat. **claudē-rem** en regard de **claude-o** (de **claudu-s**), — ἐδηρῑ-σάμην, ἀ-δήρῑτος en regard de δηρίομαι,

1. Sur les verbes γελώω, ἱδρώω, ῥιγώω qu'il ne faut pas confondre avec cette formation, voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 1117 sq. ; *Griech. Gramm.*, 3e édit., § 369, 2, Anm. 2 (p. 306 sq.).

finī-rem, **finī-tus** en regard de **finio**, — *ἀδακρῦτός* en regard de *δακρύω*, **statū-tus** en regard de **statŭ-o**, — enfin *μισθώ-σω*, *ἐμίσθω-σα*, *μισθω-τό-ς* en regard de *μισθόω*, lat. **ægro-tu-s** de **æger**.

Si l'on songe au parallélisme des formations de la VIIIe classe (comme *ἔδρᾱν*, *ἐκίχην*, etc.) et de la XIXe (comme *δράω*, *ὑλάω*, etc.), on sera porté à admettre que le système de conjugaison des verbes dénominatifs a été influencé par les formations de ces deux classes. (Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., § 368, p. 305 sq.)

581. — **Vingt-troisième classe**. — Cette classe comprend les verbes dont le suffixe est *-é-yo* avec l'accent sur *-é-*, ce qui les distingue des dénominatifs de la XXIIe classe. Toutefois, comme ils ont été confondus avec ceux-ci en grec et en latin (puisque la finale -έω -eo est la même dans l'un et l'autre cas), c'est seulement grâce à la comparaison avec le sanscrit qu'on a pu les constituer en classe distincte.

Cette classe comprend quelques présents grecs et latins dont nous nous contenterons de signaler les plus importants (pour l'étude complète, voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 1141 sqq.).

Ex. : *ὀχέομαι*, se faire voiturer (cf. lat. **veho**), *ποθέω*, désirer avec ardeur, réclamer (cf. *θέσσεσθαι*, rac. **gʷhedh-*), *στροφέω*, tourner, rouler (même rac. que *στρέφω*), *τροπέω* (Hom., *Il.*, XVIII, 224), tourner (même rac. que *τρέπω*), *τρομέω*, trembler (même rac. que *τρέμω*), *βρομέω*, bourdonner (même rac. que *βρέμω*), *σκοπέω*, examiner, considérer (même rac. que *σκέπ-το-μαι*), *ῥοφέω*, absorber (rac. **srebh-*), — *φοβέω*, mettre en fuite, effrayer (même rac. que *φέβομαι*), *σοβέω*, pousser vivement, chasser devant soi, etc. (même rac. que *σέβομαι*). — **doceo**, je fais apprendre (même rac. que dans **disco**, p. **di-dc-sco*, j'apprends), **moneo**, je fais souvenir (même rac. que dans **mens**), **noceo**, je nuis, primitiv. je fais mourir (cf. **nex**, **necāre**), **torqueo**, je fais tourner (p. **troqueo*, cf. gr. *τρέπω*), **torreo**, je fais sécher (p. **torseo*, cf. gr. *τέρσομαι*, se dessécher), etc.

C. — Formation de l'aoriste sigmatique.

582. — **Observations générales**. — Ainsi qu'on l'a indiqué ci-dessus (§ 553), les prétérits en *s-* formeraient, à proprement parler, une classe spéciale qui s'intercalerait entre la XIVe et la XVe, s'il n'y avait pas intérêt à l'étudier en dehors des classes du présent.

L'élément *s*- s'ajoute à la racine pure et simple (cf. ἔδειξα [= *ἐ-δεικ-σ-α], **dixit** [= **dīc-si-t*], skr. *á-dik-ṣa-t*), soit à la racine accompagnée d'un suffixe (cf. gr. ᾔδεα [= *Ϝειδ-ε-σ-α], lat. **jussit** [= **ju-t-s-e-t*]). Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 1170.

583. — **Formations grecques.** — Les formes en *s*- n'ont pas été, en grec, employées toutes avec la valeur et la signification de l'aoriste.

Celles qui sont véritablement des aoristes ont gardé le σ, même intervocalique[1] ; les autres l'ont perdu conformément à une loi phonétique bien connue (cf. ci-dessus, § 307, 1°, p. 214).

1° Sont employées avec la valeur d'aoristes les formations suivantes (voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., § 373, 1, p. 313) :

Ex. : **ἔτεισα**[2] (att.), j'expiai, je payai (rac. **q*ʷ*ei*-), ἔφθεισα et ἔφθῐσα (Hom.), je consumai, ἔνευσα, je nageai (rac. **sneu*-), **ἔπλευσα**, je naviguai (rac. **pleu*-), **ἔτεινα** pour *ἔτενσα (cf. ci-dessus, § 241, b, β, p. 151), je tendis (rac. **ten*-), ἔθεινα pour *ἔθενσα (cf. *ibid.*), je frappai (rac. **g*ʷ*hen*-), **ἔφθειρα** pour *ἔφθερσα[3] (cf. φθέρσαντες Lycophron, *Alexandra*, 1402), je détruisis, **ἔδειρα** pour *ἔδερσα, j'écorchai (rac. **der*-), **ἔδειξα**, je montrai (rac. **deik*-), **ἔλειψα**, je laissai (rac. **leiq*ʷ-), **ἔζευξα**, j'attelai (rac. **jeug*-), εὗσα[4], je brûlai, cf. lat. **ussī** (rac. **eus*-), ἔρξα, j'accomplis (rac. **werg*-), ἔτερψα, je charmai (rac. **terp*-), ἕσσα (Pind.), j'assis (rac. **sed*-), **ἔπεψα**, je fis cuire (rac. **peq*ʷ-), **ἔστησα**, je plaçai (rac. **stā*-), **ἔθῦσα**, je sacrifiai (rac. **dheu*-), **ἔφυσα**, je fis naître (rac. **bheu*-, devenir), etc.

Remarques. — I. Les verbes dans lesquels la racine est terminée par une voyelle longue et les verbes dénominatifs comme τιμάω, φιλέω, etc., ont aussi un aoriste sigmatique (cf. ἔνησα, lat. **nerem** de la rac. **sne*-, ἔψησα, je raclai, de la rac. * *byzhe*-[5] ; ἐτίμᾱσα, ἐφίλησα, etc.).

II. Enfin, à la même formation appartiennent les aoristes dont la racine est disyllabique (cf. ἤλα-σα, ἐ-δάμα-σα, ἐ-κρέμα-σα, ὤλε-σα, ὤμο-σα, etc.). Quelques-uns de

---

1. Ce maintien de σ, contraire à la phonétique grecque, ne peut s'expliquer que par l'influence de l'analogie. On a vu ci-dessus (§ 307, 1°, Rem. V, p. 215) que l'action de l'analogie était partie de formes comme ἔδειξα ἔγραψα, etc. Quant aux formes dans lesquelles le σ s'attachait à un radical en consonne, elles ont subi les modifications phonétiques régulières.

2. Nous imprimons en caractères gras les formes appartenant au dialecte attique de la bonne époque.

3. On a vu ci-dessus qu'en grec, le groupe -ρσ- se maintenait régulièrement dans certains dialectes et aboutissait à -ρρ- dans quelques autres. Par conséquent, les aoristes du type ἔφθειρα doivent être considérés comme des formes refaites sur le modèle de ἔκτεινα, ἔνειμα, etc. Voy. Osthoff, *Phil. Rundschau*, I, 1591, cité par K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., § 102, Anm., p. 120.

4. Ici le σ est régulièrement maintenu, puisqu'il est pour -σσ- (cf. ci-dessus, § 314, 5°, A, p. 228).

5. Ces formations se rencontrent dans d'autres langues de la famille indo-européenne. Mais il est évident qu'elles ont déterminé la formation et la flexion des aoristes de verbes dénominatifs comme τιμάω, φιλέω, etc., et que ἐτίμᾱσα, ἐφίλησα, ἐμίσθωσα ont été faits et conjugués sur ἔμνᾱσα, ἔνησα, ἀν-έγνωσα, etc.

ces aoristes ont un double σ (-σσ-) chez Homère et dans le dialecte éolien (cf. ἐλάσσαι, δαμάσσαι, κρεμάσσαι, etc.), mais ce sont des formes refaites d'après l'analogie des aoristes du type τελέσ-σαι, rad. τελεσ- (cf. τε-τέλεσ-ται)[1].

2° Ne sont pas employées avec la valeur d'aoristes les formations comme ἐλάω, δαμάω, κρεμάω, ὀλέω, ὀμόομαι, etc., τενέω, φθερέω, sur lesquelles on reviendra ci-après (§ 594), et les prétérits ᾔδεα (Hom., Hérod., Théogn.) pour *Ϝειδεσα, εἴδεα (Hom., Hérod.), ᾔδη et ᾔδειν (att.) servant d'imparfait à οἶδα, — ᾔκειν (att.) pour *Ϝεικεσα, servant d'imparfait à ἔοικα, — enfin ᾔεα (Hom.), pour *εγεσα, ᾔειν (att.) servant d'imparfait à εἶμι, aller (cf. ci-après, § 585).

584. — **Désinences personnelles**. — On a vu ci-dessus (cf. §§ 488, avec la Rem. II; 489, Rem. I; 490, Rem. II; 494, 2°; 504, Rem.) que les désinences primitives de l'aoriste ont été remplacées par une flexion analogique partie de la 1re pers. du singulier et de la 3e pers. du pluriel. Le faux radical en -α- de l'aoriste a été, de même, étendu à l'optatif actif, qui est en -σαιμι, et aux formations du moyen (cf. ἐλυσάμην, λυσαίμην, λύσασθαι, λυσάμενος)[2]. Mais certaines formes homériques d'aoriste moyen rappellent la flexion primitive : ce sont λέκτο (Hom., *Od.*, IV, 451) pour *λεκ-σ-το (cf. ci-dessus, § 314, 6°, p. 229), λέξο impér. (Hom., *Il.*, XXIV, 650; *Od.*, X, 320) pour *λεκσ-σο, -λέχθαι pour *-λεκσ-σθαι, — cf. aussi ἔμεικτο en regard d'ἔμειξα, πάλτο (Hom., *Il.*, XV, 645) en regard d'ἔπηλα, ἄρμενος (Hom., *Il.*, XVIII, 600; *Od.*, V, 234; 254) en regard d'ἦρσα (ἀραρίσκω), etc.

585. — Les désinences des prétérits ᾔδεα, ᾔεα (cf. ci-dessus, § 583, 2°) se comportent comme celles du plus-que-parfait avec lesquelles elles ont d'étroits rapports (cf. ci-après, §§ 610 sqq.). Dans les dialectes ionien et attique, les trois premières personnes du singulier subissent les contractions régulières, d'où :

-η	en regard de	-εα
-ης	—	-εας
-ει(ν)	—	-εε[3]

La terminaison -ει de la 3e pers. du singulier a, par analogie, donné naissance dans le nouvel attique à une flexion -ειν, -εις, qui, du singulier, s'est étendue au duel -ειτον, -ειτην et au pluriel, -ειμεν, -ειτε. Quant à la 3e pers. du pluriel, elle était en -εσαν, et cette finale est la seule que connaisse le dialecte attique de la bonne époque, à côté de

1. La preuve que cette explication est exacte, c'est que dans les dialectes qui gardent le groupe -σσ- sans le dédoubler, ces formations d'aoristes apparaissent toujours avec un seul σ (cf. Tabl. d'Héracl. ὀμοσάντες à côté de ἐσσῆται). Voy. Schulze, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXIX, 266 sqq.; XXXIII, 126 sqq., cité par K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 314.

2. Sur certaines difficultés de détail, voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 1178; 1183; 1207 sq.; 1352 sq., von Bradke, *Indog. Forschungen*, t. VIII, p. 137 sqq.

3. Sur les Tables d'Héraclée, la finale -εε aboutit à -η conformément aux lois du dorien sévère.

celle qu'on a dans ᾖσαν[1]; la terminaison -εσαν a, selon toute vraisemblance, déterminé la forme de 1re pers. plur. -εμεν et de 2e pers. plur. -ετε, seules terminaisons en usage chez les Attiques. Mais, à la longue, l'influence de la 3e pers. du singulier en -ει s'est étendue jusqu'à la 3e pers. pluriel (-εισαν) et l'on a, dans la langue commune, conjugué tout le paradigme, comme si les formes se rattachaient à un radical en -ει[2].

586. — **Variations du radical.** — Les aoristes sigmatiques devaient présenter à l'origine l'apophonie dont il a été question ci-dessus (§ 472) : en d'autres termes, les racines qui ont servi à former les aoristes ἔ-τεισα, ἔδειξα devaient varier selon le paradigme suivant :

Indic. sing. actif :	*q^w*ēis-*	**dēiks-*
Duel et plur. act. :	*q^w*is-*	**diks-*
Subjonctif :	*q^w*eis-*	**deiks-*

Il reste encore en grec quelques traces de cette apophonie, par exemple dans les subjonctifs τείσω, δείξω, πλεύσω, ζεύξω, κέρσω, μείνω, etc., et à l'indicatif, au singulier, dans les formes ἔτεισα, etc., ἔδειξα, etc., ἔπλευσα, etc., ἔκερσα, etc.[3]. Mais ordinairement le radical du singulier actif a été, par propagation analogique, étendu à toute la formation de l'aoriste, et cela à l'impératif, au subjonctif, etc., aussi bien qu'à l'indicatif.

Remarques. — I. La forme théorique * ἐ-μηνσ-α (cf. ci-dessus, § 307, 10°, p. 218), aoriste sigmatique de μένω, aurait dû donner * ἔμηννα en lesbien et * ἔμηνα en attique (cf. lesb. μηνν-ός, att. μην-ός). Cette forme a été remplacée par ἔμεινα, dans laquelle l'abréviation du radical (μεν-) est due vraisemblablement à l'analogie de la seconde pers. du sing. (* ἐ-μενσ-[ς]) et de la 3e pers. du sing. (* ἐ-μενσ-[τ])[4].

II. De même le latin **vēxī**, etc., montre que les aoristes ἔλεξα, ἔπεψα, etc., viennent

---

1. Selon M. Brugmann, le σ de ᾔδεσαν est dû au σ de * ἠϝειδεσ-τε (cf. *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 316).

2. Voici, en regard l'une de l'autre, la conjugaison de ᾔδειν dans le dialecte attique et dans la langue commune (les formes attiques les plus correctes sont en caractères gras) :

		Dialecte attique		Langue commune
Singulier :	1	**ᾔδη**	ᾔδειν	ᾔδειν
	2	**ᾔδησθα** ou **ᾔδης**	ᾔδεισθα ou ᾔδεις	ᾔδεις
	3	**ᾔδει**	ᾔδειν	ᾔδει
Duel :	2	**ᾖστην**	ᾔδετον ?	ᾔδειτον ?
	3	**ᾖστην**	ᾐδέτην ?	ᾐδείτην ?
Pluriel :	1	**ᾖσμεν**	ᾔδεμεν	ᾔδειμεν
	2	**ᾖστε**	ᾔδετε	ᾔδειτε
	3	**ᾖσαν** (cf. ci-après, § 587).	ᾔδεσαν	ᾔδεισαν (Strabon).

3. On peut admettre en effet que dans ces formes l'ε est l'abréviation de η. Ainsi ἔτεισα représente * ἔτηισα, comme κεῖται représente * κηιται (cf. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., §§ 35, 36, 55). C'est une application de la loi d'Osthoff (cf. ci-dessus, § 193). De même ἔκερσα et les formations analogues sont vraisemblablement pour * ἐκηρσα, etc., par application de la même loi.

4. La 2e pers. singulier * ἐμενσ-ς et la 3e * ἐμενσ-τ étant respectivement pour * ἐ-μηνσ-ς et * ἐ-μηνσ-τ, par application de la loi d'Osthoff (cf. ci-dessus, § 193).

de formes à voyelle longue *ἔληξα, *ἔπηψα, etc. L'abréviation peut s'expliquer soit par l'analogie du subjonctif λέξω, soit par l'influence d'autres aoristes sigmatiques comme ἔκερσα, ἔδειξα, etc.

III. Dans les radicaux-racines du type *stā-* (cf. ἔστησα), *pāk-* (cf. ἔπηξα), il n'y avait primitivement aucune différence, à l'actif, entre le singulier de l'indicatif et le subjonctif (cf. ἔστησα et στήσω, ἔπηξα et πήξω). Mais au contraire le duel et le pluriel de l'actif, ainsi que l'indicatif moyen tout entier, présentaient la racine à l'état réduit[1]. Dans la langue grecque cette apophonie primitive a disparu et le degré normal de la racine a été propagé.

IV. Dans un grand nombre de cas le vocalisme du présent[2] a influencé celui de l'aoriste et du futur sigmatiques dont l'union est peut-être, comme on le verra (cf. § 592), très étroite (cf. ἔγραψα et γράφω, — ἔστιξα et στίζω, ἔσχισα et σχίζω, ἔπηλα [p. *ἔπαλσα] et πάλλω, — ὤμορξα et ὀμόργνυμι, etc.).

V. Quant aux aoristes ἔνησα, ἔμνησα, ἀνέγνωσα, ἔχρησα, etc., ils se rattachent à des radicaux-racines qui ne présentent pas d'apophonie, comme on l'a déjà vu (cf. ci-dessus, § 561) à propos du présent.

VI. Un certain nombre d'aoristes présentent une terminaison en -ησα qui ne peut s'expliquer comme pour ἐφίλησα, etc., par un présent en -εω (cf. ἐμέλησε en regard de μέλει, ἐθέλησα en regard de ἐθέλω, ἐδεύησα, ἐδέησα en regard de δεύω, δέω, etc.). Le plus simple est d'admettre que ces aoristes se rattachent à d'anciens radicaux en -η- (cf. CURTIUS, *Griech. Verbum*, I², p. 376 sqq.).

587. — Le radical de ᾔδεα (= *ἠ-Fειδεσ-m) a été propagé comme on a pu le voir ci-dessus, p. 434, n. 2.

L'ancien paradigme de ce prétérit renferme au duel et au pluriel un autre radical qui n'appartient pas à la catégorie de l'aoriste sigmatique, mais qui offre un exemple de l'ancienne apophonie, puisque la racine **weid-* y apparaît sous la forme **wid-*. En effet, la 3e pers. plur. hom. ἴσαν (sans augment) et la 3e pers. plur. att. ᾖσαν sont respectivement pour *Fισσαν (= *Fιδ-σαν) et *ἠFισσαν, et c'est le même radical que l'on trouve dans les formes de duel et de pluriel usitées dans l'ancien attique ᾔστην, ᾖσμεν[3] et ᾖστε.

588. — Les prétérits ᾔκειν et ᾔειν présentent ailleurs qu'au singulier les mêmes variations de radical que le prétérit ᾔδειν. Tandis qu'au

1. C'est ce que montrent les formes correspondantes du sanscrit.

2. L'influence du présent ne s'est pas fait seulement sentir dans le traitement de la voyelle radicale. Elle s'est exercée aussi sur la forme même du radical dont a été tiré l'aoriste. Ainsi, contrairement à la loi d'après laquelle les affixes, suffixes et infixes disparaissent ailleurs qu'au radical du présent, on rencontre en grec :

1° Des aoristes formés de radicaux à redoublement (cf. ἐδίδαξα de διδάσκω, ἐποίφυξα de ποιφύσσω, ἐποίπνυσα de ποιπνύω).

2° Des aoristes formés de radicaux en nasale (cf. ἔπλαγξα de πλάζω (= *πλαγγ-yω), ἔκλινα [p. *ἔκλινσα], ἔφηνα (p. *ἔφανσα), ὕφηνα (p. *ὕφανσα), etc.).

3° Des aoristes de verbes dénominatifs formés au présent de radicaux en consonne suivis du suffixe -yo- ; seul, le suffixe -yo- a disparu à l'aoriste (cf. ὠνόμηνα de ὀνομαίνω, ἐκήρυξα de κηρύσσω, ἐσάλπιγξα de σαλπίζω (= *σαλπιγγ-yω), ἐτέλεσσα, att. ἐτέλεσα, de τελέω (= *τελεσ-yω), ἤγγειλα de ἀγγέλλω, etc.).

3. Le σ est dû à l'analogie de ᾔστην et de ᾖστε.

singulier le radical est respectivement *Ϝεικεσ-, *ἐγεσ-, et appartient à la catégorie de l'aoriste sigmatique, on voit, au pluriel et au duel, apparaître la racine pure, sans l'affixe -εσ-. Mais, si la forme εἴκτην présente l'apophonie régulière de la racine[1], c'est le degré normal qui a été propagé dans la flexion de ᾔειν[2].

Cependant les 1re et 2e pers. du plur. ᾔειμεν, ᾔειτε de la langue commune montrent que l'on était arrivé à donner au paradigme de ᾔειν la même uniformité qu'à celui de ᾔδειν.

589. — **Aoriste sigmatique grec à forme thématique.** — Il ne reste plus en grec que quelques traces de l'aoriste sigmatique à forme thématique, qui, dans d'autres langues, est représenté par des types plus nombreux. Ce sont, chez Homère, les impératifs οἶσε (Hom., *Od.*, XXII, 106 ; 481 ; cf. Aristoph., *Acharn.*, 1099 ; 1101 ; 1122, etc.), οἰσέτω (*Il.*, III, 103 ; etc.), ὄψεσθε (*Il.*, XXIV, 704, où Zénodote voulait écrire ὄψασθε), ἄξετε (*Il.*, III, 105 ; XXIV, 778), λέξεο (*Il.*, IX, 617 ; *Od.*, XIX, 598), etc., les infinitifs οἰσέμεναι οἰσέμεν (*Il.*, III, 120 ; XVIII, 191), ἀξέμεν (*Il.*, XXIV, 663) et la 3e pers. plur. ἷξον (*Il.*, V, 773).

Remarque. — On rattache ordinairement à cette catégorie les formes homériques βήσετο (Hom., *Il.*, III, 262 ; etc.), δύσετο (*Il.*, II, 578 ; etc.), et ἔπεσον (att.), sur laquelle le comique Alcée a modelé son ἔχεσον. Mais M. Wackernagel, *Vermischte Beitræge z. gr. Sprachkunde*, p. 47, a montré que βήσετο et δύσετο devaient s'écrire par σσ et n'étaient pas des aoristes sigmatiques. Quant à ἔπεσον, l'aoriste dorien ἔπετον montre que c'est une forme refaite, probablement sur le modèle de πεσοῦμαι dont on a vu ci-dessus l'origine (cf. § 289, 6°, Rem. II, p. 201).

590. — **Formations latines.** — Le latin, qui ne distingue plus l'aoriste du parfait, a possédé primitivement les deux temps, et même sous le nom de parfait, ce sont le plus souvent des formes d'aoriste sigmatique que l'on rencontre dans cette langue.

1° Appartiennent à la catégorie de l'aoriste sigmatique, les nombreux parfaits latins dans lesquels la finale -si s'attache ordinairement à un radical terminé par une gutturale, une labiale

---

1. Remarquez en effet que εἴκτην, forme homérique (*Il.*, I, 104 ; XXI, 285 ; XXIII, 379 ; *Od.*, IV, 662), représente soit *Ϝε-Ϝικ-την, soit *ἠ-Ϝικ-την.

2. On pourra se rendre compte de la conjugaison de ᾔειν par le tableau suivant (les formes les plus autorisées sont imprimées en caractères gras).

		Dialecte homérique	Dialecte attique	Langue commune
Singulier :	1	ᾔεα (et non ᾔϊα)	**ᾖα** et ᾔειν	ᾔειν
	2	Pas d'exemple	**ᾔεισθα**	ᾔεις
	3	ᾔεε (et non ᾔϊε)	**ᾔειν** et ᾔει	ᾔει
Duel :	2	ἴτην (sans augment)	**ᾖτον**	?
	3	ἴτην (sans augment)	**ᾔτην**	?
Pluriel :	1	ᾔεμεν (cf. ci-dessus)	**ᾖμεν**	ᾔειμεν
	2	Pas d'exemple	**ᾖτε**	ᾔειτε
	3	ᾔεσαν (et non ᾔισαν)	**ᾖσαν** et ᾔεσαν	ᾔεσαν

ou une dentale et quelquefois à un radical terminé par un **-m** ou par un **-s** (cf. **sumpsi, contempsi, dempsi, prompsi** [ci-dessus, § 237, 1°, Rem. II, p. 147], **ussi, hæsi** pour *__hæs-si__).

De même, on paraît d'accord aujourd'hui pour considérer comme appartenant à l'aoriste les formes soi-disant apocopées **nē-s-ti, nē-s-tis, nē-r-unt** p. *_nē-s-ont_, **nō-s-ti, nō-s-tis, nō-r-unt** p. *_nō-s-ont_, **duxti** p. *_duc-s-ti_, **dixti** p. *_dic-s-ti_, etc., dans lesquelles l'analyse découvre la racine suivie immédiatement de l'élément **-s-** et de la désinence **-ti** (cf. ci-dessus, § 507) ou **-tis** (cf. ci-dessus, § 510), — **co-gno-ro** p. *_co-gnō-so_, **faxo** p. *_fac-so_, subjonctifs devenus futurs antérieurs, — **nō-r-im** p. *_nō-s-im_ de *_nō-s-ie-m_, **-plē-r-im** p. *_-plē-s-im_ de *_-plē-s-ie-m_, optatifs devenus parfaits du subjonctif. Si cette hypothèse est exacte[1], rien n'empêche d'admettre que cette formation a été étendue aux verbes dérivés et qu'elle a produit **fugā-s-ti, fuga-s-tis, fuga-r-unt, fugā-r-o, fugā-r-im**, etc. (voy. L. Job, *le Présent*, etc., p. 555 sq.).

2° A la formation grecque dont le type est ᾔδεα p. *ἠϝειδεσ-m (ci-dessus, § 583, 2°) répond en latin une série d'aoristes qui ont pris dans cette langue une extension considérable : si on laisse de côté la première personne du singulier dont il a été rendu compte ci-dessus (§ 506, voy. ci-après, § 608), on reconnaît que les deuxièmes personnes **-isti, -istis**[2] et les troisièmes personnes du pluriel **-erunt** (cf. **vid-er-unt** p. *_vid-es-ont_ de *_vid-es-ent_ = *_vid-es-n̥t_), qui appartiennent bien à ce type d'aoriste, ont pénétré dans la flexion du parfait latin. Ce sont aussi des aoristes en **-es-** que les subjonctifs (**vid-er-o**, etc., cf. ci-après, § 619) devenus futurs et que les optatifs (**vid-er-im**, etc., cf. ci-après, § 624) devenus subjonctifs.

3° A la formation de l'aoriste sigmatique appartenant à la conjugaison thématique (cf. ci-dessus, § 589), répondent en latin, à l'indicatif, la désinence **-it** (p. *-[_s_]_e-t_) des troisièmes personnes du singulier (cf. **dixit** p. *_dic-se-t_) et au subjonctif les formes archaïques du type **dixem** dont il sera question plus loin (§ 620, 2°, b, β, p. 459).

---

1. On peut nous opposer l'opinion des anciens et le témoignage de Quintilien, qui, fidèle aux théories grammaticales de son temps, voit dans **dixisti, duxisti**, etc., les seules formes correctes et explique par une syncope de **-is-**, la 2e pers. sing. **dixti** (cf. Quint., IX, 3, 22 : « et ipsum « dixti » (Cic., *Cæc.*, 29, 82), *excussa syllaba*, figura in verbo »). Mais ce témoignage, auquel M. Lindsay, *the latin Lang.*, p. 508, accorde une grande importance, prouve simplement que, comme tous les anciens, Quintilien ne se rendait pas compte de l'origine des formes. Voy. sur ces parfaits et sur les subjonctifs et optatifs qui s'y rattachent Merguet, *Formenbildung*, p. 224 sqq. ; Westphal, *Verbalflexion*, p. 290 sq. ; Corssen, *Ueber Vokalismus u. Betonung*, etc., t. II, p. 553 sq. ; Neue-Wagener, *Lat. Formenlehre*, 3e édit., t. III, p. 500-506 ; et cf. F. Stolz, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 180.

2. La présence de l'**i** dans **-isti** et dans **-istis** s'explique par l'analogie des autres personnes du parfait qui ont **-i-**.

D. — *Le futur grec.*

591. — **Présents à sens futur.** — En grec, comme dans d'autres langues indo-européennes[1], le futur peut être exprimé par le présent[2]. C'est ainsi que chez Homère on peut citer δήεις (*Od.*, XI, 115), tu trouveras; κακκείοντες (*Od.*, VII, 229), dans l'intention de se coucher; βείομαι (*Il.*, XXII, 431), βέομαι (*Il.*, XV, 194), je vivrai: βιόμεσθα (*Hymn. Hom.*, II, 250), nous vivrons; νέομαι (*Il.*, XVIII, 101; 136; *Od.*, IV, 633; XIV, 152), je m'en reviendrai: chez Homère et en attique εἶμι, j'irai: ἔδομαι (Hom., Eur.), je mangerai (alors que ἔδω signifie je mange); πίομαι (att.), je boirai (alors que chez Pind., *Ol.*, 6, 86, il signifie je bois); χέω et χέομαι (att.), je verserai, etc. L'analogie a même, dans la langue postérieure, multiplié des présents à sens futur (cf. φάγομαι, je mangerai, dans la *Version des Septante* et dans le *Nouveau Testament;* ἀναδράμεται dans l'*Anthol.*, IX, 575, 4, et dans les *Oracles Sibyllins* φύγομαι, λάβομαι, θάνομαι).

Que certains de ces présents à sens futur (par ex. πίομαι, ἔδομαι, χέω, κείω, βείομαι) soient des subjonctifs (cf. K. Brugmann, *Morph. Unters.*, III, 32; *Grundriss*, etc., t. II, p. 1283), c'est une opinion très plausible, malgré les réserves de M. G. Meyer (*Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 616) : on peut voir dans notre *Syntaxe,* § 308 avec la Rem. II (p. 313), les rapports étroits que ces deux formations verbales ont entre elles.

En tout cas, c'est le subjonctif aoriste qui a très vraisemblablement donné naissance à un grand nombre de futurs grecs formés non plus du présent, mais selon trois types que nous allons successivement étudier, en distinguant trois classes de futurs, celle dans laquelle le suffixe est -σο-, celle dans laquelle le suffixe est -εο-, -αο- et enfin celle dans laquelle le suffixe est -σεο-[3].

592. — **Futur sigmatique : type δείξω.** — Le sanscrit et le lithuanien ont conservé un type de futur thématique qui permet de conjecturer qu'en indo-européen l'expression du futur pouvait être attribuée à un suffixe thématique *-syo-* : *-sye-* ajouté à la racine verbale. On a nié[4] que le grec ait maintenu cette formation dans sa conjugaison; mais aujourd'hui, tout en faisant certaines réserves (cf. *Griech. Gramm.*, 3e édit., § 379, p. 320), M. Brugmann estime qu'il n'est pas impossible de rapprocher le futur sigmatique grec de ce futur primitif; en tout cas, si la phonétique autorise à identifier δείξω avec le subjonctif aoriste, elle n'interdit pas absolument d'y voir une forme sortie

1. Par exemple en gothique, en vieux haut allemand et en lithuanien.
2. Cf. en français « je pars » qui peut signifier « je vais partir », « je partirai dans un instant ».
3. Nous ne pouvons traiter ici en détail la question de l'origine de ces suffixes. Voy. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 1092; *Griech. Gramm.*, 3e édit., § 379, p. 320; G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e édit., § 537 (p. 616).
4. Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 2e édit., § 140, Anm.; *Johansson, de verbis deriv.*, etc., p. 203 sqq.; G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e édit., § 537 (p. 616).

d'un primitif *δεικ-σyω. La question reste donc obscure. La seule chose qu'on puisse faire, c'est de cataloguer, d'après M. Brugmann, les principaux futurs appartenant à cette formation.

Remarque. — Parmi les formes qui vont être citées, il en est dans lesquelles le σ est maintenu bien qu'il soit intervocalique. Cette dérogation à une loi phonétique bien connue s'explique par la même raison que ci-dessus, p. 432, n. 1.

593. — Voici la classification que l'on peut proposer.

1° Quelques-uns de ces futurs se rattachent à des radicaux dont la voyelle est au degré normal (cf. πείσω, πλεύσομαι, φθέρσω [Hom.], τέρψω, λείψω, πέψω, στήσω, θήσω, φύσω).

2° D'autres sont formés de radicaux dont la voyelle est longue, sans apophonie (cf. μνήσω, ἀήσομαι, γνώσομαι, μανήσομαι, σβήσομαι, δοθήσομαι, τιμήσω, φιλήσω, μισθώσω, etc.).

3° Dans quelques-uns, comme γράψω, γλύψω, ὀμόρξω, etc., le vocalisme est déterminé par celui du présent (cf. ci-dessus, § 586, Rem. IV).

4° Plusieurs se rattachent à des radicaux de présent à redoublement (cf. διδάξω, ποιφύξω, ποιπνύσω, διδώσω [Hom.]), à des radicaux de présent à nasale (cf. κλάγξω en regard de ἔκλαγξα du verbe κλάζω p. *κλαγγ-yω), enfin à des radicaux de verbes dénominatifs terminés par une consonne (cf. κηρύξω, ἁρπάξω[1], σαλπίγξω, etc.).

5° Aux aoristes en -ησα dont il a été question ci-dessus (§ 586, Rem. VI) correspondent des futurs en -ησω (cf. μελήσει, εὑδήσω, καθιζήσομαι, βουλήσομαι, τυπτήσω, χαιρήσω, ὀζήσω, βοσκήσω).

Remarque. — Ce sont probablement les aoristes σχεῖν, πεπιθεῖν, περιδέσθαι qui ont déterminé la formation des futurs σχήσω, πεπιθήσω, περιδήσομαι.

6° Enfin le radical du parfait a servi à former quelques futurs en -σω (cf. hom. κεχαρησέμεν, att. ἑστήξω, τεθνήξω) et un plus grand nombre de futurs moyens en -σομαι (cf. λελείψεται, τετεύξεται, γεγράψεται, μεμνήσεται, κεχολώσεται).

Remarque. — Les formes de cette dernière catégorie ayant l'apparence de futurs à redoublement, on s'explique qu'on ait créé δεδήσεται sur δήσω (en regard de δέδεμαι), λελύσεται sur λύσω (en regard de λέλυμαι), πεφήσεται sur φήσω, etc.

594. — **Futurs du type τενέω.** — Les futurs contractes qui se rencontrent dans les verbes dont le radical est terminé par une nasale ou par une vibrante (verbes en -μω, -νω, -λω, -ρω) présentent un

1. Pour la forme ἁρπάσω, voy. ci-dessus, p. 128, n. 1, ce qui a été dit à propos de ἥρπασα.

suffixe -εο- qui est vraisemblablement pour -εσο- et dans lequel par conséquent l'analyse fait découvrir un élément -εσ- identique à celui dont il a été question ci-dessus (§ 582, 2°) et une voyelle thématique ο : ε, caractéristique du subjonctif. Ces futurs sont donc proprement des subjonctifs aoristes employés en fonction de futurs : en d'autres termes, μενέω μενῶ futur de μένω, par exemple, présente la même formation que *Ϝειδέω (p. *Ϝειδεσ-ω), εἰδῶ, subjonctif de (*ἠϜειδεσ-m̥, *ἠϜειδεσα, *ἠειδεα) ᾔδεα, ᾔδη.

1° Les futurs en -εω- appartiennent surtout, comme on vient de le dire, aux radicaux terminés par une nasale ou par une vibrante (cf. γαμέω, τενέω, βαλέω, φθερέω, etc.). Ils sont régulièrement contractés en -ῶ dans le dialecte attique[1].

Il faut naturellement rattacher aux futurs de cette catégorie ceux des verbes qui, au présent, ont un suffixe nasal et ceux des verbes dénominatifs qui ont un radical terminé par une liquide ou par une nasale (cf. φανέω de φαίνω [p. *φα-ν-yω], κλινέω de κλίνω [p. *κλι-ν-yω], ξανέω de ξαίνω [p. *ξα-ν-yω], ὀλισθανέω de ὀλισθαίνω, ὀνομανέω de ὀνομαίνω, τεκμαρέομαι de τεκμαίρομαι, ἀγγελέω de ἀγγέλλω, etc.).

Remarque. — Le futur en -έω, -ῶ a remplacé dans certains verbes en -ίζω le futur en -σω (cf. ἀγλαϊεῖσθαι [Hom., *Il.*, X, 331], ἀεικιῶ [*Il.*, XXII, 256], κομιῶ [*Od.*, XV, 546], κτεριοῦσι [*Il.*, XI, 455], — ἀνασκολοπιεῖσθαι [Hérodote, III, 132 ; IV, 43], ἀτρεμιεῖν [VIII, 68], ἐναγωνιεῦμαι [III, 83], ἐξανδραποδιεῦνται [I, 66 ; VI, 9], ἐπισιτιεύμενοι [IX, 50], θεσπιέειν [VIII, 135], καταγιεῖν [I, 86], κομιεῖ [II, 121], νομιεῦμεν [II, 17], ὀπωριεῦντες [IV, 172 ; 182], χαριεῖσθαι [I, 90]). Dans le dialecte attique, les formes βαδιεῖ, δειπνιεῖν, ἐθιοῦσι, κουριεῖς, οἰκιοῦντες ont même une plus haute antiquité que les formes correspondantes en -ίσω (cf. Meisterhans, *Gramm.*, etc., p. 143). M. Brugmann (*Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 321 sq.) enseigne que ces futurs ont été refaits sur des formes en -ίω[2], au lieu de -ίζω, ces formes en -ίω étant devenues -ιέω, -ιῶ d'après l'analogie de ὀλέω-ῶ, ἀγγελέω-ῶ, etc. Voy. aussi K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 1100 ; Wackernagel, *Indog. Forsch.*, II, 151 sqq.

---

1. Dans Homère on trouve déjà les formes contractes κτενεῖ (*Il.*, XV, 65), ἀμφιβαλεῦμαι (*Od.*, XXII, 103) et καμεῖται (*Il.*, II, 389). Les dialectes doriens présentent aussi quelques formes contractes (cf. ἐμβαλεῖ [Tabl. d'Héraclée, I, 115], κρινεῦντι [C. I., 2671, 35], ἐμβαλοῦμες (C. I., 2448, VIII, 26]). Chez Hérodote, les formes non contractes seraient les seules régulières, si l'on en croit Bredow, mais cf. Merzdorf, *Studien* de Curtius, t. VIII, p. 150 sqq. ; Smyth, *the Sounds and Inflections of the Greek Dialects* (Oxford, 1894), p. 485. Dans les dialectes doriens, l'ε est quelquefois changé en ι devant ο (cf. crét. ἐμμενίω [C. I. 2554, 187 ; 190 ; 198], ἐξανγελίω [Cauer, *Delectus*, etc.^{2}, 121 b, 30] ; Tabl. d'Héraclée : ἀνανγελίοντι, ἀνκαθαρίοντι, ἐπικαταβαλίοντι [G. Meyer, *Griech. Gr.*^{3}, p. 617] ; lacon. ὁμιώμεθα [Aristoph., *Lys.*, 183]. Sur ce phénomène, voy. Solmsen, *der Uebergang von ε in ι vor Vocalen in den Griech. Mundarten* (dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXXII, p. 513-553).

2. Selon M. Brugmann, il n'y a rien d'impossible à ce que les formes homériques dont nous avons donné la liste d'après G. Meyer soient des présents en -ίω. En effet, d'après les règles de la contraction en ionien, on attendrait plutôt κτεριεῦσι que κτεριοῦσι. Dès lors il semble que l'on pourrait écrire κτερίουσι, ἀγλαΐεσθαι, κομίω, ἀεικίω, présents employés en fonction de futurs. Que des présents en -ιω aient pu exister à côté de présents en -ίζω, c'est ce que montre clairement διχάω à côté de διχάζω. Si cette hypothèse est exacte, on voit que le passage de -ιω à -ιέω -ιῶ aurait été d'autant plus facile que les présents en -ιω avaient la valeur de futurs dans un grand nombre de cas.

2° Quelques verbes ont un futur en -αω, ou en -οω. Ce sont ceux dans lesquels la voyelle précédant -ω correspond à un ə indo-européen (voy. ci-dessus, § 554, 11°, Rem. I [p. 409]) ce qui a été dit des verbes en -α-μι, -ο-μι. Ainsi le futur ἐλάω se rattache à un radical ἐλα- (cf. ἤλασα, ἔλαμι, ἐλήλαται); de même, comparez κρεμάω et ἐκρέμασα, κρέμαμαι, κρεμάθρα.

Au radical ὀμο-, qu'on trouve dans ὤμοσα et ὀμώμοται, se rattache le futur ὀμόομαι.

Enfin il ne faut pas séparer de cette formation particulière le futur ὀλέω qui se rattache à un radical ὀλε- (cf. ὤλεσα, ὀλώλεκα, ὀλετήρ).

Remarques. — I. La coexistence d'ὤλεσα et d'ὀλέω, d'ἤλασα et d'ἐλάω, etc., a déterminé la formation de toute une classe de futurs. Ainsi τελέω s'est substitué à τελέσω (p. τελέσ-σω), à cause d'ἐτέλεσα. De même ἀμφιέω (att. ἀμφιῶ) a remplacé ἀμφιέσω (*ἀμφιϜεσ-σω), à cause d'ἠμφίεσα. Ajoutez δικάω (inf. δικᾶν Hérod., I, 97) au lieu de δικάσω (p. *δικατ-σω) à cause d'ἐδίκασα, παρασκευάω au lieu de παρασκευάσω (p. *-σκευατ-σω) à cause de παρεσκεύασα.

II. Le futur homérique πεσέομαι (att. πεσοῦμαι, p. *πετεομαι (cf. ci-dessus, § 284, 6°, Rem. II, p. 201), est une formation isolée due peut-être à l'analogie de θανέομαι, d'après le rapport *πετεομαι (πεσέομαι) : ἔπετον (ἔπεσον) = θανέομαι : ἔθανον.

595. — Futurs doriens du type δειξέω. — En dorien, le suffixe ordinaire du futur est -σεω, et cette formation se rencontre aussi dans quelques verbes ioniens et attiques (voy. ci-après Rem.). Cette terminaison est une combinaison de la finale -σω et de la finale -εω.

1° La 2ᵉ et la 3ᵉ personne du singulier, la 2ᵉ personne du pluriel, et l'infinitif enfin sont toujours contractes, ou du moins ne se rencontrent que sous la forme contracte dans les monuments qui nous les ont conservés.

Ex. : *2ᵉ pers. sing.* λαψῇ (Théocr., *Id.*, I, 4), βουκολιαξῇ[1] (Théocr., *Id.*, V, 44), — *3ᵉ pers. sing.* πραξεῖ, ποιησεῖ, ἐσσῆται, οἰκοδομησῆται (*Tabl. d'Héraclée*), ἐσσεῖται (Archim.), etc.[2] — *2ᵉ pers. plur.* ἡσεῖτε (Arist., *Ach.*, 747), δοξεῖτε (Arist., *Ach.*, 741), πειρασεῖσθε (Arist., *Ach.*, 743), etc. — *Infin.* καθεξῆν (crét.), βλεψεῖσθαι (Inscr. d'Épidaure), etc.

2° D'autre part, les Doriens emploient la formation en -σο- concurremment avec la formation en -σεο-, -σιο-[3].

Ex. : *1ʳᵉ pers. plur.* ἀναγράψομεν, χαριξόμεθα, πειρασόμεθα (crét.), d'une part, et οἰσεῦμες (Théocr., *Id.*, XV, 133), χαριξιόμεθα (crét.), d'autre part; — *3ᵉ pers. plur.* ἀπάξοντι, ζαμώ-

1. Sur le ξ qui dans cette forme et dans d'autres remplace le σ, voy. ci-dessus, § 579, 1°, Rem. II, p. 427.
2. Voyez un plus grand nombre de formes dans G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3ᵉ édit., § 540, p. 619.
3. Pour le changement de ε en ι devant ο, cf. ci-dessus, p. 140, n. 1.

σοντι, ἐπιμελήσονται (*Tabl. d'Héraclée*), d'une part, et βοᾱθησίοντι (crét.), αὐλησεῦντι (Théocr., *Id.*, VII, 71), βᾱσεῦνται (Théocr., *Id.*, IV, 26), d'autre part; — *participe* πρεσβεύσοντας (crét.) à côté de ἀγορᾱσοῦντες (Arist., *Acharn.*, 750), etc.[1].

Remarque. — Comme nous l'avons dit ci-dessus, le dialecte ionien et le dialecte attique présentent quelques exemples de futurs doriens. C'est ainsi que chez Homère on trouve trois fois ἐσσεῖται, à côté de ἔσσεται, ἔσεται, ἔσσομαι et ἔσται. Dans le dialecte attique on rencontre souvent φευξοῦμαι à côté de φεύξομαι, et quelques formes isolées comme κλαυσούμεθα, πευσεῖσθαι, etc. (voy. Kühner-Blass, *ausf. Gr. d. Gr. Spr.*, t. II, p. 106, 3).

E. — *L'imparfait latin en* -bam *et le futur latin en* -bo.

596. — **L'imparfait latin en** ***-bam.*** — De tous les imparfaits latins, celui du verbe être, erām[2], est le seul qui ne soit pas formé à l'aide du suffixe -bam; mais, comme le prétérit inquam qu'on rattache à la catégorie de l'aoriste, il présente une terminaison -ām qui se retrouve dans les imparfaits en -bam. Qu'est-ce que cette terminaison? Elle appartient à l'injonctif (ci-après, § 617)[3], et c'est l'analogie qui l'a propagée. Primitivement on la rencontrait dans la flexion de l'aoriste second des verbes athématiques en *-a*, comme **stām*, **stās*, **stāt*, etc., et à l'imparfait des verbes dérivés de première conjugaison, comme **fugām* **fugaom* = **fugayom*, etc. On peut admettre avec M. Job (*le Présent*, etc., p. 536 sq.) que le point de départ de la propagation analogique se trouve dans la conjugaison inquam, inquit, etc. « C'est à la première personne du singulier que le transport de désinence s'est tout d'abord exclusivement opéré. Là, c'est précisément la finale -ām, qui semblait renfermer le sens du passé (cf. fugō : **fugām*). C'est par elle que le présent et l'imparfait se distinguaient l'un de l'autre. Elle s'est substituée à l'ancienne finale *-om* du passé **in-sqwom*, qui devint ainsi **insqwām*, puis inquam[4]. » La forme inquam est restée isolée; ailleurs qu'à la première personne, l'aoriste second inquis, inquit, etc., a gardé sa physionomie première. Mais il en a été tout autrement pour l'imparfait de **es-* et pour l'aoriste de **bhew-*. « Le premier se confondait avec le présent; car on avait des deux parts **es-s*, **es-t*, etc. Le

1. Voyez les conclusions que M. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 322, tire des faits ci-dessus établis.

2. L'ā était primitivement long; autrement il serait devenu e.

3. Il est impossible de rapprocher le latin eram du sanscrit *ásam*, qui suppose en indo-européen **ésm*; cette forme aurait donné **esem* en latin.

4. C'est ainsi qu'en français la désinence *-ons* passe de l'unique sumus, où même elle ne s'est pas conservée, à toutes les premières personnes du pluriel, le parfait de l'indicatif excepté. De même la désinence *-ez*, issue de -atis, et qui, à ce titre, se trouvait dans un certain nombre de formes de 2e pers. plur., s'étend à toutes, sauf au parfait. Ces substitutions de désinences se rencontrent fréquemment dans toutes les langues. Elles sont destinées à donner plus d'unité et de simplicité à la conjugaison, en ne faisant exprimer une même nuance de sens que par une seule forme dans tous les cas (voy. L. Job, *le Présent*, etc., p. 537).

second avait un aspect insolite **bhu-s*, **bhu-t*, etc. Aussi, après avoir remplacé simplement **esem* (p. **esm̥*), **bhwem* (p. **bhwm̥*) respectivement par **esam*, **bhwām*, le latin, pour unifier le paradigme, a-t-il créé **esās*, **esāt*, **esāmus*, **esatis*, **esant*; **bhwās*, **bhwāt*, **bhwāmus*, **bhwātis*, **bhwant*. » (L. Job, *le Présent*, etc., p. 537 sq.).

597. — On voit, par ce qui précède, que la caractéristique **-bam** est un prétérit de la racine **bheu*, être (degré réduit **bhw-* devant voyelle, **bhu-* devant consonne[1]). La rencontre des deux labiales *bh* et *w* a entraîné la perte de l'une d'elles; quant au changement de *bh* en **b**, il est régulier (cf. ci-dessus, § 264, p. 169).

La caractéristique **-bam** apparaît partout attachée à un radical terminé par une longue (**amābam, monēbam, legēbam**, etc.) : on a proposé diverses explications pour cette formation; aucune n'est pleinement satisfaisante[2]. Ce qu'on voit nettement, c'est qu'ici encore l'analogie a joué un grand rôle.

En effet, quelle que soit l'étymologie qui finisse par prévaloir, il semble bien que c'est la longue de la 2e conjugaison (**arēbam, monēbam**, etc.) qui a été étendue à la 3e; quant à la première, elle a suivi aussi l'analogie de la 2e; le rapport entre **monē-bam** et **monē-s**, etc., a déterminé la création de **fugā-bam** sur le présent **fugā-s**.

Remarque. — L'imparfait de la quatrième conjugaison était primitivement en **-ībam**[3] (cf. **exaudibam, nescibam, venibat** [arch.], — **audibam** [Catulle], **hauribant** [Lucrèce], **sævibat** [Lucr.], — **feribant** [Ov.], **insignibas, lenibat, nutribam, vestibat**

---

1. Sur le verbe substantif employé comme auxiliaire, voyez L. Job, *ouv. cité*, p. 541.

2. La caracteristique **-bam** étant un ancien auxiliaire, elle a dû s'ajouter dans le principe à une forme déclinée ou conjuguée; car c'est seulement à l'époque préhistorique qu'un radical nu pouvait se souder à une racine fléchie. Cela étant, deux hypothèses se présentent : ou bien l'imparfait en **-bam** a commencé par se répandre dans la 2e et la 3e conjugaison, et est issu de la juxtaposition d'un ancien cas avec le prétérit à racine réduite du verbe substantif, **bhw-*, ou bien ce prétérit s'est ajouté à un ancien infinitif en *-e* qu'on croit trouver dans **arē-** (cf. Westphal, *Verbalflexion*, p. 125 sqq. : F. Stolz, *Lat. Gramm.*, 3e édit., p. 183). Dans le premier système (cf. L. Job, *le Présent*, etc., p. 545), on admet que le premier élément peut être soit un locatif en *-es* (**leges-bam*), soit un locatif en *-e* (**arebam**). En effet, sur les locatifs en *-es*, voy. ci-dessus, § 399, 1° (p. 292) et cf. **penes** dont la formation rappelle celle du grec αἰές (dor.). Quant au locatif en *e*, il ne peut se trouver en latin que dans des noms de 5e déclinaison. Si l'on suppose, par exemple (cf. M. Bréal, *Mém. Soc. Ling.*, t. VI, p. 345) l'existence d'un substantif **ares*, « sécheresse », **are-* en serait le locatif et c'est lui que l'on aurait dans l'imparfait **arebam**, « litt. j'étais dans la sécheresse ». Cette hypothèse est séduisante et peut être, à la rigueur, acceptée, si l'on renonce à l'explication de **legebam** indiquée ci-dessus : en effet, dire que **legebam** vient de **legesbam* « j'étais dans le fait de lire, dans la lecture », d'où « je lisais », c'est supposer une série de formes intermédiaires **legezbham*, d'où **legebham*, puis **legebam**, qui paraît contraire à la phonétique latine; en tout cas, M. Brugmann, qui, dans la première édition de son *Précis* (§ 594), expliquait **nobis** par **nos-bhis*, d'où **nozbhis*, **nōbis**, a renoncé depuis à son opinion. On se contenterait donc de dire que **arebam** a servi de modèle à toute la formation, la longue de la terminaison **-ēbam** étant par propagation analogique étendue à tous les imparfaits de 2e et de 3e conjugaison. Quant à la seconde hypothèse, qui part aussi de **arebam**, mais considéré comme étant composé d'un ancien infinitif **are* soudé au prétérit *bham*, elle a contre elle qu'on n'a pas réussi à prouver l'existence d'infinitifs primitifs du type **are*.

3. Ce qui prouve que **-ibam** est bien la terminaison primitive, c'est, d'une part, que jamais le latin n'a contracté **-iē-** en **-ī-** et, d'autre part, que les futurs correspondants sont en **-ībo** (voy. ci-après, § 598, Rem. II), jamais en **-iebo**.

[VIRGILE], etc.[1]. Il a été remplacé par l'imparfait en **-iebam**, probablement sous l'influence de formes comme **veniebam**, etc., qui par leur origine appartenaient à la même conjugaison que **faciebam**, **cupiebam**, etc., et étaient par conséquent très légitimes[2].

598. — **Le futur latin en *-bo*.** — Si l'on met à part le futur du verbe être, **ero** (p. **eso*), qui est proprement un subjonctif (cf. ci-dessus, § 554, 9°, a, 6, p. 405 et ci-après, § 609, 2°, a), et les futurs de 3e et de 4e conjugaison dont la formation sera étudiée ultérieurement, on voit que dans la 1re et dans la 2e conjugaison le futur latin est caractérisé par le suffixe **-bo**, apparenté au suffixe **-bam** dont nous venons d'étudier les fonctions et l'emploi.

Le suffixe **-bo** est proprement le subjonctif athématique de l'aoriste **bhw-m* : les formes primitives **bhwō*, **bhwes*, **bhwet*, **bhwomes*, **bhwetis*, **bhwont* sont devenus **-bō, -bis, -bit, -bimus, -bitis, -bunt** (cf. ci-dessus, § 471, REM.); sur les rapports entre le subjonctif et le futur, voy. ci-dessus, § 591, p. 438. Le radical auquel s'attache l'auxiliaire **-bo** est le même qu'au présent et à l'imparfait. Sur la question de savoir si le futur en **-bo** est postérieur ou antérieur à l'imparfait en **-bam**, voy. L. JOB, *le Présent*, etc., p. 591 sq.

REMARQUES. — I. Le futur en *-bo* se rencontre aussi dans trois verbes d'origine athématique à voyelle finale, qui sont restés en dehors des conjugaisons dites régulières (cf. **dăbo, ībo, quībo**).

II. Dans la quatrième conjugaison, il s'est passé au futur ce que nous avons vu pour l'imparfait (cf. ci-dessus, § 597, REM.). « Les verbes ont été traités primitivement de manière différente, suivant qu'ils appartenaient à la conjugaison première (type **venio**, futur en **-am**), ou à la conjugaison dérivée (type **sitio**, futur en **-bo**). A l'époque des premiers monuments littéraires, les deux formations s'étaient confondues et étaient usitées indifféremment dans l'une et dans l'autre catégorie de verbes (cf. NEUE-WAGENER, *Lat. Form.* III³, 322 sqq.). Puis l'influence de la 3e conj. et des verbes premiers de quatrième finit par l'emporter. Le futur en **-bō** disparait. » (Voy. L. JOB, *le Présent*, etc., p. 593).

Toutefois, à l'époque où la manie de l'archaïsme se répand de plus en plus on voit reparaître ces futurs en **-bo** ; le grammairien Pompejus (éd. Keil, *Gr. lat.*, t. V., p. 225), enseigne même qu'à la 4e conj. les formes en **-bo** sont aussi correctes que les formes en **-am**.

Quant au petit nombre de futurs en **-bo** qu'on trouve en 3e conj. (cf. **dicebo** [NOVIUS dans NONIUS, p. 507, 2 *éd. Müller*], **vivebo** [ib., 509, 3] et **exsugebo** [PLAUTE], etc.), ils ont sans doute été formés grâce à l'influence de l'imparfait en **-bam**, qui est commun à la 3e et à la 2e conjugaison.

---

1. Cette formation nous paraît apporter une preuve à l'appui de l'explication qui voit un locatif dans l'élément auquel s'est attaché le prétérit en **bham*. En effet, on peut très bien admettre que **finibam**, par exemple, se compose du locatif de **finis** et du prétérit **bham*; **finibam** aurait d'abord signifié « j'étais à la fin » ; de même **partibam**, « j'étais au partage, occupé à partager ». De là, cette formation se serait étendue aux autres dérivés, puis aux verbes premiers comme **venibat**, et même à un verbe de 3e conj., **aibam**, ainsi qu'à **eo** et ses composés (voy. L. JOB, *le Présent*, etc., p. 547).

2. L'imparfait en **-ībam** était d'abord propre aux verbes dénominatifs; celui en **-iebam**, aux verbes premiers. Il s'est produit entre les deux conjugaisons une confusion à la suite de laquelle chacune des formations a été étendue à la catégorie où elle ne devrait pas se trouver primitivement. Enfin la formation des verbes premiers l'a emporté (voy. L. JOB, *le Présent*, etc., p. 548).

F. — *Formation du parfait.*

599. — Observations générales. — Nous avons étudié déjà les désinences (cf. ci-dessus, §§ 501 sqq.; 533 sqq.) et en grande partie le redoublement du parfait (cf. ci-dessus, §§ 542 sqq.). Il nous reste à donner quelques notions complémentaires sur le redoublement au parfait, et à rendre compte des divers aspects que le radical peut prendre au parfait, enfin à étudier la formation des parfaits qu'on peut appeler secondaires, par opposition aux parfaits radicaux ou primaires. En effet, l'ancienne distinction entre parfaits premiers et parfaits seconds est tout à fait inacceptable. De même que l'expression *aoristes seconds* est scientifiquement impropre, de même l'expression *parfaits seconds* désigne en réalité la formation du parfait qui a précédé toutes les autres. Les plus anciens monuments de la langue grecque nous présentent des parfaits comme διέφθορα, μέμονα, τέτροφα, πέπονθα, etc., alors que les parfaits aspirés et les parfaits à caractéristique κ- sont d'une date relativement récente.

600. — Redoublement du parfait grec. — Aux notions qui ont été données ci-dessus (§§ 542 sqq.), il convient d'ajouter quelques observations.

1° On a vu ci-dessus (§ 542, 2°) que le redoublement du parfait était, à l'ordinaire, terminé par la voyelle ε dans les radicaux en consonne.

Ce redoublement a été propagé aux parfaits de verbes dénominatifs (cf. att. πε-φύλακται, δε-δυστύχηκα, τε-θαλασσοκράτηκα, béot. Fε-Fυκονομειόντων, etc.).

Remarque. — L'analogie des parfaits de verbes composés comme ἐμ-πεποίηκα, dans lesquels le redoublement (cf. ce qui a été dit de l'augment, § 551) est régulier et ne saurait être remplacé par l'augment, a déterminé des formations comme ἐνδεδήμηκα, ἀποδεδήμηκα, etc., bien que, les verbes ἐνδημέω, ἀποδημέω, etc., étant dérivés de ἔνδημος, ἀπόδημος, etc., on dût s'attendre à *ἠνδήμηκα, *ἠποδήμηκα, etc. C'est pour la même raison que l'on a παρανενόμηκα, ἐπιτετροπευμένος, bien que ces formes se rattachent par le présent aux adjectifs παράνομος, ἐπίτροπος.

2° Les verbes à radical commençant par une voyelle forment leur parfait de deux manières.

a) Les uns allongent la voyelle initiale; en d'autres termes, l'augment temporel y remplace le redoublement (cf. ἦφθα, ἦχα, etc.[1]).

b) Les autres présentent l'espèce de redoublement qu'on rencontre

---

1. Voy. sur ce point particulier K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, §§ 299, Anm. 2; 386.

dans l'aoriste ἀρ-αρεῖν, par exemple, et qu'on appelle à tort[1] le redoublement attique (cf. ci-dessus, § 542, 1°, b).

Ex. : Ind. ἄρ-ᾱρα, part. ἀρ-ᾱρυῖα[2].

Remarque. — Les parfaits à redoublement attique sont une formation exclusivement grecque, qui s'est développée suivant des analogies encore mal connues. On trouvera dans Kühner-Blass, *ausf. Gramm. der gr. Spr.*, t. II, p. 26 sqq., et surtout dans G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 626 sqq., la liste chronologique des parfaits à redoublement attique. Dans sa *Grammaire grecque* (3e éd., p. 329 sq.), M. Brugmann en a expliqué la naissance et le développement.

La voyelle initiale du verbe étant allongée après le redoublement (cf. ἀλ-ήλιφα, ἀκ-ήκοα, ἐγ-ήγερκα, ὀρ-ώρυχα etc.), on peut admettre que ce sont des formations qui, traitées d'abord comme ἦσθα, ἦχα (ci-dessus, 2°, a), ont pris par surcroît le redoublement. En effet, ce qui prouve que la plupart de ces formations ne sont pas primitives, c'est, d'une part, la comparaison du grec avec le sanscrit (cf. ἐδ-ηδώς, skr. *ā́da*, ὄρ-ωρα, skr. *ā́ra*, etc.) et, d'autre part, la comparaison de tel dialecte grec à tel autre (cf. att. ἀκ-ήκοα en regard du dor. ἄκουκα, etc.).

3° Quelques formes isolées se présentent sans redoublement et sans augment au parfait. A côté de οἶδα, ἴδμεν (cf. ci-après, § 604), on rencontre en lesbien et en ionien οἶκα au lieu de ἔοικα, chez Homère ἀμφι-αχυῖα parf. de ἰάχω pour *Fι-Faχω, enfin ἄγυια, rue, qu'on peut, en sous-entendant ὁδός, considérer comme le participe féminin parfait du verbe ἄγω. Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 324.

601. — Redoublement du parfait latin. — Le parfait latin n'a conservé que quelques traces de l'ancien redoublement.

1° Dans les radicaux commençant par une consonne simple, le latin, semblable en cela au grec, redoublait la consonne et la faisait suivre d'un e (cf. **memini, peperi**, etc.). Toutefois, à une certaine époque, on assimila l'**e** du redoublement à l'**i**, à l'**o** ou à l'**u** du radical, quand l'une de ces voyelles se retrouvait au radical du présent (cf. **momordi** au lieu de **memordi**[3], **pupugi** au lieu de **pepugi**, **cucurri** au lieu de **cecurri** [cf. une inscription d'Afrique citée dans *Rheinisch. Mus.*, t. XLIX, p. 485], etc.)[4].

Remarques. — I. Le parfait **bibi** a été refait sur le présent **bibo**. Régulièrement on attendrait **pe-p-i* (cf. K. Brugmann, *Grundriss.*, etc., t. II, p. 1211).

---

1. Le nom de redoublement attique vient des grammairiens anciens : à l'époque où la langue commune avait remplacé ἀλήλεσμαι par ἤλεσμαι, ὀρώρυχα par ὤρυχα, etc., les grammairiens puristes prescrivaient d'éviter les nouvelles formes et de rester fidèle à celles que recommandait l'usage attique (voy. Kühner-Blass, *ausf. Gramm. der gr. Sprache*, t. II, p. 26 ; G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 626).

2. On ne peut citer comme exemples les formes de parfait ἐν-ήνεγκται et ἐν-ήνοχα, parce que, comme nous l'avons vu ci-dessus (p. 407, n. 1) pour ἐν-εῖκαι, il est possible qu'elles renferment la préposition ἐν comme élément composant.

3. D'après Ribbeck, **memordit** a été employé par Virgile, *Énéide*, XI, 418 ; mais voy. Wotke, *Wiener Studien*, t. VIII, 145.

4. Le grammairien Aulu-Gelle, *N. A.*, VII, 9, 14 (cf. Quint., I, 5, 63) nous apprend que César donnait la préférence aux formes qui conservaient l'ancien redoublement.

II. Sur la forme vulgaire **vivixit** (*Bullet. épigr.* IV, n° 5), voy. *Berliner phil. Wochenschrift*, 1885, p. 119, citée par F. Stolz, *Lat.*, *Gramm.*, 2[e] éd., p. 171.

III. Dans quelques verbes composés de la particule **re-**, comme **repello**, **reperio**, **refero**, les parfaits ont un redoublement privé de voyelle (cf. **reppuli**, **repperi**, **rettuli**). La chute de la voyelle s'explique peut-être par ce fait que les formes en question remontent à une époque où l'accent latin pouvait reculer jusqu'à la 4[e] syllabe avant la fin (cf. **ré-pepuli*, **ré-peperi*, **ré-tetuli*).

2° Pour les radicaux commençant par **sc-**, **sp-**, **st-**, voy. ci-dessus, § 543, 2°, Rem., p. 384.

3° Quelle était la forme primitive des parfaits de radicaux commençant par une voyelle, comme **ed-**, **em-**, **ag-**, **ap-**[1]? Après avoir enseigné que dans le parfait **egi**, par exemple, le radical **ēg-** était une contraction de **eăg-*, on regarde aujourd'hui cette contraction comme impossible (cf. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 1208) et l'on est porté à voir dans **ēdi**, **ēmi**, **ēgi**, **-ēpi** des parfaits semblables à **lēgi**, **vēni**, etc., c'est-à-dire des parfaits sans redoublement (cf. ci-après, § 602).

602. — En effet, un grand nombre de parfaits latins se présentent sans redoublement[2] (cf. outre **vidi** [grec οἶδα, c.-à-d. Ϝοῖδα], les parfaits **lēgi**, **vēni**, **scandi**, **vērti**, **scābi**, **ōdi**, etc.). La forme **vidi** est la plus ancienne de toutes; la comparaison des langues congénères prouve qu'à ce parfait le redoublement ne devait pas se trouver non plus dans l'indo-européen. Quant aux autres formes, les unes comme **lēgi**, **vēni**, sont peut-être dues à l'analogie de **sēdi** qui est pour **se-zd-ai* (cf. **sido** p. **si-dz-o*, ci-dessus, § 311, 2°, p. 223), les autres s'expliquent par diverses influences (cf. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, § 848, 1, 2, 3, 4, p. 1212 sq.; 1214 sq.; 1215 sq; § 867, 2, p. 1235). Une des causes qui ont contribué à rapprocher dans la catégorie du parfait les formes sans redoublement des formes à redoublement, c'est que, dans les composés, le redoublement disparaissait régulièrement.

Quant aux parfaits **fēci**, **frēgi** et **jēci**, ils présentent un ē long qui paraît remonter aux origines : cf. à côté de **feci** le grec ἔθηκα, à côté de **frēgi** le goth. *brēkum*, à côté de **jeci** le grec ἧκα. Cet **e** long s'est étendu à **cēpi** en regard du présent **capio**, probablement sous l'influence de **captus** rapproché de **factus** (parf. **fēci**).

603. — **Confusion du parfait et de l'aoriste en latin.** — D'autre part, le latin présente, sous le nom de parfait, un grand nombre de formations qui sont de véritables aoristes.

1. Cf. **co-epit** et au présent **coepere**, **coepiam** (Paul. ex Fest., p. 41, cf. [illegible] de Ponor), **coepiat** (Plaute, *Trucul.*, 232 *cod. Ambros.*).

2. La langue vulgaire a même fait disparaître le redoublement dans des parfaits qui l'avaient régulièrement (cf. Rœnsch, *It. u. Vulg.*, p. 288).

1° Les uns sont ou peuvent être des aoristes thématiques à redoublement (cf. ci-dessus, § 559, VI[e] classe).

Ex. : **te-tig-i-t, te-tig-i-mus** (cf. gr. τε-ταγ-ών), **pe-pig-i-t** (cf. gr. πε-παγ-ο-ίη-ν à côté de πέ-πηγ-α), **ce-cid-i-t** (cf. gr. κε-καδ-εῖν), **pe-pul-i-t** (cf. gr. πε-παλ-ών), etc.

2° D'autres sont des aoristes thématiques semblables à ceux de la II[e] classe (ci-dessus, § 555).

Ex. : **fu-i-t** et **fu-i-mus, scid-i-t, fid-it, ex-u-it** (p. **-uw-e-t* ou **-ew-e-t*), etc.

3° Enfin beaucoup ont été étudiés ci-dessus (§ 590) comme aoristes sigmatiques athématiques ou thématiques.

604. — **Variations du radical au parfait**. — La flexion primitive du parfait οἶδα[1] permet de constater l'ancienne alternance du degré normal ou fléchi et du degré réduit de la racine conformément à la loi (§ 472). En effet, à l'indicatif actif, tandis que peut-être la forme de la 1[re] personne[2] et, à coup sûr, la forme de la 2[e] et de la 3[e] pers. du sing. a le degré fléchi, les personnes du duel et du pluriel présentent le radical-racine au degré réduit.

Quelques parfaits de la langue homérique ne sont pas moins instructifs, bien que leur flexion antique soit moins complètement conservée que celle d'οἶδα. Ainsi, en regard de γέγονα nous avons γέ-γα-μεν, en regard de μέ-μο-να, le pluriel μέ-μα-μεν et le duel μέ-μα-τον, en regard de πέ-πονθα, le pluriel πέ-πασ-θε (*Il.*, III, 99; *Od.*, X, 465), etc.

Le principe d'uniformité a fait peu à peu disparaître cette ancienne alternance. Le plus souvent, c'est le degré normal ou fléchi de la 1[re] pers. du sing. qui, en même temps que l'α final, a été étendu à toute la flexion de l'indicatif : par exemple, *λε-λαθ-μεν a été remplacé par λελήθαμεν, etc., d'après λέληθα, *πε-φυγ-μεν par πεφεύγαμεν, d'après πέφευγα (cf. § 260), *πεπιθμεν par πεποίθαμεν, d'après πέποιθα, *λε-λιπμεν par λελοίπαμεν, d'après λέλοιπα, etc. Quelquefois, au contraire, c'est le degré réduit du duel et du pluriel qui a été propagé (cf. ἐλήλυθα [att.] au lieu de εἰλήλουθα [Hom.], etc.).

Dans les parfaits moyens où, conformément à la loi (§ 472), le radical présentait uniformément la forme faible de la racine, l'analogie n'a pas eu à exercer la même action qu'à l'actif : c'est pourquoi le parfait moyen s'est, en général, conservé pur (cf. τείνω, parf. moy.

---

1. Cette flexion peut être reconstituée comme suit : *Sing.* 1[re] pers. οἶδα p. Ϝοῖδα, 2[e] pers. οἶσθα, p. *Ϝοιδ-θα, οἶδε p. *Ϝοιδε ; *Duel* ἴστον p. *Ϝιδ-τον ; *Plur.* 1[re] pers. ἴδ-μες (dor.) et ἴδ-μεν (Hom.) p. *Ϝιδμεν, 2[e] pers. ἴστε p. *Ϝιδ-τε, 3[e] pers. ἴσᾶσι p. *ἴδασι = *Ϝιδαντι.

2. Quelques linguistes estiment en effet que οἶδα est une forme refaite et que la véritable forme était primitivement *Ϝειδα, cf. F. de Saussure, *Mém.*, etc., p. 72 sq.

τέ-τα-μαι p. *τε-τῃ-μαι, θείνω, frapper, parf. moy. πέφαται [Hom.], il fut tué, τρέπω, parf. moy. τέτραμμαι p. *τε-τρπ-μαι, στέλλω, parf. moy. ἔσταλμαι p. ἐ-στḷ-μαι, etc.).

Remarques. — I. Les observations précédentes s'appliquent exclusivement aux parfaits radicaux. Dans les parfaits secondaires, qui ont une origine relativement récente, on ne voit plus trace de l'ancienne apophonie : le radical est uniforme, parce que ces parfaits se modèlent sur le radical du présent (cf. δεδίδαχα, δεδίδαγμαι, λέλυκα, λέλυμαι, etc., ou sur celui du parfait moyen (cf. ἔσταλκα, d'après ἔσταλμαι).

II. On a vu ci-dessus, § 307, 9° (p. 217), qu'à l'intérieur des mots le groupe *-sm-* était devenu *-zm-*, d'où -μμ- réduit à -μ- dans les dialectes autres que le lesbien et le thessalien. On s'explique donc que dans des radicaux en σ-, le parfait moyen revète la forme qu'on lui voit, par exemple, dans ἔζωμαι (att.), γέγευμαι (Esch., Eur., Plat.), ἐφευμένος (Esch., *fragm.* 321), etc. ; mais l'analogie de la 3e pers. en -σται a fait substituer -σμαι à la terminaison -μαι, et l'on a dit de même -σμεθα, et -σμενος (cf. ἔζωσμαι [Hippocr., IV, 124 ; cf. Hérod. II, 85 ; Thuc. I, 06 *mss.*], ἔξεσμαι [Hippocr.], ἤκουσμαι, σέσεισμαι, ἔσβεσμαι, ἔσπασμαι, κεκέρασμαι, κεκόρεσμαι, τετέλεσμαι, etc.)[1]. Par contre, l'analogie de ἔζωμαι a substitué ἔζωται à la forme phonétiquement régulière ἔζωσται, et la forme γέγευμαι a fait créer ἐγέγευντο à la place de la forme *ἐγεγευ[σ]ατο qu'on attendrait.

III. Ce qu'on vient de dire des radicaux terminés par -σ- s'applique aussi aux radicaux en dentale. C'est l'analogie de la troisième personne -σται (cf. ci-dessus, § 289, 1°, p. 198), qui a provoqué les terminaisons -σμαι, -σμεθα, -σμενος (cf. λέλασμαι au lieu de *λελαθμαι, d'après λέλασται, πέπυσμαι d'après πέπυσται, πέπεισμαι d'après πέπεισται, κεκάσμεθα d'après κέκασται, πέφρασμαι d'après πέφρασται[2], etc.).

IV. Quant aux parfaits moyens de radicaux terminés par une voyelle ou par une diphtongue, quelques-uns présentent aussi un -σ- devant les désinences (cf. τέτεισμαι, τέτεισται, κέκλαυσμαι [à côté de κεκλαυμένος et de κέκλαυται], ἔγνωσμαι, κεκέλευσμαι, etc.). Ce -σ- est analogique : ou bien il provient de -σ- que l'on avait dans les formes comme ἐτείσθης, ci-dessus, § 535, 3° (p. 378) ; ou bien il s'explique par le rapport établi entre les formes σείσω, ἔσεισα (p. *σεισ-σω, *ἐ-σεισ-σα), ἐρείσω, ἤρεισα (*ἐρειτσω, *ἤρειτσα) d'une part, et les formes τείσω, ἔτεισα, etc., d'autre part. Comme les parfaits moyens de σείω et d'ἐρείδω étaient respectivement σέσεισμαι, ἐρήρεισμαι, on a fait de même τέτεισμαι. Enfin, l'analogie des parfaits actifs σέσεικα, τέτεικα n'a pas dû être sans influence sur la formation du parfait τέτεισμαι, par exemple : σέσεισμαι : σέσεικα = τέτεισμαι : τέτεικα (Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 326).

V. Enfin, la terminaison -σμαι a été étendue à des parfaits dont le radical était en -ν (cf. πέφασμαι à côté de πέφανται, σεσήμασμαι à côté de σεσήμανται, ἔξασμαι [de ξαίνω], ἤσχυμμαι [de αἰσχύνω]. Sur ces formations voy. Schulze, Zeitschrift de Kuhn, t. XXIX, p. 116 sq. (cité par K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 326). Comme les formes régulières phonétiquement *πεφανσθε, *σεσήμανσθε s'étaient réduites à *πεφασθε, *σεσήμασθε (cf. ci-dessus, § 241) et que ces dernières formes ressemblaient à ἔσπασθε, κεκέρασθε, l'analogie de ἔσπασμαι, κεκέρασμαι créa πέφασμαι, σεσήμασμαι. D'autre part, la 3e p. sing. πέφανται provoqua la création de πέφανθε, πεφάνθαι.

---

1. C'est pour la même raison que ἐσμέν a été substitué à εἰμέν, par analogie avec ἐστέ. Voy. aussi ce qui a été dit de ἴσμεν pour ἴδμεν (Hom.) et de ᾔσμεν, dont la forme a été influencée non seulement par l'analogie de ἴστε et de ᾔστε, mais aussi par celle de ἴσασι, ἴσαν et ᾔσαν.

2. Il reste encore des traces de la formation régulière dans les parfaits homériques κεκορυθμένος et πεφραδμένος, ainsi que dans κεκαδμένος (Pind.).

605. — En latin, il est beaucoup moins aisé d'étudier les variations du radical au parfait. Cette difficulté tient à l'obscurité qui enveloppe presque toutes les formations latines. Pourtant voici, d'après M. F. Stolz, *Lat. Grammatik,* 3e édit., p. 172 sqq., ce que l'on peut entrevoir sur ce point spécial.

1° Les radicaux-racines à voyelle **e** présentent au parfait le degré fléchi (cf. **momordit**[1], **spopondit** et **totondit**[2]). De même, on peut supposer que les formes **meminit, tetinit** (arch. pour **tenuit**), **didicit** sont sorties, par voie phonétique, de **memonit*, **tetonit*, **dedocit* (cf. **senica** de **seno-*, **funditus** de **fundo-* et voy. Stolz, *ouv. cité*, § 25, 4, p. 41).

2° Les radicaux-racines à diphtongue *ew-* ont propagé parfois le degré réduit (cf. **tu-tud-ī, pu-pug-ī**), mais on les trouve aussi au degré fléchi; c'est le cas pour le parfait **tutūdi** (cf. *Gramm. Lat.*, éd. Keil, t. II, p. 518), qui suppose la forme forte **tu-toud-* (rac. *tewd-*); c'est aussi le cas pour les parfaits sans redoublement comme **fū-gi, fūd-i, cūd-i,** et sans doute aussi pour **vic-ī** (rac. *weiq-*), **re-līquī** (rac. *leiq^w^-*), **cō-nīvī** (rac. *kneigh-*) et **īc-ī.**

3° Les parfaits **pependi, tetendi, pepedi** et **poposci** sont formés sur le radical du présent et en ont, par conséquent, le vocalisme.

4° Quelques radicaux à voyelle **a** ont formé des parfaits qui présentent divers caractères.

a) Sur les parfaits **pepigi** (de **pango**), **cecidi** (de **cado**), **cecini** (de **cano**), **tetigi** (de **tango**), voy. ci-dessus, § 603, 1°. C'est la racine sous sa forme faible qui a été étendue à toute la flexion.

b) Dans **scābi** (de **scabo**) et **cēpi** (de **capio**), c'est la forme forte de la racine qui a été étendue à toute la flexion.

Remarque. — De **cepi** on peut rapprocher **pēgi** (à côté de **pepigi**), **egi** et **cœpi** (p. **co-epi**, ci-dessus, § 601, 3°); ce sont des formations latines faites sur le modèle des parfaits à racine en *-e* long.

c) Les parfaits **peperci** et **peperi** renferment la racine sous sa forme faible; sur le changement de **a** en **e**, cf. ci-dessus, § 155, Rem., 2°, p. 90).

---

1. Dans **mordeo,** la racine est aussi au degré fléchi; mais le grec σμερδνός (Hom., Eschyle), qui a le même sens que σμερδαλέος, nous présente la racine au degré normal. Remarquez qu'au parfait **momordi**, les formes du pluriel se sont confondues par voie phonétique avec celles du singulier ou du moins que rien n'empêche de supposer au pluriel un radical à degré réduit « *mr̥d-* » ; en effet, en latin, *mr̥d-* devait aboutir à **mord-** (cf. ci-dessus. § 249, 2°, **a**, p. 159).

2. **Spondeo** présente au degré fléchi la racine qui, dans le grec σπένδω, est au degré normal. Quant à **tondeo**, il se rattache à la racine **tem-*, grec τέμ-νω. C'est vraisemblablement l'-**o**- du parfait **totondi**, qui a produit celui de **tondeo** (voy. L. Job, *le Présent*, etc., p. 370).

Remarque. — Le parfait **fefelli** a emprunté le radical du présent (**fallo** p. **fal-no*) avec changement régulier de **a** en **e** (cf. ci-dessus, § 155, Rem., 2° [p. 90]).

5° Les trois racines à voyelle longue *dō-* (*dă-*), *stā-* (*stă-*), *dē-* (*dă-*) ont donné des parfaits qui tous présentent la racine sous la forme faible avec le redoublement en *e* (cf. **de-d-i**, **ste-t-i**, **ab-di-d-i**).

606. — Parfaits aspirés en grec[1]. — En grec, les racines qui se terminent par une gutturale ou une labiale, soit ténue, soit moyenne, présentent souvent au parfait l'aspirée correspondante (voy. V. Henry, *Précis*, etc., § 87, III). Cette formation se rencontre déjà chez Homère, au moyen (cf. τετράφαται et τετράφατο de τρέπω, εἰλίχατο en regard de ἕλιξ, ἕλικος, τετρίφαται de τρίβω, ὀρωρέχαται de ὀρέγω). A partir d'Homère, cette formation devient fréquente, surtout dans le dialecte attique, et elle s'étend à l'actif aussi bien qu'au moyen (cf. τέτροφα et τέτραφα, κέκλοφα [en regard de κλοπή], πέπλοχα [de πλέκω], δέδειχα [de δείκνυμι], κεκήρυχα [de κηρυκ-], τέτριφα [de τρίβω], ἦχα [de ἄγω], etc.). Les parfaits aspirés sont dus à une perturbation analogique, « favorisée peut-être par la tendance de l'attique populaire à l'aspiration (V. Henry). » Comme γράφω faisait régulièrement γέγραφα, γέγραμμαι, et que, d'autre part, τρέπω faisait τέτραμμαι, τρίβω, τέτριμμαι, etc., la ressemblance de γέγραμμαι et de τέτραμμαι, τέτριμμαι, etc., a amené celle de γέγραφα et de τέτραφα (ou τέτροφα), τέτριφα, etc.

Remarque. — Les parfaits aspirés sont très rares en dehors de l'ionien et de l'attique (voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 637 ; K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., § 389, p. 326).

607. — Parfaits grecs en -κ-[2]. — Les parfaits en -κα sont une formation exclusivement hellénique, qui a eu la même origine que celle des aoristes en -κα. Ils sont sortis des racines en -*k* et formés à la manière ordinaire (cf. δέ-δωκ-α [skr. *dāçnōti*], τέ-θηκ-α [cf. θήκη, lat. **feci**], etc.). Le κ ayant été pris pour un affixe s'est propagé dans une foule de verbes premiers et dans tous les verbes secondaires. Devant le -κ- de ceux-ci, la voyelle finale du radical primaire subit le même allongement qu'à l'aoriste et au futur (cf. πεφίληκα, τετίμηκα, etc.).

Remarque. — Le κ n'apparait qu'à l'actif. Au moyen le parfait a toujours le caractère d'un parfait formé directement du radical, sans caractéristique. Toutefois, dans les verbes secondaires où la voyelle finale du radical est allongée à l'actif, l'allongement est propagé au moyen (cf. πεφίλημαι, τετίμημαι, etc.).

---

1. Voy. J. Schmidt, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXVII, p. 309 sqq. ; XXVIII, p. 176 sqq. ; Osthoff, *zur Gesch. d. Perf.*, p. 614 sqq. ; Curtius, *zur Kritik der neuesten Sprachforschung*, p. 58 sqq.
2. Voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 638 sqq. ; K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., § 391, p. 326 sqq.

608. — Parfaits latins en *-vi* et en *-ui*[1]. — Les verbes latins qui forment leur parfait en **-vi** sont :

1° Quelques verbes premiers en **-eo** (cf. **-plevi, flevi**, etc.).

2° Quelques verbes premiers en **-no** (cf. **lēvi** [de **lino**], **crēvi** [de **cerno**], **sprēvi** [de **sperno**], **stravi** [de **sterno**]).

3° Quelques verbes en **-sco** (comme **pāvi** [de **pasco**], **nōvi** [de **nosco**], **crēvi** [de **cresco**, etc.]).

4° Enfin presque tous les verbes dérivés de première et de quatrième conjugaison avec ceux que l'analogie permet d'y rattacher.

Remarque. — On expliquait naguère (cf. Osthoff, *zur Gesch. des Perfects*, pp. 181 ; 251) la formation des parfaits en **-vi** par une extension analogique semblable à celle que nous venons de voir (§ 607) pour les parfaits grecs en -κα. Partant des types **fāvi, lāvi, fōvi, mōvi, vōvi, jūvī**, dans lesquels le *v* fait partie de la racine, on supposait que **-v** pris pour un affixe, grâce à la forme du participe en *-to-* (**fō-tus**, donc **fō-vi**, etc.), avait été transporté à une foule d'autres verbes. Mais cette explication ne paraît plus acceptable à M. Stolz depuis qu'il semble démontré que la syllabe latine *-ot-* représente *-owet-*, ou, en d'autres termes, que **fotus** remonte à **fovetos* par l'intermédiaire de **fovitus*[2].

En effet, cette constatation ne peut guère se concilier avec l'hypothèse ci-dessus rapportée ; elle nous force à conclure que loin d'être propre au latin et relativement récente, la formation en *w* remonte à la période italique.

609. — Le parfait en **-ui** appartient proprement aux verbes primaires comme **nuo, pluo, luo, ind-uo, im-buo**, etc., où il est régulier et d'où il a passé aux verbes dénominatifs en **-uo** : sur **nui, plui**, etc., on a formé **acui, argui, metui, minui, statui**, etc.

Comme l'ū était primitivement long (cf. **ad-nūit**, Ennius, *Ann.*, 135, *éd. Müller*[3]) on est forcé de conjecturer une forme antérieure **nū-vi* constituée comme **fle-vi**, etc. Les grammairiens latins nous apprennent aussi que l'u du parfait était long dans les verbes dérivés, par exemple dans **argūi** (cf. Priscien, *Gramm. lat.*, éd. Keil, t. II, p. 504, l. 25) et dans **institūi** (cf. Plaute, *Most.*, 86).

D'autre part, il y a toute une série de parfaits (**genui, alui, crepui, sonui, domui, monui, tenui**), que M. Osthoff (*zur Gesch. des Perfects*, p. 259) rattache avec raison à des parfaits en **-vi** : ainsi **genui** serait pour **génŏvi* = **génĕvi*[4] (cf. **geni-tus**, qui est pour **gene-tos*), primitivement

---

1. Voyez, pour la bibliographie spéciale du sujet, F. Stolz, *Lat. Gramm.*, 3e éd., p. 175.

2. Cf. R. von Planta, *Gramm. der osk.-umbr. Dialekte*, I, p. 160 ; Solmsen, *Studien zur lat. Lautgeschichte*, p. 88 sq. ; K. Brugmann, *die Ausdr. f. d. Begriff d. Totalitæt*, p. 54 sq.

3. Voici ce que dit Varron, *de Ling. lat.*, IX, 104 : « Quidam reprehendunt, quod *pluit* et *luit* dicamus in præterito et præsenti tempore, cum analogiæ sui cujusque temporis verba debeant discriminare. Falluntur ; nam est ac putant aliter, quod in præteritis *u* dicimus longum **plūit, lūit**, in præsenti breve **plŭit, lŭit**. » Cf. W. Lindsay, *the Latin language*, ch. viii, § 50, p. 508.

4. C'est ainsi que **denuo** vient de **de-novo*, qui est pour **de-nevod*, cf. ci-dessus, § 151, Rem. II, 2°, p. 88.

genevai*; de même **domui serait pour **dómŏ-vī* = **domă-vī* (cf. **domitus**, qui est pour **domatos*), primitivement **domavai*, etc. Les parfaits en **-ui** ne sont donc qu'un cas particulier des parfaits en **-vi**. Pour expliquer l'extension du parfait en **-ui** aux verbes dont le radical est en **-a**, en **-e** ou en **-i**, M. Stolz (*Lat. Gramm.*, 3e édit., p. 176) fait justement intervenir les verbes qui, avant d'être traités comme verbes dérivés, avaient la forme des verbes primaires. C'est parce qu'on a dit **sonĕre** avant **sonare**, **tonĕre** avant **tonare**, **fervĕre** avant **fervēre**, **stridĕre** avant **stridēre**, **parĕre** avant **parēre**, etc. (cf. Neue-Wagener, *Lat. Formenlehre*, t. III³, p. 257 sq.) et parce que ces verbes formaient naturellement leur parfait en **-ui** comme **gignere** (arch. **genere**[1]), etc., que le parfait en **-ui**, d'abord transporté aux verbes dérivés en **-āre**, **-ēre**, **-īre** substitués aux verbes primaires en **-ĕre**, a été ensuite étendu par analogie à une foule de verbes dérivés n'ayant de commun avec ceux-là que la terminaison.

Remarques. — I. Le parfait **posui** a été refait d'après le participe **positus**. **Pono** étant un composé de **sino** devait faire au parfait **posivi** et **posii** ; ce sont, en effet, les formes que l'on trouve à l'époque archaïque (cf. **poseivei** C. I. L., t. I, n° 511 ; **poseit** *ibid.* n° 1281 ; **posit** *ibid.* 1282 ; t. VI, n° 27041 [120 av. J.-C.]).

II. Les parfaits en **-sui** (cf. **messui**, **nexui**, etc.) renferment un mélange des deux formations en **-si** et en **-ui**. Mais, dans **texui**, le **s** appartient au radical (cf. F. Stolz, *Lat. Gramm.*, § 59, 2, Anm. 3, 3e éd., p. 77).

G. — *Formation du plus-que-parfait.*

610. — Le plus-que-parfait grec. — La formation du plus-que-parfait grec comprend trois types différents (cf. ci-après, §§ 611 ; 612 ; 613) ; mais les trois types ont ceci de commun que ce sont des prétérits à augment formés du radical du parfait.

Remarque. — Les manuscrits des auteurs attiques suppriment parfois l'augment au plus-que-parfait[2] ; mais ce doit être une pratique vicieuse, si l'on en juge par le grand nombre de cas où ils le maintiennent, et surtout si l'on a égard aux témoignages fournis par les inscriptions[3]. En certains cas, d'ailleurs, l'omission de l'augment n'est qu'apparente : quand on la constate après une voyelle longue ou après une diphtongue (cf. τῷ 'πεποίθειν Aristoph., *Nuées*, 1347 ; εὖ 'πεπόνθεσαν Dém., *p. Corona*, § 213), elle s'explique purement et simplement par l'aphérèse de l'ε (cf. ci-dessus, § 197, Rem. III, p. 109)[4]. Pour les plus-que-parfaits à redoublement attique nous avons le témoignage formel des grammairiens (cf. Hérodien, II, 268), qui citent toujours ces formes avec l'augment (cf. ἠληλίφειν, ὠμωμόκειν, ἠνηνόχειν, etc.) et prescrivent de l'employer

1. L'existence du verbe **genere** est attestée par de nombreux exemples : cf. **genit**, Varr., *R. R.*, II, 2, 19 ; **genunt**, Varr., *Sat. Men.*, 35 ; **genat**, Varr., *R. R.*, I, 31, 4 ; **genitur**, Cic., *de Inv.*, II, 122 ; *de Orat.*, II, 141 (dans une formule de testament en style archaïque) ; etc.

2. Cf. La Roche, *Zeitschrift f. öst. Gymnas.*, 1874, p. 410 ; *Augment*, etc., p. 37 sqq.

3. Les inscriptions attiques fournissent en tout *quatre exemples* de plus-que-parfaits sans augment. Voy. Meisterhans, *Gramm. d. att. Inschriften*, 2e édit., p. 135.

4. Voy. Vœmel, *Demosth.*, *cont.*, p. 89 sq. ; O. Riemann, *Qua rei criticæ*, etc., p. 22 ; Schanz, *Præfat. Platon. Leg.*, I, § 11 ; Kühner-Blass, *ausf. Gramm. der gr. Sprache*, t. II, p. 21.

(voy. O. Riemann, *Qua rei criticæ...*, etc., p. 27 et cf. Kühner-Blass, *ausf. Gramm. d. gr. Spr.*, § 201, Anm. 2, t. II, p. 27). En un seul cas, les auteurs attiques paraissent avoir omis l'augment au plus-que-parfait, c'est aux formes du duel et du pluriel de ἵστημι (cf. ἕστασαν, Plat., *Critias*, 116 *e* en regard de εἱστήκη, et voy. Schanz, *Præfat. Euthyd.*, p. XIII).

611. — Il ne reste plus que quelques traces de l'ancienne apophonie du plus-que-parfait correspondant à celle du parfait.

A l'actif, on la trouve au pluriel et au duel (cf. ἐπέπιθμεν, εἴκτην, γεγάτην, ἕσταμεν). Pour la troisième personne en -σαν (cf. ἕστασαν, μέμασαν, ἐδείδισαν = *ἐδεδϝισαν), dont le type paraît bien être ἴσαν, cf. ci-dessus, § 587.

Au moyen, l'apophonie a été plus fidèlement conservée, pour les raisons données ci-dessus (§ 604); la forme faible de la racine peut se trouver aux trois nombres, comme le montrent les plus-que-parfaits homériques τετύγμην, ἐτέτακτο, βεβλήατο, κεχόλωσο, etc.

Remarque. — Les racines disyllabiques ont donné quelques plus-que-parfaits moyens à redoublement dit attique (cf. ἠλήλα-το, ὠμώμο-το) et c'est peut-être ce type de formation qui a influencé les plus-que-parfaits actifs ὀλώλε-μεν, ὀλώλε-τε, de même que ᾔδε-μεν, ᾔδε-τε, etc.

612. — La formation la plus ordinaire du plus-que-parfait est celle dont la caractéristique est *-es-* et que nous avons déjà étudiée ci-dessus (§ 585), à propos des prétérits ᾔδεα, ᾔδειν, etc. De ces prétérits, l'affixe -εσ- a été, par extension analogique, transporté à tous les radicaux de parfait (cf. ὠλώλεα, ὠλώλη ou ὠλώλειν, — πεποίθεα, — ἐπεπόνθη, — εἱστήκη, — ἐτετιμήκειν, etc.).

Remarque. — Sur les désinences personnelles de ce plus-que-parfait voyez ce qui a été dit ci-dessus (§ 585) de ᾔδεα, etc.

613. — Le subjonctif πεφύκῃ et l'optatif πεφύκοι appelaient naturellement un plus-que-parfait thématique ἐπέφυκον. Ce type existe, en effet, mais il est rare et exclusivement dialectal (cf. Hom. ἐμέμηκον, Hés. ἐπέφυκον, et voyez K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., § 392, p. 328). Le plus-que-parfait thématique δείδιε, c.-à-d. * δεδϝιε (cf. δέδι-μεν), remonte, comme les précédents, aux origines, mais il ne se rencontre pas ailleurs que chez Homère.

614. — **Le plus-que-parfait latin.** — Par sa désinence **-am, -as, -at**, etc., le plus-que-parfait latin se rattache à l'imparfait **eram, dabam**, etc., et par son radical (cf. **vider-** dans **vīder-am** pour * *vides-am*) au radical du parfait (tel qu'il apparaît du moins dans **vidis-tis** et **vider-unt**). Le plus-que-parfait latin diffère donc du plus-que-parfait grec non seulement par ses désinences, mais encore par son suffixe, qui, au lieu d'être *-es-* comme en grec, est constitué par la syllabe *-is-* (cf. ci-dessus, § 590, 2°).

§ 4. — Formation des modes.

615. — **Division du sujet**. — Les modes du verbe sont l'*indicatif*, l'*injonctif*, le *subjonctif*, l'*optatif* et l'*impératif*.

Nous n'avons rien à dire de l'indicatif, puisque ce mode prend, à tous les temps, la forme du temps sans modification, ni de l'impératif, puisque nous avons, à propos des désinences de ce mode, traité des questions essentielles qui s'y rattachent (cf. ci-dessus, §§ 495-501; 527-533). Il ne nous reste donc qu'à étudier l'injonctif, le subjonctif et l'optatif.

A. — *De l'injonctif.*

616. — **Formations grecques**. — On range sous le nom d'injonctif des formes verbales, revêtues de désinences secondaires, et qui paraissent être des indicatifs sans augment d'un temps à augment (cf. φέρε, skr. *bhárat*, ind.-eur. **bhere-t* en regard de l'imparf. ἔ-φερε, skr. *a-bharat*, et voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3ᵉ édit., § 397, p. 332).

Appartiennent en grec à l'injonctif :

1° Les prétérits de l'indicatif sans augment φέρον, βῆν, πεπόνθη (cf. ci-dessus, § 552, p. 392).

2° La 2ᵉ pers. plur., la 2ᵉ et la 3ᵉ pers. plur. de l'impératif actif (cf. ci-dessus, §§ 498; 499), la 2ᵉ pers. sing. du moyen (cf. ci-dessus, § 528), et les formes en -ς de la 2ᵉ pers. sing. de l'impér. actif (cf. ci-dessus, § 495, 2°, b, p. 358).

617. — **Formations latines**. — On peut vraisemblablement rattacher à l'injonctif latin les formations suivantes (cf. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, § 909, p. 1276 sqq.) :

1° Les indicatifs présents **vehi-s**, **im-ple-s**, etc. (cf. ci-dessus, §§ 479; 496, 2°, Rem.).

2° Les prétérits de l'indicatif **inquam**, **erā-s**, les imparfaits en **-bās** (cf. ci-dessus, § 596).

3° La 2ᵉ pers. sing. de l'impératif du médio-passif, **sequere** = ἕπε(σ)ο (cf. ci-dessus, § 539, 1°, b, p. 381).

B. — *Du subjonctif.*

618. — **Subjonctif primitif**. — Dans la conjugaison primitive, la formation du subjonctif était subordonnée à la distinction déjà faite (cf. ci-dessus, § 470) entre les temps *athématiques* et les temps *thématiques*.

Dans les temps athématiques, le subjonctif avait régulièrement la racine à l'état normal et la voyelle thématique *o* : *e* brève devant les désinences personnelles; dans les temps thématiques, le subjonctif avait le vocalisme de l'indicatif et la voyelle thématique longue par contraction indo-européenne (voy. V. Henry, *Précis*, etc., §§ 89; 143; 274; 287; 293). Cette définition deviendra plus claire quand on aura passé en revue ce qui reste, en grec et en latin, de cette formation primitive; mais, pour rendre l'exposé plus net, il faut partir de la forme du radical à l'indicatif; or, le radical peut être, à l'indicatif, terminé par une consonne, par une voyelle brève, ou par une voyelle longue, susceptible ou non d'apophonie.

619. — **Subjonctif des radicaux en consonne à l'indicatif.** — Ce subjonctif était, en indo-européen, caractérisé par la voyelle thématique *o* : *e* ajoutée à la forme forte de la racine.

On trouve en grec et en latin, mais surtout en grec, des restes importants de cette formation.

1° En grec, les exemples appartiennent soit au présent et à l'aoriste second, soit à l'aoriste sigmatique, soit au parfait. Mais ce subjonctif était déjà en voie de disparition au temps d'Homère et cédait la place aux subjonctifs à voyelle longue (§ 620).

a) Les subjonctifs à voyelle *o* : *e* de présents ou d'aoristes seconds sont encore représentés dans le dialecte homérique (cf. ἴομεν en regard de l'indicatif ἴμεν, — φθίεται et φθιόμεσθα en regard de l'indicatif φθῖτο [voy. ci-après, Rem. I], — ἄλεται en regard de l'indicatif ἆλτο, etc.).

Remarques. — I. La forme homérique ἴομεν est pour * ἐy-ο-μεν, comme φθίεται est pour * φθεy-ε-ται. Le degré réduit de la racine, qui était régulier à l'indicatif en dehors du singulier, a été propagé au subjonctif. Quant à la forme ἴομεν (par ῑ long), dont Homère offre six exemples, elle a été expliquée de différentes façons (cf. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 1283; Schulze, *Quæst. ep.*, p. 376 sq.; G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 655) : peut-être faut-il y voir une formation nouvelle faite sur le modèle de θή-ο-μεν, δώ-ο-μεν, etc. (ci-après, § 621, 1°, b).

II. La forme ionienne κατ-είπει (inscr. de Chios), en regard de l'impératif κατ-ειπάτω, est faite sur le modèle des subjonctifs d'aoristes sigmatiques (cf. ci-après, b).

III. La langue grecque a conservé en fonction de futurs quelques subjonctifs de ce type (cf. ἔδομαι en regard de l'inf. ἔδμεναι, πίομαι en regard de l'impératif πῖ-θι, χέω en regard d'ἔχεα, chez Homère ἀλεύεται [*Od.*, XXIV, 29], en regard d'ἀλεύασθαι, etc. et voy. ci-dessus, § 591, p. 438).

b) Les subjonctifs à voyelle *o* : *e* d'aoristes sigmatiques se rencontrent en grand nombre dans les différents dialectes (cf. chez Homère et chez les poètes : τείσομεν, τείσετε, βιήσεαι, ἀμείψεται, etc., sur les inscriptions ioniennes, lesbiennes,

crétoises, les 3e pers. sing. en -σει, comme ποιήσει [ion.], ἀποπεράσσει [lesb.], δείξει [crét.], etc., sur les inscr. crét. les les formes moy. comme ἐσ-πράξεται, πάσονται, etc.).

Remarques. — I. La première personne du subjonctif εἰδῶ p. * Ϝειδεσ-ω appartient par son radical à la formation de l'aoriste sigmatique subjonctif, mais les désinences sont celles de la conjugaison thématique. Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., §§ 377; 398; 399; Schulze, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXIX, 251.

II. La 3e pers. du pluriel du subjonctif d'aoriste sigmatique grec était primitivement terminée en -σοντι. On en trouve un exemple dans le crétois ὀμόσοντι (cf. *Amer. Journ. of Arch.*, 2e série, t. I, p. 192 ; 212). Elle est représentée aussi par une forme πρήξοισιν (Chios), dans laquelle on reconnaît l'influence du dialecte lesbien, οι substitué à ου (la forme ionienne serait πρήξουσιν). Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 333.

c) Les subjonctifs parfaits à voyelle *o* : *e* sont en nombre restreint; il n'en reste que quelques exemples dans la langue épique (cf. εἴδομεν et εἴδετε, πεποίθομεν et peut-être προσ-αρήρεται, Hés., *Œuvres et jours*, 431, où le Vatic. 2 porte προσαρήσεται).

2° En latin, le subjonctif correspondant à celui qu'on vient d'étudier en grec n'existe plus qu'en fonction de futur.

a) Le subjonctif présent de la racine *-es* fait en latin à la 3e pers. sing. **er-i-t** (cf. skr. *ásat*[*i*]).

b) Parmi les subjonctifs aoristes sigmatiques, on rangera les formes qui ont pris en latin la valeur de futurs antérieurs (cf. **dix-o** et **dix-i-s**, **fax-o** et **fax-i-tur**, **caps-ō**, etc.[1] et **videro**, **liquero**, etc., auxquels se rattachent **scidero**, **totondero**, **dixero**, etc. [cf. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 1284], d'une part, et, d'autre part, **amasso**, **turbassitur**, **habesso**[2], etc. [cf. K. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 1202; F. Stolz, *Lat. Gramm.*, 3e édit., p. 181]).

Remarques. — I. Au lieu de * *viderunt*, qui se serait confondu avec l'indicatif parfait, la 3e pers. du plur. de ces futurs antérieurs a été refaite sur le parfait du subjonctif, **viderīnt**. Par contre, la voyelle brève du futur antérieur (à la 1re pers. et à la 2e p. du plur. **viderimus**, **videritis**) a été substituée à la voyelle primitivement longue du parfait du subjonctif[3].

II. Sur les formes **violasit**, **inrogasit**, **locasint**, voy. Stolz, *Lat. Gramm.*, 3e éd., p. 182, et les travaux cités à cet endroit.

c) Le subjonctif imparfait appartient aussi à la formation de l'aoriste sigmatique, mais, par ses désinences, il se rattache à un autre type de subjonctif que celui qui vient d'être étudié (voy. ci-après, § 620, 2°, b, β).

1. Sur ces futurs archaïques, voy. L. Job, *le Présent*, etc., p. 578 sqq.; F. Stolz, *Lat. Gramm.*, 3e édit., p. 180 sqq.

2. Voy. la liste de ces formes archaïques dans Neue-Wagener, *Lat. Formenlehre*, t. III[3], p. 507 sq.

3. Cf. **dederītis** (Ennius), **norīmus** (Térence), et voy. Neue-Wagener, *Lat. Formenlehre* t. III[3], p. 430.

620. — **Subjonctif des radicaux terminés par une voyelle à l'indicatif.** — Dès l'époque indo-européenne, ces subjonctifs contractaient la voyelle finale du radical avec la voyelle thématique caractéristique du subjonctif; de là en grec -η- et -ω- qui faisaient pendant à -ε- et à -ο- de l'indicatif; de là en latin les formations du subjonctif en -ā- et en -ē-.

1° *En grec*, le type de ce subjonctif se trouve dans φέρωμεν, φέρητε en regard de l'indicatif φέρομεν, φέρετε.

Remarques. — I. Sur la forme de 3e pers. sing. en -η pour *-ητ, voy. ci-dessus, § 490, Rem. III, p. 355.

II. La longue de la 3e p. plur. ἔχωντι (att. ἔχωσι) et ἔχωνται n'est pas régulière phonétiquement; elle s'explique par la même analogie qui, par exemple, a substitué à l'indicatif la forme ἄηνται à la forme *ἄενται (cf. ci-dessus, § 561, 2°, b, Rem. I, p. 414) et par le besoin d'opposer, à toutes les personnes, les formes du subjonctif à celles de l'indicatif.

III. Sur les raisons qui ont propagé le subjonctif à voyelle longue aux dépens du subjonctif à voyelle brève, voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., § 399, p. 334.

IV. Sur les difficultés particulières que soulève ce subjonctif grec comparé au subjonctif à voyelle longue des langues congénères, voyez les travaux cités par M. Brugmann, *ouv. cité*, p. 335.

2° *En latin*, le subjonctif à voyelle longue est caractérisé soit par le suffixe ā- soit par le suffixe ē-.

a) Le suffixe ā- n'apparaît qu'au présent (cf. **fer-ā-s, gign-ā-s, jung-ā-s, minu-ā-s, vis-ā-s, posc-ā-s, disc-ā-s, pect-ā-s, cud-ā-s, tin-tinni-ā-s, -ple-ā-s** p. **pley-ā-s*, **vide-ā-s** p. **vidēy-ā-s*, **custodi-ā-s, statu-ā-s**[1], etc.).

Remarques. — I. La première personne du singulier du subjonctif en -ā des verbes en -o et en -io sert en même temps à l'expression du futur (cf. **legam, audiam**, etc.)[2].

II. La doctrine qui est résumée ci-dessus est celle qu'enseignent MM. Brugmann et Stolz. Mais voyez L. Job, *le Présent*, etc., p. 500 sqq., où sont exposées et discutées les diverses opinions émises sur cette question obscure.

b) Le suffixe ē- apparaît à divers temps du subjonctif.

α) Il se rencontre d'abord dans des présents qui ont pris la valeur de futurs (cf. **fer-ē-s, capi-ē-s, farci-ē-s, fini-ē-s**, etc.).

Remarque. — Sur le subjonctif des verbes de première conjugaison les avis continuent à être partagés : **stēs, plantēs**, etc., sont-ils pour **sta-y-e-s*, **planta-y-e-s* et appartiennent-ils par conséquent aux subjonctifs en *e*-? ou bien faut-il croire qu'ils sont

---

1. Toutes ces formes sont citées à la seconde personne du sing. parce que, à la 1re et à la 3e pers. du sing., l'a a été abrégé en vertu de la loi § 198 (p. 116).

2. L'ancien latin témoigne que le futur de ces verbes devait appartenir tout entier au subjonctif en -e (cf. ci-après, b). En effet, Quintilien dit formellement (I, 7, 23) que Caton employait à la 1re pers. du sing. **dice** (c.-à-d. **dicem**) et **facie** (c.-à-d. **faciem**) comme futurs. De plus, voyez sur ces futurs archaïques Neue-Wagener, *Lat. Formenlehre*, t. III³, p. 321 sq.; Lœwe, *Acta soc. phil. Lips.*, V, 317.

pour *sta-ye-s, *planta-ye-s et représentent des optatifs comme **s-ie-s**? Voyez sur cette question obscure K. Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 1292; 1309.[1].

β) Ce suffixe -ē- apparaît aussi dans les subjonctifs d'aoristes sigmatiques qui ont donné en latin l'imparfait du subjonctif (cf. **es-s-ē-s, in-tra-r-ē-s, im-plē-r-ē-s, vidē-r-ē-s, plantā-r-e-s**, etc.) et le plus-que-parfait du subjonctif (cf. **vid-is-s-ē-s, dixissē-s**, etc.). Selon M. Job (*le Présent*, etc., p. 558 sqq.), toute la formation est sortie, par voie analogique, de **dixem**, subjonctif d'aoriste sigmatique thématique[2].

621. — Subjonctif des radicaux terminés à l'indicatif par une voyelle longue susceptible d'apophonie. — Ce type de subjonctif se rencontre surtout en grec; en latin, il n'est représenté que par quelques formes.

1° *En grec*, il y a trois cas à considérer.

a) On a conservé, grâce aux inscriptions, des subjonctifs dans lesquels on trouve à toutes les personnes[3] la voyelle longue de l'indicatif (cf. messén. προ-τίθηντι, crét. ἴθθᾱντι, arcad. ἐπι-συν-ίστᾱται, crét. δύνᾱμαι, gortyn. νύνᾱται, νύνᾱνται (pour δύνᾱται, etc.), arcad. δέᾱται, etc.).

Remarques. — I. Le rapport ἵστᾱται : ἵστᾰται a déterminé la création de ῥήγνῡται en regard de ῥήγνῠται et de la forme homérique ζώννῡνται (*Od.*, XXIV, 89). Sur l'existence probable d'une forme δαίνῡαι chez Homère (*Od.*, VIII, 243; XIX, 328), voy. Schulze, *Quæst. ep.*, p. 331, cité par K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., § 400, 1, a, p. 335.

II. C'est au rapport entre τίθηντι et τίθεντι que l'on doit les formes ἦται (delph.), qu'il soit, et ἦνται (messén.), qu'ils soient, en regard de ἐντί (εἰσί).

b) La précédente formation modifiée par l'analogie des formes verbales dont il a été question ci-dessus, § 619, 1°, a, a donné naissance à des subjonctifs présents et aoristes caractérisés par ceci, qu'ils ajoutent à la racine à voyelle longue la voyelle thématique ο : ε.

Ex. : Hom., ἐπι-βή-ομεν, κατα-βή-ομεν, στή-ο-μεν, παρ-στή-ε-τον, θή-ο-μεν, κατα-θή-ομαι, δώ-ο-μεν, ἐρ-ή-ω, μεθ-ή-ω, βή-ω, etc.

Remarque. — La similitude de premières personnes comme στή-ω et de premières personnes comme φέρω conduisit à remplacer par le paradigme στήω, στήῃς, στήῃ, στήωμεν, στήητε, στήωντι modelé sur φέρω, φέρῃς, φέρῃ, φέρωμεν, φέρητε, φέ-

1. Bien qu'elle soit antérieure à l'apparition du *Grundriss*, t. II, de M. Brugmann, on lira avec profit la discussion à laquelle M. Job a soumis les divers systèmes en présence (cf. *le Présent*, etc., p. 516 sqq.).

2. On lira avec profit les pages 560 et suivantes du *Présent*, etc., où M. Job rend compte de l'immense développement du subjonctif d'aoriste sigmatique en **-ēm**.

3. Sauf la première personne du singulier actif dont il ne reste pas trace.

ροντι le paradigme primitif στήω, στήεις, στήει, στήομεν, στήετε, στήοντι[1]. Les formes στήω, στήωμεν, etc., ont subi, suivant les dialectes, une demi-contraction ou une contraction complète : ainsi chez Homère στέωμεν, θέωμεν, ἀφ-έῃ, στῇ, βῇ, etc. ; chez Hérodote, θέω, θῇ, θέωσι, θῆται, βῇ, βέωμεν, ἱστῇ, στῇ, etc. ; chez les Attiques la contraction est faite partout (cf. στῶ, στῇς, στῇ, στῶμεν, στῆτε, στῶσι, τιθῶ, τιθῇς, etc., διδῶ, διδῷς, etc.).

c) Dans le dialecte ionien et dans le dialecte attique on trouve, au moyen, une formation de subjonctif dans laquelle la voyelle longue du subjonctif -η- : -ω- prend la place de la voyelle longue de la racine au lieu de s'affixer à elle (cf. ἐπίστωμαι, ἐπίστηται en face de l'indic. ἐπίστἄται, κρέμωμαι en regard de l'indic. κρέμἄται, δύνωμαι en regard de δύνἄται, μάρνωμαι en regard de μάρνἄται, etc.).

Remarque. — Les grammairiens hésitent entre deux accentuations pour les formes attiques, comme τίθωμαι et τιθῶμαι. Peut-être pouvait-on employer les deux : dans ce cas, τίθωμαι, τίθηται, ἐπί-θωμαι, ἐπί-θηται, ἵστωμαι, ἵστηται s'expliqueraient par l'analogie de ἐπίστωμαι, etc., tandis que l'accentuation de τιθῶ, etc., aurait servi de modèle à τιθῶμαι, τιθῆται, ἐπι-θῶμαι, ἐπι-θῆται, ἱστῶμαι, ἱστῆται.

2° *En latin*, M. Brugmann, *Grundriss*, etc., t. II, p. 1298, cite comme appartenant à cette formation les subjonctifs **si-st-ā-s** (cf. indic. **si-st-i-t**) de la racine *stā-*; **serās** p. **si-s-ās* (cf. indic. **se-r-i-t**) de la racine *sē-*; **red-dā-s** (cf. indic. **red-d-i-t**) de la racine *dō-*. Peut-être faut-il y ajouter **ster-n-ā-s** (cf. indic. **ster-n-i-t**) et **li-n-ā-s** (cf. indic. **li-n-i-t**), si ces verbes appartiennent bien à la Xᵉ classe (caractérisée par le suffixe primaire *-nā-*).

622. — **Subjonctif des radicaux terminés à l'indicatif par une voyelle longue non susceptible d'apophonie.** — Cette formation ne se rencontre pas en latin; en grec, elle ne se distingue de la précédente que parce qu'elle se rencontre exclusivement dans les verbes de la VIIIᵉ et de la IXᵉ classe.

Il y a deux cas à considérer :

1° Aux formations ci-dessus énumérées, § 621, 1°, a, répondent les subjonctifs messén. -γράφηντι (de ἐγράφη, fut écrit, 1ʳᵉ pers. ἐ-γράφ-η-μεν), -σκευάσθηντι (de ἐ-σκευάσθη, fut préparé), héracl. οἰκοδόμηται (de οἰκοδομέω), crét. πέπᾶται (en reg. de l'indic. πέ-π-ᾱ-ται), thér. πέπρᾶται (en regard de l'indic. πέ-πρ-ᾱ-ται), crét. ἐσ-τετέκνωται (cf. att. ἐκ-τεκνόω, procréer des enfants).

Remarque. — La nature de la voyelle *-ā-* et *-ē-* qui est ici la même au radical de

1. Il est très possible que ces formes aient réellement existé; cf. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3ᵉ éd., p. 31, n. 1. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que la tradition d'après laquelle il faudrait écrire θείομεν, στείομεν, etc., est fautive. Voy. K. Brugmann, *Indog. Forschungen*, t. IX, p. 178.

l'indicatif et au radical du subjonctif, a permis de conjecturer que ces formations appartenaient primitivement au subjonctif. Ce serait par abus qu'elles auraient pris le sens de l'indicatif.

2° Aux formations ci-dessus énumérées, § 621, 1°, b, répondent les subjonctifs homér. δαμήω, τραπήομεν, δαμήετε, βλήεται, γνώομεν, qui se sont comportés comme ceux dont nous avons déjà parlé. En effet, suivant les dialectes, ils ont subi une demi-contraction ou une contraction complète (cf. Hom. θερέω, μιγέωσιν, δαῶμεν, γνῷ, γνῶμεν, γνῶσιν, — Hérod. φανέω, φανῇ, φανέωσι, μεμνεώμεθα, etc.). En attique, la contraction est faite partout (cf. γραφῶ, γραφῇς, γνῶ, γνῷς, μεμνῶμαι, μεμνῇται, etc.).

Remarque. — Le subjonctif attique καθῶμαι, καθῆται pourrait représenter soit *ἥ[σ]ομαι, *ἥ[σ]εται, soit *ἥ[σ]ωμαι, *ἥ[σ]ηται, mais on croit plutôt qu'il a été refait d'après κεκτῶμαι, κεκτῆται. Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., §§319 (p. 275); 400 (p. 336).

C. — *De l'optatif.*

623. — **Formations primitives**. — Dans la conjugaison indo-européenne primitive, l'optatif avait deux caractéristiques différentes, selon qu'il se rattachait à des formations athématiques ou thématiques.

Dans le premier cas, le suffixe était, au singulier, sous sa forme forte *-yē-*, *-i^yē-*, et au duel, au pluriel de l'actif et aux trois nombres du moyen *-i-* sous sa forme faible : mais *-i-* ne se trouvait que devant les désinences personnelles commençant par une consonne; c'était *-y-*, *i^y* devant les désinences personnelles commençant par une voyelle.

Dans le second cas, le suffixe de l'optatif était *-oy-* à toutes les personnes de l'actif et du moyen.

Ces deux formations se retrouvent en grec et en latin, mais troublées par des influences analogiques.

624. — **Optatif en** *-yē-*, *-i-*. — Il subsiste, en grec et en latin, de nombreuses traces de cette formation.

1° *En grec*, comme dans les langues congénères, ce suffixe de l'optatif s'attache à la forme faible du radical : les exceptions sont justifiées par des raisons particulières.

Dans l'énumération des principaux exemples, nous rangerons les radicaux d'après la nature du phonème par lequel ils se terminent.

a) *Radicaux en σ-* : A l'optatif primitif **syē-m*, le grec répond par εἴην, à **s-i-men*, par εἶμεν, et à **s-y-ent*, par εἶεν, etc., c'est-à-dire qu'il a étendu à l'optatif la forme forte de l'indicatif; la raison en est vraisemblablement que si les formes phonétiquement régulières avaient prévalu, à savoir *ἤν, *ἶμεν, etc.,

elles auraient formé un contraste trop singulier avec le reste de la conjugaison du verbe être.

L'optatif du verbe οἶδα, qui est εἰδείην, εἰδεῖμεν, etc., se rattache à une forme primitive en *-εσ-ιη-ν, *-εσ-ι-μεν, etc., et c'est l'analogie de εἰδείην qui a créé δεδιείην, comme aussi sans doute l'optatif ἰείη (Hom., *Il.*, XIX, 209) de la racine εἰ-, aller.

Remarques. — I. On conjecture que la 3e p. du plur. de l'optatif avait primitivement -*ént* pour désinence (cf. en latin **sient** en regard de **simus, sitis**). De là est sortie la désinence grecque -εν qu'on a non seulement dans ε-ῖ-εν, mais, comme on le verra tout à l'heure (ci-dessous, b), dans les formations τιθεῖεν, θεῖεν, ἐπιβαῖεν, etc. Sur les 3e p. plur. éléen. συνέαν = συνεῖεν (Collitz, n° 1149), ἐπιθεῖαν (Collitz, n° 1152), voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., § 415, 1, a (p. 350), et cf. ci-dessus § 494, Rem. I (p. 357).

II. La formation à laquelle appartient εἰδείην se retrouve à la 3e pers. du pluriel de ceux des optatifs d'aoristes sigmatiques qu'on range dans la conjugaison dite éolienne[1]. Cette 3e pers. du plur. est en -σειαν, et l'on en trouve déjà de nombreux exemples chez Homère; la terminaison -σειαν est sortie de *σ-εσ-ιαν (δείξειαν = *δεικ-σ-εσ-ιαν), dans laquelle -αν est pour *-α = *-*nt*. Sur cette 3e pers. plur. on a refait la 2e du sing. (cf. πέμψειας au lieu de *πεμψειης) et la 3e du sing. (cf. πέμψειεν, au lieu de *πεμψειη); la formule analogique doit être ἔδειξαν : ἔδειξας, ἔδειξε(ν) = δείξειαν : δείξειας, δείξειε(ν). La 1re pers. du sing. n'est conservée nulle part; Chœroboscos (p. 565, 2) cite comme éolienne une 1re pers. du plur. τύψε-ι-μεν, qui serait phonétiquement régulière.

III. Les formations attiques καθήμην, καθῆτο, pourraient représenter *ῃ[σ]ῑ-μην, *ῃ[σ]ῑ-το, mais on croit plutôt qu'elles ont été refaites d'après κεκτῄμην, κεκτῇτο (cf. ci-dessus, § 454, 10°, Rem. [p. 406], et voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., § 319, p. 275). Quant à l'optatif attique καθοίμην, c'est bien évidemment une formation analogique d'après la conjugaison thématique[2].

b) *Radicaux en ē-, ō-, ā-* (dans lesquels la voyelle est susceptible d'apophonie). A cette formation appartiennent φαίην, φαῖμεν, φαίμην, — θείην, δοίην, σταίην, — τιθείην, τιθεῖμεν, τιθεῖτο, — διδοίην, ἱσταίην, — κιρναίην, δυναίμην, δύναιτο, — ἑσταίην, ἑσταῖμεν.

Remarques. — I. Selon M. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 338, la diphtongue qu'on trouve devant les terminaisons du *singulier* -ην, -ης, -η et devant celles du pluriel en -εν et en -ατο n'est pas primitive, mais a été empruntée par analogie aux autres formes : φαίην, etc., serait donc sorti de φαῖμεν ou, en d'autres termes, la diphtongue -αι- de φαῖμεν aurait influencé la prononciation de *φαιην, etc.

II. Sur l'accentuation de τιθεῖμεν, τιθεῖτο, ἱσταῖμεν, ἑσταῖμεν, etc., voyez l'hypothèse de M. Wackernagel, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXVII, 88 et les réflexions de M. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 338.

---

1. Sur l'emploi et l'origine de cette formation, voy. La Roche, *Beitr. z. griech. Gramm.*, t. I, p. 132 sqq.; Curtius, *das griech. Verbum*, t. II², p. 291; Nauck, *Bull. de l'Acad. de Pétersbourg*, t. XXIV, p. 389 sqq.; O. Riemann, *Qua rei criticæ*, etc., p. 85; A. von Bamberg, *Zeitschr. für Gymnasialwesen*, 1877, p. 11; Rutherford, *Phrynichus*, p. 733 sqq.; Schmid, *Atticismus*, III, 31; G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 661 sq.

2. Sur les formations thématiques comme ἔοις, ἔοι (rac. ἐσ-, « être »), ἴοι (rac. εἰ-, « aller »), προσθέοιτο, ὑποθέοιτο (Hérodote), voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e édit., § 591, p. 660.

III. L'optatif δείξαιτο est à l'indicatif ἐδείξατο ce que l'optatif δύναιτο est à l'indicatif δύναται, ἠδύνατο. En d'autres termes, pour former l'optatif du type δείξαιτο on est parti d'un faux radical δειξα- qu'on a tiré d'autant plus facilement de certaines formes de l'indicatif qu'il ressemblait extérieurement aux radicaux δυνᾰ-, ἐπιστᾰ- et autres de même genre.

Il n'est pas impossible que ces optatifs moyens d'aoristes sigmatiques aient exercé une influence sur la formation des optatifs actifs correspondants et que δείξαιμεν, δείξαιτε, etc., aient été créés sur le modèle de δείξαιτο, etc. Mais il se peut aussi que l'on ait pris l'α de l'aoriste sigmatique comme une sorte de voyelle thématique et qu'on ait refait le paradigme δείξαιμι, -αις, -αι d'après celui de λίποιμι, -οις, -οι.

IV. Chez Homère, l'optatif moyen δαινῦτο de δαί-νῡ-μι représente *δαινυy-το, forme dans laquelle la terminaison *-νυy-το a été substituée à la terminaison régulière *-νυ-Fῑ-το ou *-νFῑ-το d'après l'analogie de διδοῖτο, ἱσταῖτο, etc. De δαινῦτο on peut rapprocher λελῦτο (*Od.*, XVIII, 238). Quant à φθῖτο, on l'explique soit en le rattachant à un primitif *φθιy-ῑ-το, dont il serait régulièrement sorti par voie phonétique, soit en le regardant comme une forme refaite sur ἔφθιτο d'après le rapport de θεῖτο à ἔθετο.

c) *Radicaux dans lesquels la voyelle finale longue n'est pas susceptible d'apophonie.* A cette catégorie appartiennent δραῖμεν (de *δρᾱι-μεν), γνοῖμεν (de *γνωι-μεν), etc., qui ont influencé le singulier δραίην (au lieu de *δρᾱ-[y]η-ν), γνοίην (au lieu de *γνω-[y]η-ν) et ont entraîné des formations comme κιχείην, φανείην, δοθείην, ἁλοίην (cf. lesb. φιλείην [φίλημι], éléen συλαίη [σύλᾱμι]).

Remarques. — I. L'analogie de γνοῖμεν, σταῖμεν, etc., avait donné naissance à un optatif *δυιμεν (au lieu de *δυ[F]-ῑ-μεν) qui, chez Homère, est représenté par δῦμεν dans ἐκ-δῦμεν (cf. δύη p. *δυιη).

II. Les formes du moyen ἐμ-πλῇτο, μεμνῄμην et μεμνῇτο, κεκτῄμην, κεκλῇο présentent la voyelle longue -η- par analogie avec μέμνημαι, κέκτημαι, κέκλημαι. Mais dans les optatifs ἁλῴην, βιῴην, etc., qui ont remplacé assez tard ἁλοίην, βιοίην, etc., c'est l'analogie de ῥιγῴην, ἱδρῴην, etc., qui a dû se faire sentir (voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3ᵉ édit., §§ 331 ; 402, d.).

III. Sur l'accentuation des formes κιχεῖμεν, ἁλοῖμεν, φανεῖμεν, etc., voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3ᵉ éd., p. 339.

IV. Le suffixe -ιη- du singulier, à l'actif, a été propagé au pluriel et au duel surtout dans le dialecte ionien et dans le dialecte attique. Homère n'a qu'un seul exemple de cette formation analogique (*Il.*, XVII, 733 σταίησαν) ; mais, après lui, elle devient très fréquente. Cette observation s'applique aux formations énumérées ci-dessus, **b**, comme à celles du groupe **c**. Voy. La Roche, *Beiträge zur griech. Gramm.*, t. I, p. 148 sqq. Toutefois le dialecte attique de la bonne époque ne les connait pas ou les connait à peine (cf. O. Riemann, *Qua rei criticae...*, etc., p. 82 sq.).

2° Des deux formations primitives de l'optatif (cf. ci-dessus, § 623), celle dont on vient d'énumérer les représentants en grec est la seule que le latin ait conservée.

Pour le sens, l'optatif latin s'est en général confondu avec le subjonctif (voy. toutefois notre *Syntaxe*, §§ 332 sqq.) ; mais

pour la forme l'optatif s'est conservé dans quelques verbes d'un usage fréquent et d'origine athématique.

L'ancien optatif s'est maintenu dans toute sa pureté au subjonctif archaïque du verbe **sum**; on n'a qu'à comparer le paradigme primitif au paradigme du latin pour voir combien le latin y est fidèle :

		PARADIGME PRIMITIF.	PARADIGME LATIN.
Sing.	1	**s-yē-m*	**siēm**
	2	**s-yē-s*	**siēs**
	3	**s-yē-t*	**siēt**
Plur.	1	**s-ī-mós*	**sīmus**
	2	**s-ī-té*	**sītis**
	3	**s-iy-n̥t*	**sient**

Toutefois on trouve déjà, même dans les textes anciens qui nous ont conservé les formes énumérées ci-dessus, les formes **sīm, sīs, sīt, sint**, où le degré réduit a été propagé. Enfin, à partir d'Auguste, on ne trouve plus que la conjugaison **sim**, etc., **simus**, etc., **sint**.

REMARQUES. — I. A la même formation appartiennent, outre les subjonctifs des composés de **sum**, les formes **velim, nolim, malim**, subjonctifs présents de **volo** et de ses composés; les formes **edim, comedim, exedint**, subjonctifs présents d'**edo** et de ses composés, enfin les optatifs **duīm, duīs, duit, duītur, duint**; **adduit**, etc.; **creduis, creduit**; **interduim**; **perduim, perduis, perduit, perduint**; **prōduit**; **venumduit**.

II. Du grec εἰδείην on rapprochera **viderim**, qui est, comme εἰδείην, un optatif d'aoriste sigmatique, mais qui, en latin, est devenu le parfait du subjonctif (cf. **liquerim, dixerim, totonderim**). Enfin, on reconnaît des optatifs de même nature dans les formes **dixis** (PLAUTE, *Asin.*, 389; *Aul.*, 744; *Capt.*, 149; *Mil.*, 283), **axim** p. **egerim**, PACUV., *tr.* 297), **faxim** (PLAUTE, *Amph.* 511; *Aul.*, 420; *Pœn.*, 1091; etc.), **amassis** (PLAUTE), **prohibesseis** (ENN., *tr.* 323) et **prohibessis** (CATO, *de Re rust.*, 141, 2), **prohibessit** (PLAUTE, *Pseud.*, 14), **prohibessint** (CIC. *de Leg.*, III, § 6 [formule archaïque]), **ambissint** (PLAUTE, *Amph.*, 69; 71), etc. Que ces formes aient conservé longtemps la longue primitive du suffixe, c'est ce que prouvent le **dederītis** d'Ennius, le **norīmus** de Térence et les autres exemples fournis par NEUE-WAGENER, *Lat. Form.*, 3e éd., t. III, p. 430.

III. Si **dem** peut se ramener à * *da-*[*y*]*ē-m*, c'est un optatif comme δοίην. De même, dans cette hypothèse, **stem** se ramènera à * *sta-*[*y*]*e-m* et sera un optatif au même titre que σταίην. **Dēmus** et **stēmus** rattachés à * *da-*[*y*]*e-mos*, * *sta-*[*y*]*e-mos* pourront être comparés à δοίημεν, σταίημεν. Mais nous avons vu ci-dessus, § 620, 2°, **b**, REM. que la question n'est pas tranchée.

625. — Optatif en *-oy*. — Ce suffixe se compose de la voyelle *-o-* (qui se substitue partout à la voyelle thématique *o* : *e*) et de la caractéristique d'optatif *-ī-*. Dès l'époque indo-européenne il apparaît dans les formations thématiques (le grec φέροι-ς, le goth. *bairais*, etc.,

supposent **bheroi-s* en indo-européen). Quoi qu'il en soit, la flexion primitive était sans doute constituée en grec de la manière suivante : *Sing.* : *φεροyα (cf. skr. *bhárēy-am*), φέροις, *φεροιτ. — *Duel* : φέροιτον, φεροίτην. — *Pluriel* : φέροιμεν, φέροιτε, *φεροyα. C'était celle que l'on trouvait aussi à l'optatif des aoristes thématiques.

REMARQUES. — I. Sur la désinence de la 1re pers. du sing. voy. ci-dessus, § 458, 2°, REM. I, p. 354 (avec la n. 4). Sur la désinence de la 3e p. du sing., voy. ci-dessus, §§ 336, 490.

II. A la 3e pers. du pluriel de cette formation, la désinence secondaire *-nt* aurait dû donner en grec -α (cf. K. BRUGMANN, *Grundriss*, etc., t. II, p. 1303). Mais l'optatif thématique a pris la terminaison -εν de l'optatif athématique : φέροιεν a remplacé *φε-ροy-α d'après εἶεν, etc. Quant à la terminaison -οιαν que présente le dialecte éléen (cf. ἀποτίνοιαν, παραβαίνοιαν et voy. G. MEYER, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 620), elle s'explique de la même manière que συν-έαν, ἐπι-θεῖαν (ci-dessus, § 624, 1°, a, REM. I). Enfin les troisièmes personnes en -οιν du dialecte de Delphes (cf. παρέχοιν, ποιεοιν, θέλοιν, etc.) sont vraisemblablement dues à l'analogie de la 3e pers. pl. du moyen, qui est -οιντο. Sur la propagation de la terminaison -σαν à la 3e p. plur. actif de l'optatif thématique dans le dialecte de Delphes et dans la langue hellénistique, voy. ci-dessus, § 494, 2°, REM. III (p. 357) et cf. G. MEYER, *ouv. cit.*, p. 660. Sur φέροιντο, φέροιατο, voy. ci-dessus §§ 520 (p. 370); 533, 6° (p. 375).

III. La ressemblance apparente de σχοῖμεν (optatif d'ἔσχομεν), de φιλοῖμεν (opt. de φιλέομεν, φιλοῦμεν), de μισθοῖμεν (opt. de μισθόομεν, μισθοῦμεν) et de δοῖμεν, διδοῖμεν, etc. (opt. de ἔδομεν, ἐδίδομεν) entraîna dans certains dialectes, surtout en ionien et en attique, la formation d'optatifs σχοίην[1], φιλοίην, μισθοίην, etc. On trouve déjà chez Homère φοροίη (*Od.*, IX, 320), et chez Hérodote, quelques exemples isolés de cette formation analogique. Mais c'est surtout chez les Attiques qu'elle se propagea : sur le modèle de φιλοίην, μισθοίην, ils substituèrent δρῴην, τιμῴην, etc., à δρῷμι, τιμῷμι, etc.

IV. Il est à remarquer que les Attiques ont évité de propager au pluriel le suffixe -ιη- dont nous venons de voir l'extension aux formes du singulier : si l'on trouve δοκοίημεν, ἀρκοίημεν, κακουργοίητε chez XÉNOPHON (*Cyr.*, IV, 2, 46 ; VII, 5, 56 ; IV, 3, 7 ; I, 6, 29), δοκοίησαν chez Eschine, ἀμφισβητοίησαν chez ARISTOTE (*Polit.*, III, 13), ces optatifs paraissent aux connaisseurs étrangers au pur dialecte attique (voy. O. RIEMANN, *Qua rei criticæ...*, etc., p. 85).

V. Quant aux optatifs comme φιλῴην, δῴην, δῴημεν, ils ont été formés très tard sur le modèle de ῥιγῴην, de ἱδρῴην et de τιμῴην, et n'ont jamais été employés par les écrivains corrects[2].

§ 5. — Formes nominales du verbe.

626. — Définition. — On comprend sous le nom de formes nominales du verbe l'infinitif, le participe et les noms verbaux comme

1. Remarquez que, si l'on dit σχοίην, on n'emploie que παράσχοιμι. Cela tient à l'accentuation du pluriel : παράσχοιμεν faisait penser à φέροιμεν, et maintenait παράσχοιμι en regard de φέροιμι, tandis que σχοῖμεν faisait penser à δοῖμεν.

Mais l'on trouve dans les fragments de Sapho les optatifs ἀναγοίην, λαχόην, ἰοίην qui peuvent s'expliquer soit par l'analogie de σχοίην, soit par l'analogie de διδοίην, à cause de la similitude d'accent entre ἀγάγοιμεν et δίδοιμεν (accent. éolienne, cf. ci-dessus, § 139, 2°).

2. Cf. MŒRIS, p. 208, 9 : ποιοίη Ἀττικοί, ποιῴη Ἕλληνες. P. 194, 11 : δοίημεν, δοίητε Ἀττικοί, δῴημεν, δῴητε Ἕλληνες.

le gérondif latin, les adjectifs en -τός et en -τέος, les adjectifs en -urus et en -ndus. Ces formes ne sont pas des modes du verbe, comme le montrera suffisamment le résumé ci-dessous.

A. — *De l'infinitif[1] et des formes qui s'y rattachent.*

627. — **Formations grecques et latines**. — L'infinitif des langues indo-européennes est sorti de la déclinaison. Si l'on étudie les divers infinitifs qu'elles renferment, on découvre toujours que chacun d'eux était primitivement le cas d'un nom verbal exprimant l'action.

En grec et en latin, les divers infinitifs sont ou d'anciens *datifs* ou d'anciens *locatifs*.

628. — **Infinitifs tirés de datifs**. — On considère comme d'anciens datifs :

1° *Les infinitifs grecs* en -σ-αι (comme δεῖξαι, λῦσαι, etc.), qui appartiennent proprement à l'aoriste sigmatique, mais se rattachent à d'anciens noms exprimant l'action pure et simple, — et *les infinitifs latins* en **-ri** (p. *-si*) qui sont devenus passifs, mais qui primitivement n'exprimaient que l'idée d'action.

REMARQUES. — I. L'infinitif thessalien ὀν-γράψειν, qui appartient à l'aoriste, ne se distingue de l'infinitif dont on vient de parler que par ει mis à la place de αι, et par le ν qu'on trouve à d'autres infinitifs (cf. ci-après ἔσσεσθειν p. ἔσεσθαι)[2].

II. On n'a point encore réussi à rendre compte d'une manière satisfaisante des infinitifs latins archaïques[3] en **-ier**. L'hypothèse la plus simple (cf. MIODONSKI, *Archiv* de Wœlfflin, t. VII, 132; F. STOLZ, *Lat. Gramm.*, 3e éd., p. 190) consiste à imaginer que ce sont des infinitifs à cumul, dans lesquels se trouve, outre le suffixe **-i**, le suffixe **-ere**, mais réduit à **-er**, comme dans certaines formes archaïques (cf. **biber** cité par CHARISIUS, *Gramm. lat.*, I, 124, *éd. Keil*, etc.). L'addition serait née du besoin d'éviter toute confusion entre les parfaits actifs **bibi, defendi, legi**, etc., et tous les infinitifs passifs de même forme. Mais on pourrait d'abord remarquer que **legi** n'a rien à voir ici, car l'actif **lēgi** ne pouvait à cause de la quantité être confondu avec le passif **lĕgi**. De plus, la statistique des infinitifs archaïques en **-ier** prouve que les plus anciens et les plus répandus sont précisément ceux du type **laudarier** qui ne pouvaient créer aucune confusion.

2° *Les infinitifs grecs* ἐνεῖκαι, εἶπαι, χεῦαι et les infinitifs latins **agi, dici, sequi**, etc. (cf. K. BRUGMANN, *Grundriss*, etc., t. II, § 1088, 1,

1. Sur la manière dont nos langues ont acquis l'infinitif, on lira avec profit les ingénieuses réflexions de M. BRÉAL, *Essai de Sémantique*, p. 88.

2. C'est une particularité de prononciation propre au dialecte de Larisse (cf. Ἀνδρείμουν p. Ἀνδραίμων, ἐψάφιστει p. ἐψήφισται) et qu'on peut comparer à un phénomène de même genre en vieux haut allemand (cf. goth. *wait*, v. h. all. *weiz*).

3. Ils sont archaïques, mais non pas plus anciens que les autres infinitifs en *-i*.

p. 1413 ; *Griech. Gramm.*, 3[e] édit., § 424, A, 2, p. 359 ; F. Stolz, *Lat. Gramm.*, 3[e] éd., § 117, p. 189).

3° *Les infinitifs grecs* médio-passifs en -σθαι (cf. φέρεσθαι, δίδοσθαι, ἧσθαι, πεπύσθαι, etc.[1]).

Remarque. — La forme thessalienne ἔσσεσθειν est pour ἔσεσθαι, avec changement de αι en ει (cf. ci-dessus, 1° Rem. I) et addition du -ν qu'on a dans ὀν-γράψειν.

4° *Les infinitifs grecs* en -μεναι, datif d'un suffixe *-men* (cf. ci-dessus, § 404, p. 294) très nombreux chez Homère et dans le dialecte lesbien (cf. ἴδμεναι, ἔδμεναι, γνώμεναι, δαήμεναι, ζευγνύμεναι, ἱστάμεναι, etc.). Ces formations ont été par analogie propagées à des radicaux thématiques (cf. ἀειδέμεναι, ἀξέμεναι, etc.).

5° *Les infinitifs* en -Ϝεναι (cf. chypr. δοϜεναι, att. δοῦναι), en -εναι (cf. εἰδέναι, *peut-être* εἶναι, arcad. ἦναι [= *ἔ[σ]εναι]) et en -ναι (cf. διδόναι), qu'on rencontre surtout dans les dialectes arcadien, chypriote et ion.-attique. Sur certaines difficultés, voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3[e] édit., p. 360.

629. — Infinitifs tirés de locatifs. — On considère comme d'anciens locatifs :

1° *Les infinitifs grecs* en -μεν, locatif sans désinence du suffixe *-men* (cf. ci-dessus, § 399, 1°, p. 292), très fréquents chez Homère et dans les dialectes éléen, dorien, béotien, thessalien et du nord-ouest (cf. θέμεν, τιθέμεν, ὀρνύμεν, γραφθῆμεν, ἱστᾶμεν, ἀγέμεν, ἐλθέμεν, ἀξέμεν, Hom. et thessal. ἔμμεν, éléen et dor. ἦμεν, delph. εἶμεν, béot. εἶμεν [de *ἔσμεν]).

Remarques. — I. On croit que les infinitifs crétois du type δόμην, etc., renferment une ancienne désinence de locatif analogue à la désinence -μεν, mais on ne sait comment expliquer la forme ἤμην qu'on lit sur l'inscription de Dreros (Cauer, *Delect.*, 2[e] éd., n° 121, B, 3, 36) à côté de ἦμεν (voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3[e] éd., p. 360).

II. Sur les inscriptions de l'île de Rhodes et des colonies de Rhodes on trouve un infinitif en -μειν (cf. θέμειν, etc.), qu'on explique par une confusion entre les deux types d'infinitifs en -μεν et en -ειν (cf. ci-après, 2°).

2° *Les infinitifs grecs* du type ἔχειν (ion., att., locr.), ἔχην (dor. sévère, éléen, lesb.), ἔχεν (thess.), dont la terminaison nous ramène à une forme en -εεν, qui phonétiquement peut venir aussi bien de *-εγεν ou de *-εϜεν que de *-εσεν. Pourtant la

1. L'infinitif εἴδεσθαι (Hom., Hér., Pind.) peut servir à montrer comment les uns et les autres se sont formés. On y peut voir, en effet, un composé de Ϝειδεσ- (εἶδος) et de *dhé- *dh- (racine *dhé-, « placer, mettre ») ; la finale de datif singulier -θ-αι répondrait à celle qu'on a dans le sanscrit *srad-dhé*. Une fois que le second membre du composé fut passé à l'état de suffixe, on crut, par comparaison avec εἴδεται, que εἴδεσθαι devait se décomposer en εἴδε-σθαι et la terminaison -σθαι, une fois affranchie, fut étendue à toutes sortes de formations verbales. Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3[e] éd., p. 359.

terminaison hypothétique *-σεν a pour elle qu'elle a un équivalent dans les infinitifs sanscr. en *-san-i* (avec la désinence *-i* du locatif).

3° *Les infinitifs doriens et arcadiens* comme ἔχεν, ἀγαγέν, διοικέν, etc., dont toutefois la formation n'est pas très claire (cf. K. BRUGMANN, *Griech. Gramm.*, 3ᵉ édit., p. 361).

REMARQUE. — Il est encore plus difficile d'expliquer les infinitifs lesb. ἐν-τάφην, ἐπι-μελήθην, arcad. θύσθην ; lesb. δίδων, πρόσταν, κέρναν, ὄμνυν, eretr. εἶν et dans Théognis μεταδοῦν. Voy. K. BRUGMANN, *ibid.*

4° *Les infinitifs latins* en **-se**, **-re** (p. *-se* = **si*) et **-ere** (p. *-es-e* = -**es-ĭ*), par exemple **velle** (p. **vel-se*), **ferre** (p. **fer-se*), **ēsse** (p. **et-se* = **ed-se*), **ĕs-se**, **dare** (p. **da-se*), **ag-ĕre**, etc.

630. — Le supin latin. — On appelle supin les formes latines en **-tum** et **-tu** qui sont proprement l'une l'accusatif, l'autre le datif (ou peut-être le locatif) d'un suffixe primaire ou secondaire *-tu-* servant à former des noms d'action (cf. **cau-tum**, **lu-sum** [cf. ci-dessus, § 292], **dic-tu**, **mugi-tum**, **vena-tu**, etc.).

631. — Le gérondif latin. — On comprend, sous le nom de gérondif, l'accusatif, le génitif, le datif et l'ablatif du nom verbal en **-ndo-** dont on parlera tout à l'heure (§ 632, 7°, p. 469).

B. — *Du participe et des formes qui s'y rattachent.*

632. — Formations grecques et latines. — En grec et en latin, les participes ne sont autre chose que des adjectifs verbaux comme les infinitifs sont des noms verbaux.

1° En grec et en latin, les participes actifs, à l'exception du participe parfait grec, ont un suffixe qui se ramène au suffixe indoeuropéen *-ent-*, *-nt*, *n̥t*. Voy. ci-dessus, §§ 353 ; 356 ; 361, 3°.

2° Le participe parfait actif du grec a pour suffixe -(F)ώς, -υῖα, -(F)εῖα, -(F)ός. Voy. ci-dessus, p. 261, n. 2.

3° En grec, le participe moyen avait à tous les temps -μενος pour suffixe (cf. λειπόμενος, λιπόμενος, λειψόμενος, λελειμμένος).

REMARQUE. — En latin on retrouve ce suffixe dans des mots comme **ter-minus**, **fē-mina**, etc., et dans la 2ᵉ pers. passive du pluriel **da-mini**, etc. Voy. ci-dessus § 539, 2°, p. 381.

4° Le suffixe qui sert en grec à former des adjectifs verbaux en -τό-ς comme θε-τό-ς, δο-τό-ς, στα-τό-ς, κλυ-τό-ς, λυ-τό-ς, etc., sert en latin à former les participes passés passifs **dă-tus**, **oc-cultus**, **tentus**, **cap-tu-s**, **geni-tus** (p. **genetos*), **doc-tu-s**, etc.

Remarque. — Le participe **mortuus** présente un suffixe *-tuo-*, qu'on retrouve en paléo-slave (cf. *mrĭtvŭ*), mais qui est isolé en latin.

5° On expliquait naguère le suffixe du participe futur actif par une corruption du suffixe *-toro-* rattaché à *-tor-*, suffixe des noms d'agent. Mais il était impossible de rendre compte de cette corruption.

On le rattache aujourd'hui à l'infinitif futur actif dans lequel on voit un composé du supin en **-tu** (locatif) avec l'ancien infinitif **erum*, **esom* de la racine *es-*, être : **daturum** serait pour **datu erum*, comme dans le latin vulgaire **datuiri** (ci-dessus, § 335, 3°, p. 241) est sorti de **datum iri** (cf. F. Stolz, *Lat. Gramm.*, 3e édit., p. 191).

6° En grec, le suffixe -τέο- sert à former des adjectifs verbaux signifiant obligation, nécessité (cf. δοτέος, λυτέος, etc.).

7° En latin, le suffixe **-ndo-** qui sert à former des adjectifs verbaux de même signification que les précédents n'a pas encore été expliqué d'une manière satisfaisante. Le dernier essai dû à M. Lebreton (*Mém. Soc. Ling.*, t. XI, p. 145 sqq.) donne, après un résumé de toutes les opinions émises sur ce suffixe, une hypothèse intéressante, mais qui ne paraît pas pouvoir être acceptée.

Remarque. — De toutes les explications proposées, celle de M. L. Havet (*Mém. Soc. Ling.*, VI, 231) est la plus ingénieuse : c'est aussi celle qui rend le mieux compte du sens acquis en latin par cet adjectif verbal.

D'après M. Havet, le participe en **-undus** (forme archaïque) serait l'équivalent morphologique du participe grec en -ομενος. Un type **feromeno-* serait devenu par dissimilation **feromedo-*, puis **feromdo-*, **ferondo-*, **ferundo-*. Le point faible de cette théorie, c'est qu'elle ne tient pas compte de la contradiction qu'il y a à supposer que, dans un seul et même dialecte, une seule et même forme **agomenoy* peut se résoudre à la fois en **agimini** et **agundi** (cf. V. Henry, *Esquisses morphol.*, V, p. 26). Pour atténuer cette contradiction, M. V. Henry suppose (*loc. cit.*) que la dissimilation s'est produite d'abord dans les thèmes à nasale (**linomedos* de **linomenos*, **sternomedos* de **sternomenos*, etc.), et que le suffixe *-undo-* dégagé, suivant le processus signalé par M. Havet, s'est propagé dans les autres thèmes verbaux.

Cette hypothèse admise pour l'adjectif en **-undus** suggère à M. Henry l'idée de rapprocher le gérondif latin de l'infinitif grec en -μεναι : ainsi **nendi** représenterait **ne-men-i* = νη-μεν-αι. Ce rapprochement lui permet, d'une part, d'expliquer pourquoi le gérondif a le sens actif, alors que l'adjectif en **-ndus** a pu prendre le sens passif et, d'autre part, de montrer que la différence vocalique du gérondif **agendi** et de l'adjectif **agundus** a, par contamination, influencé le type **volvendus** à côté du type **oriundus**.

ADDITIONS ET CORRECTIONS[1]

Page 6, ligne 15 : *Lisez :* V. HENRY, *Précis*, etc., 5e édition.

ligne 36 : *Lisez :* K. BRUGMANN, *Griech. Gramm.*, 3e édit. (1900)[2].

ligne 45 : *Lisez :* F. STOLZ, *Lat. Gramm.*, 3e édit. (1900).

— 9, note 1 : *Lisez :* Voy. V. HENRY, *Précis*, etc., Introd. gén., § 3.

— 11, note 2 : *Lisez :* Les plus importants des recueils pour l'étude des inscriptions dialectales sont : H. COLLITZ et F. BECHTEL, *Sammlung der griech. Dialekt-Inschriften* (**I** : Kypros, Ælien, Thessalien, Bœotien, Elis, Arkadien, Pamphylien [1884] ; **II. 1** : Epirus, Akarnanien, Ætolien, Gebiet der Ænianen u. Phthiotis, Lokris u. Phokis [1885] ; **2** : Dodona, Achaia und seine Kolonien [1890] ; **3-5** : Delphi [1892-1896] ; **III**, 1re *part.*, **1** : Megara [1888] ; **2** : Korinthe, Kleonæ, Sikyon, Phleius u. Korinthische Kolonien [1888] ; **3** : Argolis [1889] ; **4** : Ægina, Pholegandros, Anaphe, Astypalæa, Telos, Nisyros, Knidos, Kalymna, Kos [1889-1895] ; **III**, 2e *part.* **1** : Lakonien, Tarent, Herakleia, Messenien [1898] ; **IV**, **1** et **2** : Wortregister zu I u. zu II, 1 [1886-1888]) ; CAUER, *Delectus inscriptionum Græcarum propter dialectum memorabilium*, 2e édit. (1883). Dans le grand ouvrage qu'il a entrepris sur les dialectes grecs, M. O. Hoffmann cite et commente celles des inscriptions dialectales qui sont le plus instructives (cf. O. HOFFMANN, *die Griechischen Dialekte :* I. Der süd-achæische Dialekt [Arkadisch und Kyprisch], 1891 ; II. Der nordachæische Dialekt [Thessalisch u. Asiatisch-Æolisch], 1893 ; III. Der ionische Dialeckt, Quellen u. Lautlehre, 1898).

— 12, ligne 7 : *Ajoutez :* Sur les dialectes en α en général, consulter G. MEYER, *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 7, et sur chacun des dialectes en particulier les monographies spéciales citées par G. MEYER (*loc. cit.*) et par K. BRUGMANN, *Griech. Gramm.* 3e édit., p. 16 sqq.

ligne 9 : *Lisez : Griech. Grammatik*, 3e édit., p. 7 sqq.

— 13, ligne 24 : *Ajoutez :* Sur les dialectes en η en général, consulter G. MEYER, *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 21 sqq., et sur les dialectes locaux les monographies citées par G. MEYER (*loc. cit.*) et par K. BRUGMANN, *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 15 sq.

— 17, n. 4, l. 5-6 : *Lisez :* νᾱός, λᾱός.

— 19, note 5 : *Ajoutez :* Sur le dialecte homérique, consulter MONRO, *A Grammar of the Homeric Dialect*, 2e édit., Oxford (1891) ; VAN LEEUWEN et MENDES DA COSTA, *der Dialekt der homer. Gedichte*, traduit du hollandais en allemand par Mehler (Leipzig, 1896) ; VOGRINZ, *Grammatik des homerischen Dialekts* (Paderborn, 1889) ; CAVALLIN, *Den homeriske dialekten* (1892) ; VAN LEEUWEN, *Enchiridium dictionis epicæ* (Leyde, 1892-94). M. Fick s'est efforcé de montrer que les poèmes homériques avaient été d'abord composés en dialecte éolien. Bien que sa critique

---

1. Mon excellent collègue et ami, M. René Durand, maître de conférences à l'École normale supérieure, a bien voulu se charger de relire après moi les épreuves et me prêter le secours de son savoir et de son expérience. Je l'en remercie ici de tout cœur. C'est à lui que je dois aussi deux des trois *Index* (celui des mots grecs et celui des mots latins), qui précèdent la table générale des matières.

2. La troisième édition de la *Grammaire grecque* de M. Brugmann et la troisième édition de la *Grammaire latine* de M. Stolz ont paru pendant que le présent ouvrage était sous presse. Nous n'avons pu profiter que pour la morphologie de l'utile secours qu'ils nous apportaient : on trouvera dans les additions ce que nous n'avons pas pu introduire dans le texte déjà imprimé. Mais je n'ai pas eu entre les mains le travail de M. Lagercrantz, *Zur Griech. Lautgeschichte* (Upsal, 1898) qui, au témoignage de M. Brugmann (*Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 562) est rempli de vues nouvelles et dignes de considération. M. Solmsen a consacré à cet ouvrage un compte rendu important (cf. *Wochenschrift für klass. Philologie*, 1899, Sp. 642 sqq.).

soit très aventureuse, on lira avec profit le travail où il a donné ses raisons (cf. FICK, *die Entstehung des homer. Dialekts*, dans les *Beitræge* de Bezzenberger, t. VII, p. 139 sqq.) et les ouvrages où il a appliqué sa méthode (cf. FICK, *die homerische Odyssee in der urspr. Sprachform wiederhergestellt* [1883]; *die homerische Ilias nach ihrer Entstehung betrachtet und nach der urspr. Sprachform wiederhergestellt* (1886).

Page 25, ligne 13 : *Lisez :* 5e édit., Paris, Hachette.

ligne 15 : *Lisez :* 3e édit.

— 27, ligne 29 : *Lisez :* Sur la nature et la formation des sons qu'on appelle voyelles, on lira avec profit les conclusions de M. le Dr Marage dans son intéressante étude, *Théorie de la formation des voyelles* (Paris, 1900, chez l'auteur).

— note 1 : *Lisez :* Voy. V. HENRY, *Précis*, etc., § 20.

— 29, note 3 : *Lisez :* Voy. V. HENRY, *Précis*, etc., § 19, 7.

— 32, note 3 : *Ajoutez :* Nous ne nous occupons ici que de la transmission en Grèce de l'alphabet phénicien; mais, antérieurement à l'introduction de cet alphabet, il y en avait d'autres en usage. Ce fait naguère très probable (cf. notamment sur l'écriture cypriote, PH. BERGER, *Hist. de l'Écriture*, p. 87), paraît aujourd'hui démontré. Voyez l'intéressante communication faite par M. Salomon Reinach à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans la séance du 26 mars 1900; j'en emprunte le compte rendu au journal *Le Temps* du 27 mars :

« *Une bibliothèque de tablettes en terre cuite.* — M. Salomon Reinach communique l'extrait d'une lettre de M. Arthur Evans, conservateur du musée d'Oxford, qui exécute en ce moment des fouilles près de Cnossos, en Crète.

« Ces recherches, qui portent sur un palais de l'époque mycénienne, ont donné des résultats extraordinaires.

« M. Evans a mis à jour des fresques avec des figures de grandeur naturelle, une salle de bains luxueusement décorée et, chose particulièrement importante, toute une bibliothèque de tablettes en terre cuite, portant des inscriptions en caractères mycéniens, analogues à ceux des écritures de Chypre et de Lycie, mais différant complètement des hiéroglyphes égyptiens et des cunéiformes assyriens.

« La preuve est donc faite aujourd'hui que l'écriture était usitée dans le monde hellénique cinq cents ans au moins avant Homère et antérieurement à l'époque où la tradition place la guerre de Troie.

« Il est aussi certain aujourd'hui que cette écriture primitive n'est pas un emprunt fait à l'Égypte ou à l'Assyrie, mais se rattache à un système graphique particulier auquel appartient également, suivant toute apparence, l'hiéroglyphisme hétéen. »

— 35, n. 3, l. 4 : *Lisez :* Ϝαήρ.

— 41, n. 5, l. 1 : *Lisez :* au lieu de αι.

— 45, ligne 6 : *Lisez :* θαἰμάτια.

— 47, n. 4, l. 2 : *Lisez :* § 89.

— 48, ligne 2 : *Lisez :* θοἰμάτιον.

ligne 6 : *Lisez :* σοὔστιν.

— ligne 22 : *Lisez :* par υ.

— 55, n. 5, l. 9 : *Lisez :* p. 49.

— 62, ligne 33 : *Lisez :* I était aussi consonne (cf. **pariete** et **parjete**, etc.)

note 9 : *Lisez :* cf. **jam** = *iam*, etc.

— 63, note 5 : *Lisez :* le sigma lunaire.

— 64, ligne 3 : *Ajoutez :* Sur le *sicilicus*, consulter HUEBNER, *Hermes*, t. III, p. 413 sq., BRAMBACH, *Neugestaltung der lat. Orth.*, p. 26; CHRISTIANSEN, *de Apicibus*, etc., p. 20 sq. Les seuls exemples que les inscriptions nous fournissent de l'emploi de ce signe sont C. I. L., t. V, n° 1361; t. X, n° 3743.

ligne 27 : *Lisez :* figurée.

— 72, ligne 35 : *Lisez :* **qoi**.

— 77, note 3 : *Lisez :* Voy. STOLZ, *Lat. Gramm.*, §§ 70 sq. (3e édit., p. 98 sqq.).

Page 85, ligne 27 : *Lisez :* (*semiciput).
— 86, ligne 19 : *Lisez :* §§ 6-12 ; 24-37.
note 1 : *Lisez :* *jusigare.
— 87, ligne 11 : *Lisez :* (cf. ci-après, § 318, 1°).
ligne 26 : *Lisez :* ὑπό.
note 1 : *Lisez :* Voy. V. Henry, *Précis*, etc., § 28 (et la note). Pour le détail, voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 33 sq.; F. Stolz, *Lat. Gramm.*, 3e édit., p. 29.
— 89, n. 3, l. 2 : *Lisez :* Pamphylien.
— 90, ligne 10 : *Ajoutez :* 154 bis. — M. Brugmann (*Grundriss*, etc., t. I, p. 153 sq.) enseigne qu'entre *o* et *a* se plaçait en indo-européen un son intermédiaire; mais M. Pedersen le conteste (cf. *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXXVI, p. 86 sqq.).
ligne 10 : *Lisez :* ἀγρός et ἀπό.
note 2 : *Lisez :* L'ᾰ primitif grec, quelle qu'en soit l'origine.
— 91, note 2 : *Lisez :* Voy. K. Brugmann, *Morph. Untersuch.*, t. II, 158; mais cf. ci-après l'addit. à p. 287, l. 4.
— 92, ligne 22 : *Ajoutez :* mais cf. ci-après, § 608, Rem. (p. 452).
— 94, ligne 15 : *Lisez :* (*βασιληϝι).
ligne 16 : *Lisez :* εἶσεν.
— 95, note 3 : *Lisez :* Voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 175 (§ 112).
— 96, n. 1, l. 2 : *Lisez :* Voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e éd., p. 175 (§ 112).
— 97, ligne 22 : *Lisez :* l'inscription de Milet (I, A., n° 485) rapportée par Kirchhoff (*Alph.*, p. 31) au vie siècle avant notre ère (cf. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 199 *et supprimez la n.* 4.
— 98, n. l. 1 : *Lisez :* κρέαᾰ.
n. 3, l. 9 : *Lisez :* δέη.
— 99, note 1 : *Lisez :* 3e édit., p. 200 sqq.
note 2 : *Lisez :* 3e édit., p. 201.
—110, note 2 : *Lisez :* Sur cette question, voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*3, § 109 (p. 170 sq.).
— 112, note 2 : *Ajoutez :* dans la 3e édit. ce paragraphe est devenu § 55 (p. 71 sqq. et a été développé.
note 4 : *Lisez :* Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., § 55 (p. 71).
— 114, ligne 16 : *Lisez :* corinth. et corcyr. ξένϝος.
note 6 : *Supprimez cette note.*
— 119, n. 5 (à la fin) *lisez :* aurait pu produire l'allongement.
— 123, ligne 3 : *Lisez :* l'ᾰ.
— 127, n. 5, l. 4 : *Lisez :* exscīdi.
— 128, ligne 16 : *Lisez :* *ravicus.
ligne 21 : *Lisez :* *coeria.
ligne 23 : *Lisez :* *noviperus.
n. 1, l. 3 : *Lisez :* *corōnula.
— 129, ligne 27 : *Lisez :* *ferime.
— 132, ligne 31 : *Lisez :* V. Henry, *Précis*, etc., 5e édit., §§ 38 à 41.
— 133, ligne 18 : *Lisez :* ὕμμε.
— 134, n. 1, l. 7 : *Lisez :* Ἀθηνάα.
ligne 9 : *Lisez :* Ἀθηνάα.
— 136, ligne 28 : *Lisez :* pour *Δy-ηυ-ς.
ligne 36 : *Lisez :* γλῶσσα, (att. γλῶττα).
— 137, ligne 7 : *Lisez :* crét. ὀπόττος.
ligne 20 : *Lisez :* (cf. ζυγόν en regard de jugum et voy. ci-après, § 312, p. 221).
— 138, ligne 33 : *Lisez :* Ϝρήτᾱ cypr. (cf. ci-après, § 247, 3°, Rem., a, p. 157
— 139, ligne 10 : *Lisez :* αὐίαχοι pour ἀϝίαχοι.
— 140, ligne 7 : *Lisez :* οὖρος.

Page 143, n. 1, l. 2 : *Lisez :* *seluo.
n. 2, l. 2 : *Lisez :* *law(e)tos.
— 145, ligne 30 : *Lisez :* 3e édit., §§ 56-59 (pp. 72-79) ; §§ 62-72 (pp. 82-89).
ligne 32 : *Lisez :* F. Stolz, *Lat. Gramm.*, 3e édit., §§ 44-45 (p. 62 sqq.).
— 146, ligne 21 : *Lisez :* semi.
— 147, ligne 15 : *Lisez :* hiemps.
— 148, ligne 24 : *Lisez :* δεμβλεῖς· βδέλλαι Hésych., sangsues.
— 149, ligne 8 : *Lisez :* πότνια.
— l. 30 : *Lisez :* pour *gen-ma.
— 150, ligne 31 : *Lisez :* -νλ- aboutit à -λλ- par assimilation.
— 151, ligne 26 : *Lisez :* εἷς (cf. ci-après, § 307, 1o, Rem. I) pour *ἐνς.
ligne 34 : *Lisez :* πᾶσα.
ligne 35 : *Lisez :* ἧς.
— 152, note 1 : *Ajoutez :* (cf. ci-après, §§ 307, 10o, p. 218 ; § 578, 1o, Rem., p. 426).
— 153, n. 1, l. 3 : *Lisez :* cités par K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 73 (§ 56, 4).
— 155, ligne 23 : *Lisez :* K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., §§ 59-61 (pp. 79-82) ; 62-72 (pp. 82-89).
note 4 : *Lisez :* Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, § 65 (p. 85).
— 157, n. 2, l. 2, : *Lisez :* différente de ἦλθον (cf. ci-après, p. 422, n. 2).
— note 4 : *Lisez :* Voy. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 652.
— 160, ligne 23 : *Lisez :* K. Brugmann, *Griech. Grammatik*, 3e édit., §§ 73-78 (pp. 90-95).
— 163, ligne 10 : *Lisez :* δίφρος.
— note 1 : *Ajoutez :* mais cf. 3e édit. (p. 90 sqq.), où la question de l'apophonie vocalique est reprise et traitée d'une manière nouvelle et plus approfondie.
— 167, ligne 29 : *Lisez :* V. Henry, *Précis*, etc., 5e édit.
ligne 30 : *Lisez :* K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., §§ 87-99 (pp. 109-117).
— 175, ligne 23 : *Lisez :* dans *çvatras*, fort, substantiel.
— 178, ligne 3 : *Lisez :* εἴχω.
ligne 21 : *Lisez :* ἅγος.
— 180, note 1 : *Lisez :* Voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., § 96 (p. 116).
— 181, ligne 22 : *Lisez :* ind-eur. *gʷhen-*.
— 189, ligne 10 : *Lisez :* ténue.
— 190, note 5 : *Lisez :* Sur cette question spéciale, voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., §§ 81, 12 ; 83, 2, 6 ; 105, a, Anm. 1.
— 191, n. 4, l. 5 : *Lisez :* G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e édit., page 271 (§ 197).
n. 5, l. 1 : *Lisez :* K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 103 (§ 82).
— 193, n. 1, l. 2 : *Lisez :* G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 274.
n. 3, l. 4 : *Ajoutez :* cf. 3e édit., § 139, e (p. 146).
note 4 : *Lisez :* K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3e édit., p. 146.
— 194, ligne 30 : *Lisez :* εὔχομαι.
— 196, n. l. 3 : *Lisez :* φιλόσοφον.
— 197, note 3 : *Ajoutez :* Dans la 3e éd. de sa grammaire (§ 83, Anm. 1, p. 106), M. Brugmann avoue qu'on ne voit pas clairement pourquoi τ remplace θ dans les exemples cités.
— 198, ligne 13 : *Lisez :* *ty*, *thy*.
— 200, ligne 10 : *Lisez :* *Ἀριαγνη.
n. 4, l. 1 : *Lisez :* ἐστί.
— 201, ligne 11 : *Lisez :* παρα-βαίνωριν, Κτηρίᾱς.
— 204, ligne 17 : *Lisez :* skr.
— 210, ligne 33 : *Lisez :* ἐστί.
— 211, ligne 6 : *Lisez :* μέττες (peut-être μέττ'ἐς), jusqu'à, à côté de crét. μέστα κα... (cf. arcad. μέστ'ἄν).

Page 213, note 1 : *Ajoutez :* mais cf. K. BRUGMANN, *Gr. Gramm.*, 3e éd., § 326 (p. 281), et voy. ci-après, § 557 (p. 412) pour la forme νίσομαι.

— 214, ligne 26 : *Lisez :* cf. skr. *sadhry-añc.*

— 215, ligne 5 : *Lisez :* ἔχω.

— 216, ligne 10 : *Lisez :* λείβω.

— 218, ligne 7 : *Lisez :* φᾶνός.

— 222, ligne 16 : *Lisez :* ὄζο-ς (ép.).

— 224, ligne 7 : *Lisez :* ont donné *sp*, *sk*.

— 226, ligne 16 : *Lisez :* **sarpo**.

— 235, ligne 27 : *Lisez :* (ἔορες· προσήκοντες HÉSYCH.).

— 240, ligne 3 : Sur les consonnes finales en grec, voy. KUEHNER, *ausf. Gramm. der gr. Spr.*, I, 257, III, 1.

— 243, ligne 18 : *Lisez :* derrière.

— 250, n. 9, l. 2 : *Lisez :* Onions.

— 269, ligne 27 : *Lisez :* ἰχθύς.

ligne 33 : *Lisez :* ἰχθύς.

— 273, ligne 12 : *Lisez :* λαγώς, λαγώ.

— 274, ligne 10 : *Lisez :* cf. χροιά.

— 286, ligne 13 : *Lisez :* ἐκ-τός.

— 287, ligne 4 : *Lisez :* corrélatif du latin **ped-e** (mais cf. F. STOLZ, *ouv. cit.*, 3e édit., p. 25).

ligne 29 : *Ajoutez :* Sur les adverbes en -e, voyez l'ingénieuse hypothèse de M. BRÉAL, *Mém. Soc. Ling.*, VII, 188 (cf. *Essai de Sémantique*, p. 97 sq.).

— 300, ligne 14 : *Lisez :* Dans les

ligne 19 : *Lisez :* REMARQUES. — I. Dans les radicaux en *-o*, le nomin.-acc. duel neutre était en *-oy*, *-ey* en indo-européen. Il a disparu en grec, laissant seulement une trace de son existence dans la première partie du nom de nombre Ϝεί-κατι, εἴ-κοσι, deux dizaines, vingt. Voy. ÉD. AUDOUIN, *Déclinaison*, etc., p. 145 ; K. BRUGMANN, *Grundriss*, etc., t. II, § 293.

II. Dans le dialecte attique on dit δύο deux (et non δύω).

— 305, ligne 17 : *Ajoutez* une REMARQUE III (la IIIe devenant la IVe) : Le nominatif et l'accusatif pluriel se sont aussi confondus dans les comparatifs en -ιων, sous la forme contracte -ους (cf. βελτίους, nom.-acc. pl. [ion. et att.], à côté de βελτίονες, βελτίονας). Sur la forme éolienne ἐλάσσοις restituée par M. Hoffmann dans une inscription du IVe siècle (no 129, l. 20, c. I. G., II, *Add.*, 2166 e ; CAUER, 429 ; COLLITZ, 304), voyez ÉD. AUDOUIN, *Déclin.*, etc., p. 159.

— 317, note 2 : *Ajoutez :* Peut-être y avait-il deux formes, l'une **hīc** pour ***hē-i-ce**, l'autre **hĭc** pour **hĕ-ce** (cf. *Revue de philologie*, 1892, p. 103).

— 322, n. 1, l. 1 : *Lisez :* ou ὀδεῖνα.

— 323, n. 4, l. 7 : *Lisez :* οὗτα.

— 324, n. 1, l. 3 : *Lisez :* la notent.

— 325, n. 3, l. 1 : *Lisez :* REM. I (p. 182).

— 327, ligne 13 : *Lisez :* ὅτινι.

— 337, ligne 1 : *Lisez :* ἐμέ.

— 338, n. 2, l. 1 : *Lisez :* ἀληθέων : ἡμέων.

n. 5, l. 1 : *Lisez :* ἧμιν.

ligne 3 : *Lisez :* ἧμιν.

— 339, n. 1, l. 3 : *Lisez :* JOHANSSON.

— 342, ligne 2 : *Lisez :* un neutre σφέα.

— 343, ligne 5 : *Lisez :* REMARQUE. —

— 344, note 3 : *Lisez :* ὑμμός.

— 352, ligne 33 : *Lisez :* διδοῦσι et p. 353, n. 1.

— 358, n. 5, l. 2 : *Lisez :* **ēs**.

— 363, ligne 24 : *Lisez :* ἤεισθα.

Page 367, n. 3, l. 1 : *Lisez :* *φερεα.
ligne 2 : *Lisez :* φέρεαι *et* φέρῃ.
— 368, ligne 28 : *Lisez :* τάνυται.
n. 6, l. 1 : *Lisez :* ὀφείλετη.
ligne 5 : *Lisez :* κεῖτοι.
— 370, ligne 19 : *Lisez :* de la 3ᵉ pers. plur.
ligne 30 : *Lisez :* l'une *-thes.*
— 392, ligne 37 : *Lisez :* langue (mais cf. ci-après, § 610, Rem.).
— 397, ligne 12 : *Lisez :* βά-την.
— 399, ligne 32 : *Lisez :* voy. ci-après, p. 400, d, α, Rem.
— 402, n. 1, l. 1 : *Lisez :* εἱμές.
n. 2, l. 3 : *Lisez :* ci-dessus, §§ 486, Rem. III (p. 352 sq.); 505, **B**, 3°, b (p. 365).
n. 6, l. 5 : *Lisez :* l'indicatif.
— 413, ligne 4 : *Lisez :* ἔλλαθι, ἔλλατε.
— 435, n. 2, 11 : *Lisez :* (et non ᾖισαν).
— 439, ligne 35 : *Lisez :* λελύσεται *et* λέλυμαι *et* πεφήσεται (Hom. *Il.*, XVII, 155) sur φήσω², etc.

Ajoutez une note 2. Il y a chez Homère deux formes πεφήσεται, l'une (cf. Hom., *Il.*, XV, 140), qui fait partie du verbe πεφνεῖν, l'autre que les grammairiens rattachent à φαίνω. Pour πεφήσεται, rapporté à ἔπεφνον, πεφνεῖν, il n'y a point de difficulté. En effet, πεφήσεται est étroitement uni à πέφα-ται, « il est tué », forme dans laquelle la racine apparaît avec la même nuance vocalique que dans φα-τός, tué (rac. *gʷhen*, réduite *gʷhn-*). Sur l'apophonie que présente πεφήσεται par rapport à πέφαται, voy. K. Brugmann, *Griech. Gramm.*, 3ᵉ édit., p. 95. Quant à πεφήσεται, il apparaîtra, s'il est difficile de le séparer de φαίνω, pour ce qui est du sens, il n'en est pas moins vrai que pour la formation, il semble tiré de φήσω, par analogie. D'ailleurs, dans φαίνω comme dans φημί (dor. φᾱμί, cf. φά-σκω), l'analyse découvre la même racine φα-, manifester d'une manière éclatante. C'est la ressemblance extérieure des trois parfaits πέφαται, il est tué (cf. Hom., *Il.*, XV, 140), πέφαται, il a paru (Périctionè dans Stobée, *Floril.*, 85, 19), πέφαται, il a été dit (Apollon. de Rhodes, II, 500), qui aura contribué à faire sortir πεφήσεται, apparaîtra, de φήσω.

— 441, ligne 20 : *Lisez :* *πετεομαι (πεσέομαι).
— 445, ligne 31 : *Lisez :* ἐπιτετροπευμένος.
— 448, ligne 4 : *Lisez :* **ce-cĭd-i-t.**
— 465, n. 1, l. 5 : *Lisez :* accentuation.

TABLE ANALYTIQUE

[Les chiffres renvoient aux paragraphes; les abréviations « **p.** », « **n.** », « **l.** », « **R.** » signifient : « **page** », « **note** », « **ligne** », « **Remarque** »].

A

B

C

1. Les formes du dialecte attique étant constamment rappelées dans le présent ouvrage, on ne trouvera indiqués ici que les paragraphes concernant certaines particularités rares ou intéressantes.

D

θ

G

H

I

J

K

L

Ξ

O

P

U

V

X

Y

Z

INDEX GREC

[Les chiffres renvoient aux paragraphes; les abréviations « p. », « n. », « l. », « R. » signifient : « page », « note », « ligne », « Remarque ».

A

B

Γ

Δ

Θ

K

Λ

M

N

Π

T

INDEX LATIN

[Les chiffres renvoient aux paragraphes ; les abréviations « **p.** », « **n.** », « **l.** », « **R.** » signifient : « **page** », « **note** », « **ligne** », « **Remarque** ».]

A

F

K

L

M

N

O

P

Q

R

U

V

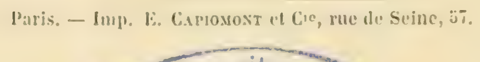
X

Z

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE

ÉTUDE DES FORMES


Paris. — Imp. E. CAPIOMONT et Cie, rue de Seine, 57.




a39003 001409639b